This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KF
16954
NEDL TRANSFER
HN 4QR1 C

KF
16954

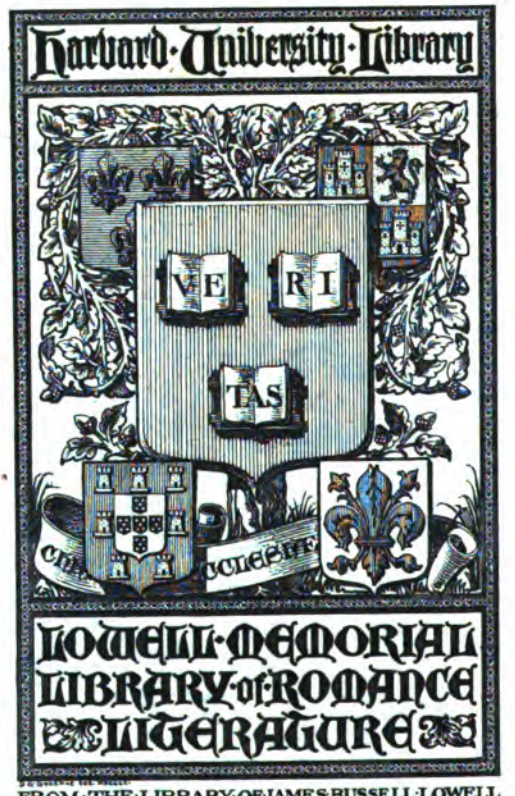

FROM THE LIBRARY OF JAMES RUSSELL LOWELL
PURCHASED BY SUBSCRIPTION M D CCCC

THIS BOOK IS NOT TO BE SOLD
OR DISPOSED OF OTHERWISE

S. Urbino,
FOREIGN BOOKS,
19 Winter Street,
BOSTON.

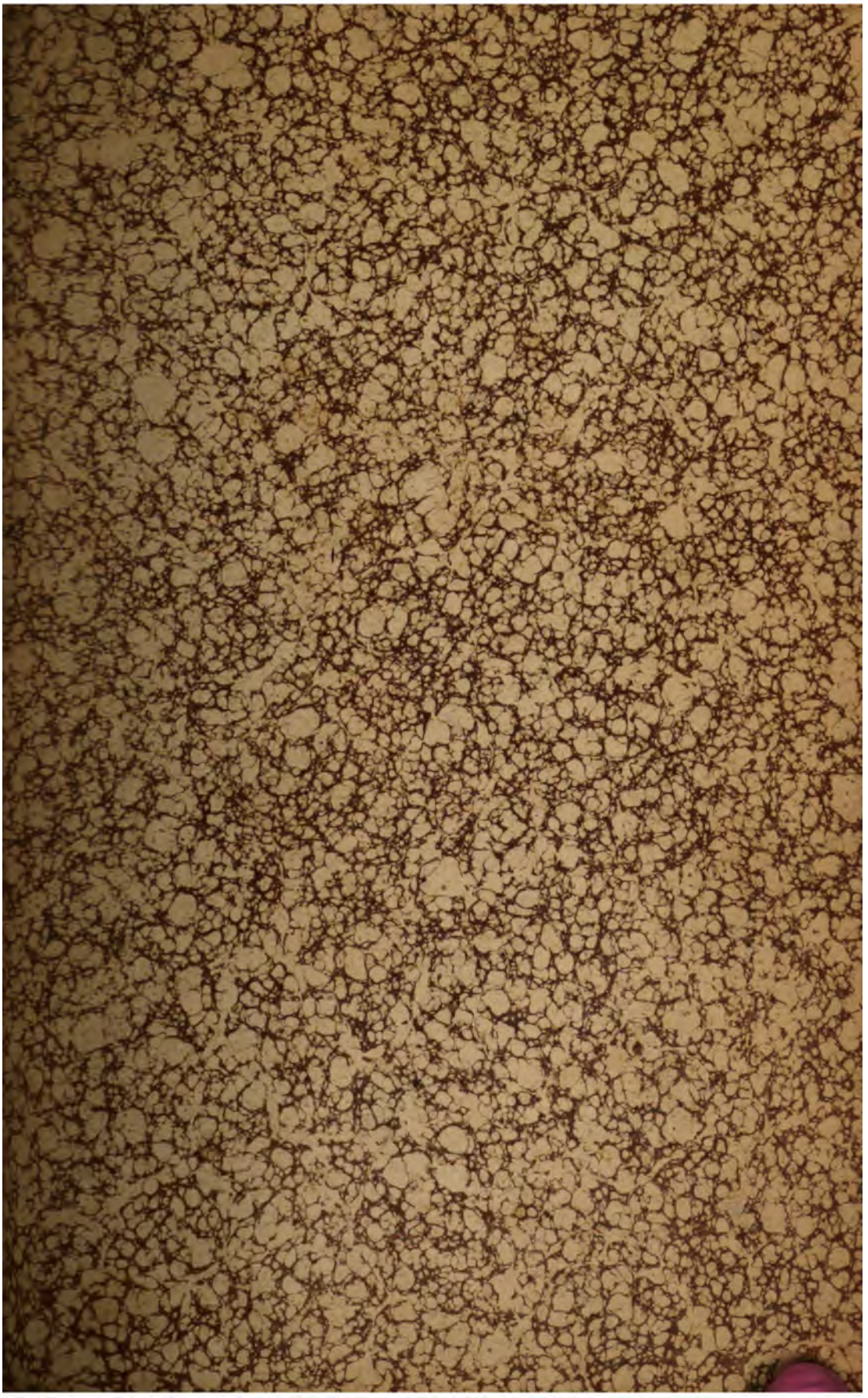

ETUDES

DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

SUR L'ARGOT

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

ÉTUDES

DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

SUR L'ARGOT

ET SUR

LES IDIOMES ANALOGUES PARLÉS EN EUROPE ET EN ASIE

PAR

FRANCISQUE-MICHEL

DOCTEUR ÈS-LETTRES DE LA FACULTÉ DE PARIS ET DE L'UNIVERSITÉ DE MARBURG
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE TURIN
DES SOCIÉTÉS DES ANTIQUAIRES DE LONDRES, D'ÉCOSSE, DE NORMANDIE, ETC.

DÉVELOPPEMENT D'UN MÉMOIRE

COURONNÉ PAR L'INSTITUT DE FRANCE

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRERES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT

RUE JACOB, N° 56

1856

LMem 85-1

KF16954

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

Harvard University
Lowell Memorial Library,
From the library of
James Russell Lowell,
Jan. 24, 1892.

INTRODUCTION.

§ I.

Malgré la certitude puisée au fond de notre conscience d'avoir traité sérieusement une œuvre sérieuse, nous croyons, en écrivant le titre de ce livre, avoir besoin de prémunir les autres contre une impression dont nous avions nous-même été frappé, de rassurer quelques lecteurs effrayés, et de mettre un travail de grammaire historique et philosophique à couvert sous le nom respecté d'un homme qui fait autorité en cette matière.

« Il n'y a personne, disait Nodier, qui ne sente qu'il y a cent fois plus d'esprit dans l'argot lui-même que dans l'algèbre... et que l'argot doit cet avantage à la propriété de figurer l'expression et d'imaginer le langage. Avec l'algèbre, on ne fera jamais que des calculs ; avec l'argot, tout ignoble qu'il soit dans sa source, on referait un peuple et une société (1). » — « L'argot, dit-il ailleurs, est généralement composé avec esprit, parce qu'il a été composé pour une grande nécessité, par une classe d'hommes qui n'en manquent pas, » etc. (2).— « L'argot de la populace, qui a été fait par des voleurs, étincelle d'imagination et d'esprit (3). » — « Ce serait faire beaucoup d'honneur à l'argot que de le ranger parmi les patois. L'argot est une langue factice, mobile, sans syntaxe propre, dont le seul objet est de déguiser, sous des métaphores de convention, les idées qu'on ne veut communiquer qu'aux adeptes. Son vocabulaire doit par conséquent changer toutes les fois qu'il est devenu familier au dehors, et on trouve dans le *Jargon de l'argot réformé* des traces fort curieuses d'une révolution de cette espèce. Les hommes de tout pays qui parlent l'argot ou une langue analogue forment la classe la plus vile, la plus méprisable et la plus dangereuse de la société ; mais l'étude de l'argot, considérée comme œuvre d'intelligence, a son côté important, et des

tables synoptiques de ses synonymies ou divers temps ne seraient pas sans intérêt pour le linguiste. »

Voilà ce que Nodier disait de l'argot dans son catalogue de 1844, au n° 198. D'un autre côté, l'auteur du *Dernier jour d'un condamné*, après avoir rapporté, au chapitre XVI, les sept couplets d'une chanson d'argot, qu'il met dans la bouche d'une jeune fille de quinze ans, ajoute : « C'était une chose repoussante que toutes ces monstrueuses paroles sortant de cette bouche vermeille et fraîche. On eût dit la bave d'une limace sur une rose. — Je ne saurais rendre ce que j'éprouvais ; j'étais à la fois blessé et caressé. Le patois de la caverne et du bagne, cette langue ensanglantée et grotesque, ce hideux argot, marié à une voix de jeune fille, gracieuse transition d'une voix d'enfant à une voix de femme! tous ces mots difformes et mal faits, chantés, cadencés, perlés! »

Telle est l'impression produite par l'argot sur le condamné à mort, ou plutôt sur son éloquent interprète, qui n'a besoin que de quelques mots pour caractériser à merveille cette langue étrange, si riche en expressions immondes. Sans doute elle ne m'inspire pas moins de répugnance qu'à lui, qu'elle soit dans la bouche d'une jeune fille ou dans celle d'un vieux larron; sans doute je n'entends jamais parler argot sans un sentiment de frayeur et de tristesse qui remue tout mon être ; et malgré cela j'ai toujours éprouvé une envie irrésistible de me familiariser avec les formes de ce mystérieux jargon, et de me rendre compte de ce qu'il est, de ce qu'il a pu être, non-seulement en France, mais encore dans les autres parties de l'Europe. C'est chez moi une curiosité comparable à celle du digne Parent-Duchâtelet, cet homme au cœur si pur, dont la vie se passa dans le contact, dans l'étude des impuretés de toutes les espèces ; curiosité encore plus semblable à celle du missionnaire anglais George Borrow, qui, au début de son livre sur les Bohémiens d'Espagne, avoue s'être toujours invariablement intéressé à cette race, et n'avoir jamais entendu prononcer le nom de *Gypsy* sans être agité de sentiments difficiles à définir, mais dans lesquels prédominait un plaisir étrange. A tout prendre, ce plaisir n'est peut-être que celui dont les femmes et les enfants, surtout les natures nerveuses, se montrent si avides, et qui les porte à suivre les débats des cours d'assises, à se pencher sur un abîme dont la vue fait refluer tout le sang au cœur, à contempler des cadavres, des reptiles et des monstres.

§ II.

De tout temps il y a eu des gueux, des voleurs; c'est une de ces vérités qui n'ont nullement besoin d'être démontrées. Ce qui n'est pas aussi connu, c'est leur histoire dans l'antiquité (4) et dans le moyen âge, leur organisation en bandes, leurs coutumes, et le langage dont ils se servaient, soit pour communiquer entre eux, soit pour dérober la connaissance de leurs secrets à la justice, et de leurs projets à leurs victimes; et cependant il n'y a pas à douter que les vagabonds et les voleurs des anciens temps ne se comportassent comme ceux de nos jours : les mêmes nécessités engendrent les mêmes moyens d'y parer.

Ce serait un livre bien curieux que celui qui nous aurait conservé la manière de vivre et les exploits des Cartouches, des Mandrins et des gueux et bélitres de Rome et d'Athènes; mais l'histoire et la poésie n'ont pas daigné descendre jusqu'à ces héros, que je soupçonne de faire partie de ceux dont Horace disait :

> Multi, sed omnes illacrymabiles
> Urgentur, ignotique longa
> Nocte, carent quia vate sacro.
> (Horat., Od. 9, lib. IV.)

Il nous faut donc renoncer à savoir si ces grands hommes inconnus, *quos fama obscura recondit,* comme dit Virgile (5), parlaient un *argot* quelconque.

Toutefois, un rimeur du dernier siècle, auquel l'idée vint de célébrer un héros du même acabit, dans un poëme peu fait pour accroître la réputation de l'un ni pour en donner à l'autre, Nicolas Ragot, dit Granval, ne craignit pas d'avancer, après Furetière, que ce mot venait de la ville d'Argos, en Grèce. C'est lorsqu'au chant X, réunissant son héros avec quelques-uns des principaux de sa bande et leurs maîtresses, au cabaret de la Courtille, il fait dire par Cartouche à Lisette, son amie :

> Votre aspect, ma déesse, embellit seul ces lieux...
> Je veux sur votre nom faire des anagrammes,
> Des sonnets, des chansons, des..... Je veux, en un mot,
> Employer comme il faut le plus sublime argot.
> Je me surpasserai. Que vous serez contente,

Vous qui parlez si bien cette langue charmante !
— Mais, à propos d'*argot*, dit alors Limosin,
Ne m'apprendrez-vous pas, vous qui parlez latin,
D'où cette belle langue a pris son origine?
— De la ville d'Argos, et je l'ai vu dans Pline,
Répondit Balagni; le grand Agamemnon
Fit fleurir dans Argos cet éloquent jargon.
Comme sa cour alors était des plus brillantes,
Les dames de son temps s'y rendirent savantes.
Électre le parlait, dit-on, divinement;
Iphigénie aussi l'entravait gourdement.
Jusqu'aux champs phrygiens les Grecs le transportèrent,
Tous les chefs en argot leurs soldats haranguèrent,
Connaissant quelle était sa force et sa vertu
Pour pouvoir relever un courage abattu.
J'ai vu, s'il m'en souvient, dans Ovide ou Virgile,
Que, lorsqu'on disputa pour les armes d'Achille,
L'éloquent roi d'Ithaque en eût été le sot
S'il n'eût pas su charmer ses juges en *argot*.

Cartouche, ayant ensuite repris la parole, non-seulement approuve le discours de Balagni, mais, poussant encore plus haut l'origine de l'argot, il la fait remonter jusqu'à la conquête de la Toison d'Or (6).

C'est là, à notre sens, une témérité; mais de quoi des scélérats tels que Cartouche ne sont-ils pas capables? Nous ne voudrions pour rien au monde qu'on nous crût son complice, surtout dans une entreprise aussi périlleuse que la recherche de l'étymologie du mot *argot*.

Plus braves que nous, plusieurs savants l'ont tentée, et n'ont pas douté un seul instant qu'ils n'eussent réussi. Le Duchat, dans sa note 14 sur le livre II, chap. XI, de Rabelais (7), dit que ce mot, « qui proprement signifie le jargon des Bohémiens, vient..., très-vraisemblablement de *Ragot*, par une légère transposition de lettres, et non pas de la ville d'*Argos*, » etc. Ragot était un fameux bélitre, contemporain de Louis XII et quelque peu de François Ier, souvent cité par les écrivains de l'époque (8), et que les gueux du temps considéraient comme leur législateur, s'il faut en croire Noël Dufail (9). « C'est de là, ajoute le Duchat, parce que les gueux et mendiants prennent toujours le ton plaintif lorsqu'ils vous abordent, qu'on a dit *ragoter*, pour grommeler, se plaindre, murmurer en se plaignant. »

Il eût été bien plus simple, comme Roquefort l'a fait observer avant nous (10), de dire que l'on avait donné le nom d'*argot* au langage des gueux de l'hostière, parce que ces gens, sans aucun doute, parlaient le lan-

gage de Ragot; et puis, pour le remarquer en passant, *ragoter* ne signifie pas *se plaindre,* mais *gronder, murmurer,* ou *grommeler à toute heure,* suivant l'explication d'Oudin, qui fait précéder ce mot d'une étoile (11).

Quoi qu'il en soit, le Duchat ne persévéra point dans l'opinion qu'il avait émise en commentant Rabelais; il l'abandonna pour s'en former une autre, qu'il consigna dans ses notes sur le Dictionnaire de Ménage : « A Metz (dit-il), les enfants ont entre eux une espèce de jargon ou d'*argot,* qui consiste à allonger chaque syllabe de leur discours de deux autres syllabes dans la première desquelles domine un *R,* et dans l'autre un *G.* Par exemple, pour dire, Vous êtes un fou, ils diront : *Vousdregue esdregue undregue foudregue.* Ce pourroit bien estre là proprement l'*argot,* qu'on auroit nommé de la sorte à cause de l'*R* et du *G* qui y dominent (12). » Voilà certainement une découverte dont tout le monde n'eût pas été capable : j'avoue cependant que j'aurais préféré voir cette explication de le Duchat dans ses notes sur Rabelais, qui, en cet endroit, ne se fussent pas montrées moins plaisantes que le texte.

Un autre commentateur de Ménage revint au grec, en se fondant sur d'autres motifs que Furetière. Après avoir cité la première explication proposée par le Duchat, Vergy ajoute : « Je ne sais si cette étymologie trouvera beaucoup de partisans. Pour moi, je suis convaincu que le mot *argot* vient du grec, et qu'il a été fait d'ἀργός, qui signifie un fainéant, qui mène une vie oisive, qui n'a ni travail ni métier; que de ce mot grec, qui convient si bien à cette sorte de gens, on a appelé *argot* le jargon qu'ils parlent entre eux : de même que nous disons l'*esclavon,* l'*espagnol,* pour exprimer la langue que les Esclavons et les Espagnols parlent (13). »

De nos jours, un savant académicien, Clavier, pensait que, l'argot ayant été formé par les gueux et les voleurs pour n'être point entendus lorsqu'ils s'entretiendraient de leurs complots, ils lui avaient donné ce nom par allusion aux *ergo* des écoles, manière de parler qui n'était usitée que là. M. de la Mésangère, qui reproduit cette étymologie dans son *Dictionnaire des proverbes français,* pag. 21, la trouve excellente : pour moi, sans m'en expliquer davantage ici, je m'étonne que Clavier, en bon helléniste qu'il était, n'ait point pensé à Argus, symbole d'une vigilance que tous les efforts des malfaiteurs tendent à mettre en défaut.

Un autre de nos contemporains, Nodier, peu porté, comme il le dit lui-même (14), à chercher des étymologies grecques aux mots qui paraissent anciennement naturalisés dans notre langue, rapporte l'opinion qui attribue au mot *argot* l'étymologie d'ἀργός, *otiosus,* qui veut que *jargon*

soit le même terme à peine modifié, et que *baragouin* soit fait de βάω et d'ἀργός ; après quoi, sans s'expliquer sur la valeur de cette opinion, il émet la sienne en ces termes : « On a dit autrefois *narquin*, un mendiant ; *narquois*, le langage des *narquins*. La lettre *n* se rattache souvent aux voyelles initiales, et cette synthèse arrive souvent par son échange contre l'article apostrophé avec lequel elle se confond aisément : l'*argot*, *nargot* et *narquois*.

« Au reste, ajoute le même écrivain, il n'y a rien de plus douteux que ces étymologies si faciles à soutenir. *Argot* vient, peut-être, comme *alfana* vient d'*equus*, d'une origine bien plus éloignée, de *zingano* ou *zingaro*, bohémien. C'est le langage que ces aventuriers ont eux-mêmes appelé le *zergo*, contraction de *zingaro*, qui est tout à fait dans le goût de l'*argot*. De *zergo* nous aurions fait *gergon*. De là *jargon*, *argot*, et le reste (15). »

Argot, selon M. Cousin, dut avoir le même sens qu'*argutie*. Pour ce mot, au XVIIe siècle, on disait *argoterie*, d'où *ergoterie* (16). L'exemple suivant, emprunté à une pièce de cette époque, semble donner un démenti à l'illustre philosophe :

> S'il avoit bien seut nostre *argot*...
> Il eust baisé la mere encore, etc.
> (Ms. de mon cabinet, fol. 119 recto.)

Plus prudent que les autres lexicographes, Leroux s'est bien donné garde de se prononcer entre les diverses opinions relatives à l'étymologie du mot *argot*. Il se borne à dire que « c'est une espèce de baragouin que parlent à Paris les gueux, les laquais, les polissons, les décrotteurs entre eux. On appelle, ajoute-t-il, ce jargon le langage des gueux, parce qu'il leur est plus commun qu'aux autres (17). » Observons, à notre tour, qu'on lui a donné bien d'autres noms, entre autres ceux d'*artis* et de *langage de Larty*, qu'il avait déjà dans le XVIe siècle (18).

Roquefort, que nous citions tout à l'heure, distingue trois sortes d'argot : l'argot des gueux et mendiants, celui des voleurs et des filous, et celui des ouvriers. Il est permis de ne point adopter cette distinction. Quelque commisération que nous ayons pour les malheureux en proie à cette affreuse maladie désignée par maître François sous le nom de *faulte d'argent*, nous faisons, cher lecteur, très-peu de différence entre les mendiants et les voleurs qui exploitent nos grandes villes. Quand on demande l'aumône, on est bien près de l'exiger :

Et sçaches qu'en grand' pauvreté,
Ce mot dit-on communément,
Ne gist pas trop grand' loyauté.
(*Le Grand Testament de François Villon*, huit. XIX, v. 150.)

« Pour estre insigne volleur, écrivait, il y a plus de deux siècles, un historien de cette caste, il faut avoir passé par la République des gueux; sçavoir toutes les ruses, artifices et industries des Boëmiens, cognoistre les Mercelots, les Blesches, les Caignarts, les Bribantins et les Biscayens, et autres canailles qui ont accoustumé de vaguer çà et là parmi le monde.

« Un voleur subtil entend le picaro et le dictionnaire de maraudaille, il a des loquutions qui ne se praticquent qu'entre les confederez et les freres de la manicle (19); et de tout temps ont veu que ceux qui ont excellé en ce mestier ont premierement gueusaillé de porte en porte et dans les eglises (20), » etc.

Je crois entendre le P. Garasse parlant des gueux de son temps : « Il est certain, dit-il, que ces gens ont une secrette caballe parmy eux, qui ne s'enseigne qu'aux freres de la besasse; et de mille qui lisent le picaro, soit en espagnol, soit en françois, je m'asseure qu'il n'y en a pas quatre qui l'entendent, car il y a des termes mysterieux et des locutions de maraudaille, qui sont de vrays enigmes à qui n'a pas faict son apprentissage de gueuserie; et qui entendroit ces locutions sans commentaires, *ringer sur le pelat*, et *cabler à la bistorte?* Il n'y a calepin à dix langues, ny grand etymologique qui en puisse venir à bout; ce sont paroles de cabale, et qui ne se disent qu'à l'oreille entre les belistres. Outre ces locutions, ils ont leurs maximes, leurs loix, leur police, leur creance particuliere, leurs finesses et soupplesses pour eschapper quand ils sont descouverts et pour tondre sur un œuf (21). »

Ce que Roquefort appelle l'argot des ouvriers, à proprement parler, n'en est pas un; ce n'est que notre langue émaillée d'expressions que l'on chercherait vainement dans le Dictionnaire de l'Académie française, et qui sont empruntées ou à l'argot des voleurs, ou aux usages et aux occupations de chaque corps d'état. Mais, une fois en veine de classification, notre lexicographe eût tout aussi bien fait de comprendre dans sa liste l'argot de la police, qui, au siècle passé, avait le sien (22), l'argot des comédiens, qui depuis longtemps en ont un (23), celui des boursiers, celui des maquignons et des amateurs de courses, l'argot parlementaire, en un mot, toutes ces excroissances qui défigurent notre belle langue française. Il eût même pu accroître ce catalogue de l'argot des savants,

qui, dit Nodier, ont fort habilement perfectionné l'art de discourir sans être entendus (24); et y ajouter le langage héraldique, sur la foi de M. Daunou, qui n'a point hésité à lui donner le nom d'*argot* dans un article d'un recueil sérieux (25). Plût à Dieu que nous pussions assigner à la langue matoise, à l'idiome des chevaliers du roi Ragot (26), des compagnons de l'argot (27), des chercheurs de midi (28), des parents de David (29), des taille-goussets (30), des carabins de la comète (31), de messieurs les chevaliers de la serpette ou de la petite épée (32), les officiers, marquis ou échevins du Port-au-Foin (33), les frères ou officiers de la Samaritaine (34), les officiers ou avant-coureurs du Pont-Neuf (35), les plumets (36), les frérots de la cuque (37), de quelque nom qu'on veuille les appeler, une origine aussi noble, aussi ancienne !

Malheureusement cette tâche est au-dessus de nos forces. Si à toutes les époques de notre histoire nous trouvons des associations de voleurs, ce n'est qu'au xve siècle que nous avons des monuments de leur *jargon et jobelin* (38), car nous n'osons nous risquer à signaler comme étant de l'argot quatre vers du *Jus de saint Nicholai*, que Jean Bodel a mis dans la bouche de deux larrons (39), et que nous n'avons pu réussir à comprendre. Ces monuments sont six ballades composées par François Villon, né, comme on le sait, en 1431; quelques vers, plus anciens peut-être, inscrits à la suite d'une vieille traduction de Tite-Live (40), une scène presque entière du Mystère de la Passion (41), et de celui du Viel Testament (42), un passage des *Actes des Apostres* (43), et une portion considérable du Mystère de saint Christophe (44). Avec un peu d'étude on peut venir à bout de rendre en français cet argot. On n'en saurait dire autant des ballades argotiques de Villon; néanmoins, quelque obscure qu'en soit la langue, successivement altérée dans les éditions qui ont été faites de cet ancien poëte, on comprend de reste qu'il s'agit de conseils à des voleurs, coquillards, gaillieurs ou gayeux, spelicans, bezoards (45), saupicquets, joncheurs et autres; car à ces noms ne se bornait pas la nomenclature des diverses classes de bons compagnons qui n'avaient en vue que le bien de leur prochain. Ils se subdivisaient en bien d'autres catégories, au moins dans le siècle suivant, s'il faut s'en rapporter à un petit livre, tout en argot, dont la plus ancienne édition connue est de cette époque (46), et qui reparut plus tard avec quelques modifications dans le titre (47).

Cet opuscule, dont l'auteur s'est caché sous un nom d'argot, car dans ce jargon *Pechon de Ruby* signifie *enfant* (48), s'ouvre par une *Epistre au sieur des Attrimes-Gouvernées*, que l'écrivain appelle *amy et frere*, et au-

quel il dédie son œuvre, afin qu'il y puisse « trouver quelque cautelle pour recouvrer argent... Et si se trouvoit quelqu'un, ajoute-t-il, qui par mespris voudroit blasmer le discours de ce livre, je luy respons que je ne les ay fait par envie contre pas un de ceste foere (sorte) de gens, ains pour laisser couler le temps et pour mon plaisir. A Dieu. »

Nous apprenons ensuite *Comment l'autheur se mist au mestier*. Il fit ce beau chef-d'œuvre à l'âge de neuf à dix ans, pour se dérober au fouet qu'il appréhendait de recevoir de son père, et s'enfuit en compagnie d'un petit mercier qui venait souvent à la maison paternelle. Plus loin on voit *Comme l'autheur fit paction avec ce blesche*, puis *Les façons de coucher*, qui nous initient plus avant dans la vie des vagabonds du XVIe siècle. Le compagnon de Pechon étant demeuré malade à Monchans, en Poitou, « je fus contrainct, dit-il, prendre la balle à bon escient. » Il va ainsi, avec d'autres, à la foire de Chasteigneraie, près de Fontenay, à l'issue de laquelle il est promu au grade supérieur, c'est-à-dire passe du rang de *pechon* à celui de *blêche* ou de *mercelot*, en attendant qu'il devînt *coesme* ou *mercier*, et enfin *coesmelotier huré* ou *porte-balle*; car, ainsi que se l'était laissé dire Montaigne, les gueux du temps avaient leurs *dignitez et ordres politiques* (49). Sous le titre de *La harangue qui fut faicte au nouveau blesche*, on lit le détail des cérémonies qui avaient lieu pour cette réception, et de ce que l'on apprenait au récipiendaire, soit pour bien mettre sa balle sur son dos, soit pour se défendre avec avantage des chiens, dont les gueux savaient endormir la vigilance à l'aide d'un procédé indiqué dans le chapitre suivant.

On y lit bien d'autres choses utiles à connaître pour la suite de cette odyssée picaresque, et pour l'histoire des enfants de la matte, dont l'organisation et les usages sont exposés avec plus de développement dans les chapitres suivants, intitulés *L'assemblée et ordre qu'ils tiennent à leurs estats generaux*, et *Interrogats du grand coesre, avec l'opinion de ses lieutenans les cagous, aux nouveaux venus*. Viennent ensuite *Le reste de l'interrogation*, et *Diverses façons de suivre la vertu*, c'est-à-dire la définition de cinq manières de gueuser, et d'une sixième qui les comprend toutes. Sous le titre de *Forme du soupper*, notre auteur nous fait assister à la cuisine et au repas du grand coesre et de sa cour, qui eurent ensuite le spectacle d'un supplice plus burlesque encore que cruel, si j'ai bien compris le chapitre où il raconte *comme fut puny ce rebelle et criminel de leze majesté*. Enfin la réunion se sépara. « Nous partismes, dit Pechon de Ruby, et chascun s'en va avec son gouverneur de province, et moy avec

le mien. » En partant ce chef les assembla tous, et leur donna des avis qu'on peut lire dans un chapitre intitulé *Les maximes que nostre general nous faisoit entretenir*. A vrai dire, ces maximes, peu nombreuses, ne tiennent pas beaucoup de place dans ce chapitre, dont la presque totalité est occupée par le récit de deux tours du métier. Sous le titre d'*Autre bon tour*, l'auteur en raconte plus d'un, entre autres celui que lui joua, à Nantes, son cagou, en le dévalisant. Pechon quitte alors les gueux, et se donne à un capitaine de Bohémiens, qui le reçoit à bras ouverts et le nomme *Fourette*.

Sous le titre de *Maximes des Boesmiens* et de *Forme du logement*, le nouvel affilié nous initie aux mœurs de cette race étrange, sur lesquelles il nous donne de plus amples détails dans un chapitre intitulé *Un traict du capitaine Charles à Moulins*, chapitre dont l'*Ordre de pitié* forme la suite. En terminant il dit : « Si j'avois eu temps d'escrire les bons tours que j'ay veu faire à ces trois sortes de gens, il n'y auroit volume plus gros. Ces folies mellées de cautelles, c'est afin que chascun s'en donne garde. » Suit *le Daulvage biant à l'anticle, rivage huré et violanté la hurette, et polant la mille au coesre*. (C'est le mariage des gueux et gueuzes quand ils vont espouser à la messe, et comme ils disent ceste chanson en ceremonies.) Vient ensuite la chanson, composée de deux couplets de quatre vers chacun.

Enfin ce livret se termine par un *Dictionnaire blesquin dont le françoys est le premier*, et qui occupe les pag. 45-50. C'est dans ce recueil de mots et dans l'opuscule lui-même, plus que dans l'ouvrage de Bouchet (50), qui, de son propre aveu, n'était pas très-fort en argot (51), qu'on peut étudier celui qui avait cours au XVIIe siècle; mais il ne faut pas croire que ces répertoires de la langue matoise soient complets. Il y avait en circulation nombre de mots, d'expressions, appartenant au jargon, que n'ont point recueillis l'auteur des Serées et celui du petit livre que nous venons d'analyser. On n'en saurait douter en lisant ce *sonnet en authentique langage soudardant :*

Accipant du marpaut la galiere pourrie,
Grivolant porte-flambe enfile le trimart;
Mais en despit de Gille, ô geux, ton girouart,
A la mette on lura ta biotte conie.

Tu peux gourd piailler me credant et morfie
De l'ornion du morme : et de l'oygnan criart,

De l'artois blanchemin que ton riflant chouart
Ne rive du courrier l'andrimelle gaudie.

Ne rouce point du sabre au mion du taudis,
Qui n'aille au Gaulfarault, gergonant de tesis
Que son journal o flus n'empoupe ta fouillouse.

N'embiant on rouillarde, et de noir roupillant,
Sur la gourde fretille, et sur le gourd volant,
Ainsi tu ne luras l'accolante tortouse.

(*Les premieres Œuvres poëtiques du capitaine Lasphrise*, etc. A Paris, par Jean Gesselin, M. D. IC. (1599), petit in-12, pag. 499.)

Considérablement enrichi et perfectionné, s'il faut en croire Henri Estienne (52), le jargon du XVIe siècle ressemblait aussi peu à celui de Villon et de ses compagnons qu'à la langue dont nous avons un recueil bien plus ample dans le siècle suivant (53).

Ce livret, qui fait partie de la bibliothèque bleue, a dû, à mesure qu'il était réimprimé, subir des altérations et des remaniements qu'il ne serait pas sans intérêt de rechercher et d'indiquer. Dans l'édition de Techener, que nous avons sous les yeux, le volume s'ouvre par un chapitre intitulé *L'Origine des argotiers*, suivi d'un autre dont le titre est : *Ordre ou hiérarchie de l'argot.* Vient ensuite un *Dictionnaire argotique dressé par ordre alphabétique*, qui, je dois le dire en passant, m'a inspiré de la défiance dès les premières lignes (54). L'argotique-françois, commencé pag. 7, cède la place, pag. 35, au françois-argotique, qui cesse pag. 59. A la page suivante commencent des *Phrases argotiques et observations sur ce sublime langage.* Nous aurons plus d'une occasion d'y recourir.

La suite, qui porte pour titre : *Des estats generaux*, et plus loin : *Articles accordez aux estats generaux*, offre surtout de l'intérêt à ceux qui voudraient étudier l'organisation du compagnonnage argotique. L'auteur en divise les membres en dix-huit catégories, sans compter le grand coesre, qui les domine toutes. Ces catégories forment autant de chapitres, dont les deux premiers sont consacrés aux *Cagous* et aux *Archisupposts de l'Argot.* Le troisième, relatif aux *Orphelins*, correspond au n° 2 des *Diverses façons de suivre la vertu*, de Pechon de Ruby (55); le quatrième, qui a pour titre : *des Marcandiers*, répond au n° 4 de cet auteur (56), et le chapitre cinquième, qui traite des *Ruffez* ou *Riffodez*, au n° 1 (57). Il est ensuite parlé des *Millards* et des *Malingreux.* Le chapitre consacré à cette classe de gueux se rapporte aux n°s 5 et 3 (58) de celui de Pechon de Ruby

que nous avons cité plus haut. Viennent ensuite les *Pietres*, les *Sabouleux*, les *Callots*, trois sortes de malades, vrais ou faux, dont cet auteur a peut-être entendu parler dans son n° 5. Après eux défilent les *Coquillards*, les *Hubins*, les *Polissons*, les *Francs-Mitoux*, les *Capons*, les *Courtaux de boutanches*, les *Convertis*, les *Drilles* ou *Narquois*. Dans le chapitre consacré à ces derniers se trouve un récit des cérémonies observées pour la réception des argotiers, et l'indication que les Cagoux, qui étaient chargés de l'instruction des recrues de l'argot, leur donnaient des recettes employées par les Francs-Mitoux, les Malingreux et les Pietres, pour exciter la compassion des âmes charitables. « Et après, dit l'auteur, ils leur apprennent à faire dix mille tours, comme le porte le docteur Fourette en son livre de la vie des Gueux, où il rapporte plusieurs histoires, entre lesquelles est celle-ci. » Suit une anecdote qu'on rencontre effectivement dans l'ouvrage de Pechon de Ruby ; les autres contes qui s'y trouvent sont seulement indiqués dans le *Jargon*. Ce petit volume se termine par un *Dialogue de deux argotiers, l'un polisson et l'autre malingreux, qui se rencontrent juxte la lourde d'une vergue*, et par la *Chanson de l'Argot propre à danser en rond*, qui y est intercalée. Elle se compose de huit couplets de quatre vers chacun, en argot comme le reste.

La publication de ce livret, qui, à ce qu'il paraît, eut lieu pour la première fois à Tours, porta le trouble dans la monarchie argotique; du moment que ses secrets, surtout son langage, étaient connus, elle devait se croire à deux doigts de sa perte. Pour la conjurer, le grand coesre Anacréon convoqua tous les gros bonnets de l'ordre. L'assemblée se réunit à Paris; outre le grand coesre, on y comptait six cagoux, dix archisuppôts et quelques autres frères. Quatre discours furent prononcés en cette circonstance, l'un par un jeune archisuppôt, le second par le « chef de la gueuserie ou gueulerie, général de la milice argotique, dasbuche de la monarchie truchante, grand coesre de toutimes les argotiers de l'un et l'autre pôle. » Le troisième discours, débité par le plus ancien des cagoux, « lequel estoit natif de Saint-Mexant, du bourg de Charros, qui estoit aveugle et joueur de vielle (59), » ne se recommande que par le mélange d'argot et de patois poitevin qui y règne; tout l'intérêt semble avoir été réservé pour le discours du plus ancien des archisuppôts, qui effectivement en présente beaucoup. On y trouve le récit d'une conversation qui aurait eu lieu entre l'orateur et un *chenastre rupin* (beau monsieur) auquel le *bigorne* était familier : s'il faut en croire ce dernier, dans les compagnies des beaux-esprits on s'entretenait beaucoup de l'ordre et

du langage de l'argot, et l'on n'avait pas assez d'admiration pour la vie des gueux. Interrogé depuis combien de temps cette monarchie était établie, l'archisuppôt avait répondu au *rupin* que, « selon l'opinion des plus fameux historiographes de l'argot, elle avait *attrimé* (pris) son commencement à la destruction de Troye la Grande, par une quantité de pauvres qui *ambierent* (fuirent) hors de la *vergne* (ville), quand elle fut *attrimée* (prise); puis elle fut *gourdement* (considérablement) augmentée du temps d'Attila, *dasbuche* (roi) des Goths; car il y eut de ses *narquois* (soldats) qui, ennuyez de la *grive* (guerre), se prindrent à *trucher* (mendier), *ballader* (danser), et faire jouer la mine, et autres subtilitez que l'on nomma l'art des Goths, d'où est venu le nom des argotiers.

« Puis, quelque temps après, ajoute le narrateur, ces bons pauvres s'accosterent des Blesches et Coëmelotiers, desquels ils apprindrent le langage et ceremonie, et ce fut alors que ceste monarchie fut en sa perfection, car l'on y a *aquigé* (établi) un ordre si chenastre, que *stime* (cela) l'a fait subsister jusqu'à présent en sa splendeur sans y avoir augmenté ni diminué que *floutiere* (rien du tout), sinon une partie du langage que l'on changea il y a quelque temps. »

A cet endroit, l'archisuppôt, revenant à l'objet principal de son discours, fait part à ses confrères du conseil que leur donnait le *rupin* de changer non pas une partie, mais la totalité du jargon, et se prononce pour la nécessité d'une pareille mesure. « Et pour aquiger stime, ajoute-t-il, il sera très-chenastre d'assigner nos estats generaux pour estre tenuz en ce chenu pacquelin (beau pays) de Languedoc... et qu'entre cy et ce temps-là les doctes archisupposts ayent le soin de composer un nouveau jargon pour estre enseigné à toutimes les freres qui se trouveront aux susdits estats, et qui à cest effect seront convoquez de toutes les parties de la dure (*terre*). » Cet avis ayant été combattu, le grand coesre ne résolut rien, mais remit le tout aux prochains états, et commanda aux cagoux d'exhorter tous les argotiers de leurs provinces à y assister.

La pièce dont nous avons tiré ce qui précède est intitulée *Responce et Complaincte au grand Coesre sur le Jargon de l'argot reformé, avec un plaisant Dialogue de deux Mions, par le Regnaudin Mollancheur, en la Vergne de Misericorde, composé par un des plus chenastres argotiers de ce temps.* A Paris, chez Jean Martin, sur le pont Sainct-Michel, à l'Ancre double, près le chasteau Sainct Ange. 1630. Dans la collection de Techener, où elle a été réimprimée, cette réponse forme 35 pages, titre compris.

Si cette pièce n'est point une facétie, ou du moins si l'on peut ajouter une foi complète à ce qu'on y lit, il faut en conclure que l'argot, dont les gueux étaient parvenus à dérober la connaissance aux profanes jusqu'à la fin du XVIe siècle, s'était quelques années plus tard singulièrement répandu parmi le peuple, à ce point « qu'il n'y a à présent, dit l'auteur de la *Responce*, si chestive cambrouse qui ne rouscaille le jargon (si misérable chambrière qui ne parle argot). »

Cette assertion est corroborée par ce qu'on lit dans la Comédie des proverbes d'Adrien de Montluc, comte de Cramail, pièce dont il existe au moins quatre éditions, toutes rares. Après une scène (60) dans laquelle quatre Bohémiens, le coesre, une vieille, sa fille et le cagou, parlent un français accommodé avec de l'argot, Alaigre, valet de Lydias, propose de donner une cassade au docteur Thesaurus, père de Florinde, à l'aide des habits laissés par ces vagabonds, et il ajoute : « Je vous veux premierement apprendre cinq ou six mots d'un langage que j'ay appris à la Cour du grand coesre, du temps que j'estois marmy mattois, cagoux, polisson, casseur de hanes (61). » Mais Philippin, valet du docteur, qui s'est enfui avec Florinde, ne tarde pas à montrer à son confrère que, pour n'avoir point fait son éducation à la Cour des miracles, il en sait tout autant que lui (62).

Malgré ce passage et l'assertion qu'il corrobore, malgré la multiplicité des éditions du Jargon ou langage de l'argot réformé, il ne paraît pas que le mot *argot* fût bien compris de tout le monde en 1698, quand Palaprat donna sa comédie des *Empiriques;* car ayant dit dans sa préface, à propos de la langue provençale, « Je me garderai bien de me donner le ridicule de prôner au milieu de Paris les charmes d'un langage qu'on traite d'un jargon aussi méprisable que *largot* (sic), » il se croit obligé d'ajouter en note, sur ce dernier mot, « *Jargon des gueux. On n'a pas tant de tort, presque tous les Gascons le sont* (63). »

On disait plus volontiers *le narquois* ou *le jargon du matois*, au moins au commencement du siècle, époque à laquelle appartient une facétie réimprimée, avec des notes, dans ces derniers temps. On y lit :

Pourveu que nostre douce mille
Nous face foncer de la bille,
De rien il ne nous faut challoir :
Il fait tousjours bon en avoir.
Il faut aussi que l'andrumelle
Soit comme la maistresse belle,

Et que du marpaut le courrier
Entende fort bien le mestier;
Mais il nous faut bien engarder
Dessus l'endosse les ripper,
Pour n'offenser point le marpaut,
Afin qu'il ne face deffaut
De foncer à l'appointement...
Et pour ne point avoir du riffle
Sur le timbre ou sur le niffle,
Il nous faut bientost embier,
Et en la taude le laisser,
En rivant fermement le bis
A la personne du taudis.
Si vous n'entendez le narquois
Et le vray jargon du matois,
Il ne faut pas aller bien loing,
Mais seullement au port au foin :
En peu de temps vous l'apprendrez,
Et vray narquois en reviendrez.

(*Le Pasquil du rencontre des cocus, à Fontaine-bleau*, M. DC. XXIII., in-8°, pag. 8, 9. — *Variétés historiques et littéraires*, revues et annotées par M. Ed. Fournier, tom. II. A Paris, chez P. Jannet, MDCCCLV, in-12, pag. 221-228.)

Je ne connais, pour le XVIIIe siècle, que le dictionnaire dont Grandval a enrichi son *Vice puni*; mais ce poëme a eu un si grand nombre d'éditions (64), qu'il a dû, à coup sûr, contribuer puissamment à répandre la connaissance de l'argot dans une société plus élevée que celle des lecteurs du *Jargon*, dont les éditions continuaient à se succéder à Paris et à Troyes.

Je ne dois pas mettre en oubli la comédie de le Grand, *les Fourberies de Cartouche* (65), qui renferme bon nombre de mots d'argot, notamment dans la grande scène où Cartouche se fait rendre compte des exploits de la nuit :

Cartouche. Qu'avez-vous enlevé?

La Ramée. Quatre épées et deux cannes à pomme d'or.

Cartouche. Où sont-elles?

La Ramée. Les voilà.

Cartouche. Je vous ai déjà dit que je ne voulais que des épées d'argent. Voilà de belles guenilles que vous m'apportez là! Je ne sais qui me tient que je ne vous les envoie reporter.

La Ramée. Les poignées sont assez fortes, et il me paraît qu'elles sont assez *chenues* (bonnes) pour ce qu'elles nous coûtent.

Cartouche. Allons! passons; mais, une autre fois, ayez plus d'attention. Qui est-ce qui a travaillé dans la rue Saint-Denis?

Harpin. Sans-Quartier, l'Estocade et moi.

Cartouche. Qu'avez-vous *pincé*?

Harpin. Six pièces de toile et quatre de mousseline.
Cartouche....à d'autres. Qu'est-ce qui a *trimé* dans la rue des Noyers?
Belle-Humeur. La Fantaisie, Fond de cale et moi.
Cartouche (à son frère). Et vous, petit drôle, n'avez-vous rien *bouliné*?

Les œuvres de Vadé et de l'Écluse, qu'aujourd'hui l'on recherche peu et qu'on lit encore moins, popularisèrent encore davantage la langue des malfaiteurs, qui, en général, sortis du peuple et sans cesse en contact avec lui, ont enrichi son vocabulaire d'une foule d'expressions qui leur sont communes. Je ne sais pas jusqu'à quel point le père de la littérature poissarde et son disciple ont dépeint fidèlement la nature; mais je puis assurer que dans leurs œuvres on rencontre souvent des mots pour l'explication desquels des notes sont d'autant plus nécessaires, que tout le monde n'a pas à sa disposition un dictionnaire d'argot (66).

Au commencement du siècle suivant, on vit paraître un nouveau vocabulaire de la langue des malfaiteurs, à la suite de la relation d'un procès fameux (67); mais il ne paraît pas que ce petit livre ait circulé bien loin, et aujourd'hui il est assez rare.

Il était réservé à notre époque de voir fleurir l'argot, et de répandre par la presse, qui, pour le coup, a dû en gémir, la connaissance de ce beau langage parmi tous ceux qui étaient dignes d'en sentir les délicatesses. Le premier livre composé dans ce but est un *Dictionnaire d'argot, ou guide des gens du monde, pour les tenir en garde contre les mouchards, filoux, filles de joie, et autres fashionables et petites maîtresses de la même trempe*, par un monsieur comme il faut, ex-pensionnaire de Sainte-Pélagie. Paris, chez les marchands de nouveautés, 1827, in-32, de trois quarts de feuille (50 pp., y compris la couverture). Imprimerie de Guiraudet, etc. Ce monument lexicographique fut goûté, à ce qu'il paraît; car une deuxième édition de ce livret parut la même année, chez le même imprimeur, avec une lithographie et une page de musique. Outre le *Dictionnaire latin-français et français-latin*, cette édition et la précédente renferment une *Chanson nouvelle*, musique de M. Néron de Coqmard. Cette chanson est en deux couplets, et commence ainsi :

Fanandels, en cette piolle
On vit chenument, etc.

Deux ans se passèrent sans que les gens comme il faut pussent étudier l'argot ailleurs que dans le Dictionnaire dressé par un de leurs pareils, s'il faut en croire ce monsieur;

Mais enfin *Vidocq* vint, et le premier en France

il initia complétement le public au langage des bagnes par ses *Mémoires* (68), où les personnages qu'il met en scène n'emploient pas toujours un français irréprochable, et par son livre sur les voleurs (69), deux ouvrages qui renferment un dictionnaire d'argot très-étendu.

L'apparition du premier ne précéda que de peu celle d'un *Nouveau dictionnaire d'argot*, par un ex-chef de brigade sous M. Vidocq; suivi de la chanson des galériens, rapportée dans ses Mémoires. Ouvrage utile aux gens du monde. 1829, in-32 de 64 pp., imprimerie de Guiraudet. Outre la chanson annoncée sur le titre, on en trouve une autre, en argot, qui se compose de six couplets et qui occupe les pages 59-64. C'est là, ou dans le *Nouveau dictionnaire de police*, etc., par MM. Elouin, A. Trébuchet, E. Labbat (Paris, Béchet jeune, 1835, in-8°, tom. Ier, pag. 39-43), mais encore plus sûrement dans les *Mémoires de Vidocq*, que M. Eugène Sue puisa des connaissances qui lui valurent tant d'applaudissements dans toutes les classes de la société; elles valurent aussi au livre dans lequel il les a déployées, et presque à son apparition, ce que Molière n'a eu que plus tard, deux glossaires consacrés à l'explication des mots qu'on n'est point habitué à entendre dans le grand monde. Le premier, annoncé dans la *Bibliographie de la France*, année 1843, n° 6044, a pour titre: *Dictionnaire de l'argot moderne*. Ouvrage indispensable pour l'intelligence des *Mystères de Paris*, de M. Eugène Sue, etc.; un volume in-12 de 2 feuilles, imprimé par Worms, à Montmartre, et en vente à Paris, chez Gazel.

Le second ouvrage, destiné à donner la clef des mots obscurs qui se rencontrent si souvent dans la bouche du Chourineur, du Maître d'école et de la Chouette, parut, l'année suivante, sous le titre de *Dictionnaire complet de l'argot employé dans les* Mystères de Paris. *Ouvrage recueilli par M. D.* Il forme un volume in-32 de deux feuilles, sorti de l'imprimerie de Desroziers, à Moulins, et indiqué comme se trouvant à Paris chez tous les libraires (70).

Ce n'est pas encore tout; il a paru, dans le *Corsaire-Satan*, n° du 11 janvier 1845, un article signé *A. Baissey* (A B C?), dans lequel l'auteur *prouve* que les mots d'argot employés par M. Eugène Sue sont tirés principalement du grec et du latin.

Dans l'intervalle, M. Antony Thouret, qui depuis a joué un certain rôle politique, publiait un roman intitulé *Toussaint-le-Mulâtre* (71). Il s'y trouve de l'argot, surtout chap. xv, tom. II, pag. 85-105

(*Alvar parmi les voleurs*); et chap. XIX, pag. 197 (*Une Soirée à la Force*).

Ce monsieur D. de tout à l'heure, probablement aussi un *monsieur comme il faut*, n'avait point cru devoir se nommer, pas plus que celui qui l'avait presque immédiatement précédé dans la carrière. Un ouvrier, un ébéniste, je crois, signa bravement *Aimée Lucas* un petit volume in-18 de 182 pages, intitulé *Des Dangers de la prostitution, considérée sous le rapport de l'ordre public, de la morale et de l'administration*. La deuxième édition de ce petit livre, indiquée comme étant revue et corrigée, et portant pour adresse, A Paris, chez l'auteur, 1841, renferme, pages 31-38, un *Vocabulaire indispensable pour comprendre le langage des souteneurs et des filles publiques*. Il me semble qu'à moins d'être payé pour savoir ces choses-là, ou de se sentir pour elles un goût particulier, on se dispense généralement de les apprendre.

Toutefois il est assez plaisant de faire observer que les malheureuses dont Aimée Lucas a la prétention de nous dévoiler le langage, n'en ont point qui leur soit propre; c'est là du moins ce que déclare Parent-Duchâtelet, si compétent dans la matière, et dont l'ouvrage avait paru quelques années avant celui que nous venons de citer : « On a prétendu, dit-il, que toutes les prostituées de Paris avaient un *argot* ou un *jargon* qui leur était particulier, et à l'aide duquel elles communiquaient ensemble, comme les voleurs et les filous de profession qui ont passé dans les prisons une partie de leur vie : ceci m'ayant été assuré par différentes personnes, en apparence très-instruites... j'ai dû prendre à ce sujet quelques renseignements; en voici le résultat :

« Il est faux que les filles aient un argot particulier; mais elles ont adopté certaines expressions, en petit nombre, qui leur sont propres, et dont elles se servent lorsqu'elles sont entre elles. Ainsi les inspecteurs du bureau des mœurs sont des *rails*, un commissaire de police un *flique*, une fille publique jolie est une *gironde* ou une *chouette*, une fille publique laide est un *roubiou;* elles appellent la maîtresse d'un homme sa *largue*, et l'amant d'une fille publique son *paillasson*.

« Toutes ces expressions changent et se renouvellent avec les générations de prostituées. Le *paillasson* était, il y a trente ans, un *mangeur de blanc;* on le désignait en 1788 sous le nom d'*homme à qualité*, et quelques années auparavant c'était un *greluchon*. Il est probable qu'en remontant plus haut, on trouverait encore d'autres synonymes.

« Quant aux prostituées qui s'entendent avec les voleurs, et qui n'ont

recours à la prostitution que pour cacher leur véritable industrie, il n'est pas étonnant qu'elles aient adopté le langage de leurs suppôts ; mais on ne peut pas dire que ce langage soit celui des prostituées (72). »

Hâtons-nous donc de prendre congé de ces dames, et revenons aux voleurs de la haute et de la basse *pègre*, ou plutôt à l'énumération des monuments de leur langue. On peut ranger parmi eux la satire publiée par Barthélemy dans sa *Nouvelle Némésis*, le 2 février 1845. Dans cette pièce, intitulée *les Escarpes*, on rencontre bon nombre d'expressions d'argot soumises à l'alexandrin avec une habileté réelle. Voici les vers où elles ont laissé trace :

Sur le boulevart même où le haut candélabre
Rayonne à faire honte au soleil du Midi,
On découvre souvent un homme *refroidi*.

Ailleurs on trouve la nomenclature des voleurs :

C'est l'*escarpe* sanglant, le sombre *vanternier*,
L'*habit noir*, le *chanteur*, et bien d'autres encore.
Chaque genre de crime est une métaphore;
Alphabet du Sabbat, langue des cabanons !
Le juge avec dégoût articule ces noms,
Et pour dernier méfait de cette abjecte classe,
Dans le vocabulaire ils volent une place.
. . . . . .
Le crime révoltant dans la langue connue,
Du grotesque des mots, grâce à vous, s'atténue;
De tout écart possible il s'excuse en argot.
Je pardonne au forçat sous le nom de *fagot;*
Il sait bien que la loi punit l'homme qui vole,
Mais que rien ne défend de *rincer une piole;*
Le bagne n'est qu'un *pré* pour son regard serein,
Il frémit au poignard, il sourit au *surin;*
Quand il va s'embusquer dans la forêt prochaine,
Il n'assassine pas, il fait *suer le chêne*,
Et la *tolle* où finit son coupable destin
Lui cache l'appareil qu'inventa Guillotin.

Puis des reproches à la *Gazette des tribunaux*, au *Droit*, qui populariserent ces termes :

Pourvu qu'il soit exact à vos cours d'audience,
L'apprenti malfaiteur marche vite en science,
Trois mois d'abonnement en font un maître ès arts.

Il *jaspine bigorne* et *dévide le jars*,
Dans votre catéchisme il apprend sans mystère
Des tours les plus subtils le *truc* élémentaire;
Tous les genres de vol, divulgués tant de fois,
Depuis l'Américain jusqu'au vol à la poix,
Il les connaît; il sait que la mode assassine
Adopte cet hiver le masque de résine.
. . . . . .
Vous ne savez donc pas que ce qui glorifie
La honte du forfait, c'est la typographie?
. . . . . .
Que le môme puni pour une simple faute
Trépigne en contemplant un *pègre de la haute*?
Que l'humble *fourlineur*, ardent à parvenir,
De l'*escarpe* historique aspire l'avenir?

Après l'œuvre de Barthélemy, dont nous venons de citer quelques vers, nous avons à mentionner une lettre en argot, trouvée en décousant la doublure d'une veste qui appartenait à un condamné mort il y a quelques années à l'hôpital. Cette lettre, accompagnée d'une traduction française, parut dans l'*Intérieur des bagnes*, essai historique, physiologique et moral, par Sers. Paris, L. Dépée, 1845, in-8°, pag. 35.

Après l'*Intérieur des bagnes*, vint l'*Intérieur des prisons*, dont les pages 239-246 renferment un *Dictionnaire des mots les plus usités dans le langage des prisons;* c'est un volume in-8°, publié à Paris, chez Jules Labitte, en 1846.

Il ne me reste plus, pour compléter le catalogue que j'ai entrepris, qu'à signaler trois volumes, dont le premier est l'*Histoire de la vie et du procès du fameux Louis-Dominique Cartouche, suivie d'un Vocabulaire français-argot et argot-français*, petit livre qui a dû être réimprimé mainte et mainte fois. L'édition que j'en ai, sortie de l'imprimerie de Bloquel, à Lille, est de 89 pages in-12, et porte en tête une planche en bois horriblement coloriée. Le second ouvrage dont je voulais parler est le *Dictionnaire d'argot, ou la langue des voleurs dévoilée, contenant les moyens de se mettre en garde contre les ruses des filous*, petit volume in-64, de deux feuilles (256 pages), sorti de l'imprimerie de Pommeret et Guénot, à Paris, en l'an de liberté 1848. Enfin le troisième, intitulé *Léon Paillet. Voleurs et volés* (*Bibliothèque nouvelle*. Paris, librairie nouvelle, 1855, in-18, de 96 pages), outre bon nombre de mots d'argot semés çà et là, renferme un opuscule écrit dans ce jargon, et destiné à prémunir le public contre les rusés filous et escrocs. Ce morceau, qui occupe, avec la traduc-

tion, un peu plus d'une page, est intitulé *Médecines pour les sinves*, c'est-à-dire *conseils aux gens naïfs*.

Puisque j'ai tant fait, je ne dois pas passer sous silence un placard in-folio, sorti de l'imprimerie Bonaventure et Ducessois, qui a paru en 1848, avec ce titre, orné d'une grande gravure en bois, digne du sujet : *Argot et jargon. Première et seule édition de l'argot et jargon des filous, qui n'est intelligible qu'entre eux*, par Alexandre Pierre, directeur de l'administration des recherches et renseignements, rue des Noyers, 27, à Paris. Au-dessus de ce titre on lit *Première partie*, et le nom ainsi que l'adresse de l'auteur, dans un écusson, flanqué de deux individus qui font la nique au lecteur avec un geste familier au gamin de Paris. Ce *canard*, réellement pitoyable, n'est cependant point à dédaigner de celui qui voudrait suivre les transformations de l'argot; il n'est imprimé que d'un seul côté, et renferme six colonnes, dont trois sont consacrées au français.

Citons encore une chanson, assaisonnée de gros sel, il est vrai, mais qui ne manque pas d'une certaine *humour*, et qui a été plus récemment publiée à la *Librairie chansonnière de Durand, éditeur, rue Rambuteau*, 32, sous le titre de *L'Assommoir de Belleville*, romance trouvée dans les *vallades* (poches) de Fanfan Chaloupe, *chifferton* (chiffonnier), *cané* (mort) d'une apoplexie de cochon, à l'âge de 73 *longes* (ans), à la *lourde* (porte) du sieur *Riffaudez-nous*, *mannezingue* (marchand de vins), à l'enseigne de la *Sauterelle éventrée*, barrière de la Courtille. In-4° d'un quart de feuille, imprimerie de Beaulé et Maignand, à Paris. Cette *romance*, annoncée comme recueillie et traduite par Auguste Loynel, se compose de six couplets de huit vers chacun.

Enfin, à quelque temps de là, on criait dans les rues une *Lettre à Henri de Bourbon, par un Gamin de Paris*. Parsemée de mots d'argot comme elle l'est, je doute que le destinataire eût pu la comprendre. C'est une demi-feuille in-fol., imprimée des deux côtés, sur trois colonnes, et annoncée en vente chez Levy jeune, place de la Bourse, 13. Elle est sortie de l'imprimerie de J.-B. Gros.

Cet argot du chiffonnier et du gamin de Paris est le même que celui du voleur : c'est une chose sur laquelle on ne saurait conserver des doutes après avoir lu dans le livre de M. Émile de la Bédollière, sur les *Industriels de Paris*, les articles *Marchand de coco* et *Chiffonnier*, pag. 77 et 174. Dans le premier, l'auteur donne la plupart des mots de l'argot des gamins, par exemple cette expression : *Gagnez-vous de la douille?* pour

Gagnez-vous de l'argent? et *loupeur fini* pour *bambocheur achevé*. Dans le second, M. de la Bédollière dit : « Tous les chiffonniers savent et parlent l'argot, ce patois énergique qui appelle la langue la *menteuse*, l'amour le *dardant*, une montre une *toquante*, la lune la *luisarde*, un livre un *babillard*, et le supplice l'*abbaye de Monte à regret*. Un mot favori des chiffonniers est *rupin*, vieille expression autrefois employée pour signifier un gentilhomme. »

A cette autorité on peut joindre le témoignage de M. Philarète Chasles, qui, rendant compte dans la *Revue de Paris* (cahier du 9 février 1840, pag. 136) du livre de M. H.-A. Frégier, *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes* (73), dit avec raison : « L'argot du gamin est le même que celui du voleur. » Dans un second article sur ce même livre, publié quelques jours après dans le même recueil, M. Chasles passe ainsi en revue les diverses catégories de voleurs (74) : « Vous connaîtrez à fond le *cambrioleur*, qui vole avec de fausses clefs; le *caroubleur*, qui va reconnaître les lieux pour les dévaliser ensuite; le *bonjourien*, qui s'introduit le matin chez vous pour enlever votre montre; le *rouletier*, qui soustrait les effets placés dans une voiture; le *boucardier*, qui pille les boutiques la nuit; le *détourneur*, qui dérobe un objet dans le magasin où il vient de faire des emplettes; le *carreur*, qui escamote des pièces d'or ou d'argent; le *floueur*, qui met à contribution la simplicité d'un provincial; le *ramastique*, possesseur d'un bijou faux qu'il vend pour de l'or; le *voleur à l'américaine, au charriage, au pot, à la graisse*, grands diplomates qui exploitent l'avidité du passant et le font dupe de son vice; le *chanteur*, extorquant de l'argent par la menace d'une révélation; ainsi que les *détourneuses, carreuses, chanteuses, bonjouriennes, recéleuses*, formant la population féminine de ces *soixante-trois mille individus*. »

Il est inutile de dire que l'argot est l'unique langage que ces industriels emploient entre eux; c'est aussi à peu près le seul qui soit parlé dans les prisons et dans les bagnes, même par les employés supérieurs et inférieurs. Aux progrès qu'il fait dans la bouche du peuple, et même parmi les gens du monde, je ne désespère pas qu'un jour il n'arrive à remplacer le français, qu'on oublie de plus en plus.

§ III.

Tout en reconnaissant que l'étude de l'argot n'est pas sans utilité, l'ingénieux académicien dont nous avons cité plus haut l'opinion et les juge-

ments, ne paraît pas avoir compris toute l'étendue des travaux d'analyse auxquels cet examen peut donner lieu ; en effet, une détermination exacte du radical de chacun des mots de l'argot, l'indication de ceux qu'il a pris ou donnés à notre langue à toutes les époques, et des emprunts qu'il a faits aux idiomes savants ou vulgaires de l'Europe, la comparaison de l'argot avec les jargons analogues que l'on y parle, tout cela nous semble aussi intéressant que les tables synoptiques que Nodier aurait voulu voir dresser.

Pour bien se rendre compte des circonstances dans lesquelles l'argot a pris naissance et s'est plus tard développé et modifié, il faudrait être, plus qu'on ne l'a été jusqu'à ce jour, versé dans la connaissance des mœurs et de la langue propres aux classes inférieures, initié aux secrets des Cours des miracles (75), renseigné sur les éléments et sur l'organisation des associations de gueux et de fripons qui infestaient nos grandes villes au moyen âge; il faudrait surtout connaître à fond le régime intérieur des bagnes et des prisons, où, comme cela a encore lieu aujourd'hui, les individus en révolte contre la loi profitaient des loisirs qu'ils lui devaient pour chercher les moyens de l'enfreindre de nouveau et d'échapper à ses rigueurs. Sans doute avec les pièces qui composent le tome VIII des *Joyeusetez* de Techener (76), et avec d'autres morceaux (77), d'autres passages recueillis çà et là, on pourrait porter un peu de lumière sur ce dernier sujet; mais, pour l'aborder avec l'espoir de le traiter d'une manière satisfaisante, il faudrait, entre autres choses, connaître toutes les lois et ordonnances portées contre les Bohémiens, les vagabonds, les gens sans aveu et les filous; et l'on sait que cette partie de notre législation, que le savant Delamare comptait insérer dans son *Traité de la Police*, n'a pas plus paru que le VIIe livre de cette volumineuse compilation, dans lequel le laborieux conseiller-commissaire du roi au Châtelet de Paris devait lui donner place (78). Un autre magistrat, Edme de la Poix de Fréminville, a, il est vrai, rapporté sept ordonnances rendues depuis 1720 au sujet des mendiants, vagabonds et gens sans aveu, ainsi que quelques ordonnances et arrêts relatifs aux voleurs de jardins, de raisins, de poissons et autres (79); mais dans tout cela il y a peu de chose à prendre : aussi procéderons-nous à nos recherches sans nous y arrêter.

Chacune des langues de l'Europe a, comme on le sait, son argot particulier, dont les caractères principaux sont invariablement les mêmes. En Italie, il est appelé *gergo, furbesco;* en Espagne, *germania;* en Allemagne, *rothwelsch;* en Angleterre, *cant, slang, thieve's latin, ped-*

lar's French; *Saint-Giles's Greek*; *flash tongue*, *gibberish*, etc.; en Hollande, *bargoens* ou *dieventael*. Dans tous ces pays, comme chez nous, cet argot est en usage parmi les classes les plus viles de la société, surtout parmi les individus qui sont en hostilité permanente contre elle; et l'on se tromperait étrangement si, comme cela s'est vu plus d'une fois, on le confondait avec la langue des Bohémiens, qui en est véritablement une, tandis que l'argot ne saurait aspirer à cet honneur. Nodier le lui dénie, lorsque, après avoir parlé des idiomes spéciaux de la maçonnerie et du compagnonnage (80), il s'exprime ainsi : « La classe ignoble et rebutée des sociétés humaines, qui a composé l'argot pour dissimuler les secrets de la débauche et ceux du crime, avait un tout autre intérêt à se faire une langue impénétrable; et si elle n'y est pas parvenue, c'est que l'homme n'a le droit et la faculté de faire des langues que dans l'intérêt de la société universelle. Les voleurs, dit Pascal, se sont donné des lois qui les gouvernent entre eux, et il a raison; mais les lois sont placées, relativement aux langues, dans un ordre essentiel de dépendance, comme l'œuvre à l'instrument. On doit donc regarder la proposition suivante comme un axiome sans exception : *Aucune société particulière ne peut se former dans le langage de la société commune un langage qui échappe à sa forme et qui se passe de ses éléments* (81). »

En effet, je le répète avec le grammairien que je viens de citer, l'argot n'a pas de syntaxe qui lui soit propre; il suit invariablement celle de la langue du pays où il est parlé. Il y a plus, les mots dont il se compose sont, en général, non pas nés au hasard, comme voudrait le faire croire Pasquier (82), mais empruntés à la langue maternelle des individus qui le parlent; avec cette différence qu'ils sont pris dans un sens qui diffère plus ou moins de la signification usuelle et reçue, et pour la plus grande partie dans un sens allégorique. La métaphore et l'allégorie semblent former en effet l'élément principal de ce langage, bien qu'il n'en soit pas le seul; car il est bien certain que, dans chaque pays qui possède un argot, ce jargon contient nombre de mots qui diffèrent de la langue de ce pays, et qui peuvent être rapportés à des langues étrangères, tandis que d'autres ont une physionomie telle qu'il semble tout à fait impossible de découvrir leur origine. Un fait qui ne saurait manquer de frapper un esprit philosophique à l'aspect de ce dialecte, c'est que partout l'argot est basé sur le même principe, c'est-à-dire sur la métaphore; et, à cet égard, toutes les branches de ce jargon se ressemblent, bien que, sur d'autres points, elles diffèrent autant que les idiomes sur lesquels elles sont gref-

fées, par exemple, autant que l'allemand et l'anglais, de l'espagnol et de l'italien. « Cette circonstance, dit Borrow, conduit naturellement à cette conclusion, que le langage des voleurs n'est point né fortuitement dans les diverses contrées où maintenant on le parle, mais qu'il a une seule et même origine, ayant été probablement inventé par les bandits d'un pays particulier, dont des individus le portèrent, avec le temps, dans d'autres pays où les principes de ce langage, sinon les mots, furent adoptés; car nous ne pouvons nous rendre compte, par aucune autre supposition, du caractère métaphorique que présente généralement l'argot dans des régions diverses et éloignées (83). » Mais ce pays, berceau de l'argot, quel est-il? Après avoir reconnu qu'il est impossible de le déterminer avec certitude, l'auteur que nous venons de citer se demande si ce pays ne serait pas l'Italie. Tout le confirme dans cette idée. D'abord les Allemands appellent l'argot *Rothwelsch*, c'est-à-dire *italien rouge;* ensuite bon nombre des mots dont se compose ce jargon, qu'on le prenne en Allemagne, de l'autre côté des Pyrénées ou dans d'autres pays plus ou moins éloignés de l'Italie, sont empruntées à la langue de cette contrée, ce qui est vrai, ou au bas latin, ce que je ne crois pas. Considérant les voleurs en général, leur manque total d'éducation, la mince connaissance qu'ils ont de leur langue maternelle, Borrow refuse d'admettre que dans aucune contrée ils aient été capables d'avoir recours à des langues étrangères dans le but d'enrichir un vocabulaire particulier, une phraséologie à part, dont ils auraient jugé convenable de faire usage entre eux; il croit plutôt qu'ils auront étendu l'une et l'autre avec des mots qu'ils devaient, sans parler d'un surcroît de connaissances dans les arts du vol, à leur association avec des voleurs étrangers, ou chassés de leur pays pour leurs crimes, ou attirés au dehors par l'espoir du butin. Au commencement du xve siècle, il n'y avait, en Europe, aucune nation qui pût entrer en lutte avec les Italiens pour aucune espèce d'art, qu'il tendît à l'avantage ou à l'amélioration de la société ou à son préjudice et à sa ruine (84). On retrouvait les artistes et les artisans de l'Italie dans toute l'Europe, depuis Madrid jusqu'à Moscou, comme ses charlatans (85), ses jongleurs, et nombre de ses enfants qui demandaient leur vie à la fraude et à la ruse. Tout cela mûrement pesé, l'apôtre des Gitanos regarde comme assez probable non-seulement que les Italiens aient été les inventeurs du jargon métaphorique des voleurs, qui a été appelé *italien rouge,* mais qu'ils en aient été les principaux propagateurs en le faisant adopter par la race des larrons dans les contrées moins civilisées de l'Europe.

Pour notre compte, nous ne sommes pas éloigné d'adopter quelque chose de ce système pour l'argot français, tel qu'il existe à présent depuis le XVe siècle; mais qui nous dit qu'il n'a point succédé à un autre jargon en usage pendant les XIIIe et XIVe siècles? Le silence des écrivains de ces époques, qui ne pouvaient prévoir l'intérêt que la nôtre accorderait aux classes inférieures, ne prouve absolument rien contre l'antiquité d'un langage qu'après tout Villon n'a pu inventer, et qui, suivant toute apparence, n'est pas né avec lui en 1431.

Seulement il est fort possible qu'à la suite des guerres d'Italie, qui, commencées huit ans avant la fin du XVe siècle, ne se terminèrent que vers le milieu du suivant, de mauvais garnements faisant partie des armées qui s'étaient comme donné rendez-vous de l'autre côté des Alpes, aient rapporté, entre autres choses, dans leurs pays respectifs, de nouveaux mots, une phraséologie toute neuve, et, une fois licenciés, se soient empressés de les mettre en circulation parmi les misérables dont ils s'étaient hâtés d'embrasser la vie.

Il est au moins certain que vers le temps de Henri Estienne, époque à laquelle les charlatans d'Italie hantèrent la France, nombre de coupeurs de bourses infestèrent nos villes, où ils circulaient en habits de gentilshommes : à partir de ce moment, l'argot « ne fut jamais en si grande perfection, » et l'art du voleur se perfectionna. « De puis que nos couppebourses ou happebourses se sont frottes aux robbes de ceux d'Italie, dit cet écrivain, il faut confesser qu'on a bien veu d'autres tours d'habileté qu'on n'avoit accoustumé de voir. Or quand je parle des couppebourses, je pren ce mot plus generalement que sa propre signification ne porte : asçavoir pour tous ceux qui sçavent si bien jouer de passe-passe par quelque façon que ce soit, que sans aucune violence ils font passer dans leur bourse l'argent qui est en celle d'autruy (86). » Qu'alors l'argot ait pris une physionomie toute nouvelle en Allemagne et en Espagne, comme en France, je le veux bien; mais qu'il soit éclos tout d'une pièce, un certain jour, dans des pays différents et éloignés, à la suite de l'évacuation de l'Italie par ceux qui se la disputaient, ou sous l'influence des filous et des vagabonds qui en étaient sortis, c'est ce que je ne puis me résigner à croire. Si l'on avait des monuments un peu considérables d'un argot quelconque appartenant d'une manière incontestable, sinon antérieure, à l'époque de Villon; si au moins l'on pouvait opérer avec quelque certitude sur le texte si singulièrement maltraité de ce recueil de ballades, on serait en droit d'exiger de nous la vérification de ce qu'il peut y avoir

d'italien dans l'argot du xve siècle, dont Borrow paraît ne pas avoir eu connaissance; car il ne nomme même point le poëte voleur qui s'est complu à le soumettre à la rime.

L'écrivain que nous citions tout à l'heure, Henri Estienne, qui savait assez de choses pour être excusé d'ignorer le jargon de son temps, ne voulait pas laisser à d'autres idiomes que le grec l'honneur d'en être le père. C'est chez lui un système arrêté; il ne perd aucune occasion de le proclamer. Tantôt c'est dans son *Traité de la conformité du langage François avec le Grec*, où il dit : « Quelcun aussi pourroit dire que j'aurois eu tort de laisser les beaux mots de jergon, dont la plus grande partie est évidemment prise du Grec : et pourtant leur feray cest honneur de leur laisser ici place. Toutesfois je diray les trois desquels il me souvient, qui sont, Arti, d'ἄρτος; Cri, de χρέας; Piot, de πότος (87). » Tantôt c'est dans ses *Deux Dialogues du nouveau langage François, italianizé*, où, parlant des courtisans « qui ne veulent ouir raison ne demie... et disent qu'ils ne se soucient pas s'ils parlent bien ou mal, pourveu qu'ils parlent comme les autres ausquels ils ont à faire, et qu'ils soyent entendus par eux : j'ay, dit-il, ma response toute preste, Qu'autant en peuvent dire les gros rustaux et les piquebeufs de leur langage, tel qu'il est : voire les gueux de leur jergon. car les uns parlent ainsi que les autres, tellement qu'ils s'entendent fort bien. Et s'il est question de faire comparaison de deux langages escorchez, on trouvera que les escorchemens des gueux sont honnestes au pris des autres. car ceux qui escorchent les mots Italiens, escorchent un langage qui est desjà escorché en partie du Latin, en partie d'autres langages : mais le langage des gueux (s'il est tel qu'on dit) se trouvera estre de la race d'un tresnoble langage, et qui ne passa jamais par telle escorcherie, asçavoir du Grec : et qu'ils l'escorchent d'une plus gentile façon qu'on n'escorche aujourd'huy l'Italien (88). »

Si le grec a fourni un certain nombre de mots à l'argot de tous les pays, il est une autre langue à laquelle il en a emprunté bien davantage. Nous voulons parler du *rommany*, ou langue des Bohémiens. Il n'est pas rare de voir des auteurs confondre cet idiome avec l'argot des voleurs, ce qui est une erreur manifeste. En effet, le *rommany* est d'origine indienne (89) et ne ressemble en rien aux langues qui ont cours en Europe, tandis que l'autre n'est guère plus qu'une phraséologie de convention, basée sur certaines de ces langues. S'il faut en croire l'auteur que nous citions tout à l'heure, les Bohémiens ne comprennent point le jargon des voleurs, pendant que ceux-ci, sauf quelques exceptions peut-être, ignorent le langage

des premiers (90). Cependant, ajoute Borrow, certains mots du rommany se sont glissés dans ledit jargon, ce qui peut s'expliquer par la supposition que les Bohémiens étant eux-mêmes par leur naissance, leur éducation et leur profession, des voleurs du premier ordre (91), formèrent en différentes occasions des alliances avec les malfaiteurs des diverses contrées dans lesquelles on les trouve maintenant (92), association qui peut avoir produit le résultat que nous venons de signaler; mais il n'est pas moins à propos de faire observer que dans aucun pays de l'Europe les Bohémiens n'ont abandonné ni oublié leur langue maternelle, et adopté en place la germania, le rothwelsch ou l'argot, bien qu'ils conservent le rommany dans un état de pureté plus ou moins grand. Ce que dit, à ce sujet, le célèbre P. Hervas (93), est donc complétement dénué de fondement, s'il faut en croire Borrow, qui a pris à partie le savant jésuite, et qui emploie plus de quatre pages à le réfuter (94). Nous n'interviendrons pas dans le débat; nous essayerons seulement de l'éclairer par la déclaration de ce qui est à notre connaissance. Les Bohémiens répandus dans les Pyrénées basques s'expriment généralement dans la langue du pays; mais ils ont conservé, comme le prouve une liste que nous avons publiée ailleurs, quelques débris de leur ancien idiome. Ce qui annonce toutefois que ces débris sont peu nombreux, c'est que ces misérables, livrés en grande partie à une vie de pillage et de vagabondage, ont besoin, pour communiquer entre eux, sans être compris des Basques, de recourir fort souvent à un jargon conventionnel (pour dire, par exemple, *jauna*, monsieur, ils diront *jau-pau-na-pa*, ou *jau-gau-na-gra* (95), etc.), ou encore à un argot particulier, dans lequel *tu fais* signifiera *nous faisons*, et *voler une pièce de toile* se dira *voler une queue*, etc.

§ IV.

On a vu plus haut ce qu'il faut penser de l'origine et du développement de l'argot dans tous les pays de l'Europe : nous rangerons donc parmi les fables ce qu'au début de son livre l'auteur du *Jargon* nous dit de l'argot français (96), aussi bien que l'origine qui lui a été assignée par quelques philologues tenant habituellement leurs conférences au cabaret des Enfants du Soleil, à la Courtille-lez-Paris (97). Nous nous garderons bien, cependant, de traiter avec le même dédain un autre passage qui témoigne des modifications que subissait ce même langage, non par l'effet du temps,

mais par suite de la crainte qu'éprouvaient les argotiers d'être entendus des profanes (98). Ces révolutions, qui détrônaient un mot, une phrase pour d'autres façons de parler, pouvaient s'opérer d'une manière d'autant plus absolue que la police, encore dans l'enfance, s'opposait moins aux réunions des malfaiteurs, qui pullulaient dans le royaume (99), et que ceux-ci avaient sous la main une espèce d'académie dont les décisions, dictées par l'intérêt commun, étaient aveuglément suivies. Nous voulons parler des archisuppôts de l'argot, « les plus sçavants, dit l'auteur du *Jargon*, les plus habiles marpauts (garçons) de toutime (tout) l'argot, qui sont des escoliers desbauchez, et quelques ratichons (prêtres), de ces coureurs qui enseignent le jargon à rouscailler bigorne (parler argot), ostent, retranchent et réforment l'argot ainsi qu'ils veulent (100), » etc. Après cela, on comprend que lors même que l'on aurait, dans toute sa pureté, le *jargon* et *jobelin* de Villon, il soit difficile de l'entendre, tout en ayant un vocabulaire du langage *blesquin* en usage dans le siècle suivant; et l'on peut raisonnablement supposer que, dans ceux qui précédèrent le temps du poëte voleur, ses devanciers en cette dernière qualité avaient déjà imaginé un langage à l'aide duquel ils pussent dérober aux honnêtes gens la connaissance de leurs projets.

Examinons maintenant l'argot tel qu'il nous est parfaitement connu, c'est-à-dire depuis la fin du XVIe siècle, et cherchons à déterminer les divers caractères, les divers éléments dont il se compose.

Ainsi que nous le disions tout à l'heure, son caractère le plus général est d'être métaphorique; le plus souvent le mot qui, en français, sert à désigner un objet, une idée, est remplacé par un autre mot, également français, qui exprime l'une des qualités, l'un des attributs de cet objet, de cette idée, ou qui indique une comparaison.

D'autres fois, pour déguiser les mots qu'il emploie, l'argot en conserve la tête, et dénature la dernière ou les dernières syllabes. S'il n'est pas sans exemple qu'il ajoute, plus ordinairement il retranche, et l'apocope est peut-être de toutes les figures de grammaire celle qu'il affectionne le plus. Au reste, on sait que ce procédé, comme l'emploie l'argot, qui supprime souvent la moitié d'un mot, n'est point particulier à cette langue, puisque de *kilogramme*, d'*hectogramme*, nous avons fait *kilo*, *hecto*, tout court, et que les Anglais, encore plus avares de leur temps que nous, ont abrégé *cousin* en *coz*, *cabriolet* en *cab*, etc. Nous ne parlons pas des mots *démoc*, *soc*, *réac*, etc., que nous avons vu se former, en 1848, dans les ruisseaux de Paris : ce n'est pas du français; mais est-ce bien de l'argot?

Dans ce jargon, les exemples d'aphérèse sont infiniment plus rares ; encore n'est-il pas sûr qu'il faille attribuer à nos argotiers la paternité des mots qui présentent ce caractère grammatical.

A tout prendre, les hommes qui chez nous ont exercé une influence quelconque sur les transformations et les vicissitudes de l'argot, ont peu créé pour l'enrichir; le plus souvent ils se sont bornés à ramasser autour d'eux, et comme sans y penser, les mots, les locutions qui frappaient fréquemment leurs oreilles, ou qui se gravaient dans leur mémoire en raison d'un mérite particulier ou de toute autre circonstance. Bien entendu, la langue du pays qui fournissait au nôtre le plus grand nombre des opérateurs, des charlatans, des artistes et même des filous qui y exerçaient leur industrie, fut surtout mise à contribution : de là la quantité de termes empruntés par l'argot, soit à la langue italienne, soit au fourbesque.

Si chez nous, jusqu'à une époque assez moderne, les arts, dans l'acception la plus étendue de ce mot, ont été exercés par des enfants de l'Italie, les métiers, comme ceux de tailleur, de cordonnier, de brasseur, etc., étaient en général dans les mains de nos voisins du Nord, parmi lesquels nos associations de malfaiteurs recrutaient toujours quelques transfuges. Ce contact de la France et de l'Allemagne dota l'argot de quelques mots d'origine et même de physionomie germaniques ; mais on les compte, et il ne faut pas beaucoup de temps pour cette opération.

On obtiendrait encore de plus minces résultats si l'on voulait dresser la liste des mots espagnols qui ont passé dans le jargon en question ; mais les rapports qu'il a avec l'ancienne *germania* des vauriens de Séville et de Madrid sont beaucoup plus considérables, et ils méritent d'être signalés. Sont-ce des malfaiteurs français qui, allant exercer leur coupable industrie de l'autre côté des Pyrénées, y ont également porté leur langue professionnelle? Ou bien faut-il croire que des *Gitanos*, mêlés, dans leurs courses vagabondes et déprédatrices, avec des gueux de notre pays, auront communiqué avec eux à l'aide de la *germania*? C'est ce que nous ne saurions dire, n'ayant pu recueillir aucune lumière à cet égard ; mais ce qui paraît presque certain, c'est que les Bohémiens, de quelque pays qu'ils vinssent, eurent grand soin de dérober la connaissance de leur langage aux individus d'une autre race avec lesquels le hasard, et, encore plus, l'amour du pillage et de la rapine, les mettaient en contact, quelquefois même en société temporaire. Ce soin nous explique pourquoi l'on rencontre, dans notre argot, si peu de mots qu'on puisse rattacher, avec quelque certitude, à la langue des *Roma*.

Quant aux autres langues orientales, je ne connais jusqu'à présent qu'un seul mot qui puisse en dériver : c'est *baite*, auquel j'ai consacré un article. *Andre* et *saler*, qui en ont également chacun un, et *Andrumelle*, qui vient évidemment du premier de ces mots, peuvent être rapportés au basque, où *sal* signifie *vendre*, ce que j'aurais dû dire en son lieu.

Les caractères de l'argot français, tels que je viens de les tracer succinctement, n'appartiennent pas exclusivement à ce jargon ; on les retrouve également dans le langage populaire, qui lui a fourni le plus important des éléments dont il se compose.

A toutes les époques de notre langue il y a toujours eu, latéralement au langage parlé par les gens de qualité et les personnes lettrées, un autre langage qu'elles se contentaient tout au plus de comprendre, et dont elles abandonnaient l'usage à la bourgeoisie et aux classes inférieures. Cependant ce français, digne de ce nom au moins autant que son heureux rival, était loin de mériter le dédain dans lequel on le laissait ; c'était bien l'enfant du sol, gai, spirituel, moqueur, passablement effronté, surtout enclin aux jeux et aux figures de mots. Dédaigneux des anciens, que l'autre français, le français de la cour et de l'Académie, s'attachait à suivre le plus près possible, il se hasarde tout au plus à faire allusion à des faits rapportés par la Bible, ce livre du pauvre comme du riche; elle remplace pour lui toutes les histoires, toutes les mythologies. Quelque confiance qu'il ait dans le saint volume, cependant il recourt plus volontiers encore à une autre source de philosophie et de morale, source féconde qui lui est propre et à laquelle il peut puiser sans trop se déranger. Je veux parler des proverbes : tantôt il les rapporte dans toute leur étendue, tantôt il se borne à y faire allusion en un mot ou en deux (101). Le plus souvent il exprime les choses simplement, et sans s'inquiéter si le terme qu'il emploie réveille une idée basse, s'il est réprouvé par le goût des beaux esprits : son goût à lui est pour les choses épicées, pour les images qui parlent à l'imagination, surtout pour celles qui excitent le rire, ce sentiment propre à l'homme, que le langage du peuple ne perd jamais l'occasion de provoquer ; et, pour obtenir ce résultat, il fait bon marché de ses allures franches et indépendantes : au lieu du mot propre, il a recours à la périphrase, à la métaphore, à l'allusion, enfin à tout autant de tropes que Dumarsais a pu en découvrir et en classer. Né *gabeur*, il donne volontiers de la *gabatine* (102) sur le sujet du prochain : des gens grossiers, sots et stupides, il dit qu'ils sont de la paroisse de la Nigaudaye, ou de celle de Saint-Pierre-aux-bœufs, patron des grosses bêtes, et des gens ivres, qu'ils

sont de la paroisse de Saint-Jean-le-Rond (103); des prisonniers et des gens engagés dans les liens du mariage, qu'ils sont de Saint-Prix, voués à saint Prix (104); des maris trompés, que ce sont des parents de Moïse (105); des personnes remises à recevoir l'absolution au tribunal de la pénitence, qu'elles sont de Saint-Remy (106). Qu'un homme de la cour et de la ville ait à parler d'un bossu, il emploiera ce terme ou l'adjectif *contrefait;* le peuple, qui rit de toutes les misères, parce qu'il en supporte plus qu'aucun autre, dira *cebo* (ce beau), retournant ainsi le mot *boce* dans un but de caricature (107). Se fait-il mal en remuant un fardeau? il a, dit-il, pris un pinson (108); renverse-t-il quelqu'un? il joue au reversis (109). D'une personne qui guigne, c'est-à-dire qui louche, il dira qu'elle vend des guignes en tout temps (110); d'une femme noire et laide, que c'est une nymphe de Guinée (111). Un habitué des ruelles veut-il parler de quelqu'un atteint du mal chanté par Fracastor? il ne le peut sous peine d'être grossier ou inintelligible pour tout autre que pour un médecin, cet homme que le peuple traite d'une façon toujours plaisante (112); un habitué des halles, dans le même cas, n'éprouve pas le moindre embarras : il vous parlera de pèlerin de Surie, de pauvre diable qui va au pays de Suède, de Claque-dent, de Bavière (113), qui heurte à la boutique de Saint-Côme (114). Dans la bouche de notre homme, un gagne-denier devient un ange de Grève (115); une servante de cuisine, une nymphe potagère (116); un vinaigrier, le limonadier de la passion; un individu roux ou traître, le trésorier de Jésus-Christ (117); un charbonnier, un chanoine de Saint-Maur (118); un balayeur public, un artiste au grand pinceau; un âne, une sirène de moulin; une grenouille, une sirène du Pré-aux-Clercs (119). Soldat, entendant tous les jours la recommandation de tenir son arme claire et nette, il l'appelle clarinette de cinq pieds. S'il voit tomber quelqu'un, Il est bon jardinier, dit-il, et fait de beaux parterres (120). S'il revient de quelque endroit avec les pieds enflés pour avoir trop marché, c'est qu'il y est allé sur la haquenée des cordeliers (121), et qu'il rapporte les cloches dela paroisse (122); le soir il voudrait aller aux Quinze-Vingts, c'est-à-dire fermer les yeux (123), et le lendemain matin il ne dit pas qu'il est encore couché, mais qu'il est dans la halle aux draps (124), où il a joué à la ronfle (125). Veut-il réclamer contre un piége tendu à sa crédulité, Autant pour le brodeur (126)! s'écrie-t-il; signaler la source impure d'une acquisition? il dit qu'elle a été faite à la foire d'empoigne; faire entendre qu'un objet a été volé? il dira qu'il a passé dans l'île des gripes (127). Les enfants de cette île, les habitués

de ce marché lui donnent toujours fort à rire, et il est intarissable quand on le met sur leur chapitre; il faut l'entendre parler des écornifleurs de potence (128), des aveugles retournés (129), et raconter comment, quand on les surprend sur le fait, ils prennent de la poudre d'escampette, marchandent au pied et non pas à la toise (130), escriment, estramaçonnent de l'épée à deux jambes (131), sous peine de manger des poires d'angoisse (132), d'être élevés sur une bûche de quinze pieds de haut, et d'épouser cette veuve qui est à la Grève (133), de danser sous la corde (134), de danser une cabriole en l'air sans toucher à terre (135) et de se signer des orteils (136), d'avoir le collet secoué, d'être tué de la lance d'un puits (137), de regarder par une fenêtre de chanvre (138), de jouer du hautbois (139), etc. Il est vrai qu'il s'empressera d'ajouter, compatissant comme il l'est de sa nature, que tous n'ont pas le même sort, et que s'il en est plus d'un condamné à monter par une échelle et à descendre par une corde, bon nombre seront mieux traités par le bourreau, qui poussera la complaisance jusqu'à leur chasser les mouches de dessus les épaules avec des verges (140), ou à leur frotter le dos d'une serviette de chanvre pliée à la façon d'une queue de pourceau (141), et à leur donner les marques de la ville, de peur de perdre ses clients en faisant la procession par les carrefours (142); d'autres enfin finiront leurs jours sous le beau ciel de la Provence, occupés à servir le roi et à écrire leurs mémoires dans l'eau avec une plume de quinze pieds de long (143). Il ne vous parlera pas d'anarchie, il ne sait pas ce que ce mot veut dire, mais de la cour du roi Pétaud, où tout le monde est maître (144). Ne lui parlez pas de terreur panique, c'est encore du grec pour lui. S'il a éprouvé de la frayeur, il l'exprimera naturellement, en annonçant tout crûment l'effet qu'elle a produit sur ses entrailles (145). Il ne vous dira pas qu'il est en proie aux rigueurs du sort, mais que le diable est aux vaches, que le diable est sur ses poules (146); car il croit à l'esprit du mal, et vous, qui souriez, vous ne croyez pas, vous n'avez jamais cru au destin. Il croit si bien au diable, qu'il en parle à chaque instant en bien comme en mal. *C'est un bon diable*, dit-il d'un bon garçon; *c'est un pauvre diable*, d'un homme malheureux, reconnaissable à son habit qui crève de rire (147). Quand il pleut et fait soleil à la fois, c'est le diable qui bat sa femme et qui marie sa fille (148), peut-être à M. du Verger (149). On connaît l'ange du mal à ses griffes (150); berce-t-il un homme? c'est signe que c'est un méchant qui machine de pernicieuses inventions (151). Quant à Dieu, le peuple le fait moins souvent intervenir dans sa phraséologie, par suite du

respect dont il se sent pénétré pour le Père éternel; car c'est ainsi qu'il appelle le plus souvent l'auteur de tous les êtres, qui, dans sa bonté, mesure le froid à la brebis tondue (152). Il est bien loin, comme on voit, de ne croire en Dieu que sur bons gages, à l'exemple des esprits forts (153); il fait plus, il le prie, du moins on lui a appris à le prier en ces termes :

Dieu me gard de quatre maisons :
De la taverne, du lombard,
De l'hospital et de la prison (154).

Ce sont lieux à laisser aux bélitres :

Vie brutalle plaist au coquin rural,
Gaudir à la taverne et mourir à l'hospital (155).

Ces gens-là n'ont pas le sou; ce sont, suivant une autre de ses expressions, des aumôniers qui font au point du jour l'aumône (156).

Ce que nous venons de présenter du langage populaire montre qu'il contient beaucoup d'idées recherchées : en effet, comme le fait remarquer avec raison M. Guizot, « la recherche est le caractère des beaux esprits de la classe inférieure; les injures mêmes des gens du peuple sont composées quelquefois avec une recherche tout à fait singulière, comme si, dans ces moments où la colère exalte les facultés, leur esprit saisissait avec plus de facilité et d'abondance les rapports de ce genre, les seuls où il soit capable d'atteindre (157). »

Quelque mal famé que fût ce langage populaire, dont nous avons essayé de donner une idée en quelques mots, il n'était pas si dédaigné que Catherine de Médicis, entre autres, ne se piquât de le parler en perfection (158), et que Montaigne ne le préférât à un langage plus raffiné (159). Des hommes pour qui notre langue n'avait ni secrets ni rigueurs, Rabelais, la Fontaine, Molière, eurent le courage de fouiller dans ce que les beaux esprits de leur temps appelaient du fumier, et surent y trouver des perles qui n'attendaient que d'habiles artistes pour briller du plus vif éclat.

Placés à la source même, les hommes pour qui l'argot était un besoin n'avaient qu'à tendre la main pour y puiser; dépourvus de calme et de loisir, ignorants pour la plupart, la crainte seulement d'être compris des honnêtes gens, et de manquer par là leur but, pouvait les empêcher de piller la langue de leurs voisins, qui, après tout, avait bien été, pendant plus ou moins de temps, leur propre langue à eux : aussi ne se firent-ils

pas faute d'enrichir le vocabulaire de l'argot des dépouilles du langage proverbial et populaire, en y joignant quelques reliefs d'une qualité plus relevée, qui, comme bien d'autres choses, étaient tombés de la noblesse à la bourgeoisie, et qui, mis également à la réforme par celle-ci, ne figuraient plus dans l'inventaire de la langue usuelle. Des exemples, appuyés de passages de nos anciens auteurs, ne laisseront aucun doute sur ces deux points; nombre d'entre eux serviront en même temps à démontrer certaines choses que nous n'avons pas encore dites, comme ils ajouteront souvent une confirmation à celles sur lesquelles nous n'avons point à revenir, si ce n'est pour un autre objet. Pour atteindre ces différents buts, nous avons tout lu, depuis les chansons de geste de l'époque la plus reculée jusqu'aux vaudevilles, aux chansons et aux *canards* de la nôtre, pénétré que nous sommes de cette vérité ainsi énoncée par le président Fauchet : « Il n'y a si pauvre autheur qui ne puisse quelquefois servir, au moins pour le tesmoignage de son temps (160). »

NOTES.

(1) *Notions élémentaires de linguistique*, etc. Paris, Eugène Renduel, 1834, in-8°, pag. 59.

(2) *Ibid.*, pag. 278.

(3) *Diatribe du docteur Néophobus contre les fabricateurs de mots*, dans la *Revue de Paris*, nouvelle série, tom. LXXXVI, pag. 31.

(4) Voyez, sur les mendiants de Rome, le mémoire de M. Naudet, intitulé *Des Secours publics chez les Romains*. (Mémoires de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres, tom. XIII, pag. 11, 12 et 81-84.) Il paraît que, du temps de Plaute, leur rendez-vous était la porte Trigémine (*Capt.*, I, 1, 22); ils se tenaient aussi non loin de là, sur le pont de bois qui joignait le quartier du Janicule au reste de la ville. (Sen., *De Vita beata*, 25.) La nuit, ils allaient louer quelque retraite sous les arbres du bois d'Aricie :

> Omnis enim populo mercedem pendere jussa est
> Arbor, et ejectis mendicat silva Camenis.
>
> Juven., III, 18, 12. Cf. IV, 116.

Aussi vicieux que les nôtres, les gueux de Rome avaient recours aux mêmes ruses pour exciter la compassion des passants. Sénèque le père, dans ses Controverses, met en scène un mendiant accusé d'avoir estropié de diverses manières des enfants qu'il avait recueillis, pour étaler en public le spectacle de leur misère, et les faire mendier avec plus de bénéfice. Au reste, le profit devait être peu considérable, si l'on songe à la dureté romaine, qui me paraît avoir inspiré ces paroles que Plaute met dans la bouche du vieillard du *Trinummus* : « C'est rendre un mauvais service au mendiant que de lui donner de quoi manger ou boire; car on perd ce qu'on lui donne, et on prolonge sa vie pour la misère. »

> De mendico male meretur qui ei dat quod edat aut quod [bibat;
> Nam et illud quod dat perdit, et illi producit vitam ad [miseriam.
>
> *Trinum*, II, II, 206.

(5) *Eneid.*, v. 302.

(6) Quelqu'un pourrait-il me dire si ce n'est pas à cette époque que florissaient les nations dont parle Scarron au livre VII de son *Virgile travesti*?

> Les peuples natifs d'Amiterne,
> Dont l'enseigne est une lanterne,
> Et ceux qu'on nomme Mutusquois,
> Auteurs du langage narquois,
> Dont l'enseigne est une épousée.

Quoi qu'il en soit, cet écrivain proclame implicitement la haute antiquité de l'argot, quand, un peu plus loin, il fait dire à Évandre, qui est en train de parler de Priam à Énée :

> Je lui donnai deux arcs turquois,
> Un vocabulaire narquois, etc.

(7) Voyez également le *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, de Ménage, édit. de Jault, tom. Ier, pag. 82.

(8) Voyla d'ond vint la grand cholere
Que *Ragot* n'osta son bonnet.

Epistre de l'asne au coq, responsive à celle du coq à l'asne, attribuée à Cl. Marot.

« L'eau beniste est-elle tousjours en la cour à aussi bon marché qu'elle souloit estre?.... Pathelin et *Ragot* y ont-ils tousjours force disciples? » (*Deux Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, pag. 229.)

« Je croy que si l'on eust esté curieux de recueillir les bons mots, traicts et tours dudict Brusquet, on en eust fait un très-gros livre; et jamais il ne s'en vit de pareils, et n'en desplaise à Pinan, à Arlod, ny à Villon, ny à *Ragot*, ny à Moret, ny à Chicot, » etc. (*Vies des grands capitaines*, liv. Ier, chap. LXIX : le mareschal de Strozze; *Œuv. compl. de Brantôme*, éd. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 175, col. 1.)

« Les mareschaux de camp qui traînent cette cadene, sont *Ragot* et du Halde, » etc. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. IV, chap. XX.)

« Aux arbalestriers les traicts de *Ragot* ferrez

de dents de poisson,» etc. (*Les Estreines universelles de Tabarin*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 10.)

. . . . . un nombre de canailles
Qui n'ont le plus souvent doubles, deniers, ny [mailles,
Qui font plus que Ragot, ce grand maistre des [gueux,
(Que la gloire faict vivre encore parmi eux)
De subtils et bons tours, etc.

La Response à la misere des clercs des procureurs, etc., par madame Choiselet et consorts, ses disciples. A Paris, M. DC. XXVIII., in-8°, pag. 14.

(9) « Quoy? (dit Tailleboudin) nous nous connoissons ensemble, voire sans jamais nous estre veuz, avons noz ceremonies propres à nostre mestier, amirations, serments pour inviolablement garder nos statutz, que de feu bonne memoire Ragot, nostre antecesseur, a tiré de beaucoup de bonnes coustumes, et avecques ajousté de son esprit, » etc. (*Discours d'aucuns propos rustiques facetieux... ou les ruses et finesses de Ragot, capitaine des gueux*, etc. M.DCC.XXXII., in-12, pag. 84.) A la page 87, Tailleboudin parle du jargon dont lui et ses pareils faisaient usage.

Dans les *Epithetes de M. de la Porte Parisien* (à Lyon, par Benoist Rigaud, M.D.XCII., petit in-12, fol. 48 r°), *belistre* a pour épithète *fils de Ragot*.

(10) *Supplément au Glossaire de la langue romane*. Paris, chez Chassériau et Hécart, 1820, in-8°, pag. 25, col. 1.

(11) *Curiositez françoises, pour supplement aux Dictionnaires*... par Antoine Oudin, Secretaire Interprette de Sa Majesté. A Paris, chez Antoine de Sommaville, M.DC.XL., in-8°, pag. 407. — Imprimé à Roüen, et se vend à Paris, chez Antoine de Sommaville, M. DC. LVI., in-8°, pag. 357.

« Pour ce qui est des estoiles, et du mot *vulg.*, il faut entendre que ce ne sont pas des phrases dont on se doive servir qu'en raillant. » (*Advertissement*, à la suite de la préface.) Voici un exemple de *ragoter*, tiré des *Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. VIII, pag. 102 : « Elle est fort avare, lui est prodigue; elle l'appelle panier percé, et le *ragotte* sans cesse sur sa dépense. »

(12) « Pareille mode régna pendant quelque temps à Paris aux environs de 1830; on retranchait la dernière consonnance des mots pour y substituer la syllabe *mar*. On disait *épicemar* pour *épicier*, *boulangemar* pour *boulanger*, *cafemar* pour *café*. Ainsi de suite. C'était de l'esprit dans ce temps-là. » (*Paris anecdote*, par Alex. Privat d'Anglemont. Paris, P. Jannet, 1854, in-18, pag. 190.)

Auparavant, probablement à l'époque où le Diorama faisait fureur, c'est-à-dire vers 1823, on parlait en *rama*. Voyez *le Père Goriot*, de Balzac, chap. 1er. (*Une pension bourgeoise.*)

On trouve au catalogue Nodier, 1844, n° 946, l'indication d'un ouvrage intitulé *Relation du royaume de Candavia*, écrit dans une langue factice formée de phrases composées de mots qui ne présentent point de sens, étant mis ensemble, quoiqu'ils semblent se rapporter à un sens suivi et continu. Il existe une lettre de ce genre dans les Œuvres de Vadé.

Enfin dans *les Jeux de l'Inconnu*, etc. (à Rouen, chez Jacques Cailloué, M. DC. XXXXV., in-8°, pag. 63-74), il y a un chapitre intitulé *le Courtisan Grotesque*, dont voici le commencement : « Le Courtisan Grotesque sortit un jour *intercalaire* du Palais *de la bouche*, vestu de verd *de gris*, » etc. Tout est dans ce genre.

(13) *Dict. étymol. de la langue franç.*, tom. 1er, pag. 83, col. 1.

(14) *Examen critique des dictionnaires de la langue françoise*, etc. Paris, Delangle frères, M.DCCC.XXIX., in-8°, pag. 85.

(15) *Ibid.*, pag. 46 et 47.

(16) Art. sur madame de Sablé, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1854, pag. 882.

(17) *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*, tom. 1er, art. ARGOT. « Ils ont, dit Ambroise Paré, un certain jargon par lequel ils se connoissent et entendent les uns les autres, pour mieux decevoir le monde, et sous ombre de compassion on leur donne l'aumosne, qui les entretient en leur meschanceté et imposture. » (*Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, liv. XIX, chap. XXIII; édit. de J.-F. Malgaigne. A Paris, chez J.-B. Baillière, 1840-1841, grand in-8°, tom. III, pag. 49, col. 1.)

(18) « ARTIS, langage de matois, et jargon pour ἄρτος. » (*Celt-hellenisme, ou, Etymologie des mots françois tirez du Grec*, etc. Par Leon Trippault. A Orleans, par Eloy Gibier, 1581, in-8°, pag. 27.) Comme on le verra plus loin, d'Assoucy fait quelque part l'éloge de « ce *langage de Larty*, qui n'est commun qu'à ceux qui entriment sur le Ligourt et le passe Ligourt. »

(19) « Freres de la cuque *ou* de la manicle, i. *filous, voleurs, coupeurs de bourses.* » (*Curiositez françoises*, 1re édit., pag. 236; 2e édit., pag. 183.)

(20) *Histoire generale des larrons*, divisée en trois livres. I. Contenant les cruautez et meschancetez des Voleurs. II. Des ruses et subtilitez des Couppeurs de Bourses. III. Les finesses, tromperies et stratagemes des Filous. Par F. D. C.

Lyonnois. A Lyon, chez Claude la Riviere, Jacques Justet, Horace Huguetan, M. DC. LXIV., in-8°, liv. III, chap. XIII, pag. 22, 23. — A Rouen, chez Jean-Baptiste Besongne, M.DCCIX, in-8°, au même endroit. Je suppose que c'est de la même édition qu'il y a des exemplaires portant l'indication de Rouen, Jean-Baptiste Machuel, et de Paris, Belley, 1709, comme l'exemplaire de Méon, et celui de Nodier, qui a passé plus tard chez Taylor. Voyez pag. 496, n° 4020, du catalogue du premier; le catalogue du second (Paris, 1844), pag. 192, n° 1200, et celui du troisième, pag. 504, n° 2630.

(21) *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, etc. A Paris, chez Sebastien Chappelet, M DC XXIII, in-4°, liv. Ier, sect. XI, chap. II, pag. 68.

(22) On lit dans un pamphlet écrit contre Receveur, inspecteur de la police de Paris, et intitulé *le Diable dans un bénitier* (1784, in-8°), pag. 32 : « Les voleurs ont un argot, et les gens de la police un autre : ceux-ci insultent avec une cruauté sans égale aux maux de ceux-là. Quand ils les ont chargés de fers, ils disent entre eux qu'ils leur ont mis la *mousseline*... »

A la page suivante, on voit que Receveur, pour dire tirer des révélations d'un voleur, disait *tirer la carotte*.

(23) On lit dans les *Mémoires de mademoiselle Dumesnil*, cités dans le *Petit Dictionnaire des coulisses*, 1835, in-18, pag. 13 : « De mon temps, les comédiens avaient un argot qui leur était particulier. Pour demander combien paie-t-on pour entrer à la comédie? on disait : *Combien refile-t-on de la logagne pour allumer la boulevetade?* La troupe s'appelait *la banque*. Pour demander : Celui qui est à côté de vous est-il un comédien? on faisait ainsi la question : *Le gonze qui est à votre ordre est-il de la banque?* Si l'interrogé voulait répondre négativement, il disait : *Non, il est lof comme le Raboin;* ce qui signifiait : *Il est profane comme le Diable*. Ce dialecte était très-abondant, et comprenait à peu près tout ce qui peut se dire en français. Préville le jargonnait à merveille. »

— « Mais je parle l'argot du Théâtre lyrique, » dit un personnage d'une comédie de M. de Boissy, *le Triomphe de l'Interest*, sc. IV. Il est à croire qu'il s'agit ici d'autre chose que du jargon signalé par Mlle Dumesnil.

(24) *Examen critique des dictionnaires de la langue françoise*, pag. 322. — Dans un autre ouvrage, le même auteur s'exprime ainsi : « Le peuple d'une langue qui commence fait la parole. Les savants d'une langue qui finit font de l'argot. » (*Notions élémentaires de linguistique*, etc. Paris, Eug. Renduel, 1834, in-8°, pag. 219.)

(25) *Journal des Savans*, 1837, pag. 90. La Fontaine est moins dur dans sa fable *le Marchand, le Gentilhomme, le Pâtre et le Fils de roi* (liv. X, fable XVI), quand il dit :

> Le noble poursuivit :
> « Moi, je sais le blason, j'en veux tenir école; »
> Comme si devers l'Inde on eût eu dans l'esprit
> La sotte vanité de ce jargon frivole!

(26) *Les Jaloux*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. V, sc. II.

(27) *Curiositez françoises*, au mot *Compagnon*.

(28) *Ibidem*, au mot *Midy*.

> Un petit coureur de landy,
> Un gourmand, un *cherche-midy*.
>
> *Ovide travesty*, fable IX (*Les Amours d'Apollon et de Daphné*); dans les *Œuvres de monsieur d'Assoucy*. A Paris, chez Thomas Jolly, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 60.

(29) *Cur. fr.*, au mot *Parent*.

(30) Je n'estois pas si défroquée
> Du temps que messieurs les laquais...
> Pour moy quittoient Margot la fée...
> Et que messieurs portans serpettes,
> Mes valeureux *taille-goussets*,
> Dont les mains gourdes en pochettes
> Se rechauffent à peu de frais,
> Venoient ouïr de mes clochettes
> Les tons si doux et si parfaits.
>
> *Plainte de la Samaritaine sur la perte de son Jacquemart, et le débris de la musique de ses cloches*, v. 84-96. (*Les Rimes redoublées de monsieur d'Assoucy*. A Paris, de l'imprimerie de Claude Nego, M. DC. LXXI., in-12, pag. 17.)

(31) *Cur. franç.*, au mot *Carabin*.

(32) Voyez, sur cette expression, qui, du temps de Regnier, désignait un filou, un coupeur de bourse, la satire X de ce poëte; *les Jeux de l'Inconnu*, etc., édit. de M.DC.XXXXV., in-8°, pag. 381; les *Curiositez françoises* d'Oudin, 1re édition, pag. 377, et les *Recherches françoises et italiennes*, du même, pag. 396, col. 1, au mot *Officier de la courte espée*. Adrien de Montluc, dans sa *Comedie des proverbes*, act. III, sc. IV, se sert de l'expression de *gentils hommes à la courte épée*, qui avait le même sens. D'Assoucy, parlant de Mercure, dit :

> Ce *gentilhomme à courte-espée*
> Qui va plus viste du jaret

Qu'un décharné diable soret, etc.

Le Ravissement de Proserpine, etc. A Paris, chez Pierre David... M. DC. LVI., in-4°, ch. 1er, pag. 16.

Ailleurs, le même écrivain nomme les filous *chevaliers de la serpette*. Voyez *la Prison de monsieur d'Assoucy*, etc. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Raffle, M. DC. LXXIV., petit in-12, pag. 2, 107.

Un autre écrivain parle des « apparieux de chair humaine, qui n'ont que disner, s'ils ne travaillent de la *courte espée*. » (*La Rencontre de Gautier Garguille avec Tabarin en l'autre monde*, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. 16.)

(33) Poisson, *la Mégère amoureuse*, act. II.— *Curiosités françoises*, pag. 191.

(34) *Curiosités françoises*, pag. 286, 277. — *La première partie des Recherches françoises et italiennes*, pag. 509, col. 1.

(35) *Cur. fr.*, pag. 438. — *La prem. Part. des Rech. fr. et ital.*, pag. 441, col. 2.

Dans un autre ouvrage du même compilateur je trouve « Les corbineurs du Palais, *Ladrones palaciegos*. » Voyez *Seconde partie du Thresor des deux langues espagnolle et françoise*, etc. A Paris, chez Marc Orry, MDCII, in-4°, feuillet signé N verso, col. 1.

(36) *Cur. fr.*, pag. 433.

Il y fait donc encor sejour...
Et s'y fourre à travers les choux,
Parmi *plumets*, braves, filoux,
Et gens qui subsistent par brigue,
Par artifice et par intrigue.

Furetiere, *le Voyage de Mercure*, satyre, etc. A Paris, chez Louis Chamhoudry, M. DC. LIII., in-4°, liv. IV, pag. 89.

Voyez dans *la vraye Histoire comique de Francion* (à Leyde, chez Henry Drumond, M.DCCXXI., in-8°, liv. II, tom. Ier, pag. 83), la raison de ce nom, que je retrouve, avec un sens peut-être moins injurieux, dans *le Voyage de Mercure*, pag. 88, et dans *Ulisse et Circé* (1691), act. III, sc. XI. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 506.) — On lit *coqueplumets*, dans la *Satyre Menippée*, avec le sens de *batteurs de pavé*. Voyez la harangue de monsieur de Lyon. Cf. *Gloss. med. et inf. Latin.*, in-4°, tom. V, pag. 312, col. 1, v° *Plumarius*.

(37) *Inventaire general de l'Histoire des larrons*, liv. II, chap. X.

(38) Les passages suivants indiquent suffisamment le sens qu'on attachait à ce dernier mot dans notre vieille langue :

Les hoirs du deffunct Pathelin
Qui sçavez jargon *jobelin*,
Capitain du Pont-à-Billon,
Tous les subjetz François Villon,
Soyez à ce coup reveillez.

Les Repues franches, v. 17.

MALLEPAYE.
Aux povres duppes?
BAILLEVANT.
La havée.
MALLEPAYE.
Et aux rustes?
BAILLEVANT:
Le *jobelin*.

Dialogue de messieurs de Mallepaye et de Baillevant, v 140.

Ha! maistre Pierre Pathelin,
Le droict joueur du *jobelin*,
Ayez en Dieu confiance.

Le Testament de Pathelin, édit. de Coustelier, pag. 118.

Les ungz par leur fin *jobelin*,
Fournissent à l'apoinctement;
Les autres par leur pathelin,
D'un *cedo bonis* nettement.

Coquillart, *le Monologue des Perruques*, édit. de Coustelier, pag. 118.

(39) CLIBÈS.
Santissiés pour le marc dou cois,
Et pour son geugon qui la seme.
PINCEDÉS.
Voire, et qui maint bignon li teme;
Quand il trait le bai sans le marc.

Théâtre françois au moyen âge, pag. 182.

(40) Ci finent les trois decades
De Titus, qui sont moult sades,
Escriptes par Raoul de Taingni,
Qui n'est pas forment amaigri...
Toudis *piant* du meilleur...
Dont me rapport à Petiot,
Fors aux *pians* et aux *crupaux*,
Comme freres et *catervaux*.
Si prie Dieu, le roy Jhesus...
Qu'il doint à monseigneur *regnum celorum*.
Amen.
Catervaument,
Non *tuffaument*.

Voyez *les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, tom. II, pag. 288.

Dans *l'Entr'acte* du 14 septembre 1853, je trouve quatre vers que M. Baraton donne comme étant les derniers de la chanson des truands de 1480 : j'ignore où cet écrivain les a pris; mais je doute qu'ils soient du temps.

(41) *Yci viengnent les quatre sergens de Pilate aux sergens de Anne et de Cayphe, et les autres se vont armer.*

GRIFFON.
Dieu gard les gueux de fier plumaige.
Comme se compassent millours?

DRAGON. (*Jargon.*)
Estoffés, moussus, sains, drus, gours.
BRAYART.
Où brouent-ilz present sur la sorne?
GADIFER.
Nous allons donner sur la corne
A quelque duppe.
ORILLART. (*Jargon.*)
Est-il haussaire?
CLAQUEDENT. (*Jargon*).
Est-il gourt?
MALCHUS.
Mais mince de caire;
Il n'a tyrandes ne endosse,
Aubert, temple ne pain ne poulce.
Le marmyon est tout à sec.
ROULLART.
Nous y allons luer au bec
Pour le vendenger à l'effray.
GRIFFON.
Et d'estoffe pour le deffray,
Qui en fonce? (*Jargon.*)
DENTART.
Oui, les millours. (*Jargon.*)
BRAYART.
Son procès va donc à rebours,
S'il est grup? (*Jargon.*)
ORILLART. (*Jargon.*)
Devant qu'on s'i soulle,
Les gros fonceront à la foulle,
Et force d'aubert grupperon.
CLAQUEDENT.
Nous mouldron franc, et si aron
Pain en paulme pour les souldars.

C'est le Mistere de la passion Jesu Crist, etc., troisième journée, scène de l'*Assemblée des tyrans*, 2e feuillet, r°, col. 2, après la sign. riiii.

S'il faut en croire Ménage, ou plutôt son annotateur le Duchat (*Dictionn. étymol.*, tom. II, pag. 338, col. 2), « on trouve de l'argot dans... le Recueil des *Pois pilés* entr'autres et dans le *Verger d'honneur*, etc. » J'ai lu avec soin ce dernier ouvrage dans l'édition de Verard, et, à l'exception de *pluc*, dont j'ignore le sens, d'*aubert* et de *marpaude*, je ne vois rien que le jargon puisse revendiquer. Quant au *Recueil des Pois pilés*, je ne pense pas qu'il existe de livre qui porte ce titre; du moins mes recherches ont été stériles à cet égard. Il est probable que l'auteur de la phrase en question aura entendu parler des farces et des soties, qu'on désignait ainsi autrefois à cause du mélange de folies et de choses sérieuses qui s'y rencontrait, ou parce que, à la maison où l'on les représentait à Paris, pendait une enseigne où l'on voyait une *pile de poids* à peser. (De l'Aulnaye, *Œuv. compl. de Rabelais*, édit. de 1823, tom. III, pag. 610; *Rabelæsiana*, v° *Pois*.) Voyez, sur cette expression, une note du *Théâtre françois au moyen âge*, pag. 66. Aux textes qui y sont cités, on peut joindre les suivants, qui malheureusement ne disent pas grand'chose :

« Aucuns... se pavannent... comme rois des *poix pillés* aux jeux et farces de jadis, faictes en l'hostel de Bourgogne à Paris. » (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, liv. III, chap. II : M. d'Aussun; parmi les *Œuv. compl. de Brantôme*, tom. Ier, pag. 357, col. 1.)

Seine, au front couronné de roseaux et de saules,
Pour voir vostre beauté esleva ses espaules,
Et prononça ces mots : Messieurs des *pois pilez*,
Qui veut des choux gelez?

Galimatias. Stances. (*Le Parnasse satyrique du sieur Théophile*, M. DC. LX., petit in-12, pag. 157.)

Un écrivain de la même époque, parlant des poésies d'un curé, d'Assoucy dit : « ... le temps... en a privé le monde; car j'en eusse fait un recueil qui auroit... esté mieux vendu que les *pois pilez*. » (*Les Avantures d'Italie de monsieur d'Assoucy*. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Rafflé, M. DC. LXXVII., in-12, pag. 318.) Cinq pages plus loin, le même auteur, avant de rapporter un dialogue rimé entre Jesus-Christ et saint Matthieu prêt à partir pour la Galilée, annonce avoir tiré ces vers d'un livre intitulé *les Pois pilez*, qui fut vendu vingt pistoles à un encan.

(42) GOURNAY.
Micet?
MICET.
Gournay?
GOURNAY.
Happe la charge,
Et entonne ce ront au creux.
MICET.
Mon maist, atendez, si tu veux.
Que diable! tu avez grant haste,
Nous pierons en ceste grant mate
Gourdement : vecy chose grosse.
GOURNAY.
Or taillé avons quelque endosse;
Elle n'est point de miuerie.
MICET.
Gournay, c'est toute gourderie.
Vecy bon fons pour la pience.
GOURNAY.
Est-il homme de congnoissance,
Ou nous le penson mettre en plaint...
Où vas-tu?

MICET.

A la freperie;
Je y trouveray Martin marchant.
La fourrure en sera gaudie...

GOURNAY.

Or va, n'arreste point, beau sire;
Si irons croquer ceste pie.

MICET.

A ce je ne failliray mie.
Quant je puis croquer de ce moust
Qui me semble de si bon goust,
Je suis guery de la pepie.
Je voys vendre ma marchandise,
Et ne seray pas si cosnart
Que je n'en mette ung grain à part
De quoy Gournay n'en saura rien;
Et au retourner je sçay bien,
Ou entré soie en mal an,
Se je n'ay le georget de Aman,
Dont ma feulle sera gaudie,
Et les tirandez, sur ma vie.
Je le feray et sans mot dire.
. . . . . .
S'il a au doys quelque brocant,
Gaultier en sera soudoié. . .
Se Gournay savoit la trainée,
J'auroie de luy ung tour de pelle...
Bien gourt me sera ce pourpoint.

GOURNAY.

Voullez-vous avoir le pourpoint?
Ha, ha! quel vaillant serviteur!
Par tous noz dieux, maistre beffleur,
Vous venez à la beffllerie.
Et cuidez-vous par tromperie
Confoncer ceste aumuce gourde?....
Se dessus eussez mis la poue,
C'est ung poeson; mais quoi? il noue.
Ne me jonche point. Quel preudomme!

MICET.

A dea! mon maistre, c'est la somme
Que ce jolli georget joyeux
Au vray apartient à nous deux,
Et les tirandes sans attendre.
Il les convient bien tost despendre.
Huffle, coquart de Quoquerée,
Vous en serez bien enfermée
Tant que l'uys en pourra souffrir...
Je suis Gournay, où beffleur vont d'aguet.

Le Mistere du viel Testament par personnages, etc. A Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, s. d., in-folio, fueillet cccxxvi. r°, col. 1.

(43) AGRIPPART.

Brayhault broura sur son endosse.
Entendez-vous bien, mon gougeon?

GRIFFON.

Qu'est-ce cy? Vous parlez jargon.

Le tiers Livre des Actes des Apostres, édit. de 1541, fueillet .ci. (sign. qii) verso, col. 1.

TROUILLARD.

Quant me veiz-tu?...
Ce fut à la belistre,
Quant moy et ta fille Maunette,
Allions jouer à l'esguillette,
A la bisette de l'automne.

TOULIFAULT.

S'il est vrai ce qu'il me jargonne,
Enfin nous trouverons parens.

Ibid., fueillet cv. verso, col. 2, sc. *des Belistres.*

(44) BARRAQUIN, premier tyrant.

He chouq plais Dieu, et qu'esche chy?
N'aray-je jamais de l'aubert?
Je suis en ce boys tout transy,
Donc j'ay fait endosse de vert.
Je porte le cul descouvert,
Mes tirandes sont desquirées,
Les passans rompus il y pert,
Et porte la lyme nouée.

BRANDIMAS, deuxiesme tyrant.

Tous mes grains ont pris la brouée,
Cap de Dio! tout est despendu.
J'ay mon arbaleste flouée,
Et le galier pieça vendu;
Le ront est pelé et tondu,
Mon comble est à la tatiere,
Or ay que ne suis le pendu,
Mon jeorget n'a piece entiere.

BARRAQUIN, assaillant.

Demeure.

BRANDIMAS, defendant.

Tire-toy arriere.

BARRAQUIN.

A mort, ribault.

BRANDIMAS.

Rien de la main.

BARRAQUIN.

Ha crapaudeau!

BRANDIMAS.

Fils de loudiere.

BARRAQUIN.

Demeure.

BRANDIMAS.

Tire-toy arriere.

BARRAQUIN.

Quel mynois!

BRANDIMAS.

Quelle fiere maniere!

BARRAQUIN.

Es-tu narquin?

BRANDIMAS.
Ouy, compain.
BARRAQUIN.
Demeure.
BRANDIMAS.
Tire-toy arriere.
BARRAQUIN.
A moy, ribault.
BRANDIMAS.
Rien de la main.
BARRAQUIN.
Broues-tu?
BRANDIMAS.
Je cours le terrain.
BARRAQUIN.
Où vas-tu?
BRANDIMAS.
A mon adventure.
BARRAQUIN.
Tu es deschiré.
BRANDIMAS.
Tout à plain,
De dormir vestu sur la dure.
BARRAQUIN.
Et par Juppiter! je te jure
Que j'en ay de mesme que ty.
BRANDIMAS.
Tout ung.
BARRAQUIN.
N'ayez paour.
BRANDIMAS.
Jé t'asseure.
BARRAQUIN.
Me recognoys-tu point?
BRANDIMAS.
Nenny.
BARRAQUIN.
Gaulthier, où as-tu tant dormy?
BRANDIMAS.
Hé gueux! advance-moy la poue.
BARRAQUIN.
Es-tu là, hé hau! chardemy?
BRANDIMAS.
Il est bien force que l'on floue.
BARRAQUIN.
Où est Arquin?
BRANDIMAS.
Il fait la moue
A la lune.
BARRAQUIN.
Est-il au juc?
BRANDIMAS.
Il fust gruppé et mis en roue
Par deffault d'ung allegruc.
BARRAQUIN.
Et toy?
BRANDIMAS.
J'eus longuement le pluc
De pain et d'eau, tenant au gectz.
BARRAQUIN.
Comment eschappas-tu?
BRANDIMAS.
Ce fut
Pour une ance et l'esparges.
BARRAQUIN.
Le rouastre et ses subjectz
Me mirent aux coffres massis
Par les piedz tenant aux gros septz.
BRANDIMAS.
Y couchas-tu?
BARRAQUIN.
J'estois assis.
Quant ce vint entre cinq et six,
Dedans les septz laissay ma guetre,
Et, de paour d'estre circoncis
Des ances, saultay la fenestre.
BRANDIMAS.
Cela fust bien ung tour de maistre.
BARRAQUIN.
Pourquoy?
BRANDIMAS.
Hé, povre berouart!
Ta sentence estoit jà preste.
L'on n'atendoit que le telart
Pour te pendre hault comme ung lart,
Nonobstant tout ton babinage.
BARRAQUIN.
Je m'en brouay au gourd piard.
BRANDIMAS.
Et je demouray au passage.
BARRAQUIN.
J'eschaquay.
BRANDIMAS.
Et j'estois en cage.
BARRAQUIN.
Je pietonnay toute la nuict.
BRANDIMAS.
Et lembourreur pour tout potage
Me mist dehors par saulconduyt
A torches de fer.
BARRAQUIN.
Quel desduit!
BRANDIMAS.
Tousjours quant la guerre est finée,
L'on trouveroit de pain mal cuyt
Ainsi que nous une fournée.
BARRAQUIN.
Embuschons-nous soubz la feullée
Pour attendre quelque syrois.
BRANDIMAS.
S'il avoit des grains à l'emblée,
On luy raseroit le mynois.

FREMINAUD, troisiesme tyrant, commence.
Tout frelore, bi Got! m'en voys,
Tubiste troncque, en Hourquein.
Je n'ai broc ne drinc à ceste foys.
Par my foy! je suis mort de fain.
ALIBRAQUIN, quatriesme tyrant, commence.
Que te mancque?
FREMINAUD.
Tendre la main,
Si my compaignon ne m'y preste.
ALIBRAQUIN.
Prestar io non toco ung quatrein
Solo pour pagar la menestre.
FREMINAUD.
Quoquesti de rite.
ALIBRAQUIN.
A lo prebstre,
Non te besoigne tant d'esbatre.
FREMINAUD.
Nous n'avons cipitan ne maistre.
ALIBRAQUIN.
Valo sercar potte ta matre.
FREMINAUD.
Tu biste troncque.
ALIBRAQUIN.
Va, pillatre.
Tu sia homme desperato,
Va in la casa de tuo patre,
Que tu sya impicato.
FREMINAUD.
Ung florin de traict.
ALIBRAQUIN.
Ung ducato
Vale meillo.
FREMINAUD.
Ya, bi Got!
ALIBRAQUIN.
Tudesquo, sie ung maio
Ebreato.
FREMINAUD.
Alistrigot
Je mengerois comme ung magot,
Maintenant si j'avoys chair crue,
Sans broc ne sans drinc.
ALIBRAQUIN.
Ydiot
Espere que le temps se mue.
FREMINAUD.
Bref, j'ayme mieulx que l'on me tue
Que d'estre tousjours en ce point.
ALIBRAQUIN.
Il fera bien chault se l'on sue,
Quant nous n'avons que le pourpoint.
FREMINAUD.
A capiteine!
ALIBRAQUIN.
Mal en point.
FREMINAUD.
Qu'avons-nous gaigné?
ALIBRAQUIN.
La veyrolle
Et la caquesangue.
FREMINAUD.
A point
Et la roigne.
ALIBRAQUIN.
Qui nous affolle.
FREMINAUD.
Desplumés.
ALIBRAQUIN.
Affin qu'on ne volle.
FREMINAUD.
Sans argent pour courir les champs.
ALIBRAQUIN.
Sur la terre dure ou molle
Nous dormons comme chiens couchans.
BARRAQUIN.
Brandimas, voicy des marchans :
Il est force qu'on les assaille.
BRANDIMAS.
Quelz marchans? Ce sont deux meschans
Qui ne vallent pas une maille.
BARRAQUIN.
Sont-ilz affranchis de la taille?
BRANDIMAS.
L'on cognoit à leur haucqueton
Que ce ne sont que quoquinaille
Qui n'ont pas vaillant ung bouton.
BARRAQUIN.
L'ung porte la peau d'ung mouton
Et sa picque comme une brode.
BRANDIMAS.
Et l'aultre, mynce de coton,
Est lombard : regardez sa mode.
BARRAQUIN.
Leurs soliers sont liez de corde.
BRANDIMAS.
Ilz sont pendans comme clabaulx.
BARRAQUIN.
Assaillons-les.
BRANDIMAS.
Je m'y accorde.
BARRAQUIN.
Sortons sus eulx.
BRANDIMAS.
A mort, ribaulx!
FREMINAUD.
Tu te riche.
BRANDIMAS.
Oui, de beaulx.
BARRAQUIN.
Sà! le baston.

FREMINAUD.
Gon gothzenaud.
BRANDIMAS.
Ilz n'ont ne bonnetz ne chapeaulx.
BARRAQUIN.
Vien çà : n'es-tu pas Allemant?
FREMINAUD.
Ya verlis.
BRANDIMAS.
L'abillement
Monstre que c'est ung vray droncart.
BARRAQUIN.
Et cestuy-cy?
BRANDIMAS.
Par mon serment,
Je le juge estre Lombart.
ALIBRAQUIN.
Laisse me stare.
BARRAQUIN.
A coquart!
BRANDIMAS.
N'est-il pas vray?
ALIBRAQUIN.
Messere, cy.
BRANDIMAS.
Ne vous tirez point à l'escart.
BARRAQUIN.
N'ayez paour.
BRANDIMAS.
Demourez icy.
BARRAQUIN.
Ce sont bleffleurs.
BRANDIMAS.
Il est ainsi.
BARRAQUIN.
Narquins.
BRANDIMAS.
De si près echicqués,
Que leur habit est tout transsy,
Et sont comme nous desbiffez.
BARRAQUIN.
Je cognois à leurs esticquetz
En effect qu'il n'y a que mordre.
BRANDIMAS.
L'on vous poindra, si vous picquez.
BARRAQUIN.
Approuchez, vous estes de l'ordre,
Et pensons comme nous ressourdre
Pour brouer sur le hault verdis.
FREMINAUD.
Nous ne sçavons plus quel boys tordre;
Les gueux sont friz, je le vous dis.
ALIBRAQUIN.
La guerre nous a desgourdis.
BRANDIMAS.
Il fault que l'on y remedie.
FREMINAUD.
Allons-nous-en comme estourdis
Tout droit à la mathegaudie.
BARRAQUIN.
Va, va, je feray la landie
Ta mere.
BRANDIMAS.
Nous irons aux changes.
BARRAQUIN.
As-tu de lor teste estourdie?
BRANDIMAS.
Nous en aurons asés vendanges.
ALIBRAQUIN.
Se le rouastre et ses anges
Nous trovoit à la gourdepie. . .
BARRAQUIN.
Ils nous menroient à double renge
Liez pour faire la croppie.
BRANDIMAS.
Il vault trop mieulx que l'on espie
Ung bon marchant, et qu'on le guette.
FREMINAUD.
Mais le prendre à la pepie
Pour luy empoigner sa bougette.
ALIBRAQUIN.
Embuchons-nous cy.
BARRAQUIN.
Qu'on s'i mette,
Et que quelc'un d'entre nous aille
Pour nous apporter sans brouette
Pain et vin et autre victuaille.
BRANDIMAS.
Va-y toy-mesmes.
BARRAQUIN.
Qu'on me baille
Argent.
BRANDIMAS.
Tien, voylà dix deniers.
FREMINAUD.
Sus! après.
BARRAQUIN.
Je reçoys la taille:
Apportez escuz à milliers.
ALIBRAQUIN.
Argent qui en a.
FREMINAUD.
Voulentiers.
Tiens ces six deniers.
ALIBRAQUIN.
Prens ces quatre.
BARRAQUIN.
Et j'en ay quatre tous entiers.
BRANDIMAS.
Ce sont deux solz, sans rien rabatre.
FREMINAUD.
Prens-toy bien garde du rouastre

ALIBRAQUIN.
Et des anges.
BARRAQUIN.
J[e] les cognois.
BRANDIMAS.
Ilz seroient batus comme plastre,
Par noz dieux ! si je les tenois.
BARRAQUIN.
Ne bougez d'icy, je m'en voys ;
Et, quelque chose qu'il adviengne,
Ne sortez point dehors du boys
Jusques à ce que je revienne.

La Vie de sainct Christofle elegamment composée en rime françoise et par personnages, par maistre Chevalet... nouvellement imprimée (à Grenoble, le vingt-huit de janvier l'an... mil cinq cens trente, au despens de maistre Anemond Amalberti, etc.), in-4°, 1re journée, sign. E iiii verso, col. 1.

BARRAQUIN.
A, par tous noz dieux ! voicy rage
Pour povres gallans morfondus
Qui ont tous leurs grains despendus
A la tatiere au temps passé.
. . . . . .
Hé gueux, gueux, sus ! bonnes novelles.
Laissez la feullade grant erre,
Et vous en venez à la guerre
Que l'empereur a fait crier
A son de trompe et publier,
Dont mon cueur de joie tressaulte.
BRANDIMAS.
Que n'avons-nous chescun sa gaulpe,
Pour triumpher sur le bigard ?
FREMINAUD.
Quelque grosse putain ribaulde
Prinse au fin fons du cagnart.
ALIBRAQUIN.
Levons sus.
BRANDIMAS.
Flouons du guigard.
FREMINAUD.
Saultons.
ALIBRAQUIN.
Aussi hault qu'ung chevreau.
BRANDIMAS.
Fy de pain bis !
FREMINAUD.
Fy de viel lart !
BARRAQUIN.
Que veulx-tu ?
ALIBRAQUIN.
Belle chair de veau.
BARRAQUIN.
Boyre bon vin.
BRANDIMAS.
Voyre sans eau.
FREMINAUD.
Et puys quoy ?
ALIBRAQUIN.
Jouer au billard.
BARRAQUIN.
Le pain croysé vient.
BRANDIMAS.
Chantons nau.
FREMINAUD.
Va, ruffien.
ALIBRAQUIN.
Mais toy, paillart.
BARRAQUIN.
Sortons du boys.
BRANDIMAS.
Laissons ce parc.
FREMINAUD.
Brief il nous faul[t] avoir des pages.
ALIBRAQUIN.
Il fault attendre coquillard.
FREMINAUD.
Et quoy ?
ALIBRAQUIN.
Que nous ayons noz gaiges.
BARRAQUIN.
Nous sommes deffaiz.
BRANDIMAS.
Tous sauvages.
FREMINAUD.
Nous n'avons piece de harnoys.
BARRAQUIN.
Allons, pour trouver avantages,
A l'empereur ; je le cognois.
ALIBRAQUIN.
N'as-tu rien apporté ?
BARRAQUIN.
Troys, troys.
Par noz dieux ! j'ay tout oublié,
Quant j'ay ouy à plaine voix
Qu'on a la guerre publié.
BRANDIMAS.
Laissons tout.
FREMINAUD.
C'est trop espié.
ALIBRAQUIN.
Allons-nous à l'empereur rendre,
Car nous n'avons pas oublié
Le train d'assaillir et deffendre.
BARRAQUIN.
S'il ne veult.
BRANDIMAS.
Il fault chemin prendre
Et faire le mieulx qu'on pourra.

FREMINAUD.
Nous luy ferons le cas entendre,
Et, s'il luy plaist, il nous ourra.
ALBRAQUIN.
Pendu soit-il qui demourra.
Je voys mettre la plume au vent.
LE CONNESTABLE.
Or sus, gallans, devant, devant!
Allons rendre à l'empereur.
Il n'y fault point de procureur,
Allons-nous-y en propre personne.
CORBAULT, deuxiesme homme d'armes du connestable.
Devant trompettes que l'on sonne
A coup à ce despart joyeulx.
BARRAQUIN.
Je quie de paour, par noz dieux!
Ses gens viennent pour nous frapper:
Cheroit-che point le marieux
Qui vient ichy pour nous graffer?
BRANDIMAS.
S'il vient, qu'on pense de frapper,
Et nous deffendons corps pour corps.
Si nous nous laissons attraper,
Oraiz lioz, nous sommes mors.
. . . . . .
L'ADMIRAL.
Venez-vous-en donc avec moy,
Et vous aurez, sçavez-vous quoy?
Force d'aubert en la follouse.

Ibid., signat. F iiii recto, col. 1.

Dans les autres journées, quand les mêmes acteurs reparaissent, ce qui arrive fréquemment, ils parlent le même jargon, plus ou moins pur.

« Le mardi gras de l'année 1511, dit M. Sainte-Beuve, est surtout mémorable dans l'histoire du théâtre par la représentation du *Prince des Sots et de Mère-Sotte*.... Le spectacle était composé d'une sottie, d'une moralité et d'une farce, et la sottie elle-même précédée d'un *cry*, espèce de prologue en style d'argot. » (*Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au seizième siècle*. Paris, A. Sautelet et Ce, 1828, in-8°, tom. Ier, pag. 256, 257.) Rien, dans le prologue en question, ne justifie ce qu'en dit l'ingénieux académicien.

(45) C'est ainsi que nous croyons qu'il faut orthographier ce mot, écrit, dans les diverses éditions de Villon, *bernardz, benard, bevards, barar, berar, brouars, berours*. Les bisouarts, dont il est fait mention au chapitre IX de *Gargantua* et au chapitre V de la *Pronostication pantagruelline*, et auxquels Cotgrave a consacré un article, étaient des merciers, des porte-balles du Dauphiné, vêtus d'une grosse étoffe de couleur *bise*, qui vendaient de petits livres et toutes sortes de menus *bijoux* et quincaillerie, en italien *bizordi*. Cette classe de *mercelots* parlait, sans aucun doute, argot comme ses pareils, « qui en plusieurs provinces de France, dit le P. du Cerceau, ne se servent pas d'autre langage dans les factures de leur commerce. » (Voy. *Lettre à M. D****, en lui envoyant la nouvelle édition des *Œuvres de François Villon*, à la suite de celle de M.DCCXXIII., pag. 53.)

(46) *Vie des Marcelots, Gueux et Boëmiens, contenant leur façon de vivre, subtilitez et gergon, mis en lumiere par Pechon de Ruby; plus a esté ajousté un dictionnaire en langage blesquin, avec l'explication en vulgaire.* Lyon, Jean Jullieron, 1596, pet. in-8°, de 39 pages.

Indépendamment de l'édition dont nous venons de parler et de celles dont il sera question plus bas, il y en a encore une de Paris, 1612, et une autre de 1618, petit in-8°, portées toutes les deux dans le Catalogue de la Valliere, en trois volumes, pag. 583, 584, n° 3913, art. 65 et 80. L'ouvrage a été réimprimé dans le huitième volume de la collection de *Joyeusetez, facecies et folastres imaginations*, publiée par Techener.

(47) *La vie genereuse des Mattois, Gueux, Boëmiens et Cagoux, contenant leurs façons de vivre, subtilités et gergon, avec un dictionnaire en langage blesquin... avec l'explication vulgaire mieux qui n'a esté aux précédentes impressions.* Paris, P. Menier, 1622, pet. in-8°, de 31 pages. Cette édition, dont un exemplaire fut vendu 34 livres chez le duc de la Valliere (Catal., tom. II, pag. 363, n° 3891), a été réimprimée plusieurs fois depuis, entre autres à Troyes, en 1627, avec quelques différences dans le titre, qu'on peut lire pag. 120 du *Catalogue des livres du cabinet de M**** (Imbert de Cangé), à Paris, chez Jacques Guerin, M.DCC.XXXIII., in-8°, et que, du reste, voici avec plus d'étendue : *La Vie genereuse des mercelots, bons compagnons et boesmiens*, mis en lumiere par Maistre Pechon de Ruby, gentilhomme breton, ayant esté avec eux en ses ieunes ans, ou il a exercé ce beau Mestier; plus a esté adjouté un Dictionnaire en langage blesquien, avec l'explication en vulgaire, mieux qu'il n'a esté aux precedentes impressions. A Troyes, chez Nicolas Oudot, demeurant en la rue Nostre-Dame, 1627, in-12 de 24 feuillets, dont 4 pour le Dictionnaire *blesquien*.

Ceux qui pourraient désirer des illustrations pour ce livre n'ont qu'à recourir à la collection des pièces gravées par Jacques Callot, connue sous le nom de *Nobles et gueux*, et au Recueil des plus illustres proverbes, mis en lumiere par Jacq. Laguiet (Paris, 2 vol. in-4°), dont le troisième livre représente la vie des gueux en 31

pièces. Voyez le Catalogue de la Valliere, n° 4313, et celui de Méon, pag. 140, n° 1187, et pag. 343, n° 2957.

Ceux que les *façons de vivre et subtilités des Mattois, Gueux*, etc., peuvent intéresser, n'ont qu'à lire les nombreux exemples de l'*Artifice des meschants gueux de l'hostiere*, que le fondateur de la chirurgie française a consignés dans son dix-neuvième livre, chap. XXI-XXV. Voyez les *Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, édition de J.-F. Malgaigne, tom. III, pag. 46-53.

Au XIIe siècle, la coupable pratique reprochée au mendiant dont parle Sénèque se reproduisait fréquemment, au moins en Guienne; nous en trouvons la preuve dans le § 43 de l'ancienne coutume de Bordeaux, où le législateur établit les peines les plus sévères contre tous invalides ou mendiants qui déroberaient de petits enfants pour les mutiler ou les estropier, afin d'exciter plus vivement la commisération publique. Voy. *Coutumes du ressort du parlement de Guienne*... (par les frères Lamothe). A Bordeaux, chez les frères Labottière, M.DCC.LXVIII., in-8°, tom. 1er, pag. 35. — Voyez encore, sur les argotiers ou gueux, et les coupeurs de bourses ou filoux, leurs tours, les différents noms qu'ils se donnaient, leur jargon, le chef-d'œuvre qu'ils exigeaient des apprentis, etc., l'article que Sauval a consacré aux cours des miracles dans son *Histoire et recherches sur les antiquités de la ville de Paris*, tom. 1er, pag. 510-516.

(48) Voyez le Dictionnaire blesquin, pag. 46. *De ruby* ne voudrait-il pas dire *dérobé?*

(49) *Essais*, liv. III, chap. XIII.

(50) *Livre second des Serees de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt.* A Paris, chez Jeremie Perier, M.D.XCVII., petit in-12, quinziesme seree (*Des Larrons, des Voleurs, des Picoreurs et Mattois*), pag. 188-190. On y trouve un petit glossaire d'argot français, dans lequel *blesche, enfant de la matte* et *contre-porteur* sont expliqués par *filou, escroc.*

(51) Voici, en effet, ce qu'il dit par la bouche de l'un de ses interlocuteurs, avant de commencer la liste des mots d'argot qu'il donne : « Mais, pour m'engarder d'estre affiné (qu'ils appellent *gourré*) des Mattois qui mattent, je voudrois bien entendre leur jargon et sçavoir leur langage, car j'entendrois ce que disent les Mattois, les Blesches, les Contre-porteurs et les Gueux de l'hostiere, qui s'en aydent, usans entre eux d'un mesme langage. »

(52) « Aussi est-il certain que le jergon par le moyen duquel ils (les menus larrons) s'entretiennent, et leurs banques s'entrerespondent, ne fut jamais en si grande perfection. Lequel leur est un avantage pardessus tous princes, quelques grans qu'ils soyent, car les princes, par faute de jergon, sont en la plus grand' peine du monde d'inventer tous les jours des chiffres nouveaux, et qui nonobstant sont souvent deschiffrez par ceux qu'ils ne voudroyent : au contraire ces messieurs-là, sans se tant tourmenter, ont tellement enrichi depuis nostre temps leur langage jergonesque, et l'ont si bien estudié, que, sans avoir peur d'estre descouvers par autres que ceux de leur profession, sçavent negotier fort dextrement ensemble. » (*Apologie pour Hérodote*, liv. 1er, chap. XV.)

Dans le Dictionnaire d'argot qui va suivre, je me suis longuement étendu, pag. 234, sur le mot *jargon*, à propos de *jar* qui en est dérivé; le passage suivant, où le premier se retrouve, nous le montre avec deux synonymes : « Nous congnoissons ces passions, mouvemens, ou affections es petis enffans, voire es bestes mues, par voix ou sons que ils monstrent par dehors, lesquelles voix nous disons en gramaire interjections, et en commun langage on l'appelle aucunes fois degoissement, ou patoys, ou *gergon*, ou raige, » etc. *Conférences spirituelles de Jean Gerson*, etc. (*Joannis Gersonii... Opera omnia*, Antwerpiæ, MDCCVI, in-folio, tom. III, pars II, col. 870, C.)

(53) *Le Jargon ou langage de l'argot reformé, tiré et recueilly des plus fameux argotiers de ce temps, composé par un pillier de boutanche qui maquille en molanche en la vergne de Tours; augmenté de nouveau dans le dictionnaire des mots plus substantifs de l'argot, outre la precedente impression par l'autheur.* (Lyon, Nicolas Gay, 1634, in-12, de 60 pages.) Cet ouvrage a été réimprimé dans le huitième volume des *Joyeusetez* de Techener.

Outre ces deux éditions, il en existe une foule d'autres. Voici les principales :

Le Jargon ou langage de l'Argot reformé, etc. A Troyes, par Yves Girardin, ruë Nostre Dame, au Chapon d'Or, 1660, in-12, de 30 feuillets. Au verso du titre on voit « le grand Coesre avec sa Marquise, » gravé sur bois, au dessus du quatrain où on le fait parler. A la 6e page se lit un sonnet acrostiche qui donne *Ollivier Chevreau.*

Le Jargon ou langage de l'Argot reformé, etc. A Paris, pour Antoine Dubois, 1680, petit in-12 (justification in-8°), de 36 pages, signat. A-D.

Le Jargot ou langage de l'Argot reformé, etc. Seconde édition. A Paris, chez la veufve du Carroy, ruë des Carmes, in-12, de 30 feuillets, dont 58 pages sont chiffrées. Le sonnet « A la louange de l'argot » s'y trouve, à la page 2, avec une différence qui détruit l'acrostiche.

Dans un catalogue pour 1832, et dans le *Bul-*

letin du bibliophile (n° 22, octobre 1835, pag. 38, n° 2254), on trouve indiquée une édition du *Jargon*, etc. Troyes, 1728, in-12; c'est la date que le rédacteur du *Catalogue des livres et documents historiques... de feu M. de Courcelles*, pag. 44, n° 398, attribue à une édition de Troyes, Garnier, in-12. Il en existe aussi une de la même ville, Jacques Oudot, sans date, indiquée dans le catalogue de feu M. Ch. Nodier (Paris, J. Techener, 1844, pag. 33, n° 197); puis une de la maison Pellerin d'Épinal, in-12, de 44 pages, annoncée dans la *Bibliographie de la France* comme étant de 1836. Enfin le même journal annonce une édition de Montbéliard, Deckherr, in-18, d'une feuille 1/3. Voyez le volume de 1848, pag. 177, n° 1807. Je possède une feuille de 12 pages, intitulée *Le Jargon ou langage de l'Argot reformé, pour l'instruction des bons Grivois*, etc. (Le prix est de deux sous). A Lavergne, chez Meziere, Babillandier du Grand Coëre. Il ne s'y trouve que le Dictionnaire de l'argot.

Clairac, dans les *Us et coutumes de la mer* (A Rouen, chez Jean Viret, M.DC.LXXI., in-4°, pag. 490 et 492), cite, à propos des truands, qui, dit il, « sont proprement les Argots ou les Valides mendians, » les « Commentaires du jargon de l'argot imprimé à Poictiers par Abraham Mounin, 1631. » Nous n'avons jamais vu ce livre, et nous ignorons conséquemment s'il a quelque rapport avec celui dont nous venons de donner le titre. Page 487-490, Clairac parle des Pinçons, classe de manœuvres de la Guyenne, « ainsi nommez, dit-il, *à Pinsendo*, desquels est fait et formé le brocard ou sobriquet : *sujet à la prise* (pince?), qui signifie *larron* et *fripon*. »

(54) Je lis en effet « Abbaye de monte-à-Regret, *une potence* (aujourd'hui la guillotine); Bouffarde, *pipe;* Bouffarder, *fumer;* Commander à cuire, *guillotiner;* Faucher, *idem;* Foufiere, *tabatiere;* Gerber à la passe, *guillotiner;* Lousses, *gendarmes du departement;* Planche au pain, *cour d'assises;* Plure, *redingote, manteau;* Treffle, *tabac;* Treffliere, *tabatiere.* Tout cela démontre que l'éditeur de la collection Techener a fait usage d'une édition toute moderne du *Jargon de l'argot*, ce dont il ne faut pas le louer, car on peut avoir des exemplaires de ces éditions pour deux sous.

(55) Édition des *Joyeusetez*, pag. 20.

(56) *Ibidem.*

(57) *Ibid.*, pag. 19.

(58) *Ibid.*, p. 20 et 21.

(59) De même que les anciens ménétriers, qui, au XVe siècle, chantaient les chansons de geste en s'accompagnant d'un instrument appelé *simphonie*, ainsi que nous l'apprend *le Proprietaire en françoys*, cité dans la préface de *la Chanson de Roland ou de Roncevaux*, pag. XII, en note, tous les joueurs de vielle étaient aveugles. Les passages suivants, dont le plus grand nombre se rapporte au XVIIe siècle, ne permettent pas d'en douter :

« ... après, au pasté, jouerent les avengles des vielles, » etc. (*Chroniques de Matthieu de Coussy*, ann. 1453, chap. LXXXVIII; édit. du *Panth. litt.*, pag. 152, col. 1.)

> Une jeune damoiselle
> Demandoit à un vielleux :
> « As-tu perdu les deux yeux
> En jouant de ta vielle? »
> — « Non, mais ce fut l'autre jour,
> Payant les deptes d'amour. »
>
> *Les Chansons de Gaultier Garguille.* A Paris, chez François Targa, M.DC.XXXII., pet. in-12, pag. 62.

> Les aveugles, dessus leur vielle,
> Ne chanteront autre nouvelle
> En mendiant dans nos maisons.
>
> *Le Paranymphe de la vieille qui fit un bon office, satyre.* (*Le Parnasse satyrique du sieur Theophile.* M.DC.LX., pet. in-12, pag. 238. — *L'Espadon satyrique*, par le sieur d'Esternod, etc. A Cologne, chez J. d'Escrimerie, M.DC.LXX., pet. in-12, pag. 24.)

L'auteur de l'*Histoire generale des Larrons*, parlant d'Arpalin, voleur insigne, rapporte que « tantost joüant de la vielle, il contrefaisoit l'aveugle. » (Voy. liv. Ier, chap. XXXIX.)

Saint-Amant, racontant d'une façon grotesqu l'enlèvement des Sabines, dit :

> Icy, pour instrument de dance,
> L'on oit la cimbale tinter,
> Les ossets drus à cliqueter
> En accompagnant la cadance;
> Un aveugle, expert vielleur,
> Joinct sa simphonie à la leur,
> Sous l'orme droit comme une gaule;
> Il grimasse en mille façons,
> Il tort son minois sur l'espaule
> Et faict peur aux petits garçons.
>
> *La Rome ridicule.* Caprice. M.DC.XLIII., in-8°, st. XXXII, pag. 19.

Dans son *Poëte crotté*, il s'exprime ainsi :

> Remembre-toy des serenades
> Qu'en mes nocturnes promenades,
> Accompagné d'un bielleur
> Aveugle, afin que decéleur
> De nos amours il ne pust estre...
> . . . . . je t'ay si souvent
> Donnez à la pluye et au vent.
>
> *Les Œuvres du sieur Saint-Amand...* Imprimées à Orléans, et se vendent à Paris, chez Guillaume de Luyne, M.DC.LXI., in-12, pag. 314.

Dans le quatrième livre de Francion, Ch. Sorel

introduit un joueur de vielle, qui fait danser le pédant Hortensius et ses convives. Surpris par le principal du collége où se passait la soirée: « Hélas! Monsieur, pardonnez-moi, dit le vieleux; je ne vai que là où l'on me meue: mon pauvre luminaire est éteint: un homme, que je ne connoi pas, m'a fait venir ici, et a renvoyé mes yeux à la maison.... J'appelle ainsi un petit garçon qui me conduit, » etc. (*La Vraye Histoire comique de Francion*... A Leyde, chez Henry Drumond, M.DCC.XXI., in-8°, tom. Ier, pag. 229.)

Raphaël Frianoro, parlant de deux de ses amis que la nécessité avait forcés de recourir à l'aumône, et qui la demandaient l'un conduisant l'autre, ajoute: « Questi, come buoni parlatori, girando per la città, ville e castelli, cantando canzone e sonando la ribeca, chiedendo elemosina alli usci delle chiese, vissero circa due anni di carità, e glie ne avanzò quantità grande; cosa che pare abbia dell' incredibile, e pur è vera. » (*Trattato dei Bianti*, etc., cap. VI: *delli Affarfanti*.) Voici comment le traducteur frauçais rend ce passage: « Dans ce train allant par les villes, jouant de la vielle, et chantant tant dans les carrefours que dans les hostelleries, ils amasserent en deux ans plus qu'on ne sçauroit s'imaginer. » (*Le Vagabond*, etc. A Paris, chez Jacques Villery, M. DC. XLIV., in-8°, pag. 103, chap. XI: *les Charlatans, ou les Forfantes*.)

De même, en Espagne, les aveugles étaient autrefois ménétriers, et j'en ai encore vu qui vendaient des chansons. L'archiprêtre de Hita nous apprend qu'il en avait composé pour eux:

> Cantares fis algunos de los que disen los ciegos.
>
> *Poesias del arcipreste de Hita*, copl. 1488. (*Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV*, tom. IV, pág. 248.)

L'auteur de *l'Anti-Menagiana* parle de « Verdelet, aveugle et joueur de musette, engastrimithe ou ventriloque. » (Voyez l'édition de Paris, 1693, in-12, pag. 212.) Enfin, l'auteur de *la chaste Isabelle* introduit, sc. V, un vielleux aveugle. (Voyez *Theatre des boulevards*, etc. A Mahon, de l'imprimerie de Gilles Langlois, M. DCC. LVI., in-8°, tom. Ier, pag. 60, 61.) L'aveugle de Bagnolet chanté par Béranger est le dernier représentant de cette classe d'artistes.

(60) Act. II, sc. IV.

(61) Sc. V.

(62) Act. III, sc. Ire.

(63) *Les Œuvres de monsieur Palaprat*, nouvelle édition, etc. Paris, Pierre Ribou, MDCC.XII., tom. II, pag. 74.

(64) Voici celles que je connais:

Le Vice puni, ou Cartouche, poëme. Nouvelle édition, etc. Imprimé à Anvers, et se vend, à Paris, chez Pierr (*sic*) Prault, M.DCC.XXV., in-8°, de 119 pages, plus 16 gravures et deux feuillets contenant le titre et les préliminaires. Dans cette édition, comme dans celle de l'année suivante, l'éditeur, dans un avertissement spécial, se plaint que « il se débite depuis quelque temps une Impression furtive de ce Poëme, » et il indique « à quoi on pourra connoître les Editions qui ont été faites sous les yeux et par les soins de l'Auteur. »

Le Vice puni, etc. A Anvers, chez Nicolas Grandveau, M.DCC.XXV., in-8°, de 111 pages, plus une planche en regard du frontispice, et deux feuillets de titre et préliminaires. De la page 106 à la page 111 se trouve un dictionnaire argot-françois.

Le Vice puni, etc. Imprimé à Anvers, et se vend, à Paris, chez Pierre Prault, M.DC.XXVI., in-8°, de 167 pages et 17 planches, plus 3 feuillets de préliminaires. De la page 153 à la page 158 se trouve un dictionnaire argot-françois, page 159-160 un supplément à ce dictionnaire, et de la page 161 à la page 162 un dictionnaire françois-argot.

Le Vice puni, etc. A Paris, chez Bonaventure de la Roüe, place de Greve, à l'Enseigne de la Potance, M.DCC.XXVI., in-8°, de 112 pages. Les six dernières sont occupées par un dictionnaire argot-françois.

Le Vice puni, etc. A Anvers, et se trouve, à Paris, chez Laurent Prault, fils, M.DCC.LXVIII., in-8°, de 119 pages, plus deux feuillets de préliminaires et dix-sept figures. Le dictionnaire argot-françois va de la page 106 à la page 112, et le dictionnaire françois-argot occupe les pages 113-119.

Le Vice puni..., avec XVII. planches en taille douces (sic). A Leide, chez les freres Murray, M DCC LXXXIII, in-8°, de 119 pages, plus trois feuillets de préliminaires, dont un tout blanc. Page 79, on lit un couplet de douze vers en argot, et les pages 106-119 renferment un dictionnaire argot-françois et françois-argot.

Dans le *Bibliophile belge*, tom. II (Bruxelles, librairie ancienne et moderne de A. Vandale, 1845, in-8°), pag. 196-200, il y a, sous le titre de *Souvenirs de la vente Nodier* (suite), un article sur le *Jargon ou langage de l'argot réformé*, et sur les *Romances de Germania de varios autores*, dans lequel l'auteur anonyme compare l'argot ancien avec le moderne, qu'il prend dans les *Voleurs*, de Vidocq, et dans l'*Histoire des brigands d'Orgeres*. « Nous donnerons une autre fois, dit-il, un catalogue bibliographique de tous les ouvrages argotiques de

nous connus; nous signalerons les diverses éditions et les remaniements du petit lexique qui est à la suite du poëme de *Cartouche*, par Grandval, » etc. Déjà, en 1843, M. Gustave Brunet avait publié, sous le titre *De quelques ouvrages en argot*, un article dans le *Bulletin de l'Alliance des arts*, n° 24, 10 juin 1843, pag. 383, 384.

(65) Le vrai titre de cette pièce est *Cartouche, ou les Voleurs*. (Voy. le *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, tom. II, pag. 48, n° 1563.) Le permis d'imprimer est du 16 octobre 1721 : Cartouche fut roué le 28 du même mois.

Le théâtre italien donna également, le 20 octobre 1721, *Arlequin Cartouche*, comédie de Riccoboni père.

Voyez aussi, au sujet de la pièce de le Grand, et de la visite que firent les comédiens à Cartouche dans sa prison pour obtenir de lui les chansons et les mots d'argot qu'ils voulaient y intercaler, une curieuse anecdote des *Mémoires inédits de Mathieu Marais*, sous la date du 28 novembre 1721. (*Revue rétrospective*, 2e série, tom. VIII, pag. 46. Cf. *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par E. J. F. Barbier, etc., tom. Ier, pag. 118.)

(66) Voy. les *Œuvres poissardes de J. J. Vadé, suivies de celles de l'Ecluse*, etc. A Paris, chez Defer de Maisonneuve, l'an IV-1796, in-4°, pag. 4 (*beau-fils*, bourreau), pag. 13 (*pivois*, vin), pag. 81 (*solir*, vendre; *poussier*, argent), pag. 69 (*greluchon*, souteneur), pag. 71 (*tapette*, marque; *baudru*, fouet), pag. 72 (*Charlot cassebras*, le bourreau), pag. 77 (*jaspiner*, parler), pag. 99 (*Charlot f'ra un haricot de ton corps*, le bourreau te rompra), pag. 115 (*toquante*, montre), pag. 116 (*coulant*, anneau; *branlante*, chaîne), etc., etc.

(67) *Histoire des brigands, chauffeurs et assassins d'Orgeres*, par P. Leclair. Chartres, de l'imprimerie de Lacombe, imprimeur des tribunaux civils et de la police correctionnelle. Brumaire an VIII, in-12, de 144 pages, plus 2 feuillets pour le titre et le faux-titre.

Le chapitre XIV et dernier de cet ouvrage contient un *Dictionnaire d'argot, ou langage des voleurs*, qui commence à la page 128 et finit à la page 140.

(68) *Mémoires de Vidocq, chef de la police de sûreté jusqu'en* 1827, etc. Paris, Tenon, 1828-1829, 4 vol. in-8°, avec portrait. On sait que les véritables auteurs de cet ouvrage, rédigé sur les notes de Vidocq, sont MM. Maurice et l'Héritier (de l'Ain).

Cet ouvrage, comme on le sait, est agréablement émaillé d'argot. Tom. III, pag. 91-98, on lit deux ballades à reprises, composées dans le plus pur *bigorne* du bon temps, l'une commençant par ce vers :

En roulant de vergne en vergne;

l'autre, par ceux-ci :

Un jour, à la Croix-Rouge,
Nous étions dix à douze, etc.

Ces deux pièces ont été reproduites à la suite de l'*Histoire véridique de Vidocq*, par L. M. N****. Paris, Giroux et Vialat, 1847, deux volumes in-18, tom. II, pag. 103-108.

(69) *Les Voleurs, physiologie de leurs mœurs et de leur langage. Ouvrage qui dévoile les ruses de tous les fripons, et destiné à devenir le* Vade mecum *de tous les honnêtes gens*. A Paris, chez l'auteur, etc., 1837, 2 volumes in-8°.

(70) *Bibliographie de la France*, année 1844, pag. 583, n° 5564.

(71) Paris, Alphonse Levavasseur, 1834, in-8°.

(72) *De la Prostitution dans la ville de Paris...*, par A.-J.-B. Parent-Duchatelet. A Paris, J.-B. Baillière, 1836, in-8°, chap. II, § IX, tom. Ier, pag. 137, 138.

(73) A Paris, chez J.-B. Baillière, 1840, deux volumes in-8°.

(74) Livraison du 16 février 1840, pag. 208.

(75) Voyez une définition de cette dénomination, dans le *Carabinage et matoiserie soldatesque*, par le sieur Drachir d'Amorny (Richard de Romany). A Paris, chez la veufve Claude de Monstr'œil, M. DC. XVI., in-8°, chap. VIII, pag. LI.

(76) La seule pièce de cette collection dont nous n'ayons pas déjà parlé, a pour titre : *Reigles, statutz et ordonnances de la caballe des filous reformez depuis huict jours dans Paris. Ensemble leur police, estat, gouvernement, et le Moyen de les cognoistre d'une lieue loing sans lunettes*. A Paris, dix-sept pages in-16.

Cette pièce se trouvait de première édition chez le duc de la Valliere (catal. en trois vol., tom. II, pag. 579, n° 34 du n° 3913) et chez Méon (catal., pag. 430, vingt-deuxième carton).

(77) Outre le recueil que nous avons déjà cité, et dont on connaît deux autres éditions de Rouen, in-8°, l'une de 1657, l'autre de 1666, il existe une compilation intitulée *Histoire generale des larrons, contenant les vols, massacres, assassinats, finesses et subtilitez qui se sont par eux faictes en France, et principalement en la ville de Paris*... Le tout recueilly des plus beaux memoires de nostre temps, par le sieur d'Aubrincourt, gentilhomme angevin, derniere edition, etc. A Paris, chez Thomas de la Ruelle, M. DC. XXIIII., in-8°.

(78) On trouve dans le catalogue de Méon, pag. 418, 419, l'indication d'*Ordonnances de la court de parlement sur la police des pauvres et mendians*, en date de 1531 et de 1535; et le titre d'une autre ordonnance émanée du même corps, cette même année 1535, *sur la queste, nourriture et entretenement des pauvres*. Plus loin, pag. 427, est mentionnée, sous l'année 1622, une *Ordonnance contre les escolliers et vagabonds, courreurs de nuict*.

(79) *Dictionnaire ou Traité de la police générale des villes*, etc. A Paris, chez Gissey, M. DCC. LVIII., in-4°, pag. 380-392, 558-564.

(80) Aux volumes qui leur ont été consacrés, il faut joindre le Dictionnaire de l'ordre de la Félicité, in-12, qui se trouve dans un volume de la Bibliothèque nationale intitulé *Formulaire de l'ordre de la Félicité*. (Z anc., formulaire.)

(81) *Not. élém. de linguistique*, pag. 276.

(82) « Il y a des mots qui naissent entre nous par hazard, et ausquels le peuple donne cours sans sçavoir pourquoy, ny comment. » (*Les Recherches de la France*, liv. VIII, chap. XLIII.)

(83) *The Zincali; or, an Acount of the Gypsies of Spain*, etc. London: John Murray, 1841, pet. in-8°, tom. II, pag. 132: *On Robber Language; or, as it is called in Spain, Germania*.

(84) Un seul trait suffira pour montrer à quel point les Italiens de l'époque étaient habiles dans l'art de s'approprier le bien d'autrui. En 1422, une troupe de Bohémiens étant arrivée à Bologne, les habitants ne tardèrent pas à se voir les victimes de vols nombreux; car ces étrangers, dit un ancien historien, étaient des plus habiles larrons qui fussent au monde. Les volés s'étant plaints à l'autorité, celle-ci ne crut pouvoir rien faire de mieux que d'autoriser ses administrés à rendre la pareille aux voleurs jusqu'à concurrence de la valeur de l'objet volé. Cette permission fut si bien mise à profit que les Bohémiens, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire pour eux à Bologne, quittèrent cette ville. Voyez la chronique publiée par Muratori, *Rer. Ital. Script.*, tom. XVIII, col. 612, B, C.

(85) Cela est tellement vrai, que ceux qui n'étaient point Italiens se faisaient passer pour tels, afin d'être acceptés. Voyez plutôt le *Roman comique* (IIe part., chap. XV et XIX), dans lequel Scarron introduit un opérateur, le seigneur Ferdinando Ferdinandi, gentilhomme vénitien, natif de Caen en Normandie; et l'*Histoire comique de Francion*, liv. X, où l'on voit un charlatan « taschant à parler italien, encore qu'il fust un franc Normand. » La raison de ce déguisement, c'est que, dit Poissenot, « il n'y a nation soubs le ciel qui admire plus la vertu des estrangers, et se soucie moins de la sienne, que la Françoise.... Qu'il vienne de là les monts quelque messer, ou bien de quelque autre contrée, qui se vante d'estre un maistre aliboron en tout, et guerir de toutes maladies, et plusieurs autres, comme nous parlons vulgairement, ne diriez-vous pas, à voir l'estime en laquelle on le tient, que c'est quelque chose plus que naturelle? » (*L'Esté*, etc. A Paris, chez Claude Micard, 1583, in-16, seconde journée, fol. 110 verso.)

(86) *Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. XV.

(87) Edit. in-8°, sans lieu ni date, pag. 136.

(88) Edit. in-8°, sans lieu ni date, dialogue second, pag. 558, 559.

(89) L'affinité de la langue des Bohémiens avec l'hindoustani a été signalée pour la première fois par Grellmann, dans son *Historischer Versuch über die Zigeuner*, dont la première édition parut à Göttingen en 1787, in-8°, et qui, traduit en anglais par Raper, fut imprimé à Londres la même année, in-4°, en un volume de 248 pages. Le baron de Bock, qui publia, en 1788, dans le second tome de ses Œuvres diverses, une traduction française de cet ouvrage, ajouta considérablement au vocabulaire de l'auteur. Pour tout ce qui touche à l'histoire et à la langue du singulier peuple en question, nous renverrons au travail de notre compatriote, ou plutôt à celui d'un anonyme, qui parut ensuite sous ce titre : *Histoire des Bohémiens, ou Tableau des mœurs, usages et coutumes de ce peuple nomade*, etc., par H. M. G. Grellmann, traduite... par M. J. A Paris, chez Chamerot, 1810, in-8°. On y trouve, pag. 287-311, un vocabulaire de mots empruntés à la langue des Hindous et à celle des Bohémiens, destiné à montrer les rapports qu'il y a entre ces deux idiomes; et pag. 313, 314, se lisent trois traductions de l'Oraison dominicale prises des Bohémiens de Hongrie, et puisées dans les *Wiener Anzeiger*, VIe année, pag. 95.

Les curieux qui pourraient désirer connaître ce qui a été écrit sur les Bohémiens avant Grellmann, n'ont qu'à recourir au *Trésor des origines*, etc. (Paris, de l'Imprimerie royale, 1819, in-4°, pag. 179-181), dans lequel Ch. Pougens donne la note de tous les ouvrages que l'on pouvait consulter de son temps sur ce peuple et sur sa langue. Depuis il en a paru bien d'autres, et je n'en finirais pas si j'entreprenais de les citer tous. Je me bornerai à indiquer le *Deutsch-Zigeunerisches Wörterbuch*, de Frédéric Bischoff. Ilmenau, 1827, in-8°; le mémoire du colonel John Staples Harriot, intitulé *Observations on the Oriental Origin of the Romnical or Tribe miscalled* Gipsey *and* Bohemian (*Transactions of the royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*. London: 1830, in-4°, vol. I,

pag. 518); l'*Esquisse sur l'histoire, les mœurs et la langue des Cigains, suivie d'un recueil de sept cents mots cigains*, par Mich. de Kogalnitchan. Berlin, 1837, in-8°; le travail de F. Predari, intitulé *Origine e vicende dei Zingari, con documenti intorno le speciali loro proprietà fisiche e morali, la loro religione, i loro usi e costumi, le loro arti e le attuali loro condizioni politiche e civili*, etc. Milano, 1841, in-8°, fig.; et surtout l'ouvrage du Dr A. F. Pott, intitulé *Die Zigeuner in Europa und Asien*, etc. Halle, 1844-45, deux volumes in-8°. La première partie est consacrée à l'introduction et à la grammaire; la seconde renferme une introduction sur les argots, un dictionnaire et des morceaux en bohémien. On trouve un compte rendu de cet ouvrage dans le *New quarterly and colonial Review*, article qui, traduit en français, reparut dans la *Revue britannique* sous le titre de *Recherches sur l'origine et la langue des Bohémiens*. Voyez ce recueil, sixième série, tom. IV (Paris, 1846), pag. 74-88.

La même année, il paraissait de l'autre côté des Pyrénées un petit livre intitulé *Vocabulario del dialecto jitano, con cerca de* 3000 *palabras, y una relacion esacta del carácter, procedencia, usos, costumbres, modo de vivir de esta jente en la mayor parte de las provincias de España, celebridad en sus fiestas, nombres y apellidos mas usuales, fisonomía y cuantos antecedentes se pueden tener de ellos, con varios rezos, cuentos, fábulas, versos, brindis, parte de la doctrina cristiana y ordenanza militar*. Por D. Augusto Jimenez. Sevilla, 1846, imprenta de D. José M.ª Gutierrez de Alba, petit in-8° de 111 pages.

Antérieurement à ce vocabulaire, l'imprimeur D. Enrique Trujillo en avait publié un à Madrid en 1844, de 104 pages.

(90) *The Zincali*, tom. II, pag. 135.

Si cette assertion de Borrow est vraie en ce qui concerne les Bohémiens anglais, espagnols, russes, hongrois et turcs, qu'il a plus particulièrement étudiés, elle ne saurait l'être pour les *Romamitchels* du centre et du nord de la France, dont les résidences fixes, il y a quelques années, étaient notamment à Bonny, près de Gien (tribu Caron), à Saint-Florentin (département de l'Yonne (tribu Charpentier), et près d'Auxerre (tribu Foin). Il est bien exact que ces maraudeurs parlent entre eux une langue particulière dont eux seuls ont la clef, et qu'ils emploient même en présence des autres voleurs; mais comme ils fréquentent ces derniers, au moins passagèrement, surtout les voleurs de nuit dans les départements, dits *sorgueurs*, dont la bande Thibert était en partie composée, il est impossible qu'ils ne comprennent pas l'argot. Il y a plus, si l'on peut se fier à une note de police, le *rommany*, dans leur bouche, porte de nombreuses traces de l'invasion du jargon : c'est ainsi que pour *coucher* ils disent *poultré, guernaf* pour *ferme, ferte* ou *fertille* pour *paille, barbot* pour *canard, conque* pour *tabatière, apôtres* pour *doigts, battants* pour *bras, fouillouse* pour *poche, calandre* pour *panier, tourniole* pour *clef, matrone* pour *église;* qu'ils appellent un homme *gatgi*, le vol *tchoure* ou *tchouribeun*, le vol à la care *caribeun*, un chien *tchoukeil*, du pain *marro*, et qu'ils rendent *tu me fais mal* par *me chipeinn*, et *arrêtez, cessez, dissimulez*, par *pintchi; poules* par *clochequi*, et *dindes* par *chibeli*. Or, si ces six derniers mots sont bohémiens, le reste ne peut être revendiqué que par l'argot, et il demeure établi que nos *Romamitchels* le comprennent.

(91) L'auteur de l'Inventaire général de l'histoire des larrons, liv. II, chap. VII, dit du capitaine Carfour : « Ses compagnons ne l'appelloient que *le Boëmien*, car il savoit toutes les regles du Picaro, et il n'y avoit jour où il n'inventât de nouvelles souplesses pour les attraper. »

(92) On lit dans le même recueil, liv. Ier, chap. XXXIX : « Et d'autant qu'il (Arpalin) sçavoit de plusieurs langues, il en accommodoit l'usage diversement à ses impostures; car encore se mêlant parmi des vagabonds, de ceux qu'on appelle *Bohemiens*, il pratiquoit toutes leurs fourbes accortement; tantôt il jouoit des gobelets, disoit la bonne aventure, dansoit sur la corde, et faisoit des sauts perilleux.... Quelquefois aussi il passoit pour capitaine des Narquois, dont il entendoit parfaitement le jargon. »

(93) *Catálogo de las lenguas de las naciones conocidas*, etc. Madrid, año 1800-1805, six vol. in-4°, trat. III, cap. VI, vol. III, part. I, pag. 311.

(94) *The Zincali*, tom. II, pag. 136-141.

(95) Voyez le folio X du chapitre consacré aux Bohémiens, mendiants, gueux, cours des miracles, dans le *Moyen Age et la Renaissance*, tom. Ier, sect. des mœurs et usages de la vie civile. Cf. ci-dessus, pag. V, et ci-après, pag. 479.

(96) « L'antiquité nous apprend, et les docteurs de l'argot nous enseignent qu'un roi de France ayant establi des foires à Niort, Fontenay et autres lieux du Poictou, plusieurs personnes se voulurent mesler de la mercerie; pour remedier à cela, les vieux merciers s'assemblerent et ordonnerent que ceux qui voudroient à l'avenir estre merciers, se feroient recevoir par les anciens.... Puis ordonnerent un certain langage entr'eux, avec quelques ceremonies pour estre

tenues par les professeurs de la mercerie. Il arriva que plusieurs merciers mangerent leurs balles; neantmoins ne laisserent pas d'aller aux susdites foires, où ils trouverent grande quantité de pauvres gueux, desquels ils s'accosterent et leur apprirent leur langage et ceremonies. Les gueux, reciproquement, leur enseignerent charitablement à mendier. Voilà d'où sont sortis tant de braves et fameux argotiers, » etc. (*Ordre, ou hierarchie de l'argot reformé*, dans le *Jargon*, édit. de Techener, pag. 3 et 4.)

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au rapport de Théodore d'Aubigné, qui écrivait encore après 1619, « il y avoit lors une gaillarde academie de larrons en Poictou, n'en déplaise à la Gascogne, ni à la Bretagne. » (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. III.) Toutefois, un peu plus loin, chap. XVI, le même auteur déclare que « les coupeurs de bourse viennent plus de Paris que d'autre lieu. » Nous le croyons sans peine, et nous pouvons ajouter que leur histoire date de loin; en effet, on lit dans une pièce certainement antérieure à 1284 : « Li vilains babuins est cil ki va devant Nostre-Dame à Paris, et regarde les rois et dist : « Vés-là Pepin, vés-là Charlemainne. » Et on li cope sa borse par deriere. » (*Des xxiii Manières de vilains*. A Paris, chez Silvestre, M. DCCC. XXXIII., in-8°, pag. 10.)

Ce passage en rappelle un d'Aristophane : « Regardez, enfants, » dit un rusé compère, rival du célèbre Cléon dans la comédie des *Chevaliers*, « ne voyez-vous pas le printemps? voilà l'hirondelle! Et pendant que les badauds lèvent le nez en l'air, le maître filou escamote ce qu'il trouve à sa convenance. » (*Chevaliers*, v. 445.)

(97) « ... les abonnés de Guillotin ont aussi leurs puristes; ceux-là prétendent que l'argot a pris naissance à Lorient, et, sans croire qu'on puisse leur contester la qualité d'*Orientalistes*, ils se l'appliquent sans plus de façon, comme aussi celle d'*Argonautes*, lorsqu'il leur est arrivé d'achever leurs études sous la direction des argousins, en faisant, dans le port de Toulon, la *navigation dormante* à bord d'un vaisseau rasé. » (*Mémoires de Vidocq*, tom. III, pag. 81.)

(98) *Le Jargon*, etc., pag. 61, 62.

(99) « Encore du temps du cardinal de Richelieu, dit Voltaire, les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés : les brigands les infestaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées, et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs; on voit par les registres du parlement que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. II.)

« Les sergens, dit, je crois, l'auteur de *l'Enfer des Chicaneurs* (1622), courent partout pour trouver des coupables; mais s'ils prennent des voleurs, ils les relaschent aussi tost que ceux-ci leur donnent de l'argent. »

(100) *Le Jargon*, etc., pag. 67.

(101) Par exemple, il appellera *chapon* un morceau de pain frotté d'oignon ou d'ail en vue de ce proverbe :

> Si tu te trouves sans chapon,
> Sois content de pain et d'oignon.
>
> *Dictionnaire des proverbes français*, 2e édit., pag. 202.

(102) Lettre du comte de Gadagne au comte de Bussy (1671), parmi les lettres de ce dernier, édit. de M.DCCXI., in-8°, tom. II, pag. 113.

Gabatine devait signifier *potage*, et dériver de *gabata*, qu'un ancien glossaire rend par *vaisseau à garder viande*. (Voyez le Glossaire de du Cange, tom. III, pag. 451, col. 1, art. *Gabata*.)

(103) *Curiositez françoises*, au mot *Paroisse*. Cf. *les Apresdisnees du seigneur de Cholieres*. A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, fol. 55 verso. — *Le facetieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M.DC.LIV., pag. 95.

(104) *Cur. fr.*, au mot *Sainct Prix*, et Addition à la fin, au mot *Confrairie*. — *Les Recherches françoises et italiennes*, pag. 507, col. 2. — *Dictionn. des prov. fr.*, par Quitard, 2e édit., pag. 451. Cf. Cl. Marot, rondeaux, liv. Ier, rond. II, st. 4, et épîtres, liv. Ier, ép. IX. — *Inventaire general de la muse normande*, pag. 16.

(105) *Le facetieux Reveille-matin*, etc., pag. 52.

(106) *Dict. des prov. fr.*, pag. 450.

De bonne heure aussi le peuple employa le nom de saint Paul, qu'il prononça *saint Pou*, pour désigner métaphoriquement la pauvreté. (Voyez les *Cur. fr.*, au mot *Saint Pou*; les *Recherches françoises et italiennes*, pag. 507, col. 2; et les *Œuv. compl. de Rutebeuf*, tom. Ier, pag. 3, 230, 452.)

(107) Voy. la XXe serée de Bouchet et le Dictionnaire de Cotgrave.

(108) *Mistere de la passion de Jhesus-Crist*, sc. du *resuscitement de Lazare*; édit. de Verard, fol. II I verso, col. 1.

(109) Cette expression est le plus souvent prise dans un sens obscène : « Vous advertirez celles à qui nature a tant donné de perfection qu'il est nécessaire pour jouer au reversis. » (*La Descouverte du style impudique des courtisannes*, 1618; dans les *Variétés historiques et littéraires*, publ. par J. P. Jannet, tom. Ier, pag. 334.)

(110) *Cur. fr.*, au mot *Guigne*.

(111) *Ibid.*, au mot *Nymphe*.

(112) L'auteur des *Ordonnances generalles d'amour*, art. XLIII, leur donne l'épithète de *reubarbatifs* (éd. des *Joyeusetez*, pag. 80), et l'un des personnages d'un miracle de sainte Geneviève dit :

> J'ai despendu tout mon argent
> En *merdefines*, et en mires.
>
> *Mystères inédits du XVe siècle*, tom. Ier, pag. 294.

(113) *Cur. fr.*, pag. 406. — *Apologie pour Hérodote*, liv. II, chap. XII. — *Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords*, fol. 66 recto. — *Les Jaloux*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. III, sc. IV. — *Reigles, statuts et ordonnances de la caballe des filous*, pag. 13. — *Les Rencontres facecieux du sieur baron de Gratelard*, etc. A la Haye, s. d., in-8°, pag. 9. — *La vraye Histoire comique de Francion*, édit. de Leyde, M. DCC. XXI., tom. Ier, pag. 106. — *Le Cabinet satyrique*, édit. de M. DC. XXXIV., in-8°, pag. 206, 507, 570, 598, 641. — *L'Eslite des chansons amoureuses*, etc. Rouen, M. DC. XIX., pet. in-12, pag. 189 et suiv. — *L'Eslite des chansons les plus belles du temps present*, etc. A Paris, M. DC. XXXI., in-12, pag. 102. — *La Fleur ou l'Eslite de toutes les chansons amoureuses et airs de court*. Rouen, 1602, in-12, pag. 329, 330.

(114) *Cur. fr.*, au mot *Meurtrier*.

(115) *Ibid.*, pag. 13. Voyez aussi le Dictionnaire de Cotgrave, au mot *Greve*.

(116) *Cur. fr.*, au mot *Nymphe*.

(117) *Ibid.*, au mot *Tresorier*.

(118) *Ibid.*, addit. à la fin, au mot *Chanoine*.

(119) *Ibid.*, au mot *Sereine*.

(120) *Cur. fr.*, aux mots *Jardinier* et *Parterre*. Voyez encore *les Avantures du baron de Faneste*, liv. IV, chap. III; et *les Rimes redoublées de monsieur d'Assoucy*. Paris, M. DC. LXXI., in-12, pag. 84.

(121) *Cur. fr.*, pag. 264.

(122) *Ibid.*, pag. 106.

(123) Lettre de madame de Sévigné publiée par M. Vallet de Viriville dans la *Revue de Paris*, cahier du 22 décembre 1844.

(124) *Ibid.*, au mot *Halle*.

(125) *Les Apresdinnees du seigneur de Cholieres*. Paris, Jean Richer, 1588, in-12, fol. 2 verso et 12 verso.

(126) « Le proverbe *autant pour le brodeur* est corrompu; car on doit dire *autant pour le bourdeur*, c'est-à-dire *donneur de bourdes*[1].

[1] Forgeux forgent et traitent choses fabrilles,
Et les *bourdeurs* vaines et inutiles.
Gabr. Meurier, *Thresor de sentences dorees*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, M.D.LXXVIII., petit in-12, pag. 27.

Monsieur L. D. S. turlupinoit quelquefois contre son fils, qu'il reconnoissoit comme un indigne menteur, en lui disant que, quelque part qu'il allât, il étoit toujours dans la rue des Bourdonnois; que sa canne lui sembloit un bourdon, et qu'il croyoit l'avoir fait à Bourdeaux, » etc. (*L'Esprit de Guy Patin*, etc. A Amsterdam, chez Pierre de Coup, MD. CC. XIII., in-12, pag. 305, 306.)

(127) *Vingtiesme Partie de la Muse normande*, pag. 333.

(128) *Cur. fr.*, au mot *Escornifleur*.

(129) *Ibid.*, au mot *Aveugle*. — *Recueil general des œuvres de Tabarin*, édit. de David Ferrant, quest. XXXV (*Qu'est-ce qu'un aveugle retourné?*), pag. 64.

(130) *Cur. fr.*, au mot *Toise*.

(131) *Ibid.*, au mot *Espée*. Voyez encore le *Rec. gen. des caquets de l'accouchée*, 2e journée, éd. de Metz, pag. 53; *Seconde Partie du Rec. gen. des rencontres et questions de Tabarin*, quest. XX, pag. 162; *Reigles, statuts et ordonnances de la caballe des filous*, etc., pag. 10; *la Comedie des proverbes*, act. Ier, sc. V.

(132) *Le grant Testament de Fr. Villon*, huit. LXIII, v. 740. — *La Fleur des chansons*, édit. des *Joyeusetez*, pag. XI.

(133) *Reigles, statuts et ordonnances de la caballe des filous*, pag. 10.

(134) *Cur. fr.*, addit. à la fin, au mot *Danser*.

(135) *Les Debats et facecieuses Rencontres de Gringalet et de Guillot Gorgou*, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. 38. — *Reigles, statuts et ordonnances de la caballe des filous*, etc., pag. 5. Cf. ci-après, pag. 104, col. 1.

(136) *Le Discours du trespas de vert Janet*. A Rouen, chez Loys Costé, in-12, pag. 15.

(137) *Cur. fr.*, au mot *Lance*.

(138) *Ibid.*, addit. à la fin, au mot *Fenestre*.

(139) *Ibid.*, au mot *Haultbois*. On lit au-dessous, dans le même sens, *il est mort du hault mal*.

(140) *Cur. fr.*, au mot *Mouche*. — *La Comedie des proverbes*, act. II, sc. IV. — *Deploration de Robin*, édit. des *Joyeusetez*, pag. VI.

(141) *Premiere et Seconde Muse normande*, pag. 48.

(142) *Cur. fr.*, au mot *Procession*.

(143) *Ibid.*, au mot *Servir*. — *Premiere Partie des recherches françoises et italiennes*, pag. 486, col. 1. — *Reigles, statuts et ordonn. de la cab. des filous*, pag. 11. — *Invent. gen. de l'hist. des larrons*, liv. II, chap. XII. — *Recueil des chansons amoureuses de ce temps*, etc. Paris, Pierre Des-Hayes, in-12, pag. 115. — *Les*

deux Arlequins, act. II, sc. v. (*Le Theatre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 285.)

(144) *Cur. fr.*, au mot *Cour.* — *Tartufe*, act. Ier, sc. Ire. — *Recueil de chansons choisies* (attribuées au marquis de Coulanges). A Paris, chez Simon Benard, M.DC.XCVIII., in-8°, tom. II, pag. 4.

(145) Le peuple emploie également des figures pour exprimer ces effets physiques. (Voyez les *Cur. fr.*, aux mots *Porte*, *Pourceau*, *Soufflet*.)

(146) *Cur. fr.*, art. *Diable*.

(147) *Ibid.*, au mot *Rire*.

(148) *Ibid.*, au mot *Diable*.

(149) Une mère employait autrefois cette expression, lorsque, pour humilier sa fille déjà grande, elle la traitait en enfant. (Voyez les *Curiositez françoises*, à *Marier*, et le *Dictionnaire des proverbes français*, 2e édit., pag. 500.)

(150) *Cur. fr.*, au mot *Diable*.

(151) *Ibid.*

(152) Henry Estienne, *Premices*, etc., pag. 47. — *Le Livre des proverbes français*, tom. Ier, pag. 11.

(153) *Cur. fr.*, au mot *Dieu*.

(154) Gabr. Meurier, *Thresor de sentences dorées*, etc., pag. 70.

(155) *Ibid.*, pag. 233.

(156) *Le sixiesme Livre des Actes des Apostres*, folio XXVI. recto, col. 1.

(157) *Œuvres complètes de Shakspeare*, tom. III, pag. 355, notice sur *Macbeth*.

(158) « La royne mere parloit aussi bien son goffe parisien qu'une revendeuse de la place Maubert, et l'on n'eust point dit qu'elle estoit Italienne. » (*Scaligerana*, etc., édit. de M. DC. LXVII., in-12, pag. 46.)

S'il faut en croire Henri Estienne, ce *goffe parisien* consistait surtout dans une prononciation vicieuse du français : « Vela pourquoy vous voulez avoir un sarment. CEL. Pardonnez moy : je ne pense ni à sarment ni à vigne. PHIL. J'ay dit *sarment* pour *serment* ; c'est un petit parisianisme de la place Maubart, » etc. (*Deux Dialogues du nouveau langage François, italianisé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, pag. 398.) Dans un autre endroit du même ouvrage, pag. 598, on trouve *gayoffe* comme synonyme de *coyon* : je suis tenté de rattacher le premier de ces mots à *goffe*, comme à *glatayaffe* employé dans *les Avantures du Baron de Fœneste*, liv. Ier, chap. III.

(159) « J'aimerois mieulx que mon fils apprinst aux tavernes à parler, qu'aux escholes de la parlerie. » (*Essais de Montaigne*, liv. III, chap. VIII.)

(160) *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans*, etc. A Paris, par Mamert Patisson, M.D.LXXXI., in-4°, liv. II, chap. CXXVI, pag. 209.

Quelque soin que nous ayons apporté pour rendre notre travail digne de la distinction qui lui a été accordée par l'Institut de France, nous ne serions jamais venu à bout de lui donner tous les développements qu'il a reçus depuis, si, à nos propres recherches, nous n'avions pu joindre les *subsidia* de l'amitié. Nommer toutes les personnes à qui nous devons un passage, une indication, un conseil, serait impossible ; mais nous ne saurions passer sous silence M. Michel Amari, qui a bien voulu revoir notre recueil de mots fourbesques ; M. Gustave Brunet, qui tient à la disposition du petit nombre de lettrés que l'on compte à Bordeaux le trésor de ses connaissances si variées et si sûres ; et encore moins M. Édouard Fournier, envers lequel nos dettes sont bien autrement considérables.

Ne pouvant les payer, il faut du moins les dire.

FIN DES NOTES DE L'INTRODUCTION.

ÉTUDES

DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

SUR LA LANGUE FACTICE

CONNUE

SOUS LE NOM D'ARGOT.

A

ABADIS, subst. fém. Foule, multitude, rassemblement.

Ce mot me paraît dériver de l'italien *abbadia*, abbaye. *Badialita*, en fourbesque, se dit d'un lieu où beaucoup de personnes s'assemblent.

ABAT-RELUIT, s. m. Abat-jour.

ABATI, IE, part. Tué, massacré.

On a trouvé un homme horriblement mutilé.... On avoit attaché sur lui une carte... portant : « Ci-gît Jean l'*Abaty*, » etc. (*Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par E. J. F. Barbier, oct. 1721, tom. Ier, pag. 107. Cf. pag. 109.)

Voyez *Rebâtir*.

ABATTIS, s. m. Membres.

ABBAYE DE MONTE A REGRET OU DE MONTE A REBOURS, s. f. Autrefois la potence, aujourd'hui la guillotine.

Ce nom a été donné à l'échafaud, parce que, d'une part, le criminel y était accompagné d'un ou de plusieurs religieux, et que, d'un autre côté, il n'en sortait que mort. Suivant Oudin, *l'Abbaye de Monte à regret* désignait *l'eschelle qui sert à ceux que l'on pend.* Il ajoute que cette expression est vulgaire, et avertit que l'on ne doit s'en servir qu'en raillant[1].

Comme il le fait observer ailleurs[2], « l'italien dit *faticosa*, en jargon. » Ce mot, il est presque inutile de l'ajouter, veut dire *pénible*.

Il est curieux de faire remarquer qu'à Sens, une des rues qui mènent à la place du marché, où se font les exécutions, portait encore, il y a quelques années, le nom de *Monte à regret;* on l'appelle aujourd'hui *rue des Bourses*.

Nos ancêtres avaient nombre de locutions facétieuses dans lesquelles entrait le mot *abbaye*. Une femme s'abandon-

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Abbaye*.

[2] *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, etc. A Paris, chez Antoine de Sommaville, M. DC. LIV., in-4°, pag. 4, col. 2.

nait-elle à tout le monde, elle était *de l'abbaye des s'offre à tous :*

Fausse estes, voir plus que pie...
Vos estes *de l'abbaïe*
As s'effre-à-tous, etc.
Le Romancero françois, par M. Paulin Paris. Paris, Techener, 1833, in-12, pag. 88, 89.

Plus tard, on disait d'un homme qui aimait les femmes : « Il est de l'abbaye de Longchamp, il tient des dames; » et *donner une prébende dans l'abbaye de Vatan* équivalait à *renvoyer, chasser*. Voyez les *Curiositez françoises*, aux mots *Abbaye* et *Prebende*, et les *Arrêts d'amours*, édit. de M. DCC. XXXI., in-8°, 2e part., pag. 308.

ABBAYE DE SOTS B....., s. f. Prison.

ABBAYE RUFFANTE, s. f. Four chaud.

Les fours dans lesquels les anciens gueux se réfugiaient la nuit, devaient éveiller, dans leur esprit, l'idée d'une maison cloîtrée dans laquelle on dormait chaudement. Encore aujourd'hui en Suisse, à Berne, par exemple, certaines auberges tenues par des corporations portent le nom d'*abbayes*. Voyez *Rif*.

ABÉQUER, verb. act. Nourrir un enfant ou quelqu'un gratuitement.

ABÉQUEUSE, s. f. Nourrice.

Ce mot et le précédent viennent de notre ancien mot *abbecher*, que Nicot explique par *mettre au bec d'un oiseau*, et auquel Cotgrave aussi a consacré un article. On lit dans le *Débat sur le passe-temps des chiens et des oyseaux :*

Sur ce debat, quant on a le loysir,
Et que oyseaux ont faict assez bon debvoir,
On les *abesche*, en leur faisant plaisir,
Sur le gybier, etc.
Les Poésies de Guillaume Cretin, édit. de Coustelier, pag. 83.

Le même verbe se retrouve dans un ouvrage plus ancien ; mais je doute qu'il ait la même signification :

Clers, je te voi si alechié,
Si ardant et si *abechié*,
Que bien me sambles hors du sens.
Le Roman du Renart, supplément, etc. A Paris, chez Silvestre, M. DCCC. XXXV., in-8°, pag. 47, v. 205.

ABLOQUIR, ABLOQUER, ABROQUER, v. a. Acheter, acquérir.

ABLOQUISSEUR, EUSE, s. Celui, celle qui achète ou qui acquiert.

Ces divers mots ont été formés de *bloc*, pris dans le sens d'amas, d'assemblage de plusieurs choses, telles que les recéleurs en achètent le plus souvent à leurs pratiques. *Bloquir*, qui signifie *vendre des objets volés*, n'a pas d'autre origine.

Bloquer, dont on fait usage à présent dans le langage familier, ne date pas d'aujourd'hui ; on le trouve dans le *Thresor* de Nicot, avec cette explication : *C'est serrer et arrester un marché de quelque chose avec quelqu'un*, et dans le Dictionnaire de Cotgrave, avec celle-ci : *to conclude, or make up a bargain*. On trouve également, dans le second, *abloquié* avec cette définition : « Edifices abloquiez; viz. baillez par le seigneur direct en Emphyteose, et Censive. »

ABOULAGE ACRÉ, s. f. Abondance.

Peut-être ici faut-il voir dans *acré* une apocope d'*à crever*. Voyez *Acré*.

ABOULÉE, part. Accouchée.

ABOULEMENT, s. m. Accouchement.

ABOULER, v. n. Venir, aboutir, accoucher.

Ce mot doit dériver du verbe gascon *aboula* (*advolare*), qui existait vraisemblablement autrefois, comme en français le verbe *advoler*, que l'on retrouve avec le même sens dès le XIIIe siècle :

Par cent fois soiés bien venus :
Moult m'a fait Dex belles vertus,
Quant ichi estes *advolés*.
Le Roman du Renart, suppl., etc., p. 357.

Dans l'ancien argot, s'il faut en croire le Dictionnaire argotique du *Jargon*, *abouler* avait un sens un peu différent, celui de *compter*, de *donner*, que ce verbe a également dans la langue actuelle du peuple de Paris; il existe aussi dans le patois normand, mais avec la signification d'*apporter vite*. MM. du Méril le tirent « de *Boule*, globe de plomb qu'on lançait avec une fronde, ou de *Boulon*, trait d'arbalète. » Voyez *Dictionnaire du patois normand*, pag. 3, col. 1.

ABOYEUR, s. m. Celui qui, dans une prison, est chargé d'appeler les prisonniers demandés au parloir; crieur de *canards*, dans les rues.

ABREUVOIR A MOUCHES, s. m. Grande plaie saignante.

Cette expression avait déjà cours du temps de Cotgrave[1]; elle a été recueillie dans les *Curiositez françoises* d'Oudin, qui l'explique par « grande playe sur la teste, où les mousches peuvent boire, » et il ajoute qu'elle est vulgaire.

Si tu y avois seulement pensé, je ferois de ton corps un *abreuvoir à mouches*. (*La Comédie des Proverbes*, act. 1er, sc. 7.)

Charon... luy jura que... il luy feroit un *abreuvoir à mouches* de son timbre avec son aviron. (*Le Testament du gros Guillaume*, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. 7.)

Le ceste est encore taché
Du sang et du cerveau seché,
Quand Hercule, après mainte touche,
Lui fit un *abreuwoir à mouche*
De son ceste, etc.
Le Virgile travesti, liv. V.

Sur-le-champ, il grippa Lycas
D'un vilain coup de coutelas,
Qui lui fit *abreuvoir à mouche*
Auprès de l'œil, qu'il avoit louche.
Contin. du Virgile travesti, liv. X.

Henri fait, dans cette escarmouche,
Quantité d'*abreuvoirs à mouche*.
La Henriade travestie, ch. VIII, p. 128.

ACCENT, ARÇON, s. m. Signe de reconnaissance.

Celui qui sert aux voleurs, et plus particulièrement aux *escarpes*, s'exécute en crachant avec bruit et en décrivant avec le pouce de la main droite un C sur la joue droite, près du menton. Or, c'est ce dernier signe, ce C, qui a été appelé *arçon* (petit arc[1]), puis, par corruption, *accent*.

ACCORDEUR DE FLÛTES OU DE VIELLES, s. m. Juge de paix.

Cette expression doit naissance à la locution figurée et populaire *accorder des vielles* ou *des flûtes*, qui se disait autrefois pour *mettre d'accord des assertions, des prétentions opposées* : ce qui entre en première ligne dans les devoirs d'un juge de paix.

Ainsi a bien à faire un prince d'estre bien sage, quand il va en pays estrange, pour *accorder* toutes *ses vielles*. (*Mémoires de Philippe de Commines*, liv. V, ch. III.)

... Tout cela estoit assemblé pour faire ligue contre le bon roy; mais tant de *vielles* ne se peuvent *accorder* en peu de temps. (*Ibid.*, liv. VII, ch. XV.)

Avant que passer outre, je te prie d'*accorder ces flustes*, car la dissonnance est fort grande. (*Traité paradoxique composé par Benigne Pois-*

---

[1] Un abbreuvoir à mousches. *An open wound, or hurt; (whereas flies, if they may quietly, drink their fill.)*

[1] Wistasces, ki sot de faviele,
Prist J. *archon* od la viele.
Roman d'Eustache le Moine, v. 2167, pag. 78.

A pris en sa main un *arçon*
Et deus fleiches à sa ceinture, etc.
Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. II, pag. 249, v. 16346.

senot. A Paris, chez Claude Micard, M. D. LXXXIII., in-12, folio 200 recto.)

Et c'est à cestuy-cy à qui on envoyoit tous ceux qui ne pouvoyent bien *accorder leurs instrumens*, ou qui ne sonnoyent rien d'accord, leur disant : Allez chez un tel advocat, il vous *accordera* et tous *vos instrumens*. (*Serées de G. Bouchet*, XIXe serée.)

Je veux qu'on me coupe la tête si je ne vous *mets d'accord* avec le docteur, comme le bois de quoi on fait les *vieles*. (*La Comedie des Proverbes*, act. II, sc. 5.)

Mettez, pour me jouer, *vos flûtes* mieux d'*accord*.
L'Étourdi, act. Ier, sc. 4.

Voyez, sur cette expression, les *Curiositez françoises* et les *Recherches françoises et italiennes*, aux mots *Flûte* et *Vielle*.

ACCROCHE-CŒUR, s. m. Favori.

Dans le langage familier, on appelle ainsi, chez les femmes, une boucle de cheveux collée sur les tempes.

ACHAR, s. m. Acharnement.

ACRÉ, AGRÉ, ÉE, adj. Fort, e; fortement.

AFFAIRE, s. f. Vol à commettre.

AFFE, s. f. Vie, âme.

Voyez *Eau d'affe*.

AFFIOLER, v. a. « Dans le patois bourguignon, *fiolan* se dit pour *fat*, *fanfaron* : ne serait-il pas un peu parent du mot vulgaire *affioler?* » (*Glossaire des Noëls bourguignons*, par la Monnoye, p. 361.)

A cela nous ajouterons que ce n'est pas seulement dans le patois bourguignon que *fiolan* était en usage; il avait cours également en français, du moins dans le français de Brantôme :

Eux le voyant venir... tirent force arquebusades et si vaillamment, que quelques petits harquebusiers qui estoient là, pensez quelques *fiollans*, etc. (*D'aucunes Retraictes de guerre*, cinquième discours. — *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 96, col. 2.)

AFFRANCHI, IE, part. Corrompu, ue, qui a cessé d'être honnête.

AFFRANCHIR, v. a. Corrompre, apprendre à quelqu'un les secrets du vol. *Affranchir un sinve avec de l'auber*, c'est corrompre un honnête homme avec de l'argent, le décider à déguiser la vérité; *affranchir un sinve pour grinchir*, c'est apprendre à un honnête homme à voler.

Pour peu que l'on se mette au point de vue de gens qui considèrent les lois comme des entraves, la vie régulière comme un esclavage, on reconnaîtra que ce verbe est bien choisi : en effet, encore aujourd'hui, comme tout le monde le sait, *affranchir* signifie figurément *tirer d'une sujétion*, *d'une dépendance*.

Autrefois, *franchise* se prenait dans le sens de *liberté*, que ce mot a perdu :

... Il consideroit qu'il ne se pouvoit repentir d'avoir perdu sa *franchise*, veu la beauté de sa prison. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. IX; édition de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 622.)

Il se representoit qu'il valoit bien autant estre enfermé comme il estoit, que d'estre en *franchise* parmy le monde. (*Ibid.*, pag. 633.)

AFFURER, v. a. Tromper.

Ce mot, qui nous est donné par le Dictionnaire argotique du *Jargon*, existe encore, avec le sens de *voler*, dans le patois de l'arrondissement de Vire. Le rédacteur des *Voleurs*, de Vidocq, qui, tom. Ier, pag. 6, rapporte *affurer* avec le sens de *gagner*, dit que ce verbe vient probablement de *fur*, voleur, et M. Édélestand du Méril balance entre *furari* et *auferre*[1]. Ces diverses étymologies me sourient aussi peu l'une que l'autre, et je me sens plus disposé à croire qu'*affurer* a été formé par allusion à la chasse au furet.

[1] *Dictionnaire du patois normand*, introduction, pag. LXI, en note.

Plus haut, nous trouvons *affurage*, expliqué par *bénéfice*, *profit*, et, plus bas, *afluer*, traduit par *tromper*, et précédé d'une astérisque qui signale ce mot comme emprunté au *Jargon*. Je dois déclarer que je n'ai rencontré cette variante dans aucune des éditions de ce petit livre que j'ai eues à ma disposition.

Nous avions anciennement *afforer*, *affeurer*, *afuere*, dans le sens de *mettre à feur et à prix*, *taxer*, *acheter*, et de *percer*, *mettre en perce;* en bas lat. *afforare*. Voyez le *Glossaire de la langue romane*, de Roquefort, tom. Ier, pag. 33, col. 1.

Affuter, v. a. Tromper.

Ce mot, qui nous est donné par *la Vie genereuse des Mattois* et par le *Jargon*, me paraît être le même qu'un verbe usité parmi le peuple pour dire *affiler un outil sur une pierre* [1] : affuter quelqu'un, c'est donc le rendre fin, lui donner une leçon de finesse à ses dépens, sens qu'avaient autrefois les verbes *affiner* et *desniaiser* [2].

Dans l'Orléanais, on dit encore un *homme d'affut* pour un *homme rusé;* cette locution a même donné lieu à cette plaisanterie : *c'est un homme d'affut* [3], *son père était canon.*

Ce qui a pu amener l'emploi d'*affuter*, c'est qu'on disait autrefois *fluter* pour exprimer la même idée :

Adieu, je vais preparer mes flutes pour *fluter* le bon-homme. (*Ah voilà qui est beau*, parade de Sallé, sc. III. — *Théâtre des Boulevarts*, tom. Ier, pag. 281.)

Tout le monde connaît notre adjectif *futé*, que l'Académie donne comme familier, et explique par *fin*, *rusé*, *adroit :*

C'est là qu'est ce *futé* manœuvre,
Colbert, ce grand surintendant,
Qui nous plumoit si finement.

Épigramme d'un paysan sur le tombeau de Colbert. (*Tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin, et de monsieur Colbert*, etc. A Cologne, chez Pierre Marteau, M. DC. XCIV., petit in-12, p. 196.)

Le peuple dit encore *affuté* dans le même sens. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, de d'Hautel, tom. Ier, p. 15.

Je ne sais s'il faut chercher la racine de ce mot dans le latin *fustis;* mais il est assez remarquable que l'adjectif *madré*, qui présente une signification analogue, vienne d'un substantif qui, comme l'espagnol *madera*, a le sens de *bois;* je veux dire de *madre*, d'où nous avons fait *madrier* et *merrain :*

---

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, Paris, Léopold Collin, 1808, in-8°, tom. Ier, pag. 15.

[2] Brantôme, rapportant la fantaisie qu'eut un jour Charles IX de voir *travailler* quelques enfants de la matte aux dépens de sa cour, dit : « Le roy... ryoit quand il voyoit les autres faire signe qu'ils avoient joué leur farce, ou qu'il les voyoit *desniaiser* leur homme ou femme. » *Hommes illustres*, etc., liv. IV, ch. XIII.

Pour ce qui est d'*affiner*, qu'Oudin donne comme familier, on le rencontre à chaque pas dans nos écrivains des XVIe et XVIIe siècles. Il n'est guère employé dans le nôtre, et le Dictionnaire de l'Académie le signale comme vieux; toutefois, il est encore en usage en Bretagne et dans d'autres provinces. Voyez les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. VIII, pag. 202, not. 1.

[3] Dans le passage suivant, qui est en patois des environs de Paris, *affut* semble avoir le sens de *plaisir*, d'*agrément :*

Pour moi, j'ume fort la magniere
De cet archevêque de Sens...
Parguié core igna de l'*affut*
De faire aveuc li son salut.

Première harangue des habitans de la paroisse de Sarcelles, à monseigneur l'archevêque de Sens, au sujet de son mandement du 6 avril 1739, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc. A Aix en Provence, aux dépens des Jésuites, l'an de leur règne, 210, in-8°, première partie, pag. 316.)

Le vaisselaige d'estain n'y ot mie oublié,
Hannaps d'or et d'argent et de *madre* madré.
Chronique de Bertrand du Guesclin, tom. II, pag. 211, not. 2.

Il y aurait naïveté à faire observer que, dans le passage qui précède, *madré* est pris dans une acception différente de celle que nous avons voulu signaler.

AGOBILLE, s. f. Outil.

Voici toutes mes *agobilles*
Pour besongner abillement,
Licol, crochetz et tranchefilles,
Pour estrangler soudainement.
Le Mistere du viel Testament par personnages, etc. A Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffroy de Marnef, in-fol., sans date, fueillet .cxxv. recto, col. 2, sc. *Comme le bouteiller de Pharaon fut delivré et son pannetier pendu.* Ce passage a été reproduit dans la *Moralité de la vendition de Joseph*, feuillet signé N. ii. recto.

Lendemain à heure assignée, je, forny de mes *agoubilles*, me trouvay au lieu assigné, etc. (*Les Évangiles des Connoilles*, édit. de Techener, pag. 13.)

Lyn, fuseaulx, estandards, haples, et toutes *agoubilles* servans à leur art. (*Ibid.*, pag. 18.)

... Je troussay mes *agoubilles* pour m'en retourner dormir. (*Ibid.*, pag. 75.)

... Et aprez que j'eus prins toutes mes *agoubilles*, papier, plume et ancre, me transportay au lieu où le soir precedent avions esté ensemble. (*Ibid.*, pag. 115.)

Ce mot s'est conservé dans les patois normand et rouchi. Encore aujourd'hui, à Lyon, les enfants appellent *gobilles* les petites boules de pierre ou de marbre qui servent à leurs jeux, et qu'ailleurs on nomme *billes*.

AIDANCE, s. m. Service.

AIE AIE, s. m. Omnibus.

Allusion à l'exclamation des gens sur les pieds de qui l'on marche.

AIGUILLE, s. f. Barbe.

On n'a qu'à embrasser un homme qui n'a pas fait sa barbe de quelques jours, pour vérifier l'analogie qu'il y a entre ces deux mots.

Aiguille est encore usité parmi les voleurs, avec le sens de *clef*.

AILE, s. f. Bras. Fourbesque, *ala*.

ALARMISTE, s. m. Chien de garde.

ALENTOIR, adv. Alentour, aux environs.

ALLER A LA CHASSE AVEC UN FUSIL DE TOILE. Quêter.

ALLER A LA RETAPPE. Aller guetter quelqu'un sur un grand chemin pour le voler ou l'assassiner. (*Histoire des brigands, chauffeurs et assassins d'Orgeres*, pag. 32.)

ALLER A NIORT. Voyez *Niort*.

ALLIANCE, s. f. Poucettes.

Deux mains réunies par des poucettes, offrent le symbole de la bonne foi qui est censée présider aux alliances et aux transactions commerciales, petites et grandes.

ALLUMER, v. a. Voir, regarder. Fourb. *allumare*.

ALPIOU, s. m. Joueur clandestin.

On appelait *alpiou*, au jeu de la bassette, la marque que l'on faisait à sa carte pour indiquer que l'on doublait sa mise après avoir gagné.

Par suite, *alpiou* fut synonyme de *joueur clandestin*, comme *officier de topo et tango*, etc. On le voit par ces passages :

Quand on se voit nombre compétent pour arborer l'étendard de la bassette, on commence par s'assurer du commissaire du quartier, qu'on engage, traitable ou non, à se transporter tous les jours en robe pour voir si la police est exacte parmi les *alpious* et les sept et le va, etc. *La Cause des Femmes* (1687), dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 16.

Vous devez sçavoir que quelques-uns de trois et de cinq, *officiers de topo et tango*, sur le sept et le va, me rencontrerent un dimanche à minuict,

et me trouvant avec l'as de baston, le sort voulut qu'ils firent hazard, et je demeuray avec l'argent. (*L'Antiquité des larrons...* par don Garcia, p. 44.)

Pour ce qui est de ce dernier mot, d'Assoucy l'écrit différemment dans sa pièce *sur l'inconstance du jeu*, où il dit :

C'est peu quand je ne pers que le *centeleva*.

Poésies et lettres de M. Dassoucy, etc. A Paris, chez Jean-Baptiste Loyson, M. DC. LIII., petit in-12, pag. 62.

On connaît un livre intitulé :

Sept et le va à l'as de pique, ou le ponte en bonne fortune, anecdote parsemée de contes en vers (par Mérard de Saint-Just). Pharaonis (Paris), 1784, in-18, porté au cat. Pixerécourt, Paris, 1838, sous le n° 1401.

ALTÈQUE, ATTIQUE, adj. Beau, bon, excellent.

Il y a dans notre vieille langue populaire, si ce n'est dans le jargon du XVe siècle, un mot que je soupçonne d'être de la même famille. C'est *actriqué*, qu'on lit avec le sens d'*équipé*, de *muni de tout ce qu'il faut*, dans *la tierce journée du Mistere de la passion de Jesus Crist*, sc. de l'*Assemblée des tyrans*, où l'un d'entre eux dit :

Sommes-nous bien *actriqués?*
Édit. de Verard, fol. r iiii verso, col. 1.

Jezabel. Soyons *atriquées* sans si,
Et de ses mignons atraiantes.
Thamar. Il nous fauldroit estre bruyantes
Pour atraper mignons de court.
Jezabel. En fais et en ditz très-plaisantes,
Et n'aymer rien qui ne soit gourt.

Le Mistere du viel Testament par personnages, etc. A Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, sans date, in-fol., fueillet ccxxii recto, col. 1, sc. *de Thamar et Jezabel.*

AMOUR, s. m. Chiffonnier. Voyez *Cupidon*.

ANCE, LANCE, s. f. Eau.

Le premier de ces deux mots vient du terme de la vieille germania espagnole *ansia*, qui lui-même est une syncope d'*angustia;* en effet, l'eau était un instrument de torture fort employé autrefois. Je n'ai trouvé *ance* que dans le Dictionnaire blesquin, et dans la *Responce et complaincte au grand coesre.*

Quant à *lance*, ce n'est qu'*ance* précédé de l'article. En fourbesque, *lenza* a le même sens.

De *lance* ont été formés *lancequiner* (pleuvoir) et *lascailler* (uriner).

ANDOSSE, ENDOSE, s. m. Dos.

Ce mot se lit dans le *Monologue des Perrucques :*

Bellot a ses deux filles grosses :
Quel descharger d'une massue,
Et d'un ravault sur leurs *endosses?*

Les Poésies de Guillaume Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 168.

Au XVIIe siècle, on disait encore familièrement *il a eu sur l'endosse* pour *il a été battu :*

Comment! je cognerai ta bosse
Et te donnerai sur l'*endosse.*

La Ville de Paris en vers burlesques, etc., par le sieur Bertheaud. Paris, sans date, in-12, pag. 73.

Voyez les *Curiositez françoises* au mot *Endosse.*

Vers la même époque et auparavant, nous avions *andosseure* dans le sens de *dos.* Voyez le Dictionnaire de Cotgrave.

ANDOUILLE, s. f. Homme sans énergie, sans caractère. Ce mot est populaire.

ANDRE, s. f. Femme.

Ce mot, qui nous est donné par Bouchet, ne vient pas du basque, où il a le même sens, mais du fourbesque *landra*, qui a emprunté ce substantif à l'italien, où il signifie *fille de joie*. L'*l*, considéré

comme article, aura disparu, s'il n'a point été omis par l'auteur des *Serées*.

Andre existait déjà chez nous, au moins parmi le peuple, avec le sens de *fille de joie*, dès le XIVe siècle :

Dame, dist Bauduins, ne vous soiés doubtans...
Je me voeil maintenir à loy de saudoier.
Descendre vous convient de che courrant destrier;
Vestir vous convenra à guise d'escuier,
Par coi prestrez ni autres ne vous puist convoiter.
Ne l' fai mie pourtant que m'en doie esmaier,
Mais pour vostre biauté, qui tant fait à prisier;
Diroient tost ribaut, ou aucun fel loudier,
Que seriés j. *andre* que je mainne en gibier.

Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. VIII, v. 99; tom. Ier, pag. 206.

ANGE GARDIEN, s. m. Individu dont les fonctions consistent à reconduire les ivrognes chez eux.

ANGLAIS, s. m. Créancier, menstrues.

Cette expression, qui est devenue populaire, et qui a surtout cours dans l'argot des habitués de Clichy [1], est bien ancienne, témoin ces vers de Cretin :

Marchantz taquins, usuriers, incredulles,
Pour recougnoistre ou nier mes cedulles,
Me feirent hyer adjourner et citer;
Et aujourd'huy je faietz soliciter
Tous mes *angloys*, pour les restes parfaire,
Et le payement entier leur satisfaire.

Poésies de Guillaume Cretin, pag. 188.

On lit aussi dans un rondeau de Clément Marot, adressé à un créancier :

Un bien petit de près me venez prendre
Pour vous payer, et si debvez entendre
Que je n'euz onc *angloys* de vostre taille.

Rondeaux, liv. Ier, n° 25.

« Anglois, dit Cotgrave, *an English man; also, a creditor, that pretends he hath much money owing, which is never like to be paid him.* »

Pour ce qui est de l'origine du mot *anglais* employé dans ce sens, je ne partage en rien l'opinion d'Étienne Pasquier, qui voit dans cette locution une allusion aux prétentions qu'avaient nos voisins d'être nos créanciers [1]; je crois plutôt qu'elle vient d'*angle*, terme du jeu des échecs qui avait produit *anglier* et *enanglé*, synonyme de *mat* [2].

Là furent Saison *enanglé* :
Por ce furent Englois clamé;
Issi les Bretons les clamerent,
Quant en Tanet les *enanglerent*.

Le Roman du Brut, tom. Ier, pag. 339, v. 7293. Voyez aussi tom. II, pag. 247, v. 14057 et suiv.

Bien m'a dit li evesque *eschac*,
Et m'a rendu maté en l'angle.

Le Miracle de Théophile, v. 6. (*Théâtre français au moyen âge*, p. 139.)

Ce estoit Chauve la soriz
Et Pelez li raz, ses mariz,
Que dant Renart ot estranglé
Qant desoz lui l'out *enanglé*.

Le Roman du Renart, tom. II, pag. 84, v. 11863.

. . . . . S'elle tenist
Grasse oie ou geline *enanglée*,
Elle l'éust tost estranglée.

Le Roman du Renart, supplément, etc., pag. 24, v. 604.

On lit dans un recueil de Charles de Bouvelles le proverbe suivant :

Il n'est *anglet* sans coing.

Caroli Bovilli Samarobrini Proverbiorum vulgarium Libri tres. Parisiis, M. D. XXXI., in-8°, fol. liij verso.

Encore aujourd'hui, dans certaines provinces de France, à Bordeaux, par

[1] Voyez l'article de M. Louandre sur l'*Histoire de la formation de la langue française* de M. Ampère, dans la *Revue de Paris*, n° du 23 mai 1841, pag. 266.

[1] Voyez *les Recherches de la France*, liv. VIII, ch. VII, surtout ch. XXVII; et le Dictionn. étym. de Ménage, au mot *Anglois*.

[2] Voyez, dans la *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, tom. II, pag. 515-517, en note, deux curieux passages de deux romans des XIIe et XIIIe siècles, dans lesquels ces mots se trouvent plusieurs fois. Voyez encore les *Œuvres complètes de Rutebeuf*, tom. II, pag. 278, v. 20 et not. 6.

exemple, quand un jeune homme s'excuse de ne pouvoir entrer dans un café par la raison qu'il y a des dettes, il dit qu'il y est *anglé*. On comprend que des individus placés dans ce cas-là, aient donné à ceux qui avaient ainsi barre sur eux, un nom dont la terminaison les rangeait parmi des ennemis naturels.

ANGLUAS, ANGLUCE, ANGOISSE, s. f. Oie.

Ce mot, dont les deux dernières formes nous sont fournies par le Dictionnaire argotique du *Jargon*, en avait encore une autre au XVIIe siècle. Du moins, nous trouvons, dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises* d'Oudin, le mot *Anglois* précédé d'une astérisque, et traduit par *un' oca*. Voyez pag. 24, col. 2.

Cette forme, qui est apparemment la première, est le fruit d'une allusion à la situation géographique de l'Angleterre au milieu des eaux, aux habitudes maritimes de ses enfants, ou plutôt à leur goût pour la boisson, qui leur a été reproché de tout temps. En effet, on disait autrefois *boire comme une oie :*

> Quelquefois seul à la maison,
> Pour noyer sa mélancholie,
> Il beuvoit autant qu'un oyson.
>
> *Amitiez, amours, et amourettes*, par M.^r^ le Pays.... A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, 1693, in-12, pag. 372.

ANGOULÊME, s. f. Bouche.

Ce mot, qui est encore répandu parmi le peuple, était employé le plus souvent dans des locutions semblables à celle-ci, qu'Oudin cite comme vulgaire : *Allé en Angoulesme*... c'est-à-dire *avallé, beu ou mangé* [1].

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Angoulesme*.

On disait aussi *faire passer par Angoulesme, envoyer à Angoulesme*, avec le même sens figuré :

> ... Son mary faisoit passer les conventions matrimoniales par la forest d'*Angoulesme*. (*Recueil général des caquets de l'accouchée*, 5e journée, édit. de Metz, pag. 189.)
>
> Le misantrope Thimon, au lieu de donner quelque consolation aux affligez... les invitoit à se pendre... comme si c'estoit quelque grande charité ou courtoisie de dresser l'eschelle à un desesperé, ou prester un cordeau à quelque mesquin usurier, estimant que telles gens n'avoient assez de vertu et d'invention pour faire un sault sous la corde et prendre la poste en l'air, pour se deffaire de leurs estats et moyens au profit de quelque bon entonneur, qui ne s'estrangleroit à les faire passer par *Angoulesme*. (*Les nouvelles et plaisantes Imaginations de Bruscambile*, etc. A Bergerac, chez Martin la Babille, M. DC. XV., in-12, folio 15 recto.)
>
> Renient la patience apres leur quartier, lequel n'est pas plustost arrivé qu'ils l'envoyent en poste à *Angoulesme*. (*Ibid.*, fol. 90 recto.)

Ces locutions sont peut-être le seul fondement de la réputation gastronomique de la capitale de l'Angoumois, dans les armoiries de laquelle, disent les mauvais plaisants, il y a trois G, qui signifient *glorieux, gueux* et *gourmand*. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les phrases que nous citions tout à l'heure sont nées, comme le fait remarquer Oudin, d'une allusion à *engouler*, qui était usité autrefois dans le même sens :

> De ce sui-ge dolente et tristre;
> Car je sai bien que ce sont vers
> Qui vous *engouleront* les ners.
>
> *Le Roman du Renart*, tom. Ier, pag. 286, v. 7642.

> Par les eles l'a bien conbrée,
> La teste li a *engoulée*.
>
> *Ibid.*, pag. 288, v. 7689.

> Il *engoulloit* ung verre, une tasse.
>
> *La Légende de maître Pierre Faifeu*, ch. III.

Et comme ilz deliberoyent ainsi, Gargantua les mist... dedans un plat de la maison... et... les mangeoit pour soy refraischir devant soupper, et

avoit jà *engoulé* cinq des pelerins. (*Gargantua*, chap. XXXVIII.)

D'*engouler*, on a fait le diminutif burlesque *engoulifrer* :

Histoire plaisante d'une demoiselle qui monstra son devant et derriere à ses fermiers pour reschapper une espaule de mouton que leur chien, qui marchoit devant eux, avoit *engoulifrée*. (*Vingt-septiesme Partie de la Muse normande*, 1651, pag. 467.)

Enfin, d'*engouler* sont venus *engouleur* et *angoulevent*, dans le sens de *gourmand*, de *glouton* :

Maître *engouleur* de benefices.

Le Tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin, etc., édit. de M. DC. XCIV., pag. 111.

Et puis avecques moy j'avois un compagnon,
Un vray *angoulevent*, un fesse-pinte en gueule,
Qui du plus grand moulin digereroit la meule.

L'Importunité, à une demoiselle, satyre IV. (*L'Espadon satyrique*, par le sieur d'Esternod. A Cologne, chez Jean d'Escrimerie, M. DC. LXXX., petit in-12, pag. 50.)

Au XIIIe siècle, nos ancêtres employaient *Montpensier* dans le même sens où nous avons vu prendre *Angoulême* :

Gloutonie, la suer Outrage...
Assez aime miex *Monpancier*
Que Marseille ne Carlion.
Por ce vous di-je quar li hon
Qui est ses kex, a assez paine.

La Voie de Paradis, parmi les *Œuvres complètes de Rutebeuf*, t. II, p. 39.

Les Italiens ont une expression analogue à *aller en Angoulesme* : c'est *andar in Corgozzone*, qu'ils emploient dans le même sens.

ANGUER, v. a. Marier, pendre.

Ce mot, qui nous a été conservé par Bouchet, paraît être le même qu'*anger* ou *enger*, qu'on retrouve vers la fin de la harangue de M. d'Aubray pour le tiers état, dans une comédie de Molière[1], dans un conte de la Fontaine[2] et dans une chanson du temps[3]. S'il faut en croire Richelet et M. Auger, l'un des commentateurs de notre grand comique, *anger* vient du latin *angere*, embarrasser, incommoder. Quant à Ménage, il voit la racine de ce vieux mot dans le persan ou dans l'ancien allemand. Mais tous les trois se trompent, aussi bien qu'un écrivain moderne, qui prétend que « ce mot vient du latin *augere*, par la confusion, autrefois très-fréquente, de l'*n* et de l'*u*[4]. »

Pour moi, je m'en tiens à l'étymologie proposée par les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, qui font venir *anger* du latin *ingignere*, dont la signification a été ainsi étendue jusqu'au mariage, dans le sens propre et figuré.

Voyez *Épouser la veuve*.

On disait aussi *désenger* pour *épuiser*, *tarir*, et *enge* pour *engeance* :

Lieu notable... auquel abonde si grande fourmiliere d'escrevices... que l'en *desenger* ce seroit faire possible l'impossible. (André du Chesne, *les Antiquitez et Recherches... de toute la France*, etc. A Paris, M. D. C. XIV., in-8°, p. 249.)

Et de fait, tant que l'*enge* des courdonniers soit faillie, jamais ils n'auront faute de telles reli-

[1] « Vostre pere se moque-t-il de vouloir vous *anger* de son avocat de Limoges, monsieur de Pourceaugnac? » *Monsieur de Pourceaugnac*, act. Ier, sc. 3.

[2] Il les *angca* de petits Mazillons,
Desquels on fit de petits moinillons.
Mazet de Lamporecchio.

[3] Mon Dieu, ma pauvre voisine,
J'ay le plus meschant mary;
C'est bien la plus triste mine
Que l'on vit dedans Paris.
Je voudrois avoir mangé
Ceux-là qui m'en ont *engé*.

L'Eslite des chansons les plus belles du temps present, etc. A Paris, chez Pierre Des-Hayes, M. DC. XXXI., in-12, pag. 107.

[4] *Lexique comparé de la langue de Molière*, etc. Paris, Firmin Didot, 1846, in-8°, pag. 17. Nicot n'a donc pas tort d'écrire *anger* par un *e* : *enger*.

ques. (*Traité des reliques*, etc., par Calvin. A Geneve, par Pierre de la Roviere, M. DCI., in-16, pag. 67, 68.)

... Tant en occit, que quasi l'*enge* en faillit à nostre forest. (*La nouvelle Fabrique des excellens traits de vérité*, etc. A Paris, chez P. Jannet, 1853, in-16, pag. 117.)

Je penche volontiers à croire que c'est d'*angué* qu'est venue l'expression *ange de Greve*, qu'on n'employait pas seulement pour désigner un portefaix[1], mais encore un pendu. Voyez le Dictionnaire de Cotgrave, au mot *Greve*.

Plus tard, on a dit *engencer* :

... Je ne veux pas qu'il soit dit dans le monde qu'aucune fille de la connoissance de Lisette se soit *engencée* d'un robin. (*Renaud et Armide*, comédie de Dancourt, sc. 3.)

ANGUILLE, s. f. Ceinture.

—— , s. f. Coup de fouet.

Ce mot, qui faisait, dans ma jeunesse, partie de l'argot des écoliers, désignait, chez nous, des coups d'une serviette roulée en forme de serpent.

On lit dans les gloses d'Isidore, citées par du Cange : *Anguilla, est qua coercentur in scholis pueri, quæ vulgo* scutica *dicitur*. De même, le glossaire d'Ælfric porte : « *Anguilla, vel scutica,* svipa. » Voyez *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, tom. Ier, pag. 257, col. 1.

ANSE, s. f. Oreille. Germ. *asa*.

ANTIFFE, s. f. Église.

Ce mot signifie, au propre, *fleurie, élégante, de bonne grâce*, aussi bien qu'*élevée*, s'il faut en croire M. Paulin Paris[1], et *antique*, suivant l'explication de M. Raynouard[2], que nous adoptons plus volontiers, à l'exemple de M. Édélestand du Méril[3]. *Antif* ou *anti*, féminin *antive*, était une épithète qu'au XIIIe et au XIVe siècle on donnait, comme *autain, autaine*, aux constructions dont la physionomie ressemblait à celle des églises.

Les gaites cornent desor le mur *anti*.
Li Romans de Garin le Loherain, tom. II, pag. 158.

Ancore la geta lès une chambre *antie*.
Li Romans de Parise la duchesse, pag. 18.

Or s'en va Bauduins devers le tour *antie*.
Li Romans de Bauduin de Seboure, ch. VIII, v. 902; tom. Ier, pag. 229.

Riches fu li tournois desous la tour *antive*.
Le Romancero françois, pag. 18.

Puis la ferai serrer ens en la tour *autaine*.
Ibid., pag. 14.

Devant la tor *autaine* son pavillon dresça.
La Chanson d'Antioche, ch. IV, coupl. II; tom. Ier, page 212.

Dans l'ancienne germania espagnole, *altana* signifiait *église*.

ANTIFFE, s. m. Marche.

— (battre l'). Marcher.

Cette expression, qu'on trouve dans le dictionnaire du *Jargon*, faisait partie du langage populaire d'autrefois, si l'on peut tirer cette conclusion de l'emploi qu'en a fait Jacques Moreau, dans sa suite du *Virgile travesty*, liv. XII. La mère de Lavinie dit à Turnus :

[1] Mogré bleu du saulard qui pette,
Qui su gros poufre de Vinchent :
Il en a déja fait un chent,
Car il est si gavé qu'il creve;
Vous diriez d'un *ange de Greve*.
Le Cochonnet ou Jeu de boule, en tête de l'*Inventaire general de la Muse Normande*, pag. 30.

Il y avet aveuq eux chinq chens *anges de Greve*,
Qui pour les supporter s'y trouverent rangez.
La vingt-quatriesme partie de la Muse Normande, 1648, pag. 395.

[1] *Li Romans de Garin le Loherain*, tom. Ier, Paris, Techener, 1833, in-12, pag. 99, not. 4; *le Romancero françois*, etc., pag. 18, not. 3.

[2] *Journal des Savants*, février 1834, pag. 108, not. 1.

[3] Cet érudit fait une longue dissertation sur ce mot, auquel, par de nombreuses citations, il maintient le sens de *vieux* (antiquus). Voyez *Histoire de la Poésie scandinave*, prolég., pag. 193, 194, not. 4. Cf. *Charlemagne's Travels to Jerusalem and Constantinople*, pag. 44, 45.

Non, je ne pourrois te survivre,
Et j'aimerois bien mieux te suivre,
Que de voir un jour mon enfant
Devenir le lot d'un pédant...
D'un batteur d'estrade et d'*antife*,
D'un franc amateur de pois gris, etc.

Voici comment M. Quitard explique cette locution, dans son *Dict. des Prov. franç.*, pag. 64 : « *Antife* est un terme d'argot employé par les gueux et les filous pour désigner une église, lieu qu'ils fréquentent de préférence, parce qu'ils y trouvent les chances les plus favorables au succès de leur industrie, au milieu de la foule qui s'y rend. C'est dans ce sens que l'auteur du poëme de *Cartouche* s'est servi de ce mot, qui paraît être le même qu'*antive*, féminin d'*antif* (antique), vieux adjectif tombé en désuétude. Ainsi l'expression populaire *battre l'antife*, qui correspond figurément à *battre le pavé des rues*, ou, comme on dit, *battre l'estrade*, signifie au propre *battre le pavé des églises*, acception qui n'est pas usitée. »

Ce qui me paraît plus probable, c'est que, dans cette circonstance, l'argot a procédé comme il le fait si souvent : il a substitué l'attribut au sujet, l'adjectif au substantif. Or, *antif*, *anti*, était, avec *viés*, qui présente le même sens, mais qui, dans l'espèce, vient de *via*, une épithète que l'on donnait fréquemment autrefois aux chemins, sentiers ou voies, et aux vallées :

Si acoilli son cemin
Très par mi le gaut foilli,
Tout un *viés* sentier *anti*.
C'est d'Aucassin et Nicolete. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 399.)

Li reis tint sa carue pur sun jur espleiter;
E vint i Carlemaines tut un *antif* senter.
Travels of Charlemagne, pag. 12, v. 299.

Or s'en tornent François, li gentil chevalier,
Contremont envers destre, par un *antieu* sentier.
La Chanson d'Antioche, ch. II, coupl. 26; tom. Ier, pag. 121.

Lors s'en cuident aler lés une voie *antie*.
Ibid., ch. III, coupl. 12, pag. 160.

Vos retanroiz la chartre et cist vostre baillif,
Et nos repairerons nostre chemin *antif*.
La Chanson des Saxons, tom. Ier, pag. 42.

Furent alés .i. autre chemin *viés*.
Li Romans de Raoul de Cambrai, coupl. 209, pag. 291.

Ysengrins, qui, lance sor fatre,
Venoit une *viés* voie *antie*, etc.
Le Roman du Renart, tom. IV, pag. 21, v. 546.

Vausore eschivent par mi un val *antif* [1].
La Mort de Garin le Loherain, v. 1376, pag. 66.

Aujourd'hui, *battre antifle*, en argot, signifie *dissimuler :* comment cette expression en est-elle venue à avoir ce sens? Sans doute uniquement à cause de sa ressemblance avec *battre*, *battre job*, *battre comtois*, dont on se servait auparavant dans le même but, ou plutôt parce que les hypocrites fréquentent les églises.

ANTIFFLER, v. a. Enjôler, marier.

La racine de ce verbe est *antiffe*, église : d'une part, c'est à l'église que se consacrent les unions régulières; de l'autre, avec l'esprit de dénigrement qui le caractérise, l'argot a considéré les ecclésiastiques comme des enjôleurs qui endorment les gens par de belles paroles.

Dans l'ancienne germania, *altanado* avait le sens de *marié*.

[1] Gonzalo de Berceo emploie l'adjectif *anciano :*

Encontra la Cogolla, un *anciano* val,
Era en essi tiempo un fiero matarral, etc.
Vida de san Millan, copl. 27. (*Coleccion de poesias castellanas*, etc., tom. II, pág. 116.

Une autre circonstance qui a pu contribuer à la formation d'*antiffler*, c'est qu'il existait autrefois, avec la même signification, un mot qui s'en écartait bien peu : je veux parler d'*anticher*, que l'on écrit maintenant *enticher*, et sur le véritable sens et l'étymologie duquel les dictionnaires de l'Académie et de Ménage laissent également à désirer :

En vient au prestre, si l'*antice*,
Ne li laira croiz ne calice,
Se il la croit.
De Richaut, v. 608. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, t. Ier, p. 54.)

APASCLINER, v. a. Acclimater. Voyez *Paquelin*.

APLOMBER, v. a. Abasourdir.

APÔTRE, s. m. Doigt.

J'avois donné un fier coup du gros bout de mon fouet sur les *apôtres*, à un qui vouloit me prendre par les douillets. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complètes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 43.)

Je ne doute pas que la racine de ce mot ne soit le verbe *harper*. Comme on le verra plus loin, à l'article *Harpion*, on donnait autrefois aux doigts le nom de *harpes*.

APPRÊTER LE COPAHU. Voyez *Copahu*.

AQUIGE-ORNIE, s. m. Goujat.

Ce mot, que nous avons pris dans le Dictionnaire blesquin de la *Vie genereuse des Mattois*, signifie, à proprement parler, *preneur de poules*, genre de maraude pour lequel les goujats, ou valets d'armée, étaient particulièrement signalés [1]. Aussi *plumer la poule* se disait-il familièrement au lieu de *vivre chez les paysans* [1], et *mangeur de poule* était-il une injure :

... Les Espagnols n'eussent jamais peu croire que le huguenot fust allé *plumer la poulle* en leur pays. (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, chap. XX, M. l'admiral de Chastillon. — *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 458, col. 2.)

Coum arriben la neit an de s'arrepaira,
Nou s'aten dab aquets que se bon empara
De quauque boun loutgis per *pluma la garie*,
E serqua lou boun leit de l'oste oun que ques sie.
Lou Gentilome gascoun, etc., par Guillem Ader Gascoun. Imprimat à Tolose, per Ramond Colomiés... l'an 1610, in-8°, lib. I, pag. 23.

Ordenne sous estats, gouarnis sas compaignies,
Nou s'atraçen dab et aquets *casse-garies*,
Piquorés, bente-mots, pane-baques, poultrous,
Més triats à cabeil, lous bragards compaignous.
Ibid., lib. II, pag. 36.

O praube païsant, o triste pé-terrous,
Las *garies*, é pouts, lous goutouses capous,
Nou toundren mes lou sol, ni la mainatjarie.
Ibid., lib. II, pag. 44. *Casse de piquourés*.

Quoy! le capitaine plumera le soldat, le soldat plumera le paysan, et le goujat *plumera la poule*? (*Les Avantures de monsieur d'Assoucy*. A Paris, chez Claude Audinet, M. DC. LXXVII., in-12, chap. III; tom. Ier, pag. 56.)

Et moy, sotte carogne aussi
De m'être embeguinée ainsi
D'un *mangeur de poule*, un gendarme.
Le Virgile travesti, liv. IV.

Plumer la poule se prenait aussi dans le sens plus général de *voler* :

Brave et généreux Saint-Preuil, vivez de concussions, *plumez la poule* sans crier. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. II, pag. 250.)

Adonc tant les geais que les pies
Jetterent le froc aux orties,
Et mirent breviaires au croc
Pour *plumer la poule* et le cocq.
Ovide travesty, etc., fable 4, l'Age de fer. (*Œuvres de monsieur d'Assoucy*.

[1] Par d'utiles metamorphoses
Je changeray toutes les choses...
Et pour conserver vos poulets,
Vos soldats iront sans valets.
Le Ravissement de Proserpine de monsieur Dassoucy, édit. de M. DC. LIII., in-4°, pag. 22.

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Plumer*.

A Paris, chez Thomas Jolly, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 16.)

Cette expression servit même de titre à certain recueil de fourberies, devenu assez rare, recueil intitulé : *l'Art de plumer la poulle sans crier*. A Cologne, chez Robert le Turc, au Coq hardy, M. DCC. X., petit in-12. On en trouve une analyse dans l'*Analectabiblion*, ou extraits critiques de divers livres rares oubliés ou peu connus, tirés du cabinet du marquis D. R. (du Roure). Paris, Techener, 1838, 2 vol. in-8°, tom. II, pag. 428.

En 1774, cette expression avait encore un sens, puisqu'on y fit allusion dans cette épigramme :

Enfin la poule au pot sera donc bientôt mise,
On doit du moins le présumer ;
Car depuis deux cents qu'on nous l'avoit promise,
On n'a cessé de la plumer.

On disait aussi *plumer l'oye*, *plumer l'oye du marché*, pour *tricher au jeu*, *dépouiller un homme* [1].

La Gazette

Enfin s'adresse aux financiers
Empeschez comme filassiers,
Diligens comme *plumeur d'oyes*
A bien esplucher les monnoyes.

La Gazette. A Paris, jouxte la coppie imprimée à Rouen, par Jean Petit, 1609, in-12, pag. 15.

. . . . . .
Soit qu'il triche par autre voie,
A la fin il *plume son oye*,
Et le joueur de bonne foy
Toujours se trouve en desarroy.

Furetiere, *le Voyage de Mercure*, liv. IV, édit. in-4°, pag. 96.

De là le nom de *marquise*, de *comtesse de Plumoison*, que les auteurs de deux comédies donnent aux femmes chez lesquelles on jouait :

Qui est-ce qui rassemble tant de dupes du lansquenet chez la comtesse de *Plumoison* ? La folie. Qui est-ce qui retient à Paris tant de plumets d'esté et tant de guerriers de robbe courte? La folie. (*Les Souhaits* [1693], sc. des souhaits. — *Le Théâtre italien de Gherardi*, t. V, p. 30.)

Je vais... jouer chez la marquise de *Plume-Oyson*, et de là souper chez la comtesse de la Dupardiere. (*Les Bains de la porte Saint-Bernard* [1696], act. III, sc. 1re. — *Ibid.*, t. VI, p. 441.)

On a dit aussi *peler la grue*, *plumer la fauvette*, dans le même sens que *plumer la poule* :

N Isarts de Pui Laurens c'est en la forsa agua,
Elh e l'autre faidit que i son *pelan la grua*.

Histoire de la Croisade contre les hérétiques albigeois, coupl. cii, v. 2206; édit. de M. Fauriel, pag. 158.

. . . Ce que nous en faisons, donne davantage de courage à nos maris de travailler, et *plumer la fauvette* sur le manant pour nous entretenir. (*Rec. gener. des caquets de l'accouchée*, 1re journée, discours de la femme d'un petit avocat au Châtelet.)

Le mot *plumet*, qu'on employait aussi comme synonyme de *filou*, ne dériverait-il pas de la première de ces locutions? Nous avons déjà renvoyé à un passage de *l'Histoire comique de Francion*, où Charles Sorel donne à ce mot une origine différente. Quoi qu'il en soit, on disait proverbialement *l'homme de plume vole*. Voyez *les Adages et Proverbes de Solon de Voge*, cités dans *le Livre des proverbes français*, tom. Ier, pag. 169.

Enfin, on disait encore *manger de l'oie du roi*, comme on le voit par ce proverbe, qui signifie que tôt ou tard on recherche les gens qui se sont enrichis au maniement des deniers royaux :

Les bonnes gens dient qu'il est vray,
Selon la vulgaire coustume,
Que qui *mengue de l'oye du roy*,
Cent ans après en rend la plume.

Les Vigilles de la mort du roy Charles VII. (*Les Poésies de Martial de Paris, dit d'Auvergne*, édit. de Coustelier, 1re partie, pag. 13, 14.)

[1] *Curiositez françoises*, aux mots *Oye* et *Plumer*.

Qui mange la vache du roy, à cent ans de là en paye les os.

Qui mange l'oye du roy, à cent ans de là en chie les plumes. (*Gongam, ou l'homme prodigieux*, etc. A Paris, chez Pierre Prault, M. DCCXIII., tom. Ier, pag. 151.)

AQUIGER, v. a. Prendre, battre, blesser.

ARBALÊTE, s. f. Croix que les femmes portent au cou.

ARCAT, s. m. Le fait d'écrire une lettre de *Jérusalem*. Voyez ce mot.

ARCHE DE NOÉ, s. f. Académie.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a donné ce nom à des réunions qu'on voulait railler. Pierre le Petit dit, dans son *Paris ridicule*, à l'article *l'Hostel Dieu* :

Est-ce icy, Muse, que t'en semble,
L'*arche de Noë* tout pourvû ?
Ma foy ! je n'ay jamais tant vû
De bestes et de gens ensemble.

Le Tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin, etc., édit. de M. DC. XCIV., pag. 252.

Dans la 2e scène de *l'Après-Soupé des auberges*, Poisson fait dire à Laurette :

C'est l'*arche de Noë* que cette salle-cy,
Car tous ces animaux s'y rendent, Dieu mercy.

Voyez aussi les *Curiositez françoises*, au mot *Arche*.

Mais il n'y a que des mauvais sujets qui aient pu songer à désigner ainsi les réunions scientifiques et littéraires ; à vrai dire, ces sortes de gens-là ne connaissent guère, en fait d'académies, que les académies de jeu, auxquelles on peut, sans trop d'injustice, donner cette dénomination.

ARCHIPOINTU, s. m. Archevêque.

ARDENT, s. m. Chandelle.

Cette expression n'appartient pas seulement à l'argot, elle faisait également partie du dictionnaire de ces précieuses dont Molière s'est tant moqué :

Laquais, mouchez la chandelle. — Inutile, ostez le superflu de cet *ardent*. (*Le grand Dictionnaire des pretieuses, ou la Clef de la Langue des Ruelles*, par Antoine Baudeau de Somaise. A Paris, chez Jean Ribou, M. DC. LX., in-8°, pag. 10.)

La chandelle. Le supplément du soleil, ou l'*ardent*. (*Ibidem*, pag. 11.)

Le moucheron de la chandelle. — Le superflu de l'*ardent*. (*Ibid.*, pag. 13.)

Le chandelier. — Le soutien de la lumiere, ou la commodité de l'*ardent*. (*Ibid.*, pag. 15.)

ARGANEAU, s. m. Voyez *Organeau*.

ARGOTIER, s. m. Vaurien, dont l'argot est la langue.

Pont Neuf, ordinaire théâtre
Des vendeurs d'onguents et d'emplâtre,
De coupe-bourse, d'*argotiers*,
De maitres des sales métiers.

La Ville de Paris en vers burlesques, etc., par le sieur Bertheaud. Paris, sans date, in-12, pag. 8 et 9.

ARGUCHE, s. m. Argot.

Ce mot, qui n'est autre chose que le nom d'Argus mal prononcé, servit d'abord, comme *bigorne*, à désigner la police, que tous les efforts des malfaiteurs tendent à entraver. Or, comme c'était surtout dans ce but qu'ils usaient entre eux d'un jargon inintelligible pour le vulgaire, ils dirent premièrement *jaspiner le jargon à rouscailler, à entraver Arguche ;* puis, par ellipse, *entraver arguche*, pour rendre l'action d'un homme qui parlait argot. Voyez *Bigorne*.

L'ancienne langue française avait le mot *argu* dans un sens bien différent, que l'on peut établir par les passages suivants :

Pur ce chasti-jeo tute gent
Qui ne creient Diex leur deffent
En *argu* ne en sorcherie,
Qar trahis est qui s'i affie.

Dou Lairun et d'une sorciere, v. 29. (*Poésies de Marie de France*, tom. II, pag. 309, fable LXXII.)

Sire, dist Bauduins, oiés c'on vous dira :
Vostre soer la pulchelle maintenant me manda.
Sire, j'alai à lui ; ne vous mentirai jà.
Vo soer, par fol *argu*, chertes me presenta
Plus que dire n'en doi, dont forment m'anoia.

Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. III, v. 1192 ; tom. Ier, pag. 97.

Hé, Diex ! dist Baudewins, biaus peres de lassus,
Quant ensi me cangai, che fu un bons *argus*.

Ibid., ch. XVI, v. 129 ; t. II, p. 92.

..... Pour ce que le roy françois en son affermement ne deposa pas au gré du chevalier demandeur, il se troubla, et cuida Philippe, le fils, entendre qu'en ses *argus* il dementoit le roy son pere. (*Mémoires d'Olivier de la Marche*, introduction, édit. du *Panthéon littéraire*, pag. 310, col. 1.)

Vous parlez d'*argue*.

La Farce des Theologastres, réimpression de M. Duplessis, p. 10.

ARISTOFFE, s. f. Maladie vénérienne.

Je pourrais dire beaucoup de choses sur ce mot et sur les altérations qu'il a éprouvées ; mais ce que j'ai de mieux à faire c'est de les cacher, heureux encore s'il ne m'est pas reproché d'avoir recueilli *aristoffe*, dont la racine principale est l'italien *arista*, épine.

ARLEQUIN, s. m. Débris de repas, surtout de viandes.

Cette sorte de plats, que l'on vend à Paris pour la nourriture des animaux domestiques, et que les pauvres ne dédaignent point, sont, comme l'habit du célèbre Bergamasque, composés de pièces et de morceaux assemblés au hasard.

ARMÉE ROULANTE. Chaîne de forçats.

On appelait ainsi cet assemblage de malfaiteurs, sans doute parce qu'il était commandé par le prévôt des archers, que le *Jargon*, auquel nous avons pris cette expression, appelle *roulin*. Les archers y portent le nom de *rou[l?]eaux*.

Dans l'ancienne germania, *exército* (armée) se disait dans le sens de *prison*.

ARNACHE, s. m. Tromperie.

— (A l'), adv. En trompant de toute manière. *Flouer à l'arnache*, escroc au jeu.

Nous ignorons encore l'étymologie d'*arnache ;* mais nous devons signaler l'air de parenté qu'a ce mot avec *Arnelle*, nom argotique de Rouen. Tout le monde connaît la mauvaise réputation qu'avaient autrefois les Normands sous le rapport de la sincérité et de la bonne foi ; plus de dix proverbes et mille histoires en témoignent [1]. Naturellement la capitale de la province devait être amplement partagée de ce côté-là. Dans le Martyre de saint Denis et de ses compa-

[1] Voyez le *Livre des Proverbes français*, tom. Ier, pag. 240, 241 ; *Cronicque du roy Loys unziesme*, par Philippe de Commines, ch. IV ; *Hommes illustres et grands capitaines françois*, ch. II, M. le mareschal de Matignon (*Œuv. compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 529, col. 2) ; *les Historiettes de Tallemant des Réaux*, tom. X, pag. 75, 76, 85, etc. L'un des auteurs du *Roman de la Rose*, Guillaume de Lorris, décrivant le château élevé par Jalousie,

Pour enfermer et tenir pris
Bel-Acueil, le très doulx enfant,
Pour ce qu'avoit baisé l'Amant,

en fait garder la porte par Malebouche et des soldats normands :

Male-Bouche, que Diex maudie !
Ot sodoiers de Normandie.

A la place de ce second vers, que donne le plus grand nombre des manuscrits, Méon adopte cette variante.

Qui ne pense fors à boidie.

Voyez son édition, tom. Ier, pag. 157, v. 3899 ; tom. II, pag. 309, v. 10760 ; et tom. III, pag. 310, v. 21560. Cf. les *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, tom. III, pag. 245.

Au dix-septième vers de son imitation des Remèdes contre l'Amour, Bussy-Rabutin s'exprime ainsi :

Non, non, Amour, mon petit maître,
Je ne suis ni Normand, ni traître.

Lettres, etc. A Paris, chez Florentin Delaulne, M. DCC. XI., in-8°, tom. Ier, pag. 165.

gnons, un *sergent*, s'apprêtant à boire, dit :

> Je vueil tremper ma conscience.

Sur quoi Masquebignet, l'un de ses compagnons, lui répond :

> Tu es maistre en celle science ;
> Je croy que tu viens de Rouen.
>
> *Mystères inédits du* XVe *siècle*, publiés... par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 151.

Cette mauvaise réputation de Rouen, que certains de ses enfants, sans doute par patriotisme, se gardent bien de laisser perdre, viendrait-elle de la ressemblance de son nom avec l'adjectif *roué*? ou bien celui-ci dériverait-il du nom de la ville normande? C'est un point que nous ne saurions décider en ce moment ; nous le recommandons aux investigations d'un ancien libraire-éditeur de Rouen, qui en toutes choses s'est montré jaloux de la gloire de son pays.

ARNELLERIE, s. f. Rouennerie.

ARPAGAR, n. de l. Arpajon, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise.

ARPION, s. m. Pied, bras.

ARQUEMINE, s. f. Main.

ARQUEPINCE, s. m. Garde du commerce, recors.

ARQUEPINCER, v. a. Arrêter, appréhender au corps.

La racine de ces deux mots est sûrement le substantif *archer*, dont la finale aura été altérée avec intention.

ARROSEUR, EUSE, DE VERDOUSE, s. Jardinier, ère.

ARSENAL, s. m. Arsenic.

ARSOUILLE, s. m. et f. Homme ou femme qui a les habitudes de la canaille.

Ce mot est devenu populaire.

ARTIE, s. f. Épée.

ARTIE, ARTIS, ARTON, LARTIF, LARTON, s. m. Pain.

Nous avons dans le fourbesque, *artone* ; dans la germania, *harton*, *artife*, *artifara* ; en provençal, *artoun* ; dans la basse latinité, *artona*[1] ; en grec, ἄρτος.

S'il faut en croire M. J.-J. Ampère, le mot provençal *artoun*, que je crois être la racine du terme d'argot, serait contemporain de la fondation de Marseille : « Pour *artos*, dit-il, son histoire est plus singulière. Après avoir complétement disparu de la langue grecque moderne, il ne se trouve plus que dans le patois de quelques villages des environs de Marseille ; mot qui a encore été entendu en 1830, et qui certainement, ainsi que quelques mots grecs égarés dans les patois provençaux, remonte à l'arrivée des Phocéens sur les rives de la Gaule[2]. »

L'argot désigne du pain blanc par les expressions de *larton savonné*, d'*artie de Meulan* et de *mousseline*, et le pain bis par celle de *larton brut* ou *brutal*. Pour le pain noir, il porte le nom d'*artie du gros Guillaume*, expression qui, à l'exception du premier mot, avait cours à Paris avec le même sens[3]. Il y a là une

---

[1] *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. I, pag. 423, col. 2, ve *Artona*.

S'il faut en croire D. Carpentier (*ibid.*, col. 3), il faut également rapporter au grec ἄρτος le mot vulgaire *artuit*, que l'on trouve dans ce passage d'une charte de l'an 1346 : « Item pro quodam deverio... vocato *artuit*, seu comestione, quam anno quolibet tenetur facere domino senescallo, nomine domini nostri regis, pro octuaginta arpenta terrarum incultarum, » etc. Mais la ressemblance du mot en question avec *arturia*, épithète que l'on donnait aux terres labourables, me fait douter de l'interprétation du savant Bénédictin.

[2] *La Poésie grecque en Grèce*, dans la *Revue des Deux Mondes*, cahier du 1er juillet 1844, pag. 60.

[3] Voyez le *Dictionnaire comique* de Leroux, au mot *Gros Guillaume*.

allusion à un acteur de l'hôtel de Bourgogne, très-populaire au XVIIe siècle, qui jouait ses rôles le visage couvert de farine. On lit dans l'épitaphe de Jodelet, composée par Loret :

> Ici gist qui de Jodelet
> Joua cinquante ans le rôlet,
> Et qui fut de mesme farine
> Que Gros-Guillaume et Jean Farine,
> Horsmis qu'il parloit mieux du nez
> Que lesdits deux enfarinez.
>
> *La Muze historique*, apostille de la lettre du 3 avril 1660.

D'un autre côté, *Guillaume* se disait autrefois par mépris des gens dont on ne faisait pas grand cas : « Chaque nation, dit Montaigne, a quelques noms qui se prennent, je ne sais comment, en mauvaise part ; et à nous Jehan, *Guillaume*, Benoist. » *Essais*, liv. Ier, ch. 46 [1].

Il ne serait pas très-difficile de rendre compte de ce qui semblait une difficulté au philosophe périgourdin : la philologie y suffirait à elle seule. Pour nous en tenir uniquement à *Guillaume*, nous remarquerons que ce mot a pu vouloir dire *fripon*, par l'analogie qu'il présente avec le vieux verbe *guiller*, qui signifie *tromper*, et qui a donné lieu à ce proverbe rapporté par Leroux : « Qui croit de guiller Guillot, Guillot le guille. »

Ce serait peut-être ici le lieu de dire un mot de *Guillot le songeur*, nom que nos anciens auteurs invoquent toujours quand ils veulent parler de rêverie, de perplexité :

> Vous me mettez bien chez *Guillot le songeur* touchant ces quatre qualitez. (*Deux Dialogues du nouveau langage françois, italianizé*, etc., p. 148.)
>
> ... Quand une fois les dames ont mis ce vertcoquin amoureux dans leurs testes, les envoyent à toute heure chez *Guillot le songeur*, etc. (*Des Dames gallantes*, premier discours ; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 258, col. 2.)
>
> Me voyla justement entre deux EAS [1], chez *Guillot le songeux*, bien empesché à résoudre ce que je dois faire. (*La seconde Partie du Courrier polonois portant des nouvelles de l'autre monde au prince de Condé.* A Paris, chez la vefve Jean Remy, M. DC. XLIX., in-4°, pag. 3.)
>
> Chascun est bien logé chez *Guillot le songeux*.
>
> *Neufiesme Partie de la Muse normande*, pag. 163.

« Estre logé chez Guillot le songeur, dit Oudin dans ses *Curiositez françoises*, à ce nom, i. *resver, songer, fantastiquer.* »

Je ne veux pas tarder plus longtemps à dire que ce Guillot n'a de commun que le nom avec Guillot le *guilleor*, dont parle le proverbe. Suivant toute apparence, Guillot le *songeur*, ou plutôt le *songeux*, comme on disait alors [2], est le fils ou le petit-fils du chevalier Guillan le Pensif, l'un des personnages du Roman d'Amadis.

ARTIE, ARTIS (Langage de l'), s. m. Argot, langage de ceux qui appellent du pain *artie, artis*.

ARVÉ, s. m. Dupe.

ASINVER, v. a. Abêtir. Voyez *Sinve*.

ASPIC, s. m. Calomniateur, médisant.

---

[1] Voyez encore le Dictionnaire de Trévoux, au mot *Guillaume*.

[1] Allusion à ce distique latin rapporté par Matthieu Paris, sous l'année 1243 :

> In terris galeas, in aquis formido galeias :
> Inter eas et eas, consulo cautus eas.
>
> *Matthæi Paris... Historia major*, etc., ed. Willielmo Wats. Londini, excudebat Richardus Hodgkinson, 1640, infol., pag. 599, lin. 25.

[2] Voyez, sur la prononciation des *r* finales des mots terminés en *eur*, *l'Art de bien prononcer et de bien parler la langue françoise*, par J. Hindret. Paris, M. DC. LXXXVII., in-12, pag. 229-233.

Au XVIIe siècle, on disait *méchant comme un aspic* :

... Cette jeune princesse, qui est *méchante comme un* petit *aspic*, pour son mari, demeure à Chantilly auprès de madame la duchesse. (Madame de Sévigné, lettre LV, 14 juillet 1680.)

Plus ordinairement on disait *langue d'aspic* :

Aussi comme il a feu, bombarde et couleuvrine,
Pour écraser un jour mainte teste badine
De maint sot envieux à la *langue d'aspic*,
Pour vous recompenser il porte en sa poictrine
Un dieu qui, ranimant sa plume qui fait cric,
Portera vostre los par montagne et colline.

A monsieur le marquis de Montieu estant à Rome. Requeste burlesque, v. 42. (*Les Rimes redoublées de monsieur Dassoucy.* A Paris, de l'imprimerie de Claude Nego, etc., M. DC. LXXI., in-12, pag. 12.)

Mais mon heros, qui, plus grand qu'Alaric,
N'a près de soy, ny de Melchisedech,
De pleure-pain, ny de *langue d'aspic*,
Veut depuis l'A payer jusqu'à l'Y grec.

Pour son E. monseigneur le duc de Brissac, v. 22. (*Ibid.*, pag. 175.)

Mais on tient qu'il doit plus à la fiere puissance
De l'invisible main qui l'a persecuté,
Imposant desormais un eternel silence
Aux *langues des aspics*, dont il estoit gasté.

La Prison de monsieur Dassoucy, etc. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Rafflé, M. DC. LXXIV., petit in-12, pag. 140, 141.

Au reste, on faisait à cette époque grand usage de l'aspic dans la poésie comme dans la prose ; on le voit par les passages qui précèdent et par les suivants :

Le parterre luy semble *aspic*, serpent, couleuvre,
Dans son premier courroux difficile à fléchir.

Le Grondeur, comédie, prologue, sc. III.

Quoi ! un petit *aspic*, comme M. de R..., revient de la mort ; et cet aimable garçon... nous va périr entre les mains ? (Madame de Sévigné, lettre VIII, 29 janvier 1672.)

De bonne heure, le peuple, qui ne sait pas ce que c'est qu'un aspic, transforma ce mot en *as de pique*. On trouve cette expression, avec le sens de *langue piquante*, de *mauvaise langue*, dans *le Dépit amoureux*, act. V, sc. 9 :

O la fine pratique,
Un mari confident !

MARINETTE.

Taisez-vous, *as de pique*.

Scarron a également employé cette expression dans *Jodelet duelliste*, act. II, sc. 4, où il fait dire à Béatris, du valet de don Félix :

C'est un beau marmouzet, c'est un bel *as de pique*.

On lit aussi dans la *Foire Saint-Germain*, du même auteur, v. 121 :

Prenez bien garde à ce soldat,
Ou plutôt ce grand *as de pique*.

On disait aussi *crier comme un aspic, sourd, fier comme un aspic* :

... Le petit monsieur de Villeroy, *fier comme un aspic*, etc. (*Memoires des sages et royalles œconomies d'Estat... de Henry le Grand*, tom. II, chap. IV, pag. 17.)

Ah ! Mademoiselle, il y a là-bas madame Friquet, qui cherche son mari pour le devisager. Elle *crie comme un aspic*. (*Le Marchand dupé* [1688], act. III, sc. 5 ; dans le *Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 202.)

Le grand diable qui le possede,
Le rendra *sourd comme un aspic*.

Le Virgile travesti, liv. IV.

Une danseuse du dernier siècle, mademoiselle Thévenin, qui est morte en 1843, à Fontainebleau, avait reçu le surnom d'*as de pique*. Pourquoi ? Est-ce parce que, suivant une note de Grimm, « à des talents assez médiocres, à une figure assez fade, elle ne joignait d'autre

mérite connu que de réunir deux ornements contradictoires : c'est-à-dire des cheveux blonds de la plus grande beauté, etc...? » (*Correspondance littéraire*, etc. Paris, Buisson, 1812, in-8°, tom. IV, pag. 239.)

Faire rire un as de pique était, à ce qu'il paraît, le triomphe de ceux dont les efforts tendaient à exciter l'hilarité; en effet, on lit dans une pièce burlesque sur une foire fameuse :

Chrétiens, Juifs, Turcs, Lapons, Indiens,
Y portent leurs plus riches biens,
Et le bruit de leurs voix sauvages...
Est si bouffon et si comique
Qu'il feroit rire un *as de pique*.
L'Embarras de la foire de Beaucaire, etc.
A Grenoble, chez François Champ, M. DCC. XVI., in-12, pag. 5.

Dans cette expression, *as de pique* me semble avoir le même sens que dans *le Dépit amoureux*, c'est-à-dire équivaloir à l'*aspic* de l'argot. En effet, dilater par le rire une bouche toujours prête à mordre, doit être le *nec plus ultra* de la force comique.

ASPIQUER, v. a. Calomnier.

ASPIQUERIE, s. f. Calomnie.

ASTIC, s. m. Épée.

Ce mot n'est autre chose qu'*acier*, dont la seconde syllabe a été remplacée par une terminaison argotique. Dans *le Geu des trois roys*, un *sergent* d'Hérode dit à son maître :

Tuè avons certainement
Dez enfants assez à planté...
Cent et .XLIIII. milliers
Avons occis de nos *aciers*.
Mystères inédits du XVe *siècle*, publiés par Achille Jubinal, etc., tom. II, pag. 132.

D'*as'ic* vient le verbe *astiquer*, usité parmi le peuple dans le sens de *fourbir*, et, par suite, de *parer* :

On t'a vu dans une voiture supérieurement *astiquée*. (*Un grand Homme de province à Paris...*, par H. de Balzac, chap. XX; Paris, Hippolyte Souverain, 1839, in-8°, tom. II, pag. 13.)

C'est qu'on est un peu beau, mon vieux, quand on *s'astique*.
Le Caïd, opéra bouffon en deux actes, de MM. T. Sauvage et A. Thomas (1848), act. Ier, sc. 10.

D'*astic* vient encore le mot familier *asticoter*, qui signifie *contrarier, tracasser quelqu'un sur de petites choses*, et, au propre, l'exciter en le piquant d'une pointe d'acier, par exemple, d'une aiguille. MM. du Méril, qui donnent *asticher, astiquer, asticoter*, au patois normand, tout en annonçant que ce verbe existe également dans les patois du Berry et du Nivernais, lui attribuent une autre origine, que nous refusons de lui reconnaître. Ce qu'il y a de sûr, c'est que notre ancienne langue possédait *estiquer, estiquier*, dans le même sens :

De Pietre le felon se va tost aprochier,
D'une dague qu'il tint li va .iij. cops paier,
Ou viaire l'ala ferir et *estiquier*...
Et Henri l'*estiquoit* de sa dague d'acier.
Chronique de Bertrand du Guesclin, par Cuvelier, tom. II, pag. 118, v. 16765.

Et puis en une glaive l'*estica* errament.
Ibid., pag. 120, v. 16825.

Là péussiez veoir de lances *estiquier*,
Et ferir l'un sur l'autre de ces lances d'acier.
Ibid., pag. 201, v. 19199.

ASTICOT, s. m. Vermicelle.

Cette pâte doit son nom italien, d'où notre mot français est emprunté, à sa forme en vers longs et menus; c'est également à cette circonstance qu'elle

doit son nom d'argot. En effet, le peuple appelle ainsi une espèce de vers, fins comme des aiguilles.

Asticot signifie encore, en argot, le membre viril.

ASTIQUER, v. a. Faire l'amour. Voyez *Astic*.

ATONNE, s. f. Chapelle. Voyez *Antiffe, Entonne*.

ATOUSER, v. a. Encourager.

ATOUT, s. m. Blessure, contusion.

Cette expression est ancienne dans le langage populaire, avec le même sens. On lit dans une farce du seizième siècle :

> Et sa! sa! l'on vous fera taire,
> Puis qu'on vous tient.
> *Atoult! atoult!...*
> Vous en arés des coups cent mille,
> Faux bagoulart, si vous dictes rien.
>
> *Farce joyeuse à III personnages, c'est à sçavoir : un Vendeur de livres, la premiere Femme, la deuzieme Femme*, pag. 14. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. II.)

D'Hautel donne *atout* comme équivalent de *mornifle*, de *taloche*, de *horion*. Voy. le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 48.

— s. m. Estomac.

— (Avoir de l'). Avoir du cœur, être courageux, hardi.

Cette expression, on le devine aisément, est empruntée au jeu de cartes, et a donné naissance au substantif qui précède.

ATTACHE, s. f. Boucle.

ATTIGER, v. a. Blesser.

Nul doute que ce mot ne vienne d'*attingere*, qui signifie toucher quelque chose ou à quelque chose. D'*attiger*, suivant toute apparence, est venu par corruption *aquiger*, que Vidocq traduit par *battre, blesser*, l'auteur du Dictionnaire de 1848 par *frapper* seulement, et celui du *Jargon* par *faire*.

ATTRAPER LE HARICOT, LA FÈVE, OU L'OIGNON. Voyez *Haricot, Fève, Oignon*.

ATTRIMER, v. a. Prendre ; expression du *Jargon*.

ATTRIQUER, v. a. Acheter des effets volés.

AUBERT, s. m. Argent. Fourb., *albume*.

> Venez, enfans, n'espargnez point l'argent
> Pour ce très-noble et singulier art gent
> Honnestement en brief temps concevoir,
> Qui quelque jour vous fera recevoir
> Foison de pluc et d'*aubert* qui art gent.
> En cest hostel est present le regent,
> Qui tant à maire, officier qu'à sergent
> Et tous autres, fera cest art sçavoir.
> Venez, etc.
>
> Et s'aucun est de jouer indigent,
> De luy monstrer sera si diligent,
> Que la science, sans point le decevoir,
> En peu de temps il luy fera avoir.
> Et pour ce donc, sans estre negligent,
> Venez, etc.
>
> *Le Vergier d'honneur nouvellement imprimé à Paris*, édit. de Jehan Petit, in-fol., 3e feuillet verso, col. 2 de la signature o iii.

> Ne te laisse point vendenger,
> Si tu as pain, *aubert* ne pluc.
>
> *Le Mistere de la Passion Jesu-Crist*, 4e journée, sc. *Devant Pilate ;* édit. de Verard, 1490, 3e feuillet verso, col. 2, après la signature B iiii.

> Que veult-tu que lancer allons ?
> — Du meilleur vin sur noz c.....,
> Puis que nous avons de l'*aubert*.
>
> *Le Mistere de la Resurrection de nostre seigneur Jesucrist ;* édit. de Verard, in-fol., sans date, signature p. i recto, col. 1.

> Où prins *aubert* ?
>
> *Ancien Théâtre françois*, etc., tom. III, pag. 260.

Plus d'*aubert* n'estoyt en fouillouse pour solliciter et poursuivre. (RABELAIS, liv. III, chap. 41.)

Tout en partageant l'avis de le Duchat, qui, dans son commentaire sur Rabelais, liv. III, ch. 39, cite deux autres exemples d'*aubert*, tirés du Mystère de la Passion, et donne à croire que ce mot vient d'*albus*, je me demande pourquoi, signifiant une somme d'argent, composée au moyen âge de sous et de *mailles*, il ne viendrait pas également de *haubert*, sorte de cotte d'armes, toute faite, elle aussi, de *mailles*. Les argotiers du moyen âge étaient certes assez facétieux pour avoir recours à une allusion de ce genre.

Une note de M. Edélestand du Méril justifie presque la synonymie que nous voulons établir : « Du gothique *mal*, dit-il, ou de l'islandais *mali*, contribution, on a fait l'expression de *monnaie*, signum et forma monetae, Wachter, s. v°, et l'on a appelé *cotte de mailles* une tunique de petites pièces de métal de la forme de la monnaie. » Voyez *Histoire de la poésie scandinave*, prolégomènes ; Paris, Brockhaus et Avenarius, 1839, in-8°, pag. 465, not. 13.

Du reste, les anneaux, les bracelets, furent longtemps considérés comme une sorte de monnaie, comme la représentation de la valeur mobilière, même à Rome. (*Ibid.*, pag. 135, not. 2; *Val. Max.*, lib. VII, cap. 8.) Pour les Francs, les anneaux sont réellement une valeur de commerce, une monnaie. Charlemagne, dans un capitulaire, ordonne : *Ut armillæ et bruniæ non dentur negotiatoribus*. Voyez la collection de Baluze, tom. Ier, col. 961.

AUNÉE, s. f. Douzaine.

AUTAN, s. m. Grenier.

Ce mot vient indubitablement de l'italien *altana*, galerie découverte au haut d'une maison.

AUTOR, s. f. Autorité.

AUVERPIN, adj. Auvergnat.

Le roi des *Auverpins*
A fini sa carrière,
Et de peaux de lapins
On a couvert sa bière.

Venez tous, marchands d' coco,
Vendeurs d'habits et porteurs d'eau,
Venez célébrer les destins
Du fameux roi des *Auverpins*.

Paris anecdote, etc., par Alex. Privat d'Anglemont. Paris, P. Jannet, 1854. in-32, pag. 168.

AVALER LE COPAHU. Voyez *Copahu*.

— LURON. Communier. V. *Luron*.

Avaler sa gaffe, avaler sa cuiller, filer son câble par le bout, sont des locutions, en style d'argot maritime, qui signifient mourir, décamper, s'enfuir. (*Dictionnaire de la marine à voiles et à vapeur*, par MM. le baron de Bonnefoux et Paris. *Marine à voiles*. Paris, Arthus Bertrand, s. d., grand in-8°, pag. 67.)

AVALOIRE, s. f. Gosier.

Mot du langage populaire, qu'on rencontre fréquemment dans les proverbes, et surtout dans les chansons :

Cela passe doux comme du lait ; mais je pense que tu es fils de tonnelier, tu as belle *avalloire*. (*La Comédie des Proverbes*, act. II, sc. 3.)

Quelle *avaloire!*
Un muid ne lui suffiroit pas.

Arlequin soldat et bagage, etc., sc. 4. (*Suite du Théâtre italien*, etc., tom. III. A Geneve, chez Jacques Dentand, M. DC. XCVII., in-8°, pag. 132.)

Lorsque la cruelle Atropos
Aura tranché mon *avalloire*,...
Qu'on dise une chanson à boire.

Nouvelles Parodies bachiques... recueillies et mises en ordre par Chris-

tophe Ballard, etc., tom. III. A Paris, M. D. CCII., in-8°, pag. 199.

Quand je m'éveille, je veux boire...
Je sens en feu mon *avaloire*, etc.

La Clef des Chansonniers, ou Recueil des vaudevilles depuis cent ans et plus, notez, et recueillis pour la première fois par J.-B. Christophe Ballard, etc. A Mont-Parnasse, à Paris, M. DCC. XVII., in-8°, tom. Ier, pag. 231.

AVERGOT, s. m. Œuf.

Ce terme me paraît dérivé du fourbesque *alberto*, germ. *albayre*, mots dont la racine est évidemment *albo*, blanc. Si d'*alberto* nous avons fait *avergot*, c'est que, suivant toute probabilité, nos voisins avaient eux-mêmes changé *alberto* en *abbergo*, qui se disait autrefois pour *albergo* (logement), faisant ainsi allusion aux poulets que les œufs renferment ou sont accusés de renfermer.

AVOIR DU BEURRE SUR LA TÊTE. Voyez *Beurre*.

B

BABEL (Tour de), s. f. Chambre des députés, ou des représentants du peuple.

BABILLARD, s. m. Confesseur.

— Livre.

Le nom de *Martin la Babille*, qui se trouve sous celui de Bergerac, au bas du titre des *Nouvelles et plaisantes Imaginations de Bruscambile*, etc., M. DC. XV., in-12, me paraît avoir été emprunté à l'argot, et signifier *Martin le libraire*.

BABILLARDE, BABILLE, s. f. Lettre.

BABILLER, v. a. Lire.

BACHASSE, s. f. Galères, travaux forcés.

Terme dérivé de *bac*, qui a également produit *bachot*, petit bateau, et *bachotteur*, batelier qui conduit un bachot.

BACHES (Faire les), ou BACHOTTER, v. a. Établir les paris dans une partie; terme de l'argot des *grecs* et des *floueurs*.

BÂCLER, BOUCLER, v. a. Fermer.

Le premier de ces mots appartient à notre ancienne langue; on le retrouve même dans la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, où l'on a eu raison de dire qu'il est maintenant peu usité. « *Bâcler...*, dit Nicot, est fermer huys, ou fenestre, avec un baston par dedans. »

En voici un exemple :

J'entends mon pere,
Parlant des enfans,
Qui dit à ma mere
Qu'après les quinz' ans
Leur huis n'est pas bien *bâclé*,
Chacun en porte la clé.

III. Livre de chansons pour dancer et pour boire. A Paris, par Pierre Ballard, 1628, in-8°, fol. 29 verso.

D'après cela, il n'est pas difficile de deviner que la racine de ce mot est *baculus*.

Quant à *boucler*, c'est un verbe différent, et non pas une altération accidentelle ou volontaire de *bâcler*, comme on serait tenté de le croire en voyant, par exemple, que les habitants de la Corrèze prononcent ce dernier mot *bocla*[1]. *Bou-*

[1] Voyez le *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin*, de Nicolas Béronie, pag. 7, col. 2.

cler, que Nicot explique par *mettre une boucle à quelque chose... et, par translation... parfaire et achever une affaire*, etc., avait, dès le seizième siècle, un sens qui en faisait presque un synonyme de *fermer* :

Seigneur, vous avez ma deliberation entendue, qui est me marier, si... n'estoyent tous les trous fermez, clouz et *bouclez*. (RABELAIS, liv. III, chap. 9.)

.... Il entra... dedans son cercle scellé, *bouclé*, et cacheté de mots propres et sacrez. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc. A Paris, chez Nicolas Lescuyer, 1685, in-16, folio 114 verso.)

Maintenant je n'ay plus qu'un petit mot, pour sceller et *boucler* la verité de ce que j'ay maintenu. (*Les neuf Matinées du seigneur de Cholieres*, matinée IX.)

Ne te mets en peine du reste;
Car de rechef je te proteste
Que je consens d'être *bouclé*
D'un instrument fermant à clef,
Comme Vulcan fit à Cithere,
Si jamais à d'autre escoliere
Qu'à toy je montre enguilminé
Le droit, ou que je sois damné.

Ovide travesty, etc., fable XI : *Io furieuse et remise en sa premiere forme*. (*Œuvres de monsieur Dassoucy*, etc., pag. 95.)

Par contre, *déboucler* pour *ouvrir* :

D'un tel mors tu n'as point bridé
Ton esprit librement guidé;
Ains comme on voit en la carriere,
Lorsqu'on *deboucle* la barriere,
Le cheval au cours s'elancer, etc.

Les Œuvres françoises de Joachim du Bellay, édit. de M. D. XCVII., in-12, fol. 434 verso.

A la même époque, on disait aussi *mettre, tenir sous boucle*, pour *mettre, tenir sous clef*, ou *en prison;* expression attribuée en 1638 au langage maritime [1], mais qui auparavant faisait partie de la langue usuelle :

Il est aysé à veoir que ce qui aiguise en nous la douleur et la volupté, c'est la poincte de nostre esprit : les bestes qui le *tiennent soubs boucle*, laissent aux corps leurs sentiments libres et naïfs. (*Essais de Montaigne*, liv. Ier, chap. 40.)

Plus tard, on employait surtout *boucler* quand il s'agissait de fermer un carrosse; mais cela vient sans doute de ce que ces voitures avaient des mantelets de cuir, comme nos anciennes calèches [1].

De *boucler* est venu *bloquer*, par une métathèse qui se retrouve dans les patois de la Normandie, du Nivernais et du Berry, où l'on dit *blouque* pour *boucle*, comme en vieux français [2] :

Le lundi 11 de novembre, le roy de Navarre fit *boucler* Paris, etc. (*Journal du regne de Henry IV*, etc., par M. Pierre de l'Etoile. A la

[1] *Explication des termes de marine employez dans les edicts*, etc. A Paris, chez Michel Brunet, M. DC. XXXVIIII., in-4°, pag. 5.

[1] *Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. III, pag. 7.

[2] L'escu sor la *bloque* li part.
C'est de Troie, MS. de la Bibl. nat. n° 6987, fol. 88 verso, col. 4, v. 45.

De lors escuts ab aur si son ayssi urtatz,
Si qu'els huels de lors testas si son totz trebolatz;
Don los escuts fendero, e son tuh *desblocatz*.
Der Roman von Fierabras, Provenzalisch, v. 1118, pag. 37.

Mot grans colps si donero sus los escuts *blocutz;*
Desolz las *blocas* d'aur an lors escutz traucatz.
Ibid., v. 2282, pag. 70.

La *bloca* li pesseya, e l'auberc es falsatz.
Ibid., pag. 138, v. 4655.

Lequel portoit en escharpe la grande espée de parement du roy, dont le pommeau, la croix, la *blouque*, le morgant et la bouterolle de la gaine estoient couverts de velours azuré. (*Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet*, tom. III, folio 22 recto.)

Jean le Conte, orfèvre, reçoit 68 s. p. pour quatre *tissus de fine soye azurée, pour faire deux paires de jarretières à la duchesse d'Orléans, et pour iceulx avoir garny d'argent doré, c'est assavoir: pour quatre* blouques *et seize petits besans à faire fermeures*. (*Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault*, tom. Ier, pag. 94, n° 614, année 1400 — 1401.)

Haye, chez les freres Vaillant, M. DCC. XLI., tom. Ier, pag. 165, ann. 1591.)

BACON, s. m. Porc.

Ce terme, équivalent du fourbesque *boccone*, est un ancien mot français, qui s'est conservé dans l'anglais avec le sens de *lard*, qu'il avait autrefois chez nous. On lit dans un fabliau du XIIIe siècle :

Sire, fait-il, vous avez tort,
Onques par toz sainz ne l' toschai;
Mais c'est deable, bien le sai,
Qui a fait moine de *bacon*.
Se Diex me doint confession,
Ce fu un *bacon* que je pris.

Du Segretain moine, v. 656. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, t. Ier, p. 263.)

Selon Ménage, qui s'est longuement étendu sur ce mot, il avait de son temps cours dans le Lyonnais, le Dauphiné [1] et la Lorraine.

BADUGEON, s. m. Fard.

On reconnaît notre mot *badigeon*.

BAGOU, s. m. Bavardage, jactance.

Nodier, dans l'un de ses catalogues [2], dit, à propos de l'un des volumes de son cabinet [3] : « Ce livre, imprimé en 1715, comme on le voit par le privilége, paroît être le prototype d'un jargon fort singulier et fort extravagant dont on a jusqu'ici attribué l'invention à Vadé, et que certains mystificateurs des premières années de notre siècle avoient remis en vogue. C'est une langue factice, dont le secret consiste à former des phrases composées de mots étonnés d'être ensemble, et qui ne présentent aucune espèce de sens imaginable, quoiqu'elles semblent se rapporter à un sens suivi et continu. Les deux plaidoyers de Rabelais peuvent en donner quelque idée. On appeloit cela le *bagou*, » etc.

Dans *les Nouvelles Écosseuses*, chanson de Baptiste le Divertissant (fin du XVIIIe siècle), on lit, couplet IV :

Veux-tu changer ta tête?
Va-t-en sus l' Port au bled
T'étaler.
Tu f'ras p't-être
Eune conquête,
Par là tu trouv'ras
Queuque colas
Par ton *bagou*, mon p'tit chou,
Loup garoux,
Va, cuisignière d'Malbroug.

Dans une autre chanson du même Baptiste, *la Fille volontaire*, on trouve, couplet V :

Tu n'écout'ras jamais ta mère;
Tous les jours j' te prône, c'est en vain.
Tu n'aim's qu' l'amour et la bonn' chère,
Tu t'soul' et tu t'adonne' au vin.
— Tous vos *bagouts*
N' sont pas d' mon goût :
Étant jeune, on sait plaire.
A dix-huit ans
Y faut d' zamants :
Ça fait qu'on passe mieux son temps.

N'en déplaise à Nodier, le mot *bagou* est bien antérieur à l'époque de Vadé; on le trouve dans une facétie du XVIe siècle :

Faut-il faire un maquerellage?
A faire un *bagos* je fay rage
En fournissant quelques moyens.
Le Valet à tout faire, farce; édit. des *Joyeusetez*, pag. 21.

BAGUE, BAGOUT, CENTRE, s. Nom propre.

[1] Voyez l'histoire de cette province, par le président de Valbonnais, tom. II, pag. 531.

[2] *Description raisonnée d'une jolie collection de livres*, etc. Paris, Techener, 1844, in-8°, pag. 393, n° 986.

[3] *Relations du royaume de Candavia envoyées à madame la comtesse de***, imprimées à Jovial, chez Hacket le goguenard, rue des Ficores chaudes, à l'enseigne des Rêves.* Paris, Jacques Josse, in-12.

Il y a ici allusion aux noms des malfaiteurs, qui sont le point de mire de tous les efforts, comme le centre d'une cible et les anneaux d'un jeu de bague.

Autrefois le mot *centre* était synonyme de *but*, et désignait le point vers lequel tendaient, se rassemblaient certains effets :

Leurs beaux yeux ne se pouvoient lever de dessus leurs livres de prières, qu'ils ne se trouvassent le *centre* de je ne sais combien de regards immodérés. (*Le Roman comique*, part. II, chap. 19.)

... L'une et l'autre vont dans l'enfer, l'une comme au lieu de son supplice, et l'autre comme au lieu de son *centre*. (*Le Vagabond*, etc., chap. VI, pag. 63.)

La raison qui a fait changer *bague* en *bagout*, c'est que ce dernier mot existait déjà dans le langage populaire, où il signifie *bavardage, hâblerie*. Dans ce sens, il est proche parent de *bagoulart*, qui avait cours pendant le XVIe siècle [1], de *bagoulier*, qu'on lit dans *le Moyen de parvenir* [2] et dans le recueil de David Ferrand, aussi bien que *bagoulière* [3], de *bagouler*, que l'on trouve dans des lettres de grâce de 1447, citées par du Cange, tom. Ier, pag. 536, col. 1, et de *debagouler*, qu'on rencontre dans les écrivains des XVIe et XVIIIe siècles [1], dans le Dictionnaire de Cotgrave [2], et dans les *Curiositez françoises* d'Oudin, qui indique ce verbe comme vulgaire, et qui l'explique par *dire tout ce que l'on sçait*. Dans ce sens-là, on disait également autrefois *desgueuler, desgorger* et *dégoiser :*

LE JUGE.

Nous avons oüy tous vos plaitz.
— Maistre Simon, sus! *desgueullez.*

Le Playdoyer de Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 84.

... Un conseiller de ma cognoissance, ayant

---

[1] Faulx *bagoulart*, faictes un sault.

Farce joyeuse à III personnes, c'est à sçavoir un Vendeur de livres, etc., pag. 12.

Vous en arés des coups cent mille,
Faux *bagoulart*, si vous dictes rien.

Ibid., pag. 14.

[2] « Manasés lui va flaquer ce fourmage dans le *bagoulier* si proprement, qu'il entra tout. » Édit. de 1754, tom. II, pag. 55.

[3] . . . . . Il y a plus de deux heures
Que dans mon *bagoulier* je retiens mon caquet.

Quatorziesme Partie de la Muse normande, 1658, pag. 233.

Louys veyant chets mutins temeraires...
Leu a si bien serré la *bagouliere*,
Que, trebuchant à terre tous fins plats,
Y se sont veuz pesquez dans la ratiere.

Quatriesme Partie de la Muse normande, pag. 73, 74.

Il estet demouray o bout de sa lichon,
Car chen gratin l'iavet fermay la *bagouliere*.

Dix-neufiesme Partie de la Muse normande, 1654, pag. 323.

En basse Normandie, du temps de Ménage, on disait *un bagoulier* pour *un médisant;* aujourd'hui *bagoulard*, dans l'arrondissement de Valognes, signifie *bavard* et, par suite, *indiscret.*

[1] Je *desbagoule* du latin
Plus dru c'un petit deablotin;
Je le vous trousse par goulés.
Sy tost que j'ey *desbagoulés*,
J'en tue un chien tout royde mort.

Sermon d'un cartier de mouton, v. 76, pag. 6. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc., tom. Ier. Paris, chez Techener, 1837.)

« Je ne seray gueres agreable à nos modernes, qui, pour le moindre axiome qui se presente, *debagoulent* dix ou douze authoritez. » *Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords*, fin de la préface.

« Il ne faut rien *débagouler.* » *La Comédie des Proverbes*, act. III, sc. 7.

« En suitte de cela il dit tant de tripes de latin, que je pense qu'il *desbagoula* tout ce qui estoit dedans le pot pourry de ses lieux communs, » etc. *L'Histoire comique de Francion*, liv. IV; édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 240.

[2] Debagouler : *as* desbagouler... *to spue, or put out of the mouth a morsel half chawed.*

Ce verbe a été employé pronominalement par Brantôme :

« ... Tels marauts et trahistres en leur deposition gastent tout et *se desbagoullent*, et disent plus qu'il n'y en a quand ils sont pris. » *Hommes illustres et grands capitaines françois*, ch. XV : M. de Guyse le Grand. (*Œuvres compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 436, col. 2.)

desgorgé une battelée de paragraphes. (*Essais de Montaigne*, liv. III, chap. 10.)

Hors de propos fort souvent je *degoise;*
Suis-je pas bourgeoise, moy?
Suis-je pas bourgeoise?

Chanson du XVIIe siècle; Ms. de mon cabinet, folio 55 recto.

NICODÈME.

Adrienne,
Dis-moi, sans barguigner, ce que c'est que cela,
Et quelle manigance on *debagoule* là.
Parle.

ADRIENNE.

Moi, Nicodème?

NICOLE.

Oui, palsandié, *dégoise.*

BOURSAULT, *les Mots à la mode*, sc. 15.

BAIGNEUSE, s. f. Chapeau de femme.

A la fin du siècle dernier, la baigneuse était une coiffure fort en vogue chez nos grand'mères :

On donne ces plaisans détails du naufrage d'un navire chargé de marchandises de modes, près de Pétersbourg : Le lendemain, on vit arriver sur la Newa un saumon coiffé en *baigneuse*, et enveloppé d'une pelisse de satin couleur de queue de serin. (*Tableaux de la bonne compagnie de Versailles et de Paris*, etc. A Paris, M. DCC. LXXXVII., in-8°, pag. 45.)

Comme ce passage l'indique clairement, on commença par dire *se coëffer en baigneuse*, puis *d'une baigneuse*, et bientôt ce dernier mot fut employé tout seul pour désigner la coiffure dont on voulait parler. Il est enfin, comme tant d'autres, tombé dans l'argot, d'où sans doute il ne se relèvera jamais.

Avant la *baigneuse*, nous avions eu, au commencement du XVIIIe siècle, le *bagnolet :*

GUILLAUME.

Qu'est-ce que c'est encore que ces petits coquelluchons de toutes les couleurs qu'ils mettent sur leurs têtes, et qui font paroître les jeunes vieilles?

DORINETTE.

Ce sont des *bagnolets.*

Le ballet des XXIV heures (1722). A Paris, chez Jean Pepingué, etc. M. DCC. XXIII., in-8°, 3e partie, sc. VI, pag. 52.

Iris, coeffée en chien barbet,
Cessera bientôt de me plaire;
Quand elle met son *bagnolet*,
Elle ressemble à sa grand-mere.

Ibid., 3e partie, vaudevilles, pag. 83.

Le mot *bagnolet* s'est conservé dans le patois du département de la Meuse. En Normandie, la coiffure des paysannes s'appelle toujours *bavolet*, substantif que Huet explique par *petit voile bas*. (*Dictionnaire étymologique* de Ménage, édit. de Jault, tom. Ier, pag. 162, col. 2.) M. du Méril trouve de grands rapports entre ce mot et le latin *panneolum*. Voyez le *Dictionnaire du patois bas-normand*, introduction, pag. LXI, en note.

BAILLAF, s. m. Fusil, pistolet; terme des voleurs de grande route du midi de la France.

Ce mot est peut-être composé de deux, *bailler* et *affe*, ou plutôt *affre*, qui signifiait autrefois *peur, crainte :*

... Et saulverent leur homme en la façon que vous oyés, qui leur dist qu'en jour de sa vie n'eust si belles *affres* qu'il avoit à ceste heure eues. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. LXXV.)

Elle étoit, de plus, tellement tourmentée des *affres* de la mort, qu'elle payoit plusieurs femmes dont l'emploi unique étoit de la veiller. (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1707; édit. in-8°, tom. V, pag. 406.)

Une remarque qui pourra peut-être servir à déterminer le sens étymologique de *baillaf*, c'est que le peuple emploie encore l'expression *bajaf, gros bajaf*, pour désigner injurieusement un butor, un gros homme qui souffle avec bruit.

BAILLAQUER, v. a. Fusiller.

BAILLOQUIR, v. a. Regarder.

BAITE, s. f. Maison.

Ce mot n'est autre chose que le mot arabe بيت (*beit*), qui avait cours, avec le même sens, parmi les bohémiens de l'Italie. On le trouve, avec sa traduction à la suite, dans une comédie du XVIe siècle, dont l'héroïne, qui est une *zingana*, parle le jargon de sa caste :

Insula anema barf' mi nosaber serta, perche mi passata campstarser sene, chindez anni, che sercata tantatanta che mi non ricorda nin ta serta, mo se mi trobar el *beith* el casa, unde mi rubatacia, per che no star mudata el so fa za, mi conoser. (*La Cingana, comedia di Gigio Arthemio Giancarli Rhodigino* [Claudio Dalesso], act. II, sc. 12. In Venetia, MDCX, appresso Giorgio Bizzardo, petit in-8°, pages 34, 35 [1].)

BALADER, v. a. Choisir, chercher.

——— v. n. Courir les boutiques, marcher sans but, flâner.

Dans cette acception, *balader* fait partie du langage populaire.

BALADEUSE, s. f. Boutique portée plus ordinairement sur deux roues, et que les marchands ambulants promènent devant eux dans les rues.

De ces trois expressions, la seconde me paraît la première en date, et dériver de *baler*, s'agiter, se remuer, se mouvoir, dont il est resté le mot *ballant*, usité seulement chez nous dans cette phrase familière, *aller les bras ballants*, marcher en laissant aller ses bras suivant le mouvement de son corps, et conservé dans le patois normand, avec le sens de *fainéant*, d'*homme qui passe son temps à se promener :*

A tant se sont d'ilec levé...
Et li vilain qui va *balant*,
En l'eve, que Renart destraint,
Avoit jà le cuer si ataint...
Que n'avoit force ne vertu.
Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 219, v. 5919.

Maudahez ait tel saintueres,
Qui en tel guise fait *baler*
Ciaus qui les veulent aorer!
Ibid., tom. II, pag. 324, v. 18418.

Miex porroit uns ribaus de Grieve
Séur et seul par tout aler,
Et devant les larrons *baler*,
Sans douter eus et lor affaire,
Que li rois o sa robe vaire.
Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. II, pag. 60, v. 5296.

Car ceulx qui plus en vont beuvant,
Ardent plus de soif que devant;
Et n'en boit nul qui ne soit yvre,
Mais de sa soif ne se delivre;
Car sa douleur si fort le *bale*
Qu'il n'est nul que tant en avale,
Qui n'en veuille plus avaler:
Tant les fait la douleur *baler;*
Car lescherie tant les pique,
Que chascun en est hydropique.
Le Roman de la Rose, fol. 37 verso, cité dans le Dictionnaire étymologique de Ménage, t. I, p. 137, col. 1 [1].

Balader, formé de la même manière que *baladin*, qui signifie *farceur de place*,

[1] La plus ancienne édition que je connaisse de cette comédie est de Venise, Ag. Bindoni, 1550, in-8°. M. Libri, qui la possédait, fait observer que « ce qui donne le plus de prix à cette pièce, c'est que le personnage principal (la *Zingana*) s'exprime en ce langage corrompu qu'employaient au XVIe siècle les bohémiens (*zingani* ou *zingari*) de l'Italie. C'est probablement, ajoute-t-il, le premier livre dans lequel aient été publiés des morceaux en langage des *bohémiens*. » Voyez le *Catalogue de la Bibliothèque de M. L*****, belles-lettres, pag. 477, n. 3000.

[1] Le passage que nous venons de citer n'est pas tout à fait le même dans l'édition de Méon, qui, comme on le sait, a publié le texte original de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung, plus tard modernisé par Clément Marot. Voy. tom. II, pag. 92, v. 6013. Déjà, tom. Ier, pag. 51 et 52, v. 748, 767 et 769, le premier de ces poëtes avait employé le verbe *baler;* mais là il semble avoir plus particulièrement le sens de *danser*, comme v. 548 et 2511 de *Renart le Nouvel*. Voyez le *Roman du Renart*, tom. IV, pag. 139 et 223, etc.

faiseur de tours de force, de contorsions, de grimaces, aura donc signifié d'abord, figurément, *se mouvoir, flâner ;* et *baladeuse* ne serait qu'un synonyme de *flâneuse,* nom bien donné à une boutique qui court sans cesse les rues. Plus tard, *balader* aura servi à désigner l'action des flâneurs qui couraient les boutiques ; enfin, ce verbe aura été adopté par l'argot pour exprimer l'occupation de ceux qui passent leur temps à choisir, à chercher.

De *baller* sont également venus *baloier, balloier, balloyer, balier, brimballer,* qui signifient de même *se mouvoir, s'agiter :*

Percehaie porte l'enseigne,
Qui *baloie* contre le vent.
Le Roman du Renart, tom. III, pag. 239, v. 25358.

Là véissiez tant destriers de Hongrie,
Tantes banieres qui contre vent *balie.*
Li Romans de Garin le Loherain, tom. Ier, coupl. XXIX, pag. 95.

Les enseignes de paile ont fait en son fichier,
Cil les virent des tentes sus au vent *balloier.*
La Chanson d'Antioche, ch. VI, coupl. 33; tom. Ier, pag. 129.

Ne lance ne escu n'enseigne *baloiant*
Ne soufferroit sor lui por nule rien vivant.
Ibid., ch. VII, coupl. 3; tom. Ier, pag. 139.

Tabours sonnent, enseigne *balloyerent,*
C'estoit plaisir.
Les OEuvres de Jean Marot, édit. de Coustelier, pag. 95. Voyez aussi pag. 140.

Tetin qui *brimballe* à tous coups,
Sans estre esbranlé ne secous.
Du laid Tetin, v. 7. (*Épigrammes de Clément Marot,* liv. VI, épigr. 4.)

Enfin *baller* a encore donné naissance à *balocher,* d'où *balochant,* qui a cours à Bordeaux, et *balochard,* usité à Paris, avec le sens de *bambocheur,* de *libertin.* A Rouen, on disait *baloquer :*

Mais y se portent bien, n'y a que le pu petit
A qui avons clinché la gambe qui *baloque.*
Lettre de la bonne femme Jacqueline, touchant les grands vents qu'il a faict ceste année, v. 29. (*Troisiesme Partie de la Muse normande,* pag. 62.)

BALAI, s. m. Gendarme.

Ce terme, en usage parmi les *camelots* ou marchands ambulants, vient sans doute de ce que la présence de la gendarmerie, surtout dans les foires de campagne, fait vider la place à ceux qui s'y trouvent en contravention.

BALAI (Donner du), v. n. Chasser.

BALANCER, v. a. Jeter, abattre.

Déjà, au XIIIe siècle, nous avions dans notre langue ce mot avec la première de ces acceptions :

Toz les degrez aval descent,
Le tierz boçu a descarchié,
Dedenz l'eve l'a *balancié.*
Des trois Boçus, par Durand, v. 216. (*Fabliaux et contes,* édit. de Méon, tom. III, pag. 251.)

Le grant cors se met à la voie,
Si l'a en l'eve *balancié,* etc.
Ibid., v. 262. (*Ibid.,* pag. 253.)

L'andoille prent con afaitiez,
L'un des chiés en met en sa bouche,
Puis la *balance,* si la couche
Desor son dos comme senez.
Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 85, v. 2274.

Mains et langue et piés li trença,
Les pieces fors en *balança.*
Chronique rimée de Philippe Mouskés, v. 15556; tom. II, pag. 127.

Per las cambas la pren, car be saup son pensat,
En la mar la *balansa,* no y a gayre punhat.
Der Roman von Fierabras, Provenzalisch, v. 2147, pag. 66.

BALANCER LE CHIFFON ROUGE. Parler. Voyez *Chiffon rouge.*

BALANCER SA CANNE. De vagabond devenir voleur.

Figurée au premier degré, cette expression n'est pas difficile à comprendre; elle signifie *cesser de se promener.*

Dans une ancienne farce, une fileuse ayant résolu de ne pas travailler de la semaine, dit :

> J'avoys pris rung; mais, sur ma vie,
> J'ay faict cent pieces de ma cane.
>
> *Ancien Théâtre françois*, publié par M. Viollet-le-Duc, tom. II, pag. 416.

BALANCER SES ALÊNES. Cesser d'être voleur.

BALANCER UNE LARGUE. Se débarrasser d'une femme.

BALANCINE (Être pris dans la), locution d'argot maritime, signifiant que l'on se trouve dans une situation forcée et pénible. (*Dict. de marine à voiles*, pag. 76.)

BALANÇOIR, s. m. Barreau de fer.

Pour peu que l'on connaisse le désœuvrement et les habitudes des prisonniers, on se rendra parfaitement compte de l'origine de cette expression.

BALANÇOIRE, s. f. Fraude.

Ce mot doit son nom d'argot à la ressemblance matérielle qu'il a avec *fronde*, que *balançoire* représente assez bien, et dont il est également la traduction en argot. Il se dit encore d'une *scie* (voyez ce mot), d'une mauvaise plaisanterie.

Dans l'argot des coulisses, *faire la balançoire* signifie *ajouter à un rôle des saillies improvisées*, vulgairement appelées *charges*. Lorsqu'un acteur ajoute ainsi des mots qu'il espère voir reçus avec des éclats de rire, on dit qu'il *chatouille le public*. Un des meilleurs *chatouilleurs* était Odry : lorsqu'il voyait des spectateurs bien disposés, il lançait quelques-unes de ces expressions burlesques, et il était rare que le public, ainsi chatouillé, ne se mît pas à rire de bon cœur. Du reste, ce ne sont que les acteurs de premier ordre qui peuvent se risquer ainsi à *faire la balançoire* avec quelque succès.

BALLE, s. f. Tête, physionomie.

——— D'AMOUR. Physionomie agréable.

BALLON, s. m. Derrière. *Enlever le ballon à quelqu'un*, lui donner un coup de pied au derrière.

Il est inutile de faire remarquer l'analogie qu'il y a ici entre la partie du corps ainsi désignée, et une peau gonflée de vent que l'on relève du pied.

BALOCHE, s. f. Testicule.

Ce mot vient autant du verbe *balocher* que du fruit du belocier, qui portait le même nom, ou peu s'en faut, dès le commencement du VIIIe siècle [1], et qui présente une certaine analogie avec la chose que l'on voulait désigner :

> *Beloces* d'Avesnes, jorroises.
>
> *Le Roman de la Rose*, tom. II, pag. 189, v. 8256.

> Tien, vilain, tien ceste *beloce*.
>
> Jubinal, *Myst. inédits*, t. II, p. 19.

Un médisant dit que l'abbé auquel elle vouloit boire, qui, à la vérité, avoit eu ses jeunes ans perdu ses deux témoins instrumentaires... en descendant d'un *bellocier*, c'est un prunier sauvage, s'appeloit monsieur de *Non sunt*. (*Contes d'Eutrapel*, ch. XVIII.)

[1] « Nec aliunde penitus, quam agrestium herbarum exigua mensura, vel parvulorum pomorum, quæ eremus illa ferebat, quæ etiam *bollucas* (al. *bullucas*, *bugales*) vulgo appellant, vescebatur. » *Vita S. Columbani abbatis*, auct. Jona, monacho Bobiensi, fere æquali, n° 16. (*Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, sæcul. II, pag. 12.)

On trouve *belaus*, avec le même sens, ans les *Neuf Matinées du seigneur de Cholieres*, matinée IV (*Des Chastrez*).

Balocher, v. a. Tripoter, faire des affaires illicites.

Baluchon, s. m. Paquet; diminutif de *ballot*.

Bandes grises, Mousquetaires gris, s. f. et m. Poux.

En fourbesque, on dit *grisaldi*, *grisanti*. Du temps d'Oudin, nous avions *bêtes grises* et *grisons* dans le même sens.

On sait que l'on appelait *grisons* des gens de livrée que l'on faisait habiller de gris, pour les employer à quelque mission secrète :

M. le comte de Clermont, prince du sang, y alla l'autre jour avec des *grisons*, sans fracas. (*Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par E. J. F. Barbier... publié pour la Société de l'Histoire de France... par A. de la Villegille, etc. A Paris, chez Jules Renouard et Cie, M. DCCC. XLVII., in-8°, tom. Ier, pag. 382, décembre 1731.)

Banque, s. f. Accord entre escrocs. *Faire une banque*, inventer un expédient pour escroquer de l'argent.

Banquette, s. f. Menton.

Banquiste, s. m. Charlatan, escamoteur.

Ce mot, comme celui de *saltimbanque*, que l'Académie a recueilli, et comme le mot anglais *mountebank*, et l'italien *canta in banco*, *cantambanco*, vient de l'usage où étaient autrefois les marchands d'orviétan de monter sur un banc, pour prôner les vertus incomparables de leur marchandise. L'auteur de l'*Histoire générale des larrons*, parlant d'un industriel de cette espèce, s'exprime ainsi :

... Se disant estre quelque Arabe, ou quelque Juif convert, il se feignoit medecin du roi de Perse, et comme tel il montoit la *banque*. C'estoit là que, pour débiter ses drogues, il étourdissoit de son babil toute l'assemblée. (Liv. Ier, ch. 29.)

On lit dans les *Reigles, statuts et ordonnances de la caballe des filous*, etc., art. V, pag. 9 de l'édition de Techener :

Ordonnons que nostre bouticque sera principalement ouverte les grandes festes et jours que nous dresserons nostre *banque* dans les assemblées, marchez, places publiques, pour là débiter nostre drogue aussi bien que Pradel, et attraper les marchans.

Et ailleurs :

Tout divertissement nous manque;
Tabarin ne va plus en *banque;*
L'hostel de Bourgogne est desert.
Pour l'hyver, satyre. (*Le Parnasse satyrique du sieur Theophile*, M. DC. LX., petit in-12, pag. 33.)

Baquet insolent, s. m. Blanchisseuse.

Je me souviens que, dans ma jeunesse, lorsque, passant près d'un bateau à laver, nous faisions mine de compter les femmes qui s'y trouvaient, nous étions, mes compagnons et moi, assaillis d'injures. Au XVIe siècle, les blanchisseuses ne s'en tenaient pas là : « Quand les lavandieres de Porte blanche sont à quia, dit Noël du Fail, et au bout du rollet de leurs injures actives et passives, elles n'ont d'autre recours de garantie qu'à sè monstrer et trousser leur derriere à partie adverse. » *Contes d'Eutrapel*, ch. XXX.

Barbaudier de castu, s. m. Gardien d'hôpital.

Cette expression, qui nous est donnée par le Dictionnaire argotique du *Jargon*, a été formée par allusion à la tisane que l'on boit dans les hôpitaux, tisane assimilée ici à la bière. En effet, *barbaudier* avait autrefois le sens de *brasseur*, si l'on peut du moins s'en rapporter à Roque-

fort [1], qui ne cite pas d'exemple. En voici un, malheureusement peu concluant :

Tai-tei, p..... de *barbaudier*.
Le Coup d'œil purin, pag. 14.

Après avoir eu ce sens particulier, *barbaudier* en vint à signifier *gardien* en général, acception qui lui est encore donnée dans le *Jargon*.

BARBEROT, s. m. Forçat chargé de raser ses camarades. Voy. *De la construction d'une gallaire et de son équipage*, par I. Hobier, etc. A Paris, par Denys Langlois, M. DC. XXII., in-8°, p. 52, 53.

L'auteur de la *Prognostication pantagrueline* nomme les *barberotz* parmi les gens soumis à Mars. Voyez chap. V (*De l'Estat d'aulcunes gens*).

Un *barberot* mal adroit,
Me charcutant par l'endroit
Où s'entonne le breuvage,
Vers l'onde au morne rivage
M'a presque envoyé tout droit.
Le Barberot. Caprice. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant*... Imprimées à Orléans, et se vendent à Paris, chez Guillaume de Luyne, M. DC. LXI., in-12, pag. 378.)

BARBICHON, s. m. Capucin.

BARBILLON DE VARANNE, s. m. Navet. Voyez *Huitre de Varanne*.

Ménage cite dans le même sens l'expression *barbillon de Beauce*, qui avait cours de son temps.

On donnait autrefois le nom de *Garanne* à la Picardie, qui, comme on sait, fournit tant de légumes à Paris, dont cette province est l'un des greniers [2] :

CINTIO.
De quel païs êtes-vous?
.....
MARINETTE.
Quoy! monsieur, vous ne connoissez pas à son air qu'il est de la franche *Garanne* [1] ?
CINTIO.
Il n'a pas l'air sot, non plus que toy, Marinette : vous paroissez tous deux assez dessalez.
MEZETIN *fait le niais*.
Je suis pourtant franc Picard assurément, et de la Picardie la plus franche.
(*Les Souffleurs*, comédie, act. Ier, sc. 16.)

Ce passage s'explique par celui-ci, tiré d'une autre pièce, dont la scène est dans une grande place d'une ville frontière de Picardie :

DAMON.
Mais d'où vient donc qu'Aronte a des façons si foles?
LICIDAS.
C'est qu'il n'a rien compris qu'à compter des pistoles;
Et tu sais que la ville où règnent les filous,
Appelle ce pays la *Garenne des fous*.
L'Ecuyer, ou les faux nobles mis au billon... par le sieur de Claveret. A Paris, M.DC.LXV., in-12, act. V, sc. 2, pag. 85.

Le *Varanne* de l'expression d'argot pourrait bien cependant être Varennes, commune du département de l'Aisne, dont le trouvère Sarrasin parle dans le passage suivant :

---

[1] *Gloss. de la langue romane*, tom. Ier, pag. 132, col. 2.

[2] On disait autrefois *garnier* :

Vos subjectz et rentiers...
Des blés en leurs *garniers*
Ils ont par habondance.
Le Mistere du viel Testament par personnages, joué à Paris, etc. Paris, Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, sans date, in-fol., II sc. *De Pharaon, roy d'Egipte*, feuillet xcii recto, col. 2. Cf. fol. cxxvii recto; cxxviii recto, col. 1 et 2, etc.

[1] Je trouve un comte de Garanne dans un roman du XIIIe siècle :

Li quens de *Garanne* et cil d'Eu
Se sont pasmé sor lor destriers.
Le Roman de l'Escouffle, Ms. de l'Arsenal, B. L. fr. in-4°, n° 178, fol. 3 verso, col. 1, v. 23.

Prenés hiraus des mix saçans,
Et faites jà crier as chans,
A *Warenes* et à Noyon, etc.

Roman du Hem, pag. 229.

Quoi qu'il en soit, il paraît constant qu'on prononçait autrefois *Varanne* le nom de *Varenne*, que portent tant de châteaux, tant de localités :

La ville de Saincte-Suzanne
Prindrent et la Ferté-Benart,
Avec le chastel de *Varanne*.

Les Vigilles de Charles VII, édit. de Coustelier, tom. Ier, pag. 56.

De là vint mettre à *Varennes*
Le siege de tous les costez, etc.

Ibid., pag. 177.

Lors le mareschal de Loheac,
Le sire de Bueil et *Varanne*...
Vindrent sur eulx sans grant vacarme.

Ibid., pag. 213.

On disait aussi *garanier* pour *propriétaire de garenne*. Voyez le *Journal du regne d'Henry IV*, etc., par M. Pierre de l'Étoile, édit. de M. DCC. XLI., tom. III, pag. 363, ann. 1606.

BARBOT, BARBOTEUX, s. m. Canard.

On connaît les habitudes de cet oiseau aquatique.

BARBOTE, s. f. Fouille d'un détenu à son entrée en prison.

BARBOTER, v. a. Fouiller.

BARBOTEUR, EUSE, DANS LA CAMPAGNE, s. Voleur, euse, de nuit.

BARBOTIER, ÈRE, s. Guichetier chargé de la fouille ; femme chargée des mêmes fonctions envers les détenues.

Quand on connaît tous les détails de la fouille qui s'exerce jusque dans le corps des malfaiteurs, on n'a pas de peine à se rendre compte de cette assimilation au canard, qui fouille la bourbe ; mais ce n'est pas tout : on a encore voulu faire allusion au mot *barbaudier*, par lequel on désignait déjà au XVIe siècle le gardien d'un hôpital : or, ce dernier terme avait, en argot, comme il l'a encore, le sens de *prison*.

BARBUE, s. f. Plume à écrire.

BARRAQUE, s. f. Maison.

BAS DE TIRE, s. m. Bas de chausse.

Ce mot nous est donné par le *Jargon* ; maintenant, pour désigner des bas, on se sert de *tirants*, qui était usité autrefois, avec la même signification, dans le langage populaire. L'auteur du *Mistere de la passion Jesus-Crist*, 4e journée, sc. *Devant Pilate*, fait dire à Grifon, sergent du préteur, à propos de Barabbas :

Aux mains en aurons-nous l'endosse,
Et les *tirandes*.

Éd. de Verard, 3e feuillet verso, col. 1, après la signature B iiii.

BASAC (mettre à), v. a. Supplicier.

Or sà, sire ! où sont les gallans ?
Qu'on les voise *mettre à basac*.

La Vengence nostre seigneur Jesu-Crist par personnages, 4e journée, signature C iiii verso, col. 1.

J'ay veu le temps que j'estoye *à basac*.

Chanson normande, à la suite des *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, édit. de 1821, pag. 179.

BASANE, s. f. Amadou.

BASCULE, s. f. Guillotine.

BASOURDIR, v. a. Tuer, étourdir.

BASSE (La), s. f. La terre.

Cette expression est dérivée de la locution proverbiale *ici-bas*.

Clément Marot a donné à notre planète l'épithète de *basse* :

En est-il une en ceste terre *basse*
Qui en tourment de tristesse me passe ?

Élégies, liv. I, él. 20.

BASSINE, s. f. Casserole.

BASTRINGUE, s. f. Étui contenant des scies.

Les malfaiteurs ayant adopté l'expression *jouer du violon*, pour *scier ses fers*, ont été conséquents en donnant le nom de *bastringue* à l'étui qui renfermait leurs instruments.

BAT-CONTRE, s. m. Incube.

BAT-DOUILLE, s. m. Homme faisant dans le ménage l'office de la femme.

Cette expression ne viendrait-elle pas du mot *douillette*, par lequel on désigne, à Paris, les figues tapées?

On appelait autrefois *marion* l'homme que l'argot désigne par *bat-douille* :

... Le bon Herodote escrit en son Euterpe que les femmes égyptiennes trafiquent, tavernent, et ont les mesmes charges que les hommes par deçà, lesquels sont *marions*, gardent les maisons, font le mesnage. (*Les Après-disnées du seigneur de Cholieres*. A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, folio 64 verso.)

BATELIER, s. m. Battoir.

BATIF, FONNE, adj. Neuf, neuve.

Allusion à la toile qu'on bat quand elle est neuve. Voyez *Batouse*, ci-après.

BATON CREUSÉ, s. m. Fusil.

Autrefois *bâton* se disait d'une arme, soit défensive, soit offensive, comme lance, épée, hallebarde, fusil, pistolet, et en particulier d'une pièce de grosse artillerie ou de batterie :

Pierre de Baufremont... luy treizieme de chevaliers et escuyers... font asçavoir... qu'ils tiendront un pas... dont le gardant le pas livrera les *battons*. (Mémoires d'Olivier de la Marche, sous l'année 1442, liv. Ier, ch. VIII; édit. du *Panthéon littéraire*, pag. 376, col. 2.)

Ne demoura gueres après que le seigneur de Blamont... se tira devers le seigneur de Charny... et luy demanda les *battons* pour combattre les armes.... Si furent incontinent livrés... deux haches semblables et deux estocs,... et furent iceux *battons* portés et presentés au juge. (*Ibid.*, ch. IX, pag. 388, col. 2, et pag. 389, col. 1.)

Lors Saintré... en souberiant luy dist et respondit : « Ha! monseigneur mon frere, tout ce que dictes est du bien de vous; et si en aucune maniere je m'y employe, ce n'est que de porter la piece d'armes : c'est le *baston*. » (*L'Histoire et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré*, ch. LI; édit. de Gueulette, tom. II, pag. 353.)

Tantost après quelques coups ruez de l'artillerie desdicts ennemys,... ils tirerent un gros canon chargé d'une boulle de fonte... en telle maniere que les *bastons* des ennemys, dont ils tiroient impetueusement, furent froissez et mis en pieces. (*Les Chroniques de France, d'Angleterre et de Bourgogne*, par E. de Monstrelet. Paris, Jean Petit et Michel le Noir, 1512, in-folio, tom. III, fol. 366 verso; continuation de P. Desray.)

Mais on appelait plus particulièrement *bâtons à feu* les fusils et les pistolets, et c'est le terme générique par lequel ces armes sont désignées dans les anciennes ordonnances. Ambroise Paré, auteur, comme l'on sait, de la *Methode de traicter les playes faictes par hacquebutes et aultres bastons à feu*, qui parut pour la première fois en 1545, dit au dernier feuillet, verso, de ce traité :

Minerve ayant pitié des corps humains,
Voyant iceulx mourir subitement,
Navrés par feu, pouldres et *bastons* mains,...
Admonesta quelqu'un de vif esprit,...
Faire quelqu'œuvre, auquel seroit escript
Enseignement pour guerir cette esclandre.

On lit dans une facétie sans date :

... Sera à l'advenir permis à chacun de porter pistolets, *batons de feu*, pour gibier. (*Ordonnances generalles d'amour*, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. 19, art. XXV.)

Et disoit-on que le cardinal avoit ceste matiere d'autant plus à cœur, qu'un necromancien lui avoit pronostiqué à Rome qu'il seroit tué d'un *baston à feu*, etc. (*Histoire de l'estat de France*, etc., par Regnier, sieur de la Planche, tom. Ier, pag. 18.)

BATON DE CIRE, s. m. Jambe.

BATOUSE, s. f. Toile.

Cette étoffe doit son nom d'argot à une opération qu'on lui faisait subir, sans doute pour la blanchir; opération

à laquelle il est fait allusion dans la seconde journée du *Mistere de la passion Jesu-Crist*, scène de l'*Interlocutoire des six tyrans*. L'un d'eux dit,

> Hé! si fortune fust tournée
> Sur aucun dont on eust envye
> De luy faire perdre la vie,
> Il seroit tantost bas de poil.

Et l'autre répond :

> Nous le vous *batryons comme toil*,
> Tant que après n'y auroit que batre.
>
> Édit. de Verard, feuillet signé K iiii recto, col. 2.

Plus anciennement, Thibaud de Marly disait, dans ses *Vers sur la mort* :

> Mors, qui venis de mort de pomme,...
> Tu *bas* le siecle *comme toile*.
>
> Édit. de Crapelet, st. XIII, pag. 22.

On lit aussi dans le fabliau *des Tresces*, par Guérin, v. 108 :

> Molt ot la dame grant paor
> De son ami plus que de lui,
> Que li sires tint bien celui,
> Et tant l'a *batu comme toile*.
>
> *Fabliaux et Contes*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 396.

L'expression *battre toile* se disait aussi dans un sens figuré et proverbial :

> Trop longue *toile* et *bat* et cuire,
> Et longuement paie la bée,
> Qant à li pense et à li bée.
>
> *De l'Empereri qui garda sa chastee par moult temptacions*, etc., v. 1392. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. II, pag. 46.)

BATTANT, s. m. Cœur.

BATTERIE, s. f. Mensonge.

BATTERIE DOUCE, s. f. Affabilité.

BATTEUR, EUSE, adj. Menteur, euse.

BATTOIR, s. m. Main.

Allusion au proverbe populaire : *Il a les mains comme des battoirs*, qui se dit d'une personne dont les mains sont grosses et laides.

BATTRE, BATTRE JOB, BATTRE COMTOIS. Dissimuler, faire le niais.

Le mot *battre* a ici le sens de *porter des coups* : ce qui, en prenant cette expression au figuré, est le but des mauvais garnements qui appellent la dissimulation à leur aide. Voyez *Truc* et *Trucher*.

Le *Jargon* donne *battre* tout seul; le mot qui accompagne la seconde forme de cette locution, s'applique au jobard contre lequel sont dirigées les bottes secrètes. Quant à *comtois*, qui remplace *job* dans la troisième forme, il n'y a pas à douter que ce ne soit une altération de *comptoir* : n'est-ce pas, en effet, au tiroir à argent des boutiquiers que les mendiants et les voleurs visent le plus souvent?

Dans l'argot des coulisses, *battre le job*, c'est devenir ganache, perdre la mémoire[1].

Dans le patois normand, cette expression a cours avec le sens de *ne rien faire*, de *perdre son temps*.

BATTRE MORASSE. Crier au voleur.

BATTRE SA FLÈME. Flâner.

BATTRE UN QUART. Faire un conte pour endormir celui qui l'écoute.

Cette expression est empruntée au langage maritime.

BAUCHER (se), v. pron. Se moquer.

BAUCOTER (se), v. pron. S'impatienter.

BAUDE, s. f. Maladie vénérienne.

Des huit ou dix expressions que l'argot

[1] Voyez le *Manuel des coulisses*, etc. Paris, chez Bezou, 1826, in-12, pag. 12.

emploie pour désigner la syphilis, *baude*. est la seule que donne le *Jargon*. On serait tenté de croire que c'est une aphérèse du mot *ribaude;* je préfère y voir une antiphrase, et rapporter à notre ancienne langue *baude*, que Nicot traduit par *gaudens*, et qui, bien avant lui, avait la signification d'*allègre, joyeuse, contente*. Il paraît, au reste, que ce terme y était en usage dans le XVIe siècle, sous forme masculine; Eutrapel, racontant une rencontre qu'il eut à Turin avec une Padouanne malade, ajoute : « Je cuidai avoir le *baut* et estre du guet d'après minuit[1]. » Plus loin, l'auteur appelle *poivré* un gentilhomme qui s'était mis dans un cas semblable.

A la même époque, on disait proverbialement, *il a le mal sainct Baude*, locution rapportée dans les *Adages et proverbes de Solon de Voge*, par l'Hetropolitain (Jean Lebon), qui ne dit pas à quelle sorte de malades on l'appliquait.

BAUDRU, s. m. Fouet.

Ce mot doit venir de *baudufa, boudufa*, nom que donnent les Provençaux à une toupie, à un sabot qu'on fait tourner en le fouettant avec un fouet :

Qui se trufa,
Diou lou bufa
Et lou fai virar commo una *boudufa*.

Il peut également dériver de l'italien *battufolo*, qui signifie *lavette à laver la vaisselle*.

Il est à croire que la terminaison du mot d'argot lui vient d'un adverbe qui l'accompagnait fréquemment, surtout quand il s'agissait de recommander au bourreau de frapper fort et *dru;* je penche d'autant plus en faveur de cette opinion, qu'à la place de *baudru* je trouve, dans le *Dictionnaire d'argot* de 1848, *audru*, qui dans l'origine a dû être un adverbe, usité comme superlatif. En voici des exemples :

De telles gens il est beaucoup
Qui prendroient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant *au* plus *dru*,
Parlent de tout, et n'ont rien vu.

La Fontaine, *le Singe et le Dauphin*, liv. IV, fable 7.

Caquet-bon-bec alors de jaser *au* plus *dru*.

Le même, *l'Aigle et la Pie*, liv. XII, fable 11.

A la suite d'*audru*, que le Dictionnaire de 1848 donne avec la signification de *fouet* pris comme instrument, on lit *tirelibranle*, mot de fantaisie, mais assez plaisamment imaginé.

Quand on entend le mot *fouet* dans le sens de *flagellation*, on se sert de *bouée* ou *bouys*, et de *salade*. S'il faut en croire le *Jargon*, on disait autrefois *bruys* et *brouée :* ce qui me fait soupçonner que ce dernier mot vient non de *brouée* (brouillard), que je trouve dans la *tierce Journée du Mistere de la passion Jesus-Crist*, édit. de Verard, fol. t. iiii r° col. 2, dans le *Thresor* de Nicot et dans les *Historiettes de Tallemant des Réaux*[1], mais de *broez*, qui avait autrefois le sens de *bouillon*, de *sauce*. L'un des auteurs du *Roman de la Rose*, donnant des conseils aux dames, dit :

Et bien se gart qu'ele ne moille
Ses dois ez *broez* jusqu'as jointes.

V. 1623; édit. de Méon, tom. II, pag. 442.

Or, il y avait tel bouillon qui, comme

[1] *Contes d'Eutrapel*, ch. XXVIII.

[1] Édit. in-12, tom. IV, pag. 106.

celui de tripes, était un remède contre le rhumatisme. Voyez dans les Œuvres de Scarron, l'*Adieu aux Marais et à la Place-Royale*, tom. VIII, pag. 32.

Pour *bruys*, ce pourrait bien être une variante de *broez*, à moins qu'on ne préfère rattacher ce mot à *broui*, *brouy*, *brui*, qui signifiait *roussi*, *brûlé*, *grillé* :

Jamais ne puisse nullement
Bon sep de vigne estre *brouy*.
C'est le Mistere de la resurrection de nostre seigneur Jesus-Christ, 2e journée, verso, col. 2, du feuillet qui suit la signature m. iiii.

Encore aujourd'hui le peuple dit, quand un homme a été battu, qu'il a reçu une *brûlée*.

Reste *bouys*, pour lequel je renverrai à *Laure*.

Bauge, s. m. Coffre.

Ce mot, qui, dans le Dictionnaire du *Jargon*, est donné avec cette signification, et qui n'a plus aujourd'hui que celle de *ventre*, de *corps*, est une altération de *bouge*, usité autrefois dans le sens de *coffre* :

Il avoit bien garny le *bouge* :
Voicy prou or et prou mounoye.
L'Apocalypse sainct Jehan Zebedée, feuillet iiii vo, col. 2.

Et vive le roy, vive, vive,
Qui veult court ouverte tenir.
Je yray ung petit pour fournir
Mes vieilles *bouges* à l'envers.
Le tiers Livre des Actes des Apostres, feuillet xcviii ro, col. 2.

Chacun connaît l'acception figurée et familière du mot *coffre* dans notre langue :

Ayant posé le couvercle, j'empaquette le lievre.... Nous le mismes dans nostre *coffre* naturel. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. III; édit. de M. DC. XXXV., pag. 210.)

Il étoit temps, l'abcès gagnoit le *coffre*, et se manifestoit par de grands frissons. (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1704; tom. IV, pag. 154.)

Ah ouin! tu peux te bourrer sans crainte de faire crever ton *coffre*; tu es une la Bertellière, une femme solide. (*Eugénie Grandet*, par M. de Balzac. Paris, Charpentier, 1841, in-12, pag. 264.)

On disait aussi autrefois le *coffret des entrailles* :

... Jaques Clement... a voulu laisser des marques de sa furieuse envie, en donnant dans le *coffret des entrailles* du roy les coups de poignard dont il avoit dessein de luy percer le cœur, etc. (*La veritable Fatalité de St. Cloud*, art. XVI; à la suite du *Journal de Henri III*, tom. Ier, 2e partie, pag. 490.)

Nos ancêtres employaient dans le même sens le substantif latin *arca* et le mot hébreu *musac*, qui se trouve dans le Livre des Rois, liv. IV, ch. XVI, avec le sens de *coffre*. Voyez *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. I, pag. 363, col. 3, vo *Arca*, no 7; et tom. IV, pag. 585, col. 1, vo *Musac*.

Bayafe, s. m. Voyez *Baillafe*.

Beausse, s. m. Riche bourgeois; terme des voleurs flamands.

Bécher, v. a. Injurier, calomnier.

Notre langue avait autrefois ce mot dans le sens de *becqueter* dès le XIIIe siècle:

Puisqu'ai vers ax mon bec torné,
Si durement les cuit *bechier*,
Qu'il n'aront gaires mon bec chier,
Por ce qu'il me vont debechant.
De seinte Leocade, v. 812. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 296.)

Si conme cele l'aproucha
Et ele volt *bechier* el v..,
Renart saut sus, qui son leu vit.
Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 287, v. 7626.

Ils me venoient pooiller,
Et entre les jambes *bechier*.
Ibid., tom. II, pag. 128, v. 13023.

Saut sus la teste maintenant,
Et de son bec le vet *bechant*.
Ibid., tom. III, pag. 209, v. 25525.

... Et adonc le oisians griffon le *bece* e manjue, e se paise sor lui. (*Voyage de Marc Pol*, chap. CXCVI; édit. de la Société de géographie, pag. 233.)

Le mot *bec*, comme on sait, entre chez nous, avec le sens de *parole*, dans nombre de locutions proverbiales et figurées, dont les principales seulement sont rapportées dans les *Curiositez françoises* d'Oudin, et dans le Dictionnaire de l'Académie; mais il en est d'autres, omises dans ces deux recueils, telles que celle-ci, que je puise dans le ch. XVII du Traité des Couronnels françois : « Pour tout, nous lui donnasmes tant du *bec* et de l'aisle, qu'il nous creut, » etc. (*OEuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, p. 683, col. 1.)

De *bec* est encore venu le verbe *rebecher*, *se rebecquer*, résister, se révolter, en usage à la même époque :

S'il nous vient jamais *rebecher*,
Je le pense si bien pescher,
Qu'il fera une layde mine.

Moralité de la vendition de Joseph, etc. A Paris, chez Silvestre, 1835, in-folio, sign. D. iii verso.

Et en ce faisant monstrerions-nous bien nostre peu de cœur, estans plus lasches que la petite formis, qui essaye mesmes à se *rebecquer* contre les plus fors. (*Les Dialogues de Jacques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, 1585, in-16, folio 60 recto.)

Il se *rebéqua* par des remontrances. (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, tom. III, pag. 410, ann. 1702.)

Ceux du pere étoient impitoyables, ceux du fils qui *se rebecquoit* volontiers, très-piquants. (*Ibid.*, ann. 1707; tom. V, pag. 308. Cf. ann. 1708; tom. VI, pag. 201.)

BÉCHEUR, s. m. Ministère public.

La racine de ce mot, comme du précédent, est *bec*, arme terrible avec laquelle le magistrat si redoutable aux malfaiteurs ne manque pas de les déchirer; *unguibus et rostro*.

BECQUETER, BECQUILLER, v. a. Manger.

BÉDOUIN, s. m. Garde national de la banlieue de Paris.

BEFFLEUR, BLEFFEUR, s. m. Trompeur, faiseur de dupes.

Là sont *blefferurs* plus haut assis
Pour louagie, et mis au vent.

Jargon et jobelin de Villon, ballade I, v. 5.

C'est Barrabas
Qui se dit le roy des *beffleurs*.

La quarte Journée du Mistere de la passion Jesus-Crist, &c. *Devant Pilate*, édit. de Verard, 2e feuillet verso, col. 1, après la signature B iiii.

Nous avons longtemps gardé ce mot, du moins le verbe *beffler*, dont il était formé :

... Je vous prie croire que j'ay le cœur trop bon, pour me laisser *beffler* et nasarder de la façon. (*Les Après-disnées du seigneur de Cholieres*, édit. de 1585, in-12, folio 230.)

Oudin, dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 53, col. 2, donne *besfler*, et le traduit par *beffare*, qu'il rend, dans la première Partie, par « gausser, railler, *beffler*, se mocquer, joüer une personne. » Voyez aussi pag. 513, col. 2.

On disait aussi *beffe* dans le sens de *raillerie*, de *moquerie*, qu'ont l'italien *beffa* et l'espagnol *befa* :

Ils ne servirent pas de *beffe*,
Ains ont escrit une espitace
Desoz cel arbre en une place.

Le Roman du Renart, tom. II, pag. 18, v. 10120.

Et li auctor se deffendoient
Qui de granz plaies lor fesoient
De caniveçons et de greffes,
De longues fables et de *beffes*.

La Bataille des .VII. ars, à la suite des *OEuvres complètes de Rutebeuf*, tom. II, pag. 428.

Dans les passages précédents, nous avons au sens figuré un mot qui, au propre, signifiait *bave*, d'où est venu *bavardage*, qui a remplacé son radical dans l'une de ses acceptions[1] :

Et encor estoit-ele tiex,
Ke le *beffe* qui lor chaoit
D'entor le bouche, lor terçoit,
Et l'ordure ausi de lor vis.

De saint Ysabiel, à la suite des *OEuvres complètes de Rutebeuf*, t. II, p. 395.

Qui sait s'il ne faut point rapporter à la même famille l'adjectif *blaffart*, qu'on lit dans le *Chemin de povreté et de richesse*, par Jean Bruyant?

Le ris ne doit point passer oultre
Le neu de la gorge, à nul fuer;
Des dens doit rire, et non du cuer.
Il doit estre *blaffart* toudis.

Le Menagier de Paris, etc., tom. II, pag. 26, col. 2 [2].

Bletreux, qu'on lit dans un recueil en patois de Rouen, ne doit être que l'adjectif *bleffeur* déguisé :

Plache à messieurs qui vivent sians, qui braune,
Je ne vais pu ichy su chavetier.
Où est allé su *bletreux* de gourganne?
Erait-ty bien roubliay sen métier?
Tou ches candelle ont un pié de nasier.

La dixiesme Partie de la Muse normande, pag. 172.

Je soupçonne également *beffe* d'avoir donné naissance au verbe *biffer*, qui a dû signifier, dans l'origine, *effacer avec de la salive*. On voit combien nous sommes loin de l'étymologie que Ménage assigne à ce mot.

[1] « ... Elles ne parlent point et si ont deux langues; ce qui m'esbahit, veu la *bave* de celles de nostre pays. » *La nouvelle Fabrique des excellents traits de verité*, édit. de 1853, pag. 34.

[2] L'éditeur, M. Jérôme Pichon, ajoute en note à *blaffart* : « Mot dont j'ignore le sens ici. »

Bègue, s. f. Avoine. Ital. *biava, biada.*

Bélant, s. m. Mouton.

Ce mot, en usage du temps de Bouchet, qui l'a recueilli, a son équivalent, sinon sa source, dans le *balante* de l'ancienne germania, qui avait la même signification.

En patois mâconnais et normand, on appelle un mouton *belin*, nom que cet animal portait dans notre vieille langue, et qui est celui de l'un des héros du *Roman du Renart* :

Deus moutons a ès chans véuz,
L'un fu *Belin*, l'autre Bernart.

Édit. de Méon, tom. Ier, pag. 236, v. 6368.

Qui de la toison dan *Belin*...
Sire Ysangrin afubleroit,
Li leu qui mouton sembleroit,
S'il o les brebis demorast,
Cuidiés-vous qu'il n'es devorast?

Roman de la Rose, tom. II, pag. 331, v. 11161.

Sire, on me pende parmy le col...
Se tout aussi comme .i. *belin*
Ne les vous amaine en presence.

Mystères inédits du quinzième siècle, publiés... par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 78.

Pastour qui a gros mastins,
Souliers à gros bobelins...
Qui le peult desmettre,
Quant il veult repaistre...
Ses cornus *belins*?

Nativité de nostre seigneur Jhesu-Christ par personnages. Paris, Silvestre, 1839, in-16, sign. B. iii.

On trouve encore *belin*, mais avec l'astérisque qui l'indique comme peu usité, dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises* d'Oudin, qui le traduit par *ariete, montone.* Voyez pag. 52, col. 1.

Bélatre, s. m. Petit-maître, Adonis

jeune homme qui fait le beau, qui est très-soigneux de sa parure.

BÉLIER, s. m. Cocu.

BELLANDER, v. a. Aller demander l'aumône; terme emprunté au Dictionnnaire du *Jargon*.

BELLE (Être servi de), v. p. Être arrêté à faux.

BELLE (Sa), s. f. Occasion favorable.

BÉNEF, s. m. Bénéfice.

BÉQUILLE, s. f. Potence.

A leur tour, les béquilles à l'usage des boiteux portent encore, en certains endroits, le nom de *potences*.

BÉQUILLER, BRANCHER, v. a. Pendre.

On sait qu'il y a synonyme entre *béquille* et *potence;* quant à *brancher*, c'est, à proprement parler, *ajouter une ou plusieurs branches à un tronc*. Scarron, au liv. IV de son *Virgile travesti*, décrivant les supplices des enfers, dit :

> Les uns sont tous vifs empalez,
> Et les autres écartelez,
> Qui d'une potence est la branche.

Brancher a ensuite signifié, comme Cotgrave et Oudin l'expliquent, *pendre à un arbre* et *pendre* tout simplement; neutre ou réfléchi, il est également employé pour *percher, se percher :*

> Aussi le vismes-nous *branché* dans un bois, comme si c'eust esté un pourceau de Westphalie. (*Le Supplément du Catholicon*, etc., chap. Ier; à la suite de la *Satyre Ménippée*, édit. de M. D. CCC., in-8°, tom. II, pag. 254.)
>
> Aussi bien quelques-uns d'entr'eux ont couru hasard de monter par une eschelle, pour descendre par une corde, ou d'estre *branchez* en des noyers, ainsi qu'on fait les andouilles, etc. (*Le Carabinage et matoiserie soldatesque...*, par le sieur Drachir d'Amorny [Richard de Romany]. A Paris, chez la veufve Claude de Monstr'œil, M. DC. XVI., in-8°, chap. III, pag. 23.)

> Le procès fait, une belle potence
> A trois costés fut mise en plein marché;
> L'un des quidams harangua l'assistance
> Au nom de tous, et le trio *branché*
> Mourut contrit et fort bien confessé.
>
> Contes de la Fontaine. (*L'Oraison de S. Julien.*)

> Je veux qu'on *branche* ces compères...
> Après qu'on les aura pendus,
> Qu'on les mène aux galères.
>
> *Arlequin, roy de Serendib*, par le Sage, act. II, sc. 3.

> ..... Il respondit qu'il n'estoit pas inconvenient qu'il (le Grand Seigneur) n'en eust trouvé des plumes, par une grande curiosité qu'on y pouvoit rapporter pour en chercher et trouver aux pays et aux lieux où il (le phénix) habite et *branche*. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, ch. XII : M. le baron de la Garde; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 400, col. 1.)

> Si *me branchay* sur ung orengier vert, etc.
>
> *La seconde Epistre de l'Amant vert*, folio B iij recto. (*Le premier Livre des Illustrations de Gaule*, etc. Lyon, par Est. Baland, s. d., à la fin du volume.)

Du reste, ainsi que nous l'avons déjà vu, l'argot, ou, si on aime mieux, le langage du peuple, n'a jamais été plus fécond en métaphores que pour la pendaison et ses victimes. Au XIIIe siècle, on disait *mettre à la bise*, pour *pendre* [1]; au XVe et au XVIe, *vendanger à l'eschelle* [2],

---

[1] Se n'éusse éu mon assez
De Liétart tot à ma devise,
Ge l' féisse *metre à la bise*...
J'avoie si la chose emprise
Qu'enz el bois le féisse prendre,
Et à un chesne moult haut pendre.

Le Roman du Renart, tom. II, pag. 301, v. 17790.

[2] Voyez le Mystère de la Passion, cité au mot *Aubert*. On lit dans une autre pièce du même genre, mais postérieure :

> Si une fois vous puis reveoir,
> Je ne vous garderay que ung peu;
> Vous ferez raisin de Vismeu,
> *Vendangez* serez *à l'eschelle*.
>
> *Le premier Volume des catholiques Œuvres et Actes des Apostres*, édit. de 1541, feuillet .xv. recto, col. 1.

avoir collet rouge [1], *croître d'un demi-pied* [2], *faire la longue lettre*, *tomber du haut mal* [3], etc., etc., équivalaient à *être pendu*. Plus tard, sinon à la même époque, on disait encore *servir de bouchon* [4], *faire le saut*, *faire un saut sur rien* [5], *donner un soufflet à une potence* [6], *donner le moine par le cou* [7], *approcher du ciel à reculon* [8], *danser un branle en l'air* [9], *avoir la chanterelle au cou* [10], etc.

Il est une locution tout aussi ancienne, que l'on retrouve également dans la *Satyre Ménippée* (harangue du sieur de Rieux et quatrain au prescheur Boucher); c'est celle qui disait d'un pendu : « Il est evesque de la ville et des champs, » et le vulgaire ajoutait : « Il donne la bénédiction avec les pieds. » Cette expression avait d'abord été employée dans la *Prognostication pantagrueline*, ch. v; dans *le Moyen de parvenir*, tom. II, pag. 171; et dans le liv. III du *Virgile travesti*, v. 18. Elle fut recueillie par Cotgrave et par Oudin, qui ont également donné asile à cette autre locution, dont le sens est le même, *faire le guet à Montfaucon* [1]. Le dernier donne également cette variante, *garder les moutons à la lune*, qui devint plus tard *faire le guet au clair de la lune à la cour des monnoyes* [2].

Dans l'*Ovide travesti* de d'Assoucy, on trouve pour synonyme à *pendaison* la périphrase suivante :

Le vigneron Coupe-Javelle
N'avoit porté poule ou dindon
Au président Croque-Lardon...
Ny Mars tiré ses pistolets,
Ny le filou sa tire-laine,
Ny Jean Guillaume [3] pris la peine

---

[1] Homme ne bouge,
Sur peine d'*avoir collet rouge*.
Le neufviesme Livre des Actes des Apostres, feuillet .clxxi. recto, col. 1.

[2] « Vien-t'en avec moy, et nous retirons : afin qu'on ne nous fasse *croistre d'un demi-pied*, plus que ne voudrions. » *Le Morfondu*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. V, sc. 4.

[3] Voy. la *Satyre Ménippée*, éd. de M. DCCC. XXIV., tom. Ier, pag. 47, 86, 189.

[4] *Curiositez françoises*, au mot *Bouchon*.

[5] *Le facetieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 70.

[6] *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 512, col. 1, et pag. 528, col. 1.

[7] *Curiositez françoises*, au mot *Moine*.

[8] « Vous autres... on vous pourroit bien avec une eschelle faire *approcher du ciel à reculon*. » *Peripateliques Resolutions et remontrances sententieuses du docteur Bruscambille aux perturbateurs de l'Estat*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 10.

[9] Je n'aurois qu'à siffler
Pour te faire demain *danser un branle en l'air*.
L'Avare dupé, ou l'Homme de paille, sc. 5.

[10] J'eusse fort bien enfilé la venelle;
Mais je craignois d'*avoir la chanterelle*
Qu'eurent à leu cos ceux qui s'estest enfis.
Quatriesme Partie de la Muse normande, pag. 67.

On lit plus loin, pag. 71 :

Je voudrion mourir su ste querelle,
Deust-on baisser le moule du capel.

[1] Voyez *les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouv. C.

[2] *La Vache et le Veau*, parade de Sallé, sc. 2. (*Le Théâtre des Boulevards*, tom. II, pag. 272.)

[3] Ce Jean Guillaume était bourreau de Paris sous Louis XIII. Voyez, sur lui, *les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. IX, pag. 191.

On lit, sur la mort de Richelieu, dans *le Tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin, et de monsieur Colbert*, etc. (à Cologne, chez Pierre Marteau, M. DC. XCIV., petit in-12, pag. 69); et dans *le Nouveau Siècle de Louis XIV*, par Sautereau de Marsy, tom. Ier, pag. 18, une épigramme où il est nommé :

Bien que la mort du cardinal
Nous cause une nouvelle joie,
Jean Guillaume seul plaint son mal,
Fâché de perdre cette proie;
Et voudroit, le bourreau qu'il est,
Qu'il fût vif pour son intérêt.

Au livre IV du *Virgile travesti*, Didon s'écrie :

Et personne de mon royaume
Ne se fera pas *Jean Guillaume*,
Pour étrangler à belles mains
Ce larron des plus inhumains?

De danser sur son chien de cou
Le petit brausle de Poitou.

Fable III, l'Age d'or. (*OEuvres de monsieur d'Assoucy*, etc., pag. 12.)

On trouve également dans le même ouvrage, pour synonyme à *pendre*, le néologisme burlesque *Jeanguillaumer :*

Le brave aventurier Mercure,
A qui le temps dure et redure
De vistement les yeux gommer
D'Argus pour le *Jeanguillaumer*,
Remet son flageolet en bouche.

Fable X : les Amours de Jupiter et d'Io. (*Ibid.*, pag. 88.)

Oudin, auparavant et par allusion au même Jean Guillaume, avait dit dans ses *Curiositez françoises*, au mot *Chevalier* : « * Chevalier de l'ordre de Jean Guillaume, i. (c'est-à-dire) *pendu*, vulg. »

Enfin, du temps de Cotgrave, on se servait encore, pour désigner un pendu, de l'expression métaphorique de *sceau pendant à double queue*, empruntée au style de la chancellerie. Voyez le Dictionnaire de cet auteur, au mot *Pendant*, *Queue* et *Seau*.

BERGE, s. f. Année.

BÉRIBONO, BÉRICAIN, s. m. Homme simple.

Allusion aux moutons du Berry.

Les moutons gras de cette province étaient déjà célèbres au XIVe siècle ; Cuvelier, qui rimait à cette époque la Chronique de Bertrand du Guesclin, en fait mention dans cet ouvrage. Voyez tom. II, pag. 130, en note, col. 1.

Auparavant, le même auteur s'exprime de manière à faire croire que les Berruyers avaient une mauvaise réputation, au moins quant à la figure :

Les bourjois de Bordeaux vist-on fort esmaier;
Quant il virent Bertran là-dessus apoier,
Li .i. à l'autre dit : « Voilà let chevalier. »
Et li autre disoit : « C'est .i. let *Berruier*. »
— « Il n'est pas Berruier, ce respondi li tiers ;
Ains est Breton gentil et a le cuer legier. »

Tom. II, pag. 11, v. 13683. Voyez encore pag. 31, note 7.

Si les Berruyers étaient laids, du moins ils étaient braves :

Elyas se deffent à loy de *Berruier*.

Le Chevalier au Cygne, tom. Ier, pag. 110, v. 2613. Cf. pag. 212, v. 8960 ; et pag. 289, v. 11186.

Et Bauduin chevauche à loy de *Berruier*.

Li Romans de Bauduin de Sebourc, tom. Ier, pag. 271.

BERLINE DU COMMERCE, s. f. Commis marchand.

BERLU, s. m. Tronc pour les indigents.

BERLUE, s. f. Couverture.

Ce mot est une altération de l'adjectif *velue*, qui s'applique parfaitement à l'objet en question. Dans l'ancienne germanie espagnole, *bellosa*, *velloso*, signifiait *cape de marin*.

Au XIIe et au XIIIe siècle, on donnait, à ce qu'il paraît, le nom de *velus*, de *velous*, à des couvertures de lits :

Duze liz i ad bons de cuivre e de metal,
Oreillers e *velus* e linçous de cendal.

Charlemagne's Travels to Jerusalem and Constantinople, pag. 17, v. 25.

Kiute i ad bone et linciols chiers,
Rices *velous* et oreillers.

Partonopeus de Blois, t. Ier, p. 37, v. 1069.

BERNARD (Le), s. m. Le derrière.

La racine de ce mot, qui a son équivalent dans l'italien *bernardo*, est *bran*, dont la signification, d'ailleurs bien connue, est indiquée par ce vers de Regnier :

Surtout vive l'amour, et *bran* pour les sergents!

Satire XI, v. 91.

Aux XVIe et XVIIe siècles on disait, dans

le même sens, *l'arc saint Bernard*, expression qui entre dans une locution employée par Tabourot [1], et recueillie par Cotgrave [2] et par Oudin [3]. On disait également *bruneau*. Voyez la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, d'Oudin, pag. 76, col. 2.

Le mot *bernard* signifiait également *bête, fou*, dans le langage populaire du XIVe siècle :

Lambert, Lambert, tu as enchanté ou ensorcelé mon frere : il est tout *bernard* de toy, et te monstre plus grant amour qu'il ne fait à moy. (Lettres de rémission de l'an 1397, citées dans le Glossaire de du Cange, tom. Ier, pag. 661, col. 1, au mot *Bernarius*.)

Lequel du Chesne respondit audit Bernart qu'il n'estoit point coquart, mais que ledit Bernart estoit bien coquart, *bernart* et tous sos; car il n'estoit si mauvaise cornaedie que sotie. (Autres lettres de rémission de l'an 1391, citées au même endroit.)

Voyez encore le Dictionnaire de Ménage, au mot *Bernard*.

Suivant toute vraisemblance, cette dernière acception du mot *bernard* datait des siècles précédents; il est permis de le supposer en voyant l'auteur du *Roman du Renart* appeler ainsi un mouton, et désigner l'âne par le nom plaisant de *Bernard l'archiprêtre*.

BERNARDINES, s. f. « Terme de l'argot, dit de l'Aulnaye, pour exprimer des sornettes, des contes en l'air, avec lesquels les filous endorment ceux qu'ils veulent dérober [4]. »

BERNICLE, BRENICLE, adv. Rien, non.

Que replique
A ça Votre Grandeur? *barnique*,
Rien du tout.

Harangue des habitans de la paroisse de Sarcelles, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., seconde partie, pag. 178.)

Quand mécontente est la pratique,
A l'enseigne elle dit *bernique*.

Les Porcherons, ch. Ier. (*Amusements rapsodi-poétiques*, etc. A Stensy, chez Jean-Baptiste Meurant, M. DCC. LXXIII., in-8°, pag. 134.)

Si d'amans l'i faut un' clique,
Sarviteur, on l'i dit *barnique*.

Ibid., ch. VI. (*Ibid.*, pag. 187.)

On trouve ce mot dans le *Dictionnaire comique* de Leroux, qui le rapporte à notre vieille langue. Sous *bernicles*, le même auteur donne *berniquet*, dont il nous fait connaître le sens dans ces deux phrases : *envoyer quelqu'un au berniquet*, c'est-à-dire *le ruiner; il est au berniquet*, pour dire *il est ruiné*. On disait autrefois *bruniquet*, dans le même sens :

Qui veut trouver son advantaige,...
Il faut estre fourny de tout...
Ou s'en aller à *brunicquet*, etc.

Le Mistere du vieil Testament, etc. A Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, s. d., in-folio, f. .cxiii. v° col. 1, sc. *Des Marchands gallatides et kysmaelites* [1].

Aller vous fault au *brunicquet*.

Ancien Théâtre françois, t. III, p. 264.

Les passages suivants montrent qu'il ne faut pas toujours traduire comme Leroux :

Mais aujourd'huy la finesse homicide
Fait qu'un pagnotte ose attendre un Alcide,

[1] *Les Escraignes dijonnoises*, etc. A Paris, par Jean Richer, 1608, in-12, ch. Ier, fol. 4 verso.

[2] Passer par l'arc S. Bernard. *To be beshitten; to bewray himself*. Voyez aux mots *Bernard* et *Passer*.

[3] *Curiositez françoises*, au mot *Arc*. L'anus est ainsi désigné par un ancien lexicographe cité dans le Glossaire de du Cange, tom. Ier, pag. 380, col. 2.

[4] *Rabelæsiana*, à *Bernardines*. (OEuvres de Rabelais. Paris, Louis Janet, 1823, in-8°, tom. III, p. 314.)

[1] Ce même passage se retrouve littéralement dans la *Moralité de la vendition de Joseph*, signat. G. ii verso.

Qu'il en trionfe, et d'un rot de mousquet
Le terrassant, l'envoye au *bourniquet*.

Epistre heroi-comique à monseigneur le duc d'Orléans, etc. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, etc., édit de M. DC. LXI., in-12, pag. 396.)

La bouëtte aveu l'escrit je jette o *brelinquet*.

Premiere et deuxiesme Muse normande, p. 50.

Voilà donc nos amours au *berniquet*. (*Le Dédain affecté* [1724]. A Paris, chez Briasson, M. DCCXXVIII., in-8°, act. II, sc. 6, pag. 45.)

Une petite rente
Qu'un monsieur m'avoit fait,
Mon coulant, ma branlante,
Tout est au *barniquet*.

Complainte d'une ravaudeuse à son amant. (OEuvres poissardes de J.-J. Vadé, suivies de celles de l'Ecluse. A Paris, chez Defer de Maisonneuve, l'an IV.-1796, in-4°, pag. 116.)

Encore aujourd'hui l'on dit dans de certaines provinces, à Bordeaux, par exemple, que quelqu'un est *bernique*, quand il est vétilleux et s'attache à des riens.

Pour ce qui est de la racine de ces divers mots, il n'y a point à douter que ce ne soit *nihil*, *nichil*, dont nos ancêtres avaient fait *niquet* [1] :

Je ne vous craings de cela pas ung *niquet*. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XCI.)

Je ne trouvay aujourd'hui home
Qui me donnast un seul *nicquet*.

Farce du pasté et de la tarte, dans l'*Ancien Théâtre françois*, publié par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 68. Cf. pag. 131.

Ils y ont seulement ajouté une prosthèse dérivée de *bren*, dont nous avons déjà signalé le sens, qui indique mépris, dédain. Quand ils voulaient témoigner ces sentiments à quelqu'un, ils lui faisaient la *nique* ou le *niquet* :

Perrin Cohen fist au suppliant, en soi mocquant de lui, le *niquet*. (Lettres de rémission de l'an 1458, conservées au Trésor des chartes, reg. 188, chap. XVI.)

BESOUILLE, s. f. Ceinture. De l'ital. *bezzi*, de l'argent, des deniers; mot lombard.

BÊTE, s. f. Dans une certaine partie de billard frauduleuse, dont on trouve les détails à l'article *Emporteur* des *Voleurs* de Vidocq, tom. Ier, pag. 111-115, la bête est celui qui a, qui tient la queue.

BÊTE A CORNES, s. f. Fourchette.

BETTANDER, v. a. Mendier.

BEURRE, s. m. Argent monnayé.

——— (Se mettre la gueule dans le). Se fourvoyer.

BEURRE SUR LA TÊTE (Avoir du). Être couvert de crimes; proverbe argotique des voleurs juifs. Ils disent en hébreu : « Si vous avez du beurre sur la tête, n'allez pas au soleil : il *fond* et *tache*. » Voyez les *Voleurs* de Vidocq, tom. Ier, pag. 16.

BEURRIER, s. m. Banquier.

Dans le sens que *beurre* a dans l'argot, ce mot vient sans aucun doute du proverbe : *Quand on manie le beurre, on a les mains grasses*, qui signifie que quand il passe beaucoup d'argent par les mains, on en a toujours quelque bénéfice. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 168.

BEUGLANT, s. m. Bœuf.

BIBLOT, s. m. Outil d'artisan.

BIBON, s. m. Vieillard.

[1] « Niquet est une ancienne monnoye, valant trois mailles; elle est encore connue à Dijon, où trois niquets valent cinq deniers tournois. Voyez le grand Coutumier, édit. de 1664, tom. Ier, pag. 646. » *Remarques sur le ch. Ier, liv. II de la* Confession de Sancy. On lit : *Marquis de Triqueniques ou de trois nicquets* dans les *Aventures du baron de Fœneste*, liv. IV, chap. II. Cf. *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. IV, pag. 626, col. 2, v° *Niquetus*.

BICLER, v. a. Voir.

Ce verbe, qui faisait partie de l'argot des brigands d'Orgères [1], vient, à n'en pas douter, de notre verbe *bigler*, qui signifie *regarder en louche*.

BIDET, s. m. Moyen de correspondance dont se servent entre eux des prisonniers habitant le même bâtiment, mais séparés les uns des autres; allusion au bidet qui porte le courrier.

BIDOCHE, s. f. Bourse. (*Toussaint le Mulâtre*, tom. II, pag. 87.)

BIER, v. n. Aller. Lat. *via*.

Je m'en *bieray* devant,
Tant que piez pourront soustenir.

Le Mistere du viel Testament par personnages joué à Paris, etc. A Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, s. d., in-folio, feuillet .ccc. v°, col. 1. *De la Mort Thares et Bagathan.*

Mistoudin... commença à piquer de la botte et donner du talon à sa jument, et *vie*, regardant s'ils le suivoient. (*Propos rustiques et facetieux* de Noël du Fail, chap. x.)

Mais, suivant toute apparence, *vie* est ici un adverbe, comme dans deux autres phrases, qui sont des italianismes [2] :

... Maistre Pierre... monte à cheval sur sa jument, et va *vie* avec des bottes et ses esperons. (*Les Contes et joyeux devis* de Bonav. des Periers, nouv. XXV.)

Le lendemain, elles le mirent dehors de bon matin, et s'en va *vie*. (*Ibid.*, nouv. LXVI.)

Bouchet et Oudin [1] donnent le même sens à *ambier*, qui a maintenant celui de *fuir*. David Ferrand se sert de *s'embiarder*, pour *s'enfuir* :

Ch'ez trop d'estat, enfans à la Carriere,
Recheignez-vous de vostre devantel;
Car quelque fol ayant fait grande chere,
Vous pourret bien bailler su le muzel,
Pis *s'embiarder* comme une levriere.

La huictiesme Partie de la Muse normande, édit. de M. DC. LV., pag. 142.

BIFFIN, s. m. Chiffonnier.

Autrefois *fy fy*, terme de mépris ancien dans notre langue [2], ou *fifi*, avait la signification de *gadouard*, de *vidangeur* : on le voit par deux ordonnances, l'une du roi Jean [3], l'autre de Henri IV [4]; à quoi il faut ajouter un passage de Rabelais [5], deux vers d'une ancienne farce [6], les témoignages d'Étienne Pasquier [7] et de Cotgrave, un article du *Dictionnaire comique* et un autre du *Rabelæsiana* [8]. Leroux cite même le vers sui-

[1] Voyez la relation de P. Leclair, pag. 18, not. 2.

[2] « Va *via*, baron, ladro, » etc. *L'Impromptu de la Folie*, sc. XIX.

Je dois faire observer que nous avions autrefois *vias* et *via* avec la même signification :

Li hoins provos le sint *vias*,
Une hace pendue au bras.

De Blancandin, Ms. de la Bibl. nat. n° 6987, fol. 257 recto, col. 2, v. 47.

E l'us dizia : « *Via* a Tolossa salvar. »
E l'aultre 'l respondia senes tot demorar :
« Trachos, *vi*' a Mendavia, » etc.

Histoire de la guerre de Navarre, par Guillaume Anelier, pag. 232, v. 2594.

Cridego *via fora* las gaytas e 'ls torrers.

Ibid., v. 3664.

[1] *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 21, col. 1.

[2] Voyez le Glossaire de du Cange, tom. III, pag. 281, col. 1.

[3] *De l'estat des vuidangeurs appellez maistres fifi*, tit. LIV d'une ordonnance de février 1350. (*Recueil des Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. II, p. 377, 378; *Collection des meilleurs dissertations*, etc., par M. Leber, t. XIX, p. 321.)

[4] *Encyclopédiana*, Paris, Paulin, 1843, grand in-8°, pag. 258.

[5] « J'euz ung aultre procès bien ord et bien sale contre maistre *Fyfy* et ses supposts, à ce qu'ilz n'eussent point à lire clandestinement les livres de sentences de nuyt, » etc. (*Pantagruel*, liv. II, ch. XVII.)

[6] *Ancien Théâtre françois*, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 131.

[7] *Les Recherches de la France*, liv. VIII, ch. XXVI.

[8] *Œuvres de Rabelais*, Paris, Louis Janet, 1823, in-8°, tom. III, pag. 561.

vant, dont il n'indique pas et dont j'ignore l'auteur :

Bon vespre, mestre *fifi*, curaire de latrines [1].

Il eût peut-être mieux fait de donner ce passage :

On ne vous passeroit que pour un chetif tournebroche, ou un rinsegodet, ou marmiton de la gadouarde, cousine de messer *fi fi*. (*Les Après-disnées du seigneur de Cholieres*, édit. de 1588, folio 237 verso.)

On comprend que le même nom ait été donné à une classe d'industriels dont le métier a tant d'analogie avec celui des *fifis*; seulement, au lieu de redoubler le monosyllabe, on le fit précéder du mot *bis*, qui indique ce redoublement.

On lit dans *la Bible Guiot de Provins*, v. 2582 :

Fisicien sont apelé,
Sanz *fi* ne sont-il pas nommé :
Por ce a *fi* ou commencement
Por le vilain definement;
De *fi* doit tote lor huevre estre,
Et de *fi* [2] doit fisique nestre.

Fabliaux et contes, édit. de Méon, tom. II, pag. 390.

Dans un mystère du quinzième siècle, un démoniaque, entre autres propos incohérents, prononce *fy* quatre fois, après avoir dit deux fois un mot sale qui se rapporte à l'une des matières manipulées par les industriels dont nous parlions tout à l'heure. Voyez le *Mystère de saint Crespin et saint Crepinien*, publié... par L. Dessalles et P. Chabaille. A Paris, chez Silvestre, MDCCCXXXVI, in-8°, pag. 180.

BIGORNE, s. m. Argot.

Ce mot, qui incontestablement est formé du latin *bicornis*, a servi à désigner bien des choses, entre autres un monstre sur lequel il existe une petite facétie du quinzième siècle [1], et un animal fantastique qui erre encore la nuit dans les environs de Tonnay-Charente, ou plutôt dans l'imagination des paysans de la Saintonge [2]. On comprend que les argo-

[1] *Dictionnaire comique*, etc., édit. de Pampelune, M. DCCC. LXXXVI., in-8°, pag. 518.

[2] On sait que ce mot désignait une sorte de maladie; ceux qui en étaient atteints s'adressaient à saint Fiacre. Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Ficus*, tom. III, pag. 280, col. 3; et les remarques de le Duchat sur le chap. II, liv. II, de la *Confession de Sancy*.

L'expression proverbiale *faire la figue*, dont tout le monde connaît le sens, vient originairement de là. On la trouve déjà dans *la Bible Guiot de Provins*, v. 268. (*Fabl. et contes*, tom. II, pag. 316.) Voyez encore le Glossaire de du Cange, tom. III, pag. 279, col. 1, au mot *Ficha*, n° 2.

[1] *Bigorne qui mange tous les hommes qui font le commandement de leurs femmes*, réimprimée par Silvestre en 1840, in-16; elle porte, sur le recto et le verso du titre, une gravure en bois passablement grossière, qui représente un animal impossible, auquel je voudrais, pour l'honneur de son nom, voir une belle paire de cornes.

On trouve également le portrait et *le Dict de la Bugorne* sur les murs du château de Villeneuve, bâti par Rigaud d'Aureille, maître d'hôtel de Charles VII. Le texte y présente de grandes différences avec l'imprimé, et il est suivi, entre autres, du *Dict de la Chiche Face*.

Il y a, dans *A Select Collection of old Plays*, etc. (London : Septimus Prowett, M. DCCC. XXVII., in-8°), vol. XII, pag. 301-304, une ancienne pièce anglaise qui porte le titre de *Chichevache and Bycorne*. Ce dernier nom se rapporte à une autre bête imaginaire, sur laquelle il existe encore un petit poëme publié par M. Achille Jubinal, parmi les notes du tom. Ier de ses *Mystères inédits*, pag. 390, 391. On lit dans *la Vie de sainct Christoffle*, sign. G iii recto, col. 2 :

Va, que tu soys confondu,
Orde, sanglante *chiche face!*

[2] Voyez *Lettres historiques, archéologiques et littéraires sur la Saintonge et sur l'Aunis*,... par R. P. Lesson. La Rochelle, typographie G. Mareschal, 1842, in-8°, pag. 241-247; et *le Monde enchanté*, etc., par M. Ferdinand Denis. Paris, chez A. Fournier, 1843, in-32, pag. 235.

La bigorne était un animal connu en Italie; du moins je lis dans la *seconde Partie des Recherches* d'Oudin, pag. 55, col. 2 : « Bigorne, animal feint; *la biligornia*. »

Pris au figuré, ce nom est devenu le synonyme de *mensonge*, de *fable* :

LE GENTIL HOMME.

Page, vien çà. Qui me bailla
Ce cheval, qui est à ma femme?

tiers, pour qui la police était une bête noire, nom qu'au reste on lui a donné [1], l'aient distinguée par un mot qui emportait avec lui l'idée d'épouvantail [2].

Mais comment *bigorne*, après avoir été employé comme synonyme de *guet*, de *police*, par ceux qui redoutaient cette institution, en est-il venu à signifier la langue qu'ils parlaient? Cela est arrivé par suite de la suppression des mots qui lui donnaient ce sens : ainsi, comme nous l'apprend un passage que nous avons déjà cité à propos des archisuppôts de l'argot, on désignait par *jargon à rouscailler bigorne*, ce qu'il suffit maintenant d'appeler *bigorne* tout court pour être compris.

LE PAGE.

Se fust le roy, monssieur, mon ame!
Comme y baille de la *bigorne!*

Farce joyeuse à .II. personnages, c'est à sçavoir ung Gentil homme, son Page lequel devyent laquès, pag. 12. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. Ier.)

[1] Dans *les deux Arlequins*, act. III, sc. 9, Pierrot, faisant allusion au commissaire et aux archers, dit :

Quoi! l'aspect de la *bête noire*
Auroit-il pu de ta memoire
Effacer ton ami Pierrot?

Le Théâtre italien de Gherardi, tom. III, pag. 318.

[2] C'est dans ce sens que le seigneur de Chollieres donne le nom de *bigornes* à de vieilles femmes débauchées. Voyez sa V^e matinée. J'ai encore entendu employer ce mot dans ce sens, du moins dans un sens injurieux.

Nous ne savons pas au juste celui qu'il faut attribuer à *bigorne* dans le passage suivant :

Enfin su vin troublay me montit à la corne,
Et depis no me put aver de may rezon.
Rouget, qui m'entr'oult appeler Dieu *bigorne*,
M'enleve, et me plaquit tout dret dans ma mezon.

Quatriesme Partie de la Muse normande, pag. 85.

On trouve *dagorne*, pour *vieille*, dans *les Historiettes de Tallemant des Réaux*, 1re édit., tom. III, pag. 203. Ce mot ne serait-il point *daronne* rapproché de *bigorne?*

Ce qui me confirme dans cette explication de la signification primitive de ce mot, c'est que les sergents de ville étaient encore désignés en 1841 par le sobriquet de *bigornaux* [1].

Il n'est peut-être pas sans intérêt de savoir que les soldats d'infanterie de marine sont appelés par ceux des bataillons terrestres *bigorniaux* ou *bigreniaux*, ce qui occasionne en plus d'une circonstance un grand débit de coups de sabre et de fleurets démouchetés; et qu'à Cherbourg et dans d'autres ports, on donne le nom de *bigorneaux* à un coquillage univalve, espèce de limaçon de mer noirâtre, appelé aussi *bigorne*, *vigneau*, *pilau*, *bihou*, *guignette*, etc., selon les localités [2], limaçon qui s'attache aux rochers découverts à marée basse et à la coque des vaisseaux. Pour trouver la raison qui a fait donner ce surnom à ces mollusques, il suffit de se rappeler leurs cornes. Quant aux fantassins de marine, n'auront-ils point été nommés ainsi par les matelots, à cause de leur inaction dans les instants de calme?

Voyez *Arguche* et *Entrever*.

BIGOTTER, v. a. Prier.

BIJOUTIER, ÈRE, s. Marchand, marchande, d'arlequins. Voyez ce mot.

BIJOUTIER EN CUIR, GRAVEUR EN CUIR, s. m. Savetier.

Du temps de Louis XIII, *orfévre en cuir* avait cours, avec le même sens, parmi le peuple :

... Il appartient... aux savetiers, vulgairement appelez *orfevres en cuir*, (d'escrire) de ce qui depend de l'honorable savaterie. (*Les nouvelles et plaisantes Imaginations de Bruscambile*, édit. de M. DC. XV., folio 198 verso.)

[1] *Des Dangers de la prostitution*, pag. 38.
[2] *Dictionnaire de marine à voiles*, pag. 101.

Asteure à chacun à sa chervelle
Pronostiquant sus zun sujet aintel,
Vechy Buquet, un conseux de semelle,
Orfevre en cuir, fils de la grand Nouelle,
Jadis passé docteur à su ponchel.

Premiere et seconde Muse normande, p. 24.

La suppermillificoquentieuse feste du village de Carabani derangeaye en su petit mot, qui sera donnay à Girome Coquelivene, yeucolier estudiant à la clache de la chinquiesme, demeurant queu un *orfévre en cuir* nommay Gringoire. (*Dix-neufiesme Partie de la Muse normande*, 1644, pag. 319.)

Voyez encore les *Curiosités françoises* et les *Recherches françoises et italiennes*, au mot *Orfevre*.

BILLE, s. f. Monnaie.

Le tour ne seroit bon sans bailler la couleur;
Et si par adventure elles n'ont point de *bille*
Qui les contraint d'aller en gaigner par la ville,
Avant que cheminer il fault sçavoir qui est
Celuy qui les demande et tient le disner prest.

Deploration et complaincte de la mere Cardine de Paris, etc., à la suite de l'*Enfer de la mere Cardine*, etc., réimpression in-8°, pag. 52.

URBAIN.

Je le ferois bien voirement; mais je ne veux qu'il face rien pour rien.

RUFFIN.

Nous voilà d'accord : çà de la *bille*.

(*Les Esprits*, comédie de Pierre l'Arrivey, act. Ier, sc. 3.)

BONIFACE.

As-tu pas eu de la *bille?*

(*Le Morfondu*, comédie du même, act. V, sc. 7).

Ces instrumens
Auroient esté les vestemens
Du mesme peste de soudrille
Qui a sceu denicher la *bille*
De ce coffre, etc.

Description de la ville d'Amsterdam, mardi, pag. 104.

Han, je suis bien en soin de tou staffere ichy,
Car Nicolle Junon me promet de la *bille*, etc.

Jugement de Paris, etc., en tête de l'*Inventaire général de la Muse normande*, p. 31.

Nous avions aussi le mot *billon*, qui avait cours dans toutes les acceptions que reçoit aujourd'hui le substantif *monnaie* :

Je l'aleve bien sans assai,
Ne sans envoyer au *billon*.

Le Dit dou Florin, à la suite des *Chroniques de sire Jean Froissart*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. III, pag. 504, col. 1.

Vous en verriez establies
Aux changes pour connestablies,
Et pour porter fondre au *billon*.

Ibid., pag. 505, col. 1.

Il n'a tente ne pavillon
Qu'il n'ayt laissé a ses amis;
Et n'a plus qu'ung peu de *billon*, etc.

Le Petit Testament de Villon, v. 317.

Enfans, baillon
Force *billon*
Pour conquerir telle pourprise, etc.

Les Poésies de Guillaume Cretin, pag. 163.

Puis que tu as desjà veu nos richesses et nos thresors... et combien nous avons d'or en *billon*,... dy-moy lequel de tous les hommes tu estimes le plus heureux. (*Les Œuvres de Lucian de Samosate*... traduites... par J. B. (Jean Baudoin). A Paris, chez Jean Richer, in-4°, folio 94 verso.)

Si je monstroye une masse de plomb, et que je disse, « Ce *billon* d'or m'a esté donné par un tel prince, » on m'estimeroit un fol insensé.... Ainsi quand on nous dit, « Voila que Gaudefroy de Billon a envoyé par deçà, » etc. (*Traité des reliques*, etc., par Calvin. A Geneve, par Pierre de la Rovere, M. DCI., in-12, pag. 46.)

Furetière, parlant des éloges de complaisance, qu'il compare à une monnaie, fait dire à l'un des personnages de son *Roman bourgeois* « qu'elle est aussi decriée que toutes les espèces legeres qu'on a ordonné de porter au *billon*. » Voyez l'édition de Nancy, Jean-Baptiste Cusson, M. DCC. XIII., in-8°, pag. 312, 313.

Porter au billon, dit Oudin, *portar alla zecca*. Voyez la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 56, col. 1.

Les Espagnols avaient aussi et ont toujours le mot *vellon*, sur le sens duquel un de leurs savants s'est étrangement mépris [1].

De *billon* sont venus les mots *billonneur* et *billonner*, que l'on rencontre souvent dans les ordonnances des rois de France relatives aux monnaies :

Que nulz *billonneurs*, tabletiers, merciers errants, qui orfevrez ne soit, ne se puissent mesler de vendre ne acheter aucunes choses d'or ne d'argent, si ce n'est pour billon, ne affiner, se il n'en a congié et lettres du roy, ou des generaux maistres des monnoies; et se aucuns des dessusdits soit trouvé faisant le contraire, que lesdits mestres puissent tout depecier, et envoyer à la monnoye pour billon. (*Statuts des orfévres de la ville de Paris*, donnés par le roi Jean en août 1355, art. 24; *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, tom. III, pag. 13; *Recueil des meilleurs dissertations*, etc., par M. Leber, tom. XIX, pag. 355.)

Que nulz... ne s'entremecte de faire courretaige d'or, d'argent ne de nul billon, quel qu'il soit, ne de *billonner* en l'ostel, ne dehors, ne porter tablettes parmy ledit royaume. (Ordonnance de 1356, art. 2; dans les *Ordonnances des rois de France*, etc., tom. III, pag. 90.)

Nous nous bornons à ces exemples; ceux qui en desireraient d'autres, pourront recourir à la table des matières, au mot *Billon*.

Rabelais a donné le nom de *billonneurs* aux fabricants de fausse monnaie, qui plus anciennement avaient reçu celui d'*argineurs*. Une lettre de Jacques Cœur, peu connue, nous montre un receveur des comptes ayant des accointances avec des *argineurs*, « par le moyen desquels faisoit escus d'arginnes, lesquels employoit au payement des gens d'armes, ainsi que des lingots qui sembloient d'or, mais qui n'estoient que du laiton doré. »

Avant de dire adieu au mot *bille*, je crois devoir faire remarquer qu'on l'employait autrefois dans le sens de *nombre*, de *multitude* :

Si tuerent le cappitaine,
Et d'autres Angloys belle *bille*.

Les Vigilles de Charles VII. (*Les Poésies de Martial de Paris*, édit. de Coustelier, Ire partie, pag. 32.)

Si vindrent à une bastille
D'Angloys et de Portingaloys,
Où là en mourut belle *bille*,
Car de cent n'en eschappa troys.

Ibid., pag. 119.

De coustilleurs, cranequiniers,
Des gens du pays belle *bille*, etc.

Ibid., pag. 196.

Bille (Se passer de). Ne pas recevoir sa part d'un vol.

Billemont, s. m. Billet.

Bilou, s. m. Parties sexuelles de la femme. Voyez *Bis*.

Binelle, s. f. Banqueroute.

Il y a ici allusion à l'expression *faire binet*, qui signifie encore *achever de brûler un bout de chandelle ou de bougie*, ou, comme dit Oudin, qui signale cette locution comme vulgaire, attacher un petit bout de chandelle sur le bord d'un chandelier [1].

C'est trop escrit, c'est trop, cher infidelle;
Il faut finir avecques la chandelle;
J'ay *fait binet* pour me rendre en ce lieu,
Il va s'esteindre, il tombe, il meurt; adieu.

Epistre à monsieur le baron de Villarnoul, à la fin. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, etc., édit. de M. DC. LXI., in-12, pag. 304.)

[1] « Vellon ó Villon. Lo mismo que plata para acuñar. » *Diccionario de antigüedades del reino de Navarra*, por D. José Yanguas y Miranda. Pamplona, 1840, in-8°, tom. III, pag. 484.

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Binet*. Voyez aussi la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 56, col. 2.

Elle (madame Cornuel) disoit que Sanguin, le médecin, *faisoit binet* de M. le duc d'Elbeuf, parce qu'il le faisoit vivre par miracle après son apoplexie. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. IX, pag. 56.)

Semblable au *binet*, ou *brûle-tout*, ou plutôt à celui qui s'en sert, le *binellier* (banqueroutier) ne rend rien de ce qu'on lui a confié. Le plus souvent il n'arrive à faire *binelle* qu'après avoir brûlé la chandelle par les deux bouts.

BINELLIER, s. m. Banqueroutier.

Au XVIe et au XVIIe siècle, on employait le mot *saffranier* ou *saffrenier* dans le même sens, et l'on disait *aller au saffran* pour *faire banqueroute*, comme *saffraner* pour *ruiner*, et *estre au saffran, estre réduit au saffran*, pour *être ruiné, être misérable :*

Ce n'est pas tout; car nostre roy Charles, qui avoit tant de debtes sur les bras... estoit au tapis et *au safran* sans ceste bonne guerre. (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, ch. XX : M. l'admiral de Chastillon; parmi les *Œuvres de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 461, col. 1.)

... La pauvreté luy alloit *saffraner*, tout ainsi que la barbe, le reste du corps. (*Le Divorce satyrique*, à la suite du *Journal de Henry III*, tom. Ire, Ire partie, pag. 199.)

... Il me fera tant de bien que je ne seray jamais *reduit au saffran*. (*Memoires des sages et royalles œconomies d'Estat*, chap. LXXXIV; édit. aux VVV verds, tom. Ier, pag. 403.)

Le plus gueux, le plus *saffranier*,
Tant qu'il luy reste un seul denier,
Jusqu'à l'infini recommence
Une trompeuse expérience.

Le Voyage de Mercure, satyre, etc. Paris, chez Louis Chamhoudry, M. DC. LIII., in-4°, liv. III, pag. 72.

Je me suis vu d'écolier, conseiller; de conseiller, ambassadeur; d'ambassadeur, *saffranier;* de *saffranier*, matois. (*La Confession catholique de Sancy*, liv. Ier, chap. X.)

Voyez encore la *Satyre Ménippée*, harangue de Monsieur de Lyon (édit. de Paris, M. DCCC. XXI., tom. Ier, pag. 124), le Dictionnaire de Cotgrave, les *Recherches françoises et italiennes*, et les *Curiositez françoises*, aux mots *Aller au saffran*, *Saffran* et *Saffranier*.

Ce nom vient probablement aux banqueroutiers de ce qu'on les assimilait aux traîtres, dont, comme chacun sait, on peignait la maison en jaune safran. L'hôtel du Petit-Bourbon fut longtemps stigmatisé de cette couleur infamante, en souvenir de la trahison du connétable. Voyez les *Vies des grands capitaines estrangers*, par Brantôme, chap. XXVIII (*Œuvres complètes*, pag. 77, col. 1); l'*Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, par Sauval, liv. IV, pag. 25, 26; et les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. Ier, pag. 127.

BINETTE, s. f. Le peuple n'appelle pas autrement une tête : « Quelle *binette!* Il a une drôle de *binette*, » etc. L'étymologie est ici facile à trouver. Le perruquier de Louis XIV s'appelait *Binet*, on le voit par ce passage du *Livre commode des adresses* (1691), que M. Édouard Fournier a reproduit dans son article de *l'Illustration*, intitulé *l'Almanach des adresses sous Louis XIV*[1] : « M. Binet, qui fait les perruques du Roy, demeure rue des Petits-Champs. » Les perruques sorties de sa boutique s'appelaient *binettes;* Salgues le dit positivement dans son livre *De Paris, des mœurs*, etc., Paris, Dentu, 1813, in-8°, pag. 352 : « ... les médecins, les docteurs, les magis-

[1] N° du 19 janvier 1850, pag. 47. Cet intéressant article a été reproduit dans le *Paris démoli* du même auteur. (Paris, 1854, in-12, pag. 15-58.)

trats s'aperçurent qu'une *binette* donnait de la dignité, indiquait la science, et en imposait à la multitude... » Or, désignant ainsi une perruque, *binette* désignait aussi la tête : il n'y a pas si loin de l'une à l'autre ; de là le mot populaire.

BIQUE ET BOUC, s. m. Hermaphrodite.

BIRBASSE, s. f. Vieille.

La barbe, mot que l'on prononce *berbe* dans le sud-ouest, à Saintes, à Rochefort, est l'attribut que l'on prête le plus habituellement à la vieillesse. Sous Louis XIII, on appelait *barbasse* une barbe laide et mal peignée [1], comme est celle qui accompagne fréquemment la figure des vieilles femmes.

Ce qui a dû inspirer l'idée de changer en *i* la première voyelle de ce mot, c'est sans doute que les Italiens avaient déjà *birba*, dans le sens de *gueuserie*, de *malice*. Ils avaient aussi *barbeggia*, dans le sens de *vieille baveuse*, de *radoteuse qui a de la barbe* ; ce mot ne s'emploie plus aujourd'hui que pour désigner une sorte de chenille velue.

BIRBASSERIE, s. f. Vieillerie.

BIRBE, s. m. Vieillard.

BIRBE-DABE, s. m. Grand-père.

BIRLIBIBI, s. m. Jeu des dés et coquilles de noix.

BIS, s. m. Parties sexuelles de la femme.

> La belle fille entre les bras,
> Et river le *bis* à plaisance, etc.
>
> *Farce... de folle Bobance*, etc. (*Ancien Théâtre françois*, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 277.)

Ce mot pourrait bien venir du bohémien *beo*, qui a cette signification, en même temps que celle de *prison*. Voyez *The Zincali*, tom. II, pag. * 12.

Ne serait-ce pas le même mot que Rabelais met fréquemment dans la bouche de ses personnages, quand il les fait s'écrier *vray bis*, comme dans l'ancien prologue et aux chapitres VI, LXIX et L de son IVe livre ? De plus, le mot *bissac*, employé dans la Ve matinée du seigneur de Cholieres, ne viendrait-il pas de *bis*, dont il a le sens ?

Quoi qu'il en soit, le *Jargon* donne *bilou* avec la même explication : je n'hésite pas à croire que c'est le mot *bis* avec l'article provençal *lou* transposé.

Enfin, il existe un ancien mot français qui appartient à la même famille ; je veux parler de *grobis*, qu'on lit dans ce passage du *Mistere de la passion Jesu-Crist*, sc. *De la Chananée et de sa fille :*

> Or, je vous demande, mes dames,
> Qui vous coucheroit sur ung banc,
> Seroit-ce tout ung, bis ou blanc ;
> Mais qu'on vous serrast près de l'ayne
> Deux ou troys picotins d'aveine
> Pour repaistre vostre *grobis ?*
> Bien, bien, *proficiat vobis ;*
> C'est bon mestier quant on s'en vit.
>
> Édit. de Verard, 1490, folio 4 verso, col. 2, de la signature g iiii.

Voyez *River*.

BISARD, s. m. Soufflet de cheminée.

> Chacun fait le *bizard*,
> Portant la queüe du regnard.
>
> *Thresor de sentences dorées*, etc., par Gabriel Meurier. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, M.D.LXXVIII., petit in-12, pag. 49.

BISCAYE, s. f. Bicêtre.

Cet hospice, dont la destination est

[1] Voyez les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. IV, pag. 113 ; et *le Cabinet satyrique*, édit. de 1634, pag. 232.

bien connue, ne doit pas, comme on pourrait le croire, son nom d'argot à ce qu'il a de commun avec celui de la Biscaye. Il est certain qu'autrefois cette province avait une détestable réputation; on le voit par ce passage du *grand Dictionnaire historique* de Moréri : « On donne aujourd'hui le nom de *Bohemiens* aux Biscayens et autres vagabonds qui courent le monde, et qui se mêlent de dire la bonne aventure au peuple ignorant. » Art. *Bohemiens*.

BISTOURNÉ, s. m. Cor de chasse.

Comme on le sait, *bestourné*, dans notre ancienne langue, signifiait *mal tourné, renversé*, et servait à désigner l'église Saint-Benoît, à Paris, parce que, contrairement à l'usage universel, le maître-autel était tourné vers l'occident, au lieu de l'être vers l'orient.

Dans la première journée du *Mistere de la passion Jesu-Crist, joué à Paris et à Angiers*, scène de la *Mutation de l'eau en vin*, édit. de Verard, folio signé e 2, recto, col. 1, saint Jean dit à Architriclin :

> Mais vous *betournés* l'ordre toute,
> Car vous avez au derrenier
> Servy meilleur vin que au premier.

BLAGUE, s. f. Verbiage, jactance.

Ce mot, aujourd'hui bien connu et généralement répandu, ne figure point encore dans le Dictionnaire de l'Académie, et je le regrette; car il est en outre bien fait. Quoi de plus semblable, en effet, à une vessie gonflée de vent qu'un discours pompeux et vide?

M. de Balzac, qui en voulait aux journalistes, leur attribuait, sinon la paternité, du moins l'usage habituel de ce mot :

> Lousteau, Merlin et Finot prirent alors ouvertement la défense de ce système, appelé, dans l'argot du journalisme, *la blague*. (*Un grand homme de province à Paris*, chap. XXX; tom. II, pag. 153.)

BLAGUE A TABAC, s. f. Mamelle flasque et pendante.

On a dit aussi *besace*, dans le même sens :

> Cependant vous vous ajustez,
> Et vostre gorge aux libertez
> Semble faire encor des menaces;
> Mais chaque jour nous regrettons
> Qu'il n'en reste plus que les traces,
> Et que vous ayez des *besaces*
> Où vous avez eu des tetons.
>
> *La Vieille amoureuse*, st. VIII. (*Poësies de Chevreau*. A Paris, chez Antoine de Sommaville, M. DC. LVI., in-8°, pag. 150.)

BLAISCHE, BLESCHE, s. m. Petit mercier, colporteur, et par suite vagabond, gueux.

Ce mot, qu'on trouve dès les premières lignes de *la Vie genereuse des Mattois*, passa plus tard dans notre langue avec le sens de *trompeur, d'homme de mauvaise foi :*

> Le plus difficile est que les mandarins et lettrés usent de jargon comme les *blaisches*, tellement qu'ils ne s'entendent pas souvent eux-mesmes. (*Chronologie septenaire*, etc. A Paris, par Jean Richer, M. D. CV., in-8°, ann. 1604, fol. 442 verso.)

> Pour cinq sous, j'ay un diamant,
> Un carroche et une litiere,
> Deux marmousets et un rieur,
> Un trompeur enrichi d'un *blesche*,
> Un chicaneur et un pipeur, etc.
>
> *Les joyeux et attristez par la blanque*. (*La Gazette*. A Paris, jouxte la coppie imprimée à Rouen par Jean Petit, 1609, in-12, pag. 67.)

> Et puis, monsieur, je ne sais pas ce que c'est que de faire le *bléche*; vous me donnez quinze écus par an, j'aime mieux n'en gagner que dix et être votre gendre. (*La Coquette ou l'Académie des*

dames [1691], act. II, sc. 7; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 122.)

Comme l'a fait remarquer Huet, *blesche* vient bien de *blas, blac, blacque*, qui signifiait autrefois *valaque* [1].

Et sachiés... que tout li Grieu... li firent feuté... fors seulement Johannis li rois de *Blaquie* et de Borgherie. Cil Johannis estoit uns *Blas* qui s'estoit revelés contre son pere et contre son oncle. (*De la Conqueste de Constantinoble*, par Joffroi de Villehardouin et Henri de Valenciennes, édit. de M. Paris. A Paris, chez Jules Renouard, 1838, in-8°, pag. 64, § XC.)

Et quant ils vindrent devant Andrenoble,... si virent les bannieres Johannis le *Blac* seur les murs et seur les tors. (*Ibid.*, pag. 115, § CXLI.)

... nouvielles li vinrent que Comain estoient entré en sa terre et *Blachois*. (*Ibid.*, pag. 170, § II.)

The king of Hungri and of *Blaske*.

Arthur and Merlin, édit. de Turnbull, pag. 166, v. 4485.

Huet, après avoir invoqué deux autorités pour établir que les Valaques étaient de fort méchantes gens [2], voit dans la mauvaise réputation de ce peuple l'origine du mot *blesche;* je crois qu'il est dans l'erreur, et voici comment j'explique ce terme. Les colporteurs qui sillonnaient autrefois la France encore plus qu'aujourd'hui, étaient pour la plupart des Bohémiens, venus le plus souvent de la Valachie, où l'on en trouve, dit de Peyssonnel [3], une prodigieuse multitude; cela est tellement vrai que nos ancêtres disaient *le Bohéme* pour *le marchand de vieux habits* :

Soit qu'au *Boesme* [1] il te revende,
Soit que pour servir d'une offrande
Tu sois en Italie porté,
Estendart de nouvelle bride,
Rendant en l'honneur de la ligue
Aux picoreurs la liberté.

Satyre sur le pourpoint d'un courtisan, par le sieur de Sigognes. (*Le Cabinet satyrique*, édit. de Paris, 1634, in-8°, pag. 429.)

Les Espagnols ont un mot qui me paraît, comme à Huet, frère de *blesche*, et dont le sens, à quelque chose près, est le même. C'est *vellaco, bellaco*, qui signifie *maraud, coquin, fourbe*. Lazarille de Tormes, sortant de chez son premier maître, s'entendait dire par les voisins : « Tù *vellaco* y gallofero eres, busca un amo á quien sirvas. » Dans la *Satyre Menippée*, après la harangue de monsieur d'Aubray pour le tiers estat, un Espagnol « se leva le premier, et dict tout haut : *Todos los mataremos estos vellachos.* » On lit dans une pièce de don Francisco de Quevedo :

En casa de los *bellacos*,
En el bolson de la horca,
Por sangrador de la daga
Me metieron à la sombra.

Moxagon preso celebra la hermosura de su iza.

Il ne faut pas manquer d'observer, cependant, que ce mot se trouve déjà dans les poésies de l'archiprêtre de Hita, qui florissait vers le milieu du XIVe siècle,

[1] *Dictionnaire etymologique*, édit. de Jault, tom. Ier, pag. 203, col. 2. Quant à Ménage, après avoir dit que *blaische* s'employait dans le sens d'*homme de peu de mérite*, il ajoute : « De βλάξ, qui signifie *stolidus, supinus, iners.* » Voyez le même Dictionnaire, pag 200, col. 1. Cf. *Gloss. med. et inf. latin.*, tom. I, pag. 700, col. 1, v° *Blas*.

[2] Voyez Froissart, liv. IV, chap. LXXXI et LXXXIII.

[3] *Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin*. Paris, 1765, in-4°, pag. 111, etc., etc.

[1] Je retrouve ce mot dans un écrivain postérieur; mais j'ai de la peine à me l'expliquer :

« ... espérant plus de fortune dans une maison de *bohémes* et de fantaisies qu'à la cour de son maître... il fit en sorte de se débaucher d'avec lui, » etc. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1706, t. V, p. 41.

c'est-à-dire longtemps avant l'époque à laquelle on fixe communément l'arrivée des Bohémiens en Europe :

Estando en su coyta dixo un cibdadano
Que tomasen un ribaldo, un *bellaco* romano....
Fueron à un *bellaco* muy grand et muy ardid.

Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV, etc., tom. IV, pag. 15, nos 41 et 42 [1].

Nous avions autrefois dans notre langue *veillac*, *veillaque* et *veillaquerie*, qui en est formé :

Je sçay bien... que detestez toutes ces *vieillaqueries*. (*Les Apres-disnees du seigneur de Cholieres*, folio 58 recto.)

... un pleure-pain, un *vieillaque* et un taquin. (*Ibid.*, folio 67 recto.)

Il ne se peut dire comment ce *veillac* Satan fut esbahi. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. IV, chap. IX.)

Il me dit qu'il... avoit un regret extrême d'avoir joué contre un gueux et un *veillaque*. (*La Vie de Pedrille del Campo*, chap. X, pag. 168.)

..... Il est si chatouilleux que plus tost qu'il beust telles *vieillaqueries*, il ne se pourroit jamais tenir que... il ne lui baillast cinquante poignaçades dans le cœur. (*Opuscules divers de Pierre Bourdeille*, parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 493, col. 1.)

BLANC, s. m. Il est fort difficile de se rendre compte de la signification et de l'étymologie de ce mot, que je trouve dans deux anciens ouvrages :

Brouez-moy sur ces gours passans ;
Advisez-moy bien tout le *blanc*.

Jargon et jobelin de Villon, ballade 1, coupl. 2.

AGRIPPART.

Boyrons-nous plus ?

BRIFFAULT.

Quant on vouldra.

J'ay tousjours mon *blanc* à ma tasse.

Le premier Volume des catholiques Œuvres et Actes des Apostres, etc. (A Paris.) On les vend... par Arnoul et Charles les Angeliers freres, 1541, in-folio, liv. Ier, feuillet .xi. ro, col. 2.

BLANC (Mangeur de), s. m. Homme qui vit aux dépens des filles de joie, qui les ruine.

Autrefois, l'on disait *mettre à blanc* pour *dévaliser, ruiner :*

Sache que dernierement allant à la picorée... je me ruay dans la case d'un pauvre manant, et, non content de l'avoir *mis à blanc*, je violay sa fille et sa femme. (*La seconde Partie du Courrier polonois*, etc. A Paris, chez la veufve Jean Remy, M. DC. XLIX., in-4°, pag. 5 et 6.)

... ce ne sont donc pas mes gens qui vous ont vollé; car ils ne vous eussent laissé aller en si bon equipage que vous estes, mais vous eussent *mis au blanc*. (*Le facecieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 294.)

BLANCHEMONT (Pivois de), s. m. Vin blanc.

BLANCHI, IE (Mal), s. Nègre, négresse.

BLANCHISSEUR, s. m. Avocat.

BLANQUETTE, s. f. Argenterie.

BLANQUETTER, v. a. Argenter.

BLARD, s. m. Châle.

Contraction de *blavard*, que l'on va voir.

BLASÉ, ÉE, part. Enflé, ée.

De l'allemand *blasen*, souffler, d'où *blase*, vessie (angl. *bladder*).

Notre adjectif *blasé*, qui se dit du goût ou d'un homme chez lequel ce sens est émoussé, altéré par des excès, vient de *blazir*, rendre bleu, et, au figuré, *flétrir*, *faner*, *meurtrir*.

BLAVARD, BLAVE, BLAVIN, s. m. Mouchoir de poche.

Ce nom vient de la couleur de l'étoffe, ordinairement bleuâtre, et paraît emprunté au provençal. On lit dans un ancien ouvrage écrit en cette langue :

Inclino a blancor e so *blavencs*.
Saphir es peyra *blavenca*.

Eluc. de las propr., fol. 83 et 191.

[1] L'éditeur, D. Tomas Sanchez, traduit ce mot par *astuto, taymado*, et le dérive de *pellax*. Voyez l'*Indice alfabético*, même volume, pag. 295.

BLAVINISTE, s. m. Voleur de mouchoirs.

BLÊME, DURÈME, RÈME, s. m. Fromage.

Le dernier de ces trois mots, qui paraît être la racine ou plutôt le point de départ des deux autres, n'a subi, dans sa seconde forme, d'autre altération que l'adjonction fixe de l'article *du*.

D'où vient *rème*? Peut-être de *rame-quin*, mot par lequel on désigne une rôtie de fromage; peut-être aussi *rame-quin* dérive-t-il de *rème*, qui serait alors un mot populaire dédaigné par les écrivains [1].

Si l'on adopte cette dernière conjecture, qui me semble assez plausible, plus plausible que l'étymologie proposée par Ménage et déjà rejetée par le Duchat [2], il ne me reste qu'à indiquer la source de *rème*. Elle me paraît être la même que celle de *rame*, dans quelque acception que l'on prenne ce mot, qui, quand il s'agit d'un aviron, se dit, en italien et en espagnol, *remo*, et, en parlant de papier, *risma* dans cette première langue, et *resma* en castillan. Nous-mêmes, nous avions autrefois *rayme* dans ce dernier sens, comme le prouve un compte de 1390-1392 cité par D. Carpentier, au mot *Rama*, n° 3.

Plus ordinairement *raime* signifiait *ramée, feuillage*:

Moult a dur cuer qui en mai n'aime,
Quant il ot chanter, sus la *raime*,
As oisiaus les dous chans piteus.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 6, v. 81.

Quant il a osté les costiax,
Les tenailles et les martiax,
Ben mistrent le feu en la *raime*.

De Connebert, par Gautiers, v. 257. (*Nouveau Recueil de fabliaux*, etc., tom. Ier, pag. 121.)

... luy mirent ung chapeau de *rame* vert. (*L'Histoire et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré*, chap. II; édit. de Gueulette, tom. Ier, pag. 9.)

Raim se disait aussi d'une seule branche, *ramus*:

Trestot entesez s'arestait...
Mais tant li mostre li reis Ros,
Que cil r'a d'aïr entesée
Une sajette barbelée;
E deiables tant la conveie,
Qu'à un gros *raim* fiert e glacele.

Chronique des ducs de Normandie, par Benoit, tom. III, pag. 337, v. 40806.

Et par Dieu c'est un *raim* de lascheté,
De chetif cuer et de mauvaise envie.

Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps, édit. de Crapelet, pag. 129.

Maintenant quel rapport peut-il y avoir entre du fromage et des branches d'arbres? C'était sur des rameaux entrelacés, et l'usage n'en est pas encore perdu partout, qu'on plaçait le fromage frais pour le faire sécher :

Vola un corb; si a véu
Furmaiges qui dedens esteient,
E seur une cloie giseient.

D'un Corbel qui prist un fromaige, v. 4. (*Poésies de Marie de France*, tom. II, pag. 105, fabl. XIV.)

---

[1] Au XIVe et au XVe siècle, les mots *reme*, *remai*, *remal*, étaient employés pour désigner une espèce de suif, sans doute celui que l'on appelle dans le midi *suif en rame*, et dans le nord *suif en branche*. Voyez le Glossaire de du Cange, tom. V, pag. 693, col. 2, au mot *Rema*, n° 2. On comprend très-bien que les argotiers aient fait choix de ce terme pour indiquer une substance qui rappelle le suif par l'aspect et souvent par le goût.

[2] Voyez le *Dictionnaire étymologique*, édit. de Jault, tom. II, pag. 580, col. 2. Plus haut, pag. 236, col. 2, se lit l'article *Boulerame*, mot par lequel on désigne un mets où il entre du fromage.

Si employay l'esprit, et corps aussi,
Aux choses plus à tel aage sortables...
Ou à tyssir (pour frommaiges former)
Paniers d'osier et fisceles de jonc.

Clément Marot, *Eglogue au roy*, v. 112.

De cet usage sera venu au fromage le nom de *rème*, comme, dans le département de la Gironde, le nom de *jonchée* a été donné à une espèce de caillé qu'on étale sur du *jonc*, comme à Metz, il n'y a pas encore longtemps, on donnait le nom de *raima* à un petit gâteau, « parce qu'avant l'invention des grils et des tourtières on faisoit cuire cette sorte de gâteau sur un petit rameau dépouillé de ses feuilles, pour empêcher qu'il ne fût gâté par les cendres du foyer [1]. »

Cette explication me paraît la seule véritable, et l'on aurait tort de la laisser pour une autre que pourrait fournir un passage de le Grand d'Aussy. Cet auteur, parlant des pâtes de fruit qui se faisaient du temps d'Olivier de Serres, dit que quelquefois on leur donnait une figure quelconque, en les pressant dans un moule, et qu'alors on les nommait *ramage de Gênes* [2].

Bleu, s. m. Manteau.

Aujourd'hui *bleu* sert à désigner du vin, qu'on appelle à Paris *petit bleu*, à cause de sa qualité et de sa couleur, dans les lieux fréquentés par ceux qui parlent argot.

Blond (Le beau). Le soleil.

Bloquir, v. a. Voyez *Abloquir*.

Blot, bon blot, s. m. Bon prix, bon marché.

Ce mot n'est rien autre que *bloc*, que Cotgrave écrit des deux manières, et dont j'ai déjà tâché de déterminer le sens propre, au mot *abloquir*.

Blot appartenait encore à notre langue au milieu du XVIIe siècle :

Haute-somme est le *blot* et le provenu de toute l'expedition. (*Explication des termes de marine employés dans les edicts*, etc. A Paris, chez Michel Brunet, M. DC. XXXVIIII., in-8°, pag. 5.)

Blouse (Se mettre dans la), se blouser, v. pron. Se tromper.

Cette expression, empruntée au jeu de billard, est populaire depuis longtemps. On la retrouve dans *Pluton Maltotier*, IVe part., pag. 205, et dans une pièce de 1724, *la Fausse Suivante*, etc. Paris, Briasson, M. DCC. XXIX., in-8°, act. Ier, sc. 1re, pag. 13. Voyez aussi le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 97.

Au XIIIe siècle, à ce qu'il me semble, on disait *mettre dans la corbeille* pour *tromper* :

Tuit li plusor
Des lecheors en font seignor;
Il les esvoille.
Sauses les *met en la corboille.*
Qui mis n'i est, pas ne se moille,
Sansons les bat.

De Richaut, v. 816. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 63.)

Bobine, s. f. Grimace, figure ridicule.

Dans le langage populaire, au moins à Lyon, *bobe*, comme en provençal *beba*, signifie *lippe, grosse lèvre, moue*; et *faire la bobe*, c'est *faire la moue, la grimace.*

Les bas Limousins disent dans le même sens *fa las bobas* [1]. Voyez le Dictionnaire de Béronie, pag. 7, col. 1.

[1] *Dictionnaire étymologique*, de Ménage, tom. II, pag. 377, col. 2.

[2] *Histoire de la vie privée des François*, etc. Paris, Simonnet, 1815, in-8°, tom. II, pag. 326, 327. Voyez aussi le *Théâtre d'agriculture*, tom. II, pag. 658 et 825.

[1] On donnait aussi le nom de *las bobas* à une maladie contagieuse, apportée en Provence à la fin du XVe siècle. Voyez Pitton, *Histoire de la ville d'Aix*, etc. A Aix, par Charles David, M. DC. LXVI., in-folio, liv. IV, chap. Ier, pag. 246. Cf. *Gloss. med. et inf. Lat.*, tom. I, pag. 706, col. 3.

Cette expression existait déjà dans notre langue au XIVe siècle, en même temps que *biaubert*, qui en paraît dérivé :

L'en m'asseoit le premier sur les rens;
Mais l'en me *fait* par derriere *les bobes*.
Je moquay tel qui m'est ores moquans.

Ballade de l'éducation d'Eustache Deschamps. (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, etc. A Paris, de l'imprimerie de Crapelet, M. DCCC. XXXII., in-8°, pag. 34.)

Et me prist au cuer volenté
Que, se Diex me donnoit senté,
Contre celui ung en feroie
Où leurs *bobes* adreceroie.

Branche aux royaux lignages, v. 141. (*Chron. nat. fr.*, tom. VII, pag. 11.)

Puis retornent faisant *biaubert*.

Ibid., v. 3679. (*Ibid.*, pag. 163.)

Plus ordinairement *bobert*, *bobiers*, s'employait comme adjectif, dans le sens de *sot* :

Bien no teneis or por *bobert*.

Li Dis de la vescie à prestre, v. 296. (*Nouv. Rec. de fabl. et contes*, tom. Ier, pag. 89.)

Vous n'estiés estous ne *bobiers*,
Ains estiés sires des haubiers.

Chronique de Philippe Mouskès, v. 8784; tom. Ier, pag. 344.

Tout ensi cil pappe Gerbiers
Ne fu pas en la fin *bobiers*.

Ibid., v. 15584; tom. II, pag. 128.

En cel tans fist li rois Robiers,
Ki ne fu estous ne *bobiers*,
Henri, son fil, porter couronne.

Ibid., v. 16014, pag. 142. Cf. v. 16845, pag. 172, etc.

On disait aussi *foubert* pour exprimer la même idée :

Nous avons trouvé un *foubert*.

De Courtois d'Arras, v. 398. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 366.)

Molt ot li rois mes peres fol conseil et *foubert*.

Li Romans de Berte aus grans piés, coupl. XXXIV, pag. 52.

Bien vos puis tenir por *fobert*.

Roman de Trubert, v. 825. (*Nouv. Rec. de fabl. et contes*, tom. Ier, pag. 218.)

BOBINE, s. f. Montre.

BOBINO, s. m. Montre. Terme des *tireurs* parisiens.

BOCAL, s. m. Vitre.

BOCCARD, BOUIS, BOXON, LAURE, s. m. Lupanar.

Peut-être y avait-il à la porte de ces maisons, comme à la porte des cabarets, qui n'étaient souvent que des maisons de débauche, une enseigne, un rameau de laurier ou de buis (lat. *buxus*, ital. *bosso*, esp. *box*) : d'où le nom de *bouchon* qui a été donné aux tavernes de bas étage. On lit dans la satire IV de Regnier :

Ce malheur est venu de quelques jeunes veaux
Qui mettent à l'encan l'honneur dans les bordeaux,
Et, ravalant Phœbus, les Muses et la grace,
Font un bouchon à vin du laurier du Parnasse.

Peut-être aussi les maisons de prostitution étaient-elles ainsi nommées à cause du laurier ou du buis dont le plancher était jonché (Voyez *Laure*). Je veux parler de celles qui étaient montées dans le grand style, car dans les autres il n'y avait point d'autre couche que de la paille : d'où le nom de *pailleres* qu'on leur a donné, et celui de *paillard* qui est resté dans notre langue comme synonyme d'*impudique*, de *débauché*.

Les dames disent, dans le *Blason des armes et des dames* :

Mes joustes se font en parquetz
D'herbe vert', ou en litz parez.

Les Poésies de Guillaume Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 133.

C'est sans doute de cette habitude de garnir les parquets des lieux de débauche de feuilles, d'herbes et de fleurs, que leur est venu le nom de *Château-Verd* [1], de *Champ-Flory* [2] ou de *Campe de Flours*, qu'ils avaient pendant le moyen âge. Dans un ancien mystère, un bourreau, venant d'exécuter un martyr, dit :

Getté sera en ceste fosse;
Mais premier fault pillier l'andosse,
Son or, son argent, son bagaige.
Le tout nous a laissé pour gage,
Maulgré ses dentz, au departir.
Nous yrons à Romme partir
A *Campe de Flours* sur la gouge.

L'Apocalypse sainct Jehan Zebedée, etc.; édit. de 1541, in-folio, feuillet .iiii. verso, col. 2.

Plus loin, Domitien, ayant besoin de gens de sac et de corde, s'adresse à l'un des siens :

Frita, je veux que nous trouvez
Gens à sang, tyrans esprouvez,
Gens qui ne leur chault d'homme humain,
Tousjours tenans l'espée en main
Pour persecuter homme ou femme,
Gens qui n'ont bon renom ne fame,
Gens orgueilleux, pervers, haulsaires, etc.

Et Frita lui répond :

J'entends bien vostre fantaisie,
Et de quels gens vous fault pourveoir.
En *Campe de Flours* vois pour veoir
Si j'en trouveray de la sorte
Que demandez [1].

Ibid., feuillet .vi. recto, col. 1.

Ne fust vostre mere nourrie
En *Campe de Flours*, au bordeau?

Ibid., feuillet .xxiiii. verso, col. 1.

On lit ailleurs :

Le connestable et l'admiral
Viennent, je n'ay rien oublié;
Car j'ay la guerre publié
En la place, soyez-en seur,
Du milieu de *campe de fleur*,
Dont plusieurs ont au cœur grant joye.

La Vie de sainct Christofle, etc., sign. F iiii recto, col. 1.

Dans le Dictionnaire qui est à la suite du *Vice puni*, on trouve le *boüis* expliqué par *le fouët* : on peut croire ici à une antiphrase, ou à une allusion à une opération familière aux cordonniers, qui polissent leurs semelles avec un morceau de *buis*, ou *bouis* [2]. C'est de là, sans aucun doute, que vient l'expression signalée par Oudin, puis par Leroux, « *bailler*, ou *donner le buis*, manière de parler parisienne, dit ce dernier, qui signifie donner le bon air à quelque chose, don-

[1] *Les Recherches de la France d'Estienne Pasquier*, liv. VIII, ch. XXXV.

[2] Champ-Flory, mauvais lieu, est nommé dans une ordonnance de H. Aubriot, garde de la prévôté de Paris, en date du 13 septembre 1367. Voyez *Histoire et Recherches des Antiquités de la ville de Paris*, par Sauval, tom. III, pag. 652.

On désignait originairement ainsi le Paradis. La mère de Flore, voulant détourner son fils de l'idée qu'il a de se suicider, lui dit :

Se vous ensi vous ociés,
En *Camp Flori* jà n'enterrés,
Ne vous ne verrés Blanceflor.
Cil cans ne reçoit pecheor.
En infer sans calenge droit,
Là irés, biax fix, orendroit.

Flore und Blanceflor, altfranzösischer Roman... herausgegeben von Immanuel Bekker. Berlin, bei G. Reimer, 1844, in-12, pag. 35, v. 1025.

[1] Ce passage fera comprendre à merveille l'expression italienne *barone di campo di flore*, qui signifie *gueux, fripon, coupeur de bourses*. Toutefois, *campo di flore* n'était pas, comme on pourrait le croire, toujours pris dans un sens fâcheux, puisque nous voyons ces mots employés comme nom propre par Boccace : « Era il castello d'uno de gli Orsini, il quale si chiamava Liello di *Campo di flore*, » etc. (*Il Decamerone*, giornat. V, nov. III.) Il existe encore à Douai une rue dite *Champ-Fleury*.

[2] « C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *buis*. » *Dictionnaire étymologique* de Ménage, tom. Ier, pag. 222, col. 2.

On trouve *Bouys* ou *Buys* dans *les Epithetes de M. de la Porte, Parisien*. A Lyon, par Benoît Rigaud, M. D. XCII., petit in-12, fol. 56 recto.

ner un œil aisé, agréable... un beau tour à un discours, dorer la pilule. »

C'est z'un tendre amant qui a fait jouer ste machine pour *donner le bouis* à mon cher pere. (*Leandre hongre*, sc. 2; *Théâtre des Boulevards*, tom. Ier, pag. 99.)

Quelque certaine que paraisse l'origine de l'expression dont je viens de citer un exemple, il ne serait pas impossible cependant que l'on ne préférât y voir une corruption d'une autre façon de parler usitée au XVIe siècle : je veux parler de *bailler du cambouis*, que l'on trouve dans la *Farce du meunier de qui le diable emporte l'ame en Enfer* [1].

Le meunier, voyant les préparatifs que sa femme et le curé font pour le duper, s'écrie :

A très-orde vieille truande!
Vous me *baillez du cambouys*.

Enfin, l'on disait aussi et l'on dit même encore, au moins en Anjou, *emboiser* dans le même sens que *donner le bouis* :

... tu te laissois *emboiser* par des godelureaux qui n'étoient bons à rien. (*Gongam ou l'homme prodigieux*, etc., tom. II, chap. II, pag. 31.)

Il *emboisa* les membres de la cour
En leur donnant de l'encens tour à tour.

Le Portefeuille du Diable, ou Suite de Philotanus, poëme. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., seconde partie, pag. 292.)

Est-ce ma faute, à moi, si madame l'*emboise* ?

Les Mots à la mode, comédie de Boursault, sc. 15.

Allons, adieu, mon bon des Grassins, tout à vous, et *emboisez*-moi bien ces gens-là. (*Eugénie Grandet*, par M. de Balzac. Paris, Charpentier, 1841, in-12, pag. 226.)

Mais il faut remarquer que bien auparavant, je veux dire dans les XIIe et XIIIe siècles, on disait *boiser* dans le sens de *tromper* :

En est Melcis mes sire, li fors rois, justiciere;
Jà ne li *boiserai*, ne ne serai triciere.

Li Romans d'Alixandre, par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay, pag. 470, v. 11.

Baudoin, dist Sebile, qui de rien ne li *boise*,
Onc mais ne peschastes por si riche vandoise.

La Chanson des Saxons, tom. Ier, pag. 118.

Arriere revendrai à nostre gent françoise,
Qui moult par sont dolent que la Serve les *boise*.

Li Romans de Berte aus grans piés, coupl. LXII, pag. 88.

« Ces mots (*boiser*, et *boidie* qui en est venu), dit M. Paris, comme les *bugia* et *bugiar* italiens, ne paroissent dérivés de *bucca* et *buccator*, charlatan. L'analogie de cette origine avec celle de *tromper*, *trompeur*, est évidente et curieuse. »

M. Génin, dans son édition de *la Chanson de Roland*, pag. 369, veut que *boiser* vienne de l'allemand *bōs*, méchant, et qu'il ait donné naissance au mot *boxeur* : discuter de pareilles imaginations, serait leur attribuer une valeur qu'elles ne sauraient avoir.

Pour moi, je ne serais pas éloigné de croire que *boiser* n'est autre chose que le mot *baiser* au figuré, et que le premier a été formé par allusion à l'acte du traître Judas. *Boisier* pour *baiser*, qui se dit encore en Picardie, se trouve dans un ouvrage du XIIIe siècle :

Fel soie, se je plus li *bois*.

Roman de la Violette, pag. 57, v. 1085 et not. 1.

Li quens la *boise* .xx. foiz en .i. tenant.

Roman de Guillaume d'Orange, Ms. de la Bibliothèque nationale, n° 6985, fol. 204 recto, col. 2, v. 14.

Voyez *Rebouiser*.

[1] A Paris, de l'imprimerie de Crapelet, 1831, in-8°, pag. xix.

Boccari, n. de l. Beaucaire.

Bogue, s. m. Montre.

Le *bogue* est, à proprement parler, l'enveloppe de la châtaigne, que les Italiens appellent *buccia* [1]. Comme par sa forme, et par la manière dont elle s'ouvre, elle donnait l'idée d'une montre, les argotiers transportèrent le nom de *bogue* à cet objet, qui, comme on le sait, a également reçu du peuple celui d'*oignon*.

Dans le patois normand, *bogue* et *boguet* sont usités dans le sens d'*œil*, par une analogie facile à comprendre, et *boguie* veut dire *chassie*.

Boguiste, s. m. Horloger.

Bois pourri, s. m. Amadou.

Bois tortu, s. m. Vigne.

Ce mot, recueilli par Oudin dans ses *Curiositez françoises*, se retrouve à chaque instant dans les poésies légères des XVIe et XVIIe siècles :

Nous boirions dedans ta calotte,
Et par quelque chanson falotte
Nous celebrerions la vertu
Qu'on tire de ce *bois tortu*.

La Vigne, v. 61. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, etc., édit. de M. DC. LXI., in-12, pag. 170.)

Qu'arrive-il quand on a bu?
Une humeur plaisante et jolie:
Aussi le jus du *bois tortu*
Sera mon but toute ma vie.

Nouvelles Parodies bacchiques... recueillies et mises en ordre par Christophe Ballard, etc., tom. II. A Paris, M. DCC. XIV., pag. 244.

Ce bois foible et *tortu* qui trouve son azile
A l'abry de leurs murs, souvent est moins fertile
Que le flanc bien-heureux de leur chere moitié.

Les Essais poëtiques du sieur de la Luzerne. A Paris, chez la veufve François Targa, M. DC. XXXII., in-8°, pag. 3, paraphrase du psaume CXXVII [1].

Chantons: Vive Bacchus
Et son aimable jus!
Ce joli *bois tortu*
Me contente.

Chanson bacchique. (*Nouveau Recueil d'ariettes et chansons*, etc. A Rouen, chez Pierre Seger, in-12, pag. 88.)

O quinte-essence de *bois crossu!*
Si tousjours j'en beuvois de telle,
Ce seroit un subject, sans plus,
Pour me livrer en curatelle.

Chanson joyeuse et recreatifve d'un bon disciple de Bacchus. (*L'Eslite des chansons amoureuses. Recueillies des plus excellens poëtes de ce temps.* A Rouen, de l'imprimerie de David Ferrant, M. DC. XIX., petit in-12, pag. 208.)

Beuvons des pommiers les liqueurs,
Ou bien de la *plante tortue*.

Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, etc. A Caen, de l'imprim. de F. Poisson, etc., 1821, in-8°, vau-de-Vire XV, pag. 71.

Boîte, s. f. Chambre. Voyez *Baite*.

Boîte a cornes, s. f. Chapeau.

Boîte a Pandore, s. f. Boîte contenant de la cire molle propre à prendre l'empreinte des clefs.

Boiteux d'un chasse, adj. Borgne. Voyez *Châssis*.

Bonbonnière a filous, s. f. Omnibus.

Bonhomme, s. m. Saint.

Allusion aux images qui représentent les saints.

Boniment, s. m. Long discours adressé

[1] « Buccia, buccio. Parte superficiale delle piante, e degli alberi, e frutti, che serve loro quasi per vesta. Scorza. Lat. *Cortex*. » *Le Origini della lingua italiana compilata del s^r^ Egidio Menagio.* In Parigi, apresso Sebastiano Mabre-Cramoisi. M. DC. LXIX., in-4°, pag. 198.

On lit dans le Dictionnaire de Cotgrave : « Bogue : *as* Bocque;... *the rough, or prickly rind of a green chesnut.* »

[1] « Uxor tua sicut vitis abundans. »

à ceux que l'on désire se rendre favorables; annonce d'un charlatan ou d'un banquiste.

BONIQUE, s. m. Vieillard.

Altération intentionnelle de *bonhomme*, qui a ce sens, au moins depuis Oudin. Vidocq nous apprend que *bonique* est un terme des voleurs normands. (*Les Voleurs*, tom. Ier, pag. 27.)

BONIR, v. a. Dire, assurer.

Vieux mot du langage populaire, dont on trouve un exemple dans la *Resurrection nostre Seigneur*. Dieu, parlant à Magdelaine, lui dit :

Famme, tout le voir t'en diray :
Raboni soiez et séure,
C'est-à-dire que je t'asseure,
Le mestre suis *qui agere*
Puis tost, etc.

Mystères inédits du quinzième siècle, publiés... par Achille Jubinal, etc., tom. II, pag. 373.

BONJOUR (Vol au), s. m. Espèce de vol, décrite dans *les Voleurs* de Vidocq, tom. Ier, pag. 27-30.

BONJOURIER, OU CHEVALIER GRIMPANT, s. m. Malfaiteur qui pratique le vol au bonjour.

BONNE (Avoir à la). Aimer.

BONNE (Être à la). Être aimé.

BONNE (Être de la). Être heureux; « terme générique, dit Vidocq, et qui est employé pour exprimer toutes les situations heureuses de la vie d'un voleur. »

Toutes ces expressions sont empruntées à l'astrologie judiciaire, et se comprendront mieux si l'on rétablit le substantif *heure*, qui est sous-entendu. Autrefois on ne l'omettait jamais :

Premiere nuit qu'avec li dus coucha,
L'*hore* fu *bone*, un enfant engendra.

Li Romans de Garin le Loherain, coupl. XVI, tom. Ier, pag. 49. Voyez aussi pag. 158, dernier vers; et tom. II, pag. 74.

Moult furent de *bonne heure* né,
Quant de pechié sont dechargié, etc.

De la Demoiselle qui ne vot encuser son ami, etc., v. 52. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. II, pag. 130.)

Diex erramment li [1] pardona,
Que de toz ses pechiez plora :
L'ore fu bone, et bons li termes.

La Bible Guiot de Provins, v. 2238. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. II, pag. 379.)

A *bonne eure* furent né et sont en gloire perdurable. (*Les Quatre Temps de l'homme*, par Philippe de Navarre, manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds de Compiègne, n° 62, folio 150 recto, col. 2.)

Biaus fu li temps, la lune luisoit cler;
Li eure est *bone* et mult fist à loer.

Extrait du Roman de Guillaume au court Nez, dans *le Livre des Légendes*, pag. 358.

Se vous convenant me tenez,
Vous estes de *bone heure* nez.

Le Livre de Lusignan, pag. 59, v. 1250.

On disait autrefois, dans notre langue, *être dans ses bonnes*, pour *être de bonne humeur* :

... Quand il estoit en ses *bonnes*, il latinisoit le françois, etc. (*Les Contes et joyeux devis* de Bonav. des Periers, nouv. XVI.)

Il demanda à boire en ce godet riche où il faisoit ses grands carroux avec les couronnels, quand il estoit en ses *bonnes*. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, ch. XXXII : M. de Bure; *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 85, col. 2.)

Je lui en jettois aucunes fois quelques traicts et attaques en l'air et à la vollée... ainsi que je le voyois quelquefois en ses *bonnes*. (*Ibid.*, ch. LXI : Le comte d'Arembergue; *ibid.*, pag. 149, col. 2.)

... Mademoiselle de Limeuil, qui n'estoit pas ce jour en ses *bonnes*, ne fit pas grand cas de luy. (*Hommes illustres et grands capitaines fran-*

[1] Il s'agit ici de sainte Madeleine.

çois: M. le connestable messire Anne de Montmorency; *ibidem*, pag. 312, col. 1.)

Cette expression subsistait encore au XVIIe siècle. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Bon.*

BONNET JAUNE, s. m. Pièce d'or; terme de l'argot des filles de joie, qu'on explique facilement en le coupant en trois, *bon et jaune.*

On disait de même vulgairement, du temps d'Oudin, *bon et gros* pour *bien gros, fort gros.* Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Bon.*

Tout le monde connaît cette locution figurée et familière, *avoir la tête près du bonnet*, être prompt, colère, se fâcher aisément pour peu de chose :

Un Picard *a la teste près du bonnet.* (*Les Contes et joyeux devis de Bonav. des Perriers*, nouv. IV.)

..... Il veut bien que l'on sçache qu'il *a la teste si près du bonnet*, qu'il ne pourroit jamais endurer qu'on luy fist la part, etc. (*Opuscules divers de Pierre de Bourdeille*, parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 492, col. 2.)

Je cognois le seigneur Rodolphe il y a longtemps; *il a la teste assez près du bonnet.* (*Les Après-disnées du seigneur de Cholieres.* A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, folio 32 verso.)

Mais ce qu'on n'a pas dit, c'est qu'il y a ici un jeu de mots; en effet, dans la locution dont il s'agit il n'est réellement pas question de *bonnet*, mais de *bonté*, et *avoir la tête près du bonnet* doit être traduit par *avoir la tête près d'être bonne.*

BONNETEUR, s. m. Filou.

Soixante *bonneteurs* et vingt-deux mousquetaires morts à coups de mousqueton à brûle-pourpoint, en tuant, pour se divertir, les archers du guet dans les ruës de Paris. (*Pluton maltotier*, etc., à Cologne, M. DCC. VIII., in-12, IIe part., pag. 91.)

BORDEL AMBULANT, s. m. Fiacre.

Il y avait autrefois des voitures de place disposées de manière à servir de lieux de rendez-vous. Dans une comédie de Dancourt, un cocher s'exprime ainsi : « Tant que j'aurons des glaces de bois, et qu'on ne verra le jour que par une lucarne, je ne manquerons pas d'être employez. » *La Femme d'intrigues*, act. III, sc. 8.

BOSSEMAR, s. m. Bossu.

BOSSOIRS, s. m. Gorge, mot emprunté au langage maritime.

BOTTES DE NEUF JOURS, BOTTES EN GATEAU FEUILLETÉ, s. f. Bottes percées.

On comprend que des bottes qui ont des jours, soient de mauvaises bottes; mais pourquoi *neuf?* Sans doute parce qu'on aura trouvé plaisant d'accoler ce mot à un objet dont on voulait indiquer l'état de vétusté.

BOUANT, s. m. Cochon.

BOUC, s. m. Cocu ; ital., *becco.*

Oudin donne *bocan*, et le traduit par *coglione, menchione.* (*La seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 59, col. 2.)

BOUCAN, s. m. Lieu de débauche.

La Bourbon dans son *boucan*
Étale sa marchandise;
Des vieux bijoux qu'elle prise,
Elle veut faire un encan.

Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans, trad. par G. Brunet, pag. 283.

« On appelle ainsi, dit Ménage, à Paris et à Marseille un méchant bordel. Peut-être de *buccus*, comme *lupanar* de *lupa.* » — « Je crois, ajoute le Duchat, que ce lieu est ainsi appelé parce qu'on y étale la chair humaine, comme dans les *boucans* de l'Amérique. » *Dictionnaire étymologique*, pag. 217, col. 1.

BOUCAN, s. m. Bruit, tapage.

Grecs et Phrygiens alloient faire
Trop de tapage sur la terre,
Pour qu'il n'en fît pas au ciel :
Ce fut un *boucan* sans pareil.
La Guerre de Troie, ch. VI, pag. 79.

Ce mot désignait, dans l'origine, une espèce de danse, ainsi appelée du nom de son inventeur, musicien et maître à danser, qui, suivant Ménage, vivait encore en 1645 [1], et dont il est fréquemment fait mention dans les écrivains du XVIIe siècle :

Thibaut se dit estre Mercure,
Et l'orgueilleux Colin nous jure
Qu'il est aussi bien Apollon
Que *Boccan* est bon violon.
Épigramme. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, etc., édit. d'Orléans, M. DC. LXI., in-12, pag. 197.)

Bocan n'a point tant de fredons...
Que j'ay d'envie que la reyne
Tost à Paris le roy ramene.
Les Regrets de l'absence du roy, sans lieu ni date, in-4°, pag. 1, v. 11.

Au livre V de l'*Histoire comique de Francion*, les musiciens qui jouent au ballet du roi sont appelés *disciples de Bocan*. Voyez l'édition de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 337.

La danse dont Bocan est l'inventeur n'était pas moins célèbre :

Force garçons comme bouquins...
Dansoient à l'entour la pavane,
Les matassins et la *bocane*.
Le Virgile travesti, liv. II.

Les tricotez et la cassandre,
Le tremoussement et le saut,
Ce sont les beaux pas qu'il vous faut;
Un laquais vous les peut apprendre :
Allez donc pendre au croc poches et violons,
Boisvinets, *bocans* et ballons.
Scarron, Récit de ballet. *La Belle danse*.

Encore aujourd'hui, parmi le peuple, *donner un boucan* ou *donner une danse* sont, à peu de chose près, synonymes.

Quoi qu'il en soit de l'explication présentée plus haut, il ne faut pas oublier que les lieux de débauche portent en argot le nom de *boucan*, et qu'en italien *far bordello* signifie *faire du bruit, du tintamarre*.

Après avoir fait remarquer que ce mot se trouve aussi dans les patois du Nivernais et du Berry, MM. du Méril, qui l'attribuent au normand et l'expliquent par *noise, querelle*, pensent que « il vient sans doute du *bouc*, qui jouait un grand rôle au *sabbat*.... Selon du Cange, il viendrait du grec βουκάνη, ce que rend peu probable l'absence d'un mot analogue dans l'ancien provençal et dans les autres patois qui auraient pu servir d'intermédiaires. » (*Dictionnaire du Patois normand*, pag. 43, col. 2.)

BOUCAUT, s. m. Poison. Ital., *boccone*.

Nous avions autrefois *boucon* dans le même sens :

De trois choses Dieu nous garde :
De cætera de notaires,
De qui pro quo d'apothicquaires,
Et de *bouquon* de Lombards frisquaires [1].
Vieux proverbe cité par Olivier Maillard, dans un passage rapporté par Henry Estienne. (*Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, ch. VII.)

... Il ne s'en desfit pas à la mode d'Antoine de Leve... qui bailla le petit *boucon* gallant au couronnel, etc. (*Des Couronnels allemands au ser-*

[1] *Dictionnaire étymologique*, édit. de Jault, tom. Ier, pag. 206, col. 1.

[1] Voyez une variante de ce dicton, dans *le Livre des proverbes français*, tom. Ier, pag. 247. L'adjectif

vice de France, ch. XXXVI : Le couronnel Rincroq ; *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 697, col. 1.)

Vous estes marié, et mettez le doigt au trou ; car vous avez chevauché la vieille qui se garde bien du *bouguon*. (*Satyre Ménippée*, harangue de monsieur le recteur Roze.)

L'assassin de glaive ou de balle
Icy se loüe à peu de fraiz ;
Le *bouccon*, traistre en ses apprests,
S'y vend comme herbe en plaine halle.

Rome ridicule, de Saint-Amant, édit. de M. DC. XLIII., in-8°, pag. 46.

Au XVIe et au XVIIe siècle, *boucon* avait aussi le sens de *bouchée*, de *morceau*, qui lui appartenait dans le principe ; et ce furent les Italiens à la suite des Médicis qui l'introduisirent, avec cette acception figurée, dans notre langue. C'est là, du moins, ce que rapporte Henri Estienne, qui fait ainsi parler Philausone et Celtophile :

Quant aux viandes d'Italie, dit le premier, je ne vous donnerai qu'un petit *bouccon* de cervelat.... CEL. Comment, monsieur Philausone, estes-vous de ces gens-là ? baillez-vous le *bouccon* à ceux qui vont disner avec vous ? Hélas ! le disner leur couste bien cher. (*Deux Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, pag. 297.)

Je vous laisse donc à penser si un bon et friand *bouccon*, tombé entre les mains et puissance de ces affamés, ne fut pas gousté et tasté à bon escient. (*Vies des Dames illustres* : Madame Jeanne de France ; *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. III, pag. 77, col. 2.)

Mais ce maraut jouit de ce *boucon*, qui estoit bien plus digne d'un galant homme que de luy. (*Des Dames galantes*, quatriesme discours ; *ibid.*, pag. 333, col. 1.)

Voyez encore le Dictionnaire de Cotgrave, et les stances du sieur de Sygognes insérées dans *le Cabinet satyrique*, édit. de M. DC. XXXIII., pag. 51.

Le substantif *morceau* lui-même s'employait aussi dans le sens de *poison* :

LE BOULLENGER.

Encore faire ne pourroye
Mon cas tant que aye rencontrée
En la bouteillerie entrée,
Se je puis en quelque vaisseau
Mettre le dangereux *morseau*
Ou pain aussi tout en ce point.

Le Mistere du viel Testament par personnages, etc. A Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, sans date, in-fol., feuillet .cvii. recto, col. 1, scène : *Le preparatif du banquet de Pharaon.*

Au XIIe siècle, on se servait, dans le même sens, du mot *chaudeau* (bouillon). Les meurtriers d'Alexandre complotant sa mort, l'un d'eux dit :

Nous faisomes que sage, faisons-lui un *caudiel*...
A venin l'ocirons, si abattrons son los.

Li Romans d'Alixandre, pag. 270, v. 9-18.

BOUCHON, s. m. Bourse.

Ce mot me paraît être un diminutif argotique de *bouge*, synonyme de *gibecière*, de *poche*, qui a produit *bougette*, bien plus usité, sans compter le mot anglais *budget*, qu'il y a un siècle encore Boyer rendait par *bougette*, *une poche en cuir* :

Ains menestreus n'i fu venus
A pié, c'à cheval n'en alast

---

frisquaire, qui termine le quatrain, est expliqué par ce passage de l'abbé de Marolles :

Mille François, mille Sarmates
Ont esté réduits aux abbois.
Nous les avons chargez pour une bonne fois,
Et de leurs provinces *friscates*,
Ces nations peu délicates,
Pour battre Alemans et Gaulois,
Attaintes de nos lames plates,
En ont bien eu sur les doigts.

« *Friscates*, dit l'auteur, est un mot comique pour dire *froides*, lequel ne sied pas mal en la bouche des soldats, qui exprimoient leurs pensées gayement. » Voyez le Suétone, etc., de la collection Nisard, pag. 752, col. 2.

En sac ou *boge* en male.

Roman de la Violette, pag. 306, v. 6580.

De mettre nostre argent en *bouge*
Ou autrement en la *bougette*,
Mieulx vault rafreschir la gorgette
De ce qui est donné pour nous.

L'Apocalypse sainct Jehan Zebedée, etc., édit. de 1541, in-folio, feuillet .x. recto, col. 2.

Vous voulez vuider les gibecières d'autruy pour remplir vos *bouges*. (IVe *Matinée du seigneur de Cholieres.*)

Devant avoit vingt-quatre mullets fort beaux, chargés de bahus, coffres et *bouges*, etc. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, ch. LXV : Cæsar Borgia ; *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 157, col. 1.)

Quant nos mignons chaulx et testus
Jouent au glic ou à la roynette,
Ilz emprunteront dix escuz
Dessus la clef de leur *bougette;*
Et baillent, quant ilz sont sur champs,
Leur *bougette* à l'hostesse à garder,
Et dient qu'il y a cent francz,
Où il n'y a pas ung denier.

Les Droictz nouveaux de Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 49, 50.

Cette rusée n'a jamais voulu que ce pauvre homme... soit allé querir sa *bougette*. (Pierre de l'Arivey, *la Vefve*, act. III, sc. 2.)

Pour avoir fermé tes *bougetes*
Aux gueux qu'on appelle poëtes...
N'en as-tu pas eu dans le c.. ?

Scarron, *la Mazarinade*, v. 65.

Voyez encore *les Recherches de la France*, d'Estienne Pasquier, liv. VIII, ch. II ; le *Dictionnaire étymologique* de Ménage, édit. de Jault, tom. Ier, pag. 220 ; et l'*Origine et formation de la langue française*, de M. A. de Chevalet, Ire part. Paris, Impr. impériale, M. DCCC. LIII., in-8°, pag. 229.

Pour en revenir à *bouchon*, au XVIIe et au XVIIIe siècle, le peuple se servait de *bourson* dans le même sens ; et si Oudin a omis ce second mot dans ses *Curiositez françoises*, il l'a recueilli dans ses *Recherches italiennes et françoises*, où *bourson* est rendu par *borsetta, borsetto.* L'emploi de ce substantif n'est pas rare :

Mais maintenant, ô digne sire...
Que vous portez en capuchon...
Sapience de Salomon...
Et dans vostre joly *bourçon*
Bel argent, qui n'est pas le pire.

Au Roy, piece burlesque, v. 21. (*Les Rimes redoublées de monsieur Dassoucy.* A Paris, de l'imprimerie de Claude Nego, M. DC. LXXI., in-12, pag. 23.)

Tenez, ma fille, voilà mon *bourson ;* allez acheter tout ce qu'il vous faudra. (*Léandre fiacre*, parade de Sallé, sc. 4 ; *Théâtre des boulevards*, etc., tom. Ier, pag. 11.)

J'y mettrai bien mon *bourçon*. (*La Pomme de Turquie*, parade du comte de Caylus, sc. 2 ; *ibidem*, tom. III, pag. 112.)

Voyez *Pouchon.*

BOUCANADE, s. f. Corruption, action de corrompre avec de l'argent un témoin, une personne qui connaît un fait dont on craint la révélation.

Ce mot a pour racine l'espagnol *bocanada*, coup, trait de vin, et signifie, à proprement parler, ce qu'on donne à quelqu'un pour *boire*. Le Dictionnaire d'argot de 1848 donne *coquer la boucanade* dans ce sens.

Dans notre langage populaire, *boucaner* a le sens de *faire tapage*, de *réprimander*, de *gronder*, etc. ; mais ce verbe vient de *boucan*, qui précède.

Notre verbe *boucaner*, qui, comme on le sait, signifie préparer, faire sécher de la viande ou du poisson en les exposant longtemps à la fumée, et le substantif *boucanier*, qui est devenu le nom de certains pirates de l'Amérique, n'ont pas

d'autre racine que le mot d'argot, qui dérive de *bocca*, bouche. De là vient, en effet, *boucane*, qui signifie *fumée* en français canadien, sans doute à cause de la cheminée qui l'absorbe.

Boucaner a, il est vrai, une autre acception; mais nous ne nous en rendons pas parfaitement compte. Explique donc qui voudra ces vers :

C'est *boucaner* de se tenir à une.
Le change est bon, ainsi comme l'on dit.
La Fleur des chansons, édit. des *Joyeusetez*, pag. xxviij.

Dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, d'Oudin, pag. 63, col. 2, on trouve *boucaner* expliqué par *contrafare il becco*; mais je ne pense pas que cette interprétation puisse servir à déterminer le sens des vers qui précèdent. Je suppose que le verbe *boucaner* qu'on y lit est un diminutif de *bouquer*, usité autrefois, dans le style familier, avec le sens de *bouder* :

Voilà, morbleu, ce qui s'appelle faire *bouquer* le parterre. (*La Critique de l'Homme à bonne fortune* [1699], sc. 4; *Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 413.)

Aujourd'hui, à Lyon, on dit encore *boucaner* pour *gronder, murmurer*; mais qui peut dire si ce mot ne vient pas de *boucan*, bruit, *tapage*, plutôt qu'il ne serait un synonyme de *fumer*, pris au figuré?

Bouchon, s. m. Cadet.

Bouffarde, s. f. Pipe.

Bouffarder, v. a. Fumer.

Nous avions autrefois *boufer* dans le sens de *souffler*, comme *s'esbofir* pour *se dilater* :

Li rois l'entent, *boufe* et sospire.
Le Roman de Tristan, tom. Ier, pag. 92, v. 1859.

Ot le la dame, de rire *s'esbofi*.
La Mort de Garin le Loherain, v. 1476, édit. de M. Ed. du Méril, pag. 70.

Plus tard, *bouffer* en vint à signifier *être en colère*, ou, comme on dit en argot, *fumer* :

Le grand écuyer se releva le nez de dessus la table, regarda toute la compagnie toujours *bouffant*. (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1707; édit. in-8°, tom. V, pag. 362.)

Aujourd'hui on emploie *bouffer*, dans le langage populaire, avec le sens de *manger*. On disait autrefois *bauffer* :

Je te le prometz,
Et cuide qu'il le *bauffera*
Tout seul, et ne t'en gardera
Jà morceau.
Ancien Théâtre françois, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 166.

Bouffardière, s. f. Cheminée, estaminet, tabagie.

Bougie, s. f. Canne.

Ce n'est qu'avec une canne que les aveugles peuvent s'éclairer.

Bouillon, s. m. Mauvaise affaire.

... Il lui fit boire le calice amer de ce *bouillon*, mot en usage dans la librairie pour peindre l'opération funeste à laquelle s'étaient livrés Fendant et Cavalier en publiant le livre d'un débutant. (*Un grand homme de province à Paris*... par H. de Balzac, chap. xxxix. Paris, Hippolyte Souverain, 1839, in-8, tom. II, pag. 325.)

Bouillon de chien, s. m. Pluie.

Bouisbouis, s. m. Marionnette. *Ensecréter un bouisbouis*, attacher tous les fils qui doivent servir à la faire mouvoir sur le théâtre; terme des fabricants de la rue du Clos-Bruneau. (*Paris anecdote*, par Alex. Privat d'Anglemont. Paris, P. Jannet, 1854, in-18, pag. 34.)

Sous Louis XIV, le sculpteur en renom pour la fabrique des marionnettes et mannequins à mouvement, demeurait assez

loin de là, rue de la Huchette, au Tambour. (*Les Adresses de la ville de Paris*, etc., par Abraham du Pradel. A Paris, chez la veuve de Denis Nion, M. DC. XCI., in-8°, pag. 49.)

Pour en revenir à *bouisbouis*, j'estime que ce nom est emprunté, par onomatopée, au cri de Polichinelle, quand il appelle des spectateurs ou qu'il s'annonce à eux.

BOULANGER (le), s. m. Le diable. Voyez *Moulin* et *Mulet*.

BOULE, s. f. Foire ou fête.

Nous avions autrefois ce mot dans le même sens, ou peu s'en faut :

Toz jors voloit-il estre en *boule*,
En la taverne ou en houle.

De Saint Pierre et du Jougleor, v. 29. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 283.)

Les autres puceles voit rire,
Aler as *baules*, as queroles.

De l'Empereri qui garda sa chastei par moult temptacions, etc., v. 1194. (*Nouv. Rec. de fabliaux et contes*, tom. II, pag. 39.)

Ne quiert oïr que *boule* et feste.

La Voie de Paradis, parmi les *OEuvres complètes de Rutebeuf*, tom. II, pag. 38.

Lors n'ot talent de mener *baules*.

La Vie sainte Marie l'Egiptianne, même recueil, tom. II, pag. 121.

En geus, en *boules* et en veilles
Entendoit, etc.

Ibidem.

Jonesce met homme ès folies,
Es *boules* et ès ribaudies.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. II, pag. 24, v. 4470.

Et s'ele a trop grosses espaules,
Por plaire as dances et as *baules*,
De delié drap robe port.

Ibid., pag. 438, v. 13523.

Méon traduit ce mot par *assemblée de danse*, signification que Roquefort assigne à *bault*, *baulles*. Voyez son *Glossaire de la langue romane*, tom. Ier, pag. 141, col. 1.

On trouve dans l'ancienne germania *bola* avec le sens de *feria*, foire, et, dans le fourbesque, *bolla* avec celui de *ville*.

BOULE AU DOS, BOULE EN DOS, s. m. Bossu.

BOULE JAUNE, s. f. Potiron.

BOULER, v. n. Aller.

Ce mot a été formé du verbe gascon *boula*, qui signifie *voler*, *courir*.

BOULET A COTES, BOULET A QUEUE, s. m. Melon.

BOULIN, s. m. Trou fait dans une muraille.

Boulin n'est pas de l'argot, et ceux qui ont recueilli les mots de ce jargon ont eu tort d'y comprendre ce substantif ; car ils l'auraient trouvé dans le Dictionnaire de l'Académie, où il a quatre acceptions. Le glossaire du tom. IV du *Roman du Renart*, où ce mot est au féminin, en donne une cinquième, qui est celle de *nombril* :

Cil jure le sainte *bouline*,
Le nave au roi nouër fera.

Le Roman du Renart, tom. IV, pag. 340, v. 5296.

Li dragons a juré le mort
Et le *bouline* c'ains quinsaine
Ert se gent de Noblon proçaine.

Ibid., pag. 382, v. 6252.

Mais il paraît que Méon a mal lu, et que, dans ces deux passages, il y a *boutine*, qui se dit encore aujourd'hui en Picardie pour *nombril*. Voyez le supplément au *Roman du Renart*, pag. 396.

L'étymologie de *boulin*, qui s'est dit d'abord des pots de terre faits exprès pour servir de retraite à des pigeons, pour attirer des pigeons étrangers, puis des trous pratiqués dans un colombier, afin que les pigeons s'y retirent et y fassent leurs petits, enfin des trous faits à un mur pour recevoir les pièces de bois qui portent les échafaudages, et, par extension, de ces pièces de bois même; cette étymologie a été bien indiquée par Ménage. (*Dictionnaire étymologique*, édit. de Jault, tom. Ier, pag. 225, col. 1.)

Bouline, s. f. Bourse, collecte entre *truqueurs*. Voyez ce mot.

Bouliner, v. a. Trouer la muraille.

Bouliner, v. a. Voler.

Ce mot, que donnent à l'argot le Grand et Ragot de Grandval, est, s'il faut en croire Ménage, un terme de soldat, qui signifie *dérober secrètement*. Suivant le Duchat, il vient de *volinare*, diminutif de *volare*, en la signification de voler ou dérober[1]; mais aucun de nos étymologistes n'a songé à notre ancien mot *bouler* ou *boler*, qui, dès le XIIIe siècle, avait le sens d'*attraper*, *duper*, *tromper* :

D'un bourgois vous acont la vie,
Qui se vanta de grant folie,
Que fame ne l' poroit *bouler*.
La Saineresse, v. 1. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 451.)

Bien est chetis et defoulés
Hons qui si vilment est *boulés*,
Qui cuide que tel fame l'aime.
Le Roman de la Rose, tom. II, pag. 28, v. 4585. Cf. v. 7913, etc.

Si n'en sui mès si recéus
Envers eus si cum ge soloie,
Por ce que trop fort les *boloie*.
Ibid., pag. 336, v. 11276.

N'estoit-ce pas bien *boulé*? (*Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords*..... A Paris, par Jean Richer, M. DC. VIII., in-12, folio 165 verso.)

Bouller. *To cog, foist, beguile, deceive, cosen*, etc. (Cotgrave.)

Peut-être ce mot fut-il choisi à cause de sa ressemblance avec le verbe *voler*, ou plutôt avec le gascon *boula*. Toujours est-il que *bouler* a dû être transformé en *bouliner* par les forçats, familiers avec le langage nautique, où ce dernier mot est usité dans un autre sens.

Aujourd'hui *bouliner*, qui ne s'emploie plus en argot que dans le sens de *trouer une muraille*, est resté avec sa signification primitive parmi le peuple. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 118, où l'on trouve aussi *boulineur*, escroc, filou, voleur, mot que cite également Ménage, qui l'écrit *boulineux*. On le voit encore sur une liste de vauriens donnée dans l'*Histoire des Français des divers états*, XVIIe siècle, édit. gr. in-8°, pag. 89, not. 24. Monteil y renvoie au *Poëte extravagant, avec l'assemblée des filous et des filles de joie*, Paris, Loyson, 1670, chap. *Théodore*.

Boulinoire, s. f. Villebrequin.

Bouloter, v. a. Assister.

Bouquet, s. m. Cadeau.

Bourbon, s. m. Nez.

Bourbonnaise (la donner à la). Regarder d'un mauvais œil.

Bourgeois, se, s. et adj. Vulgaire, homme ou femme d'un esprit borné.

Ce mot, qui était, il y a peu d'années, usité dans les ateliers d'artistes seulement, n'est pas né d'hier, comme on pourrait le croire. Bien avant l'époque actuelle,

[1] *Dict. étym.*, tom. Ier, pag. 325, col. 1.

les gentilshommes et ceux qui leur étaient attachés avaient fait de cette qualification, jadis si honorable, une épithète blessante même pour ceux qui ne pouvaient prétendre à un titre supérieur dans la hiérarchie sociale. Déjà au XIIIe siècle, Marie de France disait, à propos des railleries qui avaient accueilli Graelent à son passage dans un bourg :

Tex est custume de burgeis,
N'en verrés gaires de curteis.

Lai de Graelent, v. 191. (*Poésies de Marie de France*, tom. Ier, pag. 500.)

Francion, racontant l'injure qu'il reçut d'un page dans la cour du Louvre, ajoute : « Alors luy et ses compagnons ouvrirent la bouche quasi tous ensemble pour m'appeller *bourgeois ;* car c'est l'injure que ceste canaille donne à ceux qu'elle estime niais, ou qui ne suivent point la cour. Infamie du siècle, que ces personnes, plus abjectes que l'on ne sçauroit dire, abusent d'un nom qui a esté autrefois et est encore en d'aucunes villes si passionnément envié ! » *L'Histoire comique de Francion*, etc. A Rouen, chez Adrian Ovyn, M. DC. XXXV., in-8°, liv. IV, pag. 286.

« Bourgeois, dit Oudin à ce mot, i. (c'est-à-dire) *sot ou niais.* »

Dans *la Fille savante* (1690), sc. de l'enrôlement, un boutiquier nommé l'Arc-en-Ciel, s'écrie : « Je vous dis, mon voisin, qu'il a l'insolence de me traiter de *bourgeois.* » (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 67.) Dans une autre pièce du même Théâtre, *le Banqueroutier*, un financier, Persillet, dit en colère à Colombine : « Vous êtes une sotte et une mal apprise de traiter de *bourgeois* un officier du roi de l'ancien collége... Moi, *bourgeois !* voïez, je vous prie, la simplicité et l'impertinence ! » (Même recueil que dessus, tom. Ier, pag. 437, 438.) « Nous autres gens de qualité, dit un autre personnage de comédie, nous disons fort peu de chose en peu de paroles ; il est trop *bourgeois* de se faire entendre. (*Le Retour de la foire de Bezons* [1695], sc. 3 ; *ibid.*, tom. VI, pag. 172.)

Tout le monde a dans la mémoire ces vers que Bélise adresse à Chrysale :

Est-il de petits corps un plus lourd assemblage,
Un esprit composé d'atomes plus *bourgeois ?*

Les Femmes savantes, act. II, sc. 7.

Cette expression, *atomes bourgeois*, comme cette autre, *air bourgeois*, est citée comme nouvelle dans le *grand Dictionnaire des Précieuses*, publié onze ans avant *les Femmes savantes*, qui furent jouées en 1672. Je trouve encore le mot qui nous occupe, dans une expression proverbiale en usage au XIIIe siècle ; mais j'avoue que je ne la comprends pas :

Or le tenons, si est bien drois
Qu'il *face resne de bourjois*
Ains qu'il se parte de la court.

Le Roman du Renart, supplément, variantes et corrections, pag. 314, v. 11.

Bourguignon, s. m. Soleil.

Dans les représentations de lanterne magique, l'artiste débute ordinairement par l'exhibition du Créateur, qu'il annonce en ces termes :

L' Père éternel
Conduisant la lune et l' soleil,
Avec sa p'tit' barbe au menton.
Saut', Bourguignon.

A ces mots, le soleil disparaît, comme

si le proverbe qui termine la légende était un ordre direct.

Bourrasque, s. f. Fouille générale.

Bourre-coquin, s. m. Haricot.

Bourre de soie, s. f. Femme de mauvaise vie.

Boursicaut, s. m. Bourse.

Ce terme est devenu populaire.

Bouscaille, s. f. Boue.

Bouscailleur, s. m. Celui qui est chargé de ramasser la boue dans les rues.

Bousin, s. m. Tapage.

Ce mot vient de *buccina*, trompette, comme le passage suivant le prouve sans réplique :

> Adonc véissez belle assamblée
> De gens prestz à faire mellée,
> Et oïssez les tabourins,
> Trompez, naqaires et *bousins*.
>
> *C'est le Livre du bon Jehan duc de Bretaigne*, v. 849. (*Chronique de Bertrand du Guesclin*, par Cuvelier, tom. II, pag. 454.)

Boussole, s. f. Tête.

Boussole de singe, de refroidi, s. f. Fromage de Hollande.

Bouterne, s. f. Boîte carrée, qui sert à un jeu tenu par des filous, et décrit dans *les Voleurs* de Vidocq, tom. Ier, pag. 32-34.

Bouternier, ère, s. Homme ou femme qui exerce le *truc* de la bouterne.

Boutique (La), s. f. La Préfecture de police.

Bouton, s. m. Passe-partout.

Bouton, s. m. Pièce de vingt francs; terme d'argot usité par les marchands de chevaux.

Une pièce d'or est en effet une clef qui ouvre bien des portes.

Boutanche, boutoque, s. f. Boutique.

Boxon. Voyez *Bouis*.

Boye, s. m. Bourreau d'un bagne, forçat chargé d'administrer la bastonnade à ses compagnons. Ital., *boia*.

Ce mot existait dans notre vieille langue; du moins il a été employé par Rabelais, liv. IV, chap. XLV :

> Adoncques, ou myllieu du grand brouet... le bourreau meit ès membres honteux de Thacor une figue.... Yceux, avoir à belles dens tiré la figue, la monstroyent au *boye* apertement, etc.

On lit dans le Dictionnaire de Cotgrave : « Boye, m. *An executioner, a hangman;* » mais ce mot y est précédé de la croix qui le signale comme vieux ou peu usité.

Braise, s. f. Argent monnayé.

Dans *les Nouvelles Écosseuses*, chanson de Baptiste le Divertissant sur l'air : *les Enfants de Versailles*, on lit, huitième couplet :

> Vendant not' marchandise,
> La *braise* n' nous manque pas.

Dans le Lyonnais, les paysans, surtout les vieilles gens, se servent vis-à-vis des personnes qui leur sont chères, de l'expression de *ma braise*, comme on dit ailleurs *mon trésor*.

Brancher, v. a. Voyez *Béquiller*.

Brandillante, s. f. Sonnette.

Branlante, s. f. Chaîne.

Ce mot, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire d'argot, appartenait au langage populaire du dernier siècle; du moins on le trouve dans la Complainte d'une ravaudeuse à son amant, que nous avons citée plus haut, à l'article *Bernicle*.

Chez nos ancêtres, il y avait un ornement d'orfévrerie que l'on appelait *branlant*. Antoine de la Salle nous représente le petit Jehan de Saintré, « luy et son

destrier houssez d'un satin cramoisi, tous couverts de branlants d'argent [1], » etc.

Sans aucun doute, ces ornements devaient leur nom à cette circonstance qu'ils n'étaient fixés que par un point sur l'habit, de manière à pouvoir se mouvoir à la moindre secousse, comme les « rabotures d'argent blanc *branlants*, » qui se trouvaient sur la robe du comte de Charolais en 1416 [2], et comme les ornements « d'orfaverie dorée *branlant* à force de besans, » qui se voyaient sur une couverture de cheval exécutée pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne [3].

BRANLANTE, s. f. Dent.

BRANQUE, s. m. Ane.

Encore au XVIIe siècle, les malades et blessés voyageaient dans une espèce de litière, garnie de brancards devant et derrière, et portée par deux chevaux. Ce véhicule, encore usité en Sicile et ailleurs, portait le nom de *brancard*, et il en est souvent question dans le *Roman comique* de Scarron [4]. Comme on peut se l'imaginer, un pareil moyen de transport était uniquement à la portée des gens riches, au moins de la classe aisée; les gueux invalides, ou qui feignaient de l'être, n'avaient pour tout brancard qu'un misérable roussin, auquel ils donnèrent, en l'abrégeant, le nom de la civière dont il tenait lieu.

BREF (Être). Être aux abois.

BREDOCHE, s. f. Liard.

BRELOQUE, s. f. Pendule.

Breloque est une corruption de *bancloque*, qui signifiait autrefois cloche du beffroi d'une commune:

> La *bancloque* prist à sonner;
> Gens commenchent à assembler.
>
> *Roman d'Eustache le Moine*, pag. 5.

La signification primitive de ce mot s'étant perdue, on se sera rejeté, pour s'en rendre compte, sur *breloque*, qui avait cours depuis longtemps dans le sens de *bagatelle*, de *curiosité de peu de valeur* [1]. Dans une comédie du commencement du XVIIIe siècle, Arlequin parlant de pièces de monnaie, dit: « Quoi! en donnant de ces *berloques*, on a tout ce dont on a besoin? » (*Arlequin sauvage*, etc. A Paris, chez Charles Estienne Hochereau, M. DCC. XXII., in-8°, act. II, sc. 4, pag. 51.)

Dans notre langue, *berloque* ou *breloque* est usité parmi les militaires, et signifie *batterie de tambour qui annonce les repas, les distributions*, etc. Il n'y a pas à douter que ce mot n'ait la même origine que celui qui nous occupe; la question est de savoir s'il vient du terme d'argot, ou s'il lui a donné naissance: c'est ce qu'il nous est impossible de décider.

Encore aujourd'hui on dit, dans le peuple, d'une horloge, d'une pendule qui va mal, qui sonne continuellement sans s'arrêter, qu'elle *bat la breloque*. Cette expression s'applique aussi, figurément, à quelqu'un qui divague, qui ne sait ce qu'il dit; et d'Hautel a eu tort de l'omettre dans son *Dictionnaire du bas-langage*.

---

[1] *L'Histoire et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré*, édit. de Gueulette, tom. II, chap. XL, pag. 267.

[2] *Les Ducs de Bourgogne...* par le comte de Laborde, seconde partie, tom. Ier, pag. 126, n° 385.

[3] *Ibid*, pag. 202, n° 690.

[4] Voyez, entre autres endroits, Ire partie, chap. VII, intitulé *l'Avanture des brancards*.

[1] Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Bulluga*, et le Dict. étym. de Ménage, à *Breluque*.

Brêmes, s. f. pl. Cartes à jouer.

On peut alléguer que la brême est un poisson plat, et que c'est pour cette raison que les cartes ont été ainsi désignées; toutefois je pense qu'elles doivent leur nom d'argot aux *emblèmes* ou figures qui s'y trouvent. Voyez dans les *Aventures du baron de Fœneste*, liv. IV, ch. XVI, l'anecdote d'une dame qui confondait ces deux mots, et dans les *Essais* de Montaigne, liv. III, ch. IX, un passage où *emblème* est pris dans le sens primitif d'*emblema*, qui signifie, en grec et en latin, *ornement ajouté à un ouvrage*.

Au reste, il existait autrefois un jeu de la *brême*, dont parle d'Assoucy dans son *Ovide travesty*, fable III (l'Age d'or):

Ils n'avoient soucy d'autre affaire
Que de dormir, faire grand' chere...
Joüans à la mouche, à la *bresme*,
A bien et beau s'en va caresme,
A croquignole, à coquimber,
A je n'y tiens ny bois ny fer,
A pille-nade, ioque fore,
Et puis mille autres jeux encore.

OEuvres de monsieur d'Assoucy. A Paris, chez Thomas Jolly, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 11.

Brême de paquelin, s. f. Carte de géographie.

Brêmier, s. m. Fabricant de cartes à jouer.

Bricoler, v. n. Faire toute espèce de métier, être au service de tout le monde.

Bride, s. f. Chaîne de forçat.

Bridé (Être), v. p. Être ferré et prêt à partir pour le bagne.

On sait qu'au figuré *brider quelqu'un* ou *quelque chose*, c'est s'en rendre maître, le conduire à son gré, le réprimer:

... Un tas de belistres, qui contrefaisoyent les divinateurs, pipans et abusans ainsi le simple populaire, à celle fin de se faire reverer de luy, et le *brider* d'une crainte sous l'ombre et pretexte de leur vaine et superstitieuse religion, etc. (*Les Dialogues de Jacques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, 1585, in-16, folio 116 verso.)

Nos grands senats et legislateurs françois... voyans les abus en provenir par telles punitions, les ont un peu *bridés*, etc. (*Des Dames gallantes*, premier discours; *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 275, col. 1.)

D'un zèle simulé j'ai *bridé* le bon sire.

L'Étourdi, act. IV, sc. 1.

Voyez plusieurs autres acceptions de ce verbe dans les *Curiositez françoises* d'Oudin.

Brider, v. a. Fermer.

Dans le Dictionnaire de Trévoux, au mot *Argot*, on trouve cette phrase en narquois: *Brider la lourde sans tournante*, ouvrir une porte sans clef. Il y a ici plus d'une erreur; la plus grave est d'avoir attribué à *brider* le contraire du sens qu'a ce mot.

Briffer, v. a. Manger.

Depuis longtemps, ce mot est populaire:

Oh! le bon appetit! Tenez, comme il *briffe!* (*Propos rustiques et facetieux* de Noel du Fail, chap. XII.)

Elle vous *briffoit* en asne debatté, et humoit du pyot en tirelarigot. (*Les Apres-disnees du seigneur de Cholieres*. A Paris, chez Jean Richer, 1587, in-12, fol. 165 recto.)

N'eussent pas eu le déplaisir étrange
De les *briffer* sans l'aigre jus d'orange.

Réponse de mademoiselle Descars à Scarron, parmi les épîtres de cet auteur.

Par le bon accueil de mon pere,
Et par sa table où tu fis chere...
Trinquas et *briffas* tout ton saou.

Seconde Suite du Virgile travesti, liv. X.

Toutefois nous ne laissons pas,
Trinquans et *briffans* comme drôles,
D'y faire un aussi bon repas

Qu'on puisse faire entre deux poles.

La Chambre du desbauché, dernière stance. (*OEuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., in-12, pag. 154.)

Où diantre as-tu pesché ce bouquin de Cantal,
Cet ambre d'Acheron, ce diapalma *briffable?*

Le Cantal, v. 34. (*Ibid.*, pag. 292.)

Oudin, qui rapporte ce mot dans l'Addition à ses *Curiositez françoises*, le traduit par *manger avidement;* autant en fait Cotgrave, qui signale ce verbe comme peu usité. J'ajouterai qu'en breton *brifa* a le même sens.

Briffer a donné naissance à *briffaut*, nom de chien de chasse, qui signifiait autrefois *gourmand, glouton*, comme *brifauder* s'employait dans le sens de *manger*, de *dévorer :*

Qu'est donc la toille devenue?...
Brifaut, vous l'avez *brifaudée.*
Car fust or la langue eschaudée
Et la gorge par où passerent
Li morsel qui si chier costerent!

De Connebert, par Gautiers, v. 65. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 74.)

Ilz font entre eulz dieu d'un *brifault.*

Le Martyre de S. Pierre et de S. Paul. (*Mystères inédits du quinzième siècle*, publiés par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 74.)

Bous beirets en *brifaut* é lou dogue que hale.

Lou Gentilome gascoun... per Guillem Ader Gascoun, lib. I, pag. 16.

J'ay beau crier hole, hole,
Tay *briffaut*, miraut, carmagnole.

Ovide travesty, etc., fable VI : Lycaon changé en loup. (*OEuvres de monsieur d'Assoucy*. A Paris, chez Thomas Jolly, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 26.)

Dans *les Epithetes de M. de la Porte, Parisien* (A Paris, par Benoît Rigaud, M. D. XCII., petit in-12, fol. 81 verso), on trouve *briffaud* parmi les épithètes données au chien.

A en croire le P. Labbe, *briffer* aurait également donné naissance à notre mot *pifre*[1]; mais je suis convaincu qu'il se trompe, et que ce dernier n'est autre chose que le nom d'une espèce d'hérétiques répandus en France et en Flandre dans les XIIe et XIIIe siècles[2], nom qui, du reste, se donnait, à cette époque, à tous les hérétiques possibles, sans distinction de doctrine. C'est ainsi que Philippe Mouskés, parlant des Albigeois, dit :

Jà tant François ne sorent nuire;
Et si estoyent sodomite,
Pifle, rawardenc et irite.

Chronique rimée, etc., tom. II, pag. 382, v. 22414.

Jacques du Bois, qui cite *briffaut*, le tire du grec βρέφος, enfant, à cause, dit-il, de la voracité propre à l'enfance[3]. Autant en fait L. Trippault, qui dit, pag. 54 de son *Celt-hellenisme :* « *Briffault*, ou *Briphault*, de βρέφος, infans.... Mais quand BRIFFAULT ou BRIFAU se prendra pour un goulu, et d'un qui mange des deux costez d'une tire comme l'on dict, alors je l'estimeroy estre dict a bifaucibus. »

---

[1] « PIFRE... On dit aussi un gros bifre, qui est le mesme, à cause de l'affinité du p et du b, et vient de brifer, manger avec avidité, et de là brife, brifaud, brifauder, » etc. (*Les Etymologies de quelques mots françois*, etc. A Paris, chez Guillaume Simon Benard, M. DC. LXI., in-12, pag. 301, 302.)

L'auteur du *Moyen de Parvenir* a employé ce mot en parlant des « pifres cimbolisans, qui, suivant mêmes friponneries de doctrine que vous, degenerent; » mais il est évident qu'il a voulu jouer sur la ressemblance que présente *pifre* avec *Afre*, et *cimbalisant* avec *symbolisant*. Voyez l'édition de 1758, tom. Ier, pag. 152.

[2] Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Pifti*, édit. in-4°, tom. V, pag. 248, col. 3.

[3] *Jacobi Sylvii Ambianensis in linguam Gallicam Isagoge*, etc. Parisiis, ex officina Roberti Stephani, M. D. XXXI., in-4°, pag. 18, col. 1.

BRIGMANN, s. m. Sabre.

Altération volontaire de *briquet*, terme emprunté à l'argot par notre langue, où il désigne un sabre court et un peu recourbé, à l'usage de l'infanterie.

Les argotiers donnèrent d'abord à cette arme le nom de *briquet*, parce qu'elle est d'acier comme l'instrument dont on se sert pour tirer du feu d'un caillou, et qu'un combat au sabre présente de l'analogie avec cette opération, au moins quant au bruit qui en résulte.

BRIMARE, s. m. Bourreau.

Ce mot, qui nous est donné par le Dictionnaire blesquin de la *Vie genereuse des mattois*, est autrement orthographié par Adrien de Montluc :

Par ma nenda ! il faut promptement nous ôter de dessous les pates des chiens courans du bourreau, de peur que le *brimort* ne nous chasse les mouches de dessus les épaules au cul d'une charrette. (*La Comédie des Proverbes*, act. II, sc. IV.)

Je soupçonne ce terme de n'être autre chose que le mot *briseur*, dénaturé par le changement de la dernière syllabe en *mar* : procédé encore usité de nos jours parmi les gamins de Paris. Les argotiers désignèrent d'abord celui qui rompait, qui brisait, par le nom de *brisemar*, et ce nom s'altérant devint plus tard *brimare* et *brimort*.

BRIMBORION, s. m. Décoration.

BRINGBAL, s. m. Sonnette.

BRIQUEMONT, s. m. Briquet.

BRISANT, s. m. Vent; mot formé de *brise*.

BRISER, v. a. Escroquer.

BRISEUR, EUSE, s. Escroc; terme usité parmi les Auvergnats.

BRISURE, s. f. Escroquerie.

BROBÊCHE, s. f. Liard.

BROCANTE, s. f. Bague.

S'il a au doys quelque *brocant*,
Gaultier en sera soudoié.

Le Mistere du viel Testament, etc. A Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, sans date, in-folio, f. .cccxxvi. v°, col. 2, sc. *De Hester*.

Le mot *broquille*, par lequel on désigne en argot une boucle d'oreille, est une variété de *brocante*.

BRODAGE, s. m. Écriture.

BRODANCHEUR A LA PLAQUE, s. m. Notaire.

BRODER, BRODANCHER, v. a. Écrire.

Elle dit toujours qu'elle va vous écrire, elle taille ses plumes; car son écriture de cérémonie est une *broderie* qui ne se fait pas en courant. (Madame de Sévigné, lettre LVI, du 17 juillet 1680.)

Cette princesse vous écrit de sa belle écriture; elle m'a montré la belle morale qu'elle vous a *brodée*. (La même, lettre LVIII, 24 juillet 1680.)

Un ancien poëte persan compare une broderie à de l'écriture :

J'ai vu un sot gras, ayant une pelisse précieuse sur le corps, et un cheval arabe dessous, et une étoffe fine d'Égypte sur la tête. Quelqu'un dit : « O Sâdi, comment trouves-tu cette étoffe de soie brodée sur cet animal ignorant? » Je dis : « C'est une vilaine écriture qui est tracée (écrite) avec de l'eau d'or. » (*Gulistan, ou le Parterre de fleurs du cheikh Moslih-eddin Sâdi de Chiraz*, trad. par N. Semelet. Paris, Imprimerie royale, M. DCCC. XXXIV, chap. III, pag. 232, 233.)

Brodancher s'emploie aussi en place de notre mot *broder*.

BRODEUR, s. m. Écrivain.

BRODÉ, s. m. Melon.

BROQUE, s. f. Double liard, ancienne pièce de monnaie de peu de valeur.

Et dotant que je sçay qu'on a cassé les cloques
De S. Michel sonnant pour men enterrement,

Je delaisse ô Tresor six liars avec deux *broques*,
Afin qu'à les refondre yl aist soulagement.

Testament de Tayaut, maistre gueu à Rouen, st. VII. (*La huictiesme Partie de la Muse normande*, édit. de M. DC. LV., pag. 145.)

Encore aujourd'hui on appelle *broche* un billet d'une somme peu considérable.

BROQUILLE, s. f. Minute. Voyez *Brocante*.

BROUER, v. n. Aller, marcher, courir.

Ce mot, qui se présente si souvent dans le *Jargon et jobelin* de Villon, se trouve aussi plus d'une fois dans le Mystère de la Passion. On lit dans la première journée :

Puis qu'il n'y a ne gain ne pluc,
Les duppes demouront en cruc;
Jà n'y *brouray* dessus la pleine.

Édition de Verard, folio qui suit la sign. b. iiii, recto, col. 1.

Il fault *brouer*....
Brouez au large, escarrissez.
Besoin est d'aviser la porte.

Le Mistere du viel Testament, feuillet cccxxv. r°, col. 2.

Un autre poëte de la même époque a dit :

Quand on vit qu'il chargeoit si bien,
Et vela mon cousin le guet
Tantost de *brouer* le terrien.

Le Playdoyer de Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 71.

Je ne serais point étonné que *rabrouer* et *rebrousser* ne vinssent de *brouer*. Toujours est-il que je ne saurais accepter l'étymologie que Ménage assigne à ces deux verbes, dont le premier avait déjà cours au XVIe siècle :

Il les *rabrouoit* fort, estant le seigneur du monde qui estoit un grand *rabroueur*, et sçavoit aussy bien braver et *rabrouer*. (*Hommes illustres et grands capitaines françois* : le connestable messire Anne de Montmorency; *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 315, col. 1.)

Je me voy *rebroué* en ma confusion.

Les Amours de Tabarin et d'Isabelle, édit. des *Joyeusetez*, pag. 27.

BRUGE, s. m. Serrurier; terme des voleurs de la *haute pègre*, emprunté à l'italien *brugiare*, brûler.

BRUGERIE, s. f. Serrurerie.

BRULÉ (être), v. p. Être découvert.

On se rappelle qu'au jeu de cache-cache, les enfants disent au patient qu'il *brûle* quand il est près de l'objet de ses recherches, quand celui-ci est menacé d'être divulgué.

BRÛLOT, s. m. Pipe.

BRUNE, s. f. Nuit.

Ce mot, que Bouchet donne à l'argot, a son équivalent, peut-être même sa racine, dans le fourbesque *bruna, brunora*. Il fait depuis longtemps partie de notre langue, comme on peut s'en assurer en recourant au Mystère de la Passion[1], au Plaidoyer de Coquillart[2], à une ancienne farce[3], au Thresor de Nicot et au Dictionnaire de Cotgrave.

Au XIVe siècle, on disait *faire brun* pour dire que le jour baissait :

Adonc allumerent-ils en leur ost grand'foison de fallots et de tortis, pour ce qu'il *faisoit* moult *brun*. (*Chroniques de sire Jean Froissart*, liv. Ier, part. I, chap. CCXCIV, ann. 1346; édit. du *Panth. litt.*, tom. Ier, pag. 241. Cf. pag. 552, col. 1 et 2; pag. 590, col. 2; et pag. 649, col. 1.)

Dans l'argot anglais, *darkmans* (homme sombre, obscur) signifie *nuit*.

BRUTAL, s. m. Canon.

[1] Édit. de Verard, 2e feuillet recto, col. 1, après la sign. q iiii, col. 1.
[2] *Les Poésies de Guillaume Coquillart*, édit. de Coustelier, pag. 80.
[3] *Ancien Théâtre françois*, tom. III, pag. 257.

Brute, adj. Dangereux; terme de l'ancien argot maritime :

Par cas, le capitaine de l'isle d'Isquie advertit par trois volées de canon que la mer estoit *brutte* (ils usent de ces mots pour dire qu'il y a des corsaires en mer). (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, chap. I : Dragut ; *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panth. litt.*, tom. Ier, pag. 111, col. 2.)

A ce propos, je demanderai si quelqu'un sait ce que c'est que la mer Sauvage :

Avec ces douze pinasses, il alla reconnoître l'isle du costé des baleines vers la *mer Sauvage*. (*Mémoires de Richelieu*, liv. XVIII, pag. 465 du tom. VII de la 2e série de la collection de MM. Michaud et Poujoulat.)

Bruyant, s. m. Tambour.

Bûche plombante, s. f. Allumette. Voyez *Plomber*.

Bucher, v. a. Frapper, battre; allemand, *bochen*.

Ce mot se trouve déjà, avec le même sens, dans les Chroniques de Froissart, tom. II, pag. 436, col. 2, et 673, col. 1. Nous avions aussi autrefois le verbe *buscier*, *buquer*, dans le sens de *frapper à la porte*, d'*appeler* :

N'on ne puet entrer ès osteus
Sans *buscier* u sacier le clenque.
Ch'est du honteus Menesterel, v. 10. (*Œuvres complètes de Rutebeuf*, tom. Ier, pag. 341.)

A l'uis de fer *busqua*, la porte est retentie.
Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. XX, pag. 323; tom. II, pag. 230. Cf. tom. Ier, pag. 236, v. 1165.

Tous armez et embastonnez *busquerent* à son huys très-fort, etc. (*Chroniques d'Enguerran de Monstrelet*, vol. Ier, chap. CLXVII.)

Qui est là? Vous *buqués* bien fort.
Quoy, que demande-vous?
Le Retraict, farce nouvelle... à IIII personnages, pag. 11. (*Recueil de farces*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. III.)

C'est icy, *bucquez*, encor, encor plus fort, etc. (*La Vefve*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. IV, sc. V.)

On trouvera l'étymologie de ce verbe discutée dans le Dictionnaire de Ménage, tom. Ier, pag. 269, col. 2.

Buquer, v. a. Changer une pièce d'or ou d'argent, voler dans une boutique en demandant de la monnaie.

Ce mot me paraît dériver de l'italien *buscare*, espagnol *buscar*, quêter, chercher, ou plutôt de *busquer*, qui en est venu et qui avait le même sens :

... il avoit faict plus de cas de garder son chasteau... que d'aller aux champs *busquer* advanture. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, liv. Ier, chap. LXII; *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 150, col. 1.)

... faut noter le malheur de ce pauvre seigneur, que luy, qui... s'estoit tousjours affectionné à avoir quelque bon navire sur mer, qu'il envoyoit ordinairement *busquer* fortune, etc. (*Des Hommes*, deuxieame part., chap. VI : M. de Stroxxe; *ibid.*, pag. 652, col. 1.)

Nous allons *busquer* fortune ailleurs. (*La Comédie des Proverbes*, act. III, sc. 3.)

Cependant un chacun se prend à sa chacune,
Afin qu'en ce beau jour il *busque* sa fortune.
Description du voyage de Saint-Cloud, satyre. (*Le Parnasse satyrique du sieur Theophile*, M. DC. LX, petit in-12, pag. 218.)

On trouve, dans le Dictionnaire de Cotgrave, *busquer*, rendu par *to shift, filtch; prove, catch by book or crook*, et *busquer fortune* par *to go seek his fortune*. Oudin traduit cette dernière locution par *chercher son avantage*.

Burlin, s. m. Bureau.

Burlut, s. m. Moine.

Toutefois craignant la fureur dangereuse du *burlut*..., elle pria le marchand... de sortir par la fenestre, etc. (*Le facecieux Reveille-matin des esprits mélancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 226.)

Ce mot, il est facile de le deviner, vient du bureau dont sont vêtus les moines. Peut-être aussi faut-il voir là l'origine du mot *bourru* dans une expression par laquelle on désignait, à Paris, un être imaginaire, que l'on appelait pour faire peur aux enfants :

Cet enfant qu'à peine pouvoit-il avoir atteint l'aage de trois ans, respondit en son langage que c'estoit le *moyne bouru*, d'autant que l'on luy parloit tousjours de ce nom-là, pour luy donner de la crainte et de l'apprehension. (*Le facecieux Reveille-matin*, etc., pag. 211.)

Moine bouru dont on se mocque,
A Paris l'effroy des enfans,
Esprits bourbeux, je vous invoque, etc.

Combat d'Ursine et de Perrete aux Augustins, satyre par le sieur de Sygognes. (*Le Cabinet satyrique*, édit. de Paris, M. DC. XXXIIII., in-8°, pag. 156.)

Vostre laide et hideuse troigne
Comble de honte et de vergogne
Les ames de vos favoris,
Et j'estime qu'il est croyable
Qu'ils trouveroient moins éfroyable
Le moyne bourru de Paris.

Satyre contre une vieille ridée, par le sieur de Maynard. (*Ibid.*, pag. 383.)

A toute heure on te trouve ayant ta raze teste
Couverte de la peau de quelque estrange beste...
Passer dans le clocher, battre de porte en porte,
Et au *moine bouru* tenir fidele escorte,
Faisant toute la nuict mille charivaris.

Ibid., pag. 33.

Esprit falot, esprit nocturne,
Qui n'a Paris tout seul couru,
Ainsi que le *moine bouru*.

Le Juif errant, satyre v. (*L'Espadon satyrique*, par le sieur d'Esternod. Cologne, M. DC. LXXX., in-12, pag. 60.)

Dans nombre d'autres passages, il est question du moine bourru :

Je le vois, il me voit, et demande estonné
Si le *moine bourru* m'avoit point promené.

Mathurin Regnier, sat. VII, à la fin.

Heureux temps, heureuse saison,
Où n'estoit porte ny cloison...
Moine bourru, ny loup-garou.

Ovide travesty en vers burlesques, fable III : l'Age d'or. (*OEuvres de monsieur d'Assoucy*. A Paris, chez Thomas Jolly, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 11.)

Après avoir autant couru
Quatre fois qu'un *moine bourru*,
Toute lasse enfin elle arrive.

Ibid., fable XI : Io furieuse et remise en sa premiere forme. (*Ibid.*, pag. 94.)

Senesçay la sainte
Est femme d'esprit;
Si elle est enceinte,
C'est de l'Antechrist.
On a veu chez elle
Entrer le *moine bourru*, etc.

Ms. de mon cabinet, fol. 105 recto.

Ce *moine bourru* des rimeurs.

Le Poëte crotté, v. 44. (*Les OEuvres au sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 222.)

Enfin, un chapitre des *Jeux de l'Inconnu*, est intitulé *le Moyne bourru, sous le nom du Chevalier Inconnu*. Voyez l'édition de Rouen, Jacques Cailloué, M. DC. XXXXV., in-8°, pag. 76.

On disait encore, peut-être même plus fréquemment, *moine bouri* :

Vous n'allez que la nuit, comme le *moine bouris* et les loups garous. (*La Comédie des Proverbes*, act. Ier, sc. V.)

Bourry, moine bourry, certa fantasima. (*Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 67, col. 2.)

On employait aussi cette expression dans un sens proverbial et figuré, pour exprimer « une humeur mélancolique, un homme retiré, et de mauvaise conversation[1]. »

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Moine*, 2e édit., pag. 270.

Altéré d'une autre façon, *moine bourru* est devenu *moine beur* et *gribouri*, recueillis tous les deux par Cotgrave, *gribouilli*, employé par d'Assoucy[1], et *filourdy*[2], dont on faisait peur aux enfants, comme du loup-garou[3]. Pour finir, je n'hésite point à rattacher au mot qui est le sujet de cet article, notre terme familier *hurluberlu*, qui me semble composé de deux mots, *hurleur* et *burlut*.

Dès le XIVe siècle, nous avions *terribouris* dans le sens de *vacarme*, de *tapage* :

...Il menoit un tel *terribouris* et tel brouillis, que il sembloit que tous les moines d'enfer dussent tout emporter, etc. (*Chroniques de sire Jean Froissart*, liv. III, ch. XIV, ann. 1388 ; édit. du *Panth. litt.*, tom. II, pag. 404, col. 1.)

BUTE, s. f. Guillotine.

BUTER, v. a. Tuer.

Pour se rendre compte de l'origine de cette expression, il faut savoir qu'on appelait *bute*, alors comme aujourd'hui, une petite élévation de terre ou de maçonnerie où l'on plaçait un but pour tirer au blanc, et, dans un sens général, un petit tertre, une petite élévation de terre. De là, *bute* pour signifier l'exercice de l'arquebuse, comme on le voit par ce passage des *Essais* de Montaigne, liv. II, ch. 12 : « Parce que ce sont nos exercices que la chasse, la paulme, la *bute*... il s'y affectionne, » etc. De là aussi le vieux mot *buter*, frapper au but, toucher le but, qu'on ne disait guère qu'au jeu de billard.

Je n'ai pas le moindre doute que ce ne soit ce terme de joueur qui ait donné naissance au verbe de l'argot *buter*, qui exprime la même idée.

Dans notre langue, ce mot, de même que *frapper en la butte*, signifiait aussi, figurément et familièrement, tendre à quelque fin :

Voilà bien *frappé* en la butte
Pour les faire tous tourmenter.
L'Apocalypse saint Jehan Zebedée, etc. A Paris, pour Arnoul et Charles les Angeliers freres, mil cinq cens xli., in-folio, goth., feuillet .x. v°, col. 2.

... Tous les discours Tabariniques ne *buttent* qu'à la taverne et à la mangeaille, etc. (*Seconde Partie du Recueil général des rencontres et questions de Tabarin.* A Rouen, chez David Ferraud, M.DC.XXXII., in-12, pag. 196.)

« Si j'étais à votre place, dit Colombine dans les scènes françaises d'*Arlequin empereur dans la lune*, je *butterois* à quelque bon gros financier, » etc. (*Le Théâtre italien* d'E. Gherardi, tom. Ier. A Geneve, chez Jacques Dentand, M. DC. XCV., in-8°, pag. 11.)

« Si tu veux que je *butte* à toi comme à ma femme, dit Pierrot à Marinette, act. Ier, sc. 9, de la comédie des *Soufleurs*, il faut songer au ménage. » (Même recueil, tom. II, M. DC. XCVI., pag. 13.)

Nicot rapporte encore une autre acception du verbe *buter*, qu'on employait de son temps pour dire toucher d'un bout à autre chose. « Ainsi, le Normand dit, ajoute-t-il, bute à l'héritage d'un tel, ce que le François dit aboutit, ou tient d'un bout à tel héritage. »

Au XIIIe siècle, ce mot avait encore le sens de *frapper* :

Séurement *bute* à la porte.
Le Roman de Rou, v. 10070 ; tom. II, pag. 78.

[1] *Ovide travesty*, etc., fable XI. (*Œuvres de M. d'Assoucy*, édit. de M. DC. LXVIII., pag. 93.)
[2] *Sec. Part. des Rech. it. et fr.*, pag. 249, col. 1.
[3] *Recueil de chansons choisies.* A Paris, chez Simon Benard, M. DC. XCVIII., in-8°, tom. Ier, pag. 163.

A l'hus *buta*, cele le tint.

Lai d'Equitan, v. 285. (*Poésies de Marie de France*, tom. Ier, pag. 134.

A la même époque, on disait également *abuter* dans plus d'un sens :

Por çou que avés non Chufet,
Nos barons avés bien chufés
Et engigniés et *abutés*.

Le Roman du Renart, supplément, etc., pag. 314, v. 11.

Trestout le monde a *abutei*, etc.

Ibid., pag. 359.

Bien refont leur partie sauve
Li autre serjant, d'embraser
Et de tout par terre raser,
Lieus et maisons où il s'*abutent*.

Branche des royaux lignages, parmi les *Chroniques nationales françaises*, tom. VIII, pag. 417, v. 10,844.

BUTEUR, s. m. Bourreau.

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer la ressemblance du mot d'argot avec *butor*, et l'emploi de *bourreau* comme synonyme de ce terme d'injure.

C

CABASSER, v. a. Tromper.

Ce mot, qui vient du *cabas* dans lequel les Provençaux mettent des figues et des raisins, signifiait dans l'origine *dérober, amasser d'une façon illicite :* sens que présentent les nombreux exemples rapportés dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage, édit. de Jault, t. Ier, p. 275, col. 2, et t. II, 2e part., p. 33.

CABE, CABOT, s. m. Chien. Corruption de *clabaud*, qui avait la même signification et qui a donné naissance à *clabauder*, aboyer[1] :

Clabault et Briet par maniere
Preservent des loups l'adventure.

Notice d'un mystère par personnages représenté à Troyes vers la fin du XVe *siècle.* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, tom. III, pag. 468.)

... il va respondre en un abbai de ces *clabaux* de village, hop, hop, hop. (*Les Contes et joyeux devis de Bonav. des Perriers*, nouv. LVI.)

Eh bien, *clabaud* par excellence, j'ai fait préparer un creuset de ta grandeur, où l'on te va jetter incessamment. (*Les Souhaits*, sc. des Éléments; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. V, pag. 76.)

Vous laissez l'Eglise et la France
A la merci de ce *clabaud*,
Que je voüarrious sus l'échafaut, etc.

Première Harangue des habitants de la paroisse de Sarcelles, à monseigneur l'archevêque de Sens, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., première partie, pag. 451.)

Dans *les Epithetes de M. de la Porte, Parisien*, fol. 81 verso, on trouve, pour

[1] On les voit, quand la nuit s'apreste...
Clabaudans par l'obscurité :
Les mastins font moins de tempeste, etc.

Ps. LVIII. (*Les Pseaumes de David*, mis en vers françois, par Philippes des Portes, etc. A Paris, par Mamert Patisson, M. DCI., in-12, folio 46 verso.)

Ils reviendront sur la serée...
Hurlans comme chiens *clabaudans*.

Ibid., fol. 49 recto.

Avoir pour son exercice
Force oyseaux et force abbois,
Et en meutes bien courantes
Clabauder toutes ses rentes
Par les champs et par les bois.

Discours sur la louange de la vertu, etc. (*Ibid.*, fol. 189 recto.)

le mot *chien*, celles de *clabaud* ou *clabaudant*. Cotgrave donne *laubaut* comme équivalent de *claubaut;* il traduit ces mots par *a great yelling curr*, et les indique comme peu usitées. Enfin, Oudin consigne *clabaud* dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, p. 110, col. 1, et traduit ce mot par *spetia di cane*, item, *abaiatore, gridatore.*

Pour ce qui est de l'étymologie de *clabaud*, Léon Trippault et Nicot tirent ce mot de l'hébreu *cheleb*, opinion combattue par le P. Labbe : « CLABAUD, dit-il, vient du son que font les chiens en clabaudant, *clamatores, latratores, baubatores, molossi, à clamando et baubando :* et c'est prendre beaucoup de peine sans sujet, que de naviguer en Palestine pour y chercher le mot hebreu cheleb, chien, ou en Grèce pour en rapporter χλαμβός, qui a les aureilles rompuës et abbattuës. » Voyez *les Etymologies de plusieurs mots françois*, etc., pag. 146.

De l'Aulnaye dit aussi que *clabauder* vient probablement de *clamare*. Voyez le glossaire de son édition de Rabelais (Paris, Louis Janet, 1823), tom. III, pag. 191.

CABERMONT, s. m. Cabaret.

CABESTAN, s. m. Officier de paix ou de police.

Ce mot me paraît dériver de *cabe* (chien), autant que de *capitan* (capitaine).

CABOT, CABOTIN, s. m. Comédien, histrion, bateleur.

Ce terme vient de *cabot*, le débit des mauvais acteurs étant assimilé aux aboiements d'un chien.

CABOTINER, v. n. Jouer la comédie.

CABRIOLET, CACHEMIRE D'OSIER, s. m. Hotte de chiffonnier.

CACHEMITTE, s. f. Cachot.

CACHET DE LA RÉPUBLIQUE, s. m. Coup de talon de botte sur la figure.

Dans les années dangereuses qui suivirent la révolution de 1830, il était devenu de mode à la place Maubert et aux faubourgs, lorsque deux citoyens s'étaient battus, que celui qui avait terrassé son adversaire, et qui le tenait gisant sous ses genoux, lui donnât, avant de le quitter, un coup de talon ferré sur le visage... Eût-on mangé le nez du vaincu... l'eût-on laissé mort, il fallait encore le coup de talon : par là seulement on se montrait l'homme du siècle, l'homme du progrès. (*Les libres Penseurs*, par Louis Veuillot. Paris, Jacques Lecoffre et Cie, 1850, in-18, liv. VII, ch. XIV, pag. 374, 375.)

CADENNE, s. f. Chaîne de cou; anc. prov., catal. et esp. *Cadena.*

Il baylla à la Souche... une chaisne de cinquante escus qu'il portoit au cou.... J'ay ouy faire ce discours au bonhomme, feu lieutenant de la Tour-Blanche... qui estoit present à l'arrivée dudict la Souche, qui faisoit si bien sa myne... qu'il ne faisoit cas de personne avecques sa belle *cadene*, etc. (Opuscules divers de Brantôme, parmi ses *Œuvres complètes*, tom. II, pag. 476, col. 1 et 2.)

Plus ordinairement le mot *cadenne* avait le sens de *chaîne de force :*

Un diable s'apparut à luy... et luy dit... qu'il le delivreroit de la *cadene* où il estoit attaché, etc. (*Hist. gener. des Larrons*, liv. Ier, ch. XXXI.)

Merinthe objectoit le malheur de quelques maris... qui sont attachés à la *cadene* d'une miserable fortune, etc. (*Invent. de l'Hist. des Larrons*, liv. II, ch. XVIII.)

« *Cadene*, dit Cotgrave, f. *An iron chain*, ¶. *Provenç.* » Et un peu plus loin : « Cathene : f. *A chain*, » etc.

Voyez encore le livre second des Serées de Guillaume Bouchet, serée XIV, et la septieme matinée de Cholieres. Dans le premier de ces deux ouvrages, il est question d'une dame qui, visitant les galériens à Marseille, « leur demandoit

combien il y avoit qu'ils estoyent à la *cadene.* »

Ce mot était nouveau en 1581, époque à laquelle parut le *Celt-hellenisme* de Léon Trippault; j'y lis en effet, pag. 76: « CHORNE, qu'escrivons coustumierement *chaisne*... Le François italianizé usera du mot *cadene*, pour la nouveauté. seullement, à mon advis. »

De *cadene* est venu *encadener*, enchaîner :

Il luy estoit à grief de voir tant de chrestiens *encadenés* et menés esclaves, etc. (*Vies des grands capitaines*, Dom Philippe II, roi d'Espaigne; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 121, col. 1.)

CADET, s. m. Pince de voleur.

CADICHON, s. m. Montre.

CAFARDE (La), s. f. La lune.

CAGNE, s. m. Cheval.

Ce mot, donné par Vidocq, me paraît dérivé du slave КОНЬ (*kon'*), génitif КОНЯ (*konia*), et il est bien probable qu'il aura été importé dans l'argot par les Polonais.

CAGNE, COGNE, COGNAC, s. m. Gendarme. Italien, *cagnetto*, petit chien, et, au figuré, satellite, rustre, coupe-jarrets.

Dans notre ancienne langue, *caigne*, ou *cagne*, signifiait *chien*, *chienne*, au propre comme au figuré :

Passés, passés, orde *caigne* que vous estes.... — A qui parlez-vous, m'amie ? — C'est à ce paillart chien, ma dame, qui m'a fait tant de peine de le querir. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XXVIII.)

Scarron, au liv. V du *Virgile travesti*, donne le premier de ces noms aux Troyennes qui incendièrent la flotte d'Énée :

Mais les *caignes*, la chose faite,
Avoient sonné la retraite.

Un poëte de la même époque appelle

Venus la bonne *cagne* aux paillards appetits.

Le Melon. (*OEuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 314.)

La racine de *caigne* est évidemment *canis* (chien), d'où est également sorti le vieux mot *cagnot* [1], qui a succédé à *kenon*, bien plus ancien que lui [2].

Avant les gendarmes, les archers du guet avaient été appelés *chiens courants* et *levriers du bourreau*, et c'est par ce dernier titre que le prévôt la Rapiniere est désigné dans un passage de la première suite du *Roman comique*, chap. XII. Oudin ne pouvait négliger cette expression; aussi l'a-t-il consignée dans ses *Curiositez françoises*, aux mots *Chien* et *Levriers*, sans prendre soin de citer aucun exemple. Il en eût trouvé, cependant, bon nombre, entre autres dans *la Comédie des Proverbes*, act. II, sc. IV, et dans *l'Histoire comique de Francion*, liv. II (édit. de Rouen, M.DC.XXXV., p. 111).

Poissenot, racontant l'enlèvement de la fille d'Othon II, empereur d'Allemagne, par le fils du roi de Bohême, dit que « l'infante Inthe ne fut peu troublée, voyant qu'on la menoit à telle haste sans sçavoir où... estans les Bohemiens tellement attentifs à se sauver, à cause des *levriers*, qui leur estoient à la queue, qu'ils n'avoient loisir de la consoler. »

[1] « Cagnot. *A little dog; and particularly, a kind of little dog-fish, that hates men extremely.* ¶ Langued. » Cotgrave, à qui l'on doit cet article, signale *cagnot* aussi bien que *cagne* et *cagnasse*, comme peu usités.

[2] Là dedens lerent li *kenon*
C'on apiele garçons ribaus,
A tous maus aprestés et baus.

Chronique rimée de Philippe Mouskés, tom. II, pag. 503 v. 25840.

(*L'Esté de Benigne Poissenot*, seconde journée, fol. 135 recto.)

De même, chez nos voisins d'Italie on dit *bracco di manigoldo* (chien de bourreau), pour *archer, sergent*, d'où le fourbesque *bracco*, qui a le même sens.

Cogne et *cognac* pourraient être présentés comme des variantes de *cagne*; toutefois je regarde ces deux premiers mots comme le résultat d'une allusion aux arbalètes de Cognac, renommées pour laisser partir difficilement le projectile dont on les avait chargées. Du temps d'Oudin, on disait d'un avare : « Il ressemble les arbalestes de Coignac ; il est de dure desserre [1], » dicton rapporté dans *la Comédie des Proverbes*, act. III, sc. VII, avec cette différence qu'elle donne *arbalestriers* au lieu d'*arbalestes*. *Cogne* viendrait alors, non pas d'une habitude de brutalité qu'on n'a jamais reprochée aux bons gendarmes, mais de *cagne*, dont on aurait oublié le sens primitif, ou de *Cognac*, dont l'origine était de nature à se perdre encore plus vite.

CAGOU, s. m. Voleur solitaire.

On voit par le *Jargon* qu'il y avait une catégorie de gueux portant ce nom-là. Après s'en être emparée, notre langue en étendit davantage la signification, et *cagou* servit à désigner un gueux quelconque :

... toutes ces manieres de gens pourroient bien passer le reste de leur vie à la Cour de miracle et avec les *cagoux*, etc. (*Les nouv. et plais. Imag. de Bruscambille*, fol. 97 recto.)

Les juges n'ont tant de placets...
Le Port au foing tant de canailles,
Ny les *cagouts* tant de medailles.

Les Regrets de l'absence du roy, mazarinade in-4°, s. l. ni d., pag. 7.

Ores que par vos saincts edits
Les plus fols sont devenus sages...
Que dans Paris chacun respire,
Que l'on n'y voit plus de *cagous*...
Et que nos seigneurs les filoux
Ont transporté leur vaste empire
Sur les degrez du Pont aux Choux, etc.

Plainte de la Samaritaine sur la perte de son Jacquemart, etc., v. 136. (*Les Rimes redoublées de monsieur Dassoucy*. A Paris, M. DC. LXXI., in-12, pag. 19 et 20.)

Scarron (*Virg. trav.*, liv. IV) compare à des cagous les compagnons d'Énée qui viennent de quitter Carthage :

Delabrez, s'il en est au monde,
Transis de froid, mourans de faim,
Qu'on eût fouëttez pour du pain,
Pauvres d'habits comme de mine,
Sales magazins de vermine, etc.

Dans une comédie du même auteur, *Dom Japhet d'Armenie*, act. III, sc. IV, un personnage en appelle un autre *truant, pied-plat*, cagou, *bigot*.

Ce mot, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire ailleurs [1], nous paraît n'être qu'une altération de *cagot*, nom que l'on donnait à une race de gens réputés malades, et pour cela tenus comme en quarantaine.

CAILLASSE, s. f. Caillou.

CAILLÉ, CAYER, COYER, s. m. Poisson.

De ces trois formes la dernière pourrait bien être la plus ancienne, et une altération d'un autre substantif, de *goyer*, qui se disait d'un maquereau, dans le sens figuré du mot, dénomination peu honorable que l'argot rend par *poisson*. Dans la sc. XI, act. II, de *la Fausse Coquette*, Arlequin appelle Apollon

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Arbalestes*.

[1] *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, tom. Ier, pag. 365.

Franc *goyer* des neuf juvencelles.

Suite du Theatre italien, etc., tom. IV. A Geneve, chez Jacques Dentand, M. DC. XCVII., in-8°, pag. 146.

Autre explication : nos ancêtres appelaient *caillier* une espèce de vase à boire, du genre des hanaps [1]. Or, comme le mot *poisson* était déjà employé à désigner une petite mesure de liquide et sans doute le vase dans lequel on la servait, n'est-on pas fondé à croire que les argotiers auront tiré parti du double sens de ce substantif?

CAÏMAND, s. m. Mendiant.

Ce mot, dont Maurice de la Porte fait une épithète de *belistre*, est bien ancien dans notre langue ; on le trouve dans des lettres de rémission de l'an 1392, où il est parlé de « un homme querant et demandant l'aumosne, qui estoit vestuz d'un manteau tout plain de paleteaulx, comme un coquin ou *caïmant* [2]. »

Dans d'autres lettres du même genre, en date de 1466, on mentionne « ung coquin ou *caymant* et homme vacabont [3]. »

Ah! que il fait le *quaymant*
Et le coquin!

Mystère de saint Crespin et saint Crespinien, publié... par L. Dessalles et P. Chabaille. A Paris, chez Silvestre, MDCCCXXXVI, in-8°, IIe journée, pag. 113.

L'amour est fort bon *caymand*.

Les Poésies de Guillaume Cretin, édit. de Coustelier, pag. 22.

Il n'est orgueil que de fiers *caïmans*.

Le Cry de joye par noble victoire contre les traistres ennemis du roy de France, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. 5.

Laissons le luth, la lyre, et ces outils divers
Dont Apollon nous flatte : ingrate frenesie!
Puis que pauvre et *caymande* on voit la poesie.

Mathurin Regnier, sat. IV, v. 39.

Enfin, nombre d'écrivains du XVIIe siècle ont employé *caymand*, entre autres Tallemant des Réaux [1] et le P. Gazée [2].

De ce mot est venu le verbe *caymander* ou *quaimander*, qu'on lit partout, entre autres dans les *Avantures du baron de Fœneste*, liv. IV, ch. XX ; et dans *la Vida del Lazarillo de Tormes*. A Paris, M.DC.XVI., in-12, pag. 147 et 163.

Si nous voulions rapporter les autres expressions par lesquelles on a désigné, chez nous, les mendiants, il nous faudrait beaucoup de temps et non moins de papier. Nous nous bornerons à citer cette définition qui se trouve dans un ancien mystère :

Je cuyde que c'est ung marchant
De quelque estrange region,
Qui a plus d'une legion
Du metail qui soubz l'ongle crocque.

Le tiers Livre des Actes des Apostres, édit. de 1541, feuillet .cv. recto, col. 2.

CAISSON, s. m. Tête.

Expression du langage militaire, surtout employée dans cette locution : *se faire sauter le caisson*, se brûler la cervelle.

CALANDRINER LE SABLE. Traîner sa misère.

CALÉ, ÉE, adj. Heureux, riche.

[1] Voyez la table des mots techniques des *Comptes de l'argenterie des rois de France*, publiés par M. Douët d'Arcq, pag. 354.

[2] *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, édit. in-4°, tom. II, pag. 593, col. 3, au mot *Coquinus*.

[3] *Ibid.*, tom. V, pag. 539, col. 2, au mot *Quæstores*.

[1] *Historiettes*, édit. in-12, tom. V, pag. 118.

[2] *Les pieuses Recreations du reverend pere Angelin Gazée*. Paris, 1628, in-12, pag. 123.

Ce mot, que je dérive de *calle*, espèce de coiffure, est synonyme de *coiffé*, qui figure dans une expression proverbiale dont le sens est le même :

Sainte Migorce! nous sommes nées *coiffées*.

La Comedie des Proverbes, act. II, sc. IV.

CALEBASSE, s. f. Tête.

Ce mot, que nous lisons dans le dictionnaire argotique du *Jargon*, doit venir de l'espagnol *cabeça*, comme *cabasset*, qui servait à désigner une armure de tête [1], et qui avait cours bien des années après l'époque où Henri Estienne l'indiquait comme tombé depuis longtemps en désuétude [2].

Si, au lieu de *cabasse*, qui a dû se dire dans le principe [3], l'argot a consacré *calebasse*, c'est que l'objet ainsi désigné dans la langue ordinaire présentant une certaine ressemblance avec une tête, les argotiers ont cru y voir la source du mot picaresque. Peut-être aussi ont-ils voulu tout simplement déguiser un mot répandu parmi le peuple. Au reste, comme le remarque le P. Labbe, « *calbace* ou *calebasse* pourroit bien venir de la mesme source [4], » c'est-à-dire de *cabeça*, ou plutôt de *caput*.

CALÉGE, s. f. Espèce de fille publique.

Autrefois on disait *calége* pour *calèche*. Dans *Lucain travesty*, la lune parlant au soleil, s'exprime ainsi, pag. 45 :

Biquez-moy vostre *calege*,
Et permettez qu'à mon tour
Je chemine un peu de jour.

Je pense néanmoins que le mot d'argot vient de *cale*, qui se disait, à la même époque, avec *chaperonnette* [1], des filles du peuple et de la campagne, à cause de la cale qui leur servait de coiffure [2] :

Mesme si tost qu'un valet,
Une *cale*, un bavolet...
Montroit au doigt ce grand homme,
Son cœur s'épanouissoit.

Lucain travesty, pag. 73.

Le clerc d'un procureur, assez gentil garçon...
Racoustroit quelquefois une assez jolie *calle*,
Servante du logis, d'assez bonne façon.

Le Cabinet satyrique. Paris, Pierre Billaine, 1618, pag. 662.

Tallemant des Réaux rapporte dans ses *Historiettes* [3], le tour que joua Boutard quand « il entreprit de prouver que Gombaud, qui se picquoit de n'aimer

[1] Voyez le Dictionnaire de Cotgrave, et le *Cabinet satyrique*, édit. de M. DC. XXXIIII., in-8°, pag. 151.

[2] *Dial. du nouv. lang. fr. italian.*, pag. 276.

[3] Il est au moins certain que l'on disait *caboche* dès le XIIIe siècle :

Col ot greille, la teste grosse,
Toute lert cornue la *caboce*.

Le Roumanz de Claris et de Laris, Ms. de la Bibl. imp. n° 7534[5], fol. 141 verso, col. 1, v. 8.

[4] *Les Etymologies de plusieurs mots françois*, etc., pag. 106.

[1] « ... les faveurs des *chaperonnetes* de Paris ne l'auront point guerdoné de quelque carnosité injurieuse, » etc. (*Les Jeux de l'Inconnu*, etc. A Rouen, chez Jacques Cailloué, M.DC.XXXXV., in-8°, pag. 58.)

[2] « ... en sa teste avoit un gros bonnet blanc, que l'on appelle une *calle*, et nous autres appelons *calotte*, ou bonnette blanche de layne, nouée ou bridée par dessoubz le menton. » *Vies des dames illustres*, art. de la *seconde reyne Jehanne*. (*Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panth. litt.*, tom. II, pag. 205, col. 1.)

Scarron dit dans un rondeau redoublé adressé à madame Radigue pour la remercier d'un pot de coings :

Un matin ma servante à *cale*...
Fit entrer dans ma chambre sale
Votre laquais verd, jaune ou gris.

Dans le *Roman bourgeois*, un avocat demande que l'on institue des correcteurs de modes, « qui empêcheroient, par exemple, que les formes des chapeaux ne devinssent hautes comme des pots à beurre, ou plattes comme des *calles*. » (Édit. de Nancy, 1713, pag. 409. Cf. *le Jugement de Paris en vers burlesques de M. Dassoucy*, édit. de M. DC. XLIV., in-8°, pag. 8; et les *Curiositez françoises*, au mot *Cale*.)

[3] Chap. CXLVII; 3e édit., tom. III, pag. 249.

qu'en bon lieu, cajolloit une petite *cale* crasseuse. »

Shakspere emploie *callet* avec le même sens que *calège*, dans la troisième partie de *Henry VI*, act. II, sc. II, et dans *Othello*, act. IV, sc. II.

CALIGULER, v. a. Ennuyer.

Caligula est un mélodrame romain, Caligula qui nous caligula horriblement, la veine antique n'étant pas de la compétence d'un talent éminemment moderne pour ne pas nous caliguler en se faisant Romain. Qu'il n'y revienne plus, car le verbe est fait, c'est à lui qu'on le doit, etc. (L'Héritier, de l'Ain, *Plutarque drolatique*, biographie de M. Alexandre Dumas. Paris, Lavigne [1843], grand in-8°, pag. 58. — *Les Supercheries littéraires dévoilées*, par J.-M. Quérard, tom. Ier. Paris, 1847, in-8°, pag. 465.)

CALLOT, s. m. Teigneux.

Le dimanche et la fête y me jouë de ses tours,
Mais ch'est quand y me peut escaper une hie
Pour binder les deniers o mitan des carfours
Contre de grands *caleux* qui cry de l'iau de vie.

Premiere et seconde Muse normande, pag. 37.

L'étymologie de ce mot est bien facile à saisir : d'abord la maladie des callots les atteint au sommet de la tête ; ensuite on les soumettait, pour les guérir, à une opération communément appelée *de la calotte*.

CALOQUET, s. m. Chapeau.

Ce mot, dérivé de *cale*, dont nous avons donné des exemples plus haut en note, est passé dans le langage populaire, s'il faut en croire d'Hautel, qui le traduit par *chapeau, bonnet, colifichets dont les femmes ornent leurs têtes*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 148.

CALOT, s. m. Coquille de noix, dé à coudre.

CALVIN, s. m. Raisin.

CALVINE, s. f. Vigne.

Vive le bonhomme Calvin!
Son nom, qui se termine en *vin*,
Sa doctrine autorise ;
Et certes ce vieux parpaillot,
Qu'on tient pour le plus grand fallot
De la nouvelle Église,
N'eût jamais formé son troupeau,
S'il n'eût chanté sur le tonneau :
« Eh! bon, bon, bon, que le vin est bon!
Par ma foy! j'en veux boire. »

Manuscrit de mon cabinet, folio 165 verso.

Ce qui a vraisemblablement donné aux argotiers l'idée d'appeler la vigne du nom du grand hérésiarque de Genève, c'est, après la terminaison du nom de Calvin, la réputation d'ivrognerie qu'avaient les Suisses :

Je gage de boire autant de vin qu'un Suisse,
Pourveu que ce soit du vin sans eau.
Le bon vin fait tout mon delice ;
Je gage de boire autant qu'un Suisse.
Sevré du lait de ma nourrice,
J'ay pris goût au jus du tonneau.
Je gage de boire autant qu'un Suisse,
Pourveu, etc.

Même manuscrit, folio 314 recto.

C'est un lutin amphibie, c'est le lutin qui invente les modes, et qui établit les manieres du monde,... c'est luy qui fait, par exemple, que... les femmes, pour avoir quelque chose de masculin, portent au lieu de cravates des steinkerques, et le poignard au bout ; qu'elles fouettent les bouteilles de vin comme des Suisses, le ratafia et l'eau clairette comme nos jeunes officiers ; qu'elles prennent du tabac en poudre comme des Espagnols, et que dans peu elles fumeront comme des Suisses. (*Les Bains de la porte Saint-Bernard* [1696], act. Ier, sc. VI ; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. VI, pag. 399.)

Eh bien, Gudyil, lui dit le vieux major, quelle diable de discipline ? Vous avez déjà lu la Bible de Genève ce matin.

— J'ai lu les litanies, dit John, branlant la tête avec toute la gravité d'un ivrogne, etc. (*Les Puritains d'Écosse*, 3e partie, chap. II, traduction de M. Defauconpret.)

CAMARDE, s. f. Mort.

Ce qui frappe tout d'abord à la vue d'un squelette, tel que la mort a été

personnifiée, est l'absence de nez, qui donne à la face un aspect si hideux. Aussi Scarron fait-il dire à Énée, au liv. II de son *Virgile travesti* :

Cherchons la mort, quoique camuse, etc.

Et un peu plus loin :

La mort camuse les gripa, etc.

Au VIe livre, le même écrivain, racontant la descente d'Énée aux enfers, dit :

Il fut complimenté d'abord
Par le Sommeil et par la Mort :
Pour lui faire honneur, la *camarde*,
Contre son humeur, fut gaillarde.

Dans une requête adressée à la reine mère, par laquelle il lui demande à être son malade en titre d'office, il dit :

Je voi la mort qui me muguette,
Et qui pour me ravir me guette...
Mais cette *camarde* est bien folle.

On lit dans *la Henriade travestie* :

Il ne sçait pas que la *camarde*
Poire molle point ne lui garde.

Ch. VIII, pag. 122.

Bien à point te vint tel appui,
Pauvre Biron! car la *camarde*
T'alloit, d'un coup de hallebarde,
Flanquer dans le triste manoir
De Pluton au visage noir.

Ch. VIII, pag. 137.

« Vous n'avez jamais songé à faire une fin, monsieur Piron... » Piron répondit ainsi : « Hélas! mademoiselle, je laisse ce soin-là à la *camarde*, » etc. (*Galerie de portraits du* XVIIIe *siècle*, par Arsène Houssaye, 1re série, Paris, Charpentier, 1848, in-12, pag. 100.)

CAMBRIOLE, s. f. Chambre. Anc. provençal, *cambriola*.

D'Hautel, en rapportant ce mot, l'attribue au langage populaire. Il ajoute que « *la cambriole du milord* signifie, en terme d'argot, la chambre d'une personne riche et fortunée. » (*Dict. du bas-langage*, tom. Ier, pag. 149.)

CAMBRIOLEUR, s. m. Voleur de chambre à l'aide de fausses clefs ou d'effraction.

CAMBROUSE, s. Domestique, servante.

Leroux a recueilli ce mot dans son *Dictionnaire comique*, où, tout en le désignant comme un terme polisson, il le traduit par une expression moins décente encore. A l'en croire, *cambrouse* se rencontrerait dans une pièce du *Théâtre italien*. Voyez *Combrousier*.

CAMBROUSE, CAMBROUSSE, s. f. Campagne, banlieue, province.

On lisait dans *la Patrie* du 2 mars 1852, cette lettre d'un malfaiteur à un autre : « Je ne te conseille pas de casser ta canne (rompre ton banc) pour rappiquer à Paris. Rien à y faire.

« La rousse (les agents de police) y pousse comme des champignons, et même dans la *cambrousse* ils viennent vous dénicher. Si tu es un peu tranquille et que tu puisses becqueter (manger), ne décarre pas (ne viens pas). Attends que le bon moment vienne : faut espérer que le démoc enquillera (que la démocratie triomphera), et alors tous les trucs seront lombem (tous les moyens seront bons) pour arriver à quelque chose.

« Quant à moi, je maquille une aff (je guette une affaire), après laquelle j'espère me débiner (partir) pour m'éloigner de la rousse (de la police). Si ça réussit, j'aurai du carme à vioc (j'aurai de l'argent pour ma vie), et je tâcherai de ne plus travailler et de vivre paisible. Rien de nouveau, sinon que Bonisson et Tafanet sont au plan (en prison), » etc.

CAMBROUSIER, s. m. Voleur de campagne.

CAMÉLÉON, s. m. Courtisan.

CAMELOT, s. m. Marchand ambulant, assimilé au chameau à cause de la charge que cet industriel porte le plus souvent sur le dos, et qui le fait paraître bossu : circonstance qui a valu aux contrebandiers d'être désignés, en argot, par le nom de cet animal.

Tout le monde sait qu'en français le *camelot* est une espèce d'étoffe faite ordinairement de poil de chèvre ou de laine; elle doit son nom au poil de chameau dont elle se composait primitivement. Le défaut qu'avait le camelot de faire des plis, le plus souvent ineffaçables, a donné naissance au proverbe *il est comme le camelot, il a pris son pli*, et au mot *cameloter*, qu'on lit deux fois dans la XXIIIe serée de Bouchet, en compagnie de *rider* et avec le sens de *plisser*.

CAMELOTER, v. n. Gueuser.

Comme nous l'indique le Dictionnaire blesquin de *la Vie genereuse des Mattois*, les merciers portaient en argot le nom de *coesmelotiers;* et Pechon de Ruby nous apprend que cette sorte de vagabonds vivaient encore plus de leur industrie de gueux que de leur négoce.

Nous n'avons trouvé *cameloter* que dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, d'Oudin, qui ajoute : « Mot de narquois, *baroneggiare*. » Voyez pag. 83, col. 2.

CAMELOTTE, s. f. Toute espèce de marchandises. Ce mot est devenu populaire.

CAMISOLLE, s. f. Gilet.

CAMOUFLE, s. f. Chandelle. Voyez *Camouflet*.

CAMOUFLEMENT, s. m. Déguisement.

CAMOUFLER, v. a. Déguiser. Ital., *camuffare, scamuffare*, se déguiser, se couvrir, se masquer.

CAMOUFLET, s. m. Chandelier.

Dans notre langue, ce mot servait à désigner une fumée épaisse qu'on soufflait malicieusement au nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé, surtout dans les jours gras [1] :

Guide de mon esprit follet,
Qui surtout cheris le burlesque,
Soufle-moi par un *camouflet*
Un stile qui soit bien grotesque.

Scarron, *la Foire S.-Germain*, v. 25.

Plus anciennement on disait *chault moufflet :*

Qui dormira qu'on le resveille,
Ou qu'on luy donne ung *chault moufflet*,
Ou hardiement ung grant *soufflet*.

Notice d'un mystère par personnages représenté à Troyes vers la fin du XVe siècle. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, tom. III, pag. 459.)

Je m'en liai, non de peur, mais pour faire
Moi-même peur à ces esprits folets,
Qui sur la face auroient mains *camouflets*
Sanglé sans doute.

Le Porte-feuille du diable, ou Suite de Philotanus. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., seconde partie, pag. 283.)

Chaumouflet, *fumachio*. (*Seconde Partie des Rech. fr. et ital.*, pag. 101, col. 2.)

Comme les camouflets se donnaient le plus souvent aux laquais endormis qu'on voulait réveiller, ce mot signifia bientôt, figurément et familièrement, grande mortification, affront sanglant. Nous ne savons dans quel sens l'a pris l'anonyme qui a donné l'*Histoire de Camouflet*,

[1] Voyez *les Femmes coquettes* de Poisson, act. III, sc. v. Flavie y donne un camouflet à Flavio, son mari.

souverain potentat de l'empire d'Equivopolis. Equivopolis, 1751, in-12. (Catalogue de Méon, pag. 291, n° 2543.)

CAMPHRE, s. m. Eau-de-vie.

CAMUSE, s. f. Carpe, mot du *Jargon.*

CANAGE, s. m. Agonie, derrière lutte contre la mort. Voyez *Caner.*

CANAPÉ, s. m. Lieu où se réunit une certaine classe d'individus dépravés.

CANARD, s. m. Récit mensonger inséré dans un journal; feuille à l'usage du peuple, qu'on crie dans les rues, et qui contient le plus souvent la relation d'un événement inventé à plaisir.

Ce mot vient d'un proverbe rapporté, d'après Cotgrave, par Oudin[1], qui explique *vendre ou donner un canard à moitié,* par *mentir, en donner à garder, en faire accroire,* et qui indique cette locution comme vulgaire :

Je suis fâché de ne vous avoir pas traitté comme mon enfant; vous le meritiez mieux que ce *donneur de canart à moitié*, qui nous promettoit tant de châteaux en Espagne. (*La Comedie des proverbes*, act. III, sc. VII.)

Un feuillet des papiers de Palephate, qui fait voir que l'art de mentir et *donner les bourdes* et *canes à moitié*, se pratiquoit anciennement aussi bien qu'en cette saison. (*Les Jeux de l'Inconnu*, etc., édit. de M. DC. XXXXV., in-8°, pag. 321; *Nouvelle Histoire du temps*, etc. A Paris, chez Marin le Ché, 1655, in-12, pag. 118.)

Parguieu ! vous serez mis en cage,
Vous estes un *bailleur de canars.*
J'avons fait changer de langage
Au moins à d'aussi fins renars.

Ballet du courtisan et des matrones (1612), dans le *Recueil des plus excellents ballets de ce temps.* A Paris, chez Toussaint du Bray, M. D. C. XII., in-12, pag. 19.

Lanoue définit « un bailleur de balivernes, ou de folie et de bourdes, *vendeur de canars à moitié.* » Voyez le *grand Dictionnaire des rimes françoises,* etc. A Genève, par Matthieu Bergeon, cIↃ.Ioc. XXIV., in-8°, pag. 108, col. 3.

Cotgrave, après avoir donné *Bailler des canards à la moitié,* et *Bailleur de canards à la moitié, ou de febves à mycroist,* etc., consacre un article à *Grace de sainct Canart,* qu'il explique par *the Bestowing of a thing which the Bestower cannot keep; or, a favour done because one cannot do withal.*

A une époque plus récente, c'est-à-dire au XVIIe siècle, on employa les expressions *donner des canards* et *donneur de canards,* en supprimant *à moitié.* Voyez le *Dictionnaire italien et françois* de Veneroni (Vigneron), édit. de M. DCC. XXIII., in-4°, au mot *Canard.*

Je trouve dans un mystère une expression qui correspond peut-être à celle de *vendeur de canards à moitié;* c'est celle de *prometteur de poires molles,* employée par l'auteur de l'*Apocalypse sainct Jehan Zebedée :*

Ce ne sont meschantz estradeurs,
Ou *promecteurs de poires molles.*

Feuillet .ix. r°, col. 2.

On en rencontre la trace dès le XIIIe siècle :

Hai ! con me conduiriez,
S'estoie en une enfermeté,
Et con seroie à sauveté !
Vous me leriez *poires molles.*

Le Roman du Renart, tom. II, pag. 25, v. 10324.

Plus tard, vint l'expression *promettre monts et merveilles,* qui date du siècle

[1] *Curiositez françoises,* au mot *Canard.*

des découvertes géographiques, et qui n'a dû venir qu'après *promettre chiens et oiseaux*, locution empruntée aux mœurs féodales :

Or aperçut-il qu'au lieu que l'abbé... lui *promettoit chiens et oiseaus*, etc. (*Les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouv. CVI.)

Autrefois les crieurs de *canards* étaient connus sous le nom de crieurs d'almanachs. Dans *la These des dames* (1695), act. II, sc. XIII, « Mezzetin en crieur d'almanachs, tenant en sa main plusieurs papiers, entre en criant ; » et, contrefaisant les cris de Paris, il change de ton à chaque différente chose qu'il crie. Voyez *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. VI, pag. 63, 64.

CANARD SANS PLUMES, s. m. Nerf de bœuf dont étaient armés les argousins.

CANCAN, s. m. Espèce de danse ainsi nommée, soit parce que les exécutants imitaient la démarche et le cri de l'oie, soit par suite du bruit qu'ils faisaient. Encore aujourd'hui on dit *faire un grand cancan de quelque chose*, c'est-à-dire *faire beaucoup de bruit pour rien*[1]. Voyez *Chahuter*.

CANELLE, s. f. Caen, ville de Normandie.

C'est de ce mot qu'est venue l'expression *mettre en canelle*, qui n'a pas toujours le sens que lui prête l'Académie, du moins s'il faut s'en rapporter au passage suivant :

L'on veut acquitter son loyer,
Ou, faut' de pouvoir le payer,
On *met* nos meubles *en canelle*.

Complainte des filles auxquelles on vient d'interdire l'entrée des Thuilleries à la brune, in-8°, pag. 12.

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 151.

Je ne doute pas que le motif qui a fait choisir le nom argotique de *Caen* ne soit la ressemblance de son qu'il y a entre ce dernier et le mot *encan*.

On sait qu'ordinairement *mettre en canelle* veut dire *briser en plusieurs petits morceaux* :

Le loup se sentant pris, pour se vouloir sauver entraine la pippe du haut en bas du rocher : la pippe se *mit en canelle*, et lui eut la vie sauve, pource qu'il tomba sur le loup, et le tua. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. III, ch. VI.)

On disait aussi *devenir canelle*, pour *tomber en morceaux* :

Fureton en joue (d'une guitarre), et après l'avoir essayée, pour voir si elle étoit aussi merveilleuse que son hôte le prétendoit, il lui dit franchement... qu'elle étoit si vieille, qu'elle pouvoit facilement *devenir canelle*. (*La Coterie des anti-façonniers...*, premiere relation, etc. A Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, M. DCCXVI., in-12, pag. 110, 111.)

CANER, v. n. Agoniser, être près de mourir, tomber, mourir.

Ce mot est emprunté aux mœurs de la cane et du canard, habitués à faire le plongeon, expression qui avait cours également dans le même sens :

Laurent de Medicis... voyant mettre le feu à une piece qui le regardoit, bien lui servit de *faire la cane ;* car autrement le coup... luy donnoit sans doubte dans l'estomach. (Montaigne, *Essais*, liv. Ier, ch. XII.)

La nef du fort Ilionée...
Celle du fidèle Achatès...
Faisoient en mer cent pirouettes ;
Qui pis est, la *cane* souvent.

Scarron, *le Virgile travesti*, liv. Ier.

Plus d'un poisson du lac Trivie
Par ce grand bruit perdit la vie,
Et le petit fleuve du Nar
En fit la *cane* ou le *canard*,
Se plongeant au fond de sa source.

Ibid., liv. VII.

Nos deux jeunes, mais maitres drilles...
Leur firent faire à tous *la cane;*
Je dis la *cane* et le plongeon.

Jacques Moreau, continuation du même ouvrage, liv. IX.

Dom Pedre... qui ne douta point qu'il ne lui tirât un coup de pistolet, fit le *plongeon*, se détournant à côté, etc. (Scarron, *la Précaution inutile.*)

Devant cette grande ville
Vous avez fait le *canard.*

Manuscrit de mon cabinet, folio 72 recto.

Pompadour... fit le *plongeon* au grand monde, etc. (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1708, tom. VI, pag. 199.)

Oudin, qui a recueilli, dans ses *Curiositez françoises*, l'expression *faire la cane*[1], la traduit par *faire le poltron*, sens qu'a le verbe *caner* dans le langage populaire[2]. Je ne serais point étonné que ce mot ne dût cette forme à cette circonstance que nous avions autrefois *caler, caler la voile*, avec la même signification :

Courart... monte sur ses grands chevaux; Costar *cale la voile*, et lui demande pardon. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. VII, pag. 12.)

Cette superbe vertu eust-elle *calé* au plus fort de sa monstre? (Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. XII.)

Ce fut à luy à *caller* et faire, non du prince, mais du simple gentilhomme. (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, chap. XI : M. le prince de Condé; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 464, col. 2.)

Par ainsy chascun *calla*, et plus jamais n'en fut parlé. (*Vies des Dames illustres*, ch. II : Catherine de Médicis; *ibid.*, tom. II, pag. 127, col. 2.)

... la reyne Anne estoit une fine Bretonne... de sorte qu'il fallut à madame de Bourbon *caler*, et laisser à la reyne sa belle-sœur tenir son rang, etc. (*Ibid.*, madame Anne de France; *ibid.*, pag. 179, col. 2.)

Dans le patois normand, où l'on trouve *caler* avec son dérivé *calard*, poltron, existe aussi *cagnole* avec le sens de *mort:*

Si t'en ay touché parolle,
Je veux bien que la froide *Cagnolle*
Me pisse rompre devant toy.

Muse normande, pag. 34.

Caner la pegrenne, v. n. Mourir de faim.

Caner, v. n. Aller à la selle.

On trouve ce mot, avec l'étoile qui l'indique comme familier, et la même traduction, dans la *seconde Partie des Recherches françoises et italiennes*, pag. 84, col. 1. Or, *caner* (faire le poltron) et *faire la cane* me paraissent n'être que la même locution, avec cette différence au fond que sous une forme elle indique la cause, et sous l'autre l'effet.

Caniche, s. m. Ballot carré à oreilles.

Canton, s. m. Prison.

Comme on peut le voir en recourant au *Dictionnaire étymologique* de Ménage, tom. Ier, pag. 298, le sens primitif de ce substantif est *coin:*

Sus, peuples, sus, vos *quantons* decorez
De divers jeux.

Cl. Marot, Ballade XIII.

... mesmes qu'on nous avoit asseuré qu'on le vouloit tuer par les rues, où nous pensions nous battre à chaque *canton*. (*Des Couronnels françois*, chap. XVII : M. de Bussy; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 684, col. 2.)

... ces supercheries d'armes sont cent fois pires que celles que l'on fait assassinant les personnes aux *cantons* des rues, ou en un coing de bois, etc. (*Discours sur les duels; ibid.*, pag. 722, col. 1.)

---

[1] Voyez au mot *Cane.*

On trouve *faire le cane* dans le passage suivant; mais il est évident qu'il n'y a là qu'un jeu de mots, sans signification aucune :

... « si quelqu'un te faict mine de ne luy pas plaire, fais le boisseau à même fin; ou si quelque autre te fait signe de demeurer, *fais le cane* que tu n'en feras rien, » etc. (*La Deffense des outrages faites au sieur Gueridon, et l'empeschement de ses voyages*, etc. A Paris, chez Estienne Perrin, M. DC. XIIII., in-8°, pag. 19, 20.)

[2] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 151.

Que l'homme... se regarde comme égaré dans ce *canton* détourné de la nature. (*Des Pensées de Pascal...* par M. V. Cousin. Paris, Ladrange, 1843, in-8°, pag. 126, 273.)

De *canton* est venu notre verbe *cantonner*, terme de guerre qui signifie distribuer, loger des troupes dans un ou plusieurs villages :

Si l'on daigne ainsi *cantonner*
De notre légion fameuse
L'espece honnêtement nombreuse...
Bientôt notre troupe galante...
Levra de brillans étendards, etc.

Les Ambulantes à la brune contre la dureté du temps. A la Chine, 1769, in-8°, pag. 14.

CANTONNIER, ÈRE, s. Prisonnier, prisonnière.

CAP (Doubler un). « Dans la langue des viveurs, *doubler un cap dans Paris*, c'est faire un détour, soit pour ne pas passer devant un créancier, soit pour éviter l'endroit où il peut être rencontré. » (*Un grand homme de province, à Paris...*, par H. de Balzac, chap. XXXIV; Paris, Hippolyte Souverain, 1839, in-8°, tom. II, pag. 220.)

CAPAHUTER, v. a. Assassiner un complice pour s'approprier sa part de butin.

CAPITAINAGE, s. m. Agiotage.

CAPITAINE, s. m. Agioteur.

CAPITAINER, v. a. Agioter.

Ce mot, comme les deux précédents, a été formé par allusion aux *capitaux* sur lesquels on agiote habituellement.

CAPON, s. m. Membre de l'une des catégories du compagnonnage argotique.

« Capons, dit le *Jargon*[1], sont les écrivains de la triperie, dont la plus part sont casseux de hane et doubleux (coupeurs de bourses et voleurs). Ils ne sortent gueres des vergnes (des villes); ils truchent dans les piolles (mendient dans les auberges), où ils sont souvent à l'aguet pour mouchailler (regarder) s'ils trouveront quelque chose à descouvert pour le doubler, » etc.

En italien, on appelle *accapone* un mendiant qui se contrefait des plaies sur le corps.

CAPRE, s. m. Carolus, ancienne pièce de monnaie. Voyez *Carle*.

CARANTE, s. f. Table.

CARCAGNO, s. m. Usurier.

CARDEUIL, CURDEUX, s. m. Commissaire de police.

Les derniers des archisuppôts de l'argot écrivent *quart-d'œil*, orthographe qui donnerait à penser que les malfaiteurs, loin de considérer cet utile fonctionnaire comme un lynx, un argus, ne veulent pas même lui accorder d'être un borgne dans le royaume où ils ne demanderaient pas mieux que tout le monde fût aveugle. Mais je crois que l'un et l'autre de ces mots sont une corruption de *cordeuil* (ital., *cordoglio*), qu'on trouve dans le Dictionnaire de Cotgrave, expliqué par *hearts-grief, teene, anguish, hearty sorrow*, et que *chagrin* ne remplace qu'imparfaitement :

Cordœil, douleur et ennuy,
Ne produisent fleur ne fruit.

D'avoir mauvaise femme est grand *cordueil*,
Et d'estre sans elle extresme traveil.

Gabriel Meurier, *Tresor de sentences dorées*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, M. D. LXXIX., petit in-12, pag. 40, 58.

Ce qui achève de me confirmer dans cette opinion, c'est que l'on trouve en argot *placarde au quart-d'œil*, avec le sens de *place aux exécutions* :

[1] Édit. des *Joyeusetez*, pag. 75.

Fare, fare, la marcandière!
Car nous serions béquillés;
Sur la *placarde au quart-d'œil*...
Rigaudons faut gambiller.

Les Voleurs, tom. 1er, pag. xxxij.

Une fois sur ce chemin, il me semble possible d'expliquer, mieux qu'on ne l'a fait, l'expression proverbiale de *quart d'heure de Rabelais*. Suivant moi, il faudrait lire *cordueil*, et voir là une allusion à ce vers rapporté par maître François :

Faulte d'argent, c'est douleur sans pareille.

On dit encore *cardeuil* pour *habit noir*, par allusion à l'ancien costume des commissaires de police, et au *deuil* dont il est la livrée.

CARDINALE, s. f. Lune.

Terme des voleurs des provinces du nord, né d'une allusion à une infirmité des femmes, périodique comme la lune; infirmité qui portait autrefois le nom de *cardinal*, on devine pourquoi, pour peu que l'on sache que les cardinaux sont vêtus de rouge.

« * Le cardinal est logé à la motte, dit Oudin; i. *cette femme a ses mois*, vulg.» *Curiositez françoises*, au mot *Cardinal*.

On lit dans une chanson et dans une autre pièce du dix-septième siècle :

Si l'on connoist dedans mes yeux
Quelque chose de triste,
Mon *cardinal* est paresseux,
Et ne suit pas sa piste.
S'il ne vient, je suis aux abois :
J'en tremble, j'en soupire.
Quand on l'a perdu pour neuf mois,
A-t-on sujet de rire?

Ms. de mon cabinet, trois feuillets avant le 149e.

L'on m'a conté, belle Idalie,
Qu'un certain cardinal, qui n'est pas d'Italie,
Vous avoit prise au dépourveu;
Que cette éminence importune,
Qui va comme il plaist à la lune....
Fit dans un palais de satin
Le plus grand désordre du monde.

Stances enigmatiques, etc. (*L'Elite des poësies heroiques et gaillardes de ce temps*, s. l. ni d., in-12, pag. 80.)

CARER, v. a. Voler à la care.

Voyez *Careur*, ci-dessous.

CAREUR, CHARIEUR, s. m. Voleur.

Comme on peut le voir dans l'ouvrage de Vidocq[1], les argotiers désignent par le nom de *careurs* ou de *voleurs à la care* ces industriels, au pouce rond[2], qui, à l'aide d'une manœuvre connue, mais presque toujours employée avec succès, parviennent à s'établir, dans une boutique, devant le tiroir du marchand, pendant que celui-ci y recherche les pièces qui lui sont indiquées comme renfermant, sous du cuivre, de l'or ou de l'argent.

C'est cet examen, cette comparaison de monnaies avec un certain type, qui a valu au vol en question le nom de *vol à la care*, et à ceux qui s'y livrent celui de *careurs;* et ce mot, comme l'autre, vient de l'espagnol *carear*, dérivé lui-même de *cara*, qui, entre autres acceptions, a celle de *confronter, de comparer* une chose avec une autre.

Un moment nous avons eu nous-mêmes le mot *care*, que nous avions pris aux Espagnols :

... et n'y vint plus, sinon dans le Louvre, mais estonné, la veue basse, et la *carre* d'un homme tel

[1] *Les Voleurs*, tom. 1er, pag. 56-59.

[2] Voyez, sur cette expression, la *Satyre Menippée*, harangue du sieur de Rieux. Le peuple employait cette façon de parler, quand il voulait dire qu'un voleur avait l'adresse de couvrir du pouce une pièce de monnaie dans un compte, et de la ramener à lui.

qu'il estoit. (Quatriesme discours, sur M. de la Noue, parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panth. litt.*, tom. II, pag. 84, col. 2.)

CARIBENER, v. a. Voler à la care.

Ce verbe vient évidemment du bohémien *chorripén*, que Borrow traduit par *evil, wickedness, maldad*. Voyez *The Zincali*, tom. II, pag. * 41.

CARIMARA. « J'ai, dit Ménage, une Sentence du Châtelet de Paris du mercredi 18 mai 1609, signée *Cadenet*, et rendue par Messire Jean le Camus, chevalier..., lieutenant civil de la Ville, Prevôté et Vicomté de Paris, dans le dispositif de laquelle il est fait mention d'une autre Sentence du Châtelet de Paris, en forme de Réglement, qui fait défenses aux Marchands Fripiers, et autres, de vendre des marchandises de leur commerce dans les Places publiques, et aux Sergens d'en vendre aucunes, à peine de cent livres d'amende : et dans laquelle il est fait mention d'un Exploit de saisie, par lequel appert un nommé Gillet, Sergent à verge, avoir été trouvé faisant vente frauduleuse de plusieurs chaises, fauteuils et autres meubles y mentionnés, autrement dits *Carimara*. »

Le même lexicographe ajoute : « Et les libraires de Paris appellent *un carimara de livres*, un amas de livres qu'on vend en gros sans les examiner; ce que les jurisconsultes latins appellent *aversione vendere* [1]. »

Carimara, effectivement, faisait partie de l'argot des libraires parisiens au XVIIe siècle, et servait à désigner les brochures, les pamphlets, bref, ce qu'il y avait de moins considérable, de moins important parmi les productions scientifiques ou littéraires. L'auteur d'une requête en faveur des bouquinistes, qui écrivait en 1697, parlant des volumes dont s'alimentaient les étalages, dit : « Ces livres sont de vieux fonds de magazins de libraires, qu'on ne leur demande pas, le fretin (qu'ils appellent parmy eux *carimara*) des bibliothèques, » etc. Voyez la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, tom. V, 1849, pag. 369.

A ce que dit Ménage dans l'article que nous citions tout à l'heure, en Picardie on appelait, de son temps, les Bohémiens des *Carimara*. Sans aucun doute, c'est à cause des objets de toute sorte qu'ils vendaient, soit comme voleurs, soit comme marchands de vieux habits qu'ils étaient également. Voyez ci-dessus l'article *Blesche*.

Enfin, on lit dans la *Farce de maistre Pierre Pathelin* :

> Ostez ces gens noirs. *Marmara, Carimari, carimara.*
>
> Édit. de M. DCC. LXII., pag. 53.

Et dans Rabelais, liv. Ier, ch. XVII :

> Commencerent à revenir et jurer les uns contre les autres par ris. *Carymari, carymara.*

Dans ces deux ouvrages, le mot qui nous occupe est là pour indiquer confusion ; c'est une espèce d'etc.

Mais quelle en peut être l'origine? A coup sûr, elle était italienne. Il y a, ou du moins il y avait, à Florence, une rue qui s'appelait la *rue de Calimara*, sans doute à cause de l'*arte di calimala*, ou *calimara*, qu'exerçaient ses habitants. Cet art, nommé dans plusieurs passages d'auteurs florentins rapportés par Mé-

[1] *Dictionnaire étymologique*, édit. de Jault, tom. Ier, pag. 310, col. 1.

nage, consistait, à ce qu'il paraît, à apprêter d'une certaine façon les draps de France. Voyez l'*Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe...* par G. B. Depping. Paris, Imprimerie royale, M. DCCC. XXX., in-8°, tom. Ier, pag. 234.

CARLE, CHARLE, CARLO, CARME, s. m. Argent monayé.

Ces mots viennent de *Carolus*, espèce de monnaie bien souvent citée par Rabelais ; elle était d'argent, portait un K, première lettre du nom latin de Charles VIII, sous le règne duquel elle avait été frappée, et valait 10 deniers comme le grand blanc. On en conserva longtemps le souvenir :

Pere Carrel, venerable Fagot,
O est le tems que sous la verte treille
Caqun avet chinq demions, o un pot
De su bon vin qu'estet à une oreille,
Por trais liards, un *charle* ô un grelot ?

Neufiesme Partie de la Muse normande, pag. 157.

... par toutes les villes du royaume ne se pouvoient voir ni recouvrer, ni douzains ni *carolus*, etc. (*Journal... de Henri III*, édition de M. D. C. C. XLVI., tom. Ier, pag. 25, ann. 1577.)

C'est une très-piteuse chance,
Outre que quand on ne plaît plus,
On vous vend pour un *carolus*.

Le Virgile travesti, liv. III.

Et pour calmer les doleances
De son cher petit Iulus,
Il lui donna cinq *carolus*.

Suite du Virgile travesti, liv. XII.

Dassoucy commence ainsi la *Guespe de cour :*

Il y a bien deux ans et plus
Que certains vers de moy vous pristes,
Pour lesquels quelques *carolus*,
Grand monarque, vous me promistes.

Le Ravissement de Proserpine, de monsieur Dassoucy. A Paris, chez Pierre David, etc. M. DC. LIII., in-4°, pag. 70.

A la même époque, on disait familièrement et populairement, *il a des carolus*, pour *il est riche, il a force argent.* Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Carolus*.

Ménage a consacré un article très-étendu à ce substantif dans son *Dictionnaire étymologique*, tom. Ier, pag. 313, édit. de Jault. Voyez encore les *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, édit. de 1821, pag. 111, not. 219.

CARLINE, s. f. La mort.

Allusion à l'absence de nez que l'on remarque dans les chiens carlins comme dans les squelettes. Voyez *Camarde*.

CARNE, s. f. Viande gâtée.

Ital., esp. et port., *carne*, anc. prov. et catal., *carn*, chair, viande.

CAROTTE (Tirer une), v. a. Escroquer au moyen d'une histoire.

Cette locution est empruntée à l'italien, qui, depuis le XVIIIe siècle au moins, a *piantar carote, cacciar carote*, avec la signification d'*en faire accroire, d'en donner à garder*, et *carotaio* dans le sens de *menteur*, de *faiseur de contes*. Nous avons aussi *carotter* et *carotteur*, pour exprimer la même idée que nous rendrions en français par *soutirer*.

On emploie aussi *carotter* pour dire *jouer petit jeu, n'être point hardi au jeu;* et l'on appelle vulgairement *carottier* celui qui joue mesquinement, qui craint de perdre. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 157.

CAROUBLE, s. f. Fausse clef.

Ce mot doit venir du bohémien *carobi*, que Borrow traduit par *staple, ring*, ar-

golla [1], c'est-à-dire *anneau*. D'une part, les clefs sont généralement terminées par un anneau; de l'autre, les Bohémiens, qui faisaient un fréquent usage de *rossignols*, qui en avaient en grand nombre [2], les tenaient vraisemblablement réunis par un grand anneau, à la façon de nos serruriers. On aura d'abord dit une *carobi*, une *carouble*, pour un *anneau*, un *trousseau* de fausses clefs; puis on aura employé ce mot dans le sens qu'il a aujourd'hui en argot.

CAROUBLEUR, RUSE, s. Individu qui vole à l'aide de fausses clefs.

CARPE (Faire la). S'évanouir.

Cette locution, en usage parmi le peuple, n'est complète que quand on dit *faire la carpe pâmée;* elle signifie alors, à s'en rapporter à l'Académie et à d'Hautel, *feindre de se trouver mal; être indolent, nonchalant et paresseux; faire le damoiseau, le délicat, le sensible* [3].

On dit encore familièrement et figurément, *montrer des yeux de carpe pâmée, faire l'œil de carpe:*

Faire les yeux doux. *Montrer des yeux de carpe pâmée.* Jouer de la prunelle. (*Gongam, ou l'Homme prodigieux*, etc., tom. Ier, pag. 76.)

Un petit coup d'épée à porter en écharpe,
De quoi traîner la jambe et *faire l'œil de carpe!*
Gabrielle, par Émile Augier, act. II, sc. v.

CARQUOIS, COQUILLE, s. m. et f. Hotte de chiffonnier.

Autrefois, au moins dans certaines circonstances, ces deux mots étaient synonymes, et servaient à désigner la *carcasse* de l'écrevisse :

Prenez escrevices cuites, et en ostez la char des queues; et le surplus, c'est assavoir *coquilles* et *charquois*, etc. (*Le Menagier de Paris*, tom. II, pag. 170.)

On employait aussi *charcois* pour désigner, soit la carcasse, le corps d'un poulet, dont on a enlevé les membres et la chair, soit le même corps séparé seulement des membres :

Pour faire perdriaulx de poucins, il convient avoir petites poulettes... copper les jambes et les cols, oster les *charcois*, etc. (*Le Menagier de Paris*, tom. II, pag. 212.)

Prenez vos poulles et leur couppez le gavion... et en tirez hors les *charcois*. (*Ibid.*, pag. 213.)

Puis ostez la gorge et les boyaulx du poucin... et l'en pourrez paistre à l'une fois des eles, l'autre fois des cuisses, puis au derrenier du *charquois*. (*Ibid.*, pag. 306.)

Le bas latin avait *carcasium*, *carcosium*, que du Cange explique par *cadaver, intestinum;* et le vieux français, *carcas*, qui désignait sans doute une pièce d'artillerie [1].

On voit maintenant l'étymologie de notre mot *carquois*, après laquelle Ménage et le Duchat ont inutilement couru [2]. Au reste, il ne paraît pas que ce mot soit bien ancien; du moins il est certain que du XIIIe au XVIe siècle on a employé dans le même sens *toivre, queuvre, cuirie, cuirée, carcas* et *trousse :*

Li *toivres* ne li ars ne fu mie obliés.
La Chanson d'Antioche, ch. V, coupl. XIX; édit. de M. Paris, tom. II, pag. 35. L'un des Mss. porte *cuevres*.

[1] *The Zincali*, tom. II, pag. ° 23.

[2] « Jean-Charles (fameux capitaine de Bohêmes) a dit au Pailleur... que leur plus sûre invention pour ouvrir les portes, c'étoit d'avoir grand nombre de clefs; qu'il s'en trouvoit toujours quelqu'une propre pour la serrure. » (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. X, pag. 141.)

[3] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 157.

[1] Prenez carnaquins et *carcas*,
Coulouvrines pareillement.
La Vie de sainct Christofle, sign. H ii verso, col. 1.

[2] *Dict. étym. de la lang. fr.*, tom. II, pag. 314, col. 2.

De fausse papelardie euvre
Mains prelas quant honnor recuevre,
Et qui se fait vesque clamer,
Dont trait carriax fors de son *queuvre*.

La Descrissions et la plaissance des religions, st. XII. (*OEuvres complètes de Rutebeuf*, tom. Ier, pag. 445.)

Lor darz, lor arz et lor *cuirées*
Orent delez eus apoiées.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. III, pag. 79, v. 15891.

Ont en leu de reliques tretes
Lor *cuiries* et lor sajetes.

Ibid., pag. 87, v. 16082.

Quant amours ot oy mon cas,
Et vit qu'à bonne fin tendi,
Il remit sa flesche au *carcas*, etc.

Excusation de maistre Alain, st. XXIX. (*Les OEuvres de maistre Alain Chartier*, édit. d'André du Chesne, pag. 531.)

Et de sa *trousse* où met ses dardz pervers,
Tira deux traictz d'ouvrages tous divers.

Cl. Marot, *Livre premier de la Metamorphose*, parmi ses OEuvres complètes, édit. de M. DCCC. XXIV., tom. III, pag. 64.

O vert laurier! tousjours t'aura ma harpe,
Ma claire teste, et ma *trousse* en escharpe.

Ibid., pag. 72.

Elle[1] a ceint dessus le flanc
Sa *trousse*, et dans un bocage
Va chasser un cerf sauvage.

Idem, ibid., pag. 159.

Sur le derriere de l'espaule gauche, chascune d'elles[2] portoit en escharpe une *trousse* ou *carquois* d'or bruny, etc. (*Ballet comique de la reyne*, dans le *Recueil des plus excellents ballets de ce temps*, etc., pag. 159.)

On employait cependant le mot *carquois* dès le XVIe siècle :

J'ai sous l'aisselle un *carquois*
Gros de fleches non pareilles,
Qui ne font bruire leurs voix
Que pour les doctes oreilles.

Ronsard, liv. Ier, ode IV.

Mais revenons à l'argot. Je crois que le *carquois* du chiffonnier doit son nom à sa ressemblance avec une carcasse de poulet, sinon plus, au moins autant qu'à un étui à flèches. Je crois aussi que le mot *carcant*, par lequel on désigne, non-seulement en Normandie, mais ailleurs, une mauvaise jument, une rosse, et par suite une personne laide et méchante, vient, non pas d'une analogie avec le *carcan* qui « tient le patient à la gorge sans qu'il puisse s'en débarrasser[1], » mais du *charcois*, dont nous avons rapporté des exemples au commencement de cet article. Il est vrai que nous avons encore contre nous les postillons et les valets d'écurie, qui, en train d'injurier leurs chevaux, ne manquent jamais d'accompagner l'épithète de *carcan* de celle de *voleur*.

CARTON, CARTUCHE, s. m. et f. Prison.

On disait autrefois *mettre, retirer à quartier*, pour *mettre, retirer, serrer, mettre en sûreté*.

Cecy fait, il... *met* les manteaux *à cartier*. (*Histoire generale des larrons*, liv. Ier, ch. XXIV.)

Cette consideration m'estant venuë en l'esprit, je me retiray *à quartier*. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. IV; édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 287.)

Tirez-vous à quartier pour un moment. (*L'Isle des esclaves* [1725], etc. A Paris, Noël Pissot, etc., M. DCC. XXV., in-8°, sc. IV, pag. 49.)

CASCARET, s. m. Écu de trois livres.

CASQUER, v. n. Donner aveuglément dans un piége.

[1] Diane.
[2] Des nymphes.

[1] *Dictionnaire du patois normand*, pag. 58, col. 1.

Ce mot n'est autre chose que le verbe italien *cascare*, tomber, qui a donné naissance à notre substantif *cascade*. Celui-ci, qui n'a plus aujourd'hui que le sens de *chute d'eau*, avait autrefois une signification plus étendue, celle de *chute* en général :

De ce beau faiseur de passade
Qui vous causa telle *cascade*,
Le corps est sans doute affolé.

L'Arioste travesty en vers burlesques. A Paris, chez Toussainct Quinet, 1650, in-4°, 1er chant, pag. 34.

Une si belle promenade
Ne se dût faire sans *cascade;*
Cependant *cascade* s'y fit,
Plus d'un carrosse s'y rompit.

Scarron, épitre à mademoiselle Descars, le Voyage de la Reine à la Barre, v. 17.

... par la *cascade* que fit la mort du maréchal d'Humieres, il eut le gouvernement de Lorraine, etc. (*Mémoires de Saint-Simon*, 1695, tom. Ier, pag. 267.)

Peut-être aussi le mot *cascade* a-t-il à son tour donné naissance à *cacade*, que nos anciens auteurs, il faut bien le dire, écrivent plus souvent *cagade* ou *caguade* :

Cap S. Arnaud, lou vrabe home! y'abois vien pensai d'en faire autant; mais tout mon cas s'en ba en *cagade*. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. XIX.)

Voylà une belle retirade, ou, pour mieux dire, coyonnade ou *caguade*. (*D'aucunes Retraictes de guerre*, 5e discours; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 94, col. 1.)

CASQUETTE, adj. Ivre, gris.

Ce mot doit son origine à une expression proverbiale et figurée qui avait cours au XVIe siècle :

... ils furent ensemble dans un cabaret boire quelques pots de bon vin..., dont ils s'en donnerent *tanquam sponsus*, ce qui veut dire en bon françois, jusqu'aux yeux; si bien que ce malheureux Jean *s'en donna dans le casque*. (*L'Art de plumer la poulle sans crier*, IXe avanture, pag. 103.)

CASSANT, s. m. Biscuit de mer.

CASSANTE, s. f. Noix, dent.

CASSE-POITRINE, s. m. Breuvage composé des résidus tombés des comptoirs des distillateurs.

CASSER, v. a. Couper.

— v. a. Manger.

Qui n'a entendu, dans la saison, des femmes parcourir les rues de Paris, en criant à tue-tête : « Mangez, *cassez* la noix verte ! » A coup sûr, c'est une invitation à briser les noix, qu'elles cassent tout en poussant leur cri; cependant il n'en est pas moins vrai qu'au XVIe siècle on disait familièrement *casser* pour *manger*, expression qui s'est conservée jusqu'à nos jours, où l'on dit *casser la croûte* dans le même sens :

Lors lui firent commandement de se lever de table et gagner au trot, sur peine de recevoir bientôt le paiement de sa trop grande temerité et hardiesse : « Oui-dà, dit-il, messieurs; je le ferai, mais que j'aie disné. » Et *cassoit* tousjours. (*Les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouv. CV.)

Au siècle dernier, on disait *casser la gigue* pour *manger le gigot :*

Leur champ se tient aux Porcherons,
Où vont luronnes et lurons...
Casser la gigue ou l'éclanche, etc.

Les Porcherons, ch. Ier. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 126.)

CASTUC, s. m. Prison, château.

CASTUS, s. m. Hôpital.

Dans mon opinion, la racine de ce mot et du précédent est notre mot *château*, *castel*, avec une finale due à une allusion à la première parole que l'on adressait aux malades sur le seuil de l'hôpital.

Qu'as-tu était aussi une expression usitée autrefois dans notre langue, avec un sens particulier. Suivant Leroux, *trouver du qu'as-tu* équivaut à *trouver à déchanter, rencontrer plus de difficultés qu'on ne pensait*. On lit dans une chanson du XVIIe siècle :

> Du ton d'un apostre
> Il luy dit : « Ma sœur,
> Quel soin est le vostre,
> Ayant un directeur?
> Telle couverture
> Sçait cacher tout le *catu*,
> Lanturlu, » etc.
>
> Ms. de mon cabinet, folio 106 recto et verso.

Scarron, au liv. V de son *Virgile travesti*, fait dire à *Pyrgo* :

> Le personnage est bien joué...
> Et quoique j'en sois bien camuse,
> Je trouve ici bien du *qu'as-tu*,
> Autant que feroit nez pointu.

On rencontre dans le catalogue de Méon, pag. 426, quatorzième carton des miscellanies, l'indication d'une petite pièce de 1620 environ, intitulée *Le Qu'as-tu de la cour*.

Dans le *Moyen de parvenir*, tom. Ier, pag. 101, on voit un ivrogne, parlant à un médecin, jurer *par le saint sabre du castud*, c'est-à-dire *par le saint bâton* ou *la sainte croix de l'hôpital*[1].

Dans un autre ouvrage peut-être plus ancien, le *Monologue des nouveaulx sotz*, l'auteur donne pour nourrir toutes les espèces de sots qu'il énumère, entre autres choses,

> Cinquante-deux *gastus* de trippes.
>
> V. 95, pag. 413.

Je suis réduit à confesser que j'ignore complétement le sens de *gastus* dans le vers qui précède.

CAVALER (Se), v. pr. S'enfuir.

Nous savons, par un passage du *Moyen de parvenir*[1], que *cavaler* était synonyme de *chevaucher : se cavaler* voulait donc dire, dans le principe, *aller à cheval sur soi-même*. Or, c'est précisément ce que font certains animaux, qui, quand ils fuient, ont la queue entre les jambes, expression dont on se sert, au figuré, pour signaler la frayeur ou la lâcheté :

> Les archers voyans qu'ils s'estoient addressez à leur maistre, prennent la fuitte en mesme temps, *la queuë entre les jambes;* ils commencerent à danser la courante de Poitou, et le bransle de sortie. (*Suitte de l'Inventaire general de l'histoire des larrons*, liv. III, ch. X.)

On disait aussi *cavaler*, dans le sens de *poursuivre :*

> Estant lhay en France plus qu'homme qui fust jamais favory du roy... il a esté guetté, *cavallé*, vendu, attenté et conjuré de toutes façons, etc. (Brantôme, *Des Hommes*, 2e partie, chap. VII ; dans ses *Œuvres complètes*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 655, col. 1.)
>
> Après l'avoir longtemps guetté et *cavallé*, ne le pouvant attrapper aux champs, s'estant retiré à la ville de Bresse, il se determine de l'y aller tuer. (*Discours sur les duels; ibid.*, pag. 734, col. 2.)

Le verbe *chevaler* (plus anciennement *cheveler*), auquel on serait tenté d'attribuer le même sens, en avait un différent :

> Tant l'ont batu et *chevelé*,
> Que cil le lor a creanté, etc.
>
> *De Saint Pierre et du jougleor*, v. 395. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 293.)

[1] Le conte du *Moyen de parvenir* a été répété, à peu près dans les mêmes termes, pag. 22 de l'*Entretien des bonnes compagnies*, que je trouve relié avec *le Vagabond*, etc. A Paris, chez Jacques Villery, M. DC. XLIV., in-8.

[1] Édit. de 1754, tom. II, pag. 293.

... jamais une personne accusée ne fut tant *chevalée* par un juge pour estre surprise, etc. (*Les Recherches de la France d'Estienne Pasquier*, liv. VI, chap. V, édit. de M. DC. LXV., pag. 472, C.)

CAVALERIE (Grosse), s. f. Cureurs d'égouts.

On sait que ces utiles et modestes ouvriers portent des bottes fortes, comme les cuirassiers et les carabiniers.

CAVALOT, s. m. Pièce de menue monnaie.

Si c'est un François, il dira :
« Ventre, teste, sang, je renie.
Monsieur, comme est-ce qu'il ira ?
Je suis dans votre compagnie
Depuis Palestre et Crescentin,
Sans que de paye ou de butin
Un seul *cavalot* j'en rapporte. »

Les Loix de Bacchus, etc. (*Recueil de pièces en prose, les plus agreables de ce temps*, etc., 4e partie. A Paris, chez Charles de Sercy, M. DC. LXI., in-8°, pag. 437.)

CAVÉ, s. m. Dupe.

Il semblerait que ce mot a été formé dans le but de rappeler le mot populaire *enfoncé*.

CEINTURE (Parler sous la). Donner de l'argent; terme de l'argot du Châtelet de Paris, au XIVe siècle.

Item la quarte de vin de bienvenue, le *parler dessous la ceinture*, et telles truffes sont deffendues, etc. (*L'Instruction de la geole du Chastelet de Paris* [1372], dans la *Collection des meilleurs dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, etc., tom. XIX, pag. 172.)

M. C. Leber dit en note : « Les cordons de la bourse ou de l'escarcelle qui tenait lieu de poches, et qu'alors on portait au côté, étaient attachés sous la ceinture, et le sac pendait au bas. Cette expression, *parler sous la ceinture*, pouvait donc signifier : s'adresser à la bourse, demander de l'argent; tel est du moins le sens qu'elle présente dans le cas actuel. »

CENTRE, s. m. Nom propre. *Centre à l'estorgue*, faux nom.

CERCLE, s. m. Argent monnoyé.

Ce mot, qui est une altération volontaire de *carle*, que nous avons déjà vu, fait allusion à la forme des pièces de monnaie.

CERCLÉ, s. m. Tonneau. Fourbesque, *Cerchiosa*.

CERF-VOLANT, s. m. Femme qui attire les enfants dans les allées ou dans des lieux écartés, pour les dépouiller.

Comme ces misérables se donnent l'apparence de domestiques, de là le nom de *cerf* (serf).

— — (Vol au), s. m. Vol qui consiste à escamoter aux petites filles leurs boucles d'oreilles. (*Le Moniteur universel*, n° du dimanche 30 octobre 1853, pag. 1206, col. 2.)

CHAHUTER, v. n. Faire du tapage pour s'amuser.

Ce verbe, qui, à proprement parler, signifie *crier comme un chat-huant*, vient du nom de cet oiseau, autrefois appelé *chahu* ou *cahu* :

Jauin Janot, mais quel oysel es-tu?
Es-tu pinchon, linot, merle, ou *cahu*?

Chanson du XVe siècle. (*Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, édit. de M. Louis Dubois, pag. 168.)

Nos ancêtres donnaient aussi le nom de *Cahu* à une divinité qu'ils prêtaient aux musulmans :

Coiement a juré Mahomet et *Caku*.

La Chanson d'Antioche, ch. V; coupl. IX; tom. II, pag. 18.

Cil destrier fuient, lor regnes ont rompus;
Mais trop enforce li linages *Calus*.

Le Roman d'Anséis de Carthage, Ms. de la Bibliothèque nationale n° 7191, fol. 29 verso, col. 2, v. 28.

Voudras-tu croire Mahom et *Calu*?

Le Roman d'Auberi le Bourgoin. Reims, 1849, in-8°, pag. 31. Cf. pag. 33.

Mahom reclaime et Apolin,
Baratron, Margot et *Calu*.

De Blancandin, Ms. de la Bibl. nat., n° 6987, fol. 265 verso, col. 3, v. 34.

Ils en avaient fait également le nom d'un diable, mentionné avec Jupiter et Baratron dans le Mystère de sainte Barbe. Voyez les ***Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi***, par M. Paulin Paris, tom. VII, pag. 375.

Dans le Blaisois, on donne encore aux paysans le nom de *chahuts*[1], nous ne savons pour quelle raison. Ceux de la Bretagne (on ne l'oubliera pas de sitôt) étaient appelés *chouans*, variante de *chahut* et de *cahu*, usitée en Anjou[2] et employée par Ronsard :

Les *chouans*, annonceurs de mauvaise aventure,
Ne s'y viennent percher, mais les rossignolets, etc.

Eclogue III, ou chant pastoral sur les noces de Mgr. Charles, duc de Lorraine, et de Mlle Claude, fille du roy Henry II.

Dans le Beaujolais, les gens de la plaine chantent aux montagnards qui descendent chaque année pour vendanger :

Montagnard,
Quien caignard[3],
Tourne le c.. vers ton molart.
You, you, you, you, montagnard.

Ce *you you* m'a tout l'air d'être une imitation du cri du chat-huant, qui, dès le XIe siècle, était employé chez nous quand on voulait huer quelqu'un[1]; et il est possible qu'il y ait là une allusion aux *canards* de Savoie, dont parle Rabelais, liv. II, chap. XII, ou plutôt aux *chaignards* de Dauphiné, hérétiques dont il est dit un mot dans le *Scaligerana*[2].

Il est facile maintenant de se rendre compte de ce qu'a pu être dans l'origine la danse appelée *chahut*. C'était, suivant toute apparence, un branle pendant l'exécution duquel un ou plusieurs danseurs faisaient entendre le cri de l'oiseau des ruines, très-usité dans les bals, même au siècle dernier[3], surtout pendant le carnaval[4].

---

[1] Peut-être faut-il rapporter à ce mot le substantif *cahus*, que je trouve dans un poëme du XIVe siècle, peut-être par erreur d'impression :

Jamais je ne serroie ne truans ne *cahus*.

Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. XII, v. 218; tom. Ier, pag. 335.

[2] *Dict. étym.* de Ménage, tom. Ier, pag. 378, col. 1.

[3] Fainéant, casanier :

Nous voyons aujourd'huy trois sortes de noblesse : L'une aux armes s'adonne, et l'autre s'aparesse *Caignarde* en sa maison, etc.

Les Œuvres françoises de Joachim du Bellay, etc., édit. de M. D. XCVII., in-12, fol. 508 verso.

[1] « Tunc christiani una voce conclamantes *hu hu*, in risum magnum moti sunt. » Bernard. Thesaur., *de Acquisitione Terræ sanctæ*, cap. LXXII. (*Rer. Ital. Script.*, tom. VII, col. 718, D.)

[2] Édit. de Cologne, M.DC.XCV., in-8°, pag. 87. 88.

[3] « ... pour lui, il alla dans tous les baux... et faisant *hou hou* à tout le monde, comme ils font pour l'ordinaire, » etc. (*Les Bals des bois*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 118.)

[4] Enfin tous ces Antibacchus...
Soient huez comme montre-culs.

Les Loix de Bacchus, etc. (*Recueil de pieces en prose, les plus agreables de ce temps*, 4e partie. A Paris, chez Charles de Sercy, M. DC. LXI., in-8°, pag. 427.)

Nous supposons que les vers qui précèdent se rapportent aux plaisants de carnaval, époque de l'année où les galoplus des cuisines royales se présentaient nus à leurs maîtres, le jour de carême prenant. Voyez un compte de 1454 dans un registre des Archives nationales, coté 55 dans la série K, folio vj^xx^. xiiij recto.

CHAHUTEUR, EUSE, s. Tapageur, tapageuse.

CHAMBERDER, CHAMBERTER, v. a. Renverser, abattre, briser.

Ce mot, qui fait partie de l'argot maritime et qui a été recueilli à ce titre dans le *Dictionnaire de marine à voiles*, pag. 176, est également usité dans le langage familier des ports de mer.

CHAMEAU, s. m. Femme de mauvaise tournure.

Les passages suivants indiquent suffisamment que ce n'est pas d'aujourd'hui que certaines femmes ont été comparées au navire du désert :

Longue et droite comme un ormeau,
Elle entre à grands pas de chameau
A trois petites reverences.

Satyre contre une dame maigre, par le sieur de Sygognes. (*Le Cabinet satyrique*, édit. de M. DC. XXXIIII., pag. 333.)

Jeune beauté qui en rougeur surpasse
Le front vermeil d'une vineuse tasse,
Qui as les dens plus belles qu'un ratteau,
Bref tout le corps comme le dromadaire,
Ceste beauté ne doit-elle pas plaire ?

Ibid., pag. 354.

Vostre teste ressemble au marmouzet d'un cistre...
Vostre longue encolure à celle d'un chameau.

Sonnet contre une vieille courtisanne, par le sieur de Sygognes. (*Ibid.*, pag. 377.)

CHAMEAU, CHOUETTE, DROMADAIRE, LANTERNE, MARSOIN, RENARD, s. m. et f. Contrebandier.

Ces diverses dénominations nous montrent le contrebandier la charge au dos, cheminant la nuit, traversant les rivières, et se frayant un passage souterrain.

CHANGEANTE, s. f. Lune.

CHANOINE, ESSE, s. Rentier, ère.

CHANTER, v. n. Parler.

Un passage de Matthieu Paris, relatif à Guillaume de l'Isle, vicomte de Northampton, montre à quel point cette expression est ancienne dans notre langue. Ayant pris un bouvier, ce baron le fit lier et le conduisit avec lui dans sa maison, affirmant, avec un horrible jurement (pour parler le langage vulgaire et usuel), dit l'écrivain, qu'il le ferait *chanter*. Il fit donc, ajoute-t-il, torturer le bouvier, qui avait été mis en prison [1].

On employait encore *chanter* dans le même sens, au XVIIe siècle :

Le lendemain, le lieutenant criminel... lui dit qu'il ne s'agissoit pas de degniser plus long-temps la verité... mais qu'il alloit le faire *chanter* bien autrement qu'il n'avoit fait... qu'on alloit lui donner la question bien rigoureusement. (*L'Art de plumer la poulle sans crier*, XIVe avanture, pag. 148.)

Mais l'usage de cette expression n'était point limité à la torture; on l'employait aussi comme synonyme de *parler* :

Dieu et luy partiront ensemble
Ce denier-là, si bon leur semble...
Jà si bien *chanter* ne sauront,
Ne pour crier ne pour brester.

La Farce de maistre Pierre Pathelin, édit. de Coustelier, pag. 29.

Je vous donne cest œil à traire,
Si il en a plus ou n'en aura,
Jà si bien *chanter* ne sçaura.

Ibid., pag. 39.

Plus ordinairement *chanter* s'employait dans le sens de *dire*, qu'il a conservé :

Et que *chantoit*
Le mandement ?

Le Mistere du Viel Testament, etc., feuillet cxxvii verso, col. 2. — *Moralité de la vendition de Joseph*, feuillet signé O. ii verso.

[1] *Historia major*, sub ann. 1256; ed. Lond. 1640, pag. 932, lin. 6.

Comment? qu'esse que vous *chantés*,
Que deux gens mors à vie de mort
Fussent retournés? etc.

La Vengence nostre seigneur Jesu-christ, etc. Paris, Jean Petit, sans date, 1re journée, feuillet qui suit la sign. c iiii, verso, col. 1.

Mais que me *chantez*-vous de vos anneaux? (*Premiere Matinée du seigneur de Cholieres.*)

Si l'or est aussi mauvais que le *chantez*, estimez-vous que l'usage d'iceluy eust esté permis? etc. (*Ibid.*).

Au nom de Jupiter, laissez-nous en repos,
Et ne nous *chantez* plus d'impertinents propos.

L'Étourdi, act. Ier, sc. VIII.

On disait autrefois *chanter pouilles* et *chanter injure*, pour *dire des injures*, expressions qu'Oudin signale comme vulgaires :

Un certain cavalier normand...
Les poursuivit assez longtemps,
Leur *chantant* force *pouilles*.

Chanson du XVIIIe siècle; Ms. de mon cabinet, folio 143 verso.

Obligez-moi donc, madame, de me *chanter poüilles* par une lettre. (Lettre du comte de Bussy, de 1678, parmi les siennes, édit. de M. DCC. XI., tom. III, pag. 479.)

Tu serois revenu pour lui *chanter injure*.

Les deux Arlequins (1691), act. III, sc. XIV. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 327.)

CHANTER (Faire), v. a. Soutirer de l'argent au moyen de menaces.

Ce mot est depuis longtemps dans notre langue populaire. On lit dans les *Curiositez françoises* : « * Il le faut faire chanter, i. (c'est-à-dire) *il faut qu'il parle ou qu'il confesse*, vulg. » Mais cet exemple serait peu concluant, si Oudin ne disait ensuite : « Il faut chanter plus haut, i. *il faut offrir davantage de la marchandise*, vulg. » On comprend maintenant que le chant qu'on provoque est une offre d'argent.

A l'époque où écrivait Oudin, on employait dans la même acception *parler*, dont *chanter* n'est que la traduction en argot :

Pour revenir à l'humeur de la belle,
Le compagnon ne put rien tirer d'elle
Qu'il ne *parlât*. Chacun sçait ce que c'est
Que de *parler* : le lecteur, s'il lui plaît,
Me permettra de dire ainsi la chose.
Gulphar donc *parle*, et si bien qu'il propose
Deux cens écus.

Contes de la Fontaine. (*A Femme avare galant escroc.*)

On disait encore *parler françois* :

Et de plus je vous donne
Quatre mille ducats en l'épousant. Je crois,
Quoy que vous en disiez, que c'est *parler françois*.

La Femme juge et partie, comédie par A. J. Montfleury, act. IV, sc. II.

CHAPON, s. m. Moine.

CHARLOT, s. m. Le bourreau.

Maître Charlot vient d'arriver,
Qui la fut bientôt saluer;
La corde au cou, lui dit : « Madame,
Je vous jure dessus mon ame,
C'est aujourd'hui qu'il faut danser;
Ma salle est déjà preparée. »

Chanson nouvelle de madame Lescombat, etc. (*Nouveau Recueil d'ariettes et chansons*, etc. A Rouen, chez Pierre Soyer, sans date, in-12, pag. 4.)

Ce nom, qui est devenu populaire, au moins depuis 1760[1], a été donné à l'exécuteur des hautes œuvres, sans doute parce que, à l'exemple des anciens charlatans du Pont-Neuf, il ne travaille que sur un échafaud, et qu'il débite l'*herbe à tous*

[1] Au mot *Jean-Guillaume**, l'éditeur de la *Harangue du capitaine de la Carbonnade aux soldats de M. le Prince en* 1615, écrit en note : « Le bourreau avoit ce nom en ce temps-là, comme aujourd'huy *M. Charlot.* » (*Recueil R.* A Paris, M. DCC. LXI., in-8°, pag. 186.)

maux[1]. Du temps d'Oudin, on disait également : « *Vous êtes un Charles*, par allusion de *charlatan*, c'est-à-dire *un discoureur, un abuseur par belles paroles*[2].

Du temps de David Ferrand, il y avait à Rouen un équarrisseur, nommé ou surnommé *Chalot*, je ne sais trop lequel :

Comme j'alets pu vitte que le pas
A su petit pré là ô *Chalot* écorche...
Je rencontris un grand peuple en amas
Qui s'en allet le chemin ste la croche.

Cinquiesme Partie de la Muse normande, pag. 107.

On a également donné le nom de *charlots* aux voleurs, sans doute parce qu'on les voit tôt ou tard *solir* (vendre) *de l'onguent* sur l'échafaud :

Sur la placarde au quart-d'œil,
Rigaudons faut gambiller,
Allumés de tout's ces largues...
Et de ces *charlots*, bons drilles,
Qui viennent y goupiner.

La Marcandière, coupl. XII et XIII. (*Les Voleurs*, par Vidocq, tom. Ier, pag. XXXIIJ.)

Comme on le verra plus loin, les voleurs se sont aussi appelés *garçons de campagne*. Or, le mot *karle* signifiait autrefois *paysan* : « *Karli* rusticum sonat, » est-il dit dans la Chronique de Saint-Bertin[3]. Le continuateur de Guillaume de Nangis, racontant une révolte de paysans, s'exprime ainsi : « Capitaneum quemdam de villa quæ *Mello* dicitur, rusticum magis astutum ordinarunt, scilicet Guillermum dictum *karle*[1]. »

Mais revenons à l'acception la plus répandue du mot *charlot*.

Avant la révolution, dit M. Quitard, on donnait au bourreau, par euphémisme, la dénomination de *maître à danser*, et on le désignait même ainsi sur les registres de la chambre de la grande chancellerie. Rabelais, ajoute-t-il, l'appelait l'*aveugle qui fait danser*, parce qu'il exécute aveuglément les arrêts de la justice[2]. Un autre écrivain facétieux le compare, en ces termes, à un musicien : « Je croirois... que le fils de M. Jean Guillaume seroit fort bon musicien ; car, depuis qu'il a pris la mesure du col d'un pauvre patient, il fait bander la chanterelle sur un ton si haut, que bien souvent l'harmonie de la corde, qui bande trop fort, convertit toute la musique en soupirs et sincope[3]. »

Enfin, au XVIIe siècle, *danser par haut* se disait par métaphore au lieu d'*être pendu*. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Danser*, et la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 149, col. 2.

Le bourreau a été aussi comparé à un jardinier par le même écrivain facétieux que nous citions tout à l'heure : « Il ne faut pas, dit-il, aller chez les princes pour rencontrer le meilleur jardinier de Paris,

[1] Oudin traduit cette expression par *une corde dont on pend un malfaicteur*. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Herbe*.

[2] *Cur. fr.*, au mot *Charles ; seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 99, col. 1. *Un charle* y est traduit par *un furbo, un ceretano*.

[3] *Histoire généalogique des maisons de Guines, de Gand*, etc., par André du Chesne, preuves du liv. Ier, pag. 14.

[1] *Guill. Nang. Contin.*, sub ann. 1358. Le rédacteur des grandes Chroniques de France appelle ce paysan *Guillaume Cale*. Voyez l'édition de M. P. Paris, tom. VI, pag. 110.

[2] *Dictionnaire des Proverbes français*, pag. 289. Cette explication est mauvaise ; et M. Quitard se fût bien gardé de la donner pour peu qu'il eût su, ce qui n'est pas difficile à trouver, que les anciens ménétriers qui faisaient danser étaient aveugles.

[3] *La seconde Partie des questions et rencontres de Tabarin*, pag. 125 du *Recueil general des œuvres et fantaisies de Tabarin*. A Rouen, chez David Ferrand, M. DC. XXXII., in-12, pag. 77.

vous n'y en sçauriez trouver de plus expert que le fils de maistre Jean Guillaume; et s'il vous prend un desir de le voir, allez-vous-en à la Grève : c'est un jardin ordinaire, il n'a point si tost planté son arbre, qu'au bout de deux heures vous y voyez du fruict. Diable! c'est une mauvaise chose que de faire des cabrioles en l'air, et quand il faut qu'un pauvre homme aille, malgré soy, faire la sentinelle à Montfaucon, ou qu'il est contraint d'aller garder les moutons à la lune[1]. »

CHARRIAGE, s. m. Action de voler quelqu'un en le mystifiant.

Les charrieurs vont ordinairement deux de compagnie; l'un se nomme *l'Américain*, et l'autre *le Jardinier*, soit parce que c'est lui qui connaît et qui cultive les simples, soit qu'il tire des carottes.

Le mot de *charriage* me semble emprunté à notre vieille langue, du moins je l'y trouve avec le sens d'*embarras* :

L'un lui afferme : « Elle a mille ducatz, »
Où onc ne fut advertye du cas;
L'un dist : « Il est fort sçavant et bien riche, »
Où il n'a pas vaillant une bouriche.
Voyez comment, faisant telz *quarriages*,
Souvent on est trompé ès mariages.

La Légende de Me Pierre Faifeu, chap. XLIV, pag. 98. Cf. *les Noels bourguignons* de B. de la Monnoye, édit. de 1842, pag. 263, au mot *Cairiaige*.

On disait autrefois *charrier* pour *marcher, agir* :

Cette Puisieux était bien épineuse... il falloit, comme vous dites, *charrier* bien droit avec elle. (Lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy, du 13 octobre 1677.)

CHARRIEUR, s. m. Espèce de voleur qui pratique le *charriage*.

[1] *La première Partie des œuvres et questions de Tabarin*, quest. XLIV, pag. 77 du volume cité plus haut. Il est encore question du fils de Jean Guillaume, quest. Ire, pag. 90, et dans le Testament de Tabarin, pag. 184 du même recueil.

En bohémien, *chor, choro*, signifie *larron*. Voyez *The Zincali*, tom. II, pag. * 35.

CHARRON, s. m. Voleur.

Même étymologie que ci-dessus.

CHASSE, s. m. Œil. *Chasse à l'estorgue*, œil louche.

CHASSE-NOBLE, s. m. Chasse-coquin, suisse de porte.

CHASSER DES RELUITS, v. n. Pleurer.

CHASSIS, s. m. Yeux.

Chassis, que le peuple emploie dans le sens de *conserves*, de *lunettes*, et qu'il prend aussi pour la vue, les yeux[1], doit naissance à une allusion aux fenêtres, comme le fourbesque *balchi*, qui signifie *yeux*.

On lit dans une vieille chanson de geste :

Blont ot le poil, menu recercelé,
Ample viare et le front fenetré[2].

Roman d'Aubri le Bourguignon, à la suite de celui de *Fierabras*, pag. 174, col. 1.

CHASTAIGNES (Peler). Avoir du bien-être.

HERODE.

Tantost en Judée serons..*
De Hierusalem aprochons.

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 180.

[2] Guillaume de Malmesbury dit de Guillaume le Bâtard : « Si quis vero desiderat scire corporis ejus qualitatem, noverit eum fuisse corpore quadrato, colore rufo, crine subflavo, fronte *fenestrato*, » etc. (*De Gestis regum Anglorum*, lib. IV, cap. I, apud Henr. Savile, *Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui*, etc. Francof., M. DCI., in-folio, pag. 124, lig. 58.)

Je me suis laissé d'autant plus facilement aller à citer ce passage, qu'il n'est pas même rapporté dans le Glossaire de du Cange. Voyez tom. III, pag. 225, col. 3, au mot *Fenestrare*, et pag. 226, au mot *Fenestratus*.

Je ne serais point étonné qu'à son tour *chassis* n'eût produit *chassie*, humeur gluante qui s'amasse sur le bord des paupières; mais il est bien sûr que ce dernier mot ne peut avoir l'étymologie que lui prêtent Ménage et le Duchat.

NARINART.

J'ay grand faim que nous y soyons
Pour menger ces bons grans morceaux.
Nous ne mengons que pain et aulx
A passer ces haultes montaignes.

ADRASCUS.

Cela n'est pas *peler chastaignes*.
Tu seignes du bec, Narinart.
Quel gueux à porter l'estendart
Soubz une vieille capeline!

Le Mistere de la conception, nativité, mariage et annonciation de la benoiste vierge Marie, fueil. lxxiiii r°, col. 2. *De Herode et de la persecution des Innocens.*

L'expression *parer chastaignes*, qui est peut-être plus ancienne, paraît avoir eu un autre sens :

A cui *parés*-vous ces *chastaignes?*
Qui me puet faire plus d'engaignes?

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. II, pag. 201, v. 8547.

A cui *parés*-vous tel *chataingne?*

Ibid., tom. III, pag. 114, v. 16658.

CHAT, s. m. Concierge de prison.

CHAT FOURRÉ, s. m. Juge, greffier.

Cette expression, qui n'est point rapportée dans les dictionnaires d'argot, mais qui cependant est employée dans ce sens par ceux qui parlent ce jargon, faisait partie du langage vulgaire du XVIIe siècle. On trouve en effet, dans les *Curiositez françoises* : « * Chat fourré, i. *un juge lasche et paresseux.* Item, *un docteur, par derision de la fourreure qu'il porte*, vulg. »

C'est dans ce dernier sens qu'il faut prendre cette manière de parler dans ce passage de l'*Histoire comique de Francion*, liv. III :

Les courtisans... s'estonnerent des chaperons de ces *chaffourez*, et comparerent la grande escarcelle que porte le recteur, à celle où maistre Gonin mettoit ses instrumens pour faire des tours de passe-passe. (Édit. de M. DC. XXXV., pag. 236.)

Mais je ne pense pas que le costume seul ait donné naissance à cette appellation, et je suis d'avis qu'elle est également le fruit d'un jeu de mots qui roule sur le nom de *Minos* et sur celui des chats, appelés familièrement *minet, minon, minou*. On lit dans *le Moyen de cognoistre les filous d'une lieue loing sans lunettes*, au commencement : « Quand vous verrez un Allemand contrefaict, un homme bigarré comme un valet de carreau, ou le roy de picque... un *Minos* de palais... imaginez-vous de voir autant de filous, » etc.

De ce mot est venu celui de *chaffourer*, employé, entre autres, par Brantôme, dans le sens de *griffonner*, qui est bien le verbe de *greffier* :

... ratissoyt le papier, *chaufourroyt* le parchemin, etc. (Rabelais, liv. Ier, chap. x.)

Les uns en ont parlé encore d'autre façon diversement, et... je m'en rapporte à eux, sans m'amuser d'en *chaffourer* le papier. (*Des Hommes*, deuxième partie, premier discours; *Œuvres complètes de Brantôme*, tom. Ier, pag. 577, col. 2.)

Puisqu'il me faut parler des dames, je ne veux m'amuser aux anciennes, dont les histoires sont toutes pleines, et ne seroit qu'en *chaffourer* le papier. (*Vies des Dames illustres françoises et estrangères*, 1re partie, ch. Ier; *ibid.*, tom. II, pag. 105, col. 1.)

... j'ay desliberé de ne *chafourer* mon papier de si petites personnes, etc. (*Des Dames gallantes*, quatriesme discours; *ibid.*, pag. 336, col. 2.)

Par suite, on a dit *chafourrer* dans le sens de *noircir* :

Ce villageoys, voyant que ce More ne sonnoit mot, va dire à ses compagnons : « Il faut bien que ce soit quelque porteur de masquarade et de moumon, qu'il s'est ainsi noircy et *chafourré*. » (XXIXe serée de Bouchet.)

... ils barbouillerent et luy *chauffourerent* tout le visage. (*Journal du regne du roi Henri III*, ann. 1589; tom. Ier, pag. 117.)

Rabelais, qui avait trouvé dans la bibliothèque de Saint-Victor le *chaffouré des procureurs* (liv. II, chap. VII), range les *chaffoureurs* de parchemin parmi les gens soumis à Jupiter. Voyez la *Pantagrueline Prognostication*, chap. V.

CHATTE, s. f. Écu de six livres; terme anciennement usité parmi les prostituées.

CHAUD (Être). Se défier.

Dans notre ancienne langue, l'adjectif *caut*, dérivé du latin *cautus*, s'employait dans le sens de *sage, prudent, circonspect, avisé*, acceptions qui sont également celles du mot latin, et qu'on retrouve dans notre adjectif *cauteleux* :

Comment ne la sces-tu tromper?
Tu es tant subtil et tant *cault*.

Le Mistere de la conception, nativité, mariage, et annonciation de la benoiste vierge Marie, etc., imprimé nouvellement à Paris, par Alain Lotrian, sans date, in-4°, fueil. lxxiii r°, col. 1. *Enfer*.

Et là... sceut que les Allemands s'estoient accordés avecques l'empereur, qui fin et *caut*... entendit plus tost à un accord qu'a un hasard de guerre. (*Hommes illustres et grands capitaines françois* : le grand roy Henry II; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 305, col. 1.)

On disoit qu'il avoit appris d'estre ainsy dissimulateur, de son grand favory Albert Gondy... qui estoit un Florentin, fin, *caut* et corrompu, trinquart, grand menteur et dissimulateur. (*Ibidem* : Charles IX, roy de France; *ibid.*, pag. 560, col. 1.)

Caut signifiait aussi *chaud* :

Mout par faisoit angousex *caut*,
Car li solax estoit mout haut.

De Narcisus, v. 633. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 163.)

Si mangoit en coupes d'or fines
Soupes en vin, et fist moult *caut*.

La Chronique rimée de Philippe Mouskés, tom. II, pag. 355, v. 21670.

Pour le *caut* osta son huvet.

Renart le nouvel, v. 174. (*Le Roman du Renart*, tom. IV, pag. 131.)

Si *caus* fu l'oison qu'il dist wis.

Id., v. 3191. (*Ibid.*, pag. 253.)

Cil dedens gietent *caude* poi,
Ole *caut* et ardant metal.

Id., v. 3586. (*Ibid.*, pag. 270.)

C'est ce double sens de *caut* qui a donné naissance au mot d'argot.

CHAUDE-LANCE, s. f. Gonorrhée.

CHAUMIR, v. a. Perdre.

CHEMISE DE CONSEILLER, s. f. Linge volé.

En créant cette expression, les malfaiteurs ont voulu donner à entendre que le linge volé saisi sur eux, et retenu par la justice, servait à faire des chemises à leurs juges.

CHENAPAN, s. m. Vaurien, bandit.

Eun voleux, eun *ch'napan*, eun boudre.

Le Coup d'œil purin, pag. 37.

Ce mot, qui est bien français, puisqu'on le trouve dans le dictionnaire de l'Académie, où il est signalé comme populaire, m'a tout l'air d'être un transfuge de l'argot. En tous les cas, comme le fait remarquer un traducteur du siècle dernier[1], il vient de l'allemand *schnapphans*.

CHÊNE (Abattre *ou* faire suer un). Tuer un homme.

Cette expression dérive d'un proverbe que nous trouvons dans le Dictionnaire de Cotgrave[2] et dans le *Tresor de sentences dorées*, de Gabriel Meurier, où il est ainsi conçu : « Petit homme abbat bien un grand chesne, et douce parolle grand

[1] *Histoire universelle de Jaque-Auguste de Thou*, liv. X; trad. fr., tom. II, pag. 232, not. 1.
[2] Aux mots *Chesne, Grand*, et *Petit*.

ire. » Oudin, qui vivait un siècle après l'auteur que nous venons de citer, rapporte également le proverbe « petit homme abbat grand chesne, » et y joint ce commentaire : « Un petit homme en tuë un grand, ou bien surmonte un grand danger. *Item*, un homme de basse condition en ruine un grand. » Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Chesne*.

Dans l'ancienne Germania, *árbol*, qui signifie *arbre* en castillan, avait le sens de *cuerpo* (corps).

Pour ce qui est de *suer*, on comprend qu'il s'agit ici de l'effusion du sang assimilée à la sueur.

CHENIQUEUR, s. m. Terme d'argot maritime, par lequel on désigne un homme qui s'adonne à la boisson des liqueurs fortes. (*Dictionnaire de marine à voiles*, pag. 192.)

CHENU, CHENATRE, adj. Bon.

« Mot fort usité à Paris, dit Leroux, en la place de bon, délicat, exquis, de bon goût, délicieux, admirable. *Voilà du vin qui est bien chenu*, etc.

Ce terme, qui, dans sa signification propre en français, veut dire *tout blanc de vieillesse*, aura sans doute été dans l'origine appliqué au vin [1], dont l'une des qualités les plus essentielles, pour être bon, est d'être vieux, et qui en avait une de plus s'il était *gris* :

Quel vin buvez-vous? — *Gris*. (*Les Contes et joyeux devis de Bonav. des Periers*, nouv. LX.)

Quittons le Port de Pille...
Et nous en boirons tant
De ce bon vin *gris*,
Que nos bourses tariront icy.

Chanson nouvelle d'une jeune fille de Chastelleraut, et de trois jeunes hommes se disant hermites. (*Le Tresor des chansons nouvelles*... A Paris, chez Pierre Des-Hayes, sans date, in-12, pag. 78.)

J'en bairais aveuq mes amis...
Et dirais, beuvant men vin *gris* :
« Riche o descry qui a fait grand perte. »

Sur le rabais des louys, ballade, st. 3. (*Vingt-sixiesme partie de la Muse normande*, pag. 430, 431.)

Du vin, on aura plus tard étendu l'épithète de *chenu* à toutes sortes d'autres choses, aux qualités desquelles le temps n'ajoute rien.

CHENU RELUIT, adv. Bonjour.

CHENU SORGUE, adv. Bonsoir.

CHENUMENT, adv. Bien, à merveille.

Fanandels, en cette piolle
On vit *chenument*.

Chanson d'argot.

... j'vous dis ce que je vous dis, comme si j'pouvais être encore plus *chenument*
Vote, etc.

(*Lettres de la Grenouillère*, par Vadé, parmi ses *Œuvres poissardes*, édit. de 1796, in-4°, p. 134.)

CHER, adj. Rude.

CHER, adj. Haut, élevé.

Italien, *chiaro*, illustre, fameux; du latin *clarus*.

CHÉRANCE, s. f. Ivresse. Fourb., *chiarenza*.

Dans le même jargon, *chiarire* signifie boire; *chiaristante*, buveur; *chiarito*, ivre; *chiaritore*, ivrogne; *chiaro* et *chiaroso*, vin. *Chiaro* est évidemment la racine de tous les autres mots.

CHEVAL DE RETOUR, s. m. Récidiviste, celui qui est conduit au bagne pour la seconde fois; terme emprunté à l'industrie des maîtres de poste.

CHEVALIER D'INDUSTRIE, s. m. Homme qui vit d'adresse, d'expédients.

A l'exemple de Vidocq, qui a compris

[1] Nicot et Cotgrave, qui rapportent l'expression de *vin chenu*, la traduisent l'un par *musiy wine*, l'autre par *mucidum vinum*, vin moisi.

cette expression dans ses *Voleurs*, nous la recueillerons pour en dire un mot.

Au XVIIe siècle, l'expression *chevalier d'industrie* était déjà connue et consacrée; elle désignait surtout les coureurs de brelans :

Grand autheur de la confrairie
Des *chevaliers de l'industrie*...
Adorable roy de Tunis...
En moy, ton pauvre Lazarille...
Influë un traict de ta clarté.

Le Voyage de Sens, v. 93. (*Poësies et lettres de M. Dassoucy*, etc., A Paris, chez Jean-Baptiste Loyson, M. DC. LIII., petit in-12, pag. 139.)

Vous vous faites nommer monsieur *le chevalier*,
Et vous êtes de ceux dont *la chevalerie*
N'eut jamais à Paris d'ordre que l'*industrie*.

La Fille capitaine, comédie de Montfleury (1697), act. Ier, sc. VIII.

Dénicheur de fauvettes, *chevalier d'industrie*, qui va chercher quelque bon nid, quelque femme qui lui fasse sa fortune. (*Gongam, ou l'Homme prodigieux*, etc., 2e édition. A Paris, chez Pierre Prault, M. DCCXIII., in-8°, tom. Ier, pag. 99.)

... gâtez par leurs camarades, par les femmes, par les *chevaliers d'industrie*, etc. (*Ibid.*, pag. 131.)

Il existe dans le *Nouveau Recueil de divertissements comiques*, d'Oudin, Paris, Guillaume de Luynes, 1670, in-12, une nouvelle intitulée *le Chevalier de l'industrie*.

Quant au *Passe-Partout galant, par M^r^. ***, chevalier de l'ordre de l'industrie et de la gibecière*, volume petit in-12, publié en Hollande sous la rubrique de Constantinople, il est sans date, mais on peut en toute sûreté de conscience l'attribuer à la même époque. Voyez le *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Jérôme Bignon*, Paris, 1848, pag. 131, n° 1844; et le XIVe *Catalogue de livres rares et curieux de M. Edwin Tross*, Paris, 1854, pag. 21, n° 2720.

CHEVILLE (Vendre à la), v. a. Revendre en gros et en demi-gros la viande dépecée; expression en usage parmi les bouchers de Paris.

CHEVRON, s. m. Récidive.

Allusion aux chevrons qui témoignent des années de service d'un soldat.

CHEVRONNÉ (Être), v. p. Être en récidive, être noté comme voleur.

CHIBRE, GIBRE, s. m. Membre viril; au propre, saucisse, boudin.

Enfin tant tracassasmes à tastons, qu'en l'espace de vingt quatre heures... parvinsmes au vray domicile des diables : ce que cognusmes tant à leurs hurlements, qu'aux... grandes chaudieres qui estoyent dessuz les feux, à la maniere et semblable façon que les voyez à la *Gibrée*, au quartier des saulcices et boudins. (*Le Supplement du Catholicon*, etc., chap. III; à la suite de la *Satyre Menippée*, etc. A Paris, chez N. Delangle et chez Daliboo, M. DCCC. XXIV., in-8°, tom. II, pag. 261.)

En style d'argot maritime, le mot *guibre* s'emploie en parlant du nez d'un individu, lorsque cette partie du visage a une proéminence marquée. Voyez le *Dictionnaire de marine à voiles*, pag. 414.

CHIC, s. m. Habileté, métier, savoir-faire, fini.

Ce mot, qui fait partie de l'argot des ateliers de peintres, était en usage dès le XVIIe siècle :

J'use de mots de l'art, je mets en marge *hic*;
J'espere avec le tems que j'entendrai le *chic*.

Les Satyres de du Lorens, sat. XII, pag. 97.

La Discorde, qui sait le *chic*,
En fait faire un decret public.

La Henriade travestie, ch. V, pag. 68.

Quoi qu'en puissent dire Ménage et le Duchat, *chic*, comme *chicane*, *chiche*, *chicot*, etc., vient de l'espagnol *chico*, qui signifie *petit*.

CHICANE (Grinchir à la), v. a. Voler à

quelqu'un sa montre ou sa bourse en mettant la main derrière soi.

Cette locution vient sûrement du verbe *chicaner*, qui avait cours, au XVIIe siècle, dans le sens de ne point procéder franchement. Voyez les *Curiositez françoises*, à ce mot.

On donnait autrefois le nom de *chicane* au jeu de la paume à cheval, auquel du Cange a consacré une dissertation [1]. M. Pihan fait venir ce mot du Levant [2], ce que je crois sans peine, puisque la chose y était en usage. Voyez l'*Histoire des sultans mamlouks*, etc., trad. par M. Ét. Quatremère, tom. Ier, 1re partie, pag. 123, 132.

CHICARD, CHICANDARD, adj. Élégant, paré, de grand style.

Ce mot, usité surtout dans les ateliers de peintres, où le substantif *chique* et le verbe *chiquer* sont encore plus répandus, serait bien ancien s'il « estoit venu d'un nommé Chiquart, car on dit brave comme Chiquart. » On le disait du moins du temps de Guillaume Bouchet, auquel nous avons emprunté cette phrase, qui fait partie de la XXVe de ses Serées.

CHIEN (Du). De l'eau-de-vie.

Je lis dans un couplet du XVIIe siècle :

Pour tenir un chien
De taille jolie,
Un remede certain
C'est de l'eau de vie.
La petite de St-Martin
En avalle soir et matin.

Ms. de mon cabinet, folio 139 verso.

On a donc pu dire, dans le peuple, de la *liqueur de chien* pour de l'*eau-de-vie*; et cette expression aura pris faveur, à cause du proverbe qui dit que le chien est l'ami de l'homme.

Au XVIIIe siècle, on disait du *sacré chien*. Voyez *Mémoires inédits de madame la comtesse de Genlis*, etc. A Paris, chez Ladvocat, M. DCCC. XXV., in-8°, tom. Ier, pag. 236, 237.

CHIFFARDE, s. f. Pipe.

CHIFFERTON, s. m. Chiffonnier.

CHIFFON, s. m. Mouchoir.

CHIFFON, CHIFFON ROUGE, s. Langue.

Balancer le chiffon rouge, parler. Le *cant* anglais désigne également la langue par l'expression *red rag*.

Faisons encore observer, sans nous hasarder à en tirer aucune conclusion, qu'en bohémien *chipe* ou *chipi* signifie *langue*. Voyez *The Zincali*, tom. II, pag. * 34.

CHIFFONNIER, s. m. Voleur de mouchoirs.

CHIFRENAU, CHINFOIGNAU, CHINFRENEAU, m. Coup, ornement de tête.

Je m'asseure qu'il sçait bien à quoy s'en tenir, car il eut de bons *chifrenaux*. (*La Comedie des proverbes*, act. III, sc. VII.)

Ce faufaron de Ferrandine,
Qui pare son affeuse mine
D'un grand et vilain *chinfreneau*, etc.

Le Passage de Gibraltar, etc. (*Les Œuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 419.)

Nous voyons pourtant souvent ici des maris qui portent de vilains *chinfoigneaux* sur leur tête. (*Descente de Mezzetin aux enfers* [1689], dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II. A Paris, chez Pierre Witte, M. DCCXVII., in-8°, pag. 297.)

Voyez, à l'art. *Escarper*, une citation de Brantôme.

CHIPETTE, s. f. Tribade.

Voyez plus haut, au mot *Chiffon*, l'étymologie tirée du bohémien.

[1] Voyez le dernier volume de son Glossaire de la basse latinité, pag. 35-39.

[2] *Glossaire des mots français tirés de l'arabe*, etc. Paris, chez Benjamin Duprat, 1847, in-8°.

CHIPIE, s. f. Prude, dédaigneuse.

Au XIIIe siècle, nous avions *chipoe* dans le sens de *grimace*, d'*orgueil* :

Il n'ot si bele dame jusques à le Dinoe;
Sage fu et courtoise, sans boban, sans *chipoe*.

Li Romans de Berte aus grans piés, coupl. XXXIII, pag. 49.

CHIQUE, s. f. Église. Allemand, *kirche*.

J'imagine que ce mot vient de l'écossais *kirk*, que les archers de la garde écossaise de nos rois ont dû faire entendre plus d'une fois à des oreilles françaises. On sait que ces étrangers parlaient notre langue de façon à donner à rire à nos ancêtres pendant les XVIe et XVIIe siècles. Voyez dans *le Jardin de plaisance et fleur de rethoricque*, etc., feuillet .lv. verso, col. 2, une *Balade de deux Escossoys*, et dans *le Cabinet satyrique*, etc. (A Paris, jouxte la coppie imprimée à Rouen. M. DC.XXXIIII., in-8°), pag. 717, *le Testament d'un Ecossois*, satyre par le sieur de Sygognes. Ces deux pièces sont écrites dans le patois *escorche-françois* que parlaient les Écossais qui habitaient parmi nous.

CHIQUER, v. a. Battre.

Ce verbe exprime plus particulièrement l'action de frapper dru et menu, d'administrer une grêle de coups. On le trouve dans *lou Gentilhoume gascou*, d'Ader; mais est-ce avec la même acception?

Passe, repasse, dau, toume la pistoulade,
Chique lou coutelas, dau, dau, dits lou Gascoun;
Sapien aquestes gens en quine terre soun.

L. II, pag. 42.

Au XVIIe siècle, on disait, dans le langage vulgaire, *chiquet à chiquet*, pour *petit à petit*, *un peu à la fois*, expression rapportée par Oudin dans ses *Curiosités françoises*, et que je retrouve dans une pièce de 1725 :

Chiquet à chiquet, dans quelques dixaines d'années, etc. (*L'Héritier de village*, etc. A Paris, chez Briasson, M. DCC. XXIX., in-8°, sc. VII, pag. 37.)

De là notre verbe *déchiqueter*, mettre en petits morceaux, et *déchiqueté*, plus usité que *chiqueté*, qui l'était aussi dans le même sens :

La royne estoit dans une lictiere à la françoyse, vestue de satin blanc *chiqueté*, etc. (*L'entree de la royne et de nosseigneurs les enffans de France en la ville et cité d'Angoulesme*; dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*. Année 1845. Angoulême, de l'imprimerie de J. Lefraise et Cie, 1845, in-8°, pag. 129.)

CHOLETTE, s. f. Demi-litre.

CHOMIR. Voyez *Chaumir*.

CHOPER, v. a. Prendre.

CHOPIN, s. m. Coup, vol.

Ce mot est ancien dans notre langue, du moins dans le premier sens :

Je sauré bien fere *chopins*.

Le Roman du Renart, supplément, etc., pag. 155.

HAQUIN.

Jhesu, tien ce cop à la chance.
Qui t'a feru? car le me compte.

MALQUIN.

Ha! faulx roy, que tu scès de honte!...
Mais il te convient deviner
Qui t'a donné si gros *chopin*.

La Passion de Nostre Seigneur, parmi les *Mystères inédits du quinzième siècle*, publiés... par Achille Jubinal, etc., tom. II, pag. 201.

De là le verbe *choppiner*, frapper, battre, que l'on trouve un peu plus loin dans le même ouvrage :

Malquin, tu es mauvais ribaus,
Quant tu l'as ainssy *choppiné*.

Ibid., pag. 221.

Nous avions autrefois, dans notre langue, le verbe *choper*, ou plutôt *chopper*,

qui est incontestablement de la même famille, et qui signifie *heurter du pied contre quelque chose :*

Sus, galoppin! qu'on le gallope,
Redressons cest asne qui *choppe.*

Cl. Marot, épîtres, liv. II, *quatriesme épistre du coq à l'asne.*

Mais il est impossible qu'ils ayent failly en ce poinct, aussi bien qu'ils ont *choppé* en une milliasse d'autres, etc. (*Les Apres-disnees du seigneur de Cholieres*, fol. 154 recto.)

... les chirurgiens... n'ont laissé pierre à remuer, pour me faire *chopper*, s'ils pouvoient. (Ambroise Paré, *Au lecteur*, parmi ses œuvres, édit. de Malgaigne, tom. Ier, pag. 12, col. 1.)

Comme toi de ce mariage
Je connois assez l'avantage;
Mais sur l'engagement d'un pas si sérieux,
Où l'on voit *choper* tant de monde,
Souffre que ma raison, avant que je réponde,
Je consulte un peu mieux.

Les deux Arlequins (1691), act. Ier, sc. v. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 273.)

Aujourd'hui, *choper*, en argot, signifie *prendre;* ou plutôt c'est un autre mot dérivé de *chopin*, dans le sens que le *bigorne* a donné à ce substantif, qui, comme notre terme *coup*, s'applique également aux actions humaines. Un voleur parlant français dirait, après avoir commis un vol, qu'il a fait un *coup*, un bon *coup*.

Chorre, s. f. Clique, séquelle.

On lui dit qu'il falloit que Margot, c'étoit son nom, se fît huguenote. « Bien, dit-elle, il faut donc qu'elle soit de cette *chorre*-là, puisque vous le voulez. » (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. VII, pag. 193.)

A ce passage M. Monmerqué écrit en note : « Mot de jargon, terme de mépris que nous n'avons vu nulle part. Peut-être faut-il prendre cette expression comme *chorée*, danse. Rabelais s'est servi du mot *chorea* dans ce dernier sens. (Voyez le glossaire des *Œuvres de Rabelais*, Janet, 1823.) »

De notre côté, nous ferons observer qu'en ancien castillan *coro* signifiait *bande, clique :*

Señor rey, corrieron Moros
El primer lunes de Mayo;
E mas rresios que un rrayo...
Fueronse para Gilena:
Salyó luego en ora buena
Quien desordenó sus *coros.*

Dezir de Ruy Paes de Ribera. (Cancionero de Baena, tom. Ier, pag. 315, col. 2.)

Oudin, dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 107, col. 2, donne *chore*, qu'il traduit par *choro* et qu'il signale comme peu usité. Quant à la racine de ce mot, sans entamer ici une dissertation qui nous mènerait beaucoup trop loin, nous renverrons à l'article *Chora* de la nouvelle édition du Glossaire de du Cange, tom. II, pag. 333, col. 3, etc.

Chouette, adj. Joli, excellent.

Je me figure que cette expression résume une comparaison ainsi exprimée par Rabelais, liv. III, chap. XIV : « Ma femme sera coincte et jolye comme une belle petite chouette. »

Chourin, surin, s. m. Couteau; boh., *chory*. (*The Zincali*, tom. II, pag. *63.) — *Surin muet*, jonc long d'environ cinquante centimètres, et à l'une des extrémités duquel est solidement adaptée une boule de plomb.

Cigogne, s. f. Palais de justice, préfecture de police.

Nos ancêtres, je ne sais pourquoi [1], ap-

[1] M. le Roux de Lincy a emprunté à un manuscrit de la Bibliothèque nationale une explication qui est

pelaient *contes de la cigogne* ce que nous appelerions aujourd'hui *balivernes* :

Cependant Panurge leur contoyt les fables de Turpin, les exemples de saint Nicolas, et le *conte de la ciguoingne*. (Rabelais, liv. II, chap. XXIX.)

Sornettes, et *comptes de la cigoigne*, comme l'on dict. (*L'Esté de Benigne Poissenot*, fol. 4 v°.)

Seigneur docteur, ce que je vous dis ne sont point des *contes de la cicoigne*. (*La Comedie des proverbes*, act. II, sc. II.)

J'apprehende qu'on ne croye que tout ce que j'ai rapporté jusqu'à present ne passe pour des *contes de la cigogne*, ou de ma Mère-l'Oye, à cause que cela semble trop ridicule ou trop extravagant. (*Le Roman bourgeois*, édit. de Nancy, 1713, in-8°, pag. 237.)

Sous le titre de *Contes de la sigoigne*, on trouve dans le Ms. de la Bibl. nat. n° 7237², fol. 30, une satire de neuf stances contre un personnage du temps, peut-être, dit M. P. Paris, le poëte Sigognes. (*Les Manuscrits françois de la Bibl. du Roi*, tom. VII, pag. 101.)

Je conjecture que les malfaiteurs ayant commencé par qualifier ainsi les réquisitoires dirigés contre eux, les dépositions des témoins à charge, leurs propres réponses, et jusqu'aux plaidoyers de leurs avocats, s'habituèrent ensuite à donner le nom de *Cigogne* au lieu où tout cela se débitait.

Par une coïncidence des plus singulières, les bandits et boulangers de Zagori, en Albanie, appellent, dans leur argot, la maison du juge λελέκια (cigogne).

CIGALE, CIGUE, s. f. Pièce d'or.

CLAQUER, v. n. Mourir; terme usité parmi les lorettes parisiennes, qui font ainsi allusion à l'explosion de quelque chose qui *crève*.

Ces dames ont voulu sans doute remplacer un plus vilain mot, qu'elles prononcent cependant quelquefois, par exemple, quand elles veulent dire qu'un bienfaiteur de l'une d'elles est mort. Que l'on cherche le synonyme de *claquer* quand il s'agit d'un fouet, et l'on aura ce mot, que pour rien au monde je ne voudrais écrire.

CLARINAGE, s. m. Bruit.

... je le couvre de ma piau, afin que nos vesins ne sets tentais de leur *clarinage*. (*La Farce des Quiolars*, édit. de Techener, pag. 9.)

Ce mot, qui n'est peut-être que patois, vient sûrement de *clarin*, sonnette qu'on attache au cou des animaux en pâture. Au XIIIe siècle, un mercier, annonçant sa marchandise, dit :

J'ai beax *clareins* à metre à vaches.

D'un Mercier, v. 82. (*Proverbes et dictons populaires aux XIIIe et XIVe siècles*, publiés... par G. A. Crapelet, pag. 152. — *Fabliaux inédits tirés du manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 1830 ou 1239*, par A. C. M. Robert. Paris, 1834, in-8°, pag. 8.)

Nos voisins avaient un instrument de musique appelé *claranery* :

. . . . . he hard a sovne
Of divers mynstrelsee,
Of trompes, pypes, and *claraneries*, etc.

Sir Cleges, v. 98. (*Metrical Romances*, published by Henry Weber, vol. I, pag. 335.)

CLOU, s. m. Prison.

CLOU (Être au). Être en prison.

Allusion au mont-de-piété, où les habits engagés sont, du moins à ce que croit le peuple, accrochés à des clous, comme chez leurs propriétaires.

L'expression *être au clou*, *demeurer pendue au clou*, n'est pas moderne :

loin de me satisfaire. Voyez *le Livre des Proverbes français*, tom. II, pag. 63.

Et pendant le procès les bons maris demourerent en la prison, attendans la sentence diffinitive qui, pour le nombre infini d'eulx, en est taillée de *demourer pendue au clou*. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XCII.)

COCANGES OU LA ROBIGNOLE. Jeu des coquilles de noix, à l'aide duquel les fripons font des dupes. Voyez *les Voleurs*, de Vidocq, tom. Ier, pag. 74-76.

On lit, dans un pamphlet du dernier siècle, ce passage, qui paraît se rapporter à ce mot :

Que de choses intéressantes à dire encore, si nous voulions décrire l'histoire des *cocancheurs*, des trois la Calprenede, de leurs ressorts, des inspecteurs de police et de leurs ressources! (*La Gazette noire*, etc., M. DCC. LXXXIV., in-8°, pag. 291.)

COCASSE, adj. Fin.

COCASSERIE, s. f. Finesse.

COCHEMAR, s. m. Cocher.

Coco (Se passer par le), v. a. Manger.

On sait qu'on appelle *noix*, parmi le peuple, cette nodosité protubérante qui se trouve sur la partie antérieure du cou : de là le mot de *coco*, par lequel on désigne, chez nous, une espèce de noix des tropiques.

On dit plus ordinairement le *nœud* du cou ou de la gorge, d'où *se dénouer* pour *se casser* le cou.

L'escine li est frainte, et li cos *desnoés*.

Li Romans d'Alixandre, pag. 148, v. 15.

S'il faut en croire l'auteur d'une histoire universelle du XIVe siècle, quand Adam eut goûté du fruit défendu, il le jeta, mit la main à sa gorge, et arrêta le morceau au passage. « Et por ce, ajoute l'écrivain, dient li plusors que de ci avient que li homme ont encoires le not ens ès gorges. » (Ms. de la Bibl. nat. n° 6829^3.8^, fol. 3 recto.)

COUENNE DE LARD, s. f. Brosse.

Le premier de ces mots, que MM. du Méril écrivent *quouane*, a cours, dans l'arrondissement de Saint-Lô, avec le sens de *gazon*. On voit que c'est la même figure.

On donne encore le nom de *couenne*, non-seulement dans l'arrondissement de Caen, mais à Paris et ailleurs, à un individu bête ou poltron.

COFFIER, ESCOFFIER, v. a. Tuer, assassiner.

La racine de ces mots est l'italien *scuffia* (coiffe), dont nos ancêtres ont fait *scoffion* et *escoffion*, qu'on lit dans l'*Heptameron* de la reine de Navarre, nouv. XIV ; dans *le Laquais*, de Pierre de l'Arivey, act. V, sc. V ; dans *l'Héritier ridicule*, de Scarron, act. IV, sc. V ; dans *l'Étourdi*, de Molière, act. V, sc. XIV, etc., et que l'on n'employait plus à la fin du XVIIe siècle :

Il y a beaux jours que le merite n'est plus monnoye courante ; il faut le renvoyer aux siècles des *scofions* et des vertugadins. (*Les Souhaits* [1693], sc. des souhaits ; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. V, pag. 29.)

Coffier, *escoffier* veulent donc dire *coiffer*, et, par métaphore, *donner un coup sur la tête*, *assommer*.

Au XIVe siècle, *coiffe*, synonyme d'*escoffion*, avait au figuré le sens de *soufflet*, de *coup sur la tête* :

Les assistans dirent que ledit Jehan gaignoit bien à avoir deux buffes ou *coiffes*. (Lettres de rémission de l'an 1378, citées par D. Carpentier, *Glossar. med. et inf. Lat.*, tom. II, pag. 422, col. 2, au mot *Coifeta*.)

Par ma foy! a bien pou me tient
Que tu n'as deux coups pour tes velles,
Et deux *coiffes* pour tes chandelles.

C'est le Dit du gieu des dez, v. 202. (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, pag. 78.)

On dit encore *escoffion* dans le sens figuré de *horion*, de *mauvais coup*. « *Il a reçu son escoffion*, ajoute d'Hautel, pour il a reçu une volée de coups de bâton. » Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 361.

Plus tard, *coiffe* fut remplacé par le mot *calotte*, encore usité parmi le peuple, qui se sert également d'*escoffier*.

Sous Louis XIII, on disait *avoir sur son toquet*, pour *être battu*.

On a su par cette aventure que la dame *avoit eu sur son toquet*. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. V, pag. 87.)

On sait ce que l'on entendait autrefois par *toquet* :

Sa belle-sœur eut le bouquet
Qu'elle avoit mis sur son *toquet*.
Voyage de Paris à la Roche-Guion, en vers burlesques, etc. A la Haye, etc., in-12, ch. v, pag. 123.

COGNAC, s. m. Gendarme. Voyez *Cagne*.

COGNADE, s. f. Gendarmerie.

COGNE, s. m. Gendarme. Voyez *Cagne*.

COLAS, ou COLIN, s. m. Cou.

COLLÉGE, s. m. Prison.

Clément Marot a employé ce mot dans le même sens :

Puis se leva Rhadamantus du siege,
Qui remener me feit au bas *colliege*
Des malheureux, par la voye où je vins.
L'Enfer, à la fin.

COLLÉGIEN, NE, s. Prisonnier, ère.

COLLER, v. a. Donner.

Sûrement ce mot vient de *conferre*, dont le participe est *collatus*; à moins que l'on n'y voie une abréviation de *colloquer*.

COLLETIN, s. m. Force.

Colletin était autrefois synonyme de *collet*, de *manteau court* :

Ainsi les deux plus mutins
Pestoient sous leurs *colletins*.
Lucain travesty, pag. 57.

Les quatre commissaires [estoient vestus] de pourpoints et chausses de damas violet, *colletin* de maroquin blanc.... Le sergent de ladite eslection, de pourpoint et chausses de satin gris, *colletin* de maroquin violet.... Le capitaine en chef, d'un pourpoint de satin incarnat decoupé, couvert d'un *colletin* de veloux gris à manches pendantes, etc. (*Entrée d'Henry IV à Rouen le* 16 *octobre* 1596; dans *le Cérémonial françois*, édit. in-fol., tom. Ier, pag. 947.)

On peut croire que *colletin* est devenu en argot l'équivalent de *force*, soit à cause du collier dit *de force*, employé pour dresser les chiens, ou plutôt à cause de la ressemblance qui aurait existé entre le vêtement appelé *colletin* et la camisole de force employée pour les criminels et les aliénés.

COLOQUINTE, s. f. Tête.

COLTIGÉ, part. passé. Pris, arrêté; ital., *colto*.

COMBLE, COMBRE, COMBRIEUX, COMBRIOT, s. m. Chapeau.

La germania possède *cumbre* avec le sens d'*alto*, épithète qui convient parfaitement à un chapeau, en raison de la place qu'il est destiné à occuper. En fourbesque, un chapeau, un bonnet s'appelle *tetto*, toit.

COMBROUSIER, ÈRE, s. Paysan, paysanne; terme des forains, ou marchands qui suivent les foires.

COMME, s. m. Commerce.

COMPTER SES CHEMISES. Vomir.

Cette expression me semble venir du mot *hoquet*, par lequel on désignait en argot le paquet que portaient les gueux.

Voyez le Dictionnaire blesquin de *la Vie genereuse des Mattois*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 49.

Au XVIIe siècle, on disait aussi vulgairement *rendre compte* pour *rendre gorge, vomir* [1]. On disait aussi, dans le même sens, *appeler Huet* et *tirer du cœur*. A la suite de cette première expression, Oudin, qui les rapporte l'une et l'autre [2], dit : « *La voix de celuy qui rend gorge approche du mot. D'autres disent :*

« *Huguet apporte la jatte *pour un qui vomit*, vulg. »

COMTE DE LA CARUCHE, s. m. Geôlier de la prison.

Ce mot nous est donné par le Dict. argot. du *Jargon*.

CONCE DE CASTUS, s. m. « Celui, dit le Dictionnaire argotique du *Jargon*, qui porte les saletez de l'hospital à la riviere. »

Conce vient de l'Italien *concio*, qui, entre autres sens, a celui de *parfumé*.

CÔNE, s. f. Mort.

CÔNIR, v. n. Mourir.

Adieu bon temps; la pienche est *conie*.
Seiziesme Partie de la Muse normande, pag. 265-268. (*Refrain d'un cantryal.*)

De là l'expression proverbiale et populaire, *envoyer à Cône*, pour *faire mourir :*

Il a les dents comme une fourqueliere,
Le nez camus ainchin qu'un cahouën...
Qui ne le cret y le *zenveye à Cone*,
Qui ne creret dans su triboüillement
L'antechrist né opres de Babylone.
Dixseptiesme Partie de la Muse normande, pag. 283.

[1] *Cur. fr.*, au mot *Compte*.
[2] *Ibid.*, au mot *Huet*. — *Seconde Partie des Rech. ital. et franç.*, pag. 503, col. 1.

Au XVIe siècle, on donnait le nom de *conards* aux membres d'une confrérie établie à Rouen, et dont le but était surtout de pratiquer des mystifications, d'attraper le monde; « car, dit l'historien des conards, sans distinction de rang, de sexe, de fortune et de naissance, du sacré même, ou du profane, tous pouvaient avoir maille à partir avec les *conards*, qui, encore, s'en prenaient de préférence aux plus huppés. Or, point de sottise, point de peccadille, point de déconvenue, point d'action incongrue, pour peu qu'elle eût fait bruit et prêtât à rire le moins du monde, qui ne dût tribut à ces railleurs en titre d'office, qui ne devînt justiciable de ce tribunal inexorable autant que bouffon; qui ne fût inscrit sur ses rôles, et ne relevât de ses bruyantes assises [1]. »

De là, *conard* devint synonyme de *trompeur :*

Voyez Paulin presentement,
Le *conard*, le decepveur fol.
Le neuviesme Livre des Actes des Apostres, édit. de 1541, folio .c. lxvi. recto, col. 1.

Je n'ai pas non plus le moindre doute que le mot *cozen*, que Johnson traduit par *to cheat, to trick, to defraud*, ne vienne de *conard* ou d'une racine commune.

La *cône* est donc celle qui prend au

[1] *Histoire des conards de Rouen*, par M. A. Floquet. (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, tom. Ier, pag. 109.) Voyez encore une lettre insérée dans la collection Leber, tom. IX, pag. 364; l'Histoire du grotesque, de Flögel (*Geschichte des Groteskekomischen*, etc., Liegnitz und Leipzig, 1788, in-8°), pag. 297-303; un article de l'abbé Lebeuf dans le *Mercure de France*, juillet 1725; enfin *les Triomphes de l'abbaye des conards*, la première leçon des matines, Paris, 1848, réimpression faite chez Panckoucke à dix-huit exemplaires

dépourvu, qui attrape son monde, rôle qui se rapporte parfaitement à celui de la mort. Dans une ancienne enseigne lyonnaise, on la voyait avec une trompette, d'où le nom de *Mort qui trompe* que porte encore un certain endroit du quai Saint-Antoine. Il y avait là, comme l'on voit, des armes parlantes.

CONDÉ, s. m. Permission de tenir des jeux illicites.

CONDÉ (Grand), s. m. Préfet de département, et, plus anciennement, intendant de province.

— (Petit), s. m. Maire.

— (Demi-), s. m. Adjoint de maire.

Il est facile de reconnaître le mot espagnol *conde* (comte). Quant à *condé*, permission, ce doit être une altération de *congé* qui avait le même sens, et qui aura pris cette forme à cause des dés qui font le plus souvent partie des jeux prohibés, et du magistrat qui octroie la permission et la signe.

CONOBRER, v. a. Connaître.

Ce mot vient incontestablement du verbe italien *conoscere*, dont le parfait défini est *conobbi*.

CONSOLATION, s. f. Eau-de-vie.

En 1679, on appelait ainsi du poison :

Le roi mérite de grandes loüanges de la recherche qu'il fait faire de ces prétendus donneurs de *consolation* : c'est ainsi que les appelloit la femme qui débitoit le poison. (Lettre du comte de Bussy au premier président Brulart, parmi les lettres du premier, édit. de M. DCCXI., tom. IV, pag. 31.)

CONTRE-PORTEUR, s. m. Filou, escroc.

Ce mot, que nous a conservé Bouchet, avait cours autrefois dans notre langue avec la signification de *colporteur*, dont il est une corruption :

Entr'autres pieces belles à voir, estoit une, quant Ullixes l'alla descouvrir en guise de marchant ou *contreporteur*, etc. (*Hommes illustres et grands capitaines françois* : le grand roy François; parmi les *Œuvres compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. 1er, pag. 255, col. 1.)

Il y avoit aussy une autre viande en papier... que des revendeurs portoyent par les rues, et les crioyent *Nouvelles, nouvelles!* Ladicte dame en fournissoit les *contreporteurs*, etc. (*Satyre Menippée*, suite de la harangue de monsieur d'Aubray pour le tiers estat.)

Les revendeurs de livres qui les portent à leur col par la ville, sont appellez *contre-porteurs*, d'un mot corrompu, au lieu de *colporteurs*. (*Les Recherches de la France d'Estienne Pasquier*, liv. VIII, chap. LXII.)

J'ai dit, avec le savant président, que *contreporteur* est un mot corrompu de *colporteur;* ces vers de Rabelais nous prouvent que l'un est plus ancien que l'autre :

Oncq de Pythias le treteau
Ne rendit par son chapiteau
Response plus seure et certaine;
Et croiroys qu'en ceste fontaine
Y soyt nommement *colpourté*
Et de Delphes cy transpourté.

Liv. V, chap. LXII.

Quoi qu'il en soit, on trouve *colporteur*, aussi bien que *contreporteur*, dans le Dictionnaire de Cotgrave, qui les donne tous deux comme synonymes de *bisouart*, et les traduit, au moins le premier, par *a paultry pedlar*. Si le *contreporteur* a reçu ce nom, c'est, dit-il, parce qu'il porte son paquet ou fardeau devant lui. Nicot se contente de donner *contreporteur*, et de le traduire par *circuitor*.

On disait aussi *contreporter* dans le sens de *colporter* :

D'un petit commencement de marchandise, qui estoit de *contreporter* des aiguillettes, ceintures et espingles, un homme estoit devenu fort riche. (*Les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouvelle LV.)

COPIN, s. m. Camarade; terme de l'ar-

got de collége, dont on trouve une définition dans le *Magasin pittoresque*, tom. VI (année 1838), pag. 48, col. 2 [1], et dont M. Alfred Dauger a donné une assez longue explication dans sa Revue dramatique du journal *le Pays*, n° du lundi 19 novembre 1849 [2].

Dans le patois normand, du moins dans le jargon employé par David Ferrant, *copin* avait le sens de *cochon* :

Mes dix *coppins* et leur mere *coppine*.

Refrain d'un *cant ryal* de la *troisiesme Partie de la Muse normande*, pag. 59-61.

Su men fumier encore je nourris
Un gros *copin*, que queuque fais je casche
De ses soudars mille fais pu hardis
A picorer mes dindots et ma vasque
Qu'à batailler, armez souz leu casaque.

Quatriesme Partie de la Muse normande, pag. 87.

L'origine de cette expression me paraît devoir se trouver dans la locution proverbiale et populaire, *camarades comme cochons*, qu'Oudin traduit par *grandement familiers* [1], et que d'Hautel a eu tort d'omettre dans son *Dictionnaire du bas-langage*, car elle a cours encore dans le peuple.

Coq, s. m. Cuisinier.

La racine de ce mot n'est douteuse pour personne ; c'est le mot latin *coquus*, dont nous avons fait tout d'abord *queux*, qui subsista jusqu'au XVIe siècle [2], et dont les Anglais ont fait *cook*. Les cuisiniers des navires ne sont pas désignés autrement que par le nom de *coq*.

Coquer, v. a. Dénoncer.

Dans le langage populaire, à Lyon, par exemple, *coquer* signifie *baiser, embrasser*, « comme fait le coq les poules [3]. » De là l'acception que l'argot donne à ce mot, par allusion à l'action de Judas Iscariote.

Coquer la loffitude, v. a. Donner l'absolution.

Coquer le poivre, v. a. Empoisonner.

Coqueur, s. m. Dénonciateur, celui qui donne des affaires à la police.

Coqueur de bille, s. m. Bailleur de fonds.

Coquillard, s. m. Pèlerin.

Cotgrave donne ce mot avec la définition suivante : « *Shelly, full of shells.* » Qui de nous n'a vu des pèlerins avec leur robe et leur chapeau semés de coquilles ?

Au XVe siècle, ce mot se prenait aussi dans le sens de *dróle*, de *ribaud* :

[1] « Les dictionnaires n'auraient-ils pas dû admettre ce mot, qui est vieux comme la langue, et qui n'est pas tout à fait tombé en désuétude ? Demandez-en la définition à un collégien : il vous dira que son copain est le camarade inséparable avec lequel il partage ses petites provisions, ses *semaines* (les sous distribués le samedi et le dimanche), avec lequel il vit en communauté de biens. — C'est surtout parmi les *petits* qu'il y a des copains, au collége comme ailleurs. Dans quelques colléges, *faisant* est synonyme de *copain*.

« Ouvrez ensuite un glossaire de l'ancien français, vous trouverez : *Compain*, compagnon, associé, copartageant, commensal.

« Hé, caitis glous, enfruns *compains!*
De peu mangier est-on plus sains ;
Et si en fait-on bons amis
Souvent de chou qu'on despent mains. »

Miserere du Reclus, str. XLVII.

[2] « Quiconque a parlé la langue des lycées, quiconque a eu une bonne mère pour lui apporter des pâtés et des pots de confitures, se rappelle le *copin*. Le copin était le parasite, le frelon, le *partageux* de cette époque.... Paresseux, très-vaurien, gibier de prison, écrasé sous les retenues et les pensums, désespoir des parents et des professeurs, le copin ne possédait que ce qu'il prenait aux autres ; il n'avait que ce talent, mais il l'avait, de prendre sans rendre, et de vivre sur le commun, » etc.

[1] *Cur. fr.*, au mot *Camarades*.

[2] On lit *cuysinier* dans Rabelais, liv. IV, chap. XL et dans la XXVe serée de Bouchet.

[3] Vingt-troisième serée de Bouchet.

Quoquillars,
Que chacun soit en ordonnance
Pour faire monstres à plaisance
Devant le roy nostre cher sire.

Le Mistere du Viel Testament par personnages, etc. A Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, in-fol., sans date, feuillet .cclxxxi. v°, col. 2. *De Nabugodonosor et Holofernes.*

COQUILLE, s. f. Cabriolet.

COQUILLON, s. m. Pou.

On appelait autrefois *sac à coquillon* un sac que l'on se mettait sur la tête; de là ce mot :

Si vous avez la coqueluche,
Faites-en faire un chaperon,
Ou vous affulez d'une aumusse
Ou d'un vieil sac à *coquillon.*

La vraye Medecine qui guarit de tous maux, etc. A Rouen, chez Loys Costé, 1602, in-12, pag. 21.

Quand vous mettez couver des œufs,
Mettez un sac à *coquillon*
Sus vostre teste, comme ceux
Qui vont au marché à villon.

Ibid.

CORBEAU, s. m. Porteur de morts.

Mourut aussi de la maladie... Rosée, procureur en la cour, et fallut pour l'enterrer envoyer querir des *corbeaux* à Paris, etc. (*Journal du regne de Henry IV*, par M. Pierre de l'Estoile. A la Haye, chez les freres Vaillant, M. DCC. XLI., in-8°, tom. III, pag. 383, ann. 1606.)

... j'entrai jusques au second étage, où je trouvai... deux corps nuds, étendus sur la table de la chambre. Alors je me retirai bien étonné, et en sortant je rencontrai des *corbeaux*, qui me demanderent ce que je cherchois, etc. (*Mémoires du maréchal de Bassompierre*, etc. A Amsterdam, M. DCCXXIII., in-12, tom. Ier, pag. 193; ou Collection Petitot, 2e série, tom. XIX, pag. 364.)

S'il faut s'en rapporter à du Cange, ce mot, dans cette acception, remonterait jusqu'au XIe siècle [1]. Il est certain, du moins, qu'on le trouve dans les Miracles de Saint-Wlfran [2], dont la rédaction est de cette époque; mais rien ne prouve que *corbelli* y ait le sens que lui attribue le savant lexicographe, et tout semble indiquer que ce terme équivaut à *paysans*, comme dans les passages suivants :

N'i aveit el païs ne vilain ne *corbel*
N'alast Flamens destruire à furke e à fleel.

Chronique de Jordan Fantosme, coupl. CVI, v. 1081. (*Chronique des ducs de Normandie*, par Benoit, tom. III, pag. 573.)

Li *corbel*, qui sont plain de rage,
Li font ennui, et il est sage,
Truant le claiment et berlot.

Tristan, tom. Ier, pag. 174, v. 3611.

Ce mot ne dériverait-il pas de la *corvée* imposée aux vilains? Voyez sur les divers noms donnés à cette redevance, pendant le moyen âge, le Glossaire de du Cange, tom. II, pag. 629, col. 2, au mot *Corvatæ*. Cf. col. 1, v° *Corva, Corvis.*

Après ce que l'on vient de lire, on est tenté de rattacher à *corbeau* le mot *corbillard*; mais il existe une autre étymologie de ce dernier, à laquelle nous devons nous arrêter.

Dans une gravure d'Iswelinc, qui représente le plan de l'île Saint-Louis et des deux ponts, avec les rues projetées et exécutées vers 1618, on remarque sur la Seine un coche d'eau, nommé *corbillac* [3], parce qu'il faisait le trajet de Paris

[1] *Gloss. med. et inf. latin.*, tom. II, pag. 697, col. 3, v° CORBELLI.

Du Cange définit ce mot par *pollinctores, libitinarii, vulgo* Corbeaux, *aves mali ominis.* Je crois plutôt que ces sortes de gens ont été ainsi nommés parce qu'ils trouvent leur vie dans la mort d'autrui. Pétrarque, parlant du bruit de la sienne qui s'était répandu, écrit : « Eo solor, quod in reliquis importunitatem illam vulturum vel corvorum cibum sibi de aliena morte quærentium, » etc. (*Epist. Rerum senilium*, lib. III, epist. VI; inter Franc. Petrarch. opera, edit. Basil., in-fol., tom. II, pag. 776, ann. 1365.)

[2] *Acta sanctorum Martii*, tom. III, pag. 160, col. 1, A.

[3] « Dans le XVIe siècle, le peuple lui avoit imposé

à Corbeil. « J'ai lu quelque part, ajoute M. Alf. Bonnardot, que ce coche servit, sous Henri IV, à transporter des morts, victimes d'une épidémie. Le nom de *corbillard* resta depuis aux voitures funèbres [1]. »

CORNANT, ANTE, s. Bœuf, vache; fourb., *cornante, cornuto, cornuta.*

CORNER, v. n. Puer, sentir mauvais.

Ancienne expression française :

Je leur ferois volontiers encores une autre question, à-sçavoir-mon où ils avoyent le nez... quand ils ne trouvoyent bon le gibbier sinon qu'il *cornast* un peu, c'est-à-dire... qu'il ne fust un peu puant. (Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. XXVIII, pag. 431, 432.)

On lit dans le Dictionnaire de Cotgrave : « Corner... *To stink, or smell mustily, as meat that hath taken wind;* » et dans les *Cur. franç.* d'Oudin : « * Corner, *qui se dit de la chair*, i. *sentir mauvais, estre puante ou corrompuë.* Vulg. » Les Italiens disent dans le même sens *sonare il corno*, sonner du cor.

CORNET D'ÉPICES, s. m. Capucin.

CORNICHON, s. m. Veau.

Comme on le sait, ce mot ne se dit pas seulement des petits concombres propres à confire dans le vinaigre, mais encore il a cours parmi le peuple pour désigner un niais, un homme simple et naïf. Si le légume doit son nom à sa ressemblance avec de petites cornes, je ne vois pas qu'il en présente aucune avec ceux dont on veut rire : d'où je conclus que, dans ce sens, *cornichon* n'est autre chose que le mot d'argot pris au figuré. On sait combien, dans notre ancienne langue, *veau* était usité dans un sens analogue à celui que l'on donne à son équivalent picaresque :

Par Dieu, Panurge le *veau*, Panurge le plourart, Panurge le criart. (Rabelais, liv. IV, chap. XIX.)

... *veau* cocquart, cornart, escorné... viens ici nous ayder, grand *veau* plourart, etc. (*Ibid.*, chap. XXI.)

... ils deviennent animaux fantastiques et rêveurs, comme la plupart de nos savans, qui sont tant *veaux* que les diables, aux heures de recreations, en font des contes pour rire. (*Le Moyen de parvenir*, édit. de 1754, tom. Ier, pag. 152.)

Je dis que ce fat estoit tant niais, tant *veau* de dime, âne de plat pays, sot d'outre mesure, badaud [1] de Paris, et bestion de si grande consequence, qu'il pensoit que ce mot *animal* fust à dire *beste*. (*Ibid.*, pag. 323 [2].)

On a également donné le nom de *cornichon* aux maris trompés par leurs femmes, soit à cause de leur sottise, ou plutôt en raison des cornes qui sont leur attribut :

La procureuse lui fit des avances qu'il n'eut pas l'esprit d'entendre.... Quand elle vit cela, elle lui fit une querelle d'Allemand, et elle obligea maître Jean *Cornichon* à le remplacer par un autre dont elle tira dans la suite de bons services. (*Le Tour de carnaval...* par M. d'Allainval. A Paris, chez Bienvenu, M. DCC. XXVII., in-8°, sc. III, pag. 15.)

Il y avait autrefois un jeu de cornichon va devant, qui consistait à courir les uns après les autres, à folâtrer, et à s'entre-jeter des mottes. Voyez les *Contes*

le nom de *Corbillard*. » Roquefort, *Histoire de la vie privée des François*, etc., par le Grand d'Aussy. Paris, Laurent-Beaupré, 1815, in-8°, tom. Ier, pag. 106, not. 1.

[1] *Histoire artistique et archéologique de la gravure en France*, etc. Paris, Deflorenne neveu, 1849, in-8°, pag. 61.

[1] On sait à combien de dissertations l'origine de ce mot a donné lieu; on la trouve dans le passage suivant :

Ouy, mon varlet m'apelle un veau,
Badin, badault, ainsi que veult.

Le Sourd, son valet et l'yverongne, farce à trois personnages, etc., pag. 7. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc., Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. III.)

[2] Voyez encore les *Essais de Michel de Montaigne*, liv. Ier, chap. XXXVII.

d'Eutrapel, chap. XXI, et *Virgile travesti*, liv. VII. Le seigneur de Cholieres parle, dans sa septième matinée, du jeu de la corniche, qui me paraît être le même.

CORPAULT, s. m. Pot.

Ce terme, qui nous est donné par Bouchet, me paraît venir de l'espagnol *cuerpo*, corps; en tous les cas, il est synonyme de *gour* (gordo, *gros*), qu'on lit dans le *Jargon*, ainsi que *marmouzet*, qui donne bien l'idée d'un pot avec pieds et oreilles.

CORVETTE, s. f. Jeune sodomite.

Terme autrefois usité au bagne, et dérivé de l'italien *curvato*, courbé.

COTELARD, s. m. Melon.

CÔTES EN LONG, s. m. Paresseux.

COTTERET, s. m. Jambe. Fourb., *ramo* (rameau, branche).

COUCOU, s. m. Montre; terme des *floueurs*.

On sait que ce nom a été donné à des horloges venues d'Allemagne, qui, au lieu de sonner l'heure, font entendre le cri du coucou.

COUENNE DE LARD, s. f. Brosse.

COULEUR (Monter une). Chercher à faire une dupe.

Le mot *couleur*, on le sait, signifie dans notre langue *prétexte, apparence;* et l'on dit *sous couleur*, comme en espagnol *socolor*, et en italien *sotto colori*.

C'est sans doute ce mot qui a donné naissance au verbe *couler*, qui fait partie du langage populaire :

> Ce n'est pas moi qui l'ai fait;
> Tu m'en *coules*, ma mignone:
> Va, j'ai rôti le ballet,
> J'ai trop ménagé ta personne.
>
> *Poésies de Mr. l'abbé Mangenot.* A Maestricht, chez Jean-Edme Dufour et Phil. Roux, M. DCC. LXXVI., in-8°, pag. 173.

Il nous en a coulé, dit d'Hautel, pour il nous a dit des gasconnades, des menteries [1].

COURBE, s. f. Épaule.

Mot de la *Vie genereuse des Mattois* et du *Jargon*. Du temps de Bouchet, il avait la signification de *jambe;* et l'on disait de celui qui était mal partagé de ce côté-là, qu'il avait des *courbes malingres*.

COURREUSE, s. f. Plume à écrire.

COURTANGE (La). La Courtille, quartier de la commune de Belleville-lez-Paris.

COURT-BOUILLON (Le grand). La mer.

COURRIER DE HAUTE-MONT (Le). Dieu.

Cette expression, rapportée par Bouchet, convient à merveille à Mercure, le dieu des voleurs, à qui Dassoucy fait dire par Pluton :

> Haut courrier de haute importance,
> Dit-il, de qui la diligence
> Est notoire à tous mes Estats,
> *Courrier d'en haut*, courrier d'en bas,
> Pars, trotte, cours, va viste, vole, etc.
>
> *Le Ravissement de Proserpine*, ch. 1er; édit. de M. DC. LIII., in-4°, pag. 12.

COUSINE DE VENDANGE, s. f. Femme avec laquelle on va au cabaret.

> ... M. de l'Aulne se fit égratigner à la place de sa *cousine de vendange*. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 23.)

COUTURASSE, s. f. Couturière, femme grêlée.

> La *couturasse* se jette sur elle, etc. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 22.)

CRACHER, v. a. Parler.

---

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 243.

Il n'est point rare que ceux qui font l'un fassent l'autre en même temps, au grand ennui des patients forcés de les écouter. Je pense toutefois que ce mot vient de la constante habitude des mauvais sujets de dire des *cracs* ou mensonges. Leroux donne *cracher* dans le même sens comme familier, et cite deux passages dans lesquels ce verbe est employé, l'un de Scarron, l'autre de Desmarets. En voici deux plus anciens, que je tire de la quatrième et de la septième matinée du seigneur de Cholieres. Dans le premier, il dit d'un docteur juriste que « il n'y avoit que pour luy à *cracher* des subtilitez, » etc. Dans l'autre, parlant de deux jeunes fripons dont l'un voulait enseigner à l'autre une oraison qui charmait les chiens, « Un jour, dit-il, comme il repassoit seul devant ces chiens, il commença à *cracher* ses gros mots d'exorcisme; mais les chiens n'en tindrent pas grand compte, » etc.

Tabourot, au chapitre XIX de ses *Bigarrures et touches*, parle « d'un gros Raminagrobis qui avoit promis à sa partie de le faire absoudre; car il devoit tant *cracher* de loix, qu'il feroit perdre haleine à son adversaire. » (Édit. de Paris, M. D. CVIII., in-12, folio 137 r°.)

CRACHER AU BASSIN, v. a. « C'est, dit Leroux, donner de l'argent qu'on voudroit en quelque sorte ne pas donner. » Définition beaucoup plus juste que celle que présentent Oudin [1], Cotgrave et les réviseurs du Dictionnaire de l'Académie. Les uns et les autres donnent l'expression comme basse.

Pour ce qui est du sens propre de *cracher au bassin*, c'est ce que font, avec plus ou moins de grimaces, ceux à qui l'on vient de *tirer une dent;* toutefois Rabelais, dans l'ancien prologue de son livre IV, donne une autre explication de cette même phrase.

On la trouve employée dans les *Contes d'Eutrapel*, chap. Ier; dans *les Historiettes de Tallemant des Réaux*, tom. X, pag. 169; et dans *Léandre grosse*, parade de de Moy, sc. IX. (*Théâtre des boulevards*, tom. III, pag. 253.)

CRAMPER, v. n. Fuir.

Il y a ici allusion à la contraction nerveuse qu'éprouve à la jambe et au pied quelqu'un qui court. Nous avions autrefois le verbe *crampir* dans le sens de *plier*, de *courber :*

> L'un oil overs et l'autre clox,
> L'un pié *cranpi* et l'autre droit,
> S'est apoiez delez un toit.
>
> *Le Roman du Renart*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 52, v. 1372.

On disait aussi *se recrampir*, au moins à Rouen, pour *se roidir :*

> Y font mille fachons de faire;
> No leu verra la langue traire,
> Teurdre les pieds, grincher les dents,
> Croiser les gambes en dedans,
> Et *se racrampir* en arriere.
>
> *Le Cochonnet ou Jeu de boule*, en tête de l'*Inventaire general de la Muse normande*, pag. 28.

CRAPOUCIN, s. m. Mot par lequel le peuple désigne injurieusement un enfant ou un homme faible et de petite taille.

Dans son esprit, *crapoucin* est le diminutif de *crapaud*, autre terme d'injure qui a le même sens; mais je crois que le premier de ces deux mots a en même

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Bacin*. — *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 109, col. 1.

temps une autre racine, et je la trouve dans une expression souvent employée par nos pères quand ils voulaient parler d'une bonne cuisine :

Li hostes aporta et du pain et du viu,
Et de la char salée, et .j. bon *cras* pouchin.

Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. VIII, v. 133; tom. Ier, pag. 207.

Comme l'on voit, par un travail que nous nous bornons à indiquer, un mot, peut-être d'amitié dans le principe, est devenu un terme d'injure quand on s'est imaginé qu'il avait une autre origine.

CRAQUELIN, s. m. Menteur.

Ce mot, qui, dans le langage ordinaire, désigne une sorte de gâteau, a été formé du verbe *craquer*, dont on se sert familièrement pour dire *mentir*, *donner des bourdes*, *débiter des gasconnades*, qui sont elles-mêmes appelées des *cracs* :

Il ne babille, il ne *craque*
Qu'ecliptique ou zodiaque.

Lucain travesty, pag. 165.

Maintenant, quelle est l'origine de *craquer* dans ce sens? Faut-il y voir une allusion au bruit de l'ongle contre la dent, que les Orientaux du moyen âge touchaient du doigt quand ils voulaient affirmer solennellement une chose? Du moins nos anciens poëmes l'assurent :

Sire, bien vous croi seur les Diex;
Mais assés vous querroie miex
Se vous l'ongle hurtiés au dent.

C'est li Jus de saint Nicholai, v. 198. (*Théâtre françois au moyen âge*, pag. 167.)

Sa loi jure, et en a son dent dou doit hurté,
Que tout metra pour tout, ou ce iert recouvré.

Roman de Beuves de Commarchis, manuscrit de l'Arsenal, belles-lettres françaises in-folio, n° 175, folio 183 verso, col. 2, v. 8.

Por l'otroier fiert son doi à sa daint.

Li Moinages Renouart, manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 6985, folio 333 verso, col. 2, v. 38.

Son doit hurte à son dent : là ne faut nul hostage,
Il ne s'en perjurast pour tout l'or de Cartage.

Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. XXII, v. 178; tom. II, pag. 280[1].

Li amirault ont accordé,
Ottroié, promis et juré,
Comme procureurs du soudan;
Chascun mist le doy en son dan,
Si comme leur guise le donne, etc.

La Prise d'Alixandre, manuscrit de la Bibliothèque nationale, supplément français n° 43, folio cc. XXV recto, col. 3, v. 15.

Charles Nodier, qui avait peut-être, en fait d'argot, plus de connaissances que moi, dit, dans un article *Variétés* du *Bulletin du bibliophile* [2], que le nom de Cracus, fils de l'enchanteresse Cracas, s'est conservé dans ce jargon pour désigner un menteur et un charlatan. Je puis dire que je n'ai jamais trouvé ce mot dans aucun dictionnaire d'argot.

Il est vrai que nous avons en français le substantif *craqueur*, qui se dit dans le même sens :

Ch' est le plaisir d'oüyr le potinage
De cheux qui sont dans leu paller *craqueux*.

Vingt-troisiesme Partie de la Muse normande, pag. 375.

Mais à la fin aveuq tout leu *craquage*
Et les canchons de ces bellards calleux,
Quand o payer apres lou badinage
Que sans argent deviennent marmiteux,
Qu'il faut poyer o bien laisser un gagé.

Ibid.

[1] Recourez à la suite pour l'explication de cet usage. Voyez encore ch. XXII, v. 727; tom. II, pag. 296; et *le Chevalier au Cygne*, etc., tom. II, pag. 299, v. 14643-6; pag. 434, v. 16599.

[2] N° 4, 3e série, mars 1836, pag. 65, n° 8.

Quand yl ont bien couru la bouguenette,
A su pallais vont faire leu retrette,
Où ses *craqueux* mentent si proprement,
Qu'o crait leu dire estre chose certaine.

Vingt-cinquiesme Partie de la Muse normande, pag. 403.

MEZZETIN.

Ces divinitez sont trompeuses.

ARLEQUIN.

Il est vrai, ce sont des *craqueuses*.

La Ceinture de Venus, par le Sage, act. Ier, sc. IV.

Peut-être aussi Nodier a-t-il voulu parler de notre *craquelin*, qui peut bien avoir été un mot populaire. Dans l'*Exil de Mardi gras, ou Arrest donné en la cour de Riflasorets, establie en la royalle ville de Saladois*, etc. (A Lyon, par les supposts de Caresme, 1603, in-8°), pag. 19 et 21, le procureur général au ressort de la cour souveraine de Saladois est appelé *Craquelin Popelin*. A coup sûr, ce doit être l'un des ancêtres de *Monsieur de Crac*, que Collin d'Harleville nous montrait *dans son petit castel*, à la fin du siècle dernier.

Aujourd'hui, au centre du beau pays qui donna le jour au très-véridique hobereau, à Moncrabeau, département de Lot-et-Garonne, canton de Francescas, il y a une maison nommée *l'Hôtel de Cracovie*, dont le maître, qui est un cafetier, délivre, moyennant quelques sous, des brevets de hâbleurs, que les mauvais plaisants envoient, par la voie de la poste, aux menteurs de leur connaissance. Voici le modèle de cette pièce, qui peut donner une idée de la littérature satirique des beaux esprits du lieu :

LA DIÈTE GÉNÉRALE DE MONCRABEAU, A NOTRE BIEN-AIMÉ, SALUT.

Nos Officiers et Commissaires au départe ment d nous ayant fait savoir que depuis long-temps vous vous étiez exercé dans le Noble Art de maltraiter toute sorte de vérités, à amplifier les récits, en augmentant et diminuant aux faits qui arrivent en ce monde terrestre, et que, par des succès heureux, fruit d'une imagination féconde et brillante, vous étiez parvenu à inventer des vérités qui n'ont jamais existé, à créer des histoires qui, sans vous (immatriculé par principes de naissance à dégobiller des méthodes de la Craque), *auraient resté éternellement dans l'oubli, et qu'enfin, après une multiplicité d'expériences répétées plusieurs fois par jour, vous vous étiez acquis, en ce genre de Littérature, un nom des plus illustres; NOUS, toujours zélés à maintenir et accroître la haute réputation de notre Ordre, en le remplissant de bons et idoines Sujets; parfaitement convaincus des talens rares que la nature vous a si libéralement prodigués en toute sorte de menteries : sans en être requis ni priés, avons jugé à propos de vous incorporer dans notre Diète, et vous recevoir en Frère bien-aimé, comme il paraît plus amplement par les Lettres-Patentes que nous vous envoyons, en vous exhortant à persévérer toujours dans une si noble occupation; à faire même des progrès rapides, et à nous instruire, dans l'occasion, des Sujets qui, comme vous, pourraient faire honneur à notre Ordre, afin de les y incorporer, s'ils le méritent.* FAIT *et passé dans notre Diète générale tenue à Moncrabeau, sur le fort de Riqué, ce jour du mois de mil huit cent*

Par Nosseigneurs les Officiers-Généraux de la Diète :

Secrétaire.

LETTRES-PATENTES DE LA TRÈS-VÉRIDIQUE COUR DE MONCRABEAU, EN FORME DE PRIVILÉGE.

NOUS, GRAND ARCHICHANCELIER DE LA DIÈTE GÉNÉRALE DE MONCRABEAU, et en cette qualité Seigneur Haut-Justicier de la ville et faubourgs de *Cracovie*, Contrôleur-Général de toutes les vérités qui se disent en ce bas-monde, Chef-fondé de tous les Hableurs, Menteurs, Nouvellistes, Bourgeois sans occupation, et autres personnes désœuvrées qui s'exercent dans le bel Art de mentir finement, sans porter préjudice à autre qu'à la vérité, dont nous faisons profession d'être ennemis-jurés : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, *Salut et Joie*, surtout *Haine pour la vérité!*

AVONS reçu les très-humbles supplications de plusieurs de nos Chevaliers et Officiers de la Diète, qui nous ont souvent exposé que le sieur habitant de désirant d'être agrégé dans la Diète, s'exerçait de-

puis long-temps dans la noble profession de Menteur, et qu'il avait fait de si rapides progrès, que dans peu il mériterait la réputation de modèle parfait en ce genre.

A CES CAUSES, enquête scrupuleusement faite des dispositions heureuses, des rares talents, des brillants succès dudit sieur
voulant fonder le pieux désir qu'il a de pouvoir mentir avec autorité, lui avons accordé et octroyé, et par ces Présentes lui accordons et octroyons, dès à présent la charge de Grand-Correcteur de toutes les Vérités qui se diront dans toute l'étendue de notre Empire; le recevons en Frère et Chevalier de l'Ordre des Vérités altérées; lui donnons, de plus, plein pouvoir d'y agréger, après un examen suffisant, toute personne qui se présentera à lui, et par *intérim* lui fera expédier des lettres signées de sa main et scellées du petit sceau, à la charge par lui d'en envoyer un état à notre bureau, et de se servir pour son greffier du sieur
dont la capacité nous est connue, pour qu'après un fidèle rapport, nos lettres du Grand-Sceau lui soient expédiées. Ce faisant, lui avons donné et lui donnons plein pouvoir de mentir impunément dans
et sa juridiction; dans les provinces de Languedoc, Guyenne, Bigorre; dans le Périgord, Limousin, Angoumois; dans les comtés d'Armagnac, Marsan, Astarac, Loumagne, Condomois, Agenais, Bazadais, pays des Landes, et généralement dans tous autres lieux deçà et delà les mers, où il se trouvera dépendant de notre Empire. Et pour l'effet de l'exécution de nos ordres, nous enjoignons à tous nos sujets de le publier et le reconnaître pour tel, afin qu'on n'en prétende cause d'ignorance, à peine contre les contrevenants d'être punis sévèrement, suivant les lois de la Diète : CAR TEL EST NOTRE PLAISIR.

DONNÉ à Moncrabeau, en pleine Diète, sous le contre-scel de notre Archichancelier, le
jour du mois de mil huit cent

Signé LE MARQUIS DES HABLEURS.

Par mondit seigneur Archichancelier :

Secrétaire.

Dans leur argot, les marins donnent aussi le nom de *craquelin* aux hommes peu vigoureux; mais ici ce mot provient d'une source différente. Voyez *Dictionnaire de marine à voiles*, pag. 247.

On sait maintenant l'origine de l'expression proverbiale et figurée *avoir ses lettres de Cracovie*, qui équivaut à *être reconnu et proclamé menteur*.

Il y avait autrefois au jardin du Palais-Royal un arbre que l'on appelait *l'arbre de Cracovie*, à cause des menteries débitées sous son ombrage, ou parce que les nouvellistes se réunissaient là pendant les troubles de Pologne. Voyez le *Dictionnaire des proverbes français*, de Quitard, pag. 273.

Je donne sept mille livres... au baron de Kniran, à condition qu'il se rendra, tous les lundis et vendredis de l'année, au Palais royal, sous l'arbre de *Cracovie*, et que là il lira des nouvelles supposées à cette multitude de faux politiques et de vrais désœuvrés, qui gobent tout ce qu'on leur dit, etc. (*Le Livre des quatre couleurs*. Aux quatre Elements, de l'imprimerie des Quatre-Saisons. 4444. In-8°, pag. 109.)

Dans ce triste et sombre habitacle [1]
Se trouvent assis par milliers...
D'ennuyeux conteurs de fleurettes
Et des débiteurs de gazettes,
De ces nouvellistes enfin
Deguenillés, mourant de faim,
De ces hableurs passant leur vie
Dessous l'arbre de *Cracovie*.

La Henriade travestie, VIIe chant, pag. 106.

Mais revenons à l'étymologie de *craquelin*, ou plutôt de *crac*, dont ce substantif a été formé. Comme ce dernier mot, véritable onomatopée, rend assez bien le bruit de quelque chose qui se casse, on le prononçait vraisemblablement lorsque quelqu'un disait une *cassade* ou faisait un récit réputé peu véridique, à peu près comme à présent les matelots, dans des circonstances semblables, font entendre les exclamations de *cric* et de *crac*. Le mot *cassade*, on le sait, était un mot usité, dans le style familier, avec le sens de *mensonge pour plaisanter*, ou *pour servir d'excuse, de défaite* :

[1] L'enfer.

Il voulut me conter comme on l'avoit pipé ;
Qu'un valet, du sommeil ou de vin occupé,
Sous couleur d'aller voir une femme malade,
L'avoit galentement payé d'une *cassade*.

Math. Regnier, sat. x.

Voyez encore d'autres exemples de ce mot dans *la Vraye Histoire comique de Francion*, édit. de la Haye, M. DCCXXI., in-8°, liv. IX, tom. II, pag. 181 ; et dans un curieux recueil intitulé *la Floresta spagnola, ou le plaisant Bocage, contenant plusieurs comptes, gosseries, brocards*, cassades, *et graves sentences de personnes de tous estats*. Lyon, J. Didier, 1600, in-12.

Quelles sont l'origine et la signification primitive de ce mot? De la Noue va nous l'apprendre : « Donner une cassade, dit-il, c'est comme donner des bourdes pour tromper. Il est tiré du jeu de la prime, où par fois celuy qui a mauvais jeu estonne son compagnon d'un gros renvy, et luy fait quitter par ceste feinte. L'Italien dit *cacciata*, qui vient du verbe *chasser*, comme s'il vouloit dire qu'on baille la chasse à son ennemy, le faisant retirer. Et de là on a fait le mot de *cassade*, qu'on prend un peu en autre signification que celuy dont il derive. » (*Le grand Dictionnaire des rimes françoises*, etc. A Geneve, par Matthieu Bergeon, cIↃ. IↃc. XXIV., in-8°, pag. 33, col. 3.)

L'expression *je t'en casse*, manière de parler basse, qui correspond à *vraiment, c'est bien pour toi, tu n'as qu'à t'y attendre*, est évidemment de la même famille.

Cravate, s. f. Arc-en-ciel.

Cravate de chanvre, s. f. Corde de potence.

Cette expression avait cours à Rome, dans ce sens ; nous voyons en effet dans Pétrone que le sort ayant amené, au tirage d'une loterie, le mot *cravate*, l'on apporta une corde de potence [1].

Créateur, s. m. Peintre.

Credo, s. m. Potence.

Anagramme de *corde*, ou plutôt allusion aux prières que le prêtre fait réciter au patient.

On disait autrefois *credo* au lieu de *crédit* :

... la moralité contenoit des seigneurs qui portoient le drap d'or à *credo* et emportoient le drap d'or sur leurs espaules, etc. (*Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, etc. ; Paris, Jules Renouard, 1854, in-8°, pag. 13.)

Crépine, s. f. Bourse.

S'il est certain que *bourse* vient de βύρσα qui signifie *cuir*, il y a tout lieu de croire que, dans l'origine, on donnait le nom de *crépine* aux bourses de cuir. On sait que saint Crépin est le patron des cordonniers, et c'est de là que sont venues les expressions populaires de *lance de saint Crépin* pour dire *une alène*, et de *Saint-Crépin* pour désigner les outils d'un compagnon cordonnier, et, par similitude, ceux de toute autre sorte de profession [2] :

Notre corps, notre houpelande
Compose notre *Saint-Crespin*.

Complainte des filles auxquelles on vient d'interdire l'entrée des Thuilleries, à la brune, in-8°, pag. 12.

Cette dernière expression, à son tour,

[1] « Cervical! offla collaris allata est. » *T. Petronii Arbitri Satyricon*, cap. LVI.

[2] Voyez le Dictionnaire de Cotgrave et les *Curiositez françoises*, aux mots *Lance* et *Saint Crespin*, et les *Escraignes dijonnoises recueillies par le sieur des Accords*. A Paris, par Jean Richer, 1608, in-12, folio 39 verso.

en a produit d'autres qui sont également devenues proverbiales. C'est ainsi que l'on dit : *c'est tout son Saint-Crépin*, pour *c'est tout son avoir, porter tout son Saint-Crépin, perdre tout son Saint-Crépin*. Voyez le *Dictionnaire des proverbes français*, de Quitard, pag. 274.

CREUX, s. m. Logis, maison.

On appelait ainsi autrefois les cavernes et les retraites des animaux, surtout le terrier du renard :

Des *crués* de la montagne de la voisinité
De devers les herbeges se sunt contrevalé.
Li Romans d'Alixandre, pag. 289, v. 15.

Es *crués* et ès crevices se mucent et enduient.
Ibid., pag. 294, v. 34.

A tant resailli en son *crués*.
Le Roman du Renart, tom. II, pag. 160, v. 13886.

Car quand il pleut, et le soleil des cieulx
Ne reluyt point, tout homme est soucieux,
Et toute beste en son *creux* se retire, etc.
Cl. Marot, *Rondeaux*, liv. VI, rond. x.

CRIC-CROC. A ta santé.

Bacchus, qui vois nostre desbauche...
Par ce tabac, ton seul encens...
Par la majesté de ce broc,
Par masse, toppe, *cric et croc*...
Reçoy-nous dans l'heureuse troupe
Des francs chevaliers de la Coupe.
La Desbauche. (*Les Œuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., in-12, pag. 141.)

On voit partout, oyt,
Chanter, crier ripaille,
Gogaille,
Cric croc, masse, taupe à qui boit.
Le Cabinet des chansons plaisantes et recreatifves... A Paris, chez Pierre Des-Hayes... M. DC. XXXI., in-12, pag. 4.

Dans *les Faux Moscovites*, de Poisson, sc. XI, trois filous, répondant à l'un d'eux qui « fait un long jargon en coupant les viandes, et les présentant aux autres, » disent *cracq, cricq, crocq*.

CRICHE, s. f. Pièce d'argent.

On trouve dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, d'Oudin, pag. 142, col. 2, *cricaille* traduit par *danari* et précédé d'une étoile, qui indique ce mot comme vulgaire. Il est ancien.

Grand mercys, il y a *cliquaille*.
La Vie de sainct Christofle, feuillet signé D iiii verso, col. 2.

Par ma foy! tout iroit de plat,
Qui n'auroit argent et *cliquaille*.
Ancien Théâtre françois, tom. III, pag. 44. Cf. pag. 459.

Quand je seray plus garny de *cliquaille*,
Vous en aurez.
Cl. Marot, *Rondeaux*, liv. Ier, rond. XXV.

Quand ce fol enfant et mal-conseillé *habuit suam partem de hæreditate... ideo statim* il en a faict de la *cliquaille*. (Michel Menot, parabole de l'Enfant prodigue; cité par Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. XXXI.)

Tout y grouille à present; on y court, on travaille
Partout à qui mieux mieux pour gaigner la *clicaille*.
Deploration et complaincte de la mere Cardine de Paris, etc., réimpression in-8°, pag. 47.

Le même Oudin cite, dans une autre de ses compilations, un proverbe vulgaire qui paraît se rapporter à *criche* : c'est *triste qui n'a criste*, qu'il traduit par *qui n'a point d'argent est mélancolique*. Voyez les *Curiositez françoises* au mot *Triste*, et ci-après au mot *Croix*.

Le mot qui nous occupe est, à n'en pas douter, le substantif allemand *Kreutzer*, mal prononcé, ou plutôt mal saisi par les gens du peuple.

CRIE, CRIGNOLLE, s. f. Viande. Grec,

χρέας; fourb., *crea*, *creata*, *creatura*, *criulfa*; germ., *crioja*. Bouchet rend *crie* par *lard*, *salé*.

Dans l'introduction que M. Eugène Sue a placée en tête du tom. II de la *Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux*, il est question, pag. lxij, d'un marché de cette ville nommé *de la Clye*. Nous ne le connaissons pas; mais ne serait-ce point le marché *de la crie*, c'est-à-dire *de la viande?* Peut-être aussi était-ce un endroit ainsi nommé, à cause de la criée que l'on y faisait de certaines denrées. On trouve dans le *Catalogue des rolles gascons, normans et françois*, de Thomas Carte, tom. Ier, pag. 124, n° 99, l'indication suivante : « De inquirendo super concessione officii vocati *le vigeirage* et *la crie* in civitate Vasatensi, Gaillardo Michell, in recompensatione dampnorum suorum, ratione guerræ, » A. D. 1348. Là il est plus que probable qu'il s'agit du droit exclusif de crier telle ou telle marchandise, droit auquel étaient attachés des honoraires plus ou moins considérables.

Crier au vinaigre, v. n. Crier au voleur.

Lorsque, dans les tavernes, on servait de mauvais vin, les consommateurs ne manquaient pas de se plaindre; les uns criaient au vinaigre [1], en contrefaisant les marchands des rues, qui allaient répétant :

O vin-aigre, bon vin-aigre,
Sablon à couvrir les vins! etc.

Chanson nouvelle de tous les cris de Paris. (*L'Eslite du recueil des chansons amoureuses*, etc. A Rouen, de l'imprimerie de David Ferrant, M. DC. XIX., petit in-12, pag. 158.)

Les autres criaient au voleur après le tavernier qui frelatait son vin. Peu à peu le peuple s'habitua à considérer ces deux phrases comme exprimant la même idée.

On disait aussi autrefois *crier vinaigre*, comme on le voit par Rabelais, liv. II, chap. XXVI, qui nous montre Carpalim poussant ce cri après une chasse heureuse; mais là il s'agit de tout autre chose que de vol. « C'étoit, dit le Duchat, la coutume en Languedoc, entre les chasseurs, de s'écrier l'un à l'autre *vinaigre*, dès qu'ils avaient tiré un lièvre, parce que la vraie sauce de cet animal est le vinaigre. »

Crignolier, ère, s. Boucher, bouchère. Voyez *Crie*.

Crique, s. f. Eau-de-vie. Voyez ci-dessus, à l'art. *Cric-croc*.

Croix, s. f. Écu de six livres.

Que diable est cy? en ma pochette
Il n'y a plus double ny *croix*.

Des Joyeux et attristez par la blanque. (*La Gazette*. A Paris, jouxte la coppie imprimée à Rouen par Jean Petit, 1609, in-12, pag. 69.)

De là *croix*, avec la signification d'*argent* en général :

Il partit de son royaume, et, n'ayant pas faict la moitié de son chemin, l'argent luy faut; dont fut contrainct d'emprunpter les bagues de madame la duchesse de Savoye et madame la marquise de Montferrat... qu'il engagea très-bien. Et, par ainsy un peu remplumé, poursuit son chemin d'une audace très-asseurée... envoye ses mareschaux des logis et fourriers devant, la *croix* en main, mar-

[1] « De trois invitez en un banquet, il ne s'en trouvera pas deux de mesme goust : l'un veut du blanc, l'autre du clairet; celuy demande du verjus, l'autre *crie au vinaigre*, » etc. (*Le Carabinage et matoiserie soldatesque*, etc., par le sieur Drachir d'Amorny [Richard de Romany]. A Paris, chez la veufve Claude de Monstr'œil, M. DC. XVI., in-8°, avant-propos.)

quer les logis comme il leur plaist, sans aucune rencontre ny resistance de porte fermée. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, IIe livre, chap. Ier : Charles VIII, roi de France ; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, tom. Ier, pag. 181, col. 2.)

Je sçay bien que la *croix* toujours devant fera
Que vostre petit frere au change florira.

Deploration et complaincte de la mere Cardine de Paris, etc., à la suite de *l'Enfer de la mere Cardine*, réimpression de Caron, pag. 48.

Dans *les Esprits*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. Ier, sc. III, un certain Ruffin, voulant être payé d'avance, dit : « Je ressemble aux archevesques, je ne marche point si la *croix* ne va devant. »

Tout le monde connaît cette jolie épigramme de Mellin de Saint-Gelais :

Un charlatan disoit en plein marché
Qu'il monstreroit le diable à tout le monde;
Si n'y eust nul, tant fust-il empesché,
Qui ne courust pour voir l'esprit immonde.
Lors une bourse assez large et profonde
Il leur desploye, et leur dit : « Gens de bien,
Ouvrez vos yeux. Voyez, y a-t-il rien ?
— Non, » dit quelqu'un des plus près regardans.
« Et c'est, dit-il, le diable, oyez-vous bien ?
Ouvrir sa bourse, et ne voir rien dedans.

Œuvres poétiques de Mellin de S.-Gelais, etc. A Paris, M. DCC. XIX., in-12, pag. 71.

La véritable, la dernière raison, que ni Mellin ni son charlatan n'ont dite, c'est que la présence du diable dans une bourse résultait de l'absence de la sacro-sainte croix, telle que l'entendaient les argotiers et ceux qui disaient de quelqu'un dépourvu d'argent qu'il n'avait ni croix ni pile, expression en usage, au moins depuis Oudin. Voyez ses *Curiositéz françoises*, au mot *Croix*.

Il y avait autrefois des ducats à la *croisette* :

Si me semble-il que ce n'est point l'estat des gens de guerre de soufler le charbon, entendu qu'ils sont le plus souvent assez mal fournis de ducats à la *croisette* pour faire la multiplication. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, 1685, folio 144 recto.)

Le mot *croisette* seul servait plus anciennement à désigner une petite pièce de monnaie :

Plus ne feray ycy repos,
Que ma bource est mal garnie...
Y n'i a miton ni *croisete*.

Le Geu des trois roys. (*Mystères inédits du quinzième siècle*, publiés... par Achille Jubinal, tom: II, pag. 94.)

CROLLE, s. f. Écuelle.

Dans notre ancienne langue, *crole*, *crolle*, signifiait *ébranlement*, *secousse*, *tremblement*, et *crouler* pour *remuer* :

C'est tout par vostre *crolle* et par vostre hochier.

Du Plait Renart de Dammartin contre Voiron son roncin, v. 20. (*Nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux*, etc., tom. Ier, pag. 24.)

... ce peuple de Paris... *croulant* et bouillant tout de mutination, etc. (*Vies des grands capitaines*, etc., liv. II, chap. LXXVII : M. le mareschal de Montmorency ; dans les *Œuv. compl. de Brantôme*, édit. du *Panth. litt.*, tom. Ier, pag. 333, col. 2.)

Au diable l'un des habitans qui osa *crouler* ni remuer, etc. (*Ibid.*, pag. 334, col. 1.)

Les mendiants, il y a deux ou trois siècles, portaient une écuelle à couvercle mobile qu'ils agitaient pour avertir qu'elle était vide : aussi Shakspere l'appelle-t-il *clack-dish*. Voyez *Measure for Measure*, act. III, sc. II.

On lit dans une autre vieille comédie anglaise, intitulée *The Family of Love* (1608) :

[*dish*?
Can you think I get my living by a bell and a *clack*-
— By a bell and a *clack-dish* ? how's that ?
— Why, by begging, sir, etc.

On lit encore, dans le supplément de Henderson au *Troilus and Cresseid* de Chaucer :

Thus shalt thou go begging from hous to hous,
With *cuppe and clappir*, like a Lazarous.

Enfin un jeu de scène est ainsi indiqué dans la seconde partie de *King Edward IV*, qui est de 1619 :

Enter Mrs. Blague very poorly, begging with her basket and a *clap-dish*.

On trouve encore dans la collection de Ray un vieux proverbe qui fait allusion à cette ancienne coutume des mendiants anglais :

He *claps his dish* at a wrong man's door.

Le mot *grolles*, *groulles*, par lequel on désigne populairement, en Normandie, à Lyon et à Bordeaux, de mauvais souliers, me semble également venir de *crolle*, dont il serait une corruption causée par la survivance de *grouiller*, qui a toujours cours chez nous parmi le peuple, dans le sens de *se mouvoir*, de *remuer*[1], etc. En effet, un mauvais soulier, n'étant plus retenu au talon par le quartier, est toujours en mouvement, pour peu que le pied qu'il chausse remue.

C'est également là le cas pour la chaussure dite *claque*, dont le nom a la même origine que le *clack-dish*, dont il était question il n'y a qu'un instant.

CROMPIR, s. f. Pomme de terre.

Ce mot, qui fait partie du langage populaire, vient de l'allemand *Grundbirne*, et l'on en doit l'importation, soit aux ouvriers d'outre-Rhin, qui pullulent chez nous, soit aux envahisseurs de 1814 et 1815. Quels que soient les gens à qui nous avons cette obligation, il ne paraît pas qu'ils parlassent très-purement; car *Grundbirne*, qui signifie *poire de terre*, n'est point usité en bon allemand dans ce sens-là.

Si l'on en croyait MM. du Méril, il faudrait recourir à cet idiome pour retrouver la racine d'un synonyme de *crompir*, de *tartouffle*, *tartiffle*, que ces messieurs attribuent au patois normand, tandis que Roquefort en fait un mot de la langue romane[1]. Pour nous, nous ne croyons pas que *tartiffle* ait rien de commun avec *Kartoffel;* nous pensons plutôt que notre mot populaire est issu de l'italien *tartofalo* ou *tartufolo*, truffe, nom que la pomme de terre porte encore à Lyon, dans le Beaujolais, et dans bien d'autres provinces.

Voyez, au sujet de notre mot *tartifle*, le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, édit. de la Société d'agriculture du département de la Seine, tom. Ier, pag. cxlv, not. 3.

CROSSE, CROSSEUR, s. m. Ministère public.

« Ce mot signifie encore, dit l'Académie à propos du premier, certain bâton... dont les enfants se servent... pour pousser une balle, une pierre[2], etc. Dans cette acception ce mot a vieilli, ainsi que ses dérivés *crosser* et *crosseur*. — Il signifie, figurément et familièrement, traiter quelqu'un avec le plus grand mépris. *C'est un homme à crosser.* » Dans cet exemple, *crosser* veut dire *bâtonner*,

[1] Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 33.

[1] *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 605, col. 2.

[2] Voyez les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. VII, pag. 164.

maltraiter, ce que fait au figuré le ministère public à l'égard des malfaiteurs dont il a mission d'exposer les faits et gestes devant la police correctionnelle ou le jury.

CROSSE, CROSSIN, s. m. Recéleur. (*Histoire des brigands... d'Orgeres*, pag. 15, en note.)

Faut-il voir dans ce mot un souvenir des caorsins du moyen âge?

CRUCHON (Sucer le). Boire.

On sait que toute la semaine
L'artisan, sans reprendre haleine...
Des six jours se fait un carême,
Pour pouvoir aller le septieme
Sucer, comme on dit, le *cruchon*,
Chanter la mere Gaudichon [1], etc.

Les Porcherons, ch. Ier. (*Amusements rapsodi-poétiques*, pag. 127.)

CROTTE D'ERMITE, s. f. Poire cuite; mot du *Jargon*.

CRUCIFIX A RESSORT, s. m. Pistolet, fusil.

Cette expression fait maintenant partie du langage populaire; du moins on la retrouve sous la plume d'un écrivain qui affecte d'employer des locutions triviales: nous voulons parler de l'auteur du *Calendrier du pere Duchesne, ou le Prophète sac à diable; almanach pour la présente année* 1791 [2], qui dit:

« Godet le Limonadier, Godet a abandonné ses bavaroises... pour jouer du *crucifix à ressort* dans le bois de Vincennes. »

CUISINE, s. f. Préfecture de police.

CUISINIER, s. m. Employé de la préfecture de police.

CUIT (Être), v. p. Être condamné.

CULBUTE, s. f. Culotte; mot né d'un rapprochement avec un autre mot dont le sens est différent, et d'une intention de conserver au terme ainsi modifié une étymologie reconnaissable. En effet, pour les argotiers, une *culbute* était une chose à y *bouter le cul*.

Dans le XVIIe siècle, nos aïeules portaient une partie de costume ainsi nommée :

MONSIEUR JOSSE.
Voyons par quel endroit ce memoire debute.
GRIFFET.
Premierement, vingt francs pour une *culebute*....
MADAME BRICE.
Pour une *culebute!* oh bon Dieu! qu'est-ce là?

Boursault, *les Mots à la mode*, sc. XV.

J'ay aujourd'huy vû ma niece qui avoit une cotte bandée à la serpente et le chaperon à la *culbute*, c'est maintenant la mode.... J'ay vû une dame par la ville qui porte un rabat où il y a cinq etages de dentelles à la guimbande. (*Les Debats et facecieuses Rencontres de Gringalet et de Guillot Gorgeu, son maistre*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 16.)

CULOTTE, s. f. Partie de débauche, orgie; allusion à une pipe.

Nous nous sommes donné une fameuse *culotte* monarchique et religieuse, dit un des écrivains les plus célèbres de la littérature romantique, sur le seuil de la porte. (*Un Grand homme de province à Paris*... par H. de Balzac, chap. XXXVI. Paris, Hippolyte Souverain, 1839, in-8°, tom. III, pag. 259.)

CUPIDON, s. m. Chiffonnier.

Il y a certainement de la poésie à trans-

[1] Cette chanson est fort ancienne; mais il est sûr qu'autrefois on disait l'*amy Baudichon*:
« Nota qu'ils vont au temple chantant l'*amy Baudichon, ma dame.* » (*La Vengence nostre seigneur Jesucrist par parsonnages, bien au long*, troisième journée. Paris, Jehan Petit, sans date, in-folio, sign. s ii recto, col. I.)
On lit dans le dictionnaire de Cotgrave, au mot *Mibaudichon* : « Faire le mib. *To do a thing foolishly, or ill-favouredly, unhandsomly to go about it.* »

[2] A Paris, de l'imprimerie du Pere Duchesne, etc., in-18, pag. 56. (*Prédictions véritables et remarquables du Père Duchesne*, etc. Mois de mai.)

former ainsi la hotte d'un chiffonnier en un carquois, et son crochet en un dard.

CURIEUX, s. m. Juge d'instruction, président de tribunal.

Nous ne nions pas que ce mot ne soit notre adjectif *curieux;* toutefois nous devons faire remarquer qu'autrefois on appelait *curiaux* les gens de cour :

Prince, li homs qui suffisance instruit,
Vit liement, et n'eust c'un seul pain cuit;
Mais *curiaux* en grant doleur de court.

De la Douleur qui peut advenir à ceux qui suivent cour de prince, v. 25. (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, édit. de Crapelet, pag. 46.)

On sait qu'Alain Chartier a composé un petit traité en prose intitulé *le Curial*, et qu'au XIIe siècle Jean de Salisbury et Gautier Mapes en ont écrit chacun un qui porte pour titre : *De Nugis curialium*.

D

DABE, ESSE, DABUCHE, s. roi, reine.

Ces mots sont employés, avec le sens de *père*, de *mère*, dans cette traduction argotique de la *Mère Michel:*

LA DABUCHE MICHELON.

C'est la *dabuche* Michelon
Qu'a Pomaqué son greffier,
Qui jacte par la venterne
Qui le lui refilera.
Le dab Lustucru
Lui dit : « Dabuche Michelon,
Allez! vot' greffier n'est pas pomaqué.
Il est dans le roulon
Qui fait la chasse aux tretons,
Avec un bagafre de fertange
Et un fauchon de satou. »

DABOT, s. m. Préfet de police.

Au XVIe et au XVIIe siècle, *dabo* était employé dans le langage populaire avec la signification de *maître du logis:*

Or je heurteray tout bellement à la porte, qu'il ne m'oseroit refuser, pour ce qu'il sçait... que je suis le *dabo*. (*Le Morfondu*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. III, sc. v.)

M. de la Mesangère n'est point de cet avis quant au sens de *dabo*, qu'il écrit « *davo* ou *davot*, » et qu'il dérive du latin *davus*, nom que les comiques donnaient à un valet très-simple qui servait à l'intrigue de leurs pièces. Suivant lui, « être le *davo* dans une maison, c'est être chargé de tout ce que les autres ne veulent pas faire. » (*Dict. des prov. franç.*, 2e édit., pag. 146.)

Oudin, auquel nous avons pris l'explication du mot *dabo* donnée plus haut, ajoute que l'on disait: *il est toujours le dabo*, pour *il perd d'ordinaire pour toute la compagnie* [1]. Dans cette phrase, comme ailleurs, il est évident que *dabo* procède de la même racine, et vient du futur du verbe *dare*, donner.

Dans le cant anglais, *dabe* a le sens d'*expert*, de *consommé dans l'art de mal faire*. *A rum dabe* se dit d'un individu passé maître en fait de filouterie et de vol, etc. Veut-on exprimer qu'un individu est très-versé en quelque chose? on se sert de cette phrase : *He is a* dabe *at it.*

DALLE, s. f. Écu de six francs.

On appelait ainsi une monnaie fla-

[1] *Curiositez françoises*, addition à la fin.

mande d'une valeur d'environ cinq fr. [1].

... quiconque parleroit de paix... payeroit à la bourse de l'Union certaine quantité de *dales*, pour l'entretenement des docteurs. (Harangue de monsieur d'Aubray pour le tiers estat ; dans la *Satyre Menippée*, édit. de M. DCCC XXIV., in-8°, tom. II, pag. 163, 164.)

Victor Palma Cayet parle « des minotiers de Paris, auxquels les agents d'Espagne donnoient un minot de bled et une *dalle* de 45 sols par sepmaine. » (*Chronologie novenaire*, etc., 3e part. A Paris, par Jean Richer, M. DC. VIII., in-8°, fol. 297 verso, ann. 1594.)

On faisait encore usage du mot *richedalle*, traduction matérielle de l'allemand *Reichthaler* (écu d'Empire) :

Il m'a couté dix *richedales*,
Pour avoir eu servietes sales, etc.
Virgile travesti, liv. Ier.

J'allois un de ces jours en guise d'un cadet,
Quoy que je sois l'aisné, sur un petit bidet,
Lequel, ne pesant pas un double *rissedale*,
Ne ressembloit Bayard, Ragot ni Bucephale.

L'Importunité à une damoiselle. (*Le Parnasse satyrique du sieur Theophile*, M. DC. XL., petit in-12, pag. 311.)

DANSEUR, s. m. Dindon [2].

DARD, s. m. Membre viril.

DARDANT, PETIT DARDANT, s. m. Amour.

DARON, ONNE, s. Père, mère.

DARON DE LA RAILLE, DE LA ROUSSE, s. m. Préfet de police.

DARONNE DU DARDANT, s. f. Vénus, mère de l'Amour.

Daron, que Leroux et d'Hautel rapportent au vieux langage, dans lequel il avait, disent-ils, la signification de *vieillard fin et rusé*, est aujourd'hui le sobriquet que les ouvriers donnent à leur bourgeois [1], et se dit aussi d'un cordonnier.

Au XVIIe siècle, on appelait *dariolette* une duègne entremetteuse, nom que je soupçonne d'être un diminutif de *daronne*. Dans *Amadis de Gaule*, tom. Ier, chap. Ier, la confidente d'Elisenne, mère d'Amadis, femme de Périon des Gaules, est ainsi nommée. Scarron, au livre IV de son *Virgile travesti*, a bien précisé le rôle assez peu digne des dariolettes, quand il a dit de la sœur de Didon, v. 54 :

Qu'en cas de la necessité,
Elle eût été *dariolette*.

Dans l'historiette de la princesse de Conti, Tallemant emploie ce mot pour désigner le rôle que joua mademoiselle de Vitry dans l'affaire où la princesse de Conti et Bellegarde en *vinrent aux prises* : « Mademoiselle de Vitry, confidente de mademoiselle de Guise, était la *dariolette* [2]. »

Au XVIIe siècle, *dariolet* signifia aussi *maquereau* : ce qui définit mieux encore le vrai sens de *dariolette*. Regnier, dans sa satire V, parlant de certain pédant perverti, dit, v. 192 :

Ce critique, changeant d'humeurs et de cerveau,
De son pedant qu'il fut, devint son maquereau.

Un peu plus loin, v. 200, parlant du même homme :

[1] « Dale. *A Flemish coyne worth about* 45 *s.* » Cotgrave.
[2] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 272.

[1] Voyez *les Cabarets de Paris*, etc.; Paris, Delongchamps, 1821, in-18, pag. 30 On lit dans un livre plus ancien : « Il étoit maître de tout, jusqu'à manier l'argent de la *daronne*, sans compte ni mesure. » (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 63.) Voyez encore *le Tableau parlant*, d'Auseaume (1769), sc. VIII.
[2] Édit. in-12, tom. Ier, pag. 125.

Donc, la mesme vertu le dressant au poulet,
De vertueux qu'il fut, le rend *dariolet*.

Autre exemple :

J'ay ouy parler et raconter de beaucoup de filles qui, en servant leurs dames et maistresses de *dariolettes*, vouloient aussy taster de leurs morceaux. (*Des Dames galantes*, IVe discours, art. 2; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 328, col. 1 [1].)

Venons à l'étymologie que quelques-uns ont donnée à ce mot.

Le Duchat, dans une note sur cette phrase de Rabelais, « mais les *darioles* d'Amiens sont meilleures à mon goust [2], » dit : « Les darioles sont de petites tartes ridées par-dessus de bandelettes de pâte, et ce pourroit bien être de là qu'elles auroient eu leur nom, comme dans Amadis la confidente d'Elisenne celui de *dariolette*, de quelque habit riolé que portoit cette jeune fille. » M. Roland de Villarceaux, dans son *Histoire de la suivante moderne* [3], nous dit : « *Dariolette*, employé plus tard comme un des nombreux synonymes de *soubrette*, a eu d'abord la mission particulière de désigner les suivantes de roman... mais si l'on veut faire remonter l'étymologie plus loin, l'embarras commence. Est-ce le diminutif de *dariole* (gâteau d'une certaine espèce)? ou faut-il croire, avec je ne sais quel étymologiste, que les deux mots viennent de *disregulata*, parce que la dariolette est vêtue d'un costume riolé ou rayé, de même que la *dariole* est traversée par des bandes de pâte? »

[1] Brantôme avait déjà employé ce mot dans le premier discours, même volume, pag. 386, col. 2; mais le passage où il se trouve ne donne aucune lumière sur son vrai sens.

[2] Pantagruel, liv. IV, ch. XI.

[3] *Revue nouvelle*, mai 1845, pag. 213.

DAUFFE, MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, s. m. Pince.

Il est à croire que, dans le principe, on disait seulement *dauphin*, nom donné à la pince à cause de son extrémité fourchue, qui la faisait ressembler à la queue de ce poisson, dont la représentation se voyait partout, principalement sur les enseignes. De là aussi le nom de *pigeon volant*, synonyme, en argot, de *monseigneur le Dauphin*. Plus tard, la signification étymologique de ce dernier mot s'étant perdue, il s'augmenta d'un autre mot, qui a presque fait oublier l'autre; car aujourd'hui, pour désigner une pince, on se sert plus volontiers de *monseigneur*.

DÉBACLER, DÉBOUCLER, v. a. Ouvrir. Voyez *Bacler*.

DÉBINAGE, s. m. Médisance, calomnie.

DÉBINER, v. a. Médire, calomnier.

Ce verbe, qui existe aussi dans le langage populaire, mais avec un sens différent [1], celui de *ruiner*, est certainement de la même famille que *binelle* et *binellier*, que nous avons déjà vus. Ce n'est même que le mot du bas langage dont nous venons de faire mention, avec cette seule différence que l'argot l'emploie au figuré : en effet, *ruiner quelqu'un*, c'est aussi causer la perte de l'honneur, du crédit, de la réputation des gens.

Débiner existe encore dans l'arrondissement de Vire, avec le sens de *ruiner*, au physique et au moral.

DÉCANILLER, v. n. Se sauver.

[1] D'Hautel le traduit par *décroître*, *aller en décadence*, *perdre sa fortune*, *son emploi*, *ses ressources*, *se laisser aller en guenilles*; mais il ne me paraît pas avoir rencontré juste, d'autant qu'au-dessous on lit : « *Il est tout débiné*, pour dire, il a un habit tout déguenillé; il est dans la pénurie, dans le besoin. » Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 273.

Ce mot, dérivé de *canille*, prononciation picarde de *chenille* [1], fait allusion à la métamorphose de la larve en papillon, qui alors prend des ailes; on le retrouve dans les patois de la Normandie, du Berry et d'autres provinces.

DÉCARRADE, s. f. Sortie.

DÉCARRER, v. n. Partir, s'en aller.

Ce mot doit être de la famille du verbe *acarer*, que Brantôme emploie dans le sens de *mettre en présence*, et dont il fait le synonyme de *confronter :*

Il s'excusa fort aussy quand il envoya prier la reyne de ne faire mourir ce malheureux qu'il ne fust premierement *acaré* à luy et affronté, etc. (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, chap. XV : M. de Guyse le Grand; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 436, col. 1.)

Les Espagnols, à la langue desquels l'écrivain que nous venons de citer a tant emprunté, avaient pareillement les verbes *acarar* et *acarear*, dont le sens est le même, et qui n'étaient déjà plus en usage au commencement du siècle dernier; ils ont encore *carear*, avec la même signification. Dans tous ces mots, comme dans le terme d'argot, auquel je retrancherais un *r*, la racine est *cara*, figure; d'après cette étymologie, *décarer* devrait donc signifier *s'éloigner, disparaître de devant la face de quelqu'un.*

L'ancien jargon avait autrefois *escarrir* avec le même sens :

ZARES. Que reste-t-il?
BARATHA. Prendre du meilleur et *escarrir*....
Brouez au large, *escarrissez;*
Besoin est d'aviser la porte.

Le Mistere du Vieil Testament par personnages, etc., fueillet .cccxxv. r°, col. 2. *De Hester.*

[1] *Les Etymologies de plusieurs mots françois...* du R. P. Philippe Labbe, etc., pag. 135.

Voyez *Carreur.*

DÉCARRER DE BELLE, v. n. Sortir de prison sans jugement.

DÈCHE, s. f. Dépense, déficit. Apocope de *déchet.*

DÉCLOUER, v. a. Dégager, retirer des effets du mont-de-piété.

On se rend aisément compte de cette expression quand on sait que *mettre au clou* signifie *engager, mettre au mont-de-piété.* Dans la classe ouvrière et même parmi les étudiants des écoles de Paris, nombre d'individus, l'été venu, au lieu de suspendre leurs effets d'hiver à des clous dans leurs chambres, les portent à l'établissement de la rue des Blancs-Manteaux, ce qui, pour eux, remplit le même but, avec cet avantage que ces hardes seront préservées des vers.

DÉCROCHE-MOI-ÇA, s. m. Boutique de fripier. (*Paris anecdote*, pag. 79.)

DÉDURAILLER, v. a. Déferrer. Voy. *Dur.*

DÉFIGER, v. a. Réchauffer.

DÉFLEURIR LA PICOUSE. Voler le linge étendu sur les haies.

DÉFRIMOUSSER, v. a. Défigurer, gâter la figure.

DÉFRUSQUER, DÉFRUSQUINER, v. a. Déshabiller.

Ces mots appartenaient au langage populaire; du moins nous retrouvons le second dans la *suite du Virgile travesti*, liv. XI, où Jacques Moreau dit de Camille :

Elle le poursuivoit alors,
Pour lui voler son justaucorps;
Et, s'enfonçant fort dans l'armée,
Elle suivoit de près Corée,
Afin de le *défrusquiner.*

DÉGOULINER, v. n. Couler, tomber goutte à goutte.

S. Laurent au logis revint,
Lâchant des soupirs plus de vingt ;
Pleurs de ses yeux *dégoulinerent.*

Voyage de Paris à la Roche-Guion, en vers burlesques, etc. A la Haye, etc., in-12, chap. VI, pag. 164.

Ce verbe existe aussi dans les patois de la Normandie et du Berry.

Nous avions autrefois *dégouler*, dans le même sens que *dégouliner :*

... *dégoulant* des larmes de joie de tout le peuple, avons continué le service divin. (*Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis*, etc., tom. II ; Paris, M DCCC XXXIX, in-4°, pag. lxviij.)

DÉGUI, s. m. Domino.

On reconnaît, sous cette apocope, le mot *déguisement*, qui se rapporte parfaitement à une autre espèce de dominos.

DÉLIGE, s. f. Diligence, voiture publique. Apocope de ce premier mot.

DÉLOGE. Voyez *Prendre Jacques Délogc.*

DÉMAQUILLER, v. a. Défaire. Voyez *Maquiller.*

DÉMARGER, DÉMURGER, v. a. S'en aller.

De ces deux expressions la seconde est la plus ancienne :

Ventru voiant tout son butin
D'être brisé prendre le train...
A grands pas *démurge* et se sauve.

Les Porcherons, ch. IV. (*Amusements rapsodi-poétiques*, pag. 168.)

Mon enfant,
Démurge le camp.

Les Adieux grivois (attribués à M. de Voltaire. N° 89.) — *Le Chansonnier françois*, ou Recueil de chansons, ariettes, vaudevilles et autres couplets choisis, in-8°. I. recueil, pag. 230.

Cependant *démarger* peut revendiquer l'antériorité, mais sous une autre forme; en effet, notre ancienne langue avait *desmarcher*, d'où le mot d'argot est issu :

Laquelle beneysson encores vous prie que, sur le point de *desmarcher* pour faire vos armes... vous-mesme... faictes, etc. (*L'Histoire et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré*, etc., chap. XXVI ; édit. de Gueulette, tom. II, pag. 101, 102.)

... fut ordonné que quand madamoiselle de Penthevre viendroit... que maditte dame *demarcheroit* trois pas au devant d'elle, etc. (*Les Honneurs de la cour*, par la vicomtesse de Furnes, à la suite des *Mémoires sur l'ancienne chevalerie...* par M. de la Curne de Sainte-Palaye. A Paris, chez N. Bonav. Duchesne, M. DCC. LIX., in-8°, tom. II, pag. 193.)

Voyre, qui vouldra *desmarcher*
Matin pour faire diligence,
Ce me semble, l'intelligence
Il ne fault point icy muser.

Moralité de la vendition de Joseph, signature R iii. verso.

Puys *desmarcha* deux carreaulx avant en bonne modestie... et feut cette salutation de tous *desmarchans* observée en tout le decours du bal, etc. (Rabelais, liv. V, chap. XXV.)

Adonc il commença à courir apres, et les fist *desmarcher*, etc. (*Le Cameron... en françoys*, par Laurent de Premier faict. On les vend à Paris... par Françoys Regnauld, etc., M. D. xli., in-8°, liiiie nouvelle, fueill. clxxv verso.)

DEMI-AUNE, s. f. Bras.

Ce mot, qui vient de l'habitude qu'on a de mesurer les étoffes avec le bras, existait déjà chez nous du temps d'Oudin, qui traduit *demie aulne* par *un braccio.* Voyez la *seconde Partie des recherches italiennes et françoises*, pag. 40, col. 1.

Plus loin, pag. 145, col. 2, comme dans les *Curiositez françoises*, au mot *Crucifix*, on trouve *faire le demy crucifix*, expression vulgaire expliquée par *demander l'aumosne :*

Vous savez que les crucifix ont les bras ouverts, et un demy crucifix est celuy qui tend le chapeau à un autre et luy demande l'aumosne, car il n'ouvre que la moitié du bras. (*Recueil ge-*

neral des œuvres et fantasies de Tabarin. A Rouen, chez David Ferrant, M. DC. XXXII., in-12, pag. 74, première partie des œuvres et questions de Tabarin, n° XLI.)

DEMI-STROC, s. m. Demi-setier.

DÉMOLIR, v. a. Tuer.

Devant lui la grande Faucheuse,
Au teint livide, à la dent creuse,
Ameue de tous les pays
Les mortels qu'elle a *démolis.*

La Henriade travestie, etc., ch. VII, pag. 103. L'auteur signale comme étant de l'argot le verbe *démolir*, et l'explique.

DÉMORGANER, v. n. Démordre, se rendre à une observation. Voyez *Morguner.*

DENAILLE (Saint-), n. de l. Saint-Denis.

DÉPLANQUER, v. a. Découvrir, retirer des objets d'une cachette.

Cette expression dérive de cette autre *mettre en plan*, qui est devenue populaire et qui signifie *mettre en gage*[1], c'est-à-dire dans un endroit où l'objet est serré et hors de vue.

DÉPONER, v. a. Aller à la selle.

A première vue, ce mot semble venir directement du latin *deponere;* je crois cependant qu'il dérive de notre ancien mot *ponant*, qui avait cours parmi le peuple dans le sens de *derrière;* ou qu'il vient du verbe *poner*, usité au XIIIe siècle avec la signification de *pondre:*

Tex genz se vont plus reponant
Que gelines qui vont *ponant*....
Papelart sovent se reponent,
Deable covent quanqu'il *ponent.*

De seinte Leocade, par Gautier de Coinsi, v. 1275. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 312.)

Pinte parla, qui plus savoit,
Cele qui les gros oés *ponnoit.*

Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 51, v. 1333.

Net tout bas; mé' qu' la poule en *ponne.*

Le Coup d'œil purin, pag. 56.

DÉSENTIFLAGE, s. m. Divorce, désunion.

DÉSENTIFLER, v. a. Divorcer. Voyez *Entifler.*

DESTICOTTER, v. a. Dévider, parler.

Qu'on *desticotte* le narquois,
En pictant du pivoy chinatre,
Et qu'on entrolle quelquefois
D'ornis de bale trois ou quatre.

Les Loix de Bacchus, prince de Nyse, roy des Indes et dieu des buveurs, ode burlesque. (*La Quatriesme Partie du Recueil de pieces en prose*, etc.; Paris, Charles de Sercy, etc., M. DC. LXI., in-12, pag. 433.)

Desticotter vient, à n'en pas douter, du substantif *asticot.*

DÉTAFFER, v. a. Aguerrir, rendre hardi, audacieux, entreprenant. Voyez *Taf.*

DÉTAROQUER, v. a. Démarquer, enlever la marque de l'épaule, du linge. Voyez *Taroquer.*

DÉTOURNE (Grinchissage à la), s. m. Vol dans l'intérieur des boutiques.

DÉTOURNEUR, EUSE, s. m. et f. Individu qui pratique le vol ci-dessus.

DÉVIDAGE, s. m. Long discours.

DÉVIDAGE A L'ESTORGUE, s. m. Accusation. Voyez *Estorgue.*

DÉVIDER, v. a. Parler, parler longtemps.

DÉVIDER LE JAR. Parler argot.

DÉVIDER A L'ESTORGUE. Mentir. Voyez *Estorgue.*

On employait autrefois le verbe *dévider* dans le sens d'*expliquer*, qui, étymologiquement parlant, a presque la même signification :

[1] Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 239.

Votre monsieur, qui dépeint mon esprit juste et quarré, composé, étudié, l'a très-bien *devidé*, comme disoit cette diablesse. (Lettre de madame de Sévigné, du 6 mai 1671.)

DÉVIDEUR, EUSE, s. Causeur, causeuse.

DÉVIERGER, v. a. Dépuceler. Ital., *disverginare*.

Nous avions autrefois *desvirginer* :

Les riches puceles vaillanz...
Sunt leidement *desvirginées*
Et par force despucelées.

Benoit, *Chronique des ducs de Normandie*, tom Ier, pag. 33, v. 863.

... je l'ay veu appeler tel à aucunes filles estans *devirginées*, et aucunes femmes prises à force. (*Des Dames gallantes*; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 241, col. 2.)

... j'en alleguerois plusieurs exemples de plusieurs *desvirginées* en telles enfances, etc. (*Des Dames gallantes*, quatriesme discours; *ibid.*, pag. 336, col. 1.)

DIABLE, s. m. Agent provocateur, tentateur.

Le prevost desrobe, prenant un pauvre innocent, et le mettant en un cachot sans luy dire pourquoy; et au bout de trois ou quatre jours qu'il le tient en une chaisne, envoye un *diable* de ceux de la prison, luy dire qu'il est accusé de faire de la fausse monnoye, et qu'il y a dix tesmoins qui ont deposé contre luy, mais que pour la consideration d'aucuns siens amis il le mettra un soir en liberté, s'il luy veut donner cent pistoles pour contenter les tesmoings, et faire en sorte qu'ils se taisent. De quoy le pauvre innocent espouvanté, vend jusqu'à la chemise qu'il porte pour sortir de tant d'affliction. (*L'Antiquité des larrons*... par don Garcia. A Paris, chez Toussainct du Bray, M. DC. XXIII., in-12, pag. 101, 102.)

DIJONNIER, s. m. Moutardier.

Qui ne connaît la moutarde de Dijon? Son histoire n'est pas moins connue depuis les recherches que lui a consacrées un écrivain fortement exercé aux travaux de l'érudition [1], ce qui ne l'a pas empêché de traiter son sujet d'une manière plaisante, comme il convenait.

DILIGENCE DE ROME, s. f. Langue.

Avec cet instrument on peut aller plus loin encore, surtout en y joignant de l'argent.

DINDONNIER, s. m. Infirmier.

Je ne puis me rendre compte de la racine de ce mot; mais je soupçonne qu'il n'est point étranger à une expression dont je trouve un exemple dans un ancien fabliau :

Li preudom, ki fait la *dornelle*,
Escoute, si entent et orelle.

Du Prestre e'on porte, v. 185. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 26.)

Li murtriers qui fet la *dornoille*,
Au lit aqueurt, etc.

De l'Empereri, etc., v. 1629. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. II, pag. 52.)

Vos me faites or la *dorneille*,
Qui ici vos vois aresnant.

Le Roman du Renart, tom. III, pag. 66, v. 21574.

... et appella Montbleru qui faisoit la *dormeveille*, etc. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. LXIII.)

L'infirmier serait donc celui qui, chargé de garder des dindons en cage, ne dormirait jamais que d'un œil. Dans une facétie du XVIe siècle, le nom de *Dindo* est donné à un apothicaire :

Item, donne et laisse à sire *Dindo* Canisani, son apothicaire... la vessie de son pourceau, pour en faire une chausse à donner clysteres. (*Formulaire fort recreatif... faict par Bredin le Cocu*, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. 180.)

Mais peut-être *dindornier* n'est-il autre

[1] *Essai sur l'histoire de la moutarde de Dijon*; Dijon, E. Jobard, 1854. Cette brochure, de vingt-cinq pages au plus, a été examinée dans l'*Athenæum français*; Paris, samedi 25 novembre 1854, pag. 1105, col. 3.

chose que le mot *dindonnier* altéré en vue d'*ornie*, qui signifie *poule*.

Dix-huit, s. m. Soulier remonté ou ressemelé, ou plutôt redevenu neuf; d'où son nom grotesque de *dix-huit*, ou *deux fois neuf*. (*Paris anecdote*, pag. 155.)

Dominos, s. m. Dents.

Donner (Se la). Fuir.

La se rapporte ici à la clef des champs, expression synonyme de *liberté*.

Donner de l'air (Se), v. pr. S'enfuir, s'évader.

Dorancher, v. a. Dorer.

Peut-être a-t-on modifié la terminaison de ce verbe par allusion à la couleur de l'orange.

Dossière, s. f. Fille publique du dernier étage.

Il est à croire que ce mot vient de *dauffe*, et que, dans l'origine, on a dit *dauffière*. Voyez le premier de ces deux mots.

Dossière de satte, s. f. Chaise.

Double cholette, s. f. Litre.

Doubles venternes, s. f. Lunettes. Voyez *Venterne*.

Douce, s. f. Soierie.

Doucette, s. f. Lime.

Douille, s. f. Cheveu.

Ce mot n'est autre chose qu'un ancien adjectif français, issu de *delicatus*, et usité dès le XIIIe siècle dans le sens de *mou*, de *flasque*, et, par métaphore, de *triste*, d'*abattu* :

Se main a mis de haut en bas,
S'a encontré le *** du prestre.
Or ne set-il que ce puet estre,
Por ce que il le trueve *doille*,
Se c'est chauduns ou c'est andoille
C'on i ait mis por essuer.

Le Fabel d'Aloul, v. 812. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 351.)

Ne vous remaingnent œil, ne vis...
Où par tout ne soit v.. planté;
Si ne soient ne mol ne *doille*.

Les quatre Souhais S. Martin, v. 100. (*Ibid.*, tom. IV, pag. 389.)

Tote baiene et tote *doille*
Convint méismes à tranchier.

De Connebert, v. 16. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, etc., tom. Ier, pag. 113.)

Lors vint tandis qu'il eslecient,
Et li vilains rudes et *doilles*
Regarde aval viers ses andoilles, etc.

Le Roman du Renart, tom. IV, pag. 18, v. 488.

De *doille* nous avons fait *douillet*, dont l'argot, comme on va le voir, s'est emparé.

Douille, s. f. Argent.

Ce mot ne viendrait-il pas de ce que la monnaie blanche ressemble aux figues tapées, que l'on appelle *douillettes* à Paris?

Douillet, s. m. Crin.

Douillure, s. f. Chevelure.

Dragon (Faire voler le). Se mettre en campagne.

Fu fait serment les uns aux autres, que se aucun d'eulx estoit pour ce pris, ils feroient qu'il seroit delivré, et pour ce... se assembleroient à S. Innocent. Et après ce se fussent yceulx departis, et par aulcun d'iceulx eust esté *fait vouler le dragon*, sans ce que ledit de Louvres feust onques du conflict, etc. (Lettres de rémission de l'an 1383, dans le Trésor des chartes, reg. 123, ch. 235.)

Six jours après je la trouvay hors la porte de Montmartre, sur un cheval de bast, jambe deçà, jambe delà, qui rioit à gorge desployée, et s'en alloit avec les chassemarées, pour avec eux... *faire voler son dragon*, et retourner en son pays. (*Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, liv. XIX, chap. XXV; édit. de Malgaigne, tom. III, pag. 52, col. 2.)

Cette expression est née d'une allusion à l'usage où l'on était autrefois de

porter un dragon devant le roi quand il se mettait en campagne. Voyez le Glossaire de du Cange, tom. II, pag. 936, col. 2, et nos *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie*, etc., tom. II, pag. 135, en note, et 307, not. 1.

On employait encore autrefois le mot *dragon* dans le même sens que nous donnons aujourd'hui à *chimère :*

Je me fais des *dragons* aussi bien que les autres. (Lettre de madame de Sévigné du 9 février 1671.)

Le chaud vous faisoit disparoître, et nourrissoit tous vos *dragons*. (La même, lettre du 8 septembre 1671.)

Songez à vous, ma chère enfant, ne vous faites point de *dragons*. (La même, lettre de juin 1677.)

Dragueur, s. m. Escamoteur, charlatan, banquiste.

Drille, s. m. Soldat.

Nul de tous ces affiquets
Dont on pare nos *drilles*...
Cela se faisoit-il du temps
De Jean de Vert?

Chanson du XVIIe siècle, Ms. de mon cabinet, fol. 144 *ter* recto.

On employait aussi *drille* dans le sens de *garçon :*

Non, je veux, ma fille,
Eprouver ce *drille*.

L'Ecole des amours grivois, M. DCC. XLIV., sc. I.

Se peut-il qu'une honnête fille...
En franche servante s'habille?
C'est pour l'amour de quelque *drille*.

Ibid., sc. V.

Rester garçon encor, garçon? oh, oh! queux *drille!*

Dufresny, *La Coquette de Village*, act. Ier, sc. IV.

Ce mot vient certainement de *soudard*, assertion qui ne peut manquer de paraître étrange, quand on ne sait pas que ce dernier mot a produit *soudrille* avec le même sens :

Pampholigot... les laisse en leur plein et entier effect... non pour autres raisons que pour estre très-necessaires et secourables aux soldarts, *sodrilles*, pionniers et goujarts. (*Les nouv. et plais. Imagin. de Bruscambile*, édit. de M. DC. XV., in-12, fol. 194 recto.)

On dit que quelques bons esprits
Ordonnerent qu'on fist des grilles
Pour se garantir des *soudrilles*
Du redoutable Jean de Vert.

Scarron, *Typhon*, ch. II.

Casse ta garde de *soudrilles*, etc.

Le même, *la Mazarinade*, v. 97.

On se rend facilement compte du sentiment qui a fait délaisser la première syllabe de ce mot, comme si elle en eût formé un autre. Ainsi écourté, *soudrille* est devenu français, bien qu'il ne s'emploie plus aujourd'hui que dans certaines locutions très-familières.

Drogue, s. f. Femme laide ou désagréable.

Dans notre ancienne langue, nous avions *drague* avec un sens presque identique :

Cele fresaie, cele *drague*
Gitons en mer isnelement.

De l'Empereri qui garda sa chasteé par moult temptacions, v. 1868. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. II, pag. 60.)

Faut-il voir dans cette expression une allusion au hareng qui est sec et qui a une odeur désagréable? Ce qu'il y a de certain, c'est que si, dans notre langue, on appelle *harengaison* le temps du passage et de la pêche du hareng, en Normandie et en Picardie on le nomme *droguerie*,

et les bateaux, *drogueurs*. Voyez, *Explication des termes de marine employez dans les édicts*, etc. A Paris, chez Michel Brunet, M. DC. XXXVIIII., in-4°, pag. 5.

DROGUER, v. n. Attendre.

Ce verbe, qui est une métaphore, est emprunté au jeu de la drogue, usité surtout parmi les soldats.

DROGUERIE, s. f. Demande.

DROGUEUR DE LA HAUTE, s. m. Escroc qui soutire de l'argent à l'aide d'une histoire.

DUR, s. m. Fer; fourb., *duroso*.

DURAILLE, DURE, s. f. Pierre.

S'il faut en croire Oudin [1], Leroux et d'Hautel, on donnait vulgairement aux pierres le nom de *miches de saint Étienne*, parce que ce saint fut lapidé. Dans un ancien mystère, un bourreau lui crie :

> Tenez, prieur des mal prisez,
> Voilà des *miches de mal an*.
>
> *Le second Livre des Actes des Apostres*, feuillet .lvi. r°, col. 2.

On appelait aussi les pierres *miches du couvent militaire*, expression que Cotgrave traduit par *bullets, or stones*. De même, dans leur fourbesque, les Italiens appellent une pierre *artone di calcosa*, pain de terre, ou *pan di S. Stefano*, pain de saint Étienne.

DURE A BRIQUEMONT, DURE A RIFLE, s. f. Pierre à briquet, pierre à feu.

DURE, s. f. Terre.

Ce mot, ou plutôt l'expression *coucher sur la dure*, dans laquelle il est employé, fait depuis longtemps partie de notre langue. Je le trouve en effet dans l'*Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. XXXVI (L'an M. D. LXVI. au mois de Novembre. In-8°, pag. 533); dans les *Essais* de Montaigne, liv. Ier, chap. XL; dans les *Vies des dames illustres* de Brantôme, art. de Marguerite, reine de Navarre (*Œuvres complètes*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 185, col. 1); dans les *Dames galantes*, du même auteur (*ibid.*, pag. 265, col. 2); dans la satire II de Regnier, etc.; et nos anciens lexicographes, tels que Cotgrave et Oudin, n'ont pas manqué de le recueillir.

E

EAU D'AFFE, s. f. Eau-de-vie.

Le mot d'*affe*, qu'il conviendrait mieux, ce me semble, d'écrire *aff*, est l'abréviation d'*affaire*, que l'on employait autrefois pour désigner de l'eau-de-vie, je ne sais pourquoi :

> L'un lui va querir du vin, l'autre du rogome et de *staffaire*, etc. (*Les Bals des bois*, 4e aventure, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 104.)

Une circonstance qui a pu contribuer à la formation de l'expression d'*eau d'affe*, c'est qu'il y avait autrefois de l'eau de *nafe* ou de *naphe*, dont il est fait mention dans Boccace (*Décaméron*, journée III, nouv. X); dans *la Vieille courtisane* de Joachim du Bellay [1], et dans Rabelais (liv. Ier, chap. LV). Voyez dans l'édition *Variorum* de ce dernier auteur, tom. II, pag. 367, un long commentaire

[1] *Cur. fr.*, au mot *Miche*. — *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 369, col. 2.

[1] *Œuvres françoises*, etc., édit. de M. D. XCVII., in-12, fol. 449 recto.

sur ce mot, que Cotgrave, d'accord avec les Bénédictins, éditeurs du Glossaire de du Cange [1], rend par *orange flower water*.

Sous Louis XIII, cette eau était encore connue. Il en est parlé dans *le Ballet du Courtisan et des Matrones* (A Paris, chez Toussainct du Bray, M. DC. XII.), pag. 75, et dans les *Lettres de Malherbe à Peiresc* (Paris, Blaise, M. DCCC. XXII., in-8°), pag. 508, où je lis : « Le roi, par caresse, lui jeta quelques gouttes d'*eau de naffe* au visage dans la chambre de la reine. » Lettre du 19 décembre 1626.

Nous avions autrefois *affieux*, dans un sens qui n'a pas bien été déterminé, que je sache :

N'a pas encore longtemps que regnoit en la ville d'Angers un bon *affieux* de chiendent, nommé maistre Pierre Fai-feu, etc. (*Les Contes et joyeux devis de Bonav. des Periers*, nouv. XXV.)

Écorné, ée, s. Accusé, accusée sur la sellette.

Écorner, v. a. Injurier.

La racine de ce mot est bien ancienne, et se trouve dans l'ancien haut-allemand. Voyez le *Glossarium Germanicum* de Wachter, au mot *Scheren*. Les Provençaux avaient *esquern*, *esquarn*, *isquern*, *esquerna*, les Catalans *escarn;* les Anglais ont *scorn*, les Espagnols *escarnio*, les Portugais *escarneo*, et les Italiens *scherno*, *scherna*, *scorno*. En ancien français nous avions *escharnir*, *eschernir*, dans le sens de *berner*, *moquer*, *railler*, comme les Provençaux *escarnir*, *esquernir;* les Anglais ont encore *to scorn*, les Catalans *escarnir*, les Espagnols et les Portugais *escarnecer*, et les Italiens *schernire*, avec la même signification, ou peu s'en faut.

Escharn, *escharnir* et *eschernir*, étaient depuis longtemps tombés en désuétude [1], au moins parmi les gens qui se piquaient de bien parler, quand apparurent *escorne* et *escorner*, qui en dérivaient, ou que l'on avait pris à l'italien, si répandu en France au XVIe siècle. A cette époque, la dernière forme du vieux mot *escharn* n'était pas fort ancienne dans la langue, car Henri Estienne reproche « à ces messieurs les amateurs de la novalité » l'emprunt d'*escorne*, dont nous avions l'équivalent chez nous [2]. Cette forme fut ac-

[1] Tom. IV, pag. 599, col. 1, v° *Nansia*.

[1] Le dernier exemple du second de ces deux verbes que je connaisse, se trouve dans la *Nativité de nostre seigneur Jesus-Christ* :

De l'omme ancien *escharnir*
Nul bien ne t'en pourroit venir.

Mystères inédits du XVe *siècle*, tom. II, pag. 58.

Il paraît cependant qu'*escorner*, dans le sens de *mépriser*, avait déjà cours au XIVe et au XVe siècle, si nous avons bien compris les passages suivants :

N'afiert à roi, s'il ne se het,
K'il voist de bouzon *escorner*
En tel liu sacs et par si noir.

Renart le nouvel, v. 2793. (*Le Roman du Renart*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 256. Voyez aussi pag. 489, col. 3.)

L'autre question, en effect,
Est telle : Ung Macé guogueiu
Treuve sa femme seur le faict ;

Assavoir mon se s'est mieulx faict
A luy d'appeler ses voisins...
Pour sa povre femme *escorner*.

Les Droictz nouveaulx de Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 66.

[2] *Traicté de la conformité du language françois avec le grec*... duquel l'auteur et imprimeur est Henri Estiene, fils de feu Robert Estiene, sans lieu ni date, in-8°, troisième feuillet recto et verso de la préface.

Dans un autre ouvrage, parlant d'*escharnir*, le même écrivain dit : « Les Italiens en ont faict leur *schernire*, les Espagnols leur *escarnecer*, » etc. Voyez *Project du livre intitulé* De la Precellence du lan-

cueillie d'autant plus volontiers, qu'il était plus facile d'attribuer à *escorne* et à *escorner* une étymologie plausible. C'est ce que fit le savant qui vient d'être cité, alors qu'il aurait pu mieux faire : « On pense, dit-il de *scorno*, qu'il vient du deshonneur que reçoit le taureau qui, avec la victoire, perd aussi les cornes, tellement qu'il demeure *scornato*[1]. »

Bouchet croyait aussi que *corne* était la racine des mots en question ; « car nous disons, fait observer cet écrivain, celuy-là estre demeuré *escorné*, ou avoir souffert une *escorne*, qui ne se peut revanger, et est demeuré sans defence, les cornes augmentans la hardiesse[2]. »

Les passages suivants serviront à rectifier ce que celui de Bouchet renferme d'inexact :

Si ainsi est que ceux qui reçoivent *escorne* en leur mariage, sont appelez cornards... je conclus que les femmes ne peuvent estre cornardées. (Matinée VI du seigneur de Cholieres.)

... j'en ay veu et cognu une dame à laquelle un grand prince... fit ceste *escorne*, d'introduire et apposter un cordelier d'aller trouver son mary, etc. (*Des Dames gallantes*, premier discours ; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. III, pag. 255, col. 1.)

Le prevost de Roüen cependant, irrité contre ce voleur, à cause de l'*escorne* qu'il avoit fait à ses archers, résolut .. d'en tirer raison, etc. (*Inventaire general de l'histoire des larrons*, liv. II, chap. III.)

Cette première *écorne* le mortifia fort. (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, année 1706; édit. in-8°, tom. V, pag. 69[1].)

ÉCREVISSE, s. f. Cardinal.

On lit dans une chanson composée sur Dubois, archevêque de Cambrai, lors de sa promotion au cardinalat :

Admirons Sa Sainteté,
Qui transforme en *écrevisse*
Un vilain crapaud crotté.

Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans, trad. par G. Brunet. Paris, Charpentier, 1853, in-12, pag. 258.

ÉDREDON DE TROIS PIEDS, s. m. Paille sur laquelle couchent les indigents et les prisonniers. (*Paris anecdote*, pag. 128.

EFFAROUCHER, v. a. Voler.

Ce verbe est une altération de notre vieux mot *frouchier, frogier, frouger*, qui signifiait *fructifier, profiter, gagner :*

Vous avez *effarouché* mon portefeuille. (Th. Gautier, *Fortunio ;* Paris, Charpentier 1845, in-12, pag. 62.)

Ahi, clers! plus ne *frougeras*,
N'à clergie plus n'entendras.

Le Roman du Renart, suppl., var. et cor., pag. 51.

Sire, ne me devez mon mehaing reprochier.
Quar onques nule beste ne poez chevauchier
Qui puisse desor vous amender ne *frouchier*.

Du Plait Renart de Dammartin contre Fauvel son roncin, v. 17. (*Nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux*, etc., mis au jour... par Achille Jubinal. Paris, chez Challamel, 1842, in-8°, tom. II, pag. 23.)

L'ost se rapreste lendemain,
Car n'a espoir de là *frogier*.

Branche des royaux lignages, v. 6669. (*Chroniques nationales françoises*, tom. VII, pag. 274.)

ÉGRUGEOIR, s. m. Chaire à prêcher. Allusion à la matière et à la forme des

gage françois, etc. A Paris, par Mamert Patisson... M. D. LXXIX., in-8°, pag. 310.

[1] *Deux Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, pag. 91.

Le mot *escorné*, dans ce sens, est bien vieux chez nous :

Escorchié l'ont comme buef *escorné*.

Jourdains de Blaivies, v. 4128 ; édit. du Dr Conrad Hofmann, pag. 227.

[2] *Livre premier des Serées de Guillaume Bouchet*, VIIIe serée.

[1] Plus loin, pag. 342, sous l'année 1707, on trouve un exemple du mot *écorné* employé dans le sens d'*amoindri*.

petits vaisseaux dans lèsquels on égruge du sel, du sucre, etc.

ÉLIXIR DE HUSSARD, s. m. Eau-de-vie.

EMBALLER, v. a. Arrêter.

Tout étant ainsi convenu, nous fumes *embalés*, hommes et femmes, dans une grande charette, escortée d'un gros de galfretiers, l'épée en bandouillere. (*Honny soit qui mal y pense, ou Histoire des filles celebres du* XVIIIe *siecle.* A Londres, M DCC LXI, in-8°, 1re partie, pag. 70.)

EMBLÈME, s. f. Tromperie.

EMBLÉMER, v. a. Tromper.

Ce mot et le précédent, que Vidocq indique comme tombés en désuétude, sont une dérivation du nom des Bohêmes, qui étaient, qui sont encore passés maîtres en fait de tromperie. Aujourd'hui, à Lyon, parmi le peuple, *bohéme*, qu'on prononce *boime*, est synonyme d'*enjôleur*, d'*hypocrite*; et *faire le bohéme* s'emploie couramment au lieu d'*enjôler*, de *tromper*. Il est à croire que, dans l'origine, on disait aussi *enbohemer* pour exprimer la même idée.

EMPLATRE, s. f. Empreinte.

Comme on emploie aussi du plâtre pour prendre des empreintes, de là le choix de la finale du mot d'argot, qui pourrait bien n'être qu'une allusion aux emplâtres de poix de Bourgogne prescrits dans certaines maladies.

EMPROSEUR, s. m. Pédéraste. Voyez *Proye*.

ENCARADE, s. f. Entrée.

ENCARRER, v. a. Entrer. Voyez *Careur*.

ENDORMI, s. m. Juge.

ENDORMIR, v. a. Étourdir, tuer.

A la deuxieme course, le seigneur de Loiselench attaint Saintré à la buffe, tellement que a bien peu ne l'*endormit*. (*L'Histoire et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré*, etc., édit. de Gueulette, chap. L, tom. II, pag. 334, 335.)

ENDOSSE, s. f. Épaule.

ENFANT DE CHŒUR, s. m. Pain de sucre.

ENFLÉE, s. f. Vessie.

ENFRIMER, v. a. Envisager.

ENGANTER, v. a. Voler, prendre, saisir, empoigner, mettre la main dessus.

Ce grand mousieu... a trouvé son garçon qui li avait *enganté* mille écus, etc. (*Honny soit qui mal y pense*, etc., 1re partie, pag. 59.)

Quoique très-admiré par les mères de famille, ce jeune homme modèle était méprisé par les ouvrières de sa sœur, et surtout par la demoiselle de comptoir, qui pendant longtemps avait espéré l'*enganter*. (*La Femme supérieure...* par H. de Balzac; Paris, Verdet, 1838, in-8°, tom. Ier, seconde partie, chap. IV, pag. 182.)

Autrefois, on employait le mot *gant* dans le sens de *main* :

Li escoufles i fu Hubiers,
Qui toudis a les *gans* ouviers
Pour prendre, aussi comme ont li prestres.

Renart le nouvel, v. 147. (*Le Roman du Renart*, tom. IV, pag. 130.)

ENGRAILLER, ESGRAILLER, ESRAILLER, v. a. « *Engrailler l'ornie*, prendre la poule avec un haim, » dit le Dictionnaire argotique du *Jargon*.

Cette expression a été formée par allusion à l'*engrêlure*, terme de blason qui se disait d'une bordure dentelée, ajoutée tout autour de certaines pièces honorables de l'écu. *Engrailler l'ornie* était donc l'*engrêler* avec un hameçon.

Vient maintenant *esgrailler*, que nous trouvons également dans le même volume, au mot *Prendre*. Ce verbe me paraît venir de *grelée*, qui, dans notre ancienne langue, se disait du chant des poules [1], ou plutôt de *grailler*, dont la

[1] Grelee de gelyns, turbe de cercels.
Treytiz que mounsire Gauter de Bibelesworthe fist à madame Dyonisie de Mounchensy pur aprise de langwage, Ms. Arundel, Musée Britannique, n° 220.

signification était plus étendue : « *Grailler*, dit Cotgrave, qui signale ce mot comme peu usité, *to wind an horn hollowly; to blur a trumpet; to speak hearsly, or with a broken voice, or cry like a rook.* »

Si tu ne *grailles* plus en pie,
Bref, si tu n'es plus morfondu...
Va prendre un cheval à la poste.

Les Chevilles de Me Adam, menuisier de Nevers. A Paris, chez Toussainct Quinet, M. DC. XLIV., in-4°, pag. 78.

Esgrailler l'ornie aurait donc été imaginé pour indiquer la suppression du chant de ce volatile, que l'on obtenait sûrement en lui tordant le cou : ce que ne manquait pas de faire le matois, quand il s'en était emparé. En tous les cas, l'*esgrailler* de l'argot ne paraît avoir rien de commun que la physionomie avec le verbe que Cotgrave traduit par *to shale, or straddle with the feet, or legs.*

Autrefois *esgrailler* avait également cours, au moins à Rouen, avec le sens d'*écarter*, d'*écarquiller*, et se disait surtout en parlant des yeux :

Y s'allest piaffant aveuque leu dentelle;
La main dessu la hanque, en *esgraillant* le zieu.

La Garde, v. 17. (*Cinquiesme Partie de la Muse normande*, pag. 113.)

Dans un petit gardin que madame Tellure,
Pour attryer nos ayeux, attiffé de verdure,
Est cette source d'iau, dont le suc gracieux
Ne fait lequer la lippe et *esgrailler* le zyeux.

Les Hydropotes, v. 13. (*L'unziesme Partie de la Muse normande*, pag. 188.)

Yl ont leu taint jaunastre et le zyeux *égraillez*.

Sur l'arrivée des Polonois, v. 29. (*Treiziesme Partie de la Muse normande*, pag. 219.)

Reste *esrailler*, qui se rapporte sans doute à l'effet que produit l'hameçon sur le bec de la poule ainsi prise.

ENLEVER (S'), v. p. Être tourmenté par la faim.

ENQUILLER, v. a. Entrer.

ENQUILLER UNE THUNE DE CAMELOTTE. Cacher entre ses cuisses une pièce d'étoffe.

Les jambes sont ici assimilées à des quilles, nom que cette partie de notre individu porte parmi le peuple.

ENSECRETER, v. a. Voyez *Bouisbouis.*

ENTIÈRE, PETIT-MONDE, PIÈCE, s. Lentille.

Ce légume doit son premier nom à une allusion à la lune, et les autres à des comparaisons au globe de la terre et à des pièces de monnaie.

ENTIFFLE, s. f. Église. Voyez *Antiffe*, *Entonne.*

ENTIFFLER, v. a. Marier.

ENTIFFLEMENT, s. m. Mariage.

ENTOLER, v. a. Entrer dans une maison avec l'intention d'y voler.

ENTONNE, s. f. Église.

Il est à croire que ce substantif est le résultat d'un jeu de mots qui roule sur le double sens d'*entonner*, que l'on disait, dans l'une et l'autre acception, des gens d'Église et des musiciens :

Pour nombrer les vertus d'un moine,
Il faut qu'il soit ord et gourmand...
Qu'il se creve à table en beuvant
Et en mangeant comme un pourceau.
Pourveu qu'il sçache un peu de chant,
C'est assez, il est bon et beau.

Apologie pour Hérodote, liv. Ier, chap. xi[1].

[1] Un peu plus loin, Henri Estienne cite une longue pièce de vers contre les moines, dans laquelle le poëte leur dit :

Mais pour le service divin
Vous faites service de vin,
En fredonnant vos doux accords.

Enfin, chap. xxix, le même écrivain rapporte l'éty-

Sçavans docteurs, grands souffleurs d'orgues,
Très-beaux et bons carillonneurs,
Bons chantres et bons *entonneurs*.

Ovide travesty, etc., fable VII : Le Déluge. (*Œuvres de monsieur d'Assoucy*. A Paris, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 13.)

Pour celuy qui conduisoit la musique, c'estoit un homme tout-à-fait venerable... pour la quantité de precieux saphirs qui reluisoient sur son visage... et qui... faisoient bien voir, en l'honneur de la vigne, combien ce grand musicien estoit excellent par dessus tous les autres en l'art d'*entonner*. (*Les Avantures d'Italie de M. d'Assoucy*. A Paris, de l'Imprimerie d'Antoine de Raffé, M. DC. LXXVII., in-12, pag. 19.)

Dumesnil, chantre, *antonneur* de vin, au cabaret. (*Calendrier du Pere Duchesne*, etc., almanach pour la présente année 1791... A Paris, in-18, pag. 43. Patrons de décembre, 4 du mois.)

Il eust esté bon chantre, il entonne bien, *c'est une allusion au double sens d'*entonner, i. *il boit bien*. (*Curiositez françoises*, au mot *Chantre*. Voyez aussi *Entonner*.)

La réputation qu'avaient les gens d'Église d'aimer à *entonner* était si répandue, que l'on disait aussi *boire d'autant et d'autel* :

Il voulut soupper tout à loisir, et firent très-grant chiere, qui pas ne se passa sans *boire d'autant et d'autel*. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. VII.)

Plus tard, on chantait :

Boire à la capucine,
C'est boire pauvrement ;
Boire à la celestine,
C'est boire largement ;
Boire à la jacobine,
C'est chopine à chopine ;
Mais boire en cordelier,
C'est vuider le cellier.

Parodie de Cadmus. (*Nouvelles Parodies bacchiques*... recueillies et mises en ordre par Christophe Ballard, tom. Ier. A Paris, M. DCC. XIV., in-8°, pag. 33.)

Dans le *cant* anglais, *église* se dit *autem*, parce qu'en effet c'est là le *tu autem*, la fin de bien des choses [1] :

Je y estoys, dist Gargantua, et bien tost en sçaurez le *tu autem*. (Rabelais, liv. Ier, ch. XIII.)

... c'est là le *tu autem* de ces messieurs. (Madame de Sévigné, lettre du 15 avril 1685.)

Mais tout le *tu autem*, j'ai su le découvrir.

Arlequin Esope (1691), act. Ier, sc. IV. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, etc., édit. de M. DCC., tom. Ier, pag. 181.)

ENTONNOIR, s. m. Gosier.

Faut-il me voir icy reduit
A n'avoir rien, ny cru, ny cuit,
Que la menestre et la salade ;
Et qui pis est que du vin noir,
Ou du vin jaune, doux et fade,
Qui faict rechiguer l'*entonnoir* ?

La Rome ridicule, caprice. M. DC. XLIII., in-8°, st. LXVII, pag. 36.

ENTRAVAGE, s. m. Conception.

EN TRAVERSE, adv. Aux travaux forcés à perpétuité.

ENTREVER, ENTERVER, ENTRAVER, v. a. Entendre. « Enterver, dit Cotgrave, *to understand*. ¶ Barrag. » Ancienne germania, *entrevar, entruchar*.

Je trouve ce mot, avec la même acception, dans une de nos vieilles chansons de geste :

Uns maus leciere, que Dex puist maléir...
Ot et *enterve* queqe Kalles a dit.

La Chevalerie Ogier de Danemarche, tom. Ier, pag. 42, v. 998.

Je le trouve également dans une pièce dramatique de la même époque environ, ou postérieure de bien peu ; mais j'avoue que là je n'en comprends pas le sens :

En vous ne se marie

mologie qu'on avait trouvée à *presbyter*, c'est-à-dire *pre aliis bibens ter*.

[1] Les leçons du bréviaire se terminent par *tu autem, Domine, miserere nostri*, comme le *Roman de Horn et Rimenhild*. Voyez l'éd. de 1845, pag. 255.

M'ame qui vous *enterve*.
Miracle de Théophile, par Rutebeuf. (*Théâtre français au moyen âge*, pag. 151.)

Roquefort, il est vrai, prétend que ce mot signifie *soustraire, enlever adroitement*, étant dérivé, dit-il après Barbazan, du latin *invertere* [1]. Là-dessus il cite ce passage de Coquillart :

Partir, dire adieu à la fille,
Est-on prest, la bouche laver,
De mesme le trou, la cheville
Tenir ferme pour *enterver*.
Le Monologue des Perrucques, pag. 167.

A mon tour, je citerai cet autre passage, de beaucoup postérieur au précédent :

Un autre jeune cervelle
Fut descouvert sans chandelle
Comme il alloit *enterver*
Une nymphe à son lever.
La Caballe des matois. (*La Gazette*. A Paris, 1609, in-12, pag. 57.)

Après ces deux passages, je crains bien de me rendre un compte exact de l'origine de ce verbe, dérobé à l'argot, en voyant le détestable usage que l'on a fait de *comprendre*, équivalent français d'*enterver ;* à moins cependant qu'il ne faille expliquer ce dernier par *entrevoir, voir entre :* ce qui reviendrait au même.

Toutefois, tel ne me paraît pas être le sens d'*entraver* dans la locution argotique qui a donné lieu à cet article. Originairement ce verbe n'a pas dû avoir d'autre signification que celle qu'il a dans notre langue actuelle, et sans aucun doute on ne l'employait que dans cette phrase : *entraver bigorne* ou *arguche*, c'est-à-dire *embarrasser la police*. Maintenant cette expression signifie *entendre l'argot*, comme *rouscailler bigorne* veut dire parler ce jargon ; mais, dans le principe, cette seconde phrase argotique n'avait d'autre sens que celui de *rouer la police*, c'est-à-dire la *tromper, roue* ayant bien pu faire *rouscaille*, comme *boue* a produit *bouscaille* et *bouscailleur*. Voyez *Arguche* et *Bigorne*.

ÉPATAGE, s. m. Embarras.

ÉPATER, v. a. Étonner, éblouir. (*Paris anecdote*, pag. 85.)

ÉPATEUR, s. m. Homme qui fait de l'embarras.

ÉPICE-VINETTE, s. m. Épicier.

ÉPICER, v. a. Railler.

ÉPONGE D'OR, s. m. Avoué.

Dans *la Coquette ou l'Académie des dames* (1691), act. Ier, sc. VII, Nigaudin, assesseur au présidial de Beauvais, est appelé *éponge à sottise*. Voyez *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 47.

ÉPOUSER LA VEUVE. Être pendu.

Cette locution, qui fait partie de l'ancien argot, était populaire depuis longtemps, au dernier mot près. Dans la 4e journée du *Mistere de la passion de Jesus Crist*, scène du *crucifiment de Jésus*, Orillart dit aux deux larrons destinés à servir de compagnons au Sauveur :

Le beau gibet *espouserés*
Pour estre de nopces tous troys.
Édit. de Verard, 1490, fol. D 2 verso, col. 2.

Louis XI, écrivant à M. de Bressuire au sujet d'un certain Huisson, annonce son intention de « faire les preparatifs des nopces du gallant avec une potence. » (*Œuvres compl. de Brantôme*, tom. 1er, pag. 193, col. 1.)

« * Espouser une potence ou une roue.

[1] *Gloss. de la langue romane*, tom. Ier, pag. 878, col. 1.

dit Oudin, *se faire pendre ou rouer*, vulg. »

ÉPOUSER LA FOUCANDIÈRE. Jeter ce qu'on a volé.

Le mot *épouser* est ici une altération d'*époufer*, que l'on trouve dans le Dictionnaire argot-françois du *Vice puni*, et qui faisait autrefois partie du langage populaire avec le sens de *glisser*, de *dérober* :

En batifolant... je lairois tomber mon chiflet contre terre... Vous ne manqueriez jamais de baisser la tête, pour voir ce que c'est. Aussitôt, moy, je m'*épouffe* derriere vous : vous vous retournez, et à la rencontre je vous accroche, et vous baille un coup de groüin. (*Le Grand Sophy* [1689]; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 331.)

ERGOT (Bander ou fendre l'). S'enfuir d'un pied léger, disparaître à la vue, s'éclipser, prendre de la poudre d'escampette.

Mais, sans répondre, Margot
Soudain me *fendit l'argot*.

Parn. des Mus., cité par P. J. Leroux. (*Dictionnaire comique*, tom. Ier, pag. 56.)

Alors, *fendant l'ergot*, à stendret je m'enfile, etc.

Quatriesme Partie de la Muse normande, pag. 82.

La métaphore populaire *je me la casse*, *je me la brise*, pour dire *je me sauve*, répond, ce me semble, à celle-ci.

Argotique ou non, l'expression dont nous venons de rapporter des exemples n'a pas été recueillie par Oudin, qui a consacré un article à *bander l'ergot*, dans ses *Curiositez françoises*, au mot *Ergot*, et dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 210, col. 1. Dans ce premier recueil, comme dans le second, cette locution est expliquée par *fuir*, *marcher viste*, et signalée comme vulgaire.

Es, s. m. Escroc.

Autrefois, on employait familièrement la seconde moitié de ce dissylabe, dans le sens de *fier-à-bras*, de *tapageur*, sans doute par analogie avec le *croc*, moustache relevée au-dessus des coins de la bouche :

Ce diable... venoit pour vous manger le cœur au ventre, suivi de quatre ou cinq grands *crocs* de ses amis. (*L'Amant poussif*, parade de de Moy, sc. XII; dans le *Théâtre des boulevards*, tom. II, pag. 53.)

Guise, en *croc*, en vrai la Tulipe,
Vint aux états fumant sa pipe.

La Henriade travestie, etc., chap. III, pag. 48.

Aujourd'hui le peuple a pris l'habitude d'employer *croc* comme aphérèse d'*escroc*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 259; et le *Dictionnaire du patois normand*, pag. 75, col. 1.

C'est peut-être ici le lieu d'apprendre à beaucoup de monde qu'au XVIe siècle on disait *alonger l's* pour *grossir un compte* :

Il n'est pas bon avoir de tels hostes, parce que nous mourrions de faim, si nous avions à vivre du gain ordinaire qu'on fait avec eux, et *n'alongissions l's*, tantost d'un grand blanc, et maintenant d'un autre. (*Les Escoliers*, par Pierre de l'Arivey, act. Ier, sc. VIII.)

« Cette expression proverbiale, dit M. de la Mésangère, peint la ruse de ces expéditionnaires qui, payés à tant la page, allongeaient les lettres à queue, avant qu'une ordonnance eût réglé que chaque page contiendrait au moins vingt lignes [1]. »

[1] *Dictionnaire des proverbes français*, 2e édit. pag. 26, 27.

Allonger les ss, suivant Furetière, signifie convertir en francs l'abréviation qui ne représente que des sols.

ESBASIR, v. a. Assassiner.

Il n'est pas difficile de se rendre compte de l'origine de ce mot, qui signifiait au propre *ébranler par la base, renverser de sa base*. Autrefois nous avions *esbaser*[1] dans ce sens, et plus anciennement *basir* avec le sens de *mourir;* témoin ces deux vers que l'auteur du *Mistere de la passion de Jesuscrist* met dans la bouche de l'un des quatre *tyrans* qui gardaient le Sauveur en croix :

> Je n'oy plus nos gens murmurer;
> Ilz sont *basis*, n'en parlez plus.
> Édit. de Verard, 4e journée, 4e feuillet vo, col. 1, après la sign. f iiii.

On lit aussi *basir* dans ces deux passages du *Testament de Pathelin :*

> Je suis *basi*, se Dieu ne m'ayde.
> Édit. de Coustelier, pag. 117.

> Ha, nostre Dame de Monfort!
> Le bon maistre Pierre est *basi*.
> *Ibid.*, pag. 145.

On retrouve dans l'ancienne Germania le même mot, et dans le fourbesque *sbasire* avec la même signification[2].

L'ancien argot avait *bezarder* avec le sens de *mourir; il est bezardé*, comme nous l'apprend Bouchet, signifiait *il est mort*. Je pense qu'à proprement parler, cette expression correspondait à cette autre : *il a rendu le dernier souffle, il a expiré*.

ESBATTRE DANS LA TIGNE (S'), v. pr. Chercher à voler dans la foule.

ESBIGNER (S'), v. pr. S'esquiver.

> Et l'amant, qui s'sent morveux,
> S'*esbigne*, etc.
> Désaugiers, *Parodie de la Vestale*, act. II, 7e couplet.

L'ancienne germania avait, dans le même sens, *piñarse*, qui me paraît être le même mot, et le fourbesque a encore *sbignare* avec la signification de *courir*, de *s'en aller*.

On trouve dans *le Morfondu*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. Ier, sc. IV, une expression qui me semble proche parente de *s'esbigner :* c'est *faire un pigne*, qui a le même sens. « J'entends hurter à la porte, escoutez ! Retirez-vous, de par Dieu, c'est luy mesme; retirez-vous tost, *faites un pigne.* » Voyez les *Curiosités françoises*, au mot *Peigne*.

Esbigner s'emploie aussi en Normandie dans le sens de *tuer*.

ESBROUFFE, s. m. Embarras, plus de bruit que de besogne.

Ce mot, qui existe aussi dans le patois de l'arrondissement de Vire et dans la langue provençale, où *esbrouf* a le sens de *bruit*, de *tapage*, vient de l'italien *sbruffa*, *sbruffo*, que le Dictionnaire de Veneroni rend par *bouffement*, qui n'a pas trouvé place dans celui de l'Académie.

Ce mot se joint, en argot, à des verbes dont il modifie le sens, comme dans ces locutions : *pesciller d'esbrouffe, travailler à l'esbrouffe*, qui signifient *arracher, prendre, voler avec violence*. Ici, comme ailleurs, l'argot suit exactement le français, et l'on peut reconnaître, sous *pesciller d'esbrouffe*, l'expression *voler d'autorité*, qui avait cours au XVIIe siècle :

> Les archers l'encoffrerent, pour avoir volé la maison d'un bourgeois *d'authorité*. (*L'Histoire*

[1] Voyez Cotgrave, à ce mot, qu'il signale comme suranné ou peu usité.

[2] Voyez le vocabulaire de Juan Hidalgo, au mot *Vasir*.

comique de Francion, liv. II, édit. de Rouen, M. DC. XXXV., in-8°, pag. 112.)

ESBROUFFEUR, EUSE, s. Faiseur, euse d'embarras.

ESCAFFE, s. f. Terme de collége, qui signifie, selon le Dictionnaire de Trévoux, coup de pied au cul, coup de pied au ballon. On en avait fait le verbe *escaffer*.

Escaffe doit venir d'*escafignon*, nom d'une ancienne chaussure légère comme l'escarpin. Aujourd'hui le peuple dit encore *donner un coup de soulier*, pour *un coup de pied au derrière*.

ESCAMPETTE (Prendre de la poudre d'). Fuir, déguerpir.

Plusieurs, sans tambour, ni trompette,
Prirent la poudre d'escampette.

La Henriade travestie, etc., ch. II, pag. 35.

Cette expression, qui est devenue populaire, a succédé à *faire escampe*, à *escamper*, à *s'escamper*, qu'on trouve dans Cotgrave, dans la Noue et dans les *Curiositez françoises*, avec l'étoile et la note qui les désignent comme vulgaires.

Chevals *escamper* et lasser.

Le Roman de Rou, v. 9287; tom. II, pag. 42.

Asseurez-vous que si le gentilhomme n'eust si tost *escampé*, il estoit très-mal. (*Des Dames galantes*, sixiesme discours; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 411, col. 1.)

Les Italiens ont conservé *scampare* et *scampo*.

On disait également *prendre l'escampe* et *faire escampativos* :

Il eut une fois un lacquais d'Auvergne qui lui avoit desrobé dix ou douze escus, et avoit *pris l'escampe*. (*Les Contes facecieux du sieur Gaulard*, etc. A Paris, par Jean Richer, 1608, in-12, folio 22 verso.)

Festina, principal, je suis las d'attendre; je m'en vais *faire* un petit *escampativos*. (*La vraye Histoire comique de Francion*, édit. de Leyde, in-8°, tom. Ier, pag. 227.)

Ah! je vous y prends donc, madame ma femme! et vous *faites* des *escampativos* pendant que je dors. (*George Dandin*, act. III, sc. VIII.)

On sait que plus tard on désignait par le nom d'*escampativos* des fêtes nocturnes, qui, suivant la chronique scandaleuse, avaient lieu à la cour de Louis XVI.

Enfin, on disait, au moins depuis Rabelais [1], et l'on dit encore *campos* du congé donné à des écoliers, etc. :

Je suis ayse comme au college
Les escoliers qui ont *campos.*

Le Divorce du mariage, satyre X. (*L'Espadon satyrique*, etc., édit. de M. DC. LXXX., petit in-12, pag. 101.)

Vous jouirez d'un grand repos,
Les dimanches aurez *campos.*

Le Virgile travesti, liv. III.

Ne prens pu si souvent de tay-mesme *campos*, etc.

Premiere et seconde Muse normande, pag. 40.

Mille agios sont à ma fantazie;
Pirs qu'escolier je n'ay point de *campos.*

Dix-septiesme partie de la Muse normande, pag. 285.

Il est vray que j'allis à ste faire derraine...
Dans un batel de vin; mais il était *campos.*

Dix-neufiesme Partie de la Muse normande, 1444, pag. 318.

Voyez dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage, tom. Ier, pag. 294, au mot *Campos*, un passage curieux de du Boulay.

ESCANNE (A l'). Fuyons. Expression du dictionnaire de l'*Histoire des brigands d'Orgeres*.

[1] Voyez liv. II, chap. V.

ESCAPER, v. a. Assassiner. Voyez *Escarper*.

ESCAPOUCHE, ESCAPOUCHEUR, s. m. Assassin; terme des voleurs du midi de la France.

ESCAPOUCHER, v. a. Assassiner; terme des voleurs du Midi. Voyez *Escarper*.

ESCARGOT, s. m. Vagabond.

Comme cet animal, le vagabond porte sa maison avec lui.

ESCARPE, s. m. Assassin.

ESCARPE-SEZIGUE, s. m. Suicide.

ESCARPER, v. a. Assassiner. Ancien provençal et languedocien moderne, *escarpir*.

C'est sans aucun doute de ce dernier mot que vient notre verbe *écharper*, qui signifie *déchirer, mettre en pièces*, et non pas, comme le voudrait l'Académie, *faire une grande blessure avec un coutelas, un sabre*, etc. De là vient aussi *décharpir*, expression rejetée par cette compagnie et employée par Molière :

Andrès et Trufaldin, à l'éclat du murmure,...
Ont à les *decharpir* eu de la peine assez.

L'Étourdi, act. V, sc. XIV.

Elle était même si usitée au XVIIe siècle, qu'Oudin, qui l'a recueillie et traduite par *staccare, stilare*, ne l'a point marquée d'une étoile, signe de bassesse ou de désuétude. Voyez la *sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 160, col. 1.

Au XVIIe siècle, on disait *couper une escharpe à quelqu'un*, pour le battre, lui donner des coups d'épée, et la mode était de prononcer *escarpe* [1] :

Et... il dit... qu'il fait largesse de taloches et chinfreneaux; qu'il n'est point aprentif de *couper telles escharpes* et telles livrées pour qui en voudroit porter, etc. (*Opuscules divers de Pierre de Bourdeille*, parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 492, col. 2.)

Recevoir une écharpe rouge de la main du bourreau, se disait autrefois, au lieu d'*être roué* :

Je tremble comme un joueur de harpe,
Lequel *reçoit la rouge escharpe*
De la main d'un messer bourreau.

Le Divorce du mariage, satyre X. (*L'Espadon satyrique*, par le sieur d'Esternod, etc. A Cologne, chez Jean d'Escrimerie... M. DC. LXXX., petit in-12, pag. 102.)

ESCLOT, s. m. Sabot.

Ce mot a été emprunté à notre vieille langue :

Depuys, je veidz qu'elle deschaussa ung de ses *esclos*, nous les nommons *sabotz*. (Rabelais, liv. III, chap. XVII.)

Ils firent tant qu'ils le firent approcher d'un grand monceau de souliers de buche, *alias* de sabots, qu'ils disent en ce pays-là des *esclops*, etc. (*Les Contes et joyeux devis* de Bonaventure des Periers, nouv. LXXXI.)

... le temps passé, il ne passoit de France en Espagne aucuns gentils-hommes... ains tous pauvres et miserables gens des frontieres de Gascongne et de Bearne, qui portoyent sur la teste des petites tocques blanches... et des *esclots*, et sabots au lieu de souliers. (*Antipatia de los Franceses y Españoles*, etc. A Rouen, chez Jaques Cailloüe, M. DC. XXVII., in-12, pag. 338 [1].)

Ce mot est resté dans le patois gascon. Cotgrave, qui le rapporte, le signale comme toulousain.

ESCLOTIER, ÈRE, s. Sabotier, ère.

ESCOFFIER, v. a. Tuer, assassiner.

Ce mot est devenu populaire.

ESCOUTE, s. f. Oreille; terme du dictionnaire du *Jargon*.

[1] *Les Dialogues de Jaques Tahureau*, fol. 34 recto.

[1] Le texte du docteur Carlos Garcia, placé en regard, porte : « y unos çapatos de eno en los pies, que entre ellos llaman *esclops*. »

ESCRACHE, s. m. Passe-port. *Escrache tarte*, faux passe-port.

ESCRACHER, v. a. Demander le passe-port à un voyageur.

ESGANACER, v. n. Rire.

La racine de ce mot, qui nous est donné par le dictionnaire du *Jargon*, est l'italien *ganascia*, mâchoire, d'où est venu *sganasciare*, rire à gorge déployée, se rompre les mâchoires à force de rire. Comme on le voit, nous différons radicalement d'opinion avec M. E. du Méril, qui tire *esganacer* du grec γάνος, joie [1].

ESGARD, ESQUE (Faire l'). Détourner à son profit partie d'un vol.

On disait autrefois *escarter*, dans le sens de s'approprier le bien d'autrui :

... il avoit connoissance de certains arrêts qui condamnoient à mort les comptables qui *écartoient* les deniers du roi. (*L'Art de plumer la poulle sans crier*, x. avanture, pag. 112, 113.)

Si, comme je suis porté à le croire, il y a, dans *faire l'esgard*, une allusion à *esgarer*, qui sera venue modifier une seconde fois *faire l'escart*, il faudra enlever le *g* final, ou le remplacer par un *t* : ce qui, après tout, est de bien mince importance.

ESPAGNOL, s. m. Pou.

Nos ancêtres appelaient *pou espagnol* un insecte encore plus dégoûtant, si c'est possible :

Ces *poux espagnols* avoient pris un domicile éminent dans les usées et dans les sourcils et le rond des cheveux, siége de la couronne. (*Confession catholique du sieur de Sancy*, liv. 1er, chap. v.)

ESPALIER, s. m. Clerc de procureur.

Nous demeurions tous deux dans une boutique de procureur; il y estoit *espalier*, c'est à dire clerc, et moi laquais [1]. (*Le Tour de carnaval*, etc., par M. d'Allainval. A Paris, chez Bienvenu, M. DCC. XXVII., in-8°, sc. III, pag. 14.)

Le sens propre du mot *espalier* était *galérien*. Suivant le Dictionnaire de Trévoux, tom. III, pag. 1394, ce substantif, en termes de marine, désignait le rameur qui tenait le bout de la rame et qui donnait le mouvement aux autres. « ... les deux premiers (forçats), dit un écrivain plus spécial, qui manient le *giron* des rames joignantes l'espalle s'appellent *Espalliers*, qui sont ceux qui donnent la vogue au reste [2]. »

Regnard a fait usage du mot *espalier* dans ce dernier sens :

GÉRONTE, *à M. Tout-à-bas* (maître de tricirac) : Quoi ! vous montrez, monsieur, un tel art dans Pa- [ris,
Et l'on ne vous a pas fait présent en galere
D'un brevet d'*espalier* ?

Le Joueur, act. Ier, sc. x.

Bien avant Regnard, Rabelais avait fait usage d'*espalier;* seulement il orthographie ce mot d'une façon différente :

Hespaillier, ho gentil compaignon! ainsi, mon amy. (Liv. III, chap. XIX.)

Hespailliers, hau! jectez le pontal. (Liv. IV, chap. XXV.)

---

[1] *Dict. du patois normand*, introd., pag. XCIV.

[1] JASMIN.
Qu'appelles-tu boutique? Achève promptement.
LA FEUILLADE.
Il faut la nommer telle, et non pas autrement :
C'est chez un procureur où je suis tout à faire.
J'y souffre presqu'autant qu'un forçat en galere;
Car depuis le matin, jusqu'à minuit et plus,
Je ne cesse d'agir et tracer dans les rues.

Dialogue de plusieurs laquais touchant les conditions de ce temps, etc., en vers burlesques. A Paris, M. DCC. XVI., in-8°, pag. 6.

[2] *De la Construction d'une gallaire et de son equipage.* Par I. Hobier, etc. A Paris, par Denys Langlois, M. DC. XXII., in-8°, pag. 54.

Auparavant on lit, pag. 26 : « Au-dessous sont l'artillerie et les privez, et ce costé-là s'appelle la *cornille*, et les forçats *cornilliers*, qui sont d'autant plus miserables qu'ils sont esloignez de l'espalle et des espalliers. »

On disait aussi *espalier d'opéra*, dans le sens de *figurant*, de *comparse* :

Elle étoit alors simple *espalier d'opéra*, c'est à dire, chanteuse et danseuse de chœurs, etc. (*La Gazette noire*, M. DCC. LXXXIV., in-8°, pag. 178.)

ESQUINTE, s. m. Abîme.

ESQUINTER, v. a. Fracturer, briser. Ancien provençal, *esquissar*, *esquinsar*, *esquintar*; catalan, *esquinsar*.

Comme *esquinter* correspond au mot *abîmer*, qui, dans le langage familier, se dit pour *gâter*, *endommager beaucoup*, le substantif *abîme* fut traduit en argot par un mot dérivé de ce verbe.

Esquinter est passé dans le patois normand avec le sens d'*assommer*, de *tuer*.

ESQUIPOT, s. m. Bourse.

... faisons bourse commune; mettez le produit de vos actes dans l'*esquipot*. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 43.)

A la même époque, au lieu de *cracher au bassin*, on disait *cracher à l'esquipot* :

On entend basse et violons
Ronfler comme des aquilons;
Car d'instrumens nouvelle clique
S'est depuis jointe à la musique,
Qui fait *cracher à l'esquipot*
Quiconque boit à son écot.

Les Porcherons, ch. II. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 143.)

ESTAFFION, s. m. Chat. Mot formé d'*estaffe*, qui, dans le langage populaire, signifie *mauvais coup*, à peu près comme *estafilade*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 363.

ESTAMPILLER, v. a. Marquer un criminel d'un fer chaud.

ESTAPHE, s. f.

... je tirois l'*estaphe* de toutes les donzelles du quartier, etc. (*Le Compere Matthieu*, tom. Ier, chap. IX.)

Dans le langage populaire, nous l'avons dit plus haut, *estaffe* s'emploie pour *taloche*, *mornifle*, *mauvais coup*.

ESTAPHLE, ESTABLE, s. f. Poule.

Ce mot me paraît l'origine de deux termes français, qui, dans le principe, ont dû signifier *voleur de poules*, *maraudeur*. Nous voulons parler de *coureur d'estaffe* et d'*estaffier*, mot auquel Oudin donne pour synonyme *compagnon de la courte épée*, et qu'il traduit par *coupeur de bourses* [1].

Comme on le voit, nous distinguons *estaffier*, terme d'injure, du dérivé de l'italien *staffiere*, que nos dictionnaires rendent par *estaffier* et *valet de pied*.

Quant à l'autre expression, on la trouve employée dans le livre IX de la *Suite du Virgile travesti* :

Pour vous, préparez vos épaules
A mille et mille coups de gaules,
Coureurs d'estafe, enfans trouvés, etc.

Le mot *galier*, dont Rabelais a fait usage [2], et qu'Oudin traduit par *meschant frippon* [3], présente au fond le même sens qu'*estaffier* et *coureur d'estafe*; je n'en veux pour preuve que l'étymologie, et ce passage de l'Invective de Crétin sur la Journée des Éperons, en 1513 :

Seigneurs du sang, barons et chevaliers...
Permettez-vous à ces godons, *galliers*,
Gros godalliers, houspailliers, poulalliers,
Prendre palliers au françoys heritaige?

Les Poësies de Guillaume Cretin, édit. de M. DCC. XXIII., pag. 169.

[1] *Cur. franç.*, au mot *Estaffier*, sous l'article *Espée*. — *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 222, col. 2.
[2] Voyez le nouveau prologue du livre IV.
[3] *Curiositez françoises*, au mot *Gallier*.

Estoque, s. m. Esprit, finesse, malice.

En italien, *havere stocco* veut dire *avoir de la vigueur, de la bonne volonté*. Chez nous, depuis longtemps, *estoc*, après avoir signifié *rapière*, ne se dit plus que de la pointe d'une épée, d'un sabre, dans cette phrase familière : *frapper d'estoc et de taille*, frapper de la pointe et du tranchant, qui s'employait aussi au figuré, ce qu'a tort de ne point dire l'Académie. Je lis en effet dans les *Curiositez françoises*, au mot *estoc* : « Prendre d'estoc et de taille, i. *de toutes sortes de façons*. »

Au-dessus de cet article, je trouve celui-ci : « De son estoc, i. *de son propre, de soy mesme*. » Mais, dans cette acception, le mot *estoc* sort d'une racine différente, et vient de l'allemand ou du hollandais *stock*, saxon *stoc*, anglais *stock*, qui signifie au propre le tronc, le corps d'une plante.

Estorgue, s. m. Fausseté, méchanceté. Italien, *storto*, de travers.

— (Centre à l'), s. m. Sobriquet, faux nom.

— (Chasse à l'), s. m. Œil louche.

Les Italiens, pour *regarder de travers*, disent *guardar storto*.

— (Dévider à), v. a. Mentir.

Estrade, s. f. Boulevart. Ital., *strada*, rue.

C'est à propos de ce mot, introduit dans notre langue par les Italiens au XVIe siècle, qu'Henri Estienne s'emporte de cette façon contre les novateurs : « CELT. Il faut bien dire qu'ils soyent ensorcelez, de laisser les mots qui sont de leur langue naturelle et maternelle, et lesquels ils entendent bien, pour en prendre des estrangers, lesquels ils n'entendent qu'à demi, et ne sçavent prononcer qu'à demi. Mais sçavez-vous qu'il y a ? puis que vous n'osez rire quand vous estes à la cour en oyant ces escorcheurs, usans de leurs mots si mal escorchez... *Estrade* et *extrade* en sont bien. Car ils disent, *Battre l'estrade*, ou *Battre l'extrade*, au lieu de dire *Battre la strade* : estant *strada*... le mot Italien, dont on s'est voulu servir. CEL. Je sçay que *strada* est le mot Italien : mais je voudrois bien qu'en passant vous m'apprissiez d'où il vient. Car je ne pense pas qu'il soit tiré du langage Latin. PHIL. Si est. CEL. Je trouve cela estre assez vraysemblable : car il me souvient qu'on dit *Via strata*. PHIL. Cela est fort commun : mais je vous apprendrai quelque chose qui n'est pas ainsi commune : c'est qu'au dernier aage de la langue Latine on a dict aussi *strata*, sans adjouster *via*. Pour le moins il me souvient de l'avoir leu en l'historien Eutrope en ceste signification. » (*Deux Dialogues du nouveau langage François italianizé*, etc., pag. 31, 32.)

Aujourd'hui, dit l'Académie, le mot *estrade*, chemin, n'entre que dans ces locutions usitées autrefois parmi les gens de guerre, *battre l'estrade* et *batteurs d'estrade*. N'en déplaise à l'illustre compagnie, on disait encore *courir l'estrade* dans le sens de *courir la campagne*, de *voler*, et *aller à l'estrade* dans celui de *décharger son ventre*. Il est vrai qu'Oudin, qui rapporte ces locutions, signale la dernière comme vulgaire. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Estrade*; et la *sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 229, col. 2.

ESTRANGOUILLER, v. a. Étrangler. Ancien provençal et catalan, *estrangolar;* portugais, *estrangular;* ital., *strangulare.*

On voit, dans les *Curiositez françoises* d'Oudin, qu'on donnait le nom de *poires d'estranguillon* à une sorte de poires fort mauvaise [1], et qu'on disait, par allusion, *faire manger des poires d'estranguillon* pour *étrangler.*

ESTUQUE, s. f. Part dans un vol.

ÉTOUFFE, ÉTOUFFOIR, s. f. Table d'hôte où l'on joue l'écarté, et où tout est fermé, dans la crainte de la police.

ÉTOURDIR, v. a. Solliciter.

ÉTOURDISSEUR, EUSE, s. Solliciteur, euse.

ÊTRE (En), v. pr. S'adonner au vice contre nature, être des amateurs que la pudeur défend de spécifier.

ÉTRON DE MOUCHE, s. m. Cire.

Cette expression se trouve dans le grand Testament de Villon, vers 1196:

> Item, pour ce que le seelleur
> Maint *estron de mousche* a masché,
> Donne, car homme est de valleur,
> Son seau davantage craché.

F

FADAGE, s. m. Partage entre voleurs.

FADE, s. f. Part dans un vol.

FADER, v. a. Partager des objets volés.

Ce verbe vient indubitablement du fourbesque *far de sei*, qui a la même signification.

FAFFE, s. m. Toute espèce de papier.

FAFIOT, s. m. Papier blanc.

Ces mots me paraissent formés par onomatopée.

FAGOT, s. m. Forçat.

On sait que les forçats étaient toujours liés deux à deux.

FAIGNANT, TE, adj. Fainéant, te.

Faignant, fort en usage dans le peuple de Paris comme terme d'injure, semble n'être autre chose que notre mot *fainéant*, et il est presque sûr qu'il en est ainsi; cependant il est à remarquer que *se feindre* avait cours autrefois dans le sens de *refuser :*

> Dès que Belins cria s'ensagne,
> Il n'i a un sol qui *se fagne;*
> De totes pars les envaïssent, etc.
>
> *Le Roman de Brut*, tom. Ier, pag. 145, v. 3058.

> D'als ocire ne *vous fagniés.*
>
> *Ibid.*, v. 12731; tom. Ier, pag. 190.

> Cil les sievent à entenchon;
> Cui caut, jà n'i metront saison;
> D'aus sievir nient ne *se fengnent.*
>
> *D'Atis et de Prophelias*, Ms. de la Bibl. nat. n° 7191, fol. 89 recto, col. 1, v. 37.

> Communement tretuit le plaignent,
> Sachiez que mie ne *s'en faignent.*
>
> *Le Roumanz de Claris et de Laris*, Ms. de la Bibl. nat. n° 7534[5], fol. 151 recto, col. 2, v. 26.

Voyez le glossaire des *Noëls bourguignons* de B. de la Monnoye, au mot *Fointe.*

FAIRE UNE MAISON ENTIÈRE. En assassiner tous les habitants, sans réserve, et y voler tout ce qui s'y trouve. (*Histoire des brigands...d'Orgeres*, pag. 33, not. 1.)

[1] « Estranguillon. Poire d'es. *A choak-pear.* Pomme d'estranguillon. A crab, or wilding. » Cotgrave.

FAIRE DES GAVÉS, DES POIVRIERS. Voler des gens ivres.

FAIRE LA TORTUE. Jeûner.

FAIRE DU SIMONET.

Marcher en dompt Rodrigue, et sous gorge rouller
Quelques airs de Guedron; mentir, dissimuler;
Faire du simonnet à la porte du Louvre,
Sont les perfections dont aujourd'huy se couvre
La noblesse françoise, etc.

Le Banquet des Muses, ou les divers satires du sieur Auvray, etc. A Rouen, David Ferrand, M. DC. XXVIII., in-8°, pag. 159, v. 21.

FAIRE LE TAP, LE TAPIN, LE SINGE. Être exposé, être attaché au carcan ou au poteau.

FAISANT, s. m. Camarade; terme de l'argot de collége.

Voyez *Copin*.

M. Sainte-Beuve, parlant des emprunts faits par Molière au *Pédant joué* de son camarade de collége Cyrano de Bergerac, s'exprime ainsi : « ... comme l'a remarqué spirituellement M. Auger, en agissant de la sorte avec son ancien camarade, il ne semblait guère que prolonger cette coutume de collége, par laquelle les écoliers sont *faisants* et mettent leur gain de jeu en commun. » (*Critiques et portraits*, tom. III, pag. 150.)

FAISEUR, s. m. Intrigant, faiseur d'affaires peu honorables.

Ce mot est devenu populaire.

FANANDEL, s. m. Compagnon.

FANFOUINER, v. a. Priser.

FANFOUINEUR, EUSE, s. Priseur, euse.

FARAUDEC, s. f. Mademoiselle.

FARAUDENE, s. f. Madame.

Le dictionnaire argotique du *Jargon* donne *faraude* pour ce mot et le précédent.

FARGUE, s. f. Charge.

FARGUEMENT, s. m. Chargement.

FARGUER, v. n. Rougir.

En ancien provençal, *fargar*, *farguar*, signifiait *forger*, c'est-à-dire donner une forme au fer ou à quelque autre métal, après l'avoir fait rougir dans une fournaise. Il n'est point malaisé de se rendre compte comment l'argot, ne considérant que la première partie du travail du forgeron, a pu employer le verbe *farguer*, d'abord dans le sens de rougir un métal au feu, puis de rougir toute espèce de chose, enfin de devenir rouge.

Farguer, dans le dictionnaire des Voleurs de Vidocq [1], est expliqué par *charger*, sans autre développement qui indique qu'il s'agit de telle ou telle acception de ce verbe. Dans cette incertitude, nous nous abstiendrons d'en rechercher la racine.

FAROT, s. m. Monsieur.

Ce mot, que nous fournit le dictionnaire du *Jargon*, serait mieux écrit *faraud*. Voyez *Pharos*.

On disait autrefois *farauder* dans le sens de *faire le monsieur* :

Leur champ se tient aux Porcherons,
Où vont luronnes et lurons...
Farauder, rire et gigoter.

Les Porcherons, ch. Ier. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 126.)

FASSOLETTE, s. f. Mouchoir de poche. Ital., *fazzolo*, *fazzoletto*; germ., *fazo*.

FAUCHANTS, FAUCHEUX, s. m. Ciseaux.

FAUCHE-ARDENT, s. m. Mouchettes.

FAUCHER, v. a. Couper.

Ce verbe avait encore une autre signification en argot; mais j'avoue que je ne saurais la déterminer exactement. Je

[1] Tom. Ier, pag. 160.

laisse donc à un plus habile à expliquer ces vers :

Enfilons donc cette autre ruë.
Où diable vais-je? l'on s'y tuë...
Je tombe de fièvre en chaud mal :
Ce sont des souteneurs qui *fauchent*,
Tandis que les mious embauchent;
Et j'aurois lieu de me fâcher,
Si ces gens-là m'alloient *faucher*.

L'Embarras de la foire de Beaucaire, pag. 19 et 20.

FAUCHER LE GRAND PRÉ. Être aux galères.

Je vous trouverai trop heureux, si l'on ne vous condamne qu'à *faucher le grand pré*. (Le Sage, *Gil Blas*, liv. II, chap. v.)

FAUCHER DANS LE PONT, v. n. Donner aveuglément dans un piége, être dupe aux jeux de cartes.

On sait que, dans l'argot des grecs, *faire un pont*, *faire le pont*, c'est courber quelques-unes des cartes, et les courber de telle sorte que celui contre qui on joue ne pourra guère couper qu'à l'endroit qu'on veut. Telle est du moins la définition que l'Académie donne de cette expression, tom. II, pag. 456, col. 1.

FAUCHURE, s. f. Coupure.

FERLAMPIER, s. m. Homme sans aveu, mendiant, voleur du dernier étage.

Ce mot, qui est, dit-on, une altération de *frère lampier*, et qui servait dans l'origine à désigner l'homme chargé du soin des lampes dans les communautés religieuses [1], devint, par suite, synonyme d'*homme de néant*, de *pied plat*, de *malheureux* :

Tu es un beau *frelempier*, c'est bien à toy que je voudrois rendre compte! (*La Comedie des Proverbes*, act. Ier, sc. VII.)

Ces *frelanpieds*-là sont toujours à lanterner autour d'une fille. (*La Critique de l'Homme à bonne fortune* [1690], sc. II; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 406.)

Hé bien! elle est amoureuse d'un grand *ferlampié*, etc. (*La Precaution inutile* [1692], act. II, sc. IV; *ibid.*, tom. II, pag. 582.)

Que faut-il que de vous l'on juge,
Vous voyant être le refuge
Sans fin, d'un çartain *frelampier*
Qu'on appelle grand lantarnier?

Troisiesme Harangue des habitans de la paroisse de Sarcelles, à monseigneur l'archevêque de Paris, au sujet des miracles, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., Ire partie, pag. 147.)

Si l'on peut s'en rapporter à Brossette, ce mot serait une création de la femme de Jérôme Boileau, frère aîné de Boileau Despréaux. En effet, au vers 358 de la satire X, qui lui est relatif :

Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue,

le commentateur ajoute : « Cette femme avoit un talent tout particulier pour inventer des noms ridicules et des injures populaires : comme un grand *frelampier*; un *epetier*, pour un *homme d'épée*; une grande *bacoule*; une *pimbesche*, une grande *orbesche*, etc. »

En dépit de cette assertion, je crois que *frelampier* remonte bien plus haut que la femme de Jérôme Boileau, mais qu'originairement ce mot avait une forme un peu différente. Ce qui me le fait supposer, c'est que notre langue avait autrefois *frelope* dans le sens de *lambeau*, de *morceau* :

Sa pelz s'envole par *frelopes*.
Tant ont li chien Renart tiré
Qu'en trente lieus l'ont-il navré.

Le Roman du Renart, supplément, etc., pag. 141.

Le dictionnaire argotique du *Jargon*

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Frelampier*. — *Seconde Partie des Recherches françoises et italiennes*, pag. 261, col. 2.

donne à *ferlampier* la signification d'*habile à couper ses fers :* il est facile de voir que c'est la première syllabe de ce mot qui l'a déterminée.

FERTANGE, FERTILLE, FRETILLE, s. f. Paille.

Cela estoit bien deu à Mico, et d'avantage... pour faire coucher un homme à l'erre, ou sur la *fretille*, ou sur la dure, pour n'estre abesté. (*Serées de Guillaume Bouchet*, liv. Ier, onziesme serée.)

Dei pré d'ici repôze ammaillôtai
Su lei *fretille.*

Les Noëls bourguignons, édit. de M. F. Fertiault; Paris, Lavigne, 1842, in-12, pag. 70.

Cotgrave, qui a recueilli ce mot, le signale comme appartenant au barragouin, c'est-à-dire à l'argot.

Nous avions autrefois dans notre langue *fertille* avec le sens de *menu :*

Draps de soye, espiceries exquises,
Blanchetz, estaing, et mercerie *fertille*,
Qu'on estimoit valloir d'escuz cent mille.

Les Poësies de Martial de Paris, 2e partie, pag. 177.

D'où peut venir cet adjectif, ou plutôt le substantif de l'argot? Peut-être de *fretin*, que Roquefort explique par « les bleds et grains qui sont sur les bords des champs [1]; » peut-être de *frette*, terme d'armoiries, que l'on dit aussi du comble d'un toit, « qui, ajoute le P. Menestrier, se fait le plus souvent de perches croisées et entrelassées comme les frettes du blason [2]. »

Je me demande pourquoi le savant jésuite n'a pas songé au chaume, si souvent employé à couvrir les habitations; et pourquoi le Duchat, après avoir traduit par *rasé* l'adjectif *fretté* qui se trouve au prologue du livre IV de Rabelais, et dans la traduction de Pline le Naturaliste, par du Pinet, liv. XXXIV, chap. VIII, n'a pas ajouté *fin*, *délié*, qui se rapprochaient davantage de la racine de ce vieux mot.

Enfin, pour tout dire, je ne serais point étonné que notre ancien substantif *frestel*, par lequel on désignait une flûte de Pan, n'en fût également sorti :

Trompent flaiot, tabors, *fretel*
Estoient bien en lor saison.

Les Tournois de Chauvenci, v. 1336, pag. 65.

Là s'assist Pan, le dux des bestes,
Et tint un *fretel* de rosiaux,
Si chalemeloit li danziaux.

Philippe de Vitry, Métam. d'Ovide, Ms. cité par Roquefort, *Gloss. de la langue romane*, tom. Ier, pag. 643, col. 1.

De la paille au roseau il n'y a pas si loin.

FERTILLANTE, s. f. Plume.

FESTILLIANTE, s. f. Queue.

C'est en remuant la queue que les chiens font fête à ceux qu'ils affectionnent.

FÊTE (Être de la). Être heureux.

FICELER, v. a. Habiller.

FICHER, v. a. Bailler, donner.

FICHER LA COLLE GOURDEMENT. «C'est, dit le dictionnaire argotique-françois du *Jargon*, estre bon trucheur en perfection.» — « * Donner ou ficher la colle, dit Oudin, i. *persuader, cajoller, en faire croire*, mot de jargon [1]. »

[1] *Glossaire de la langue romane*, tom. Ier, pag. 643, col. 1.

[2] *Dictionnaire étymologique*, etc., édit. de Jault, tom. Ier, pag. 626, col. 1.

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Colle*. A cette explication Oudin ajoute : * La colle est franche, i. *la*

... *fichés*-luy bien *vôtre cole* et qu'elle soit franche. (*La Comedie des Proverbes*, act. III, sc. VII.)

Cette phrase, qu'Oudin et Adrien de Montluc donnent comme étant de l'argot, était populaire sous Louis XIII, au moins à Rouen :

Le chicaneur a biau *ficher la colle*,
Son proçais n'est sans monnais sur le rolle.
La dixiesme Partie de la Muse normande, pag. 171.

. . . une foule importune
De gens, en payant quatre sous,
Viennent plus alonger les cous
Qu'on ne fait en *crachant des coles*.
Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, vendredi, pag. 271.

Suivant toute apparence, cette locution a été empruntée à l'argot des compagnons menuisiers. Il nous en est resté le mot *colle*, qui signifie populairement une bourde, une menterie, une chose controuvée à plaisir. Une facétie commune à bord des navires, c'est, lorsque quelqu'un de l'équipage va raconter une histoire, de cracher derrière un morceau de papier et de le coller au mât : on exprime par là qu'on s'attend à des *colles*.

FIÈVRE CÉRÉBRALE, s. f. Accusation dont le résultat, si elle est prouvée, doit être l'application de la peine de mort.

On retrouve peut-être la trace de cette expression, sur laquelle je n'ose pas donner un avis, dans une anecdote relative à M. de Fourqueux, nommé contrôleur général à la place de M. de Calonne : « M. de Fourqueux étoit à sa campagne, près de Saint-Germain. Un exprès partit à l'instant pour lui apporter un billet de la part de M. de Montmorin, portant seulement qu'il s'étoit rendu chez lui pour lui parler de la part du roi. M. de Fourqueux reçut ce billet à deux heures et un quart, et en même temps un autre billet de M. le maréchal de Noailles, qui lui annonçoit le renvoi de M. de Calonne; il passa ausitôt dans la salle où étoit toute sa famille, et dit : « J'ai la *fièvre* bien fort. » On prit ces mots au sérieux, et sur les questions qu'on lui fit, « Ce n'est pas in- « térieurement, dit-il ; elle est dans ma « poche. » Alors il lut les deux billets, » etc. (*Tableaux de la bonne compagnie de Versailles et de Paris*... par M. le ch. de B. A Paris, chez tous les marchands de nouveautés, M. DCC. LXXXVII., in-8°, pag. 160, 161.)

FIGNARD, s. m. Derrière.

Fignard, que Vidocq écrit *pignard*, n'est autre chose qu'une altération volontaire de la seconde partie de *trou fignon*, qu'on trouve dans *le Moyen de Parvenir*, édit. de 1754, tom. Ier, pag. 105; et tom. II, pag. 236.

FIGURER, v. n. Jouer le principal rôle dans un *charriage*, être exposé.

FILASSE, s. f. Chevelure, cheveux.

FILER, v. a. Aller à la selle. Voyez *Prouas*.

FILER UN SINVE, v. a. Suivre quelqu'un.

FILOCHE, s. f. Bourse. Voyez *Fouille*.

Pour décrocher une *filoche*,
On s'en va tout droit en prison :
Aussi le prudent Altaroche
Ne m'a volé qu'une chanson,
Sans mettre la main dans ma poche.
Épigramme de Lacenaire, citée par M. C. Roques, dans le *Dictionnaire*

menterie est bonne ou persuasive. Le même auteur, dans la *sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 113, col. 2, dit : « * C'est une colle, L *una bugia*, *una invention*.

de la conversation et de la lecture, tom. LXIII (11e du supplément); Paris, MDCCCXLIX, in-8°, pag. 406, col. 1.

FILOCHE A JEUN, s. f. Bourse vide.

FILOU, s. m. « Un pipeur ou voleur, » dit Oudin.

Les étymologistes se sont épuisés en conjectures pour trouver la racine de ce mot. Les uns, comme Caseneuve, le dérivent du vieux mot allemand *fillen*, qui, dans Otfrid et Notker, signifie *battre* et *fouetter;* le métier des filous étant, dit ce savant, de prendre de l'argent pour battre le monde. D'autres tirent *filou* du grec φιλήτης ou φηλήτης, qui, suivant Hésychius, signifie *un voleur;* d'autres, enfin, du flamand *fyil*, qui veut dire *un méchant, un vaurien* [1].

A mon sens, *filou* est un mot d'argot, introduit dans notre langue peu de temps avant l'époque où écrivait Oudin, dont les *Curiositez françoises* parurent en 1640. En effet, ce terme ne se rencontre ni dans Nicot ni dans Cotgrave; et il existe un arrêt du parlement de Paris, en date du 16 août 1623, dans lequel les voleurs sont qualifiés d'hommes hardis *se disant filous* [2]. Quelques années plus tard, on voit paraître ce mot sur le titre d'un roman comique peu connu [3], et dans le deuxième livre de l'*Histoire comique de Francion*, dont la seconde édition est de Paris, P. Billaine, 1633, in-8° [4]; mais peut-être dans le premier de ces deux ouvrages le mot *filou* n'a-t-il pas la même signification qu'aujourd'hui. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous le trouvons employé, avec un sens différent, dans une facétie imprimée en 1616 [1], et ailleurs [2].

Au milieu de ce siècle, le mot *filou*, tel que nous l'entendons aujourd'hui, faisait donc déjà partie de notre langue comme substantif, et l'on vit successivement paraître *l'Intrigue des filoux*, par de l'Estoile, 1648, in-4°; *l'Etrange ruse d'un filoux habillé en femme, ayant duppé un jeune homme, d'assez bon lieu, sous apparence de mariage* [3], et *la Moustache des filous, arrachée*, par le sieur du Lorent, in-8°, en vers [4], sans oublier *la Blanque des illustres filoux du mesme royaume de Coqueterie*, qui se trouve à la

[1] Voyez la dernière édition du Dictionnaire de Ménage, tom. Ier, pag. 592.

[2] *Essai sur les mœurs du XVIIe siècle*, par M. F. Barrière, précédant les *Mémoires inédits du comte de Brienne;* Paris, Ponthieu et Ce, 1828, in-8°, tom. Ier, pag. 151.

[3] *Les Amours folastres et recreatives du Filou et de Robinette*, dediez aux amoureux de ce temps; Bourg-en-Bresse, J. Tainturier, 1629, petit in-12.

[4] Voyez celle de Rouen, chez Adrian Ovyn, M. DC. XXV., in-8°, pag. 100.

[1] Belles-Oreilles et Poltronesque ayant dit à Joly Barby, qui vient de chanter une chanson : « Tu n'en sçay pas d'avantage? » celui-ci répond : « Si fay; mais c'est un second gueridon et un autre *filou*. » Voyez *le Carabinage et matoiserie soldatesque*, pag. 76.

[2] « N'ont-ils plus souvenance du *Filou* et de la Vache à Collas? » etc. *La Deffense des outrages faites au sieur Gueridon*, etc., pag. 4.

Nous entendrons chanter et bruire
Tes prouesses sur le *filou*.

Le Paranymphe de la vieille qui fit un bon office, satyre II. (*L'Espadon satyrique*, par le sieur d'Esternod... A Cologne, chez Jean d'Escrimerie, etc., M. DC. LXXX, petit in-12, pag. 25.)

Le filou était donc une chanson ou plutôt un air de musique, comme le *gueridon*, ainsi appelé du nom de son auteur. Quant à la *Vache à Collas*, qui entre dans une expression proverbiale encore en usage, ce sera sans doute la chanson de Colas contre les protestants, en vogue au commencement du XVIIe siècle. Voyez *Journal du regne de Henri IV*, par M. Pierre de l'Étoile. A la Haye, chez les frères Vaillant, M.DCC.XLI., in-8°, tom. III, pag. 293, ann. 1605.

[3] Catalogue la Valliere en trois volumes, tom. II, pag. 577, n° 16 de l'art. 3913.

[4] *Ibid.*, pag. 578, n° 25 du même article.

Nous n'avons pas lu cette pièce; mais nous sommes fondé à croire qu'il y est fait allusion à une mode du temps, où l'on portait des moustaches *à la flouse*.

suite de la *Nouvelle Histoire du Temps*, ou *la Relation veritable du royaume de la Coqueterie*, etc. A Paris, chez Marin le Ché, 1635, in-12, pag. 99-144.

Enfin, à la fin du XVIIe siècle, nous voyons *filoux* comme adjectif, qualité qu'il a perdue depuis :

C'est de quelque cousine
Pour vous tirer chez soi, sans doute un trait *filoux*.

Les deux Arlequins (1691), act. II, sc. v. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 285.)

Mais quelle est la racine de ce mot ?

Nous lisons dans la nouvelle LXXXIe des *Contes et joyeux devis* de Bonaventure des Périers, *Du coupeur de bourses, et du curé qui avoit vendu son blé* : « ... il (le curé) n'eut pas plus tost lasché la gibeciere, que cet habile *hillot* ne la lui eust enlevée. » Dans l'édition du *Panthéon littéraire*[1], comme dans celle qui porte le nom de Charles Nodier[2], on dit, pour commenter et expliquer *hillot* : « Selon la Monnoye, ce mot est écrit à la gasconne pour *fillot*, garçon, d'où l'on a fait *filou*. »

Ce que dit le dernier critique que je viens de nommer, quoique exact, est bien loin d'être complet et satisfaisant. D'abord, il eût dû dire, ce me semble, que cet exemple de l'emploi de *hillot* dans ce sens n'était point unique ; en effet, en voici d'autres :

Doncques, pour donner fin à de tels venerables *hillots*, je ne veux oublier une bonne partie d'entre eux, etc. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, etc., 1585, in-16, fol. 82 verso : *La vie des advocats, et autres practiciens.*)

... la cour de Thoulouse, entendant que les forests et montaignes Pyrénées leur produisoient tant de *hillots*, brigands, voleurs et bandouliers... tendirent à ce deguerpissement des barbes. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*, édit. de 1588, fol. 195 recto.)

Il est parfaitement juste qu'en gascon *hillot* veut dire *fils*, *garçon* :

... il cria au valet : « Oste-mé d'aquiou, *hillot*, iou n'en podi maye. » (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. IV, chap. IV.)

Mais il fallait dire aussi qu'au XVe siècle ce nom de *Hillots* était surtout employé à désigner les Gascons :

Du costé de Veronne, à la porte des champs,
Eussiez veu les *Hillotz*, comme beaulx chiens couchans,
Couchez le long des murs, descochant si souvent,
Que Marquetz n'osent plus bouter le nez au vent.

Le Voyage de Venise, parmi les *OEuvres de Jean Marot*, édit. de Coustelier, pag. 143. (*La Prise du Chasteau de Pesquiere.*)

Debat y eut prins sans propos,
Entre les Normans et *Hillotz*.

Ibid., pag. 150.

Il en fut de même dans le siècle suivant :

J'avois un jour un vallet de Gascogne,
Gourmand, yvrongne, et asseuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphemateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur filz du monde,
Prisé, loué, fort estimé des filles
Par les bordeaux, et beau joueur de quilles.
Ce venerable *hillot* fut adverty
De quelque argent que m'aviez departy, etc.

Cl. Marot, *Épîtres*, liv. Ier, ép. XIV.

Or nous savons que chez nos ancêtres, les Gascons passaient pour de grands vauriens, à telles enseignes qu'au XVIIe siècle on disait chez nous *gascon*

[1] *Les vieux Conteurs français*, etc., pag. 270, not. 5.

[2] Paris, librairie de Ch. Gosselin, M DCCC XLI, in-12, pag. 279, not. 2.

pour *enclin au vol*, *gasconner* pour *prendre, dérober*, *salade de Gascon* au lieu de *corde*[1], etc. Un poëte avait-il à parler d'un filou? il le dépeignait comme Gascon, en le faisant jurer par *cap de Diou* :

Un matin ce nouveau filou,
Qui ne juroit que *cap de Diou*...
Rencontra dessus une butte
Le dieu des ris et des attraits.

Ovide en belle humeur, de Mr Dassoucy, etc., édit. de M. DC. L., in-4°, pag. 91. Les amours d'Apollon et de Daphné.

Le même rimeur emploie le mot *fillot*, qui est gascon à une lettre près :

Je ne suis Turc ny parpaillot,
Je suis un dieu fort bon *fillot*.

Ibid., pag. 104.

On sait maintenant ce qu'il faut penser de l'étymologie attribuée au mot *hillot* par Roquefort (*Gloss. de la langue romane*, tom. Ier, pag. 754, col. 1), qui le dit pris du nom que les Lacédémoniens donnaient à leurs esclaves.

FILOUSE, s. f. Poche. Voyez *Fouille*.

FILSANGE, s. f. Filoselle.

FIOLER, v. a. Boire.

J'avons pris la liberté,
Dauphine, en *fiolant* l' rogome,
De boire à votre santé,
Sans oublier monsieur votre homme.

Chanson poissarde sur le mariage de M. le Dauphin. (*Le Chansonnier français*, ou Recueil de chansons, ariettes, vaudevilles et autres couplets choisis. I. recueil, pag. 47.)

Le mot *rogome*, que l'on vient de lire, n'est plus de l'argot, surtout depuis que l'Académie l'a recueilli, tout en le signalant comme populaire. Je le retrouve dans un poëme écrit en patois de Rouen :

Cheux d'annuit, c'est tout jus de fumier,
Et l' zanciens, ch' étoit tout *rogome*.

Coup d'œil purin, pag. 14. En note, *rogome* est expliqué par *eau-de-vie de vin*.

Je trouve ce mot orthographié différemment dans un ouvrage de la même époque :

Que va dire le roi Henri,
Qui boit le *rogum* près d'ici?

La Henriade travestie, ch. IV, pag. 58.

FIQUER, v. a. Plonger, comme quand on dit *plonger un couteau dans le cœur*. Ital., *ficare*, ficher, enfoncer.

Nous avions autrefois la même expression :

Mais la sajete barbelée...
Fu si dedenz mon cuer *fichie*,
Qu'il n'en pot estre hors sachie.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 69, v. 1723.

Fiche ton arc ce qu'il pourra *ficher*,
O dieu Phebus! le mien te *fichera*.

Cl. Marot, *Livre premier de la Metamorphose*, parmi ses œuvres completes, édit. de M. DCCC. XXIV., tom. III. pag. 64.

Cupido, dieu d'aymer,
Ficha ce traict, etc.

Ibid., pag. 65.

On trouve ce mot à tout moment dans le recueil de David Ferrand :

Yl ont rompu les ferremens
De qui al étet attaquée...
Car d'une terrible fachon
A ly avet été *fiquée*.

Complainte des habitans de Saint-Nicaise sur la perte de leur boise, en tête de l'*Inventaire general de la Muse normande*, pag. 20.

[1] Voyez plus loin, art. *Rober* et *Salade*. Dans une lettre de madame de Sévigné, en date du 8 avril 1689, on trouve déjà *gascon* avec le sens de *menteur*.

La double quienne est demeurée;
Mais voyez où a s'est *fiquée*.

Ibid., pag. 29.

Sainte Barge, que vlà trois belles criatures!...
Dis; je pense pourtant qui sont invervelez
D'être ichy accourus comme folle enrôlez...
Pour leu *fiquer* o point ste pomme que vechy.

Jugement de Paris, etc. (*Ibid.*, pag. 31.)

Vere il ne sera pas jusques zo chambrieres
Qui ne viennent *fiquer* leur dais dans ta breliere.

Ibid., pag. 32.

Ch'est pourquoy je resous de m'en debrenesquer,
Ste pomme d'or icy dans ses pates *fiquer*.

Ibid.

FLAC, FLACUL, s. m. Sac.

On a dit *flasque* pour *flaccon*, comme on le voit par Rabelais, qui, liv. V, chap. x, parle de « ung *flasque* de sang Greal, chouse divine et à peu de gens congnue, » et par Dassoucy, dans l'un des ouvrages duquel on lit que « le bon Bacchus joüoit du *flasque* [1]. » On a donné également ce nom, en France et en Angleterre [2], aux poires à poudre, que l'on désigne encore ainsi dans certaines de nos provinces, et qui sont le plus souvent en cuir et flexibles, comme les bouteilles primitives et les *botas* espagnoles de nos jours :

... ce n'estoit que petits meschans canons, tant mal montés, qu'on appelloit à la Luquoise, en forme d'une espaule de mouton; et le *flasque*, qu'on appelloit ainsy, estoit de mesmes... comme de quelque cuir bouilly ou de corne, etc. (*Des Couronnels françois*, ch. VI : M. de Strozze; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 646, col. 2.)

Les argotiers voulant transporter le mot *sac* dans leur jargon, procédèrent de la même façon, et remplacèrent le substantif par un de ses attributs, une de ses propriétés, qui est d'être *flasque*, ou plutôt *flac* ou *flacque*, comme on disait du temps de Cl. Marot et plus tard. Tout le monde connaît *le layd Tetin*, qui commence ainsi :

Tetin, qui ne as que la peau,
Tetin *flac*, tetin de drapeau.

Les vieilles femmes et seiches ne s'addressent gueres à ces grands ventres, qui sont *flacques* et mols. (XXVIe serée de Bouchet.)

Vous dites que nous autres bonnes gens avons nos outils tous cassez, *flaques* et brisez. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*. A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, folio 169 verso.)

Frappé d'un mauvais vent, je demeure sans cœur, *Flac*, equené, transi, sans force et sans vigueur.

Le Cabinet satyrique, édit. de 1634, pag. 224.

Dans la cinquième partie de la *Muse normande*, pag. 93, on trouve une « Missive du bon fieu Gringore *Flacul* à sa bonne mere Lorenche, demeurant queux la bonne mere Sara, » etc. L'auteur aurait-il inventé ce nom pour indiquer que celui auquel il appartenait était porte-sac?

On emploie aussi en argot *flac d'al*, pour désigner une *sacoche en argent*; il est facile de voir qu'il entre dans cette expression le mot *albert* abrégé.

FLACQUER, v. a. Aller à la selle.

Ce mot est emprunté à notre langage populaire, où, depuis le XVIe siècle, il signifie *jeter, lancer avec bruit*, comme on ferait d'une truellée de mortier. « Flacquer, dit Cotgrave, *to make a thing to flap, slamp, or clap, by casting it violently against a wall, or ground* [1]. »

[1] *Le Jugement de Paris*, etc. A Paris, chez Toussainct Quinet, M. DC. XLVIII., in-4°, pag. 12.

[2] Voyez Shakspere, *Love's Labour's Lost*, act. V, sc. II.

[1] Avant cet article, le même lexicographe avait

L'auteur ajoute que ce mot est en usage à Jersey; remarque oiseuse, si l'on considère que *flacquer*, employé deux fois par l'écrivain spirituel auquel on doit le *Moyen de parvenir* [1], a été, dans le siècle suivant, recueilli par Ant. Oudin, qui accole à ce verbe l'étoile, et la note *vulg.*

C'est de *flacquer*, je n'en doute pas, que vient notre mot *flanquer*, qu'on emploie maintenant, avec le même sens, dans le langage familier. Toutefois ce dernier mot est assez ancien, car on le lit dans un ouvrage du XVIIe siècle :

Alors le bon homme luy *flanque*...
Certains baisers entre les dents, etc.

Le Senateur trompé par sa femme, par le sieur de Barthelot. (*Le Cabinet satyrique*, édit. de M. DC. XXXIIII., pag. 611.)

FLAMBANT, TE, adj. Propre, beau, superbe.

Cette expression date probablement de l'époque où l'on portait de riches habits, flamboyants d'or et d'argent. Ronsard s'adressant à Henri II, qui venait de promulguer son ordonnance somptuaire du 14 août 1549, l'apostrophe ainsi dans une de ses odes :

Le velours, trop commun en France,
Sous toy reprend son vieil honneur,
Tellement que ta remontrance
Nous a fait voir la difference
Du valet et de son seigneur,
Et du muguet chargé de soye
Qui à tes princes s'esgaloit,
Et, riche en draps de soye, alloit
Faisant *flamber* toute la voye.

Au roy Henry II sur ses ordonnances faites l'an M. D. L., 5e liv. des Odes de Ronsard, ode Ire, st. VIIIe.

Flambant fait maintenant partie du langage populaire, où l'on dit d'un objet quelconque qui est dans toute sa fraîcheur, dans toute sa nouveauté, qu'il est tout *flambant* neuf. Voyez *le Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 394.

FLAMBÉ, ÉE, part. Perdu, ue; ruiné, ée, sans ressource.

Tout est *flambé*, tout est fondu.

La Prison de Monsieur Dassoucy, etc. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Raffle, M. DC. LXXIV., petit in-12, pag. 65.

Tout est *flambé*, la Ligue est morte.

La Henriade travestie, ch. X, pag. 154.

FLAMBE, FLAMBERGE, s. f. Épée, sabre de cavalerie.

Il y a ici un souvenir de notre mythologie nationale, où Floberge, Froberge, Flamberge, ouvrage du fameux armurier Véland, figure comme ayant appartenu au duc Bégon, du *Roman de Garin le Loherenc*, puis au roi païen Anthénor, ensuite à Maugis d'Aigremont, qui la donna à son cousin Renaud de Montauban. C'est sans doute au roman des aventures de ce dernier, qui fait partie de la Bibliothèque *bleue*, et qui depuis longtemps est entre les mains du peuple, qu'est due cette expression [1], dont l'emploi, dans notre

donné celui-ci : « Mettre à la flac. *To empty a purse* (*of the sound an empty purse makes*) *also, as Flacquer; or, suddenly* (*and with a hurry*) *to ruin, cast down, overthrow.* »

[1] « Il se fourvoya... et se mit à pisser roide contre le visage du dormeur, et y *flaquoit* des ondes d'urine si fort sur le minois, qu'il l'éveilla. » (Edit. de 1754, tom. Ier, pag. 226.)

« Manassés lui va *flaquer* ce fourmage mou dans le bagoulier si proprement, qu'il entra tout. » (*Ibidem*, tom. II, pag. 54.)

[1] « Mais si une fois je luy fais essayer ceste-cy, plus tranchante que *Flamberge* ou Durandal, je le fendray jusques a l'estomach. » (*Les Jaloux*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. V, sc. VI.)

Quand ils sont attachez à leurs pieces de fer,
Et qu'ils ont au costé (comme un pedant sa verge)

langue, a lieu seulement dans le style plaisant et familier, et dans cette seule phase : *mettre flamberge au vent :*

Mettons flamberge au vent, et bravoure en campagne.
L'Étourdi, act. III, sc. v.

Je mets flamberge au vent, et, plus prompt qu'un
J'en fais le moulinet, j'en estocade l'air. [esclair,
Les Visions. (*Les OEuvres de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 78.)

Toutefois, Poisson n'a pas craint de faire dire à l'Hôtesse, dans *l'Après-soupé des auberges*, sc. v :

Non, non, l'on ne craint point icy vôtre *flamberge*.

Pareillement Saint-Amant a dit, dans son *Passage de Gilbraltar :*

Tout leur fait joug, et leur *flamberge*
Ne sçait que c'est que de faillir.
Les OEuvres du sieur de Saint-Amant, édit. de M. DC. LXI., pag. 419.

et d'Esternod, dans sa satyre XV (*l'Hipocrisie d'une femme*, etc.) :

Déjà en pension estoyent tous mes habits,
Sayons, cappes, bonnets, pistolets, et *flamberge*.
L'Espadon satyrique, pag. 158.

Enfin, on lit dans une comédie du XVIIe siècle :

Je suis icy dans une auberge,
Et les guerriers portans *flamberge*
Ont toûjours droit, chemin faisant...
De se payer des arrerages.
La Naissance d'Amadis (1694), sc. VII. (*Le Theatre italien de Gherardi*, tom. V, pag. 94.)

Joyeuse, Durandal, Hauteclaire et *Flamberge*,
Ils presument qu'ils sont tombez de paradis, etc.
L'Ambition de certains courtisans nouveaux venus, satyre I. (*L'Espadon satyrique*, par le sieur d'Esternod, etc. A Cologne, chez Jean d'Escrimerie... M. DC. LXXX., petit in-12, pag. 5.)

Autrefois les filous ne marchaient jamais qu'avec un couteau, sans lequel ils n'eussent pu accomplir leurs exploits :

Chacun vit de son mestier...
Le filou de son couteau,
Le ladre de sa cliquette.
Poésies et lettres de M. Dassoucy, etc. A Paris, chez Jean-Baptiste Loyson, M. DC. LIII., petit in-12, pag. 114.

Suivant le témoignage d'un écrivain de notre temps, « *Soldat de la petite flambe*, c'est la même chose que *Chevalier de la petite épée*. En terme d'argot, ajoute-t-il, *la petite flambe*, comme *la petite épée*, désigne un couteau à l'usage des coupeurs de bourses ; et c'est pour cela qu'*être flambé* se dit dans le même sens qu'être ruiné [1]. »

FLAMSIQUE, s. Flamand, Flamande.

FLANCHE, GRAND FLANCHE, s. f. Le jeu de la roulette et du trente et un.

FLANCHER, v. n. Jouer franchement.

Ce verbe vient d'une locution populaire, *à la franquette*, *à la bonne franquette*, qui signifie *franchement*, *ingénûment*, et dont on a fait par corruption *à la flanquette*, *à la bonne flanquette*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 407.

Eh ! tetigué, ne lantiponnez point davantage, et confessez *à la franquette* que v's êtes médecin. (Molière, *le Médecin malgré lui*, act. Ier, sc. VI.)

J'aime qu'on aille *à la franquette*,
Et ne connais point l'étiquettte.
La Guerre de Troie, travestie, etc. A Angoulême, de l'imprimerie de F. Tremeau, 1818, in-18, ch. II, pag. 24.

Ces bons gros et gras villageois,
Tous *à la bonne franquette*,

[1] *Dictionnaire des proverbes français*, etc., par P. M. Quitard, pag. 399.

Croyoient bien qu'elle feroit choix
De se rendre bergerette.

Le Retour de Jeannette, 5e couplet. (*Nouveau Recueil d'ariettes et chansons*, etc. A Rouen, chez Pierre Soyer, sans date, in-12, pag. 57.)

FLAQUET, s. m. Gousset; mot du *Jargon*.

Nous avions autrefois *fasque*, *facque*, dans le même sens :

En son saye avoyt plus de vingt et six petites bougettes et *fasques*, toujours plaines, etc. (Rabelais, liv. II, chap. XVI.)

(Il) écrivoit deux ou trois cents recettes, pour diverses maladies; desquelles il prenoit un nombre, qu'il mettoit en la *facque* de son saye. (*Les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouv. LXI.)

Il tire un teston de sa *facque*, etc. (*Ibidem*, nouv. LXXXIII.)

FLEUR DE MARIE, s. f. Virginité.

On se rappelle peut-être toutes les belles choses que l'auteur des *Mystères de Paris* a dites sur la poésie de l'argot [1], à propos de ce mot, dont il fait le nom de la Goualeuse, l'une de ses héroïnes. Plus versé dans la matière, il eût hésité à se prononcer dans ce sens, et en y réfléchissant un peu, comme je l'ai fait, il eût vu, dans le nom que l'argot donne à la virginité, une légère altération qui en dénature la signification première, plus conforme aux habitudes du jargon. On l'aura en retranchant une seule lettre, la dernière, et en lisant *fleur de mari :* ce qui est moins poétique, il est vrai, que la leçon de Vidocq et de M. Eugène Sue, mais encore bien moral pour de l'argot.

Au reste, il est à remarquer que la virginité, par une métaphore gracieuse, a toujours été appelée *fleur* chez nous :

Dolente! sans conseil, mar vis onques le jor
Que premier vis d'Ugon l'acointance et l'amor,
Por coi je perderai la haltesse et l'onor
Du dus qui entresait veut que l'aie à signor;
Ains m'aura, se Dieu plaist, cil qui en ot la *flor*.

Beatris, coupl. III. (*Le Romancero françois*, pag. 32, 33.)

Les *flors* del pucelage a prises,
Flors i dona et *flors* i prist.

Partonopeus de Blois, tom. Ier, pag. 45, v. 1299.

FLIC, FLIQUE, FLIGUE A DARD, s. m. Sergent de ville.

Nous avions autrefois le premier de ces mots dans notre langue, avec le sens de *flèche*, dont il semble une altération :

Ne les logez point parmi *flicques;*
Dedens jambons les fault nourrir.

Ancien Théâtre françois, tom. Ier, pag. 318.

Cotgrave traduit *flic* par *a jert, or jerk; a twang, a dash, a slat, a slamp; also, an arrow or shaft;* mais, bien que le mot *dard*, qui fait partie de la troisième de ces expressions d'argot, puisse faire croire à l'intention d'employer *flic* dans l'une des acceptions qu'il avait dans la bouche des honnêtes gens, je suis persuadé que *flic, flique, fligue,* sont des altérations de *friquet*, terme injurieux par lequel on désigne, encore aujourd'hui, les mouchards. L'addition qui vient après *fligue* est une allusion à l'épée des sergents de ville, ou plutôt aux flèches des archers primitifs. Voyez *Raille*.

FLIGADIER, s. m. Sou.

FLOTIERE, FLOU, FLOUSTIERE, adv. Rien.

Ce dit, il l'alloit deflorer;
Mais quand ce vint au perforer...

[1] Première série, chap. II.

Il ne trouve plus que *floutiere*.

Ovide travesty, fable X : Les Amours de Jupiter et d'Io. (*OEuvres de monsieur d'Assoucy*. A Paris, chez Thomas Jolly, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 91.)

Dans un autre de ses ouvrages, le même d'Assoucy, après avoir rapporté ces vers, ajoute :

Cecy est sans doute bien pire que le langage des halles ; mais je défie le François le plus pur d'exprimer si bien cette action que ce langage de l'Arty, qui n'est commun qu'à ceux qui entriment sur le Ligourt et le passe Ligourt. (*Les Avantures d'Italie de monsieur d'Assoucy*. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Raffle, M. DC. LXXVII., in-12, pag. 255, 256.)

Flotiere, *floustiere*, du moins *flou*, sont formés par onomatopée, et représentent le son d'une flûte, qui est pris ici comme symbole d'une chose vaine. Peut-être même, dans le principe, ajoutait-on la pantomime et faisait-on le geste d'un homme qui joue de cet instrument, à peu près comme de nos jours les plaisants de bas étage font la nique en simulant avec leur main une espèce de trompette, dont ils ont l'air de sonner avec le nez ; geste d'origine italienne, dont l'introduction chez nous ne doit pas remonter plus haut que le XVIe siècle : « Voulez-vous en France braver un homme ? dit Estienne Pasquier ; vous dites que vous le ferez bien camus, ou que vous lui y rendrez le nez plat comme une andouille. Au rebours l'Italien dit *tanto di naso*, representant un demy pied de nez par sa main, qu'il attache au bout de son nez [1]. »

Quoi qu'il en soit, au temps de Pasquier et même auparavant, on disait : « *Soufflez*, *soufflez de belles*, pour *il n'en est rien* ; et, plus tard, « Soufflez, menestriers, l'espousée passe, *pour desapprouver ou se moquer de ce qu'un autre dit ; ou bien pour donner à entendre qu'un homme dit des hyperboles, et se vante hors de raison* [1]. »

RIFFLART.

Agrippart, compte à monseigneur
Comment, luy estant jeune enfant,
Monté dessus ung elephant,
La grand tour Babel eschella.

BRIFFAULT.

Soufflez fort.

AGRIPPART.

Par Dieu ! voy-le-là.
Il sçait bien si je mentz ou non.

Le cinquiesme Livre des Actes des apostres, feuillet .cc. i. verso, col. 2.

Que retorisiens soyent riches,
Chantres, ne galans sans soucy,
Soufflés, y n'en font que les biches.

Le Pelerin passant, monologue seul, composé par maistre Pierre Taserie, édit. de Techener, pag. 6.

... le roi lui ayant demandé des nouvelles de ses paroissiens, il lui dist qu'il ne tenoit pas à les bien prescher, qu'ils ne fussent gens de bien. Et le roi l'ayant interrogé s'ils se gouvernoient pas bien : « En ma presence, dist-il, ils font bonne mine et « mauvais jeu, et sont prests de faire tout ce que je « leur commande ; mais si tost que j'ai le c. « tourné, soufflez, sire. » Ce qui fust pris en bonne part de lui, comme n'y allant point à la malice, non plus qu'ès rencontres qui lui estoient coustumieres en ses presches ; car si on eust aperçu qu'il eust equivoqué de propos deliberé sur ce mot de *soufflez*, qui, outre sa premiere signification, se prend en langage du commun peuple, pour cela aussi qui dit autrement *de belles*, c'est-à-dire *il n'en est rien*, on lui eust appris à souffler d'une autre sorte. Et puis, sonnez, tabourin. (*Les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouv. CXVII [2].)

[1] *Les Recherches de la France*, liv. VIII, chap. XXVI.

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Soufflez*. Voyez aussi la *Seconde partie des Recherches françoises et italiennes*, pag. 527, col. 2.

[2] Cette histoire, dont le héros est le curé de Brou, que Bonaventure des Periers nous fait connaître dans plusieurs autres contes, est également rapportée par Henri Estienne, dans l'*Apologie pour Hérodote*, chap. XXXVI.

« C'estoit ce que je voulois dire : voilà justement ma conception ; si je ne l'ay ainsin exprimé, ce n'est que faulte de langue. » Soufflez. (*Essais de Montaigne*, liv. III, chap. VIII.)

Au temps d'Oudin, on ne disait pas seulement *soufflez, menestriers : l'espousée passe;* mais encore « du flux, *interjection, pour donner à entendre que l'on n'accorde pas ce qu'un autre dit*, vulg. » Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Flux*.

FLOTTANT, s. m. Poisson.

Bouchet donne *nageant* avec le même sens.

FLOTTER, v. n. Nager.

FLOTTEUR, EUSE, s. Nageur, nageuse.

FLOUE, s. f. Assemblée.

Nous avions autrefois *flot*, *flo*, dans le même sens :

Grant *flot* de gent après s'arive.

Guillaume Guiart, *Branche des royaux lignages*, v. 1031 ; dans les *Chroniques nationales françaises*, édit. de Verdière, tom. VII, pag. 65.

Refait venir à grant *flo* gent
Li roys qui s'en va vers Nogent.

Id., v. 1046. (*Ibid.*)

Gens d'armes les portes aprochent,
En espoir que leur *flo* s'i fiere.

Id., v. 1421. (*Ibid.*, pag. 80.)

Puis lor tramist par huiz ouverz
Grant *flo* d'Anglois de fer couverz.

Id., v. 1692. (*Ib.*, pag. 90.)

Comme on le voit, le *floue* de l'argot vient originairement de *fluctus*, et n'est nullement l'anagramme de *foule*, qui en est peut-être venu, bien que sa forme accuse une autre source ; mais il n'y aurait rien d'étonnant à ce que *flo*, *floue*, se fût transformé en *foule* par suite de l'analogie que l'on trouvait entre ces premiers mots et *fouler*, qui est donné pour racine à *foule* par Ménage et d'autres étymologistes. Quoi qu'il en soit, avant de se servir du verbe *affluer*, qu'on emploie aujourd'hui en parlant d'une multitude, on disait autrefois *fluer* :

Les metz qu'on eut, racompter par parolle
On ne sçauroit, ne rediger par rolle ;
Car l'habundance y fut tant superfluë,
Je croy le bien de tout Angers y *fluë*.

La Legende de maistre Pierre Faifeu, chap. XLVIII.

FLOUER, v. a. Filouter au jeu.

Il y a tout à croire que cette expression vient du *flux* ou *flus*, jeu de cartes, le premier de ceux auxquels jouait Gargantua[1], et dont il est question dans le passage suivant :

Voulés-vous troys heures ou quatre
Dancer, chanter ou vous esbatre
A beaux dez, au glic ou au *flux* ?

Le Mistere de la Passion Jhesus-Crist, 4e journée ; édit. de Verard, feuillet i 2 verso, col. 1.

Plus tard, ce mot servait à désigner, à certains jeux, une suite de plusieurs cartes de même couleur :

Mais nous n'avons pas faict mention de celuy qui cria : J'ay *flus*, pensant estre encores au jeu de cartes. (*Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. XXIX.)

Tout le bien que sçauroit te desirer ma rime...
C'est que tu puisses prendre en joüant à la prime,
Sur tous les assistans, le plus excellent *flus*.

Les Chevilles de Me Adam, menuisier de Nevers. A Paris, chez Toussainct Quinet, M. DC. XLIV., in-4°, pag. 17.

De ce mot est également venue l'expression *faire flus*, s'en aller :

[1] Rabelais, liv. Ier, chap. XXII. Voyez aussi le chap. II de la *Pantagrueline Pronostication*.

Valets de pique, faites *flus;*
La France, qui vous congedie,
Veut que vous ne luy serviez plus
Qu'à vendanger en Normandie.

Cassation de Soudrilles. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant,* édit. de M. DC. LXI., in-12, pag. 173.)

Du ris, hélas! il n'en est plus,
Soit avec ou sans equivoque :
Pois, febve et lentille ont fait *flus,* etc.

Les Nobles. Triolets. (*Ibid.*, pag. 358.)

FLOUME, FLUME, s. f. Femme; corruption et apocope de *fumelle,* que le peuple emploie encore au lieu de *femelle :*

Quant la *fumelle* est si très-naturelle
Qu'elle tire à elle aulcun par amytié,
Du doulx meffaict tous les dieux ont pitié.

Epistre des dames de Paris, aux courtisans de France estans pour lors en Italye, v. 26. (*Les Poësies de Jean Marot,* édit. de Coustelier, pag. 197.)

Ces garçonniaux et ces *fumelles*
Ont appris des chansons nouvelles.

Pièces et anecdotes intéressantes, etc., Ire partie, pag. 17.

Ces garçons aveuc ces *fumelles*
Allont danser des ritornelles.

Ibid., pag. 18.

Les mâles se sont envolez, Monsieur, je n'avons déniché que les *fumelles.* (Dancourt, *le Tuteur,* sc. XVI.)

FOGNER, v. a. Aller à la selle.

On lit dans la XVIe Nouvelle de Bonaventure des Periers :

Car elle *fongna* au clerc plus d'un jour et une nuict, et le menaça fort et ferme.

Ici *fongner* se prend pour *gronder, faire la mine.* La Monnoye, dans les notes de son édition (in-12, tom. Ier, pag. 166), pense que *foin,* que l'on emploie dans le sens de *bran, fi,* etc., vient de *fogner* avec son sens argotique.

Dans sa nouvelle XVIIIe, des Periers emploie encore ce mot : « O, de par le diable! dit-il en *fongnant;* » et une fois de plus dans la XLIe, « de mode, il lui *fongna* bien gros. »

A la même époque on trouve *fongnars* à côté de *hongnars,* comme si ces deux mots eussent eu un sens différent :

Grongnars, *fongnars,* hongnars je prive;
Les biens leur sont mal employez.

Bon temps, ballade. (*Les OEuvres de maistre Roger de Collerye,* etc. Paris, M. V. XXX. VI. [1536], in-16, feuillet signé I.)

FOIRON, FOIROU, s. m. Postérieur, derrière.

FONCER, FOUQUER, v. a. Donner.

Le premier de ces deux mots, dont le second n'est qu'une corruption, est souvent employé par nos anciens auteurs :

Pensez de bien *foncer.*

Le Mistere du viel Testament, f. .cccxxv recto, col. 2. *De Hester.*

Au faict d'amours beau parler n'a plus lieu,
Car sans argent vous parlez en hebrieu;
Et, fussiez-vous le plus beau fils du monde,
Il fault *foncer,* ou je veux qu'on me tonde
Si vous mettez jamais pied à l'estrieu.

Les Poësies de Jean Marot, IVe rondeau; édit. de Coustelier, pag. 224.

S'il plaist, s'il est beau, il suffit,
S'il est prodigue de ses biens,
Que pour le plaisir et deduit
Il *fonce,* et qu'il n'espargne rien.

Les Droitz nouveaulx, de Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 25.

Mais que on lui *fonce* le salaire,
Elle aura son gaige exprez.

Ibid., pag. 55.

Mais il n'a pas souvent argent,
Il ne scet que c'est que *foncer.*

Ibid., pag. 62.

Il failloit qu'il vint sus ou jus
Le fournir à son appetit;
Car qui ne *fonce de quibus*,
Prester d'appetit sensitif,
Il se monstroit ardant, hastif, etc.

Le Playdoyer de Coquillart. (*Ibid.*, pag. 74.)

Maintenant, par ce que je n'ay peu lui *foncer* les milliers qu'elle demandoit... elle a donné entrée à Moschion. (*Les Œuvres de Lucian*, traduction de Jean Baudoin, folio 73 recto.)

Il se peut que l'Académie ait raison de dire que *foncer* est un verbe neutre; mais deux, au moins, des exemples que nous venons de citer prouvent qu'autrefois il n'en était pas toujours ainsi. De même, s'il faut l'en croire, on n'emploie plus guère *foncer* que dans cette phrase familière qui a vieilli : *foncer à l'appointement*, fournir aux dépenses nécessaires. On la trouve déjà dans les *Curiositez françoises*, avec le sens de *donner de l'argent*, et avec l'astérisque et la note qui la signalent comme familière et vulgaire.

On a dit aussi *fonder à l'appointement*, ce qui est peut-être une corruption de *foncer :*

Si me semble-il que ce n'est point l'estat des gens de guerre de soufler le charbon, entendu qu'ils sont le plus souvent assez mal fournis de ducats à la croisette pour faire la multiplication. LE DEB. Ils ne laissent pour cela de s'en mesler, car ils trouvent tousjours quelque bon nyais qui leur ayde à *fonder à l'appoinctement*. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, 1685, in-12, folio 144 recto.)

FONDANT, s. m. Beurre.

FONDRIÈRE, s. f. Poche.

FONFÉ, FONFIÈRE, s. f. Tabatière.

Nous avions autrefois *fouffe*, dans le sens de *bagatelle*, d'*inutilité :*

Bref, c'est en ce lieu qu'on s'étouffe
De faire achapt de quelque *fouffe*,
Laquelle loge, avant partir,
Les gens souvent au repentir.

Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, jeudi, pag. 179.

Le Roose-gracht possede encore
Une maison qui le decore
D'autant de *fouffes* et bijous,
Que ce joli amuse-fous, etc.

Ibid., vendredi, pag. 244.

FORESQUE, s. m. Marchand forain.

FORÊT, FORÊT MONT-RUBIN, MONTRUBIN, s. m. Cloaque de ville.

Il est à croire qu'ici *forét* n'est autre que notre ancien mot *fores*, rapporté par Oudin dans la seconde partie de ses *Recherches italiennes et françoises*, pag. 255, col. 1, et traduit par *fuori, dehors*. Reste *Mont-rubin*, que donne le Dictionnaire argotique du *Jargon*, ou *Mont-trubin*, qu'on lit pag. 12 de la *Responce et complaincte au grand Coesre*. Ce doit être Montrouge, près de Paris, où il y avait peut-être un cloaque destiné à recevoir les immondices de la grande ville, et dont le sol semé de carrières présentait nombre de cachettes, comme celle où le pauvre marcandier avait placé son argent.

Les Italiens employaient dans le même sens le mot *Civillari*, nous ne savons pourquoi :

Erano allora per quella contrada fosse, nelle quali i lavoratori di que' campi facevan votar la contessa a *Civillari*, per ingrassare i campi loro. (*Il Decameron di messer Giovanni Boccacci*, giorn. VIII, nov. IX.)

L'expression *votar la contessa a Civillari* ne rappelle-t-elle pas celle dont se servent nos voisins d'outre-Manche, *to pay a visit to Mrs Jones?*

FORFANTE, s. m. Hâbleur, charlatan, fourbe. « Mot d'argot, dérobé à l'italien,

dit Nodier, et qu'il faut laisser à l'italien et à l'argot [1]. »

Nous n'avons trouvé *forfante* dans aucun dictionnaire d'argot; mais en revanche nous l'avons souvent rencontré dans nos anciens écrivains français :

Seigneurs, estoupez vos oreilles,
Ce *forffault* dit fines merveilles.

Le Martire de S. Etiene. (Mystères inédits du quinzième siècle, publiés... par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 19.)

Je vous asseure que telle est ceste terre... que la Ponerople de Philippe en Thrace, isles des *forfans*, des larrons, des briguans, des meurtriers et assassineurs. (Rabelais, liv. IV, chap. LXVI.)

... Messer Camille, auquel je mande qu'il est un *farfant*, etc. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*, fol. 231 recto.)

Dans les *deux Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, etc., Celtophile, ou plutôt Henri Estienne, consent à l'adoption, par notre langue, du mot italien *forfante*, comme à celle de *poltrone*. Voyez pag. 62-64. Plus loin, pag. 71, il déclare qu'il ne voudrait employer *forfant*, *menestre*, etc., qu'en parlant à un Italien d'un de sa nation.

Malgré la tolérance de Henri Estienne, *forfant* n'a pas eu le même sort que *poltron*, qui est devenu bien français; et Nicot put dire longtemps après : « Forfant... *est pur italien*, *qui dit* Forfante, *Pour un caymand*, *meschant et mauvais garçon.* » Mais si nous avons laissé perdre *forfant*, comme on le sait, nous avons retenu *forfanterie*, qui est toujours en usage dans le sens de *fanfaronnade* ou de *fanfaronnerie*.

FOUAILLER, v. n. Craindre, manquer de résolution au moment de l'exécution d'un mauvais coup.

[1] *Exam. crit. des dict. de la lang. franc.*, pag. 180.

FOUILLE, FOUILLOUSE, FOULLE, FILOUSE, FILOCHE, s. f. Poche, suivant le *Jargon*, et, selon Bouchet, gibecière.

Car il attrapoit l'ung par les jambes, l'aultre par les espaules, l'aultre par la besace, l'aultre par la *fouillouse*, l'aultre par l'escharpe. (Rabelais, liv. Ier, chap. XXXVIII.)

Plus d'aubert n'estoyt en *fouillouse* pour solliciter et poursuyvre. (*Id.*, liv. III, chap. XLI.)

Je ne veux pas dire que ce soit pour des damoiseaux, c'est pour getter l'escu dedans jusques à ce qu'on soit au logis, pour la descharger en la *fouillouse*; car à Paris il fait fort dangereux mettre l'argent dans sa pochette, ou porter bourse. (Matinée III du seigneur de Cholieres.)

Le Duchat, qui, dans son commentaire sur Rabelais, cite trois vers de la troisième journée du Mystère de la Passion, où se trouve le mot *foulle*, vers que nous avons déjà rapportés, dit que *fouillouse* vient de *folliculosa*, fait de *follis* [1]; je crois plutôt que ce substantif a été formé de notre verbe *fouiller*. Oudin, qui a consigné *fouillouse* dans la *seconde Partie de ses Recherches italiennes et françoises*, dit que c'est un mot d'argot, et le traduit par *sacoccia*. Mieux eût valu peut-être donner le fourbesque *foglia*, qui équivaut à *fouillouse*.

Il existe encore un jeu auquel se divertissent les écoliers, notamment les polissons des rues, et qui consiste à introduire autant de billes que l'on peut dans un petit trou en terre que l'on appelle *le pot :* cela s'appelle *jouer à la faillouse*, sans doute à cause de ce pot, ou poche. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 66, 67.

FOUR, s. m. Fausse poche dans la-

[1] Voyez aussi le *Dictionnaire étymologique* de Ménage, édit. de Jault, tom. Ier, pag. 609, col. 1. On trouve dans Cicéron *folliculus* avec la signification de *petit sac de cuir*.

quelle les *enquilleuses* cachent les produits de leurs vols.

FOUR BANAL, s. m. Omnibus.

FOURBI, s. m. Jeu qui cache un piége.

FOURCHU, s. m. Bœuf.

FOURGAT, s. m. Marchand, recéleur, chez lequel les voleurs déposent et vendent le produit de leurs larcins.

Cotgrave explique *forgas* par *a seizure, or sale of goods, upon execution*, et ajoute que ce mot est normand. Nous ajouterons nous-même qu'il vient de *forgager*, ancien terme de droit qui équivaut à *racheter un gage, se dégager, se délivrer*, etc. Les recéleurs ont reçu ce nom de leurs pratiques, parce que, dans l'origine, et même encore maintenant, ils prennent *en gage* des objets volés, dont ils s'occupent d'opérer la vente. Aujourd'hui le peuple, dans certaines villes, à Lyon par exemple, n'a pas cessé d'appeler les marchands de meubles d'occasion et les fripiers, des *revendeurs de gages*. Au reste, ce dernier mot avait autrefois, et a conservé dans quelques provinces, comme en Normandie, le sens d'*avoir*, de *ce qui appartient* :

Biaus sir, por Dieu merci, fet-nous render nos *gach*.
Le Privilége aux Bretons, st. VIII. (*Jongleurs et trouvères*... publ. par A. Jubinal, pag. 53.)

Je ne vouldroie jamais amer un chevalier, car il se vanteroit plus tost et gaberoit de moy, et me demanderoit mes *gages* à engager. (*Le Menagier de Paris*, tom. Ier, pag. 162.)

C'est donc bien à tort que l'éditeur de ce dernier ouvrage dit en note : « Peut-être faudroit-il *bagues*, effets, joyaux. »

FOURGUER, v. a. Vendre à un *fourgat* des objets volés.

FOURLINEUR, s. m. Voleur.

Forligner, ou, comme on disait aussi au XVIIe siècle, *forliner* [1], c'est sortir, tirer hors de la ligne droite, et non pas *dégénérer de la vertu de ses ancêtres, faire quelque action indigne de la vertu de ses aïeux*, comme le veut l'Académie : *fourlineur* est donc tout à fait l'équivalent du terme *détourneur*, par lequel on désigne ceux qui font métier de voler dans l'intérieur des boutiques.

FOURMILLANTE, s. f. Foule.

FOURMILLON, FRIMION, FUMION, s. m. Marché.

Il est facile de se rendre compte de l'étymologie de ce mot, qui est formé d'une allusion aux fourmis, à leur nombre, et à leurs allures vives et affairées. Henri Estienne, après avoir essayé de démontrer (ce dont il eût bien fait de se dispenser) que notre mot *marmaille* vient du grec μύρμακες, fourmis, ou bien de μυρμαχία, qui en tire son origine, ajoute avec beaucoup plus de raison : « Comme aussi quand nous voulons parler d'une grande troupe de personnes de basse qualité, qui sont comme entassées les unes sur les autres, nous disons : Il y en a une fourmilliere. » (*Deux Dialogues du nouveau langage françois, italianizé*, pag. 376.)

Ma foi, madame, je ne doute pas que vous n'ayez une *fourmiliere* d'appas. (*Le Phenix* [1691], sc. du Colonel; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 368.)

Et vous, la crême des beautez,
Fourmilliere d'appas, tombeau des libertez.
Les Souhaits, sc. des Elemens. (*Ibid.*, tom. V, pag. 71.)

Cependant une *fourmilliere*
De traits tombe sur le Troien.
Jacques Moreau, *Suite du Virgile travesti*, liv. X.

[1] Voyez le Dictionnaire de Cotgrave, à *Forliner* et *Forligner*.

Nous avions autrefois *fremion*, dans le sens de *fourmi*, et *fourmillière* se disait *frommiere* et *fremiliere* :

Ceuls qui longtemps ont à court demouré,
Qui sont pourveu, compere au *fremion*.

La Fourmi et le Criquet, v. 19. (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, édit. de Crapelet, pag. 192.)

Dormi longtemps ont en leur *frommiere*,
Sanz eulx mouvoir li *froumi* remuant.

Le Lion et les Fourmis, v. 1. (*Ibid.*, pag. 189.)

Et tous leurs soldats crioient *à l'arme*... et les voyoit-on sortir de leurs tentes et petites loges, drus comme *fourmillons* lorsqu'on descouvre leurs fourmillieres, pour secourir leurs compagnons qu'on degosilloit comme moutons. (*Voyage de Metz* [1552]; parmi les *Œuvres compl. d'Ambroise Paré*, éd. de Malgaigne, tom. III, pag. 703, col. 2.)

... les huguenots de Poictou, Angoumois et Xainctonge (qui en ont esté la *fremilliere* ou pepiniere), tousjours crierent fort après luy, etc. (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, chap. XX : M. l'admiral de Chastillon; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 449, col. 2.)

Enfin, l'on disait *fremiller* au lieu de *fourmiller*. Voyez la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 262, col. 1.

FOUROBE, s. f. Fouille. Terme des forçats et des argousins.

FOUROBER, v. a. Fouiller les effets des forçats.

Ce mot vient de l'italien *fuorarobba*, ôtez la chemise, qu'on disait sur les galères pour faire dépouiller la chiourme.

FRAÎCHE, s. f. Cave.

FRALIN, NE, s. Frère, sœur. Esp., *frayle*.

FRANC-BOURGEOIS, s. m. Escroc qui soutire de l'argent à l'aide d'une histoire.

FRANC DE CAMPAGNE, s. m. Associé d'une bande de voleurs, qui va en tout temps à la découverte et fait son rapport journalier.

FRANC DE MAISON, s. m. Individu qui reçoit chez lui les voleurs qui n'ont point de domicile, recèle les effets dérobés, et va lui-même, dans l'occasion, voler et assassiner avec eux. (*Histoire des brigands... d'Orgeres*, pag. 14, 15, not. 1.)

FRANCILLON, adj. Français.

FRANGIN, NE, s. Frère, sœur. *Frangin dabe*, oncle; *frangine dabusche*, tante.

FRAPPART (Père), s. m. Marteau.

FRELUQUET, s. m. Pièce de monnaie.

... ses hostes... avoient... despendu la somme et indulgence de quarante-quatre *freluquets* de trois blancs la piece. (*La nouvelle Fabrique des excellens traits de verité*, édit. de 1853, pag. 39.)

FREROT DE LA CUQUE, s. m. Filou.

Le premier de ces mots est un diminutif du mot *frère*, par lequel on désignait les moines; on s'en servait souvent dans le sens de *compagnon* :

Un jour, ce gentil *frerot*... ayant vu la table preparée pour le disner des officiers du roy, attendit qu'on s'assist. (*Les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouv. CV.)

FRETIN, s. m. Poivre.

FRIC-FRAC (Faire), v. a. Faire effraction. Onomatopée.

FRILEUX, EUSE, adj. Poltron, poltronne.

Le peuple dit d'un homme brave, qu'*il n'a pas froid aux yeux;* et Shakspere fait dire à Hotspur, d'un lâche : « What a frosty-spirited rogue is this? » (*First Part of King Henry IV*, act II, sc. III.)

FRIMER, v. a. Envisager.

FRIMOUSSE, s. f. Figure, mine.

Vous vous portez fort bien aussi,
Comme on voit à votre *frimouze*,

Qu'an prendroit pour une talmouze.

Premiere Harangue des habitans de Sarcelles à monseigneur l'archevêque de Paris. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., 1re partie, pag. (11).)

Près de ces lieux où nos monarques
Vont giter, quand il plaît aux Parques...
Où de tartes et de talmouses
On se barbouille les *frimouses*...
Des Espagnols paroissoit l'ost.

La Henriade travestie, ch. VIII, pag. 117.

Ce mot, qui, comme on voit, est passé dans le langage populaire, n'est autre chose que *firlimouse*, *frelimouse*, que l'on employait familièrement autrefois dans le même sens :

Il me semble que je reconnois cette *frelimouse*, ou je me trompe. (Scènes françoises du Divorce; dans la *Suite du Théâtre italien*, etc., tom. III. A Geneve, chez Jacques Dentand, M. DC. XCVII., in-8°, pag. 212.)

Sans vot' *firmilouse*, je ne vous aurois pardienne pas reconnu. (*Leandre magicien*, parade de Sallé, sc. VII; dans le *Théâtre des boulevards*, tom. II, pag. 204.)

Quoi qu'en dise Oudin, qui déclare ce mot fait à plaisir [1], il n'est pas invraisemblable qu'il ne soit formé de *fila* et de *mui*, auxquels Borrow donne la même signification [2]. Ce qui est bien sûr, c'est que nous avions autrefois *mouse* dans le sens de *face*, de *figure* :

Item, à Jehan Raguier je donne...
Tous les jours une talemouze
Pour bouter et fourrer sa *mouse*.

Le grant Testament de François Villon, huit. XCV, v. 1068.

De là *plamuse*, *plamouse*, pour *soufflet*. Voyez les *Curiositez françoises*, addition finale, à ce mot.

[1] *Curiositez françoises*, à ce mot.

[2] *The Zincali*, tom. II, pag. * 46 et * 71. Le colonel Harriot écrit *mue*. Voyez au mot *Face*.

Malgré ce qui précède, je n'oserais assurer que notre mot *moue* vienne du *romani*; car il était usité longtemps avant l'époque à laquelle on attribue l'apparition des bohémiens en France :

Tuit cil amis si s'enfoïrent,
Et me firent trestuit la *moe*,
Quant il me virent sous la roe
De Fortune envers abatu.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. II, pag. 181, v. 8077.

Ne por lor *moes* desguisées
Ne lor semblassent estre beles.

Ibid., pag. 220, v. 8975.

Ce vous fait en folie encorre
Et faire les tors et les *moes*
Par les poudres et par les boes.

Ibid., pag. 226, v. 9122.

L'en li devroit faire la *moe*,
Quant il cele fontaine loë.

Ibid., tom. III, pag. 271, v. 20607.

Je dois également dire que nous avions, antérieurement au XVIe siècle, le mot *frume*, que du Cange tire du bas latin *frumen* [1], et dont la signification ne s'écartait guère de celle de *moe* et de *frime* :

De biaus mos conter et retrere
Ne se doit-on mie retrere...
Dont bien se doivent esjoïr
Li bons, quar c'est droiz et coustume;
Mais li mauvès en font la *frume*
Esraument que il dire l'oent.

Le Lay d'Aristote, v. 1. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 96.)

Or a Richaut mué costume,
Li lecheor en font grant *frume*.

De Richaut, v. 498. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 53.)

[1] *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. III, pag. 428, col. 3.

Et Renars li a respondu :
N'en fetes jà chiere ne *frume*.

Le Roman du Renart, tom. Ier, pag. 255, v. 6896.

Renart, qui set de tantes *frumes*,
Li esracha quatre des plumes.
Ibid., tom. II, pag. 161, v. 13917.

Nous avions pareillement, dès le XIIIe siècle, *fruns, enfruns,* mots formés de *frume,* et qui signifiaient *désagréable, renfrogné,* etc. :

Li deables...
Li *frunz*, li fel, li annuieux,
Par son barat m'a si soupris
Qu'an son laz m'a lacié et pris.
Comment Theophilus vint à penitance, à la suite des *OEuvres complètes de Rutebeuf*, tom. II, pag. 304.

Vers Dieu sont *enfrun* et vilain.
La Descrissions et la plaisance des religions, st. VIII. (*Ibid.*, tom. Ier, pag. 444.)

Et si gentement redoit boivre,
Que sor soi n'en espande goute ;
Car por *enfrume*, ou par trop gloute,
L'en porroit bien aucuns tenir
Qui celi verroit avenir.
Le Roman de la Rose, tom. II, pag. 443, v. 13624.

Vilains *enfruns*, fel et estous,
Tant gaignent cil qui font por vos.
Le Roman du Renart, tom. IV, pag. 19, v. 511.

De son corps n'est pas trop *enfrume*.
Ibid., suppl. et variantes, pag. 359.

Encor en tienent la coustume
Du Leu li vilain *enfrume*.
Dou Leu et de l'Oue, par Jean de Boves, v. 63. (*Fabl. et contes*, tom. III, pag. 55.)

Li *enfrun* de Tol. (*Proverbes et dictons populaires... aux* XIIIe *et* XIVe *siècles*, publiés par G. A. Crapelet, pag. 54.)

Aujourd'hui *frime* a remplacé *frume*, et se dit dans le langage populaire, où il signifie le semblant, la mine que l'on fait de quelque chose :

Je le vueil bien : or va bon erre
Qu'ilz soient ostez et mis en terre,
Et que plus on n'en face *frime*.
Le Mistere du Viel Testament, feuillet CCCXV. recto, col. 2. *De Hester.*

Pourquoi toutes ces *fraimes*-là ? A quoi est-ce que ça vous sart ? (Molière, *le Médecin malgré lui*, act. Ier, sc. VI.)

... puisqu'il a fait la *frime* de mourir, il faut qu'il acheve de bonne grace. (*Le Tombeau de Me André*, comédie, sc. IV ; dans *le Théâtre italien*, etc., tom. II. A Geneve, chez Jacques Destand, M. DC. XCVI., in-8°, pag. 14.)

Après avoir rapporté ce mot, Cotgrave ajoute : « Il n'en fit point de frime, *he shewed no passing, he seemed not to be moved, at it.* »

FRIMOUSSER, v. a. Tricher au jeu, préparer les cartes, ou, pour parler plus proprement, se donner les *figures*.

FRIMOUSSEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui triche au jeu.

FRIPIER, s. m. Verre.

Ce mot, qui nous est fourni par le *Jargon*, vient évidemment de *friper*, comme *gobelet* de *gober*.

Le premier de ces deux verbes était autrefois usité, avec la même acception que le second [1], dans le langage familier, comme le fait remarquer Oudin en le stigmatisant d'un astérisque :

Les dieux du liquide element,
Conviez chez un de leur troupe,

[1] On employait cependant aussi *friper* dans le même sens qu'aujourd'hui :

« Il y a un livre nouveau sous la presse, touchant la manière de coudre un falbala, qui pourra être *frippé* et manié sans qu'il y paroisse. » (*La Thèse des dames*, etc. [1693], act. II, sc. XIII ; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. VI, pag. 58.)

Sur le point de *fripper* la soupe,
Seront saisis d'estonnement.

Le Passage de Gibraltar, caprice heroï-comique. (*Les Œuvres du sieur de Saint Amant*, édit. de M. DC. LXI., in-12, pag. 421.)

Ma muse à la fin du souper
Faict un ragoust de tous vos restes,
Qu'elle baille au temps à *friper*.

La Rome ridicule, caprice. M. DC. XLIII., in-8°, st. LVII, pag. 31.

De là *friponnier* et *fripon*, dont le premier est employé avec le sens de *gourmand*, dans un ancien mystère, où un sergent dit à l'empereur Vitellius :

Rendés-vous, maistre *friponnier*,
Ou du corps vous tireray l'ame.

La Vengence nostre seigneur Jesucrist par parsonnages, etc. Paris, Jehan Petit, sans date, in-folio, 2° f. verso, col. 2, après la signature y iiii, 4e journée.

On lit dans une satire et dans une comédie du XVIIe siècle :

Oze-tu de curé, hardy, porter le nom,
Lutin de cabaret, estalon de taverne,
Epicure gourmand que le ventre gouverne,
Marmiton de cuysine, indigne escornifleur,
Des bacchiques liqueurs *friponnier* receleur ?

Les Satyres du sieur de Courval-Sonnet, etc. A Paris, chez Rolet Boutonné, M. DC. XXI., in-8°, sat. II, pag. 35.

Ces *friponniers*-là n'avoient pas la patience qu'on leur fît des petits fromages, etc. (*Le Phenix* [1691], sc. des Matrones. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 374.)

Quant à *fripon*, s'il faut en croire Henri Estienne, ce mot n'avait cours, de son temps, que dans le quartier latin, à Paris :

Il y a plusieurs mots que l'autre partie de la ville n'entend pas, si l'exposition ne luy est apportée de là. Car comment peuvent sçavoir les marchands de la rue S. Denys que c'est à dire *un juppin*, un fripon, *un poste et postiquer* [1] ? (*Deux Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, etc., pag. 644.)

On lit dans une pièce de la même époque :

Baillez-moy, je vous prie, la clef
De la cave et du celier...
Je m'y monstreray diligent ;
J'ay esté *frippon* d'un college.

Ancien Théâtre françois, tom. Ier, pag. 183.

De là le mot *friponnerie*, qui se disait aussi dans le sens de *friandise*, de *pâtisserie légère*. On appelait des *friponnes* ces petites boîtes rondes et plates dans lesquelles se vend encore aujourd'hui le cotignac d'Orléans ; de là sans doute sera dérivé le mot de *friponnerie*, pris dans le sens où Tallemant l'emploie, tom. II, pag. 95, et tom. IX, pag. 154, de ses *Historiettes*.

« En Anjou, dit un illustre romancier, la *frippe*, mot du lexique populaire, exprime l'accompagnement du pain, depuis le beurre étendu sur la tartine, frippe vulgaire, jusqu'aux confitures d'alberges, la plus distinguée des frippes [2]. »

[1] Dans les *Curiositez françoises*, *un Poste* est traduit par *un desbauché*, et *Poster* par *faire des desbauches*, *courir au lieu d'estudier* ; dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises* du même auteur, *Poster* et *Postiquer* sont également rendus par *faire la desbauche*, *scavallare*. Voyez pag. 144, col. 1 et 2.

On lit dans les *Hommes illustres et grands capitaines françois*, à propos du *petit fol Thony* :

« Au commencement il estoit un petit idiot, nyais et fat ; mais il fut si bien appris, repassé, dressé, alambiqué, raffiné, quintessencié par les nattretées, *postiqueries*, champisseries, gallanteries et friponneries de la cour, et leçons et instructions de ses gouverneurs la Farce et Guy, qu'il s'est faict appeller le premier fol du nom. » (*Reprise de la vie d'Anne de Montmorency*, parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag 330, col. 1.)

[2] *Eugénie Grandet*. Paris, Charpentier, 1841, in-12, pag. 114.

Avant *friper*, qui nous a suggéré ces diverses remarques, nous trouvons *desfriper* dans deux de nos anciens poëmes :

Mès or m'estuet plaiudre et gemir...
Quant de ma biauté me sovient,
Qui ces valez faisoit triper;
Tant les faisoie *desfriper*,
Que ce n'iert se merveille non.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. II, pag. 416, v. 12969.

Soyés tous seurs qu'il n'y fait nul
Et moins que au temps d'Herode Agripe,
Ne quant leur geret leur *defrippe*
Et ilz ont yeux de Magdelaine, etc.

La Resolucion d'amours, st. XLI; petit in-4°, s. l. ni d., avant-dernier feuillet recto.

L'éditeur du premier de ces poëmes a omis ce mot dans son glossaire final; Roquefort, qui l'a recueilli dans le sien, le traduit par *faire de folles dépenses, prodiguer, dissiper*.

Nous avions aussi *frapaille*, *frepaille*, dans le sens de *bouches inutiles* :

La gent Herbert ne sont mie *frapaille*.

Li Romans de Raoul de Cambrai, coupl. XLIX, pag. 43.

Li garchon e l'altre *frapaille*, etc.

Le Roman de Rou, v. 13077; tom. II, pag. 211. Cf. *Roman de Brut*, tom. II, pag. 189, en note.

Si ne soiomes pas tenu,
En l'estor ne en la bataille,
Ne por garçon ne por *frapaille*.

Li Roumans de Guilliaume de Palerne, Ms. de la Bibl. de l'Arsenal, B.-L. fr., in-4°, n° 178, fol. 93 recto, col. 1, v. 28.

Je n'hésite pas à rattacher à ce mot l'expression de *frère frapart*, par laquelle on désigne un moine libertin; on la trouve déjà dans Rabelais, liv. II, chap. XXXIV.

Fripouille, s. m. Misérable; littéralement, qui gobe des poux.

On disait autrefois, dans le style familier, *fripper* pour *gober*, *manger*; nous venons de le voir tout à l'heure, et *poux* se disait *pouilles* :

Ce cassé de *pouilles*, c'est à dire *poux* en Bourgogne, ira fondre les testons. (*Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords*... A Paris, par Jean Richer, M. D. CVIII., in-12, folio 73 verso.)

Les *pouils* sont suffisants pour faire vacquer la dictature de Sylla. (*Essais* de Montaigne, liv. II, chap. XII.)

... et faisoit, au-dessus de sa teste, signe de tuer des *pouils*. (*Ibid.*, liv. II, chap. XXXII.)

Pouilles était également usité, comme il l'est encore aujourd'hui, dans le sens de *reproches* :

Parmy les injures et *pouilles* qu'il dit à son pere... furent qu'il luy reprocha qu'il luy avoit soubstraict et ravy sa femme dame Elizabeth de France, etc. (*Vies des grands capitaines*, chap. LV; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 126, col. 2.)

... il est permis, tant qu'ils vendangent, de dire tous les mots, *pouilles* et injures à tous les passans qui vont et viennent sur les chemins. (*Des Dames gallantes*, 6e discours; *ibid.*, tom. II, pag. 422, col. 2.)

De là sans doute l'expression proverbiale, figurée et populaire, *chercher à quelqu'un des poux à la tête*, lui faire une mauvaise querelle, lui chercher chicane à propos de rien, et dans le dessein de s'en débarrasser.

Fripouille n'est pas le seul mot dans lequel le verbe *friper* soit entré comme élément. Sans parler de *Fripelippes*, nom de l'un des cuisiniers de Pantagruel [2], nous avions autrefois *fripe-lardit*, mot par lequel les écoliers dési-

[1] Cotgrave, qui a recueilli *pouilles* qu'il traduit par *lice*, dit aussi que c'est un mot bourguignon.
[2] Rabelais, liv. IV, chap. XL.

gnaient entre eux ceux de leurs camarades qui frustraient les régents d'un salaire ou présent appelé *landit* ou *landy;* et nous avons encore *fripe-sauce*, auquel l'Académie donne la signification de *goinfre*, de *goulu*, que Brantôme a étendue jusqu'à en faire un synonyme de *libertin :*

... je presageay... que la damoiselle seroit un jour quelque bonne *fripe-sauce*, etc. (*Des Dames gallantes*, quatriesme discours; dans les *Œuvres compl. de Brantôme*, tom. II, pag. 331, col. 2.)

FRIQUET, s. m. Mouchard; terme des voleurs de la Cité, à Paris.

Ce mot, qui, au propre, est le nom d'un oiseau, du moineau de la plus petite espèce, était usité autrefois dans un sens que l'on peut déterminer à l'aide des passages suivants :

Cest amy estoit ung *fricquet*,
Ung gorgias, comme on peult croire.

Le Playdoyer de Coquillart, parmi ses Poésies, édit. de Coustelier, pag. 70.

Je m'en allay emmy la ville
Pour monstrer que j'estoye *fricquet*.

Le Monologue de la Botte de foing. (*Ibid.*, pag. 144.)

Je vous estois miste, *friquet*,
Habillé comme ung gentilhomme.

Le Monologue du Puys. (*Ibid.*, pag. 154.)

Il n'est ny goutteux ny apoplectique, il fait la figue à tout tant de *friquets* et enatez, qui ne sçavent pas à moitié que c'est qu'ils font. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*, fol. 16 verso.)

... j'ay une petite *friquette* au logis qui commence desjà à vouloir flairer le melon à la queue. (*Seconde Farce tabarinique*, dans la *seconde Partie du Recueil general des rencontres et questions de Tabarin*. A Rouen, chez David Ferrant, M. DC. XXXII., in-12, pag. 221.)

Toy-mesme, cher amy Olivier, qui carresses
Du Parnasside mont les pucelles deesses,
N'es-tu point courroucé, quand tu vois un bouffon,
Un effronté *friquet* faire ici du profond?

A Monsieur de l'Olivier, satyre. (*Le Parnasse satyrique du sieur Theophile*. M. DC. LX., petit in-12, pag. 124.)

Nigaudin, un petit *friquet* de chicane. (*La Coquette ou l'Académie des dames* [1691], act. Ier, sc. VII; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 47.)

FRISÉ, s. m. Juif.

FRIT (Être), v. p. Être condamné.

FROLER, FROLLER SUR LA BALLE, v. n. Médire.

Froler vient sûrement de l'ancien mot *froilon*, qui, du temps de Nicot [1], se disait aussi bien que *frelon*, resté dans notre langue, et que l'on employait figurément dans le sens de *médisant :*

Certainement si j'eusse apprehendé les *freslons* picquans, les meschantes cantharides, les venimeuses araignées, les hommes stoicques et rebarbatifs, qui par le poinçon de la vivacité de leur esprit veulent se graver un renom immortel dans le blasme d'autruy... je n'eusse jamais faict voir le jour à ce facetieux discours. (*Le Carabinage et matoiserie soldatesque*, etc., avant-propos, 2e feuillet verso.)

Pour le reste, c'est une allusion à la balle des colporteurs, dont l'argot a été longtemps la langue, à telles enseignes que l'on disait aussi *mercerie* et *draperie*, dans le même sens :

Et Dieu sait comment il plut sur sa *mercerie*. (*Les Contes et joyeux devis de Bonav. des Periers*, nouv. XII.)

Plusieurs en nos cours en ay-je veu tels qui, craignans de parler des hommes de peur de la touche, se mettoient sur la *draperie* des pauvres dames, etc. (*Des Dames gallantes*, 6e discours; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, tom. II, pag. 414, col. 2.)

[1] Voyez son *Thresor de la langue françoyse*, pag. 302, col. 2. On trouve « Freslon ou Froilon » dans *les Epithetes de M. de la Porte parisien*. A Lyon, par Benoist Rigaud, M. D. XCII., petit in-12, fol. 183 verso.

Frolier sur la balle signifie donc, à proprement parler, *bourdonner, piquer à la manière des frelons, sur le dos de quelqu'un.* Aujourd'hui, on dit également, en argot, dans le même sens, *tomber sur la bosse.*

On a dit aussi, par corruption, *fouler sur la balle :*

Et y encores pour mieux *fouler su notte balle,*
No za fait à l'entrée un privey vitement;
Chela a decaulé du depis notte halle,
Pour che qu'en y entraut no n'y sent que le bren.

L'entrée et estat de neuf cens Espagnols et Dunkerquoys dans le hallage de la ville de Rouen, etc., st. XXIX. (*Vingt-deuxiesme Partie de la Muse normande*, pag. 366.)

L'expression *jaspiner sur l'orgue*, qui s'emploie dans le sens de *parler sur le compte de quelqu'un*, surtout quand on le fait en mal, est une variante de *froller sur la balle;* mais ce ne peut être qu'à une époque moderne qu'on aura ainsi substitué au panier des anciens *mercelots* l'orgue des Orphées de carrefour, qui, on le sait, portent également leur instrument sur le dos.

FROTIN, s. m. Billard.

FROUFROU, s. m. Passe-partout. Onomatopée.

FRUSQUE, FRUSQUIN, s. m. Habit.

Il vise à ta déconfiture,
A la perte de ta fressure,
De ton bandeau, de ton *frusquin,*
Du moule de ton cazaquin.

Le Virgile travesti, liv. XII.

Dans le langage populaire, *frusquin* signifie plus ordinairement *patrimoine, bagage, trousseau, tout ce que l'on a de vaillant* [1], ou, comme auraient dit nos aïeux, ce que l'on a *frouché* [1], c'est-à-dire *gagné.*

« Mai j' barois tout man Saint-Crêpinn, »
Disoit lundi l' chafetier Rupinn,
« Pour avé ste piéche-là moulaiye. »
— « Net mai l' dernier sout d' men *frusquinn*, »
Réponnut su saulart d' Gobin,
« Quand je n' devrois maquer goulaiye. »
« Ni d' trouais jours m' detremper l' boudinn. »

Le Coup d'œil purin, etc. A Tote et à Rouen, M. DCC. LXXIII., in-8°, pag. 6.

Ailleurs, Gervais a employé *frusquin* dans le sens d'*argent en poche :*

J'en érons-ty pus de *frusquinn?*

Ibid., pag. 24.

Mais l'on dit plus volontiers *saint-frusquin :*

Priam, cet homme sans pareil...
Mit sous bonne et fidèle garde,
Ses vaisseaux et son *saint-frusquin.*

La Guerre de Troie, ch. III, pag. 41.

... Mamselle Javotte et sa mère furent un bout de temps sur mes crochets, que mon *saint-frusquin* s'en alloit petit à petit, etc. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 59.)

FRUSQUINEUR, s. m. Tailleur.

FUEILLARS, s. m. « Brigands, dit Roquefort, qui furent ainsi nommés d'une branche d'arbre qu'ils portaient à leurs chapeaux pour signe de ralliement, ou parce qu'ils vivaient dans les bois; de *folium* [2].

Ce mot était usité dans le XVIe siècle :

Compagnons, escoutez mon dire :
Je suis bourreau, et vous *fueillars.*

L'Apocalypse sainct Jehan Zebedée, etc., édit. de 1541, feuillet .iiii. r°, col. 1.

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 412.

[1] Voyez ci-dessus, au mot *Effaroucher.*

[2] *Glossaire de la langue romane*, tom. Ier, pag. 593, col. 2.

Justice, qui guieres ne regne,
Ira chercher en la garenne
Les *foullars*, et les happerons.

Dictier presenté à monseigneur de Nassau, au retour de France, pièce attribuée à Cl. Marot, dans l'édit. d'Anvers de 1539, imprimée chez Jean Steels, st. IX.

Il me paraît tout aussi vraisemblable que ce mot vient de *fouille*, que nous avons vu plus haut, la poche des gens étant le but de tous les voleurs, grands ou petits. Toutefois, je suis assez porté à donner *folium* pour racine au mot espagnol *fullero* par lequel nos voisins désignent un grec, ou joueur de profession, qui fait usage de cartes biseautées ou de dés pipés, les cartes ayant pu être assimilées aux feuillets d'un livre. Voyez à ce dernier mot.

L'ancien argot anglais avait *fullam*, avec la signification de *faux dés:*

Let vultures grip thy guts! for gourd, and *fullam* holds,
And high and low beguile the rich and poor.

Shakspere, *Merry Wives of Windsor*, act I, sc. III.

Fumé (Être), v. p. Être tout à fait sans ressources.

Cette expression vient de l'aspect que présentent les misérables, dont les habits, flétris par un long usage et par les injures du temps, prennent une teinte sombre, comme s'ils eussent été exposés à la fumée.

Il ne faut point chercher d'autre explication à *fumer*, ou *fumer sans tabac* ou *sans pipe*, expression usitée parmi le peuple dans le sens d'*avoir de la colère, du dépit, de l'impatience*, etc.

Si commença à *soy fumer*, et couleur changier.
(*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XLI.)

On luy met le pain en la main,
Et encoire fault qu'il *s'en fume*.

Seconde journée du Mistere de la passion Jesu Crist, sc. de *la Prinse des larrons;* édit. de Verard, 1er fueillet recto, col. 1, après la signature K iiii.

Le faict est trop apparoissant,
Pharès, qui vouldra si *s'en fume*.

Ibid., fol. signé n 3, recto, col. 2.

A! Rignot, il est courageulx
Pour un homme avantureulx,
Et terrible quant il *se fume*.

L'Aventureulx, farce nouvelle à .IIII. personnages, etc., pag. 19. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. III.)

Faictes tousjours que l'on *se fume*,
Ainsi qu'avez acoustumé.

Les Droitz nouveaulx de Coquillart, parmi ses Poésies, édit. de Coustelier, pag. 6.

Bref, je n'ay point acoustumé
Qu'il soit en cest estat *fumé*.
Quelque chose a dessus le cueur.

Le Mistere du Viel Testament, etc., feuillet cciii v°, col. 2. *Du regne de David.*

De là *fumée*, mauvaise humeur, et *fumeux*, chagrin, dont on trouve des exemples dans le même ouvrage et ailleurs :

Ce follastre est en ses *fumées*.

Le Mistere du Viel Testament, feuillet ccexii verso, col. 1, sc. *de Gournay et Micet.*

Haro! quel dyable! il est *fumeux*,
On n'osera tantost mot dire.

Mistere de la passion Jesu Crist, 4e journée, scène du *Crucifiement de Jesus*, 2e feuillet recto, col. 2, à la suite de la signature G iiii.

Mon pourpoint est de vieille soye,
Desrompu et tout decassé,
Et me nomme-on, où que je soye,

Le gendarme *fumeux* cassé,
Mince d'argent, pour tout comprendre.

Le Monologue des Perrucques, v. 17. (*Les Poësies de Coquillart*, pag. 165.)

Plus anciennement, on disait, en place de *fumer, noircir, devenir noir, taindre,* et autres équivalents :

D'ire et de mautelant *nercist* com charbonier.

La Chanson des Saxons, tom. Ier, pag. 252.

De mautalent *noirci* et mua son visage.

Li Romans d'Alixandre, pag. 15, v. 16.

D'ire et de mautalent prist sa face à *noircir*.

Ibid., pag. 22, v. 16.

Cil entant la parole, une piece pensa,
Fremist et *devint noirs*, et de paor trembla.

Ibid., pag 68, v. 24.

Auberis l'ot, si *taint* come carbon.

Roman d'Aubri le Bourguignon, à la suite du Roman provençal de Fierabras, pag. 155, col. 1.

De mautelant est *tains* comme charbon.

Roman de Gérard de Vienne, même volume, pag. 166, col. 2.

El coms trembla e sospira, e *devenc* trist e *ners*.

Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, pag. 568, v. 8410.

C'est par suite du double sens du verbe *fumer* qu'on a dit *pétonner* pour *pester, être en colère, jeter feu et flamme :*

La fameuse Sorbonne
Parle, murmure, et de rage *pétonne*
Contre l'Hymen.

Le Portefeuille du diable, ou suite de Philotanus, poëme. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., seconde partie, pag. 289.)

Voyez *Péter*.

FUMERON, s. m. Jambe.

G

GAFFE, s. f. Guet.

Je n'ai pas le moindre doute que ce mot ne vienne de l'allemand *gaffen*, que les dictionnaires traduisent par *regarder la bouche ouverte ou avec une curiosité stupide, bayer, badauder.*

GAFFE A GAYÉ, s. f. Gendarmerie ou garde municipale à cheval.

GAFFE DE SORGUE, s. m. Gardien de marché, patrouille grise.

GAFFE (Être en), GAFFER, v. Guetter, être en faction, faire sentinelle.

Dans l'argot maritime, *gaffer* signifie *prendre, s'emparer de.* Voyez *Dictionnaire de marine à voiles*, pag. 366.

GAFFEUR, s. m. Sentinelle, guetteur.

GAGNER LES GIGOTEAUX. Fuir, s'enfuir.

Il y eust un lifrelof [1] qu'etet le capitaine
De ceux-là qui ont leu brais taillées par lambiaux,
Qui d'un coup de mousquet qu'ut gambelaridaine,
Stila qui le tirit *gaignit les gigotiaux*.

La vingt-quatriesme Partie de la Muse normande (1648) pag. 395.

Ly en a biaucoup qui sont de notte hie,
Qu'erest desjà *gaigné les gigotiaux*.

vingt-cinquiesme Partie de la Muse normande, pag. 399.

On a dit aussi *gagner au trot* et *au pied, gagner le camp, la colline, le taillis, la guérite :*

Lors lui firent commandement de se lever de table et *gagner au trot*. (*Les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouv. CV.)

... le plus vaillant le *gaigna au pied*, etc.

[1] Ce mot, par lequel on désignait les Allemands et les Suisses, se trouve déjà dans Rabelais, liv. II, chap. II, et prologue du liv. III.

(*Histoire de l'estat de la France... sous le règne de François II.* par Regnier, sieur de la Planche, édit. de 1836, tom. II, pag. 6)

... nous trouvames... Montgon, qui *gagna la camp* seul et de vitesse comme il put. (*Mémoires de Saint-Simon*, année 1696, tom. 1er, pag. 372.)

Mais c'est bien pis encor, quand ce prince apaisé
Ne trouve point l'objet dont il est embrazé,
Qu'on luy dit que Procris a *gaigné la coline.*

Poësies de Chevreau. A Paris, chez Antoine de Sommaville, M. DC. LVI., in-8°, pag. 107.

... il fut contraint de *gagner le taillis* par une court de derriere, etc. (*Le facetieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 129.)

Voyez encore le *Virgile travesti*, liv. IV.

GALAPIAT, s. m. Fainéant, vagabond.

Gervais a employé ce mot, dans le sens de *laquais :*

Dis-mai, ch'est-ile eune rosse
Que l' sienn que deux grands *galapias,*
Pou l' déferger de son carosse,
Soutiennent chécunn pa d'sous l' bras?

Le Coup d'œil purin, pag. 37.

Ce mot, qui existe dans nombre de nos patois provinciaux, a reçu plus d'une forme : ainsi l'on dit *galapian* dans l'arrondissement de Bayeux, *galapiot* dans le Berry, et *ganipion* dans le département de l'Orne, sans parler de notre mot *galopin.* Peut-être *ganipion* est-il un diminutif du féminin de *guenipe.* On sait que dans les campagnes de la Saintonge et de l'Aunis il règne une croyance à des esprits qu'on nomme *ganipodes.*

GALETTE, s. f. Homme sans intelligence.

Ce mot est devenu populaire.

GALIOTTE, GAYE (Faire une). Complot entre deux joueurs qui s'entendent pour faire perdre ceux qui parient contre un de leurs compères.

GALUCHE, s. m. Galon.

GALUCHER, v. a. Galonner.

GAMBILLER, v. n. Danser.

O je dansion tretou, ch'etet dans une granche,
Afin que no pu mieux *gambiller* et sauter.

Premiere et seconde Muse normande, pag. 21.
— *Douziesme Partie de la Muse normande,* pag. 204.

Ta mere, en te veyant, t'ira les ios lequer,
Et tout en *gambillant* t'acroquer à la taite.

Premiere et seconde Muse normande, pag. 37.

Chà, Crespin! pren ta belle cazaque...
Et tabucquant su ten tambour de basque,
Gambille ainchin comme un saumartinet.

Quatriesme Partie de la Muse normande, pag. 78.

Mais *gambiller* se disait plus ordinairement des mouvements des pendus, agitant leurs jambes dans l'espace :

SECOND SUISSE.

Li sira, mon foi, un grand plaisir d'y regarter pendre sti Limousin.

PREMIER SUISSE.

Oui, de li foir *gambiller* les pieds en haut tevant tout le monde.

Molière, *Monsieur de Pourceaugnac,* act. III, sc. III.

Pour Bachaumont, sa jeune enfance
Le doit sauver de cette loy,
De *gambiller* sous la potence
Pour avoir irrité son roy.

Ms. de mon cabinet, folio 67 verso.

Au reste, en vous pendant témoignez du courage,
Faites la chose avec honneur,
Sans *gambiller* des pieds ou changer de visage, etc.

Scarron, *Stances à mademoiselle du Lude.*

Il me semble qu'il n'est pas hors de propos ici de faire remarquer que, longtemps auparavant, on disait *danser haut* pour *être pendu :*

Sans joie le vi *haut baler,*
Et de sa pance saouler

Huans et pies et corneilles.

Le Roman du Renart, supplément, etc., pag. 48, v. 238.

Cotgrave traduit *gambier* et *gambiller* (il signale ce dernier comme peu usité) par *to wag the legs in sitting, as children use to do*, et il ajoute qu'en Picardie ce mot avait également cours dans le sens de *marcher*, d'*aller*. Oudin rend *gambiller* par *sgambettare, tempellar con le gambe*. Voyez *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 269, col. 2.

Enfin, dans le langage maritime, *gambiller* signifie *se hisser, se transporter à l'aide de ses jambes ou de ses mains le long d'un cordage*. Voyez *Dictionnaire de marine à voiles*, pag. 390.

On appelait autrefois *gambille* l'infirmité d'un boiteux. Voyez un exemple de ce terme employé en ce sens, dans *la Mère rivale*, parade de Moy, sc. 1re. (*Théâtre des boulevards*, tom. III, pag. 143.)

De là *gambi, gambillard*, boiteux :

Lé borgeire ai trôtai
Ne furent pa *gambie*.

Les Noëls bourguignons de B. de la Monnoye, édit. de 1842, pag. 24.

Un voiévode de Sviatopolk cria aux soldats de Novgorod qu'ils avaient l'air de charpentiers, et que leur maître *gambillard* les amenoit apparemment bâtir des maisons à Kief. En effet, Iaroslaf était boiteux. (*Histoire de Russie*, etc., par Levesque. Paris, 1812, in-8°, tom. Ier, pag. 193.)

GAMBILLEUR, EUSE, s. Danseur, danseuse.

GAMBILLEUR, EUSE, DE TOURTOUSE, s. Danseur, danseuse de corde.

GANCE, s. f. Clique.

Ce mot, qui a son équivalent dans l'anglais *gang*, dont le sens est le même, me paraît emprunté à l'allemand, comme notre terme *gangue*, qui se dit des substances pierreuses ou autres qui accompagnent ou enveloppent les métaux dans le sein de la terre.

Gance entre aussi dans deux locutions d'argot, mais, à ce qu'il me semble, dans le sens qu'il a en français :

A la bonne heure pour la France...
Pourvu que messieurs les filous
Ne vous *lanternent* pas *la gance* ?

La Chronique scandaleuse ou Paris ridicule, par Ch. le Petit. Cologne, P. de la Place, 1668, petit in-12, art. de la Halle.

Auprès de tant de valeureux,
Qu'étoient les sept braves ou preux
Qui devant Thèbes d'importance
Se ficherent, dit-on, *la gance?*

Les Porcherons, ch. IV. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 158.)

GANDILLE, GUINDRELLE, s. f. Épée. On disait autrefois *godille* :

L'autre... va chercher son beau-frère, il le trouve dans un des appartemens du roi, habillé à l'espagnole, avec la *godille* et la rondache : cet équipage le fit rire. (*L'Art de plumer la poulle sans crier*, XVI. avanture, pag. 185.)

On trouve *guindrelle* dans *la Henriade travestie*, où ce mot est attribué à l'argot :

Le peuple, animé d'un faux zéle,
Contre moi tira la *guindrelle*.

Ch. II, pag. 23, 24.

Quand le peuple à son roi rebelle
Rengainera-t-il la *guindrelle?*

Ch. X, pag. 162.

Notre soldat avoit tiré sa *guindrelle*. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 23.)

GANDIN D'ALTÈQUE, s. m. Décoration, marque d'honneur, de dignité.

Ce mot est fondé sur la double acception de *décoration*, qui signifie aussi un châssis en toile peinte, destiné à figurer le lieu où se passe la scène d'une pièce de théâtre. Les argotiers ayant déjà fait usage de *gandin* dans un sens, voulurent également l'employer dans l'autre, en y ajoutant une locution adverbiale qui déterminât ce sens. Voyez *Gaudineur*.

GARÇON, GARÇON DE CAMBROUSE, s. m. Voleur de campagne.

GARDE-MANGER (Le). Le derrière.

Cette expression n'est pas nouvelle; on trouve dans les *Curiositez françoises* : « le Garde manger, i. *le privé*. vulg. »

GARGOT, s. m. Gargote, petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix, où l'on fait *gargoter* la marmite :

Pourveu que nous ayons de quoy faire *gargoter* la marmite, c'est le principal. (*Recueil general des caquets de l'accouchée*, 7e journée, édit. de Metz, pag. 229.)

Ce verbe, de la même famille que *gargariser*, *gargarisme*, etc., est formé par allusion au murmure d'une marmite qui bout, murmure que l'on pourrait appeler *guttural*.

GARGUE, GARGOINE, s. f. Bouche. Provençal, *garg* (gorge, gavion); grec, γαργαρεών.

Ce radical a également fourni *gargate*, *gargatelle*, *gargaty*, à notre ancienne langue :

Vois, dist li quens, por les trumials...
Por le *gargate*, pour les dens,
Com cil cunchie toutes gens!

Roman d'Eustache le Moine, pag. 59, v. 1631.

Il faut, pour faire gens venir,
A plaine *gargate* crier.

Le Mistere du Viel Testament, etc., feuillet .ccciiii. v°, col. 2. *Des complaintes de la royne Vasti.*

Ce roi . . . . . .
Lui darde un coup de javelot,
Qui, lui volant droit dans la bouche,
La *gargate* à jamais lui bouche.

Seconde Suite du *Virgile travesti*, liv. X.

Tel est doux aux boyaux, qui blesse la *gargate*.

Le Medecin pedant, satyre. (*Poësies diverses du sieur Furetiere A. E. P. A.* A Paris, chez Guillaume de Luyne, M. DC. LIX., petit in-12, pag. 6.)

Je vous couperay le *gargaty*.

La Farce du Savetier à .v. personnages, etc., pag. 7. (*Rec. de farces, moralités et sermons joyeux*, etc., tom. III.)

Et de quoy dyable servez-vous,
Gargatelle?

Ancien Théâtre françois, tom. III, pag. 307.

Nous devons encore au radical en question, outre les noms de *Gargantua* et de sa mère *Gargamelle*, un substantif exactement semblable à ce dernier, substantif dont on trouve des exemples dans nos écrivains facétieux, entre autres dans le pseudonyme Garguille, qui lui doit son nom :

Le froid humide du dernier voyage de Compiegne m'ayant enroué la *gargamelle*, comme une charette mal graissée, etc. (*Les Chansons de Gaultier Garguille*. A Paris, chez François Targa, M. DC. XXXII., petit in-12. *Aux curieux qui cherissent la Scene Françoise.*)

Ce fait, prend sa serpe, et puis sap,
D'un seul coup luy couppe le cap
Rasibus de la *gargamelle*.

Ovide travesty, etc., fable X : les Amours de Jupiter et d'Io. (*OEuvres de monsieur d'Assoucy*. A Paris, chez Thomas Jolly, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 29.)

Arlequin, Arlequin! ce maraut-là me fait toujours éveiller la *gargamelle* après lui. (*Leandre ambassadeur*, parade de Sallé, sc. II; dans le *Théâtre des boulevards*, tom. III, pag. 56)

A son tour, ce mot a donné naissance à *degargameler*, employé, sinon inventé par Dassoucy :

Je veux qu'on me *degargamelle*,
S'il en rapportoit cuisse ou aisle.

La Guespe de cour au roy, v. 111. (*Poësies et Lettres de M. Dassoucy*, etc. A Paris, chez Jean-Baptiste Loyson, M. DC. LIII., petit in-12, pag. 133.)

Cotgrave, qui a recueilli *gargamelle* et *gargate*, donne *gargassane* comme synonyme de ce dernier, qu'il signale comme picard. Autant en avait fait, avant lui, Henri Estienne, qui s'exprime ainsi dans son *Projet du livre intitulé de la Precellence du langage françois*[1] : « Il y a aussi des dialectes dont aucuns mots sont comme descriez, sinon qu'on en use comme par joyeuseté. Et en ce nombre sont plusieurs des Picards, comme *Caboche* pour la teste : (d'où vient *Cabochard* pour Testu, ou Testard : c'est-à-dire Opiniastre) *Gargathe*, pour Gorge. »

GARNAFFE, GARNAFLE, s. f. Ferme, grange, maison de paysan.

GARNAFIER, s. m. Campagnard, fermier, villageois.

La racine de ce mot paraît être, à première vue, *guerne*, qu'on lit dans une chanson normande du XIVe siècle :

Ils n'ont laissé porc ne oue,
Ne *guerne* ne guernellier,
Tout entour nostre cartier.

Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, etc. A Caen, de l'imprimerie de F. Poisson... 1821, in-8°, pag. 178.

M. Louis du Bois, l'éditeur et le commentateur de cette pièce, traduit, d'après M. Pluquet, le second des vers que nous venons de citer, par « ni poule, ni poulailler, » et fait remarquer plus loin que « ces mots, qui en effet ne se trouvent ni dans les Glossaires ni dans les Dictionnaires anciens ou nouveaux, semblent dériver de *Gallina*. »

Garnafier serait donc synonyme de *marchand de poulets*.

Toutefois, je crois que *garnafier* vient de *jarnaffe*, jarretière, et que ce nom a été donné aux paysans en raison de l'usage où ils étaient d'attacher ainsi leurs guêtres. Dans la quatrième journée du *Mistere de la passion Jesu Crist*, sc. du *Crucifiment de Jesus*, Centurion propose quelqu'un pour porter la croix du Sauveur :

Vecy ung païsant de vilaige
Qui s'en vient droit en la cité :
Il sera de necessité
Qu'on le charge de ceste croix, etc.
(*Icy va Griffon querir Symon.*)
Vien çà, vien, bonhomme à la guetre.

Édit. de Verard, feuillet Ei r°, col. 2.

GAU, GOT, s. m. Pou. Germ., *gao*; fourb., *gualtino*.

Gredins, qui n'avez que les os,
Sans nos joüeurs gens tres-devots...
Seriez-vous pas maugez des *gotlis*?

Les Avantures de monsieur d'Assoucy, tom. Ier. A Paris, chez Claude Audinet, M. DC. LXXVII., in-12, pag. 80.

GAUDINEUR, s. m. Décorateur.

J'attribue l'origine de ce mot aux bosquets, aux bois, aux feuillages, que les décorateurs retracent le plus souvent, et qui, dans notre ancienne langue, portaient le nom de *gaudine* :

Cil arbre vert par ces *gaudines*,
Lor paveillons et lor cortines

[1] A Paris, par Mamert Patisson... M D. LXXIX, in-8°, pag. 139.

De lor rains sor eus estendoient, etc.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. II, pag. 198, v. 8473.

Ge vous doing de lire congié...
En prés, en jardins, en *gaudines*.

Ibid., pag. 446, v. 13710.

Renart regarde en la *gaudine*
Et voit le roi et la roïne,
Tant baron voit et tantes bestes.
Li bois fremist comme tempestes.

Le Roman du Renart, tom. II, pag. 62, v. 11249.

Tant chemine
Par bois, par plain et par *gaudine*...
Que il vint ainz midi sonaut
Trestot droit au chastel Renart.

Ibid., tom. II, pag. 343, v. 18953.

Ce mot venait de *gaut*, qui avait la même signification.

A donc recorna une fois...
Si durement et si très-haut
Qu'en retentirent bos et *gaut*.

Chronique de Philippe Mouskès, tom. Ier, pag. 309, v. 7814.

GAULÉ, s. m. Cidre.

Qui ne connaît les vendanges de Normandie, qui se font à coups de gaule?

GAVÉ, GAVIOLÉ, part. Ivre; c'est-à-dire, à proprement parler, rempli jusqu'au *gavion* ou gosier :

Lors je disme tretous : « V'là notte homme *gavay*.

Vingt-troisiesme Partie de la Muse normande (1647) pag. 317.

GAVION DE LUDIE, s. m. Dupe?

Si trouver me puis sus le banc
Et quelque *gavion de ludie*,
Croyez que je ne fauldray mie
A abatre pain largement.

Ancien Théâtre françois, tom. III, pag. 438.

GAY (Être). Être drôle, laid.

GAYE, s. m. Cheval.

GAYERIE, s. f. Cavalerie.

GAZON, s. m. Perruque.

Chacun me fait un compliment
D'un air railleur en s'en allant :
Bon soir, bon soir, monsieur Baptiste;
Votre *gazon* vous rend l'air triste.

Les Disgraces de porter perruque, chanson de Baptiste le Divertissant, sur l'air : *Ah! ma foi! vive les cheveux!*

GENS DE LETTRES (Société de). Espèce de voleurs.

Il y a à Clermont en Auvergne une société que l'on appelle *société de gens de lettres*. Ce sont des voleurs qui écrivent aux particuliers de cette ville, qu'ils doivent porter telle somme à des endroits désignés, ou s'attendre à périr par le feu, le fer ou le poison. On les a épiés, et l'on n'a fait encore que des démarches inutiles pour saisir quelqu'un de ces brigands. (*Tableaux de la bonne compagnie de Versailles et de Paris*... par M. le ch. de B***. A Paris, chez tous les marchands de nouveautés, M. DCC. LXXXVII., in-8°, pag. 89.)

GEORGET, s. m. Pourpoint.

Ce *georget* est comme si je l'avois commandé. (*La Comédie des proverbes*, act. III, sc. IV.)

GERBABLE, s. m. Homme qui doit être condamné.

GERBEMENT, s. m. Jugement.

GERBER, v. a. Juger, condamner.

D'où peut venir cette expression? Je l'ignore. Peut-être bien d'un proverbe mal appliqué, *mieux vaut le lien que la gerbe*, dont on voit le vrai sens dans *le Verger d'honneur* :

Chesnes, coliers, afiquetz, pierreries,
Ainsi qu'on dit en un commun proverbe,
Tant en avoit que c'estoit diablerie.
Brief, *mieulx valoit le lyen que la gerbe*.

On sait ce que veut dire en français le mot *gerber*, usité surtout parmi les tonneliers et les marchands de vin, dans le sens de

mettre dans une cave, dans un magasin, des tonneaux les uns sur les autres.

GERBERIE, s. f. Tribunal.

GERBIER, s. m. Juge.

GET, GETI, JETÉ, s. m. Jonc.

Il est facile de se rendre compte de cette transformation du mot français: pour la dénaturer, on aura commencé par l'allonger et par dire *jeton;* puis on aura diminué ce dernier mot, et fait *get,* ou plutôt *jet*, qui, bientôt augmenté, sera devenu *geti* et *jeté.*

Ce qui aura donné lieu vraisemblablement à cette dernière forme, c'est que le jonc se jette le plus souvent sous le bras, comme une serviette, terme argotique qui désigne une canne. Voyez *Serviette.*

GIBERNE. Guibray, dans le département de l'Orne.

Autrefois l'on disait *Gibray :*

La foyre ay veue à Lyon et Anvers,
Lendit, *Gibray* et autres lieux divers.

Les Poësies de Jean Marot, édit. de Coustelier, pag. 31.

GIBRE, s. m. Voyez *Chibre.*

Nous avions autrefois *gibrelin :*

Le bruyt avez d'estre fourbisserresses,
Membres ravir comme rapinerresses
Pour les loger en vostre *gibrelin.*

Les OEuvres de maistre Roger de Collerye, etc. Paris, M. V. XXX. VI., in-16, au recto du feuillet qui suit L iiij.

GILMONT, s. m. Gilet.

GIRFLE, GIROFLE, GIRONDE, adj. Agréable, aimable.

Cet adjectif, dont on ne fait usage qu'en parlant d'un homme ou d'une femme, me paraît venir de *giffe, giffle,* qui signifiait autrefois *joue :*

Craissius qui dort sor les roisoles,
Qui borse a dure et *giffes* moles,
A plus tost bien por son avoir,
Que li las n'ait por son savoir,
Qui au cruisel tote nuit veille.

De seinte Leocade, v. 1093. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 306.)

Por qoi as-tu jà lessi oevre?...
Est-ce por encressier tes *gives?*

Les quatre Souhais S. Martin, v. 37. (*Ibid.*, tom. IV, pag. 387.)

Les vents Eure, Note et Zephire,
S'ebouffent, mais non pas de rire,
Oui bien à force de souffler,
Ce qui fait leurs *giffles* enfler.

Le Virgile travesti, liv. II.

De là *giffard*, qui se disait dans le sens de *joufflu*, et qu'on trouve dans le Livre de la taille de Paris pour l'an 1292, accolé au nom d'une femme [1], et, dans les Miracles de la Vierge, avec la signification métaphorique de *servante de cuisine :*

N'i a torche-pot ne *giffarde*,
Tant ait dessous povre fardel,
Qui n'ait cuevrechief et hardel,
Et qui ne vueille estre fardée.

Liv. Ier, chap. XXXIII. (*Gloss. med. et inf. Latinitatis*, édit. in-4°, tom. III, pag. 419, col. 1; *Gloss. de la langue rom.*, tom. Ier, pag. 687, col. 1.)

De là aussi l'expression *Jean Giffard trompette de Calais,* qu'on disait vulgairement d'une personne qui avait les joues enflées [2].

Le peuple, qui appelle *un gros rijoni* un homme dont la figure présente ce caractère, y voit l'indice d'un naturel bon et aimable.

Giffe a donc produit *girfle*, qui lui-même a donné naissance à *girofle* et à *gironde,* à moins que l'on ne préfère voir dans le second de ces quatre mots une

[1] « Genevieve la Gifarde. » *Paris sous Philippe le Bel...* par H. Géraud, pag. 31, col. 1.

[2] *Curiositez françoises*, au mot *Jean.*

contraction du troisième. Que cela soit ou non, notre langue populaire a conservé *giroflée* avec le sens de *giffle*, de *coup sur la joue* [1] : ce qui vient à l'appui de notre explication.

En fourbesque, *Gironda* sert à désigner la Vierge Marie, qui a toujours été représentée fraîche et aimable, surtout quand elle tient son fils entre ses bras.

GIROFLERIE, s. f. Amabilité.

GIROLLE, GY, adv. Oui, très-bien.

GITRER, v. a. Avoir, posséder; mot du *Jargon*.

GIVERNEUR, s. m. Vagabond qui passe toute la nuit dans la rue; terme des cochers parisiens.

Nous croyons que ce mot vient d'un ancien mot français, dont nous avons des exemples dans les passages suivants :

> Ruës mal *ivernez*
> En mars est lassez,
> Si chiet en la voie, etc.
>
> *De Marco et de Salemons*, st. XXIII. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 419.)

> Vous l'aurez en l'heure presente,
> Ananyas, c'est bien raison,
> S'il n'est au temple en oraison,
> Je vous dy, ou en la taverne;
> Car croyez que sa bouche y *verne*
> L'ung des bons pions de la ville.
>
> *Le huytiesme Livre des Actes des Apostres*, f. .c. xviii. r°, col. 1.

GLACE, GLACIS, s. m. Verre à boire.

Ces mots dérivent sûrement de l'allemand *Glass*, plutôt que de l'anglais *glass*, issu de l'anglo-saxon *glæs*.

GLIER, GLIVET, GLINET, s. m. Diable.

Ce mot vient sûrement de *glive* ou *glive* (glu). On lit dans le *Roman d'Alexandre* :

> Dame, dist li Baudrains, sage estes et soutive,
> Bien l'avés recouzue à pers fil et à *gliue*.
>
> *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, tom. II, pag. 516, en note, col. 2, v. 11.

> ... vous avez estudié en medecine, si me semble-il que vous estudiez à prendre les hommes à la *glu* et au file, laquelle chose vous faictes par vostre sens, etc. (*Le Cameron... en françoys*, par Laurens de Premier-faict. On les vend à Paris... par Françoys Regnauld, M.D.xli., in-8°, nouv. lxxix, fueil. cclxxxvii recto.)

On voit que nos ancêtres comparaient l'esprit du mal à un chasseur à la glu, ou plutôt à un médecin. Bouchet traduit *le guelier te gousse* par *les avives te coupent la gorge;* mais c'est mal dit : car, de l'aveu dudit Bouchet, *gousser* veut dire *manger*.

On donnait autrefois le nom de *guieliers* à une certaine classe de gens suivant les armées :

> ... et estoient Anglois quatre mille hommes d'armes et neuf mille archers, sans les petaulx, tuffes et *guieliers*. (*Les Chroniques de sire Jean Froissart*, liv. Ier, part. Ire, chap. CXXVII; édit. du *Panth. litt.*, tom. Ier, pag. 110, col. 1 et not. 1.)

GLISSANT, s. m. Savon.

GOBELIN, s. m. Dé à coudre dont on se sert pour escamoter une petite boule de liége, escamotage qui s'appelle *la robignole*.

Ce mot est un diminutif de *gobet*, qui a également produit *gobeau* et *gobelet*, par lesquels on désigne non-seulement des vases à boire, mais la coupelle du gland. On nomme aussi *gobelet* l'herbe dite plus ordinairement *bassinet*, d'autant que sa fleur a la forme d'un petit bassin ou gobelet.

Ce qui a pu déterminer l'argot au choix de la finale de *gobelin*, au lieu de

[1] « *Donner à quelqu'un une giroflée à cinq feuilles.* Pour lui donner un soufflet. » (*Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 18.)

toute autre, c'est que ce mot était en usage autrefois parmi le peuple avec la signification d'*esprit*, de *démon*, que l'anglais *hobgoblin*, qui en est venu, a retenue en partie. Tout le monde connaît ce passage du livre V de l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital, dans lequel le moine de Saint-Évroul parlant de saint Taurin, évêque d'Évreux, et d'un démon qu'il chassa d'un temple de Diane, ajoute : « Hunc vulgus *gobelinum* appellat [1]. »

Ce mot a subsisté longtemps chez nous :

Le pape fut un petit surpris, pensant qu'il alloit tirer le *gobelin* de sa manche. (*Les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouv. VII.)

... et si connut, par inspiration divine, la grande et merveilleuse proprieté d'icelle, qui estoit de contraindre les *gobelins*, etc. (*Ibid.*, nouv. XV.)

... je le prie, par ces presentes, qu'il n'oublie pas à conjurer... abismer ces meschants *gobelins*, vermeniers, etc. (*Ibid.*, nouv. XV.)

De petits Amours une bande
Dansoit auprès la sarabande,
Et, leur faisant maints tours malins,
Rioient comme des *gobelins*.

La Henriade travestie, ch. IX, pag. 147.

On dit encore aujourd'hui, en Normandie, *goubelin*, pour *fantôme, revenant*.

GOBELIUS (Le docteur). Recruteur de dupes pour les maisons de jeux, terme usité dans l'argot des joueurs au XVIIIe siècle.

« Les dames qui tiennent le tripot, dit de Chevrier, ont soin d'avoir... un homme à tous les spectacles, que par dérision on appelle *le docteur Gobelius* : celui-ci n'a d'autre emploi que d'examiner à l'Opera ou à la Comedie les étrangers qui ont l'air ennuyé ; il les aborde, leur nomme une duchesse ou une marquise... et finit par leur proposer un soupé agréable. Comme le Parisien passe avec justice pour être naturellement poli, un inconnu qu'on prévient attribue à sa qualité les attentions qu'on a pour lui... suit son guide, et fait son compliment à la maîtresse de la maison, qui a toujours sa réponse prête dans un *livret* qu'elle lui présente [1]. »

GOBELOT, s. m. Ciboire.

Ce mot avait originairement le sens de *gobelet*, de *verre* :

Et quay! Bacu, men tretou, men falot,
Qui aux cabarets produits tant de merveille,
Quiteron-nou ten plezant *gobelot* ?

Neufiesme Partie de la Muse normande, pag. 156.

Comme *gobelet*, ce mot est un diminutif de *gobeau*, qui avait cours au XVIe siècle :

Le duc de Moscovie devoit anciennement cette reverence aux Tartares... qu'il... leur presentoit un *gobeau* de lait de jument. (*Essais* de Montaigne, liv. Ier, chap. XLVIII.)

De *gobelot* est venu *gobeloter*, terme bas et populaire, qui signifie *boire du matin au soir, s'établir dans un cabaret, s'enivrer* [2] :

Tu t'amuses toujours à *gobeloter* au cabaret, et tu ne songes pas à ce qui se passe. (*Le Chapeau de Fortunatus*, parade de Fournier [1712], sc. III; dans le *Theâtre des boulevards*, etc., tom. III, pag. 312.)

GOBE-MOUCHERIE, s. f. Franc-maçonnerie.

[1] Voyez le recueil de du Chesne, intitulé *Historiæ Normannorum Scriptores antiqui*, pag. 556 ; le Glossaire de du Cange, au mot *Gobelinus* ; la première partie des *Etymologies françoises*, du P. Labbe, pag. 262 ; le *Dictionnaire étymologique* de Ménage, tom. Ier, pag. 681, col. 2, etc.

[1] *Le Colporteur, histoire morale et critique*, etc. A Londres, chez Jean Nourse. L'An de la verité, in-12, pag. 72, 73.

[2] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 16.

GOBESON, s. m. Verre à boire.

GOBE-PRUNE, s. m. Tailleur.

Je voulus ossi vair disner se zestafiers
Sans table : des tapis font leu tables quemunes ;
Y s'achichent ainchin coume ses cousturiers,
Quand dessu leu zetaux y vont *gobant les prunes*.

Sur l'arrivée des Polonnois, st. XI. (*Treiziesme Partie de la Muse normande*, pag. 219.)

Voyez *Piquepou*, etc.

GODDEM, s. m. Anglais.

Cette expression, qui n'est autre chose qu'un juron usité de l'autre côté de la Manche, est devenue populaire pour désigner un Anglais.

Nos ancêtres disaient *godon :*

Cryant *qui vive* aux *godons* d'Angleterre...
Permettez-vous à ses *godons* galliers,
Gros godalliers, houspailliers, poullalliers,
Prendre palliers au françoys heritaige ?

Invective sur... la journée des Esperons [1513], v. 23 et 67. (*Les Poësies de Guillaume Cretin*, édit. de M. DCC. XXIII., pag. 168, 169.)

Ils ont chargé l'artellerye sus mer,
Force bisquit et chascun ung bydon,
Et par la mer jusqu'en Bisquaye aller
Pour couronner leur petit roy *godon*.

Chanson normande du XVe siècle. (*Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, etc. A Caen, 1821, in-8°, chanson XIV, pag. 173.)

Ne craignez point, allez battre
Ces *godons*, planches à poys, etc.
Ibid., pag. 177.

GODILLER, v. n. Éprouver un accès de priapisme.

Ce mot, qui est mal écrit dans tous les dictionnaires d'argot, existait dans notre ancienne langue avec la signification de *remuer, bouger :*

Bien me cuida Lietart tuer;
Mès je me soi bien remuer
Et *gandillier* et tressaillir.

Le Roman du Renart, tom. II, pag. 285, v. 17345.

Mult les véissiés *gondillier*, etc.

Le Roman de Brut, tom. II, pag. 71, v. 9926. Un manuscrit porte *gandillier*.

Maint pas fait en vain
Qui trace putain,
Tant ele *gandille*.

De Marco et de Salemons, st. XII. (*Nouv. Rec. de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 417.)

Dons Odiels venc pongeu per lo camil;
Anc no vistes nulh vilh que si *gandil*, etc.

Roman de Gérard de Rossillon, pag. 65.

De même que *brandir* vient de *bran, brand* (glaive), ainsi *godiller* dérive sûrement de *gaudille*, épée, et signifie, au propre, *brandir, agiter comme une épée.*

Nos mariniers ont *godiller*, ou plutôt *goudiller*, dont ils se servent pour indiquer le travail de quelqu'un qui gouverne un batelet avec une seule rame, placée à l'arrière dans une sorte de creux, et appelée *godille, goudille.* (*Dictionnaire de marine à voiles*, pag. 399, 400.)

GOMBERGER, v. a. Compter.

GONZE, ESSE, s. Homme, femme ; maître, maîtresse.

Elle va ramasser dans les ruisseaux des halles
Les bons mots des courtauds, les pointes triviales,
Dont au bout du Pont-Neuf, au son du tambourin,
Monté sur deux tréteaux, l'illustre Tabarin
Amusoit autrefois et la nymphe et le *gonze*
De la cour de miracle et du cheval de bronze.

La Fontaine, *Ragotin*, act. IV, sc. III.

Le dictionnaire fourbesque explique *gonzo* par *minchione, villano ;* toutefois, ce mot est de bon italien :

Costei mi ha per *gonzo*.

Varchi, *la Suocera*, etc. Firenze, Sarmartelli, 1568, in-8°.

Han giudizio, e non son *gonzi*
Quei Toscani bevitori.

Francesco Redi, *Bacco in Toscana*, v. 303. (*Opere*, ecc. Milano, 1809-1811, in-8°, vol. I, pag. 7.)

SPEZZAFERRO, bravo venetian.

Dio m'ha aidao a fede, e si me par veder che despogieremo un' altar d'un goffo, per vestir e honorar un' altro, come sarave a dir ste osse i tempi el da dove manca danari besogna suplir con l'inzegno saveuzo che sarà sta coza, co se un rombo che resta in paltan, che sbatta pur quanto el sa con le schiame a l'ultima el resta *gonzo*. (*La Spagnolas*, comedia del S. Scarpella bergamasco, etc. In Vinegia, appresso Domenico de Farri, M D LXI, in-8°, act. II, pag. 16.)

GOSSELIN, s. m. Veau mort-né, enfant qui vient de naître.

GOT. Voyez *Gau*.

GOTHON, s. f. Fille de joie; abréviation de *Marguerite*, dont on a également fait *Margot*, usité dans le même sens :

De nostre temps un personnage... a eu le pucelage de sa propre *Margot* : ainsi appelloit-il sa garse-sœur. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*. A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, folio 44 verso.)

Prenons, si l'an veut, pour copie
Ste balle *Margot*-la-toupie,
Votre Madame *Unigentrus*.

Harangue des habitans de la paroisse de Sarcelles, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, seconde partie, pag. 174.)

GOUALER, v. a. Chanter.

Ce mot doit venir de notre ancien verbe *goguayer*, jouer, ou plutôt de *gogaille*, jeu :

Cependant ce bon frere ayant apperceu deux beaux pourceaux se *goguayans* sur un fumier, attendit que la femme fust revenue. (*Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. XXXIX.)

Dès le matin elle se mettoit à joüer et à faire *gogaille* avec ses voisines. (*L'Histoire comique de Francion*, IIe livre; édit. de Rouen, chez Adrian Ovyn, M. DC. XXXV., in-8°, pag. 74.)

Outre ces mots, Cotgrave donne *gogo*, *goguer*, *gogues*, *se guouguer*, *guoguelle*, qui sont tous de la même famille.

Avec le temps, *gogayer* devint *goailler* ou *gouayer*, encore usité parmi le peuple dans le sens de *plaisanter*, de *railler*. Les habitants d'Avize, petite ville du département de la Marne, arrondissement d'Épernay, excellaient, à ce qu'il paraît, dans ce genre d'exercice : aussi de bonne heure les appela-t-on les *goailleurs d'Avize*.

On lit dans la *Pipe cassée* :

Tiens! veut-il pas *gouayer* le monde?

Œuvres de Vadé, etc., édit. de 1796, in-12, pag. 24.

Çà! tu *gouayes*; c'est un abbé.

Ibid., pag. 26.

On dit aussi populairement *gouaille*, au lieu de *mensonge*, de *verbiage* : « C'est p't-être d'la *gouaille* que vous m'repoussez, » dit un personnage des œuvres de l'Écluse[1]. Plus anciennement, l'auteur de la *Lettre de M. Gilles sur les parades* a fait usage de ce mot dans le même sens. Voyez le *Théâtre des boulevards*, tom. Ier, pag. viij.

Si queut-zun v'noit vous dire
Qu' les gratieus'tés que j'lâchons
C'est zeune magnier' de *gouaill'*...
J'vous pri' ten grac'
Qu'il ait eun' giffl', etc.

Les A propos de la folie, etc. MDCCLXXVI, in-8°, pag. 80.

A ce mot se rattachent *goguelu*, que

[1] Voyez le recueil ci-dessus, pag. 134.

nous n'avons plus, et *goguenard*, qui s'est conservé dans notre langue :

Ce colonel *goguelu*
Est de renom trop goulu.
Lucain travesty, pag. 79.

On voit là de vieux penards
Erigez en *goguenards*,
Qui se poudrent, qui se fardent,
Se lissent et se mignardent.
Ibid., pag. 88.

Gouêpeur, euse, adj. Vagabond, de; celui ou celle qui n'a ni domicile, ni moyens d'existence assurés.

Je suis convaincu que la racine de ce mot est *guêpe*, qui se dit *guape* en patois normand, et qui vient de *wasp* : pareil à l'insecte de ce nom, le gouêpeur erre çà et là, butinant pour vivre.

Gouge, s. f. Fille de mauvaise vie.

Ce mot ayant été rejeté par l'Académie, nous sommes bien en droit de le considérer comme appartenant à l'argot. Toutefois nous devons faire observer que Richelet l'a recueilli, aussi bien que *gouine*, pour lequel le docte corps s'est montré moins sévère, et que, avant Richelet, Oudin lui avait donné place dans ses *Curiositez françoises* [1].

La *gouge* est la femelle du *goujat*, comme la *garce*, celle du *gars*. Le premier de ces mots était usité, dans un mauvais sens, dès le XVIe siècle :

Ung tour de bec, dire ung tatin,
Soubdain que la *gouge* en emmauche...
Payer la *gouge* tout contant
Sequin sequet, sur une grille.
Le Monologue des Perrucques, v. 77. (*Les Poësies de Guillaume Coquillart*, édit. de Coustelier, pag. 167.)

LE PREMIER MATHELOT.
Puisque nostre maistre nous garde
L'argent par les seigneurs donné,
Je croy que jà a ordonné
Que de bref en aurons coppie.
LE SECOND.
Ce sera pour crocquer la pye,
Aussi pour visiter la *gouge*.
L'Apocalypse sainct Jehan Zebedée, etc., f. .x. r°, col. 2 [1].

Mais Venus, cette bonne *gouge*,
Se mettoit sur le serieux.
Le Voyage de Mercure, satyre, etc. A Paris, chez Louis Chamhoudry, M. DC. LIII., in-4°, liv. Ier, pag. 3.

Amour, pire qu'un asne rouge,
Te prepare une belle *gouge*.
Ovide en belle humeur, de Mr Dassoucy, etc. A Paris, chez Charles de Sercy, M. DC. L., in-4°, pag. 97. *Les Amours d'Apollon et de Daphné.*

La *gouge* en Sorbonne s'en va.
La Henriade travestie, etc., ch. IV, pag. 67.

Pour en revenir à *gouine*, on lit, à ce mot, dans l'*Improvisateur français*, par S..... (de l'Oise) [2], après une définition conforme à celle de l'Académie : « Ce mot vient de l'anglais *queen* (quoine), qui signifie reine, nom donné chez eux par dérision aux filles publiques. (Le Pornographe.) » Quel que soit l'auteur de cette étymologie, on peut affirmer qu'elle est fausse. Comme *gouge*, *gouine* vient du gascon *gouie*, qui veut dire *fille*.

Il est un autre mot beaucoup plus employé que *gouine*, et qui lui ressemble par le sens comme par la forme. Je veux parler de *gaupe*, terme d'injure et de mépris, qui se dit, dans le langage

[1] « * Une grosse Gouge, i. (c'est-à-dire) *une grosse fille*, vulg. »

[1] Voyez un autre passage du même mystère, dans lequel ce mot figure, ci-dessus, au mot *Boccard*.
[2] A Paris, chez l'éditeur, in-12, tom. X, pag. 140.

familier, d'une femme malpropre et très-désagréable, et, par suite, d'une coureuse, d'une femme de mauvaises mœurs [1] :

Maintenant, celui qui aura une belle femme s'ira accointer de sa chambriere, qui sera un touillon, un salisson, une *gaupe*. (*Les neuf Matinées du seigneur de Cholieres*, édit. de 1586, fol. 140 recto, mat. v : *Des laides et belles femmes*.)

S'il y a dans ma cuisine quelque bon morceau... le galant en refait son nez, comme s'il falloit que je luy donnasse du salaire pour avoir fourby cette *gaupe*. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. VIII ; édit. de M. DC. XXXV., pag. 561.)

Contente-toy de ton flambeau
Pour rechauffer froide cuisine...
Ardre bouquins, *gaupes* tenter.

Ovide en belle humeur, pag. 93, 94.

Marchons, *gaupe*, marchons.

Tartuffe, act. Ier, sc. 1.

Voici ce que dit Léon Trippault, au mot *Paillarde* de son *Celt-hellenisme, ou Etymologie des mots françois tirez du græc* [2] : « Au demeurant, je ne veux ici omettre que les anciens Gaulois appelloient les paillardes *gaupes*, lequel mot je recerche de *gausape*. Et ainsi *gaupe*, diction prinse des couvertures où couchoient en guerre les paillardes. » Ce mot *gausapa* ou *gausape* désignait proprement l'épais manteau militaire sur lequel couchaient les soldats en campagne [3]. A ce compte, la *gaupe* aurait été une couverture, une couchette à soldats. Ce qu'il y a d'étonnant, et ce qui donnerait presque raison à Trippault contre Ménage, qui tire ce mot de l'italien *galuppa*, et contre de l'Aulnaye, qui y voit un dérivé de *wasp*, guêpe, bourdon [1], c'est que l'obscène métaphore présentée par l'explication du premier se retrouve dans l'expression *paillasse à soldats*, employée aussi par Vadé pour désigner une gaupe, et consignée dans le *Dictionnaire du bas-langage*, aussi bien que dans le *Nouveau dictionnaire proverbial, satirique et burlesque*, etc., par A. Caillot [2], avec le sens de *fille ou femme qui se livre à tout venant*.

GOUGNOTTE, s. f. Femme ou fille qui abuse des personnes de son sexe, d'où le verbe *gougnotter*.

GOUILLAFFRE, s. m. Goulu, gourmand.

Lendemain, esveillez comme chats en grenier,
Fallut encor sauller de vin ces langues saffres.
J'estions, ten pere et may, à nostre astre à pleurer,
Cependant qu'avallest notte bien ces *galaffres*.

Septiesme Partie de la Muse normande, pag. 130.

Nous avions autrefois *goulias* avec le même sens :

Plus avant à la porte aux Paintres
Vis le galiffre de Braudas,
Qui engouloit sans nulles faintes
Enclumes de fer à grand tas,
Denotant que tels *goulias*
En France ont fait grand mengerie, etc.

L'Entrée du roy Charles VIII à Paris, le 8 juillet 1484, *au retour de son sacre à Rheims*, st. LXXIII. (*Le Ceremonial françois*, édit. in-folio, tom. Ier, pag. 214, 215.)

Dans l'origine, ce mot s'appliquait surtout aux clercs, qui, sans respect pour leur tonsure, menaient une vie vagabonde et désordonnée, pareille à celle des jongleurs, auxquels ils sont assimilés dans

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 9.
[2] A Orléans, par Eloy Gibier, 1581, in-8°, pag. 233.
[3] Voyez, pour les diverses acceptions de ce mot, Horace, *Sat.* II, 8, 10; Pline, *Hist. nat.*, liv. VIII, ch. XLVIII, LXXIII; Ovide, *de Arte amandi*, liv. II, 300; Pétrone, *Satyricon*, XXVIII ; Perse, VI, 46, etc.

[1] *Œuvres de Rabelais*, édit. de 1823, tom. III, pag. 461.
[2] A Paris, chez Dauvin, 1826, in-12, pag. 453.

la plupart des textes rassemblés par du Cange [1]. Deux autres passages, recueillis par M. Jérôme Pichon dans les registres du parlement de Paris, serviront à compléter l'article du savant lexicographe. Dans l'un, le procureur de l'évêque réclamant un nommé Simonnet, de Condé-sur-Marne, accusé d'être un joueur de faux dés et un meneur de fillettes, repousse cette imputation : « Il n'est pas *gouliart*, dit-il; car la vie d'un gouliart est qui gist ès foins, putier publique, *vivens de questu* [2], ce que n'est pas Simonnet [3], » etc. Dans l'autre extrait, où il s'agit encore d'un clerc nommé Perrin Barbereau, réclamé par l'évêque de Paris, « le procureur du roi dit que Barbereau est *gouliart*, houlier publique, et a mené une fillette publique par le pays et vesqui de ce qu'elle a gaignié, » ajoutant « qu'il est espieur de chemin, comme appert par sa confession, et est joueur de dez publiquement, et en tous cas d'autelle vie comme ceulx de la pippée [4], » etc.

GOULU, s. m. Poële.

GOUPINER, v. a. Voler.

J'ai roulé de vergne en vergne,
Pour apprendre à *goupiner*.

La Marcandière, v. 1. (*Les Voleurs*, tom. Ier, pag. xxix.)

Ce verbe est une altération de *gouspiner*, mot formé de *gouspin*, qui, dans le langage du peuple, signifie *vagabonder, faire le polisson, jouer dans les rues à la manière des petits enfants et des écoliers*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 21.

GOURD, s. m. Fourberie, métier de fripon.

Pechon de Ruby, au début de la *Vie genereuse des gueux et boemiens*, dit d'un petit mercier dans la compagnie duquel il commença à courir le monde : « Il n'estoit coesme, n'ayant parvenu à ce degré; ains estoit simple blesche... toutesfois entervoit le *gourd*. »

Comme *jobelin*, dont la signification paraît être la même, *gourd* se disait du jargon, des mines à l'aide desquels les argotiers dupaient les simples : en effet, *gourd*, qui n'est plus usité qu'en parlant des mains [1], avait cours autrefois dans notre langue, comme en latin [2], dans le

[1] *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. III, pag. 539, col. 1, v° *Goliardus*, n° 1.

[2] *Ibid.*, tom. V, pag. 538, col. 3, v° *Quæstus*; pag. 540, col. 3, v° *Quæstuarius*, etc.

[3] Matinées, reg. coté X. 4786, fol. 45 verso, lundi 17 janvier 1400-1. (Sect. judic. des Archives nationales.)

[4] Criminel, reg. coté X. 8847, fol. 77 recto, vendredi, 30 juin 1402.

On lit dans un autre registre du même parlement (Matinées, reg. cot. X. 4784, folio 71 recto, 29 février, 1395-6) : « Entre Robin Ph^e^. appelant, d'une part, et le procureur du roy, d'autre part. L'appelant dist que il est clerc et de bonne vie, et que le bailli estoit allé ès prisons, où il parloit à certains prisonniers, et il le manda là, et l'arresta et le tint trois jours; et lors lui exposa qu'il estoit des compagnons de la *pipée*, et avoit esté à Guerreville avec ces deux prisonniers, que de ce estoient accusés, et oultre que il avoit induit Guillot Palan à appeler de lui, dist que il requist conseil, mais il n'en ot point.... Il fust eslargi, et pendant le jour le bailli le condempna pour la *pipée* à 20^s^, et pour l'autre à 10. »

[1] « J'ay les mains si *gourdes* et si pesantes, qu'il m'est impossible d'en écrire, » etc. (*Portrait d'un inconnu*, dans le *Recueil de pieces en prose les plus agreables de ce temps*, etc., quatrième partie. A Paris, chez Charles de Sercy, M. DC. LXI., in-8°, pag. 327.)

On lit dans un fabliau, que l'on peut faire remonter jusqu'au XIIIe siècle :

Mains a beles, ne plaines, non *gordes*.

De Richaut, v. 790. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 62.)

[2] Quintilien avait ouï dire que ce mot venait de l'espagnol : « *Gurdos*, quos pro stolidis accepit vulgus, ex Hispania duxisse originem audivi, » etc. (*Instit. orat.*, lib. I, cap. V.) Quoi qu'il en soit, les Espagnols ont encore l'adjectif *gordo*, gros, gras. Voyez ce que dit, au sujet de ce mot, le R. P. de Larramendi, dans son *Diccionario trilingue*, tom. Ier, pag. 398, col. 2. Naturellement il est en opposition avec M. Édélestand du Méril, qui incline vers l'islandais.

sens d'*épais*, de *lourd*, de *stupide*, d'*hébété* :

Brayhault, Brayhault! il est si *gourt*,
Qu'i ne scet de quel pié marcher.

Misere de la passion Jhesus-Crist, sc. de *la Prinse des larrons*, édit. de Verard, feuillet signé Kiiii verso, col. 2.

Je voulroie de grans cops ferir
Sus s'echine qui est si *gourde*.

La Passion nostre Seigneur, parmi les *Mystères inédits du* XVe *siècle*, tom. II, pag. 190, 191.

Guerre est de Dieu le grant flaeil
Et le mailet de sa justice,
Qui est aux bons paix et conseil,
Et terreur au *gourt* et au nice.

Le Passe temps d'oysiveté de maistre Robert Gaguin, etc. Mil cccc. IIII.IX. au moys de decembre. Petit in-8°, folio signé Bi, recto.

Dans ce sens-là, *gourd* a produit *engourdir* et *dégourdir*, que nous avons conservés ; tandis que nous avons perdu *gordoier*, qui avait cours autrefois avec celui de *rudoier*, de *maltraiter* :

Por quoi li faites tel contraire?...
Or ne l'alés plus *gordoiant*.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 134, v. 3315.

Nous avions aussi, à la même époque, le verbe *engordelir* :

Li Loherains est trop *engordelis*,
Qui si demeine et destruit ses amins.

Li Romans de Garin le Loherain, tom. II, pag. 130. Les variantes donnent *engrondelis* et *enorgoillis*.

Mais ce verbe, qui signifie *devenir puissant*, dérivait d'une autre acception de l'adjectif *gourd*, qui voulait dire également *gros*, *riche*, *puissant*, *bon*, surtout dans le jargon :

Brouez-moy sur ces *gours* passans.

Jargon et jobelin de Villon, ballade I. st. II, v. 1.

Mignonnes qui si bien faignez
Pour entretenir les plus *gourds*,
Les plus frisques, les mieulx pignez,
On dit que plus vous ne daignez
Porter tissus, ne gris, ne vers.

Les Droitz nouveaulx de Coquillart, parmi ses poésies, pag. 17.

Le nom de noz aultres gorriers
Est escript aux huys par fourriers,
Mon nom l'Honneste Fortuné,
Souvent *gourd*, et bien guerdonné.

Le Blason des armes et des dames, dans le même volume, pag. 124.

C'est la façon du temps qui court,
De ses varletz dymencherés
Qui sont vestus sur le *gourt*,
De nous appeler tous *Joannes*.

Le Monologue du Puys, au même lieu, pag. 154.

Sur le gourt, comme on le voit ailleurs, signifiait *sur un grand pied, richement* :

Par devers moy, j'espere *sur le gourt*
Monstrer largesse en toute esjoyssance
D'avoir le roy.

Les OEuvres de Jean Marot, édit. de Coustelier, pag. 125.

Fortune envoya le milourt
Joüer aux champs maisgre eslencé...
La dame me veit *sur le gourt*
Gay et gaillard selon la mode.

Monologue du Resolu. (*Les OEuvres de maistre Roger de Collerye*, etc. Paris, M. V. XXX. VI., in-16, au verso du feuillet signé D.)

Ainsi que je le disais il n'y a qu'un instant, *gourd* se prenait aussi dans le sens de *bon* :

(*Histoire de la poésie scandinave*, prolégomènes, pag. 215, not. 4.)

Berger qui a sa toupie,
De sa bouteille coppie
Plaine de *gourde* pie,
Il est bien pelé.

Nativité de nostre Seigneur Jhesuchrist par personnages, etc. Paris, Silvestre, 1839, in-16, sign. B. iii. recto.

Ma bouteille n'est point remplie
De *gourde* pie à ce matin.

Le Mistere du Viel Testament par personnages, etc. Paris, Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, sans date, in-folio, sc. *De la tour Babel*, feuillet xlv recto, col. 1.

Crians rois bois, j'avallions *gourde* pie.

Premiere et seconde Muse normande, pag. 11.

Dans le chelier estet la *gourde* pie, etc.

La dixiesme Partie de la Muse normande, pag. 180. Cf. pag. 412, 427, 458.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter tous les passages de nos anciens écrivains, où l'adjectif *gourd* est employé dans un sens ou dans un autre. Nous citerons encore, cependant, ces vers de deux mystères, qui offrent des exemples peu communs d'une locution où le mot en question figure avec une acception nouvelle :

Nous l'adjourneron de main mise
Et le herseron de si *gourt*,
Qu'il sera bien gary du lourt
S'il ne cognoist qu'il a mal faict.

La tierce Journée du Mistere de la passion Jhesus-Crist. Paris, Antoine Verard, 1490, in-folio, 2e feuillet verso, col. 2, après la signature r iiii.

Poussez de *gourd* ;
Le faix est levé, autant vault.

L'Apocalypse sainct Jehan Zebedée, etc., feuillet .xxvi. recto, col. 2.

Au risque d'être accusé de prolixité, nous donnerons encore ce passage de Coquillart, à cause de la lumière qu'il donne sur l'origine du mot d'argot qui nous occupe :

Pier de la plus *gourde* pie,
Mon souhait seroit-il pas bon?
Trencher du *gourt*.

Le Monologue des perrucques, parmi les *Poësies de Coquillart*, pag. 169.

Dans ce dernier passage, il est évident que *trencher du gourt* signifie *trancher du grand*, c'est-à-dire donner de soi une idée exagérée, tromper sur ce que l'on est. Le mot d'argot *gourrer*, auquel nous allons arriver, a donc pu naître de l'une comme de l'autre acception principale de *gourd*, dont il vient certainement.

Gourd, s. m. Pot.

Cette épithète (car ce mot n'est autre chose que notre ancien mot *gourd*, espagnol *gordo*) se donnait autrefois à des vases :

Au chevet du lit, pour tous jeux,
Pend ung benoistier qui est *gourd*,
Avec ung aspergès joyeulx,
Tout plain d'eaue benoiste de cour.

Les Droitz nouveaulx de Coquillart, parmi ses *Poësies*, pag. 60.

Le mot *gourde*, par lequel on désigne en français une courge vidée et séchée, où l'on met du vin ou des liqueurs pour se réconforter en voyage, ne vient pas, comme on pourrait le croire, de la même racine, mais bien de *cucurbita*, qui produisit d'abord *cohourde*. Le vieux dictionnaire latin-français, publié par le P. Labbe, donne « cucurbita, cohorde[1] ; » celui de Cotgrave,

[1] *Les Etymologies de plusieurs mots françois*, etc., pag. 497.

« cohourde : f. *A gourd*, » et celui d'Oudin : « cohourde, *zueca* [1]. On a dit aussi *caorde*, *cogorde*, *cahourde* et *coucourde* :

Pour avoir des *caordes* et pompons, fault planter en bonne terre et crasse deux ou trois pans de parfont. (*Le Ménagier de Paris*, tom. III, pag. 273.)

On trouve des *cogordes*, cocombres, etc. (Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage dans la Terre sainte [1420], à la suite du *Chevalier au Cygne*, édit. de M. de Reiffenberg, tom. Ier, pag. 346. Voyez aussi pag. 347.)

J'ay mis mon cueur en une lourde,
Qui est très-belle bacelotte;
Mais elle a la mamelotte
Aussi grosse que la *cahourde*.

L'Art et science de rhetorique pour faire rigmes et ballades, par Henry de Croy. Paris, Ant. Verard, 1493, in-folio, sign. a iiii recto.

Je changeray toutes les choses...
Vos *coucourdes* en des melons.

Le Ravissement de Proserpine de monsieur Dassoucy, etc., édit. de M. DC. LIII., in-4°, pag. 28.

GOURDEMENT, adv. Beaucoup.

Lors à par moy si *gourdement* me traite...
Qu'embreluché par la caleur du vin,
A men qualit falut prendre me n'erre.

Premiere et seconde Muse normande, pag. 23.

Par un autre air dancirent *gourdement*
Le grand ballet de la folie humaine.

Vingt-cinquiesme Partie de la Muse normande (1649), pag. 403.

GOURRER, v. a. Tromper, duper, filouter, fourber, voler.

Ce mot, qui est donné à l'argot par Bouchet et par Cotgrave, faisait partie du langage populaire, sinon à la même époque, où cependant ledit Bouchet ne se faisait pas scrupule de l'employer, du moins dans le siècle suivant :

Le marchand pensant que ce fussent gens attitrez pour *gourrer* sa chasuble... va aussi après le curé. (*Quinziesme serée.*)

Tantost après voicy arriver les maistres cordonniers... se doutans qu'ils estoyent *gourrés*, etc. (*Ibid.*)

Pourtant quand je resonge o tretz fetz par un garde,
Qui ont ainsi *gourré* notte povre mestier, [garde
No voudret bien qui fussent o champs à prendre
Coume queuques marmots à l'ombre d'un poumier.

Complaintibus Savatores in electionis gardas, st. XII. (*Quatorziesme Partie de la Muse normande*, pag. 239.)

Pour *gourrer* les pauvres gens
Qui leur babil veulent croire.

Le Parnasse des Muses, cité par Leroux. (*Dictionnaire comique*, tom. Ier, pag. 588.)

On connaît une pièce intitulée *Arlequin gouré*, comédie en un acte, en prose, avec des divertissements par Farin de Hautemer, jouée à la foire Saint-Laurent en 1750. Voyez *Anecdotes dramatiques*, Paris, 1775, in-12, tom. Ier, pag. 100.

Aujourd'hui *gourer* s'est conservé dans le patois des arrondissements de Bayeux et de Mortagne, avec le sens de *tromper*; et dans l'arrondissement de Vire, ainsi que dans bien d'autres endroits, même en dehors de la Normandie, avec la signification de *vexer*, de *rudoyer*, de *bourrer*. Chez nous, *goure* est un mot de droguiste qui se dit de toute drogue falsifiée, et *goureur* désigne celui qui falsifie les drogues, comme celui qui trompe dans un petit commerce, dans un échange. M. Pihan fait venir ce mot du Levant. Voyez *Glossaire des mots français tirés de l'arabe*, etc. Paris, chez Benjamin Duprat, 1847, in-8°.

[1] *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 118, col. 2.

GOUSPIN, s. m. Recors.

Ce mot, fait pour désigner un malheureux qui ne mange, qui ne gagne que du pain, serait mieux écrit *gousse-pain*. Dans le langage du peuple, on appelle *gousse* ou *goussepin* un petit polisson, un enfant d'humeur dissipée, qui ne fait que jouer dans les rues. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 21.

Nous avons eu aussi *mengue-pain* et *gruge-pain* :

Cheste mains-chi, truanderie
Est nommée et coquinerie,
Hoguinele [1] par non le clain
Et qui appelle *Mengue-pain*.

Le Pelerinage de la vie humaine, de Guillaume de Guilleville, cité dans le *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis*, édit. in-4°, tom. II, pag. 593, col. 3.

La maman, Madame Pantin,
Et Fontenai, le *gruge-pain*,
Se rangerent dans une place, etc.

Le Voyage à la Roche-Guion, ch. IV, pag. 74.

Menjue-pain, à l'époque à laquelle appartient la première de ces deux citations, même auparavant, équivalait à *mendiant* :

Menjue-pain! — Diex! qui m'apele?
— Vien çà, vuide ceste escuele.

Les Crieries de Paris, par Guillaume de la Villeneuve. (*Proverbes et dictons populaires aux* XIIIe *et* XIVe *siècles*, pag. 141.)

GOUSSER, v. a. Manger.

Quant nous *goussasmes* les harens
Que nous trouvasmes au caignard.

Le premier Volume du triumphant Mystere des Actes des Apostres, etc. Paris, M. D. xl., in-4°, f° cxxii verso, col. 2. L'édit. de 1541, f. cv verso, col. 2, porte *jouasmes*.

Ce verbe, que Bouchet attribue à l'argot, appartient en réalité au langage populaire de son époque. Nous lisons en effet dans le dictionnaire de Cotgrave : « Gousser. *To eat, ravine, devour; to stuff, or fill with meat;* » avec la croix qui indique que ce verbe était suranné ou peu usité.

Dans un autre dictionnaire, nous trouvons *gousseur* comme épithète de *savetier*, avec *bobelineux*, *rebobelineur* et *macherivet*. Voyez *les Epithetes de M. de la Porte parisien*. A Lyon, par Benoist Rigaud, M. D. XCII., petit in-12, folio 368 verso.

Je ne suis point éloigné de penser que *gousser* ne vienne de *goz*, qui, en ancien provençal, signifiait *chien*, comme en catalan *gos*, en espagnol *gozque*, et en portugais *gozo*, et qui a produit *gosset*, petit chien, *gosson*, roquet, et *gossa*, chienne [1]. Nous avions autrefois *gouces* dans l'un de ces trois derniers sens :

Renars, qui moult d'engien savoit,
Au roy trois menestreus avoit
Pourchaciez pour lui solacier...
C'ert Martinés li filz Martin,
Et uns *gouces* filz le mastin;
Filz Tibiert le cat fu li tiers.
Vers la cuisine volentiers
Près de son pere se traioit, etc.

Le Roman du Renart, supplément, variantes et corrections, pag. 22, v. 539.

[1] Ce mot semble être de la même famille que celui dont on avait fait un sobriquet pour les Artésiens : « Ceux de la ville d'Arras, dit Brantôme, ont esté de grands causeurs de tout temps, et les appelloit-on *hauguineurs*, et font des rencontres qu'on appelle des *rebus d'Arras*. » (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, reprise de la vie d'Anne de Montmorency; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 331, col. 1.)

[1] Voyez le *Lexique roman* de M. Raynouard, tom. III, pag. 488, col. 1.

Dans ce passage, évidemment dirigé contre les ménestrels, le chien n'a été introduit qu'à cause de sa voracité, proverbiale comme celle de ces artistes ambulants d'autrefois.

Je soupçonne encore le verbe *gousser* d'être la source à laquelle l'argot, ou, si l'on aime mieux, le langage populaire, a puisé la finale du mot *frigousse*, synonyme argotique de *fricot :*

> Quelqu'un veut-il de la *frigousse?*
> *Les Percherons*, ch. II. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 136.)

> L'autre arrive avec sa *frigousse*, etc.
> *Ibid.*, ch. III. (*Ibid.*, pag. 146.)

GRAFFAGNADE, s. f. Commerce de tableaux.

> Dans une scène épisodique, où l'on expliquoit tous les mystères de la brocante des marchands de tableaux, qu'on nomme la *Graffagnade*, paroissoit Ragueneț, acteur forain, etc. (*Anecdotes dramatiques*, etc. A Paris, chez la veuve Duchesne, M. DCC. LXXV., in-8°, tom. Ier, pag. 83, art. *Antre de l'Averne* (*L'*).
> ... Ces matois d'Auvergne... qu'on appelait *compagnons de la graffignade*. (Ed. Fournier, *Paris démoli*, 2e édit., pag. 30.)

GRAILLONNER, v. n. Converser à haute voix, en prison, d'une fenêtre, d'une cour à l'autre.

Comme nous l'avons vu plus haut, au mot *Engrailler*, *grailler* se disait du cri de certains oiseaux, entre autres de la corneille [1] et de la pie, appelée en espagnol *graja*, et en italien *gazza*. Les détenus sont ainsi plaisamment comparés à des pies, à des grolles [2] en cage.

Graillonner, qui signifie encore en argot, et même dans le langage populaire, *cracher, faire des efforts pour cracher, expectorer continuellement* [1], n'a pas d'autre origine, le bruit que fait une personne pour se débarrasser la gorge étant assimilé au cri des oiseaux que nous venons de nommer. Dans le patois normand, *groler* signifie *tousser*.

GRAIN, s. m. Écu de six francs.

Dans l'ancienne Germania, on appelait *grano* un ducat d'onze réaux; et chez nous on disait, dans le peuple, un *grain de six balles*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 23.

GRAIN (Écraser un). Boire, se griser.

GRAINE d'Amérique, s. f. Café.

GRAISSE, s. m. Individu pratiquant une espèce de vol, dit *à la graisse*, sur lequel on trouve des détails dans *les Voleurs*, de Vidocq, tom. Ier, pag. 193-200.

GRAND CONDÉ, s. m. Préfet.

GRAND MEUDON, s. m. Ancienne prison du grand Châtelet.

Tout le monde connaît Meudon et son château, maison de plaisance de nos rois.

Il y avait, en 1401, à Melun, une prison dite *Saupiquet*, sans doute par une allusion facétieuse à la sauce de ce nom, prison « dans laquelle on ne se pouvoit tourner. » Voyez la troisième des Matinées du seigneur de Cholieres, pag. 68.

GRANDE, s. f. Poche.

GRANDE TIRE, s. f. Grande route; terme des voleurs de campagne.

GRAS (Il y a). Il y a de l'argent.

Cette expression, en rapport avec les mots *beurre*, *huile* et *onguent*, qui, en argot, ont le sens d'*argent monnayé*, me

[1] Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Creticare*, n° 2, tom. II, pag. 659, col. I.

[2] De là le nom de *Grollier*, si connu des amateurs de livres. On lit *noyer grollier*, dans Rabelais, liv. Ier, chap. XXXVIII.

[1] Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 22.

rappelle un passage de l'*Alexandre* de Lucien :

Il s'associe un homme plus infâme que lui, un chronographe de Bysance, nommé Cocconas, du genre de ceux qui figurent dans les jeux publics; et tous deux courant le pays exercent leurs talents imposteurs et vivent aux dépens des gens *gras* (c'est ainsi qu'en langage du métier on appelle les gens du vulgaire).

On disait autrefois *à graisse d'argent* pour *à force d'argent :*

... l'Estrancards faisoit ses affaires *à graisse d'argent.* (*Les Avantures du baron de Fœneste,* liv. IV, chap. V.)

GRAS-DOUBLE, s. m. Plomb.

Ce nom a dû être donné d'abord à celui que l'on employait pour les couvertures de maison.

GRAS-DOUBLIER, s. m. Plombier.

GRATOUILLE, GRATTE, s. f. Gale.

On sait qu'il existe une variété de cette hideuse maladie, connue depuis longtemps sous le nom de *gratelle*[1]. C'est de là que seront venus les deux mots d'argot, qui, d'ailleurs, expriment bien la démangeaison que la gale fait éprouver.

Dès le XIVe siècle, on appelait *grateleux* ceux qui étaient atteints de la gratelle, témoins ces vers du Testament de Jean de Meung, v. 181 :

Il devient froid et sec, baveux et roupieux,
Roingneux et *grateleux* et merencolieux.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. IV, pag. 10.

GRATOUSE, s. f. Dentelle.

Ce mot vient du provençal, où il a le sens de *râpe,* comme *grattugia* en italien, et *gratusa, gratusia,* en bas latin.

Nous avions autrefois, dans notre langue, les mots *gratuise,* râpe, et *gratuiser,* râper.

...Et gecte l'en avec du fin frommage esmié à la *gratuise.* (*Le Ménagier de Paris,* tom. II, pag. 262.)

...gettez du vieil frommage de presse ou autre, *gratuisé* dessus celles herbes. (*Ibid.,* pag. 218.)

GRATTOIR, s. m. Rasoir.

GRÉ, GRÈS, s. m. Cheval.

Terme des brigands d'Orgères et des voleurs de campagne de la Normandie. Dans la langue des *Gypsies* anglais, *gri* a la même signification, comme *gra, gras* et *graste,* dans celle des Gitanos de l'Espagne. Voyez le mémoire du colonel Harriot, au mot *Horse,* et le vocabulaire de Borrow (*the Zincali,* tom. II, pag. *50 et *51).

Dans l'*Edda* (tom. II, pag. 872), le cheval de Sigurth s'appelle *Grani,* de *grar,* gris pommelé. C'est encore ainsi, ajoute M. du Méril (*Hist. de la poésie scandinave,* prolég., pag. 134, not. 1, 135), qu'on appelle en islandais les chevaux de cette couleur.

Enfin l'adjectif *gras* est une des épithètes que nos anciens troubadours donnent aux chevaux :

Davalet per la 'scala plus que lo pas,
E poiet al peiro o 'l chaval *gras.*

Roman de Gérard de Rossillon, pag. 187.

Le mot *grès,* mais non pas le même, entrait dans une locution vulgaire et tant soit peu argotique, dont le couplet suivant présente un exemple :

Cette petite arrogante
Qui me tient sous sa merci,
Gronde quand je luy présente
Des olives de Poissi :

[1] « Gratelle : f. *Itch, or scurf.* » Cotgrave.

C'est trop faire de regrets,
Je veux luy casser du *gres*.

II. Livre de chansons pour dancer et pour boire. A Paris, par Pierre Ballard... 1627, in-8°, folio 28 verso.

Tournant non le sein, mais la nuque,
A ce dieu qui n'est pas eunuque,
Qui comme un barbe court apres;
Mais elle luy casse du *gres*.

Ovide en belle humeur de Mr Dassoucy, édit. de M. DC. L., in-4°, pag. 115. *Les amours de Jupiter et d'Io.*

Nous luy faisons la nique, et ne la craignons guere,
Et pour le sieur Caron, nous luy cassons du *grés*.

Sur l'affaire que monsieur de Richemont eut à Rome, l'an mil six cens soixante-deux, v. 45. (*Les Rimes redoublées de monsieur Dassoucy*. A Paris, de l'imprimerie de Claude Nego, etc. M. DC. LXXI., in-12, pag. 183.)

Je ne sais pas du latin, mais pour du *grès*[1], j'en casse. (*La Vache et le Veau*, parade de Sallé, sc. II; dans *le Théâtre des Boulevards*, tom. II, pag. 273.)

« Casser du grez, dit Oudin, i. (c'est-à-dire) *faire peu de conte de quelqu'un*, vulg. »

Grec, s. m. Filou qui exerce son industrie au jeu.

La mauvaise réputation des Grecs ne date pas d'aujourd'hui; chez les Romains, ils passaient pour des intrigants et des chevaliers d'industrie : « Quid mihi, dit Cicéron, nunc vos, tanquam alicui Græculo otioso et loquaci, et fortasse docto atque erudito, questionculam imponitis? » (*De Oratore*, lib. I, cap. XXII.)

Ailleurs, le grand orateur romain appelle la Grèce menteuse (*Græcia mendax*), semblable en cela à saint Jérôme, qui, dans son épître X *ad Furiam*, dit : « Impostor et Græcus est. »

Écoutons maintenant Juvénal :

Grammaticus, rhetor, geometres, pictor, aliptes,
Augur, schœnobates, medicus, magus : omnia novit
Græculus esuriens, in cœlum jusseris, ibit[1].

Sat. III, v. 76.

Dans les constitutions de Catalogne, le nom de *Grecs* est donné à certaines bandes errantes qui, sous celui de Bohémiens, couraient le pays[2]; et, dans la *Chronique de Bertrand du Guesclin*, les *Grijois* sont nommés comme des infidèles :

Li rois de Bel-Marine li dit à haute voix :
« Roy d'Espaigne, dit-il, assez bien vous congnois;
Toujours avez amé Sarrazins et *Grijois*.

Édit. de la *Collection des Documents inédits*, publiée par le Gouvernement, tom. II, pag. 69, v. 15316.

Au XIIIe siècle, nos ancêtres avaient déjà ce mot; mais ils employaient plus volontiers *Griffons*, assimilant ainsi les Grecs aux démons porte-griffes, et ils désignaient les mécréants par l'expression de *gent grifaigne*, où M. Paris voit le féminin de *griffon*[3]. En même temps ils disaient : « Li plus traïteurs sont en Gresce[4]. » Au XVIe siècle, on appelait *grec* un courtisan très-adroit[5]. A la même

[1] Il lui faut un mari, non pas un pédagogue;
Et, ne voulant savoir le *grais* ni le latin,
Elle n'a pas besoin de monsieur Trissotin.

Les Femmes savantes, act. V, sc. III.

C'est là l'ancienne et légitime prononciation, comme dans *échecs*, *legs*. Ces passages nous montrent que, du temps de Molière et plus tard, le peuple la retenait encore.

[1] Voyez, pour d'autres textes analogues, le grand Dictionnaire de Facciolati et Forcellini.

[2] Voyez liv. IX, tit. 18, n° 1.

[3] *La Chanson d'Antioche*, tom. Ier, pag. 68, en note; et pag. 84. Cf. *Gloss. med. et inf. Latin.*, v° *Griffones*, tom. III, pag. 567, col. 2.

[4] *Proverbes et dictons populaires... aux XIIe et XIVe siècles*... par G. A. Crapelet, pag. 72 — *Le Livre des Proverbes français*, tom. Ier, pag. 193.

[5] « Il est Grec. *He is a most crafty, or subtil courtier.* » Cotgrave.

époque avait cours un autre proverbe rapporté dans le *Tresor de sentences dorées*, de Gabriel Meurier, et ainsi conçu : « Il n'y eut jamais Grec de malice net [1]. »

Dans le français de nos jours, on dit figurément et familièrement, être *grec* en quelque chose, d'un homme qui y est fort habile, trop habile :

Ah ! pour les grimaces, j'y suis *grec*, etc. (*La Cause des femmes* [1687], sc. du More, dans le *Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 19.)

Une femme un peu *grecque* doit verser des larmes sans s'attendrir. (*Le Phénix* [1691], act. II, sc. I, dans le même *Théâtre*, tom. III, pag. 341.)

Mon gendre est *grec* dans son métier, etc.

Arlequin traitant, par d'Orneval, act. Ier, sc. IX.

ARGOT DES GRECS.

Un passage des *Avantures du baron de Fœneste* nous fait connaître en partie l'argot des grecs à la fin du XVIe siècle :

Tous les traits de cartes que j'abois appris des laquès de M. de Roquelaure : y entendois la carte courte, la longue, la cirée, la pliée, les semences, la poncée, les marques de toute sorte, l'atrappe, la ripousse, le coude, le tour du petit doigt, la manche, lou chappeau, l'ange et lou mirail. (Édit. de le Duchat, tom. Ier, pag. 25. Cf. *le Triomphe du berlan, où sont déduites plusieurs des tromperies du jeu*, etc., par le capitaine I. Perrache. Paris, M. Guillemot, 1585, pet. in-8°)

A la même page, d'Aubigné parle du jeu le *truq*, d'où vient peut-être le mot *truc*, dont nous aurons à parler plus loin. Dans la comédie de de la Forge, *la Joueuse dupée* (un acte en vers, 1664), ce même jeu est appelé le *trut*. Voyez pag. 15. A la pag. 5, on y trouve la liste de toutes les tricheries qui se faisaient au jeu à cette époque.

En 1670, le catalogue des trucs pratiqués par les grecs était déjà étendu, s'il faut en croire cette recommandation de celui qui avait dépouillé d'Assoucy : « Joüant aux cartes, dit-il, gardez-vous de la file, de la toque, de la marque, du pont, de la veille, de la ponce, de la tuille, de la bréche, de la reserve et du double écart. » Voyez *les Avantures de monsieur d'Assoucy*, tom. Ier, chap. III, pag. 93.

Ceux qui chercheraient des renseignements sur les maisons de jeu au XVIIIe siècle en trouveront dans l'*Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu* (par P. Rousseau), à Londres, chez Nourse, etc., M. DCC. LVIII., in-8°, et dans *le Colporteur*, de Chevrier, pag. 71-73. Pour ce qui est du jargon des joueurs à cette même époque, on peut consulter avec succès *le Chevalier joueur*, de Dufresny. Voici un fragment de la sc. V, act. IV :

Je viens de gagner jusqu'à m'en lasser ; j'ai fait sept mains complètes avec les cartes de reprise, réjouissance double, triple, rien ne tenoit devant moi, Madame ; la ronde étoit de douze coupeurs, je prends couleur au seize de couche et de belle à partie forcée, Madame ; je suis laissé d'abord, à carte simple ma main vient, je fais la provençale [1], on coupe, je donne, ma droite est portée au chandelier, etc.

Les joueurs espagnols ont, ou du moins avaient aussi leur argot : on peut le voir par le chapitre XLIX de *Don Qui-*

[1] Voyez *le Livre des Proverbes français*, tom. Ier, pag. 193.

[1] Au XIIIe siècle, il y avait un jeu appelé *le provencel*, nommé, avec beaucoup d'autres, dans un poëme de 1285 :

Après le vin s'entr'acointerent
Li uns à l'autre, et encerchierent
Qui seit faire le beguignaige,
L'ermite, le pelerignaige,
Le *provencel*, le robardel,
Berenglier ot le chapelet,
Ou aucuns gieus pour esgaier
Et pour les navrez apaier
Qui sont foulé et mehaignié.

Les Tournois de Chauvenci, v. 4331, pag. 160.

chotte, où Sancho juge une affaire de jeu. On y parle du *barato*, sorte d'écu de gratification donné par le gagnant à l'assistant qui prenait son parti. Ces assistants, suivant M. Louis Viardot, se nommaient *barateros* ou *mirones*, et se divisaient en *pedagogos* ou *gantos*, ceux qui faisaient l'éducation des joueurs novices, et en *doncaires*, ceux qui les dirigeaient et décidaient des coups douteux. « On appelait aussi *barato*, dit M. Viardot, ce que donnaient les joueurs pour les cartes et la lumière aux maîtres des maisons de jeu, tenues aussi bien par de grands seigneurs que par de pauvres hères, et qui avaient une foule de noms, tels que *tablages*, *tablagerias*, *casas de conversacion*, *leneras*, *mandrachos*, *encierros*, *garitos*.

Un peu plus loin, il est parlé des *modorros*, filous experts qui empoignaient les joueurs de minuit au matin pour les écorcher vifs : « Ces *modorros*, dit M. Viardot, passaient à dormir la moitié de la nuit, et venaient, comme des troupes fraîches, tomber à minuit sur les joueurs échauffés, qu'ils achevaient aisément de dépouiller. C'est ce qu'ils nommaient, dans leur jargon, se réserver pour la glane (*quedarse á la espiga*).

Dans *Don Pablo de Ségovie* (*le grand Tacaño* de Quevedo, traduit par M. Germond de Lavigne [1]), on lit au chapitre XXIII, pag. 303 et suivantes, des détails sur les ruses et l'argot des joueurs en Espagne : « Passons au langage maintenant, dit Pablo, qui vient de raconter ses ruses. *Donner la mort à quelqu'un* signifie lui gagner son argent; on appelle *reflux* un mauvais coup donné à un ami. Les simples d'esprit étant notre meilleure ressource, nous appelons doubles, par opposition, ceux qui les raccolent. *Blanc* est le synonyme de l'homme sans malice, bon comme le pain; *noir*, la qualification de celui qui a oublié la délicatesse. »

Ailleurs, chap. XIV, pag. 172, on lit : « Don Torribio et lui parlèrent quelques instants en jargon de Bohême, » etc.

Sur quoi M. Germond de Lavigne dit en note, pag. 381 : « Jargon de Bohême, *germania*. C'est le nom de ce langage sans origine, sans feu ni lieu, ni famille, qui prend dans tous les pays le même rang honteux, et qui hante en Espagne, en France et ailleurs, les tripots, les tapis-francs et les lieux de bas-étage : l'*argot*. »

Qui donc obligeait l'écrivain que nous venons de citer, à parler de ce qu'il ne savait pas ?

GREFFIER, GRIFFON, GRIFFARD, s. m. Chat.

Qu'est-ce qu'un greffier?... Un homme qui joue de la griffe; car il a joüé tantost extremement bien de la sienne sur l'argent que l'on a estallé dessus son banc. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. IV; édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 283.)

D'un autre côté, il faut se souvenir que l'officier de justice que désigne le premier des trois noms inscrits en tête de cet article portait un chaperon fourré, au moins dans les cérémonies. Il me suffira de citer ce passage d'une relation du 5 juillet 1484 :

Iceux conseillers, *greffiers* et secretaires, notaires de ladite cour, ayant tous chapperons fourrez, etc. (*Le Ceremonial françois*, édit. in-folio tom. Ier, pag. 224.)

A ce propos, je veux faire remarquer

[1] Paris, Charles Warée, 1843, in-8°.

que les gens de loi ont été fréquemment traités de *griffons* :

Les autres ministres des juges sont les sergens, que l'on peut appeler les harpyes et *griffons* du peuple. (*Histoire de l'Estat de France*, par Regnier sieur de la Planche. Paris, Techener, 1836, in-8°, tom. II, pag. 74.)

Voyez plus loin, au mot *Griffier*.

GREFFIR, v. a. Dérober finement.

Ce mot, qui se trouve déjà dans le *Jargon et Jobelin* de Villon, n'est rien autre qu'une altération du verbe *griffer*, usité dans l'argot moderne avec la signification de *saisir*, de *prendre*. Il l'avait déjà du temps de Cotgrave, qui traduit également *griffer* par *to seise, or catch at violently, greedily, and wrongfully*.

GRELU, s. m. Blé.

GRELUCHON, s. m. Souteneur de filles.

Ce mot était populaire autrefois. Madame Cassandre, dans *la Mere rivale*, parade de de Moy, sc. VI, appelle Nicolas, son amant, chien de *greluchon*. Voyez le *Théâtre des boulevards*, tom. III, pag. 156. On lit ailleurs :

Un essaim de ces animaux rongeurs que l'on nomme *guerluchons*, assiégeoit continuellement sa maison, la pilloit, et partageoit toutes les faveurs de la danseuse. (*Recueil de ces dames*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. XI, pag. 33.)

Gréluchons lorgner leurs donzelles,
Celles-ci jouer les fidelles
Et rendre dupes de leur jeu
Le pauvre milord pot au feu.
Les Porcherons, ch. 1er. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, etc., pag. 127.)

Sitôt que la brave Fanchon
Voit aux prises son *greluchon*,
Elle vous prend à la cravatte
Le beau mignon, etc.
Ibid., ch. III. (*Ibid.*, pag. 147.)

Bertin fut mal mené par le *greluchon*, etc. (*La Gazette noire*, M. DCC. LXXXIV., in-8°, pag. 164, not. *a*.)

Zamore blanc ! don *Guerluchon* de Bréda ! Richelieu de louage ! (Edmond et Jules de Goncourt, *la Lorette*. Paris, Dentu, 1853, sans pagination, art. II, *le Loret*.)

Le Dictionnaire de Trévoux définit ce mot par « Freluquet, jeune étourdi ou petit *gueux*, en prenant *greluchon* pour diminutif de *grelu* (qui aurait signifié *gueux*). »

Ce doit être bien plutôt un dérivé du nom de ce fameux saint *Greluchon* (le même que saint Guignolet), que Pierre Viret nomme *Guerluchon* [1], et auquel Henri Estienne donne le même nom, en nous détaillant les attributions quelque peu priapiques du patron [2].

De Chevrier donne ces curieux renseignements sur les greluchons : « C'est, dit-il, le nom qu'on donne aux amants qui vivent et jouissent aux dépens de celui qui paye, et qu'en terme de l'art on nomme *le monsieur*. Croirait-on que quand ce *guerluchon* ne suffit pas, il est dupé lui-même par une troisième *espèce* appelée *farfadet* [3] ? »

Gervais emploie le mot *haria* dans le sens de *souteneur* :

Cachés tout cé herpins d'*harias* [4],
Qui vo rongnent tou vo morcias.
Le Coup d'œil purin, pag. 61.

GRELUCHONNER, v. a. Se conduire en greluchon.

---

[1] *Traité de la vraye et de la fausse religion*, liv. VII, chap. XXXV.

[2] *Apologie pour Hérodote*. La Haye, 1735, tom. II, pag. 253. — *Histoire abrégée des différents cultes*, par Dulaure, Paris, 1825, in-8°, tom. II, pag. 274.

[3] *Le Colporteur, histoire morale et critique*, etc. Londres, chez Jean Nourse, l'an de la vérité, in-12, note au bas de la pag. 103.

[4] Gervais écrit ici en note : « Frippons et souteneurs. »

Parmi eux on voit un Monbion, âme vile qui *gréluchonne* une vieille Hervain, etc. (*La Gazette noire*, M. DCC. LXXXIV., in-8°, pag. 275.)

GRENIER A COUPS DE SABRE, s. m. Fille à soldats.

Nous avions autrefois, dans notre langue, deux expressions analogues, rapportées par Cotgrave au mot *Grenier*. Voici de l'une d'elles un exemple qui ne s'accorde guère avec la définition donnée par ce lexicographe [1] :

Souffrirez-vous, messieurs, qu'une femme... devienne un *grenier à coups de poing?* (*Le Divorce* [1688], act. III, sc. dernière; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 149.)

GRENIER A LENTILLES, s. m. Visage marqué de la petite vérole.

GRENOUILLER, v. a. Boire.

Pour galoper à la guinguette,
Où se *grenouille* la piquette.

Les Porcherons, ch. Ier. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 128.)

Tel en chemin a chauté pouille,
Qui rendu là, dès qu'il *grenouille*...
Change aussitôt du noir au blanc.

Ibid., ch. Ier. (*Ibid.*, pag. 129.)

GRENU, s. m. Blé.

GRENUSE, s. f. Farine. Fourb., *polverosa*.

GRÈVE (Ange de), s. m. Crocheteur, pendu.

Voyez ci-dessus, au mot *Anguer*, pag. 11, col. 1.

On lit dans une comédie de Jodelle :

FLORIMOND.
Laquais, trouve des crocheteurs.
PIERRE.
J'y vois, monsieur, et, quant à eux,
Ils voleront bien tost ici;
N'ont-ils pas des ailes aussi?

L'Eugène, act. III, sc. III.

GRIFFIER, s. m. Greffier.

On se rappelle les vers dans lesquels Clément Marot donne le nom de *griffon* au greffier du Châtelet :

Ainsi (peu près) au juge devisay,
Et en parlant un *griffon* advisay,
Qui de sa croche et ravissante pate
Escrivoit là l'an, le jour et la date
De ma prison, et ce qui pouvoit duyre
A leur propos, pour me fascher et nuyre.

L'Enfer (1526), v. 451.

Le *griffon* donc en son livre doubla
De mes propos ce que bon lui sembla.

Ibid., v. 482.

Ailleurs, le même Marot dit :

Temoing le *griffon* d'Angoulesme,
Qui respondit argent en pouppe,
En lieu d'yvre comme une souppe.

Épîtres, liv. II, ép. 12.

On lit dans la nouvelle LXVIII de Bon. des Periers :

... il est escrit en Genese. — Genese! dist le juge, vous me la baillez belle. C'est un *griffon* griffant; il demeure à Nismes; je le connois bien, etc.

De là vient notre verbe *griffonner*.

GRIMOIRE, GRIMOIRE MOUCHIQUE, s. m. Code pénal, livre de police dans lequel sont inscrits tous les gens suspects, ainsi que les condamnations prononcées contre eux.

Le mot *grimoire*, par lequel on désigne en français le livre dont on dit que les magiciens se servent pour évoquer les démons, signifiait *grammaire*, dans l'origine : aussi écrivait-on ainsi, aussi bien que *grammoire*,

[1] « Grenier à coups de poing. *A knave, one that often deserves to be pomelled.* »

Dans *le Martyre de saint Pierre et de saint Paul*, un diable, évoqué par Simon le Magicien, dit :

Je l'os bien lire le *grammaire :*
Alons à ly ; il nous appelle.

Mystères inédits du quinzième siècle, publiés... par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 69.

Tous de grand cueur, sans en rien leur doulloir,
Vont racompter chascun en sa partye
Leurs faitz et dits, leur aller et partye...
Ce gaudissant au monde ilz ont aprinses ;
Mais pensent bien que plus n'en soit memoire
En nul endroit, ès loix, ne en *grammoire*.

La Légende de maître Pierre Faifeu, édit. de Coustelier, pag. 19.

Plus loin, Bourdigné raconte que son héros, étant à Nantes,

Se fist traiter en homme de sçavoir,
Leur promettant à leur faire asçavoir
Chouses cachées, chouses hors de memoire
Qui excedent et logicque et *grammoyre*.

Ibid., chap. XIX, pag. 50, 51.

Aussi a-il leu le *grimoire*,
Et aprins à clerc longue piece.

La Farce de maistre Pierre Pathelin, édit. de M. DCC. LXII., pag. 14[1].

Une chose à remarquer, c'est que ce mot est resté longtemps du genre féminin, qu'il avait encore sous Louis XIII :

Le cor-de-moy-Dieu, quand j'oy parler, disoit-il, de diableme, de sypogronde, de valtebre, de thoulas, je pense que ce sont des mots de *la grimoire*. (*Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords*, chap. IIII ; à Paris, chez Jean Richer, M. D. CVIII., in-12, folio 32 verso.)

Mais je trouve en *ma grimoire*
Que la foire
Jamais ne le quittera.

Gausserie par le sieur de Sygognes. (*Le Cabinet satyrique*, édit. de M. DC. XXXIIII., pag. 206.)

Voyez encore le Dictionnaire de Cotgrave, à ce mot.

La raison pour laquelle *grammoire* a été transformé en *grimoire*, quand le premier de ces mots a été affecté au livre des sorciers, qui sans doute gesticulaient en le lisant[1], c'est que *grimoire* se prenait déjà dans le sens de *grimace :*

Ce nez, qui sçait l'art de *grimoire*,
Est diapré et plein d'histoire,
Comme un bast d'asne, un macaron,
Une garde damasquinée, etc.

Contre une vieille fille, satyre. (*Le Parnasse satyrique du sieur Theophile*, M. DC. LX., petit in-12, pag. 188. — *L'Espadon satyrique*, par le sieur d'Esternod, etc. A Cologne, chez Jean d'Escrimerie, etc. M. DC. LXXX., petit in-12, pag. 74.)

Dans cette acception, *grimoire* devait sa terminaison à un rapprochement comique avec *grammoire*, rapprochement d'autant plus facile à opérer qu'il n'avait

[1] On lit en variante *grandmaire*, qui indique la vraie prononciation de ce mot ; aussi d'Aubigné a-t-il pu dire :

« ... cette grammere, qui vient de *grandis mater*, tiendroit tous ses enfans en paix, » etc. (*Les Aventures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. XXII.)

« M. Gervais, philosophe de Magné... maintient que toutes les guerres ne sont nées que faute de grammaire. Si nous eussions suivi *grandem matrem*, nous eussions bien parlé, partant bien nous nous fussions entendus. » (*La Confession catholique du sieur de Sancy*, liv. II, chap. II.)

On prononçait encore ce mot ainsi en 1672, date de la première représentation des *Femmes savantes*, comme on le voit par une répilque de Martine. Bélise lui ayant dit, act. II, sc. VI :

Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?

la servante répond :

Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père?

Enfin, en 1711, Dangeau publia à Paris, en un volume in-8°, des *Essais de grammaire*, ouvrage très-curieux, dont le titre prouve que l'ancienne prononciation de ce dernier mot s'était maintenue même après Molière.

[1] Dans un endroit du *Mistere du Viel Testament* où l'on voit « comme Saul se deguise pour parler à une devine, » on lit : « *Icy fait ung tas de mines et conjuremens.* » Voyez l'édition de Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, fol. clii recto, col. 1.

lieu qu'aux dépens de l'orthographe, dont le peuple fait si bon marché, ou plutôt qu'il ne connaît pas. En effet, avant *grimoire* nous avions *grimouart*, dans le sens de *grimace*, de *grimacier*, dès le XIIIe siècle :

Cele fist moult le *grimouart*.

Du Pescheor de Pont-seur-Saine, v. 51. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 473.)

Je me trouvay en une plaine,
Là où je souffry mainte paine
Qui me fist maistre *grimouart*.

Farce... du Gaudisseur, etc. (*Ancien Théâtre françois*, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 296.)

D'après ce qui précède, on voit qu'il existe deux racines à *grimaud*, qui se disait, par mépris, des écoliers des basses classes, et qui, suivant l'Académie, se dit quelquefois d'un mauvais écrivain[1] :

... à difficulté seroy-je receu en la premiere classe des petitz *grimaulx*, qui en mon eage virile estoys... reputé le plus sçavant dudict siecle. (Rabelais, liv. II, chap. VIII.)

Puys y accourut le maistre d'eschole, avecques tous ses pedaguogues, *grimaulx* et escholiers. (*Id.*, liv. IV, chap. XLVIII.)

J'ai ouï dire à la Brosse, que quand il étoit regent de troisieme en Bourgogne, il eût foüetté ses *grimaux*, s'ils n'eussent mieux fait. (*La Confession catholique de Sancy*, liv. II, chap. Ier.)

D'abord pour donner des leçons
Aux *grimauds* et petits garçons,
Il apprend si bien la grammaire...
Que le mot le plus discordant...
Il le conjugue, etc.

Le Voyage de Mercure, etc. A Paris, chez Louis Chamboudry, M. DC. LIII., in-4°, liv. III, pag. 50.

Aymez-vous ce muet idole,
Ce petit moucheron d'escole,
Ce marmouset et ce *grimau*?

L'Antimariage d'un cousin et d'une cousine de Paris, satyre III. (*L'Espadon satyrique*, édit. de M. DC. LXXX., petit in-12, pag. 38.)

Le moindre *grimauld*, tel qu'il est,
Vous montre à l'heure qu'il lui plaît.

L'Embarras de la foire de Beaucaire, pag. 11.

Ménage et le Duchat, qui se sont évertués à chercher la racine de *grimaud*, n'y ont pas plus réussi que pour tant d'autres. Voyez le *Dictionnaire étymologique*, tom. Ier, pag. 702, col. 2.

GRINCHE, s. m. Voleur.

Le Grinche, terme d'argot, signifiant *voleur*, a servi de titre à un journal montagnard qui a fait paraître deux numéros au mois de juin 1848; il n'a pas été déclaré au bureau de la librairie, et il est devenu introuvable. (*Journaux depuis la révolution de* 1848, par G. Brunet; dans le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, tom. LXIII, 11e du supplément, pag. 273, col. 1.)

GRINCHIR, v. a. Voler.

Ce mot vient sans aucun doute de l'italien *grancire, aggrancire*, gripper, accrocher, prendre; ou plutôt du fourbesque *grancire*, dérober, voler.

GRINGALET, s. m. Homme faible, de petite taille.

Au moyen âge, on appelait ainsi une sorte de chevaux :

Les armes reçut un valet,
Uns autres prist lou *gringalet*.

Do Chevalier à l'Espée, v. 224. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 134.)

A loi de veneour se maintient et si fet,
Et si estoit montez dessus .I. *gringalet*,
Qui l'ambléure va assez mieulx c'un mulet.

Chronique de Bertrand du Guesclin, tom. II, pag. 193, v. 18957.

[1] A en croire Oudin, ce mot servait aussi à désigner un homme mal fait. Voyez les *Curiositez françoises*.

On lit *guingalet* dans un poëme de la fin du XIIe siècle :

A une brance par la resne
Ot le *guingalet* arresné.

Erec et Enide, par Chrestien de Troyes, manuscrit de la Bibliothèque nationale, folio 150 verso, col. 2, v. 16.

Mais il doit y avoir erreur dans le manuscrit. En effet, dans un autre ouvrage du même trouvère, je retrouve ce mot nombre de fois, et toujours écrit *gringalet*. Voyez *Perceval le Gallois*, manuscrit de la même bibliothèque, supplément français, n° 430, fol. 41 recto, col. 2, v. 14; fol. 65 verso, col. 1, v. 7; fol. 73 verso, col. 2, v. 6; fol. 86 recto, col. 2, v. 9, etc.

GRINTE, s. f. Figure désagréable.

Ce mot doit venir de l'italien *grinta* (ride), mot qui, en fourbesque, signifie *teigne* et *tête*.

GRIPIS, s. m. Meunier.

A proprement parler, *gripis* est un mot populaire, synonyme de *voleur*, qu'on affecta d'abord aux gens de loi, aux officiers ministériels, aussi bien que *gripemini*, *grip'tout* et *grapignan*, qui en sont des variantes :

Où qu'va tout not blei, je vo zen prie?
Où qu'ch'est qui va? Tien, mai, j'parie
Qu'ch'est su *gripis* de chanchelier,
Qui l'foure à tas dans sen grenier.

Le Coup d'œil purin, pag. 17, 18.

Net pi v' là sen cousin *Grip'tout* [1]
Qui t'happeroit aveucque s'n'escorte.

Ibid., pag. 48.

Dans un extrait de l'inventaire des meubles et effets trouvés dans le magasin d'une des harangères de la halle, publié par l'Ecluse [1], figure un *Traité des accommodements, par* Gripis, *procureur*. Je me hâte d'ajouter que cet ouvrage faisait partie de « un ballot de livres fort curieux imprimés dans le royaume de la Lune. »

On lit dans le *Calendrier du Pere Duchesne... almanach pour la présente année* 1791, pag. 34 : « Rainville, procureur, *gripemini*, rue du Fouare. » Ces officiers ministériels étaient déjà ainsi désignés dans le siècle précédent, comme on le voit par les scènes françaises d'*Arlequin Mercure galant*.

Le peuple, comme je l'ai dit plus haut, leur donnait aussi le nom de *grapignan*, que porte l'un d'eux dans les scènes françaises de *la Matrone d'Ephese* : « Quoi, dit le procureur la Ruine plaidant pour un clerc, ce beau nom de Grifonet va devenir la fable et la risée publique? Et comme les procureurs ne passent aujourd'hui que pour des *Grapignans*, les clercs ne passeront à l'avenir que pour des Grifonets? » (*Arlequin Protée*, dans le *Théâtre italien* de Gherardi, tom. Ier. A Geneve, chez Jacques Dentand, M. DC. XCV., in-8°, pag. 158 et 247.) On voit ailleurs « . . . le laquais du premier clerc de M. *Grapignan*, procureur, qui fait des pièces satyriques sous des noms supposés [2]; » et on lit ce vers parmi ceux de Gacon :

Enfin, nous expulsons et Fr... et P...gnan,
Qui, plus voleurs que *Grapignan*,

[1] Gervais écrit en note, à ce mot : « Sergent. »

[1] *Le Déjeuner de la Rapée*... A la Grenouillere, sans date, in-12.

Dans un autre livre de la même espèce on trouve *chevalier de la grippe*. Voyez *Riche-en-gueule*, etc. A Paris, 1821, in-12, pag. 25.

[2] *Les Etrennes de la Saint-Jean*, parmi les *Œuvres complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 424.

Nous voloient pendant leur recete.
Le Poëte sans fard, pag. 214.

Ce mot se rencontre aussi dans le patois bourguignon :

Çà dan lé main dé *grapeignan*
Que lé pistôle,
Les écu rôle.
Les Noëls bourguignons de Bernard de la Monnoye, édit. de F. Fertiault. Paris, Lavigne, 1842, in-12, pag. 74.

Enfin, il existe une comédie en vers gascons, par le sieur de Clarac du Vernet en Foix, intitulée *Arlequin gascou, ou Grapignan, procureur, coumedio.* Toulouso, Boudo, 1985 (pour 1685), in-12 [1]; et un opuscule qui porte ce titre : *le Triomphe de la Basoche et les Amours de maistre Sebastien Grapignan.* Paris, de Luyne, 1698 [2], petit in-12.

Dans une chanson du recueil de Baptiste le Divertissant *sur les corps de métiers*, le diable qui arrive d'enfer pour enlever les artisans fripons se nomme *Gripis.* Les premiers qu'il emporte sont les meuniers :

Un diable est sorti d'enfer
Pour faire le tour du monde,
Envoyé de Lucifer
Pour ramasser dans sa ronde
Nombre de corps de métiers.
Commençons par les *meuniers.*
Qui prennent double mouture
Monteront dans la voiture.

Tel est le premier couplet; le cinquième se rapporte aux tisserands :

Gripis ne t'oubliera pas,
Tisserand plein de malice,
Il faudra sauter le pas;
On connaît ton injustice,
Nous volant d'un air subtil
La moitié de notre fil :
Laisse là ta navette,
Et monte dans la charrette.

Bien longtemps avant l'époque de Baptiste le Divertissant, qui chantait au siècle dernier, les meuniers passaient pour des maîtres fripons. « Fidelle comme un meusnier, dit Oudin à ce mot, dans ses *Curiositez françoises*, i. (c'est-à-dire) *larron.* » Rabelais accole cette épithète peu flatteuse au nom des meuniers, et les range parmi les gens soumis à Mercure [1].

Nous lisons ailleurs :

Nous prirons pour muniers, munieres,
Qui derobent sactz par les geulles,
Qu'i puissent choir en leurs rivieres
Ou qu'i trebuchent entre deux meules.
Sermon joyeux des .IV. vens, v. 66, pag. 8. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc., tom. Ier.)

Prions pour ces loyaux muniers
Que tous chascuns disent larons,
Qu'i puissent aller tous mitrés
En paradis à reculons.
Sermon d'un cartier de mouton, v. 155, pag. 9. (*Ibid.*)

TABARIN.

... si vous aviez enclos dans un grand sac un sergent, un musnier, un tailleur, un procureur, qui est-ce de ces quatre qui sortiroit le premier, si on luy faisoit ouverture?... Le premier qui sortiroit du sac... c'est un larron, mon maistre; il n'y a rien de plus asseuré que ce que je dis. (*Inventaire des Œuvres de Tabarin*, etc. A Paris, chez Pierre Rocollet et Anthoine Estoc, M. DC. XXIII., petit in-12, pag. 127, 128, fantaisie et dialogue XLVII.)

... la chose la plus hardie du monde, c'est la chemise d'un meusnier... parce qu'elle prend tous les jours un larron au collet. (*Question tabarin-*

[1] Le sujet de cette comédie, divisée en dix scènes, est la vente que le procureur Coquinleros fait à Arlequin de sa charge. Voyez *Recueil d'opuscules et de fragments en vers patois*, par G. Brunet. Paris, Gayet et Lebrun, 1839, in-18, pag. 106.

[2] On trouve des exemplaires qui portent : *Paris, au Palais, M. Brunet*, 1698. Voyez *Catalogue de beaux livres de M. de L******, etc. Paris, L. Potier, 1848, in-8°, pag. 54, n° 425.

[1] Liv. III, chap. II. — *Pronostication pantagruelin* chap. V

que XLVIII, dans le *Recueil general des Œuvres et fantaisies de Tabarin*, édit. de Rouen, David Ferrant, 1632, in-12, pag. 85.)

Aux meusniers (est enjoint par ledit arrest) d'avoir un certain recoin dans leur meule pour attraper la farine, et de prendre double mouture; et en cas de recherche, et qu'on les appelle larrons, ils seront tenus d'avoir un mulet qu'ils appelleront le diable, et le sac sera appelé raison, et se sauveront par serment, levant la main jusques au ciel s'ils peuvent avoir ces mots, *Le grand diable m'emporte, je n'en ai pris que par raison.* (*L'Almanach prophetique du sieur Tabarin pour l'année* 1623, édit. des *Joyeusetez*, pag. 9.—*Les Arrests admirables et authentiques du sieur Tabarin*, dans le même recueil, pag. 8.)

Plus haut, on lit le passage suivant, qui témoigne d'une fourberie analogue pratiquée par les tailleurs de l'époque :

Aux couturiers est enjoint par ledit arrest de derober par où ils en pourront avoir, et pour cet effet auront deux coffres, un desquels ils appelleront la ruë et l'autre l'œil, afin qu'estant enquis s'il n'est rien demeuré, qu'ils puissent dire avec verité qu'il n'y en est point resté autant qu'on en pourroit mettre dans le coin de l'œil, et que le reste a esté jeté à la ruë. (*L'Almanach prophetique*, etc., pag. 9.—*Les Arrests admirables*, etc., pag. 8.)

Voyez l'article *Mulet*.

Grippe-Jésus, s. m. Gendarme; terme des voleurs du nord de la France et des marins, par lequel on voudrait faire croire que les gendarmes ne mettent jamais la main que sur des innocents.

Gris, s. m. Vent.

Dans la langue des Gitanos, ce mot signifie *froid*, sens que le *Jargon* accorde également à *gris*, et, du temps d'Oudin, on disait familièrement *il fait gris*, ou *on vend du gris*, pour *il fait grand froid*[1].

Si le *romani* a donné naissance à ce mot, je crois que *gris*, lorsqu'il a le sens de *vent*, dérive d'une autre source. Dans notre ancienne langue, comme dans le français de nos jours, quoi qu'en dise l'Académie, *bis* veut dire *gris*. Les argotiers, voulant désigner la *bise*, prirent ce mot dans une autre acception qu'il se trouvait avoir, et passèrent de là à un synonyme auquel ils s'arrêtèrent.

On lit dans le portrait de Quaresmeprenant, par Rabelais, un passage où *gris* figure avec son sens propre et argotique tout à la fois : « Ses habillements, dit-il, sont joyeulx, tant en faczon, comme en couleur; car il porte gris et froid: rien d'avant, et rien d'arriere, les manches de mesmes. » Liv. IV, ch. XXXIX.

On sait que, dans notre langue, *faire grise mine à quelqu'un* est une expression figurée et familière qui vaut autant comme lui faire mauvaise mine :

... voyant que ces depenses étoient fort à charge à son œconomie, commença de *faire* ce qu'on appelle *grise mine*. (*La Coterie des Antifaçonniers*, première relation, pag. 168.)

Cette expression dérive du *gris* de l'argot; on va le voir :

Puis que la dame nous fait *gris*
Et que l'on nous met en mespris,
Puis que nostre oste nous rechine,
Desloger faut, c'en est le signe.

Les divers Propos et joyeuscs rencontres d'ung prieur et d'ung cordelier en maniere de coq à l'asne, édit. des *Joyeusetez*, pag. XXJ.

Faire grise mine est donc synonyme de *faire froide mine*, dont on se sert plus volontiers aujourd'hui.

On disait encore *danser le trihori de Grisélidis* pour *trembler de froid*. Voyez

[1] *Curiositez françoises*, pag. 259. Borel, qui a recueilli *gris*, auquel il donne le même sens, dit que ce mot vient de χρύος, *frigus*. Voyez son *Dictionnaire des termes du vieux françois*, à la suite du Dictionnaire de Ménage, tom. II, deuxième partie, pag. 118, col. 2.

le facétieux Réveille-matin des esprits mélancholiques, édit. de M. DC. LIV., pag. 154.

GRIVE, s. f. Guerre, garde.

Dans notre ancienne langue, cet adjectif signifiait *méchante, fâcheuse :*

Mès quant ge vi venir la *grive*,
Qui contre nous tence et estrive,
Je fui tantost tornés en fuie,
Por sa riote qui m'ennuie.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 144, v. 3567.

GRIVE, GRIVIER, s. m. Soldat, ou, comme on disait déjà du temps de Dancourt, apprenti maréchal de France[1].

Nul doute que ce mot ne vienne d'une locution populaire, ainsi rapportée par Oudin : « Il fait comme les grives, il vit d'air, i. (c'est-à-dire) *il mange peu.* » Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Grive.*

Il ne me paraît pas moins certain que nos mots *grivois* et *griveler* ne viennent du terme d'argot[2], et l'étymologie consignée dans le Dictionnaire de Ménage manque tout à fait de fondement. On sait que *grivois* avait autrefois, dans notre langue, le même sens que *grive* et *grivier* en argot. Jacques Moreau, décrivant, au livre VIII de la suite du *Virgile travesti*, le bouclier d'Énée, dit de ce héros :

Il bondit donc bien autrement
Quand il vit presque au même instant
L'intrepide et fiere Clelie
A ses yeux faire la folie
De passer à nage dans l'eau
Pour conserver sa belle peau
De la libidineuse rage
De ce tyran brute et sauvage,
Toujours prêt, comme le *grivois*,
De brusquer un friand minois.

Dans *la Fille savante* (1690), sc. de l'enrôlement, Mezzetin, déguisé en sergent, s'écrie : « Ma foi, vive la pipe! c'est le salut du *grivois.* » Voyez *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 69.

Pour t'avoir, le *grivois* te guette.
L'École des amours grivois, M. DCC. XLIV., sc. Ire.

Par la sambleu, quoique *grivois*,
Je suis constant comme un bourgeois.
Ibid., sc. II.

Grivois avait également la signification de *voleur*, comme le prouve le neuvième couplet d'une chanson du recueil de Baptiste le Divertissant sur *les corps de métiers :*

Orfevres, marchands drapiers,
Epiciers, aussi droguistes,
Vous-mêmes, petits merciers,
Grimaud vous suit à la piste ;
Car vous êtes des *grivois*
Avec tous vos petits poids
Et la fausse mesure, etc.

Voyez l'article *Grivois*, de M. Édouard Fournier, au supplément du *Dictionnaire de la Conversation*, 2e livraison, pag. 413.

[1] *La Parisienne*, comédie, sc. XIV.

[2] Henri IV n'aurait-il point employé une expression d'argot quand il disait à Sully : « ... ne me promettez-vous pas d'estre bon mesnager, et que vous et moy couperons bras et jambes à madame *Grivelée?* » etc. (*Memoires des sages et royalles œconomies d'Estat... de Henry le Grand*, chap. LXVI, tom. Ier, pag. 325.

On donnait aussi l'épithète de *grivelée* à une espèce de poule :

Il est venu un gentillastre...
Tuer ma poule *grivelée*,
Celle qui ponnoit les gros œufz.
Farce nouvelle de Colin, etc. (*Ancien Théâtre françois*, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 389.)

Cette citation établit clairement la parenté qui existe entre *griveler* et *plumer la poule*, que nous verrons plus loin.

S'il nous est permis de revenir à l'article d'Oudin, rapporté en tête de celui-ci, nous ferons observer que si les grives vivent d'air, elles ne sont pas sans y ajouter fréquemment des substances moins éthérées. *Soûl comme une grive* se dit de quelqu'un qui l'est complétement[1]; et déjà, au XVIe siècle, la réputation d'ivrognerie de ce pauvre oiseau était établie :

> Pourceaux gourmans et *grives grandz yvresses.*
>
> *La seconde Epistre de l'Amant vert à madame Marguerite Auguste*, fol. B verso du premier livre des *Illustrations de Gaule*, etc. (Lyon, par Est. Baland, s. d.), à la fin du volume.

De là l'expression *prendre la grive*, qui me paraît avoir signifié *se soûler :*

> C'en est fait, et vous voilà grise;
> La grive sera bien-tôt prise,
> La becasse pareillement
> Sera prise en un moment.
>
> *L'Embarras de la foire de Beaucaire*, v. 25, pag. 2.

GRONDIN, s. m. Porc.

En fourbesque, le même animal est appelé *grugnante*, et en germania *gruñente*. *Grondin* nous est donné par Bouchet, à l'époque duquel ce mot, ou du moins un équivalent qui s'en rapproche beaucoup, avait cours dans le vulgaire :

> Peut-estre tu desire sçavoir pourquoy quelques-uns sont vestus maintenant en valets de picque, et ont la barbe grislée comme est la peau bruslée de l'animal grondeur. (*Le Carabinage et matoiserie soldatesque*, etc., par le sieur Drachir d'Amorny, chap. Ier, pag. 5.)

GROS (Il y a), exp. fig. et prov. C'est certain.

Locution abrégée de cette autre : *il y a gros à parier.*

GROS POINTU, s. m. Archevêque.

GROUPER, v. a. Saisir, appréhender au corps.

Nous avions autrefois *gruper*, qui, du temps de Cotgrave, était déjà suranné, et que ce lexicographe traduit par *to seize, gripe, graspe*, ajoutant cette phrase que l'argot pourrait revendiquer : « Je vous gruperai au truc, *I shall take you napping, or catch you as you go by.* On trouve aussi : « * Gruper, *uncinare*, » dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises* d'Oudin, pag. 287, col. 2.

Bien avant le XVIIe siècle, *gruper* faisait partie du jargon; on le lit dans celui de Villon, ballade I et IV, et on le retrouve dans la scène du *Mystère de la Passion* où les *sergents* de Pilate, d'Anne et de Caïphe, parlent exclusivement ce langage. Il est vrai de dire qu'auparavant l'un des dérivés de ce mot sort d'une bouche plus élégante :

> Pour mettre mignons en alaine
> Vecy fine espice sucrée,
> Et tel y laissera la layne
> Qui n'en aura jà la *grupée.*
>
> Édit. de Verard, folio B 2 verso, col. 2, sc. de *la Mondanité de la Magdaleine.*

On trouve dans Coquillart :

> L'ung est rusé, l'autre *gruppé*,
> L'ung est fort et l'autre huppé.
>
> *Le Monologue de la Botte de foing*, édit. de Coustelier, pag. 147.

Enfin je lis dans les *Repeues franches*, v. 216 :

> Je vis là tant de mirlificques,
> Tant d'ameçons et tant d'afflicques,
> Pour attraper les plus huppez,
> Les plus rouges y sont *gruppez.*

[1] Voyez une lettre de madame de Sévigné, du 3 février 1672.

Dans le siècle suivant, *gruper* était encore en usage :

Tout droit devant Florence
Si se venoyent getter
Pour piller leur finance,
Si l'eussent pu *gruper*.

La Chanson de Romme nouvellement faicte delà les mons au camp du marquis de Saluces, v. 29. (*La Fleur des chansons*, édit. des *Joyeusetez*, pag. xviij.)

Voy. encore Rabelais, liv. III, ch. XVIII.

GUEULARD, s. m. Bissac, suivant le *Jargon*; poële, selon les dictionnaires modernes d'argot.

GUIBOLLE, GUIBONNE, s. f. Jambe.

... ah! répondit Bourbon,
Tirant humblement le *guibon*, etc.

La Henriade travestie, ch. III, pag. 43.

Tantôt les gens du sieur Bourbon
A fuir exercent le *guibon*.

Ibid., ch. VI, pag. 94.

... elle lui donnoit des coups de souliers sur les *guibons*, etc. (*Histoire de M. Guillaume*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 23.)

Il y a toute apparence que c'est une altération de *jambon*, qui avait le même sens dans le langage populaire et dans le style burlesque :

Aussi fut Elias le bon
Fort incommodé d'un *jambon*, etc.

Le Virgile travesti, liv. II.

Guibolle a cours dans le département de l'Orne, mais il ne se dit qu'en mauvaise part; on dit aussi *quibolle* en Normandie, et l'on trouve *gibon* et *quibon* dans le recueil de David Ferrand :

On est tassé comme harans en caque,
J'ay les *gibons* si bien haquebutais
Que je crains bien qui ne saist bresillais.

Neufiesme Partie de la Muse normande, pag. 162.

Je rentron en cadanche, et Cardinet Michaut Fezet des bons en l'air de sa gambe d'alloüette, Et Benest Guignolet sautant comme un crapaut Fit quair sur les *quibons* ste Martine Pallette.

Dix-neufiesme Partie de la Muse normande [1644], pag. 322.

Nous avions autrefois le verbe *giboler*; mais à vrai dire j'ignore le sens qu'il avait au juste :

D'or en avant moult grant deport
Aurez de moi se vos volez,
El chaut mal dont vous *gibolez*.

De l'Empereri qui garda sa chastu par moult temptacions, v. 462. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. II, pag 16.) Un autre manuscrit donne *dont si vos dolez*.

GUICHEMAR, s. m. Guichetier.

GUILLAUME (Artie du gros). Pain noir. Voyez *Arton*.

Appelait-on ainsi cette sorte de pain à cause de sa ressemblance avec Gros Guillaume, acteur de l'hôtel de Bourgogne, qui jouait la figure enfarinée? S'il faut en croire Piganiol [1], il avait été boulanger.

On employait aussi autrefois l'expression de *gros Guillaume* dans une acception obscène, sans doute à cause de la ressemblance de ce dernier mot avec *guille*, usité dans de certaines provinces avec le sens de *broche*, de *fausset* :

Premierement je revestis les nuds, je fis loger les aveugles, je contentai le *gros Guillaume*, je ramonay la cheminée de madame. (*Les Bignets du gros Guillaume*, etc., édit. de Techener, pag. 5.)

GUINAL, s. m. Juif.

[1] *Description historique de Paris*, édit. de 1765, liv. IX, tom. III, pag. 386.

Ce mot, ancien dans notre langue, paraît avoir signifié *gueux :*

> Voirs est dou mouton fa-ge un priestre
> Et un abé d'un cornabus,
> D'un mais loudier bien un renclus,
> Et un evesque d'un *guinau.*
>
> *Le Roman du Renart*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 112, v. 3072.

On sait que, du temps de Rabelais, les guenaux de Saint-Innocent, à Paris, étaient renommés en gueuserie; cet auteur en parle en trois endroits de son ouvrage :

... Grandgousier son pere pensoyt que feussent poulx, et luy dist : « Dea, mon bon filz, nous as-tu apporté jusques icy des esparviers de Montagu? Je n'entendoys que là tu feisses residence. » Adonecques Ponocrates respondist : « Seigneur, ne pensez que je l'aye miz on colliege de pouillerye qu'on nomme Montagu; mieulx l'eusse voulu mettre entre les *guenaulx de Sainct-Innocent*, » etc. (Liv. Ier, chap. XXXVII.)

... il disoyt que (Paris) c'estoyt une bonne ville pour vivre, mais non pour mourir, car les *guenaulx de Sainct-Innocent* se chauffoyent le cul des ossemens des mortz [1]. (Liv. II, chap. VII.)

En l'aultre, ung tas de cornetz tous plains de pulces et de poulx, que il empruntoyt des *guenaulx de Sainct-Innocent*, etc. (Chap. XVI.)

Plus tard, l'expression *guenaux S. Innocent*, sans cesser de se rapporter à des gueux, servit à désigner la vermine dont ces gens-là étaient ordinairement couverts. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Guenaux*.

Ce dernier mot seul se disait aussi dans le même sens :

Vous voulez me priver d'un si precieux joyau qu'est la barbe, parce qu'il y a des *guenaux* qui prennent leur repaire és forests barbesques. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres.* A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, folio 194 verso.)

Le Duchat pense que *guenau* pourrait bien venir de *canis*, comme *canaille;* mais il n'ose l'assurer [2]. Borel, à ce que l'on prétend, dérive le même mot de queux, *coquus* [2], « ce qui, dit de l'Aulnaye, est ridicule [3]. » Pour moi, je pense que *guenault*, de quelque manière qu'on l'écrive, est le masculin de *guenon*, et a dû désigner, dans l'origine, un singe mâle, espèce d'animal que l'on sait friand de vermine : ce qui devait tout naturellement faire naître une assimilation entre lui, les gueux et une caste signalée par sa malpropreté.

Outre *guinal*, que l'on retrouve dans le fourbesque *guigno*, qui a le même sens, *guenon* a produit *guenippe*, terme par lequel on désigne une femme malpropre, maussade, et de la lie du peuple :

> On se dissipe
> Après telle *guenippe.*
>
> *Les Œuvres de Jean Marot*, édit. de Coustelier, pag. 200.

Qui sait même si le mot *guenille* n'aurait pas la même origine?

Ce qui a valu à *guinau* ou *guenault* la forme qu'on lui a donnée, c'est qu'il

[1] La duchesse d'Orléans, mère du régent, écrivait, le 5 mai 1712 : « Je ne puis souffrir ni le thé, ni le café, ni le chocolat. Ce qui me feroit plaisir, ce seroit une bonne soupe à la bière; mais c'est ce qu'on ne peut se procurer ici : la bière en France ne vaut rien. » (*Nouvelles lettres de madame la duchesse d'Orléans*, etc., trad. par G. Brunet. Paris, Charpentier, 1853, in-12, pag. 66.)

Les soupes à la bière du charnier des Innocents étaient cependant fameuses; mais s'agissait-il bien de ce qu'aimait la princesse palatine? Je croirais plutôt que cette renommée avait sa source dans le reproche adressé aux voisins du cimetière, de faire leur cuisine avec les débris des bières des morts.

[1] *Dictionnaire étymologique* de Ménage édit. de Jault, tom. Ier, pag. 713, col. 1.

[2] C'est *gueux* que Borel dérive de *queux*, et non *guenault*, que je n'ai point trouvé dans son *Dictionnaire des termes du vieux françois.* (Deuxième partie du tom. II du *Dictionnaire étymologique* cité plus haut, pag. 116, col. 1.)

[3] *Œuvres de Rabelais*, édit. de 1823; in-8°, tom. III, pag. 259.

existait anciennement aussi un autre mot presque semblable pour la physionomie et le sens. Je veux parler de *quinaud*, diminutif de *quin*, anciennement usité chez nous avec le sens de *singe* :

... du païs
Duquel je suis, demeurent esbahiz
Avecques moy le *quin* et la marmotte, etc.

La premiere Epistre de l'Amant vert à madame Marguerite Auguste. (*Le premier Livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troyes*, nouvellement imprimées. Lyon, par Estienne Baland, sans date, signature A ij verso, à la fin du volume [1].)

Quinaud signifiait donc, à proprement parler, un magot, un singe qui fait la moue, la *quine*, et, par suite, une créature laide ou contrefaite :

Les medailles anciennes nous representent Socrates pour un des plus laids *quinaux* qu'on eust sceu penser. (*Les neuf Matinées du seigneur de Cholieres*, édit. de 1586, folio 134 recto, mat. V : *Des laides et belles femmes.*)

... un nain de demy-coudée, le plus laid *quinaut* que la terre porta. (*Ibid.*, folio 140 verso.)

Prepdeton sou ta coutinaut
Yeu teni Pan per un *quinau*,
Quand permo de qualque pastouro
Fredouno de sa crestadouro.

Le Ramelet moundi, abenturo amourouso, v. 55. (*Las Obros de Pierre Goudelin*, etc. A Toulouso, M. DCCXIII., in-12, pag. 6.)

Aco's aquel nas coutinaut
Ses qui l'amour serio *quinaut*.

Mascarado d'un orbe de sa guido, v. 75. (*Ibid.*, pag. 12.)

Mais ces deux acceptions de *quinaud* n'étaient point les seules qu'eût ce mot; il en avait une troisième, omise, il est vrai, par Nicot et Cotgrave, qui l'ont recueilli [1], mais dont il existe de nombreux exemples. Au figuré, *quinaut* signifiait *confus, interdit* :

Comment Panurge feit *quinault* l'Angloys, qui arguoyt par signes. (Rabelais, liv. II, chap. XIX.)

Je me recueily sans mot dire,
Tout *quinau* et tout marmiteux.

L'Epistre du biau fy de Pasy, attribuée à Clément Marot, st. II.

Lors levant la queue du cheval, monstra que c'estoit une jument, et par ce moien demeurerent *quinaux* tous les autres vilains ses adversaires. (*L'Esté de Benigne Poissenot*, etc. A Paris, chez Claude Micard, 1583, petit in-12, folio 109 verso.)

... il falloit bien qu'elles (leurs raisons) fussent peremptoires et très-bien alambicquées, s'il ne parloit bien à eux et les ravaudoit et rendoit *quinaux* comme il falloit. (*Hommes illustres et grands capitaines françois* : M. le connestable messire Anne de Montmorency; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 316, col. 2.)

Bien que maistre Denys, sçavant en la sculture,
Fist-il, avecq'son art, *quinaude* la nature...
Si ne pourroit-il faire, avecq' tous ses efforts,
De ces trois corps tronquez une figure entiere.

Regnier, satire XI, v. 65.

Dans ce sens-là, *quinaut*, ou plutôt *quinaud*, était synonyme de *camus*, aspect que présentent les singes, et qui se disait des gens surpris, confondus, attrapés :

[1] Ce mot, à ce qu'il paraît, était usité bien antérieurement à Jean le Maire de Belges; en effet, dans le *Roman du Renart*, figure un singe nommé *Monnequin* :

A *Monnequin*, le fil Martin
Le singe, qui bien sot latin...
Estoit li offices donnés
D'escrire à court, etc.

Le Roman du Renart, supplément, etc., pag. 22, v. 527.

On sait que *mono* en espagnol, et *monna* en italien, signifient *singe*. C'est une chose curieuse que de voir Ménage dériver *quinaut* de *pithecus*.

[1] « Quinaud, *c'est un Singe ou Marmot. Tu es un laid Quinaud : un laid Marmot.* » Nicot, pag. 831, col. 2.

« + Quinaud : m. *An Ape, or Monkey; and hence a deformed, or ill favoured creature.* » Cotgrave.

Les prestres chantoient en l'eglise
De cueur *Te Deum laudamus*,
A orgues, selon ce la guise,
Dont Angloys estoient bien *camus*.

Les Poësies de Martial de Paris, etc., 2e partie, pag. 77.

Or ne fault-il pas demander se monseigneur le curé fut bien *camus* de se veoir ainsi desgarny de ses instrumens. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. LXIV.)

Après un curé camus, on peut bien citer saint Quinaut, que l'on chercherait peut-être vainement dans le calendrier, mais que l'on est sûr de trouver dans le Roman de Fauvel [1].

S'il fallait s'en rapporter au *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 420, col. 2, *quinaud* signifierait également *gueux*; je dois confesser que je n'ai jamais rencontré ce mot avec ce sens-là, et, suivant toute apparence, Roquefort s'est contenté de copier Borel. Voyez le *Dictionnaire étymologique* de Ménage, tom. II, 2e partie, pag. 182, col. 2.

GUINAL (Grand), s. m. Mont de piété.

GUINALISER, v. a. Circoncire.

GUINCHE, s. f. Guinguette, cabaret hors de de la ville, où le peuple va boire les dimanches et les jours de fête [2].

Le mot de *guinguette*, dont *guinche* est une altération, se disait autrefois dans le sens qu'il a aujourd'hui et dans celui de *grisette*, de *femme galante* :

Il faudra que je m'en retourne à pied, comme une *guinguette* qui vient de souper en ville. (*Le Ballet des* XXIV. *heures* [1722]... A Paris, chez Jean Pepingué, etc., M. DCC. XXIII., in-8°, 1re partie, sc. VI, pag. 21.)

Allons, allons, allons à la *guinguette*, allons. (*Ibid.*, IIe partie, sc. III, pag. 32.)

Ces gentils compagnons
Qui les fêtes, à la *guinguette*,
Régalant facile grisette
Avec trois maudits violons,
Pour Toinon, Nicolle ou Perette,
A bon marché font des chansons.

Hamilton, Lettre à M. de Mimeure, datée de Sceaux, 1er juillet 1705.

Pour en revenir au premier sens de *guinguette*, on employait aussi ce mot comme adjectif, et l'on disait *maison guinguette* :

Cet homme était retiré à Auteuil; le malade a emprunté une *maison guinguette* que Samuel Bernard a dans ce village. (*Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par E. J. F. Barbier. A Paris, chez Jules Renouard et Cie, M. DCCC. XLVIII., in-8°, tom. Ier, pag. 150, juin 1731.)

L'éditeur dit en note : « Le mot *guinguette*, qui était alors tout nouveau, désignait également un cabaret, et les petites maisons simples et propres que quelques personnes possédaient dans les faubourgs de Paris et aux environs. »

Ce qui précède n'est point exact, au moins dans sa première partie; en effet, nous lisons dans *Gongam, ou l'Homme prodigieux*, etc., 2e édition (à Paris, chez Pierre Prault, M DCCXIII, in-8°), tom. Ier, pag. 73, 74 : « Le cours, les jardins publics, les cloîtres et jardins des religieux, les *guinguettes*, les Thuilleries, » etc.

D'où peut venir *guinguette*? Sans aucun doute, du petit vin qu'on buvait dans ces cabarets, vin vert et âpre, qui faisait *ginguer*, ou, comme on dit encore, *danser les chèvres* [1]. Cette sorte de vin, dès le XVIe siècle, s'appelait *ginguetis* :

En l'an mil cinq cens cinquante quatre, nous eusmes des vins infiniment verds, que l'on appela

[1] *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, tom. Ier, pag. 325.

[2] Voyez *les Cabarets de Paris*, etc. Paris, Delongchamps, 1821, in-18, pag. 171.

[1] *Dictionnaire du bas langage*, tom. Ier, pag. 195.

ginguetis. (*Des Recherches de la France d'Estienne Pasquier*, liv. VIII, chap. XLIII.)

Plus tard, on disait d'un vin fort petit et mauvais : « Il est parent d'un roulier d'Orléans nommé *Ginguet*[1] ; » et le bon gros Saint-Amand, parlant d'un vieux fromage d'Auvergne, s'exprimait ainsi :

Par luy le vert *ginguet* fait la figue au muscat,
Par luy le plus gros vin semble si delicat,
Que le piot du ciel, dont on fait tant de conte,
S'il estoit blanc auprès, en rougiroit de honte.

Le Cantal, v. 9. (*Les Œuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 291.)

GY, GIROLLE, adv. Oui.

J'estime que *gy* n'est autre chose que le *j*, première lettre d'*ita*, qui remplaçait ce mot latin dans certains actes de procédure.

GYTRE, v. a. J'ai ; expression du *Jargon*.

H

HABITONGUE, s. f. Habitude.

HALÈNES, s. f. Terme générique qui sert aux voleurs pour désigner tous les instruments de leur profession.

HANE, s. f. Bourse.

Il va comme la tramontane,
Après avoir cassé la *hanne*
De ce grand né qui prend le soin
De lui donner chasse de loin.

L'Embarras de la foire de Beaucaire, pag. 14.

Casser la hane, couper la bourse, est une expression du *Jargon*, prise dans un sens métaphorique, et qui, au simple, signifie *casser la marmite*[2], c'est-à-dire *ôter les moyens d'existence*. En effet, outre le mot *hanap*, dont la signification est bien connue, le peuple avait autrefois, au moins à Rouen, *hanette*, dont il usait dans le même sens ; et nous avions *hane* et *hanet*, par lesquels on désignait un ustensile de cuisine, probablement une marmite :

Et le marchand à debiter se mocque,
Car tout joyeux les chalands il affroque,
Lorsqu'il a pris deux coups de bon vin frais.
C'est le moyen de vider sa *hanette*.

Premiere et seconde Muse normande, dans l'*Inventaire general de la Muse normande*, de David Ferrand, pag. 16.

Et pour cuire nostre viande, nous prendrons le chauderon en la viez Monnoie, les paelles au bout de la rue aux Parcheminiers, le pot de cuivre ou parvis Nostre Dame, le gril en la Martelerie, le *hanet* en sac-à-lie, etc. (*Un Esbatement du mariaige des .iiii. filz Hemon, où les enseignes de plusieurs hostels de la ville de Paris sont nommez*, dans les notes des *Mystères inédits du quinzième siècle*, publiés par Achille Jubinal, tom. II, pag. 372.)

Fault pos, paelles, chauderons...,
Croches *hanes* ; car se ce ne fust,
L'en s'ardist la main à saichier
La char du pot, sans l'acrochier.

Le Mirouer de mariage, parmi les *Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, etc. A Paris, de l'imprimerie de Crapelet, M DCCC XXXII, in-8°, pag. 211.

Les *croches hanes* du passage précédent doivent être indubitablement la même chose que les *hanicroches* dont parle Rabelais dans le prologue de son

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Parent*.
[2] *Marmyon* (marmite) se disait aussi dans le sens de *bourse*. Voyez plus loin, à ce mot.

livre III : « Esguisoyent vouges, picques, rancons, hallebardes, *hanicroches*, » etc.

Le même auteur, parlant de la jument de Gargantua, liv. Ier, chap. XVI, dit que « elle estoyt poy plus poy moins grosse comme la pile Sainct-Mars auprès de Langès, et ainsi quarrée, avecques les brancars ny plus ny moins *ennicrochez* que les espicz au bled. »

Voilà pour le sens propre du mot; pour ce qui est du figuré, on sait qu'*hanicroche*, et non pas *anicroche*, comme l'Académie a tort de l'écrire, signifie *difficulté, embarras*. Déjà, du temps de Rabelais, ce mot paraît avoir eu ce sens; du moins je trouve parmi les *beaulx livres de la librairye de Sainct-Victor*, liv. II, chap. VII : « Les *hanicrochemens* des confesseurs, » que je traduis par « les *scrupules*, les *objections* des confesseurs. » Le Duchat, qui a tenté d'expliquer *hanicroche*, ne s'en est pas tiré à son honneur. Voyez le *Dictionnaire étymologique* de Ménage, tom. Ier, pag. 64, col. 2.

Enfin ce mot, au moins parmi le peuple de Rouen, paraît avoir signifié *bagatelle* :

Queques grimauts ne creignants le trespas
En brinballant o rechever talloche,
Avest lié ces bandes [1] autour des bras;
Mais des tyrans les culbutant en bas,
Leu firent bien rendre ches *hannicroches*.

Cinquiesme Partie de la Muse normande, pag. 110.

No va nuds pieds, no maque équerchement;
Mais oncor rien d'autieulle *hanicroche*,
S'on ne veyet partout faute d'argent.

Dix-septiesme Partie de la Muse normande, pag. 287.

HAPPER LE TAILLIS, phr. fig. Fuir, s'évader.

[1] Bandes de drap déchiré.

Molière s'est servi de cette expression quand, dans *le Dépit amoureux*, act. V, sc. Ire, il fait dire à Mascarille :

Tant pis !
J'en serai moins leger à *gagner le taillis*.

Sans doute Molière n'aura pas voulu employer *happer*, pour éviter un hiatus très-réel pour l'oreille, bien que masqué aux yeux. Toutefois il faut observer qu'on lit dans la suite du *Virgile travesti* :

Aronce *gagna le taillis*.

Il est à croire que ce verbe dérive du mot *harpe*, qui signifiait autrefois *hanche* :

Du beuf quatre (conditions), c'est assavoir : la *harpe* [1] large, courte et ouverte, etc. (*Le Ménagier de Paris*, etc., tom. II, pag. 72.)

On appelait, en termes de vénerie, un chien bien *harpé* celui qui avait les hanches larges et grosses.

Outre l'équivalent *gagner le taillis*, le français d'autrefois avait encore *gagner les bois*, qui se disait dans le même sens :

Il est vrai que, ses jours passés,
Aulx trois Mores ou Morequin
Vint mesire Jen Virelinquin
Pour une fille desbaucher.
Quant se vint à se deschauser,
Y dict qu'il n'avoyt grand blanc nul.
Lors luy convint ouvrir le cul
Au plus tost, et *gaigner les boys*.

Jehan de Lagny, badin, mesire Jehan, etc., farce joyeuse à sis personnaiges, pag. 37. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc., tom. II.)

Plus anciennement, on disait, pour *s'enfuir, fere le tor guichois*, c'est-à-dire,

[1] On disait aussi, dans le même sens, *ars* (arcs) :

On li (*au roi de Frise*) amaine un bon corant
Le teste ot maigre, et si ot regart fier... (destrier...
Larges les *ars*, et le cors molt legier.

Roman d'Aubri le Bourguignon, à la suite de celui de *Fierabras*, pag. 183, col. 2.

j'imagine, le *tour du guichet*, expression qui m'a bien l'air d'avoir appartenu au jargon :

Renart a *fet le tor guichois*,
Qui n'a cure de sejourner...
D'autre part a torné sa chiere,
Foui s'en est li mal trichiere.

Le Roman du Renart; édit. de Méon, tom. Ier, pag. 352, v. 9470.

HAPPIN, HABIN, HUBIN, s. m. Chien.

Lui, pour accomplir la sentence,
S'en alla, sur ma conscience...
Faire achat d'un vilain mâtin...
On le remet donc une fois
Encor dessus le protocole,
Où Messieurs, pour donner la cole
Au corps du mestier du touseur,
Lui dirent, en tant qu'aggresseur :
« Nous ordonnons que votre cloche
Sera remise en votre poche;
Et quant à l'égard du *hapin*,
Nous l'abandonnons au destin, » etc.

Description de la ville d'Amsterdam, en vers burlesques... par P. le Jolle. A Amsterdam, chez Jacques le Curieux, l'an M. DC. LXVI., petit in-12, pag. 165, 166, mercredi.

PANTAGRUEL.
Quel docteur! quel maistre *habin!*
PROSERPINE.
Et laissez vivre mon corbin,
Mon crapault, mon bouc escorné.

Le huytiesme Livre des Actes des Apostres, feuillet .c. iiii verso, col. 1.

Dans le *Roman du Renart* figure un chien nommé *Harpin*, au milieu d'un grand nombre d'autres. Voyez l'édition de Méon, tom. Ier, pag. 352, v. 9488.

Ronsard se sert fréquemment du mot *harpaut*, dont il fait un nom de chien, et qu'Oudin traduit par *can di pastore*[1] :

Et toy, Harpaut, qui te soulois defendre
Contre les loups, maintenant faut apprendre
D'estre humble et doux et ne plus abboyer.

Eclogue III. Monologue ou chant pastoral. (*OEuvres*, Paris, N. Buon, 1623, in-folio, pag. 816, col. 2.)

Atant le jour peu à peu s'embrunit,
Et le pasteur comme le jour finit
Son chant rural, desenfla sa musette,
Dedans sa main empoigna sa houlette,
Chassant devant le troupelet menu,
Harpaut, son chien, et son belier cornu.

Ibid. (*OEuvres*, pag. 820, col. 2.)

D'autres fois le poëte emploie le mot *harpaut* comme un substantif synonyme de *chien*, alors que, selon Maurice de la Porte, le premier de ces mots, comme *joubard*, était une épithète du second[1] :

Seulement mes *harpaux* qui gardent mon troupeau,
Courent après vostre ombre et aboyent sur l'eau.

Le Cyclope amoureux. (*Ibid.*, tom. Ier, pag. 835, col. 2.)

Quant à *hubin*, ce n'est autre chose que le nom de saint Hubert, ce patron des chasseurs, qu'on représente toujours suivi d'une meute. Dans l'ancienne monarchie argotique, il y avait une catégorie de gueux qui disaient avoir été mordus des loups ou des chiens enragés, et qui mendiaient avec un faux certificat attestant qu'ils allaient à Saint-Hubert ou qu'ils en venaient.

Voyez *Larbin*, *Lubin*.

HARENG (Faire des yeux de). Crever les yeux.

Se tenuz i es ne bailliez,
Tu i seras à tel despens
C'on t'i *fera iex de harens*,
Qu'il te seront andui brochié.

Le Roman du Renart, supplément, variantes et corrections, pag. 47, v. 213.

[1] *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 293, col. 1.

[1] *Les Epithetes de M. de la Porte Parisien.* A Lyon, par Benoist Rigaud, M. D. XCII., petit in-12, folio 81 verso.

A la même époque environ, on jouait à Tarare, à la fin du carême, un jeu qui s'appelait *coper les harens*. Voyez des lettres de rémission de l'an 1367, conservées dans le Trésor des chartes, registre 97, ch. 373, et citées dans le Glossaire de du Cange, sous le mot *Copare;* édit. in-4°, tom. II, pag. 588, col. 3.

HARICOTEUR, s. m. Bourreau.

Ce mot ne date pas d'aujourd'hui, mais de l'époque où l'exécuteur des hautes œuvres rompait, écartelait :

Gardez bien qu'il ne s'échappe, il feroit un *haricot* de nos scientifiques substances. (Cyrano de Bergerac, *le Pédant joué*, act. Ier, sc. VII.)

Lorsqu'on ne verra plus que côtes enfoncées,
Que gigauts décharnez, qu'échines fracassées,
Quel *haricot*, morbleu, de jambes et de bras !

Arlequin Jason. (*Le Theatre italien*, etc. A Geneve, chez Jacques Dentant, M. DC. XCV., in-8°, pag. 173.)

Haricot est resté dans la langue culinaire, et se dit d'une espèce de ragoût fait ordinairement avec de petits morceaux de mouton et des navets. Les amateurs trouveront dans le Dictionnaire de Cotgrave trois recettes pour l'accommoder.

Après la définition que l'on vient de lire, il semblerait qu'*haricot* dût venir du mot *aries*, ou plutôt d'*ari*, attribué par Roquefort à notre ancienne langue, dans laquelle il aurait eu le même sens [1]; cependant il n'en est rien, et c'est ailleurs qu'il faut chercher la racine d'*haricot*, pris dans le sens que nous venons d'indiquer. Je la trouve dans le mot *harigot*, *harligot*, *haligote* [2], qui existait dans notre ancienne langue avec la signification de *lambeau*, de *pièce*, de *morceau*, et dont ont été formés, sans parler d'*algotatus*, d'*alligotatus*, recueillis dans le Glossaire de du Cange [1], *harigoté*, *haligoté* et *dehaligoté* :

Trois cos li done qui molt l'ont estoné,
Si que li hiaumes fu tos *harigotés*.

La Mort de Garin le Loherain, pag. 62, v. 1298.

Lors demande que c'estoit
Qu'il ert ainsi *haligotez*.

La Bourse pleine de sens, v. 248. (*Fabliaux et contes*, tom. III, pag. 47.)

Et jou voil, dist Renars, ma cote
Soit partie, et *harligote*
D'une chape à jacobin, etc.

Le Couronnement Renart, v. 1215. (*Le Roman du Renart*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 44.)

Et li chevalier tuit monté,
Detaillié et *dehaligoté*...
Les enmaignent joie faisant, etc.

Les Tournois de Chauvenci, pag. 138, v. 4283.

Moult par estoit Perars hideus,
Haligotez et detailliez,
Ferus et frapez et mailliez.

Ibid., pag. 148, v. 3976.

Le nom d'*Arlequin*, s'il ne vient pas tout entier d'*harligot*, lui doit certainement une partie de sa physionomie.

Il est encore une expression que je n'hésite point à rattacher au mot qui nous occupe, c'est la locution proverbiale

[1] *Glossaire de la langue romane*, tom. Ier, pag. 88, col. 1.

[2] On trouve encore *herigaut* comme nom de vêtement :

En aucune place m'avient
Que aucuns preudomme me vient
Por escouter chançon ou note,
Qui tost m'a donnée sa cote,
Son gardecors, son *herigaut*, etc.

De la Maaille, v. 22. (*Jongleurs et trouvères*, pag. 102. — *Fabliaux ou contes*, édit. de Renouard, tom. II, pag. 392.)

[1] Tom. Ier, pag. 180, col. 2, v° *Algotatæ, et alligotatæ vestes.*

boire à tire larigot[1]. S'il faut en croire certains auteurs, entre autres Noël Taillepied[2], elle est d'origine normande. Au XIIIe siècle, l'archevêque Eudes Rigaud fit présent à la ville de Rouen d'une cloche à laquelle resta son nom. Cette cloche était d'une grandeur et d'une grosseur telles, que ceux qui la mettaient en mouvement ne manquaient pas de boire abondamment pour reprendre des forces. De là l'habitude de comparer ceux qui buvaient beaucoup, aux sonneurs chargés de *tirer la Rigaud*. Quelque crédit qu'ait obtenu cette explication, depuis Taillepied jusqu'à M. Monteil, qui l'a reproduite en modifiant quelque peu le nom de la fameuse cloche de Rouen[3], il n'en est pas moins vrai que cette explication est fausse. L'*arigot*, dans le proverbe en question, signifie *membre, bras*, et *boire à tire l'arigot*, boire à force. Que l'on recoure au petit volume intitulé *le Facecieux Reveille-matin*, éd. de M. DC. LIV., pag. 253, et l'on y trouvera *jouer de l'arigot* dans un sens qui nous donne raison.

Enfin, et pour tout dire, je considère notre mot *ergot* comme frère d'*haricot*, ou, si l'on aime mieux, comme une troisième forme de ce substantif, qui figure dans deux expressions données pour vulgaires par Oudin[4].

HARNAIS DE GRIVE, s. m. Uniforme, fourniment.

HARNOIS, s. m. Chair, viande.

Ce mot, donné par le Dictionnaire blesquin de *la Vie genereuse des mattois*, n'est que l'abrégé d'une expression plus étendue qui se trouve dans un ancien mystère :

AGRIPPART.

J'ay bon appetit de manger,
Mes maschoueres sont à delivre :
Quel signe esse ?

GRIFFON.

Signe de vivre,
Qui auroit *harnoys de gueulle*.

Le premier Livre des Actes des Apostres, feuillet .xxvii. r°, col. 1.

On donnait aussi ce nom à la nature de la femme :

Entre les cas où il sentoit l'avoir courroucée, lui declaira comment il estoit bien recors qu'il l'avoit troublée plusieurs foiz, et très-souvent, de ce qu'il n'avoit besoigné sur son *harnoys*, que l'en peut bien appeller cuyr à chair, etc. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XC.)

Et la povre malade... luy pardonnoit... sans savoir les raisons qui avoient meu et induit son mary à non luy fourbir son *harnoys*, etc. (*Ibidem.*)

Plus anciennement on appelait ainsi familièrement les parties sexuelles de l'homme :

Chascune qui les va nomant,
Les apele ne sai comment,
Borces, *hernois*, riens, piches, pines,
Ausinc cum ce fussent espines.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. II, pag. 142, v. 7179.

HARPE, s. f. Barreau de fer.

Il n'est pas nécessaire de faire ressortir la ressemblance que présente une

[1] « Et pour l'appaiser, luy donnoient à boyre à *tirelarigot*, » etc. (Rabelais, liv. Ier, chap. VIII. Cf. liv. II, chap. XXVIII.)

[2] *Recueil des antiquitez et singularitez de la ville de Rouen ;* Rouen, 1587, in-8°, chap. XLV, pag. 153.

Voyez encore les *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, édit. de 1821, vaux-de-vire XXV et XXVII, et not. 177; pag. 86-88, 90.

[3] *Histoire des Français des divers états*, etc., tom. IV, XVIIe siècle. Paris, W. Coquebert, 1847, grand in-8°, chap. LVI, pag. 206, 207.

Voyez, pour une autre explication, *Dictionnaire... de plain-chant*, etc., par M. Joseph d'Ortigue. Paris, J.-P. Migne, 1853, gr. in-8°, col. 737, 738.

[4] *Curiositez françoises*, pag. 148, art. *Bander l'Ergot*, et * *se dresser sur les Ergots*. On disait plus volontiers *argot* :

La femme incontinent montant sur ses *argots*,
« Je t'ay tout apporté, » dirolt-elle en colere, etc.

L'Avare duppé, ou l'Homme de paille (1662), act. Ier, sc. III.

grille avec une harpe; mais il n'est peut-être point hors de propos d'indiquer les autres acceptions qu'a ce mot dans la langue proverbiale et populaire des XVIe et XVIIe siècles, d'autant plus que l'on y pourra trouver l'une des raisons d'être du terme d'argot.

« Joüer de la harpe, dit Oudin à ce dernier mot, i. (c'est) *desrober : parce qu'en joüant de la harpe on a les mains crochuës.* Vulg. » Suivant sa mauvaise habitude, ce lexicographe n'a cité aucun exemple à l'appui de son explication, dont la justesse est d'ailleurs fort contestable; et cependant ils ne manquent pas. En voici quelques-uns :

Vous prenez grand plaisir que vos mains fredonent à la *harpe.* (*Troisieme Matinée du seigneur de Cholieres*, fol. 60 recto.)

Riffe raffe qui pot, que cadeun asarpe
E jogue ab lous cinc dits, coum om dits, de la *harpe.*

Lou Gentilome Gascoun, etc., per Guillem Ader Gascoun. Imprimat à Tolose par Ramond Colomiés... l'an 1610, in-8°, lib. II, pag. 44.

Qu'auroient fait de plus des filous?
Tu sais donc jouer de la *harpe?*

Jacques Moreau, suite du *Virgile travesti*, liv. XII, à la fin.

C'est lors que l'on est nanty qu'il faut craindre la *harpe*, comme à cette heure que nous avons attrimé au passeligourt et fait une bonne grivelée; il faut le pelé, gagnier le haut, et mettre les quilles à son col. (*La Comedie des Proverbes*, act. II, sc. IV.)

Clepton de Boesme effronté,
Cogneu par sa subtilité,
Habille joüeur de la *harpe*, etc.

La Cascarette, satyre par le sieur de Sygognes. (*Le Cabinet satyrique*, édit. de Paris, M. DC. XXIIII., in-8°, pag. 695.)

Mais je veux l'encharger aussi [1]
Qu'il en preune plus de soucy [1],
S'il faut qu'un jour il s'y remette,
Qu'il ne fit de celuy d'Admette,
Lors que le patron des mattois,
Portant cinq crocs au lieu de doits
Qui faisoient le saut de la carpe,
Joüa sur ses bœufs de la *harpe.*

Le Fromage, v. 41. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 156.)

On peut encore lire dans les scènes françaises d'*Arlequin en deuil*, dans *le Peintre par amour*, l'histoire tragi-comique du père d'Arlequin, pendu pour avoir trop bien joué de la harpe. Voyez la *Suite du Théâtre italien*, tom. III, pag. 161-163.

De là le vieux mot *happart*, qui avait cours dans le sens de *voleur :*

Ceste eschielle éust mestier
D'avoir de plus fors eschellons;
Car quant telz *happars* eschellons,
Il y chiet ung très-grant dangier.

Le Mistere du Viel Testament par personnages, etc. Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, in-folio, sans date, f. .cccxii verso, col. 2.

Après l'article que nous avons rapporté plus haut, Oudin donne celui-ci : « Craindre la harpe, i. (c'est) *avoir peur d'être pris.* » S'il ne mentionne pas cette locution comme populaire, il la signale cependant comme telle par l'astérisque qui précède la phrase.

Sans doute le mot *harpe* qui s'y trouve ne fait en rien allusion, quant au fond, à l'instrument de ce nom, ni aux barreaux de fer dont la réunion en présente l'image; toutefois, je ne répondrais pas que les grilles ne dussent leur nom d'argot à l'emploi habituel d'une expression

[1] Apollon.

[1] D'un troupeau, en Brie.

dont on avait perdu le sens étymologique. Je veux parler de *happer*, ou plutôt de *harper*, forme primitive du mot qui a continué à vivre latéralement avec l'autre [1]. Outre ce mot, nous avons encore *harpon*, qui est bien connu, et *harpis* (croc), que je trouve dans *les OEuvres de Lucian*, traduites par Jean Baudoin, folio 64 verso, et qui est encore usité parmi les mariniers du Rhône et de la Saône.

Dans le Dictionnaire de Richelet (Genève, 1688, in-4°), je trouve encore : « *Harpigner* (mot bas et burlesque) pour *se battre*, » dont voici deux exemples tirés d'un écrivain du bon temps :

A la fin lui et la dame se querellerent tout de bon; car, l'ayant rencontrée en une visite, ils se *harpignerent*. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. VII, pag. 43.)

La comtesse et elle se *harpignerent*; les autres ne dirent rien. (*Ibid.*, pag. 141.)

On disait aussi, dans le même sens, *harpouiller*, s'il faut s'en rapporter au P. Labbe [2], et *harpailler*, usité du temps de d'Hautel, qui a recueilli ce verbe dans son *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 42. Au XVe siècle, on employait *herpaille* avec la signification de *canaille* :

Vray fut que ceste truandaille,
Maintes gens brigans [3] de villaige,
Coquins et grant taz de *herpaille*,
Qui firent le meurtre et oultraige.

Les Vigilles de Charles VII, édit. de Coustelier, pag. 30.

Si luy dirent et remonstrerent...
Que les varlez n'estoient qu'*herpaille*,
Plus empeschans que soulageans,
Tous adonnez à la mengeaille
Et à destruire povres gens.

Ibid., pag. 169, 170.

Illecques et à Saincte-Ermine...
Avoit grand *herpaille* et vermine,
Ne n'y demouroit coq ne poulle.

Ibid., pag. 193.

Mais il est fort possible que ce mot vienne d'une autre racine, du grec ἕρπης, ou plutôt du latin *herpes*, employés en médecine pour désigner toute espèce de dartres.

HARPION, s. m. Main.

Ce mot, que nous lisons dans le *Jargon*, doit venir de l'italien, où *arpione*, *arpicone*, veut dire *crochet*, *crampon*. Maintenant *arpion* signifie *pied* en argot, et le même mot, dans le langage du peuple, sert à désigner les pieds d'une volaille. Sous Louis XIII, on disait vulgairement d'un voleur qu'il avait les mains faites en chapon rôti [4]. Tallemant des Réaux, parlant du duc d'Angoulême, qui ne fit toute sa vie que griveller, raconte cette anecdote : « Le cardinal de Richelieu, en lui donnant à commander un corps d'armée, eut bien la cruauté de lui dire : « Monsieur, le Roi entend que

[1] Voyez le *Roman de la Violette*, pag. 224; le fabliau *du Chevalier au barizel*, v. 943 (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 239); le *Roman comique*, deuxième partie, chap. IX, etc.

« C'est folie se *harper* aux femmes et aux bestes, » dit un vieux proverbe rapporté par Gabriel Meurier, dans son *Tresor de sentences dorées*. Voyez encore le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 42.

[2] *Les Etymologies de plusieurs mots françois*, etc., pag. 283.

[3] Originairement employé pour désigner une espèce de fantassins (*Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. I, pag. 771, col. 2 et 3, v^is^ *Brigancii*, *Brigandi*, *Brigantes*), ce mot était déjà pris en mauvaise part à la fin du XIVe siècle. A cette époque, un certain Guillot Raillart ayant dit d'un nommé Perrin le Goux qu'il avait été « bon compagnon et *brigant*, » le sous-bailli, qui avait reçu la plainte, le somma de le prouver. Guillot offrit le combat, le juge refusa : de là appel. (Registres du parlement de Paris, conseil et plaidoiries, reg. coté X 1477, folio 316 recto, lundi 8 mai 1394. Section judiciaire des Archives nationales.)

[4] Voyez les *Curiositez françoises*, aux mots *Chapon* et *Main*.

« vous vous absteniez de.... » Et en disant cela il faisoit avec la main la patte de chapon rôti, lui voulant dire qu'il ne falloit pas griveller [1]. »

Antérieurement à cette époque, on donnait le nom de *harpes* aux pattes d'un chien et aux doigts, s'il faut s'en rapporter à Cotgrave, qui traduit l'*harpe d'un chien* par *a dogs claw, or paw*, et qui ajoute : *Il mania très bien ses harpes. He stirred his fingers very nimbly.* De même les Anglais avaient dans leur jargon populaire l'expression *pickers and stealers*, avec la signification de *doigts :* c'est ainsi du moins que le docteur Johnson et la plupart des commentateurs expliquent ces mots dans ce passage d'*Hamlet*, act. III, sc. III :

ROSENCRANTZ.
My lord, you once did love me.
HAMLET.
And do still, by these *pickers and stealers.*

M. Guizot a donc mal compris le texte en traduisant ainsi la réplique d'Hamlet : « Et je vous aime encore, ou je veux être un coquin. » Voyez *Œuvres complètes de Shakspeare*, etc. A Paris, chez Ladvocat, M. DCCC. XX.-XXII., in-8°, tom. Ier, pag. 286.

HAUT DE TIRE, s. m. Haut-de-chausses.

HAUTE (Être de la). Être heureux.

Cette expression, empruntée à l'astrologie judiciaire, était synonyme de cette autre, *être de la bonne*, que nous avons déjà vue :

Nostre compaignon, voyant sa dame en cest estat, print de *bonne heure* ung gracieux congé pour peu de jours. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. VIII.)

[1] *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. Ier, pag. 219, 220.

On lit à la table :

La huictiesme nouvelle parle d'ung compaignon picart demourant à Brucelles, lequel engroissa la fille de son maistre; et à ceste cause print congié de *haulte heure* et vint en Picardie soy marier.

Ainsi que l'on vient de le voir, *haulte heure* était synonyme *de bonne heure*, sens que présente cette expression dans un autre passage du même recueil et ailleurs :

Vous n'avez garde... il est encores assez *hault heure.* (Nouv. LXXXI.)

... et les enferme-on là dedens... chascune nuyt de *haulte heure*, et le matin les laissent lez Sarasins dehors de *boen heure.* (*A Survey of Egypt and Syria*, undertaken in the year 1422, by Sir Gilbert de Lannoy, Knt., etc., dans l'*Archaeologia*, tom. XXI, pag. 317.)

Plus tard, au contraire, mais nous ne savons à quelle époque, *haulte heure* signifia *tard*, sens qu'Oudin donne à cette locution [1] :

(Le connétable étant allé) jusqu'à dire que M. de Randan estoit un petit gallant et un mignon de cour, et qu'il dormoit jusqu'à midy... (M. de Guise répondit) que s'il dormoit ainsy *haute heure*, que telle estoit sa coutume et tel son naturel quand il estoit à la cour. (Discours sur les duels, dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 781, col. 1.)

Haulte heure correspondait ainsi à une autre expression, également rapportée dans les *Curiositez françoises*, où on lit, quelques lignes au-dessus : « sur le hault du jour, *le jour estant bien advancé.* »

Les adjectifs *bon, haulte*, n'étaient pas les seules épithètes que l'on accollât au mot *heure* pris dans le sens astrologique; on l'appelait aussi *male, fort, dure :*

Jam vero valefaciens puella... cum de porta egrederetur, uno carrucæ effracto axe, omnes *mala* hora dixerunt. » (*S. Greg. Turon., Hist. eccles. Franc.*, lib. VI, cap. XLV.)

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Haulte.*

Et ait Landericus contristatus spiritu, et commotus lacrymis, dicens : « Tam *mala* hora te viderunt oculi mei. (*Gesta reg. Franc.*, cap. XXXV; apud du Chesne, *Hist. Franc. Script.*, tom. I, pag. 713, C.)

Ceste pucele de *male ore* nasqui.

Li Romans de Garin le Loherain, coupl. XXXIV, tom. Ier, pag. 117.

Comme il fut dit il fut fait, en la *malle* heure. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. LXXXI.)

As dames et as damoiselles
A molt *dure* eure fumes nées.

Lai du Trot, v. 275.

Lasse! de *fort* heure née...
Triste, dolente, esplourée...
Dame de toute langour,
Que n'est ma vie finée?

Le Lay du très-bon connestable Bertrand du Guesclin, v. 1. (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, édit. de Crapelet, pag. 151.)

Las! de *dure* heure m'espousas;
Je n'ay mari ne compaignon.

Le Mirouer de mariage. (*Ibid.*, pag. 220.)

HAUTE-MONT, n. de l. Voyez COURRIER DE HAUTE-MONT.

HAUTOCHER, v. n. Monter.

HAVRE, LE GRAND HAVRE. Dieu.

Selon toute apparence, le Tout-Puissant doit ce nom à l'aspect que présente Jésus-Christ sur la croix : « Havre, dit Cotgrave, *grim, fell, horrid, ghastly.* » Dans la première suite du *Virgile travesti*, liv. X, Enée

voyant ce Tarquitte,
Qui de vivre paroissoit quitte...
D'une apostrophe seulement
Il gracieusa son cadavre,
Efflanqué, livide et fort *havre*[1].

[1] On disait également *have*, comme aujourd'hui :

Il y avoit deux serviteurs
En un logis, l'un plein de have..
L'autre, pasle, deffait et *have*,
Estoit traicté comme un esclave.

Les Touches du seigneur des Accords, éd. de 1608, in-12, fol. 81 recto.

Toutefois, Rabelais semble avoir cru que le nom de *Havre* avait été donné à Dieu dispensateur de la grâce, à cause du mot qui termine le nom de ce port: « *Avre de grace*, s'escria Rondibilis, que me demandez-vous[1]? » On voit que nous sommes loin d'être d'accord avec la plupart des commentateurs, qui assurent que cette expression est une exclamation des mariniers languedociens demandant un bon vent, *aouro*.

Puisque nous venons de prononcer le nom de Languedociens, il est à propos de faire observer que, dans leur langue, *havre* signifie *forgeron* :

. . . . . uë roundéle daurade,
Ancille deu païs que lou *havre* Vulcain...
A hourgat é batut, etc.

Lou Gentilome Gascoun... per Guillem Adet Gascoun, lib. IIII, pag. 104.

HÉBREUX (Parler aux).

S'il y a coustume du pays... quiconque ne prend un bref ou certificat des juges en la vicomté de Lyon, que le vulgaire dit *parler aux Hebrieux*, au lieu de dire *un bref*, et le navire se perd et submerge en la coste, le tout est applicable au seigneur du lieu. (*Les Us et coutumes de la mer*, etc., par Cleirac. A Rouen, chez Jean Viret. M. DC. LXXI., in-4°, pag. 224.)

HERMOFLE, s. m. Hermite.

Si trovai qatre huaniax...
Qui erent filz Hubert l'Escofle,
Un molt religieus *hermofle*
Qui par cest païs quiert les pès, etc.

Le Roman du Renart, tom. III, pag. 328, v. 28601.

HERPE, HERPLIS, s. m. Liard.

Cette pièce de monnaie, souvent rongée de vert-de-gris, doit son nom à sa ressemblance avec une dartre, appelée en espagnol, comme en latin et en grec, *herpe*.

[1] Liv. II, chap. XXXII.

Nous n'avons trouvé le premier de ces mots que dans *la Vie genereuse des Mattois*, et dans le Dictionnaire blesquin qui termine ce volume.

Quant à la finale du second, ce n'est autre chose que le nom d'une monnaie mentionnée par Tabourot : « Il y a long-temps, dit-il, que j'ay leu la valeur des monnoyes, qui fut mise en lumiere un certain temps qu'on les descrioit. Un ridé vaux deux plis. » (*Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords*, édit. de M. D. CVIII., in-12, fol. 60 recto.)

HIRONDELLE, s. f. Commis voyageur.

HOCQUET, s. m. C'est, suivant le Dictionnaire blesquin, le paquet que portaient les gueux.

Il y a toute apparence qu'on lui avait donné ce nom à cause du bâton auquel ces braves gens le tenaient suspendu pendant leurs fréquentes pérégrinations, bâton appelé *hocquet* :

Icellui Caton getta un sien baston à bergier, appellé *hocquet*, au suppliant. (Lettres de rémission de l'année 1404 ; dans le Trésor des chartes, fol. 58, ch. CCCXLVI.)

Adam Michiel, pasteur, de son *hocquet* ou baston à bergier, et le suppliant de son *hocquet* à picque, etc. (Lettres de rémission de l'an 1410 ; Trés. des chartes, fol. 165, ch. XXV [1].)

On pourrait croire que le mot *hochet* n'était, vers la même époque, qu'une variante de *hocquet*, et désignait la même chose ; le passage suivant permet d'en douter. C'est un berger qui parle :

J'ay advisé ung autre don
Qui est gorgias et doulcet...
Mon *hochet*
Si très-bien faict que c'est merveilles,
Qui dira clit clit aux oreilles.
Au moins quant l'enfant plorera,
Le hochet le rapaisera,
Et se taira sans faire pause.

Le Mistere de la conception, nativité, mariage, et annonciation de la benoiste vierge Marie, etc. Imprimé nouvellement à Paris, par Alain Lotrian, sans date, in-4°, folio lix r°, col. 1, sc. *Des pastoureaulx.*

Hocquet, auquel je me hâte de revenir, m'a tout l'air d'être le radical de *hoqueton*, vêtement de dessus à l'usage des gardes de la manche, des archers du grand prévôt et du chancelier, et de bien d'autres classes de gens :

S'ot *auqueton* riche et frois,
Ki tous estoit bendés d'orfrois.

Roman de la Violette, pag. 88, v. 1764.

Je ne chomme point,
Je boutonne mon *hocqueton.*

Le second Livre des Actes des Apostres, feuillet .xl. verso, col. 1.

Il y a environ deulx moys
Que mesire Jehan Virelinquin
Vint descouvrir son maroquin,
Sans marabes ne sans testons ;
Mais il laissa le *hoqueton*,
Et gaignyst chemin o plus tost.

Jehan de Lagny, badin, mesire Jehan, etc., farce joyeuse à sis personnages, pag. 26. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. II.)

Il s'habille en berger, endosse un *hoqueton.*

Le Loup devenu bergex. (Fables de la Fontaine, liv. III, fabl. III.)

Il mourut, et c'est tout vous dire...
J'en ai pris le noir *hocqueton.*

Le Virgile travesti, vers la fin du liv. III.

HOMARD, s. m. Anglais.

HOMME DE LETTRES, s. m. Faussaire.

HÔPITAL, s. m. Prison.

Ce mot avait autrefois le sens d'*auberge*, de *garni* ; on le voit par un extrait

[1] Ces deux citations nous sont fournies par le Glossaire de du Cange, édit. in-4°, tom. III, pag. 695, col. 2, sous le mot *Hoquetus*, n° 1.

des registres du parlement de Paris, relevé par M. Jérôme Pichon.

Catherine de la Court occupait depuis quatre ans une maison située au bout de la cour Robert de Paris; elle payait cinq sous par semaine à son hôte, et tenait taverne. Jehan de Chevreuse et Guillaume Cholet, héritiers du propriétaire, avaient loué la maison à Catherine pour 1399; mais ils y mirent un autre. Plainte au prévôt, qui déboute la demanderesse.

« L'amiral Jehan de Chevreuse et la veuve de feu Guillaume Cholet dient que Katherine, sans autorité du roy ne du prevost de Paris, a voulu creer un hospital d'ommes et de femmes en la maison dessusdicte, où il avoit femmes et hommes couchans soubz un tect et soubz une couverture, qui faisoient leurs matines des vespres jusques au matin; et crioient tellement qu'il sembloit que ce fust un motet de Beausse, et y avoit souvant aumusses données et coiffes, et estoient de la parroisse S. Merry; et y avoit distribution de mereaulx et merelles, et estoient paiez tout sec, et pour quittance avoient signes manuelz; et y estoient donnez horions, tellement que l'on ne povoit dormir en la rue jusques en Baillehoe. Si se trahirent Jehan de Chevreuse et plusieurs autres devers le prevost, pour ce qu'ilz avoient le ressort de Glatigny, Tiron et plusieurs autres; [et] y avoit aucuns pour faire le guet en la ville, autres aux portes de Paris, comme de S. Anthoine, du Temple, de S. Victor, et autres. Si fut, informacion precedant, dit à Katherine que elle se partist et alast tenir son *college* ailleurs [1]. »

[1] Plaidoiries, matinées, reg. coté X 4785; folio 76 recto, mardi 18 février 1400 (1401, N. S.)

Houssine (Jean de l'), s. m. Pièce de bois dont les chauffeurs se servaient, comme d'un bélier, pour enfoncer les portes des maisons.

Hubins, s. m. pl. Membres de l'une des anciennes catégories de gueux, que l'auteur du *Jargon* définit ainsi :

Hubins sont ceux qui se disent avoir esté mordus des loups ou chiens enragez; ils triment (voyagent) ordinairement avec une luque (lettre), comme ils bient (vont) à S. Hubert ou qu'ils en viennent, qu'ils fichent aux ratichons (donnent aux prêtres pour les recommander dans les entiffes (églises). Ils fichent un ragot (quart d'écu) au grand coesre.

Huer, v. a. Appeler, siffler.

Ce verbe, qui nous est fourni par la *Responce et complaincte au grand coesre*, et qui, conséquemment, se disait encore au XVIIe siècle, est un ancien mot français employé dans cette acception dès le XIIIe :

Devant lui la bisse sailli,
Il la *hua*, si puinst à li.

Le Lai de Graelent, v. 203. (*Poésies de Marie de France*, tom. Ier, pag. 500.

De tutes parz les kiens *huerent*.

Dou Bués et dou Leu, v. 48. (*Ibid.*, tom. I, pag. 377, fabl. XCIV.)

Cil gluz et laz et rois fist tendre
Por les sauvages bestes prendre,
Et lors *huia* les chiens premiers,
Dont nus n'iert avant coustumiers.

Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. III, pag. 261, v. 20341.

Mon frere Lazare
Porte haulte care,
Ses chiens *hue* et hare, etc.

Mistere de la passion de Jhesus-Crist, 1re journée, sc. de *la conversion de Lazare*, édit. de Verard, 3e feuillet recto, col. 1, qui suit le feuillet signé f iiii.

L'AVEUGLE DE HIERUSALEM.

. . . . . ,
Gobin!

GOMIN, VARLET DE L'AVEUGLE.

Vous avez beau *huer*,
Si vous m'avez de ceste lutte.

Le premier Livre des Actes des Apostres, feuillet .xxi. verso, col. 2.

Tu as beau *huer*,
Il dort, ne luy fais pas grant bruit.

Le second Livre, etc., feuillet .xxxvii. recto, col. 2.

Notre mot ***huer***, qui se dit des cris de dérision qu'une réunion de gens fait entendre contre quelqu'un, n'est que le même verbe pris au figuré. Il était usité dans cette acception à la même époque :

Se chis afaires est séus,
Tous li mons me devra *huer*.

Du Prestre c'on porte, v. 528. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 36.)

Tout vif me verrés enfoïr,
Se ge sui pris après la fuite;
Si croi-ge que j'auroie suite,
Si seroie pris en fuiant,
Tout li monde m'iroit *huiant*.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. II, pag. 413, v. 12908.

Li estrange le moquent, et li sien le defuient;
Neis cil qui du sien vivent le ramponent et *huient*.

Le Testament de Jehan de Meun, v. 186. (*Ibid.*, tom. IV, pag. 10.)

N'oez-vos quel honte il vos dient
Cil vilain qui si fort vos *huient* ?

Le Roman de Renart, tom. Ier, pag. 63, v. 1672.

De là vient indubitablement l'expression *appeler Huet* pour *siffler* quelqu'un, expression que l'on prenait le plus souvent à la lettre, en donnant le nom d'*Huet* à celui que l'on voulait *huer* :

Et à Roüen, y eut un autre docteur en théologie, qui prescha publiquement... et en preschant dit que s'il ne le sçavoit monstrer, qu'il vouloit qu'on l'***appellast Huet***. Et au contempt de ce, quand on voyoit aucuns de ladite religion, on les *appelloit Huets*, et mesmement les jeunes enfans de l'Université le crioient à haute voix, quand ils les voyoient. (*Histoire de Charles VI, roy de France*... par Jean Juvenal des Ursins, édit. de Denys Godefroy, in-folio, pag. 63, ann. M. CCC. LXXXVII [1].)

Je veulx qu'on m'*appelle Huet*,
Se de moy il a jà tournoys.

Ancien Théâtre françois, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 126.

Mais je parleray à tous cas
Avec[ques] les grans advocatz,
Ou que l'on m'*appelle Huet*.

Ibid., pag. 237, 238.

Nous avons vu précédemment, à l'article *Compter ses chemises*, que l'on disait autrefois *appeler Huet*, au lieu de *vomir* : c'est sans doute à cette circonstance qu'est dû le nom d'un vin, probablement détestable, que l'on recueillait autrefois dans les environs de Coutances :

La Normandie... est tesmoin de ceste maxime; là où ne croist vin que de haute branche, c'est à sçavoir pommé et poiré... de tous leurs divers complans, les Normands ont une rime vulgaire :

[1] Après avoir rapporté une anecdote de 1388, relative à des frères prêcheurs appelés *Huets* à cause de leur opinion sur l'immaculée conception, Adrien de Valois ajoute : « C'est apparemment pour la même raison qu'on a appelé les calvinistes en France *Huguenots*, comme qui diroit des *Huets*, des *Huguets*, qui étoit un nom de mépris et de dérision qu'on donnoit autrefois aux hérétiques. » (*Valesiana*, etc. A Paris, M. DC. XCIIII., in-8°, pag. 120.)

C'est encore à cause de la signification satirique donnée ici au mot *Huet*, que, pour dire *je suis tout bête*, *je suis tout Huet*, on disait au XVIIe siècle : *Je suis tout évêque d'Avranches*. Or, Huet l'était alors. Voyez le *Journal historique* de Collé, Paris, 1805, in-8°, tom. Ier, pag. 17, 190; le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, édit. de Paris, 1807, in-8°, tom. Ier, pag. 16, et tom. II, pag. 448, 449; et les *Œuvres complettes d'Alexis Piron*, publ. par Rigolet de Juvigny, tom. VIII, pag. 328.

Tranche-boyau d'Avranches
Et romp-cheinture de Laval,
Ont mandé à *Huet* de Coustanches
Que Cognihou aura le gal.

Devis sur la vigne, vin et vendanges d'Orl. de Suave, etc. Paris, Vincent Sertenas, 1549, in-8°, sign. E ij verso et E iij recto.

Enfin, on a encore donné, dans le peuple, le nom de *Huet* au diable. Voyez la *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, liv. VIII, chap. VIII, ann. 1387; tom. Ier, pag. 492.

HUGREMENT, adv. Beaucoup, victorieusement.

Ce mot, que j'ai entendu sortir de la bouche de gens du peuple, doit être un terme d'argot. On le trouve dans le plaidoyer du seigneur de Humevesne :

Quand le soleil est couché, toutes bestes sont à l'umbre; je n'en veulx pas estre creu, si je ne le prouve *hugrement*. (Rabelais, édit. de Claude Nourry, liv. II, chap. IX.)

HUILE, s. f. Argent monnayé.

Il faudra que vostre bourse fasse les frais de vostre curiosité; il faut de la pecune, il faut de l'*huile*. (*La fausse Coquette* [1694], act. II, sc. VII; dans le *Théâtre italien de Gherardi*, tom. V, pag. 442.)

... le Fanal des peuples... étant parvenu à tirer un peu d'*huile* des coffres du roi, Tourtoirac en attrapa quelques gouttes. (*Les libres Penseurs*, par Louis Veuillot. Paris, Jacques Lecoffre et Cie, 1850, in-18, liv. II, n° XVI, pag. 118.)

Le *cant* a, dans le même sens, *oil of palms* (huile de palmes, de mains). Thomas Moore a fait usage de cette expression dans une chanson qu'il place dans la bouche de lord Castlereagh travesti en cocher :

Oil of palm's the thing that flowing
Sets the naves and felloes going.

The poetical Works of Th. Moore; Paris, Baudry, 1835, 2 vol. in-8°, tom. II, pag. 127.

Enfin, où nous dirions *graisser la patte*, le fourbesque dit *huiler les griffes*, oleccare le cerre.

Au XIIIe siècle, on disait *fourrer la main :*

Ly advocas de la dame ne savoit mot sonner,
Car avierse partie faisoit à redouter,
Et se li avoit-on *la main* volu *fourrer*.

Roman du Chevalier au Cygne, v. 1[illegible]. (*Chronique rimée de Philippe Mouskés*, introduction au tom. II, pag. XLIII.)

Mais revenons au mot *huile*, qui nous a fourni l'occasion de faire ces remarques.

On l'a également employé dans le sens de *coups :*

... ils trouverent à propos pour son bien de le graisser d'une *huille* tout à fait merveilleuse pour le reduire : ce qui s'executa à bons coups de nerfs de bœuf, dont il fut regallé. (*L'Art de plumer la poulle sans crier*, IX. avanture, pag. 104.)

Tout le monde connaît l'huile de cotterets[1]; c'est ce qu'au XVIe siècle on appelait facétieusement *du roux de billy :*

Les gardes lors eurent grand' envie de luy bailler *du roux de billy*, dont les lardons[2] sont de bon et de le faire crocheteur. (Guillaume Bouchet, trente-quatriesme serée.)

Huile a encore servi à désigner le vin, d'où l'expression populaire *pomper les huiles*, pour dire faire débauche de vin, se griser, boire à l'excès. C'est là, du moins, la définition qu'en donne d'Hautel, tom. II, pag. 52. Du temps d'Oudin, l'on disait de l'*huile de septembre*, ·

[1] Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Huile*, et le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. [illegible].

[2] Ces lardons sont des chevilles. Voyez un autre exemple de ce mot employé avec cette acception dans les *Poësies de Coquillart*, édit. de Cousinet, pag. 60.

mettre de l'huile dans la lampe pour *du vin dans le verre*. Voyez les *Curiositez françoises*, toujours au même endroit.

Enfin, *huile* est rendu par *soupçon*, dans *les Voleurs* de Vidocq, tom. Ier, pag. 226.

HUISTRE DE VARANNE, s. f. Fève; expression du *Jargon*. Voyez BARBILLON DE VARANNE.

HURÉ, ÉE, adj. Grossier, ère.

On trouve fréquemment ce mot dans *la Vie genereuse des Mattois*, après ou avant des substantifs dont il ne paraît pas modifier le sens d'une façon notable. Ainsi, pag. 6, je lis *aubet huré*; pag. 9, *coesmelotier huré*; pag. 12, *peaux hurés*; pag. 43, *rivage huré* et *violanté la hurette*; pag. 44, *hurez cagoux*. Toutefois, s'il faut en croire l'article du Dictionnaire blesquin destiné à expliquer la seconde de ces expressions [1], *huré* signifierait *grossier*. Dans ce sens-là, cet adjectif est emprunté à notre vieille langue, comme on peut le voir par le dictionnaire de Cotgrave, où il est traduit par *staring, rude, unkemb'd, bristly, horrid, like a wild boars head*.

En voici quelques exemples :

Hurées ont les testes et barbes et grenons.
Li Romans d'Alixandre, pag. 337, v. 21.

S'il a grant toup, il est *hurés*;
S'il est cauves, il est pelés.
Ruihote du Monde, publiée en tête du *Roman de la Manekine*, pag. VIII.

Estant proche de la porte
D'un vieux *huré* paysant,
Je luy ay dit de la sorte :
« Fait-on vendange ceans ? »
Chanson plaisante de la complainte du sieur de la Marmitte, sur les peines qu'il a endurées estant à vendanger, avec plusieurs filles. (*L'Eslite des chansons les plus belles du temps présent...*' A Paris, chez Pierre Des-Hayes, M.DC.XXXI., in-12, pag. 99.)

En même temps on appelait *hure* une tête mal peignée, « comme si ce fust la hure d'un vieil sanglier [1] : »

La vielle souslieve la *hure*,
Si commence à sorcillier.
Le Roman des Aventures de Fregus, pag. 149.

Lors leva li vilains la *hure*,
Porte ses yex et s'es behure.
Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 151, v. 3741.

Et li vilains crole la *hure*.
Ibid., pag. 65, v. 15587.

Il fut étonné que deux anges,
J'entens de tribulation,
Lui montrent la commission
Qu'ils avoient de saisir sa *hure*.
P. le Jolle, *Description de la ville d'Amsterdam*, lundi, pag. 26.

Faire une hure avait cours avec le sens de *faire une grimace, prendre un air hérissé :*

Li pors les voit, s'a les sorcis levés,
Les iex roelle, si rebiffe du nés,
Fet une hure, etc.
Li Romans de Garin le Loherain, tom. II, pag. 229.

Huré s'est conservé dans le patois normand, dans le sens de *hérissé, qui a la tête comme une hure*.

Anciennement on disait chez nous, *hurepé, herupé*, avec la même signification :

[1] Voyez pag. 48, col. 1.

[1] *Le Livre du Cuer d'amours espris*, parmi les *OEuvres complètes du roi René*, édit. de M. le vicomte de Quatre-Barbes, tom. III, pag. 12.

Ço fud uns huem *hurepes*, si out un purceint de pels entur les reins. — Vir pilosus, et zona pellicea accinctus renibus. (*Li quarz Livres des Rois*, chap. 1er, ℣. VIII, pag. 345.)

Là péussiés véir tant vieus dras depanés
Et tante longe barbe et tant chiés *hurepés*.
La Chanson d'Antioche, ch. VIII, coupl. XXI; tom. II, pag. 221.

A tant ès-vos que issir voit...
Un vilain trestot *herupé*.
La Mule sanz frain, v. 504. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 17.)

On disait aussi *hurechié*, dans le sens de *hérissé :*

Caveus ot lons et *hurechiés*.
Du Chevalier au barizel, v. 655. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 230.)

Huré a donné naissance au mot *huron*, dont nous avons fait le nom d'un peuple, et qui, dans le principe, signifiait *sauvage :*

Et de quoy en avoy-tu peur
Pour veoir ung tas de ribaudaille,
De *hurons*, ung tas de merdaille?
Le septiesme Livre des Actes des Apostres, f. lxxxiiii recto, col. 1.

Icy chemine par le boys, et en cheminant voit Martin avec l'hermite; puis il dit :

C'est Martin, foy que doy Mahom;
Je le voy, luy et un *huron*,
Tous à genoux en oraison.
Le Mystere de la vie et hystoire de monseigneur sainct Martin, etc., édit. de 1841, in-16, 3e feuillet verso du cahier signé D i.

Si je puis tenir le *huron*
Qui nostre Martin a destourné,
Tellement sera attourné
Que luy feray son dieu regnier.
Ibid., feuillet signé E. i.

De trestous ces villains *hurons*...
J'avoye de disme et de blé.
Ancien Théâtre françois, tom. III, pag. 416. Cf. pag. 412.

Dans le patois normand, *huron* a cours avec la signification de *sauvage, d'étourdi qui ne respecte ni les usages ni les convenances.*

I

ICICAILLE, ICIGO, adv. Ici; expressions du *Jargon*.

INCOMMODE, s. m. Réverbère.

Il ne faut pas oublier que ce sont des malfaiteurs qui parlent.

INCONOBRÉ, ÉE, part. Inconnu, ue.

INSINUANT, s. m. Apothicaire.

INSOLPÉ, adj. Insolent.

INVALIDE, s. m. Pièce de quatre sous.

On lit dans le *Dictionnaire françois* par P. Richelet[1] : « PIÈCE DE QUATRE SOUS. La monnoie que l'on nommoit pièce de quatre sous quand je composois le corps du Dictionnaire ne vaut à cette heure que trois sous et demi. C'est ainsi que l'a voulu le Roi notre sire par sa déclaration du 28. de Mars de l'année 1679. et par un arrêt du Conseil d'État, du 29 avril de la même année. Le peuple de Paris, en goguenardant, appelle quelquefois cette pièce *un Invalide*. »

Ce passage, que l'on fera bien de rap-

[1] Suivant la copie imprimée à Geneve, chez Jean Hermann Widerhold, M DC LXXVIII, in-4°, tom. Ier, pag. 47, remarques sur la lettre P.

procher d'un autre des *Mémoires du comte de Maurepas* [1], nous explique un vers de la comédie des *Deux Arlequins* (1691), act. II, sc. v, où Arlequin cadet dit au garçon rôtisseur Piquelard :

Tien, prens cet *invalide*, à ma santé va boire.
Le Théâtre italien de Gherardi, tom. III, pag. 287.

C'est le même esprit qui avait fait donner à certain conseiller au parlement le nom de *teston rogné du palais*, parce que, dit Tallemant, auquel nous devons cette anecdote, il n'avait point de lettres. Voyez ses *Historiettes*, tom. V, pag. 62. Cette expression fit fortune, à ce qu'il paraît; car Oudin lui donna place dans ses *Curiositez françoises* [2] et dans ses *Recherches italiennes et françoises* [3], où on lit : « *Il est comme les Testons roignez, sans lettre.* »

Isolage, s. m. Abandon.

Isoler, v. a. Abandonner.

Il faut voir, dans ce mot, une altération d'un ancien verbe français fréquemment employé dès le XIIe siècle :

Or volt li reis Henris que vus les *asolez*.
Leben des h. Thomas von Canterbury, Altfranzösisch, herausgegeben von Immanuel Bekker. Berlin, 1838, in-8°, pag. 127, v. 9.

Molt sui esgarée,
Quant jou remainc ici si *esseulée*.
Le Roman d'Ansëis de Carthage, Ms. de la Bibl. nat. n° 7191, fol. 26 recto, col. 2, v. 37.

De tous mes boins amis est mes corps *esseulez*.
Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. IV, v. 410; tom. Ier, pag. 110.

Mais quant elle fu *esseullée*,
Adont a dolour demenée.
L'Histoire du Châtelain de Coucy, pag. 234, v. 7078.

Il fit tant par ses espiez, qu'il sceust que nostre belle fille soyoit de l'erbe au coing d'un bois, *asseulée* de toutes gens. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XXIV.)

On lit encore *abseulé* dans la Chronique de Monstrelet, année 1436; édit. de M. DCIII., in-folio, fol. 33 recto.

On est autorisé à croire qu'*isoler* était un mot nouveau dans notre langue qnand Boursault fit sa comédie des *Mots à la mode* :

MADAME JOSSE.
Isolés! ah! messieurs, le joli mot! il charme.
Qui jamais avant elle, à l'âge où la voilà,
Avec tant de justesse a placé ce mot-là?
Isolés!
Sc. VIII.

J

Jacqueline, s. f. Sabre de cavalerie, mot de la langue du soldat.

De tout temps, les guerriers ont personnifié le principal instrument de leur profession en lui donnant un nom. Pour ne parler que de l'époque moderne, personne n'ignore ceux de l'épée de Charlemagne, du glaive de Roland, d'Olivier, et des autres chevaliers célèbres du moyen âge. A la fin de cette époque, les militaires avaient encore cette habitude; j'en ai pour garant Brantôme, dont voici les paroles :

Ceste espée me faict ressouvenir d'un de nos vieux capitaines du Piedmont, que j'ai cogneu, qui pourtant ne faisoit pas plus grands miracles de son espée qu'un autre, et disoit : « Quiconque

[1] Paris, 1791, in-8°, pag. 182.
[2] Voyez au mot *Teston*.
[3] Seconde partie, pag. 549, col. 2.

aura affaire à moy, il faut qu'il ait affaire à Martine que me voylà au costé (appellant son espée *Martine*); et quiconque me la besoignera (usant de l'aultre mot sallaud qui commence par *f*), qu'il die hardiment qu'il aura besoigné la meilleure espée de France. (*Rodomontades espagnoles*, parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 16, col. 2.)

JACQUES DÉLOGE. Voyez *Prendre Jacques Déloge*.

JACTER, v. n. Parler.

Ce mot, venu du latin *jactare*, existait dans notre ancienne langue avec le même sens :

J'ai ouy parler d'aucuns, lesquels se sont ainsy *jactés* et vantés d'avoir donné ainsy ces graces de vie, etc. (Discours sur les duels, parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. 1er, pag. 747, col. 2.)

... si j'en eusse eschappé, je m'en fusse allé *jactant* et vantant par tout le monde de m'estre battu contre le plus brave et vaillant prince de la chrestienté, etc. (*Ibid.*, pag. 777, col. 2.)

Nous avons conservé, comme on le sait, *jactance*, avec le sens de *vanterie*.

JAFFE, JAFLE, s. f. Potage, soupe.

S'il faut en croire MM. du Méril, dans le patois normand, *jaffe*, comme *jiffe*, signifie *soufflet* [1]. Or, nous savons que *giffe*, en ancien français, signifiait *joue*. Si donc *jaffe* a jamais eu, au propre, le même sens, on peut croire que celui de *potage*, de *soupe*, lui est venu de la même manière que la signification de *manger gloutonnement, avec avidité*, a été appliquée au verbe *bouffer*, dont le sens propre est *enfler ses joues* [2]. Marot a dit dans sa deuxième Épître du coq à l'asne :

Mais Romme tandis *bouffera*
Des chevreaulx à la chardonnette.

Epistres, liv. II, ép. XI.

Jafle, qui n'appartenait plus à l'argot à l'époque où parut le *Jargon* [1], y fut réintégré plus tard; du moins il figure, avec une légère variante orthographique, dans le dictionnaire de 1847.

On disait aussi, au moins dans un faubourg de Rouen, *jafflier* pour *jatte, écuelle* :

Chla me forchet parfais à la serée,
D'aller bien loin faire la picorée,
Et fusse mort en un jour vairement,
Sans le secours d'un *jafflier* de mattes;
Mais l'avallant, bientost fendit le vent
Le recapé du grabus des Croates.

La dixiesme Partie de la Muse normande, pag. 180.

Je dois ajouter qu'il y avait à la fin du XVIe siècle une espèce de morue connue sous le nom de *morue de Japhe*, soit qu'elle vînt de Jaffa en Palestine, soit que l'on en fît la soupe :

Il y a en ceste isle de Ferrilingain un grand fleuve où l'on prend en tout temps du harang sor, aussi grand pour le moins que les *morues de Japhe*. (*La Fabrique des excellens traits de verité*, édit. de 1853, pag. 35.)

JAFFIER, s. m. Jardin.

Ce mot, que je trouve dans les éditions modernes du *Jargon*, doit, à proprement parler, désigner un jardin potager. *Jaffe* ou *jafle*, en ancien argot, se disant pour *potage*, il a paru tout simple de dire *jaffier* pour *potager*.

JAMBE DE DIEU, s. f. Jambe préparée de manière à ce qu'elle parût couverte d'ulcères; expression attribuée aux anciens argotiers dans la trentième serée de Bouchet, intitulée *des Pauvres et des mendians*.

D'abord j'avais pensé qu'il y avait ici

[1] *Diction. du pat. norm.*, pag. 139, col. 2.

[2] Voyez le *Dictionn. du bas-langage*, tom. 1er, pag. 116. On trouve *bouffemens*, avec le sens de *souffles*, de *tempêtes*, dans le *Livre premier de la Metamorphose d'Ovide*, de Cl. Marot, v. 119.

[1] « Du potage s'appeloit de la jafle, à present de la menestre. » (Édit. des *Joyeusetez*, pag. 62.)

corruption, et que l'on avait dû dire, dans l'origine, *jambe de gueux;* mais je n'ai point tardé à rejeter cette supposition, et je me suis arrêté à l'idée que les anciens mendiants, étalant « une jambe gangrenée, estiomenée, sphacelée, fistuleuse, chancreuse, » étaient vraisemblablement dans l'habitude de recommander leur *pauvre jambe de Dieu,* comme qui dirait *affligée par Dieu.* Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en fourbesque on dit également *gamba di Dio* pour une jambe toute gâtée.

Au XVIe siècle, une main « croustelevée et ulcerée, » comme en présentaient souvent les gueux, s'appelait *main de gorre.* Voyez la XXVIIe serée de Bouchet. Or, il y avait aussi une préparation magique connue sous le nom de *main de gloire :*

Je compose les talismans, les anneaux magiques, la volante, la *main de gloire,* et la baguette de Vulcain, etc. (*La fausse Coquette* [1694], act. II, sc. VII; dans *le Théâtre italien de Gherardi,* tom. V, pag. 437.)

Cette main de gloire, sur laquelle on peut consulter un curieux article du Dictionnaire de Trévoux, pouvait bien, dans l'origine, n'être qu'un bras de cadavre destiné à des opérations magiques. En effet, « il y peut avoir environ trois cens ans, dit Darnal, qui écrivait à la fin du XVIe siècle, selon ce que nous avons leu dans un ancien statut manuscrit, que dans la ville de Bourdeaus se rencontra une troupe de voleurs de nuict, enchanteurs et sorciers, lesquels desroboient les eglises, et desenterroient les petits enfans, desquels ils prenoient les bras, et entrans aisement aux maisons tenans à la main de la lumiere enchantée, ils estoient veus, et non pas leur lumiere recogneuë; ceux du logis n'avoient nul pouvoir de dire mot. Ils prenoient librement les clefs des armoires, emportoient tout l'argent, et s'en retournoient en toute liberté; finalement ils furent surprins, menés à la maison de ville, condannez par les maire et jurats à estre pendus et executez à mort. Ils avoient desenterré un prestre pour luy avoir ses habits [1]. »

JAMBE EN L'AIR, s. f. Potence.

JAR, s. m. Argot.

Il n'est, je pense, nullement besoin de dire que nous avons ici la première syllabe de *jargon,* qui avait autrefois la même signification. On dit proverbialement *entendre le jar* pour *être fin, rusé, adroit :*

Ah dame! pour un mari, comment pourroit-on faire si l'on ne ly donnoit du galbanum? Il faudroit n'*entendre* pas *le jar.* (*Le Mauvais Exemple,* parade de Sallé, sc. VII; dans *le Théâtre des boulevards,* etc., tom. III, pag. 254.)

Pou lé ceux qui sont de queuque branque [2]
Qui n'*entend* point not' *jars* à fond,
Ch'est oncor cha d'neuf qu'no vo flanque.

Le Coup d'œil purin, pag. 7.

Il existe une petite pièce de 1622, intitulée *les Matinées des courtisans, dedié aux braves esprits qui* entendent le jars *de la cour.* Voyez le Catalogue de Méon, pag. 427.

A l'époque où cette pièce parut, on ajoutait à la phrase qui termine le titre,

[1] *Supplement des Chroniques de la noble ville et cité de Bourdeaus,* par Jean Darnal, etc. A Bourdeaus, par Jac. Millanges... M. DC. XX., in-4°, folio 27 verso. L'ancien statut cité par Darnal forme le § 46 de *las Coustumas de la villa de Bordeü,* publiées par les frères Lamothe. Voyez *Coutumes du ressort du parlement de Guienne,* etc., tom. Ier, pag. 37, 38.

[2] État.

un membre fondé sur le double sens de *jars*, qui signifie aussi le mâle d'un volatile de nos basses-cours; quand on voulait parler d'un homme expert, on disait : *il entend le jars, il a mené les oies.* Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Jars*.

Suivant Nodier, « le radical *jar* ou *jars* désigne un oison, et la terminaison *gon* est dérivée du mot celtique *comps*, qui signifie *langage*. » Cette étymologie, rapportée par M. Quitard, lui paraît d'autant plus probable, ajoute-t-il, « que *jargon* s'est dit originairement du bruit que font les oisons [1]. »

Cette dernière preuve malheureusement n'en est pas une, car c'est justement la chose en question. J'ai beau rechercher dans les plus anciens monuments de notre langue, je n'y trouve rien qui indique que le mot *jargon* ou *gergon*, comme on disait aussi autrefois, et le verbe qui en est venu, aient jamais servi à désigner le cri de l'oison, à moins que l'on ne prenne dans ce sens quelques mots de Bouchet, qui ne sont rien moins que concluants [2]. Partout il s'agit d'autre chose que des oies :

Quant tu, fet-il, rien n'en saveies,
Ne sa parole n'entendeies,
Ne niant n'esteit ses *jarguns*,
Tu n'en dois jà aveir respuns.

Dou Vilain qui norri une choe, v. 27. (*Poésies de Marie de France*, tom. II, pag. 234, fabl. XLVIII.)

Il court un *gergon*
Que humains auront redemption.

L'Incarnation et nativité de nostre seul-veur et redempteur Jesucrist, in-folio, sans lieu ni date, fol. xliiii verso.

Fascherye du monde tant grande et vehemente n'entrera desormais à mon esperit, que je ne passe, seullement le voyant *jargonner* en son *jargonnoys* pueril. (Rabelais, liv. III, chap. XVIII.)

N'entendens ce *gergon*, et estimans que, en icelluy pays, festin on nommast crevailles, etc. (*Id.*, liv. V, chap. XVI.)

Par la royne des Andouilles! dist Panurge, toutes les hieroglyphicques d'Egypte n'approucharent jamais de ce *jargon*. (*Id.*, *ibid.*, chap. XVIII.)

ANNE.
C'est bien dit,
On ne sçaurait mieulx *jargonner*.

La tierce Journée de la passion Jesus-Crist, édit. de Verard, 3e feuillet verso, col. 2, après la signature v iiii.

Il eut un oncle lymosin...
C'est ce qui le faict, je me vante,
Gergonner en lymosinois.

La Farce de maistre Pierre Pathelin, édit. de M. DCC. LXII., pag. 66.

Ung jour de apvril, comme ung vroy catholicque,
Que les oyseaulx commencent *jargonner*, etc.

La Legende de maistre Pierre Faifeu, pag. 14.

Jargon, *gergon*, *jergon*, viennent de l'italien *gergo*, *xergo*, qui a probablement donné naissance à l'espagnol *gerigonza*, dont le sens est le même.

JARDINER SUR LE TAPIS VERT. Jouer dans un tripot.

Autrefois, quand on jouait à la paume, on usait d'une métaphore analogue :

Quand il sut que Fouquet pouvoit être bien eschauffé à *testonner la bourre*, il vint entrer au jeu de paume, etc. (*Les Contes et joyeux devis de Bonaventure des Periers*, nouv. XII.)

Testonner la bourre équivaut ici à *pousser l'éteuf*, balle de bourre.

JARGOLIER, s. m. Normand.

Dans le Martyre de saint Denis et de ses compagnons, Humebrouet, l'un des

[1] *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes français*, etc. Paris, P. Bertrand, etc., 1842, in-8°, pag. 471.

[2] « Le jargon, ou le cry, ou le chant des bestes. » (Tom. II, pag. 40.)

sergents du prévôt Fescennin, dit à Denis, qui était grec ;

> Or çà! viellart de pute afaire,
> Vien *jargoulier* au commissaire ;
> Tu yras jà à Pierre-Late.
>
> *Mystères inédits du quinzième siècle*, publiés... par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 117.

Cotgrave donne *Iargouiller*, qu'il traduit par *to warble, chirpe, or chatter*, et *Iargueul*, qu'il rend par *the weason, or windpipe of birds, whereout they warble*. Là sûrement est la racine de *jargolier*, qui sera devenu le nom des Normands en raison de leur patois.

Cotgrave donne aussi le mot *jargot*, qui se disait d'une sorte d'habit grossier à l'usage des gens de la campagne : or, il y a toute apparence qu'autrefois, comme aujourd'hui, Paris était peuplé de Normands, qui conservaient leur costume villageois ; ce que font encore les marchands de melons établis, dans la saison, au coin des rues. Si ce costume était le *jargot*, on peut croire qu'il est entré dans la composition de *jargolier*.

JARGOLLE, n. de l. Normandie.

JARNAFFE, s. f. Jarretière.

JASPIN, adv. Oui.

JASPINEMENT, s. m. Aboiement.

JASPINER, v. a. Parler.

Il ne me paraît pas douteux que ce verbe ne soit une altération de *jasper*, qui se disait autrefois pour *japper* :

> Laissez ceste beste importune
> Tout son sou *jasper* à la lune :
> Cela n'arreste point son cours.
>
> A Monsieur E. Lbermite. (*Le Ravissement de Proserpine*, de monsieur Dassoucy, édit. de M. DC. LIII., in-4°, pag. 84.)

Roquefort, dans son *Glossaire de la langue romane*, et Leroux, dans son *Dictionnaire comique*, ont donné place à *jaspiner*, comme appartenant au vieux langage ; plus certainement ce verbe se retrouve dans le rouchi et le patois normand. D'Hautel, qui le présente comme en usage parmi le peuple, veut aussi qu'il ait fait partie de notre vieille langue, se faisant ainsi l'écho de Leroux, dont l'autorité en pareille matière est bien peu considérable.

JAUNET, s. m. Louis, pièce d'or.

Ce mot est passé dans le langage populaire, au moins depuis Oudin, qui le traduit par *un scudo d'oro*. Voyez la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 307, col. 2.

On disait aussi *jauneau :*

> J'arrive à Rome, et chez les cardinaux
> Seme en entrant quantité de *jauneaux*,
> Persuadé que la plus belle entrée
> Se fait toujours par la porte dorée.
>
> *Philotanus*, poëme. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., seconde partie, pag. 214.)

Matthieu Paris, parlant de quelques abbés déposés par saint Anselme pour avoir acquis leurs abbayes de la main des laïques et à prix d'argent, ajoute : « La clémence du saint-siége, qui ne manque jamais à personne, surtout quand le métal *jaune* intervient, daigna rendre à ces pontifes et à ces abbés leurs anciennes dignités, et les renvoyer joyeux à leurs offices. » Voyez *la grande Chronique de Matthieu Paris*, traduite en français par A. Huillard-Bréholles. Paris, Paulin, 1840, in-8°, tom. Ier, pag. 240, ann. 1103.

Le moine de Saint-Alban dit *aliquid*

rubei[1]; mais l'auteur de la Chronique de Lanercost appelle bien l'or *fulvum metallum*. Voyez l'édit. du Bannatyne Club, pag. 153, ann. 1293.

Au XVIIIe siècle, on disait proverbialement et trivialement *un rouget*, pour dire *une pièce d'or*. En langage d'alchimie, ajoutent les rédacteurs du Dictionnaire de Trévoux, on appelle *rouge* la teinture d'élixir arrivée au point de donner la couleur de l'*or* à l'amalgame.

JEAN DE LA SUIE, s. m. Savoyard.

JEAN DE LA VIGNE, s. m. Crucifix.

Un curieux passage de la XVIIIe serée de Bouchet nous donne à penser que ce nom vient à la représentation de Jésus-Christ sur la croix, de l'un des acteurs de bois du théâtre des marionnettes qui était ainsi désigné :

Et... luy vont dire... qu'on trouvoit tousjours aux badineries, bateleries et marionnettes, Tabary, *Jean des Vignes*, et Franc-à-tripe, tousjours boiteux, et le badin és farces de France, bossu : faisant tous ces contrefaits quelque tour de champicerie sur les theatres.

Le même personnage est encore nommé dans un autre ouvrage du temps :

Quand vous verrez... un faiseur de passe passe, *Jean des Vignes* et sa sequelle, un sauteur et plaisantin,... imaginez-vous de voir autant de filous, etc. (*Le Moyen de cognoistre les filous d'une lieue loing sans lunettes*, édit. des *Joyeusetez*.)

Ce qui me confirme dans l'opinion que j'ai émise en commençant cet article, c'est qu'encore aujourd'hui le peuple, au lieu de jurer le nom de Dieu, dit *nom d'un petit bonhomme de bois !* par allusion à Jean des Vignes ou à quelqu'un de ses successeurs.

Ce Jean des Vignes, ainsi nommé, suivant toute apparence, parce qu'on lui faisait jouer des rôles d'ivrogne, avait autrefois une célébrité dont nous retrouvons la trace dans des proverbes où il est question de lui. C'est ainsi qu'on avait coutume de dire, quand on voyait quelqu'un s'engager dans un mauvais pas : « Il fait comme Jean des Vignes. » Lorsqu'on voulait parler d'un mariage illégal, qu'on rompait en justice quand on voulait, on disait : « C'est le mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé, » ou simplement, « C'est le mariage de Jean des Vignes[1]. » Enfin, s'agissait-il de relations passagères avec une femme, on citait le mariage de Jean des Vignes, où chacun prend son paquet le lendemain[2]. On appelait aussi, par injure, un homme sot et mal bâti, un *Jean des Vignes* : « Moi, pauvre sot, plus sot que *Jean des Vignes*, » dit d'Assoucy[3]. Au livre VII du *Virgile travesti*, Junon donne ce titre à Énée.

Jean ! que dire sur Jean ? c'est un terrible nom,
Que jamais n'accompagne une épithète honnête.

[1] Cette épithète était celle que l'on donnait plus habituellement à l'or :

A *rouge* or espagnois passast-on la praiele.
Li Romans d'Alixandre, pag. 341, v. 27.

[1] Voyez *les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. VIII, pag. 204 ; tom. IX, pag. 116.

Ces deux proverbes sont rapportés tom. II, pag. 39, 40, du *Livre des Proverbes français*, avec une explication complétement fausse, que M. le Roux de Lincy a tirée des *Illustres Proverbes*, part. III, pag. 121, et qui a été répétée dans le *Dictionnaire des proverbes français* de M. Quitard, pag. 474, 475.

On lit dans une facétie du XVIIIe siècle :

« *Madame Cotteret.* — Queu compte ! nous allons la marier, vous dit-on.

« *Madame Rognon.*—Oui, à Jean des Vignes, » etc. (*Les Ecosseuses*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 563.)

[2] Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Mariage*.

[3] *Les Avantures d'Italie de monsieur d'Assoucy*. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Raffle, M. DC. LXXVII., in-12, pag. 336.

Jean des Vignes, Jean logne[1]... Où vais-je? Trou-
Qu'en si beau chemin je m'arrête. [vez bon

Mme Deshoulières. *A monsieur Caze, pour le jour de sa fête*, 1690.

Encore aujourd'hui, les joueurs de gobelet donnent à la petite poupée à laquelle ils parlent, qu'ils font mouvoir et qu'ils escamotent, le nom de *Jean de la Ville*, qui n'est autre chose que celui du camarade de Tabary et de Franc-à-tripe légèrement altéré.

Au XVIIe siècle, les protestants ont imité, sans doute sans le savoir, les argotiers, en donnant le nom de *Jean* à Dieu, au moins à l'hostie qui le représente. Voyez la *Légende véritable de Jean le Blanc*[2] (Hollande, 1682, petit in-12), portée au *Catalogue des livres... de M. de Monmerqué*, Paris, L. Potier, 1851, pag. 129, n° 1186.

Pour ce qui est du nom de *Jean* en lui-même, il n'est devenu celui des bouffons, et n'a été donné aux sots, que parce qu'il est la traduction matérielle de l'italien *zane* ou *zanni*, qui a une signification équivalente. Le nom de *Sganarelle*, le mari berné, n'en serait-il pas le diminutif? Au XVe siècle, les martyrs de cette espèce étaient vulgairement désignés par la dénomination de *genins*, où il est facile de reconnaître un diminutif de *Jean*. Le duc de la Valliere avait, dans sa bibliothèque, un manuscrit de cette époque contenant huit feuillets et décoré d'une miniature, qui renfermait un conte assez plaisant de 318 vers, intitulé *le chevalier Genin*[1]. On lit dans la *Farce nouvelle d'ung mary jaloux* :

Pourroit-il estre vray ou fainte
Que ma femme m'ayt fait *jenin?*

Ancien Théâtre françois, tom. Ier, pag. 132.

Voyez encore *le facecieux Reveille-Matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 111.

Jean de l'Houssine. Voyez *Houssine*.

Jean (Faire le saint). Se décoiffer pour avertir ses compères de prendre les devants, et de se rendre au lieu convenu; signal des emporteurs.

Primitivement, *faire le saint Jean* et *faire l'arçon* ou *l'accent* ont dû être synonymes et exprimer le geste représenté par Murillo dans son tableau du petit saint Jean, dont le personnage tient l'index courbé en arc. Plus tard, le signal ayant changé, la même expression aura été conservée pour désigner le nouveau.

En fourbesque, on dit *Agnus Dei* pour *baccio le mani*, formule de salut qui équivaut, en Italie, à ôter son chapeau, comme on fait chez nous. Or, il faut entendre par *Agnus Dei* la représentation de saint Jean tenant dans ses bras un agneau, et une croix à laquelle est attachée une banderole où on lit ces deux mots latins. C'est à cause de cette représentation qu'on dit en italien *guardar da Agnus Dei*, pour *regarder par-dessus l'épaule*, comme fait l'agneau de saint Jean.

[1] Mme Deshoulières aurait pu ajouter *Jean de letre*, qui « pour l'ordinaire, dit Tallemant, est un animal mal idoine à toute autre chose. » (*Historiettes*, tom. IX, pag. 209; et tom. X, pag. 82.)

[2] Ce nom est bien près de *Jean Farine*, par lequel on désignait, à l'époque, une espèce de bouffons : « Jean Farine... ou la Fleur s'en feroient (du manteau d'un gentilhomme gascon) un bonnet; et à le voir blanchastre, il semble qu'il soit desja enfariné, » etc. (*Les Jeux de l'Inconnu*, etc. A Rouen, chez Jacques Cailloué, M. DC. XXXXV., in-8°, pag. 158.)

[1] Catalogue en trois vol. in-8°, dressé par Guillaume de Bure, tom. II, pag. 285, 286, n° 2843.

Il est une autre classe de réprouvés qui emploient également un signe pour se reconnaître; nous nous serions bien gardé d'en parler, si, dans ce signal, il n'entrait une révérence imperceptible qui rappelle le *saint Jean*. Voyez *les Voleurs* de Vidocq, tom. II, pag. 165, au mot *Tante*.

JÉRUSALEM (Lettre de). Voyez *Lettre de Jérusalem*.

JÉSUITE, s. m. Dindon.

Les argotiers, en créant cette expression, se sont montrés plus justes que ceux qui ont donné le nom d'*Amérique* au monde découvert par Christophe Colomb.

JÉSUS, s. m. Enfant dressé au vol et à la débauche.

JEU DE DOMINOS, s. m. Dents.

JEUNE HOMME (Avoir son). Être un peu gris. Voyez *Ange gardien*.

JOB, adj. Niais, sot, nigaud.

Nous avons encore ici une vieille expression française :

... il aura plus tost conquis ce qu'il pretend, avec un mot bien couché... que par servir et faire le mignon long-temps, qui est l'office d'un *jobe*, ou caillette. (Noël du Fail, *Propos rustiques et facetieux*, chap. VI.)

Hé, pauvre *Job*, te souvient-il pas qu'il me le promit la nuit? (*La Confession catholique de Sancy*, liv. II, chap. 1er.)

Enfin le bon *jobe* de mary... lui repliqua. (*Le facetieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 112.)

On employait cependant plus volontiers *jobelin*, *jobelin bridé*, *jobelot* et *jobet*, tous mots de la même famille :

La Motte... qui n'avoit daigné rire... de ce badin sans farine... dressa à notre *jobelin bridé* une bonne et gentille partie, etc. (*Contes d'Eutrapel*, chap. XV.)

Je veux dire qu'ouy, pourveu
Que le marié soit pourveu,
Qui en est *jobelin bridé*.

Discours joyeux pour advertir la nouvelle mariée, de ce qu'elle doit faire la premiere nuict. A Rouen, chez Loys Costé, s. d., in-12, pag. 2, v. 23.

... c'est dommage que vous n'avez nom Jocrisse, je croy qu'il vous feroit bon voir mener les poules pisser. Donnez-luy une serviette pour se torcher, il a manié de l'empois, ses doigts en sont engluez. Aga frare Piarre, hé *jobelin bridé!* il craint de dormir, de peur de pisser au lict. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*. A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, folio 23 recto.)

... il y avoit la figure des cornes, ce qui estoit un presage très-mauvais pour le pauvre *jobelin*. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. VII; édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 443.)

Tandis nostre *jobelin bridé*... ne mit gueres à se coucher aupres de sa chaste Lucine. (*Le facecieux Reveille-matin*, etc., pag. 114.)

Il n'est qu'un *jobelin*, il n'est qu'un Jean farine.

A monsieur le marquis de Montjeu estant à Rome, requete burlesque, v. 42. (*Les Rimes redoublées de monsieur Dassoucy*. A Paris, M. DC. LXXI., in-12, pag. 128 [1].)

Icellui suppliant oy et entendy que Pierre Pelletin... le nommoit et appelloit, par maniere de injure et moquerie, *jobelot*, qui est à entendre, selon la maniere et le langaige du pays (*d'Artois*), qu'il estoit un chetif et meschant, et de petite entreprinse. » Lettres de rémission de l'an 1454, citées par D. Carpentier. (*Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. III, pag. 894, 895, v° *Jobagines*, *Jobagiones*.)

Mais Lubin, ce pauvre *jobet*...
Enfin ce plus sot que tout autre...
N'est-il pas sur votre journal
Marqué pour un original?

Poisson, *le Sot vangé*, sc. 1er.

Et Guillemette, où avez-vous les yeux
D'un tel *jobet* faire vostre amoureux?

La Fleur ou l'eslite de toutes les chansons amoureuses, et airs de court... A Rouen, chez Adrien de Launay, 1602, in-12, pag. 328.

[1] Pour le mot *jobelin*, voyez encore *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal... marquise de Sévigné*, etc., par M. le baron Walckenaer, 3e partie. Paris, libraire de Firmin Didot frères, 1845, in-12, pag. 456, 457.

Combien de financiers
Et de *jobets* voit-on, qui pour estre officiers
Mesprisent la science, et soustiennent qu'au monde
Il faut tant seulement bien porter la rotonde!

Le Parnasse satyrique du sieur Theophile, M. DC. LX., petit in-12, pag. 125.

Voyez aussi les *Curiositez françoises*, aux mots *Jobelin bridé* et *Jobet*, qui se suivent; et la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 323, col. 1.

Dans le XVIIe siècle, on appela *jobelins* les beaux esprits qui donnaient la préférence au sonnet de *Job*, par Benserade, sur celui d'Uranie, par Voiture. Le prince de Conti était à la tête du premier parti, et sa sœur, madame de Longueville, s'était déclarée pour l'autre, ce qui donna lieu à cette pointe:

Les femmes sont uranies,
Et les maris sont *jobelins* [1].

De *jobelin* on avait fait *enjobeliner* et *jobelinocratie*, comme *jobiner* de *job*:

Vous sçavez bien pateliner;
Mais, pour mieulx l'*enjobeliner*,
Dictes-luy ce qu'il ne fut onc.

Farce nouvelle d'un savetier nommé Calbain, etc. (*Ancien Théâtre françois*, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 148.)

Et les scet très-bien *jobiner*.

Moralité des Enfans de maintenant, etc. (*Ibid.*, tom. III, pag. 47.)

Ne m'*enjobeline* plus de ces contes à dormir debout. (*Le Carabinage et matoiserie soldatesque*, chap. 1er, pag. 4.)

Bran, dit-il, j'aimerois autant la *jobelinocratie* du prince malaisé de la Rochelle. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. XXII.)

On demandoit une fois quelle sorte de gouvernement c'étoit que la Rochelle: « C'est une *jobelinocratie*, » répondit un galant homme. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, tom. X, pag. 74.)

Le galant homme dont parle l'écrivain que nous venons de citer faisait sans doute allusion au passage de d'Aubigné, ou à quelque proverbe sur lequel celui-ci doit être fondé.

Bien avant l'époque à laquelle nous reportent ces trois citations, notre langue avait *enjombarder* et *engarbarder*, qui me semblent des rameaux de la même souche:

Onques gens miex ne sorent prelaz *enjombarder*
Que cil font qui leur euvres vueillent bien esgarder.

Le Testament de Jehan de Meung, v. 819. (*Le Roman de la Rose*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 42.)

Presque trestout li mondes en est *engarbardés*.

Ibid., v. 1759. (*Ibid.*, pag. 90.)

On a maintenant la filiation et les alliances du mot *jobard*, si usité aujourd'hui dans le style familier, et qui est bien français, malgré que l'Académie n'ait pas cru pouvoir l'admettre encore dans son Dictionnaire.

JOBELIN, s. m. Baragouin, jargon, argot, langage à l'aide duquel on attrape les jobards.

CAYPHAS.
Pour entendre son *jobelin*,
Amener le fault.

PYLATE.
Sus, Sabin!
Va-moy ce fol nattre querir.

La Vengence nostre seigneur Jesucrist par parsonnages, etc. Paris, Jehan Petit, sans date, in-folio, sign. b iiii verso, col. 1. Première journée.

Mais que dyable est-ce qu'il demande?
Je n'entens point son *jobelin*.

Farce nouvelle de Colin, etc. (*Ancien Théâtre françois*, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 399.)

[1] Quitard, *Dictionnaire... des Proverbes français*, 2e édit., pag. 241.

JOBERIE, s. f. Niaiserie.

Ce qui donna sujet à l'auteur de se mocquer de leur *joberie*, etc. (*Septiesme Partie de la Muse normande*, pag. 115.)

Tout chela n'est que pure *joberie*.

Dix-septiesme Partie de la Muse normande, pag. 284.

Au XIIIe siècle, nous avions *loberie*, mais avec un sens différent, celui de *fraude*, de *mensonge*, qui appartenait encore à *lobe* :

Assez lor fist soulaz et joie...
Car molt amoit chevalerie,
Et haoit toute *loberie*.

Le Roumanz de Claris et de Laris, Ms. de la Bibl. nat. n° 75345, fol. 100 verso, col. 2, v. 27. Cf. fol. 150 recto, col. 1, v. 17.

JOLY (Se mettre en). S'arrêter; terme de l'ancien argot maritime.

... Arresterent leurs galeres; et *se mirent* toutes *en joly* (c'est un mot de galeres que l'on use quand elles ne voguent en advant ny en arriere, et qu'elles font halte), etc. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, chap. L : Dragut; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panth. litt.*, tom. Ier, pag. 110, col. 1.)

JONC, s. m. Or.

A mon sens, ce mot n'est autre que l'adjectif *jaune*, dont la prononciation aura été altérée, soit avec intention, soit en passant par la bouche des Bohémiens ou autres étrangers.

« JONC, s'il faut en croire l'Académie, se dit aussi d'une espèce de bague dont le cercle est égal partout. » Au XVIIe siècle, on désignait ainsi les anneaux de mariage :

Pour vous guerir, il conviendroit, du Ludre,
Que le pasteur au doigt vous mit un *jon*.
Vous avez l'air tendre, doux et lugubre :
A la pigeonne il faudroit un pigeon.

Les Tourelontonton, par Benserade. (*Lettres de messire Roger de Rabutin*, etc. A Paris, M. DCC. XI., in-8°, tom. Ier, pag. 102; lettre de Benserade du 15 sept. 1667.)

Avec cette signification, *jonc* vient de ce que dans certains lieux, même à Paris, on mettait un anneau de paille au doigt de ceux qu'on mariait par condamnation de l'officialité. Ces mariages, pour Paris, se faisaient à Sainte-Marine[1] : « C'est dans cette église, dit Dulaure d'après Saint-Foix, que l'on marie ceux que l'on condamne à s'épouser. Anciennement on les mariait avec un anneau de paille : était-ce pour marquer au mari que la vertu de celle qu'il épousait était bien fragile? Cela n'était ni poli ni charitable... [2]. »

Quoi qu'il en soit de cette explication, il est à remarquer qu'autrefois on donnait le nom de *verge* à certains anneaux :

Fermaus d'argent et bons et biaus,
Et les *verges* et les aniaus,
.iij. ou .iiij. en chascune main, etc.

Le Blasme des fames, v. 15. (*Jongleurs et trouvères*, etc., publ. par A. Jubinal. Paris, 1835, in-8°, pag. 79.)

Anneaulx, ou *verge* d'aliance,
Où fut escript : « Mon cueur avez. »

L'Amant rendu cordelier, etc., st. CLXXXVI.

Il m'envoya une *verge* qu'il portoit au doigt, pour enseigne. (*Cronique du roy Loys unziesme*, par Philippe de Commines, chap. LIV.)

...luy mist au doigt medical une *verge* d'or bien belle, etc. (Rabelais, liv. III, chap. XVII.)

Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Virga*, n° 4, tom. VI, pag. 846, col. 3; et surtout le *Dictionn. étym.* de Ménage, tom. II, pag. 378, au mot *Rain*.

[1] Piganiol de la Force, *Description de Paris*, etc. Paris, 1765, in-8°, tom. Ier, pag. 396.

[2] *Nouvelle Description des curiosités de Paris*, etc. Paris, 1785, in-12, pag. 411.

JONCHER, v. a. Tromper, attraper, jouer.

Ce mot, employé par Villon dans les ballades III et V de son *Jargon et jobelin*, se retrouve ailleurs :

Nous parlasmes tariu, tara,
Puis de monsieur, puis de madame,
Et me mist-on en telle game
Que la dame et la chamberiere
Me *joncherent*, l'une derriere,
L'autre devant me regardoit;
L'une farsoit, l'autre lardoyt.

Le Monologue de la Botte de foing. (*Les Poësies de Guillaume Coquillart*, édit. de Coustelier, pag. 143.)

JONCHERIE, s. f. Tromperie, attrape, mensonge.

Ce mot, qu'on lit dans la ballade V du *Jargon et jobelin* de Villon, a été également employé par d'autres poëtes du même temps :

Dames de pensée amoureuse
Font faire mille singeries...
Aux fins espritz les *joncheries*,
Les ruses, les termes nouveaulx.

Le Blason des armes et des dames. (*Les Poësies de Guillaume Coquillart*, édit. de Coustelier, pag. 133.)

Statuts ce sont *joncheries*.

Coquillart, cité par Borel.

Aux bons servans sa main n'estoit tarie :
Aussi chascun desiroit son service;
Ne n'il falloit user de *joncherie*,
Car congnoissoit ceux-là sans flaterie
A qui le bien estoit deu et propice.

Les Vigiles de Charles VII, édit. de Coustelier, pag. 71.

Il congneut bien la *joncherie*.

Les Repeues franches, v. 336.

Que fist-il? lors à peu de plet
S'advisa de grant *joncherie*.

Ibid., v. 349.

JONCHEUR, s. m. Filou.

Ce mot était déjà en usage au XIVe siècle. Dans un registre du parlement de Paris, consulté par M. Jérôme Pichon [1], l'évêque requérant que trois individus enfermés au Châtelet lui soient rendus comme clercs, « le procureur du roy dit que l'un des prisonniers, appellé Perrin Courtaut, est mariez et ne scet lire, et est houlier, cabuseur, mal renommez; et, ajoute ce magistrat, appelle-l'en tels gens qu'il est *joncheus*., c'est à dire cabuseurs de gens, comme sont compaignon oiseux qui monstrent aux simples gens M. Pierre du Cugnet [2], et après les menent en la taverne, et se partent des tavernes en donnant à entendre trufes et mansonges, et lessent les simples gens ès tavernes, et convient qu'i payent l'escot. »

S'il faut en croire d'Hautel [3], *joncheur* serait une altération de *jongleur*. Je crois plutôt qu'il faut chercher l'origine du terme d'argot dans ce passage de la ballade III du *Jargon et jobelin :*

Les dupes sont privez de caire
Sans faire haire,
Ne haut braire,
Mais plantez y sont comme joncz,
Par les sires qui sont si longs.

JONCS (Être sur les), v. n. Être sur la paille, être en prison :

Plantez aux hurmes vos picons
De paour les bisans si très-durs

[1] Conseil et plaidoiries, mardi 7 sept. 1389. (Arch. nat., reg. coté X 1474, f° 332 v°.)

[2] M. Pierre du Cugnet était une figure de pierre placée dans l'un des coins de l'église Notre-Dame, d'où son nom.

Au XIIIe siècle, les curieux étaient déjà exploités dans le même endroit : « Li vilains babuins, dit un écrivain de l'époque, est cil ki va devant Nostre-Dame à Paris, et regarde les rois et dist : « Vés-là Pepin, vés-là Charlemainne. » Et on li coupe sa borse par derriere. » (*Des* XXIII *Manieres de vilains*. A Paris, chez Silvestre, M DCCC XXXIII, in-8°, pag. 10.)

[3] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 66, au mot *Joncheur*.

Et aussi d'*estre sur les joncz*,
Emmanchez en coffre et gros murs.
Le Jargon et jobelin de Villon, ballade I, coupl. III.

Dans *la seconde Journée du Mistere de la passion Jhesus-Crist*, sc. de *la Prinse des larrons*, un *sergent* dit, en parlant d'eux :

Allons mettre ses gallans pondre
Sur la belle paille jolye.
Édit. de Verard, fol. K iiii verso, col. 2.

JORNE, s. m. Jour.

JOUER DU VIOLON, v. n. Scier ses fers; terme des argousins chargés de conduire les forçats au bagne.

JOYEUSE, s. f. Épée. Germ., *joyosa*.

Tout le monde sait que *Joyeuse* était le nom de l'épée de Charlemagne et de Guillaume au Court Nez, auquel l'empereur l'avait donnée en l'armant chevalier.

JUDAÏSER, JUDASSER, v. a. Embrasser pour tromper.

JUDAS (Le point de). Le nombre treize.

JUDASSERIE, s. f. Embrassement, accolade, démonstration trompeuse d'amitié, trahison.

JUDÉE (La petite). La préfecture de police.

Est-ce parce qu'elle est située rue de Jérusalem, ou que les malfaiteurs la considèrent comme peuplée de Judas?

JUGE DE PAIX, s. m. Bâton.

Mangin (Albert), âgé de 34 ans, cocher, condamné à mort le 7 floréal an II, comme contre-révolutionnaire, ayant dit que les jacobins étaient tous des scélérats et des coquins, et montrant un gros bâton qu'il tenait à la main : Voilà un *juge de paix* qui me servira à leur casser la barre du cou. (*Dictionnaire des individus condamnés à mort pendant la révolution*, par L. P. [Prudhomme]. Paris, an V, in-8°, tom. II, pag. 531.)

On employait aussi *jérôme* pour exprimer une canne, un bâton. Voyez le *Théâtre des boulevards*, tom. III, pag. 260, 261, 263, 258 et 261[1]. »

JUILLETISER, v. a. Détrôner.

JUMELLES, s. f. Fesses, derrière.

JUS DE RÉGLISSE, s. m. Nègre.

JUSTE, s. f. Cour d'assises.

Abréviation de *justice*. De même, dans la germania, *justa* remplace l'espagnol *justicia*.

JUXTA, JUXTE, prép. Près. Anc. fr., *juxte, jouxte*; lat., *juxta*.

L

LABAGO, adv. Là-bas.

LAGO, adv. Ici.

LAIGRE, s. f. Fête, foire.

Ce mot n'est autre que l'adjectif *ulaigre*, dont la première lettre a disparu absorbée par l'*a* de l'article *la*, qui le précédait la plupart du temps.

LAINÉ, s. m. Mouton.

Le proverbe *stupide comme Lainé*, dont on serait tenté de faire honneur au mouton, se rapporte à un célèbre partisan du temps de Louis XIII. Voyez *le Livre des Proverbes français*, tom. II, pag. 42.

LAIT A BRODER, s. m. Encre.

LANCE, s. f. Eau. Voyez *Ance*.

[1] Il y a ici erreur dans la pagination.

LANCEQUINER, v. a. Pleuvoir, pleurer.

LANDAU A BALEINES, s. m. Parapluie.

LANDIER, s. m. Commis aux barrières, employé de l'octroi.

Ce mot n'a rien de commun que la forme avec *landier*, qui, dans notre langue, signifie *chenet de cuisine ;* je le tire de *landie*, auquel Oudin donne pour équivalent *haillon, chiffon*, et qu'il traduit par *strenga, rimbrenzuolo*[1] : *landier* voudrait donc dire, au propre, *déguenillé, en haillons*, aspect que présentaient les employés de l'octroi avant l'adoption de l'uniforme.

Ce mot de *landie*, que l'un des auteurs du *Roman du Renart* écrit aussi *lendie*, existait déjà au XIIIe siècle, et avait une autre signification figurée pour laquelle je me bornerai à renvoyer à cet ouvrage, tom. III, pag. 20, v. 20312, et pag. 26, v. 20473. Voyez pareillement *la Bouquinade*, par Pierre de Ronsard, dans *le Cabinet satyrique*, édit. de M. DC. XXXIIII., pag. 126 ; et *des Dames gallantes*, deuxième discours, parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 300, col. 2 ; et pag. 304, col. 1. On y lit *landie* et *lendilles* dans des sens que les curieux pourront trouver en recourant à ces ouvrages.

LANDIÈRE, s. f. Boutique en foire.

On sait que le Landit était une foire célèbre qui se tenait à Saint-Denis. Bourdigné, parlant des talents de Pierre Faifeu, qui lui auraient valu des succès à la foire, dit au chap. III de sa Légende :

> Il gambadoit, il faisoit le badin ;
> Oncq' on ne vit ung plus parfait *landin*.

On appelait aussi *landit* un présent, une gratification, parce que, dans l'origine, on en faisait à l'occasion de la foire de ce nom :

> Mercure avec d'avides mains...
> Met impost et taxes nouvelles...
> Sur les *landis*, sur les estreunes.
>
> *Le Voyage de Mercure*, etc. A Paris, chez Louis Chamhoudry, M. DC. LIII., in-4°, liv. III, pag. 51.

LANDREUX, SE, adj. Infirme.

Ce mot était en usage, dans le style familier, sous Louis XIII, avec le sens de *foible, demy malade, en mauvais estat*[1]. L'auteur d'une chanson du temps fait dire à madame de Brancas :

> Dans ma maison je n'ay point de beau-pere.
> Helas ! pour mon malheur
> Je n'ay trouvé qu'un *landreux* de beau-frere,
> Un mary sans vigueur.
>
> Ms. de mon cabinet, fol. 54 recto.

Landreux ressemble tellement à l'adjectif basque *landér* (étranger), que le P. de Larramendi n'eût pas manqué de le rattacher à sa langue natale, comme il a fait pour *ladre*, dont il trouve l'origine dans une épithète que l'on donnait aux cagots, tenus non-seulement pour lépreux, mais pour étrangers[2]. Pour moi, je préfère voir la racine de *landreux* dans l'espagnol *landre*[3], qui signifie *glande, tumeur*.

On disait autrefois, chez nous, *malan, malen* et *malandre*, dans le même sens :

> Le col fu de bone moison...
> Si n'i ot bube ne *malen*.
>
> *Le Roman de la Rose*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 24, v. 539.

[1] *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 331, col. 2.

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Landreux*.

[2] Voyez le *Diccionario trilingue*, prol., tom. Ier, pag. XXJ, et l'*Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, tom. Ier, pag. 371, 372.

[3] Je trouve, chez nous, *landre* dans un ouvrage du XVe siècle ; mais là ce mot semble avoir le même sens que *lente*. Voyez le *Jardin des Nobles*, Ms. de la Bibl. nat. n° 6853, folio 30 recto.

Des *malanz* la roiſe et l'escorce
Cheoir li fet en un moment.

De l'Empereri qui garda sa chasteé par moult temptacions, v. 2774. (*Nouv. Rec. de fabliaux et contes*, tom. II, pag. 88.)

De tot l'erbier qu'en trueve en Macre
Ne feroit l'en pastel ne jus
Qui un *malan* ne botast jus.

Ibid., v. 3074. (*Ibid.*, pag. 97.)

... une belle et honneste monture, saine, nette, sans sur-ost et sans *malandre*, etc. (*Des dames galantes*, parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 242, col. 1. Voyez encore pag. 309, col. 2.)

Tiennette n'a ni suros ni *malandre*.

Contes de la Fontaine. *Les Troqueurs*.

A la fin du siècle dernier, un pamphlétaire, parlant d'un certain Landrieux, banquier d'un tripot, l'appelait « Landrieux ou ladre-gueux.» Voyez *la Gazette noire*, pag. 262.

LANGUE VERTE, s. f. Argot des joueurs.

Dans le prologue d'un mélodrame de M. Marc Fournier, joué au théâtre de la Porte-Saint-Martin sous le titre des *Nuits de la Seine*, prologue intitulé *la Langue verte*, un personnage nommé Roncevaux donne à sa femme des leçons de cet argot. Voyez le feuilleton du *Constitutionnel*, n° du 14 juin 1852, col. 3 et 4.

LANTERNE (Vieille), s. f. Vieille courtisane.

LANTERNE (Radouber la). Babiller.

... quand elle se met à *radouber la lanterne* (c'est une epithete enigmatique du babil), elle feroit perdre parole à cinquante hommes. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*. A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, folio 129 recto.)

LANTIPONNER, v. n. Tenir des discours frivoles, inutiles et importuns.

Il est populaire :

Faut tout dire sans barguigner,
Et ne point tant *lantiponner*.

Troisième Harangue des habitans de la paroisse de Sarcelles à monseigneur l'archevêque de Paris au sujet des miracles, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., 1re partie, pag. 145.

Ce verbe, recueilli par l'Académie, dont nous avons suivi la définition, n'a pas toujours été neutre; j'en ai pour garant un écrivain du XVIIe siècle :

C'est trop *lantiponner le beurre*, il faut mettre la main à l'œuvre et expédier la besogne. (*Les Avantures d'Italie de monsieur d'Assouci*. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Raffe, M. DC. LXXVII., in-12, pag. 406.)

LAPIN FERRÉ, s. m. Gendarme; terme des voleurs normands.

LARBIN, LUBIN, s. m. Domestique.

Nous avons ici *harpin* et *hubin* avec l'article *le*. Dans l'esprit des créateurs de ces mots, le domestique est le chien qui suit son maître.

LARBINERIE, s. f. Domesticité, valetaille.

LARCOTIER, s. m. Paillard.

LARGUE, s. f. Femme.

Je crains bien qu'une pensée obscène n'ait présidé à la création de ce mot : ce qui me le fait soupçonner, c'est que je lis, pag. 298 du livre d'Antoine Oudin (ou pag. 232, si je prends l'édition de M. DC. LVI) : « Loger au Large, *d'une femme qui a grand*, etc.,» expression qu'il a ramassée dans les *Contes et joyeux devis* de Bonaventure des Periers [1], si ce n'est en lieu pire. Or *large* se prononçait *largue* à l'italienne et à l'espagnole dès le XIVe siècle :

[1] La nouvelle XXXIII est intitulée *de madame la Fourriere, qui logea le gentilhomme au large*. Voyez encore *la Confession Margot*, etc., dans l'ancien *Théâtre françois*, tom. Ier, pag. 374.

Ordre au concierge de l'hostel Monseigneur, en sa maison à Bruges, de faire faire plus *largue* l'oratoire de la chapielle de ladite maison. (Compte Henry Lippin [1385]; dans *les Ducs de Bourgogne...* par le comte de Laborde, 2e partie, tom. Ier, pag. 5, n° 29.)

Lors l'on luy fait *largue;* et s'approchant de cette damoiselle, etc. (*Les Escraignes dijonnoises*, recueillies par le sieur des Accords. A Paris, par Jean Richer, 1608, in-12, folio 47 verso.)

Voyez encore *le grand Dictionnaire des rimes*, de la Noue, pag. 54, col. 2.

LARGUKPÉ, s. f. Femme publique.

On se rendra parfaitement compte de la formation de ce mot, si l'on recourt à l'article *largue*, et si l'on écrit *largue p*..... le terme qui en est venu.

LARTIF, LARTON. Voyez *Artie*.

LARTONNIER, ÈRE, s. Boulanger, gère.

LASCAILLER, v. a. Uriner; terme du *Jargon*, qui serait mieux écrit, ce me semble, *lancecailler*.

LATIN, s. m. Argot.

Ce mot signifiait autrefois langage :

De tous oisiaus sot le *latin*.

Le Roman de Thebes, Ms. de la Bibl. nat. n° 6987, fol. 42 verso, col. 3, v. 19.

Li oisiax dist en son *latin*.

Li Lais de l'Oiselet, v. 138. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 119.)

Certes, il set de maint *latin*.

Le Roman de Tristan, tom. Ier, pag. 33, v. 599.

Lor josterent as Grius la jent de maint *latis*.

Li Romans d'Alixandre, pag. 223, v. 20.

Almirans, dis lo comte, entendetz mos *latis*.

Der Roman von Fierabras, etc., v. 2487, pag. 76.

Voyez le *Glossarial Index* de *Charlemagne*, pag. 100, au mot *Latanie;* le *Vocabolario della Crusca*, au mot *Latino*, et les *Canterbury Tales*, tom. II, pag. 465.

LAURE, s. f. Mauvais lieu, lupanar. Voyez *Boccard*.

En bas latin *laura* avait le sens de *monastère*. Voyez le Glossaire de du Cange, tom. IV, pag. 46, col. 2.

Autrefois on disait *fringuer sur les lauriers*, dans le sens de *far l'atto venereo :*

Je ne sçay pas pourquoy elle le faisoit... si ce n'estoit qu'elle ne se vouloit encor rendre, et vouloit encor *fringuer sur les lauriers*. (*Des Dames gallantes*, quatriesme discours; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 370, col. 1.)

LAVAGE, s. m. Vente.

Barbet n'avait pas prévu ce *lavage;* il croyait au talent de Lucien. (*Un grand Homme de province à Paris*... par H. de Balzac, chap. XXXIX. Paris, Hippolyte Souverain, 1839, in-8°, tom. II, pag. 324.)

LAVER, v. a. Vendre, dépenser.

... il me donna encore un gros écu, et vingt-quatre sols pour le rogome, que nous *lavons* chez M. de Capelain. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 23.)

Vous avez pour quarante francs de loges et de billets à vendre, et pour soixante francs de livres à *laver* au journal. (*Un grand Homme de province à Paris*, etc., tom. II, pag. 47.)

Voyez *Salir*.

LAZAGNE, s. f. Lettre.

On appelle *lasagna*, en italien, une espèce de mets de pâte, et l'on dit proverbialement *come le lasagne*, comme les lasagnes, ni endroit ni envers, pour dire *on ne sait ce que c'est*. On comprend que, ignorants comme ils le sont pour la plupart, les gueux aient appliqué cette expression aux lettres, qui, d'ailleurs, sont loin d'être toujours lisibles.

Il y avait aussi des livres appelés *di lasagne :*

Nel mezo era presto un leggio da coro fatto di vitella fredda con un *libro di lasagne*, che haveva le lettere, e le note da cantare, di granella di pepe. (*Vita di Gio. Francesco Rustichi;* dans Vasari, *Delle Vite de' più eccelenti pittori*, etc. In Bologna, M. DC. LXIII., in-4°, parte terza, vol. II, pag. 56.)

Lazzi-Loffe, s. m. Maladie honteuse.

Léon, s. m. Président de cour d'assises.

En fourbesque *leone* signifie *puissant*, et *leonizarre*, avoir de la puissance.

Lessive, s. f. Plaidoyer.

Lessiveur, s. m. Avocat.

Le défenseur et la défense ne pouvaient être mieux désignés par des gens intéressés à sortir d'une accusation, d'une affaire, blancs comme neige.

Lettre de couronne, s. f. Tasse.

Ce mot nous est donné par Bouchet, qui nous apprend, dans un autre passage, qu'on désignait plus spécialement ainsi la tasse, ou écuelle, dont les lépreux étaient porteurs :

On ne trouve gueres de ladres sans barril,... que les mattois appellent le roüillard... et sans leur *lettre de couronne*. (XXXVIe serée, tom. III, pag. 519.)

A ce signe on reconnaissait cette classe de mendiants, comme les moines et les ecclésiastiques en général, à leur tonsure ou *couronne*, ou, mieux encore, aux lettres épiscopales qui témoignaient qu'on la leur avait donnée.

On trouve *lettres de couronne, ou autre ordre de l'Eglise*, dans le *Thresor de la langue françoyse*, de Nicot, avec cette définition : *Tessera sanctæ jurisdictionis pontificiæ, Libati novacula verticis elogium*[1]. »

[1] Pag. 571, col. 2. Cf. *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. II, pag. 611, col. 1, v° *Corona clericalis.*

Le peuple, au langage duquel l'argot a tant d'obligations, était d'autant plus porté à assimiler les lépreux à des moines, que ces malheureux étaient, comme les religieux, soumis à la juridiction ecclésiastique, et vivaient en communauté.

Lettre de Jérusalem. Lettre écrite pour escroquer de l'argent. Voyez *les Voleurs* de Vidocq, tom. Ier, pag. 240-253.

Lève-pieds, s. m. Échelle, escalier.

Leveur, s. m. Voleur qui dérobe la montre, la bourse, le mouchoir. (*Toussaint le Mulâtre*, par Antony Thouret, tom. II, pag. 55, en note.)

Lézard, s. m. Mauvais camarade. Voyez *Zig*.

LézinER, v. a. Douter, hésiter au moment de mettre une entreprise à fin, tromper au jeu.

Lice, tirant doux, s. m. Bas de soie.

Licher, v. a. Boire.

Ce mot était en usage dans ce sens dès le XIIIe siècle :

Or ne set mès fors que trecier
Et tout engloutir et *lecier*.

Chronique de Philippe Mouskès, v. 34. (Édit. de M. de Reiffenberg, tom. Ier, pag. 3.)

On peut croire, cependant, que l'écrivain ci-dessus voulait dire *lécher*, ce que donnerait à penser ce vers de Rutebeuf :

L'en dit lechierres leche; mès il sont mordeor.

Des Jacobins, st. IX. (*OEuvres compl. de Rutebeuf*, tom. Ier, pag. 178.)

Le passage suivant, où le même mot se retrouve, semble indiquer qu'au moins au XVIe siècle il s'employait avec le sens de *goûter*, de *tâter* :

Et si je t'asseure bien que j'aymerois encores mieux ne manger que des choux et *licher* deux grains de sel avec Diogenes, etc. (*Les Dialogues*

de Jaques Tahureau, etc., édit. de 1585, folio 152 verso, *second dialogue du democritic.*)

Un Bourguignon facétieux, voulant tourner en caricature le mot *échevin*, en fait *lèche-vin* :

Tu resanne cé caiman
Que no *lochevin* conteigne
Troi jor duran, etc.
Les Noëls bourguignons de Bernard de la Monnoye, publ. par F. Fertiault, pag. 46.

LICHEUR, adj. Gourmand.

Ce mot est bien ancien dans notre langue; on le trouve dans une foule d'ouvrages des premiers temps de notre littérature :

Tant est delicieus *lechierres*,
Tant ot les volatiles chieres.
Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. III, pag. 262, v. 20364.

Bien vous redi por chose voire...
Qu'il fait bon de tout essaier...
Ausiné cum fait li hons *lechierres*
Qui des morsiaus est congnoissierres
Et de plusors viandes taste, etc.
Ibid., pag. 320, v. 21815.

Li *lechierres* fremist et art,
Et tot se frit de *lecherie*.
Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 271, v. 7296.

Car confiés et martir et angle...
Font plus grant joie d'un peceur,
D'un mescreant et d'un *leceur*, etc.
Chronique de Philippe Mouskès, tom. Ier, pag. 155, v. 3826.

Filz à putain, *licheor* pautonier.
Roman de Gérard de Vienne, à la suite de celui de *Fierabras*, en provençal, pag. 166, col. 2.

Lai on sap son caval, sela part cor :
Ja l'en traio foras .iij. *lecaor*.
Roman de Gérard de Rossillon, pag. 14, v. 10.

La basse latinité avait également le mot *leccator*, qui a donné lieu à un article du Glossaire de du Cange[1]; on y trouve, aussi bien que dans une autre compilation des bénédictins[2], que notre ancien mot *lichard* correspondait à *leccator* : je dois dire que je n'ai jamais vu d'exemple de *lichard*, dont je me garde bien, cependant, de contester l'existence. Sûrement c'était un mot populaire.

LIÉGE, s. m. Gendarme. Ital., *lieve*, léger.

On sait que notre mot *liége* a la même racine :

Païsans s'en vont aux miex fuire,
Aucun d'eus vousist estre au *liege*.
Branche des royaux lignages, v. 3110. (*Chroniques nationales françoises*, tom. VIII, pag. 121.)

LIGNANTE, s. f. Vie.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire blesquin de *la Vie genereuse des Mattois*, vient de la *ligne*, dite *de vie*, que les bohémiens consultaient sur la main de ceux auxquels ils disaient la bonne aventure :

Je voy par cette *ligne de vie* que vous aurez une grande maladie, ou les médecins se porteront mieux que vous. (*La Comedie des Proverbes*, act. III, sc. III.)

Cette coupeure de la *ligne vitale* de vostre main gauche vous advertit de quelque notable et voisine indisposition. (*Essais de Montaigne*, liv. II, chap. XII.)

LIGOTTANTE, LIGOTTE, s. f. Corde. Esp., *liga*, jarretière; lat., *ligare*.

Nous avions ce mot dans notre ancienne langue :

Quant mes haubers sera pretrusié comme cote,
Et mes escus fendus environ la *ligote*...
Ce dont vois el mesage, on dira : « Cil n'asote, » etc.
Li Romans d'Alixandre, édit. de M. Miche-

[1] *Gloss. med. et inf. Latin.*, édit. in-4°, tom. IV, pag. 52, col. 2 et 3.
[2] *Vet. script. et mon. ampl. Collect.*, tom. V, in capite. (*Index onomast. voc. barbar. et exotic.*)

lant, pag. 99, v. 4. Cf. *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. IV, pag. 116, col. 1, v° *Ligula*.

LIGOTTER, v. a. Lier.

LILANGE. Lille en Flandre.

LILLOIS, s. m. Fil à coudre.

LIMACE, LIME, s. f. Chemise. Fourb., germ. et rommany, *lima*. Voyez *the Zincali*, tom. II, pag. *63.

Ce mot, que l'on serait tenté de considérer comme appartenant à la langue des bohémiens, existait bien longtemps en latin avant qu'ils eussent fait leur apparition en Europe. Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Limas*, tom. IV, pag. 117, col. 2.

LIMACIÈRE, s. f. Chemisière, lingère.

LIMANDE, s. f. Homme plat, sans cœur.

LIME SOURDE, s. f. Sournois.

Ce mot, donné par le Dictionnaire d'argot de 1848, a été employé par Rabelais, liv. Ier, chap. XXV, et fait partie depuis longtemps du langage populaire :

Autresfois l'on ne voyoit point
Tant de chrocheteurs par le monde...
D'hypocrites, de *lymes sourdes*.

Les Ballieurs des ordures du monde, v. 4-18. (*La Gazette*. A Paris, jouxte la coppie imprimée à Rouen par Jean Petit, 1609, in-12, pag. 32.)

A tant se teut la *lime sourde*.

Le Jugement de Paris en vers burlesques de Mr Dassoucy. A Paris, chez Toussainct Quinet, M. DC. XLVIII., in-4°, pag. 7.

Et parce qu'un autre eut sa place,
Ce *lime sourd* [1] de race en race
A laissé d'une trahison
L'exemple et la punition.

Jacques Moreau, *la suite du Virgile travesti*, liv. VIII.

[1] Catilina.

Maron dit que ce *lime sourd*
En cet endroit demeura court.

Ibid., liv. X.

« Lime sourde, dit Cotgrave, *a dreaming, slie, malicious knave.* » Oudin, qui rapporte aussi ce mot, le traduit par *lourdaut*.

On lit dans un écrivain plus récent : « *Lime sourde* et *Sainte ny touche* [1]... *per fas* et *nefas* à ses fins sans bruit, en voulant faire accroire au genre humain qu'on est la meilleure personne du monde. » (*Evenement des plus rares, ou l'Histoire du sr. abbé comte de Buquoy*, etc., 1719, in-12, fol. 6 verso.)

LIMOGÈRE, s. f. Chambrière.

LIMONADE, s. f. Plat, assiette.

Ce mot est le fruit d'une allusion à un poisson excessivement plat, ou plutôt à l'expression proverbiale *plat comme une limande*, à laquelle sa forme a donné lieu.

Limande, dans notre langue du XVIe siècle, ne se disait pas seulement pour désigner un certain poisson, mais encore une pièce de bois de sciage, carrée en long et plate :

Un jour qu'il vit entrer ce levrier, qui alloit à sa prise, il s'en va après, sans faire grand bruit, avec une grosse *limande* carrée en sa main. (*Les Contes et joyeux devis de Bonav. des Periers*, nouv. XX.)

LIMOUSINE, s. f. Plomb.

Ce mot, qui s'applique plus particulièrement au plomb des couvertures, vient du nom d'une espèce de manteau appelé *limousine*, en usage parmi les rouliers, les maquignons et les paysans.

[1] On disait aussi *mitouche* :

Tout' fille qui fait la *mitouche*,
Que l'on n'diroit pas qui s'y touche, etc.

Chansons choisies. Genève, 1782, in-18, tom. IV, pag. 206.

LIMOUSINEUR, s. m. Voleur de plomb sur les toits.

LIMOUSINIER, s. m. Maçon qui dresse les murs.

LINGRE, s. m. Couteau.

On nous croira aisément quand nous dirons que ce nom vient de celui de la ville de *Langres*, dont la coutellerie est encore célèbre. De *Lingones*, nos ancêtres avaient fait *Lengres*, dont l'orthographe s'est conservée bien longtemps, et qui se rapproche encore plus du mot d'argot :

Consel prist qu'à Ostom ira,
Et par *Lengres* trespassera...
A *Lengres* vinrent de halt soir....
Lengre siet sor le cief del mont, etc.

Le Roman de Brut, tom. II, pag. 188, v. 12,682 et suiv.

LINGRER, v. a. Frapper à coups de couteau.

LINGRERIE, s. f. Coutellerie.

LINGRIOT, s. m. Canif, bistouri, petit couteau.

LINSPRÉ, s. m. Prince.

Il y avait autrefois, dans la cathédrale de Paris, un enfant de chœur, le plus ancien de ses camarades, que l'on appelait vulgairement l'*inspé*, ou le *spé*, non en raison de l'*espérance* qu'il avait de devenir petit chanoine, mais du mot *inspector* ou *inspecteur*; parce que ce *spé* ou *inspé* avait en effet une manière d'inspection sur le reste des enfants de chœur. Voyez *Explication... des ceremonies de l'Eglise*, par dom Claude de Vert. A Paris, chez Florentin Delaulne, M. DCCIX. — XIII., in-8°, tom. II, remarques sur le chap. II, pag. 305; *Dictionnaire... de plain-chant et de musique d'église*, par M. J. d'Ortigue, Paris, Migne, 1853, in-4°, col. 1389, 1390, art. *Spe*; et le *Moniteur universel*, n° du 8 janvier 1854, pag. 30, col. 4 et 5 du feuilleton.

LITRER, v. a. Avoir, posséder.

LIVRE DES QUATRE ROIS, s. m. Jeu de cartes.

Voyez la citation que nous avons donnée plus haut au mot *Gobelius*.

On trouve *le Livre des Rois*, avec la même interprétation, dans les *Curiositez françoises* et dans la *Sec. Part. des Rech. ital et fr.* d'Oudin, pag. 342, col. 1.

LOCHE, s. f. Oreille, ainsi nommée à cause de sa forme. Voyez *Louche*.

LOCHER, v. a. Écouter.

LOFFE, LOFFIA, adj. Imbécile.

Le premier de ces deux mots, que l'on devrait écrire *lof*, n'est autre chose que l'anagramme de *fol*. Toutefois il ne faut pas oublier que nous avions autrefois *luffre*, ivrogne, dont a été fait *lifre-lofre*, sobriquet, désignant un Suisse ou un Allemand [1] :

... Jamais apres toute sa vie il n'en sera si *luffres* ne gourmant à table en boyre et en manger. (*Les Evangilles des Connoilles*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 129.)

LONGE, s. f. Année. Fourb., *longino*.

LONGUETTE DE TREF, s. f. Carotte de tabac.

Il serait superflu d'indiquer la racine du premier de ces mots, qui était autrefois usitée adjectivement :

Les bleds, les orges, les avoines...
N'ont-elles pas leurs pailles blondes
Ensemble *longuettes* et rondes?

Louanges de la bosse, en faveur d'une maistresse. (*Le Cabinet satyrique*, édit. de Paris, M. DC. XXIIII., in-8°, pag. 656.)

En fourbesque, *longoso* veut dire saucisse, comme *longosa* en espagnol.

[1] Voyez ci-dessus, pag. 180, col. 2, en note.

LORCEFÉ. La Force, prison de Paris.

LORDANT, s. m. Portier; de *lourde*, porte.

LORGNE, LORGNE-B, s. Borgne.

Ce *b*, comme la dernière syllabe de *Lorcefé*, est là pour indiquer la première lettre du mot.

LORGUE, s. m. As.

LOUBION, s. m. Bonnet.

LOUBIONNIER, ÈRE, s. Bonnetier, ère.

LOUCHE, s. f. Cuiller.

Ce mot, comme *louceor* qui en dérive[1], doit venir du bas latin *lochea*, dont la signification était la même[2]; il faisait partie de notre vieille langue, et n'est pas encore tout à fait tombé en désuétude. On peut même assurer qu'il s'est conservé dans les patois de Lille, de Cherbourg, de Rennes, de Nantes et de la Vendée. On lit dans un opuscule du XIVe siècle :

> Et le pot et la *louce*
> Où la porée grouce.
>
> *De l'Oustillement au villain.* A Paris, chez Silvestre, M. DCCCXXXIII., in-8°, pag. 9, v. 21.

« Louche, dit Cotgrave, *a little ladle, or great spoon.* » Il ajoute que ce mot est picard, tandis que *louche* est normand. Avant Cotgrave, Charles de Bouvelles et Léon Trippault avaient signalé *louche* comme picard : « *Culier*, dit le second de ces lexicographes, Parrhisii cochleare seu cochlear vocant instrumentum concavum..:. Belgæ id per majorem syncopam vocant *louche*, per V vocalem : utrumque a cochleari pendet. » (*Caroli Bouilli Samarobrini Liber de Differentia vulgarium linguarum*, etc. Parisiis, ex officina Roberti Stephani, M. D. XXXIII., in-4°, pag. 87.)

Il est certain que *louche* avait cours au XVIe siècle en Normandie; on lit dans un petit volume dont l'auteur était enfant de cette province :

> ... il les mangeoit avec une *louche* potiere, etc. (*La nouvelle Fabrique des excellens traits de verité*, etc. Paris, P. Jannet, 1853, in-18, pag. 71.)
>
> ... commencerent à puiser dedans avec de longues et larges *louches* potieres, ou cuillers de bois, etc. (*Ibid.*, pag. 136.)

Oudin donne *louche* comme peu usité de son temps. Voyez *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 344, col. 1.

On employait aussi le mot *louche* ou *louchet* pour désigner un instrument à l'usage des pionniers et des cultivateurs :

> ... et afin que les chevaux qui le portoient allassent plus seurement et à son aide, y avoient plusieurs laboureurs et manouvriers qui alloient devant ladicte lictiere à tout *louches* et autres instrumens, pour reffaire et abonnier les chemins. (*Chroniques d'Enguerran de Monstrelet*, vol. Ier, chap. XVI, ann. 1414.)

LOUPEL, adj. Pouilleux; terme des *floueurs* parisiens.

LOUPEUR, s. m. Coureur, flâneur, fainéant.

Ce mot, qui, quoi qu'en dise un écrivain de nos jours, n'a rien de commun, sinon la forme, avec notre mot *loupe*[1],

[1] Voyez les Actes de saint Cyrique dans les *Acta Sanctorum*, tom. III de juin, pag. 30. Cf. *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. IV, pag. 140, col. 2.

[2] Voyez quel *louceor* de pois !

> *Le Dit du Buffet*, v. 101. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 267.)

[1] « Loupe, en langage d'argot, *fainéantise*, qui rend le travail aussi impossible que si l'ouvrier avait une loupe dans la paume de la main. » (*Le Vin à quatre sous*, chap. II : *Le Camp de la Loupe ;* dans le Bulletin de la Société des gens de lettres, n° 2. — Février 1849. — 5e année, pag. 55, en note.)

Aux XIIIe et XIVe siècles, on disait *faire la loupe* dans le sens de se moquer de quelqu'un, parce que sans doute le railleur gonflait alors l'une de ses joues :

a été apporté en France par les ouvriers flamands; il est maintenant dans l'argot des ouvriers et des artistes, ou, comme on dit, des *rapins* d'ateliers. *Loupeur* vient du hollandais *looper* (coureur), *loop* (course), *loopen* (courir). L'allemand a *Läufer* (coureur), *Lauf* (course), *laufen* (courir); le danois, *Lœber* (coureur), *Lœben* (course), *lœbe* (courir); enfin le suédois possède *löpare* (coureur), *lopp* (course), *löpa* (courir). Tous ces mots doivent avoir pour racine l'anglo-saxon *lleápan* (islandais *llaupa*), courir.

Loupeur, *louper* n'auraient-ils pas été déjà employés dans l'argot du XVIIe siècle? Ce qui nous le ferait penser, c'est que Pavillon donne le nom de *loupine* à Mlle de Saint-Christophe, chanteuse à l'Opéra[1]. Mais peut-être le poëte, en bon latiniste comme on l'était alors, a-t-il tiré ce mot de *lupa*, qui se disait à Rome d'une fille débauchée.

LOURDE, s. f. Porte.

LOURDIER, ÈRE, s. Portier, ère.

LUCARNE, s. f. Chapeau de femme.

Autrefois on assimilait le capuchon des moines à une fenêtre, d'où le proverbe : Défiez-vous des gens qui ne voyent le jour que par une fenêtre de drap; proverbe, dit l'auteur du *Ducatiana*, pag. 498, employé dès l'année 1508 par Jean de Salhuse, évêque de Misnie. Guy Patin, dans une lettre de mai 1668, traite les moines de *testes encapuchonnées, qui ne voyent le monde que par une fenestre de drap*[1].

On disait aussi *les lucarnes du capuchon :*

> Que si elle monte en courage
> De faire en personne un veage,
> Soudain au galop tout fumant
> En carrosse là va roullant,
> Là porte en l'air, sur mer, sur terre,
> Au milieu des feux de la guerre :
> Des contenances du manchon,
> Des *luquernes du capuchon*, etc.
>
> *La Gazette.* A Paris, jouxte la coppie imprimée à Rouen par Jean Petit, 1609, in-12, pag. 14.

LUDIE. Voyez *Gavion de Ludie.*

LUISANT, s. m. Jour.

LUISANTE, s. f. Lune.

LUISARD, s. m. Soleil.

LUISARDE, s. f. Lune.

LUMIGNON (Le grand). Le soleil.

LUNE A DOUZE QUARTIERS (La). La roue sur laquelle on étendait les criminels condamnés à mort.

LUQUE, s. m. Certificat, faux certificat, passe-port.

On trouve, dans le vocabulaire de Juan Hidalgo, *Lucas* avec le sens de *naypes* (cartes à jouer).

Il est à croire que la source de cette expression est dans *le saint Vou de Luques* (il Volto santo di Luca), représentation miraculeuse de Notre Seigneur, bien connue chez nous, et qui figurait sur une enseigne de la rue des Lombards, à Pa-

Et Renart li a *fet la lope.*
Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. II, pag. 23.

Au departir lor *fis la loupe.*
Ibid., pag. 43, v. 10817.

Faire cent *loupes* par derriere.
Ibid., tom. IV, pag. 251.

Et quant Bauduins l'ot, durement s'en fourgoe;
En derriere li *fait la loupe*, et puis le moe.
Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. VI, v. 656; tom. Ier, pag. 170.

D'autres fois le railleur tordait la joue. Voyez *de la Soriete des estopes*, v. 125. (*Nouv. Rec. de fabl. et contes*, tom. Ier, pag. 314.)

[1] *Œuvres de Pavillon*, édit. de 1750, tom. Ier, pag. 80.

[1] Voyez encore *Gongam, ou l'Homme prodigieux*, etc., 2e édit., tom. Ier, pag. 132.

ris. Voyez *Mystères inédits du quinzième siècle*, publ. par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 371.

Porte-luque est un dès mots par lesquels on désigne, en argot, un portefeuille.

LURON (Le). La sainte hostie.

Suivant toute apparence, ce mot n'était dans l'origine que l'adjectif *rond*, précédé de l'article *le*. Plus tard, par une de ces altérations si fréquentes en argot, *le rond* devint *luron*, mot déjà répandu, devant lequel il fallut placer l'article, sans tenir compte de celui qui se trouvait dans l'expression primitive.

Pour ce qui est de ce dernier mot, tel qu'il existe dans notre langue, on en rencontre des exemples dès le XVIe siècle :

LE FILZ, en chantant.
Avant lure, lurete,
Avant lure, luron.
Mon Dieu, que je suys vray *luron!*

Le Filz et l'Examynateur, farce nouvelle à III personnages, etc., pag. 6. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8, tom. III.)

Nodier n'est pas « éloigné de croire que *luron* est fait de ce mimologisme commun du chant et de la danse, de ce *tra deri dera* qui supplée aux paroles et quelquefois à la musique dans les fêtes joyeuses du peuple, et qui a fourni aux vieux chansonniers, entre autres gais refrains, *luron, lurette et lalure*[1]. »

Partage qui voudra cette opinion ; pour moi, je vois dans *luron* un dérivé de notre ancien mot *loure*, qui signifie encore, en patois normand, *cornemuse*, *grosse musette*. Dans ce même patois, ce mot s'emploie aussi dans le sens de *gros ventre*, et l'on dit proverbialement de quelqu'un qui a un gros derrière, qu'il a un cul de *loure*, locution qui se rattache sans doute à l'outre dont on se sert pour jouer de la cornemuse.

Ce qui a pu également influer sur la forme du mot *luron*, c'est que nous avions autrefois *levron*, que nos vieux auteurs écrivaient *leuron* :

En apres les medecins nous apprennent que ces vieilles goutieres ramassent des humeurs si tres-pernicieux et corrompus dans leur esgout, que le jeune *leuron*, pensant fureter quelque proye de plaisir és forests d'Ericine, il s'embourbe en des puans, sales et infects marests. (*Les Matinées du seigneur de Cholieres*, 7e mat. : *De l'Inegalité de l'aage des mariez*), folio 199 recto.

L'hoste blanc comme un cygne et doux comme un mouton...
Luy dit qu'elle avoit fait Narcisse un peu trop beau,
Et que sa vie enfin s'en iroit à vau-l'eau,
Si ce jeune *levron* venoit à reconnestre
Par un excez d'amour tout ce qu'il pouvoit estre.

Narcisse, poëme héroï-comique, v. 39. (*Poésies de Chevreau*. A Paris, chez Antoine de Sommaville, M. DC. LVI., in-8°, pag. 38. Voyez encore pag. 48.)

Maint paon vainement fit la roue
Autour de ce jeune tendron;
Maint la fleura comme un *levron*,
Au hazard d'avoir sur la joue.

Leandre et Hero, ode burlesque de Scarron.

[1] *Examen critique des dictionnaires*, pag. 251, 252. Pourquoi ne pas citer aussi bien ce passage, dans lequel un mauvais garnement, proposant d'attaquer les domestiques des chanoines d'Angers, porteurs du souper de leurs maîtres, ajoute qu'il faut

Faire semblant de vouloir tout tuer,
Sans rien frapper, mès les destituer
Tant seullement des bribbes et lorreaux,
Pour le soupper des compaignons *lureaux?*

Legende de Me Pierre Faifeu, chap. XIII.

Pourquoi passer sous silence *godelureau*, si ancien dans notre langue ?

« Diz-tu mal des femmes, respondit Panurge, ho *guodelureau...?* » (Rabelais, liv. IV, chap. LXV.)

« Ma foi, mon *godelureau*, mon ami, » etc. (*Contes d'Eutrapel*, chap. IX.)

« Levron, dit Cotgrave, *a young, or little greyhound; also, a young wanton fellow that (as a young greyhound) minds nothing but pleasure.* »

On disait proverbialement : « Il est affamé comme un jeune *levron.* » Voyez le *Dict. comiq.* de Leroux, tom. II, pag. 85.

LYCÉE, s. m. Prison.

On y apprend de belles choses!

LYONNAISE, s. f. Soierie.

M

MAC, MACCHOUX, s. m. Amant, souteneur d'une fille de joie.

Le premier de ces deux mots est une abréviation d'un terme bien connu; et le second, tout en dérivant de la même source, doit sa finale à un autre terme qui veut dire *mâle, mulet*, dans nos patois méridionaux et en espagnol, où *macho* a cette signification.

MACARON, s. m. Traître, dénonciateur.

MACARONNER, v. a. Trahir ses camarades.

MACCABE, MACCHABÉE, s. m. Noyé.

Je ne vois d'autre origine à cette expression que la lecture du chap. XII du deuxième livre des *Macchabées*, qui a encore lieu aux messes des morts; ou plutôt c'est de là que sera venue la *danse macabre*, dont l'argot aura conservé le souvenir dans les deux mots ci-dessus. Ils sont devenus populaires.

MADRICE, s. f. Malice.

MADRIN, INE, adj. Malin, maligne.

On a ici une combinaison de *madré* avec *malin*.

MAGOT, s. m. Bourse.

Ce mot, qu'Oudin écrit *magaut*[1], fait depuis longtemps partie du langage familier, où il signifie *amas d'argent caché* :

> Ça m'froit jurer comme un rat;
> Mais v'là mon *magot*, je vous le propose.
>
> *M. Champagne et mameselle Simon*, chanson de parade. (*Les A propos de la folie*, etc. MDCCLXXVI, in-8°, pag. 237.)

> Là il vola de même, revint à Paris avec un bon *magot*, etc. (*La Gazette noire*, etc. M. DCC. LXXXIV., in-8°, pag. 270.)

Quelle est l'origine de ce mot? Je la vois dans la figure des vieilles pièces de monnaie que l'on trouvait en terre, et que, dans certaines provinces, dans le Boulonnais, par exemple, on appelait des *magots*, « mot', dit Ménage, corrompu d'*imago*[1]. »

MAGNEUSE, MAGNUCE, MANIEUSE, s. f. Fille de joie, femme qui se déprave avec des individus de son sexe.

Sans doute la dernière de ces trois formes suffirait pour expliquer les deux autres, dont la seconde nous est donnée par le *Jargon;* toutefois je soupçonne quelque allusion malveillante, et sans doute calomnieuse, à une communauté religieuse de femmes. Je veux parler des *Magneuses*, qui devaient ce nom à celui de leur fondatrice, Jeanne Canart, fille de Nicolas Colbert, seigneur de Magneux, et qui occupaient à Reims une maison

[1] *Premiere Partie des Recherches françoises et italiennes*, pag. 347, col. 2.

[1] *Dictionn. étym. de la langue françoise*, édit. de Jault, tom. II, pag. 193, col. 1 et 2. Cf. pag. 151, col. 1, art. *Magot*.

créée en 1654, sous l'invocation de sainte Marthe.

Dans le siècle suivant, on disait *jouer à la magni-magno* :

> Philippe est un joli gar çon
> Qui se soûle comme un cochon,
> Le soir, avec la Parabère...
> Sa grosse fille est du trio,
> Ell' joue à la *magni-magno*
> Avec son propre père.
>
> *Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans*, trad. par G. Brunet. Paris, Charpentier, 1853, in-12, pag. 172.

MALADE, adj. Prisonnier, prisonnière.

MALADIE, s. f. Emprisonnement.

MALDINE, s. f. Collége, pension.

Ce sont, en effet, des lieux où l'on dîne assez mal.

MALINGRER, v. a. Souffrir.

MALINGREUX, s. m. L'auteur du *Jargon* définit ainsi ce que l'on entendait autrefois par ce nom : « Malingreux sont ceux qui ont des maux ou plaies, dont la plupart ne sont qu'en apparence; ils truchent sur l'entiffe, c'est-à-dire ils feignent d'aller, les uns à S. Main, les autres feignent avoir voué une messe en quelque part; quelques fois sont gros enflez, et le lendemain il n'y paroist que floutiere (rien). Ils morfient gourdement (mangent beaucoup), quand ils sont dans les pioles (cabarets); là fichent deux combriez (pièces de vingt sous) au grand coesre. »

MALTAISE, s. m. Louis d'or.

MALTOUSE, s. f. Contrebande.

MALTOUSIER, ÈRE, s. Contrebandier, ère.

MALVAS, s. m. Mauvais sujet, vaurien, homme de peu.

Ce mot, dérivé du provençal, a été français de bonne heure :

> Ben solt prodome et chierir et amer,
> Et les *malvas* et plaissier et grever.
>
> *La Chevalerie Ogier de Danemarche*, tom. II, pag. 557, v. 13044.

Malvas est populaire à Bordeaux et aux environs, où, comme l'on sait, l'on parle gascon.

MANCHE (Faire la). Faire la quête, mendier.

Cette expression dérive de la *mancia*, la *buona mancia* des Italiens, qui désignent ainsi la petite gratification que demandent, non-seulement les courtisanes, mais les ouvriers, les *cicerone*, et tout inférieur à son supérieur. De là le proverbe *aimer mieux la manche que le bras*, l'argent que les compliments [1].

MANETTE (Mlle). Malle.

On sait ce que c'est qu'une manne, et l'on saisit le calembourg.

MANGER, MANGER LE MORCEAU, MANGER SUR L'ORGUE, v. a. Révéler un crime ou un délit, dénoncer.

Allusion à Judas Iscariote, de qui Jésus disait, pendant qu'ils mangeaient ensemble : « C'est celui qui met la main dans le plat, qui me trahira. » Le mot *coquer*, qui s'emploie, au simple, au moins dans certaines provinces de France, pour *baiser, embrasser*, signifie également en argot *dénoncer*, toujours par allusion à Judas qui livra son maître en le baisant.

MANGEUR DE BLANC, s. m. Souteneur de prostituées. Voyez *Blanc*.

MANGEUR DE GALETTE, s. m. Individu qui reçoit de l'argent pour trahir ses camarades.

MANICLE (Frère de la), s. m. Filou, voleur, coupeur de bourse.

Manicle, que l'Académie écrit *mani-*

[1] Voyez Rabelais, liv. III, chap. III.

que, et explique par « espèce de gant ou de demi-gant que certains ouvriers se mettent à la main pour qu'elle puisse résister au travail, » signifiait autrefois *brasselet, ornement du bras, menottes :*

Et il est venuz à son hostel, si s'est armez, puis revient devant le roi, sa ventaille abattue et ses *manicles*. (*Le Roman de Lancelot du Lac*, pag. 4 de la publication du Dr W. J. A. Jonckbloet, intitulée *le Roman de la Charrette*, etc., La Haye, Belinfante frères, 1850, in-4°.)

Puis abat la *manicle* de sa senestre main, si esgarde l'anelet que sa dame dou lac li ot doné, etc. (*Ibid.*, pag. 32 [1].)

Suivant toute apparence, le mot d'argot vient du proverbe *entendre la manicle*, qui se dit pour *être adroit, rusé, comprendre toutes les finesses*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 108.

Manque (A la), adv. A gauche. Ital., *alla manca*, *alla mancina*.

Un moment nous avons eu dans notre langue *manque*, avec le sens de *gauche :*

Tu m'as ouvert le *manque* flanc
Avecques cest yvoire blanc
Qui monstre au bout cinq perles plus exquises
Que d'Orient les perles tant requises.

Joachim du Bellay, vers lyriques, ode XI. (*Les OEuvres françoises*, etc. A Rouen, chez la vefve Thomas Mallard, M. D. XCVII., in-12, folio 102 verso.)

Maquecée, s. f. Maîtresse d'une maison de prostitution de bas étage.

A la fin du siècle dernier, on disait *maqua :*

La noble *maqua* accabla de politesses la nouvelle présentée, etc. (*La Gazette noire*, etc., M. DCC. LXXXIV., in-8°, pag. 84.)

Du reste, il promet de forts honoraires pour la *maqua*.... L'adroite *maqua* vient rendre compte au financier de sa mission. (*Ibid.*, pag. 92.)

Maqui, s. m. Fard.

Je crois avoir trouvé l'explication de ce mot dans ce passage, où Henri Estienne, parlant des femmes de son temps, s'exprime ainsi par l'organe de deux interlocuteurs : « *Celtophile*. Portent-elles des mesmes masques, dont on souloit user en farces et en momons? *Phil*. Non pas de mesme matiere, mais de mesme façon : car de tout le visage on ne leur voit que les yeux. Aucunes, après les avoir doublez de quelque toile neuve, ou de quelque peau fort deliée, la garnissent de certaines compositions propres pour corriger la trop grande rougeur ou palleur du visage. » (*Deux Dialogues du nouveau langage François italianizé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, premier dialogue, pag. 156.)

Masque a été employé comme synonyme de *fard*, et *masquer* s'est dit de l'effet de cette préparation :

... il ne la voit le plus souvent qu'en peinture, j'entens peinture de fard, ou d'autre telle *masque* de quoy ne se sçavent que trop reparer ses vieux idoles reverais à neuf. (*Les Dialogues de Jacques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer... 1585, in-16, folio 12 verso.)

Je me tay du temps que telles caignes consument à se mirer, et user de fards et ungens pour remplir leurs rides, et *masquer* leur visage sale et deshonneste. (*Ibid.*, folio 16 verso.)

Comme on le voit, je soupçonne *maquis* d'être une corruption de *masquis*, mot que, cependant, je n'ai vu nulle part. Je ne suis pas, néanmoins, tellement ferme dans cette opinion, que je ne l'abandonnasse sans peine pour peu qu'il me fût démontré que *maquis* soit une apocope de *maquignonnage* [2].

[1] A la même époque, nous avions *menigaut* dans le sens de *voleur*. Voyez *li Fabliaux des treces*, v. 61. (*Nouv. Rec. de fabl. et contes*, tom. 1er, pag. 345.)

[2] On disait aussi *maquionage*, comme on est fondé à le supposer par ce titre : *Antimaquionage pour éviter la surprise dans l'emplette des chevaux*. Ams-

Voici des passages ou *maquignonnée* peut bien être considéré comme synonyme de *fardée :*

Cette vieille rosse refaite et *maquignonnée*, etc. *Le Divorce* [1688], act. III, sc. dernière. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 146.)

Nous verrions dans un bal la précieuse Amalasonte, doyenne des coquettes, *maquignonnée* par mille souris compassés avec art, etc. (*Phaeton*, [1692], act. II, sc. IV. (*Ibidem*, tom. III, pag. 410.)

... on la décrassoit en ce lieu, on lui adoucissoit la peau, on la blanchissoit, on la parfumoit; en un mot, on y *maquignonnoit* une cendrillon, comme on prépare un riche cheval. (*La Gazette noire*, M. DCC. LXXXIV., in-8°, pag. 99.)

On connaît les ruses des maquignons pour donner à leur marchandise l'embonpoint, l'éclat qui lui manque; à ce qu'il paraît, elles ne datent pas d'hier :

Aux maquignons [il est commandé] de froter leurs haridelles de leur liqueur ordinaire, et de les engraisser pour estre au bout de huict ou dix jours restituée en leur premiere forme. (*L'Almanach prophetique du sieur Tabarin pour l'année* 1623; édit. des *Joyeusetez*, pag. 10. — *Les Arrests admirables et authentiques du sieur Tabarin*, édit. de la même collection, pag. 9.)

Quelle que soit l'étymologie que l'on préfère, l'on ne trouvera pas mauvais que je rappelle que, dans notre ancienne langue, *maski* signifiait *noirci :*

Sire, dist la pucele, ben m'en sui apensée,
Très le premier jor que m'éustes visée,
Que m'estoie de noir *maskie* et noircirée.

Roman de Garin de Monglane, Ms. de la Bibl. nat., fonds de la Valliere n° 78, folio 34 verso, col. 1, v. 22.

De là *mascurer*, noircir, qui se trouve dans le même ouvrage, f° 23 v°, col. 1, v. 19; et folio 34 r°, col. 2, dernier vers.

Nous avons encore *mâchurer*, que l'Académie a eu le bon esprit de recueillir; mais elle a eu grand tort, à mon sens, de rejeter l'adjectif *mâché*, qui se dit de la chair contusionnée par un coup, un poids ou une pression trop forte. Les Normands, du moins le peuple de Rouen, devaient dire *maqué*, à en juger par ces vers, où *mâcher* est pris dans un autre sens :

En bonne fay, ten pere avet assez de deul
De le vair tant *maquer*, et d'emplir sa pouquette.

Premiere et seconde Muse normande, pag. 4.

Quant a vit su petiot, sans se mettre en esmay
Ly fit du premier coup reprendre la fendache,
Et ny boutit jamais que du beurre de may,
Un p'tiot de pain *maqué* aveuq de l'écopache.

Ibid., pag. 50.

MAQUILLER, v. a. Faire.

Ce verbe, qui signifie plus précisément *donner la forme*, *finir*, comme lorsqu'il s'agit de *culotter* une pipe (ce qui s'appelle *maquiller*), vient indubitablement de *maqui*, que nous venons de voir. On le trouve déjà dans un ouvrage du XIIe siècle :

Vit sa barbe sanglente et le vis vermeillïés.

A la place de ce dernier mot un manuscrit porte *masquilliés*. Voyez la *Chanson d'Antioche*, édit. de M. Paris, tom. II, pag. 279, en note.

Ce qui donnerait, cependant, de la force à l'étymologie basée sur le mot *maquignon*, c'est que l'on disait autrefois *macquillon :*

Aux *macquillons* (je donne) les chevaux de poste du mont de la Bouille de Pontaudemer avec les asnes d'Arcadie. (*Les Estreines universelles de Tabarin*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 5.)

MAQUILLER LES BRÊMES, v. a. Jouer aux cartes. Voyez *Bréme*.

Dans le langage maritime, on appelle

terdam, 1764, in-fol. oblong. (*XVIe Catalogue de livres rares et curieux de M. Edwin Tross*. Paris, 1854, pag. 11, n° 3689.)

maquilleur un bateau employé pour la pêche du maquereau. Voyez *Dictionnaire de la marine à voiles*, pag. 486.

MARCANDIER, s. m. Marchand, celui qu'on a volé.

Le *Jargon* nous apprend qu'on appelait de ce nom une certaine classe de gueux. « Marcandiers, y est-il dit, sont ceux qui bient (vont) avec une grande hane (bourse) à leur costé, avec un assez chenastre frusquin (bon habit) et un rabas sur les courbes (et un manteau sur les épaules), feignant d'avoir trouvé des sabrieux sur le trimard (des voleurs sur le chemin) qui leur ont osté leur michon toutime (tout leur argent), » etc.

MARCHAND DE LACETS, s. m. Gendarme.

MARCHAND DE TIRETAINE, s. m. Nom que les voleurs de campagne donnent aux tireurs.

Dans notre langue, on a également donné aux filous le nom de *marchand* :

Je dis donc qu'en la ville de Toulouse fut prins l'un de ces bons *marchands* dont nous parlons. (*Du coupeur de bourses, et du curé qui avoit vendu son blé*, nouv. LXXXI de Bon. des Periers.)

MARGOULIN, s. m. Marchand peu aisé, qui a peu de consistance.

Nous avions autrefois *marjolet*, que l'Académie définit par *petit homme qui fait le galant, qui fait l'entendu*, et *margajat*, qu'elle a laissé à d'Hautel, qui lui donne un sens à peu près semblable [1] :

... vous n'aviez pas manqué de bien faire la leçon, et donner des instructions... aux jeunes gens et *marjolets* de Paris, etc. (*Memoires des sages et royalles œconomies d'Estat de Henry le Grand*, édit. aux VVV verts, tom. II, chap. XVII, pag. 107.)

La quatriesme de tous les cajoleurs, *marjolets*, brelandiers, voluptueux, baguenaudiers, et faineans de cabinet, de cour et de ville, etc. (*Ibid.*, tom. II, pag. 339, chap. Ier.)

Je ne puis desguiser la vertu ny le vice...
Entendre un *marjolet* qui dit avec mespris, etc.

Math. Regnier, sat. III (à M. le marquis de Cœuvres), v. 110.

Mon futur a la forme
D'un petit *margajat*, etc.

Recueil complet des chansons de Collé. A Hambourg et à Paris, 1807, in-18, tom. Ier, pag. 15.

Marjolet vient, à n'en pas douter, de *mariole*, ancien forme de *marionnette*.

Il ne serait pas impossible, pourtant, que *margoulin* ne vînt de *margouiller*, qui signifiait autrefois *fouler aux pieds, patauger* :

... sur mon pis
Se mist l'orde vieille puant...
Trop fort me prinst à *margoillier*.

Le Chemin de povreté et de richesse, par Jean Bruyant. (*Le Ménagier de Paris*, etc., tom. II, pag. 5, col. 2.)

Tu seras yeustiné des plus grandes princesse,
Qui t'iront capignant et *margouillant* sans cesse.

Jugement de Paris, en tête de l'*Inventaire général de la Muse normande*, pag. 32.

Le *margoulin* serait alors un marchand dans la crotte, dans le margouillis.

MARIONNETTE, s. f. Soldat.

MARLOU, MARLOUSIER, s. m. Souteneur de prostituées.

De ces deux mots le second me paraît le plus ancien, et je n'hésite pas à le dériver de *marlier*, qui se disait autrefois dans le sens de *marguillier*. Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Marrelarius*, n° 1, tom. IV, pag. 301, col. 1, et ci-après, au mot *Sacristain*.

[1] « Petit garçon qui raisonne de tout à tort et à travers, qui fait le hautain, l'important; qui a peu de savoir et de capacité. » (*Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 114.) Bouchet (XIVe serée) fait de *Margajas* le nom d'une tribu de sauvages, qu'il nomme avec les *Toupinambouls*.

Vidocq, qui donne *marlou*, le rend par l'adjectif *fin*.

Marlouserie, s. f. Malice, finesse.

Marmier, s. m. Berger. Voyez *Morne, Mornier*.

Marmiteux, adj. Souffrant.

Ce mot, que je lis dans le Dictionnaire d'argot de 1848, existe encore dans notre langue avec le sens de *piteux, qui est mal sous le rapport de la fortune ou de la santé et qui s'en plaint habituellement*, sens qu'il avait dès le XIIe siècle :

Ele et ploré, s'ot *marmiteux* le vis.

Li Romans de Garin le Loherain, tom. II, pag. 112.

Tiex fait le simple et le *marmite*,
Tiex fait devant semblant d'ermite,
Qui regibe et fiert par derriere.

Miracles de Notre Dame par Gautier de Coinsi, liv. Ier, chap. II.

Et fait dehors le *marmiteux*,
Si a le vis simple et piteus,
Et semble sainte creature, etc.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 19, v. 413.

On dit que ledict gentilhomme contrefaisoit ainsy du maladif et *marmiteux*, etc. (*Des Dames galantes*, premier discours; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 259, col. 2.)

Ce mot, qui paraît venir de *male mitis*, a été également employé dans divers sens par l'auteur du *Mistere de la Passion Jesu Crist*, 4e journée, sc. *devant Pilate*, édit. de Verard, 5e feuillet r°, col. 1, après la signature B iiii; par Rabelais, liv. Ier, chap. XIV, et liv. II, chap. X; par Noël du Fail, dans ses *Propos rustiques et facetieux*, chap. XIV, et dans ses *Contes d'Eutrapel*, chap. Ier; par Montaigne, liv. III, chap. IX, etc. Il était déjà familier du temps d'Oudin, qui marque d'une astérisque l'expression *faire le marmiteux*, qu'il rend par *faire le pauvre, le misérable*[1]. Aujourd'hui ce mot, toujours familier, est peu usité.

Marmotier, s. m. Savoyard.

Marmouzet, s. m. Pot au potage.

Ce terme, que j'ai trouvé dans le *Jargon*, est une altération volontaire de *marmite*, et vient moins de la forme du pot au feu, que du murmure qu'il fait entendre quand il bout. On disait en effet *marmouser* dans le sens de *murmurer* :

Il me semble que c'est folie
A l'homme de se *marmouser*
Si très-fort et se couroucer,
Veu que courroux riens ne proffite.

Le Mistere de la conception, nativité, mariage, et annonciation de la benoiste vierge Marie, etc., imprimé nouvellement à Paris, par Alain Lotrian, sans date, in-4°, fol. xvii r°, col. 1. *Les requestes de Joachin et d'Anne pour avoir lignée.*

J'ay huy oublié ma bouteille;
Toutefois je m'en repens bien,
Car onc on ne veit dent de chien
Plus seiche que j'ay or la mouse.
Par grant despit je m'en *marmouse*
Si très-fort qu'il fault que je cloche.

Le quart Livre des Actes des Apostres, feuillet .clxii. r°, col. 2.

On en *marmuze* dans Paris.

La Prison de monsieur Dassoucy, etc. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Raffle, M. DC. LXXIV., petit in-12, pag. 61.

Je pry Dieu que ravisans loups
M'estrangle[nt], se plus je *marmouste*.

Le Retraict, farce nouvelle et fort joyeuse, à IIII. personnages, pag. 36. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. III.)

[1] Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Marmiteux*.

MARMYON, s. m. Marmitte.

Tel est le sens propre que nous croyons pouvoir assigner à un mot de l'ancien jargon, qui se trouve dans un passage de la troisième journée du Mystère de la Passion cité plus haut, et qui, au figuré, signifie *bourse*. Voyez *Hane*.

MARON, MARRON (Paumé ou servi), part. Pris sur le fait, et nanti des objets volés.

Il y a ici une allusion aux marrons que le chat tire brûlants du feu : aussi remplace-t-on quelquefois les expressions ci-dessus par *fargué*, qui veut dire *chaud, rouge*, comme un morceau de métal qu'on forge. Nous disons *pris en flagrant délit*.

Il ne faut pas nous objecter que la fable de *Bertrand et Raton* est une œuvre littéraire connue seulement des gens lettrés : d'abord, antérieurement à cette fable, il y en avait une autre de Regnier sur le même sujet; puis il existe un proverbe italien ainsi conçu : *Cavare i marroni dal fuoco colla zampa del gatto* [1]. Ce proverbe passa de bonne heure chez nous, et il est resté parmi le peuple, qui dit *se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, quand il veut dire *se servir de quelqu'un pour faire une chose que l'on n'ose hasarder soi-même* [2]. Dans *l'Étourdi*, act. III, sc. VII, le valet Mascarille dit :

C'est ne se point commettre à faire de l'éclat,
Et tirer les marrons de la patte du chat.

Dans *le Retour de la foire de Bezons* (1695), sc. VIII [3], l'un des personnages dit, en parlant de la police : « Je crains la patte du chat. » Cette locution ne correspond-elle pas à celle de l'argot?

Il convient de rapporter à la même source l'expression *maronner une affaire*, qui équivaut à *manquer un vol par maladresse*. En italien on dit *far un marrone*, dans le sens de *se méprendre*.

MARON, MURON, s. m. Sel.

Aux XIIIe et XIVe siècles, les gens de mer, corsaires, pirates, pêcheurs et autres, étaient rangés sous la dénomination générale de *maronneaulx*, de *marronniers*, et *maronner* était synonyme de *naviguer* [1]. D'un autre côté, les argotiers employant le mot *sel* dans le sens de *mer*, comme lorsqu'ils disent *Vaquant sur sel* au lieu d'*Anglais*, ont bien pu donner le nom de *maron* à la substance qui se trouve mêlée avec l'eau de la mer.

Si *muron* doit sa physionomie générale et sa dernière syllabe au mot dont nous venons de parler, il n'en a pas moins une source différente. Cette source, je la trouve dans le mot *murette*, qui désignait et qui désigne encore, dans de certaines provinces, une sauce avec laquelle on accommode surtout le poisson : « L'un, dit un vieux traducteur de Lucien, avalloit de l'eau chaude, l'autre vuidoit son panier; l'un rouëllant des raves, les saupoit en la *murette* poissonnière [2], » etc. Que cette dernière expres-

[1] Voyez la *Sec. Partie des Rech. ital. et fr.* d'Oudin, pag. 358, col. 2.
[2] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 118.
[3] *Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. VI, pag. 190.

[1] Voyez le Glossaire de du Cange, édition in-4°, tom. IV, pag. 302, au mot *Marrones*, etc. On lit au *Voiage d'oultre mer du comte de Pontieu* : « Li gens fist un batel apparellier fort et bien portant... et il entrerent tous trois avoec, sans compaignie d'autre gent, fors des *maronniers* qui les menerent. » (*Nouv. Rec. de fabl. et contes*, tom. Ier, pag. 243.) Voyez aussi *Renart le nouvel*, v. 3837, 3857, 3877, etc.

Dans *les Epithetes de M. de la Porte parisien*, f° 255 v°, on lit *Marinier* ou *Maronnier*.

[2] *Les Œuvres de Lucian de Samosate...* traduit-

sion ait servi à désigner la mer, le *grand court-bouillon*, comme on dit en argot, c'est ce qui se conçoit aisément; et rien n'était plus naturel que d'en tirer le nom dont on voulait appeler le sel.

MARPAUT, MARQUANT, s. m. Homme, maître.

Le premier de ces mots, qui tous deux nous sont donnés par le *Jargon*, avait cours à Paris, suivant Leroux, avec le sens de *sot*, de *niais*, de *nigaud*, de *badaud* :

> Hee! va te coucher, *marpaude*.
> Tu es la plus faulce ribaude
> Qui soit point d'icy à Pavye.
>
> *Le Vergier d'honneur nouvellement imprimé à Paris*, édit. de Jehan Petit, in-folio, second feuillet recto, col. 1, de la sign. Gii.

> Et filz, que leur demandez-vous?
> Mon corbin, mon rat, mon crapault,
> Mon escervelé, mon *marpault*.
>
> *Le septiesme Livre des Actes des Apostres*, feuillet lxxxix v°, col. 2.

Pour ce dernier chef, Demonac, mon *marpaut*, mon petit mistoudin, vous estes fort mal fondé. (*Les Apresdisnees du seigneur de Cholieres.* A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, folio 192 verso.)

Je ne souffrirois pas que tous ces laids *marpauts*, que je vois, s'approchassent de moy comme il faict, etc. (*L'Histoire comique de Francion*, etc., liv. IX, édit. de Rouen, M.DC.XXXV., pag. 641; édit. de M.DCCXXI., liv. IX, tom. II, pag. 198.)

> Que le *marpaud* veille sur soy,
> Ou qu'il soit aussi gueux que moi.
>
> *L'Embarras de la Foire de Beaucaire*, v. 75, pag. 3. Voyez encore v. 206, pag. 6.

Marpaut, dit Cotgrave, *an ill-favoured scrub, a little ugly, or swarthy wretch; also a lickorous, or sawcy fellow; one that catches at whatsoever dainties come in his way.* » Oudin rend ce mot par *un brutto mostaccio*, un *sciocco ò scimunito*. Voyez *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 358, col. 1.

Gervais, qui s'est servi du mot *marpas*, le traduit par *sale, vilain de cœur et d'ame* :

> Ch'est eun millionn d'gueux, eun vaurien,
> Eun *marpas*, récapei d'la crotte.
>
> *Le Coup d'œil parisien*, pag. 39.

Le mot *morpion*, dont le peuple se sert dans un sens injurieux, est certainement un diminutif de *marpaud*, en même temps qu'une allusion à un insecte des plus dégoûtants.

MARQUE, s. f. Fille. Fourb., *marcona*, femme; bas-breton, *merch*.

N'y aurait-il pas là plutôt une allusion obscène à certaine marche des États de l'Église?

MARQUE DE CÉ, s. f. Femme légitime d'un voleur.

MARQUE FRANCHE OU MARQUISE, s. f. Maîtresse d'un voleur.

On trouve dans l'ancienne germanie espagnole *marca*, *marquida* et *marquisa*, avec le sens de *femme publique*. En italien, *marchesata* se dit d'une femme qui a ses fleurs, et cette infirmité s'appelle *marchese*. *Il marchese è in casa* correspond à une locution triviale qu'on trouve dans les *Curiositez françoises*, au mot *Cardinal*. Voyez ci-dessus à *Cardinale*.

MARQUÉ, s. m. Mois.

Du fourbesque *marchese*, *marchesano*. Il ne saurait être douteux que ce nom

tes... par J. B., liv. 1er, folio 256 recto. Cette locution, qui ne se trouve pas dans le *Thresor* de Nicot, est ainsi traduite dans le Dictionnaire de Cotgrave : « Murette de poisson. *Fish-broth, or sawce wherein fish hath been throughly boyled; also the pickle wherein 'tis kept.* »

ne soit venu à cette division de l'année, de l'infirmité périodique qu'ont les *marques*, ou femmes, « lors que la Lune, pour tenir sa diette et vaquer à ses purifications menstruelles, fait marquer les logis feminins par son fourrier, lequel pour escusson n'a que son impression rouge [1]. »

MARQUÉ (Quart de), s. m. Semaine.

MARQUIN, s. m. Couvre-chef, chapeau ; terme du *Jargon*.

MARSOUIN, s. m. Contrebandier.

MARTIN, s. m. Idée, projet.

> Qui atach a, il est si fin
> Pour vif bailler un coup de pelle ;
> Où il a sellé son *martin*,
> Il en apporte ou pié ou elle.
>
> *Le Mistere du Viel Testament*, etc., feuillet .cccxi v°, col. 1, sc. *De Gournay et Micet*.

A cette expression il faut rattacher celle *d'autre martin canter* ou *chanter*, qu'on lit dans *li Romans de Bauduin de Sebourc*, ch. VIII, v. 855, tom. Ier, pag. 227; ch. XIII, v. 780, pag. 379; et ch. XV, v. 523, tom. II, pag. 60; dans *Godefroid de Bouillon*, suite du *Chevalier au Cygne*, pag. 537; dans *la Branche des royaux lignages*, v. 11,419 [2]; dans le *Mystère de saint Crespin et saint Crespinien*, IIe journée, pag. 43, etc. Pag. 79, v. 5274, de *Godefroid*, un Sarrasin, refusant une proposition du soudan, lui dit : « *Parlés d'autre martin.* »

De même, dans l'une des branches du *Roman du Renart*, on lit :

> Si parleron d'autre martin.
>
> Édit. de Méon, tom. II, pag. 17, v. 10096.

Et plus loin :

> Vous parlerés d'autre martin.
>
> *Ibid.*, tom. III, pag. 23, v. 20402.

Ces expressions *canter* et *parler d'autre martin*, qui sont synonymes, feraient-elles allusion à ce jurisconsulte qui florissait sous Frédéric Ier, et dont l'opiniâtreté était telle que le nom de *Martin* fut donné, au barreau, à ceux qui persistaient trop obstinément dans leur opinion [1] ? Je ne le crois pas; mais ce dont je suis plus certain, c'est que *martel*, dans cette locution proverbiale *avoir martel en tête*, est une corruption de *martin*, nom par lequel on désignait un âne, et qui sait? par suite peut-être un dada que l'on chevauchait habituellement.

On employait autrefois *martel* tout seul :

> Je dis bien qu'un cas plus mortel
> Luy donnoit ce nouveau *martel*.
>
> *La Melancolie de Catin*, v. 17. (*Œuvres poëtiques de Mellin de S. Gelais*, etc. A Paris, M. DCC. XIX., in-8°, pag. 69.)

Ils portent des *martels*, des capriches, etc. (*Des Dames gallantes*, premier discours; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 273, col. 2.)

Telles filles qui disent de telles sornettes si promptement après les noces, pourroient bien donner de bons *martels* à leurs pauvres marys, etc. (*Ibid.*, quatriesme discours; *ibid.*, pag. 330, col. 2.)

[1] *Les neuf Matinées du seigneur de Cholieres*, mat. IX.

[2] *Chroniques nationales françaises*, édit. de Buchon, tom. VIII, pag. 439.

[1] Voyez les Annales ecclésiastiques de Baronius, à l'année 1158; et le Glossaire de du Cange, au mot *Martinus*. (Édit. in-4°, tom. IV, pag. 304, col. 2.)

« Bon fromage, dit le rédacteur du *Ménagier de Paris*, a six conditions : *Non Argus, nec Helena, nec Maria Magdalena, sed Lazarus et Martinus*, » etc.

> . . . . . .
> Contre le poulce soit rebelle
> Et qu'il ait tigneuse cotelle.
>
> Édit. de M. Jérôme Pichon, tom. II, pag. 146, 147.

De là *marteller*, infatuer, éprendre :

D'autres dames y a-il lesquelles à dessein ne font pas grand scrupule de faire à pleine veue la monstre de leur beauté... afin de mieux encapricier et *marteller* leurs serviteurs, et les mieux attirer à elles. (*Ibid.*, deuxiesme discours; *ibid.*, pag. 307.)

En quoy teis escroqueurs et escorniffleurs sont grandement à blasmer, d'aller ainsy allambiquer et tirer toute la substance de ces pauvres diablesses *martelées* et encapriciées. (*Ibid.*, premier discours; *ibid.*, pag. 247.)

Telle est la filiation de l'expression figurée et familière *avoir un coup de marteau*, *un petit coup de marteau*, encore employée aujourd'hui dans le sens d'*avoir quelque manie, quelque bizarrerie*[1]. On voit ce qu'est devenu *martin*, qui était peut-être un nom propre. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au XIIIe et au XIVe siècle, on employait aussi celui de *Bernart* au même usage :

Or vos metron el col la hart,
Puis parleron d'autre *Bernart*.

Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. II, pag. 75, v. 11603.

Il samble que vous m'apraingniez,
Fet-il, à chanter de *Bernart*.

Le Lai de l'Ombre, parmi les *Lais inédits des* XIIe *et* XIIIe *siècles*, pag. 74.

MASSEUR, EUSE, s. Ouvrier, ère.

MATHURIN, MATURBE, s. m. Dé à jouer.

MATHURIN PLAT, s. m. Domino.

Ces deux objets doivent leur nom d'argot à leur ressemblance avec le costume des Trinitaires, vulgairement appelés *Mathurins*, qui, chez nous, portaient une soutane de serge blanche, sur laquelle, quand ils sortaient, ils jetaient un manteau noir.

[1] « L'incommodité du coup de marteau. » (*Gongam, ou l'Homme prodigieux*, tom. Ier, pag. 131.)

MATOIS, s. m. Matin.

Saphis, dyamans, telz negoces,
Ribler, pomper soir et *matois*.

Monologue des perrucques, parmi les *Poésies de Guillaume Coquillart*, édit. de Coustelier, pag. 168.

MATTE (Enfants de la), s. m. Filous, coupeurs de bourses, « qui de grand matin, dit le Duchat[1], sont en campagne pour faire leurs coups. »

Enfants qui sont *de la matte*
Savent tous jouer de la patte.

Proverbes en rimes, etc., cité dans le *Livre des Proverbes français*, tom. Ier, pag. 140.

Je luy ferois entendre à deux pieds de son nez, qu'il maquignonneroit pour les *enfans de la matthe*. (*Les Apresdisnees du seigneur de Cholieres*. A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, fol. 42 verso.)

Le mot *matte* ne vient pas, comme on peut être tenté de le croire après le Duchat, de notre ancien substantif *matois*; encore moins vient-il de notre verbe *matter*[2], ou de *matte*, nom d'une place où les filous s'assemblaient autrefois à Paris[3]. Il est plutôt dérivé de l'italien *mattia* (folie), maintenant hors d'usage et remplacé par *mattezza*. Dans ce cas-là, les *enfants de la matte* seraient les *enfants de la folie*, nom que d'autres bons compagnons prirent plus tard.

On doit d'autant plus s'étonner que le Duchat n'ait point rencontré cette expli-

[1] *Les Aventures du baron de Fœneste*, note au chap. Ier, liv. Ier. A la suite du passage que nous venons de citer, le commentateur rapporte un vers de Coquillart que nous avons cité au mot *Matois*.

[2] « On ne les appelle pas, repliqua un autre, *mattois* sans cause; car ils *mattent* bien ceux qui tombent en leurs pieges, si on n'est bien rusé, » etc. (XVe *Serée* de Bouchet.)

[3] Cotgrave, *A French and English Dictionary*, v° *Matte*. — Moisant de Brieux, *les Origines de quelques coutumes anciennes*, etc. Caen, J. Cavalier,

cation, qu'elle avait déjà été donnée par le P. Labbe[1], et qu'il ne pouvait ignorer l'existence de notre ancien mot *mat*[2], emprunté à l'italien *matto*, et qui de même signifie *fou*.

Après *Enfans de la matte*, qu'à l'exemple de Cotgrave Oudin a consigné dans ses *Curiositez françoises*, on y trouve trois expressions qui dérivent de la même source : je veux dire *matois*, que cet auteur rend par *meschant, rusé ; langue matoise*, qu'il explique par *le langage des coupeurs de bourses ;* et *matoiserie*, qu'il donne comme synonyme de *ruse*, de *finesse*. L'Académie a conservé *matois* et *matoiserie*, mais en notant comme familiers l'un et l'autre terme.

Les bibliophiles connaissent parfaitement *le Mathois ou le marchand meslé propre à tout faire* (Paris, Anthoine du Breuil, 1614, in-8°), livre indiqué dans le Catalogue de la bibliothèque de feu M. Charles Nodier. Paris, J. Techener, 1844, in-8°, pag. 87, n° 583. L'expression bizarre qu'on donne ici comme équivalente de *mattois* signifiait sans doute un brocanteur receleur, un marchand de bric-à-brac ; on la retrouve dans *le Menteur* de Pierre Corneille, act. Ier, sc. I : Paris est un grand lieu plein de marchands meslés.

Il existe aussi une pièce intitulée *la Blanque des marchands meslés*, qui est indiquée dans le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de M. Viollet le Duc*, Paris, 1847, in-8°, tom. II, pag. 173. Cet opuscule est une sorte d'inventaire d'objets imaginaires, mais auxquels l'auteur donne un sens épigrammatique.

On lit dans un autre opuscule du temps de Louis XIII les vers suivants, qui nous apprennent parfaitement ce qu'on entendait par le mot *matois* à cette époque :

Nous sommes une caballe
De plus subtils que Dedalle,
Plus dissimulez et fins
Que l'enigmatique Sphynx ;
Nous avons veu plus qu'Ulysses,
De sirenes et de Circes ;
Le Gange au languide pas,
L'Ob et le Nil à sept bras
Hastent leur course animee,
Fiers de nostre renommee,
Rechantant en leur patois
Ce que c'est que des Matois.
Nous hantons les republiques,
Nous frequentons les trafiques,
Nous pratiquons tous les jours
Au monde de nouveaux tours.
Tantost d'un soldat d'Ostende
Ou des exilez d'Hirlande,
Nous contre-imitons l'accent ;
Mais cest habit peu recent,
Pour profiter d'avantage,
Nous en faict quitter l'usage.
Lors embrassant les vertus,
Plus honnestement vestus,
Les cheveux poudrez d'espices,
En allecheurs de matrices,
Le manteau fait en paon,
Le haut de chausse en flacon,
Et le pourpoint sans rotonde,
Pour porter la fraise ronde
Du demeurant du conquais
Entretenant nos laquais,
Nous allons suivans les princes,
Par les plus riches provinces.
Là parmy tant de seigneurs

1672, petit in-12, pag. 15. — Furetière, *Dict. de la langue françoise*, à ce mot. — *Satyre Menippée*, etc., édit. de Paris, M. DCCC. XXIV., in-8°, tom. Ier, pag. 124, not. 1.

[1] « Mattois et matassin viennent de la mesme source, et le premier signifie un homme qui contrefait le fou, le niais, pour tromper quelqu'un, » etc. (*Les Etymologies de plusieurs mots françois*, pag. 333.)

[2] « Mat : m. *A fool, fop, gull, madpash, hare brain'd ninny,* » etc. (Cotgrave.)

« Mat de cathene. *A furious or enraged fool.* » (*Idem*, v° *Cathene.*)

« . . . on a faict S. Maturin le medecin des fols, à sçavoir en ayant esgard à ce mot italien Matto (venant du grec *mataeos*) duquel aucuns François ont faict Mat. » (*Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. XXXVIII.)

Nous prodiguons les honneurs,
Leur faisons la reverence,
Et, sous meilleure esperance,
Nous introduisons entre eux
Pour les allecher aux jeux ;
Apres. tant de mignardise
Nostre malice déguise,
Que le pigeon ne peut pas
Libre eschapper de nos laqs,
Ains d'une idolatre envie
Consume en perdant sa vie.
Mais comme le changement
Apporte un contentement,
Ainsi le languide espace
De nos tours de passe-passe
Nous porte de tous costez
Es jeux de paulme hantez.
Là toute nostre caballe
Fait une partie esgalle,
Puis deguisant tout respect,
Met la victoire en suspect,
Et faict que le jeu varie
Jusques à ce que l'on parie.
Mais aussi tost que l'on voit
Ou bien seulement qu'on oit
Le clinquetis des pistoles,
Nous commençons les briscoles.
L'un tire dans le tambour,
L'autre d'un expert destour,
Pendant qu'au tiers il babille,
Laisse mettre dans sa grille.
L'autre en criant fait du feu,
Desrobe quinze d'un jeu,
Si bien que cette industrie
Nous faict gaigner la partie,
Et juger à plus de voix
Que nous sommes vrays matois.
D'ailleurs, lors qu'en la despouille
Chascun de nous se despouille,
Et que pour s'apparier
Il nous faut approprier,
Par l'incertaine inconstance
D'une inesperee chance,
Nous faisons chaque fois sept,
Mesmes avecque le cornet.
Si nous voulons faire treize
Contre ceux qui disent preze,
D'un dé mis entre deux doigts,
Nous faisons six, quatre ou trois.
Aussi si quelqu'un s'estime
D'estre sçavant à la prime,
Au cent et au reversis,
Au brelan, au jeu de six,
Au tric trac avec les femmes,
Nous faisons Jean des deux dames,
Ou bien, s'il en est besoin,
Jean de rencontre et de coin,
Avecques Margot la fendue,
Qui, s'estant bien defendue,
Fait juger au plus de voix
Que nous sommes vrais matois.

La Caballe des Matois, v. 13. (*La Gazette*. A Paris, jouxte la coppie imprimée à Rouen par Jean Petit, 1609, in-12, pag. 48.)

Il y a un fait très-curieux à signaler dans l'histoire des enfants, suppôts ou compagnons de la matte : c'est que Charles IX en fit appeler, « un jour de festin et bal solennel, dix ou douze des plus fins et meilleurs coupeurs de bourse et tireurs de laine, » pour les voir *travailler* aux dépens des invités. Ce fait est rapporté par Brantôme [1], qui, dans un autre endroit [2], nous apprend que le maréchal de Strozzi voulant jouer un tour à quelqu'un de la cour, le fit dévaliser par « des capitaines matois qu'il avait empruntés, qui çà, qui là, assistés par un matois serrurier, si fin et habile à crocheter serrures qu'il n'en fut jamais un tel. »

Dans ce même Brantôme on lit : « La premiere année que le roi Charles neufviesme fut roy, nous veismes pendre un *enfant de la matte* là mesme, qui avoit dérobé six vaisselles d'argent de la cuisine de M. le prince de la Roche-sur-Yon. » (*Des Dames gallantes*, huitiesme discours; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, pag. 453, col. 2.)

Mec, s. m. Maître, roi.

[1] *Des Hommes*, IVe livre, chap. XIII. (*Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 568, col. 1.)

[2] *Ibid.*, Ier livre, *Capitaines estrangers*, chap LXIX. (*Ibid.*, pag. 168, col. 1.)

MEC DE LA ROUSSE, s. m. Préfet de police.

MEC DES MEC, s. m. Dieu.

Cette expression, qui correspond au *primo maggio* du fourbesque, signifie, à proprement parler, *roi des rois*.

MÉCANISER, v. a. Vexer, tourmenter.

Nous trouvons le germe de cette locution populaire dans un passage des *Vies des dames illustres*, de Brantôme, qui, parlant de Marie Stuart à demi couverte d'un morceau de drap de bure qu'on avait arraché de la table du jeu de son billard, s'écrie : « Quelle *mæquaniqueté*, voire animosité et indignité, de ne luy en avoir voulu achepter ung noir un peu plus digne d'elle ! » (*Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 145, col. 1.)

MÈCHE, s. f. Moitié, demi.

Ancien provençal, *meich;* provençal, actuel, *miech;* ital. *mezza.*

Mèche est également employé dans ces locutions populaires : *il y a mèche, il n'y a pas mèche*, qui correspondent à celles-ci : *il y a moyen, il n'y a pas possibilité.*

Dans le langage typographique, lorsque des ouvriers viennent proposer leurs services dans quelque imprimerie, ils demandent *s'il y a mèche*, c'est-à-dire si l'on peut les occuper. Les compositeurs demandent *s'il y a* mèche *pour la casse;* et les pressiers, *s'il y a* mèche *pour la presse.* Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 122.

Dans cette acception, le mot *mèche* est ancien :

> Soit mis dedans ceste caverne,
> De nul honneur il n'y a *maiche.*
>
> *Moralité de la vendition de Joseph*, etc., signat. G .i. verso.

MÉCHI, s. m. Malheur.

Apocope de notre ancien mot *meschief* (anglais *mischief*), qui avait le même sens.

MÉDAILLON, s. m. Postérieur.

Il n'y a point ici, comme on pourrait le croire, de sale allusion ; ce mot a plutôt pris naissance d'une expression proverbiale qui avait cours dans le XVIIe siècle, du moins s'il faut s'en rapporter à Oudin, qui donne *renverser la médaille* avec le sens de *monstrer le derriere*, et le *revers de la médaille* traduit par ce dernier mot. Voyez les *Curiositez françoises*, à *Médaille* et à *Revers.*

Les Italiens disent, dans le même sens, *il revescio della medaglia.*

MÉDECIN, s. m. Avocat.

MÉDECINE, s. f. Plaidoyer.

MELON, s. m. Niais, lourdaud, stupide ; ital., *mellone.*

Être un melon répond à l'ancienne expression *avoir un cœur de citrouille*, qu'on trouve employée déjà par Tertullien contre Marcion, *peponem cordis loco habere*, avoir un melon à la place du cœur. Le plus bizarre, c'est que Thersite, se moquant des Grecs, les appelle aussi πέπονες, melons [1], injure qu'Érasme n'oublie pas de mentionner dans ses adages, au mot πέπων.

On sait que madame de Sévigné écrivait de son fils : « C'est un cœur de *citrouille* fricassé dans la neige, » expression qui avait peut-être déjà cours à la halle [2]. A

[1] *Iliade*, ch. II. v. 235.

[2] Certes il me répugne de croire que l'élégante marquise soit allée puiser à cette source impure; mais il n'en est pas moins vrai que l'expression que je signale se trouve à la pag. 26 d'un ignoble recueil intitulé *Riche-en-gueule, ou le nouveau Vadé.* A Paris, 1821, in-12.

la même époque, un poëte satirique disait de Colbert :

Un potiron de cour que le soleil fait naître,
De simple serviteur devint ministre et maître.

Le Tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin et de monsieur Colbert, etc., édit. de M. DC. XCIV., pag. 183.

MENÉE, s. f. Douzaine.

On trouve *menée* dans *le Roumanz de Claris et de Laris* (Ms. de la Bibl. nat. n° 7534⁵, folio 99 verso, col. 2, dernier vers), et *mesnée* dans les *Chroniques de sire Jean Froissart*, liv. III, chap. XIII, ann. 1388 (tom. II, pag. 402, col. 2); mais je ne crois pas que ces mots aient rien de commun, si ce n'est la physionomie, avec le terme d'argot.

MENESTRE, s. f. Potage.

Un potage s'appeloit de la *jafle*, à présent c'est de la *menestre*. (*Le Jargon*, édit. de 1660, de la veuve du Carroy et de Jean Musier.)

Cette expression, empruntée à l'italien *minestra*, est l'une de celles qui choquaient si fort Henri Estienne :

CELT... N'y aura-il point aussi un peu de *menestre?* PH. Je ne suis pas menestrier le soir : c'est à dire menestrophague. (*Deux Dialogues du nouveau langage françois, italianizé*, pag. 296.)

Quelle que fût l'indignation de cet ennemi des novateurs en fait de langage, *menestre* prit racine dans le nôtre. Jean Baudoin fait dire à Lucien :

... le repas estoit plein de plusieurs et divers mangers extremement bons... comme de la dodine, de la *menestre*, et d'autres telles saulces friandes et delicates, etc. (*Les Œuvres de Lucian*, etc. Paris, Richer, 1613, in-4°, liv. 1ᵉʳ, folio 256 recto.)

Plus tard, Saint-Amant disait dans sa *Rome ridicule :*

Faut-il me veoir icy reduit
A n'avoir rien, ny cru, ny cuit,
Que la *menestre* et la salade?

Édit. de M. DC. XLIII., st. LXVII, pag. 36.

Un contemporain prie Dieu de le préserver de ces bonnes tables « où, de peur de s'échauffer en mangeant sa soupe, on voit sans aucune pitié morfondre une misérable *menestre* dans l'attente d'un tardif benedicite. » (*Les Avantures de monsieur d'Assoucy*, tom. Iᵉʳ, chap. V, pag. 142.)

A la même époque, Scarron écrivait, v. 41 de sa satire contre un nommé Beron :

L'ingrat époux lui fit taster
D'une *menestre* empoisonnée.

On lit dans la satire X de Regnier:

Mon docteur de *menestre*, en sa mine attirée,
Avoit deux fois autant de bras que Briarée.

Enfin Théophile a dit :

Et pensant que j'estois friand comme les chats,
Me souhaitoient alors à tous les mille diables,
Que ce que j'estois maigre estoit d'estre affamé,
Que n'ayant rien de gras au museau que le nez,
D'un si grand appetit je pourrois en repaistre
Que je les mangerois defaillant leur *menestre*.

L'Importunité. A une damoiselle. Satyre. (*Le Parnasse satyrique du sieur Theophile*. M. DC. LX., petit in-12, pag. 313.)

MÉQUARD, s. m. Commandant.

MÉQUER, v. a. Commander.

Comme *mec*, ces mots dérivent du fourbesque *maggio*, qui signifie Dieu, *roi*, *seigneur*, *pape*, *docteur*, et qui vient sans doute du latin *major*. On trouve *mage*, avec la signification de *grand*, de *principal*, dans *Pantagruel*, liv. Iᵉʳ, chap. XXIX, où Rabelais dit que le corps de Loup-garou « tumba comme une gre-

nouille sus le ventre en la place *mage* de ladicte ville, » etc. Aujourd'hui *mage* n'est plus usité que dans cette expression, *juge mage*, titre qu'on donnait, dans plusieurs provinces, au lieutenant du sénéchal, et par lequel, encore en Savoie, on désigne les présidents de tribunaux :

Aussy... il avoit eclissé l'estat du juge criminel d'avecques le civil, pour le donner à un nommé la Borie, lequel estant le juge *mage* de ceste ville avoit il y a trente ans.... Ledict juge *mage* y vouloit aller, etc. (*Lettre du seigneur de Bourdeille au roy Henry III* [1574], à la suite des *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 574, col. 1.)

MERLAN, POMMADIN, s. m. Coiffeur.

Le premier de ces mots se rapporte mieux aux perruquiers d'autrefois, toujours enfarinés, comme des merlans que l'on va frire :

... m'adressant à un *merlan* qui filait une perruque sur un peigne de fer... (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe;* dans le feuilleton de *la Presse* du 4 novembre 1848.)

Or écoutez, petits et grands,
L'histoire du chef des *merlans*, etc.

Journal... du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, tom. II, pag. 404, août 1744.

Depuis l'année 1805, dit M. de la Mésangère, il y a très-peu d'hommes qui portent de la poudre; et dix ans plus tôt les femmes y avaient tout à fait renoncé. (*Dict. des Prov. françois*, 2e édit., pag. 289.)

MÉSIGUE, MÉSIGO, pron. Moi.

MESSE DU DIABLE, s. f. Interrogatoire que l'on fait subir à un accusé.

METTRE DE LA PAILLE DANS SES SOULIERS. Voler d'une certaine façon.

Cette expression, qui nous a été conservée dans *les Aventures de monsieur d'Assoucy*, tom. Ier, chap. III, pag. 65, dérive d'une supercherie pratiquée par les mendiants au XVIe siècle. Voyez le Supplément du Catholicon, chap. IX; il y est parlé « des quemands et belistres qui, pour abuser le monde, mettent de la paille en leurs souliers, se salpoudrants les jambes pour mieux trembler le grelot [1]. »

On dit encore proverbialement et figurément *mettre du foin dans ses bottes*, pour *amasser beaucoup d'argent dans un emploi, y faire bien ses affaires.* Cette locution, qui s'emploie ordinairement en parlant d'un gain illicite, est certainement dérivée de l'autre, à laquelle elle a succédé. M. Quitard, qui a tenté de l'expliquer [2], me paraît avoir totalement échoué. N'y aurait-il point ici un jeu de mots sur *fœnus?*

MEULARD, s. m. Veau.

De l'italien *molle*, faible, délicat.

MEURT-DE-FAIM, s. m. Petit pain.

MEZÈRE, pron. Moi, mot donné par le Dictionnaire argotique du *Jargon.*

MÉZIÈRE, s. m. Simple, nigaud.

Ce mot vient indubitablement du vol à l'américaine, où l'un des acteurs, qu'on désigne en argot sous le nom de *jardinier*, et qui affecte de ne parler le français qu'avec peine, s'adresse au *sinve* en l'appelant *mézière*, au lieu de *monsieur.*

Dans le siècle dernier, ce nom était celui d'un caissier des fermes générales, qui signait tous les billets de la compagnie. Un *mézière* était en France un effet courant qui valait de l'argent comptant. Voyez *le Colporteur...* par M. de Chevrier, Londres, sans date, pag. 165.

[1] *Satyre Menippée*, édit. de M. DCCC. XXIV., in-8°, pag. 307.
[2] *Dictionnaire... des proverbes français*, pag. 168.

MICHAUD, s. m. La tête.

Pour le mal de teste.
Malo testus, c'est mal de teste.
Pour la guarir prendre vous fault
De bon vin sans faire la beste,
Et l'avallez, soit froid ou chaut;
Puis vous couchez le cul en haut,
Et que la teste pende en bas :
Ainsi sera guary *Michaut*.
Qui ne le croit, damné n'est pas.

La vraye Medecine qui guarit de tous maux, etc. A Rouen, chez Loys Costé, 1602, in-12, pag. 5.

Pour guarir une femme jalouse.
Si vostre femme est trop jalouse
Et qu'elle crie incessamment,
Je vous conseille qu'on la touse,
S'elle joüe son enragement.
Puis luy frottez le fondement
D'ortie griesche par temps chaud,
Et puis soudain l'entendement
Luy reviendra audit *Micaut*.

Ibid., pag. 16.

Quelle peut être l'origine de cette expression? Je n'en trouve pas d'autre qu'une allusion aux balles ou boulets, que l'on appelait autrefois, par plaisanterie, *miches du couvent militaire*[1] : or, le peuple de nos jours ne dit-il pas, en parlant d'une tête : *Quelle balle! voici une bonne balle?*

MICHE, s. f. Dentelle.

Allusion à la blancheur et aux trous du pain blanc.

MICHÉ, s. m. Particulier qui a du *michon* ou de l'argent, individu qui paye les faveurs des filles :

Il faut cependant trouver quelque *miché* qui prenne la moitié de st'enfant, etc. (*Le Porteur d'eau*, comédie, parmi les *Œuvres badines complettes du comte* de Caylus, tom. X, pag. 551.)

Angelique et Rosette,
La petite Paquette,
Les panaches à leurs têtes,
Rue des deux Ecus,
Elles vont à l'ordinaire
Pour des *michés* faire, etc.

Le Changement des têtes, chanson du carnaval de Baptiste le Divertissant, chansonnier du Pont-neuf dans la dernière moitié du XVIIIe siècle.

Dans la même chanson sont encore ces couplets :

VI.

La petite Fanchette
Et la grande Manette
Hier au soir s'apprêtèrent
Pour aller au bal.
Un *miché* elle arrête
Pour boire chopinette.
Voyant ces deux têtes,
Il se trouve mal.
Ah! changez-moi ces têtes, etc.

VII.

Les fillettes murmurent
Sur ces têtes à fritures,
Et voyant les allures
Des têtes rasées,
Ces jeunes demoiselles
Pour paroître plus belles
Aux yeux des *michés*.
Changez-moi toutes ces têtes, etc.

Ce mot n'était autrefois que le nom de *Michel*, tel que le prononçait le peuple :

Par les outils de ma victoire
Dont, grace à monsieur saint *Miché*,
J'ay serpent horrible embroché,
Rends ce trait, rends cette arbaleste.

Ovide travesty, etc. *Les Amours d'Apollon et de Daphné*. (*Œuvres de monsieur d'Assoucy*. A Paris, chez Thomas Jolly, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 60, 61.)

L'arcainge *Miché* vargeti
Lé meuble du logi

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Miche*. Voyez aussi tom. 1er, 1re série, pag. 125, de la collection Cimber et Danjou.

D'aivó ses aile, etc.

Les Noëls bourguignons de Bernard de la Monnoye, publ. par F. Fertiault, pag. 170.

El no menet ab se plus escudier
Que so[l] lhui, so nebot, lo filh *Micher.*

Roman de Gérard de Rossillon, pag. 103.

Si les malheureuses qui emploient ce mot l'ont adopté, c'est qu'à leurs yeux le *miché* est une dupe. En effet, dans l'origine ce terme avait cette signification :

Vous voulez en m'attendrissant gagner du temps, pour à celle fin conclure avec monsieur Gilles; mais ventredié, je n'en serai ni le claude ni le *miché*. (*Léandre hongre*, sc. IX; dans le *Théâtre des boulevards*, etc., tom. Ier, pag. 218.)

Dans une autre pièce de théâtre bien plus ancienne, je retrouve le mot *miché;* mais j'avoue que là je ne le comprends pas. L'un des personnages du *Morfondu*, comédie de Pierre de l'Arivey, parlant seul, s'écrie : « *Miché!* on dit bien vray, que les belles plumes font les beaux oiseaux, » etc. (Act. II, sc. Ire.)

Ce qui a pu aider à cette affectation du nom de *Michel* aux niais, c'est qu'autrefois on le donnait aux Allemands, qui chez nous sont plutôt tout autre chose. Dans un passage du livre *De l'Allemagne, lettres écrites par un Allemand* (le docteur Weber[1]), passage cité par la *Gazette littéraire*[2], nous lisons : « L'Anglais aime à être représenté comme un *John Bull;* pour nous, notre type est l'Allemand *Michel*, qui reçoit une tape par derrière, et qui demande encore : « Qu'y a-t-il pour votre service[3] ? »

Altéré d'une autre façon, le nom de *Michel* a fourni encore un mot à l'argot; je veux parler de *mikel*, par lequel les tireurs de cartes désignent le niais qui ajoute une foi entière à leurs prédictions.

Je ne dois point omettre que, dans notre ancienne langue, *mice* se prenait dans le sens de *simple*, de *nigaud :*

Que tu es *mice!*
Demande tost, je le t'otroy.

Le Mistere du Viel Testament, etc., feuillet .cccxii recto, col. 2, sc. *de Hester.*

Plus anciennement on disait *miche* pour *tour de passe-passe, jeu :*

Che ne sont pas ycy *miches* de jongleour,
Ains sont cos dolereus qui ne sont pas d'amour.

Le Chevalier au Cygne, etc., édit. de M. de Reiffenberg, tom. II, pag. 230, v. 9414.

S'il faut en croire Cotgrave, on disait aussi *michon* dans le sens de *sot*, d'*imbécile :* « Michon, dit-il, *a sot, block, dunce, dolt, a jobbernol, dullard, loggerhead.* »

Suivant toute apparence, *michon, mice* et *miché* dérivent de l'italien *miccio*, ânon, comme *claude*[1] de *claudo*, boiteux. Quant à *miche* et à *micher*, qui, dans le patois normand, signifient *petite fille* et *pleurer*, et qui sont évidemment tous les deux de la même famille, je laisse à décider s'ils appartiennent à celle du mot d'argot.

C'est peut-être ici le lieu de faire remarquer, après Montaigne[2], que bon nombre de noms propres ont été em-

[1] Stuttgart, 1826-1829, quatre volumes in-8°.
[2] Numéro du 29 avril 1830, pag. 339.
[3] Voyez encore l'*Histoire d'Allemagne* de Pfister, traduction de M. Paquis, tom. Ier, pag. XXVII.

[1] Le peuple prononçait *glaude*, comme on fait encore à Lyon et ailleurs :
« Cette petite langue de serpent vouloit me faire accroire, comme à un *glaude*, que madame Guillaume avoit part au gâteau, » etc. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 71, 72.)
[2] Voyez ci-dessus, pag. 16, col. 1.

ployés dans un sens injurieux. *Gautier*, par exemple, était autrefois synonyme de *badin*, de *sot* [1], sans doute parce que, dans certaines localités, comme dans le département de l'Orne, une oie mâle, un jars, est ainsi désigné. Il en était de même de *Jacquet*, qu'Oudin traduit par *un badin, un niais*.

On sait le sens qu'a, dans notre langage populaire, l'expression de *colas*, *grand colas* [2]; on a dit aussi *colin* et *nicolas* dans un sens figuré et analogue :

On voit maintenant un *colin*,
Un planteux d'aulx, un sabottier,
Porter barbe de savetier
Qui ne tient que par les rivets.

Le Blason des barbes de maintenant, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. 11.

Ils ont un pauvre *nicolas*,
Un oracle appelé Calchas.

La Guerre de Troie, ch. IV, pag. 120.

Il n'y a pas jusqu'au nom de *Blaise* qui n'ait été pris dans un sens injurieux, qu'il avait dès l'antiquité [3] :

Il est ravy, le pauvre *Blaise*,
Qu'on fasse à la maison toutes choses sans luy.

Amitiez, amours et amourettes, par M. le Pays.... A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, 1693, in-12, pag. 295. — *L'Elite des poësies heroiques et gaillardes de ce temps*, etc., pag. 86.

La gloire des braves gens
Ne consiste qu'à bien faire...
Non à faire l'orgueilleux...
A vouloir, en sire *Blaise*,
Se rengorger dans sa fraise.

Lucain travesty, liv. Ier, pag. 68.

Chacun par un membre la prit,
Et la jetta dans le grand lit.
L'époux s'y mit fort à son aise,
Et nous dit en faisant le *blaise* :
« Messieurs, n'allez pas, s'il vous plait...
Nous faire ici quelque malice. »

Voyage de Paris à la Roche-Guion, en vers burlesques, etc. A la Haye, etc., in-12, ch. V, pag. 123.

Villers fut aussi ravi d'aise,
Et rit un peu, le pauvre *blaise*,
De se voir si fort à propos
Garanti de dame Atropos.

Ibid., ch. VI, pag. 169.

On sait, et l'Académie ne manque pas de le faire remarquer, que *gille* se dit d'un homme qui a l'air et le maintien d'un niais, et que le nom propre *Nicodème* est devenu nom commun pour signifier un homme simple et borné, un nigaud. Il paraît que *Guillaume* a été pris dans la même acception :

Et cest advocat portatif,
A trois leçons et à trois psaumes,
Et tient-il les gens pour *guillaumes* ?

La Farce de maistre Pierre Pathelin, édit. de M. DCC. LXII., pag. 62.

Pour ne pas allonger indéfiniment cet article, nous renverrons maintenant au Glossaire de du Cange, tom. Ier, pag. 404, col. 3; et tom. III, pag. 537, col. 3 : on y verra que deux autres noms propres, *Goffredus* et *Arnaldus*, *Arnoldus*, se prenaient de même dans un sens injurieux.

MICHON, s. m. Argent monnoyé.

C'est, en effet, avec cela qu'on se procure des miches ou des *michons*; car on donnait également ce nom à une sorte de pain.

Ch'est un mion, disait la chambriere
D'un Portugais à n'une flagorniere;
Y vaudroit mieux que tout son p'tit *michon*
Y l'épergnit dedans se n'equerchelle, etc.

Invent. gen. de la Muse normande, 7e partie, pag. 121.

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Gaultier*.
[2] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. Ier, pag. 220.
[3] Voyez ci-dessus l'art. *Blaiche*, pag. 53, not. 1.

Il couvre sa tête d'un feutre...
Et, comme un monsieur à *michon*,
Prend bravement habit et veste, etc.

Les Porcherons, ch. IV. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 168.)

Mie de pain, s. f. Pou.

Mignon du port, s. m. Crocheteur.

Mignons du port ou portefaix.

Les Porcherons, ch. Ier. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 128.)

Millard, s. m. Membre d'une ancienne catégorie de gueux, décrite ainsi dans le *Jargon* : « Millards sont ceux qui trollent sur leur endosse (portent sur leur dos) de gros gueulards (bissacs); ils truchent (mendient) plus aux champs qu'aux vergnes (villes), et sont haïs des autres argotiers, parce qu'ils morfient (mangent) ce qu'ils ont tout seuls, et ne font pas la charité aux autres freres. Quand ils sont rencontrez des autres, il faut se battre, on leur oste leur michon, et bien souvent leurs marquises (femmes) font semblant de verver (pleurer) quand on les emmène; mais en leur cœur en sont bien aises, parce que la plupart d'icelles ne sont que ponifles (prostituées). Et jamais ne piaussent au creux (ne dorment à la maison) ou castus du grand Havre (l'Hôtel-Dieu), ni piolent (logent) où il y a des argotiers piaussés. Ils font troller à leurs marquises des empaves (draps de lit), qu'ils estendent sur la fretille de quelque grenasse (paille de quelque grange), et là piolent et roupillent (dorment) gourdement (bien). Ils font les piteux devant les palors (paysans), qui leur fonquent du fondant (donnent du beurre), du duresme (fromage) et autres necessitez. C'est de ceux de cette condition qu'il s'en trouve de plus rebelles à l'Estat; et ceux qui obeissent fichent aux cagous un demi-rusquin (demi-écu), qui le trollent aux Estats generaux, et ils rendent compte au grand coesre. »

Mille, s. f. Femme, fille.

Je ne fais aucun doute que ce mot ne soit venu d'une mauvaise interprétation d'une locution proverbiale, qui n'est pas encore complétement hors d'usage. Ce qui m'a confirmé dans cette idée, c'est qu'au XVIe et au XVIIIe siècle on supprimait le mot *vierges*, que l'on n'omet plus :

On m'appelloit l'amant des onze *mille*,
Qui tous les jours en aymoit deux ou trois.

Le quatriesme des Bigarrures du seigneur des Accords. A Paris, par Jean Richer, 1608, in-12, folio 28 verso.

Belle amant des onze *mille*, lui dit-elle, je venois vous rendre le tribut et les hommages que notre sexe fait gloire de vous devoir. (*Le Rut ou la Pudeur éteinte*, etc., par Pierre Corneille Blessebois. A Leyde, chez Arnold Doude, 1676, petit in-12, seconde partie, pag. 43.)

Dans la troisième serée de Bouchet, la femme d'un *marchand drogueur ou espicier*, « entendant le jargon, » joue sur le mot *mil*.

Mille-pertuis, s. m. Arrosoir.

Millour, s. m. Noble, riche; angl., *mylord*.

Ce mot, que l'auteur du *Mystère de la Passion* signale comme appartenant au jargon, après l'avoir employé déjà sans observation, se rencontre assez fréquemment dans les auteurs du XVe siècle :

. . . . . Veu doncques le rapport
Que as maintenant de ta si bonne ville,
Viens tost, car ceux qui la maintiennent vile...
Ce sont *milourdz* qui ne voulsissent point

B'hostes avoir : c'est le vray neud du point.

Cretin, Epistre au roy Charles VIII. (*Les Poësies de Guillaume Cretin*, édit. de Coustelier, pag. 177, 178.)

Et mesmement les grans *millours*
D'elles là furent embourrez.

Le Loyer des fausses amours, cité par Borel et Roquefort.

J'ay grand paour que dedans brefz jours,
Par faulte d'argent et de draps,
Entre nous fringans et *millours*
Ne soyons tous vestuz de sacz.

Les Droitz nouveaulx de Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 15.

Chaisnes d'or courront meshouen
Pour feindre *millours* et grobis,
Et qui n'aura argent ne rien
Se seindra d'une chaisne à puis.

Ibid., pag. 20.

L'une pour ung *millourt* saisir,
De l'œil gettera mainte larme.

Le Monologue des perrucques. (*Ibid.*, pag. 170.)

Ce mot ne peut estre trouvé estrange aux Francs, pour ce que desja de long temps on a accoustumé de dire Un gros *milort*, en signifiant Un grand seigneur, encore qu'on parle d'un qui ne set pas de France. (*Deux Dialogues du nouveau Langage François, italianizé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, pag. 50.)

Les rançonnemens que l'on faisoit de ces gras usuriers *milords*... leur faisoient bien sortir... leurs beaux escus de leurs bources en despit d'eux, etc. (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, chap. XX : *M. l'admiral de Chastillon*; parmi les *Œuvres compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 460, col. 2.)

Bottez à cru les gros *milours*...
Jouoient les uns au trique-trac,
Les autres prenoient du tabac.

Scarron, *le Virgile travesti*, liv. IV.

J'ai deviné, en voyant un *milord* de la rue des Bourdonnois qui avoit perdu son argent contre une jolie femme, qu'il ne seroit pas long-temps à se racquitter. (*Les Momies d'Égypte* [1696], sc. VI; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. VI, pag. 346.)

Quand il faut souffrir la presence
Et la licence
D'un traittant qui fait le *milord*,
Quelle souffrance! etc.

L'Horoscope accompli (1727). A Paris, chez Briasson, M. DCC. XXII. in-8°, divertissement, pag. 59.

Vo laissé l'or et le brócar,
Lai pompon, lé grand ar
Et *millor*, et richar.

Les Noëls bourguignons de Bernard de la Monnoye, publ. par F. Fertiaux, pag. 40.

A la fin du siècle dernier, on disait *mylord pot-au-feu* :

Un vieux financier de l'espece qu'on appelle dans le monde un *My Lord pot-au-feu*, a monta une maison, etc. (*La Gazette* nouv. M. DCC. LXXXIV., in-8°, pag. 247.)

Voyez ci-dessus une citation du poëme des *Porcherons*, à l'article *Greschon*.

MINCE, s. m. Papier.

Du temps de la première république on appelait vulgairement les assignats des *minces*, à cause de la finesse du papier sur lequel ils étaient imprimés; c'est maintenant le nom que le peuple donne aux billets de banque [1].

MINOIS, s. m. Nez.

Ce mot, qui nous est donné par le Dictionnaire blesquin de *la Vie genereuse des mattois* et par celui du *Jargon*, est ancien dans notre langue :

Ceste garsette criera,
Se cuidé-je; mais toutesfois
La prendray : elle a beau *minois*.

La Vengence nostre seigneur Jesu-Crist par personnages, etc. Paris, Jean Petit, s. d., in-folio, quarte journée, feuillet Fiiii r°, col. 1.

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 1..

Non fera : mais estimera qu'à son *minois* vous le jugerez estre capitaine. (*Deux Dialogues du nouveau langage françois, italianizé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, pag. 528.)

Bien tost d'une façon poupine
Il ajusteroit son *minois*.

A Monsieur Cassandre. Epistre III. (*Poésies diverses du sieur Furetiere A.E.P.A.* Paris, chez Guillaume de Luyne, M. DC. LIX., petit in-12, pag. 125.)

Escoutez, Guillaume, je vous bailleray une quinte major sur le *minoys*. (*Le Testament du gros Guillaume*, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. 13.)

Toutefois, ce mot n'était pas tellement courant en 1642, époque de la mort du cardinal de Richelieu, qu'un poëte crût pouvoir l'employer sans en donner la traduction en marge. C'est ce que fit l'auteur du *Convoy du cardinal de Richelieu en Sorbonne*, qui, écrivant, vers la fin de sa pièce,

Lors un bon homme de village
Y voulut fourrer son *minois*,

ajoute en note, avec renvoi à ce dernier mot, *ou visage*. Voyez *le Tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin*, etc. A Cologne, chez Pierre Marteau, M. DC. XCIV., petit in-12, pag. 107.

MINUIT, s. m. Nègre.

On désignait aussi les filous par le nom d'*enfants de minuit*. Voyez *le Carabinage et matoiserie soldatesque*, chap. x, pag. 66. Plus anciennement, le trouvère Raoul de Houdan présente *Larrecin* comme *li filz Mienuit*. Voyez le *Songe d'enfer* parmi les notes du tom. II des *Mystères inédits du quinzième siècle*, pag. 393.

« Enfants de la messe de minuit, dit Cotgrave, *quiresters of midnights masse; night-walking rakehells, or such as haunt these nightly rites, not for any devotion, but only te rob, abuse, or play the knaves, with others.* » Oudin ne donne pas un sens aussi fort à *enfans de la messe de minuit*, qu'il traduit par *des droles, des rusez*; ajoutant : « *le reste est*, qui cherchent Dieu à tastons. Vulg. »

Pierre de l'Arivey, pour dire un nègre, emploie l'expression de *bourgeois d'Éthiopie*. Voyez sa comédie des *Jaloux*, act. III, sc. VI.

MION, s. m. Garçon.

Je suppose que ce mot vient de *mie*, et qu'il a donné naissance à *mioche*[1], si populaire chez nous, qu'il est à peine utile de l'expliquer. Dans le département de l'Orne, le dernier éclos d'une couvée s'appelle *miot*, mot qui désigne, en patois normand, un petit morceau, une *miette*. A Nancy, on dit *mion*.

Le terme d'argot nous est donné par le *Jargon*, dans lequel on trouve encore *mion de boule*, coupeur de bourses.

On lit dans les *Curiositez françoises*, *mion de Gonnesse*, expliqué par *petit jeune homme, petit badin*. Cela me rappelle qu'à Lyon on donne aux enfants, surtout aux polissons des rues, le nom de *gone*, qui leur est venu sans doute de la *gone* ou *gonelle* qu'ils portaient :

Einz devendroie noune
E veitroie *goune*.

Lai del Corn, v. 531.

[1] Cotgrave, qui a recueilli ce mot, l'explique par *a crum, scrap, small fragment, or mummock of*, c'est-à-dire en fait un synonyme de *miette*, comme Oudin, qui rend *mioche* par *mica*. Voyez *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 371, col. 2.

On trouve d'autres étymologies de ce mot dans le Dictionnaire de Ménage, tom. II, pag. 212, col. 2; dans le *Glossaire de la langue romane*, par Roquefort, tom. II, pag. 193, col. 1, etc. L'auteur de l'*Histoire des brigands... d'Orgeres* attribue *mioche* à l'argot, et donne de ce mot une définition détaillée. Voyez pag. 16,17.

Mais vous avés lée couronne,
Rouges sollers et blanche *gonne*.
Roman d'Eustache le Moine, pag. 19, v. 511.

Je remarque cependant qu'en romany *gono* signifie *sac*, et *gonéles*, vêtements, linge. Or comme ce dernier mot, suivant l'observation de Borrow (*The Zincali*, tom. II, pag. *50), s'applique aux effets de mendiants, ne peut-on pas supposer que *gone* en est venu, avec le sens de *gueux?*

MIRADOU, s. m. Miroir; espagnol, *mirador*.

MIRECOURT, s. m. Violon.

Mirecourt, dans le département des Vosges, est un lieu connu par l'exploitation active et prospère d'une branche d'industrie spéciale; on y fabrique des instruments de musique, des serinettes, des orgues à cylindres, surtout des violons.

Le mot de *crincrin*, dont se sert le peuple pour exprimer le même objet, n'est point de l'argot; il a été employé par Molière :

Monsieur, ce sont des masques,
Qui portent des *crincrins* et des tambours de basques.
Les Fâcheux, act. III, sc. VII.

On en peut dire autant de *boyau*, qui a le même sens dans le langage trivial :

... autres accords et raclements de *boyaux*, etc. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc., fol. 34 recto.)

J'ai appris... que vous vous mêliez de chanter et de râcler le *boyau*. (Scènes françaises de la *Descente de Mezzetin aux Enfers* [1689], sc. de Mezzetin et de Colombine, dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 274.)

Le râcleur, nommé la Machine,
Nous réjouit plus par sa mine
Que par les sons de son *boyau*, etc.
Voyage de Paris à la Roche-Guion, etc. A la Haye, etc., in-18, ch. III, pag. 63.

Un violon nous reste encor;
Mais son *boyau* n'est pas d'accord.
Ibid., ch. VI, pag. 144.

Dans *l'Histoire comique de Francion*, liv. II, Sorel désigne un luth par une expression presque semblable : « Et croyez-vous, luy dit-elle[1], qu'elle soit si sotte que de se réveiller pour vous entendre racler deux ou trois meschans boyaux de chat? » Voyez l'édition de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 133.

MIRELOQUE, MISELOQUE, s. m. Théâtre.

Le mot primitif, dont le second n'est qu'une altération, est évidemment *mireloque :* en effet, que voit-on, qu'admire-t-on à la scène? des oripeaux, des *loques*.

Dans la langue populaire, on dit pareillement *mire-laid* pour *miroir*, bien entendu par une allusion maligne à la personne qui s'en sert.

Pour *mirliflore*, autre mot de la même langue[2], il dérive sans doute du bouquet aux *mille fleurs* dont se paraient les élégants du temps passé.

MIRETTE, s. f. Œil; ital., *mira*, vue.

MIRZALE, s. f. Boucle d'oreille.

MISELOQUE. Voyez *Mireloque*.

MISELOQUIER, ère, s. Comédien, enne.

MISÉRICORDE (La vergne de). Le véritable nom de cette ville, que je trouve

[1] La servante d'Agathe à Valderan, qui donne une sérénade à Laurette.

[2] L'Académie et d'Hautel écrivent ainsi; mais Collé supprime l'*e* :

Nos *mirliflors*
Vaudroient-ils cet homme à ressorts?
Recueil complet des chansons de Collé, édit. de 1807, tom. Ier, pag. 80.

sur le titre de la *Responce et complaincte au grand coesre sur le Jargon de l'argot réformé*, n'est expliqué nulle part; et aujourd'hui il n'est pas facile de déterminer si telle ou telle ville avait des fabriques de lainages. Néanmoins, si l'on fait attention aux habitudes de l'argot, on sera amené à penser que la *vergne de Miséricorde* doit être ou la Charité-sur-Loire, ou Commercy dans le département de la Meuse.

On peut croire aussi que par *vergne de Miséricorde* les argotiers entendaient une ville mauvaise en tout point pour les enfants de la matte, qui n'y trouvaient que la misère et la corde [1].

MITOUFFLE, s. m. Gant.

Ce mot, qui nous est donné par le Dictionnaire blesquin de *la Vie genereuse des mattois*, a donné naissance à notre mot *mitaine*, s'il n'en est venu. Nous le trouvons dans le troisième livre du *Virgile travesti* :

Mon pere eut les gants ou *mitouffles*
De Peléus et ses pantoufles.

« * Mitouffles, *sorte de gands*, » dit Oudin dans ses *Curiositez françoises*. Ailleurs, le même lexicographe traduit *mitouffles* par *guanti fodrati*. Voyez *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 372, col. 2.

Nous n'osons pas affirmer que *mitouffle*, *mitaine*, dérivent de l'analogie que présente une main gantée d'une certaine façon, avec la patte d'un chat; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que cet animal a été appelé *mithou* et *mitte pelue* :

Il m'est desja *escapa della memoria*, à un rat de mon logis qui, voulant ronger la queüe de mon maistre *mithou* qui dormoit, fut bien trompé. (*Peripatetiques Resolutions et remonstrances sententieuses du docteur Bruscambille aux perturbateurs de l'Estat*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 11.)

Pour guarir un chat de la toux,
Quand vous orrez qu'il esternuë,
Dictes-luy tout haut devant tous:
« Dieu vous sauve, *mitte* peluë! »

La vraye Medecine qui guarit de tous maux et plusieurs autres, etc. A Rouen, chez Loys Costé, 1602, in-12, pag. 20.

Nul doute que ce ne soit par assimilation à un chat que l'on a donné le nom de *maître micouffle* aux docteurs, à cause de la fourrure de leur chaperon :

Le cours du ciel, du soleil, de la lune,
Des estoiles, sans en excepter une,
Je le sçay tout, j'en suis *maistre micouffle*.

Maistre Aliborum qui de tout se mesle, etc., réimpression de Silvestre, 1838, in-16, feuillet signé A. ii.

MITRAILLE, s. f. Monnaie.

Si pour vous amuser le soir,
Je chante au quai de la Ferraille,
Vous savez que c'est dans l'espoir
De gagner un peu de *mitraille*.

Les Disgraces de porter perruque, chanson de Baptiste le Divertissant, sur l'air *Ah, ma foi! vive les cheveux!*

L'origine de cette dénomination, qui existe depuis longtemps dans notre langue, où *mitraille* se dit familièrement de la basse monnaie [1], paraît être la monnaie flamande de cuivre appelée *mite*, laquelle valait quatre oboles; Philippe VI en dé-

[1] « ... c'est un manteau de miséricorde, d'autant que la misere y est évidente, et la corde pareillement. » (*Les Jeux de l'inconnu*, etc., édit. de M. DC. XXXXV., in-8°, pag. 161.)

[1] *Dictionnaire de l'Académie*, tom. II, pag. 213 col. 3. — *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II pag. 142.

fendit le cours dans son royaume par un édit de 1332.

Un amas de ces menues pièces s'appelait de la *mitaille :*

Iceluy du Rut trouva un petit sachet où il y avait *mitaille*, appelé *billon*. (Lettres de grâce de 1397, citées dans le Glossaire de du Cange, tom. IV, pag. 447, col. 1, sous le mot *Mita*, n° 2; et dans le *Bulletin des comités historiques*, sept. et oct. 1849, pag. 230, en note.)

Ha! se j'accroche homme à la manche
Et il soit garny de *mytaille*,
Je luy donneray sa revanche,
S'il emporte denier ou maille.

La seconde Journée du Mistere de la passion Jhesus-Crist, sc. de *la Prinse des larrons;* édit. de Verard, folio K iiii recto, col. 1.

Nous irons d'aguet
Et garderons bien qu'il ne saille,
Se nous avons de la *mittaille*.

C'est le Mistere de la Resurrection de nostre seigneur Jesucrist imprimé à Paris pour Antoine Verard, in-folio, sans date, fol. d. i. recto, col. 1. *Conseil des Juifs.*

On voit par quelle analogie *mitraille* est devenu un terme technique d'artillerie.

On a dit aussi *mitraillerie*, au moins dans le patois de Rouen :

No ne vait pu que la *mitraillerie*
De ses Flamens qui sont loque avortais.

La dixiesme Partie de la Muse normande, pag. 170.

MITRE, s. f. Galle.

Ce mot dérive de l'onguent ou *mithridate* dont se frottaient les individus atteints de cette affection de la peau.

MOBILIER, s. m. Dents.

Cette expression est dérivée de notre locution *avoir la bouche bien meublée*, qui équivaut à *avoir de belles dents.*

Les précieuses ridiculisées par Molière avaient imaginé une expression semblable. Elles appelaient les dents l'*ameublement de bouche*. Voyez *le grand Dictionnaire des prétieuses*, pag. 19.

On dit encore facétieusement d'une personne qui a de fausses dents : « Elle a la bouche bien meublée; malheureusement elle n'est pas dans ses meubles. »

MOELLEUX, s. m. Coton.

MOLANCHE, s. f. Laine.

Le mot de *molleton*, qui désigne une certaine étoffe de laine, est évidemment parent de celui-là.

MÔME, MOMAQUE, MOMIGNARD, s. m. Enfant.

Le premier de ces mots, qui était autrefois féminin [1], avait cours comme traduction du nom de Momus [2], et, par suite, comme synonyme de *censeur, médisant, critique :*

Or cessent donques les *momes*
De mordre les escrits miens, etc.

J. du Bellay, *contre les envieux poëtes à P. de Ronsard.* (*Les OEuvres françoises de J. du Bellay*, édit. de M.D. XCVII., in-12, folio 85 recto.)

Cher brocardeur, piquant monarque
Des muets qui sçavent parler;
Marbre, à qui je dois immoler
Pour le voyage où je m'embarque;
Gentil *mome* petrifié,
En toy je me suis confié, etc.

La Rome ridicule, édit. de M.DC.XLIII, pag. 11, st. XVII. Il est question de la statue de Pasquin.

Qui est le franc taupin qui osera *suspendere* sa

[1] « Ceux d'Amiens se glorifient d'avoir le visage; et en *la masque* qu'ils monstrent, il y a la marque d'un coup de cousteau sur l'œil, » etc. (*Traité des reliques*, etc., par Calvin. A Geneve, par Pierre de la Roviere, M.DCI., in-12, pag. 65.)

[2] Voyez les *Poésies de Chevreau*, pag. 116, 117, 121.

sum à l'encontre de mes propositions? Si je jure une fois... j'envoyeray ses *momes* droict aux olympiques de Monfaucon, etc. (*Les nouvelles et plaisantes Imaginations de Bruscambille*, etc. A Bergerac, chez Martin la Babille, M. DC. XV., in-12, folio 70 recto et verso.)

« *Mome*, dit Cotgrave, *A Momus, findfault, carping fellow.* »

Le mot d'argot *mome*, aussi bien que *momaque* et *momignard*, a incontestablement la même racine que *mommon*, qui se disait autrefois d'une sorte de pelote énorme que l'on portait dans les mascarades notables, comme si c'eût été une grosse bourse enflée contenant des enjeux [1]. Cette racine serait, suivant Perionius, le mot grec μωμάω; le nom de Momus, bouffon des dieux, selon Ménage [2]; le *mon mon*, espèce de grommellement que font entendre les masques, si l'on en croit Nicot, et plus sûrement encore l'allemand *mumme*, qui signifie *masque*, comme *mummerey*, mascarade, à moins que ces mots ne viennent du français *mome* et *momerie*. Ce qui nous importe plus de savoir, c'est que *masque* s'employait autrefois, surtout à l'égard des enfants, comme synonyme de *grimaud*, c'est-à-dire comme un terme d'injure, pour leur reprocher leur laideur ou leur dissimulation :

---

[1] On appelle encore ainsi en Normandie des farceurs déguisés, qui se montrent aux noces après le dîner, masques fort grotesques, montés sur des chevaux de bois qu'ils appellent *bidoches*, et qu'ils font caracoler pour faire rire l'assemblée. (*Cérémonies des mariages dans la partie occidentale du département de l'Orne*, dans les *Archives annuelles de la Normandie*, etc, par M. Louis du Bois. A Caen, chez Mancel, 1826, in-8°, pag. 373, 374.)

[2] Voyez son *Dictionnaire étymologique*, édit. de Jault, tom. II, pag. 517, col. 2. Aux autorités qui y sont citées pour *momon*, ajoutez un passage des *Arrêts d'amours*, édit. de MDCCXXXI, in-8°, part. II, pag. 472; une phrase de la XXIXe serée de Bouchet; un exemple du *Formulaire fort recreatif...* fait par Bredin le Cocu, édit. des *Joyeusetez*, pag. 96; le chapitre XLVe des *Escraignes dijonnoises* d'Et. Tabourot, édit. de Paris, 1608, in-12, folio 61 verso, 52; les vers 8 et 9, ch. IV, du *Typhon* de Scarron; un passage des *Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. II, pag. 213; des vers du *Coq à l'asne en lettre burlesque*, tom. Ier, pag. 171, du *Choix de Mazarinades*, publié par la Société de l'Histoire de France, etc. Voyez encore le *Dictionnaire étymologique* de Noël et Charpentier, tom. II, pag. 245; et le *Lexique comparé de la langue de Molière*, par F. Génin, pag. 249.

Cotgrave écrit : « Mommon : *as* Mommeur, » et traduit ces mots par *a troop, or company of mummers; also, a visard, or mask; also, a set, by a mummer, at dice.*

Mommeur est ancien :

« ... il regardoit son curé estre habillé en guise de *mommeur*, » etc. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XCIV.)

Pour *mommon*, on l'a écrit de plusieurs manières, par exemple *moumon*, *mousmon* et *monmon* :

De cinquante escuz ung *moumon*,
Voire sans tirer au lymon,
Elle le baille chault et sec.

Sensuyt un petit Dialogue de monsieur de dela et de monsieur de deça, composé l'an mil cinq cens trente-troys; parmi les *OEuvres de maistre Roger de Collerye*, etc., édit. de M. V. XXX. VI., in-16, au recto du feuillet qui suit G iiij.

Nos dances, nos ballets, *mousmons* et masquarades,
Ne sont que fascherie et grimaces mausades.

Oraison funebre de Caresme-prenant, composé par le serviteur du roy des Melons Andardois, édit. des *Joyeusetez*, pag. 5 et 6.

Si quelqu'un de modeste humeur,
Enchassé dans une fraize,
Dit les paroles de Nerveze
Ou tient *monmon* de jacobus,
La gazette en sçait les abus.

La Gazette. A Paris, jouxte la coppie imprimée à Rouen par Jean Petit, 1609, in-12, pag. 29.

Citons encore *le Ballet des Andouilles, porté en guise de momon*, M. DC. XXVIII., in-8°, de douze pages, pièce rare indiquée dans le *Manuel du libraire*, tom. Ier, pag. 258, col. 2, et dans le *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, tom. III, pag. 291, n° 3266.

Elle commence ainsi :

Voicy des masques de renom
Qui vous apportent un *momon*,
Afin de resjouir les dames.

Les personnages mis en scène sont un Mignon de couchette, un Sergent, la grande Cataut, une Matrone. Ils débitent chacun six vers, où il est fort question d'andouilles.

ARGAN, à la petite Louison.

Ah! ah! petit *masque*, vous ne me dites pas que vous avez vu un homme dans la chambre de votre sœur. (*Le Malade imaginaire*, act. II, sc. II.)

La *masque*, encore après, lui fait civilité.

Sganarelle, sc. XIV.

L'impertinente *masque!* Ah que j'en ay souffert!

La Holande malade, sc. V.

Vous avez parlé, *masque*. (Rabelais, liv. II, chap. XIX.)

Cela vous plaît à dire, *masque*. (*La Comedie des proverbes*, act. II, sc. III.)

Ces deux derniers exemples engageront peut-être l'Académie à revenir sur ce qu'elle a dit, tom. II, pag. 174, col. 2, de son Dictionnaire.

Le fourbesque a *fantasima*, dans le sens de *petit garçon*.

Quant à *momignard*, sûrement c'est la contraction en un seul de deux mots, *môme* et *mignard*. Ce dernier se disait des enfants, comme nous l'apprenons d'une anecdote bien connue relative au nom d'un des plus grands peintres français du siècle de Louis XIV, et comme l'atteste une chanson de la même époque :

L'enfant n'est point criard,
Il dort sans qu'on le berce,
Et le petit *mignard*
A une dent qui perce.

Nouvelles Parodies bacchiques... recueilllies et mises en ordre par Christophe Ballard, etc., tom. Ier. A Paris, M. DCCXIV., in-8°, pag. 217.

MOMIÈRE, MADAME TIRE-MOME, MOMEUSE, s. f. Sage-femme.

Au XVIe et au XVIIe siècle, le peuple se servait, dans le même sens, de *madame du guichet* ou de *portière du petit guichet*[1]. Aujourd'hui il emploie l'expression de *tire-monde*, qui avait déjà cours du temps de Leroux; je ne doute pas que ce ne soit une corruption de *tire-mome*.

Dans *Leandre Hongre*, parade de de Moy, sc. dernière, Gilles parle de *madame Tirepousse, accoucheuse*. Voyez le *Théâtre des boulevards*, tom. Ier, pag. 235.

MONDE (Petit), s. m. Lentille.

Allusion à la forme circulaire de ce légume.

MONSEIGNEUR, s. m. Pince de voleur. Voyez *Dauffe*.

MONTAGNE DU GÉANT, s. f. Potence.

MONTANT, s. m. Pantalon.

MONTANTE, s. f. Échelle.

MONTER SUR LA TABLE, v. n. Lever le masque.

MONZU, MOUZU, s. m. Teton, mamelle, ainsi nommés à cause du lait qui en sort.

MORDANTE, s. f. Lime, scie.

MORESQUE, s. f. Danger.

On sait qu'il existait autrefois une sorte de danse appelée *morisque*, dont il est question à tout moment dans les anciens monuments des littératures française et anglaise[2] : il est probable que c'est de ce

[1] Voyez la XIXe serée de Bouchet, le Dictionnaire de Cotgrave et les *Curiositez françoises*, au mot *Guichet*.

[2] Voyez, entre autres ouvrages, l'*Histoire du petit Jehan de Saintré*, édit. de Gueulette, tom. II, pag. 286 et 343; *les Œuvres de Lucian de Samosate... traduites par J. B.*, liv. Ier, fol. 254 recto; et surtout *Illustrations of Shakspeare and of ancient manners*, by Francis Douce. London: printed for Thomas Tegg, 1839, in-8°, pag. 576-607.

On voit dans la *Legende de Maistre Pierre Faifeu*, édit. de Coustelier, pag. 72, *Comment il dansa une morisque en chemise glacée*.

En 1517, lors de l'entrée de la reine Claude à Paris, « furent faites plusieurs joyeusetez, *morisques* et esbatemens pour resjouyr ladite dame. » Voyez *le Ceremonial françois*, édit. in-folio, tom. Ier, pag. 758.

Le Religieux de Saint-Denys, rapportant un accident qui eut lieu dans un bal à la cour de France en

mot qu'est venu celui d'argot. En effet, il n'y a rien d'impossible à ce que, dans le langage du peuple, *danse* n'ait été synonyme de *danger;* nous trouvons même *dança* employé dans ce sens dès le XIIIe siècle :

E lo rey Lodoys, qu'era seinner de França,
Anet lo accuillir ab molt dura semblança;
E si li dit : « Bel filtz, huey m'avez fait pesança,
Quar anc ab gent sen fe n'os mesetz en tal *dança*.

Histoire de la guerre de Navarre, par Guillaume Anelier, v. 430, pag. 30.

Que le peuple ait changé ce mot indéterminé de *danse* pour le nom de celle qui lui était le plus familière, c'est ce qu'il est bien aisé de comprendre.

MORFANTE, MORFIANTE, s. f. Assiette. Voyez ci-après *Morfier*.

Il existe une facétie indiquée dans le Catalogue du duc de la Valliere en trois volumes, tom. II, pag. 583, n° 71, art. 3913, sous ce titre : « *Harangue du sieur Mistanguet, parent de Bruscambille, pour la deffence des droits du Mardigras*. Aux Députez du pays de *Morfante*, en faveur des bons compagnons. Paris, 1615, in-8°. »

MORFE, MORPHE, s. f. Repas.

Ce mot est ancien dans notre langue :

A cet effet, l'un de nous, condamné à payer sa bienvenue et faire la *morfe*, invita aussi messieurs nos maistres, etc. (*Les Contes et discours d'Eutrapel*, chap. XXVI.)

Et après se retira, monstrant à ses compagnons ceste bague, laquelle à l'instant fut confisquée à la *morfe* pour le lendemain. (*Les Escraignes dijonnoises, recueillies par le sieur des Accords*. A Paris, par Jean Richer, 1608, in-12, fol. 52 verso, chap. XLVI.)

Tout se faict pour la *morfe;* on a beau estre accort,
Sans cela tout n'est rien, le plus vil semble mort.

Extase propinatoire de maistre Guillaume en l'honneur de Caresme-prenant, édit. des *Joyeusetez*, pag. 6.

Cotgrave, qui a recueilli ce mot, le traduit par *a feasting, or making of good cheer*, et le signale comme suranné, ou du moins comme peu usité. Oudin donne également place à ce mot dans ses *Curiositez françoises;* il le rend par *le manger*, et le signale comme familier.

Pour ce qui est de la racine de *morfe*, ou du moins de sa signification primitive, on la trouve dans ce passage d'un ancien cartulaire cité par du Cange : « *Morphea* panis et pintaphus vini. » Évidemment *morphea* veut dire ici *morceau, bouchée*.

Le fourbesque remplace l'italien *bocca* par *morfea, morfia;* il a également *morfa* dans le sens de *faim*. Quant à *morfire*, je le crois de bon italien.

MORFIER, v. a. Manger.

Nous avons ce mot depuis longtemps chez nous :

Eutrapel, entendant à ses pieces, commence à *morfier* et galoper des maschoires, de façon non vue. (*Baliverneries d'Eutrapel*, chap. II.)

Vo les vaiez en hyver prés leuz astre,
En *morfiant* le levrault et l'oizon.

Cinquiesme Partie de la Muse normande, pag. 95.

On disait aussi *morfer* et *morfiailler*, dans le sens de *manger*, qui est celui du fourbesque *morfezzare* :

Il ne faut pas s'enquerir comment il fut *morfé*, etc. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. V, édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 316; édit. de Leyde, M. DCCXXI., tom. Ier, pag. 283.)

La, la, la, c'est *morfiaillé* cela. (*Gargantua*, chap. V.)

1392, s'exprime ainsi : « Nec absoni a voce deinde motus fuerunt; sed tripudiando choreas sarracenicas inceperunt, » etc. Le traducteur rend *choreas sarracenicas* par *la sarrasine*, quand il aurait dû écrire *la morisque*. Voyez liv. XIII, chap. XVI, tom. II, pag. 66.

« † Morfiailler, dit Cotgrave, *to feed greedily, eat or drink hastily, and with the mouth ill-favouredly in chawing, or swallowing* [1]. » Oudin donne *morfiailler* et *morfier*, qu'il traduit par *mangiare;* mais il fait observer que c'est de l'argot. Voyez la *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 377, col. 2.

MORGANE, s. f. Sel.

Ce mot, qui est venu à la suite d'une escroquerie au moyen d'un paquet de sel et d'un mal de dents supposé, connu sous le nom de *flouant de la morgane*, ou de *jeu de la dent*, n'a été pris dans un sens différent que parce qu'au lieu de cette traduction les argotiers en ont adopté une autre, *jeu du sel*. Voyez *Morganer*.

MORGANER, v. a. Mordre.

On lit dans les *Essais* de Montaigne, et ailleurs [2], un mot dont je trouve l'explication suivante dans les *Curiositez françoises* : « * un Morgant, i. *un qui fait bien du bruit, un qui fait le mauvais*. » C'est de ce nom, célèbre dans l'histoire littéraire d'Italie par le poëme de Luigi Pulci, et qui aura été vraisemblablement donné chez nous aux chiens de garde, auxquels la définition d'Oudin convient si bien, que sera venu le verbe *morganer*, sans compter que *morgant* et *mordant* sont bien près l'un de l'autre, à croire qu'autrefois ils appartenaient au même verbe [3]. Je puis même affirmer qu'ils se disaient autrefois l'un pour l'autre [4].

Si l'on cherche le motif qui a présidé au choix de *Morgant*, à l'exclusion des nombreux géants fabuleux que l'on aurait pu appeler pour remplir le même rôle, on n'a qu'à recourir aux deux articles suivants des *Curiositez françoises*, par lesquels on voit que notre langue

---

[1] Cotgrave donne également :

« † Morfiaille : *f. Greedy eating, ill-favoured or hastly devouring; also, bad or dead wine, such as is no better than droppings.*

« † Morfiailleres : *f. Food or victuals greedily, and ill-favouredly taken in.* »

[2] « Comme en la conference, la gravité, la robbe et la fortune de celuy qui parle, donne souvent credit à des propos vains et ineptes; il n'est pas à presumer... qu'un homme à qui on donne tant de commissions et de charges, si desdaigneux et si *morguant*, ne soit plus habile que cet aultre qui le salue de si loing, et que personne n'emploie. » (Liv. III, chap. VIII.)

« Que si un beau mignon de ceste cour, qui faisoit du commencement le *morgant* d'amour, se fust contenté avec sa belle marchande de soye, elle ne le pouvoit tromper qu'en luy donnant du *gros de Naples* pour du taffetas. » (*Le Carabinage et matoiserie soldatesque*, etc., pag. 37.)

Pourveu qu'on soit *morgant*, qu'on bride sa moustache,
Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand panache,
Qu'on parle barragouyn, et qu'on suive le vent,
En ce temps du jourd'huy l'on n'est que trop sçavant.

Regnier, sat. III, v. 57 et suiv.

[3] N'ont ore garde qu'il le *morge*,
Pinsent le dos et puis la gorge.

Le Roman du Renart, supplément, etc., pag. 58.

Dans un passage d'Enguerrand de Monstrelet, que j'ai déjà cité à l'article *Bâcler*, on voit *morgant* figurer avec le sens de *mordant*, d'*ardillon*. Voici d'autres exemples du même mot :

Un safir avoit u *morgant*,
Qui valoit bien .c. mars d'argant.

Roman de la Manekine, pag. 75, v. 2221.

Et si avoit çaint .j. tissu,
Dont la bouclete et li *morgant*
N'estoient mie fait d'argant.

Roman de la Violette, pag. 81, v. 1587.
L'un des deux manuscrits donne *mordant*.

« Pour une chainture sur un tissu vert, garny de boucle *morjant*, » etc. Compte de 1416. (*Les Ducs de Bourgogne*, par M. le comte L. de Laborde, seconde partie, tom. Ier, pag. 101, n° 275.)

[4] Regarde bien : je te fais asçavoir
Que ce *mordant* que l'on oyt si fort bruyre,
De corps et biens veult son prochain destruire.

L'Enfer, de Clément Marot, v. 102.

avait également *faire la morgue* dans le sens de *faire une mine de mépris à quelqu'un*, et *morguer* avec une signification presque identique. Voici des exemples de l'emploi de ce verbe et du substantif dont il est né :

... il n'est pas permis à un chacun de *faire* bonne *morgue* aux plus hauts et plus honorables lieux, et estre appellé monsieur. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, 1585, in-16, folio 72 verso.)

... la chose du monde qui est la plus requise, c'est de *tenir* bonne *morgue*. (*Ibid.*, fol. 83 recto.)

Tant il a bonne *morgue* à bien porter le zermes.

Dix-neufiesme Partie de la Muse normande [1644], pag. 316.

Vous, biaux soufleux, enfans de la chimie...
Pour rechercher queuques secrets nouviaux
Dedans l'estat de votte verrerie,
Qui *fait la morgue* aux naturels cristaux.

Vingt-cinquiesme Partie de la Muse normande [1649], pag. 411.

Il est double, monsieur, ce dict la chambriere,
Qui se mocquant de luy le *morgue* par derriere.

Deploration et complaincte de la mere Cardine, etc., à la suite de *l'Enfer de la mere Cardine*, édit. de Caron, pag. 50.

Une musique qui *morgue*
Le hautbois, la flute et l'orgue.

Lucain travesty, liv. Ier, pag. 141.

Ces gens qui frondoient si bien...
Perdent bien-tost contenance,
Quant il vient *morguer* de près
Leurs edits et leurs arrests.

Ibid., pag. 153.

Le nom de *Morgant* formant le participe présent du verbe *morguer*, convenait donc parfaitement à l'usage auquel on voulait l'employer, en le faisant servir à désigner un chien de garde.

Il n'est pas un Parisien, un lecteur de nos journaux qui ne connaisse la Morgue, ce musée de la mort ; mais qui est-ce qui sait qu'il y avait autrefois, au petit Châtelet, un endroit du même nom ? « On me conduit donc, dit d'Assoucy, au petit Chastelet, où du guichet estant passé dans la *Morgue*, un homme gros, court et carré, vint à moy. » (*La Prison de monsieur Dassoucy*, etc. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Rafflé, M. DC. LXXIV., petit in-12, pag. 35.)

MORICAUD, s. m. Charbon, broc.

MORNAS, s. f. Bouche. Voyez *Mornos*.

MORNE, s. m. Mouton.

Ce mot, qui est ancien, se disait aussi comme synonyme de *stupide* :

Dames de pensée amoureuse
Font faire mille singeries...
Grimper pignons et fenestrage,
Soupples comme queuës de naveaulx
Et *mornes* comme gens saulvaiges.

Poësies de Guillaume Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 133.

Ces gens *mornes* et sauvages...
Vivent avec les hibous, etc.

Lucain travesty, liv. Ier, pag. 144.

Morne, que Nicot explique par « sot et sans advisement, *murcidus*, *stupidus*, » convient donc à merveille au mouton, dont la stupidité est connue.

Mais comme *morné* signifie *émoussé*, *arrondi* [1], il serait possible que l'on eût voulu faire allusion à la physionomie des brebis, auxquelles nos anciens poëtes donnent fréquemment l'épithète de *camuses* :

[1] Voyez le *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 209, col. 1.

Morné appartient surtout à la langue du blason : « Sa majesté se montra incontinent sous le dais... portant un baston de bresil aussi *morné* d'argent. » (Entrée de Louis XIII en la ville d'Arles, le 29 octobre 1622, dans le *Ceremonial françois*, édit. in-folio, tom. Ier, pag. 993.)

La maison du Halgot en Bretagne portait d'azur au lion *morné* d'or.

Jusqu'à Tityre, et ses brebis *camuses*.

L'Enfer, de Clément Marot, v. 335.

Ainsi l'arcadique dieu
Te favorise en tout lieu,
Et tes brebis *camusettes*.

Ode pastorale, à Bertrand, berger de Montembœuf. (*Œuvres françoises de Joachim du Bellay*, édit. de Rouen, M. D. XCVII., in-12, folio 145 recto.)

Les bergers, avec leurs musettes,
Gardant leurs brebis *camusettes*,
Premiers inventerent les sons
De ces poëtiques chansons.

Ibid., fol. 434 verso.

Un commentateur du *Roman de la Rose* veut que notre adjectif *morne*, qui, dit-il, est opposé à *vif*, vienne de *morineux*, qui se disait des moutons et des brebis malades [1] : c'est là une opinion que je ne partage pas, mais dont je laisse la réfutation à ceux qui s'occuperont à nous donner enfin un dictionnaire étymologique de notre langue vraiment digne de ce nom.

MORNIER, MARMIER, s. m. Berger.

On disait aussi *morneux*.

MORNIFLE, s. f. Fausse monnaie.

A proprement parler, *mornifle* signifie *soufflet, coup du revers de la main sur la joue* :

... il... lui dit : « Cap de biou, mon laquais, je vous donnerai *mornifle*, » etc. (*Le Moyen de Parvenir*, édit. de 1754, tom. Ier, pag. 271.)

« Mornifle, dit Cotgrave, *a dainty round Italian fruit... also, a cuff, a pat on the lips.* » — « * Donner mornifle, dit de son côté Oudin, i. (c'est-à-dire) un *soufflet*, vulg. »

C'est sauts, *morniffles* et gambades.

Les Porcherons, ch. III. (*Amusemens rhapsodi-poétiques*, pag. 145.)

Si donc *mornifle* est arrivé à signifier *fausse monnaie*, c'est en considération de l'outrage que les faux monnayeurs faisaient à la face du roi en l'imprimant sur un métal de bas aloi. Autrefois on disait indifféremment *bailler* ou *donner un soufflet au roi, sur le nez du roi*, pour *faire de la fausse monnaie*. Voyez *Projet du livre intitulé de la Precellence du langage françois*, par Henri Estienne. A Paris, par Mamert Patisson... M. D. LXXIX., in-8°, pag. 112; *A French and English Dictionary*... by Randle Cotgrave, aux mots *Bailler, Mornifle, Nez* et *Roy*; les *Curiositez françoises*, à *Mornifle* et à *Nez*, et le Dictionnaire de Richelet (Genève, 1680), au mot *Soufflet*.

Au lieu de *mornifle*, on disait du temps de Bouchet, qui nous a conservé cette

---

[1] Les noires berbis dolereuses,
Lasses, chetives, *morineuses*.

Le Roman de la Rose, v. 20411; édit. de Méon, tom. III, pag. 264.

Cette expression s'appliquait bien à d'autres animaux que les brebis et les moutons :

Li cos ne sot estre reclus,
Les eles li cheurent jus,
Par foiblece les traina
Einsi comme il se *morina*.
La *morine* sesi l'avoit,
Chanter n'aidier ne se pooit.

De l'Ermite que le deable conchia du coc et de la geline, v. 191. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. II, pag. 368.)

Enfers seront plusors en ames et en cors...
Et en esté sera sus les pors la *morine*.

D'Ezechiel, coupl. VI. (*Jongleurs et trouvères*, etc., pag. 126.)

Cf. *Les grandes Chroniques de France*, etc., édit. de M. P. Paris, tom. IV, pag. 228, ann. 1226.

« (Nestor estoit) assis comme une statue immobile, et donnoit ainsy ses advis et conseils, en la mode d'un *morneux* président. » (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, liv. II, chap. LXXVI : reprise de la vie d'Anne de Montmorency; parmi les *Œuvres de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 329, col. I.)

expression, *pietre bille*. Voyez ci-dessus, à ce dernier mot.

Mornifleur tarte, s. m. Faux monnayeur.

Mornos, s. f. Bouche.

La racine de ce mot est la même que celle de *morne* (mouton), c'est-à-dire un adjectif auquel Nicot donne pour équivalent *murcidus, stupidus;* quant à la terminaison, je ne crois pas qu'elle soit de fantaisie, et il me semble plus naturel d'y voir le mot latin *os*, qui a le même sens que le *mornos* de l'argot.

Il est encore plus sûr que c'est ce dernier qui a donné naissance à *mornifle*, dont la signification primitive, ainsi que nous l'avons vu, est *coup sur les lèvres, sur la figure.*

Morte paye sur mer, s. f. « Les galères, en terme de l'argot [1]. »

Morue, s. f. Terme de l'argot des anciens colporteurs.

. . . ils ont des ouvrages manuscrits, qu'ils mettent en société pour l'impression, et qu'ils appellent *de la morue*. (*Mémoires de l'Académie des colporteurs*, parmi les *Œuvres badines complètes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 175.)

Mouchailler, v. a. Regarder, c'est-à-dire faire comme les mouches, qui voient si bien sans en avoir l'air.

On sait que c'est le nom de ces insectes qui a donné naissance à notre mot *mouchard*, dont le sens n'a pas toujours été injurieux comme il l'est aujourd'hui [2]. A la fin du XVIIe siècle, on donnait encore ce nom aux petits-maîtres qui fréquentaient les Tuileries pour voir autant que pour être vus : « C'est sur ce fameux theâtre des Tuileries, dit un écrivain de l'époque, qu'une beauté naissante fait sa premiere entrée au monde. Bientôt les *mouchars* de la grande allée sont en campagne au bruit d'un visage nouveau; chacun court en repaître ses yeux.» (*Les Souhaits* [1693], sc. de Colombine et Isabelle ; dans *le Theâtre italien de Gherardi*, tom. V, pag. 65, 66.)

Voyez, au sujet du mot *mouchard*, le Dict. étym. de Ménage, tom. II, pag. 225, col. 1 ; et le *Dict. des prov. fr.*, 2e édit., pag. 308.

Mouchard a becs, s. m. Réverbère.

Mouchardé, s. f. Lune.

Moucher, v. a. Piquer.

. . . elle y avoit eu le temps de se faire connoître par tant de galanteries qu'aucune femme ne la voyoit, et que les chansons qui avoient *mouché* s'étoient chantées en Flandre, etc. (*Mémoires... du duc de Saint-Simon*, etc. Paris, A. Sautelet et Cie, 1829, in-8°, tom. Ier, pag. 204, ann. 1694.)

Dans ce passage, *mouché* paraît dérivé de *mouche;* mais il ne semble pas qu'il en soit de même dans celui-ci :

Comment, il a esté *mouché!*

La Farce de maistre Pierre Pathelin, édit. de M. DCC. LXII., pag. 74.

Mouchique, adj. Mauvais, laid.

Le mot *mujik*, par lequel on désigne un paysan russe, a dû donner naissance à *mouchique :* celui-ci daterait alors de l'invasion de 1815, à la suite de laquelle les noms des peuples alliés devinrent chez nous des injures. C'en était une

[1] *Rabelæsiana*, à ce mot. (*Œuvres de F. Rabelais.* Paris, Louis Janet, MDCCCXXIII, in-8°, tom. III, pag. 586.)

[2] Je suis assez porté à croire, avec Ménage, que ce mot, employé comme synonyme d'*espion*, n'est pas ancien dans notre langue. Le premier exemple que j'en ai se trouve dans les Mémoires de Sully, édit. aux VVV verts, tom. Ier, chap. VI, pag. 13. On le rencontre aussi dans l'*Usance du negoce*, etc., par Me Estienne Cleirac. A Bourdeaux, par Guillaume de la Court, 1670, petit in-12, fol. 6 verso.

grave, à Lyon, que d'appeler quelqu'un *autrichien*.

Toutefois, je me demande si ce mot ne viendrait pas de *mousse*. Voyez plus loin.

MOUCHIQUE A LA SECTION (Être), v. Être connu pour un mauvais sujet dans le quartier qu'on habite, et, comme tel, noté à la police.

MOUCHOIR, s. m. Pistolet.

Moucher une chandelle avec un pistolet est le comble de l'adresse.

On sait ce que veut dire *mouchoir* dans notre langue facétieuse. Du temps d'Oudin, on disait *mouchoir sans ourlet*. Voyez l'*Addition* aux *Curiositez françoises* d'Oudin, au mot *Mouchoir*.

MOUILLANTE, s. f. Morue, suivant le Dictionnaire argotique du *Jargon*.

Cette denrée doit, sans aucun doute, son nom d'argot à la propriété qu'elle tient du sel dont elle est imprégnée, de se mouiller et de mouiller tout ce qu'elle touche, quand l'atmosphère devient humide.

Mouillante est employé aujourd'hui dans le sens de *soupe*.

MOUILLÉ (Être), v. p. Être remarqué, être connu pour ce que l'on est.

Cette locution, en usage parmi les agents de la police et les voleurs du Languedoc, est une allusion à cette autre ainsi rapportée par Oudin : « * Se couvrir d'un sac mouillé, i. (c'est-à-dire) *prendre une mauvaise cause*. Vulg. [1] »

Au lieu de cette explication, qui nous semble mauvaise, et de celle de M. de la Mésangère, qui n'est guère plus satisfaisante [2], nous nous bornerons à faire observer qu'avec du linge mouillé le corps conserve les formes de la nature, et l'on paraît par conséquent tel qu'on est, quoi qu'on ait fait pour se déguiser.

Brantôme, parlant de doña Maria de Padilla, « laquelle, ayant faute d'argent pour la solde de ses soldats, prit tout l'or et l'argent des reliques de Tolede, » ajoute : « Mais ce fut avecques une cerimonie saincte et plaisante, entrant dans l'église à genoux, les mains jointes, couverte d'un voile noir, ou, pour mieux dire, *d'un sac mouillé*, selon Rabelais, » etc. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, liv. Ier, chap. XIX : *Dom Anthoine de Leve;* parmi les *Œuv. compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 43, col. 1.)

> Ceux qui veullent vivre ce compte
> Si *se couvrent d'ung sac mouillé*.
> *Les Songes de la Pucelle*, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. XXVIJ.

> Vous le *couvrez d'un sac mouillé* .. il pourra se morfondre. (*Les Matinées du seigneur de Cholieres*, mat. VII, édit. de 1586, fol. 180 verso.

> Après avoir pillé la France
> Et tout le peuple despouillé,
> N'est-ce pas belle penitence
> De *se couvrir d'un sac mouillé*?
> Épigramme contre Henri III. (*Journal du regne du roi Henri III*, tom. Ier, 1re part., pag. 19.)

MOUISE, s. f. Soupe économique, à la Rumfort.

Ital., *muzza*, fade.

MOULIN, s. m. Maison du meûnier, ou receleur qui achète le plomb volé sur les toits.

Du temps de Bouchet, ce mot désignait l'enfer. Voyez *Mulet*.

MOULINAGE, s. m. Bavardage.

---

[1] *Cur. fr.*, au mot *Suc.* — *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 506, col. 1.

[2] *Dict. des prov. fr.*, au mot *Mouillé*.

MOULINER, v. a. Parler longtemps sans raison.

Comment ne pas perdre la tête, quand on voit s'oublier un prince d'une illustre maison... jusqu'à courir avec elles le bal, déguisés, le premier en gille, le second en pantalon, et le troisième en bourgeois-gentilhomme, pour nous faire voir qu'ils ne méprisent pas notre *moulinage* ? (*Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par E. J. F. Barbier... publié, pour la Société de l'histoire de France... par A. de la Villegille, etc., tom. II. Paris, chez Jules Renouard et Cie, 1849, in-8°, tom. II, pag. 94.)

« Ce mot, qui n'aurait aucun sens dans son acception ordinaire, comme le fait judicieusement observer l'éditeur, était sans doute une de ces expressions du vocabulaire du peuple, qu'une vague de circonstance introduit momentanément dans le langage. On trouve, en effet, dans le *Dictionnaire d'argot* de Vidocq, le verbe *Mouliner*, « parler lon- « guement sans raison. » D'après cela, *moulinage* pourrait avoir été employé ici comme synonyme de *bavardage* ou *verbiage*. »

MOULOIR, s. m. Dents.

Pain sec lor convendra moldre,
Sans plus, au moulin de leurs dens.

La Requeste des freres meneurs, etc., v. 62. (*OEuvres complètes de Rutebeuf*, tom. Ier, pag. 449.)

MOULOIR, s. m. Batelier.

Serait-ce par suite de la ressemblance que ce mot présente avec *râtelier*?

Mouloir signifie encore *battoir*, sans doute depuis que ce dernier a été changé en *batelier*.

MOUNICHE, s. f. *Pudendum muliebre*; bohém., *minchi*. Voyez *The Zincali*, tom. II, pag. * 70.

MOUSCAILLE, s. f. Matière fécale. Voyez *Mousse*.

MOUSCAILLER, v. a. Aller à la selle. Voyez *Mousser*.

MOUSCOUILLOUX, s. m. Fantassin.

Il est facile de se rendre compte de l'étymologie de ce nom injurieux, que dans le peuple on donne à un homme pour lequel on a du mépris, à un petit polisson [1]. Autant vaudrait l'épithète de *m.....x*.

MOUSQUETAIRE A GENOUX, s. m. Apothicaire.

Il périssoit faute de rendre,
Lorsqu'un *mousquetaire à genou*,
Seringue en main, vient par derriere, etc.

Ode attribuée à Piron et composée en 1744, à l'époque de la convalescence du roi Louis XV, à Metz.

MOUSSANTE, s. f. Bière.

MOUSSE, MOUSCAILLE, s. f. Excrément.

Mousse pour le guet, bran pour les sergens.

Adages et Proverbes de Solon de Voge, par l'Hetropolitain (Jehan Lebon). A Paris, par Nicolas Bonfons, s. d., in-16, 1re part., lettre M, feuillet signé D ij verso.

Joly Trou, la fille de *Mouscaille*, dit à ce propos que son pere... oncques ne fust yvre. (*Les Evangilles de connoilles*, édit. de Techener, pag. 124.)

Au XIIIe siècle, on disait populairement, dans le même sens, *ouvrage maistre Horri*, par allusion à un célèbre vidangeur de ce nom. On lit dans le fabliau *de Charlot le Juif, qui chia en la pel dou lievre*, par Rutebeuf, pag. 123 :

Lors a boutei sa main dedens;
Eis-vos l'escuier qui ot gans,
Qui furent punais et puerri
Et de l'ouvrage *maistre Horri*.

OEuvres complètes de Rutebeuf... recueillies... par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 294.

[1] *Dict. du bas-langage*, tom. II, pag. 158.

Ce personnage est encore nommé dans un autre poëme de la même époque :

Dieu n'a cure de cuer froit et pasle et porri ;
Ce n'est pas don por Diex, ains est por *mestre Orris*.

Le Testament de Jehan de Meung, v. 1518. (*Le Roman de la Rose*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 78.)

Du temps de Bouchet, on disait en argot *arty foignant*, que je ne puis expliquer qu'en lisant *artif oignant*, pain qui oint. A la rigueur, on pourrait traduire *arty foignant* par *pain de guerre, de munition.*

Mousseline, s. f. Autrefois *fers de prisonnier*, aujourd'hui *pain blanc*.

Mousser, mouscailler, v. n. Aller à la selle.

La première de ces expressions, qui nous est donnée par *la Vie genereuse des mattois*, avait autrefois, dans notre langue, une signification que rendra claire ce passage de l'*Inventaire general de l'histoire des larrons*, liv. II, chap. XII, dans lequel il est question d'un filou : « Jamais homme, dit l'écrivain, ne contrefit mieux le mort, car il étoit blême et défiguré ; à peine pouvoit-il retirer son haleine, et même *moussoit* par la bouche, » etc.

Mouscailler, il est à peine utile de le faire remarquer, n'est que *mousser* augmenté d'une syllabe destinée à le déguiser.

Mousser (Se), v. n. Se montrer hautain, prendre le dessus.

Madame Michel... *se moussant* sur les plus grandes dames de la cour, lui avoit debauché cette fille, etc. (*Pluton maltotier*, IVe part. A Cologne, chez Adrien l'Enclume, M. DCC. VIII., in-12, pag. 211.)

Aujourd'hui, le peuple dit, dans le même sens, *faire sa m.....*

Moussu, adj. Riche, puissant.

Ce mot, que nous avons déjà vu dans la scène en jargon du *Mystère de la Passion*, se trouve aussi dans *le Blason des armes et des dames :*

. . . . . j'en ay faict maintz
Petis et de bas lieux yssus
Monter, eslever, mettre sus
De terre, ou de fons d'ung celier.
Je les rens grobis et *moussus*,
Tous au fin feste d'ung solier.

Les Poësies de Guillaume Coquillart, édit de Coustelier, pag. 126.

Ce mot *moussu* n'est autre chose que notre *monsieur* défiguré par la prononciation gasconne.

Moutard, s. m. Enfant.

Ce mot vient sûrement du proverbe *les enfants en vont à la moutarde*, qui avait cours, dit Leroux, « pour exprimer qu'une chose est fort connue et fort commune, et qu'elle est si publique que les enfans s'en entretiennent dans les rues [1]. »

Et en feut faicte une chanson, dont les petits enfans *alloyent à la moutarde*. (Rabelais, liv. II, chap. XX.)

La race en est-elle faillie? Helas! pleust à Dieu seullement qu'elle ne fust augmentée, et que les petis enfans (comme on dit en commun proverbe *n'en allassent point à la moustarde!* (*Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. XVII [2].)

---

[1] *Dictionnaire comique*, tom. II, pag. 192, art. *Moutarde*.

[2] Voyez encore chap. XX ; et *Deux Dialogues du nouveau langage françois, italianizé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, pag. 44. Au liv. Ier, chap. XXII, du premier de ces deux ouvrages, Henri Estienne rapporte un passage du cordelier Menot, qui cite également ce proverbe.

Enfin on le retrouve dans *la Comédie des Proverbes*, d'Adrien de Montluc, act. III, sc. VII ; dans l'*Histoire comique de Francion*, liv. Ier (édit. de Leyde, M.DCCXXI., tom. II, pag. 126 ; dans les *Curiosités françoises*, au mot *Moustarde*, etc. Cotgrave le donne également, mais avec une variante qui le rend inutile pour l'étymologie que nous voulons en tirer : « S'en aller à la moustarde, dit-il, tout le monde s'en va à la moustarde, *'tis common, vulgar, divulged all the world over*, » etc. Voyez au mot *Aller* (S'en). A *Moustarde*, Cotgrave cite cette expression : « *Les Enfans*

Si quelque preudefemme leur a fait cest honneur que de les recevoir en sa compagnie, il n'y aura celuy qui n'en soit abreuvé, les petits enfans n'iront incontinent *à la moutarde*. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, 1585, in-16, folio 38 verso.)

Gna chétif qui n'y prenne garde,
Et qui n'en aille *à la moutarde*.

Quatrième Harangue de la paroisse de Sarcelles, à monseigneur l'archevêque de Paris, au sujet de son ordonnance du 8 novembre 1735, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., 1re partie, pag. 176.)

Avec son mariage qu'alle dit qui sera secret, et tout le monde *en va à la moutarde*. (*Le Charivary*, comédie de Dancourt, sc. XIV.)

Ce proverbe rappelle l'usage, assez ordinaire même aujourd'hui parmi le peuple, d'envoyer les enfants, encore inutiles, chercher les objets nécessaires au ménage. C'est ainsi que l'auteur du *Journal d'un bourgeois de Paris* dit, en parlant d'une chanson populaire, en 1413 : « Item en icelluy temps chantoient les petits enfans au soir, *en allant au vin ou à la moustarde*, » etc. Voyez *le Livre des Proverbes français*, tom. II, pag. 146.

MOUTARDIER, s. m. Derrière.

On disait autrefois, dans le même sens, *barril à la moustarde* ou *de moutarde*, *réservoir de moutarde* :

Si vous me baillez un coup d'estoc, vous percerez le *baril à la moustarde*. (*Seconde Farce tabarinique*; dans la *Seconde Partie du Recueil general des Rencontres et questions de Tabarin*. A Rouen, chez David Ferrand, M. DC. XXXII., in-12, pag. 216.)

En le lançant, il dit : « Prens garde!
Je vise au *barril de moutarde*. »

La Suite du Virgile travesti, liv. X.

Ne plante pas ta hallebarde
Dans mon *reservoir à moutarde*.

Ibid.

On a dit aussi *le pot aux crottes* :

... il alloit en cadence... jamais on ne vid si bien remuer le *pot aux crottes*, ny secoüer le jaret. (*Le facecieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 141.)

MOUTON, s. m. Espion placé près d'un prisonnier.

MOUZU, s. m. Teton, mamelle. Voyez *Monzu*.

MUETTE, s. f. Conscience.

MUFLE, MUFE, s. m. Maçon.

Nous ne savons quelle circonstance a valu à ces honnêtes ouvriers un nom qui pourrait bien venir du flamand *muf*; mais nous pouvons dire qu'il y avait dans les Pays-Bas une population de gens qu'on appelait *Moufs* :

Elle se vient ici flanquer,
Criant tout haut à pleine gorge :
A quel pris est l'avoine et l'orge,
Et combien vaudra le froment ?
Si l'on attend trop longuement
D'en aller chercher en Pologne,
Ou écrire aux *Moufs* de Cologne
Que s'ils ne nous envoient rien,
Elle s'en va boucher le Ryn, etc.

Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, mercredi, pag. 169, 170.

Le dernier point eut *etiam*;
Mais quant au premier, la discorde
A fait, ma foi, rompre la corde;
Car le terroir qu'ils ont acquis
Pour y bastir un temple exquis,
Est de même forme et matiere
Que pourroit estre un cimetiere;
Et le sera tant que les *Moufs*
Auront guerre contre les Poups
Et les Knouts, qui sont les trois branches
Qui fait leur corps, etc.

Ibid., vendredi, pag. 230. Cf. pag. 297, 303, 304.

en vendent à la moustarde, qu'il traduit par *It is so contemptible, or common, that mustard pots are stopt withal.*

On sait que, dans le langage populaire, *mufle* équivaut à *visage laid, désagréable*[1] :

Et moy, faut-il que j'endure
Que Marthe m'appelle sot
Et me donne sur le *mufle*
Avec la cueiller à pot?

Chanson nouvelle des scieurs d'ais. (*L'Eslite des chansons amoureuses, recueillies des plus excellents poëtes de ce temps.* A Rouen, de l'imprimerie de David Ferrant, M. DC. XIX., petit in-12, pag. 70.)

Après avoir été employée à désigner seulement le visage, cette expression a été étendue à la personne entière; et aujourd'hui le peuple donne le nom de *mufle*, ou plutôt de *muffe*, aux gens qu'il veut traiter de laids ou de sots.

Autrefois on employait *buffle* dans le même sens :

Je demandai à mon guide quel cartier c'estoit, il me dit : « C'est celui des sots et des *buffles* du monde qui s'estoient abandonnez aux vices. » (*Le Retour du bravé Turlupin de l'autre monde*, etc., édit. des *Joyeusetez*, pag. 6 et 7.)

MUFLETON, ou plutôt MUFFETON, s. m. Apprenti maçon, qui porte l'oiseau.

MULET, s. m. Diable.

Cette expression nous a été conservée par Bouchet, qui nous apprend que les argotiers de son temps donnaient également à l'enfer le nom de *moulin*. Or, nous savons que les meuniers d'autrefois employaient aussi bien des mulets que des ânes; témoins ces vers d'une chanson populaire :

Et vous qui de grand matin
Galoppez tout hors d'haleine
Comme mulets au moulin,
Puis après à la fontaine...
Vous estes de nostre scie.

Declaration de ceux qui legitimement doivent estre receuz en la compagnie des sieurs d'ais. (*L'Eslite des chansons amoureuses*, etc. A Rouen, de l'imprimerie de David Ferrant, M. DC. XIX., petit in-12, pag. 181.)

Quant à la raison qui a présidé au choix de ces deux noms, nous la trouvons dans un curieux passage de Tabourot : « Les meusniers, dit-il, aussi ont une mesme façon de parler que les cousturiers, appellant leur asne le grand Diable, et leur sac, Raison. Et rapportant leur farine à ceux ausquels elle appartient, si on leur demande s'ils en ont point prins plus qu'il ne leur en faut, respondent : Le grand Diable m'emporte, si j'en ay prins que par raison. Mais pour tout cela ils disent qu'ils ne desrobent rien, car on leur donne. » (*Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords*, édit. de M. D. CVIII., in-12, folio 61 recto.)

De même les tailleurs d'autrefois, qui travaillaient à façon, avaient un coffre auquel ils donnaient le nom d'*œil*, et, quand on leur demandait s'il leur restait de l'étoffe, ils juraient qu'ils n'en avaient pas plus qu'il n'en pourrait tenir dans leur œil. Voyez les *Curiositez françoises*, à ce dernier mot.

Pour en revenir, non pas à nos moutons, mais à notre mulet, ce mot se retrouve dans une locution proverbiale rapportée par le même écrivain, et dans un autre dont voici un exemple tiré d'une farce du XVe siècle :

Et voyre
Fermy, sanglés-moi le mulet.

Le Retraict, farce nouvelle et fort joyeuse,

[1] Voyez le *Dictionnaire de l'Académie*, où l'on a oublié de signaler cette acception de *mufle* comme populaire. D'Hautel a recueilli ce mot comme tel. Voyez son *Dictionnaire du bas langage*, tom. II, pag. 156.

à .IIII. personnages, pag. 15. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, t. III.)

Musicien, s. m. Haricot.

On sait qu'il y a une espèce de haricots appelés *flageolets*.

Au moyen âge, quelqu'un, ayant mangé ou non des haricots, faisait-il entendre un certain son? il était d'usage de l'accompagner avec une pelle ou tout autre instrument. Voyez une anecdote rapportée dans des lettres de rémission de l'an 1379, citées dans le Glossaire de du Cange, tom. V, pag. 221, col. 1, au mot *Pettus*.

Musique, s. f. Dénonciation, révélation.

Expression dérivée de cette autre, *manger sur l'orgue*, qui signifie, en argot, *dénoncer*. Voyez ci-dessus, à l'art. *Froler, froller sur la balle*.

Musique sert aussi à désigner un petit pain, sans doute parce que, à Paris, les petits pains s'appellent vulgairement *flûtes*. Au XVIIe siècle, ils portaient le nom de *bises* : « Au sortir de la messe, nous n'avions point trouvé le cuistre pour luy demander nos *bises*, qui sont des petits pains de deux liards que l'on appelle ainsi, apres lesquels nous courions plus alaigrement que si le vent de bise nous eust soufflé au derriere : et croyez que quand nous avions nouvelles que le boulenger les apportoit, nous estions frappez d'un bien doux vent; aussi ces bises de college estoient-elles toutes creuses, et l'on ne trouvoit rien dedans que du vent au lieu de mie. » (*L'Histoire comique de Francion*, liv. III; édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 213.)

N

Nageoir, s. m. Poisson.

Narquois, s. m. Membre de l'ancienne famille des gueux.

« Drilles ou narquois, dit le *Jargon*[1], sont des soldats qui truchent (mendient) a flamme (l'épée) sous le bras, et battent en ruine (visitent) les entiffes et tous les creux des vergnes (les églises et tous les logis des villes); ils piaussent dans les piolles (dorment dans les tavernes), morient et pictent gourdement (mangent et boivent fort), que toutime (tout) en bourlonne; ils ont fait banqueroute au grand poesre, et ne veulent plus estre ses suets ni le reconnoistre, » etc.

Il ne me paraît pas difficile de retrouver la racine de *narquois* : c'est le mot *arc*, qui a produit *archer* en français, dont les argotiers ont fait *arquois*. Or, comme ce terme s'employait le plus souvent au singulier, précédé du mot *un*, la dernière lettre de ce monosyllabe resta attachée à l'*a* du substantif qui le suivait, et, après avoir dit *un arquois*, un *bon arquois*, on en vint à conserver dans tous les cas une lettre dont on ne devait sentir la liaison que dans quelques circonstances, et à dire *le narquois*, quel que fût le mot qui précédât ce substantif.

Tel que les argotiers l'avaient fait, celui-ci passa dans la langue française, dont il faisait déjà partie en 1630[1], bien

[1] Édit. des *Joyeusetez*, pag. 79, 80.

[1] Quoy, ma bonne Dame, quand non-seulement

avant l'apparition des *Curiositez françoises* d'Oudin, qui n'a pas manqué de le recueillir [1]. « On entend par ce mot, dit la Monnoye, dans le glossaire de ses *Noëls bourguignons*, un trompeur, un filou : c'est aussi la signification qu'on lui donne en françois; et comme ces Narquois se sont fait un langage particulier, ce langage a été dit le Narquois. Plusieurs l'appellent l'argot, le jargon des gueux, et simplement le jargon, » etc. A l'appui de ce que disent Oudin et la Monnoye sur la seconde acception du mot *narquois*, citons une anecdote que Tallemant des Réaux rapporte dans l'une de ses historiettes : « Un jour qu'on disoit à feu Armentières que M. d'Angoulême savoit je ne sais combien de langues : « Ma foi! dit-il, je croyois qu'il « ne savoit que le *narquois* [2]. »

Citons encore ce passage d'un ouvrage de l'abbé d'Aubignac : « Dans un autre lieu... est un noble edifice qui sert de bibliotheque aux coquets; elle est... fournie de plusieurs manuscrits... tant en la langue vulgaire que *Narcoise*. » (*Nouvelle Histoire du temps*, etc. A Paris, chez Marin Leché, 1655, in-12, pag. 48.)

S'il faut en croire l'Académie, aujourd'hui le mot *narquois*, familier et peu usité, signifie un homme fin, subtil, rusé, qui se plaît à tromper les autres ou à s'en moquer, comme *parler narquois* équivaut à parler un certain jargon, un certain langage qui n'est entendu que de ceux qui sont d'intelligence ensemble pour tromper quelqu'un.

NAVARIN, s. m. Navet.

NAZARETH, NAZE, NAZICOT, NAZONNANT, s. m. Nez. Ital., *naso*, *nasone*.

On disait *naze* du temps de Brantôme :

De donner encor, et de plus, une grande estafilade sur la *naze* et le visage, disoient-ils [3], n'estoit bon que pour servir de memoire. (*Discours sur les duels*; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. ..., pag. 748, col. 1.)

S'il faut en croire Oudin [4], l'auteur des *Illustres Proverbes* [5] et celui du *Rabelæsiana* [6], on appelait autrefois *Nazareth* celui qui ressortait par le nez.

NAZE, s. m. Derrière.

Allusion à une façon de parler proverbiale, dont voici des exemples :

... Le curé qui menoit la danse... avoit eu le... en as de trefle, etc. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. IV, chap. XIII.)

Il y eust un je ne sçay qui d'homme... qui le vint, et ne receut pas volontiers quelques mots qu'il luy fit, comme de dire à Luce... que son as estoit fait en trefle. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. VI; édit. de M. DC. XLV, pag. 410.)

* Nez d'as de trefle, dit Oudin, i. un *nez gros et plat*. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Nez*, et ci-après à l'article *Trèfle*.

On aurait d'autant plus tort de dema-

---

tous vos charlatans, coupe-bourses, *narquois*, matois, brelandiers, affronteurs, tirelaines, magiciens, faux jouailliers, usuriers... seroient pour telle cause réduit à l'aumône, etc. (*Lettre de la ville de Tours à celle de Paris*, 1620, dans le *Recueil, etc.*, Amsterdam, MDCCLXII, in-8°, pag. 39.)

En 1656, nous trouvons une traduction de la *Picara Justina* sous le titre de *la* narquoise *Justine, lecture pleine de recreatives aventures*, etc., Paris, de Sommaville, in-8°.

[1] « Narquois .i. *un fin gueux : un meschant frippon, un rusé.*

« Parler Narquois .i. *parler le langage des gueux.* »

[2] *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. Ier, pag. 220. Armentières faisait allusion à l'habitude de griveler qu'avait M. d'Angoulême, et à « l'humeur d'escroc que Dieu lui avoit donnée. »

[3] Les Italiens.

[4] *Curiositez françoises*, au mot *Fin*.

[5] Deuxième partie, pag. 45.

[6] *Œuvres de Rabelais*, Paris, Louis Janet, 1823, in-8°, tom. III, pag. 641.

der une autre explication au sens propre de *naze*, que le derrière était vulgairement désigné par les expressions de *visage qui n'a point de nez*, de *face du grand Turc*. Cette dernière vient des turquets, ou petits chiens, qui ont donné lieu à cette autre également rapportée par Oudin, *nez de turquet*, qu'il traduit par *camus*. Voyez les *Curiositez françoises* à *Visage* et à *Turquet*.

L'on disait aussi *camus comme un turquet* :

... celle qui la suivoit estoit *camuze comme un turquet*. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. IV, chap. XIII.)

NÉGOCIANT AU PETIT CROCHET, s. m. Chiffonnier.

NÈGRE, s. m. Paquet couvert de toile cirée.

NÈGRE BLANC, s. m. Remplaçant militaire.

NEP, s. m. Nom des voleurs juifs dont l'industrie consiste à jouer un tour longuement décrit dans *les Voleurs* de Vidocq, tom. Ier, pag. 282-286.

Il est vraisemblable que nous avons ici un ancien mot populaire, qui aurait eu cours avec *niépesserie*, dont nous connaissons un unique exemple, fourni par l'une des *Historiettes* de Tallemant des Réaux [1]. Des Raincys se trouvant un jour avec Mmes de Franquetot et Scarron, qui voulaient acheter des coiffes et des masques, « dit à ces dames qu'il seroit temps de partir, et que, pour peu qu'elles ne trouvassent par hasard des coiffes et des masques à leur fantaisie, il se passeroit quelques heures à cette emplette; après il se mit à contrefaire les *niépesseries* des femmes. » Ce mot, que je n'ai trouvé dans aucun dictionnaire, doit signifier *grimaces*; et c'est justement là ce que font les *neps*, quand ils veulent duper un aubergiste, un épicier ou un marchand de tabac crédules.

NETTOYER, v. a. Voler.

La Fontaine a employé ce mot, avec ce sens, dans sa fable *le Chien qui porte à son cou le dîner de son maître* :

Échevins, prévôt des marchands,
Tout fait sa main : le plus habile
Donne aux autres l'exemple, et c'est un passe-temps
De leur voir *nettoyer* un monceau de pistoles.

Liv. VIII, fable VII.

« * Nettoyer une personne, dit Oudin dans ses *Curiositez françoises*, i. (c'est-à-dire) *luy gagner tout son argent*. » Aujourd'hui, *nettoyer*, dans le langage trivial, s'emploie avec le sens de *battre*, de *rosser*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 162.

On disait aussi *nettoyer le gousset*.

Ainsi Guespin, Picard, Champenois, Bourguignon,
Sont contraints de loger avecque le Gascon,
Leur deust-il, en dormant, d'une malice adrette,
Nettoyer le goasset, et plier la toilette.

L'Escuyer, ou les faux nobles mis au billon... par le sieur de Claveret, act. Ier, sc. Ire, pag. 2.

NEZ (Avoir dans le), v. a. Haïr.

« Quelques jours amprès que M. l'admiral fut tué et porté à Montfaucon pendu par les pieds, dit Brantôme, ainsy qu'il commençoit à rendre quelque senteur, le roy l'alla voir. Aucuns qui estoient avec lui bouchoient le nez à cause de la senteur, dont il les reprit et leur dit : « Je ne le bouche comme vous autres, « car l'odeur de son ennemi est très-« bonne; » odeur certes point bonne, et

[1] Édit. in-12, tom. VI, pag. 83.

la parole aussi mauvaise [1].» Charles IX, qui ne faisait nulle attention à l'odeur de son ennemi mort, *l'avait* donc *dans le nez* de son vivant.

NIBERGUE, adv. Non.

Fourb., *niba*, *niberta*, non, rien du tout.

NIENTE, adv. Rien, zéro.

Terme des voleurs du midi de la France. Ital., *niente*.

On disait autrefois *trupet* dans le même sens. Voyez la *seconde Partie des Recherches françoises et italiennes*, pag. 568, col. 1.

NIORT (Aller à), v. n. Nier.

Déjà, au XVIe siècle, cette expression avait cours; on la retrouve dans les *Contes d'Eutrapel*, chap. XXI, où un juge ayant voulu persuader à ce personnage « qu'il estoit... l'un des plus experimentés soldats qui fust en l'armée et aux bandes,... Eutrapel... sut bien repartir, *prendre le chemin de Niort*, et maintenir qu'il estoit d'un trop couard naturel,» etc.

Cette façon de parler était encore fort répandue dans le XVIIe siècle, et Oudin l'a recueillie [2], tout en prévenant qu'il ne fallait l'employer qu'en raillant. L'auteur de l'*Inventaire general de l'histoire des larrons* ne se contente pas de la mettre dans la bouche des voleurs, comme lorsque, liv. III, chap. XI, il fait dire à l'un d'eux : « ... aujourd'hui que je demande mon argent à cet homme icy, il m'envoye à *Niord*, et dit qu'il ne me cognoit point, et que je suis un affronteur; » mais encore il en use quand il raconte lui-même, comme au liv. II, chap. XVII, où je lis : « Il poursuit donc le procez, l'autre *va* le grand chemin de la Rochelle *à Niort*, et par un tas d'alibis il tasche... à tromper ses juges, et à eluder leur subtilité. »

Dans les Landes de Bordeaux, on emploie, pour exprimer une dénégation, un objet dont le nom ressemble à celui de *Niort*. Si une fille que l'on vient demander en mariage verse du vin lorsqu'on s'est mis à table, c'est signe qu'elle donne son consentement; comme c'est une marque de refus, si elle apporte des noix pour dessert [1].

Je crois voir une allusion au premier de ces deux usages, dans ces vers d'une pièce de 1695 :

Qu'entends-je? Quoy! mon pere à peine a clos ses yeux,
Que vous me proposez de nous unir tous deux?...
Je crois le voir armé de ce funeste verre
Dont le vin, trahissant sa soif et son espoir,
Répandu sur la nape, a dicté mon devoir.
Puis-je, dans ma douleur, aux nœuds du mariage
Assujettir l'amour qui pour moy vous engage?

Le Tombeau de maistre André, sc. V. (*Le Theatre italien de Gherardi*, tom. V, pag. 501.)

NOCE, s. f. Débauche.

Mot dérivé de cette expression proverbiale, *être à noces*, pour *assister à un festin*.

Nous *estions aux nopces* lors que le principal... festoloit quelques-uns de ses amis. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. III, édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 203.)

[1] *Hommes illustres et grands capitaines françois*, liv. IV, chap. XIII. (*Œuv. compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. 1er, pag. 561, col. 2.)

[2] Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Niort*.

[1] *Dictionnaire des proverbes français*, 2e édit. pag. 46.

Dans les montagnes des Vosges, quand un jeune garçon a cessé de plaire à une jeune fille, elle le congédie en lui envoyant un chat. (*Ibid.*, pag. 105.)

Nœud, s. m. Membre viril.

On appelle *nœud d'épée*, parmi le peuple, des couennes de lard que les charcutiers rassemblent en un petit paquet pour les vendre [1]; de là sans doute le terme d'argot.

Le passage suivant donnerait à penser qu'il est ancien :

> La gitoit li prestres soz soi,
> Lou jeu li a fait au droit *neu*.
>
> *De celui qui bota la pierre*, v. 33. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 308.)

Nonnant, ante, s. Ami, amie.

On sait qu'encore aujourd'hui les religieuses, les nonnes, ne peuvent sortir qu'avec une de leurs compagnes : de là *nonnant*, qui signifie, au propre, *compagnon*, *camarade*. Vidocq a donc eu tort d'écrire *monant*. Toutefois il n'est pas impossible que ce dernier mot n'ait existé en même temps que l'autre, vu que les *moines*, comme les *nonnes*, ne cheminent jamais qu'à deux ; ce qui me remet en mémoire ces vers de Dante :

> Taciti, soli, e senza compagnia,
> N'audavam l'un dinanzi e l'altro dopo,
> Come i frati minor vanno per via.
>
> *Dell'Inferno*, cant. XXIII, st. I.

Nonne, nonneur, s. m. Compagnon, ou plutôt valet du *tireur*. « Sa besogne, dit Vidocq, consiste à observer et presser la personne qui doit être volée, à recevoir à propos la montre ou la bourse. » Voyez *les Voleurs*, tom. Ier, pag. 287.

De ce mot est venue l'expression d'argot *faire nonne*, aider les tireurs en entourant et pressant la personne qui doit être volée.

Nousailles, pron. Nous.

Noyaux, pl. m. Écus, espèces.

> Je vas chez M. Evrard pour toucher mes *noyaux*. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 64.)

Numéro (Entendre le). Être habile, avoir de l'expérience.

Cette locution, enregistrée dans les *Curiositez françoises*, est donnée à l'argot dans le livre *les Numéros parisiens*, etc., par M. D... Paris, 1788, in-12 : « Je l'appelle *les Numeros parisiens*, lit-on dans la préface, pag. 7, parce que les escrocs disent d'une personne qu'ils n'ont pu duper : *Celui-là sait le numéro, il n'y a rien à faire.* » En note, l'auteur ajoute : « Il est vrai que c'est une façon de parler très-usitée à Paris, parmi les joueurs et autres chevaliers d'industrie. »

Dans *les Recherches de la France d'Estienne Pasquier*, liv. VIII, chap. XLIX, on trouve à ce sujet un curieux renseignement : « . . . de l'Italien introducteur de ce jeu (la blancque), nous usasmes du mot de *Numero* au lieu de *Nombre*, qui nous est naturel François, et dismes celuy *entendre le Numero*, qui n'avoit oublié le nombre sous lequel sa devise estoit enregistrée. Et depuis accommodasmes cette maniere de parler en toute autre chose, disans *Qu'un homme entendoit le Numero*, quand il avoit certaine information et connoissance d'une chose, » etc.

> C'est *entendre le numero*, ou je ne m'y connois pas. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. X.)

La Fontaine a dit, dans son conte de *Richard Minutolo* :

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 164, 165. — *Les Cabarets de Paris*, pag. 76.

Il n'étoit lors, de Paris jusqu'à Rome,
Galant qui *sût* si bien *le numéro*.

M. Walckenaer ajoute en note : « Phrase de comptoir. C'est connaître les numéros des marchandises, les signes qui en indiquent les origines, la qualité, le prix. »

On disait aussi un *homme de numéro*, pour un *homme fin en affaires :*

... car il n'y a rien qui désabuse tant les gens, et surtout un *homme de numéro*, que quand on leur veut ôter ce qui leur appartient. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-8°, tom. V, pag. 49.)

O

Œil, s. m. Crédit.

Un article des *Curiositez françoises* que nous avons déjà vu [1], et un passage de *Don Quichotte* nous donneront peut-être la clef de cette expression : « Ma femme, disait Sancho Pança, ne m'a jamais dit oui que quand il fallait dire non. Or elles sont toutes de même.... Elles sont toutes bonnes à pendre, et puis c'est tout ; passé cela, elles ne valent pas ce que j'ai dans l'œil. »

Il est une habitude peu connue de la bonne société et assez répandue dans la mauvaise, qui consiste à lorgner une chose ou une personne avec une pièce de monnaie, qu'on remet en poche au moment de payer.

Après cela, on est libre de voir l'origine de cette expression dans l'italien *a uffo*, pour rien, sans rien payer, gratis, en escroc, sens qu'a, dans notre argot, la locution *à l'œil*.

Nous avions autrefois, dans notre langue, cette expression *à l'œil*, mais dans un autre sens :

Et li Lyon l'a regardé
Par grant fierté, par grant orgueil.
Renart le connut bien *à l'ueil;*
Moult a grant peor de lui, etc.

Le Roman du Renart, édit. de Méon. tom. II, pag. 151, v. 13624.

Ahi Renart! trop ai sofert'
Ton grant orguel et ton desroi...
Jà auras la bataille *à l'oil.*

Ibid., pag. 182, v. 14506.

Ceux qui vienent regarde *à l'oil.*

Ibid., tom. III, pag. 110, v. 22753.

Et Renart le regarde *à l'oil.*

Ibid., pag. 130, v. 23335.

Oignons (Peler des).

Il babigna pour son salut;
Pas ne savoit *ongnons peler*,
Dont Lemboureux luy rompt le suc.

Jargon et jobelin de Villon, ballade II, couplet I.

GRIPON.
Que fais-tu là?
BRAYHAULT.
Je plume ongnons,
Pour faire saulce de gibet
A quelque beau gentil varlet
Que j'ay ceans en pension.

La quarte Journée du Mistere de la passion Jesus-Christ, sc. *Devant Pilate*, 2e feuillet recto, col. 2, après la signature B iiii.

Quel que soit le sens de cette expression, je soupçonne qu'elle n'est point étrangère au verbe *hogner*, qui avait cours

[1] Ci-dessus, pag. 288, col. 2.

autrefois comme synonyme de *murmurer, gronder :*

Puis me *hoignes* et me recordes
Que j'ay la queue de mon fès.

Le Roman du Renart, supplément, etc., pag. 385, v. 147.

Aucuns des vilains ont *hongné;*
Mais de vray ils ont faict folie.

Le Mistere du Viel Testament par personnages, feuillet clxxxv verso, col. 1. *Comment ceulx de Mesopotamye apportent les clefs de leur ville à Holofernes.*

Ha villains! on vous fera pendre.
Vous faut-il *hongner* maintenant?

Ibid., feuillet clxxxviii verso, col. 1. *De la consideration Holofernes pour assaillir Bethulie.*

Il fault dire, puisqu'ainsi *hoingne*,
Que je luy ay gratté sa roingne, etc.

Cl. Marot, *Épîtres*, liv. Ier, ép. xvi.

Et que pis est, s'on faict justice
D'un gros varlet, son maistre en *hongne*.

Dictier presenté à monseigneur de Nassau, au retour de France, attribué à Cl. Marot dans l'édit. d'Anvers, 1539, st. VII.

Ainsi d'amour tous les outis
(Quoy qu'il s'en fasche, ou qu'il en *hongne*)
Sont empruntez de ma mignonne.

L'Anterotique de la vieille et de la jeune amie, st. XIII. (*Les OEuvres françoises de Joachim du Bellay*, édit. de M. D. XCVII., in-12, fol. 440 verso.)

Par bieu! j'ay le plus faux vilain
Qui soit jusqu'au fleuve Jordain,
Un homme qui toujours me *hongne*.

Discours joyeux de la patience des femmes obstinées contre leurs maris, etc. A Rouen, chez Loys Costé, s. d., in-12, pag. 4.

Encore aujourd'hui, dans de certaines provinces, à Lyon par exemple, les écoliers appellent *hognes* de petits coups de poing qu'ils se donnent en jouant.

Je ne serais point étonné que du verbe *hogner*, dont le sens est peut-être plus étendu qu'on ne l'a dit, ne fût venue l'expression *oignement de Bretaigne*, qui était usitée dans le sens de *coups :*

Frere Eleuthere a trenchoisons,
Et j'ay *oignement de Bretaigne*
Qui garist de roigne et de taigne.
Tien, tu seras gary en l'eure. (En ferant.)

Le Martyre de S. Denis et de ses compagnons. (*Mystères inédits du quinzième siècle*, tom. Ier, pag. 129.)

Ogre, s. m. Agent de remplacement, escompteur, usurier.

Ogresse, s. f. Revendeuse à la toilette, qui loue des effets aux filles de joie.

Oignon, s. m. Montre.

Ce mot est devenu populaire.

Oiseau (Faire l'). Faire l'ignorant.

On sait la signification qu'ont au figuré, dans notre langue, les mots *dindon*, *oie* et *oison*. Au XVIe siècle, on donnait à *grue* le même sens métaphorique :

Aussi nous usons de ce mot de Grue en ceste mesme signification de Sot. Car C'est une grue, vaut autant que C'est un sot, C'est un niais. Il est vray que celuy qui estoit poursuyvi devant la Cour de parlement en matiere d'injures, pour avoir dict, Tu es un bel oyseau, et puis vint à parler de grue, se guarda bien d'adjouster l'exposition, mais la laisse à la discretion des juges. Car son adverse partie se plaignant de ce qu'en l'appelant bel oyseau il l'avoit tacitement appelé oison, comme le taxant d'estre coquu, Messieurs (respondit-il), je confesse l'avoir appelé bel oiseau, mais je ne confesse pas avoir pensé à un oison : comme aussi il n'est vray-semblable, veu qu'il y a tant d'autres oiseaux beaucoup plus beaux qu'un oison, par sa confession mesme : et ne fust-ce qu'une grue. (*Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. III.)

Oiseau fatal, s. m. Corbeau.

Olivier de savetier, s. m. Navet.

Cette plante doit sans doute son nom d'argot à l'huile que donne la navette, espèce de navet sauvage, huile de qua-

lité inférieure à l'huile d'olive, et que l'on emploie principalement à l'éclairage.

OMBRE (F..... à l', ou passer à l'), v. a. Tuer.

Il en *mit* encor vingt *à l'ombre ;*
Mais bientôt, accablé du nombre,
La camarde alloit le faucher, etc.

La Henriade travestie, ch. IV, pag. 59, 60.

Pareille expression existe dans le grec actuel, où le mot ἐσκότωσε, *il a privé de la lumière, il a envoyé dans les ténèbres,* pour dire *il a tué,* se rencontre aussi souvent dans les chants populaires, que dans les vers d'Homère cette image semblable :

Τὸν δὲ σκότος ὅσσ' ἐκάλυψεν [1].

Chez nous, *mettre à l'ombre* existe toujours dans le langage populaire avec le même sens, mais plus souvent avec celui de *mettre en prison,* de *renfermer* [2]. Dans la première acception, cette façon de parler correspond assez bien à notre expression *ravir le jour,* qui se dit poétiquement au lieu de *tuer*. Dans sa dernière acception, cette locution est ancienne ; on la retrouve dans la *seconde Journée du Mistere de la Passion Jhesus-Christ,* sc. de *la Prinse des larrons,* où le geôlier dit à des voleurs :

Ha, frès viandiers, çà, çà, çà !
Il vous fault *retirer à l'ombre,*
Que le chault ne vous face encombre.
Entrés leans et prenés place.
(*Ycy entrent en la prison.*)

Édit. de Verard, folio 1 recto, col. 1, après la signature K iiii.

Bon. Je vois mon fripon. Nous l'allons mettre *à l'ombre.* (*Les deux Arlequins* [1691], act. III, sc. VI ; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 313.)

ONCLE, s. m. Concierge de prison.

Quelqu'un, parmi le peuple, a-t-il quelque chose au mont-de-piété, « C'est chez ma tante, » dit-il. L'objet y est effectivement, dans l'attente qu'on le dégage.

De cette locution est venu le nom d'*oncle*, que les malfaiteurs donnent au concierge de l'établissement dans lequel ils supposent plaisamment qu'on les a mis en consignation, comme des objets précieux [1].

Au XVIIe siècle, on appelait *oncle* un usurier, dans les provinces wallonnes. Lisez dans les *Nouvelles Archives historiques des Pays-Bas,* etc., publiées par le baron de Reiffenberg ; Bruxelles, in-8°, n° du juillet 1830, pag. 336, 337 : « Le P. Adrien de Boulogne, qui était de Tournay et qui écrivait en 1642, entre ses épigrammes en a inséré une par où il parait qu'un usurier s'appelait autrefois *mon oncle* dans le langage familier de nos provinces wallonnes. Voici cette épigramme, qui se trouve à la page 11 du recueil de l'auteur, imprimé à Tournay, chez Adrien Quiqué, l'année susdite :

« *In publicanum seu fœneratorem vulgo Belgis vocatum* MON ONCLE, *seu avunculum.*

« Bene publicanum *patruum* vocant Belgæ,
Ad quem *nepotum* cursitat frequens turba.

« Le mot *nepotum* signifie à la fois des débauchés perdus de dettes et des neveux, et c'est dans ce double sens que consiste la pointe. »

[1] Voyez *Chants populaires de la Grèce moderne*, publ. par M. Fauriel, tom. II, pag. 294, 295.

[2] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 173. « Il est à l'ombre, de peur du hale, i. *il est en prison.* » (*Cur. fr.*, au mot *Ombre.*) « Mettre quelque chose à l'ombre, i. *l'enfermer, le serrer* » (*Ibidem.*)

[1] Le même esprit a présidé au choix du mot *oncle* pour désigner une prison. Voyez le Glossaire de Du Cange, au mot *Arca*, tom. Ier, pag. 363, col. 2.

A quelque époque que le mot *oncle* ait été employé pour désigner un geôlier, au XVIIe siècle les pièces d'argent avaient déjà le nom de *prisonniers* dans une locution proverbiale ainsi rapportée par Oudin : « Tous les prisonniers sont fuis de ma bourse, i. (c'est-à-dire) *il n'y a plus d'argent dedans.* Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Prisonnier*, et la *sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 453, col. 1.

Nous avons dans notre langue *coffré*, qui est venu après *encoffré* :

... vous savez qu'il parle comme un fou ; d'abord il a été *encoffré*. (*Le Grondeur*, comedie. A Paris, chez Thomas Guillain, M. DC. XCIII., in-8°, act. III, sc. III, pag. 114.)

ONGUENT, s. m. Argent.

Ce mot vient sans aucun doute de l'expression *graisser les mains* ou *la patte*, qui se disait familièrement au lieu de *corrompre par de l'argent*, et qui avait cours longtemps avant Oudin; car le fabliau *de la Vielle qui oint la palme au chevalier*, que je crois du XIIIe siècle [1], est fondé sur le double sens de cette locution.

Le Couronnément Renart, qui est de cette époque environ, renferme un passage dans lequel, malgré son obscurité, je crois reconnaître une intention d'allusion à ce double sens :

Mais bien sachiés n'est pas por pau
Que tous estrumens puist-on faire
Sans argent, pour coi çou atraire
Dont il convient fer l'ongement.
Et à çou metre longement
Ne puet-on mie ongement metre,
Qui l'ongement i vorroit metre;
Anschois vos di l'ongement teus
Est, que se l'ongnement est teus
Que longuement n'i puet voloir
A l'onguement faire valoir :
Et pour çou di-je ongement
Que tos n'est fais quant l'ongnement
Puet pau valoir à teus gens faire.

Le Roman du Renart, tom. IV, pag. 112, v. 3076.

Dist qu'il feront desous desus...
Car l'onguement seit-il jà broiier.
L'ongnement seit-il jà bien faire,
N'a soing, ce dist, dou contrefaire,
Car jà fausaire n'en sera,
Anchois le droit saiel en a,
Fors tant que saint Piere et saint Pol
I mist les chiés tous et le col,
Qui mie bien à l'ongnement
N'afierent tandis c'on i ment.

Ibid., pag. 113, v. 3118.

Plus anciennement, un écrivain anglais, Gervais de Canterbury, donnait le nom d'*onguent* à l'or et à l'argent :

Volebant autem præfati clerici aliquem habere legatum natione Romanum, qui *unguentis* Anglicis, *auro scilicet et argento*, solent ad quælibet inclinari. (*Chron. Gerv. mon. Dorob.*, ap. Roger. Twysden., *Hist. Anglic. Script. X*, tom. II, col. 1533, lin. 16.)

OREILLARD, s. m. Ane.

ORIENT, s. m. Or.

Ce mot est sans doute venu d'une plaisanterie qui consistait à ajouter au nom du métal une épithète qui lui va bien :

... la petite effrontée m'avoit juré qu'elle estoit plus nette qu'une perle d'*or riant*. « Vous voulez dire d'Orient, » interrompit le gentil-homme. « C'est mon ; mais il n'importe comment je parle, respond Agathe ; je m'entens bien. » (*L'Histoire comique de Francion*, liv. II; édit. de Rouen M. DC. XXXV., pag. 70.)

ORLÉANS, s. m. Vinaigre.

Celui d'Orléans est célèbre.

ORNICHON, s. m. Poulet.

ORNIE, s. f. Poule. Grec, ὄρνις.

De plus, il font encor la ronde...
Ou ils mordront plus qu'un mâtin

[1] Méon l'a publié dans son *nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 183, 184.

Ne fait aux fesses d'un cocquin
Qui aura happé une *ornie*.

Description de la ville d'Amsterdam, en vers burlesques, vendredi, pag. 341.

Voici la paix, qui à plaisir
Tient maistre Mars sous sa cadene,
Pour lui faire soufrir la peine
Qu'il merite d'avoir cassé
Les œufs, aux temps qu'il a passé
Pour goujat, et croqué l'*ornie*.

Ibid., mardi, pag. 68.

Je ne crois point que ce nom ait été donné à cet oiseau parce qu'on en estimait la chair moins que celle des autres volailles, comme les marchandises des porteballes qui sont en général inférieures en qualité à celles des marchands établis dans les villes [1]; je crois plutôt que la dinde aura été ainsi désignée à cause de la balle d'avoine dans laquelle elle était forcée de chercher sa nourriture, le grain étant réservé aux autres habitants de la basse-cour.

On sait que le mot *balle*, que les botanistes écrivent plus ordinairement *bâle*, est le nom de l'espèce de pellicule qui enveloppe certaines graines. On le trouve déjà employé dans les *Contes d'Eutrapel*, chap. XXXII.

Toutefois, il ne serait pas impossible qu'ici *de balle* ne fût une altération de *chibeli*, nom que chez nous les Bohémiens donnent aux dindes.

On a imaginé le pays d'*Oritnie* pour y placer les oiseaux :

Un aigle gouvernoit les oiseaux de tout le pays d'*Oritnie*. (*La Gazette noire*, etc., M. DCC. LXXXIV., pag. 37.)

ORNIE DE BALLE, s. f. Dinde.

ORNIERE, s. f. Poulailler.

ORNION, s. m. Chapon.

ORPHELIN, s. m. Orfévre.

OS (De l'). De l'argent.

Dans notre ancienne langue, *oz*, *os* ou *hoz*, se disait dans le sens d'*armée*.

Acuragée ureisun, e en ceste baillie : Sire merciable, sire Deus puissanz des *hoz* banis et des champiuns cumbatanz, etc. (*Li primiers Livres des Reis*, chap. 1er, pag. 3.)

E li *os* des Philistins se remuad de Magmas. (*Ibidem*, chap. XIII, pag. 45 [1].)

... que l'um die que li Sire des *oz*... est Deu sur Israel. (*Li secunds Livres des Reis*, chap. VII, pag. 145.)

Uter, qui malades estoit...
Livra sor tos à Lot son gendre
La cure de ses *os* guier.

Le Roman de Brut, tom. II, pag. 31, v. 9083.

Les *os*, qui la guerre demandent,
Par la terre aus païens s'espandent.

Branche aux royaux lignages, v. 1512. (*Chroniques nationales françoises*, tom. VII, pag. 83.)

Moi et mes *oz* à Valenchiennes.

Id., v. 6113. (*Ibid.*, pag. 253.)

Quelque rapport que l'on trouve entre ce mot, de l'argot et celui de *soldats* qu'il emploie pour désigner de l'argent, je crois que *de l'os* veut dire *des jetons*, dénomination qui a été appliquée à des pièces de monnaie.

OSSELET, s. m. Dent.

OURS, s. m. Pièce de théâtre refusée; terme de l'argot des coulisses.

[1] L'expression *de balle* équivalait à *mauvais*, *sot* ou *ridicule*; on la trouve dans les stances de Boisrobert imprimées en tête du *Virgile travesti*, ainsi que dans la *Mazarinade* de Scarron, v. 270. Voyez aussi les *Curiositez françoises*, le Dictionnaire comique, celui de l'Académie, et le *Dictionnaire... des proverbes français*, de Quitard, au mot *Balle*.

[1] Dans la même pag 45, liv. XIV, on lit trois fois le mot *ost*, qui n'est qu'une variante d'*os*.

On comprend qu'il s'agit ici d'un ours mal léché. Tallemant a dit d'un avocat : « Joubert, qui a eu de la réputation, et qui, en effet, plaidoit bien pour le fond quand on lui avoit donné tout le temps qu'il lui falloit pour lécher son *ours*, disoit de grandes sottises quand il se mettoit sur le bien dire. » (*Historiettes*, tom. X, pag. 216.)

OUVRAGE, s. m. Vol, curage des fosses d'aisances, gadoue. Voyez *Mousse*.

OUVRIER, ÈRE, s. Voleur, euse.

P

PACCANT, s. m. Passant.

Ce mot, qui existe dans le langage populaire avec un autre sens, celui de *lourdaud, d'homme sans intelligence, sans pénétration, d'un sens et d'un esprit très-bornés* [1], me paraît dériver de *pagus*, comme *paysan* et *page* [2], et avoir eu, dans le principe, la même signification que le second de ces derniers mots, qui, au figuré, a bien le sens que le bas-langage prête à *pacant*. Quant au mot d'argot, il vient sans nul doute de la ressemblance qu'à *passant* avec *paysan*.

Dans le patois normand, il y a le mot *pagnant*, adjectif qui correspond à *lourd, grossier*. Il n'y a pas à douter que nous n'ayons ici un troisième dérivé de *pàgus*, par *paganus*.

PACCIN, s. m. Paquet.

PACQUELIN, s. m. Pays.

PACQUELIN DU RABOUIN, s. m. Pays du diable, enfer.

En fourbesque, au lieu de *pays chaud*, on dit *maison chaude* (casa calda). Voyez *Moulin*.

PACQUELINAGE, s. m. Voyage.

PACQUELINER, v. n. Voyager.

PACQUELINEUR, EUSE, s. Voyageur, euse.

PAF, adj. Gris, ivre.

Vous avez été joliment *paf* hier. (*Un grand Homme de province à Paris*... par H. de Balzac, chap. XIX. Paris, Hippolyte Souverain, 1839, in-8°, tom. Ier, pag. 338.)

PAFFE, s. m. Soulier. Voyez *Passant*.

Quelqu'un pourrait-il me dire ce que l'on doit entendre au juste par le mot *paffut*, que je trouve dans un poëme du XIVe siècle ?

Il estoit tout à piet, tint l'escut en cantiel,
Où la couronne d'or fu pointe de nouviel,
Et tenoit en ses mains ung *paffut* boin et bel
Qui aussy bien trençoit que raisoir ou coutiel.

Le Chevalier au Cygne, tom. II, pag. 137, v. 6823.

PAGNE, s. m. Assistance que les voleurs reçoivent de leurs camarades lorsqu'ils sont prisonniers.

Sans doute, dans le principe, ce secours consistait en un petit pain, appelé en italien *pagnotta*, dérivé de *pane*, et en ancien français *paingnon, pagnon, paignon* :

Aions d'ore en avant *paingnon*
Et pains, fouache et encor vins.

Le Roman du Renart, tom. IV, pag. 42, v. 1138.

Pren de ce fruit ysnellement,
Et en fay tost incontinant
Mengier à Adam...
Si fort giteray mon *pagnon*,

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag 181.
[2] Voyez, sur ces deux mots, les longs articles du *Dictionnaire étymologique* de Ménage, édition de Jault, tom. II, pag. 270, 271 et 274.

Que bien tost t'en aparcevras.

La Resurrection de Nostre-Seigneur, sc. de la tentation d'Eve. (*Mystères inédits du quinzième siècle*, publiés... par Achille Jubinal, tom. II, pag. 321.)

Cotgrave, qui donne *paignon*, dit que c'est un mot picard. Dans le Beaujolais on appelle *pognon* un petit pain, sans doute parce que, dans le principe, il était gros comme le poing, ou pouvait tenir dans la main.

L'italien *pagnotta* a également donné naissance à notre mot *pagnotte*, aujourd'hui à peu près tombé en désuétude, et qui avait cours autrefois avec le sens de *lâche, sans cœur*[1]. Sergestus, au liv. V du *Virgile travesti*, crie à ses rameurs :

Et qui m'a donné ces *pagnottes*,
Avec leurs bras de chenevottes?

Plus loin, au livre VII, parlant des peuples qui firent la guerre aux Troyens dans le Latium, il dit qu'il en vint un grand nombre,

Quelques-uns des frauches *pagnottes*,
Quelques autres grands spadassins.

Enfin, Brebeuf dit, dans un poëme moins connu que celui qui a fait sa réputation :

Tout le bourgeois étonné,
De crainte d'estre échiné
Et de mourir en *pagnote*,
Saute du lit dans la crote.

Lucain travesty, liv. Ier, pag. 110.

Que seroit-ce, mes soldats,
Si l'on eust dans les combats
Veu Cesar en franc *pagnote*
Profaner la bourguignote?

Ibid., pag. 127.

[1] « Une Pagnotte, dit Oudin, i. *un poltron*. vulg. » *Curiositez françoises*, à ce mot.
Voyez l'origine de cette appellation dans les *Rodomontades espaignoles* de Brantôme, parmi ses *Œuvres complètes*, edit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 21, col. 1.

Paix-la, s. m. Huissier-audiencier.

Palette, s. f. Dent.

Allusion aux palettes de moulin. Ce mot est encore employé, avec le sens de *main*, par les voleurs italiens et provençaux.

Palladier, s. m. Pré.

Ce terme, qui est une altération de *pelardier*, que je trouve dans le *Dictionnaire blesquin* de *la Vie genereuse des mattois* et dans ceux du Jargon, est de la même famille que notre *pelouse*, s'il n'a point été formé de ce mot; et tous deux viennent de l'adjectif *pelu* (*pilosus*) :

Il avoit beau d'amour malade
Luy lancer amoureuse œillade,
Trepigner, et d'un pied velu
Battre le champ du pré *pelu*, etc.

L'Ovide en belle humeur de Mr Dassoucy etc., édit. in-4°, pag. 133. *Les amours de Jupiter et d'Io.*

Au reste, pour vous donner j'ai
Ce que les rats n'ont pas mangé...
Une camisole *pelue*, etc.

Le Virgile travesti, liv. VI.

Pallas (Faire). Faire le grand seigneur, de l'embarras avec peu de chose.

Terme des camelots et saltimbanques, emprunté à l'ancienne germania espagnole, où *hacer pala* (faire *pala*) se disait quand un voleur se plaçait devant la personne qu'il s'agissait de voler, dans le but d'occuper ses yeux. Voyez le *Vocabulario de Germanía* de Juan Hidalgo, dernière édition, pag. 186.

Oudin, qui rapporte *faire le palalas* et l'explique par *faire le grand*, comme *faire du paladin*, qu'on lit auparavant,

ajoute : « Le mot semble composé de *pal-allant*, un qui marche droit comme un *pal.* » *Faire le palalan* est une corruption de *faire palas*, ou *palla*, la chose ne me paraît pas douteuse ; et cette dernière expression doit venir du jeu de paume, *palla* signifiant en italien la balle avec laquelle on joue.

PALLOT, s. m. Paysan.

Ce mot, qui nous est fourni par le *Jargon*, vient sans aucun doute de la paille (*palea*) sur laquelle couchaient les gens de la campagne :

Peu se rencontrent dans les cours
De Saint-Agnans et de Harcours,
Peu de soleils qui sçachent luire
Pour vertu guider et conduire :
Et quoy doncques ? force falots,
Force coquins, force *palots*.

La Guespe de cour, v. 37. (*Le Ravissement de Proserpine, de monsieur Dassoucy*, etc. A Paris, chez Pierre David, etc., M. DC. LIII., in-4°, pag. 71. — *Poësies et Lettres de Mr Dassoucy*, etc. A Paris, chez Jean Baptiste Loyson, M. DC. LIII., petit in-12, pag. 130.)

Chacun sur ce qu'il peut trouver
Essaye en vain de se sauver...
Le *palot* dessus son fumier.

L'Ovide en belle humeur, de Mr Dassoucy. A Paris, chez Charles de Sercy, M. DC. L., in-4°, pag. 71. Le Deluge, fable VIII.

Quelle figure !
Qui t'a donné cette parure ?
Que tu sens bien ton franc *palot* !

Arlequin soldat et bagage, etc., sc. III. (*Suite du Theatre italien*, etc., tom. III. A Geneve, chez Jacques Dentand, M. DC. XCVII., in-8°, pag. 130.)

Tu fais sauver cet afronteur ;
Mais morbleu ! ma jalouse humeur
Croit ce *palot* tout autre chose [1].

Id., sc. v. (*Ibid.*, pag. 135.)

[1] Gervais emploie aussi le mot *palot*, mais dans le sens d'*ami* ou *compagnon*, comme il le traduit en note :

Mais, oncore un coup, man *palot*.
Le Coup d'œil purin, pag. 64.

Ce mot, je le répète, doit venir de la *paille* sur laquelle couchaient les gens de la campagne ; toutefois, il ne serait pas impossible qu'il dérivât du *paliot*, espèce de chape commune aux hommes et aux femmes, que peut-être ils portaient exclusivement à une certaine époque. Dans la seconde journée du *Mistere de la passion de Jhesus-Christ*, sc. de la *Confession de Magdaleine*, Marthe dit de sa sœur :

Qui luy a baillé ceste guimple
Sur son *paliot* si terny ?

Édit. de Verard, 2e feuillet recto, col. 1 et 2, après la signature l iiii.

Dans la troisième journée, un sergent, parlant de saint Jean qui fuit, dit :

Nous en aurons tantost coppie,
Je le tiens par son *paliot*.

Ibid., 2e feuillet verso, col. 1, après la signature t iiii.

Quelque vraisemblance que présente cette seconde étymologie, je n'ai point hésité à me décider pour la première. En effet, *pallot* me paraît être synonyme d'*homme de paille*, qui signifie encore un *homme de néant, de nulle considération* :

Je suis de si petite taille
Pour pendre au col ce beau collier,
Prenez que d'un *homme de paille*
L'on en façonne un chevallier.

Hommes illustres et grands capitaines françois : M. de Tavannes. (*OEuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 508, col. 2.)

Afin que vous ne pensiez point que je sois un

homme de paille, sçachez que j'ay fait acquisition... d'une maison qui vaut deux mille escus. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. IV, édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 266.)

Il y a bien deux ans et plus
Que certains vers de moy vous prittes,
Pour lesquels quelques carolus,
Grand monarque, vous me promistes...
Qui pouvés du plus miserable
Faire un archiprotonotable,
Et du plus vil frotte-patin
Un noble à gregue de satin,
Un milor d'un *homme de paille*.

La Guespe de cour, v. 1. (*Poësies et Lettres de Mr Dassoucy*, etc., pag. 129.)

Le mot *paillard* avait autrefois le même sens que *pallot*, dont il est une variante. L'auteur de *li Roumans dou Chastelain de Couci*, après avoir rapporté que la dame de Fayel avait chargé un vallet de lui rendre compte des actions de son amant, ajoute :

Et cilz, qui avoit son atour
En habit de *paillart* changié,
A devant la porte gaitié, etc.

Pag. 132, v. 3978. Voyez aussi pag. 134, v. 4030.

Quant li *pallars* le vit entrer...
Si retourna à Saint-Quentin, etc.

Pag. 135, v. 4055.

Au XIIe siècle, la France fut ravagée par des brigands que Geoffroi, prieur du Vigeois, appelle *Paillers* et *Palearii*, soit, dit du Cange, qu'en signe de reconnaissance ils portassent une paille à leur tête ou à leur casque, soit qu'ils propageassent l'incendie au moyen de la paille. Voyez *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis*, édit. in-4°, tom. V, pag. 28, col. 1.

Un passage d'une ancienne farce donnerait à penser que dans l'origine on donnait le nom de *paillard* aux vagabonds qui couchaient dans les fours à chaux ou à plâtre, dont les environs de Paris sont pleins :

Je prins ce paillart tortilleur
A Paris, chez ung rotisseur,
Et n'avoit pas vaillant deux blans,
Et couchoit, dont il est si blans,
Au four de quoy la paille on art.

Ancien Théâtre françois, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 201.

Guillaume Guiart donne à *paillart* le sens d'*enfant perdu* :

Houlier et ribaut et *paillart*,
Qui touz jours la guerre commancent,
En Normandie se relancent.

Branche des royaux lignages, ann. 1214 (*Chron. nat. fr.*, édit. de Verdière, tom. VII, pag. 142, v. 3152.)

PALPITANT, s. m. Cœur.

PAMPELUCHE, PANTIN, PANTRUCHE. Paris.

Aucun de ces mots ne me paraît ancien; toutefois, le second me semble avoir précédé le premier. *Pantin*, qui a reçu cette forme par allusion à un village de la banlieue de Paris, a été sans aucun doute inventé pour signifier *la ville des pantres;* à moins que l'on n'aime mieux dériver ce nom de *pantière*, espèce de filet qu'on tend verticalement pour prendre certains oiseaux :

Par trop rusée est la sorciere;
Elle prendroit à la *pantiere*
De tous les diables le plus fin.

Le Paranymphe de la vieille qui fait bon office. Satyre. (*Le Parnasse satyrique du sieur Theophile*. M. DC. LX., petit in-12, pag. 241 [1].)

[1] Ce passage se retrouve dans l'*Espadon satyrique*, par le sieur d'Esternod, etc. A Cologne, chez Jean d'Escrimerie, M. DC. LXXX., petit in-12, pag. 38. La pièce y est intitulée *l'Antimariage d'un cousin et d'une cousine de Paris*, satyre III.

Pampeluche et *Pantruche* sont des altérations postérieures et volontaires de *Pantin*, et le second de ces mots peut servir de preuve à l'étymologie que nous venons d'assigner à ce dernier.

Dans *les Épithètes de M. de la Porte parisien*, folio 303 recto, *Pandore* est l'une de celles qui sont données à Paris.

PANADE, s. f. Chose mauvaise, de peu de valeur; femme de mauvaise tournure; laide, sale.

Ce mot vient de l'ancien verbe *depaner*, synonyme de *déchirer :*

Al tierz jur, repairad uns huem del ost Saül; *depaned* e desired out ses dras, etc. (*Li secunds Livres des Reis*, pag. 120.)

La péussiés veir tant vieus dras *depanés*.

La Chanson d'Antioche, ch. VIII, coupl. XXI; édit. de M. Paulin Paris, tom. II, pag. 221.

Cil bastart jugleor qi vont par cez vilax
A ces grosses vieles as *depennez* forsiax,
Chantent de Guiteclin si com par asenax.

La Chanson des Saxons, coupl. II, v. 3; tom. Ier, pag. 3.

Quant voit son mantel gris dont ele ert afublée,
Et sa cote qui ert en maint lieu *despanée*...
Forment se merveilla qui l'ot là amenée.

Li Romans de Berte aus grands piés, st. XLVI, pag. 68.

Son escu orent mal mené,
Et son blanc hauberc *despané*.

Le Roumanz de Claris et de Laris, Ms. de la Bibl. nat. n° 7534 5, folio 70 verso, col. 1, v. 35.

Plus tard, *depenné* fut remplacé par *espenaillé*, que Cotgrave a recueilli, bien que peu usité de son temps; puis par *dépenaillé*, dont on ne se sert guère aujourd'hui :

La pauvre terre à découvert
Fit voir sa carcasse mouillée
Et sa robbe *dépenaillée*,
A ses pauvres gens tous moüillez
Et comme elle *dépenaillez*.

L'Ovide en belle humeur de Mr Dassoucy : le Deluge, fable VIII. (Édit. de M.DC.L., in-4°, pag. 78.)

En même temps, on employait le mot *déchiré*, qui eut cours, dans le même sens, pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et qui n'est pas encore totalement hors d'usage :

J'ay cognu un honneste gentilhomme, et des moins *deschirés* de la cour, etc. (*Des Dames galantes*, premier discours; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 238, col. 1.)

Je ne suis pas, ce me semble, encore si *dechirée*. (*Le Banqueroutier*, dans *le Théâtre italien*, etc. A Genève, chez Jacques Dentand, M. DC. XCV., in-8°, pag. 52.)

Voilà des mignonnes qui ne sont pas tant *déchirées*. (*Arlequin, roi des Ogres*, parade de d'Orneval, sc. XVIII.)

« Elle n'est pas trop deschirée, » dit Oudin dans ses *Curiositez françoises*, à ce dernier mot, « i. *elle est passablement belle*. Vulg. » L'Académie, qui a recueilli cette locution, aurait bien fait, ce me semble, d'imiter le vieux lexicographe, et de la signaler comme populaire.

Aujourd'hui, quand le peuple veut parler de quelqu'un *depané*, *dépenaillé*, ou déchiré, il emploie le mot *pané*, et, pour peu qu'il soit en gaîté, il ne laissera point échapper l'occasion de faire un calembour : ainsi d'une femme que les voleurs appelleraient *panade*, il dira qu'elle est *panée et très-panée*.

Il n'est pas inutile, je crois, d'ajouter que l'on disait autrefois *perdre la pane* pour *être dépouillé :*

Aussy ceux qui tiennent l'affirmative n'ont peu persuader leur opinion qu'à quelques interessez qui, dans la foule ou les brouilleries, ont *perdu* le

castor, et quelquefois *la pane*. (*Apologie de Guillot Gorju addressée à tous les beaux esprits*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 26.)

Une dernière remarque à faire, d'autant plus qu'elle ne me paraît pas avoir été faite par du Cange ou par ses éditeurs, c'est que *pannosus* était synonyme de *mendicus*, mendiant :

Et ecce Vodalricus captivitate fortuito elapsus eam inter cæteros *pannosos*, clandestina arte se celans, ut sibi vestem daret inclamat. (*Ekkehardi juntoris cœnobitæ S. Galli Liber de Casibus monasterii S. Galli in Alamannia*, cap. x; apud Goldast., *Alamannicarum Rerum Scriptores aliquot vetusti*, tomi primi pars prima, pag. 78.)

A ce passage, l'éditeur ajoute en note, pag. 203 : « Mendicos, qui pannis, id est sordidis, vilibus ac laceris centonibus induti. Balbus Catholico ; *Pannosus*, *cincinnosus*, *vilibus pannis indutus*. *Pannus* veteribus pro crasso et lacero vestimento, qualia sunt quibus mendici operiuntur. Nævius Tabel. *Qui habet uxorem sine dote*, *pannum positum in purpura est*. Hinc Petronius pannum dixit pro hominum mendicabulis. Videndus Dousa pater Præcidaneor. lib. 3. c. 4. »

Panier a salade, s. m. Voiture fermée, dans laquelle on transporte les prisonniers :

Je me mets sans tarder dans le *panier* du coche,
Et reviens à Paris, mon congé dans ma poche.

Le Vice puni, ch. IV, derniers vers.

Panoufle, s. f. Perruque.

Dans notre ancienne langue, *panufle* signifiait *chausson*, *bas drapé*, *bas grossier et épais*[1] :

L'en te devroit en ung putel
Tooiller cum un viex *panufle*.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. II, pag. 107, v. 6408.

Et de mes housiaus anciens
Aurés grans solers à liens,
Larges à metre grans *panufles*.

Ibid., pag. 237, v. 9345.

On comprend qu'on ait assimilé une perruque à un chausson, qui est exactement au pied ce que celle-ci est à la tête.

Pantière, s. f. Bouche.

Ce mot, que nous avons pris dans le Dictionnaire blesquin, est évidemment mis pour *panetière*, et signifie l'endroit où se met le pain.

Ce mot me paraît employé, avec cette acception, dans le passage suivant :

O qu'elle est soule ! ô que la *pannetiere*
Est encor pleine ! et vous n'y regardez.

Le Caquet des bonnes chambrieres declarant aucunes finesses, dont elles usent vers leurs maistres et maistresses.... A Rouen, chez Loys Costé, s. d., in-12, pag. 8.

Papelard, s. m. Papier ; esp., *papel*.

Papillon, s. m. Blanchisseur.

On voit surtout ces sortes de gens au soleil, autour des buissons, sur lesquels ils étendent leur linge.

Papillon d'auberge, s. m.

Bientôt, au deffaut de flamberges,
Volent les *papillons d'auberges* :
On s'accueille à grands coups de poing
Sur le nez et sur le grouin.

Les Porcherons, ch. III. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, etc., pag. 147.)

Papillonner, v. a. Voler les blanchisseurs ou les blanchisseuses.

[1] Tel n'est point, cependant, l'avis de l'un des bénédictins éditeurs du Glossaire de du Cange : « *Panufle*, dit-il, ea, ni fallor, accipienda notione, pro veste scilicet pannosa seu detrita, non pro crepidis, Gall. *Pantoufles*, ut vult Borellus. » (*Glossar. med. et inf. Latin.*, v° *Pannuceus* ; édit. in-4°, tom. V, pag. 60, col. 1.)

PAPILLONNEUR, s. m. On désigne par ce nom le malfaiteur qui s'attache spécialement à dévaliser les voitures de blanchisseurs. (*Le Moniteur universel*, vendredi 16 septembre 1853, pag. 1030, col. 3.)

PARADOUZE, s. m. Paradis.

Ce mauvais jeu de mots, qui roule sur *dix* et *douze*, fait partie du langage populaire, auquel il appartenait déjà au XIIIe siècle :

Li sainz Esperiz
De la seue ame s'entremete
Tant qu'en *paradouse* la mete,
Deux lieues outre Paradiz,
Où nus n'est povre ne mandis.

Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. III, pag. 383, v. 30342.

Il a fait pleurer à force de rire ce messer Cancre de Democrite, qui m'a juré, sur sa part de *paradouze*, qu'il y avoit plus de quinze ans qu'il n'en avoit fait autant. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*. A Paris, chez Jean Richer, 1588, in-12, folio 185 verso.)

A ces passages vient tout naturellement s'en joindre un de Molière, qui montre à quel point le peuple aimait, de son temps, à jouer sur la finale du mot *paradis* :

Je vous *dis* et vous *douze* que tous ces médecins n'y feront rian que de l'iau claire, etc. (*Le Médecin malgré lui*, act. II, sc. II.)

PARE A LANCE, s. m. Parapluie.

PARFAIT AMOUR DU CHIFFONNIER, s. m. Eau-de-vie.

PARFONDE, PROFONDE, PROPHÈTE, s. f. Cave, poche.

PARMEZARD, s. m. Pauvre ; sans doute parce qu'un pauvre est râpé comme du parmesan.

PARON, s. m. Carré, pallier d'étage.

On pourrait croire ce mot formé de l'espagnol *parar* (s'arrêter), car c'est bien là que l'on s'arrête en montant un escalier ; mais ce n'est en réalité que l'adjectif *rond*, précédé de l'un des explétifs de la négation. Il conviendrait donc d'écrire *pas rond*.

PARRAIN, s. m. Témoin.

PARRAIN-FARGUEUR, s. m. Témoin à charge.

PARRAIN D'ALTÈQUE, s. m. Témoin à décharge.

PARRAINAGE, s. m. Témoignage.

Pendant le moyen âge on donnait le nom de *parrain* à celui qui accompagnait un homme dans un duel. Voyez la Chronique de Guillaume Bardin, parmi les preuves de l'*Histoire de Languedoc*, tom. IV, col. 4 ; et l'Histoire de Pavie, de Bernardo Sacci, liv. IX, chap. X[x].

Ce mot étant synonyme de *témoin*, qui est seul usité aujourd'hui en ce sens, l'argot s'en empara pour remplacer ce dernier :

Cest Artiagues estoit un Espaignol, qui, ayant querelle contre un autre, et ayant ouy raisonner la renommée de M. le vidame... le vint trouver en France, et le supplier de vouloir estre son *parrain* en un champ clos et desfy contre un autre.... En quoy l'Espaignol ne fut pas sot d'avoir choisy un si bon desfrayeur et si vaillant *parrain*. (*Des couronnels françois*, chap. IX : Le vidame de Chartres ; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 660, col. 1 et 2.)

Il les fit donc armer avec les hautes pieces, elire *parrins*, se confesser, etc. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. XI.)

PASSACAILLER, v. n. Passer subtilement, prendre le tour de quelqu'un, ravir un avantage.

Ce terme est emprunté à une ancienne

[1] *Thes. antiquit. et hist. Italiæ*, ed. Grævio et Burmanno, tom. III, col. 706.

danse, la *passecaille*, dont il est parlé dans le passage suivant :

> Eh quoy ! dans la *passecaille*
> Où la Moreau doit charmer,
> On ne voit que qu.. qui vaille, etc.
>
> Manuscrit de mon cabinet, folio 5 verso après le 232e.

La *passecaille*, en espagnol *passacalle*, était un air de guitare ou d'autres instruments, très-sonore; on l'avait appelé ainsi parce que c'était l'air que la musique jouait habituellement dans la rue :

> Músicos enamorados,
> Que pretendeis arrogantes
> Enamorar con la voz,
> Y rendir con *passacalles*.
>
> Jacinto Polo, pl. 291.

Allons, ma reine! la *passacaille* d'Armide. Chorus, vous autres. (*Renaud et Armide*, comédie de Dancourt, sc. XIX.)

PASSANT, PASSADE, PASSE, PASSIDE, PASSIF, PASSIFLE, PAFFIER, PAFFE, s. m. Soulier.

Ce mot, dont nous avons recueilli toutes les formes depuis le *Jargon*, qui renferme les trois premières, pourrait bien venir de *pisante*, que l'on trouve dans le Vocabulaire de germania de Juan Hidalgo, avec le double sens de *pied* et de *soulier*. On sait que le verbe *pisar*, en espagnol, signifie *fouler aux pieds*.

PASSE, s. f. Guillotine; terme des voleurs de campagne et des Normands, altération du mot *passade*, qui signifie, dans le langage de la galanterie, commerce avec une femme qu'on quitte aussitôt après qu'on l'a possédée.

L'instrument de supplice que nous venons de nommer, comme celui auquel il a succédé, a été fréquemment comparé à une femme, et les argotiers l'appellent encore la *veuve*. « La sainte guillotine, écrivait Maignet, d'Orange, à l'époque de notre première révolution, va tous les jours; marquis, comtes, procureurs, montent tous sur *Madame*. Dans peu de jours soixante *chiffonniers* y passeront[1]. »

Louis IX écrivait, dans une lettre à M. de Bressuire : « Et me faictes soudain sçavoir de vos nouvelles, pour faire les preparatifs des nopces du gallant avec une potence.» (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, liv. II, chap. II; parmi les *OEuv. compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 193, col. 1.)

Dans le département de la Gironde, et dans bien d'autres endroits[2], le peuple appelle la guillotine *Marianne*, ou *Marie-Anne*, il est difficile de dire lequel. Ne serait-ce pas le mot *maiden* mal prononcé? La *maiden* est la guillotine des Anglais. Ils s'en servaient déjà quand ils occupaient Bordeaux et la Guienne, où ils ont laissé tant de mots, traces de leur passage. Voyez l'*Histoire des Français de divers états*, par M. Monteil, tom. II, pag. 62, 470.

M. A. Guilbert a écrit, dans la *Revue de Paris*, un article sur la *maiden*. Voyez ci-après, au mot *Tourtouse*.

Pour en revenir à la guillotine, on remplirait au moins une page avec tous les noms qu'on lui a donnés; et rien que la langue révolutionnaire nous offre en-

[1] 1849. *Almanach des montagnards*, etc. Paris, Desloges, in-18, pag. 26.

[2] Voyez, dans le journal *le Pays*, n° du mercredi 8 mai 1850, le compte rendu de la condamnation d'un soldat nommé Toussaërt, accusé, entre autres choses, d'avoir crié : « Vive *Marianne!* vive la guillotine! » En août 1855, les journaux, rendant compte d'une entreprise tentée contre la ville d'Angers, nous ont révélé l'existence d'une société secrète appelée *Marianne*.

core *rasoir national*, *mettre la tête à la petite fenêtre*, *raccourcissement patriotique*, etc. Voyez *le nouveau Paris*, par le cit. Mercier. A Paris, sans date, in-8°, tom. IV, chap. CXLVI, pag. 144.

Au XVe siècle et plus tard, on disait d'un homme qui avait eu la tête tranchée, qu'il avait été fait cardinal. Voyez *Mystères inédits*, etc., publ. par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 86 ; et le Dictionnaire de Cotgrave, art. *Grève*.

PASSE-CRICK, s. m. Passe-port, terme des voleurs des provinces méridionales de la France.

On sait qu'une crique étant une petite baie où de petits bâtiments peuvent se mettre à l'abri, est ainsi le synonyme de *port*. J'écrirais donc *passe-crique*, sans oublier de faire remarquer qu'ici le mot *port* désigne les montagnes des Alpes ou des Pyrénées, qu'il fallait passer pour aller en pélerinage à Rome et à Saint-Jacques de Compostelle, et non un port de mer. Ét. Pasquier veut que le mot de *passe-port* soit une abréviation de *passe-partout*. Voyez *Des Recherches de la France*, liv. VIII, chap. LXII.

PASSE-LACET, s. m. Courtisane.

Il est parlé dans la *Chronique scandaleuse* de Jehan de Troyes, à l'année 1476 [1], des relations amoureuses de Louis XI avec une femme de Lyon qui s'appelait la *Passe-fillon*. Ne faut-il pas voir dans ce nom d'une femme galante, qui n'était pas celui de son mari, l'antécédent du mot *passe-lacet*, par lequel on a de tout temps désigné les plus faciles d'entre ces dames de l'Opéra ? La *Fillon* [2] ne devrait-elle pas aussi son nom, ou plutôt son surnom, à la même cause ?

PASSE-LANCE, s. m. Bateau.

PASSE-SINGE, s. m. Passé maître en ruse, homme capable, intelligent.

PASSER DE BELLE (Se). Ne pas recevoir sa part dans un vol.

PASSIDE, PASSIF, PASSIFLE. Voyez *Passant*.

PASSIFLEUR, s. m. Cordonnier.

PASTIQUER, v. n. Passer.

PASTIQUER LA MALTOUSE. Passer la contrebande.

PASTURON, POTURON, s. m. Pied.

> Le fils d'Anchise fit tuerie,
> Il acrocha le fort Sucron
> Par le milieu du *pâturon*.
>
> *La Suite du Virgile travesti*, liv. XII.

> A cet ensemble on peut connoître
> L'élégant ou le petit maître
> Du Pont-aux-choux, des Porcherons,
> Où l'on roule ses *pâturons*.
>
> *Les Porcherons*, ch. Ier. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 130.)

Dassoucy donne à ce mot la signification de *poignet*, de *main*, qu'il a peut-être bien dans les vers précédents :

> Vos beaux fours seront sans grillons...
> Vos boulangers sans la roupie,
> Sans farcin leurs beaux *pâturons*, etc.
>
> *Le Ravissement de Proserpine*, etc. A Paris, chez Pierre David... M. DC. LIII., in-4°, second chant, pag. 28.

> . . . . . Mon luth et mes vers
> Chanteront les charmes divers...
> De tant de joyeux biberons
> Qui plus souvent *ès paturons*
> Ont le bon vin que l'eau benite.
>
> *A Monsieur de Paron*, v. 63. (*Ibid.*, pag. 97.)

[1] *Histoire de Louys unziesme*, etc., M. DC. XI., in-8°, pag. 333.

[2] Il est parlé d'une fille de la communauté de la Fillon dans les *Mémoires de Madame de Staal*, édit. de 1822, in-18, tom. Ier, pag. 221, 222.

Prens ce sabre à manche d'ébene,
Lui dit-il, et du fanfaron
Va me couper un *pâturon*.
La Henriade travestie, ch. X, pag. 152.

On lit dans *les Œuvres de Lucian de Samosate*... traduites... par J. B. (Jean Baudoin), folio 111 verso, cette locution, que j'ai de la peine à m'expliquer : « C'est mettre le *pasturon* au cheval que de tenir tels discours, afin de tromper les juges. »

PATART, s. m. Décime.

Ce mot désigne une petite monnaie de cuivre, répandue surtout dans le midi de la France.

En moneda de papa .XXIII. gros, .VII. *patacs* bons. (*Histoire de Nismes*, par Menard, tom. III, preuves, pag. 226.)

Item à maistre Jehan Cotard...
Auquel doy encore ung *patard*,
A ceste heure je m'en advise.
Le grand Testament de Villon, v. 1228.

Ce Lymousin, c'est chose vraye,
Qui n'avoit vaillant ung *patac*,
Se nommoit seigneur de Combraye, etc.
Les Repeues franches, v. 617.

Tant que le sac de bled ne vaille troys *patacz*, etc. (Rabelais, liv. III, chap. XXXVI.)

Chacun fait le bragard,
Et chacun n'a pas un *patart*.
Gabr. Meurier, *Thresor de sentences dorées*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, M. D. LXXVIII., in-16, pag. 49.

Donnez-m'en seulement une once :
Voici trois beaux *patars* de bronze.
L'Embarras de la foire de Beaucaire, pag. 15.

Patard est devenu populaire. Voyez le *Dict. du bas-langage*, tom. II, pag. 203.

PATÉ, s. m. Mauvaise besogne; terme usité parmi les compositeurs d'imprimerie.

Il s'égare dans les espaces,
Et ne fait plus que du *pâté*.
La Typographique, sans lieu ni date, in-8°, pag. 6.

PATÉ D'ERMITE, s. m. Noix.

... il ne faisoit chez soi plus grand festin que de *pastez d'hermite*. — Qu'est-ce que cette viande? — Noix, amandes, noisettes. (*Le Moyen de parvenir*, édit. de 1754, tom. II, pag. 149.)

« Pastez d'Hermite, dit Oudin, i. (c'est à dire) *des noix*. » Voyez les *Curiositez françoises*, à ce mot.

PATRAQUE, s. f. Patrouille.

PATU, s. m. Galette; mot dérivé de *pâte*.

PAUMER, v. a. Perdre. Voyez *Pommer*.

PAUTRE, PANTRE, s. m. Bourgeois, paysan; homme simple, facile à tromper.

Le premier de ces mots, qui nous est donné seulement par les dictionnaires du *Jargon*, doit être le plus ancien; à mon sens, c'est le reste d'une expression dont on trouve un exemple dans *les Miracles de sainte Geneviève*. La sainte priant un bourgeois d'Orléans de pardonner à son valet qui l'avait offensé, le maître répond :

Dame, à vos ymages de *peautre*
Qui ne scevent contrarguer,
Alez vos mos miraulz ruer,
Non pas aus bourgeois d'Orleans.
Mystères inédits du quinzième siècle, publiés... par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 248.

L'expression *ymages de peautre* a ici le sens d'*imbéciles*, de *lourdauds*, de *bûches*; au propre, on appelait ainsi les figures de bois peintes dont on ornait la poupe des navires et des bateaux, et *peautre* s'est conservé parmi les bateliers

de la Loire pour exprimer un gouvernail.

Si *peaultre* est devenu *pantre*, c'est par suite de la confusion, autrefois très-fréquente, de l'*n* et de l'*u*.

Nous avions autrefois *peautraille*, dans le sens de *canaille*, de *populace*, de *lie du peuple;* mais je crois que ce vieux mot vient d'une autre racine. Voyez *Piau*.

Nous avions également le verbe *piautrer*, que Roquefort a omis dans son *Glossaire de la langue romane*, et dont j'ignore le sens exact:

Fuiant s'envont, c'on ne les *piautre*.
Branche aux royaux lignages, v. 1024. (*Chroniques nationales françaises*, tom. VII, pag. 165.)

Recherchons maintenant le sens primitif de *peautre*. Nos ancêtres appelaient ainsi une espèce de poudre d'étain dont faisaient usage les peintres :

Abusé m'a et faict entendre
Tousjours d'ung que ce fust ung autre;
De farine, que ce fust cendre;
D'ung mortier, ung chapeau de feautre;
De viel machefer, que fust *peaultre*.
Villon, *le grand Testament*, huit. LVII, v. 689.

Nul ne doit faire courroies d'estain, c'est assavoir cloer ne ferrer ne de plonc ne de *piautre* ne de coquilles de poisson ne de bois, à Paris ne ailleurs. (*Le Livre des métiers*, pag. 238, not. 1.)

Deux longues layetes de boys plaines de *peautre* d'estain pour paintres. (Inventaire des joyaux d'or et d'argent de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 12 juillet 1420; dans *les Ducs de Bourgogne*, etc., par M. le comte de Laborde, seconde partie, tom. II, pag. 261, n° 4222.)

Leur visage reluit de ceruse et de *peautre;*
Propres en leur coiffure, un poil ne passe l'autre.
Regnier, sat. IX, v. 81.

[1] Voyez le Dictionnaire de Colgrave, et *les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. IV, pag. 203.

Quant à l'étymologie de *peautre*, elle a été nettement signalée par M. A. de Chevalet, dans son *Origine et formation de la langue française*, Ire part., pag. 287. Voyez encore le Glossaire de du Cange, aux mots *Pestrum*, *Pettis* et *Peutreum*, tom. V, pag. 183, col. 2; pag. 226, col. 2; et pag. 231, col. 2; en prenant garde au contre-sens commis par les Bénédictins dans le premier de ces articles, et à l'absence d'un passage d'un ancien inventaire de Saint-Paul de Londres, où on lit *fialæ de peutre* [1].

PAVILLON, NE, adj. Fou, folle.

La tête d'un insensé est comme un pavillon, qui tourne à tous vents.

PAVILLONNAGE, s. m. Délire, folie.

PAVILLONNER, v. neutre. Déraisonner, parler comme un fou.

PAYOT, s. m. Forçat qui, dans les anciens bagnes, était chargé de délivrer les vivres aux cuisiniers, et de tenir une partie de la comptabilité.

Nul doute que ce mot ne vienne du verbe *payer*.

PEAU, s. f. Femme de mauvaise vie.

Dans le département de la Seine-Inférieure, *pihoue* a cours avec la même signification.

PEAU D'ÂNE, s. f. Tambour.

PECHON, PESCHON DE RUBY, s. m. Apprenti gueux, enfant (sans doute *dérobé*). Ital., *piccione*, pigeon, et, figurément, *sot*, *niais*. Ces deux expressions font partie de *la Vie genereuse des mattois*, etc.

Au XIIIe siècle, le mot *pyjon*, dans notre langue, avait le sens de *petit oiseau :*

[1] *The History of St. Paul's Cathedral in London*, etc. Lond., 1818, in-fol., pag. 335, col. 2.

... il ne vient mie que li enfant soient pareil as faons des bestes ne as *pyjons* des oysiaus. (*Les quatre temps de l'homme*, par Philippe de Navarre, manuscrit de la Bibliothèque nat., fonds de Compiègne n° 62, folio 149 recto, col. 2.)

PÉCUNE, s. f. Argent monnayé.

Ce mot, que je trouve dans le Dictionnaire d'argot de 1848, est un vieux mot français issu du latin *pecunia :*

Repoignet-om nostre tresor el champ, et nostre *pecune* allucet-om el sachet. (Sermons de S. Bernard, cités dans le *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 324, col. 1.)

Larron, cabasseur de *pecune*.

Le Mistere de la Passion Jhesu Crist, 4e journée; édit. de Verard, 1490, folio B 2 recto, col. 1.

Tu as tout seul ton cœur et ta *pecune*.

Epigrammes de Marot, liv. V, ép. XIV.

Que deviendra sa *pecune?*

Chanson de Blot composée incontinent après la mort de Louis XIII. (Manuscrit de mon cabinet, folio 71 recto. — *Tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin*, etc. A Cologne, chez Pierre Marteau, M. DC. XCIV., petit in-12, pag. 101.)

PÉDÉ, s. m. Pédéraste.

PÉGOCE, s. f. Pou.

Oudin, qui donne *pegouse* dans la *seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 416, col. 2, traduit ce mot par *spetie di linguatola* (espèce de sole). Le même lexicographe, un peu plus loin, pag. 460, col. 2, donne *pulces de meusnier* avec le sens de *pidocchi*, expression que l'on retrouve, avec *pulces de l'Hostel Dieu* et *pulces en mascarades*, qui ont la même signification, dans les *Curiositez françoises*, au mot *Pulce*.

Dans un autre endroit, on rencontre « * le Regiment de Poüilly » rendu par *des poüils*.

PÈGRE, s. m. Voleur.

Ce terme est sûrement dérivé de l'italien *pegro*, aujourd'hui remplacé par l'adjectif *pigro*, paresseux, fainéant.

Les anciens écrivains italiens qui ont écrit en français, ont fait usage du mot *pègre* dans la même acception :

Mès lo duc, loquel à nulle cose estoit *pègre* et toutes choses espioit, manda une part de sa gent, etc. (*Chronique de Robert Viscart*, liv. II, chap. II. (*L'Ystoire de li Normant*, etc., publ. par M. Champollion-Figeac. A Paris, chez Jules Renouard, 1835, in-8°, pag. 303.)

Et Gisolfe non fu *pigre*, mès vint alegrement et liement, etc. (*L'Ystoire de li Normant*, liv. VII, cap. XIII; *ibid.*, pag. 202.)

Pègre est aussi du féminin; mais dans ce genre il ne paraît pas qu'on l'emploie autrement que pour dire : *grinche de la haute pègre*, voleur de distinction, d'un genre relevé.

PÈGRE A MARTEAU, PÉGRIOT, s. m. Voleur de bas étage.

PÉGRENNE, s. f. Faim. *Casser la pegrenne*, mourir de faim.

PEGRENNÉ, ÉE, part. Affamé, ée.

PEIGNE, s. m. Clef.

PÉLAGO, n. pr. Sainte-Pélagie, nom d'une des anciennes prisons de Paris.

Ceux qui y étaient détenus avaient, en argot, le nom de *compagnons de Pélage*.

PELÉ, s. m. Chemin.

Ce mot, qu'on lit dans la *Comedie des Proverbes*, act. II, sc. IV, se retrouve plus anciennement dans la seconde journée du *Mistere de la Passion Jhesu Crist*, sc. de l'*Interlocutoire des peines d'enfer*, où les *tyrans* de Cayphe parlant de Jésus, l'un dit :

Vous le nous verrés acoler
Si près et de si grand esfray,

Que s'il n'avise tost le fray
Du chemin, je le tiens jelé.

Un autre, Malchus, répond :

Et s'il advise le *pelé*
Ou qu'il nous eschappe, quel pars?

Édit. de Verard, folio 3 verso, col. 1, après la signature n iiii.

S'il advenoit, il me seroit
Bien tart d'adviser le *pelé*.

C'est le Mistere de la Resurrection de nostre seigneur Jesucrist imprimé à Paris (pour Antoine Verard), in-folio, sans date, 1e journée, signat. e. ii verso, col. 2.

Pelé me paraît venir d'un ancien proverbe ainsi conçu : *Aller et venir font le chemin peler*. Voyez le Dictionnaire de Cotgrave, aux mots *Aller*, *Chemin* et *Peler*.

Pelote, s. f. Bourse.

Ce mot vient de l'expression proverbiale et populaire *faire sa pelote*, que l'on dit d'une personne qui amasse des profits illicites, de manière à s'en composer une fortune.

On trouve *pelote* employé dans le sens d'*argent* déjà au XVe siècle :

De frois cousteaux soit-il deffait
Qui autrement en fera rien;
Car certes il me souvient bien
Que quant les besongnes sont faictes,
Les ouvriers qui les ont parfaictes
Vont souvent après leur *pelote*.

C'est le Mistere de la Resurrection de nostre seigneur Jesucrist imprimé à Paris (pour Antoine Verard), sans date, in-folio, fol. d. i. verso, col. 1. *Au sepulcre.*

Nous avons, comme chacun sait, le verbe *peloter*, avec divers sens consignés dans le Dictionnaire de l'Académie : pourquoi y a-t-on oublié l'acception figurée du verbe neutre, qui signifie alors *se battre, se disputer?*

En attendant cette partie, il *pelote* de temps en temps avec le guet et quelques bourgeois. (*La Coterie des anti-façonniers*, etc., première relation. A Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, M. DCCXVI., petit-12, pag. 132.)

Pelure, s. f. Redingote.

De même, en fourbesque, une robe s'appelle *scorza*, écorce.

Autrefois le mot *pelure* s'employait dans le sens de *pelleterie :*

Donqe vindrent de là outre .x. borgeys marchauntz, q'aveyent de les deners le roy d'Engleterre les plus riches draps, *pelures*, especes... achatez. (*Histoire de Foulques Fitz-Warin*, pag. 41.)

Sire Fouke... donqe fist mesurer le riche drap et riche *pelure* par sa *launce*. (*Ibidem*, pag. 42.)

Pendante, s. f. Boucle d'oreilles.

Nous disons *pendant d'oreilles*, et les Espagnols *pendiente*.

Pendu glacé, s. m. Réverbère.

On devine que les réverbères ont été appelés ainsi parce qu'ils sont garnis de verres.

Penne, s. f. Clef.

Péquin, s. m. Bourgeois, individu de l'ordre civil.

D'Hautel traduit ce mot par « terme injurieux qui équivaut à ignorant, sot, imbécile; homme intéressé, avare au dernier degré. C'est aussi, ajoute-t-il, un sobriquet que les soldats se donnent entre eux [1]. »

Ce mot est ancien dans notre langue; on trouve *pequichinus* et *piquichinus* dans la *Philippide* de Guillaume le Breton, avec le sens de *goujat*, d'*enfant perdu* [2]. Du Cange veut que ce soit une altération de *piquechien*, et D. Carpentier de *pissechien*, terme d'injure usité au XIVe siècle.

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 217.
[2] Liv. II, v. 595; et liv. VII, v. 161. (*Rec. des hist. des Gaules*, tom. XVII, pag. 147, B, et 198, A.)

Voyez le Glossaire de la moyenne et basse latinité, tom. V, pag. 264, col. 2.

PÈRE FRAPPART, s. m. Marteau.

PÈRE NOIR (Petit), s. m. Litre.

Ce mot, populaire aujourd'hui, ne date pas d'hier; comme on le voit par la parodie de l'opéra d'*Atys*, il servait d'enseigne à l'un des cabarets de Paris :

Quand je viens à paroître
Au *petit Pere noir*,
L'Amour, ce petit traître,
En est au desespoir.

Nouvelles Parodies bacchiques... recueillies et mises en ordre par Christophe Ballard, tom. Ier. A Paris... M. DCC. XIV., in-8°, pag. 129.

Qu'un bon levraut, suivi d'un dindon gras et tendre,
Soit tantôt sur le soir pour nous deux aprêté,
Et prens au *Pere noir* d'un bon vin velouté
Deux flacons dignes de m'attendre.

Les deux Arlequins (1691), act. Ier, sc. III. (*Le Theatre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 266.)

On lit dans une chanson de la même époque :

Martinet, autrefois grand vaurien,
A present est fort homme de bien;
On le voit tous les jours en priere,
Jamais abbé ne fit mieux son devoir,
Car il dit matines à la Galere,
Et chante vespres au *petit Pere noir*.

Ms. de mon cabinet, folio 204 recto.

PÉRONNELLE, s. f. « Terme familier, dit l'Académie, dont on se sert par dédain, par mépris, en parlant d'une femme. *C'est une péronnelle. Vous êtes une plaisante péronnelle. Taisez-vous, péronnelle.* »

Tels sont la définition et les exemples donnés par l'aréopage littéraire, d'un mot qu'il ne reste pas moins à expliquer. Suivant nous, *péronnelle*, qui, dans l'origine, a dû être, sinon un terme d'argot, au moins un mot populaire, signifiait une *fille débauchée*. C'est ce que semble indiquer ce passage d'une chanson de Vadé :

Dans les Gardes Françaises
J'avais un amoureux,
Fringant, chaud comme braise,
Jeune, beau, vigoureux;
Mais de la colonelle
C'est le plus scélérat :
Pour une *perronnelle*
Le gueux m'a planté là.

Complainte d'une Ravaudeuse à son Amant, parmi les *Œuvres poissardes de J. J. Vadé*, édit. de 1796, in-4°, pag. 115.

Ce sens ressort encore plus clairement de cet article de l'*Inventaire des livres trouvez en la bibliothèque de M. Guillaume*, à la suite des *Avantures du baron de Fœneste*, édit. de MDCCXXIX, pag. 331 :

Le remede de la *Peronelle* contre la solution de la continuité, dedié à la marechale de Balagny.

Plus anciennement, on disait *Peronne* :

Ainsi le bon hommeau dessus *Peronne* monte,
Et faict un paradis de ce dont on a honte.

Deploration et complaincte de la mere Cardine, etc., à la suite de *l'Enfer de la mere Cardine*, édit. de Caron, pag. 50.

Nous avons là, si je ne me trompe, l'origine tant cherchée du surnom de *pucelle* donné à la ville de Péronne en Picardie. Je n'ai pas le moindre doute que cette épithète n'ait été accolée à son nom, non pas en raison de telle ou telle circonstance historique, mais comme une traduction ironique de ce même nom. A mon compte, il y aurait là une antiphrase, dont quelque savant picard, après avoir lu ces lignes, nous donnera l'explication un jour ou l'autre.

PERPÈTE, s. f. Perpétuité.

PERRUQUEMAR, s. m. Perruquier.

PESCILLER, v. a. Prendre.

Il est facile de reconnaître dans ce mot un diminutif de *pêcher*, ou plutôt une traduction matérielle du verbe italien *peschеggiare*. L'ancienne germania espagnole avait *pescada* dans le sens de *crochet*, de *rossignol*, *pescador* pour désigner le malfaiteur qui se servait de cet outil, et *pescado* l'individu que l'on volait à l'aide de ce procédé. En fourbesque, *pescatore* a le sens de *larron*.

On sait que nous avons dans notre langue l'expression figurée et populaire *pêcher au plat*, qui signifie *prendre dans le plat ce qu'on veut*; mais on ne sait pas aussi généralement qu'elle est assez ancienne. On la trouve, en effet, dans la seconde journée du *Mistere de la Passion Jhesu Crist*, scène de *la Prinse des larrons*; Dentart, *tyran .ii. d'Anne*, y dit :

> Heé! que j'ay les deux mains ouvertes
> Pour bien *pescher au fons d'un plat*, etc.
>
> Édit. de Verard, feuillet signé K iiii recto, col. 2.

PÉTARD, s. m. Haricot.

On donne aussi à ce mot la signification de *derrière*, qui se dit également *pétra* dans le patois normand.

PÉTAGE, s. m. Déclaration faite à la justice.

PÉTER, v. n. Se plaindre à la justice.

Expression dérivée de cette autre, qui appartient au langage familier : *Faire beau bruit*, gronder, s'emporter, se fâcher. D'un autre côté, je suis assez porté à croire que dans l'origine *péter* signifiait tout simplement *se plaindre*, et à voir dans ce mot une altération burlesque du verbe *pester*. On disait autrefois *pétiller* :

> ... Robert-François *pétilloit*, s'impatientoit, murmurant contre son frere, etc. (*Pieces originales... du procès fait à Robert-François Damiens*, etc. A Paris, M. DCC. LVII., in-8°, tom. Ier, pag. 28.)

PÉTEUR, EUSE, s. Plaignant, plaignante.

PETIT MONDE, s. m. Lentille, et *vice versa*.

PÉTROUSQUIN, s. m. Bourgeois, public. (*Paris anecdote*, pag. 94.)

PÈZE, s. m. Argent monnayé. Ital., *pezzo*, pièce; esp., *peso*, monnaie d'argent du poids d'une once.

PHAROS, s. m. Gouverneur de ville.

Ce mot me paraît venir de *faraute*, qui, en castillan comme en catalan, désigne l'homme qui est à la tête d'une affaire.

On sait ce que veut dire *faraud* dans notre langue populaire :

> Ils (les membres de l'ordre de la Frivolité) ont d'honnêtes valets, que le peuple appelle *farauts*. (*Le Livre des quatre couleurs*. Aux quatre Elements, de l'Imprimerie des Quatre-Saisons. 4444. in-8°, pag. 81. Testament du chevalier de Muscoloris.)

> Pour que l'on attrappe,
> Dira un *faraud*,
> Faut que je me retappe
> A la Ramponeau.
>
> *Nouveau Recueil d'ariettes et chansons*, etc. A Rouen, chez Pierre Seyer, sans date, in-12, pag. 26, 27.

L'auteur d'une chanson sur le supplice de la Lescombat a employé ce mot dans le sens d'*amant* :

> Monsieur, faut vous déclarer
> Que c'est une femme effrontée
> Qui fit assassiner son homme
> Par son *faraud*.
>
> *Nouveau Rec. d'ar. et chansons*, etc., pag. 4.

PHILANTHROPE, s. m. Filou; terme des marchands forains.

Un poëte du dernier siècle a donné ce nom au vin :

Abondamment rempli de ce doux *philantrope*,
De mes jours fortunés je remplis l'horoscope.

Le faux Philosophe et les passions, parmi les *Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 81.

PHILIBERT, s. m. Faiseur, filou.

PHILIPPE (Gros), s. m. Écu de six livres.

... les *philippus* d'argent à cinq livres, etc. (*Journal... de Henri III*, édit. de M. D. C. C. XLVI., tom. Ier, pag. 26, ann. 1577.)

PHILIPPE (Petit), s. m. Écu de trois livres.

Autrefois on employait, au moins à Rouen, le mot *philippus* dans le sens d'*écus*, en général :

No ne discourt y là de porte ny de gaigne, [*pus*.
Ny maint des boncroutiers qu'ont print nos *philip-*

La Bourdigade du vin, st. VIII. (*Treiziesme Partie de la Muse normande*, pag. 223.)

Philippe, comme *philippus*, désignait au propre de la monnaie d'argent fabriquée au coin du roi d'Espagne. Le petit philippe avait cours également chez nous avec le nom de *patagon*, qu'il portait de l'autre côté des Pyrénées, où l'on appelait *patacon* une monnaie d'argent d'une once :

Hormis cha je n'eus pas une petite étrique,
Je tournijs assais otour des *patagons*.

Quinziesme Partie de la Muse normande, pag. 252.

On voit maintenant ce que c'est que *la poudre de patagons, qui fait courir les filles après les garçons*.

PHILOSOPHE, s. m. Mauvais soulier.

On pourrait dire que ce nom vient de ce qu'au métier de philosophe il n'y a que de l'eau à boire; cependant je suis plus porté à croire que c'est à cause de l'analogie que présente à l'oreille le mot *savate* et celui de *savant*, qui, chez le peuple, est synonyme de *philosophe*.

PHILOSOPHE, s. m. Misérable.

PHILOSOPHIE, s. f. Misère, pauvreté.

PIAF, s. m. Orgueil, amour-propre.

Noël du Fail, parlant du siége de Châtillon, où Talbot fut tué, ajoute : « Là n'estoient les capitaines du Pot d'étain, de la Corne de cerf, de la Pie qui boit, de la Croix verte... qui, avec leur brave accoutrement et *piaffe*, ne se trouvent qu'aux voleries et lieux où ils sont les plus forts, » etc. (*Contes d'Eutrapel*, chap. XXXIII.)

Bouchet, parlant des clochettes qu'on suspend au cou des bêtes de somme, fait observer « que si ces campanes ne servoyent que de *piaffe*, comme font les plumars, ce seroit grande folie de les charger de si pesantes brimbales. » (Liv. Ier, XIe serée.)

Evangelus tout esclattant d'or, d'esmeraudes, d'hyacinthes, et de berils... avoit desjà par ceste *piaffe* donné des incroyables esperances de luy à tous les assistans, etc. (*Les Œuvres de Lucian de Samosate*, trad. de Jean Baudoin, folio 413 verso.)

On lit au liv. IV du *Virgile travesti* :

Elle se retroussoit d'une agraffe,
Qui répondoit à la *piaffe*.

On trouve *faire le piaffe* pour *faire le brave, le glorieux*, dans les *Contes d'Eutrapel*, chap. XIV, et *piaffer*, que l'on approprie à ceux qui vainement veulent faire les braves, » dans le liv. VIII, chap. III, des *Recherches de la France d'Estienne*

Pasquier, qui cite ce verbe comme ayant été introduit dans la langue au XVIe siècle, et dans le *Thresor* de Nicot, qui le définit ainsi : « Se porter envers les autres avec braverie, » etc. Je le retrouve encore dans l'*Invent. gén. de l'hist. des larrons*, liv. II, chap. III, où l'auteur dit que « la malice *piaffe* pour un temps. »

Les *piaffeux* d'Évreux étaient renommés au moyen âge [1]. Nous ne savons si cette épithète est restée aux habitants de cette ville ; mais l'adjectif formé du mot *piaffe* subsistait encore du temps de Brantôme, qui l'emploie sous cette forme [2], tandis que du Bartas en choisit une autre, comme on le voit par ces vers :

Le paon estoillé magnifiquement brave,
Piafard, arrogant, d'une desmarche grave
Fait parade en rouant des clairs rais de ses yeux.

Le cinquiesme Jour de la Sepmaine, parmi ses Œuvres, édit. de M. DC. XI., in-folio, pag. 249, B.

Et ailleurs :

Le paon, qui, navré du piqueron d'amour,
Veut faire *piafard* à sa dame la cour,
Tasche estaller en rond les tresors de ses aisles.

Pianche, Pience, s. f. Vin.

Hélas ! bonne *pianche*,
Que feray-je sans toy ?
Tu me sers de revanche
Quand j'ay la plus grand soif.

Concert des Enfans de Bacchus, 2e édit. A Paris, chez Ch. Hulpeau, 1628, in-12.

On faict de luy tout ce qu'on veult,
Moyennant et touchant la *pience ;*
C'est le plus beau de sa science
Que de toujours menger et boyre, etc.

Ancien Théâtre françois, tom. Ier, pag. 264.

Piau, pieu, s. m. Lit.

On appelait autrefois *peus* les brins d'herbe, tels que ceux dont sont rembourrés les mauvais matelas :

Ou nom du saint baptesme, iluec le baptisa,
Et a pries .iij. *peus* d'ierbe et l'acumenia.

Le Chevalier au Cygne, édit. de M. de Reiffenberg, tom. II, pag. 297, v. 11397.

Mais plus sûrement *pieu* vient de *piautre*, qu'on lit dans un fabliau du XIIIe siècle :

Vers Ysane sa chiere torne,
Et s'en vindrent li uns vers l'autre,
Andui se vont couchier el *piautre*.

De Boivin de Provins, par Courtois d'Arras, v. 154. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 365.)

On le trouve aussi dans *le Mistere de la Passion Jesu Crist*, quatrième journée, scène du *Crucifiment de Jesus*, où Orillart, parlant à son camarade Grifon des deux larrons destinés à être mis en croix en compagnie du Sauveur, lui dit :

Tu n'as pas encore trop tardé ;
Puis qu'ilz sont deux veaultres au *peaultre*,
Tu en pendras l'un, et moy l'autre.

Édit. de Verard, 1490, sign. Di verso, col. 2.

Méon et Roquefort [1] traduisent ce mot par *étable, chenil*, et ce dernier lui donne pour racine *pastum ;* je crois qu'ils ne

[1] Crapelet, *Proverbes et dictons populaires*, etc. A Paris, M. DC. XXXI., in-8°, pag. 49. Il y a un vau-de-vire de le Houx contre les piaffeurs. Voyez le recueil des poésies d'Olivier Basselin, donné par M. Louis du Bois, pag. 256.

[2] Voyez ses *Hommes illustres et grands capitaines françois*, IIe partie (*des couronnels françois*), chap. VI : M. de Strozze. (*Œuv. compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 645, col 2.)

[1] *Gloss. de la langue romane*, tom. II, pag. 348, col. 2. Auparavant, pag. 322, col. 2, le même lexicographe avait traduit ce mot par *endroit méprisable, lieu de débauche ;* en quoi il se trompe.

sont pas dans la vérité complète. Eussent-ils raison, mon étymologie du mot *piau* n'en serait pas moins fondée. Qu'on lise le fabliau entier, dont la scène est placée dans un lieu de débauche, où sans doute les lits étaient de feuilles, d'herbe ou de paille; qu'on se pénètre de la manière dont procède l'argot, et l'on ne pourra manquer de me donner raison, surtout quand on saura qu'en ancien italien *poltro* signifie *lit*[1], qu'en fourbesque on remplace *letto* par *poltriero*, et en germania *cama* par *piltra*[2].

« Peautre, » vieux mot, dit l'Académie, qui n'est plus usité que dans cette phrase populaire, *envoyer quelqu'un au peautre*, ou *aux peautres*, le brusquer pour le congédier, le chasser, » ou, pour mieux dire, l'*envoyer coucher*, avait été auparavant recueilli par Oudin, et se trouve fréquemment dans nos auteurs anciens et modernes :

Il est payé : *au peaultre, au peaultre!*
Me voylà quicte de l'amende.

Le bon Payeur et le Sergent boiteux et borgne, farce nouvelle à .IIII. personnages, pag. 11. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. III.)

Au lieu de perdre ainsi mes pas,
Je l'*enverrois aux peautres.*

La Statue merveilleuse, par le Sage et d'Orneval, act. III, sc. 1re.

Tu veux toujours gouayer les autres,
Et puis ils t'*envoyent aux piautres.*

La Pipe cassée. (*OEuvres de J. J. Vadé*, etc., édit. de 1796, in-4°, pag. 19.)

J'ay luit et retenu ainchin quement un autre Espluquay la chicane, et sçay que par les loix Messieurs ne peuvent point no *zenvier o piautre.*

Vingt-deuxiesme Partie de la Muse normande, pag. 367.

On disait encore *aller, quitter, jeter au peautre :*

Si j'estois sain, tu *yrois au peaultre.*

Ancien Théâtre françois, publié par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 179.

Qu'i *s'en aillent au piautre*, aveuque leu scienche!

Quatorziesme Partie de la Muse normande, [1638], pag. 236.

Que pissent-y *aller* tretous *au piautre*,
Et qui ni pissent en revenir jamais!

Vingt-cinquiesme Partie de la Muse normande [1649], pag. 418.

Ils estait à leu gosse, et avaist un mouchel
De doubles qu'on fiquet au fond de ten capel,
Et ch'est che qui m'a fait *quitter* l'estat *au piautre.*

Dix-neufiesme Partie de la Muse normande [1638], pag. 236.

Jettez le cochonnet *au piautre.*

Le Cochonnet ou jeu de boule, en tête de l'*Inventaire general de la Muse normande*, pag. 30.

Plus anciennement on disait *lire pautres*, expression dont je ne saisis pas le sens :

Il auront mult *lues pautres*
No pelerin.

Jongleurs et trouvères, etc., publié par Achille Jubinal. Paris, 1835, in-8°, pag. 42.

De *peautre* est venu *peautraille*, qui équivalait à *canaille*, à *populace*, à *lie du peuple*, et qu'on a dû appliquer, dans l'origine, aux paillards, ou gens qui couchaient sur la paille :

Vous estes, fais-je, du lignaige
D'icy entour plus à louer.
— Mais je puisse Dieu avouer

[1] *Diction. étym.*, tom. II, pag. 339, col. 2.
[2] Au-dessous de ce mot on lit *piltro*, auquel Juan Hidalgo donne un sens analogue, mais bien plus etendu, en le traduisant par *aposento*.

S'il n'est attrait d'une *peautraille*,
La plus rebelle villenaille
Qui soit, ce croy-je, en ce royaume.
La Farce de maître Pierre Pathelin, édit. de M. DCC. LXII., pag. 40.

Ouvrez ceste porte, *peautraille*.
C'est le Mistere de la Resurrection nostre seigneur Jesucrist imprimé à Paris, pour Antoine Verard, s. d., in-folio, 1er feuillet recto, col. 1, après la sign. a. iiii, sc. de l'*Enfer*.

Sus avant, *peutralle* de gens!
La Vengence nostre seigneur Jesucrist par personnages, feuillet qui suit la sign. F. iiii verso, col. 2.

Plus me desplaist celle faulce *peaultraille*...
Que ne faict pas le taillon ne la taille.
La Responce de France et des estatz aux escrivains sedicieux, parmi les Œuvres de Jean Marot, édit. de Coustelier, pag. 217.

Cotgrave donne *peautraille*, et le traduit par « *scrapings or offals of skins; and hence, a rascal, or base crue of scoundrels.* »

Je soupçonne encore le mot anglais *paltry*[1] d'être de la même famille; en tous les cas, il ne saurait venir de *poltron*, comme le veut Johnson.

Reste *pieu*, dont je n'ai rien dit jusqu'ici. Ce mot, qui est une altération de *piautre* et par suite de *piau*, doit sa forme à la dureté des lits de garnis et de prisons, que les argotiers connaissent mieux que d'autres. Je finirai en faisant remarquer que, dans certaines provinces, on appelle *paux*, au pluriel, les échalas que l'on emploie pour les vignes, et dont le singulier *pal*, totalement inusité, n'est français que comme terme de blason.

[1] « A very dishonest *paltry* boy, » etc. Shakspere, *Twelfth Night*, act. III, sc. IV. Cf. *First Part of King Henry VI*, act. III, sc. VI.

Piau, s. f. Mensonge, bourde, conte fait à plaisir.

Ce mot, qui fait partie du jargon des ouvriers typographes[1], vient de *blague*, mot populaire bien connu, qui désigne un petit sachet, le plus souvent de *peau*, dans lequel les fumeurs mettent leur tabac, et signifie aussi *menterie*, *gasconnade*. L'origine de cette seconde acception du mot *blague* doit être attribuée à ce que, dans le principe, cette sorte de sachet était tout simplement une vessie, symbole d'une chose vaine.

Picantis, s. m. Poux. Ital., *piccanti*, piquants.

Autrefois, chez nous, on les appelait des *picards*. Voyez les *Curiositez françoises*, à ce mot.

Picorage, s. m. Les voleurs du midi de la France désignent par ce mot le butin provenant d'un vol de grand chemin.

Nous avions autrefois *picorer*, *picoreur* et *picorée*, qui sont tombés en désuétude, bien que le Dictionnaire de l'Académie ait cru devoir leur consacrer des articles. A en croire Ét. Pasquier, « aller à la *picorée*, pour les gens d'armes qui vont manger le bon homme aux champs, » est une locution qui ne date que du XVIe siècle. Voyez *les Recherches de la France*, liv. VIII, chap. III.

Picter, v. a. Boire.

Picton, s. m. Vin.

Il est facile de reconnaître dans ce mot, qui est mal orthographié, un diminutif de *piquette*, nom que le peuple des villes manque rarement de donner au mauvais vin qu'il boit.

Dans la *Responce et complaincte au*

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 226.

grand coesre, pag. 96, on lit que, dans un repas de corps, ce potentat répétait souvent : « Mes myons, *Omne viri specie...* » A quoi les convives répondaient *pictum*. Pour peu que l'on sache comment on prononçait autrefois le latin, on saisira facilement le jeu de mots.

Être dans la pictrie est une expression qui a cours en Normandie avec le sens d'*être ivre*.

PICTONNER, v. a. Boire. Voyez *Picton*.

PIE, s. f. Vin.

Si je connets que votte entendement
De men prochez me vide entierement,
Vos lezerez por aveu ceste *pie*
Faire les roys, et près du feu tocquer.

Quatriesme Partie de la Muse normande, pag. 87.

Mais en buvant ce jus o zy gaigne l'onglée,
No cauffe ses boudins aveuq su vin cleret;
Et depis une fais que la *pie* est jonquée,
Je veux estre berné si no pale du fret.

La Bourdigade du vin, st. VII. (*Treiziesme Partie de la Muse normande*, pag. 223.)

Qui fourniret à boire aintelle *pie*.

Dix-septiesme Partie de la Muse normande, pag. 276.

Voyez *Gourd* et *Pier*.

PIÈCE, s. f. Lentille.

PIED DE COCHON, s. m. Pistolet.

PIED PLAT, s. m. Juif.

PIER, v. a. Boire.

Ce mot, donné à l'argot par Bouchet et Oudin[1], faisait autrefois partie de notre langue populaire :

Je vous prie que j'aye à *pyer*
Ung coup de quelque bon vin vieulx.

Le Testament de Pathelin, édit. de Coustelier, pag. 120.

Pier de la plus gourde pie,
Mon souhait seroit-il pas bon?

Monologue des Perrucques. (*Poësies de Guillaume Coquillart*, édit. de Coustelier, pag. 168.)

On lit *Jehan qui pie* dans le livre de la taille de Paris, en 1292. Voyez *Paris sous Philippe le Bel*, pag. 37, col. 1. Ce mot, comme le verbe *piar* de l'ancienne germania, vient vraisemblablement du bohémien *piyar*[1], qui a le même sens.

Nul doute que ce ne soit par allusion à *pier* qu'on ait dit *croquer la pie* pour *boire gaillardement*, expression vulgaire employée par Rabelais, qui en donne l'origine[2], rapportée par Oudin aux mots *Croquer* et *Pie*, et qu'on lit dans un opuscule de 1488, *le Testament de Taste-vin roy des Pions*, dont voici la fin :

Prenés de cecy la coppie
Et priés Dieu pour le vignel,
Affin que nous *crocquions la pie*, etc.

Manuel du libraire, dernière édit., tom. IV, pag. 429, col. 1.

Autres exemples :

S'il vouloit *croquer la pie*,
J'en eusse volontiers coppie
Pour rendre la soif destournée.

Le premier Volume des catholiques œuvres et actes des Apostres, édit. de 1541, liv. Ier, folio xi verso, col. 1.

Se j'eusse *la pie crocqué*,
Par tout iroye où l'on vouldroit.

Le second Livre des Actes des Apostres, fueillet xl. verso, col. 1.

De là l'enseigne de *la Pie qui boit*, dont il est question dans les *Contes d'Eutrapel*, chap. XXXIII.

Quant au mot *pion* (buveur), on le re-

[1] « Pier, *parola zerga, bevere.* » (*Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 428, col. 1.)

[1] *The Zincali*, tom. II, pag. *88.
[2] Ancien prologue du liv. IV.

trouve dans la tierce journée du *Mistere de la Passion de Jhesus Crist*, sc. de *l'Assemblée des tyrans*, où l'un d'eux, Grongnart, dit au geôlier Brayhault :

> Heé ! franc *pion*,
> Je croy que nous entrequeron
> Paulme la, lance la coulée.
>
> Édit. de Verard, 2e feuillet recto, col. 1, après la signature r iiii.

On lit dans un ouvrage plus moderne, en patois de Rouen :

> Trois chavetiers par fantasie
> S'en vont, estant un peu *pions*,
> Aux Celestins par compagnie, etc.
>
> *La Vingt-huitiesme Partie de la Muse normande* [1652], pag. 480.

De là *pionner* pour *boire, ivrogner*, que je trouve dans une pièce en patois purin :

> En s'en allant toujours battant
> Le pavé, « ho ! dist Husturgru,
> Comme il *pionne* gros et dru ! »
>
> *Le plaisant Quaquet et resjuyssance des femmes, pour que leurs maris n'yvrongnent plus en la taverne.* A Rouen, chez Loys Costé, sans date, in-12, pag. 5.

PIERRE DE TOUCHE, s. f. Confrontation.

PIERREUSE, s. f. Fille publique du dernier étage, qui exerce sa hideuse industrie dans les maisons en construction.

PIETRE, s. m. Membre de l'une des branches de la famille des gueux.

« Les Pietres, dit le *Jargon*, sont ceux qui truchent sur le baston rompu, qui ont les jambes et les bras rompus, ou qui ont mal aux pasturons (pieds), et qui bient (marchent) avec des potences [1], » etc. De là le proverbe *C'est un pietre qui se moque d'un boyteux*, rapporté par Jacques Tahureau dans ses *Dialogues*, édit. de Rouen, 1585, in-16, fol. 159 verso.

S'il faut en croire M. Louis du Bois [1], on dit encore en basse Normandie, *pietre* pour *boiteux ;* mais quoi que puisse dire cet éditeur du chansonnier virois, je ne pense pas que *pietre*, tel qu'il est employé par Basselin, ait la signification de *misérable, chétif, qui n'est pas assez riche pour voyager autrement qu'à pied.* Voici le passage :

> Tout *pietre* plein d'avarice
> Que je connoistroy,
> A sillons sans artifice
> Je le tonderoy ;
> Et le plus que je pourroy
> D'argent prendroy pour ma peine, etc.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à une époque qui ne s'éloigne guère de celle du poëte normand, on disait *pietraille* pour *infanterie :*

> Le senechal devant ira,
> Nous l'ordonnons pour l'avan-garde ;
> Vous, marechal, l'arriere-garde
> Ferez, et nous en la bataille
> Ou milieu, part de la *pietraille*
> Avec nous pour l'artillerie.
>
> *Le Mistere du Viel Testament par personnages*, etc. Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, in-folio, sans date, fueillet .cclxxxiii r°, col. 1. *De l'armée des Assiriens et de la priere des Juifz envers Dieu.*

Mais *pietraille*, dans ce sens, était une altération de *pietaille*, qui se disait au XIVe siècle, et qui, après avoir pendant quelque temps marché parallèlement avec l'autre mot, s'y réunit enfin :

[1] Édit. des *Joyeusetez*, pag. 71.

[1] *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, etc. A Caen, de l'imprimerie de F. Poisson, 1821, in-8°, pag. 63.

« Or tost as armes, chevalier!
Je commant que cascuns assaille
A Malpertuis. » Lors la *pietaille*
I court errant lancer et traire.

Renart le Nouvel, v. 1842. (*Le Roman du Renart*, tom. IV, pag. 197.)

Le roy Philippe en gaigna la bataille
Contre Ferrant et grant taz de *pietaille*, etc.

Les Poësies de Martial de Paris, 2e partie, pag. 197.

Piètre, auquel je reviens, est ancien dans notre langue, où il signifie *mauvais, en mauvais état*, suivant Oudin, qui signale ce mot comme vulgaire, et *mesquin, chétif et de nulle valeur dans son genre*, selon l'Académie, qui donne cet adjectif comme familier dans ses deux acceptions:

... la pluspart furent desfaicts, et s'en tournerent fort *pietres*. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, chap. LVI: Don Juan d'Austrie; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 135, col. 1.)

Mais quelle milice estoit-ce? très-*pietres*. (*Ibidem*, chap. LVII: Philibert, duc de Savoye; dans le même volume, pag. 138, col. 2.)

De quarante soldats françois qui estoient demeurés dedans pour la garde, il n'y en eut que huict restés, et très-*pietres* encor. (*Ibid.*, liv. II, chap. XXXVII; pag. 237, col. 1.)

PIF, PIVASE, PITON, s. m. Nez.

Il est clair que ce mot vient du nom de la *pive*, ou pomme de pin, avec laquelle le nez bourgeonné des ivrognes présente assez d'analogie. *Pif* a la même signification dans le patois de la Normandie et du Berri.

PIFFER (Se), v. pr. Se soûler.

De tout âge enfans *se piffer*.

Les Porcherons, ch. Ier. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 127.)

On rit, on *se piffe*, on se gave.

Ibid., ch. V. (*Ibid.*, pag. 179.)

PIGE, s. f. Année.

PIGÉ, PIGET, PIPÉ, PIPET, s. m. Château.

La racine de ces divers mots est *pigeon*, qui en bas latin se disait *pipio*, mot dont on a fait *pipiare*, c'est-à-dire « pipier comme poucins, ou pijons, ou outour. » Encore aujourd'hui on donne en plaisantant le nom de *pigeonnier* aux anciennes habitations seigneuriales délabrées, qui le doivent à la tour, quelquefois unique, dont ces manoirs étaient accompagnés, distinction à laquelle n'avaient point droit les maisons roturières.

Il n'est pas permis au vilain
Bastir un colombier en pied,
Ny desrober à pleine main:
C'est à faire au seigneur du fied.

Les Touches du seigneur des Accords. A Paris, par Jean Richer, 1608, in-12, folio 32 recto.

PIGEON, s. m. Dupe.

Une fameuse courtisane de Paris... se voulut servir de fard, pour attirer les *pigeons* au colombier de Cypris. (*Le facecieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 18.)

Ce mot, qui est passé dans le langage populaire [1], a donné lieu au verbe *pigeonner*, qui existait déjà au XVIe siècle:

... je me deffieroy tantost que tu serois un de ceux qui ne se laissent si facilement *pigeonner* à telles gens. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, 1585, in-16, folio 123 recto.)

Au XIVe siècle on disait, dans le même sens, *renaut*:

Dez plains, vuidiez, dez mespoinz
Saillent aus ribauz hors des poinz,

[1] Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Pigeon*, et le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 233.

Quant il ont trouvé leur *renaut.*

Branche des royaux lignages, parmi les *Chron. nat. fr.*, tom. VIII, pag. 412, v. 10,705.

PILIER DE BOUTANCHE, s. m. Commis de boutique.

PILIER DE PAQUELIN, s. m. Commis voyageur.

L'argot, fidèle à l'esprit qui l'anime, qui est de tout dénigrer, considère le commis de boutique comme volant, *pillant* la maison dont il doit servir les intérêts, et le commis voyageur comme traitant de même le pays qu'il exploite; toutefois, pour déguiser le mot, il a substitué *pilier* à *pillard.*

PILIER DU CREUX, s. m. Maître du logis.

PILLEGIGOT, s. m.

Ce mot, par lequel le peuple désigne, à Bordeaux, les employés de l'octroi[1], vient sans doute des saisies de viande qu'ils sont souvent dans le cas de faire; nous ferons seulement observer qu'au XVIIe siècle on donnait le nom de *gigots de justice* aux sergents qui arrêtaient les débiteurs en défaut :

Les pauvres *gigots de justice* crierent mercy à Francion et à du Buisson, leur remontrans qu'ils n'avoient voulu faire que ce que l'on leur avoit ordonné. (*L'Histoire comique de Francion*, liv. VIII; édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 585.)

Deux certains *gigots de justice*, affamez en trente diables et demy, vindrent separer ma vaisselle de ma compagnie, etc. (*Les Bignets du gros Guillaume envoyez à Turlupin et à Gaultier-Garguille pour leur mardy gras, par le sieur Tripotin, gentil-homme fariné de l'hostel de Bourgongne*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 8.)

Voyez encore le *facecieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 59.

PILLOCHE, s. m. Dent.

Ce terme, emprunté au Dictionnaire blesquin de *la vie genereuse des Mattois*, doit venir de l'italien *pigliare*, prendre.

PILLOIS VAIN, s. m. Juge de village.

Ce terme, recueilli dans le Dictionnaire blesquin de *la Vie genereuse des mattois*, paraît indiquer qu'on accusait autrefois ces magistrats ruraux d'accepter des cadeaux de vin. En effet, j'explique *pillois* par le verbe italien *pigliare*, prendre, et je supprime l'*a* de *vain*.

Peut-être vaudrait-il mieux lire *pilleoie.*

PILON, s. m. Doigt.

PINCER, v. a. Voler.

Pincer, que le Grand met dans la bouche de Cartouche, a toujours été populaire dans le sens de *voler, filouter :*

Mal fait qui l'autruy toulte et *pince.*

Le Roman de la Rose, cité par Estienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, liv. VIII, chap. XLII.

On disait aussi *pincer sans rire*, par allusion à un jeu que l'on désignait ainsi :

NICOLAS.

Fremin, escoute, laisse-toy voir quelquefois, et nous joûrons à *pincer sans rire.*

FREMIN.

C'est-à-dire desrober[1], je vous enten, c'est vostre mestier.

NICOLAS.

Quoy ! de desrober ?

[1] Je les ai également entendu appeler *piliers à gigots.*

[1] Tel n'était pas ordinairement le sens de cette locution, qu'Oudin explique par *offenser couvertement.* En voici des exemples :

« ... les Allemands venus en France pour les heretiques, furent si bien espous setez, et *pinsez sans rire*, » etc. (*Formulaire fort recreatif*... fait par Bredin le Cocu, édit. des *Joyeusetez*, pag. 145.)

Aga ce maraut, tu fais le prince
Et le seigneur de qualité,

PREMIN.

Je dis de jouër à ce jeu.

Les Escoliers, comédie de Pierre de l'Arivey, act. II, sc. III.

On se servait aussi du mot *pince*, comme synonyme de *filouterie*, dans une expression proverbiale que je trouve employée dès le XVIe siècle :

Car vostre argent, trop debonnaire prince,
Sans point de faute est sujet à la *pince*.

Cl. Marot, épître *au roi, pour avoir esté desrobé*, liv. Ier, ép. XIV.

... s'il eust eu affaire avecques un homme turbulent, rapineux et subject à la *pince* et à l'avarice, je sçay qu'il n'en fust pas esté quitte à si bon marché. (*Des Hommes*, deuxiesme partie, chap. VII; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 655, col. 2.)

Enfin Ronsard appelle Mercure

le prince
De ceux qui ont les mains sujettes à la *pince*.

IIe liv. des hymnes, hymne X.

« Il est sujet à la pince, dit Oudin à ce dernier mot, i. (c'est-à-dire) *il est un peu adonné à desrober, ou bien à faire trop payer sa marchandise.* » Ce dernier sens est celui que le lexicographe attribue à *pincer*, qui vient ensuite.

PINGRE, s. m. Malheureux, misérable, voleur.

On donnait ce nom, au moyen âge, à des arêtes de poisson et à de longues épingles; on l'emploie aujourd'hui dans notre langue pour désigner un usurier, un homme d'une avarice sordide. Voici comment s'est effectuée cette transformation.

On sait que, pendant tout le moyen âge, on accusa les Juifs, entre autres méfaits, de crucifier des enfants chrétiens, la nuit du vendredi saint[1], et de torturer leurs victimes en leur enfonçant des *épingles* dans la chair, supplice auquel Molinet fait allusion quand il dit :

J'ay veu Juifz seduire
Un petit enfançon,
Le meurdrir et destruire
Par estrange façon.

Recollection des choses merveilleuses à la suite de la *Légende de Me Pierre Faifeu*, pag. 164.

Le parlement de Paris ayant condamné à mort, pour le crime des *pingres* ou des *épingles*, plusieurs Juifs coupables ou non d'avoir crucifié des enfants chrétiens pendant la semaine sainte, le premier de ces noms resta, parmi le peuple, aux Israélites en général, qui, quelquefois riches par l'avarice et l'usure, présentaient toujours un aspect misérable. De là le mot populaire et le mot d'argot; c'est ainsi également que les marins nomment un bâtiment de pauvre apparence, et dont l'arrière arrondi ne porte aucun ornement[2].

Dans son roman de *la Danse Macabre, histoire fantastique du XVe siècle*, le bibliophile Jacob a écrit tout un chapitre intitulé *le Crime des pingres;* c'est le XIVe,

Comment *sans rire* tu me *pince*,
En fin l'on voyra l'équité.

Le Ballet du Courtisan et des Matrones. A Paris, chez Toussainct du Bray, M. DC. XII., pag. 81.

On dit encore familièrement et substantivement *un pince sans rire*, l'un homme malin et sournois.

[1] Les faits de cette sorte imputés aux Juifs sont rapportés dans *Hugues de Lincoln*, recueil de ballades anglo-normande et écossoises, relatives au meurtre de cet enfant en MCCLV. Paris, chez Silvestre, etc. MDCCCXXXIV, in-8°.

[2] Voyez l'article sur le mot *Pingre*, que M. Édouard Fournier a inséré dans l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, tom. XIX, pag. 859.

qu'on lit pag. 269-287 de la première édition. (Paris, Eugène Renduel, 1832, in-8°.)

On a également donné le nom de *pingres* à un jeu de femmes qui se jouait avec de petites billes d'ivoire[1]; d'autres veulent que ce soit le jeu des épingles[2]. Rabelais en fait mention, liv. IV, chap. XIV.

PINOS, s. m. Denier.

Anagramme de *nipos*, que le vocabulaire de germania de Juan Hidalgo explique par *dineros*. Notre mot *nippe* doit venir de *nipos*, de même que *denrée* dérive de *denier*. On ne l'écrivait autrefois qu'avec un seul *p*, comme on le voit par *le grand Dictionnaire des rimes* de la Noue, qui explique *nipe* par « mot usité en quelques lieux pour signifier hardes; mais comme par mespris, ajoute-t-il, on dira : Les nipes d'un tel, ses hardes de peu de valeur. » Voyez pag. 110, col. 2, et comparez cette définition avec celle de l'Académie.

On lit *nipa* dans un ancien poëme provençal :

Mota *nipa* de seda e mot ric aisclaton.

Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, pag. 90, v. 1257.

PIOLLE, s. f. Taverne.

Il me paraît qu'il faut chercher la raison de ce nom dans le *piot* qui se vend, qui se consomme dans ces sortes d'endroits, plutôt que dans le verbe *pioler* (*piauler*, suivant l'Académie), qui se dit du cri des petits poulets, et figurément et populairement des enfants et des gens faibles qui se plaignent en pleurant :

... si encores je te oy *pioller*... je te guailleray en loup marin. (Rabelais, liv. IV, chap. XIX.)

Il luy sembla... qu'ils luy avoient respondu en leur jargon et en *piolant* : Ouy, ouy, ouy. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, chap. LXVII : Théodore Trivulse; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 163, col. 1.)

Roquefort, dans son *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 348, col. 1, donne *pialler*, *pioller*, et le traduit par *s'enivrer*, *boire à satiété*. Il ajoute : « Les filoux, en terme d'argot, ont pris le mot de *piolle* pour signifier un cabaret. » D'accord; mais, pour mon compte, je n'ai jamais vu, dans nos anciens auteurs, trace de *pialler* ou *pioller*, pas plus que de *pialleur*, *piolleur*, que le même lexicographe donne et explique par *buveur*, *ivrogne*, *pilier de cabaret*.

PIONCER, v. n. Dormir.

Dans l'arrondissement de Bayeux on se sert de *piaucé* pour dire *couché*, et dans la vallée d'Auge on dit *se piausser* pour *se mettre au lit*.

Voyez *Piau*, *pieu*.

PIOU-PIOU, s. m. Soldat d'infanterie.

Cotgrave, qui donne ce mot, le traduit par *peep*, *peep*, *the voice of chickens*. Il est à croire qu'on aura ainsi désigné les fantassins à cause de l'habitude qu'ils ont en campagne de faire main basse sur les poules du paysan, qu'ils attirent en imitant leur cri.

Une autre circonstance qui a pu présider à l'adoption du mot *piou-piou* avec le sens qu'il a en argot, c'est que, dans notre ancienne langue, *pion* signifiait *soldat de pied*, comme *peon* en espagnol :

Grans et menus de toutes regions
Viennent à moy par cens et millions,

[1] Voyez Cotgrave, au mot *Pingres*.
[2] Glossaire des *Œuvres de Rabelais*, édit. de 1823, tom. III, pag. 328.

Qui tous les jours se veulent à moy rendre,
Et s'offrent tous estre mes champions,
Mes gens d'armes, mes archiers, mes *pions*,
Pour tous mes drois et querelles deffendre.

La Danse aux aveugles, etc. A Amsterdam, M. DCC. XLIX., in-8°, pag. 13.

Grande gloire est au prince magnanime...
D'aller aux coups comme un simple *pion*.

Scarron, *Epître à monsieur le Prince*, v. 5. (*Œuvres de monsieur Scarron*, etc. A Amsterdam, chez J. Westein et G. Smith. MDCCXXXVII, in-12, tom. VIII, pag. 83.)

Je vous oubliois par mégarde
Qu'il mit sa flotte en un endroit
Que personne ne trouveroit...
Et qu'il fit expresse défense
Que sur peine du morion,
Autant chevalier que *pion*,
Personne ne mît pied à terre.

Le Virgile travesti, liv. Ier.

On donnait aussi autrefois le nom de *pehon* aux vilains, aux manants :

Mesmes ces *pehons* de villaige,
J'entends *pehons* de plat pays,
Ne se fussent point esbahis
De leur mal faire; mais nous sommes
Toujours, entre nous gentilz-hommes,
Au guet dessus la villenaille.

Le Monologue du franc archier de Baignollet, v. 132.

Aujourd'hui on appelle en France *piétons*, et en Savoie *pédons*, les facteurs ruraux. Les Anglais avaient autrefois *pillicock*, dont Cotgrave se sert pour traduire *turelureau*, d'où l'argot a tiré *tourlourou*, synonyme de *piou-piou*.

PIPE (Casser sa). Mourir.

Dans l'origine, cette expression a dû signifier *se casser le cou*, *pipe* ayant autrefois le sens de *gosier*, de *gorge* :

Volez oïr une grant fable?
Qu'il avint l'autr'ier sur la table
Au bon roi qui ot non Phelippe,
Qui volentiers moilloit sa *pipe*
Du bon vin qui estoit du blanc.

La Bataille des vins, par Henri d'Andeli, v. 1. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 152.)

Leur feray-je percer la *pippe*
Que vous sçavez qui est si rouge?
Si verrons que c'est.

Le cinquiesme Livre des Actes des Apostres, f. cc. verso, col. 1.

PIPÉ, PIPET, s. m. Château. Voyez *Pigé*.

PIQUANTE, s. f. Épingle.

PIQUE EN TERRE, s. f. Volaille, dinde.

Cette expression est devenue populaire, au moins parmi les *canuts* de Lyon.

PIQUEPOU, PIQUEPRUNE, s. m. Tailleur.

Monsieur le *piquepou*, vous vous ferez rosser. (*Colombine avocat pour et contre* [1685], act. Ier, sc. v; dans le *Théâtre italien de Gherardi*, tom. Ier, pag. 334.)

... nous sommes bons pour tous les *piquepoux*. (*Histoire de M. Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complètes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 24.)

A la même époque, on se servait aussi de l'expression *croque-prunes* dans le même sens[1]. D'Assoucy, parlant des gens issus des pierres jetées par Deucalion, dit :

Les Roquerouges, Roquebrunes,
Les Iroquois, les *Croqueprunes*,
Bref, tous les gens de ric et roc...
En ont tiré leur dur estoc.

L'Ovide en belle humeur de M. Dassoucy, le Deluge, fable VIII; édit. de Paris, M. DC. L., in-4°, pag. 83.

Un *croque-prune*, autrement compagnon tailleur,... luy dit. (*Le facetieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 96.)

[1] *Curiosités françoises*, au mot *Prunes*.

PIQUE A QUATRE CORNES, s. f. « Halebarde, en langage de grivois, » dit le Duchat à ce passage des *Avantures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. Ier :

J'ai porté la *pique à quatre cornes* dans la compagnie du capitaine Bourdeaux, etc.

Oudin explique *pique à quatre cornes* par *le sac du soldat*. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Picque*.

PITANCHER, v. a. Boire.

Ça me rendant tout joyeux,
Je *pitanchai* comme un gueux.

Couplets sur la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, etc. (*Poésies de Mr l'abbé Mangenot*, pag. 163.)

Le beau sexe lave sa gueule,
Et *pitanche* tout aussi sec
Que si c'étoit du romestec.

Les Porcherons, ch. III. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 150.)

Un enfant dodu
Qui nous est venu...
Rend tout joyeux;
Tout en ces lieux *pitanche*.

Couplet de Pannard, cité dans la *Clé du Caveau* (1816), pag. 201.

Je n'ai pas le moindre doute qu'il ne soit joué sur ce mot dans un passage d'un ancien mystère, et dans des vers écrits en patois de Rouen :

YSACHAR.

Las, messeigneurs, pour Dieu mercy!
Aiés pitié du sang humain.

GRAPPART.

Chia, chia, c'est à demain.
C'est bien pitié et *pitaché*.

La Vengence de nostre seigneur Jesucrist, par personnages, etc., la quarte journée, feuillet signé F ii, col. 2.

Che fut là pitié, car y les camaillest
Aveuq de gros bastons sans pitié ny *pitiache*.

Septiesme Partie de la Muse normande, pag. 129.

Veut-on la racine de ce mot? on la trouvera dans les vers suivants que prononce Arlequin, armé d'une bouteille :

Pour moy, vous voyez ma *pitance*,
Je porte ma provision;
(*Montrant sa bouteille.*)
Et voilà la seule maîtresse
Que je mene sur le gazon.

Les Promenades dans Paris (1695), act. Ier, sc. II. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. VI, pag. 97.)

PITRE, s. m. Paillasse d'escamoteur ou de saltimbanque.

Les anciens bouffons, comme j'ai déjà eu l'occasion de le remarquer, s'enfarinaient le visage pour jouer leur rôle [1], et ressemblaient ainsi à des *pistres* ou boulangers [2] :

... et comme j'ay veu aussi les badins excellents, vestus en leur à touts les jours et en une contenance commune, nous donner tout le plaisir qui se peult tirer de leur art; les apprentifs qui ne sont de si haulte leçon, avoir besoing de *s'enfariner le visage*, de se travestir, se contrefaire en mouvements de grimaces sauvages, pour nous apprester à rire. (*Essais de Montaigne*, liv. II, chap. X.)

Or bref, quand il entroit en salle
Avec une chemise sale,

[1] Les masques faisaient également de même :
« Et n'entend-on par ce les priver d'aller en mommon, en robbes retournées, barbouillez de farine ou charbon, faux visages de papier, portant argent à la mode ancienne. » (*Les Arrêts d'amours*, etc. A Amsterdam, MDCCXXXI, in-8°, part. II, pag. 472.)

[2] Voyez le *Glossaire de la langue romane*, au mot *Pistori*, tom. II, pag. 358, col. 1. De ce mot, dérivé du latin *pistor*, vient le terme *pistolet*, qui, dans certaines provinces, à Bordeaux, par exemple, désigne ce qu'à Paris on appelle *flûte*, un petit pain long et étroit.

Nous avons gardé l'expression *C'est un drôle de pistolet*. N'y aurait-il pas ici une altération de *prestolet*?

Pistollet est aussi un personnage du *Henry V* de Shakspere; mais ce n'est plus un farceur, c'est un vieux matamore, parodie des capitans d'Espagne. Voyez *Études sur l'Espagne*, par Philarète Chasles. Paris, 1847, in-12, pag. 100.

Le front, la joue et la narine
Toute *couverte de farine*, etc.

De Jehan Serre, excellent joueur de farces. (Épigrammes de Clément Marot, liv. VI, ép. VIII.)

Quelque incontestable que nous paraisse l'étymologie ci-dessus de *pître*, le peuple n'a jamais voulu l'admettre, ou plutôt il l'a promptement oubliée; il a préféré voir dans ce mot le nom de *Pierre*, qui effectivement a été changé en *Pitre* dans de certaines provinces, comme en Bretagne, patrie de M. Pitre-Chevalier, peut-être même du gros compagnon de Saint-Amant [1]. De là est venu le mot de *pierrot*, synonyme français de *pître*, qui avait également le sens d'*homme de rien*, de *misérable* :

Penses-tu que tes incartades...
Intimident un ennemi
Qui ne te voit pas à demi,
Et qui fait consister sa gloire
A te mettre à bas la mâchoire,
Même à te dépouiller tout nu,
Comme un *pierrot*, un malautru?

J. Moreau, *Suite du Virgile travesty*, liv. X.

Dans la seconde suite du même poëme, liv. IX, l'auteur donne le nom de *Gille* à celui que l'on a depuis appelé *paillasse*, à cause de la toile à carreaux dont son habit était fait :

Il vit cette métamorphose,
De même façon à peu près
Qu'un tour de *Gille* le niais,
Qui dans le milieu d'une place
Feroit rire la populace.

A ce propos je ferai remarquer que, déjà au XVIe siècle, les habits à bandes étaient affectés aux bouffons : « Si on voyoit en France, dit Henri Estienne, un homme de qualité habillé de verd, on penseroit qu'il eust le cerveau un peu gaillard.... Pareillement si on voyoit une Françoise portant une robe bigarrée de bandes larges, on penseroit qu'elle vousist jouer une farce, ou que ce fust par gageure, » etc. (*Apologie pour Hérodote*, préface.)

Pitre du commerce, ou du comme, s. m. Commis voyageur.

Pitroux, s. m. Fusil, pistolet.

En provençal, *pitrou* a le sens de *soliveau*, de *solive*, de *pièce de bois* : on peut donc croire que l'argot a voulu prendre ici un synonyme, ou du moins un approximatif de *bâton*, pour désigner des armes qui portaient autrefois ce nom. Voyez ci-dessus, au mot *Bâton creusé*.

Pivase, s. m. Voyez *Pif*.

Pivert, s. m. Ressort de montre ou de pendule dentelé, avec lequel on coupe les barreaux et les fers des forçats.

On sait que le pivert est un oiseau dont le bec perce les écorces les plus dures.

Pivoiner, v. n. Rougir.

On connaît la couleur de la pivoine.

Notre argot n'est pas le seul où cette fleur figure avec le même sens; un brigand très-populaire en Moldavie (Boujor) a reçu ce nom, qui signifie *pivoine*, à cause de la couleur de ses cheveux. Voyez *Ballades et chants populaires de la Roumanie*, recueillis et traduits par V. Alexandri. Paris, E. Dentu, 1855, in-12, pag. 182.

Pivois, s. m. Vin.

Vien, Muse, mon petit groin...
Car, ma foi! je veux qu'on me berne
Si le *pivois* de la taverne
Qui met hors les trois Perroquets,

[1] Mais entre tous, ce franc cœur, ce bon *Pitre*,
Qui de vrai gros me ravira le titre.

Epistre à monsieur le baron de Melay, etc. (*Les Œuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., in-12, pag. 858.)

N'a plus d'effet que les caquets
Des huit autres sempiternelles, etc.

Pierre le Jolle, *Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques*, lundi, v. 15, pag. 1.

Sans mentir, j'aurois bien envie
D'y couler doucement ma vie...
Non pas comme par ce prophane
Qui receut deux oreilles d'âne
Lorsqu'il changeoit en des écus
Le *pivois* du pere Bacchus.

Ibid., mercredi, pag. 127.

Ceci n'est-il point suffisant
Pour recevoir des courtisans,
Pourveu qu'on eût ici tout proche
Trois bonnes perdrix à la broche...
Avec dix ou douze flacons
De ce *pivois* que la Montagne
Cherit plus que du vin d'Espagne?

Ibid., jeudi, pag. 199.

Du vin j'ignorions l'usance;
Il nous fait boire du *pivois*,
Morgué, quelle différence!

L'Ecole des amours grivois, M. DCC. XLIV., branle général de la fin.

Y baivest comme nous de notte vin françois,
Qui leu semblet milleur chinq chens fais que leu
Et fezest pu de brit en buvant su *pivois* [biere,
Que ne font au marché toutes ses pessonniere.

Sur l'arrivée des Polonnois, st. XII. (*Treiziesme Partie de la Muse normande*, pag. 219.)

No baille à tous venans, un chequ'un y est libre,
No vend tout chen qui faut à baire son *pivois*.

La Bourdigade du vin, st. VI. (*Ibid.*, pag. 223.)

Je sis trop gay quand j'ay de su *pivois*.

Bourdigade de Paris, cant ryal, coupl. 1er. (*Vingt-septiesme Partie de la Muse normande* [1651], pag. 457.)

« Un certain vin se dit *pivois*, dit Nodier, à cause de la ressemblance de son raisin avec la pive, nom patois du fruit appelé si improprement *pomme de pin* [1].

[1] *Examen critique des dictionnaires de la langue françoise*, pag. 317.

Je ne serais point étonné que ce ne fût dans l'intention de produire un rébus, qu'on eût donné une pomme de pin pour enseigne à l'un des cabarets les plus fameux de Paris, fréquemment cité par nos anciens auteurs [1], et dans lequel on devait servir force *pivois* aux escrocs qui affluaient aux environs et dans les galeries du palais, sans parler

D'un auvernat fumeux, qui, mêlé de lignage,
Se vendoit chez Crenet pour vin de l'Hermitage [2],

sans parler non plus du vin *pineau*, bon vin blanc qui se faisait en Anjou et dans la Touraine, d'un gros raisin, dit encore *pineau*, dont les grappes ressemblaient aussi à des pommes de pin, et dont le nom et l'espèce sont encore répandus en Champagne.

Je dirai plus : si l'on pouvait révoquer en doute l'autorité de Nodier et l'existence de ce vin particulier qu'il dit avoir reçu la dénomination de *pivois*, j'expliquerais le mot d'argot en insinuant que les mattois auraient bien pu en avoir fait le nom générique de la liqueur débitée à la Pomme de Pin, peut-être aussi avec l'idée d'une apocope du mot *pivoine*.

PIVOT, s. f. Plume.

[1] Voyez *la Vefve*, de Pierre de l'Arivey, act. II, sc. VI; *les Bigarrures et touches du seigneur des Accords*, fol. 68 recto; *le Carabinage et matoiserie soldatesque*, chap. VIII, pag. 49; l'*Inventaire general de l'histoire des larrons*, liv. II, chap. II; la *Suitte de l'invent. gen. de l'hist. des larr.*, liv. III, chap. XII; la *Réponse de M. Guillaume au soldat françois*, à la suite des *Avantures du baron de Fœneste*, édit. de 1729, tom. II, pag. 404; les *Œuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 144, 145; le *II. Livre de chansons pour dancer et pour boire*. A Paris, par Pierre Ballard, 1627, in-8°, pag. 45 verso, etc.

[2] Satire III de Boileau, v. 73. Du temps de cet auteur, Crenet occupait la Pomme de Pin.

PLACARDE, s. f. Place publique.

PLAN, s. m. Mont-de-piété. *En plan*, en gage.

Ce mot, qui est populaire [1], se retrouve dans une expression proverbiale, usitée parmi les marins et dans le peuple, qui signifie *brusquement, impoliment, spontanément*. Ainsi, laisser quelqu'un en plan, c'est le quitter brusquement, ou encore l'oublier après lui avoir promis de revenir. Laisser tout en plan, c'est interrompre toutes ses occupations, toutes ses affaires, pour s'occuper, spontanément, d'autre chose ou d'un autre projet [2].

PLANCHE, v. n. Sabre.

Mais au même instant Fer-en-grippe...
Jure, sacre, et, le sabre au vent,
Fait voir qu'il est un fier vivant.
A sa *planche* il n'est rien qui tienne.

Les Porcherons, ch. IV. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, pag. 167.)

PLANCHE AU PAIN, s. m. Banc des prévenus, banc des accusés.

PLANCHÉ, ÉE, part. Condamné, ée.

PLANCHER, v. n. Plaisanter.

Dans le patois normand, au moins dans l'arrondissement de Bayeux, pour exprimer *fille, enfant*, on dit *pianche, pianchon*, mots qui, dans l'arrondissement de Mortain, sont devenus adjectifs, et signifient *malin, maligne, espiègle*. C'est sans aucun doute de ces deux mots, issus de notre substantif *pie*, que seront venus et le verbe *plancher*, qui lui-même est devenu populaire [3], et ses dérivés.

PLANCHERIE, s. f. Mauvaise plaisanterie, espièglerie.

PLANCHEUR, EUSE, s. Mauvais plaisant, mauvaise plaisante.

PLANQUE, s. f. Cachette.

PLANQUER, v. a. Cacher. Voyez *Déplanquer*.

PLATINE, s. f. Bavardage, jactance.

On trouve, dans un ouvrage en patois de Rouen, *potinn*, que l'auteur explique par *babil fatigant*.

GAMBOLIN.
L'kouai zécoutoit-il sen *potinn* ?
GERVAIS.
I n'avoit garde, vieux gobinn,
Pi qu'Morpou l'étoupoit l'zoreilles.

Le Coup d'œil purin, pag. 44.

PLATRE, s. m. Argent monnayé.

Plâtre se dit aussi d'une montre, dont le cadran, habituellement blanc, ressemble à une pièce d'argent. Il est à croire que ce mot a été formé par allusion à *piastre*.

PLEURANT, s. m. Oignon.

PLIER LA TOILETTE, v. n. Voler.

Cette expression, que l'Académie a recueillie, et qui l'avait été auparavant par Oudin [1], a bien pu être de l'argot dans l'origine; mais elle fait maintenant partie de notre langue :

Il y avoit chez elle la plus grande liberté du monde... il y en a même qui lui ont volé tantôt sa bourse, tantôt sa pelote d'argent... et jamais il n'y eut demoiselle du Marais à qui on ait si souvent *plié la toilette*. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, tom. IX, pag. 92.)

D'autre part, c'est luy qui la vange
Des estrangers et des bourgeois

[1] Voyez le *Dictionn. du bas-langage*, tom. II, pag. 239.
[2] *Dictionn. de marine à voiles*, etc., pag. 328.
[3] Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 239.

[1] « Plier une toillette, i. *desrober ou emporter ce qu'il y a chez une garce.* » (Curiositez françoises, au mot *Plier.*)
Ailleurs, le même lexicographe traduit cette expression par *rubbare, portar via ogni cosa.* Voyez *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 435, col. 2.

Qui veulent amener parfois
La mode d'excroquer les filles,
Comme font fanfarons et drilles.
Il la defend dans ce mestier
Du commissaire du quartier,
Et qu'un filou ne la maltraitte,
Ou n'aille *plier sa toilette.*

Le Voyage de Mercure, etc. A Paris, chez Louis Chamhoudry, M. DC. LIII, in-4°, pag. 92, 93.

Qui vous a *plié la toillette?*

L'Ovide en belle humeur de Mr Dassoucy, édit. de Paris, M. DC. L., in-8°, pag. 126. *Les Amours de Jupiter et d'Io.*

Le même d'Assoucy, après avoir cité, au tom. Ier de ses *Avantures*[1], *plier la toilette* comme synonyme de *faire venir l'eau au moulin, faire un trou à la nuit, jouer de la harpe, donner à manger à la pie*, dit, au tom. II[2]: « Je luy répondis... que j'allois à Nice après un fort diligent valet qui m'avoit *plié la toilette.* » Dans un autre de ses ouvrages[3], il se sert encore de cette expression avec une légère modification et dans un sens différent:

J'ay déjà *ployé ma toilette.*
Adieu, messieurs, jusqu'au revoir.

Ailleurs, le même auteur emploie cette locution avec cette dernière acception et cette variante:

Tout a drillé, tout a fait gilles,
Chacun a *plié son pacquet*[4].

Le Bagage perdu, v. 5. (*Poësies et lettres de Mr Dassoucy*, etc. A Paris, chez Jean-Baptiste Loyson, M. DC. LIII., petit in-12, pag. 122.)

On lit au liv. Ier du *Virgile travesti*:

Le peuple en est fort colérique,
Qui de Tyr qu'Agenor fonda,
En cette contrée aborda
Avecque Didon notre reine,
Que la tyrannie et la haine
De son frère Pygmalion...
Contraignit de *plier toilette*
Et de déloger sans trompette.

Plomb, s. m. Mal vénérien; allusion au plomb des chasseurs.

Plombe, s. f. Heure, année.

Allusion au poids des horloges, que l'on appelait autrefois *plomée*:

Li chaitif moine qui ne fine
Atendi s'ore et son termine...
Plus est de la nuit meiteiée
Ainceis que li orloges chée;
Bele vie aura ainz menée
Que jus s'en vienge la *plomée.*

Chronique des ducs de Normandie, par Benoît, tom. II, pag. 349, v. 25526.

Plomber, v. n. Puer, sentir mauvais.

Il y a ici une allusion aux plombs des maisons, ordinairement *plus, mais non mieux sentant que roses*, ou à l'hydrogène sulfuré qui se dégage des fosses d'aisance et des puits.

Il sort de vostre nez *plombé*
Une odeur qui donne la peste.

La Vieille amoureuse, st. VI. (*Poësies de*

---

[1] Paris, Claude Audinet, M. DC. LXXVII., in-12, chap. III, pag. 65.

[2] *Les Avantures d'Italie*, etc., M. DC. LXXVII., in-12, pag. 84.

[3] *La Prison de monsieur Dassoucy*, etc. A Paris, de l'imprimerie d'Antoine de Raffié, M. DC. LXXIV., petit in-12, pag. 135.

[4] On lit dans une chanson satirique du XVIIe siècle:

Mazarin, *plie ton paquet:*
Nostre reyne est devenue sage,
L'adultere enfin luy desplaist, etc.

Ms. de mon cabinet, folio 114 recto.

Comme le fait remarquer l'Académie, cette expression s'emploie populairement pour *mourir.* On la trouve dans ce couplet d'une autre chanson de la même époque, sur le chancelier Seguier, qui était tombé malade pendant le procès de Fouquet:

J'enrageray s'il faut que je m'apreste
A *plier mon paquet*
Auparavant que nous ayons la teste
De ce maudit Fouquet.

Ms. de mon cabinet, fol. 55 verso.

Chevreau. A Paris, chez Antoine de Sommaville, M. DC. LVI., in-8°, pag. 150.)

PLOYANT, PLOYÉ, s. m. Portefeuille.

PLUC, s. m. Butin, ce que l'on peut *éplucher*.

Prince, arriere de Ruel!
Et n'eussiez-vous denier ne *pluc*,
Qu'au giffle ne laissiés la pel
Pour Lemboureux qui rompt le suc.

Jargon et jobelin de Villon, ballade II, envoi.

Sus! tost t'abille,
Il y a *pluc*.

L'Incarnation et Nativité de nostre saulveur et redempteur Jesuchrist, in-folio, sans lieu ni date, fol. C. vii recto.

Las! qui sert si sotte deesse,
Il est bien digne qu'on le tonde...
En tous les estas de ce monde
Il y a eur, honneur, ou *pluc*.

La Resolucion d'amours, st. III, s. l. ni d., petit in-4°, feuillet sign. A ii recto.

Voyez ci-dessus, à l'article *Aubert*, deux autres passages de la même époque, sinon plus anciens, dans lesquels se rencontre *pluc*.

De ce mot est venu *pluquaille*, dont le sens est le même :

ADRASCUS.

Sus, Dragon! viens à nostre sire,
Rechigne, et toy, Achapart.
Et n'oubliez pas Agripart,
Il servira bien au hutin.

AGRIPART.

Mais mieulx la moytié au butin,
Je ne quiers rien que la *pluquaille*.

Le Mistere de la conception, nativité, mariage et annonciation de la benoiste vierge Marie, sc. *de Herode et de la persecution des Innocens*, fueil. lxxiii verso, col. 2.

De là encore *emplucher*, piller :

Prebstres, clercs, bourgeois et marchans,
Sont *empluchez* par gens meschans
Querans proye ou bague faitisse.

Dictier presenté à monseigneur de Nassau, au retour de France, attribué à Cl. Marot dans l'édit. d'Anvers de 1539 imprimée chez Jean Steels, st. VII.

Le patois de Rouen, du moins celui qu'a employé David Ferrand, avait *pluc* dans un sens que je suis assez embarrassé pour expliquer :

Che n'est pas que je sais desja si avanché;
Mais j'ay l'esprit subtil aveuque la memore,
Et prompt à yeuxpliquer chen qu'est de pu caché,
Pour envoyer au *pluc* et Pline et Pitagore.

Premiere et seconde Muse normande, pag. 36.

Le véritable patois normand a conservé *pluc*, comme *pluquette*, *plucoter* et *pluchoter*, qui en dérivent :

Me vela prins dans le gluel
Tout comme on prend un oisel
Qui cherche à *plucoter* du feure.

La Farce des Quiolars, édit. des *Joyeusetez*, pag. 31.

PLUME DE BEAUCE, s. f. Paille.

POCHARD, s. m. Ivrogne.

Ce mot, populaire en Normandie et ailleurs, me semble venir de *poisson*, mesure de vin, qui s'appelait en vieux français *poichon*, *poçon*, *posson* :

Or nous donne par courtoisie
Ung peu de frommaige de Brie,
Et plain *poichon* de vin d'Ausoire.

Triumphe des Carmes, v. 137.

Jasmin. Comment le sçavez-vous, dites-moi, je vous prie?
Joli-cœur. D'avoir bû hier ensemble un *poiçon* d'eau-de-vie.

Dialogue de plusieurs laquais touchant les conditions de ce tems, etc. A Paris, M. DCC. XVI., in-8°, pag. 9.

Voyez ci-après au mot *Pouchon*.

POCHARDER (Se), v. réfl. S'enivrer.

POCHARDERIE, s. f. Ivrognerie.

POIGNE, s. m. Poëte.

De tout temps on a reproché aux nourrissons des muses leur pauvreté et leur appétit. De là sans doute le nom qu'ils ont en argot, et qui me paraît être une condensation de l'expression *avaleur de pois gris*, qui avait cours autrefois avec le sens de *grand mangeur*. « Avaleurs de pois gris, dit Cotgrave, *Good trencher-men, hungry-guts, greedy whorsons; they to whom every morsel seems good, or no morsel comes amiss.* » Voyez aussi les *Curiosités françoises*, au mot *Avaleur*.

On lit dans *l'Étourdi*, de Molière, act. IV, sc. v :

Sur les morceaux touchés de sa main délicate,
Ou mordus de ses dents, vous étendiez la patte
Plus brusquement qu'un chat dessus une souris,
Et les avaliez tout ainsi que des *pois gris*.

D'Assoucy, parlant des pois que l'on servait aux prisonniers, ajoute : « Il ne laissoit pas, le bonhomme à la grand barbe, de les avaler comme pois gris. » (*La Prison de monsieur Dassoucy*, etc., pag. 45.)

Jacques Moreau fait ainsi parler Pallas, dans sa suite du *Virgile travesti*, liv. X :

Protege mes premiers exploits,
Et conduis mon bras et mes doigts,
Pour que mon trait jusqu'à l'empenne
Entre dans la vaste bedaine
De cet *avaleur de pois gris*.

Vous êtes des *avaleux de pois gris*, vous autres, etc. (*Les Écosseuses*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 567.)

Il est probable que ce proverbe tire son origine des charlatans qui étaient dans l'usage d'avaler, avec dextérité, devant le public, une grande quantité de pois gris.

POIGNARD, s. m. Habit qui revient au tailleur pour être retouché, pour avoir un *point*.

POIGNARDER, v. a. Retoucher un habit.

Ce mot et le précédent font partie de l'argot des ouvriers tailleurs.

POIL (Avoir du), etc. Être brave, courageux.

Les anciens croyaient qu'il y avait des hommes qui naissaient avec du poil au cœur, et que c'était un indice de courage:

Hirto corde gigni quosdam homines proditur, neque alios fortiores esse industria, etc. (C. Plin. Secund., *Hist. Nat.*, lib. XI, cap. LXX.)

Chez nous, dire qu'il y avait du poil de l'ours ou du loup dans une affaire, c'était la signaler comme entachée de mauvaise foi :

... il y a dou poil de l'ours en vostre afaire, etc. (*Le Roman du Renart*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 276.)

... j'ay ouy dire depuis qu'il y eut du poil du loup envers le susdit Montauban et ses complices, etc. (*Histoire de Charles VII, roy de France*, par Jean Chartier, édit. de Denys Godefroy, pag. 213.)

POINT, s. m. Franc, pièce de vingt sous; terme de l'argot des marchands d'habits, à Paris.

POINT DE CÔTÉ, s. m. Ennemi des pédérastes, qui les gêne dans leurs honteux ébats, comme un point de côté qui paralyse tout mouvement.

Ce mot désigne également un créancier.

POINT DE JUDAS (Le). Le nombre treize.

POISSE, s. m. Voleur.

POISSER, v. a. Voler.

De tout temps *avoir de la poix aux mains* fut synonyme de *voler*. Martial dit

dans son épigramme *in furem Fuscum*, liv. VIII, épigr. LIX :

. . . . . nihil est furacius illo :
Non fuit Autolyci [1] tam *piceata manus*.

Je ne serais pas étonné, quoique je n'en trouve point d'exemple, que le mot *picare*, d'où nous avons fait *picorer* et les Espagnols leur mot *picaro*, n'ait signifié *voler*, dans le latin familier et populaire. Du reste, le vieux Jacques du Bois (*Sylvius*) paraît l'avoir pensé quand il dit : « *Picare*, poisser, *et inde*, poissard *pro fure proferunt* [2]. »

Dès aujourd'huy contre eux je me presente ;
Ce sont *poissars*, pipereaulx mal mondains.
Contre les clers de Chastellet. La Bazoche.
(*Les OEuvres de maistre Roger de Collerye*, etc. On les vend à Paris... à l'enseigne Faulcheur (chez Pierre Roffet), M.V.XXX.VI., in-16, feuillet signé N iij recto.)

Ainsi, au XVIe siècle, *poissard* était synonyme de *voleur*. Il le fut pendant tout le siècle suivant, à n'en juger que par un passage de l'*Histoire comique de Francion*, liv. V. Un mauvais poëte ayant composé des chansons pour la femme d'un des musiciens du Pont-Neuf, celle-ci, voyant qu'elles ne se vendaient pas, alla redemander son argent à l'auteur. « Ayant refusé de le rendre, vous pouvez penser de combien d'injures il fut assailly. L'on dit mesme qu'elle luy envoya un exploict. Mais tant y a qu'elle s'en alla plaindre de luy par tout, et dire qu'il estoit un beau *poëtsard* [3], » etc.

« Poissard, dit Cotgrave, m. *A filcher, nimmer, purloyner, pilferer; one whose fingers are as good as so many lyme-twigs.* Dans le *Dictionnaire anglois et françois* de Robert Sherwood, publié en 1672 à la suite de celui de Cotgrave, on trouve *filcher* traduit par *desrobbeur*, poissard, *larronceau, larronneau, larron.*

C'est seulement plus tard, quand la corporation des poissonniers eut cessé d'exister, ce qui eut lieu sous Louis XIV, qu'en raison de leur analogie avec le mot *poisson*, ces noms de *poissard* et *poissarde* auraient été donnés aux hommes et surtout aux femmes qui faisaient le commerce de la marée [1]. Ce qu'il y a de certain, et M. Édouard Fournier l'a fait remarquer, d'après le Dictionnaire de Trévoux, dans son article *Poissard* de l'*Encyclopédie du* XIXe *siècle* [2], c'est que les harangères n'acceptèrent jamais le nom de *poissardes*, et le regardèrent toujours comme injurieux, sa première signification n'ayant pas encore assez déteint.

A propos de ces mots *poissard, poisse*, dérivés de *picare*, ce serait peut-être ici le lieu de faire remarquer que *picear* veut dire *pillard, voleur*, dans la langue gaëlique, d'où le nom des Pictes et peut-être des Picards, et qu'en latin le mot *pica* désignait la pie, le plus voleur des oiseaux.

Aujourd'hui, on dit toujours, comme

[1] Autolycus, on le sait, était fils de Mercure, et, comme tel, l'un des plus subtils patrons du vol.

[2] *Jacobi Sylvii Ambianensis in linguam Gallicam Isagoge*, etc. Parisiis, ex officina Roberti Stephani. M. D. XXXI., in-4°, pag. 4.

[3] Édit. de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 319. Plus loin, liv. VII, pag. 509, le nom de *poëtastre*, donné à un pauvre poëte, montre bien que *poëtsard* est ici employé par allusion au vol dont la femme se croyait victime.

[1] *Traité de la police*, etc., par Delamare, tom. III, pag. 333.

« Une poesarde, i. (c'est à dire) *une vendeuse de marée, par mépris.* » *Cur. fr.*, au mot *Poesarde*. Suivant Oudin, on appelait *poissard* un *savetier*.

[2] Tom. XIX, pag. 711.

du temps d'Oudin [1], *avoir de la poix aux doigts* ou *de la glu aux mains*, pour dire *voler* : ce qui nous fait souvenir de ces vers de Jean Marot sur les aventuriers gascons qui suivaient Louis XII en Italie :

N'y veult loger, pour les maulx inhumains
Qu'il en povoit advenir soir et mains
D'adventuriers qui *gluyantes les mains*
Ont comme colle.

Le Voyage de Venise. (*Les OEuvres de Jean Marot*, édit. de Coustelier, pag. 133.)

Plus tard, un autre rimeur écrivait :

Jamais ne sont las ne perclus,
Aux doigts leur tient certaine glus,
Où tout s'attrape;
Et, sans faire semblant de rien,
Il n'est fille ou femme de bien
Qui s'en eschape.

Pour les couppeurs de bourses, coupl. 3. (*Recueil des plus excellents ballets de ce temps.* A Paris, chez Toussainct du Bray, M. DC. XII., in-8°, pag. 93.)

Poisson, s. m. Entremetteur.

Autrefois on donnait à cette espèce d'individus le nom de *poisson d'avril*, « parce que d'ordinaire, dit Oudin, les macquereaux se prennent et se mangent environ ce mois-là. »

La dame Fourriere... dist à un petit *poisson d'avril* qu'elle avoit auprès de soi, etc. (*Les Contes et joyeux devis de Bonav. des Perriers*, nouv. XXXIII.)

Maquereau c'est poisson d'april.

Farce... de la resurrection de Jenin Landore, dans l'*Ancien Théâtre françois* de M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 31.

Poivre, s. m. Poisson.

Poivre (Piler du). Marcher.

Nous avions autrefois l'expression *gauger le poivre*, que je serais fort embarrassé d'expliquer :

Doulx yeux aussi vers que genesvre...
Qui font gallans *gauger le poyvre*,
Et entrer en fortes frissons.

L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours, st. CXCVIII.

Poivrement, s. m. Payement.

Poivrer, v. a. Payer.

Poivreur, s. m. Payeur.

L'argent a été assimilé à la poussière. Voyez *Poussier*.

Dans la *Chronique de Rains*, chap. XXIII, pag. 172, un personnage s'écrie : « Par saint Jake ! il me rendera bon *poivre*, » c'est-à-dire *il me la payera*. De même Shakspere employe *poivrer* comme synonyme de *payer*, quand il fait dire à Falstaff, parlant des hommes qu'il dit avoir tués : « I have *peppered* two of them : two, I am sure, I have *paid*. » (*First Part of king Henry IV*, act. II, sc. IV.)

Au XIIIe siècle, un trouvère met ces paroles dans la bouche d'Eustache le Moine, disposé à pendre l'un de ses gens :

Quant li garchons venra jà chi
Pour moi cunchiier et dechoivre,
Je li donrai le hart au *poivre*,
Car il l'a moult bien deservie.

Roman d'Eustache le Moine, pag. 25, v. 688.

Poivrier, s. m. Ivrogne.

Poivrière, s. f. Route. Germ., *polvorosa*. (*The Zincali*, tom. II, pag. *89.) En fourbesque, le même mot signifie *la campagne*.

Autrefois on disait *poudrière* dans le même sens :

Des versez jonche la *poudriere*.

Branche des royaux lignages, v. 1024. (*Chroniques nationales françoises*, tom. VII, pag. 64.)

[1] *Cur. fr.*, au mot *Poix*.

POLICHINELLE, s. m. Verre d'eau-de-vie.

Le mot *gobeau*, qui chez nous équivalait à *verre*, à *gobelet*, se prononçant exactement de même que l'italien *gobbo*, bossu, il n'y a pas à s'étonner qu'il ait fait place à *polichinelle*, nom d'un bossu bien connu qui nous est venu d'Italie, où il ne l'est cependant pas.

L'adjectif *gobbo* lui-même a été importé chez nous antérieurement au XVIIIe siècle :

Puis ta Rome moins ingrate...
Au *gobin*, à l'échanché...
Assignera quelque terre.

Lucain travesty, etc. Rouen, M.DC.LVI., in-8°, pag. 134.

Ne vous tourmentez point, la charge m'est bien
Et du *gobin* dans un moment [douce,
Je vais me divertir fort copieusement.

Arlequin Esope (1691), act. IV, sc. I. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 226.)

On connaît la réputation d'esprit, de malice et de gaieté qu'ont les bossus; nombre de locutions proverbiales en témoignent. D'où peut-elle leur venir? Plusieurs explications ont été proposées à cet égard; mais, il faut le dire, toutes sont aussi peu satisfaisantes les unes que les autres, et je ne saurais en accepter aucune. Ce que je crois, c'est que la compensation que le vulgaire attribue aux bossus pour leur infirmité est le fruit de la ressemblance qui existe entre *gobin* et *gobe*, vieux mot usité chez nos anciens écrivains avec le sens de *gai* :

Li bois recovrent lor verdure
Qui sunt sec tant cum yver dure;
La terre méismes s'orgoille
Por la rosée qui la moille,
Et oblie la poverté
Où ele a tot l'yver esté.
Lors devient la terre si *gobe*
Qu'el volt avoir novele robe.

Le Roman de la Rose, v. 53; édit. de Méon, tom. Ier, pag. 5.

D'un samit qui ert tous dorés
Fu ses cors richement parés,
De quoi son ami avoit robe,
Si en estoit assés plus *gobe*.

Ibid., pag. 36, v. 865.

Mors est cele qui riens ne lait,
Tout prent la mort et tout atrape;
Tex la porte sous sa chape,
Qui le cuide avoir moult sain;
Tex la porte dedens son sein,
Qui moult est fiers, cointe et *gobe*.

Gautier de Coinsi, *Miracles de la Vierge*, liv. Ier, chap. XXVIII.

Dans tous ces passages, *gobe* n'a pas d'autre sens que celui de *gai*, *gaie*; et je doute même que ce mot en ait jamais eu d'autre, quoi qu'en puissent dire Méon et Roquefort, qui traduisent aussi *gobe* par *vain, fou, plein de vanité, enflé de gloire, d'ostentation, rempli de lui-même.*

Je saisis cette occasion pour dire un mot d'une locution adverbiale recueillie par l'Académie, qui l'écrit mal. Je veux parler de l'expression *tout de go*, si répandue à Paris. On disait autrefois *de gob*, mais peut-être sans prononcer le *b*, si nécessaire pour indiquer la racine du mot :

Une boure qui là estoit, le print et l'avala tout *de gob*. (*La nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité*, etc. Paris, P. Jannet, 1853, in-18, pag. 29.)

... le print subitement et l'avalla tout *de gob*. (*Ibid.*, pag. 158.)

... il l'avalla tout *de gob* sans mascher, etc. (*Ibid.*, pag. 142.)

POLISSON, s. m. Membre de l'une des branches de la grande famille des gueux.

Polissons sont ceux qui ont des frusquins (*habits*) qui ne valent que floutiere (*rien*); en hiver quand sigris bouesse (*il fait froid*), c'est lorsque leur estat est plus chenastre (*meilleur*); les rupines et marquises (*femmes riches et de qualité*) leur fichent, les unes un georget (*pourpoint*), les autres une lime (*chemise*) ou un haut de tire (*de chausse*), qu'ils entrollent au barbaudier du castus (*appartient au gardien de l'hôpital*), ou à d'autres qui le veulent abloquir (*acheter*); ils trollent (*portent*) ordinairement au costé un gueulard (*bissac*) avec une rouillarde (*bouteille*) pour mettre le pivois (*vin*), entervent (*savent*) bravement à attrimer l'ornie (*prendre la poule*), etc. (*Le Jargon*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 74.)

Le dictionnaire du *Jargon* traduit *polissons* par *ceux qui vont presque nus*. Cette signification s'accorde parfaitement avec celle de *va-nu-pieds*, qui, dans notre langue actuelle, est un des synonymes de *polisson* :

En ce bas empire,
A chacun selon son pouvoir
Permis est de faire valoir
Un malheureux traisne-rapiere
Pour un Mars, un gueux de l'hostiere
Pour un gueux de bonne maison...
Un *polisson* pour un soudrille,
Pour un pourceau la truyquifile.

A monsieur de Paron. (*Le Ravissement de Proserpine, de monsieur Dassoucy*, édit. de M. DC. LIII, in-4°, pag. 99, 100.)

Je n'estois pas si défroquée
Du temps que messieurs les laquais...
Pour moy quittoient Margot la fée...
Mes *polissons* leurs ricochets.

Plainte de la Samaritaine sur la perte de son Jacquemart, etc., v. 84-93. (*Les Rimes redoublées de monsieur Dassoucy*. A Paris, de l'imprimerie de Claude Nego, M. DC. LXXI., in-12, pag. 17.)

C'est à partir de l'époque à laquelle appartient l'auteur que nous venons de citer, que *polisson* commença à signifier *débauché*, sens qui s'éloigne bien peu de la signification donnée par l'Académie; je doute, cependant, que la compagnie eût cité, pour l'appuyer, les exemples suivants :

Si ses manieres te paroissent *polissonnes*, c'est que tu ne frequentes pas le grand monde. (*Colombine avocat pour et contre* [1685], act. Ier, sc. VIII; dans le *Théâtre italien de Gherardi*, tom. Ier, pag. 351.)

Un air étourdy, beaucoup de négligence, débraillement complet, sottises, jeux de mains, mots équivoques, mines, mouches et tabac. Tenez, madame, je suis *polisson* au suprême degré, et de *polisson* à petit maître il n'y a que la main. (*Le Retour de la Foire de Bezons* [1695], sc. III; *ibid.*, tom. VI, pag. 175.)

Dans une pièce de la même époque on lit ce passage, où le mot *polisson* ne se trouve pas, mais qui peut lui servir de commentaire : « Les dames de Paris aiment les airs galopins, et elles s'habillent déjà un peu à la galopine ou à la gourgandine, c'est tout un. Elles aiment les airs débraillez et la parure négligée. » *Arlequin défenseur du beau sexe* (1694), act. Ier, sc. VII. (*Ibidem*, pag. 312.)

Madame Campan rapporte que, de son temps, « les hommes présentés, qui n'avaient point été invités à résider à Marly, y venaient cependant comme à Versailles.... Alors il était convenu de dire qu'on n'était à Marly qu'en *polisson;* et rien ne me paraissait plus singulier que d'entendre répondre par un charmant marquis à un de ses intimes qui lui demandait s'il était du voyage de Marly : *Non, je n'y suis qu'en polisson*. Cela voulait simplement dire : J'y suis comme tous ceux dont la noblesse ne date pas de 1400. » (*Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, etc., par madame Campan. Paris, Baudouin frères, 1823, in-12, chap. IX, pag. 104, 105.)

POMMARD, s. m. Bière.

Il y avait autrefois une sorte de boisson appelée *pomat*, qui semble avoir été différente du cidre[1], en compagnie duquel on la trouve nommée :

Mol fai l'ermitas que lor essenha,
E d'aquo que prodom, que det-lor cena
De *pomat* que el ac fah, e pan d'avena.
Roman de Gérard de Rossillon, pag. 204.

... ils tiennent leurs chaloupes... bien pourveuës ou garnies de pain, de vin, de *pomat*, cidre, outre d'autre boisson, etc. (*Les Us et coutumes de la mer*, par Cleirac, pag. 127.)

Pomme a vers, s. f. Fromage de Hollande.

Pommer marron, v. a. Prendre sur le fait. Voyez *Marron*.

Pommer, qu'il faudrait écrire *paumer*, est un ancien mot français dérivé de *palma*, et qui signifie *empoigner;* du moins, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, on disait, dans ce sens, *paumier*, *paumoier :*

Un espié i trouva, fierement la *paumie*.
Li Romans de Berte aus grans piés, coupl. II; édit. de M. Paulin Paris, pag. 5.

Qui donc véist le conte droiturier
Desous le tremble *paumoier* son espée.
Li Romans de Garin le Loherain, tom. II, pag. 238.

Là veissiés maint Turc sa lance *paumoier*,
Envers le ciel geter et au fer renpoigner.
La Chanson d'Antioche, ch. VII, coupl. IV; édit. de M. Paulin Paris, tom. II, pag. 140.

Bien s'est rasis en ses arçons,
Et *paumoie* son fort espié, etc.
Partonopeus de Blois, vol. Ier, pag. 104, v. 3050.

[1] Les Normands l'appellent *pommé :*

Mon estomach aussi me dit que sa nature
Ne se peut pas changer;
Le chargeant de *pommé*, qui n'est sa nourriture,
Que c'est l'endommager.
Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, édit. de 1821, vau-de-Vire VIII, pag. 60. Cf. pag. 49, not. 98 au vau-de-Vire Ier.

Au XVIe siècle, on disait *empaulmer* dans le même sens :

Et cela faict, verrez le compaignon
Tost desloger; car, mon terme sailly,
Je ne craindrois sinon d'estre assailly
Et *empaulmé*.
Cl. Marot, *Épîtres*, liv. Ier, ép. 26.

Empaumer est toujours d'usage; mais on ne l'emploie plus que familièrement, et dans le sens figuré. Je parle de notre mot français. En argot il y a *paumer*, dont la signification est bien différente : c'est celle de *perdre*, comme dans cette locution : *perdre l'atout*, perdre courage. Toutefois, on trouve *paumer*, avec le sens d'*arrêter*, dans le *Dictionnaire d'argot* de 1847.

Pompier, s. m. Ouvrier tailleur chargé de retoucher les habits.

Ponante, s. f. Fille publique du dernier étage.

Ce mot a pour racine *ponant*, dont Cotgrave, Oudin et Leroux donnent la signification au figuré, et dont voici des exemples :

A quoi sert à ma geniture
D'avoir conservé sa figure...
S'il ne peut dans ce continent
Trouver place pour son *ponent?*
Jacques Moreau, *Suite du Virgile travesti*, liv. X.

Tout le danger qui y peut estre,
C'est de baiser, sans le cognoistre,
Ce qui servit pour le *ponant*.
La Metamorphose d'une robbe et juppe de satin blanc, dans *le Cabinet satyrique*, édit. de M. DC. XXXIII., pag. 653.

Tantost disant que de Virgile
Tu honnis l'adorable style...
Et qu'en un Estat bien reglé
Ton cher *ponant* seroit sanglé.
Le Poëte crotté, parmi *les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 235.

V sont à tou momens pendus à mon driere,
Ainchin que si ch'etet queuque morchel friand;
Veulent-ty point ossi y fere une miniere,
Où y doivent trouver les tresors du *ponant?*

Cinquiesme Partie de la Muse normande, pag. 96.

En la fesant sauter chu Colin vessenant
Rompit se n'eguillette, et ses brais se decroque,
Et no vit clairement le tour de son *ponant*,
Un diable de fessier, qui souvent assez croque.

Dix-neufiesme Partie de la Muse normande, [1644], pag. 321.

Au propre, ce mot, dans la vieille langue géographique, désignait le septentrion ou l'occident, ce point cardinal *postérieur* de l'orient. On l'employait même en poésie pour désigner les royaumes opposés aux royaumes du *levant*. Dans ce sens pourtant il était déjà vieux sous Louis XIII; son homonyme populaire lui avait fait tort, on va le voir : « Ménage rapporte, dit le Dictionnaire de Trévoux, au mot *Ponant*, qu'on se moquoit à la cour d'un vers de Malherbe où il avoit employé le mot de *ponant*, qui se prend par le peuple pour le *derrière*[1]. » Ces railleries n'empêchèrent point l'auteur des stances sur la vie de Colbert d'écrire :

Il avoit les surintendances
Des bâtimens et des finances
Et du levant jusqu'au *ponant*,
Il étoit en toutes manieres...
Maître, trésorier, intendant.

Le Tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin, etc. A Cologne, chez Pierre Marteau, M. DC. XCIV., in-12, pag. 179.

Ponante, pour en revenir à ce mot, signifie donc *femme qui fait travailler son* ponant, ou *qui en vit*.

On trouve dans le Jargon *ponifle ou magnuce*, avec le même sens. Le premier de ces deux mots est *ponante* déguisé par une terminaison empruntée à un mot issu d'une autre racine : je veux parler de *panifle*, que l'on trouve, avec le sens de *haillon*, de *guenille*, dans le *Pèlerinage de la vie humaine*, de Guillaume de Guilleville, qui représente la concupiscence

D'un ort et viel burel vestue,
Ratasselé de clustriaus,
De viés *panifles* et churriaus.

Gloss. med. et inf. Latin., tom. V, pag. 60, col. 2, v° *Pannuceus*[1].

Il est à remarquer que, dans le Dictionnaire d'argot de 1847, au lieu de *ponifle* on lit *ponisse*, qui est devenu le nom de la cabaretière de la Cité, dans *les Mystères de Paris*. Je ne serais pas éloigné de croire que *panifle*, dans son sens primitif, n'ait eu une variante semblable : ce qui me le donne à penser, c'est le verbe *ponicher*, qui a cours dans l'arrondissement de Mortagne, avec la signification de *mal arranger*, de *mal ajuster*, et qui se dit le plus souvent des choses de toilette.

PONTANIÈRE, s. f. Fille de bas étage, qui exerce son ignoble industrie sous les ponts.

[1] Déjà du temps de Henri II, les Huguenots, qui haïssaient fort le maréchal de Saint-André, l'appelaient *arquebusier de ponant*, c'est-à-dire *sodomiste*, injure que sans doute il ne méritait pas. Voyez les *Hommes illustres et grands capitaines estrangers et françois*, liv. IIIe, chap. XXV. (*Œuv. compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 490, col. 1.)

[1] Avant cette citation, recueillie par D. Carpentier, le savant bénédictin fait la remarque suivante : « Hinc *Pannanesse*, pro Meretrice, quod pannosa veste utatur, in Lit. remiss. ann. 1465. ex Reg. 199. Chartoph. reg. ch. 144. »

On donnait autrefois à ces malheureuses un nom presque semblable :

Il nous appela des grivoises,
Des *pont-neufs*, de fines matoises,
De ces filles, et cætera,
Qui pour cinq sous feroient cela.

J. Moreau, *Suite du Virgile travesti*, liv. X.

Pontife, s. m. Cordonnier.

Ce mot doit dater des premières années du XVIIe siècle, époque à laquelle les souliers dits *à pont* étaient de mode :

Les bourgeoises, non plus que les dames, ne vont
Nulle part maintenant qu'avec *souliers à pont*,
Qui ayent aux deux costez une longue ouverture
Pour faire voir leurs bas, etc.

Discours nouveau sur la mode. A Paris, chez Pierre Ramier, M. DC. XIII., petit in-8°, pag. 17.

Cependant il faut observer que, parmi les compagnons cordonniers nommés dans les statuts de la communauté approuvés et confirmés par lettres patentes en 1573, on trouve le Carcassonnais, dit *le Pontife*. Voyez le *Moniteur universel*, n° du samedi 14 janvier 1854, pag. 54.

Dans notre ancienne langue, on employait *pontif* dans le sens de *sapeur* :

Faites des miens .iii. m. aparillier,
Et après moi .c. *pontif* chevauchier, etc.

Li Romans de Raoul de Cambrai, coupl. ccxcv, pag. 278.

Il est fort croyable que les cordonniers, armés de leur tranchet, aient été assimilés à des sapeurs.

Porc-épic, s. m. Saint-sacrement.

Allusion aux rayons de métal qui environnent l'hostie.

Portanche, s. m. Portier.

Portefeuille, s. m. Lit.

... il est sept heures, vous devriez vous aller serrer dans votre *portefeuille*. (*Eugénie Grandet*, par M. de Balzac. Paris, Charpentier, 1841, in-12, pag. 178.)

Cette expression, comme on voit, est devenue populaire à l'égal d'une autre, celle de *halle aux draps*, par laquelle on désignait également un lit :

Au temps qu'à grand'peine ses bras
Estoient hors de la *hale aux draps*, etc.

Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, lundi, pag. 26.

Porteluque. Voyez *Luque*.

Portemince, s. m. Portefeuille.

Portetrèfle, s. Culotte, pantalon.

Possédé, s. m. Eau-de-vie.

Marchant toujours, enfin on drille
Jusque chez la mere Roquille,
Dont le commerce en *possédé*
Sur tous les autres a le dé;
En brandevin elle a la vogue.

Les Porcherons, ch. VII. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, etc., pag. 194.)

C'est en revenant des Porcherons
Que, nous sentant las les paturons,
J'ont entré céans pour boir' goute;
Puit après un'n fois en déroute,
Nous empaffant de son *possédé*,
J'nous avons senti l'cœur guedé, etc.

Ibid., pag. 200.

Postiche, s. f. Rassemblement sur la voie publique.

Il ne faut pas chercher longtemps pour trouver la racine de ce mot, destiné plus particulièrement à exprimer les réunions d'oisifs qui se *postent* autour des charlatans, des saltimbanques, des escamoteurs et des tireurs de cartes.

Posture (En), s. m. Apothicaire.

Il est à croire que ce mot vient autant de la posture que prenaient ces anciens praticiens, que de la partie qu'ils atta-

quaient. Entre les mille et un noms qu'on leur a donnés, il en est un qui se rapproche de celui par lequel on désigne aujourd'hui les étudiants en médecine : « Et y a-t-il des malades, dit un personnage d'une ancienne comédie, que j'y vois un *carabinier de la Faculté.* » (*La Foire Saint-Germain* [1695], act. III, sc. II ; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. VI, pag. 291.)

On disait aussi un *mousquetaire à genoux*, locution rapportée par Leroux [1], et qui sert de titre à une nouvelle française « tout à fait bourgeoise. » Publiée pour la première fois sous le titre d'*Apothicaire de qualité*, en 1678, elle a été réimprimée sous celui que nous venons d'indiquer, dans les *Nouvelles et Aventures choisies des différents genres* (Amsterdam, 1738, 2 vol. in-12) ; enfin, dans la *Bibliothèque des Romans* (avril 1777, 2e partie, pag. 144).

Jacques Moreau a encore plus plaisamment désigné les apothicaires, au liv. IX de sa *Suite du Virgile travesti :*

> Les uns prenoient des vomitifs,
> Les autres des confortatifs ;
> Bref, les *apoticuliflaires*
> Faisoient de terribles affaires.

Pot, s. m. Cabriolet.

Pot (Cuiller à), s. m. Cabriolet.

Pot de bière, s. m. Anglais.

Potiron roulant, s. m. Cabriolet.

Pouchon, s. m. Bourse.

Ce mot est sûrement une altération de *pochon*, diminutif de *poche :*

> Lupolde... et ses compagnons... decousirent aussi de leurs parts leurs petits *pochons*, où reposoit leur argent mignon. (*Contes d'Eutrapel*, chap. XXVI.)

[1] *Dictionnaire comique*, tom. II, pag. 193.

Ajoutons que, suivant toute apparence, les gens du peuple prononçaient *pouchon*. On lit, dans une chanson du XVIIe siècle :

> Mit la main à sa *pouchette ;*
> Cent pistolles luy a donné.
>
> *L'Eslite des chansons amoureuses, recueillies des plus excellens poëtes de ce temps.* A Rouen, de l'imprimerie de David Ferrant, M. DC. XIX., petit in-12, pag. 91. — *Recueil des chansons amoureuses de ce temps.* A Paris, chez Pierre Des-Hayes, in-12, pag. 84.

Suivant le *Jargon*, on disait autrefois *détacher le bouchon*, pour *couper la bourse*.

Bien antérieurement à l'époque à laquelle cet ouvrage fut, pour la première fois, mis en lumière, notre langue avait le mot *poçon ;* mais il ne paraît pas que ce fût dans le même sens que le prend Noël du Fail :

> Le *poçon* li port plain de let.
>
> *La Compaignie dou vilain et dou serpent*, v. 38. (*Poésies de Marie de France*, tom. II, pag. 269, fabl. LXIII.)

> Son *poçon* ot et s'escuele,
> Son sakelet et ses mindokes...
> Prent s'escuele et son *poçon*, etc.
>
> *Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 155, 156.

> ... un sergant, au chief de piece,
> Leur aporta une grant piece
> De pain noir de dure saison,
> Et de fonteine plein *poçon*.
>
> *Du Prevost d'Aquilée*, v. 171. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. II, pag. 192.)

Dans les exemples qui précèdent, on peut croire que *poçon* est encore un diminutif de *poche*, et désigne ce que l'on appelle encore ainsi dans certaines pro-

vinces un *pochon*, c'est-à-dire une cuiller à pot, à laquelle on donne aussi le nom de *poche*; toutefois on ne saurait refuser à *pochon* le sens de *petit pot*, dans les vers suivants :

Por son asne et por ses corbons
Ot buires et pos et *pochons*,
Dont devint Wistasces potiers.

Roman d'Eustache le Moine, pag. 39, v. 1077.

Quelle que soit la racine de *poçon* et de *pochon*, l'un ou l'autre doit être celle du mot *poisson*, qu'on emploie en français quand on veut parler d'une petite mesure contenant la moitié d'un demi-setier, ou la huitième partie d'une pinte :

Cette pinte, où j'ai fait mettre un *poisson* d'eau-de-vie, appaisera les combattans. (*Les Écosseuses* [sc. VII du *Porteur d'eau*], parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 578.)

On lit dans la *Satyre Ménippée*, à propos de la drogue vendue par le charlatan espagnol : « Monsieur de Mayenne en prend tous les jours dans un *posson* de lait d'asnesse, » etc.

« Posson, dit Cotgrave, m. *The quarter of a chopine, a little measure for milk, verjuyce, and vineyar, not altogether so big as the quarter of our pint.* »

Les Espagnols disaient *pozal* dans le même sens :

Melgar é Astudillo puesto fué é jurado
Que un *pozal* de vino diesse cada casado.

Vida de san Millan, copl. 472. (*Coleccion de poesias castellanas*, etc., tom. II, pag. 174.)

POULAINTE, s. f. Vol par échange.

POULET (Munger le). S'entendre avec un entrepreneur pour partager un bénéfice illicite; expression usitée parmi les ouvriers en bâtiments, qui l'appliquent aux architectes et à leurs complices.

POUPÉE, s. m. Soldat.

POUR, adv. Peut-être, le contraire de ce que l'on avance.

POUSSE, s. f. Gendarmerie.

Voici enfin cette *Margot la Ravaudeuse*, dont le général de la *Pousse* [1], sollicité par le Corps des Catins et de leurs infâmes suppôts, voulut faire un crime d'État à son Auteur. (*Margot la Ravaudeuse*, par M. de M**. [Fougeret de Monbron]. A Hambourg, M. D. CCC., in-8°, avertissement.)

... sans la *pousse*, nous serions trop heureux. (*Mémoires de l'Académie des colporteurs*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 177.)

Pour bien s'expliquer l'origine de ce mot, il faut savoir qu'on appelait *pousse* c... les agents de la force publique qui ont précédé les gendarmes, c'est-à-dire les archers, ou ce qu'on nommait vulgairement à Paris des sergents; « ou des archers de l'écuelle, dit Leroux, qui vont d'un côté et d'autre pour prendre les gueux. »

Aux honnêtetés des *pousse-culs*. (*Le Divorce* [1688], dans le *Théâtre italien de Gherardi*, etc., tom. II, pag. 93.)

COLOMBINE.

... il y a là-bas tout plein de laquais qui vous attendent.

ARLEQUIN, *à part.*

Ce sont bien des *pousse-culs*, de par tous les diables. (*Scènes françoises de l'Homme à bonnes fortunes* [1690]; *ibidem*, tom. II, pag. 373.)

LAchez-moi, je vous prie,
Quelque paralysie
Sur tous ces *pousse-culs* [2].

Arlequin traitant, par d'Orneval, act. III, sc. XII.

[1] « Le lieutenant de Police. »
[2] Un exempt et six archers.

Il avoit l'air d'un *pousse-cul*,
Avec sa longue brete au c...

Voyage de Paris à la Roche-Guion, en vers burlesques, etc. A la Haye, etc., in-12, ch. V, pag. 123.

A la Bastille an les antraine,
Et l'an ne voit de toutes parts
Qu'archers, *pousse-culs* et mouchards.

Harangue des habitans de la paroisse de Sarcelles à monseigneur l'archevêque de Paris... prononcée le 5 avril 1748. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, seconde partie, pag. 17.)

... l'enfer suscita un exempt, deux sergents, trois recors et six *pousse-culs*, etc. (*Le Compère Matthieu*, tom. Ier, chap. VI. Cf. chap. VII.)

POUSSE AU VICE, s. f. Mouche cantharide.

POUSSE-MOULIN, s. m. Eau.

POUSSIER, s. m. Argent monnayé.

Si nous nous mêlons du méquier,
C' n'est du moins pas pour du *poussier*.

Les Porcherons, ch. VII. (*Amusemens rapsodi-poétiques*, etc., pag. 190.)

Comme je mettois mon *poussier* dans ma poche, M. l'abbé me fait la grace de me dire, etc. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 64.)

Ce mot a deux racines : 1° notre substantif *pouce*, qui est entré dans un autre équivalent argotique d'*argent* [1]; 2° notre mot *poussier*, qui, entre autres acceptions, a celle de *poussière de poudre à canon*. Or, on a souvent comparé les espèces à cette poudre :

Hé vive la Vallée! ma foy, il n'y a rien de tel. Mon maître m'a donné ordre d'acheter ce gibier; il a esté à la chasse, mais ce n'est point aux champs. Voilà justement où en sont bien de nos gens, et il y en a qui courent une journée entière, et qui ne tirent qu'avec cette *poudre*-là. (*Il fait comme s'il comptait de l'argent.*) (*Les Bains de la Porte Saint-Bernard* [1696], act. Ier, sc. V; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. VI, pag. 393.)

POUSSIER, s. m. Pouce, main,

Parmy les foires et marchez
Le *poussier* trote.
Avecques leur mine de saint,
Il n'y a si beau demy-ceint
Qu'on ne decrote.

Pour les couppeurs de bourses. (*Recueil des plus excellents ballets de ce temps.* A Paris, chez Toussainct du Bray, M. DC. XII., pag. 93.)

POUTRÔNE, s. f. Poupée, femme de mauvaise vie; terme de l'argot lyonnais, qui paraît emprunté au langage des mariniers, dans lequel *peautre* signifiait autrefois *gouvernail*, et, par suite, *figure de bois placée à l'arrière des navires* :

MICET.
Je vous requier tant que je puis,
A joinctes mains et à genoux,
Affin que j'aprengne de vous,
Que l'ung en pendez, et moy l'autre.
GOURNAY.
Que tu ferois ung beau *peaultre!*

Le Mistere du Viel Testament, etc., édit. de M. Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, in-folio, sans date, feuillet .cccxii verso, col. 1.

Elle se vire, elle se veautre,
Luy montre la proue et la *peautre*.

L'Ovide en belle humeur de Mr Dassoucy, édit. de M. DC. L., in-4°, pag. 124. *Les Amours de Jupiter et d'Io.*

De là, sans doute, l'expression de *visage de bois flotté* qu'on lit dans nos anciens auteurs :

[1] Remue-pouce. « Joüer du pouce, dit Oudin, t. *compter de l'argent*, vulg. » (*Cur. fr.*, au mot *Joüer*. — *Sec. Partie des Rech. ital. et fr.*, pag. 656, col. 1.)
Les ouvriers donnent encore le nom de *cadence du pouce* au paiement qu'ils reçoivent de leurs patrons tous les huit ou tous les quinze jours. (*Les Cabarets de Paris*, pag. 143.)

Je ne suis pas un cassemottes,
Un *visage de bois flotté;*
Je suis un dieu bien fagotté, etc.

L'Ovide en belle humeur de Mr Dassoucy, édit. de M. DC. L., in-4°, pag. 103. *Les Amours d'Apollon et de Daphné.*

Il serait possible, cependant, que cette locution dérivât de cette autre que je trouve dans les *Curiositez françoises* [1] : « Une descente de bois flotté, i. (c'est-à-dire) *une fluxion, un rheumatisme,* vulg. » Alors il faudrait voir dans une *poutrône* un visage déformé par une fluxion, et par là laid et ridicule.

Ce qui a pu contribuer à la formation et à l'adoption du mot *poutrône,* c'est que nous avions autrefois, en français, *poultre* dans le sens de *cavalle* [2] :

Ceste *poultre* va-elle encor au cheval? Car je sçay bien qu'elle n'est pas marrie de quoy je la tiens pour dame de joye, mais pour vieille; et lorsqu'elle sçaura que je l'ay nommée *poultre*, qui est une jeune cavalle, elle pensera que je l'aye encor en estime d'une jeune dame. (*Des Dames galantes*, quatriesme discours; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme;* édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 378, col. 2.)

Plus anciennement ce nom eût été pris comme une injure. Dans une circonstance dont Paul Diacre fait le récit, l'un des fils de Turisende, roi des Gépides, comparait ces derniers à des cavales puantes [3]. Chez nous, le sire de Joinville, appelé *poulain* du nom donné aux enfants issus d'un père syrien et d'une mère européenne, recevait le conseil de répondre à l'injure par le titre de *bidets éreintés* [1].

Pré, s. m. Bagne.

Préfectanche, s. f. Préfecture.

Prendre Jacques déloge pour son procureur. Déguerpir, s'évader.

Cette expression, qui est encore usitée avec ces autres, *prendre de la poudre d'escampette, lever le paturon, dire adieu tout bas,* etc., avait déjà cours au XVIIe siècle, où l'on disait surtout, en plaisantant, comme Oudin ne manque pas de le consigner dans ses *Curiositez françoises : Faire Jacques desloges,* pour *s'enfuir.*

Le pendart, il *fait Jacques déloges*, etc. (*La Comédie des Proverbes*, act. III, sc. III.)

De vieux haillons n'ayant qu'à peine
De quoy couvrir nature humaine,
Dont en colere en verité
Suis contre la paternité;
Qui *fit,* pour complaire à sa gorge,
Du paradis *Jacques desloge.*

A monseigneur le prince de Conty, v. 33, parmi les vers burlesques imprimés à la suite du *Jugement de Pâris.* (*OEuvres de monsieur d'Assoucy.* A Paris, chez Thomas Jolly, M. DC. LXVIII., in-12, pag. 49.)

[1] Voyez *les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. IV, pag. 203; le Dictionnaire de Cotgrave, au mot *Peautre*, etc. Ce terme s'est conservé, avec le même sens, parmi les bateliers de la Loire.

[2] Les Provençaux avaient *poldrel :*

Cuh be bos chavaller en desensel,
O envers o adens, de son *poldrel.*

Roman de Gérard de Rossillon, pag. 32.

Cavalget un cheval ferran *poldrel.*

Ibid., pag. 142.

[3] *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, tom. Ier, chap. IV, pag. 274.

[1] « En appelle les paisans du pais, *poulains.* Si me manda monseigneur Pierre d'Avalon que je me deffendisse vers ceulz qui m'apeloient *poulain*, et leur deisse que j'amoie miex estre poulain que roncin recreu, aussi comme il estoient. » *Histoire de saint Louis*, ann. 1250-1251. (*Recueil des historiens des Gaules*, etc., tom. XX, pag. 256, D.)

Le mot *paisans* signifie ici *gens*, *habitants;* dans le passage suivant il est adjectif, et doit être rendu par *du pays :*

Vlle i ont faite li vilain paisant.

Li Romans d'Anséis de Cartage, Ms. de la Bibl. nat. n° 7191, fol. 60 verso, col. 2, v. 16.

Chez nous faudra-t-il qu'il loge
Comme chez *Jacques Deloge?*

Manuscrit de mon cabinet, folio 156 *bis* verso.

Je vais si bien engeancer ma manigance, que bien-tôt il faudra qu'il *fasse Jacques déloge.* (*Ah que voilà qui est beau!* parade par Sallé, sc. III; dans le *Théâtre des boulevards*, etc., tom. Ier, pag. 279.)

Dans la scène VII des *Faux Moscovites*, de Poisson, Lubin, interrogé sur les amis qui l'ont sauvé de la potence, ce sont, dit-il :

Un president nommé monsieur de Sauve-toy,
Et monsieur Gagne au pied[1], un conseiller encore,
Monsieur Tire de long, un greffier que j'adore.
L'on me donne Va-t'en, un avocat d'honneur;
Je pris Jacques Déloges après *pour procureur*,

On disait aussi, dans le même sens, *Jacques détale :*

Or trois cents chevaux de Laurente,
Troupe magnifique et fringante...
De fort loin aperçut Nisus,
Et son camarade Euryale,
Qui faisoient les *Jacque Détale*, etc.

J. Moreau, *Suite du Virgile travesti*, liv. IX.

PRENDRE UN RAT PAR LA QUEUE. Couper une bourse.

Cette expression, que Bouchet donne à l'argot, était populaire sous Louis XIII. Du moins on la trouve dans le Dictionnaire de Cotgrave, aux mots *Prendre, Queuë* et *Rat;* dans les *Curiositez françoises*, à ce dernier mot, précédée de l'étoile, qui la signale comme familière; enfin dans la *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 472, colon. 1. On la retrouve également dans *les Avantures de monsieur d'Assoucy*, tom. Ier, pag. 66.

L'ancienne germania appelait une poche *rata.*

Voyez *Redin.*

PREU, adj. Premier; mot de collége qui existait dans notre ancienne langue, sous une forme presque semblable :

Quans ans j'ai à vivre, savoir
Le veil, cucu, *enpreu* cucu,
Et deus cucu, et troi cucu, etc.

Le Roman du Renart, tom. IV, pag. 9, v. 216.

Et quant einsi estoit accordé, l'en aloit adonques par droit esbatement et par droit jeu en l'ostel Robin, qui appeloit Marie sa femme, qui bien faisoit la gorgue, et devant tous le mary luy disoit : « Marie, dictes après moy ce que je diray. — Voulentiers, sire. — Marie, dictes : *empreu*, — *empreu* — et deux — et deux, » etc. (*Le Ménagier de Paris*, tom. Ier, pag. 141.)

Empreu, et deux, et trois, et quatre,
Et cinq, et six.

La Farce de maistre Pierre Pathelin, édit. de M, DC. LXII., pag. 21.

Vecy pour *empreuf*
Le chapperon deulx escus franc.

Ancien Théâtre françois, tom. III, pag. 54.

PRÉVÔT, s. m. Chef de chambrée, dans les prisons.

PRIANTE, s. f. Église.

Terme des voleurs des provinces du Nord.

PRINCIPAUTÉ, s. f. Gale.

Si j'estois *princesse de Galle*...
N'approcheroit de quatre pas
De ton huis la dame Pallas.

Le Jugement de Paris en vers burlesques de M. Dassoucy. A Paris, chez Tous-

[1] Voyez ci-dessus, pag. 180, col. 2, art. *Gagner les gigoteaux.* On peut y ajouter ce qui suit : « A peine eus-je frappé qu'elle print la fuite et *gaigna au pied*, de peur d'estre recogneuë, » etc. (*Recueil general des caquets de l'accouchée*, etc., 1623, in-8°, 7e journée, pag. 172.)

Plus haut on lit, dans le même sens, *escrimer de l'espée à deux jambes.* Voyez 2me journée, pag. 39.

sainct Quinet, M. DC. XLVII., in-4°, pag. 37.

Toutes les fois que les poëtes satiriques ou burlesques ont à parler de la dégoûtante maladie chantée par Matthieu Czanakius, André Chioccus et autres, ils ne manquent pas de jouer sur le double sens du mot qui la désigne. C'est ainsi qu'un écrivain du XVIIe siècle s'écrie :

Delivre-moy, Seigneur, de tous les mendiens
Qui sont dedans le lit, comme poux et punaises,
Puces et autres gens, tant *galoux* que *galoises*, etc.

Le Parnasse satyrique du sieur Theophile, M. DC. LX., petit in-12, pag. 24.

PRODUISANTE (La), s. f. La terre.

PROFONDE, PROPHÈTE, s. f. Cave, poche. Voyez *Parfonde*.

PROMONCERIE, s. f. Procédure.

PROMONT, s. m. Procès.

PROSE, PROUAS, PROYE, s. m. Derrière. *Filer du prouas*, *du proye* ou *en proye*, aller à la selle.

Prouas, de quelque manière qu'on l'écrive, n'a eu la signification qui vient d'être indiquée que lorsque la phrase dans laquelle on employait ce mot eut cessé d'être entendue au simple. *Filer du prouas*, etc., signifie, à proprement parler, *filer de l'amarre de proue;* et voici comment j'explique cette locution dans le sens qu'elle a en argot : *Prouas*, *proye*, est une francisation de l'italien *prodese* ou *proese*, qui désigne une amarre tournée à un bâton de la proue (*proa*, *proda*), amarre que les Catalans appelaient *proy*, *proi* [1]. Les latrines des matelots sur les galères, comme sur les navires à voiles seulement, étaient, où elles sont toujours, à la proue : les marins ont donc fort bien pu dire, par une analogie plus facile à comprendre qu'à expliquer, *filer du proye*, ou *du câble de proue*, au lieu d'*aller à la selle*.

Une chose à remarquer, c'est que les Grecs avaient une expression semblable. Dans une pièce d'Aristophane, *l'Assemblée des femmes*, un citoyen dit à Blepsyrus, en train depuis longtemps de se soulager : « Tu fais donc des cordes; » littéralement : *At tu funem cacas* [1]. Voyez les *Comédies d'Aristophane*, traduites du grec par M. Artaud. A Paris, chez Lefèvre, etc., 1841, in-12, pag. 478.

PROUTE, s. f. Plainte.

PROUTEUR, EUSE, adj. Grondeur, grondeuse, plaignant, plaignante.

PRUNE DE MONSIEUR, s. m. Archevêque.

On sait que les archevêques portent des habits violets.

PRUNES (Mangeur de), s. m. Tailleur.

... nous tombons sur les *mangeurs de prunes*, etc. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 23.)

Voyez *Piquepou*.

PRUNEAU, s. m. Chique.

PRUNEAU, s. m. Excrément. *Poser un pruneau*, faire ses nécessités.

Je ne serais point étonné que cette expression, sur laquelle on me dispensera de m'étendre, ne vînt de *clos Bruneau*, nom facétieux que l'on donnait au derrière dès le XVIe siècle :

Je me donne à tous les dyables si les rhagadies et hemorrhutes ne me advindrent, si très-horribles que le paovre trou de mon *clouz Bruneau* en feut tout debinguandé. (Rabelais, liv. IV, chap. LII.)

[1] Voyez *le Consulat de la mer*, chap. LVI.

[1] Ἀλλὰ σὺ μὲν ἰμονιάν τιν' ἀποπατεῖς. (Eccl. 351.)

La femelle un peu trop brutale,
Ne croiant que le *clos Breneau*
De s'baron Jean Teveneau
Se débonderoit sur son âtre, etc.

Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, mecredi [sic], pag. 114.

Je veux bien estre émancipé
Si je n'en devins constipé
Pour un terme de six sepmaines,
Dans lesquelles j'eus plus de peines
D'arracher de mon *clos Breneau*
Un petit méchant, etc.

Ibid., jeudi, pag. 175.

PRUNEAU, s. m. Œil.

Ah, M. Blaise, alle a deux *pruniaux* bian malins. (*L'Héritier de village* [1725], etc. A Paris, chez Briasson, M. DCC. XXIX., in-8°, sc. v, pag. 30.)

Bien auparavant, Clément Marot avait dit :

Je la craignois, c'est une noire...
Si elle eust (pour le paindre mieulx)
Au bec une prune sauvage,
On diroit qu'elle auroit trois yeulx,
Ou bien trois prunes au visage.

A Coridon. (Épigrammes, liv. IV, ép. 30.)

On voit maintenant d'où vient notre mot *prunelle*.

PRUSSIEN, s. m. Derrière.

Ce mot est un dérivé du bohémien *prusiatiñi*, que Borrow traduit par *pistol*, *pistóla* ou *pistolet*. Voyez *The Zincali*, tom. II, pag.* 91 ; et *Die Zigeuner*, tom. II, pag. 372.

Dans le principe, j'avais cru que *prussien* devait être un mot *rothwelsch*, ou tout au moins appartenir à l'allemand trivial : ce qui me le faisait croire, c'était une brochure in-12 de quarante-huit pages, qui porte pour titre : *Ueber die Posteriora. Eine physiologisch-historisch-philosophisch-litterarische Abhandlung* von Adam Pruzum, der Philosophie Doktor, der freyen Künste Magister, des Akademie dello Culiséo, und mehrerer gelehrten Gesellschaften Mitglied. Buslar, 1794. Gedruckt auf Kosten eines Hypochondristen.

Chez nous, il existe un petit volume, intitulé : *Guide du Prussien, ou Manuel de l'artilleur sournois, à l'usage des personnes constipées, des personnages graves et austères, des dames romantiques, et de tous ceux qui sont esclaves du préjugé.* (Paris, Ponthieu, 1825, in-18) ; et le libraire Jannet a publié, il n'y a pas très-longtemps, une bibliographie facétieuse, sous ce titre : *Bibliotheca scatologica...* ouvrage... traduit du *prussien* et enrichi de notes très-congruantes au sujet, etc., 1 vol. in-8°.

Autrefois, chez nous, le peuple désignait la partie de notre individu dont il est question, par le nom d'une église de Paris, *Saint-Jean le Rond :*

Il se chatouille, le beau sire,
Comme on dit, pour se faire rire,
Et fait à l'ennemi l'affront
De lui montrer *Saint-Jean-le-Rond*,
Id est, son gros vilain postere.

La Henriade travestie, ch. VIII, pag. 121.

PUNAISE, s. f. Femme de mauvais ton, fille publique du dernier rang.

Besier, fet-il, vielle *pusnaise*,
Volez-vous donc que jou vous baise ?

De la vieille Truande, v. 89. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 156.)

Li maufez, fet-il, vous i port,
Vielle *pusnaise*, et vous raport.

Ib., v. 111. (*Ib.*, pag. 157.)

Filz à putain, vilain *punès*,

Fet Renart, qu'alez-vos disant?

Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 192, v. 5174.

« Sire, dist la vielle *pugnaise*...
Se vraies ensaignes savés
Dire de li, poroit valoir. »

Roman de la Violette, pag. 30, v. 547.

PURÉE, s. f. Cidre.

Ne serait-ce point de là que viendrait le mot *purin*, par lequel on désigne certains faubouriens de Rouen?

PURGATION, s. f. Plaidoyer.

PUYMAURIN, s. m. Ane.

Ce mot ne doit dater que de la Restauration.

Q

QUART DE MARQUÉ, s. m. Semaine.

QUASI-MORT (Être). Être au secret.

QUATRE-COINS, s. m. Mouchoir de poche; terme des voleurs lyonnais.

QUE LE POUIQUE, QUELPOIQUE. Rien.

Ces deux expressions doivent être une altération de *quelquepouic*, forme argotique de *quelque peu*, qui aura eu le sens de *rien*, comme en grec ἥκιστα et en latin *minime* signifiaient *nullement*.

L'emploi de *poic*, pour dire *peu*, n'est pas sans exemple dans notre langue:

Messire chascun *poic* denare,
Qui de livres sçait les usages...
De ce luy est prins appetis.

Les Repeues franches, v. 30.

QUENOTTIER, s. m. Dentiste.

Ce mot est formé du substantif *quenotte* (dent), que je m'étonne de trouver dans le *Dictionnaire d'argot* de 1848, vu qu'il était déjà dans celui de l'Académie, où il est signalé comme très-familier, et qu'il a été employé par Molière dans le premier intermède, sc. III, de *la Princesse d'Élide*. Moron, surpris par un ours, le caresse, et dit, quoique à contre-cœur : « Ah! beau petit nez! belle petite bouche! petites *quenottes* jolies! »

On lit dans une chanson du même temps:

J'ay songé toute la nuit à Marotte,
Et n'ay pu faire dodo:
Maman, qui me croit mal à ma *quenotte*,
Pour m'appaiser me fait du lolo.

Recueil de chansons choisies (par Coulanges). A Paris, chez Simon Benard, M. DC. XCVIII., in-8°, tom. Ier, pag. 43.

Les jolies petites *quenottes!* (*Scènes françoises de la Descente de Mezzetin aux enfers* [1689], dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 271.)

Oudin a donc raison de dire de *quenottes*, que c'est un mot enfantin. Voyez ses *Curiositez françoises*, à ce mot, et la *Sec. Part. des Rech. ital. et franç.*, pag. 463, col. 2.

Au XIIIe siècle, nous avions *quenne* dans le même sens.

Prendre le volt, mès il failli,
Et neporqant qatre des pennes
L'en remestrent entre les *quennes*.

Le Roman du Renart, tom. Ier, pag. 272, v. 7342.

Le plus souvent *kene, cane*, se prenait dans le sens de *figure*:

Li bruns espiols li ret la *kene*, etc.

Partonopeus, tom. Ier, pag. 21, v. 596.

Il ot un fevre en Normendie
Qui trop bel arrachoit les denz..:
Ne péust pas un oef d'aloe
Estre entre l'enclume et la *cane*.

De la Dent, v. 62, 70. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 161.)

Ne chante pas, ançois recane,
Si li torne chascun la *cane*.

De seinte Leocade, v. 889. (*Ibid.*, pag. 299.)

Au vis li pert et à la *cane*.

De Courtois d'Arras, v. 689. (*Ibid.*, pag. 379.)

QUEUE (Faire la). Tromper.

Cette expression, qui est devenue populaire, est ancienne dans notre langue :

De ma fable faz tel defin
Que chascuns se gart de la soe (femme)
Q'ele ne li *face la coe*.

De la Sorisete des estopes, v. 222. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 317.)

Loys guerpirent fausement...
Ainsi li *firent-il la queue*
Par art et par desloiauté.

Branche des royaux lignages, v. 7189. (*Chron. nat. fr.*, tom. VII, pag. 31.)

On dit aussi depuis bien longtemps *faire des queues*, expression en usage, surtout parmi les lorettes et ceux qui les fréquentent :

... on ne se doit point accointer des prestres en sa maison; car ilz veulent toujours *faire des queues* aux femmes, ainsi comme est apparu en reste nouvelle. (*Le Cameron*, trad. de Boccace par Laurens de Premier faict. Paris, François Regnauld, M. D. xli., in-8°, feuil. cccxxxvi recto.)

QUI VA LA (Donner le). Demander le passeport sur la route.

QUILLE, s. f. Jambe.

Cette expression est ancienne, et s'employait surtout dans deux locutions proverbiales, figurées et populaires, qui équivalaient à *s'en aller, s'enfuir* :

Sans plus dire despesche-toy,
Incontinent trousse tes *quillez*.

Le Mistere du Viel Testament par personnages, etc. Paris, Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, sans date, in-folio, feuillet lxi recto, col. 1, sc. *des Sodomites*.

Maudollé, sus à la justice,
Troussez vostre sac et voz *quilles*.

Ibid., feuillet .cxxv. recto, col. 2, sc. *Comme le bouteiller de Pharaon fut delivré et son pannetier pendu*.

Je ne suis pas si aveuglé
Que je ne jouasse des *quilles*.

C'est le Mistere de la Resurrection de nostre seigneur Jesucrist imprimée à Paris (pour Antoine Verard), sans date, sign. e .ii verso, col. 2.

Il faut trousser ses *quiles* et ses trottains, de peur d'estre pris du galliot. (*La Comédie des Proverbes*, act. II, sc. IV.)

L'un va sottement de travers,
L'autre estourdy tombe à l'envers
Quilles à mont sur la pelouze.

La Rome ridicule, caprice (par Saint-Amant). M. DC. XLIII., in-8°, st. XXXIII, pag. 19.

D'autre part, les dames gentilles
Promptement trousserent leurs *quilles*.

Le Jugement de Paris en vers burlesques de M. Dassoucy, édit. de M. DC. XLVIII., in-4°, Ier chant, pag. 18. Voyez encore pag. 16.

D'autre costé les mandegloires,
Les succubes à *quilles* noires...
Paroissoient desja sur les rans.

Le Ravissement de Proserpine de monsieur Dassoucy, édit. de M. DC. LIII., in-4°, Ier chant, pag. 5.

On a aussi appelé *quilles* une autre partie du corps, à cause de la ressem-

blance que son nom français, au moins chez le peuple, présente avec ce mot. Voyez *la Vie genereuse des mattois*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 30.

En Normandie, dans l'arrondissement de Mortagne, on appelle des jambes crochues, mal faites, des *quéolles*, des *quiolles*, par altération de *quilles* ou de *guibolles*. Voyez ci-dessus, à ce dernier mot.

QUIMPER LA LANCE, v. a. Uriner.

Nous ne savons d'où peut venir cette expression; mais nous ferons remarquer qu'on a donné le nom de *Quimper-Corentin* aux parties sexuelles de la femme :

Or mettrons, nymphe au blanc tetin,
Viljuif en Quinpercorantin;
Or sçaurons sans plus de remise
Ce qui git dessous vostre frise.

L'Ovide en belle humeur de Mr Dassoucy, édit. de M. DC. L., in-4°, pag. 134,135. *Les amours de Jupiter et d'Io.*

Oudin dit, dans le même sens, *mettre Ville-Juifve dans Pontoise*. Voyez les *Curiositez françoises*, au premier de ces deux noms. Voici un exemple de cette locution tiré d'une chanson du XVIIe siècle :

Messieurs nos quatre generaux,
Avec leurs troupes bourgeoises,
Ils ont fait de fort beaux cadeaux,
Messieurs nos, etc.
Et mesme un beau pont de bateaux
Pour *mettre Villejuif dans Pontoise.*

Ms. de mon cabinet, folio 114 recto.

QUINQUET, s. m. Œil.

En fourbesque, on dit dans le même sens *lanterna*.

R

RABAT, s. m. Manteau.

Il y a apparence que l'argot a donné aux manteaux le nom de *rabat*, parce que ce mot est synonyme de *collet*, qui se dit également d'un ample morceau de drap ou d'étoffe, attaché, cousu autour du collet, et tombant de manière à couvrir les épaules.

RABATEUX OU DOUBLEUX DE SORGUE, s. m. Ancien voleur de nuit.

Comme Ménage l'a établi dans son *Dictionnaire étymologique*[1], on donnait le nom de *rabats* aux lutins; et c'est ainsi que le chartreux Jacques de Clusa, ou Junterburck, qui a écrit un traité des Apparitions des âmes après la mort et de leurs retraites[2], remarque qu'ils sont appelés. Rabelais, qui écrivait postérieurement au crédule chartreux, place dans la bibliothèque de Saint-Victor *la Mommerye des rabats et luitins*.

De *rabat* est venu *rabater*, lutiner, que Nicot, Pontus de Tyard et Trippault dérivent de ῥαβάττειν, dont les Grecs se sont servis pour dire *se promener haut et bas*, *frapper*, et *faire du bruit*.

Or esprit donc, bon feroit, ce me semble,
Avecques toy *rabbater* toute nuict.

Cl. Marot, épigrammes, liv. II, ép. XXII. *Du retour de Tallard à la court.*

J'ay *rabbaté* souventes fois à l'huys
De vostre grace, etc.

Recueil de rondeaux cité dans le *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 425, col. 1.

[1] Édit. de Jault, tom. II, pag. 373, col. 1.

[2] *Tractatus de apparitionibus animarum post exitum earum a corporibus, et de earumdem receptaculis*, etc. Burgdorf, 1475, in-folio goth.

En somme, il n'est pas douteux que *rabateux* ne vienne de *rabater*, et ne signifie étymologiquement *rôdeur de nuit*.

RABOIN, s. m. Diable. Fourb., *rabuino*.

Ce mot doit venir de l'espagnol *rabo*, queue : le *raboin* est donc le personnage à la queue. Je ne serais pas étonné que le nom de *rabbin*, par lequel on désigne encore les docteurs juifs, ne fût l'origine de la croyance qui régnait parmi le peuple, au moyen âge, que les Israélites naissaient avec une queue.

Celle du diable a donné lieu à une locution proverbiale que j'ai trouvée pour la première fois dans l'*Inventaire général de l'histoire des larrons*, liv. II, chap. XI, et qui a été recueillie dans les *Curiositez françoises*[1]. On la retrouve dans la *Comédie des Proverbes*, act. Ier, sc. VI.

Pour en revenir à *raboin*, je rencontre dans la suite du *Chevalier au Cygne*[2] un *Rabuin*, oncle d'Abraham, tous les deux Sarrasins, et un *Huguet Rabouyn* dans un compte de 1454[3] : de ces deux noms le second ne serait-il pas un sobriquet accolé au premier, parce que celui-ci se prenait vulgairement dans le sens de *diable?* Voyez ci-dessus, à l'art. *Huer*.

RABOULER, v. a. Revenir.

RACCOURCIR, v. a. Guillotiner.

Du temps d'Oudin, on disait *on l'a accourci d'un pied*, pour *on lui a tranché la tête*. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Accourcir*.

RACLETTE, s. f. Savoyard.

Nul doute que ce nom ne vienne à nos voisins de l'instrument avec lequel leurs enfants ramonnent nos cheminées. Le mot *raclon*, qu'on emploie à Lyon, parmi le peuple, pour désigner un petit garçon qui fait l'entendu, l'important, pourrait bien avoir la même source, comme aussi il peut dériver du bohémien *raklo*, que je trouve dans le vocabulaire du colonel Harriot traduit par *boy*, et dans le *Dictionnaire du département de la Moselle*, par M. Viville[1], avec le sens de *garçon*.

On trouve aussi, dans notre ancienne langue, *raclé* avec le sens de *pelé*, de *misérable :*

> Oncques nul ne vint au devant,
> Sinon deux malostrus *racletz*.
>
> *Farce... du Gaudisseur*, etc. (*Ancien Théâtre françois*, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 298.)

RADE, RADEAU, s. m. Tiroir de comptoir.

RADIN, s. m. Gousset.

RAFFALE, s. f. Misère.

RAFFALÉ, ÉE, adj. Misérable.

RAFFALEMENT, s. m. Abaissement.

RAFFALER, v. a. Abaisser.

Le mot d'argot n'est autre chose que notre ancien verbe *ravaler*, que nous avons conservé seulement au figuré :

> Nymphes des boys, pour son nom sublimer
> Et estimer, sur la mer sont allées :
> Si furent lors, comme on peult presumer,
> Sans escumer les vagues *ravallées*.
>
> Clément Marot, 3e ballade (1517).

... la licence de leurs opinions les esleve tantost au-dessus des nues, et puis les *ravalle* aux antipodes. (*Essais de Montaigne*, liv. II, chap. XII.)

Joseph... le fit entrer dans l'antichambre du roy Pharaon, où couche un valet de chambre qui ressemble Beringant, sinon qu'il n'a pas la moustache si *ravallée*. (*Réponse de M. Guillaume au soldat françois*, à la suite des *Avantures du baron de*

[1] Voyez au mot *Diable*.

[2] Édit. de M. de Reiffenberg, tom. II, pag. 155, v. 7389.

[3] Arch. nat., K, reg. 55, fol. vjxx. xij recto.

[1] A Metz, chez Antoine, an 1817, in-8°, tom. II, pag. 45.

Fœneste, édit. de Cologne, MDCCXIX, in-8°, tom. II, pag. 394.)

Lorsque nous pensons estre au sommet de la ronë, c'est lors que Dieu nous *ravalle* de nostre grandeur imaginaire. (*Inventaire general de l'histoire des Iarrons*, liv. II, chap. x.)

RAFFURER, v. a. Regagner.

RAGOT, s. m. Quart d'écu; expression du *Jargon*.

Cet adjectif, aujourd'hui familier et peu usité, s'applique à un individu, à un animal, qui est de petite taille, court et gros [1] : physionomie que Scarron donne au *Ragotin* de son *Roman comique*. C'est probablement parce que les quarts d'écu présentaient le même caractère, qu'ils reçurent des gueux le nom de *ragot*.

Pour ce qui est de l'étymologie de ce mot, tel qu'il existe dans notre langue, Ménage la trouve dans *raccourci*, et le Duchat dans *rapa* ou *rapum*, ce qui est aussi raisonnable l'un que l'autre. Voyez le *Dict. étym.*, tom. II, pag. 377, col. 1.

RAILLE, RAILLEUX, s. m. Agent de police.

Ce mot vient de *raillon*, ou dard dont étaient armés les archers qui ont précédé les agents de police :

Ci gist et dort en ce sollier,
Qu'Amour occist de son *raillon*,
Ung pouvre petit escollier,
Jadis nommé François Villon.

Le grant Testament de François Villon, huit. cr.xv, v. 1881.

Affiloyent cimeterres, brancz d'assier, badelaires, espées, verduns, estocz, pistoletz, viroletz, dagues, mandosianes, poignardz, coulteaulx, allumelles, *raillons*. (Rabelais, prologue du liv. III.)

Ed adonc .i. messag vec dir als .x. coychos
Qu'en la Navarreria gitavan los *rayllos*
Per començar la guerra.

Histoire de la guerre de Navarre en 1273 *et* 1274, v. 2690; édit. de la *Collection des documents inédits* publiée par le Ministère de l'Instruction publique, pag. 174.

Ménage dérive *raillon* de *radius*, ce qui mérite examen. Voyez le *Dict. étym.*, édit. de Jault, tom. II, pag. 377, col. 2.

RAISINÉ, s. m. Sang.

Cette expression est empruntée au langage populaire, où *faire du raisiné* se dit pour *saigner du nez* [1].

Autrefois l'on employait un mot d'une physionomie presque semblable avec le sens de *mort :*

Mes enfans... n'ont ny crossé ny mytre; mais j'espere que celuy en qui j'ay fondé ma confiance en aura bien-tost : à tout le moins on m'a dit que l'evesché est en grand branle, et qu'il sent bien la *resinée*. (*Recueil general des caquets de l'accouchée*, édit. de Metz, pag. 57, seconde journée.)

Il est évident que, dans ce passage, *sentir la résinée* équivaut à *sentir le sapin*, qui se dit encore, dans le peuple, d'une personne faible et cacochyme que le rhume fait beaucoup tousser, pour faire entendre qu'elle menace ruine, qu'elle approche de sa fin [2].

RAMASTIQUER, v. a. Ramasser.

Ce dernier mot n'a été déguisé ainsi que parce que nous avions autrefois le verbe *ramastiquer*, dédaigné par l'Académie, mais recueilli par Oudin, qui le traduit par *inpiastrare*. Voyez *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 469, col. 2.

RAPIAT, s. m. Auvergnat, Savoyard.

[1] Bout-rimé de Bourdenave, parmi les *Lettres de messire Roger de Rabutin*, etc., édit. de M. DCCXI., in-8°, tom. Ier, pag. 64. — *La Devineresse*, comédie, act. IV, sc. VII. — *La Cause des femmes* (1687), dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II. A Paris, chez Pierre Witte, M. DCCXVII., in-8°, pag. 53.

[1] *Dict. du bas-langage*, tom. II, pag. 284.
[2] *Ibidem*, pag. 532.

RAPIOT (Grand), s. m. Première visite faite sur les condamnés après leur sortie de Bicêtre, pour aller au bagne.

Il est à croire que ce mot n'est autre chose que le substantif *rappel*, qui faisait autrefois *rappiaus*, au singulier; mais le rapport entre une visite et un rappel? C'est que sans doute cette opération était annoncée par une batterie de tambour.

RAPIOTER, v. a. Visiter les condamnés en route pour le bagne.

RAPPLIQUER, v. n. Revenir.

RASÉ, RATICHON, s. m. Prêtre, curé.

Ah! meschant *razé*, s'écrie un villageois en pensant au curé de sa paroisse, je m'en doutois bien, tu ne venois sans cause emprunter ma cognée. (*Baliverneries d'Eutrapel*, chap. Ier.)

Le vocabulaire de germania de Juan Hidalgo donne *raso*, et l'explique par *abad*, abbé.

Au moyen âge, comme on le sait, l'on portait assez généralement la barbe. Au XVIe et au XVIIe siècle, cette mode se répand encore davantage;

Mais cil qui a le menton nud
Et rasé ainsi comme un prestre,
Est bien plus facile à cognoistre.

Le Blason des barbes de maintenant, édit. des *Joyeusetez*, pag. 8.

RAT, s. m. Bourse. Voyez *Prendre un rat par la queue*.

RAT (Courir le). Voler, la nuit, dans l'intérieur d'une auberge ou maison garnie.

RATA, s. f. Fricassée; apocope de *ratatouille*.

RATON, s. m. Petit voleur de dix à douze ans.

RATAFIAT DE GRENOUILLE, s. m. Eau. On a dit aussi *vin aux chevaux*:

Lors fis tant que j'eus du pain
De Corbueil, du sel et des aulx,
Et si prins du *vin aux chevaulx*.

Le Chemin de povreté et de richesse, par Jean Bruyant. (*Le Ménagier de Paris*, etc., tom. II, pag. 38, col. 2.)

RATICHON. Voyez *Rasé*.

RATICHONNIÈRE, s. f. Abbaye.

RAVESCOT, s. m. Acte vénérien.

Et li prestres est montez sus,
Tost li a fet le *ravescot*.

Li Fabel d'Aloul, v. 258. (*Fabliaux et contes*, tom. III, pag. 338.)

RAVIGNOLE, s. f. Récidive.

RAYON DE MIEL, s. m. Dentelle.

REBATIR, v. a. Tuer.

Il n'est point impossible que ce mot ne vienne de l'italien *ribadire*, *ribiadire*, river un clou et donner le dernier en répliquant, faire rentrer les paroles. Voyez *Abati*.

REBÉQUETER, v. a. Répéter.

REBIFE, s. f. Vengeance.

REBONNETAGE, s. m. Flatterie, adulation.

REBONNETER, v. a. Flatter, aduler.

Nous avions autrefois *bonneter*, dans un sens presque analogue :

... les gentilshommes... se jeterent à la suite de ces messieurs les nouveaux juges... *bonnetant* et faisant la cour, tantôt à celui-ci, tantôt à l'autre. (*Contes d'Eutrapel*, chap. Ier.)

... si est-il tout certain qu'ils se contentent fort bien d'estre *bonnetez*, etc. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc., édit. de 1585, in-16, folio 77 verso.)

Voyant un president, je luy parle d'affaire;
S'il avoit des procez, qu'il estoit necessaire
D'estre toujours après ces messieurs *bonneter*.

Math. Regnier, satire VIII. (*L'Importun ou le fascheux*.)

Ce verbe existait également en anglais à la même époque. Dans le deuxième acte de *Coriolanus*, sc. II, le second officier dit de l'illustre général :

He hath deserved worthily of his country : and his ascent is not by such easy degrees as those, who, having been supple and courteous to the people, *bonneted*, without any further deed to beave them at all into their estimation and report.

Voyez le Dictionnaire de Cotgrave.

De *bonneter* a été fait *bonnetade*, coup de bonnet :

Quand il sera en jalousie et caprice, nos *bonnetades* le remettront-elles? (*Essais de Montaigne*, liv. Ier, chap. XLII.)

Pensez-vous qu'il soit chiche de *bonnetades*, reverences et autres telles courtoisies? (*Les Matinées du seigneur de Cholieres*, IIe matinée, édit. de 1586, folio 55 recto.)

... il eut le s^r^ Theophanes qui se leva en point, et après avoir fait les honneurs, reverences et *bonnetades*... plaida fort doctement, etc. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*, folio 229 recto.)

Apres les caresses et *bonnetades* accoustumées, le prierent s'accoster avec eux. (*L'Esté de Benigne Poissenot*, etc. A Paris, chez Claude Micard, 1583, petit in-12, folio 5 verso.)

REBONNETER POUR L'AF, v. a. Flatter par dérision.

REBOUISER, v. a. Regarder.

Mon rossignol fait comme eul chien d'Jean de Ni-Vla si-tôt que je veux *rébouiser* Isabelle, [velle : On l'appelle, il s'enfuit.

L'Amant cochemard, parade de Moncrif, sc. VI. (*Théâtre des boulevards*, tom. II, pag. 14.)

Ce mot était encore employé dans le langage populaire avec un autre sens, celui de *corriger, châtier, tromper*[1], etc., qu'on exprimait aussi par *emboiser* et *donner le bouis* :

En voilà déjà un de *rebouisé*, et je veux mériter l'estime de mon cher Liandre en venant à bout de l'autre. (*La chaste Isabelle*, sc. IV; dans le *Théâtre des boulevards*, tom. Ier, pag. 59.)

Ne vous ai-je pas dit cent fois... qu'il ne faut jamais porter des marchandises chez des gens de qualité? Quand ils tiennent un garçon, ils l'*emboisent* de leur caquet, et le remenent à la porte avec des reverences. (*Le Marchand duppé* [1688], act. Ier, sc. III; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 159.)

C'est pour vous r'mercier d'la magnère qu'vote mère a été *r'bouisée* par la soutenance d'vote fermeté à mon sujet. (*Œuvres poissardes de J.-J. Vadé*, etc., édit. de 1796, in-4°, pag. 145.)

REBOURS, s. m. Déménagement furtif.

On trouvera dans *les Voleurs*, de Vidocq, tom. II, p. 55, 56, la raison de ce mot.

RECARELURE, s. f. Repas, s'il faut en croire une note de *la Henriade travestie*, à ce passage :

Cette mere s'offre à leurs yeux,
Faisant cuire sa géniture
Pour en faire *recarelure*.

Ch. X, pag. 159.

Ce mot est depuis longtemps populaire; du moins on trouve dans les *Curiositez françoises* : « * une carrelure de ventre, i. (c'est-à-dire) *un bon repas*, vulg. » Voyez aussi la *Seconde Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 88, col. 1.

Quand ces messieurs furent à table, qui avoient tous grand faim, et s'attendoient à bien *carreler leur ventre*, tous fort avidement se mirent à ouvrir ces pastés. (*Vies des grands capitaines* : le mareschal de Strozze; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 170, col. 1.)

Or il faut noter qu'il avoit fait crier à son de loure... que tous pauvres belistres eussent à venir prendre une *quarrelure* de ventre à l'entour d'un estang, etc. (*La nouvelle Fabrique des excellens traits de vérité*, édit. de P. Jannet, pag. 136.)

[1] Voyez le *Dictionnaire comique* de Leroux, tom. II, pag. 391; et le *Dictionnaire proverbial* de Caillot, pag. 504.

RÉCHAUFFANTE, s. f. Perruque.

RECONOBBER, v. a. Reconnaître.

RECORDER, v. a. Prévenir quelqu'un de ce qui doit lui arriver.

RECOURIR A L'ÉMÉTIQUE, v. n. Faire un billet à un marchand avec lequel on est de connivence, pour tirer de l'argent d'une maîtresse, pour la faire cracher au bassin. Voyez *le Colporteur*, de Chevrier, pag. 130.

REDAM, s. f. Grâce. Apocope de *rédemption*.

REDIN, RÉDUIT, s. m. Bourse. Ital., *retino*, petit rets, petit filet, fait en forme de rets.

Nous avons ici la racine du mot *rat*, qui, dans l'ancien argot, se disait pour *bourse*, et celle de *ridicule*, par lequel on désignait autrefois un sac de dame, nommé, dans le principe, *reticule*.

REDOUBLEMENT DE FIÈVRE, s. m. Accusation nouvelle, nouvelle charge.

REFAITE, s. f. Repas. *Refaite du mattois*, déjeuner. *Refaite de jorne*, dîner. *Refaite de coni*, extrême-onction, viatique.

REFILER, v. a. Donner, rendre.

> Au clair de la luisante,
> Mon ami Pierrot,
> *Refile*-moi ta griffonnante,
> Pour broder un mot.
> Ma camouche est chtourbe,
> Je n'ai plus de rif;
> Déboucle-moi ta lourde
> Pour l'amour du Mec.

Voyez ci-dessus, à l'article *Dabe*, le premier couplet de la chanson de la Mère Michel, en argot.

REFROIDIR, v. a. Assassiner.

REGOUT (Faire du), v. a. Manquer de précaution.

Je trouve la racine de *regout* dans l'ital. *risigo*, espagn. *riesgo*, risque, danger.

REJACQUER, v. n. Crier.

Comme le verbe *jacasser*, qui ne se dit plus aujourd'hui que de la pie, *rejacquer* a été formé par allusion au geai ou au merle, appelés dans nos campagnes du nom de *Jacquot* [1], qu'on donne dans les villes à un autre oiseau criard, le perroquet. Quant à la première syllabe, elle indique aussi bien fréquence que redoublement.

On lit dans le *Traité de la mauvaise Honte*, de Plutarque, traduction d'Amyot, chap. VIII : « Tu le loueras doncques hautement et follement, et feras bruis des mains en applaudissant comme les *jacquets* [2]. »

Aucun mot ne correspond, dans le texte, au mot *jacquet*, qui est une addition du traducteur; mais, en rapprochant ce passage du suivant, on voit que ce terme signifie *flatteur :*

> ... servir les grands, devenir leur esclave, souffrir leurs mauvaises humeurs, faire le *jacquet*, etc. (*Les Jeux de l'Inconnu*, etc., édit. de M. DC. XXXX., pag. 56.)

Dans l'arrondissement de Bayeux, *jacquet* a le sens d'*écureuil*.

RELEVANTE, s. f. Moutarde.

RELUIT, s. m. Œil. Germ., *lucero*.

Reluit n'est autre chose que l'altération de *reluisant*, mot trivial qui se retrouve dans le passage suivant :

> Un maître coup de javelot
> De ce Lyger fut le balot :
> Ce qui troubla si fort Lucage,
> Qu'il en perdit d'abord l'usage

[1] *Diction. des prov. fr.*, 2e édit., pag. 278.

[2] « Ἐπαινέσεις δηλονότι, καὶ συνεπιθορυβήσεις τοῖς κολακεύουσι. » *De vitioso Pudore*, édit. de Firmin Didot, pag. 603.

De la voix, même des cinq sens,
Fors l'un de ces deux *reluisans*.

Jacques Moreau, *la Suite du Virgile travesti*, liv. X.

RELUQUER, v. a. Considérer, regarder.

Monsieur Cassandre et monsieur Villebrequin me causent du chagrin, ils vous *reluquent*. (*La chaste Isabelle*, sc. II; dans le *Théâtre des Boulevards*, tom. 1er, pag. 50.)

Si vous la *reluquez*, croira qu'on se gauss' d'elle.

L'Amant cochemard, parade par Moncrif, sc. VII. (*Ibid.*, tom. II, pag. 16.)

... mon adorable, je viens vous *reluquer*. (*Blanc et noir*, parade du comte de Caylus, sc. III; *ibid.*, pag. 240.)

Rien n'est si mal poli que des femmes qui se *reluquent*. (*Le mauvais Exemple*, parade de Sallé, sc. VII; *ibid.*, tom. III, pag. 250.)

S'il faut en croire Roquefort [1], l'ancien français avait *relouquer* et *reluquer* dans le même sens; le patois normand a *luquer*, *louquer*, *reluquer*, et le rouchi *erlouquer* :

Je dechendis par ste pessonnerie,
Où je trouvis bien grande compagnie
De nos drapiers *luquant* ses almanas.

Cantryal, en tête de la *Muse normande*, pag. 3.

Je m'y trainis aveuq Vinchent Croupiere...
Pour y *lucquer*, elongnais du canon.

Septiesme Partie de la Muse normande, pag. 120.

Que fais-tu loq à *luquer* tes prouniaux?

Douziesme Partie de la Muse normande, pag. 198.

Essair en *luquant* la gazette,
J'ay appris que les ennemis
Ont un sair zu bien la venette, etc.

Treiziesme Partie de la Muse normande, pag. 216.

[1] *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 457, col. 2.

REMAQUILLER, v. a. Refaire.

REMBROCABLE, part. Reconnaissable.

REMBROCAGE DE PARRAIN, s. m. Confrontation.

REMBROQUER, v. a. Reconnaître.

REMOUCHER, v. a. Regarder.

... on évite de se trouver trop souvent dans le même endroit, crainte d'être *remouché*. (*Mémoires de l'Académie des colporteurs*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 176.)

Ital., *rimorchiare*, donner des regards pour allécher.

RENACLER, v. n. Crier après quelqu'un, gronder, murmurer.

Ce verbe, que l'Académie définit par *faire certain bruit en retirant impétueusement son haleine par le nez, lorsqu'on est en colère*, fait partie du langage populaire, et non point de l'argot, auquel le donne le Dictionnaire de 1848. On trouve, en effet, *renaquer* et *renasquer* dans Cotgrave, qui traduit ce mot, peu usité, suivant lui, par *jurer* et *blasphémer* [1]; et les exemples de l'emploi de ce mot dans notre langue ne manquent pas :

Cela faisoit *renasquer* nos impatiens. (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*, édit. de 1588, folio 76 verso.)

Un essaim de maudits cousins...
Me fait *renasquer* en moy-mesme
Contre la saison des raisins.

Le mauvais Logement. Caprice. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 288.)

Ouy, je voudrois estre au Japon
Quand j'entens tout ce tintamarre...

[1] † Renaquer. *To swear horribly, or most idly, to blaspheme, or to renounce, Almighty God.* » Voyez aussi la *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, d'Oudin, pag. 485, col. 1. Ce lexicographe traduit *renaquer* et *renasquer* par *bestemmiare*.

Mon hoste en *rénasque* en jupon,
Et sa femme en hurle en simarre.

Les Nobles. Triolets. (*Ibidem*, pag. 361.)

Ce marrane au teint de pruneau...
Aura beau tordre ses bigottes,
Beau *renasquer* à hautes notes
Et faire le diable insensé,
Je veux bien y laisser les bottes
Si le hidalgue n'est rossé.

Le Passage de Gibraltar. Caprice heroï-comique. (*Ibid.*, pag. 419.)

Qu'un tarif, maintes fois changé,
Mette au roüet l'arithmetique;
Qu'un artisan presque enragé
En *renasque* dans sa boutique...
J'en gausseray les mal-contens.

Les Pourveus bachiques. Caprices. (*Ibid.*, pag. 441.)

Lors soulez bien que mal dans la resjoüyssance,
Biaucoup luquest où estet allé les viollons,
Qui *renaclest*, jurant ne donner tour de dance,
Pis qui n'avest soupé rien que de raquillons.

La dixiesme Partie de la Muse normande, pag. 177.

... ma mere n'a pu s'empêcher de *renasquer* un peu contre le zele indiscret qui avoit causé ce transport, etc. (Madame de Sévigné, lettre du mardi 21 janvier 1676.)

RENARDER, v. a. Vomir.

Il luy visite la mâchoire,
Quand l'autre luy *renarde* aux yeux
Le baume qu'ils venoient de boire
Pour se le rendre à qui mieux mieux.

La Chambre du desbauché. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., pag. 149.)

On disait aussi *chasser le renard* et *écorcher le renard*. Le premier de ces hideux synonymes de *vomir* se retrouve dans *les Ivrognes*, comédie-satire burlesque en un acte et en vers. Cologne, Pierre Marteau, 1687, in-8° de 32 pages. « Les personnages de cette singulière pièce bachique, dit le rédacteur du *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne* [1], ne font que pinter, manger, et *chasser le renard.* »

La seconde de ces deux locutions se rencontre beaucoup plus fréquemment, et nous ne serions point embarrassés d'en fournir un grand nombre d'exemples :

Et tous ces bonnes gens rendoyent là leurs gorges devant tout le monde, comme s'ilz eussent *escorché le regnard.* (Rabelais, liv. II, chap. XVI.)

... si l'eau ne surmontoit le vin de deux tiers et un quart... il faudroit jouer à la corbette... ou *escorcher*, à faute de peletier, *le renard.* (*Les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*, édit. de 1588, fol. 9 verso.)

Les triomphants au rebours ont la gorge ouverte comme leur faisants la huée, et faisants crier les pages et lacquais : « Qu'il est laid! il a *escorché le renard*, il a chié au lict. » (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. IV, chap. XVIII.)

Cotgrave traduit cette expression par *to spue, cast, vomit* (*especially upon excessive drinking*); *either because in spuing one makes a noise like a fox that barks; or* (*as in* Escorcher) *because the flaying of so unsavory a beast will make any man spue.* Oudin a pareillement recueilli *escorcher le renard* dans ses *Curiositez françoises*, et traduit cette locution comme il doit, par *rendre gorge, vomir.*

C'était là, dans l'origine, ce que l'on reprochait aux gens que l'on voulait huer; on les traitait ainsi d'*ivrognes*, de *débauchés.* Tel est du moins le sens de l'expression *crier au renard*, qui équivalait à *se moquer* d'une personne :

Je vis... un fou fanatique... qui donna un grand coup de poing au maître d'une compagnie de chantres, disant qu'il avoit commencé la noise; qu'auparavant ils estoient bons amis; sans lui, qui pre-

[1] Tom. II, 1re partie, pag. 39, n° 1512.

mier avoit mis la campane au chat, ils ne se fussent ainsi injuriés, entre-aboyé, et *crié au renard* l'un sur l'autre, comme ils faisoient. (*Contes d'Eutrapel*, chap. XIX.)

Mon recours aux payes et laquès, à qui ye n'eus poent si tost demandai monsur lou comte, qu'ils se prirent tous à *crier au renard*, il a chié au liet, comme s'ils eussent crié *bibe lou ré*, etc. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. 1er, chap. III.)

Ils se sont mis, sans rien me dire,
A s'entreregarder et rire;
Puis sur moi *criant au renard*...
J'ai vû l'heure qu'après l'injure,
Votre fils qu'on nomme Mercure
Alloit être au moins soufflété.

Scarron, *le Typhon*, ch. II, v. 75.

Il y avoit un éveillé de cordonnier... qui, quand il voyoit passer un arracheur de dents, faisoit semblant d'avoir une dent gâtée, puis le mordoit bien serré, et *crioit* après *au renard*. Un arracheur de dents, qui savoit cela, cacha un petit pélican dans sa main, et lui arracha la première dent qu'il put attraper, puis il se mit à *crier au renard*. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, tom. X, pag. 135.)

« Crier au renard, dit Oudin, i. (c'est-à-dire) *se moquer d'une personne*. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Renard*; et la *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 485, col. 1.

Contrairement aux éditeurs de Tallemant, nous avons fait de *crier au renard* une expression figurée et proverbiale; il paraît néanmoins que, dans des circonstances semblables, on criait réellement au renard :

... nos soldats crioient à ceux du dehors : *Au regnard, au regnard, au regnard !* et se disoient mille injures les uns aux autres. (*Voyage de Metz.* — 1552; parmi les *Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, édit. de Malgaigne, tom. III, pag. 703, col. 1.)

De là *queue de renard*, qu'Oudin traduit par *une moquerie* :

C'est une petite vipere
Qui n'epargneroit pas son pere,
Et qui par nature ou par art
Sçait couper la *queuë au renard*.

L'Embarras de la foire de Beaucaire, pag. 2 et 3.

Au reste, il paraît que, joignant la mimique aux paroles, nos ancêtres, du moins ceux qui étaient facétieux, attachaient de vraies queues de renard aux vêtements des personnes sur lesquelles ils voulaient attirer la risée publique, mettant ainsi en action ce proverbe, que « toujours à la queuë on connut le regnart[1]. » On sait que Panurge, qui en voulait aux « paovres maistres ès arts et theologiens » et « les persecutoit sur tous autres, quand il rencontroit quelqu'ung d'entre eulx, jamais ne failloit de leur faire quelque mal... maintenant leur *attachant de petites queues de renard*, ou des aureilles de lievre par derriere[2], » etc.

Un pauvre Espagnol ridiculement affublé s'étant aventuré dans les rues de Paris, « quelques mauvais garnemens... luy *attacherent* une fressure de mouton à son manteau, et *une queue de renard*[3]. »

Ce qui précède doit faire comprendre le passage suivant, où sans aucun doute il faut voir le récit ironique d'une victoire facile :

[1] *Fantaisie de diverses peintures de Priape*, parmi les *Poësies diverses de monsieur Colletet*. A Paris, chez Louis Chamhoudry, M. DC. LVI., in-12, pag. 408.

[2] Rabelais, liv. II, chap. XVI.

[3] *Le facetieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, pag. 131. Auparavant, pag. 128, l'auteur a l'air de croire que le patient fit, de peur, une *comète* dans ses chausses. Dans cette acception, le mot de *comète*, comme celui de *renard*, dont le sens figuré et populaire est bien connu, est employé par allusion à la longue queue dont est pourvu le météore comme l'animal.

Lors desesperé que ces chevaliers se defaisans ou affoiblissans entr'eux, luy ostoient la gloire qu'il avoit de tout vaincre, il sortit avec une queuë de renard, et chassa vaincus et victorieux.... Le Chevalier inconnu estant de retour de ceste chasse, esleva au devant du chasteau sa queuë de renard en guise de trophee. (*Les Jeux de l'Inconnu*, etc. A Rouen, chez Jacques Cailloué, M. DC. XXXXV., in-8°, pag. 129, 130. Cartel. Les philosophes au chevalier inconnu.)

Il est encore une locution qui se rapporte de près ou de loin à celles que nous avons signalées plus haut, mais dont nous ne pouvons préciser le sens exactement, ne connaissant que deux passages dans lesquels elle soit employée. Les voici :

Laissant done *peter le renard*
Au nez de la hargneuse envie,
Fust-elle chez ce vieux penard
Qui blasme nostre douce vie.

La Chambre du desbauché; parmi *les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, pag. 151.

Pour toxin nous prendron le varre,
Et puis nous boiron, tant que tarre
Laisson voir *peté le rena*, etc.

La Gazette des halles touchant les nouvelles du temps. Premiere nouvelle. A Paris, chez Michel Mettayer, M. DC. XLIX., in-4°, pag. 5.

Je ne suis pas non plus positivement fixé sur le sens d'une locution figurée et proverbiale dont je trouve un exemple dans les *Baliverneries d'Eutrapel*, chap. Ier. Un villageois se lamentant sur ses infortunes conjugales, « Eutrapel le vouloit apaiser; mais il le pria laisser endurer ses passions et se colerer, qu'en celle peau mourroit *renard*, » etc.

Tout à l'heure, en voyant l'explication de l'expression *crier au renard*, on a vu que celle de *chie-en-lit*, que les enfants et les gens du peuple appliquent par raillerie aux masques qui courent les rues pendant les jours gras, dérive de la même soure, et contenait dans l'origine l'imputation d'ivrognerie et de débauche :

An ne voyoit pas un cardinal,
Quand se venoit le carnaval,
Aller, monté comme un saint George,
Dans chaque rue à pleine gorge
Crier qu'on pouvoit s'habiller
En *chianlis*, pis danser, pis baller.

Première Harangue des habitans de la paroisse de Sarcelles, à monseigneur l'archevêque de Sens, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., première partie, pag. 428.)

Le cri *à la chie-en-lit*, que la populace pousse à la vue des masques, est une corruption de *il a chié au lit*, qui se disait autrefois :

Scaramouche, tout blanc de farine, couroit comme s'il eût eu le feu au derriere, et fit assembler tous les enfans par où il passoit, qui le poursuivirent jusques chez luy en criant : « Il a chié au lit, il a chié au lit. » (*La Vie de Scaramouche*, par le sieur Angelo Constantini, etc. A Lyon, chez Thomas Amaulry, M. DC. XCV., in-12, chap. xxx, pag. 201.)

RENAUD, s. m. Esclandre.

A la suite d'une querelle où l'Opéra de village et l'Opéra de campagne échangent quelques mots assez vifs, Arlequin dit au premier : « Ah, le petit mutin d'opéra ! on me l'avoit bien dit qu'il étoit tout plein de *regnaud*[1] ; çà ! je veux vous faire boire ensemble, » etc. (*L'Union des deux Opéra*, comédie, sc. Ire ; dans la

[1] Un peu plus haut, pag. 4, l'Opéra de village dit à l'autre : « Tout franc, votre opéra seroit bien mieux sans Jeannot, Pernelle, Terese, Pierrot, et vos chansons d'Armide. »

Malgré ce passage, il n'y a pas de doute qu'il ne s'agisse, dans celui que nous avons cité en premier, du substantif *regnaut*, et non de l'amant d'Armide.

Suite du Théâtre italien, etc., tom. IV. A Genève, chez Jacques Dentand, M. DC. XCVII., in-8°, pag. 5.)

A s'en rapporter à Cotgrave, *regnaut* se disait, au XVIIe siècle, du cri du renard, et *parler regnaut* signifiait *parler du nez :*

Hervé leur dit en son *renaud* (car il nasardoit et parloit du nez, pour avoir chargé de la plus fine au pot d'estain, etc. (*Les Contes et discours d'Eutrapel*, chap. XVI.)

Il paraît cependant qu'avec la négation, cette expression avait la même valeur; on me comprendra mieux avec l'exemple suivant :

Et quelquesfois après avoir longtemps combatu ou contre celles-ci [1] ou contre les Serenes, estans vaincus, sont releguez par elles jusques en ce maudict pays de Suerie : duquel quand ils reviennent il leur est defendu de prononcer *Renaud*. (*Deux Dialogues du nouveau langage François, italianizé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, pag. 294.)

RENAUDER, v. n. Être de mauvaise humeur.

On trouve dans le *Glossaire de la langue romane*, tom. Ier, pag. 89, col. 2, *arnauder*, traduit par *chercher dispute, querelle sans sujet, maltraiter*. Ce mot, ajoute Roquefort, est encore en usage en Picardie. » Voyez encore le Glossaire de du Cange, tom. Ier, pag. 404, col. 3.

RENDÈVE, s. m. Rendez-vous.

RENGRACIABLE, part. Convertissable.

RENGRACIÉ, ée, part. Converti, ie.

RENGRACIEMENT, s. m. Renoncement, abdication.

RENGRACIER, v. n. Finir, cesser, renoncer.

J'ay bonnes jambes (de quoi Dieu soit *ringratié*); mais j'ay batu la strade desjà tout ce matin. (*Deux Dialogues du nouveau langage François, italianizé*, etc., sans lieu ni date, in-8°, pag. 13.)

REPASSER, REPASSER LE BUFFLE, v. a. Battre.

Par la jernie ! il faut le repasser. (*Ils le battent.*) (*La Précaution inutile* [1692], act. II, sc. V; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. Ier, pag. 586.)

Après cela, nous lui avons *repassé* son *buffle* d'importance. (*Id.*, *ibid.*, pag. 589.)

Repasser seul est resté dans le langage populaire, avec le sens de *maltraiter*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 304.

Autrefois on disait le *parchemin* pour la *peau :*

...you bous fendrai lou *parchemin*. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. II, chap. XIII.)

De là les expressions *écrire sur le parchemin vierge*, et *avoir sur le parchemin de nature*, dont on saura l'explication en recourant aux *Curiositez françoises*, sous le mot *Vierge*, et à l'Addition de la fin, sous le mot *Parchemin*.

Voyez *Tanner*.

REPAUMER, v. a. Reprendre.

REPÉSIGNER, v. a. Arrêter de nouveau.

RÉSURRECTION (La). La prison de Saint-Lazare, à Paris.

RETAP (Faire le). Aller se promener sur la place; terme de l'argot des filles de joie.

REVENDRE, v. a. Répéter ce que l'on tient de quelqu'un.

RIBOUIS, s. m. Espèce de savetier, restaurateur de chaussure humaine.

Le *ribouis* doit son nom à l'opération par laquelle on communique du lustre à une semelle, et qui s'appelle *donner le*

[1] « Une infinité de Circes, un nombre infini de Calypses. »

bouis, opération qu'il recommence après le cordonnier. Il vaudrait donc mieux écrire *rebouis*.

RIC (Servir au), v. a.

Euvre tost, ou je te prometz
Que je te garde un entremès
Dont tu seras *servy au ric*.

C'est le Mistere de la Resurrection de nostre seigneur Jesucrist imprimee à Paris (pour Ant. Verard), sans date, in-folio, 2e feuillet recto, col. 1, après la signature a. iiii.

Nous avions autrefois *ric à ric* dans le sens de *tout près*, qu'Oudin attribue à cette expression :

Chantons, saultons, et dansons *ric à ric*.
Cl. Marot, ballade XVII, v. 6.

RICHONNER, v. a. Rire.

RIEN, s. m. Garde-chiourme, argousin.

RIF, RIFLE, s. m. Feu.

De *rif*, dérivé du fourbesque *ruffo*, rouge, est venu *riffauder*, ou *riffoder*, que Bouchet traduit par *se chauffer*, mais qui alors comme aujourd'hui était actif, et signifiait *chauffer*, *brûler*, *cuire* ou *bouillir*, comme le verbe fourbesque *arruffare*.

On trouve dans le *Jargon* un article consacré aux *ruffez* ou *riffodez*, classe de gueux « feignans d'avoir eu de la peine à sauver leurs mions (enfants, mioches) du riffe qui riffoit leur creux (logis). »

L'ancienne germania avait *lufon*, dans le sens de *fusil*, de *briquet*.

Le mot *rif* ou *riffle*, comme l'écrit Bouchet, est entré dans une locution proverbiale qui a disparu de notre langue. Au XVe siècle, *avoir rifle et rafle*, c'était *avoir tout :*

Helas! j'ai goute miseraigne,
J'ai rifle et rafle, et roigne et taigne,
J'ay fievre lente et suis podagre,
J'ars trestout du mal saint Fiacre, etc.

Les Miracles de sainte Genevieve. (*Mystères inédits du quinzième siècle*, etc., tom. 1er, pag. 283.)

De là est venu le mot *rafloux*, pour caractériser un individu qui a *rifle et rafle*. Dans le *Mystère de saint Martin*, le mesel dit :

Je suis si ord et si *raffloux*,
Je suis si vil et si ordoux,
Que nully n'a cure de moy.

Édit. de Silvestre, 1841, in-16, fol. Q. i. verso.

Dans la IVe journée du *Mystère de saint Crespin et saint Crespinien*, le démoniaque s'écrie :

Rongneux, *rafleux*, hume-boullye,
Tigneux, sire, ne suis-je mie.

Edit. de MM. Dessalles et Chabaille, pag. 180 [1].

Dans le *cant*, ou argot anglais, *riff-raff* signifie *lie*, *écume du peuple;* les dictionnaires le traduisent par *the rabble or scum of the people, tagrag and longtail.*

Au XVIIe siècle, quand quelqu'un voulait dire que l'on avait tout emporté, il disait qu'on n'avait laissé *ni rif ni raf*, ou *ni rifle ni raflc;* car Cotgrave et Oudin donnent les deux. Le premier donne aussi *rifler*, qu'il traduit par *to rifle, ransack, spoil, make havock, or clean work, sweep all away before him, also, to ravine, or eat greedily.*

Cil crierent à halte vois, si se trenchierent, si cum fud lur usages, de cultels, e *rifterent* la

[1] C'est à tort que *rafleux* est traduit en note par *bâfreur, gourmand.*

charn jusque il furent sanglenz. (*Li tiers Livres des Reis*, édit. de M. le Roux de Lincy, pag. 317.)

TROUILLART.
Comment avez-vous tant *riflé*
Sans mettre ung lopin en reserve?
MAUDUIT.
Escoutez comment il enterve.

Le tiers Livre des Actes des Apostres, feuillet .Cvi. recto, col. 2.

Antoine des lointains climats
Ayant *rifle* jusqu'aux goujats...
Paroit avec nombreuse troupe.

Jacques Moreau, *la Suite du Virgile travesti*, liv. VIII.

Si la mêche étoit éventée,
Qu'on feroit bonne picorée!
Ou si corsaire étoit Turnus,
Il vous *rifleroit* rasibus,
Ou brûleroit ribon ribene,
Et vos vaisseaux et leur antenne.

Idem, ibidem, liv. X.

A son tour, *rifler* a produit *riflis*, employé par Froissart[1], et *riflart*, expression qui, dans une charte de 1457, citée dans le Glossaire de du Cange[2], désigne un *sergent* ou recors. Ce nom, approprié à divers personnages comiques, dans plusieurs mystères des XVe et XVIe siècles, tels que la *Nativité de N. S. Jhesucrist*[3], les *Actes des Apôtres*[4], etc., était à lui seul une charge comique, et avait, à ce qu'il paraît, auprès du public d'alors, un succès des plus marqués[5].

Je suis, dis-je, de nostre ville,
Tout nourry de pois et de lart.
— Comme as-tu nom? — J'ay nom *Rifflart*.
Je trenchoye bien du compaignon;
Mais ilz rirent tant de ce nom,
Comme fins folz faisoyent leurs ris.

Le Mistere de la conception, nativité, mariage et annonciation de la benoiste vierge Marie, etc. Imprimé nouvellement à Paris, par Alain Lotrian, sans date, in-4°, feuil. liii verso, col. 2.

Le mot *riflard* désigne aujourd'hui un outil de menuiserie, ou encore de maçonnerie servant à aplanir. Quant à *rifler*, ce verbe n'existe plus que dans la langue des tonneliers, qui l'emploient quand il s'agit de rogner une bande ou un fausset, et de les mettre au niveau du bois ambiant; il a fait place à *rafler*, qui a cours dans le langage familier avec la signification d'*emporter tout très-promptement*. Telle est aussi celle de *faire rafle*, qu'Oudin explique par *prendre tout*, ajoutant que *faire une raffle de cinq* se disait familièrement pour *prendre avec les cinq doigts*, et que *donner une raffle de cinq* équivalait, parmi le peuple, à *donner un soufflet*.

Ces diverses expressions sont empruntées au jeu de dés, qui en a fourni encore une à notre ancienne langue, où l'on disait *rafler* pour *jouer aux dés, mettre en loterie*:

On fit aussi *rafler* un poignard... qui valloit plus de cinq cens escus, et ne fut *raflé* que pour cent. (*Vies des grands capitaines, estrangers et françois*, chap. XLVI : Dom Pedro de Toledo; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 104.)

RIFFAUDANTE, s. f. Flamme.
RIFFAUDATE, s. m. Incendie.
RIFFAUDER, v. a. Brûler, chauffer.
RIFFAUDEUR, s. m. Chauffeur.

[1] *Chroniques*, liv. Ier, part. , chap. CLI, ann. 1361; édit. du *Panth. litt.*, tom. Ier, pag. 457, col. 1.
[2] Édit. in-4°, tom. V, pag. 770, col. 1.
[3] *Mystères inédits du quinzième siècle*, tom. II, pag. 71.
[4] Où est *Riflard*, le bon plon?

Le quart Livre des Actes des Apostres, feuillet .c. XXXIX. verso, col. 2.

[5] Voyez *Notice d'un mystère par personnages représenté à Troyes vers la fin du XVe siècle*, par A. Vallet de Viriville. (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, tom. III, pag. 465.)

Rifflard, s. m. Riche.

Rigolade, s. f. Risée.

Rigoler, v. n. Rire.

Ce mot se trouve, avec la même signification, dans notre ancienne langue :

Ci parle l'Amant de Liesce :
C'est une dame qui la tresce
Maine volentiers et *rigole.*

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 31.

Hé, sans *rigoller,*
Il n'est pas temps que l'en *rigolle.*

La Farce de maistre Pierre Pathelin, édit. de M. DCC. XXIII., pag. 37.

Et frere Jan de *riguouller.* (*Gargantua*, chap. XXIX.)

Le plus souvent, ce verbe prenait le pronom personnel :

Apres disner... dancearent... tant bauldement que c'estoyt passetemps celeste les voir ainsi *soy riguouller.* (*Ibid.*, chap. IV.)

Le bonhomme Grandgousier, benvant et *se riguoullant* avec les aultres. (*Ibid.*, chap. VII.)

De là *rigolage* qu'on lit dans le *Roman de la Rose :*

Maus gans de mes mains enformoi
Et crueusement me deçui,
Quant onques vostre foi reçui
Le jor de nostre mariage,
Por moi mener tel *rigolage.*

Édit. de Méon, tom. II, pag. 201, v. 8534.

On disait aussi *rigolement* avec la même signification. Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Rigolamentum*, tom. V de l'édition in-4°, pag. 771, col. 3.

Rincer, v. a. Dévaliser, battre.

Enn'mi d' la crainte, il n' craint pas le feu,
Enn'mi d's Anglois, c'est pour ça que
L' princ' vous l's a *rincés* en bons freres.

Les A-propos de la folie, etc., MDCCLXXVI, in-8°, pag. 90.

Riole, s. f. Débauche, ribote.

Sont-che les pu hupais qui font tieules *rioles ?*
Sont-che ces usuriers dont no fait tant de cas ?
Nennin, en bonne fay y ne vont o piolles,
Durant la messe ossi no ne le zi preud pas.

L'Entrée et estat de neuf cens Espagnols et Dunkerquoys dans le hallage de la ville de Rouen, etc., st. XL. (*Vingt-deuxiesme Partie de la Muse normande*, pag. 368.)

Ce mot est resté en usage parmi le peuple, qui emploie surtout l'expression *se mettre en riole.* Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 313.

Au XIIIe siècle, notre langue avait *riole,* dont je ne connais qu'un exemple, qui ne suffit pas pour nous apprendre la signification de ce mot :

Dès or mais tenroie à anoi
Se plus maintenés tel parole ;
Ester laissiés ceste *riole.*

Roman de la Violette, pag. 26, v. 477.

Dans un autre roman quelque peu postérieur, je lis encore *riole ;* si ce n'est pas le nom d'une petite ville du département de la Gironde, employé comme lieu commun, je déclare que je ne comprends pas ce mot :

Li sergant sont sali, plus tost qu'oisiaus ne voile,
Les larons ont briément menet à la quarole ;
N'i a celi ne vausist qu'il fuist à le *riole.*

Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. II, v. 680 ; tom. Ier, pag. 52.

Ripopée, s. f. Mélange que les cabaretiers font des différents restes de vin. « Il est familier, ajoute l'Académie, et ne se dit que par mépris. »

A mon tour, j'ajouterai qu'autrefois ce mot était du genre masculin :

Une très-bonne medecine,
Boire devez du *ripopé.*

La vraye Medecine qui guerit de tous

maux, etc. A Rouen, chez Loys Costé, 1602, in-12, pag. 8. *Pour guarir des fiebvres.*

RIVER, RIVANCHER, v. a. Faire l'œuvre de chair.

Ces deux expressions, dérivées l'une de l'autre, appartiennent à l'argot du XVIe siècle, du moins la première, empruntée à l'art du serrurier; encore serait-il plus exact de dire qu'elle faisait partie du langage populaire, bien qu'au siècle suivant Oudin la donne à l'argot[1].

Beau lict paré, la chambre belle,
Les draps bacinez à souhait,
Hipocras, chevaucher sans sèlle,
River et habiter dehait.

Coquillart, *Monologue des Perrucques.* (Édit. de Coustelier, pag. 166.)

Dans *la Reformeresse, farce à* VI *personnages*, « le badin sonne d'un siste, et chante :

« Dans Paris la bonne ville
L'empereur est arrivé;
Il y a eu mainte fille
Qui a eu le cul *rivé*. »

Recueil de farces, moralités et sermons joyeux, etc., tom. Ier. Paris, chez Techener, 1837, petit in-8°; pag. 5 de la pièce.

Puis elle aura quelque paillart
Secret pour lui *river le clou*,
Tandis que l'amoureux vieillart
Reposera je ne sçay où.

La Resolucion d'amours, st. XVII; s. l. ni d., petit in-4°, f. signé A iiii recto.

Pour ce s'on les trouve en ung coing
Et on les *rive* en ces ruelles,
En les payant d'un coup de poing,
Je vous tieng pour quitte vers elles.

Ibid., st. XLIII, avant-dernier feuillet.

La petite savetiere
Qui demeure en ce quartier,
Va faire *river son clou*
Tous les dimanches à Sainct-Cloud.

L'Eslite des chansons les plus belles du temps present. A Paris, chez Pierre Des-Hayes, M. DC. XXXI., in-12, pag. 110.

Maintenant, *river à quelqu'un son clou*, signifie, lui répondre fortement, vertement, en sorte qu'il n'ait rien à répliquer. Dans cette acception, cette expression est au moins aussi ancienne que dans l'autre; on lit, en effet, dans un ancien mystère :

Pour compagnie je vous baille
Deux gallans bons executeurs...
Qui bien sçauront *le clou river*
A ceulx qui nous seront rebelles.

L'Apocalypse sainct Jehan Zebedée, etc., folio .vii. recto, col. 2.

Pour *rivancher*, qu'il ne faut point oublier, je pense que ce mot a été formé par allusion à l'italien *rivangare*, qui signifie *renverser, retourner la terre avec la bêche.*

RIVETTE, s. m. et f. Fille de joie, jeune débauché.

ROANT, s. m. Porc.

ROBER, v. a. Dépouiller quelqu'un de ses vêtements après l'avoir volé.

Telle est la forme primitive de *dérober*, qui signifiait autrefois *ôter la robe :*

« Sire, ce n'est pas chose bele,
Dit li moines, c'on me desrobe
En vostre terre de ma robe. »

Du povre Mercier, v. 190. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. III, pag. 23.)

Aujourd'hui *dérober*, qui se disait en provençal *raubar*, se dit en catalan et en espagnol *robar*, en portugais *roubar*, et en italien *rubare*. Dans tous ces mots

[1] « River le bis, *parola zerga, far l'atto venereo.* » (*Seconde Part. des Rech. itul., et fr.*, pag. 498, col. 2.

la racine est *rauba*, robe, comme *pan*, drap, étoffe, linge, a formé *panar*, voler, ravir, dérober, et *panadour*, voleur, mot gascon qui était encore d'un usage familier à Paris sous Louis XIII [1], et qu'on appliquait surtout aux enfants de la Gascogne, dont Montaigne, parlant des jeunes gens engagés à pourvoir à leurs besoins par le vol, dit : « Ce quartier en est, à la verité, un peu plus descrié que les aultres de la françoise nation [2], » etc.

[1] « Un bon *panadou* de mattoys. » Bouchet, XIVe serée. Voyez encore les *Curiositez françoises*, et la *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, au mot *Panadour*, pag. 406. col. 2. Cette expression se retrouve dans des chansons populaires du même temps :

D'aller brasser aussi en la Gascongne,
Les Gascons *panadoux*
Vous y feroient aussi piteuse trongne,
En jurant cap de jou.

Chanson nouvelle du bannissement des brasseurs de Bierre. (*Le Cabinet des chansons plaisantes et recreatives...* A Paris, chez Pierre Des-Hayes, M. DC. XXXI., in-12, pag. 13.)

Le capitaine a dit,
Jurant son *panadoux* :
« Cap de jou ! pourquoy me quittez-vous? »

Chanson nouvelle d'une jeune fille de Chastelleraut, et de trois jeunes hommes se disant hermites. (*Le Tresor des chansons nouvelles.* A Paris, chez Pierre Des-Hayes, sans date, in-12, pag. 78.)

[2] *Essais*, liv. II, chap. VIII. Voyez encore la *Pantagrueline Prognostication*, chap. III. On lit dans deux ouvrages du siècle suivant :

Ha ! Mars dont je fus le soucy,
Que n'es-tu maintenant icy
Avec ton poignard à coquille,
Pour donner la chasse à ce drille
Qui me vole comme un Gascon?

Le Ravissement de Proserpine, de monsieur Dassoucy. A Paris, chez Pierre David, etc., M. DC. LIII., in-4°, IIIe chant, pag. 44.

Ce Gascon, qui sans tiltre à sa valeur s'attache,
Dont un coup de canon a grillé la moustache,
Et qui prit seulement qualité d'escuyer
Au contract d'achat fait par un chauderonnier,
De quelques chaudrons *gasconnez* dans l'armée,
Verra sa qualité se reduire en fumée.

L'Escuyer, ou les faux nobles mis au billon... par le sieur de Claveret. A Paris, M. DC. LXV., in-12, act. III, sc. I, pag. 47.

Enfin, que l'on consulte les *Curiositez françoises*, aux mots *Gascon*, *Gasconner*, *Tour de Gascon*, *Trait de Gascon*, *Salade de Gascon*, et l'on verra combien la réputation des enfants de la Garonne était solidement établie sur le point en question. Voyez encore ci-dessus, art. *Filou*, et, plus loin, art. *Salade*.

ROBIGNOLLE. Voyez *Cocange*.

ROCHET, s. m. Prêtre, évêque.

ROGNER, v. a. Décapiter.

Autrefois le verbe *rogner* ne s'employait que quand il s'agissait des cheveux :

Li vallez ot vestu une cote de burel noir et fu *rooigniez* par-desus les oreilles haut ; car einsinc estoient atorné tuit li essilié, et cil dou païs avoient treces. (*Roman de Lancelot du Lac*, pag. 25 de la publication du Dr W. J. A. Jonckbloet, intitulée *le Roman de la Charrette*, etc. La Haye, Belinfante frères, 1850, in-4°.)

ROMAGNOL, ROMAGNON, s. m. Trésor caché.

ROMAMITCHEL, ROMANITCHEL, ROMONICHEL, ROMUNICHEL, s. m. Bohémien.

Suivant le colonel Harriot, *Romnichal* est le nom que portent les hommes de cette race en Angleterre, en Espagne et en Bohême; et *Romne-chal*, *Romaniche* est celui par lequel on désigne les femmes. Selon Borrow, *roma* (les maris) est le nom générique de la nation bohémienne, et *romé* veut dire à la fois *femme mariée* et *gitana*. Quant à *Romani-chal*, le même auteur traduit ce mot par *the Rommany or Gipsy language. Lengua de los Gitanos, una planta.* Voyez *The Zincali*, tom. II, pag. *97.

ROND, s. m. Sou.

Au XVIIe siècle, on appelait *rond* ce que nous nommons aujourd'hui *cercle* :

Un jour qu'il y avoit un grand *rond* à l'hôtel de Rambouillet, Miossens parla un quart d'heure, etc. (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. IV, pag. 36, hist. XCIX : *Voiture.*)

RONDELET, RONDIN, s. m. Sein.

Le mot *rondin* a encore un autre sens.

RONDINE, s. f. Bague.

RONDINER, v. a. Boutonner.

RONFLER LE BOURRELET, OU LA CHAISE PERCÉE (Faire). Aller à la selle.

... s'estant levé de table pour aller *faire ronfler le bourrelet*, ou ch..., si vous n'entendez le premier terme, etc. (*Le facetieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, etc., édit. de M. DC. LIV., pag. 87.)

Une grosse effondrée de servante... se trouva tellement pressée de faire *ronfler la chaire percée* par les chemins, que ne pouvant trouver de lieu à l'escart pour descharger son pacquet, s'en alla planter devant la maison d'un des plus fameux advocats de la ville. (*Ibidem*, pag. 49.)

ROQUILLE, s. f. Mesure de vin, quart de setier.

ARLEQUIN. Quel dommage de n'en avoir que *roquille !* (MARIVAUX, *le Jeu de l'amour et du hasard*, act. II, sc. III.)

ROSBIF, s. m. Anglais.

ROSSIGNOL, s. m. Marchandise que les marchands ne peuvent vendre.

Lucien apprit que ce sobriquet de *rossignol* était donné par les libraires aux ouvrages qui restent perchés sur les casiers, dans les profondes solitudes de leurs magasins. (*Un grand Homme de province à Paris...* par H. de Balzac, chap. III. Paris, Hippolyte Souverain, 1839, in-8°, tom. Ier, pag. 52.)

RÔTI, s. m. Marque sur l'épaule avec un fer chaud.

Dans *le Mistere du Viel Testament*, un *soudart* s'exprime ainsi :

Quant ce vient à bailler du *rost*,
Nous y prenons nostre deduyt.

Feuillet .cxlv. verso, col. 1, sc. *De la conspiracion de la mort des enfans d'Egipte.*

ROUATRE, s. m. Lard.

Dans quelques provinces, ce dernier mot est synonyme de *pourceau*, dont la traduction est *grohant* dans le Dictionnaire blesquin de *la Vie genereuse des mattois :* tout cela me fait croire que *rouatre* aurait bien pu servir originairement à désigner le cochon, parce qu'il fait la roue, qu'il se roule dans la boue. L'un des auteurs du *Roman de la Rose* dit de la Fortune :

Puis va tant *roant* par la sale
Qu'elle entre en la partie sale,
Foible, decrevée et crolant,
O toute sa roë volant.

Édit. de Méon, tom. II, pag. 97, v. 6169.

ROUBLARD, adj. Laid, défectueux.

ROUE, s. f. Interrogateur.

Un juge d'instruction, en effet, vous tourne et vous retourne.

ROUE DE DERRIÈRE, s. f. Écu de six livres, et aujourd'hui pièce de cinq francs; expression des cochers parisiens.

En même temps le monsieur... me coule dans la main une *roue de derrière*, à compte. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 15.)

Voyez encore *les Cabarets de Paris*, etc., pag. 102.

ROUE DE DEVANT, s. f. Pièce de deux francs.

Dans le *cant* anglais, on dit pareillement *a hind-coach-wheel* pour une couronne, ou pièce de cinq shillings, et *a fore-coach-wheel* pour une demi-couronne.

Chez nous, autrefois on employait un diminutif de *roue*, *rouelle*, dans le sens de *pièce de monnaie :*

Je vueil avoir des benefices...
Des rouelles jaunes en coffre.

Mystère de saint Dominique, dans le *Dictionnaire des mystères* publié par l'abbé Migne, col. 296.

Quant au surplus, faut entendre et sçavoir
Que ce bon prestre encor pensoit avoir
Ses sept escus dedans sa gibeciere,
Pourtant cuydoit faire au disner grand chere;
Mais quand il vint regarder dans icelle,
Il n'y trouva une seule *roüelle*.

Le plaisant Boutehors d'oysiveté. A Rouen, chez Loys Costé, s. d., in-12, pag. 42.

ROUEN (Aller à), v. n. Se ruiner.

Nos ancêtres affectionnaient ces façons de parler; c'est ainsi qu'ils disaient : *Aller à Dourdan, aller à Versailles, en Angoulême, à Niort, à Patras, à Cachan.* La première de ces expressions, rapportée par Oudin, qui la donne comme familière, équivalait à être battu, par allusion au mot vulgaire *dourder*, battre; quant à la dernière, également citée comme populaire par Furetiere [1] et par Oudin [2], elle signifiait *se cacher, se dérober aux poursuites de ses créanciers*, par allusion au nom d'un petit village situé au bas d'Arcueil, près de Paris. *Aller à Versailles*, c'était se renverser ou être renversé [3], et à Patras (*ad patres*), mourir :

Une nuit, il eut la malice,
De leur rompre jambes et bras
Pour les faire aller *à Patras*.

P. le Jolle, *Description de la ville d'Amsterdam*, lundi, pag. 3.

On disait encore proverbialement et populairement à quelqu'un de lent, comme au duc de Bourgogne en 1415 [4] : « Vous êtes de Lagny, vous n'avez pas hâte [5]; » de quelqu'un d'ignorant, qu'il avait fait son cours à Asnières [1]; d'un fou, *il est de Lunel*, ou *il a une chambre à Lunel* [2]. Voulait-on parler d'un homme en relation avec une femme mariée ou trompé par sa moitié, on employait l'expression *envoyer* ou *voyager en Cornouaille* [3] ou *à Cornetto* [4]; on parlait de la cité de *Reins*, de la place de *Conimbre* [5]; et au lieu du mot *tuer*, on usait de l'expression *envoyer à Mortaigne* [6]. Enfin, on menaçait de congédier quelqu'un en lui promettant une prébende dans l'abbaye de Vatan [7].

On disait aussi *mettre à rouet*. Voyez ci-dessus, pag. 355, col. 1, v. 10.

[1] *Le Roman bourgeois*, pag. 222. — *Cur. fr.*, au mot *Cachan*.

[2] *Curiositez françoises*, au mot *Dourdan*.

[3] *Cur. fr.*, au mot *Versaille*.

[4] « ... Parisius et alibi Johannes Longus et Johannes de Latiniaco a quibusdam stultis et vaniloquis derisorie vocabatur, » etc. (*Chronique du religieux de Saint-Denys*, liv. XXXVI, chap. XV; tom. V, pag. 593.)

[5] *Ibid.*, au mot *Lagny*.—*La Comedie des proverbes*, act. Ier, sc. VI. M. Quitard cite la même expression avec une légère variante, et en donne une explication que nous ne saurions admettre. Voyez le *Dictionnaire des Proverbes*, pag. 474.

[1] *Cur. fr.*, au mot *Asniere*.

« L'un fera des accents de Bretagne, encores qu'il n'ait jamais estudié aux escoles de ce pais-là, ny en aucune autre que celle d'*Asnieres*.» (*Le Paisan françois*, s. l. ni d., in-8°, pag. 14.)

« Si tu continues... tu deviendras docteur de l'université d'*Anieres*. » (*La Vache et le Veau*, parade de Sallé, sc. II; dans *le Théâtre des boulevards*, tom. II, pag. 273.)

Les Anglais ont aussi une expression semblable, *être né à Wit-Ham*, pour dire qu'une personne n'a pas beaucoup d'esprit. Voyez *the Heart of Middle-Lothian*, chap. XXXII.

[2] *Dict. des Prov.*, par M. Quitard, pag. 511.

On disait aussi, au XVIIe siècle, *il est logé à la lune*, ou *il est des Luniers d'Orléans*, pour *il est lunatique*. Voyez les *Cur. fr.*, à ces deux mots.

[3] Voyez le même recueil, à ce nom. Cf. Cotgrave, *les Apresdisnées du seigneur de Cholieres*, Paris, 1588, in-12, fol. 30 verso, 50 recto, 142 verso; et *la Fleur ou l'Eslite de toutes les chansons amoureuses*, etc. A Rouen, chez Adrian de Launay, 1612, in-12, pag. 146, 147.

[4] *Des Dames gallantes*, 1er discours. (*Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panth. litt.*, tom. II, pag. 288, col. 2.)

[5] *Le Livre de Cameron*, nouv. LXXX, fol. CCXCIII verso.

[6] Voyez les *Curiositez françoises*, à *Mortaigne*.

Cette expression est ancienne :

« Ceste femme fut arriere de sondit filz visitée, et ung soir comme en son lit... estoit couchée, lant oppressée de mal qu'on cuidast bien qu'elle *allast à Mortaigne*, si fut ce bon fils appellé, » etc. (*Les Cent nouvelles nouvelles*, nouv. LXXVII.)

[7] *La Comedie des proverbes*, act. II, sc. III. Cf. *Cur. fr.*, pag. 10.

ROUFFIER, s. m. Soldat.

Ital. *ruffare*, gripper, happer, faire rafle. On appelait *rufflers* ceux qui composaient la seconde catégorie des *canters* anglais. C'étaient des vauriens qui se présentaient comme des soldats ou des marins estropiés, et demandaient la charité; en même temps ils guettaient l'occasion de voler, et ne reculaient pas devant l'effraction ni même devant le meurtre, surtout si leur propre sûreté ou la conservation de leur butin l'exigeait.

ROUGEMONT (Pivois de), s. m. Vin rouge.

ROUGESME, RUSQUIN, s. m. Écu.

Je ne vois d'autre racine à ces deux mots, dont le premier nous a été conservé par Bouchet, que celui par lequel les Bohémiens désignent une rose. C'est, suivant Borrow [1], *rujia*, et, selon Harriot, *ruzho*, *ruzh*, que cet auteur traduit par *flower*. Quant au rapport qu'il peut y avoir entre la reine des fleurs et un écu, il ne saurait échapper à ceux qui connaissent les nobles à la rose, monnaie d'Angleterre frappée en 1344, sous Édouard III, et nommée ainsi parce que, d'un côté, elle portait la figure d'une rose, qui entrait dans les armes de Lancastre et d'York [2]. Si l'on peut s'en rapporter à la *Prognostication pantagrueline*, chap. VI, les nobles à la rose, qui avaient cours en France avant Rabelais, ne se voyaient plus de son temps : ce qui n'empêche pas cet auteur d'évaluer en cette monnaie le chiffre de la rente foncière et perpétuelle constituée par Gargantua au profit de l'abbaye de Theleme [1], ni la Fontaine d'en mettre dans le coffre de son thésauriseur :

Un jour donc l'animal, qui ne songeoit qu'à nuire,
Détachoit du monceau, tantôt quelque doublon,
Un jacobus, un ducaton,
Et puis quelque *noble à la rose*.

Le Thésauriseur et le Singe. (Fables de la Fontaine, liv. XII, fable III.)

Au lieu de *noble à la rose*, qui se disait dans le principe, on en vint à ne plus dire que *rose* tout court, comme on le voit par un passage de la *Suite du Virgile travesti*, où Jacques Moreau parle

de la pistole,
De la guinée et de l'obole,
Du louis d'or, du ducaton,
De la *rose* et du patagon.

ROUGET, s. m. Cuivre.

Dans un ancien poëme, le cuivre est appelé *métal rouge* :

Armillas centum de rubro quippe metallo
Factas.

Waltharius manu fortis, v. 613. (*Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle*, par M. Ed. du Méril. Paris, 1843, in-8°, pag. 343.)

ROUILLE, ROUILLARDE, s. f. Bouteille, flacon.

Cette sorte de vase doit probablement son nom à sa forme ronde, qui le rend propre à rouler, mot qu'au XVIe siècle on prononçait *rouiller* :

...vous lui voyez *roüiller* les yeux en teste, etc. (*Les neuf Matinées du seigneur de Cholieres*, matinée VI.)

Il n'est pas besoin que je parle plus avant de cecy, puisque tout le monde sçait assez combien guerit de possedez ce Syrus de la Palestine, lesquels tombent au declin de la lune, et *roüillent* les yeux dans la teste. (*Les Œuvres de Lucian de*

[1] *The Zincali*, tom. II, pag. *98.

[2] Voyez la représentation d'un noble à la rose dans *les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords*, édit. de M. D. CVIII., in-12, folio 14 verso; il porte la face et la légende de Henri VIII.

[1] Voyez liv. Ier, chap. LIII.

Samosate, trad. de J. Baudoin, folio 396 verso. Plus loin, folio 471 recto, on lit *rouler*.)

Rouillez hideusement les yeux.

Gausserie à une dame sur la perte de son conin. (*Le Parnasse satirique du sieur Theophile.* M. DC. LX., petit in-12, pag. 99.)

Ne te souvient-il point, à propos de cela,
De ce beau courtisan qui chez nostre Isabelle...
Roulloit ses yeux rians comme fait un mastin?

A Monsieur Motin. Satyre. (*Ibid.*, pag. 120.)

Du temps de Bouchet, un baril se disait *rouillard*, nom qui lui est peut-être mieux appliqué qu'à une bouteille. Au reste, je ne répondrais pas que celle-ci n'eût été ainsi désignée que plus tard, sans égard pour l'étymologie, et seulement parce qu'elle remplissait en petit les fonctions d'un baril.

Dans une pièce de vers du XVe siècle, intitulée *les Souhaits du monde*, le gueux demande

Pour tout chevet une grosse *roylarde*
Pleine de vin pour resjouir le gueux, etc.

ROULANCE, s. f. Bruit qui se fait dans les imprimeries quand on veut huer quelqu'un :

Je recevrais une *roulance*,
Si, vous prêchant, je l'imitais.

La Typographique, sans lieu ni date, in-8°, pag. 5.

ROULANT, s. m. Fiacre.

Ce mot est passé dans le langage populaire, où *roulant* s'emploie pour dire une voiture, un carrosse, un équipage. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 321.

ROULEMENT DE TAMBOUR, s. m. Aboiement de chien.

ROULOTAGE (Grinchir au), v. act. Voler dans l'intérieur des maisons de roulage.

ROULOTIN, s. m. Roulier.

ROULOTTE, s. f. Voiture. *Grinchir une roulotte en salade*, voler sur une voiture.

ROULOTTIER, s. m. Voleur qui exerce sa coupable industrie sur les voitures.

ROUPIE, s. f. Punaise.

ROUPILLER, v. n. Dormir.

Sauf son respect, le nicodème
Roupilloit sous son diadème.

La Henriade travestie, ch. Ier, pag. 9.

Il est bien tems de *roupiller*, etc.

Ibid., ch. IV, pag. 56.

... je vais chercher à *roupiller* un somme, etc. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 50.)

Ce verbe a pour racine le mot *roupille*, par lequel on désignait une sorte de mante ou de manteau dont les Espagnols s'enveloppaient pour dormir.

La transmontaine faction
A faict par subtil monopole,
Du manteau de religion,
Une *roupille* à l'Espagnole.

A tous bons prestres religieux et vrais catholiques françois. (*Satyre Ménippée*, etc. A Paris, chez N. Delangle, etc. M. DCCC. XXIV., in-8°, tom. II, pag. 344.)

La Gazette en cette rencontre
Comprend les poincts plus accomplis...
Les gauches détours des *roupilles*.

La Gazette. A Paris, jouxte la coppie imprimée à Rouen par Jean Petit, 1609, in-12, pag. 25.

On dit qu'elle en mordit ses doigts,
Et qu'elle en prit noire *roupille*.

Poësies et lettres de Mr Dassoucy, etc. A Paris, chez Jean Baptiste Loyson, M. DC. LIII., petit in-12, pag. 106.

... il estoit suivy de mes deux pages de musique... revestus de deux *roupilles* de vendangeurs, etc. (*Les Avantures de M^r d'Assoucy*, chap. IV; tom. Ier, pag. 100.

Cotgrave, qui a recueilli *roupille*, traduit ce mot par *a cassock*.

ROUSCAILLER, v. a. Parler. Voyez *Arguche* et *Bigorne*.

Dans un petit poëme anti-romantique, intitulé *Nebulos ou les Don Quichottes romantiques*, etc., par L. Castel (Paris, A. J. Dénain, 1830, in-12), on lit, ch. Ier, pag. 13 :

Dans leur prison voyez tous ces voleurs :
En son argot chacun gaiment *rouscaille*,
Et tour à tour raconte ses malheurs.

Puis, dans une note renvoyée à la page 105, l'auteur dit sur ce mot *rouscaille* : « *Rouscailler bigorne*, parler l'argot, la langue des voleurs. On sent qu'elle ne doit se composer que de locutions *prises* à d'autres langues. »

ROUSCAILLER, v. a. Faire l'acte vénérien.

M. de l'Aulnaye voit la racine de ce mot dans l'expression *rousse-caigne* (rousse chienne), par laquelle on désignait une prostituée [1] :

Lequel Berault disoit à icelle Jehannette que elle estoit une faulse *rousse-caigne*, etc. (Lettres de rémission de l'an 1456, citées dans le Glossaire de du Cange, tom. V, pag. 819, col. 2.)

On disait aussi *pute caigne* :

Assez i ot paien et Turc de *pute caingne*, etc.
Chançon d'Ayen la bele d'Avignon, Ms. de la Bibl. nat. n° 7989^4, fol. 119 verso, v. 25.

ROUSPANT, ROUSPONT, s. m. Souteneur de pédérastes, aux dépens desquels il vit, il s'engraisse. Fourb., *ruspante*, volaille, mot qui vient de l'italien *ruspare*, gratter comme les poules.

ROUSSE, ROUSSIN, s. f. et m. Agent de police.

Pendant toute la durée du moyen âge et même plus tard, c'était mauvais signe que d'avoir les cheveux roux, la barbe rousse. Aussi un trouvère du XIIIe siècle dit-il :

Entre rous poil et felonie
S'entreportent grant compaignie.
Roman de Cristal et de Clarie, cité dans une note de *la Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, tom. II, pag. 172, 173 [1].

D'anciens proverbes, recueillis par Gabriel Meurier, nous apprennent que

Barbe rousse, noir de chevelure,
Est reputé faux de nature;

que

Homme roux et chien lainu ou pelu
Plus tost mort que cogneu;

et que

Soubs cheval (*lis.* chevel) roux
Souvent git un poux;

tandis qu'un autre adage du même re-

[1] *Œuvres de Rabelais*, édit. de 1823, tom. III, pag. 479.

[1] Cette note renferme trois autres passages, entre autres un extrait du livre du moine de Saint-Gall, qui témoignent de la répulsion qu'inspiraient les gens roux.

Voyez encore le *Roman du Renart*, tom. Ier, pag. 19, v. 502, et ailleurs.

Nonobstant ce que je viens de dire, nos anciens trouvères donnent quelquefois des cheveux roux à leurs héros de prédilection. C'est ainsi que Benoît de Sainte-Maure dépeint Enée :

Moit avoit en lui sapience,
Force et vertu et reverence;
Les iols ot vairs, le vis joiols,
De barbe et de cevels fu rous;
Moit par estoit plains de proece,
Et moit par convoitoit riquece.
C'est de Troies, Ms. de la Bibl. nat. n° 6967, folio 79 recto, col. 4, v. 13.

Plus loin il dit de Cassandre :

Rosse ot la ciere et lentillose.
Ibid., folio 79 verso, col. 1, v. 15.

cueil prémunit contre les rousseaux en ces termes :

Homme roux et femme barbue
De quatre lieues les salue,
Avec trois pierres au poing,
Pour t'en aider, s'il vient à point.

Thresor de sentences dorées, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, M. D. LXXVIII., in-12, pag. 33, 92, 217.

S'il faut en croire un de nos anciens écrivains, « celi qui a le nés boçu, signefie ceulz qui vilenie dient et hautes paroles. Par les rous, les vieulz luxurieus qui ont la volenté d'ordure et n'ont mais le pooir. » (*La Bible Moralisée*, Ms. n° 6829, folio XXXII recto, col. 1, miniat. n° 4. Cf. *les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. II, pag. 29.)

Un autre dicton populaire, qui nous a été conservé par le Duc dans ses *Proverbes en rimes*, contient ce précepte :

Jamais rousseau ni Normand [1]
Ne prens ni crois à serment.

Enfin, Scarron, dans une épître à M. Fourreau, lui adresse ces souhaits :

Que le Seigneur en recompense
Veuille augmenter votre finance...
Qu'il vous garde de gens qui pipent...
D'hommes roux ayant les yeux verds.

On en était même venu à employer l'épithète de *roux*, de *rousse*, simplement dans un but injurieux, et sans que rien, dans l'individu auquel on l'appliquait, justifiât cette qualification, qui équivalait à celle de traître. C'est ainsi que, dans la troisième journée du *Mystère de saint Crespin et saint Crespinien*, Sathan appelle la Vierge *la* rousse *Marion*, tandis qu'un peu plus loin il la désigne seulement par l'épithète de *rousse* [1].

On lit dans des ouvrages des XIIIe et XIVe siècles :

Ciertes, dist li quens, vous i avez menti com mauvais *rous* et traitres que vous estes. (*Chronique de Reims*, manuscrit du Musée britannique, add. mss., fol. 57 verso.)

Le feu gregois d'un viel *ros* sarrasin...
Lor fist laiens à mangoniaus galir.

La Chevalerie Ogier de Danemarche, v. 6751; tom. II, pag. 274.

Le vilain, qui ot cuer de tremble
Et *rouz* et plein de gloutonie,
N'oublia pas sa vilonie, etc.

Du vilain Asnier, v. 390. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. II, pag. 248.)

Car li serpens, plains de desloyauté,
Roussiaulx et fel, quant il se voit garis,
Au païsant a son venin getté.

Le Paysan et le serpent, v. 9. (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, édit. de Crapelet, pag. 287.)

On voit maintenant comment il faut expliquer l'expression de *lune rousse*.

En traitant de même les agents de police, les argotiers ont donc voulu faire allusion aux sentiments d'antipathie qu'ils ressentaient pour ces défenseurs de l'ordre public, ou les assimiler au renard,

[1] Un écrivain du XVIIe siècle continue à ranger les Normands parmi les ennemis de la chrétienté :

« ... les espices d'un procez entre les Normands (Dieu benisse la chrestienté!) qu'il a perdu, » etc. (*Recueil general des caquets de l'accouchée*, etc., 1623, in-8°, 3e journée, pag. 90.)

[1] Voyez l'édition de MM. Dessalles et Chabaille. A Paris, chez Silvestre, MDCCCXXXVI, in-8°, pag. 129 et 135.

On lit dans un autre mystère :

Je t'en feray bien souvenir...
Que maugré Dieu et sa puissance ..
Et la vieille *rousse* femelle
De qui Jesus fut enfanté,
Il ne te sera pas santé.

C'est le Mistere de la Resurrection de N. S. Jesucrist imprimée à Paris pour Ant. Verard, s. d., in-folio, fol. b. i.

dont le poil est roux, comme chacun sait. Un écrivain du XIIe siècle s'en tient, pour les désigner, à cette particularité :

Mult sunt faus li prelat que tu as pris al breil,
Plus sunt fuiant del *ros*, quant il est el tueil.

Leben des h. Thomas von Canterbury, etc., pag. 9, v. 22.

On n'apprendra non plus à personne que, suivant la tradition constante du moyen âge, Judas Iscariote était roux. Shakspere fait allusion à la couleur de ses cheveux dans une de ses comédies :

ROSALIND.
His very hair is of the dissembling colour.
CELIA.
Something browner than Judas's : marry, his kisses are Judas's own children.

As you like it, act III, sc. IV.

Brantôme fait évidemment allusion à cette croyance, quand, après avoir parlé de la trahison de Dampierre à l'égard du Dauphin, il ajoute : « Aussi disoit-on que puisqu'il estoit rousseau, il pouvoit faire ce traict pareil à son poil. » (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, chap. XX : M. l'admiral de Chastillon ; *OEuvres complètes*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 447, col. 1.)

Le curé Thiers, ayant avancé que les courtisans, les rousseaux et les teigneux furent les premiers à porter perruque, les courtisans par délicatesse, les rousseaux par vanité, dit : « Les rousseaux (en prirent) pour cacher la couleur de leurs cheveux, qui sont en horreur à tout le monde, parce que Judas, à ce qu'on prétend, étoit rousseau, et qu'ordinairement ceux qui le sont sentent le gousset[1], » etc. Je me demanderai seulement si les rousseaux sont en horreur à tout le monde, parce que le disciple infidèle était roux, ou plutôt si Judas n'a pas été représenté comme roux, à cause de sa trahison. Nous avons déjà vu plus haut, à l'article ***Binellier***, que le jaune était la couleur des traîtres.

La répulsion que les rousseaux inspiraient *à tout le monde* du temps de Thiers, subsistait encore dans toute sa force au commencement du XIXe siècle, si l'on peut tirer une pareille conclusion d'un passage de l'*Histoire des brigands d'Orgeres* : « Parmi ces brigands, dit l'auteur, pag. 40, étoit une quantité étonnante de borgnes et d'individus à cheveux rouges. La nature sembloit les avoir marqués au front, du timbre des voleurs. »

C'est, comme on voit, encore pire qu'au moyen âge.

A cette époque, on employait deux autres expressions empruntées au préjugé que je signalais tout à l'heure, savoir, *fauvele* pour *fourberie*, et *fauvoier* pour *tromper* :

Mar véistes vostre *fauvele*
Et vostre grant felonie.

Li Romans des aventures Fregus, pag. 86, antépénultième vers.

Qui or a son ami, qu'ele ne le *fauvoie*[2].

Plusieurs de mes lecteurs ne peuvent manquer de connaître le ***Roman de Fauvel***, ouvrage qui a le plus grand rapport avec certaines branches du ***Roman du Renart***; le principal héros, ***Fauve*** ou

[1] *Histoire des perruques*, etc. A Paris, aux dépens de l'Auteur, M. DC. XC., in-8°, pag. 28, 29.

[2] Var. : « gart que ne se s'i fauvole. » Voilà un verbe tout près de tomber dans un autre, le verbe *fourvoyer*.

Fauvain, est une mule que monte dame Guille, la tromperie personnifiée. Jean de Condé, dans son *Dit d'Entendement*, cite ainsi le *Roman de Fauvel :*

S'est li siecles teus devenus
Que nus n'iert jamès bien venus
S'il ne set *Fauvain* estriller.

Voyez, sur cet ouvrage, *Œuvres complètes de Rutebeuf*, tom. Ier, pag. 340, not. 2; et *les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, tom. Ier, pag. 305-325.

ROUSTIR, v. a. Tromper. Voy. *Rousse.*

RUBIS SUR PIEUX, s. m. Argent comptant.

On connaît le sens de *faire rubis sur l'ongle*, qui se disait autrefois au lieu de *boire tout, et puis esgoutter la derniere goutte sur l'ongle*[1]. De là est venue cette autre locution proverbiale et figurée, *faire payer rubis sur l'ongle*, pour *faire payer exactement, et avec la dernière rigueur*, et enfin l'expression qui nous occupe.

RUF, s. m. Argousin.

On peut voir ici le mot *ruffien*, que l'ancienne germania, comme l'italien, exprimait par *rufo;* toutefois, comme ce mot avait aussi le sens de *roux*, je préfère regarder *ruf* comme une variante de *rousse*. Voyez plus haut cet article, et *Rien*.

RUNG (Mettre à), v. a. Mettre en rang, pendre.

[1] *Curiositez françoises*, au mot *Rubis*. Oudin, en marquant cette expression d'une étoile, la signale comme familière.

DRAGON.
Qui auroit à qui se prendre,
Nous metrion tantost gens *à rung.*
MACHUS.
Tout ung, tout ung.
GADIFFER.
Tout ung, tout ung.
Qui nous veult, nous vecy tous prestz.
La tierce Journée du Mistere de la Passion Jesus-Crist, édit. de Verard, 1490, folio riiii v°, col. 1, sc. de l'*Assemblée des tyrans.*

On trouve *runc* dans un ouvrage plus ancien :

En *runc*, en haut et en conseil
Parolent d'un et d'el ensamble.
Renart le Nouvel, v. 2390. (*Le Roman du Renart*, tom. IV, pag. 218.)

On disait aussi *arruner*, dans le même sens que *mettre à rung :*

Bien *arrunez*, pendant jusques au groing.
Chansons normandes, édit. de M. Louis Dubois, pag. 180.

Voyez *Balancer sa canne.*

RUPIN, s. m. Noble, gentilhomme, richard.

Du bohémien anglais, hongrois et espagnol, *rup;* hindustani, *rupa* (argent). C'est de ce dernier mot que vient le nom de la *roupie*, qui est une monnaie de l'Inde.

En Rotvelsk danois, *rup* est synonyme de *sonnekai*, et signifie *or.*

RUSQUIN, s. m. Écu; terme du *Jargon.*

RUTIÈRE, s. f. Fille de joie d'une certaine catégorie, dont on trouve la physiologie dans *les Voleurs*, de Vidocq, tom. II, pag. 73-76.

S

Sabler, v. a. Tuer avec une peau d'anguille remplie de sable, que l'on vide ensuite.

Sablon, s. m. Cassonnade.

Sabouler, v. a. Décrotter.

Tel est le sens propre de ce mot dérivé de *sabula*, qui, quoi qu'en dise l'Académie, ne signifie qu'au figuré *tourmenter, tirailler, renverser, houspiller une personne de côté et d'autre plusieurs fois*, aussi bien que *réprimander, tancer quelqu'un avec véhémence*, acceptions dont on trouve des exemples dans les *Essais* de Montaigne, liv. Ier, chap. XXII et XXXIII; dans l'*Antipatía de los Franceses y Españoles*, de Garcia, pag. 224; dans *la Comtesse d'Escarbagnas*, sc. III; dans *les Filles errantes* (1690), sc. de M. Croquignolet (*le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 10), etc. En voici un tiré d'un ouvrage plus ancien :

> Incontinent la poeterine
> Tu crieras et aussi le ventre,
> Faignant que ton cœur en pleur entre,
> En te *chaboulant* comme un veau.
>
> *Le Medecin et le Badin*, farce joyeuse à .IIII. personnages, etc., pag. 16. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. III.)

Au reste, *décrotter* lui-même a été pris de bonne heure dans le même sens figuré que *sabouler*, comme le prouve un passage de la première journée du *Mistere de la Passion Jhesus-Crist*, sc. de l'*Enfer*, édit. de Verard, folio signé b3 verso. A peine Sathan a-t-il achevé l'éloge du Sauveur, que Belzebuth dit à Lucifer :

> Voulés-vous qu'il soit *descroté*
> Par maniere de passe-temps?

et Astaroth ajoute :

> Deux ou troys infernaulx tormens
> N'y seroyent pas trop mal assis [1].

On disait aussi *torcher, torchonner* dans le même sens (voyez plus loin, au mot *Torcher*), comme *donner un coup de peigne, se peigner* [2]. Dans cette acception figurée, le verbe *peigner* existait déjà au XIIIe siècle :

> Molt l'ont battu et laidengié;
> Laidement l'ont illuec *pignié*.
>
> *Roman d'Eustache le Moine*, pag. 40, v. 1093.

> As denz le *pigne* et house et hape...
> As denz le hucepigne et sache.
>
> *Le Roman du Renart*, édit. de Méon, tom. III, pag. 214, v. 25667.

Il en était de même en grec, où πεκτούμενον répondait littéralement à la locution populaire *bien peigné*, qui se dit d'un homme roué de coups. Voyez les *Comédies d'Aristophane*, traduites du grec par M. Artaud. Paris, 1841, in-12, pag. 541.

Plus tard, on a dit *étriller la perruque :*

---

[1] *Décroter* se prenait aussi dans un sens libre : « Il me donna six pièces de treize sols pour décroter ses chausses, et il me décrota ma cotte à la mode du pays du Mans. » (*Conférence des servantes de la ville de Paris*, 1636, réimprimée dans les *Variétés historiques et littéraires*, Paris, Jannet, 1855, in-12, tom. Ier, pag. 317. Cf. ci-dessus, pag. 341, col. 2, v° *Poussier*.)

[2] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 212.

C'est le fils de ce roy prophete
Qui osa prononcer *fiat*
Lorsqu'il fallut à Goliat
Aller *étriller la perruque.*

Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, lundi, pag. 22.

Enfin, l'on disait encore *sonder les côtes* pour *battre une personne.* (*Curiositez françoises*, addition finale, au mot *Coste.*)

Voyez *Tanner le cuir.*

SABOULEUR, EUSE, s. Décrotteur, décrotteuse.

SABOULEUX, s. m. Gueux de l'espèce appelée aujourd'hui *batteurs de dig-dig.*

SABRE, SASBRE, s. m. Bois, bâton.

J'estime que ce mot n'est autre chose qu'*arbre*, dont le peuple supprime encore le plus souvent le premier *r*, et devant le singulier duquel les argotiers ont placé l'*s* euphonique, que, dans la prononciation, ce terme présente la plupart du temps au pluriel. Voyez dans la *Responce et complaincte au grand coesre*[1], le passage où l'auteur parle de la sainte pauvreté, « qui fut, dit-il, tellement honorée et reverée par les myons et chenastres serviteurs du grand Havre, qu'ils quittoient leurs creux et leurs michons pour bier dans les *sasbres*, et ne morfier que des racines pour la posseder. »

Du temps de Bouchet, on disait en jargon : *Avoir le sabre sur son andosse*, c'est-à-dire *avoir le bois, le bâton sur son dos*, pour *être bâtonné.* A la même époque, on jurait, dans le peuple, *par le saint sabre du castud*[2], et plus anciennement encore Boucicaut invoquait le *sabre Dieu*[3].

L'expression badine et populaire *sabre de bois*, dont on se sert pour intimider les enfants, a peut-être quelque rapport avec le *sabre* de l'argot; néanmoins je croirais plutôt que c'est une invocation à la latte d'Arlequin.

SABRÉE, s. f. Aune.

SABRENOT, SABLENANT, s. m. Cordonnier, savetier.

Le premier de ces mots vient sans doute du tranchet de cet artisan, comparé à un sabre. Ce qu'il y a de certain, c'est que, du temps d'Oudin, le peuple employait le nom de cette arme pour désigner un savetier. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Sabre.*

Pour ce qui est de la finale *not*, elle a pour origine l'emploi d'un terme injurieux qu'on appliquait aux cordonniers et aux savetiers, en raison de l'odeur de cuir et de poix qu'ils exhalent. Je veux parler de *sallebrenant*, dont la racine n'est pas difficile à reconnaître, et qu'on trouve dans le Dictionnaire de Cotgrave traduit par *a filthy, shitten, stinking, or slovenly scoundrel; a base, and beastly companion*[1]. »

Aujourd'hui le peuple emploie *sabrenas* pour dire un mauvais ouvrier, un gâcheur, un artisan qui travaille malproprement, qui ne sait pas son métier. « Ce sobriquet, ajoute d'Hautel, s'applique particulièrement aux cordonniers, aux savetiers[2]. » Les Normands disent *chabernal* et *chabernau.* On lit dans le recueil de D. Ferrand :

[1] Édition de Techener, pag. 20.
[2] Voyez ci-dessus, au mot *Castus.*
[3] *Le Livre du chevalier de la Tour Landry*, etc., chap. XXIII; édit. de MDCCCLIV, pag. 53.

[1] Au-dessous de *sallebrenant*, le même lexicographe donne *sallebreneux, euse*, qu'il traduit par *most filthily bewrayed.*
[2] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 526. Le même lexicographe donne ensuite *sabrenauder* et *sabrenasser*, formés de *sabrenaut* et de *sabrenas.*

Chen qui me fache oncor pu que l'année,
Ch'ets qu'apres may crient ches *chabrenas* :
« Tayault, houlier, avaleur de courée!
Ne donnez rien à stam-là damnée.
Se caleux est fort et redde de bras. »

Cinquiesme Partie de la Muse normande [1629], pag. 101.

Je t'envay mes souliés, fez-y mettre deux bous,
Une pieche o costay, et un talon driere,
Et dis o *chabrenaux* qu'il guernisse les trous :
Le chavetier d'ichy te les pourra bien fere.

Dy, s'il ne veut : Va-t-en te fere la la la;
Congne-ly le musel et casse-ly la teste,
Gros *chabre*, respond-may, en fesant la paix-là,
Faut-il pas rire ichi, puisqu'il est ichi feste?

Dix-neufiesme Partie de la Muse normande [1644], pag. 324.

Je suis assez porté à croire que c'est du *sabre* de l'argot qu'est venu le verbe *sabrer*, qui est employé figurément et familièrement, dans notre langue, avec la signification d'expédier une affaire sans se donner la peine de l'examiner, signification qui ne s'éloigne guère de celle des verbes *sabrenasser*, *sebrenauder*, *saveter*, que l'Académie rend par *travailler mal quelque ouvrage que ce soit, gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement*.

Sabri, s. m. Forêt, bois.

Sacre, s. m. Sergent, officier de justice.

Ce mot est emprunté au langage de la vénerie. « Sacre, dit Nicot... est une espèce d'oiseau de proie laid de pennage... de grande force, et hardi à toutes manieres de voleries... Et par metaphore on dit C'est un terrible sacre, de celuy qui se gouverne par sa folle teste à l'estourdie [1], » etc.

Avant Nicot, Henri Estienne venant de traduire *accipiter* par *sacre*, ajoutait : « Il est vray que le poëte... use d'un mot lequel, selon aucuns, signifie generalement tout oiseau de proye, soit esprevier, faulcon ou autre : mais j'ay mieux aimé user de ce mot sacre, ayant esguard à ce que nous disons ordinairement, et comme par proverbe, C'est un sacre, au lieu de dire, C'est un dissipateur de biens, C'est un gouffre d'argent. Il se prend aussi pour un gourmand, ou sac de vin. » (*Apologie pour Hérodote*, liv. Ier, chap. IX.)

Ailleurs, le même écrivain s'exprimait ainsi : « Notre langage se sert, par metaphore, du nom d'un autre oiseau de proye, à sçavoir du *Sacre*. Car nous disons *C'est un sacre*, ou *C'est un merveilleux sacre*, de celuy qui, en quelque lieu qu'il puisse mettre les mains, happe tout, racle tout : et, en somme, auquel rien n'eschappe. Et en ceci nous ne parlons pas sans raison, car aucuns tiennent le Sacre pour le plus hardi et vaillant entre les oiseaux de proye, » etc. (*Project du livre intitulé de la Precellence du langage françois*, etc. A Paris, par Mamert Patisson... M. D. LXXIX., in-8°, pag. 95.)

Sacre était encore employé, dans un sens figuré, au XVIIIe siècle :

C'est à toi, poursuivit ce *sacre*,
A toi, Lauze, que je consacre
La dépouille de ce voleur, etc.

Seconde *Suite du Virgile travesti*, liv. X.

Sacrer, v. a. Affirmer.

Le serment (*sacramentum*), ajouté à une assertion, en fait une affirmation positive.

Sacristain, s. m. Amant d'une maîtresse de mauvais lieu.

[1] Voyez aussi le Dictionnaire de Cotgrave, à ce mot.

Il est facile de se rendre compte de ce mot, quand on sait que, dans le langage populaire, ces sortes d'endroits s'appellent des *couvents*, et les femmes qui les tiennent, des *abbesses*.

SAFFRE, adj. Gourmand.

Ce terme est un ancien mot français, qui se retrouve, avec la même signification, dans le *Roman de la Rose* et ailleurs :

Jà n'ai-je mie le pooir
De tiex cointeries veoir,
Que cil ribauz *saffre*, friant,
Qui ces putains vont espiant,
Entor vos remirent et voient, etc.

Édit. de Méon, tom. II, pag. 200, v. 8541.

Lors si tramist al roi Galafre,
Qui biele fille avoit et *safre*.

Chronique rimée de Philippe Mouskés, publiée par le baron de Reiffenberg, tom. Ier, pag. 110, v. 2672.

Femme *safre* et yvroigneresse,
De son corps n'est pas maistresse.

Thresor de sentences dorées, etc., par Gabriel Meurier, pag. 83 [1].

Il y en a de modestes, chastes et sages.... Elles ne sont point toutes si *saffres*, comme vous les depeignez. (*Les Matinées du seigneur de Cholieres*, mat. VII; édit. de 1586, folio 190 verso.)

Au XVIIe siècle, *saffre* faisait toujours partie de la langue; seulement cet adjectif était tombé au rang des expressions triviales : « Une saffre, ou saffrelique, dit Oudin, dans ses *Curiositez françoises*, i. (c'est-à-dire) *une friande, une desbauchée*, vulg. » Et ailleurs : « Saffrelique, *donna ghiotta*. » Toutefois, un poëte du temps pouvait encore dire :

Penses-tu, procureur, m'avoir fait desplaisir
D'avoir esteint ainsi ceste amour indiscrette,
Qu'avoit au cœur pour moy la petite *saffrette*
Que tu fais maintenant royne de ton desir?

Sonnet du sieur de la Ronce. (*Le Cabinet satyrique*, édit. de M. DC. XXXIIII., pag. 77.)

SALADE, s. f. Fouet. *Avoir de la salade*, être fouetté.

S'il faut en croire Leroux, ce mot n'a pas l'origine qu'on serait tenté de lui attribuer, et n'est qu'une corruption de *salle* : « Donner la salle, se dit au college, quand on fouette un écolier en public, pour donner l'exemple aux autres. Cela vient de ce que dans les colleges il y a un endroit où tous les samedis doivent se trouver à une certaine heure les petits écoliers, et où l'on punit ceux qui ont fait quelque faute [1]. » Oudin traduit *donner la salle à un escolier*, par *scopar un scolari innanzi à tutti gli altri*. Voyez la *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 508, col. 2.

A l'époque où vivait ce lexicographe, on employait familièrement l'expression de *salade de Gascogne* pour dire une *corde*. Voyez les *Curiositez françoises* et les *Recherches* citées plus haut, au mot *Salade*.

Mais plus particulierement la propriété semble en vouloir à la Gascogne, plus curieuse à élever ce qu'on a nommé la *salade de Gascogne*.... Tel en a esté étranglé qui l'a gardée en sa jeunesse. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. II, chap. XV.)

SALADE, s. f. Pêle-mêle.

SALÉ, s. m. Ouvrage qui n'est point fait et dont on réclame le payement; terme du jargon des imprimeurs.

SALÉ (Le grand), s. m. La mer.

SALIR, SOLLIR, v. a. Vendre.

[1] Un autre proverbe, rapporté par Cotgrave avec celui-ci, exprime le souhait que Dieu vous garde
De serf *saffre* et de chat cendrier.
Voyez aux mots *Saffre* ou *saffrelique*, et *Safre*.

[1] *Dictionnaire comique*, etc., tom. II, pag. 450.

Altération de *saler*, qui se disait autrefois pour *vendre cher* [1]. Plus tard, *salir* ayant été confondu avec le synonyme de *souiller*, on en a pris le contrepied et l'on a dit *laver*, qui est devenu populaire, et que d'Hautel explique par *vendre*, *se défaire de ses effets*, *de ses bijoux*. Voyez le *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 78.

SALVERNE, SALIVERNE, SALIVERGNE, s. f. Écuelle, tasse.

Saliverne, que les archisuppôts de l'argot substituèrent à *crolle*, tombé en désuétude à la fin du XVIe siècle, a été employé par Rabelais, liv. IV, chap. XXXI, et liv. V, chap. XXXIV, où on lit cette énumération de vases à boire : « En aultre (ordre), cent formes de voyrres à pied, et voyrres à cheval, cuveaulx, retumbes, hanaps, jadaulx, *salvernes*, tasses, guobeletz, et telle semblable artillerye bacchique. » La première racine de ce mot me paraît être *saliva*, salive, bave, d'où les Italiens ont fait *salivera*, *saliverna*, que les dictionnaires d'Oudin et de Veneroni traduisent par *jus de longe*.

Aujourd'hui *saliverne* s'emploie dans le sens de *salade*.

SANCHO PANÇA, s. m. Juge de paix.

Allusion aux décisions rendues par l'écuyer de D. Quichotte dans l'île de Barataria.

SANG DE POISSON, s. m. Huile.

SANGLIER, s. m. Prêtre.

Ce nom fait allusion aux jeûnes fréquents prescrits aux ecclésiastiques, qui par là ne peuvent qu'*avoir les dents longues*, expression figurée qui existait déjà au XVIIe siècle :

> Qu'eusses-tu les *dents* en la gueule aussi *grandes* que tu mourusses de faim ! (*Le Laquais*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. II, sc. II.)
>
> Et d'autant que les longues attentes leur faisoient *croistre les dents* à veuë d'œil, on les nourrissoit de promesses, etc. (*Les Jeux de l'inconnu*, édit. de M. DC. XXXXV., pag. 101.)
>
> Monsieur, si vous estes en colere contre quelqu'un, abrégez, car nos *dents allongent*. (*Pasquin et Marforio* [1697], act. Ier, sc. II; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. VI, pag. 602.)

> En effet, les vivres cessant,
> Et la grande faim les pressant,
> Les *dents* de chacun *s'allongerent*.
>
> *La Henriade travestie*, ch. X, pag. 156.

Ce qui nous confirme dans l'opinion que nous avons émise en commençant, c'est le nom de *longs crocs* par lequel on rend en argot le mot de *séminariste*, qui se traduit aussi par *mome noir*, *clôturé*, *taupe*, *caneur du Mec des mecs*, etc.

SANS-BEURRE, s. m. Chiffonnier de la classe la plus relevée.

SANS-BOUT, s. m. Cerceau.

SANS-CAMELOTE, s. m. Espèce d'escroc, sur laquelle on trouve des détails dans *les Voleurs*, de Vidocq, tom. II, pag. 81-87.

SANS-CHAGRIN, s. m. Voleur appartenant à une catégorie décrite par le même, tom. II, pag. 94-96.

SANS-CŒUR, s. m. Usurier des bagnes et des prisons.

SANS-CONDÉ, adv. Clandestinement.

Comme on le sait, *conde*, en espagnol, veut dire *comte* : la signification propre de *sans condé* serait donc *sans compte*, c'est-à-dire *sans rendre*, *sans payer de compte*.

SANS-DOS, s. m. Tabouret.

SANS-FEUILLE, s. f. Potence.

[1] « * Vendre bien salé, i. *bien cher*. vulg. — * il me l'a bien salée, i. *il me l'a vendue bien cher*. vulg. » (*Curiositez françoises*, au mot *Salé*.)

Est-ce point chose bien terrible
De voir un arbre si horrible,
Portant fleur et fruict sans odeur,
Sans bonté, beauté, ni verdeur,
Planté en terre seche et morte,
Sans fueilles, sans branche, et si porte
Fruict en sa fleur sur le printemps?
L'arbre, ceste potence entens,
Le fruict c'est moy, le temps mon aage:
Il porte donc fleur et fruictage.

Le Discours du trespas de vert Janet. A Rouen, chez Loys Costé, s. d., in-12, pag. 3.

SANTU, s. f. Santé.

SAPIN DES CORNANTS, s. m. Terre.

Cette expression est la traduction en argot de *plancher des vaches*, qui se trouve partout, entre autres liv. IV, chap. XVIII, de Rabelais; fable I, v. 1, de *l'Ovide en belle humeur de M. Dassoucy;* satyre Ire, pag. 20, de *l'Espadon satyrique*, édit. de Cologne, M. DC. LXXX., petit in-12; et liv. V du *Virgile travesti*[1]. Oudin, qui a recueilli cette expression avant Leroux, l'a fait précéder de l'étoile qui l'indique comme familière.

Au XIe siècle, un seigneur anglo-saxon se voyant accablé par la maladie, se lamentait d'être réservé à la mort des vaches, après avoir exposé sa vie dans tant de guerres[2].

SATOU, s. m. Bois.

Dès le XIVe siècle, on trouve *satou* et *santon*, avec le sens de *bâton de défense*. Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Sappellata*, tom. VI, pag. 62, col. 3; tom. VII, pag. 296, au mot *Santon*, et pag. 297, col. 1, au mot *Saton*.

SATOUSIER, s. m. Menuisier.

SATURNIEN, s. m. Homme froid, né sous l'influence de Saturne.

Une bonne boisson
Prise avec marisson
Par un *saturnien*,
Ne luy fait point de bien.

Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, etc., publ. par Louis du Bois. A Caen, 1821, in-8°, pag. 247.

SAUCE, s. f. Réprimande, correction, châtiment.

Cette expression, qu'on serait tenté d'attribuer à l'argot après avoir lu la *Comédie des Proverbes*, act. II, sc. IV, appartient plus sûrement au langage populaire, dont elle faisait déjà partie au XIIIe siècle :

Un poi devant none, l'autr'ier,
En aloie par un sentier
Qui estoit bien près del essart
A un vilain punès Lietart,
Qui m'a ceste *sauce* méue.

Le Roman du Renart, tom. II, pag. 267, v. 16847.

Au XVIIe siècle, *donner* ou *faire la saulse* à quelqu'un équivalait à le tancer, le reprendre, le punir. Tel est le sens qu'Oudin donne à cette expression, qui est expliquée de la même manière à peu près dans le *Dictionnaire du bas-langage*.

A la place de *sauce*, on a employé quelquefois *menestre*, dont la signification était autrefois presque la même :

... asseurez-vous qu'ils en payerent bien la *menestre* et penderie, car il n'y eut maison de tous

[1] Dans la *Suite du Virgile travesti*, liv. VIII, Jacques Moreau parle de greffiers

Qui n'étoient nullement guerriers,
Ou qui ne jouoient de la hache
Que sur le *plancher de la vache*.

[2] « Sivardus, comes Northanhymbrorum et Huntedonesire, profluvio ventris ductus, ait : « Pudor est « me tot in bellis mori non potuisse, sed vaccarum « morti cum dedecorere servari. » etc. (*Abbreviationes chronicorum*, aut. Radulfo de Diceto, sub ann. 1058; ap. Roger Twysden, *Historiæ Anglicanæ Scriptores X*, tom. I, col. 477, lin. 23.)

ces messieurs qui ne fust exposée au feu. (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, chap. XX : M. l'admiral de Chastillon, dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 458, col. 2.)

SAUT (Faire le) d'une chose. Voler, escamoter une chose.

Au XVIIe siècle, on disait *faire le saut de la carpe*, locution employée par Saint-Amant, dans un passage rapporté ci-dessus au mot *Harpe*, pag. 221, col. 2.

Notre ancienne langue avait *saut* dans le sens de *tour*, de *mauvais tour* :

Se Renart sot onques barat,
Il lor *fera*, queque il tarde,
Tel *saut* dont ne se prendront garde.

Le Roman du Renart, tom. II, pag. 211, v. 15306.

Suer, noz bacons *a fet uns saut*,
Fet cil, jamès ne le verrons.

De Barat et de Haimet, etc., v. 294. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 242.)

Au XVIIe siècle, on disait *faire sauter une chose* pour la manger, la dépenser, et *faire sauter un homme* pour le tuer, le maltraiter. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Saulter*. On usait aussi de cette locution pour dire *voler, escamoter* :

Si nous avons affaire à gens qui n'aient pas le courage de fouiller l'equipage, nous *faisons sauter* ce que nous pouvons. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. Ier.)

On disait également *faire sauter*, dans le sens de *ravager* :

Quelques mousquetaires aiant *fait sauter* à Paris une maison remplie de demoiselles de la moienne vertu, dans la ruë St. Antoine, justement dans le tems du carnaval : ce qui s'appelle *faire sauter* une maison de ce caractere, veut dire en bon langage, qu'ils avoient jeté les meubles par les fenêtres, et fait generalement tout ce que les jeunes debauchés peuvent s'imaginer, lorsque leur raison est troublée. (*L'Art de plumer la poule sans crier*, explication de l'estampe.)

SAUTER, v. a. Cacher à des camarades une partie du vol qui vient d'être commis.

C'est ce que les voleurs appellent aussi *faire le saut*. Voyez *les Voleurs*, de Vidocq, tom. II, pag. 97.

SAUTERELLE, s. f. Puce.

SAVOIR LIRE. Connaître toutes les ruses du métier de voleur.

SAVONNÉ, adj. Voyez ci-dessus au mot *Artie*.

SAVOYARDE, s. f. Malle.

SCIE, s. f. Vexation.

... les romantiques de la Childebert commencèrent cette *scie* par vengeance. (*Paris anecdote*, pag. 185.).

SCIER, v. a. Vexer, persécuter.

Je soupçonne cette expression de venir du mot *siou*, que l'on faisait entendre quand on voulait huer quelqu'un. Voyez le Glossaire de du Cange, tom. VI, col. 264, col. 2.

SECOUSSE (Prendre sa), v. Mourir.

Oh bian, il ne lanternera plus.... Le pauvre homme *a pris sa secousse*. (*L'Heritier de village* [1725], etc. A Paris, chez Briasson, M. DCC. XXIX., in-8°, sc. Ire, pag. 2.)

Au XVIe siècle, on disait *donner la secousse* pour *combattre*. Cl. Marot, parlant *de ceulx qui alloient sur mulle au camp d'Attigny*, leur dit :

En cestuy camp, où la guerre est si doulce,
Allez sur mulle avecques une housse,
Aussi touzez qu'un moyne ou capellen;
Mais vous vouldriez estre en Hierusalem,
Quand ce viendra à *donner la secousse*
Aux champs.

Rondeaux, liv. Ier, rond. IX.

SÉNAQUI, s. f. Pièce d'or; terme des *Romamichels*, dans la langue desquels *sonacai* signifie *or*. Voyez *The Zincali*, tom. II, pag. * 103.

Dans le Rotvelsk danois, *or* se dit *Sonnekai*, *Rup* et *Fuchs*. Si les deux premiers de ces mots sont empruntés aux idiomes de l'Inde, le troisième appartient à l'allemand, où il signifie *renard*.

SENTIR, v. a. Aimer; expression dérivée de cette autre, que l'on emploie quand on hait quelqu'un : *Je ne puis le sentir*.

SERGOLLE, SERCOUILLE, s. f. Ceinture.

Le premier de ces mots, dont le second n'est qu'une variante obscène, a été formé de deux substantifs, et signifie *serre-bourse*. En effet, *goule*, s'il faut en croire le *Glossaire de la langue romane*, tom. Ier, pag. 700, col. 1, avait autrefois le sens de *bourse*, *gibecière*, *valise*, qui appartient certainement à *gourle*, *gorle*, *geurle*, *gourliaus*, dont voici des exemples :

Li escuiers
Portoit .j. *gourle* de deniers, etc.

Roman de Mahomet, pag. 12, v. 232.

J. *gourle* de deniers portoie, etc.

Ibidem, pag. 13, v. 253.

L'avoir seelé leur enseigne
Dont li *gourle* estoient saignié.

Ibidem, pag. 76, v. 1856.

Lors rue sor un eschequier
Quinze livres d'esterlins blans.
Li *gorles* fu riche et grans,
Et li avoir fu dedenz mis.

Du Prestre et d'Alison, v. 274. (*Fabliaux et contes*, édit. de 1808, tom. IV, pag. 435.)

Lors a la *geurle* desnoé,
Si li a monstré la monoie.

Roman de Trubert, v. 890. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes inédits*, tom. Ier, pag. 220.)

Tant metent sor lor hateriaus
Et de bourdes et de *gourliaus*
Qu'à painnes pooient aler.

De saint Jehan Paulu, Ms. de la Bibliothèque nationale n° 7595, fol. cccxxi recto, col. 1.

Ce mot paraît venir du substantif persan *goulé* (غولة), qui a la même signification.

On disait aussi *gourtel* :

Adonc amasse trop miex .i. vert chapel...
Que ne feisse .c. mars en .i. *gourtel*.

Le Roman d'Aubery le Bourgoing, Reims, 1849, in-8°, pag. 44.

SERPE, s. f. Couteau ; terme de l'argot des roulottiers du Midi.

SERPENT, s. f. Crachat.

On employait aussi, dans le même sens, le mot *glaviot*, qu'avait notre ancienne langue avec la signification de *lance*, de *javelot*. Voyez le Glossaire de du Cange, édit. in-4°, tom. III, pag. 530, col. 2, à l'article *Glaviolus*, *glaviotus*.

Aujourd'hui le peuple emploie plus volontiers le mot *lopin*. S'il attribue le féminin à *serpent*, il a pour lui l'autorité du sire de Joinville, qui ne disait pas autrement [1], et l'exemple de nos voisins, qui disent *la serpe*, *la sierpe*.

SERPENTIN, s. m. Matelas de bagne.

Dans notre langue, ce mot désignait

[1] « Et dit ainsi que qui vouloit tuer premier *la* serpent, il li devoit esquacher le chief. » (*Recueil des historiens des Gaules*, etc., tom. XX, pag. 219, B.)

On trouve cependant *serpent* au masculin dans le *Roman du Mont Saint-Michel*, de Guillaume de Saint-Pair, v. 3215, 3254, 3271; pag. 104, 105, etc. Cf. ci-dessus, pag. 369, col. 2.

un tuyau de fer ou de cuivre qui portait la mèche avec laquelle on mettait le feu aux arquebuses :

... la mesche de l'harquebuse se portoit par le soldat tout entortillée en rondeur dans le bras, fors le bout de la mesche que l'on tenoit en la main, pour la mettre au *serpentin*. Les janissaires turcs du grand seigneur... portent encore ainsy leur mesche, qui, pour cela, ne se pouvoit si bien accommoder ny si proprement au *serpentin*, comme nous la portons aujourd'huy. (*Des Couronnels françois*, chap. VI : M. de Strozze ; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. 1er, pag. 647, col. 1.)

En nommant ainsi le matelas sur lequel ils couchaient, les forçats faisaient allusion au peu de largeur et à la dureté de cette pièce de leur mobilier, qui, pour être remplie de bourre, comme on le voit le plus souvent aux extrémités, n'en est pas moins dure comme du métal.

On sait que l'on désignait aussi sous le nom de *serpentin* ou de *serpentine*, certaines pièces d'artillerie :

Ce nonobstant, vilains tant cheminerent
Vers Sainct-Françoys, que là droit affusterent
Gros *serpentins* et aultre artillerie.

Les Poësies de Jean Marot, édit. de Coustelier, pag. 18.

Pieces à feu, *serpentines*, canons...
De nuict et jour traverserent rocz et mons.

Ibidem, pag. 21.

Mectez sur champs Espaignols, Bisquains,
Lances, harnois et canons, *serpentins*,
Estradiotz et legiers genetayres, etc.

Ibidem, pag. 59, 60.

Adonc veissiez estandars et guidons
Getter au vent, sonner fiffres, bedons,
Rustres marcher plus fiers qu'estradiotz,
Bastons à feu, *serpentines*, canons.

Ibidem, pag. 66, 67.

SERPILLER A RATICHON, SERPILLÈRE, SERPELLIÈRE, s. f. Soutane.

Nous avions autrefois, dans la basse latinité, le mot *serpeilleria*, qui signifiait une grosse étoffe de laine [1], et, en français, *sarpeilliere*, *sarpilliere*, avec le même sens et celui d'*étoffe* en général :

Rois, tant bons chevaliers seoit ier en caiere,
Et ot or et argent et riche *sarpilliere*.

Li Romans d'Alixandre, pag. 541, v. 3.

Por Dieu, me donne une retaille
D'un tronçon de ta *sarpeilliere :*
Ce n'est mie chose moult chiere.

La Houce partie, par Bernier, v. 294. (*Fabliaux et contes*, édit. de Méon, tom. IV, pag. 481.)

Item pour enfardeler la chambre le roy à parer et pour cordes et *sarpilieres*... viij s. (*C'est le compte de moy Gieffroy de Fleury* [1320], dans la *Collection des meilleurs dissertations*, etc., de C. Leber, tom. XIX, pag. 69.)

Evandre et son cher fils Pallas...
Et son senat en *serpilliere*...
Entonnoient un beau vaudeville, etc.

Le Virgile travesti, liv. VIII.

Entouré d'une *serpilliere*,
Il se jeta dessus la biere.

Suite du Virgile travesti, liv. XI.

Bernardin de Saint-Pierre emploie ce mot, avec le sens d'*étoffe grossière*, dans *Paul et Virginie ;* c'est à l'endroit où il est parlé de la négresse maronne :

Elle n'avoit pour vêtement qu'un lambeau de *serpillière* autour des reins.

Les garçons épiciers appellent *serpillière* le tablier qu'ils portent.

SERRANTE, s. f. Serrure.

[1] *Gloss. med. et inf. Lat.*, tom. VI, pag. 204, col. 2. Cf. *Observat. sur l'Hist. de saint Louis.* (*Ibid.*, tom. VII, pag. 858, col. 2.)

SERT, s. m. Signe fait par un compère; terme de l'argot des grecs.

SERVIETTE, s. f. Canne.

Je suis assez porté à croire que de même que ce meuble, si nécessaire aux aveugles, a été nommé *bougie*, de même on l'a nommé *serviette* par une altération volontaire du substantif *servante*: c'est là, en effet, une servante qui guide les pas de ces infortunés.

Toutefois, je me demande si ce ne serait pas aussi parce que nombre de gens portent leur canne sous le bras, à la façon dont les maîtres et les garçons de cabarets portent leur serviette. Au reste, il est bon de faire remarquer qu'autrefois ces sortes de gens la portaient sur l'épaule, comme on fait encore aujourd'hui en Espagne et ailleurs :

... le maistre d'hostel print le chenevas du pain, *la serviete*, et *sur l'espaulle* Jehan de Saintré la mist. (*L'Histoire du petit Jehan de Saintré*, chap. XIV; édit. de Gueulette, tom. Ier, pag. 139.)

... luy pour prier ne voulut oncques estre assis; mais mist *sur l'espaule la serviette*. (*Ibid.*, chap. LXXXII; tom. III, pag. 654.)

Quand ils furent arrivés, ils trouverent Brusquet fort empesché, qui vient au devant eux les bien recueillir, *une serviette sur l'espaulle*, mesmes faire le maistre d'hostel. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, liv. Ier, chap. LXIX; parmi les *Œuvres compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 169, col. 2.)

Le voleur les servoit *la serviette sur l'espaule*, le maistre du logis croyoit qu'il leur appartinst, eux d'autre costé s'imaginoient qu'il estoit domestique de là dedans. (*Histoire generale des larrons*, liv. Ier, chap. XIV.)

Ne serait-ce pas à ces serviettes actives que Marot aurait fait allusion dans ces vers?

Adieu festes, adieu banquetz,
Adieu devises et caquetz,
Où plus y a de beau langage
Que de *serviette d'ouvrage*,
Et moins vraye affection
Que de dissimulation.
Épîtres, liv. Ier, ép. XXX, st. 5.

SERVIR, v. a. Arrêter.

Il est facile de reconnaître ici une corruption du verbe *asservir*, réduire en esclavage.

Ce mot paraît avoir existé autrefois, avec le même sens, dans la langue populaire :

Mourir faut : il n'y a remede;
Puis que je suis ainsi *servy*,
C'est raison, je l'ay desservy.
Le Discours du trespas de vert Janet. A Rouen, chez Loys Costé, in-12, pag. 16.

SÉSIERE, SÉSIGUE, SESINGARD, pr. p. Lui, elle.

SIFFLER, v. a. Avaler, boire.

LA FEMME.
Guillot est un bon compaignon.
GUILLOT.
A bien *sifler* ne faulx jamais.
Le Retrait, etc., pag. 30. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. III.)

Le compere Denis à la troigne vermeille, [meille...
Qui veut toujours *chiffler*, mesme quand il som-
Voulut que le nectar fist place au vin d'Ay.
Le Melon. (*Les OEuvres du sieur de Saint-Amant*, édit. de M. DC. LXI., in-12, pag. 212.)

Verse, garçon, verse jusqu'aux bords,
Car je veux *chiffler* à longs traits
A la santé des vivans et des morts.
Orgye. (*Ibidem*, pag. 245.)

Lors que je tiens une lampe alumée
Pleine de vin, le long de la jouruée
Je *sifle* autant que trois.
Chanson bachique, etc. (*L'Eslite des chansons les plus belles du temps present...* A Paris, chez Pierre Des-

Hayes, M. DC. XXXI., in-12, pag. 16.)

On disait aussi *siffler pour le bourgeois*, *siffler la linotte* ou *la rôtie*, pour *boire*, *ivrogner* : c'est ainsi, du moins, qu'Oudin traduit ces diverses expressions dans ses *Curiositez françoises*. Les citations suivantes lui donnent raison :

Vaut mieux à S. Denys
Estre dessous la mitre
A *sifler la rostie*
Et prendre du tabac,
Que de se faire perdre
Au milieu des combats.

Chanson nouvelle sur le depart d'un jeune homme, etc. (*Recueil des chansons amoureuses de ce temps*... A Paris, chez Pierre Des-Hayes, in-12, pag. 37.)

Bon homme, dans quelque cabaret
Viens-tu de *sifler la linotte?*
Est-ce le vin rosé, le blanc ou le clairet,
Qui t'ont si bien chamarré la calotte?

Les deux Arlequins (1691), act. III, sc. III. (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. III, pag. 308.)

Reprenon gayement note chavate, note tirepiay, note forme, note alene, note bois et note soye, et *resiflons la linote*. (*La Farce des Quiolars*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 31.)

On disait également, dans le même sens, *souffler la rôtie*, *souffler* et *souffler à l'encensoir* :

Suffit-il pas que la fortune...
M'ait par un injuste partage
Donné l'enfer pour tout potage...
Cependant qu'avecques s'amie
Là-haut il *souffle la rotie?*

Le Ravissement de Proserpine, de monsieur d'Assoucy, édit. de M. DC. LIII., in-4°, pag. 14.

C'est moy qui *souflois la rotie*,
Et qui beuvois plus d'ypocras.

Les Avantures de monsieur d'Assoucy, chap. IX; tom. Ier, pag. 317.

Où est-che donc que j'yron pour *soufler la rostie?*

Vingt-troisiesme Partie de la Muse normande [1647], pag. 377.

Et moi cependant sur un banc
Je m'en vais *soufler la rôtie*.

Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, vendredi, pag. 371.

Buvons,
Souflons,
Vuidons cette bouteille...
Et nous la remplirons.

Tendresses bachiques... recueillies et mises en ordre par Jean-Baptiste-Christophe Ballard, tom. II, pag. 143.

Cotgrave, qui a recueilli cette expression, la rend et l'explique par *to drink hard; to ply the pot; (for they that use to blow the censer, becoming dry, steal often the wine-pot for the communion, and there suck up as much wine, as before they let out wind.)* Oudin se contente de dire : « Soufler à l'encensoir, Metaph. *bever molto*, » et ailleurs, *boire*, tout court. Voyez *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 527, col. 2; et *Cur. fr.*, au mot *Souffler*.

Pour en revenir à *siffler*, ou plutôt à *chiffler*, qui est la première forme de ce verbe, il ne serait pas impossible qu'il ne vînt point du latin *sibilare*, mais bien d'une vieille expression populaire, dont voici un exemple :

A la guise de Normandie,
Je bef à vous de chipe en chope.

Les Miracles de sainte Geneviève. (*Mystères inédits du quinzième siècle*, publiés... par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 273.)

Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous avions autrefois *chipoter* avec le sens de *s'amuser à buvoter du bout des lèvres*

seulement. « Peut-être, ajoute le P. Labbe, auquel nous devons cette définition, que chipot est le mesme que chicot, et chipoter que chiquoter. Voyez *les Etymologies de plusieurs mots françois,* etc., pag. 141.

Enfin, il ne serait pas impossible que *siffler* ne fût le résultat du double sens de *pifre*, qui signifiait autrefois, comme aujourd'hui, un gros homme enflé de ventre et de visage, tel qu'on représente d'habitude les ivrognes, et un joueur de fifre, signification primitive de ce mot, dérivé de l'allemand *pfeiffer* ou de l'italien *piffero :*

... après eulx, le maire, bourgeois et habitans de ladicte ville, ledict maire accompaigné de deux centz hommes.... Et estoient en ordre et maniere de monstre, bien garniz et equippez de tabourins et *pifres*, et en bonne marche. (*L'Entrée de la royne et de nosseigneurs les enffans de France en la ville et cité d'Angoulesme* [22 juillet 1530], dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.* Année 1845. Angoulême, de l'imprimerie de J. Lefraise et Ce, 1845, in-8°, pag. 127.)

Les suyvirent... les Suysses en ordre de guerre avec tabourins et *piffres*, etc. (*Ibid.*, pag. 139.)

Pifres é tambouris, barbés exprimentadis.

Lou Gentilome Gascoun, lib. III, pag. 82.

Pifres é tambouris, que bresillen menut
Coum aouéts lous ausets à la prime entenuts.

Ibidem, liv. IIII, pag. 90.

SIFFLET, s. m. Gosier.

Ce mot, comme les synonymes *avaloir, cornet, dalle du cou*, est emprunté au langage populaire. On lit dans le discours sur les duels, de Brantôme [1] : « Et se mit à luy tirer à la teste et à la gorge, à laquelle il luy donna un grand coup à costé, qui ne faillit rien qu'il ne luy coupast le *sifflet.* »

On lit dans la *Suite du Virgile travesti*, de Jacques Moreau, liv. IV :

Jugez s'ils n'ont pas grand déboire
De se voir couper le *chifflet*, etc.

Plus loin, racontant la mort de Mezence, il dit :

Eneas, le pied sur la pance,
Lui fit dire un *mea culpa*,
Puis après son *chifflet* coupa.

Dans *la Henriade travestie*, le Fanatisme dit à Jacques Clément :

Arme-toi d'une sainte rage,
Et, coupant le *sifflet* au roi,
Venge Rome, l'État et moi.

Ch. V, pag. 77.

Au XVe siècle, on disait *anche* dans la même acception. Dans la première journée du *Mistere de la Passion de Jhesus-Crist*, sc. de la *Decollation sainct Jehan*, Grongnard, *sergent* d'Hérode, dit :

Ung bon vin est friant appast ;
Car quant on a bien mouillé l'*anche*,
On auroit la couleur bien blanche,
S'elle ne changeoit tantost taint.

Édit. de Verard, feuillet g i verso, col. 1.

Au XVIe siècle, on appelait encore la gorge *le morceau d'Adam :*

... faut sçavoir que par le nom de larynx n'est entendu autre chose, que la teste et extremité de la trachée artere, qu'on appelle vulgairement *le morceau d'Adam*[1]. (*Le quatrième livre de l'Anatomie d'Ambroise Paré*, chap. XV ; dans ses *Œuvres complètes*, édit. de M. Malgaigne, tom. Ier, pag. 255, col. 2.)

SIGNE, SIGUE, CIGALE, s. f. Pièce d'or.

[1] *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 769, col. 2.

[1] L'*Anatomie de la teste* ajoute : « ou le siflet de la gorge. »

On trouve dans un ancien mystère l'expression de *signe de métal*, avec le sens d'*argent* :

> Cause n'avons de nous debatre,
> Puis que avons *de metail signe.*
>
> *L'Apocalypse sainct Jehan Zebedée*, etc., fol. .x. verso, col. 1.

C'est probablement de là que vient le mot *signole*, qu'on lit dans *le Moyen de parvenir*, tom. II, pag. 164 : « Signole, dit le spirituel conteur, est une pièce d'or valant moins d'un escu. »

Dans le vocabulaire de germania de Juan Hidalgo, on trouve *cica* et *cigarra* avec le sens de *bourse*, et les dérivés *cicatero*, *cicarazate* et *cigarron*.

SILENCE, s. m. Huissier-audiencier.

SINGE, s. m. Maître, bourgeois.

Si, dans cette acception, ce mot ne vient pas de la moue que les serviteurs, les ouvriers, sont portés à stigmatiser chez leurs patrons, moue qui, chez le singe, était autrefois prise comme symbole d'une chose vaine [1], il y a lieu de croire que cette expression dérive d'une autre, en usage au XVIIe siècle : « Un maistre singe, dit Oudin, i. *gros.* » Et ailleurs : « un Maistre singe, *una scimia grossa* [2]. »

Ce mot entrait dans une autre locution qui avait cours parmi les écoliers à la même époque :

> La loi qui m'estoit la plus fascheuse à observer... estoit qu'il ne falloit jamais parler que latin, et je ne me pouvois desaccoutumer de lascher quelques mots de ma langue maternelle : de sorte qu'on me donnoit tousjours ce que l'on appelle *le singe*, qui me faisoit encourir une punition. (*L'Histoire comique de Francion*, etc. A Rouen, chez Adrian Ovyn, M. DC. XXXV., in-8°, liv. III, pag. 198.)

SINVE, s. m. Niais.

SINVINERIE, s. f. Niaiserie.

SIVE, s. f. Poule; boh., *chi*, *chiveli*.

SŒUR DE CHARITÉ, s. f. Espèce de voleuses, sur lesquelles on peut consulter le livre de Vidocq, tom. II, pag. 153-155.

SŒURS BLANCHES (Les), s. f. pl. Les dents.

SOISSONNÉ, s. m. Haricot.

SOLDATS (Des), s. m. pl. De l'argent.

Cette expression doit sans doute naissance au proverbe qui dit que l'argent est le nerf de la guerre. Dans les *Merry Wives of Windsor*, act. II, sc. II, Falstaff dit à Ford : « Money is a good soldier, sir, and will on. » (L'argent est un bon soldat; il pousse en avant.)

Bien avant le temps de Shakspere, Eustache Deschamps disait dans une de ses ballades :

> Cinq s. iiij a anciennement
> Qui sont pour jour à huissier establi,
> Et pour robe a cent soulz annuelment;
> Mais li *varlet* sont trestuit parisi.
>
> *Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, édit. de Crapelet, pag. 52.

SOLIR, s. m. Ventre.

Ce terme, qui a été remplacé par *beauge* et *paillasse*, est le fruit de la ressemblance matérielle que présente *ventre* avec le verbe *vendre*, qui se dit aussi *sollir* en argot.

SOLLICEUR, EUSE, s. Marchand, marchande.

---

[1] « On doit tenir que ce n'est fors comme vent qui se passe, ou comme le sifflement d'une oye ou l'abayement d'un chien, et l'esbaboynement d'un moqueur, ou truffeur, ou d'un singe qui fait la moe à un enfant. » *Considerations sur Saint Joseph.* (*Joannis Gersonii... Opera omnia.* Antwerpiæ, MDCCVI, in-folio, tom. III, pars II, col. 867, A.)

[2] *Cur. fr.*, au mot *Maistre.* — *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 350, col. 1.

On donne le nom de *solliceurs à la gourre* et de *solliceurs de zif* à deux sortes de fripons auxquelles Vidocq a consacré des articles dans ses *Voleurs*, tom. II, pag. 84-87, et pag. 100, 101.

Solliceur, euse, a la pogne, s. Marchand, marchande, ambulant.

Solliceur de lacet, s. m. Gendarme.

Solliceur de loffitudes, s. m. Homme de lettres.

Sollir, v. a. Vendre. Voyez *Salir*.

Sollir de l'onguent, v. Être attaché au poteau.

Allusion aux anciens charlatans qui vendaient leurs drogues sur des échafauds pareils à ceux sur lesquels on expose les malfaiteurs. On en peut juger par cette description qu'on lit au commencement de la *Satyre Ménippée* : « Le charlatan espagnol estoit... monté sur un petit eschaffaut, jouant des regales et tenant banque, comme on veoit assez à Venise en la place Sainct-Marc. A son eschaffaut estoit attachée une grande peau de parchemin escrite en plusieurs langues, » etc.

Sollisage, s. m. Vente.

Sonde, s. f. Médecin.

Tout le monde sait qu'on appelle encore aujourd'hui, dans le langage familier et par dénigrement, *carabins* les étudiants en médecine. Dans un livre de la plus grande rareté, *Théophraste au cabaret*, ode bacchique, etc. (Douay, Jacques Françoys Willerval, ** M. DCC XXVI., in-12), je lis, pag. 19, à propos du bon vin, dans un couplet sur les chirurgiens :

Y songez-vous, *carabins* de Saint-Côme ?
C'est votre meilleur baume.

Voyez le *Dictionnaire comique* de Leroux, tom. Ier, pag. 182; et celui de d'Hautel, tom. Ier, pag. 154.

Sondeur, s. m. Commis aux barrières.

Sonnette, s. f. Jeune pédéraste.

Ma plume se refuse à s'étendre sur ce mot, l'un des plus obscènes qu'ait créés l'argot, et c'est tout au plus si elle consent à retracer ce passage de Brantôme, qui fera comprendre la salle allusion dont ce substantif est le fruit :

... le duc de Mantoue, qu'on appelloit *le Gobin*, parce qu'il estoit fort bossu, voulant espouser la sœur de l'empereur Maximilian, il fut dict à elle qu'il estoit fort bossu. Elle respondit, dict-on : *Non importa pur ché la campana habia qualche diffetto, ma ch'el sonaglio sia buono ;* voulant entendre le *cazzo mantuan*. (*Des Dames gallantes*, cinquiesme discours ; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 397, col. 2.)

On a également donné le nom de *sonnettes* aux pièces d'argent : ainsi, avoir des sonnettes dans sa poche, c'est l'avoir bien garnie.

Sorbonne, s. f. Tête.

Croira qui voudra toutes les belles choses qui ont été dites sur les rapports que l'argot aurait trouvés entre le siége de l'entendement humain et celui de l'anciennne faculté de théologie de Paris ; pour moi, je pense que *sorbonne* est le successeur direct de *sermonniere*, qui se disait familièrement aux XVIe et XVIIe siècles :

Il faut faire pause, *et interea* refociller et regaillardir nostre *sermoniere*. (*Les Apresdisnees du seigneur de Cholieres*, édit. de 1588, folio 115 recto.)

Toutesfois, pour vous rendre inexcusable et vous eclaircir de tant plus la *sermoniere*, je suis bien content vous faire venir en jeu les docteurs de l'Eglise chrestienne, etc. (*Ibid.*, fol. 188 verso.)

Premierement quel demon est entré dans leur *sermoniere ?* etc. (*Ibid.*, fol. 199 verso.)

Il y a du vif argent qui vous trouble la *sermoniere* lunatique. (*Ibid.*, fol. 238 recto.)

« La cermonniere, dit Oudin, i. *la testa, la serveilliera.* » (*Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 93, col. 1.)

Par les *Curiositez françoises* du même auteur, nous voyons que *sermonner* équivalait à *parler beaucoup :* ce que l'on faisait certainement à la Sorbonne.

Il n'est pas moins certain que, dans notre ancienne langue, *sermonier* signifiait *prédicateur :*

Mès or le veil enfin lessier,
Que j'oï dire un *sermonier*
Que par vraie confession
Qui merci crie aura pardon.

Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. II, pag. 129, v. 13057.

N'oublions pas que, dans le poëme dont nous venons de citer un passage, on trouve *tribunel* avec le sens de *tête :*

Puis le prent par le *tribunel*,
La hure avec toute la pel
Li a de la teste sevrée, etc.

Ibidem, tom. III, pag. 25, v. 20451.

Méon écrit, il est vrai, *cribunel;* et dans son glossaire, tom. II, pag. 398, col. 1, il fait dériver ce mot de *cerebrum.* « Autant que la difficulté de distinguer le *c* du *t* dans les manuscrits nous l'a permis, dit M. Chabaille, nous avons lu *tribonel* et *tribunel*, que l'on pourrait faire venir de *tribunus*, chef, et, par extension, tête, siége du jugement. » Voyez *le Roman du Renart, supplément*, etc., pag. 393.

Au XVIe siècle, on appelait *sorbonique* tout court une *thèse* en Sorbonne :

Il n'est point tant de barques à Venise...
Ne d'argumens en une *sorbonique*,
Que m'amie a de lunes en la teste.

OEuvres poëtiques de Mellin de S. Gelais, etc. A Paris, M. DCC. XIX., in-8°, pag. 75, 76.

Aura-t-on voulu partir de la ressemblance matérielle qu'il y a entre *tête* et *thèse?* je ne le crois pas; mais j'ai dû offrir ce rapprochement à ceux qui ne seraient point satisfaits de mon explication.

SORGUE, SORGNE, s. f. Nuit.

Ce mot, qui a son équivalent dans le terme de l'ancienne germania *sorna*, dérive du provençal *sorn*, sombre, obscur.

Nicot donne le mot *sorne* comme usité de son temps, dans le sens de *brune* pris substantivement; et Cotgrave le traduit par *the evening*, tout en le signalant comme suranné ou peu usité. Autant en fait Oudin, qui le rend par *principio della nota.*

De *sorne* est venu *sorner*, que nous avions autrefois :

Leviathan, c'est trop *sorné*, etc.

Le huytiesme Livre des Actes des Apostres, feuillet c. iiii verso, col. 1.

Dictes, je vous pry, sans *sorner*,
Par amour, faictes-moy venir
Maistre Pierre.

La Farce de maistre Pierre Pathelin, édit. de M. DCC. LXII., pag. 40.

On rit, on raille, on *sorne*, on dit.

Le Blason des armes et des dames; parmi les *Poësies de Guillaume Coquillart*, édit. de Coustelier, pag. 134.

Sorner... c'estet ce que vous ne pouvez exprimer qu'en trois, *Dire une sornette*, ou *Dire des sornettes.* (*Deux Dialogues du nouveau langage françois, italianizé*, etc., in-8°, pag. 135.)

Oudin signale *sorner* comme peu usité, et traduit ce verbe par *dir sproposiți.*

Voyez la *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, pag. 527, col. 2. Cf. *Origine et formation de la langue française*, par A. de Chevalet, Ire part., pag. 297.

SORGUEUR, s. m. Voleur de nuit.

Nous avions autrefois *sorgueur* dans le sens de *vagabond*, de *coureur de nuit* :

N'est-ce pas, dy-je, grand cas... que tant de bons mattois, banqueroutiers, saffraniers, desesperez, haut-gourdiers et *sorgueurs* [1], tous gens de sac et de corde, se soyent jettez si courageusement en ce sainct party? etc. (*Satyre Menippée*, harangue de monsieur de Lyon.)

SOUDRILLARD, s. m. Libertin, mauvais sujet.

Nous avions autrefois *soudrille*, « terme de mépris, dit l'Académie, qui se dit d'un soldat libertin, fripon. »

La peste, comme il drille!
J'ai pourtant eu frayeur de ce chien de *soudrille*.
Scarron, *Jodelet, ou le Maître valet*, act. Ier, sc. II.

Voyez d'autres exemples de l'emploi de ce mot, ci-dessus, à l'article *Drille*.

SOUFFLANT, s. m. Fusil, pistolet.

Il y avait autrefois des armes à feu appelées *soufflars* et *soufflardes*; témoin Jean Molinet, qui dit, dans *le Siége d'amours* :

Tirez canons et bombardes,
Bregiers, *soufflars* et *soufflardes*.
Vouglaires et serpentines.
Légende de Me Pierre Faifeu, appendice, pag. 129.

SOUFFLET, s. m. Derrière.

SOULASSE (La grande), s. f. L'assassinat.

Il y a ici antiphrase; car, dans notre ancienne langue, *soulas* signifiait *divertissement, joie, plaisir*, comme *solazzo* en italien :

Dame, Dieu vous doint bonne vie,
Santé, *soulas*, joye et liesse!
Le Mistere du Viel Testament par personnages, etc., feuillet cciiii verso, col. 2. *Du regne de David.*

D'amour vient plaisance infynie,
Passe-temps, *soulas* et plaisir.
Le viel Amoureulx et le jeune Amoureulx, pag. 6. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc., tom. Ier. Paris, chez Techener, 1837, petit in-8°.)

Voici donc le *soulas*, voici donc le repos? (*Les Escolliers*, comédie de Pierre de l'Arivey, act. V, sc. Ire.)

Ainsi, pauvre Mayenne, hélas!
Tu vis trépasser ton *soulas*.
La Henriade travestie, ch. X, pag. 155.

SOULEVER, v. a. Enlever, dérober.

Ce verbe est un terme de l'argot, s'il faut en croire de l'Aulnaye, auteur du *Rabelæsiana*. Voyez le tom. III des *Œuvres de Rabelais*, édit. de 1823, pag. 627.

On lit dans des lettres de rémission de l'an 1400 :

Comme icellui Jehan eust *soubslevée* une jeune femme, appellée Mahaut;... et telement l'indnisy qu'elle se parti et s'en ala avec ledit Jehan.... Ledit Jehan avoit ainsi induitte, amenée et *soubzlevée* ycelle Mahaut. (Trésor des Chartes, reg. 155, ch. CXII, cité par D. Carpentier, *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. VI, pag. 408, col. 2, art. *Sublevare*.)

SOULOGRAPHIE, s. f. Ivresse, débauche.

Les ouvriers vont quitter, dit-il, si je ne leur rapporte rien.

[1] Telle est la leçon des premières éditions. Les derniers éditeurs, en la déclarant mauvaise et en la remplaçant par *sorgeurs*, ont commis une double faute.

— Tiens, voilà dix francs ; et qu'ils attendent, répondit Finot.

— Si je les leur donne, Monsieur, ils feront de la *soulographie*, et adieu votre typographie, plus de journal. (*Un grand Homme de province à Paris...*, par H. de Balzac, chap. XVII. Paris, Hippolyte Souverain, 1839, in-8°, tom. Ier, pag. 306.)

Souquer, v. a. Rudoyer, battre.

Ce mot, qui a cours dans les ports de mer, surtout à Bordeaux, a été emprunté au langage maritime, où *être souqué* signifie, au figuré, être serré, comprimé, être tenu dans une grande dépendance, ou même être surpris dans son tort. Voyez *Dictionnaire de marine à voiles*, pag. 664.

Soutenante, s. f. Canne.

Soutirer au caramel, v. a. Tirer de l'argent de quelqu'un par la douceur.

Quand un homme est parvenu à rendre une femme folle de lui, et qu'il l'a *soutirée au caramel* (ce sont les termes de l'art), il doit s'en éloigner. (*Le Colporteur*, par M. de Chevrier, pag. 121.)

Spec, s. m. Lard.

Dans certaines provinces, *lard* signifie, non-seulement une partie du cochon, mais le cochon tout entier ; et les paysans, parlant à une personne d'une classe plus élevée, ne prononcent jamais ce mot sans ajouter *sous votre respect :* de là *spec*, qui, en argot, résume toute la phrase.

Dans *Leandre grosse*, parade de de Moy, sc. III, Léandre, invité par Cassandre à l'embrasser, lui répond : « Ah ! je suis plus *spectueux*, mon pere ; j'embrasserai vos mains, s'il vous plaît. » (*Théâtre des boulevards*, tom. III, pag. 190.)

J'ai vu un livre qui portait ce titre : « Défense de *spectable* Théodore Rillet contre l'ordonnance du conseil de Genève qui le dépouille de son état de citoyen pour avoir imputé à dame Ursule de Planta, sa femme, de lui avoir avoué qu'elle avoit eu un enfant avant son mariage, et qu'elle l'avoit eu de son frère. » Sans lieu, 1783, in-8° [1]. Cette épithète de *spectable* est encore usitée en Savoie.

Toutefois, il faut remarquer qu'en allemand *spec* veut dire *lard*. Cette étymologie est bien suffisante ; malgré tout, je ne renonce pas encore à celle que j'ai donnée plus haut.

Stockfish, s. m. Anglais.

Stroc, s. m. Setier.

Suage, s. m. Chauffage.

Suageur, s. m. Chauffeur.

Suce-larbin, s. m. Bureau de placement pour les domestiques.

Sucre (Manger du). On exprime ainsi les applaudissements reçus par un acteur, soit dès son entrée en scène, soit après une tirade à effet.

Les applaudissements dès l'entrée en scène sont très-recherchés par les acteurs, et ils sont presque toujours stipulés dans l'engagement. La recette, pour faire *manger du sucre*, varie suivant la différence des théâtres, et suivant l'importance et le genre du talent de l'acteur. Tel sujet doit se contenter d'un petit murmure approbateur ; tel autre est salué par une salve de bravos ; l'acteur tragique est accueilli par une sorte de frémissement, et l'acteur comique arrive au milieu des éclats de rire du parterre.

Bon nombre d'artistes ne se contentent pas des applaudissements des cla-

[1] *Catalogue des livres composant la bibliothèque de M. H. de Wynne.* Paris, P. Jannet, 1849, pag. 5, n° 54.

queurs. Le directeur est obligé de leur faire *manger du sucre* d'une autre façon encore, et envoie à tous les journaux quelques lignes qui annoncent à tout Paris, à toute la France, à toute l'Europe, que notre *célèbre chanteur* *** doit jouer ce soir dans la pièce nouvelle; que notre *admirable comédienne* va reprendre un de ses plus beaux rôles. On ne saurait croire combien d'artistes, même d'un véritable talent, sont avides de ces misérables flatteries et de ces applaudissements salariés, et jusqu'à quel point vont les exigences de certains acteurs et surtout de certaines actrices. Nous pourrions citer plus d'un engagement qui n'a été renouvelé que sous la condition expresse que cinquante claqueurs au moins feraient *manger du sucre* dès l'entrée en scène, et que l'actrice rivale serait privée de cet *agrément* [1].

Le mot *sucre* entre encore dans une locution familière omise par d'Hautel, où il a pour rôle de remplacer un mot ordurier :

> Et l'on vous l'enverra
> Fair' sucre *et cetera*.
>
> *Recueil complet des chansons de Collé*, tom. II, pag. 138.

Du temps du blocus continental, il parut une caricature représentant Georges III jetant de l'autre côté du détroit une betterave, et s'écriant : « Va te faire sucre. »

Suer son argent (Faire). Faire l'usure, prêter à intérêt.

Suer Thémis (Faire). Pratiquer la chicane, étudier la manière d'éluder la loi; terme de l'argot des praticiens de bas étage. (*Paris anecdote*, pag. 77.)

Suer un chêne sur le trimard (Faire). Assassiner un homme sur la route.

On comprend sans peine qu'il s'agit ici d'une sueur de sang. Dans *le Mistere de la Passion Jesu-Crist*, 4e journée, sc. *devant Pilate*, le préteur dit à ses *sergents :*

> Assemblés-vous ou .ix. ou .x.
> Des plus fors, des plus estourdis,
> Qui sçauront mieulx les coups ruer,
> Et luy *faictes le sanc suer*
> Tant que en luy n'en demeure goute.
>
> Édit. de Verard, signature C i recto, col. 1.

Dans *le Martire S. Estienne*, l'un des deux *tesmoins* dit :

> Alon-en, qu'il en est *sué*.
> S'il n'est mort, sy est-il tué.
>
> *Mystères inédits du quinzième siècle*, publiés... par Achille Jubinal, tom. Ier, pag. 21.

Enfin, dans la *Moralité de la vendition de Joseph*, Neptalin s'exprime en ces termes :

> Cacher nous fault sans remuer
> Que de nous il ne s'aperceve;
> Mais le *sang* luy *ferons suer*.
>
> Édit. de 1835, in-folio, dernier feuillet recto de la signature E.

On disait autrefois *faire suer*, pour *piller :*

> ... vous *faites suer* le bonhomme, tel est votre dire quand vous le pillez.
>
> A present *faisant suer* le bonhomme, ainsi que vous dites, vous morguez les... serviteurs du roy, etc. (*Harangue du capitaine la Carbonnade aux soldats de M. le Prince en* 1615, dans le *Recueil R*, pag. 189.)

Supin, s. m. Soldat.

Il y a tout lieu de croire que ce mot a été formé par allusion à la soupe et au pain dont est nourri le soldat.

[1] Autre terme de coulisses qui signifie une réception bienveillante du public payant ou payé.

SURBINE, s. f. Surveillance.

SURFINE, s. f. Espèce de voleuse. Voy. *Sœur de charité.*

SURGEBÉ (Être). Être condamné en dernier ressort.

SURGEBEMENT, s. m. Arrêt définitif en cassation.

SURIN, s. m. Voyez *Chourin.*

SUR LE GRIL (Être). Attendre le prononcé de son jugement.

T

TABAC (Coller du), v. Battre, donner des coups.

Cette expression me semble fondée sur un jeu de mots, plutôt que le résultat d'une comparaison avec la douleur qu'on ferait éprouver à quelqu'un en lui jetant du tabac dans les yeux; *coller du tabac*, c'est battre son adversaire de telle sorte qu'il soit *à bas.*

Au lieu de *tabac*, nos ancêtres, qui ignoraient le mot et la chose, avaient, dans le même sens figuré, *prune, chasteloigne, aumône de Bourgogne, oignement de Bretagne*[1], et *monnaie de l'empire*, sans nul doute parce que celui qui en était payé avait *le pire*[2]:

Empoignez
Ceste prune. (*Elle frappe.*)

La Farce du Meunier de qui le diable emporte l'ame en enfer, pag. viij.

BERITH.

Ha Sathan! vecy dure vie,
Puis qu'il convient estre houssé[3].

(*Icy se batent en enfer.*)

. . . . . .

CERBERUS.

Encore auront-ilz ceste prune.

. . . . . .

ASTAROTH.

Je pence qu'ilz en ont pour une,
Ils sont sonnés à grosse cloche.

Le Mistere de la Passion de nostre saulveur Jhesus-Crist, etc., 1re journée, folio b 3 verso, col. 2.

LE SECOND (*tesmoin*), *en frapant comme l'autre, die en ferant :*

Tien, mengeue ceste *chasteloigne.*

LI TIERS, en ferant.

Pren ceste *aumosne de Bourgoigne.*

Le Martire S. Estiene. (*Mystères inédits*, etc., tom. Ier, pag. 20.)

Nathan, chargez ce pelerin
De la *monnoye de l'empire.*

Le cinquiesme Livre des Actes des Apostres, feuillet .cc. verso, col. 2.

Ce dernier passage me rappelle un couplet d'une chanson du XIIIe siècle, et deux vers de Rutebeuf, dont M. Jubinal semble n'avoir pas compris le second :

Bernart, j'ai touz jors oï dire
Que li cors gaaigne l'avoir;
Et se il est mauvès sire,
Quel chose le fera valoir?
Largece n'i a povoir,
Ne fisicien ne mire.
Touz jors sera *de l'empire,*
Mis a henor en nonchaloir, etc.

Chanson du duc de Bretagne, coupl. V. (*Essai sur la musique*, etc., de Laborde, tom. II, pag. 177, 178.)

[1] Voyez un exemple de cette expression, ci-dessus, au mot *Ognons* (Peler des).

[2] « Toutefois estans Venitiens presque au dessoubz, au moins ayans *le pire*, et fort minez d'argent, » etc. (*Chronique du roy Charles huictiesme*, par Philippe de Commines, chap. IV.)

[3] On trouve un autre exemple de cette locution dans *la Passion Nostre-Seigneur :*

Fay que cil huis soit verroulé,
Ou *houssé*, batu et roullé
Serons et tuit achetivé.

Mystères inédits du quinzième siècle, tom. II, pag. 292.

Mès vous morrez povres et nuz,
Car vous devenez *de l'empire.*

La Desputoison de Challot et du barbier, st. VII. (*OEuvres complètes de Rutebeuf*, tom. Ier, pag. 215.)

Citons encore deux passages, l'un du *Testament de Jehan de Meung*, l'autre du *Roman de très-douce Mercy au cuer d'amours espris :*

Tant de durtés diverses leur moustrent, à voir dire,
Que maintes bonnes fames font saillir en l'*empire.*

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. IV, pag. 23, v. 457.

... si leur fist apporter la dame à boire une foiz en actendant le soupper que fust prest, d'assez piteux vin, et de pain qui sentoit l'*empire.* (Ms. de la Bibl. nat., fonds de la Vallière, n° 36, fol. 32 recto.)

TABAR, TABARIN, s. m. **Manteau.**

On retrouve le premier de ces deux mots, avec la même signification, dans le XVIe siècle :

Chapeles ne r'ert mie aumuche,
Ne escrins n'estoit mie huche,
Ne *tabars* houche d'autre part.

Le Roman du Renart, tom. IV, pag. 107, v. 2941.

Li uns a l'autre deceu...
Por lor *tabar*, qui n'est pas nués.

La Griesche d'esté; parmi les *OEuvres de Rutebeuf*, tom. Ier, pag. 33.

Perdu aveiz vostre *tabar*,
C'est-à-dire vostre secours.

Complainte au roi de Navarre. (*Ibidem*, pag. 42.)

Item au Loup et à Chollet,
Pour une foys, laisse ung canart...
Et à chascun ung grand *tabart*
De cordelier, jusques aux pieds.

Le petit Testament de maistre François Villon, huitain XXIV, v. 180.

Item je donne à Jehan le Lou...
Pour ce qu'il est linget et flou
Et que Chollet est mal cherchant
Par les rues plus tost qu'au champ...
Le long *tabart* et bien cachant,
Pour les musser qu'on ne les voye.

Le grant Testament de François Villon, huitain C, v. 1108.

Je soupçonne que le nom de *Tabarin*, sous lequel est connu un farceur célèbre, n'était pas le sien, mais celui de Tabary, bouffon plus ancien, qui le devait sans doute au manteau dont il était couvert. Du reste, il paraît qu'on appelait ainsi les marchands d'orviétan en général :

Je suis le dieu qui tout éclaire,
Bon chantre, bon apoticaire,
Bon medecin, bon *tabarin.*

L'Ovide en belle humeur de Mr Dassoucy, etc., édit. de M. DC. L., in-4°, pag. 103. *Les Amours d'Apollon et de Daphné.*

TABLETTE, s. f. Brique.

On sait que l'on donne le nom de *tablette* aux pièces de chocolat, auxquelles l'argot assimile les briques.

TABLIER DE CUIR, s. m. Cabriolet.

TAF, TAFFERIE, TAFFETAS, s. m. et f. Peur, crainte.

Ce rote-loix, ce crache-paragraphe...
N'a peu si bien avec sa grand' piaffe...
Extravaguer, decretalimoucher,
Que par sa voix on m'ait donné le *taf.*

Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords, etc. A Paris, par Jean Richer, M. D. CVIII., in-12, chap. XIX, fol. 137 verso.

Il n'y a point à douter que *taf* ne vienne d'une expression proverbiale, ainsi rapportée par Oudin : *Les fesses luy font taf taf*, ou *le c.. luy fait tif taf*, i. (c'est-à-dire) *il a grand' peur, il tremble de peur* [1]. De *taf*, par un procédé qui leur

[1] *Curiositez françoises*, aux mots *Fesses* et *Tif.* On

est familier, les argotiers ont fait, après *tafferie*, *taffetas*, que l'on emploie surtout dans cette locution : *avoir le taffetas*, qui peut se traduire par *craindre*, *avoir peur*.

Une chose à remarquer, c'est que notre mot *taffetas* lui-même est formé, par onomatopée, du bruit que fait cette étoffe.

Je retrouve *taf* dans le passage suivant; mais j'avoue que là je ne me rends pas bien compte du sens de ce mot :

Un de ces moines dont le *taf* affiche l'ignorance avec l'institution, fut le rival que j'avois à combattre.... Dès ma première visite le gallant *taffé* fut contraint de me céder la place. (*Recueil de ces dames*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. XI, pag. 17.)

TAFFER, v. a. Craindre, épouvanter, effrayer.

TAFFEUR, s. m. Poltron.

TAILBIN, s. m. Effet de complaisance.

TAMBOUR, s. m. Chien.

Sous Louis XIII, *battre le tambour* avait cours en argot avec le sens de *gronder;* nous l'apprenons d'une note destinée à éclaircir le passage suivant :

Par le corbleu, quand par fenestres
J'entendis *battre le tambour*,...
Je n'esperois grace si grande.

Burlesque d'un goinfre, que Madonte avoit receuë, v. 6. (*Les OEuvres diverses tant en vers qu'en proses;* dediees à Madame de Matignon. Par Octavie. A Paris, chez Jacques le Gras, M. DC. LVIII., petit in-12, pag. 107.)

Voici maintenant la note : « Un mot de cabale, pour dire gronder, duquel Acanthe n'estoit pas encore instruit. »

A la même époque, nos ancêtres avaient *tambour de nature*, expression qui se prenait dans un sens libre :

Le grand Hercule se laissa embabouiner par Omphale, petite femmelette, afin d'esteindre sa chandelle et exterminer son chaud et bouillant desir du *tambour de nature*. (*Le Diogene françois*, 1617, réimprimé dans les *Variétés historiques et littéraires*. Paris, Jannet, 1855, in-18, tom. Ier, pag. 19.)

TANNER LE CUIR. Battre. Voyez *Repasser*.

Pi qu' nos y v'là, *tannons-nous l' cuit*.

Le Coup d'œil purin, pag. 49.

Aujourd'hui le peuple, à Paris, emploie *tanner* dans le sens de *vexer, fatiguer, ennuyer, molester* [1], acception que ce verbe a eue, chez nous, à toutes les époques :

Ne m'estuet pas taner en tan,
Quar le resveil
Me *tane* assez, quant je m'esveil.

La Complainte Rutebeuf, parmi les Œuvres complètes de ce trouvère, tom. Ier, pag. 16.

Avec tout ce, ceux de Bruxelles et ceux de Louvaing, qui estoient tous *tanés* de là tant seoir et demeurer, firent une requeste au mareschal de l'ost, etc. (*Les Chroniques de sire Jean Froissart*, édit. de Buchon, liv. Ier, part. Ire, chap. CXXXIX; tom. Ier, pag. 121, col. 1.)

Le roi de France... estoit aussi tout *tané* de seoir devant la forteresse, etc. (*Ibid.*, liv. Ier, part. II, chap. XXII; tom. Ier, pag. 333, col. 2.)

Or vous dis que les nobles du royaume de France... se commencerent à *tanner* de l'emprise, etc. (*Ibid.*, chap. LXII, pag. 373, col. 2 [2].)

... je m'en commençoye fort à *taner* pour ce que ce qu'elles avoyent dit me sembloyent choses toutes sans aulcune saison, etc. (*Les Evangilles de conoilles*, édit. de Techener, pag. 129.)

disait aussi vulgairement : *Le c.. me fait lappe lappe*, au lieu de dire, *J'ai grand' peur*. Voyez le même ouvrage, au mot *Lappe*.

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 355. Voyez aussi les *Curiositez françoises*, au mot *Taner*.

[2] Le même écrivain emploie *tanison* dans le sens d'*ennui*. Voyez liv. Ier, part. II, chap. XV, tom. Ier, pag. 306, col. 2; et liv. III, chap. XCIX, tom. II, pag. 671, col. 1.

Au XVIIe siècle, on disait aussi *faire péter le maroquin* ou *le boudin*, dans le sens de *battre, frapper, donner de bons coups*, ainsi qu'on le voit dans les *Curiositez françoises*, aux mots *Marroquin* et *Petter*. Ce substantif entrait encore, avec l'acception de *peau humaine*, dans d'autres locutions :

Or d'autant que le temps passé
Leur *marrocquin* fut bien passé,
Elles se donnerent carriere...
Sur le chapitre des bons tours, etc.

Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, lundi, pag. 39.

Le cocher dispos et fantasque
Descend, et, sautant comme un Basque,
Se jette sur son *maroquin*
Et le traite comme un coquin.

L'Embarras de la foire de Beaucaire, pag. 22.

Oudin se contente de dire : « *Se jetter sur la peau d'une personne*, i. (c'est-à-dire) *la maltraiter*. Vulg. » Il a oublié la variante dont nous venons de citer un exemple, aussi bien que *frotter la bourre*, synonyme de *bourrer*, qu'il a recueilli :

Bien m'a valu de savoir courre,
On m'a voulu *frotter la bourre*.

L'Embarras, etc., pag. 23.

Nous n'en finirions pas si nous voulions donner place ici à tous les équivalents de faire *péter le maroquin* [1] ; nous nous bornerons à faire remarquer que, dans la même page où le vieil Oudin a consigné cette locution, on lit : « * Faire craquer le marmouset, i. *frapper, battre*, vulg. ; » et qu'à Lyon le peuple dit encore, dans le même sens, *faire péter le melon*.

TANTE, s. f. Homme qui a des goûts infâmes.

TAP, s. m. Exposition.

TAP ou TAPIN (Faire le). Être exposé, être attaché au poteau.

TAP BLANC, s. m. Dent.

Il y a tout lieu de croire que de ces trois expressions, la première en date, qui a donné lieu aux deux autres, est celle que nous avons placée la seconde, c'est-à-dire *faire le tap* ou *le tapin*. Là le condamné est assimilé à un charlatan, qui, debout sur un échafaud et appuyé contre un poteau auquel est suspendue une pancarte, bat du tambour pour attirer la foule. C'est ce que fait au figuré le condamné, qui le plus souvent lui adresse effrontément des invectives ou des lazzis.

Nous avons déjà vu que *sollir de l'onguent* était synonyme de *faire le tap* ou *le tapin*. Voyez ci-dessus.

Dans *tap blanc*, le premier de ces mots est synonyme de *poteau*, et par là

[1] Le moins connu est *battre comme âne à pont*, usité au XIIIe siècle :

Ge l' fis el braon enbraier,
Où le troverent trois berchier ;
Se l' *batirent con asne à pont*.

Le Roman du Renart, tom. II, pag. 42, v. 10769.

Dans un autre poëme un peu moins ancien, je lis ces vers :

A ces felons quetis donrai si mal douaire,
La terre ahanneront mon frere roy Islaire,
Et si seront batu comme asne de Chesaire.

Li Romans de Bauduin de Sebourc, ch. V, v. 101; tom. Ier, pag. 126.

Ce mot *ahanneront* me rappelle qu'à Lyon on nomme *âniers* les hommes chargés de ramasser les immondices : serait-ce parce qu'ils conduisent des ânes ? Nullement, et leur nom, comme on va voir, vient d'une autre source :

« Et se montoient les aucuns... des chevaux des *ahaniers* qu'ils trouvoient sur les champs. » (*Chroniques de Froissart*, liv. II, chap. CCXXXVII, ann. 1385; édit. du *Panth. litt.*, tom. II, pag. 339, col. 2.)

représente assez bien l'objet que l'expression entière est destinée à exprimer. C'est par une analogie semblable que les Grecs appelaient la bouche *barrière des dents*, expression que l'on rencontre à tout moment dans Homère, notamment chant Ier de *l'Odyssée*, v. 63 :

Τὴν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη νεφεληγερέτα Ζεύς·
Τέκνον ἐμὸν, ποῖόν σε ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων.

TAPE-DUR, s. m. Serrurier.

TAPER DE L'ŒIL, v. n. Dormir.

Il y avoit près d'une heure que je *tapois de l'œil* au mieux, quand je m'entends réveiller, etc. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 50.)

TAPETTE, s. f. Faux poinçon servant à marquer les objets d'or et d'argent.

TAPIN, TAPE-A-MORT, s. m. Tambour.

Tout *tapin* devrait à l'instant...
Tambouriner la générale.

La Guerre de Troie, etc., ch. Ier, pag. 13.

... comme on dit dans le peuple, l'obliger de s'enrôler, à force de lui ficher le *tapin*. (*Les Bals de bois*, 7e aventure; parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 112.)

TAPIS, s. m. Hôtel garni.

Ce mot vient indubitablement du verbe *se tapir*, qui signifie *se cacher en se tenant dans une posture raccourcie ou resserrée* : en effet, on n'a d'habitude dans un hôtel, dans une auberge, qu'un gîte, et l'on est loin d'y avoir ses aises et d'y rencontrer toutes les commodités qui se trouvent dans une maison, dans un appartement particulier.

Déjà, au XIIe siècle, *tapir* avait le sens de *coucher*, de *se cacher* :

Oscurs en fu li jors et li solaus *tapis*, etc.

Li Romans d'Alixandre, pag. 525, v. 8.

Ne il n'avoient où fuir
Ne il ne pooient *tapir*.

Le Romans de Brut, tom. Ier, pag. 146, v. 3961.

TAPIS DE GRIVES, s. m. Cantine de caserne.

TAPIS DE MALADES, s. m. Cantine de prison.

TAPIS DE REFAITE, s. m. Table d'hôte.

TAPIS FRANC, s. m. Cabaret, auberge où se réunissent les voleurs.

TAPIS VERT, s. m. Plaine, prairie.

A Lyon, il y a une promenade appelée *les Tapis*, à cause de la verdure dont elle est revêtue.

TAPISSIER, ÈRE, s. Aubergiste, maître ou maîtresse d'hôtel garni.

TARABATE, s. m. Enfant bruyant.

Ce mot, qui fait partie du langage du peuple, à Lyon, était autrefois usité, dans notre langue, avec le sens de *bruit*, de *tintamarre* :

Vous eussiez vu les assaultz et combatz,
Et d'Alvian en ses mortelz debatz
Prins prisonnier, les hurtz et *tarrabatz*
D'artillerie.

Les Œuvres de Jean Marot, pag. 167.

Ce mot vient, comme notre verbe *tarabuster*, d'une onomatopée qui rend assez bien le bruit. On lit dans une farce du XVIe siècle :

L'YVRONGNE *entre*.
Hau, hau, *tarabin*, *tarabas*.

Le Sourd, son varlet et l'Yverongne, etc., pag. 7. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc. Paris, chez Techener, 1837, in-8°, tom. III.)

Frapons, *tarabin*, *tarabas*.

Ibidem, pag. 14.

De là *tabuster, tabuter, tabucquer,* frapper :

Lucifer, terrible serpent,
Ryez, ronflez et *tabustez*,
Abbatez boys et clicquettez
Comme une cygongne qui couve.

Le cinquiesme Livre des Actes des Apostres, feuillet .c.v. recto, col. 1.

... Fouquet faisoit toutes les corvées ; entre lesquelles l'une estoit qu'il ouvroit quasi toujours la porte quant on *tabutoit*, etc. (*Les Contes et joyeux devis de Bonav. des Perriers*, nouv. XII.)

Quand il eut *tabuté* deux ou trois coups, Fouquet lui va ouvrir, etc. (*Ibid.*)

Chà! Crespin, pren ta belle cazaque,
Ta bouldepente et ta fraze à l'oulet,
Et, *tabucquant* su ten tambour de basque,
Gambille ainchin comme un saumartinet.

Quatriesme Partie de la Muse normande, pag. 78.

Les Provençaux avaient, de leur côté, *tabustar, tabussar,* et les Italiens ont encore *tambussare*. Voyez l'*Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois*, pag. 182, v. 2545, et le *Lexique roman*, tom. V, pag. 293, col. 1.

Quant à *tabut*, source de notre vieux mot *tabuter*, et à son étymologie, voyez l'ouvrage de M. de Chevalet, *Origine et formation de la langue française*, Ire part., pag. 97.

TAROQUE, s. f. Marque.

On sait qu'on nomme en italien *tarocchi* les cartes que nous appelons chez nous *tarots*, qui sont marquées d'autres figures que les cartes ordinaires, et dont le dos est imprimé de grisaille en compartiments. Le mot d'argot est né d'une allusion à cette dernière particularité.

On disait autrefois *taroc :*

J'ay tousjours joué au *taroc*.

Les plaisants Devis des supposts du seigneur de la Coquille, édit. des *Joyeusetez*, pag. 6.

Nous avions aussi autrefois une étoffe qui portait ce nom, sans doute à cause du dessin qui y était tracé :

Elle saute en l'Escurial
Sans estre venu voir l'infante
Dancer des mieux la sarrabande,
Entre un cerne de capitans
Equippez comme charlatans :
La barbe piquante et grillée,
Les yeux noirs, le teint de cyrot,
L'habit en bagat de *tarot*.

La Gazette, etc., 1609, in-12, pag. 22.

TAROQUER, v. a. Marquer.

TARTE, TARTELETTE, adj. Mauvais, faux.

TARTIR, v. a. Aller à la selle. Fourb., *tartire*.

C'est sans doute de ce mot que viennent *tarte, tartelle* et *tartelette*, qui veulent dire *faux, fausse*. Qu'on nous dispense d'établir la filiation d'idées à laquelle est due ce résultat.

Autrefois on désignait proverbialement par l'expression de *tarte bourbonnoise* une chose qu'Oudin écrit en cinq lettres [1]. On lit dans les *Contes et joyeux devis* de Bonaventure Desperriers, nouv. XXIX : « Et ne failloit point à vous porter le pauvre Saint-Chelant en un fossé, ou en quelque *tarte bourbonnoise*. »

(Ils) furent desfaicts par l'infanterie et arquebuserie, pour s'estre perdus et engagés sans y penser dans certains petits marets et *tartres bourbonnoises*, etc. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, liv. III, chap. XV : M. de Guyse le

[1] *Cur. fr.*, au mot *Tarte*. — *Sec. Partie des Rech. ital. et fr.*, pag. 543, col. 2. Cotgrave traduit *Tarte bourbonnoise* par *a mire, bog, slough, deep, and dirty place ;* et, ailleurs, par *a deep slough, bog, or quagmire, a stable, (of ill entertainment) for a horse*. Voyez aux mots *Bourbonnoise* et *Tarte*.

Grand; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 421, col. 2.)

Rabelais, liv. II, chap. XVI, fait la description d'une sale composition de Panurge, à laquelle il donne ce nom.

TAS DE PIERRES, s. m. Prison.

On a dit aussi *botte aux cailloux :*

. . il commanda qu'il fust mené en la prison. Quant monseigneur le curé vit qu'on le vouloit bouter en la *boyte aux cailloux*, il fut plus esbahy que un canet. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XCVI.)

Oudin a recueilli cette expression dans ses *Curiositez françoises*, et la signale comme vulgaire.

TASSE (La grande) s. f. La mer.

TAUDION, s. m. Endroit, maison.

Ce mot fait partie du langage populaire, et c'est à ce titre qu'il est employé par l'auteur de la *Gazette noire*, pag. 220, 221, et par celui du *Calendrier du Pere Duchesne... almanach pour la présente année* 1791, qui nomme parmi les patrons du mois de juin, pag. 26, « Dorfeuil, balayeur de *taudions*, rue Charlot. »

S'il faut en croire l'historien des brigands d'Orgères, pag. 28, « c'est ainsi qu'on appelle le lieu exclusivement désigné dans les fermes pour gîter les mendians. »

Le mot *taudis*, usité dans notre langue avec le sens de *petit logement en mauvais état*, faisait autrefois partie de celle des ingénieurs :

Et à ceste cause furent faits dessus lesdits murs plusieurs *taudis*, bouleverts et tranchées au long desdits murs, etc. (*Livre des faits advenus au temps du roy Louis XI*, par Jean de Troyes, ann. 1465; édit. du *Panthéon littéraire*, pag. 254, col. 2.)

TAUDIS, s. m. Maison.

Ce mot, qui faisait déjà partie de notre langue au XVe siècle [1], est donné par Bouchet comme étant du jargon : il est permis de croire qu'il s'est trompé, bien qu'il ne se soit guère écarté de la vérité; car, dans le Dictionnaire blesquin de *la Vie genereuse des mattois*, je trouve *maison* traduit par *taude*.

TAULE, s. f. Maison. Voyez *Tollart*.

TAUPAGE, s. m. Égoïsme.

TAUPER, v. n. Travailler.

TAUPIER, ÈRE, adj. Égoïste.

On appelait autrefois *taupe* un gentilhomme vivant dans ses terres. Voyez une lettre de Bussy-Rabutin, du 22 mars 1673. (*Lettres de messire Roger de Rabutin*, édit. de M. DCCXI., tom. II, pag. 376.)

TE DEON RABOTEUX, s. m. Coups de bâton.

Il y a bien apparence que la tante de mamselle Godiche lui aura chanté le *te Deon raboteux*. (*Histoire de Guillaume, cocher*, parmi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 25.)

TEMPLE, s. m. Manteau.

Tout le monde, à Paris, connaît le marché du Temple, où s'achètent les habits d'occasion.

TENANTE, s. f. Chopine.

TESIÈRE, TESIGO, TÉSIGUE, TÉSINGARD, p. p. Toi.

TÉTARD, adj. Entêté.

TÊTUE, s. f. Épingle.

THOMAS, s. m. Pot de chambre.

THOMAS (Mère), s. f. Chaise percée.

[1] On le lit dans les *Poésies de Guillaume Cretin*, édit. de Coustelier, pag. 187; dans les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, tom. II, pag. 209; dans *le Virgile travesti*, liv VII; dans *le Bourgeois gentilhomme*, act. V, entrée Ire, etc.

On a dit, je le sais, que, dans cette acception, le mot *thomas* était le fruit d'une allusion aux mots *Vide, Thomas*, de l'hymne de Pâques, que les ménagères prononçaient quand on leur demandait le matin ce qu'elles portaient sous leur tablier et ce qu'elles allaient faire; mais je crois à une autre origine.

Le mot *thomas*, qui pourrait bien être dérivé de l'espagnol *tomar*, prendre, avait autrefois, dans le langage familier, le sens d'*abîme :*

ABANES.

. . . . . .

Comment est vostre nom ?

THOMAS.

Thomas.

C'est bien raison que je l'exprime.

ABANES.

Thomas vault autant comme abisme.

Le tiers Livre des Actes des Apostres, feuillet .lxxxviii recto, col. 2.

De ce sens passant à un autre plus figuré, *thomas* en vint à signifier l'estomac, espèce d'abîme qui dévore tant de choses, et dont le nom, d'ailleurs, se prêtait au jeu de mots :

Mangera-il de l'herbe aux chiens pour descharger son *thomas?* (Rabelais, liv. V, chap. XLVI.)

Pour la religion de maistre Thomas, je veux dire pour la region de l'estomac, il est très-bon. (*Les Estrennes admirables du sieur Tabarin*, édit. des *Joyeusetez*, pag. 6.)

Ce qui me confirme dans mon explication de l'étymologie du mot *thomas*, c'est que le vase ainsi désigné a également reçu de l'argot le nom de *reçoit-tout* [1].

Les Anglais disent encore plus volontiers *to pay a visit to Mrs. Jones*, que l'on ne dit chez nous *aller voir la mère Thomas*, expression usitée dans le même sens.

TIGNER, v. a. *Far l'atto.*

Nous avions autrefois *tignonner*, dans le sens de *travailler sur la tête, sur le cuir chevelu :*

. . . la vieille *tignona* sur-le-champ la jeune; celle-cy travailla en même temps sur la tête de la partie adverse, etc. (*Gongam, ou l'Homme prodigieux*, etc., tom. III, pag. 47.)

Il ne nous est resté que *tignasse*, après avoir eu *tignon*, qui entrait dans une locution proverbiale rapportée dans les *Curiositez françoises*. Ailleurs nous retrouvons le même mot, mais avec un sens différent, celui de *teigneux*, que l'on prononçait *tigneux*, à en juger par l'article *Tigne* du recueil d'Oudin :

Que feray-je là ? et debute
Tout de volée par ste bute,
Maugré en bleu des *tignons*
Qui trahissent leu compagnons.

Le Cochonnet ou jeu de boule, en tête de l'*Inventaire general de la Muse normande*, pag. 30.

TIGNER D'ESBROUFFE, v. a. Violer.

TINTEUR, s. m. Jeune homme qui a des goûts dépravés.

TIRANT, s. m. Bas. *Tirant doux* ou *radouci*, bas de soie.

TIRANTES, s. f. Chausses.

Ce terme, qui nous a été conservé par Bouchet, a son équivalent dans le fourbesque *tirante*.

TIRE-JUS, s. m. Mouchoir de poche.

TIREJUTER, v. a. Moucher.

TIRELIRE, s. f. Derrière.

. . . nous donnions sur les tronches et les *tirelires*, etc. (*Histoire de Guillaume, cocher*, par-

[1] On l'appelle aussi *carlos*, sans doute par une altération de *gare-l'eau*, qui daterait de la guerre de la dernière succession d'Espagne.

mi les *Œuvres badines complettes du comte de Caylus*, tom. X, pag. 23.)

Ce mot, à ce qui paraît, était populaire à Rouen dans un sens différent, celui de *tête :*

Un grand plumar dessus la *tirelire*
Estait fiqué ainchin qu'en un troupel.

Le grand Colas recappé de la guerre, st. II. (*Premiere et seconde Muse normande*, pag. 17.)

Car o pas de votre hus y rencontrit Hiaumet,
Qui l'embrache et l'entraine opres de ses navires,
Chucher d'une herbe secque aveuq un calumet,
Et brevotter d'un yau qui cauffe la *tirlire*.

Ibidem, pag. 50.

Ce terme est ancien. Dans un fabliau du XIIIe siècle, un fourbe promet au duc de lui construire une maison, et il ajoute :

N'i aura chevron ne cheville,
Toute tenra à *tire-lire*.

Roman de Trubert, v. 485. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 207.)

TIREMONDE, s. f. Accoucheuse, sage-femme.

Roquefort attribue ce mot à notre ancienne langue. (*Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 626, col. 1.)

TIRER UNE DENT, v. a. Escroquer de l'argent à quelqu'un en lui contant une histoire.

TIRER (SE LA), v. pr. Fuir.

Il est fait ici allusion à une partie de notre individu, comme si, en la tirant, on dût avancer plus vite.

Autrefois l'on disait *s'enfuir tout à tire, aller de tire, s'en aller de belle tire :*

Renart *s'en fuit*, ne volt plus dire,
Parmi le bois *trestot à tire*, etc.

Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 71, v. 1863.

Après ceste desconfiture,
Les Françoys *allerent de tire...*
Mettre le siege devant Vire.

Les Poësies de Martial de Paris, etc., part. II, pag. 90.

Le connestable et de Laval
S'en allerent de belle tire
Au duc qui venoit en aval.

Ibidem, pag. 91.

TIRER LE CHAUSSON, v. S'esquiver, s'enfuir, se sauver.

Bien vite *tirez le chausson*,
Crainte qu'on vous étrille.

Nouveau Recueil d'ariettes et chansons, etc. A Rouen, chez Pierre Seyer, in-12, pag. 93.

Nous avons, dans la langue populaire et avec la même acception, *tirer ses chausses :*

Il m'a fallu *tirer mes chausses* au plus vite. (*La Princesse d'Élide*, act. V, sc. I.)

Voyez le dictionnaire de Richelet, celui de Leroux, tom. II, pag. 527, et celui de d'Hautel, tom. II, pag. 185.

TIRETAIGNE, s. m. Tireur de campagne.

TIREUR, s. m. Espèce de filous sur lesquels on peut consulter *les Voleurs*, de Vidocq, tom. II, pag. 167-172.

TIROU, s. m. Petit chemin.

TITI, s. m. Espèce de personnage de mascarade.

Nous avions autrefois *mimi :*

Les *mimis* ont failli de se broüiller avec les masques, etc. (*Les Jeux de l'Inconnu*, etc. A Rouen, chez Jacques Cailloué, M. DC. XXXXV., in-8°, pag. 165.)

TOC, s. m. Cuivre.

Ce terme, qui s'emploie pour les bijoux faux qu'on veut faire passer pour

vrais, doit probablement son origine à une allusion aux perruques. Parmi les présents qu'Énée fit à Didon, Scarron cite, au liv. Ier de son *Virgile travesti* :

La perruque d'Andromacha,
Quand de noir elle se *toqua*.

Le mot populaire *toqué*, fou, maniaque, vient également de *toque*, coiffure. Ce qui le prouve, c'est que ce participe a signifié *coiffé* [1], et qu'on disait familièrement *se coëffer, se coiffer le cerveau*, pour *s'enivrer* :

... le seigneur et trois ou quatre autres *se coëfferent* si bien qu'il fallut les mettre au lit, etc. (*La Vie de Pedrille del Campo*... par Monsieur T*** G. D. T. A. Paris, chez Pierre Prault, M. D. CCXVIII., in-8°, chap. Ier, pag. 98.)

Le lendemain... peu s'en falut qu'on ne *se coëffât* une seconde fois. (*Ibid.*, chap. III, pag. 109.)

Dis-nous un peu, quel est le cabaret honnête
Où tu t'es *coiffé le cerveau* ?
Amphitryon, act. III, sc. III.

Bien auparavant, notre langue avait *se coiffer, s'encoiffer*, dans le sens de *s'engouer*, de *s'infatuer* de quelqu'un :

... l'amour d'une seule *coiffe* plus un amant, que de plusieurs autres... et voylà pourquoy ce bon rompu (Louis XI) ne *se coiffoit* d'une seule coiffe ou beguin. (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, chap. LXXIII : le grand roy Henry II ; dans les *Œuv. compl. de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 296, col. 2.)

... vous en estiez *coiffé*. (*Le Morfondu*, comédie de Pierre de Larivey, act. III, sc. V.)

Si on y songe trop, on s'entête et on *s'encoiffe*. (*Des Pensées de Pascal*, etc., par M. Victor Cousin, pag. 92.)

Faut-il de ses appas m'être si fort *coiffé* ?
L'École des Femmes, act. III, sc. V.

Tocasse, adj. Méchant, méchante.

Tocasserie, s. f. Méchanceté, malice.

Tocquade, s. f. Manie. (*Paris anecdote*, pag. 57.)

Tocquante, s. f. Montre.

Ce mot, qui depuis longtemps fait partie du langage populaire, vient sûrement du *toc toc* que fait entendre le mouvement des horloges de poche. On lit dans la *Complainte d'une ravaudeuse à son amant* :

Il avoit la semaine...
La *toquante* d'argent.
OEuvres poissardes de Vadé, etc., édit. de 1796, in-4°, pag. 115.

Discret patron des sycophantes,
Des pendeloques, des *toquantes*,
Vos suppôts sont-ils à *quia* ?
Plaintes des filoux et écumeurs de bourse, à nosseigneurs les réverberes. A Londres. M. DCC. LXIX., in-8°, pag. 10.

Togue, toque, s. Malin, maligne.

Tollart, tolle, s. m. Bourreau.

« *A tollendo, quia tollit e vivis*, » dit quelque part Henri Estienne. Nicot dit la même chose, ajoutant que « on appelle ainsi par opprobre les archers d'un prévost des mareschaux, et les sergens d'un chevalier ou capitaine du guet, que les Tolosains appellent aussi par opprobre Fourrons [1]. » Voyez également le Dic-

[1] Voyez le Dictionnaire de Cotgrave, au mot *Tocqué*.

Ma foy! je me feray tout quoy...
Mais que ne hantes poinct ces prestres
Qu'on nous dict estre billoqués,
Et un tas d'Espaignos *toqués*
Qui font tant des esperlucas.
La Femme veuve, farce à .IIII. personnages, etc., pag. 11. (*Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc., tom. III.)

S'il faut en croire M. Pihan (*Gloss. des mots français tirés de l'arabe*, etc.), le verbe *toquer* nous vient du Levant.

[1] Ce mot, qui signie *furets*, est écrit *fouroux* dans

tionnaire de Cotgrave et la *Seconde partie des Recherches italiennes et françoises* d'Oudin, pag. 553, col. 2. Dans ces deux ouvrages, ce mot est signalé comme peu usité.

Quoi qu'en disent H. Estienne et Nicot, je soupçonne que *tolle* a pour origine une fausse application d'un mot qui se trouve dans l'évangile de la Passion, et qui a été conservé en latin dans le mystère connu sous ce nom :

PILATE.
Et que feray-je de Jesu,
Vostre prophete qui cy est?
TOUS ensemble.
Tolle, tolle, maine au gibet,
Et tantost le nous crucifie.
PILATE.
Vostre roy?
TOUS ensemble.
Ce mot nous desplaist.
Tolle, tolle, maine au gibet.
PILATE.
Seigneurs, actendés, si vous plaist;
Cause n'y voy, je vous affie.
TOUS ensemble.
Tolle, tolle, maine au gibet,
Et tantost le nous crucifie.

Quatrième journée, sc. *devant Pilate;* édit. de Verard, 3e feuillet recto, col. 2, à la suite de la signature B iiii.

Plus tard, Clément Marot disait, dans sa *quatriesme epistre du coq à l'asne :*

Par fault *tolle* Jesus est mort
Vendredy, etc.

Epîtres, liv. II, ép. 11.

TOMBER MALADE, v. n. Être arrêté.

TORCHER, v. a. Battre.

Jà tant n'iert batu ne *torchiés.*

Le Roman de la Rose, tom. II, pag. 381, v. 12202.

... et croy bien qu'il en fut depuis trop bien *torché.* (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. LXVI.)

Le pere Barnabas et mad'moisell' sa femme
Se sont *torchés*, dit-on, etc.

L'Abbé Quille et l'Abbé Gueule, annonce de parade. (*Les A-propos de la folie*, etc., MDCCLXXVI, in-8°, pag. 226.)

An fut tout ébahi, qu'an vit
Un marguiller et le vicaire
Se *torcher* près du sanctuaire.

Premiere Harangue des habitants de la paroisse de Sarcelles, etc. (*Pieces et anecdotes intéressantes*, etc., Ire part., pag. 18.)

De là l'expression populaire *coup de torchon* pour *coups, coups de sabre*, que nous trouvons déjà dans la Chronique de la Pucelle; le mot *torchis*, qui se dit d'une sorte d'enduit fait de terre glaise et de paille hachée, et *torcherie* (pillage), que l'on rencontre dans l'une des notes de *Tristan le Voyageur*, tom. IV, pag. 387 :

Liberalité interdicte
Est aux nobles par Avarice,
Le chief mesme y est propice;
Et les subjects sont si meschants,
Qu'ils se font laiz, sales marchands,
Nobles suivent la *torcherie.*

Moralité de l'Abuzé en cour.

On disait encore *torchonner* dans le sens de *battre :*

Tost y courusse; mais je n'ose,
De peur que l'on ne me *torchonne.*

Mistere de la Passion Jhesus-Crist, sc. de l'*Enfer*, édit. de Verard, fol. b iiii recto, col. 2.

---

le *Carabinage et matoiserie soldatesque*, chap. VIII, pag. 52. On donne encore, chez nous, ce nom aux mêmes individus :

« Endors les *furets* de la police. » *Les Souhaits*, sc. du *Parnasse et de l'ode pindarique.* (*Le Théâtre italien de Gherardi*, tom. V, pag. 53.)

Le terme le plus ordinaire par lequel le commun peuple désignait les archers et sergens était *chiens courants* ou *levriers du bourreau.* Voyez ci-dessus, à l'art. *Cagne.*

Je suis très-mal embissonné;
J'ay peur d'estre mieulx *torchonné*
Que ung homme que on maine en exil.

Le Mistere de la conception, etc. Paris, Alain Lotrian, sans date, in-4°, fu. xlv. recto, col. 1, sc. de l'*Enfer*.

Enfin on disait aussi *avoir la torche*, pour *être battu* :

... se j'en sonnoye mot, encores *auroye-je la torche*. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. LIII.)

Voyez le *Dictionnaire étymologique* de Noël et Carpentier, au mot *Torche-lorgne*.

TORGNOLE, s. f. Coup du plat ou du revers de la main sur la joue ou sur les oreilles.

Ce mot, qui est devenu populaire, a succédé à bien d'autres; car nos ancêtres se sont montrés féconds en synonymes facétieux de *soufflet*. En voici quelques-uns :

Ce bourgeois... ne manqua pas de toucher sa femme pour la guerir des escroüelles, c'est à dire, qu'il luy appliqua un cataplasme de Venise sur les oreilles; ou, si vous n'entendez ces termes, il luy cracha sur le visage, et l'essuya de la main; ou, pour parler plus intelligiblement, il luy donna une chiquenaude de bouvier avec les quatre doigts et le poulce. Toutefois, pour vous le mieux faire entendre, il luy fit prendre un moule de gand avec la joüe; mais pour vous le donner plus clair et sans ambages, il luy donna uu soufflet sans estre de mareschal. (*Le facecieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, etc., édit. de M. DC. LIV., pag. 77.)

TORNIQUET, s. m. Moulin.

Au XVIIe siècle, les filous avaient aussi leurs tourniquets comme les meuniers; seulement il est difficile aujourd'hui de se rendre compte de ce mot, que l'on trouve fréquemment dans les écrivains de l'époque :

En ce mois (de décembre)... les filous rentreront en cartier, et commencera-on à voir force *tourniquets* sur le Pont-neuf. Dieu garde de mal tous ceux qui y perdront leurs manteaux! (*Almanach prophétique du Sr Tabarin, pour l'année* 1623, édit. des *Joyeusetez*, pag. 16.)

Lors dit Sarra : « Ch'est chose fort bien faite;
Car asteur-chy ces rongneux en secret
De leurs cizeaux et de leu grand forchette
Ne pourront faire une barbe secrette,
Entour l'argent joüant du *tourniquet*.

Seiziesme Partie de la Muse normande, pag. 258.

Je n'estois pas si défroquée
Du temps que messieurs les laquais...
Pour moy quittoient Margot la fée...
Et mes filoux leurs *tourniquets*.

Plainte de la Samaritaine sur la perte de son Jacquemart, etc., v. 84-95. (*Les Rimes redoublées de monsieur Dassoucy*, édit. de M. DC. LXXI., in-12, pag. 17.)

On connaît *le Balet du hazard, des* tourniquets, *oublieux, crocheteurs, coupeurs de bourses*, etc. Paris, Rousset, 1621, in-8°. Ce ballet est un des plus libres qui aient été faits pour la cour, et l'on y reconnaît l'esprit des poëtes du *Parnasse satyrique*.

Dans les vers suivants, bien qu'il soit évidemment fait allusion à quelque pratique de filou, le mot *tourniquet* ne paraît pas avoir d'autre signification que celle de *tour d'adresse* :

Mon pere, qui dans chaque affaire
N'agit jamais en temeraire,
Et qui sait cent secrets nouveaux,
Prit un grand sac et des ciseaux;
Puis, tourné vers l'un des deux poles,
Et prononçant quelques paroles,
Où personne n'entendit rien...
Il nous dit qu'il alloit connoître
Où nous planterions le piquet;
Mais pourtant de son *tourniquet*
Fort peu de choses nous apprimes.

Le Virgile travesti, liv. III, v. 27.

On voit, par deux passages de poëmes burlesques du même temps, qu'il y avait un jeu qui portait le nom de *tourniquet :*

Qu'ay-je fait à ta seigneurie
Pour m'envoyer en Tartarie,
Où n'ont les gens (comme je croy)
Ny pain, ny jour, ny foy, ny loy,
Ny bled, ny vin, ny flang, ny tarte,
Ny *tourniquet*, ny dé, ny carte?...

Le Ravissement de Proserpine, second chant, pag. 43.

Nul d'eux ne seroit si mauvais
De frapper banc ni escabelle
En presence de la chandelle
Qui les serviroit au piquet,
Au berlan, ou au *tourniquet*.

Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, samedi, pag. 289.

TORTERIE, s. f. Gibet.

Aller fault à la *torterie*,
C'est à dire au jolly gibet.

Le Mistere du Viel Testament, etc., sc. *de Gournay et Micet*, feuillet .cccxi verso, col. 1.

TORTILLARD, s. m. Bancal, boiteux.

TORTILLER, v. a. Manger.

Ce mot, dans cette acception, fait depuis longtemps partie du langage populaire. On trouve en effet, dans le Dictionnaire de Cotgrave, *tortillé* rendu par *wreathed, twined; curled; wried; also, gnawn, or chawed in pieces.*

A la même époque, c'est-à-dire au XVIIe siècle, on disait déjà comme aujourd'hui, parmi le peuple, de quelqu'un qui mangeait avidement : *il ne fait que tordre et avaler.* Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Tordre.*

Plus tard, *tortiller* fut en usage avec la signification qu'on voit dans le passage suivant :

PIERRETTE, *à ses servantes et valets.*
Air : *Tortillez les jambes.*

Çà, mes enfants, montrez-vous tous ingambes,
Tortillez les jambes, etc.

Raton et Rosette, parodie de *Titon et l'Aurore*, sc. XII.

TORTU, s. m. Vin.

Cette expression dérive du nom de la vigne, appelée en argot, ou plutôt dans le langage populaire, *bois tortu*, et non pas de la démarche des ivrognes, comme on pourrait le croire. Un chansonnier a dit :

La vigne est sans appuy rampante;
Son bois est debile et boiteux,
Et le vin son fils nous fait faire
Des pas tortus comme sa mere.

La Clef des chansonniers, etc. Au Mont-Parnasse, à Paris, etc. M. DCC. XVII., in-8°, tom. Ier, pag. 50.

On voit par les *Curiositez françoises*, au mot *Torture*, que l'on disait *la douce torture* pour désigner du vin, « parce qu'ayant beu, dit Oudin, on dit tout ce que l'on sçait. »

TOULABRE, s., n. de l. Toulon.

TOUPPIER, v. n. Tourner.

Il me convient à chambre aller,
Car le coraille me *touppie*.

Farce des cinq sens de l'homme, etc. (*Ancien Théâtre françois*, tom. III, Paris, Jannet, 1854, in-12, pag. 315.)

TOUR (Faire voir le). Duper.

Nous avions le germe de cette expression dès le XIIIe siècle :

... et assembla son ost et ala en Frise, et le vot prendre par force; mais il ne savoit pas bien le *tour*. (*La Chronique de Rains*, chap. XXIX, pag. 218.)

A la même époque, nous trouvons le

mot *tour* dans une autre locution assez répandue, mais qui n'a point encore été expliquée d'une façon complétement satisfaisante :

Au *tor françois* est chascuns repairiés.

Li Romans de Raoul de Cambrai, pag. 165, v. 22.

Au *tor françois* Hervis est retornez.

Roman de Garin le Loherain, Ms. du fonds de Saint-Germain français n° 1244, folio .xlvij. verso, col. 2, v. 15.

Au *tor françois* par d'autre part le prant.

Jourdains de Blaivies, v. 1977; édit. de M. Conrad Hofmann, pag. 165.

Voyez encore *la Chevalerie Ogier de Danemarche*, v. 12816, tom. II, pag. 516; le *Romancero françois*, pag. 40; la *Chronique rimée de Philippe Mouskès*, tom. II, pag. 873, col. 1, au mot *Tour;* et *le Chevalier au Cygne*, édit. de M. de Reiffenberg, t. II, pag. 292, v. 11264.

Il y avait aussi le tour de l'Anglais, le tour de Breton :

Puisque revenir ne puis mie,
Je n'aroie de sens demie,
Le *tour* feroie *del Englois*,
S'à ciaus ki en me saine vie
M'eurent cier en lor compaignie,
Ne prendroie congié ançois.

Li Congié Baude Fastoul d'Arras, v. 25. (*Fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 112.)

Heureux qui à sa bergere...
Donne le *tour de Breton*.

La Fleur ou l'Eslite des chansons amoureuses, etc. A Rouen, chez Adrien de Launay, 1602, petit in-12, pag. 227.

TOURLOUROU, s. m. Soldat d'infanterie.

Ce mot, qui a très-peu changé depuis le XVIIe siècle, où l'on disait *turelureau*, signifiait alors *bon garçon, gaillard* [1], *badin*, comme l'italien *turluru*, et viendrait de l'habitude de chanter qui caractérise les gens de cet heureux tempérament. *Loure*, en effet, désignait autrefois une cornemuse [1], et *toure loure* est un refrain fréquemment employé dans les chansons populaires. C'est celui de la chanson d'un gueux, imprimée dans la *suite du Théâtre italien :*

Grand Dieu, qui faites pour le mieux,
Qui m'avez donné la grace
De riche devenir gueux,
Dont j'en porte la besace,
Moi qui n'ai souci de rien,
Ni du mal ni du bien.
Toure loure, lourirette,
Lironfa, toure lourira [2].

Édit. de 1697, tom. III, pag. 453.

De là *turelure*, dans le sens de *chanson :*

Faut toujours ly payer sa dime,
Ses messes, les entarremens,

[1] « Mon turlureau, dit Colgrave, *my pillicock, my pretty knave.* » Une remarque à faire, c'est que ce mot *pillicock* a été formé par allusion à une habitude reprochée aux gens d'armes. Voyez ci-dessus, à l'article *Aguige-ornie.*

[1] « Loure, *cornamusa.* » (*Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 344, col. 2.) On disait également *turelure* dans le même sens :

Marion, entendez à mi :
Je vous aim plus que creature,
Et pour ce d'umble cuer vous pri
Qu'au-dessoubz de vostre sainture
Me laissez de la *turelure*
Et de ma chevrette jouer.

Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps, édit. de Crapelet, pag. 129.

[2] On lit dans un roman provençal du XIVe siècle :

El det tornela son correig
E vai chantan *tullurutau.*

Flamenca, Ms. de la Bibliothèque publique de Carcassonne, fol. XIX recto, v. 7.

Voyez d'autres exemples de l'emploi de ce mot sous diverses formes, dans des chansons à danser des *Brunettes ou petits airs tendres*... recueillies et mises en ordre par Christophe Ballard, etc. A Paris, M. DCC. III., in-12, tom. Ier, pag. 271, 282; et tom. III, pag. 283.

Les sarvices, les sacremens;
C'est toujours la même *turlure.*

Deuxième Harangue à monseigneur l'archevêque de Paris, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., Ire partie, pag. 43.)

Même *turlure* je disons
De tous ces vilains penaillons.

Harangue des habitants de la paroisse de Sarcelles à monseigneur l'archevêque de Paris,... prononcée le 5 avril 1748. (*Ibidem*, seconde partie, pag. 17.)

Coquillart, parlant d'un mari dont on se joue, que l'on chansonne, dit :

Le povre Jennin *Turlurette*
En preudra si grand soucy,
Pour la ravoir toute si faicte,
Que enfin luy requerra mercy.

Les Droitz nouveaulx de Coquillart, édit. de Coustelier, pag. 10.

Dans une pièce que nous avons déjà citée à plus d'une reprise, *la Farce du Meunier de qui le diable emporte l'âme en enfer*, le curé dit au moribond, auquel il veut faire croire qu'il est son cousin :

Je vous jure...
Que c'est Bietris vostre cousine,
Ma femme, Jehenne *Turelure*, etc.

Édit. de Silvestre, 1831, in-8°, pag. xxiij.

Il y a toute apparence qu'on formulait ainsi les noms en l'air, et qu'il faut regarder comme tel celui du royaume de *Torelore*, dont il est question dans le fabliau d'Aucassin et de Nicolette, qui est bien autrement ancien que *la Farce du Meunier*. On lit, dans un ouvrage contemporain de ce dernier :

Ainsi comment deux gallans bauquetoyent
En la maison d'un Robin *turelure*...
Voicy venir le mary d'aventure, etc.

Le plaisant Boutehors d'oysiveté. A Rouen, chez Loys Costé, s. d., in-12, pag. 16.

Qu'il nous soit permis d'ajouter encore que, dans *le Mistere du Viel Testament par personnages*, etc., il y en a un nommé *monsieur Turelututu;* dans l'édition de Paris, par maistre Pierre le Dru pour Geoffray de Marnef, in-folio, sans date. son rôle y commence, feuillet .cclxxxi verso, col. 1. (*De Nabugodonosor et Holofernes.*)

A Brest, on appelle les crabes *tourlourous*, sans doute à cause de la lenteur et du pas oblique de ces crustacés, comparés ainsi à des fantassins.

TOURMENTE, s. f. Colique.

TOURNANT, s. m. Moulin.

Hé bien! voiés de toutes parts
Des *tournants* en grande abondance....
Oui, sans mentir, tous ces moulins,
Qui tournent plus que des goblins
Ne font autour d'une pauvre âme...
Rapportent bien en verité
De profit à ceux qui les huttent.

Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, vendredi, pag. 257.

TOURNANTE, s. m. Clef.

TOURNE AUTOUR, s. m. Tonnelier.

Quand on sait comment se font les tonneaux, on n'a pas de peine à se rendre compte de ce mot, par lequel on désigne encore une espèce de filous. Voyez *les Voleurs*, de Vidocq, tom. II, pag. 173, 174.

TOURTOUSE, s. f. Corde.

Ce mot, qui a son équivalent dans le fourbesque *torta*, veut dire *torse*, *tordue;* la chose est claire.

A l'article *Hard*, Richelet fait la remarque suivante : « Ce mot signifie les cordes dont on étrangle une personne; mais ces cordes ne s'appellent pas aujourd'hui de la sorte par le bourreau de Paris. Il les nomme *tourtouses*, et les

cordiers les appellent *mariage*. » Ce dernier mot n'est-il pas curieux, surtout quand on songe qu'au XVe siècle on disait *épouser un gibet*, et que, du temps de Bouchet, *angué* signifiait *marié* et *pendu*, et quand on pense aux métaphores argotiques employées pour désigner la guillotine? Pour nos voleurs, la potence c'est la *veuve*; pour les Anglais, c'est la *vierge* [1].

Du temps d'Oudin, on appelait vulgairement la *chanterelle*, *trenche-fille du bourreau*, la petite corde qui étranglait. Voyez les *Curiositez françoises*, au mot *Trenche-fille* :

> J'eusse fort bien enfilé la venelle;
> Mais je craignais d'avoir la *chanterelle*
> Qu'eur't à leu cos ceux qui s'estest enfis.
>
> *Quatriesme Partie de la Muse normande*, pag. 67.

TOURTOUSERIE, s. f. Corderie.

TOURTOUSIER, s. m. Cordier.

TOUSER, v. n. Aller à la selle au commandement des argousins pendant le voyage de la chaîne.

Il n'y a ici qu'une ressemblance matérielle avec le verbe *touser*, qui avait cours autrefois comme synonyme de *tondre* [2]; le mot d'argot vient de *tourtouse*, et signifie au propre *faire de la corde*. S'il a perdu sa première syllabe, c'est, ou par suite d'un accident assez commun, ou dans le but d'éviter une confusion de ce verbe avec *tourtouser*, qui veut dire *lier*. Voyez *Prouas*.

TOUT DE CÉ, adv. Très-bien.

TOUTIME, adj. Tout.

TRACTIS, adj. Doux, maniable.

Dans notre ancienne langue, ce mot avait le même sens :

> Menton fourchu, cler vis, *traictis*...:
> Ces bras longs, et ces mains *traictisses*.
>
> *Le grand Testament de Fr. Villon*, v. 499 et 502.

> Que ce drap ici est bien faict!
> Qu'est-il souef, doulx et *tractis!*
>
> *La Farce de Me Pierre Pathelin*, pag. 13.

TRANCHE-ARDANT, s. f. Mouchettes.

TRANTRAN, s. m. Train.

Ce mot, qui est devenu populaire [1], paraît dater de loin; du moins on trouve *trantraner* dès le XVIe siècle :

> . . . . . une peine semblable...
> A celle du veneur, qui, broussant le couvent,
> Par un muet limier la chambre a descouvert
> D'un beau cerf à dix cors, les chiens courans des-
> [couple,
> Fait *trantraner* son cor, ses huées redouble, etc.
>
> *Eden, I. jour de la II. sepmaine de Guillaume de Saluste, sieur du Bartas.* A Paris, M.DC.X., in-folio, pag. 19.

TRAQUE, s. f. Crainte, peur.

TRAQUER, v. a. Craindre, épouvanter, effrayer.

TRATINER, v. n. Marcher.

Ce mot, ramené à son orthographe véritable, se disait autrefois dans un sens presque semblable : « Trotigner, dit Cotgrave, *to trip it, tramp fast, or trot thick and short; also, to gad, run, roam, trot much to and fro, or up and down.* »

Aujourd'hui, *trottiner* est un terme d'équitation qui s'emploie pour trotter en raccourci : ce qui est une mauvaise allure.

TRAVAIL, s. m. Vol, assassinat.

« Les Cigains qui ne vivent que de vol,

[1] Voyez, sur la *maiden*, un curieux article de M. Aristide Guilbert, dans la *Revue de Paris*, n° du 13 novembre 1836, pag. 99.

[2] Voyez le Dictionnaire de Cotgrave, à ce mot.

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 370.

dit M. Édélestand du Méril [1], appellent le butin *travail*, » etc. Nous ne savons où cet érudit a puisé ce renseignement; mais nous ne serions pas étonné qu'il ne dérivât de la ressemblance qui existe entre les verbes *randar*, voler, et *randiñar*, travailler. Voyez *The Zincali*, tom. II, pag. * 94.

TRAVAILLER, v. n. Voler, assassiner.

Ce mot m'apparaît avec l'une de ses significations argotiques, dans le passage suivant :

... ce que nous en faisons, donne d'avantage de courage à nos maris de *travailler*, et plumer la fauvette sur le manant pour nous entretenir, etc. (*Recueil general des caquets de l'accouchée*, etc., 1623, 1re journée, pag. 11.)

TRAVERSE, s. m. Bagne, galères.

TRAVIOLE, s. f. Traverse.

TRÈFLE, s. m. Derrière.

Corruption de notre mot *trou*.

TRÈFLE, TREFFOIN, s. m. Tabac.

TREMBLANT, s. m. Lit de sangle.

TRÈPE, s. f. Foule, affluence de peuple.

Ce terme des saltimbanques et des voleurs parisiens me paraît dérivé de notre ancien mot *trepois*, qui signifie *trépignement, action de fouler aux pieds :*

Rois Miceres fu abatus,
Sor lui fu li *trepois* si grans...
Que il ne li pot avoir aïe
De tos cels de sa compaignie.

C'est de Troies, Ms. de la Bibl. nat. n° 6987, fol. 97 verso, col. 4, v. 38.

La terre crolle sous lor piés
Et de la friente et du *trepois*
D'els et des cevals arrabois.

Ibid., fol. 103 verso, col. 4, v. 50.

[1] *Histoire de la poésie scandinave*, prolégomènes, pag. 197, en note.

Nous avions aussi *trepeil*, *trepel*, avec la signification d'*embarras :*

Et dist Renart : « N'aiez paor,
Qar bien istrons de cest *trepeil*, etc.

Le Roman du Renart, édit. de Méon, tom. II, pag. 139, v. 13340.

Or est Renart en tel *trepeil*,
S'il a peor ne m'en merveil.

Ibidem, pag. 201, v. 15041.

Kéus est li rois en *trepel*.

Le Roman des aventures de Fregus, pag. 190, v. 9.

Si .K. nos combat, non pretz un grel
S'ieu no 'lh mov ab ma spaza un tal *trepel*,
No lh guerira sos elmes, cap ni cabeilh.

Roman de Gérard de Rossillon, Ms. de la Bibliothèque nationale, fonds de Cangé, n° 48, folio 5 verso, v. 25.

Li rois se tint à tel consel,
Dont ot en la cort grant *trepel*.

Le Roman de Brut, tom. Ier, pag. 275, v. 5966.

Mais il faut peut-être chercher plus sûrement la racine de *trèpe* dans la synonymie qui existait autrefois entre *fouler* et *treper :*

Ces propos gentils me font souvenir d'une epitaphe d'une courtisanne... où il y a ces mots : « ... passant, m'ayant tant de fois *foulée* et *trepée*, je te prie ne me *treper* ny ne me *fouler* plus. » (*Des Dames gallantes*, cinquiesme discours; parmi les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 390, col. 2.)

Treper, plus anciennement *triper* [1], vient de *tripudiare*, qui se trouve dans Cicéron avec le sens de *danser*. Les Latins avaient bien encore *tripudium;* mais ce mot, qui, dans Catulle et Tite-Live,

[1] Dame, jà le verroiz joer,
Par leanz saillir et *triper*.

Roman de Trubert, par Douins, v. 2522. (*Nouv. Rec. de fabl. et contes*, tom. Ier, pag. 271.)

signifie *danse*, *action de danser*, reçut de bonne heure une autre acception, celle de *joie :*

Illico venerandæ sanctorum (Kiliani sociorumque ejus) reliquiæ cum maximo cleri plebisque *tripudio* de terræ pulvere levantur. (*Vita sancti Burchardi episc. Wirtzib.*, auct. Egilwardo; apud DD. d'Achery et soc. bened., *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, sæc. III, pars prima, pag. 705.)

Tandem corpus (sanctæ Etheldredæ)... cum magno et multimodo devote exultantium *tripudio* in ecclesiam portatur. (*Chron. Johan. Bromton*, apud Rog. Twysden, *Hist. Anglic. Script. X*, tom. I, col. 792, lin. 6. Cf. *Gloss. med. et inf. Latin.*, tom. VI, pag. 673, col. 3.)

On doit, ce me semble, rattacher à *trèpe*, ou plutôt à *trepeil*, le mot *tripot*, que l'on rencontre si fréquemment dans nos anciens écrivains :

Partie me sui du *tripot*.

Le Roman de Tristan, tom. Ier, pag. 20, v. 333.

Molt li fu bel et molt li plot
De ce qu'il sont en lait *tripot*.

Ibid., pag. 139, v. 3821.

TREPELIGOUR, s. m. Vagabond.

Ce mot, que je n'ai rencontré que dans la formule du serment des argotiers, dans le *Jargon*, est de la même famille que *passeligourd*, nom que le seigneur de Cholieres donne aux Bohémiens, dans sa matinée IX.

Le *trepeligour* est celui qui *trepe* ou foule *les grands* (chemins), qui y passe sa vie.

TRIAGE, adj. Une fois.

TRIC, s. m. C'était, lisons-nous dans le *Code de la librairie*[1], le signal que faisaient les ouvriers imprimeurs pour quitter le travail en masse et s'en aller boire. Le règlement de 1618, art. 34, le défendit : « Sera defendu à tous compagnons imprimeurs et libraires de faire aucune assemblée, tant en general qu'en particulier... mesme de faire aucun *tric* dans les imprimeries ou ailleurs. »

Je trouve ailleurs ce mot avec le sens d'*assemblée*, de *réunion :*

C'est sur les six heures que se fait le *tric* de cette promenade, et les moins mal en ordre vont se produire dans ces magnifiques jardins[1], où le désajustement des autres ne seroit pas de mise. (*L'Ambigu d'Auteuil, ou les Veritez historiques*, etc. A Paris, chez la veuve de Courbé, MDCCIX, in-12, pag. 37.)

TRICOTEUR, s. m.

Si l'on pouvoit sans trop de peine
En banir les tireurs de laine,
L'on feroit un coup merveilleux,
Et les marchands seroient heureux;
Mais c'est une chose impossible.
L'on passeroit plûtôt au crible,
Et plûtôt l'on feroit en l'air
Voler les dauphins de la mer,
Que d'ôter aux filous la gloire
De comparoître à cette foire.
C'est en vain que l'on en pendra
Tout autant que l'on en prendra;
Quand tout iroit à la derive,
Il faut que tout le monde vive,
Que le marpaud veille sur soy,
Ou qu'il soit aussi gueux que moi.
Le *tricoteur* aura beau faire,
Son metier ne lui vaudra guere.

L'Embarras de la foire de Beaucaire en vers burlesques, pag. 3.

TRIFFONNIÈRE, s. f. Tabatière.

TRIMARD, s. m. Chemin.

Trimard, qu'on trouve avec cette signification dans *le Moyen de parvenir*, tom. Ier, pag. 151, avait cours également dans un sens obscène :

[1] Paris, MDCCXLIV, in-12, pag. 176.

[1] Les Tuileries, où se rassemblaient les nouvellistes.

Je compte, ma charmante, que nous allons battre le *trimart*. (*Isabelle double*, parade de Gueulette, sc. IV; dans le *Théâtre des boulevards*, tom. II, pag. 165.)

Mais quand la bise en l'horizon
Bat par devant et par derriere...
Les trimardeurs du grand *trimard*...
Alors ces aimables fourrures
Nous gardent bien de ses injures.

L'Embarras de la foire de Beaucaire, pag. 15.

TRIMBALLAGE, s. m. Transport.

TRIMBALLER, v. a. Conduire, transporter.

TRIMBALLEUR, s. m. Conducteur, porteur. *Trimballeur de conis*, croquemort, cocher de corbillard[1]. *Trimballeur de pilier de boutanche*, voleur d'une catégorie décrite par Vidocq, tom. Ier, pag. 176.

TRIMCLE, TRIMILET, s. m. Fil.

TRIMER, v. n. Marcher; abréviation de *trémousser*, ou plutôt de *trimousser*, ainsi que prononce le peuple de Paris, qui emploie également *trimer*, pour dire *travailler péniblement*, *faire beaucoup de chemin à pied*[2].

TRIME, s. f. Rue.

[1] Je profite de l'occasion pour citer un passage que j'aurais dû rapporter à l'article *Corbeau*, et qui montre que le mot *corbillard* était autrefois le nom d'une espèce de voitures :

« ... trois grands *corbillards* comblés de laquais... parurent dans la cour et débarquerent toute la noce. (*Mémoires de la vie du comte de Grammont*, chap. XI.)

[2] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 371, 372.

Englieu de faire comme ça,
De vous *trimousser*, vous instruire...
Vous auriais peur d'avoüar le foüet.

Troisième Harangue des habitans de la paroisse de Sarcelles, etc. (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc., Ire partie, pag. 150.)

C'est li seul qui s'est *trimoussé*
Pras de vous, qu'a tout ça brassé.

Cinquième Harangue, etc. (*Ibid.*, pag. 262.)

On sait ce qu'il faut entendre par *trémousser*, ou plutôt *se trémousser*, que l'Académie explique par *remuer*, *se remuer*, *s'agiter d'un mouvement vif et irrégulier*, et qu'Oudin signale comme familier, en le marquant d'une étoile. Molière l'a mis dans la bouche de M. Jourdain, qui dit, après avoir vu le ballet par lequel se termine le premier acte du *Bourgeois gentilhomme* :

Voilà qui n'est point sot, et ces gens-là *se trémoussent* bien.

Trimer, dans le sens de *marcher*, de *venir*, est depuis longtemps populaire :

De l'orient et du midy *trimant*,
Le vent se leve encontre le ponant.

L'Affronterie des usuriers descouverte, etc. A Paris, chez Abraham le Febure, M. DC. XIX., in-8°, pag. 15.

Nous pouvons à présent *trimer* à loisir, etc. (*La chaste Isabelle*, sc. X; dans le *Théâtre des boulevards*, tom. Ier, pag. 73.)

J'apperçois vos deux amants qui *triment* par ce côté. (*Blanc et noir*, parade du comte de Caylus, sc. VII; *ibid.*, tom. II, pag. 253.)

La vertu *trime* devant eux.

La Henriade travestie, ch. IX, pag. 149.

TRIPASSE, s. f. Femme vieille et laide.

Si elle estoit dure et poupine,
Voulontiers je la regardasse;
Mais elle semble une *tripasse*
Pour quelque varlet de cuysine.

Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles. Paris, Silvestre, 1838, in-18, feuillet f. iii. verso.

TRIQUEBILLE, s. f. Membre viril.

Les *triquebilles* seront dures comme bottes graissées, roides comme dagues de plomb, droites comme faucilles, chaleureuses comme citrouilles gelées. (*Grandes et recreatives Pronostications pour ceste présente année* 08145000470, etc., par maistre Astrophile le Roupieux.)

TROMBILLE, s. f. Bête.

TROMPE-CHASSE, s. m. Art.

TROMPEUR, s. m. Melon.

TRONCHE, s. f. Tête.

Raser la tronche, c'est, dit Bouchet, *couper la teste.*

Le mot *tronche* existait dans notre ancienne langue avec le sens de *morceau de bois*, de *rouleau de boulanger :*

... il s'en venoit devant le chastel seoir sus une *tronche*.... Quant Yvain fut assis sur ceste *tronche* de bois que nous appelons *souche* en françois, etc. (*Chroniques de Froissart*, liv. II, chap. XXX; tom. II, pag. 33, col. 1, ann. 1378. Cf. pag. 58, col. 1, ann. 1379.)

... ils virent sortir du couvent un homme traînant une grande *tronche* de bois.... Les consuls... ayans eux-mêmes trouvé la *tronche* de bois dans le fossé, etc. (*Histoire ecclesiastique des eglises reformées du royaume de France* [par Th. de Bèze]. Anvers, 1580, in-8°, liv. V, ann. 1561, tom. Ier, pag. 841.)

Prenez qu'il y ait grans dangiers
Pour les timons de ces charrettes
Et les *tronches*[1] des boulengers.

L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour, st. XCV.

Quand il s'agit d'une tête vivante, surtout raisonnante, l'argot a le mot *sorbonne*. Voyez cet article, ci-dessus.

TROTTANT, TROTTEUR, s. m. Rat.

TROTTANTE, s. f. Souris. En fourbesque, *trottante* se prend dans le sens de *cheval.*

TROTTIN, s. m. Lièvre, levraut, lapin, pied.

Ce mot, donné au jargon par Guillaume Bouchet, a signifié plus tard *domestique :*

Ensuite il appelle un *trotin*,
Fait amener son guilledin,
Orné d'une belle fontange.

Le Virgile travesti, liv. X.

On appelle aujourd'hui *trotins* les apprenties modistes qui font les courses en ville.

TROTTOIR, s. m. Babil.

Ce mot nous est donné par Bouchet, qui l'écrit *trotouër*, et qui ajoute : « *Un andre qui va sur le trotouër*, une femme qui va babiller. » Cotgrave, qui a recueilli *trottouër*, l'explique par *babling, or pratling*, et fait remarquer que, dans ce sens, il appartient au *pedler's French.*

Nous avons encore là une de ces locutions proverbiales qui avaient cours au XVIe siècle, et auxquelles l'argot s'empressait de donner asile. Celle-ci a eu l'honneur d'être employée par Montaigne, qui dit à propos des saints, des philosophes et des théologiens, que n'a point arrêtés la répugnance de parler d'eux-mêmes : « S'ils n'en escrivent à point nommé, au moins, quand l'occasion les y porte, ne craignent-ils pas de se jecter bien avant sur le *trottoir*[1]. »

Enfin cette locution était encore en usage du temps de Saint-Simon, qui dit d'une certaine dame : « Elle avoit été jolie... et avoit été fort sur le *trottoir* à Brest, » etc. (*Mémoires*, ann. 1705; édit. in-8°, tom. IV, pag. 337.)

Il existe une facétie intitulée *la Response des servantes aux langues calomnieuses qui ont trotté sur l'ance du panier à caresme*, Paris, sans date, petit in-8°; elle a été réimprimée de nos jours.

[1] On disait également *tronchet :*
« ...Il rencontra un vieil *tronchet* de pastissier, qui lui cuyda fendre la greve de la jambe. (*Les Arrets d'amours*, etc. A Amsterdam, MDCCXXXI, in-8°, part. II, pag. 434, XLIXe arrêt.)

[1] *Essais*, liv. II, chap. VI.

TROU A LA LUNE (Faire un). Partir sans payer.

Cette expression, sous une forme quelque peu différente, avait cours dans le XVIe siècle, et signifiait alors simplement *prendre la fuite, s'évader, s'en aller clandestinement :*

... le mattois de l'autre costé... *faisant un pertuis en l'air*, se rend invisible, etc. (Quinzieme serée de Bouchet.)

Plus tard, cette locution céda la place à cette autre, *faire un trou à la nuit*, expression citée par d'Assoucy parmi celles que, dans ses *Avantures*, tom. Ier, chap. III, pag. 65, il donne comme synonymes de *voler*, et rapportée par Cotgrave et par Oudin avec le sens de *s'en aller sans dire à Dieu, ou sans payer* [1] :

... je me deliberay de faire un coup de ma main, qui me payast de mes gages, et de me *faire un trou à la nuict*, comme dit le proverbe. (*L'Histoire comique de Francion*, etc., liv. II; édit. de Rouen, M. DC. XXXV., in-8°, pag. 87.)

Peu de temps après, Bordeaux... s'absenta. On accuse Bordeaux... de lui avoir fait faire une banqueronte frauduleuse. Moncontour reçut assez bien cette calamité.... Quelquefois il disoit : « Depuis que mon père *a fait un trou à la nuit*, je me trouve plus à repos que jamais. » (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, tom. X, pag. 68.)

Condamné, les quatre mois passent...
Les sergens apres luy se lassent,
Et m'a *faict un trou à la nuict.*
Le Ballet du Courtisan et des Matrones.
A Paris, chez Toussainct du Bray, M. DC. XII., in-8°, pag. 10.

Nous ne savons si l'expression dont nous venons de citer des exemples, survécut au XVIIe siècle; mais nous sommes certain qu'à cette époque on disait déjà *faire un trou à la lune.* On lit, en effet, dans la comédie des *Souffleurs*, sc. XVII : « Le jeu ne valoit pas la chandelle, aussi *fit-il un trou à la lune.* »

Aujourd'hui, cette expression est encore si consacrée, qu'en février 1826 on joua aux Variétés un vaudeville de MM. Francis, Théaulon et Dartois, sous le titre de *les Trous à la lune, ou Apollon en faillite*, dont *le Globe* rendit compte dans son numéro du 14 février.

Dans les deux locutions précédentes, dont cette dernière me paraît issue, faut-il voir une allusion à un éclair qui paraît et surtout disparaît rapidement, comme le flambeau d'un banqueroutier déménageant furtivement? C'est ce que je laisse à décider. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions admettre aucune des deux explications proposées par M. Quitard. (*Dictionnaire des proverbes*, pag. 510.)

TROU D'AIX, s. m. Anus.

Altération de *trou d'air.*

TROUÉE, s. f. Dentelle.

TRUC, s. m. Une des diverses manières de voler, profession d'un voleur. Fourb., *trucco*, bâton, prétexte pour escroquer de l'argent.

Ce mot, qui est le même en catalan, en provençal et en gascon, signifie au propre, au moins depuis Rabelais (liv. V, chap. XXVIII), *choc, coup :*

... eux-mesmes m'accuserent, beci aussitost à me yamves de petits Vasochiens, et moi à *trucs*, pensant qu'us en fissent de mesme. (*Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. II, chap. XIII.)

Et cela dit, craignant d'avoir *trucs*, pics et patas, et d'estre endossé comme un mandement de l'espargne, s'enfuit. (*Le Carabinage et matoiserie soldatesque*, chap. XI, pag. 78.)

[1] Voici l'explication de cet auteur : « *To walk or go abroad anights; to travel, or take a journey by night; also to slink, or slip away on a sudden, or at unawares.* Voyez les mots *Nuict* et *Trou.*

[2] *Cur. fr.*, au mot *Trou.* — *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 567, col. 2.

Vous voyant comme un autre Alcide
Ne craindre feu, ny bois, ny fer...
Ny pic, ny *truc*, ny tac, ny choc, etc.

A Son Altesse Royale monseigneur le duc de Savoye, etc., v. 110. (*Les Rimes redoublées de monsieur Dassoucy*, etc., pag. 28. — *Les Avantures d'Italie de monsieur d'Assoucy*, pag. 217, 218.)

Nei d'arren mes question que de *trucs* e patacs.

Lou Gentilome gascoun, liv. I, pag. 31.

A *trucs*, truque au tric trac, pare pic, pare cop,
A l'espase, au puignau, au coutét, à l'estoc.

Ibidem, pag. 32.

L'espagnol, le portugais et l'italien ont *trucco* avec la même signification; de plus, *truc* a été employé, chez nous, comme exclamation [1].

De même que notre mot *coup*, dont les diverses acceptions sont si nombreuses, se dit des actions humaines et de certaines manières de jouer, ainsi le mot *truc* en est venu à signifier, parmi le peuple, telle ou telle manière d'agir, et, dans la bouche des voleurs, telle ou telle façon de s'emparer du bien d'autrui :

La mort de ma pauvre femme m'a tué.... Elle savait si bien appeler son monde! quel *truc* elle avait! quel *truc!* quel *truc!* Tu as connu le *truc* à ma femme. (*Le Dîner de Madelon*, par Désaugiers, sc. IV.)

Truc était aussi, du temps de d'Aubigné et plus tard, le nom d'un jeu de cartes [2]. Aujourd'hui, dans le langage des coulisses, c'est un des chefs-d'œuvre du machiniste. « Chaque incident d'une féerie, dit M. Eugène Briffaut, se nomme *truc*. Il y en a de fort ingénieux et de vraiment étonnants; un bon *truc* doit être imprévu, rapide, net, et ne pas montrer la ficelle. » (*Dictionnaire de la conversation*, supplément, au mot *Féerie*.)

M. Quitard, qui a donné place, dans son *Dictionnaire des proverbes*, à l'expression *avoir le truc* [3], commence par rapporter une explication de Nodier, qu'il rejette tout en la qualifiant d'ingénieuse, et fait ensuite connaître son opinion. Nous ne la partageons pas plus que celle du spirituel académicien.

Le mot *truc* n'est pas seulement répandu parmi le bas peuple de nos villes, il l'est encore dans les campagnes, surtout en Normandie, à Valenciennes et dans le Hainaut en général, où il signifie *finesse, fraude, imposture*. M. de Reiffenberg [4] tire ce mot de l'allemand *trug*, ou de *trügen*, *triegen*, tromper, et MM. du Méril [5], de l'anglais *trick*.

J'ajouterai qu'il existe, comme nom propre, en Bretagne. C'est celui d'un sorcier du XVIIe siècle, sur lequel il existe une brochure ayant pour titre : *Discours véritable d'un sorcier nommé Gimel* Truc, *natif de Leon en Bretaigne, surprins en ses charmes et sorcelleries au pays de Vivarois*, etc. A Paris, jouxte la coppie imprimée à Lyon par H. Botet, 1609, quinze pages in-12.

Truche, s. f. Aumône. Voyez *Truc* et *Trucher*.

Ce mot, qui se lit dans la *Responce et complaincte au grand coesre*, édit. des

[1] Voyez *ancien Théâtre françois*, tom. III, pag. 32.
[2] *Les Avantures du baron de Fœneste*, liv. IV, chap. XIV. — *Les Jeux de l'Inconnu*, etc., édit. de M. DC. XXXXV., in-8°, pag. 57.
[3] Voyez pag. 674.
[4] *Chronique rimée de Philippe Mouskés*, tom. II, pag. 473, note au v. 25015.
[5] *Dictionnaire du patois normand*, pag. 218, col. 1.

Joyeusetez, pag. 9 et 11, n'est plus d'usage; on le trouve dans un dialogue mêlé de vers et de prose, du même genre que le catéchisme poissard, pièce indiquée au Catalogue de Méon, pag. 361, n° 3104. Je veux dire *les Entretiens de la* Truche, *ou les Amours de Jean Barnabas et de la mere Roquignard.* A Paris, chez la Vve Valleyre, 1745, 24 pages in-8°.

TRUCHER, v. a. Mendier, gueuser.

Prinche, je veux *trucher* à ste vesprée,
Pis que men prix ne sent qu'un bon repas.

Cinquiesme Partie de la Muse normande, pag. 102.

Aux cagoux de Roüen je delaisse neuf double
Estant à leu zendret de pieté touché,
Car plusieurs me menest dedans la biere double
Lors que je l'en disets : « Je n'ay point rien *truché.* »

Testament de Tayaut, maistre gueu à Rouan, st. 11. (*La huictiesme Partie de la Muse normande*, pag. 145.)

Ce mot se lit dans *les Curiositez françoises* avec la même explication, et l'étoile qui indique sa basse extraction; il a été également recueilli par Leroux, qui cite un passage où il figure, et par les rédacteurs du Dictionnaire de l'Académie, qui signalent ce verbe comme populaire et vieux. Il vient de *truc*, rapporté plus haut, et signifie *jouer un coup, pratiquer l'une des manières en usage chez les anciens argotiers pour obtenir des secours d'autrui*, étymologie qui nous paraît plus plausible que celle de Roquefort [1].

On trouve, dans le fourbesque, *truccare*, dans le sens de *trucher, gueuser, fuir, dérober; trucca*, avec celui de *trucheuse*, de *coureuse;* et *truccante*, comme synonyme de *trucheur*, de *larron.*

TRUCHEUX, s. m. Mendiant, gueux.

Tandis que je tremble de crainte,
D'aveugles une troupe sainte,
Et sainte au moins comme Judas,
Dansent justement les cinq pas,
Et font danser mille coureuses
Au son de leurs vielles *trucheuses.*

L'Embarras de la foire de Beaucaire, pag. 24.

O tout premierement je veux que no afuste
Mes brez qu'au cabaret j'ay souvent parfumez,
A un povre *trucheur* qu'o nomme Mistanfluste:
Car me fesant dancer y les a bien gaignez.

Testament de Tayaut, maistre gueu à Rouen, st. 10. (*La huictiesme Partie de la Muse normande*, pag. 145.)

TRUFFE DE SAVETIER, s. f. Marron.

TRUFFIER, ÈRE, s. *C'est un gros truffier, c'est une grosse truffière*, se dit par dérision d'un homme, d'une femme qui a de l'embonpoint, et par allusion au pourceau qui trouve les truffes, pourceau appelé *truffier* en Angoumois. Pour le découvrir lui-même, les paysans vont dans les foires avec une truffe dans leurs souliers, et l'animal ne manque jamais d'y porter le nez.

TRUQUEUR, s. m. Celui qui passe sa vie à courir de foire en foire, de village en village, n'ayant pour toute industrie qu'un petit jeu de hasard. (*Paris anecdote*, pag. 94, 95.)

TUNE, TUNEBÉE, n. de l. Bicêtre, pri-

[1] « Ce mot est le diminutif de *tru chercher (tributum quærere).* » *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 664, col. 2. A la colonne précédente on trouve *truander*, qui a beaucoup plus de droit à occuper une place dans cet ouvrage que *trucher*, dont ce verbe était synonyme :

Or me lessiez dont demander,
Venistes-vos por *truander?*

Le Roman du Renart, édit. de Méon. tom. Ier, pag. 39, v. 997.

son et maison de mendicité dans le département de la Seine.

Dans notre ancienne langue, *Tune*, ou *Thune* signifiait *Tunis*[1], ville qui avait encore ce nom chez nous dans le XVIIe siècle :

> Je vis au soir le roy de *Thune*,
> Et aujourd'huy le prestre Jan.
>
> *Le Juif errant*, satyre V de *l'Espadon satyrique*, par le sieur d'Esternod. A Cologne, chez Jean d'Escrimerie, M. DC. LXXX., petit in-8°, pag. 56.

Quoi qu'en dise le *Jargon*[2], il paraît que ce nom fut donné au grand coesre, ou chef suprême de l'argot, sans doute en imitation de ce qui se passait chez les Bohémiens, dont le général portait le titre de duc d'Égypte. Or, on comprend qu'on ait appelé *Tune* l'endroit où se trouvaient réunis le plus grand nombre des sujets du roi de Tunis, c'est-à-dire des gueux; et de même que chez nous on a désigné sous le nom de *charité*, de *miséricorde*, des hôpitaux, des maisons de refuge pour des indigents, il vint une époque où le mot de *tune* exprima non-seulement la maison où l'on vivait d'aumône, mais encore l'aumône elle-même; avec cette différence toutefois que cette seconde acception paraît être la dernière en date.

La syllabe *bée* qui termine le nom argotique de Bicêtre étant, selon toute apparence, la première lettre de ce nom, qui servait à distinguer cette tune des autres, il serait à propos, je crois, d'écrire *Tune B*. Toutefois il est à remarquer que l'on disait *gueule bée* pour *place publique* :

> Mais pour ce qu'il demeuroit en lieu où les gens estoient à toute heure, comme on diroit à une *gueule bée* ou place publique, elle ne sçavoit comment se trouver avecques son chanoine. (*Les cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XCI.)

TUNEÇON, s. f. Maison d'arrêt.

TUNER, v. a. Mendier.

TUNEUR, EUSE, s. Mendiant, mendiante.

TURBINER, v. n. Travailler honnêtement.

TURBINEUR, EUSE, s. Ouvrier, ouvrière.

TURNE, s. f. Maison.

Ce mot vient du bohémien *turno*, château. (*The Zincali*, tom. II, pag. *110.)

V

VADE, s. f. Foule, multitude, rassemblement.

VADOUX, s. m. Domestique.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les gens de cette classe ont été désignés par des noms semblables : « Nous lisons, dit Tabourot, que Gaston de Foix prenoit singulier plaisir de baptiser ses serviteurs de nouveaux mots, alludans à leurs complexions : comme,

« *Maumiser*, quasi, mal my sert.

« *Landaller*, quasi las d'aller.

« *Vapiani*, id est, va bellement. »

---

[1] Voyez le *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 622, col. 2, et 668, col. 2.

[2] « Premierement, ordonnerent et establirent un chef... qu'ils nommerent un grand coësre; quelques-uns le nommerent roi de Tunes, qui est une erreur, » etc. (Édition des *Joyeusetez*, pag. 5.)

Tabourot lui-même adresse une pièce de vers à son valet, qu'il appelle *Maumisert*. Voyez *les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords*. A Paris, par Jean Richer, M. D. CVIII., in-12, folio 40 verso et 90 verso.

On lit dans une ancienne farce :

> Va querir du boys, *Maumysert*,
> Que je mette le feu au four.
>
> *Ancien Théâtre françois*, etc., tom. Ier, pag. 252.

Enfin dans *la tierce journée du Mistere de la Passion Jhesus-Crist*, sc. *de la traison de Judas*, Nachor, s'adressant à *Maucourant*, l'un des serviteurs d'Anne, lui dit :

> Çà, hau ! *saoul d'aller*
> Maucourant, vien tost parler
> A monseigneur.
>
> Édit. de Verard, 1490, 3e feuillet recto, col. 2, à la suite de la signature q iiii.

VAISSELLE DE POCHE, s. f. Argent.

Il y a ici, bien entendu, une allusion à la vaisselle plate. Ceux qui ont lu l'*Histoire comique de Francion* savent que, dans le livre II, le numéraire est désigné d'une façon approchante. Une courtisane, parlant de son métier, dit : « Je m'y addonnay long-temps, ne refusant aucune personne qui m'apportast de ce qui se couche du plat. » Voyez l'édition de Rouen, M. DC. XXXV., pag. 122.

Oudin a recueilli *de celuy qui se couche de plat* dans ses *Curiositez françoises* et dans la seconde partie de ses *Recherches françoises et italiennes*; il le traduit par *de l'argent, danari*.

VALADE, s. f. Poche.

La racine de ce mot est *aval*, conséquemment on devrait dire et écrire *avalade*, terme qui correspond assez bien aux autres dénominations que les argotiens ont données à la poche, également appelée *profonde, parfonde, fondrière, sonde*, etc. Suivant toute apparence, on commença par dire *avalade;* mais bientôt la première lettre de ce mot, ayant été confondue avec la dernière de l'article *la* qui le précédait le plus souvent, disparut sans retour.

Au reste, il est à remarquer qu'on appelait autrefois le gosier *la vallée d'Angoulême*, ou tout simplement *la vallée :*

> On tire l'argent des bourses du peuple, on tire la laine de dessus les espaules des simples gens, et tire-l'on encore force bons verres de vin, qu'on envoye à *la vallée*. (*Les Jaloux*, comédie de Pierre de l'Arrivey, act. III, sc. v.)

Voyez ci-dessus, pag. 9, au mot *Angoulême*.

VALSER, v. n. Fuir.

Ital. *balzare*, bondir, sauter, et, en fourbesque, aller courir.

VALTREUSE, s. f. Valise; terme des *roulotiers* parisiens.

VALTREUSIER, s. m. Voleur de portemanteau, valise ou malle.

VANAGE (Faire un). Faire gagner d'abord celui qui doit perdre plus tard; expression usitée chez les voleurs et les joueurs de province.

VANER, v. n. S'en aller. De l'italien *vannare*, battre des ailes.

VAQUANT SUR SEL, s. m. Anglais.

Cette expression équivaut à *insulaire*. *vaquant* ayant ici le sens de *restant*, de *demeurant*, qu'il avait autrefois. Dans *la tierce journée du Mistere de la Passion Jhesus-Crist*, scène de *la Prinse de Jesus*, le Sauveur s'exprime ainsi :

Vous, Jehan et Jacques Zebedée
Et toute ceste autre ensemblée
Vaquera ycy en priere.

Édit. de Verard, 1490, folio signé s iiii verso, col. 2.

Plus loin, scène *de sainct Jehan*, Magdaleine dit de Jésus :

Ma sœur Marthe, il nous dist bien hyer
Qu'il avoit affaire grand' chose,
Et peult estre qu'il se repose
Ou *vaque* en devote oraison
En quelque paisible maison,
Où c'est son plaisir d'abiter.

Ibidem, 3e feuillet verso, col. 1, de la signature t.

Clément Marot écrivait à la reine de Navarre en 1536 :

Vouldroit-il bien à bailleurs de bouccons
Donner luy-mesme à garder ses flaccons?
Francs et loyaulx autour d'elle *vacquons*,
C'est son decore.

Chants divers, VII, st. 15.

Enfin, Brantôme parlant de Marguerite, reine de France et de Navarre, et d'une procession à laquelle elle assistait à Blois, ajoute : « ...nous y *vaquasmes* pour contempler et admirer ceste divine princesse, » etc. (*Vies des dames illustres*, dans ses *Œuvres complètes*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 161, col. 1.)

On voit combien laisse à désirer la définition de l'Académie, qui termine l'article *Vaquer* en disant que ce verbe « s'emploie souvent avec la préposition *à*, et signifie alors, S'occuper de quelque chose, s'y appliquer. »

VAQUERIE (Aller, bier, en). Sortir pour aller voler.

VÉLO, s. m. Postillon.

VÉLOZE, s. f. Poste aux chevaux.

Il est à peine utile d'indiquer la racine de ce mot, qui vient du latin *velox*, ou plutôt de l'italien *veloce*, vite, rapide.

En fourbesque, *veloce* se dit d'une heure.

VENDANGER, v. a. Maltraiter, supplicier.

Ce mot, que nous avons déjà vu dans le *Mystère de la Passion* [1], est ancien dans notre langue, avec le sens de *prendre*, de *piller* :

Bonriaus fu, n'ot autre mestier.
Oreilles aprist à trenchier
Par son pechié, par son anui;
En la fin en ot tel loier
Qu'ainsi li covint *vendengier*
Ses oreilles comme les autrui.

Le Roman du Renart, suppl., var. et corr., pag. 47, v. 223.

Nef n'i demeure qu'il ne preingnent;
Tout est *vendengié* et grapé.

La Branche des royaux lignages, v. 3770. (*Chron. nat. fr.*, tom. VIII, pag. 146.)

... si M. le marquis et le duc de Florence fussent esté aussi cruels et sanglans comme ils furent gracieux et courtois... M. de Montluc et tous les Siennois estoient *vendangés* ou bien fricassés, quoy qu'il avoit resolu de donner la bataille dans la ville. (*Hommes illustres et grands capitaines françois* : Encor de M. de Montluc; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. 1er, pag. 368, col. 2.)

Je prendray cy mon jour dernier,
Du vert Janet *fait-on vendange*.

Le Discours du trespas de vert Janet. A Rouen, chez Loys Costé, s. d., in-12, pag. 9.

Est-ch' que j' souffrirois qu' no *vendange*?

Le Coup d'œil purin, pag. 58.

L'auteur du poëme dont nous venons de citer un vers en dernier, ajoute en

[1] Voyez ci-dessus, pag. 21, col. 2, au mot *Aubert*.

note : « Que l'on me pillât en se moquant de moi? »

VENELLE (Enfiler la). Prendre la fuite, faire fausse route.

« Ce terme, qui est celui des voleurs normands, dit Vidocq, est devenu populaire à Rouen et dans toute la Normandie [1]. » Plus versé dans notre littérature, l'ancien chef de la police de sûreté n'aurait point donné place, dans son livre, à l'expression en question, qui est, dit l'Académie, une phrase figurée, proverbiale et populaire, et n'appartient point à l'argot. Avant d'être recueillie par Leroux, elle l'avait été par Oudin, qui la cite deux fois, et ne la donne comme populaire qu'une seule [2]. On lit dans la satire XI de Regnier :

Lors, dispos du talon, je vais comme un chat maigre,
J'enfile la venelle, et, tout leger d'effroy,
Je cours un fort long temps sans voir derriere moy.

La Fontaine a également employé cette expression dans l'une de ses fables :

Ils vont, et le cheval, qu'à l'herbe on avoit mis...
Fut presque sur le point d'*enfiler la venelle*.

Le Renard, le Loup et le Cheval, liv. XII, fable 17.

Enfin, Scarron fait dire à un personnage de l'une de ses comédies :

Il s'en est envolé leger comme un faucon ;
Et moi, sot que je suis, je vuidois sa querelle,
Tandis que le poltron *enfiloit la venelle*.

Jodelet, ou le maitre valet, act. Ier, sc. III.

A Rouen, l'on disait *filer la venelle :*

Qui que tu sais, subtil garchon,
Tu peux bien *filer la venelle*.

Vingt-cinquiesme Partie de la Muse normande, pag. 407.

Voyez encore *le facecieux Reveille-matin des esprits melancholiques*, édit. de M. DC. LIV., pag. 10. On y trouve, dans le même sens, *decliner pedes*.

VÉNÉRABLE, s. m. Derrière.

Mon maistre, si... vous aviez tellement vostre nez attaché dans l'estuy et le trou du soupirail de mon *venerable* c.., lequel choisiriez-vous des deux? etc. (*Recueil general des œuvres et fantasies de Tabarin*, édit. de David Ferrant, 1632, pag. 94, quest. LI.)

VENTERNE, s. f. Fenêtre. Esp., *ventana;* germ., *ventosa*.

VENTERNIER, s. m. Voleur qui s'introduit dans l'intérieur des appartements par les croisées laissées ouvertes.

VENTOUSER, v. a. *Far l'atto*.

La procureuse du Chastelet se faisoit *ventouser* par son clerc, quand son maître arriva sans savoir qu'il fust actéonisé. (*Les Singeries des femmes*, Paris, 1623, in-8°; réimprimées dans les *Variétés historiques et littéraires*, Paris, Jannet, 1855, in-12, tom. Ier, pag. 61.)

VERBE (Sur le). A crédit, ou, pour traduire plus exactement la première de ces deux expressions, sur parole.

En fourbesque, *verbosa* veut dire *leçon*.

VERDOUSE, s. f. Pomme.

VERDOUSIER, ÈRE, s. Fruitier, fruitière.

En fourbesque, des porreaux se nomment *verdosi;* et en germania, des figues, *verdosos*. Dans le dernier de ces jargons, un champ se lit *verdon*.

VERGNE, s. f. Ville.

Je ne fais pas de doute que ce mot ne

[1] *Les Voleurs*, tom. Ier, pag. 116, 117.
[2] Voyez les *Curiositez françoises*, aux mots *Enfiler* et *Venelle*.

vienne de l'italien *verno*, hiver, les villes étant surtout habitées pendant cette saison.

VERMILLON, s. m. Anglais.

Allusion aux habits rouges des soldats de l'armée anglaise, ou au teint des ivrognes.

VERMINE, s. f. Avocat, défenseur.

... quant aux parlements... on y avoit fourré... les avocats favoris des grands, qui en avoyent fait leurs juges. Ainsi estoit-il desjà advenu qu'avec ces *vermines*, les enfans des plus grands usuriers... avoyent rempli le nombre, etc. (Regnier de la Planche, *Histoire de l'estat de France sous le regne de François II.* Paris, Techener, 1836, petit in-8°, tom. 1er, pag. 15.)

... comme si le royaume du temps de ces grands roys... pendant le regne desquels les parties ne se servoyent ny de procureurs ny d'advocats, n'estoit pas aussi florissant qu'il peut estre aujourd'huy que nous sommes mangez de cette *vermine*, etc. (*Memoires des sages et royalles œconomies d'Estat... de Henry le Grand*, édit. aux VVV verts, tom. II, chap. XI, pag. 54.)

« Vermine, terme injurieux et de mépris, pour dire la plus vile populace, la lie du peuple, » comme le définit d'Hautel[1] après l'Académie, se donne aussi, dans le langage populaire, à un seul individu, surtout aux enfants, au moins dès le XIVe siècle[2] :

Soubz la table sourt près de terre
Un enfant qui argent va querre;
Du piet le fiert en la poitrine :
« Regardez de ceste *vermine*,
Je cuiday que ce fust uns chiens. »

C'est le Dit du Gieu des dez, etc. (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, édit. de Crapelet, pag. 175.)

L'homme de bon esprit ou bien vivant, n'a volontiers à l'encontre de soy que cette *vermine* calomnieusement envieuse et ignorante, qui ne tasche qu'à mordre dessus luy, et ronger quelque chose de sa loüable et vertueuse réputation. (*Les Dialogues de Jaques Tahureau*, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, etc., 1585, in-16, fol. 64 recto.)

Bodin se sert de ce mot en parlant des bohémiens : « Ceste vermine se multiplie aux mons Pyrénées, aux Alpes, aux mons d'Arabie, et autres lieux montueux et infertiles. » (*Le cinquieme Livre de la Republique*, chap. II, à la fin).

VERMOIS, s. m. Sang.

Ce mot est composé de deux : *vermeil*, pour indiquer la couleur du sang, et *mois*, son rôle chez les femmes.

VERSER, ZERVER, VERVER, v. a. Pleurer.

Telles sont les formes données successivement à un mot originairement français, et représentant assez bien ce qu'on voulait dire. Pour le déguiser, on transposa les deux syllabes dont il se composait, et, en dernier lieu, pour mieux atteindre ce but, on toucha encore

[1] *Dictionnaire du bas-langage*, tom. II, pag. 380.

[2] Au XIIIe siècle, on appelait *vermine* les bêtes sauvages, serpents et autres :

A la valée vint tot droit
Où trouva la pute *vermine*....
En la forest s'est enbatuz
O les bestes sauvages sont.

La Mule sanz frain, v. 262. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. 1er, pag. 9.)

Tant ala après chevauchant,
Qu'il est venuz en la valée
Qui de *vermine* est aornée.

Ibid., v. 1042. (*Ibid.*, pag. 34.)

Avec ces deux passages, on se rendra parfaitement compte de l'expression *gran vermo*, par laquelle Dante désigne Satan représenté en serpent, même en enfer :

... en infier, qui est or et pulent,
N'a diable sy grand, Lucifier, ne *sierpent*,
Qui peulst avoir fait si grant essilement
Que fist chus crestyens à ce jour proprement.

Le Chevalier au Cygne, v. 10509; édit de M. Reiffenberg, tom. II, pag. 267.

Aujourd'hui, à Poitiers, on emploie encore *vermine*, dans le même sens qu'autrefois, mais en le restreignant aux reptiles, qui sont appelés *vermin* ou plutôt *vormin*.

à la première, qui se trouva ainsi ramenée à son état primitif. Aujourd'hui on n'emploie plus que *verver*.

Ce qui a dû déterminer la création de cette dernière forme, c'est que nous avions autrefois *verve* dans le sens de *caprice*, de *fantaisie*, d'*humeur* :

Mès qui voudra avoir honor
En paradis, si le deserve,
Quar je n'i voi nule autre *verve*.

La Complainte d'outre-mer, v. 48. (*Œuvres complètes de Rutebeuf*, tom. Ier, pag. 93.)

Mès faus amans content lor *verve*
Si cum il veulent, sans paor.

Le Roman de la Rose, édit. de Méon, tom. Ier, pag. 98, v. 2418.

Par devant dient qu'il vous aiment...
Et dient ce que pis lor semble...
Car bien congnois toute lor *verve*.

Ibidem, tom. II, pag. 235, v. 9279.

LE DRAPPIER.
Il faut que je soye payé.
GUILLEMETTE.
De quoy ? Estes-vous desvoyé ?
Recommencez-vous vostre *verve* ?

La Farce de maistre Pierre Pathelin, édit. de M. DCC. LXI., pag. 63, 64.

De là *verveux* :

Ou *verveux*, resveux, fantasque, sec, noir, etc. (*Les Apresdisnees du seigneur de Cholieres*, folio 238 verso.)

VERSIGOT, n. p. Versailles.

VERT EN FLEUR (Monter le). Ourdir une trame, tendre un piége.

VESSE (Avoir la). Avoir peur.

« Il est certain, dit Montaigne, que la peur extreme et l'extreme ardeur de courage troublent egalement le ventre, et le laschent. » (*Essais*, liv. Ier, chap. LIV.)

Voyez plutôt *Don Quichotte*, liv. Ier, chap. XX.

Dans les scènes françaises d'Arlequin Jason, l'amant de Médée dit que les soupirs dont elle se plaint sont *un effet et d'amour et de peur*, et il ajoute :

Tous deux les font sortir par un chemin contraire,
Mon amour par devant, et ma peur par derriere.

Le Théâtre italien, etc., tom. Ier, pag. 169.

Au XVe et au XVIe siècle, on disait, dans le même sens, *avoir vezée de paour* :

Dieu soit loué de l'eschapée !
Je n'*eus* onc si belle *vezée*
De paour comme à ceste fois.

C'est le Mistere de la Resurrection de nostre seigneur Jesucrist imprimée à Paris (pour Verard), s. d., sc. *De l'aveugle*; 2e feuillet recto, col. 2, après la signat. e. iiii.

Seigneurs, le grand Dieu qui tout fit
Vous gart d'*avoir* telle *vezée*
De paour que nous avons passée
Entre nous quatre à ce matin.

Ibidem, seconde journée, sc. *Des Juifs*; f. h. iiii verso, col. 2.

Plus tard, *vesarde*, *vezarde*, prit place à côté de *vezée*, qui continua à subsister, au moins dans le patois normand :

Fabricio... fut fort blessé et pris prisonnier, non sans grand peur et belle *vesarde* qu'il eut, que le roy de France Louys XII ne lui fist payer la menestre de sa revolte. (*Vies des grands capitaines estrangers et françois*, chap. XII : Fabricio et Prospero Colomne ; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 36, col. 2.)

... elles eurent si grand peur et apprehension, qu'elles se firent aussy tost saigner, pour ne devenir ladres de ceste *vezarde*. (*Hommes illustres et grands capitaines françois*, liv. IV, chap. III : M. le mareschal d'Aumont ; *ibid.*, pag. 535, col. 1.)

Morbieu ! j'ay eu belle *vesarde*.

Ancien Théâtre françois, publ. par M. Viollet le Duc, tom. II, pag. 125.

Presque mon cœur en est sans mouvement,
Et n'eus jamais une telle *vezarde*
Que quand y veit se braver dans Roüen
Les hallebardiez engraissez par la garde.

La Vingt-quatriesme Partie de la Muse normande [1648], pag. 387.

Che n'est point chy un cas de grand risée,
Car sans mentir ses Roulants furieux
Baillirent à tous une tieulle *vezée*,
Qu'il y en a qui ont si grand trenchée
Qu'un lavement ne leur feret pas mieux.

Vingtiesme Partie de la Muse normande, [1645], pag. 335.

On lit dans la *Seconde Partie des Recherches italiennes et françoises*, d'Oudin, pag. 577, col. 2 : « Le vezon. I. *il culo*, » avec l'étoile qui signale ce mot comme peu usité.

VESSIE, s. f. Fille de joie, terme d'injure.

Nous avions autrefois *vesse* dans ce sens :

Ha ! que de ceste dragée il s'en trouve de bonnes *vesses* et macquerelles! (*Vies des dames illustres*, chap. VII; dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*, tom. II, pag. 200, col. 2.)

Le bon Marc Aurele, ayant sa femme Faustine une bonne *vesse*, etc. (*Des Dames gallantes*, *ibid.*, pag. 250, col. 2.)

... ces pauvres dames... estoient tout à trac divulguées et reputées bonnes *vesses* et ribaudes. (*Ibidem*, cinquiesme discours; *ibid.*, pag. 394, col. 2.)

Tu veux dire proselytes, fausse *vesse* que tu es. (*La Confession catholique du sieur de Sancy*, liv. II, chap. 1er.)

Rabelais s'est servi du mot *vessaille* pour désigner les déesses du paganisme, et non pas une *foule peureuse*, comme le traduisent à tort ses éditeurs :

... feut decreté que... on chasseroit des cieulx en Egypte... toute ceste *vessaille* de deesses, etc. (Liv. III, chap. XII.)

Comme si ce n'était pas assez de les prendre pour des vessies, on a encore comparé les filles de joie à des lanternes, qui elles-mêmes ont été appelées *sultanes* :

Plusors en a gitié as porz
Et as putains puanz et orz
Plus que lanternes.

De Richaut, v. 809. (*Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, tom. Ier, pag. 63.)

VESTIGES, s. f. Légumes de prison.

Ce mot est formé de *vesce*, qui est le nom d'une plante à fourrage et de la graine que l'on donne à manger à la volaille.

VEUVE, s. f. Autrefois potence, aujourd'hui guillotine.

VICELOT, s. m. Petit vice, défaut peu grave.

VIDANGE, s. f. (Largue en). Femme en couche.

Nous retrouvons la trace de cette expression, empruntée au langage trivial, dans la matinée IV du Seigneur de Cholieres, folio 113 recto :

La neufvaine des lunes passée, elle eut la *vuidange* de son procès, et vous posa une belle fille.

On lit dans la *Sec. Part. des Rech. ital. et fr.*, pag. 589, col. 2 : « Vuidange de femme grosse, *Sconciatura*. »

VIGIE. Les voleurs à la vigie ont un article dans l'ouvrage de Vidocq, tom. II, pag. 201-203, et dans celui de M. Léon Paillet, pag. 79, 80.

VILLOIS, s. m. Village.

Nous avons ici un ancien mot français :

... je franchis et quit tous mes hommes et mes femmes de Provins et dou *vilois*, si comme la prevosté se contient, de toutes toltes, etc. (*Litteræ franchisiæ de Pruvino* (1230), rapportées par M. Félix Bourquelot, dans son *Histoire de Provins*. Provins, Lebeau, 1839-40, in-8°, tom. Ier, pag. 199.)

Dans son *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 717, col. 1, M. de Roquefort traduit *villois* par *petite ville, village, hameau.*

VINGT-DEUX, s. m. Couteau; terme des voleurs flamands et hollandais.

VIOLON (Sentir le), v. n. Être sur le point de devenir misérable.

VIOLONÉ, adj. Misérable.

Autrefois *violon* avait une signification que nous laissons au lecteur le soin de déterminer après avoir lu les passages suivants, dans lesquels ce mot est employé :

GODEAU.

Colletet, je vous trouve un gentil *violon*.

COLLETET.

Nous sommes tous égaux, étant fils d'Apollon.

Saint-Evremond, *les Académiciens* [1643], act. Ier, sc. II.

... cet homme-là [1], malgré son Apollon,
Fut nagueres cité devant cette police
Ainsi qu'un petit *violon*, etc.

Gazette rimée de Robinet, citée par M. Ed. Fournier, dans son *Paris démoli*, 2e édition. Paris, Auguste Aubry, 1855, in-12, pag. 185.

Jupiter fit mauvaise mine....
Du fouët garni de sonnettes,
Sur les Parques, sur les poëtes...
Excepté sur maître Apollon,
Qu'il nomma pourtant *violon*,
Il fit une rude décharge.

Scarron, *Relation veritable de tout ce qui s'est passé dans l'autre monde, au combat des Parques et des poëtes*, etc., v. 197-208. (OEuvres, édit. de 1737, t. VIII, pag. 46.)

Ha vraiment, messire Apollon,
Vous êtes un bon *violon!*

Ibidem, v. 227. (*Ibid.*, pag. 47.)

Et les auteurs portant leurs marques
Suivirent leur maître Apollon,
Bien fâché de son *violon*, etc.

Ibid., v. 334. (*Ibid.*, pag. 49.)

[1] Le grand Corneille.

D'autre part le clair Apollon,
Bon fallot et bon *violon*...
Luy venoit offrir sa chandelle.

Le Ravissement de Proserpine de monsieur Dassoucy, etc., édit. de M. DC. LIII., in-4°, pag. 32.

Avant-hier on roua un *violon* qui avoit commencé la danse et la pillerie du papier timbré. (Madame de Sévigné, lett. du 30 octobre 1675.)

« Un bon violon, dit Oudin, i. (c'est-à-dire) *un sot, un impertinent.* »

Quelle racine assigner à cette expression? En vérité, je ne sais. Si *violon* avait jamais pu signifier un pauvre diable, on pourrait croire que ce nom avait été donné autrefois à ceux dont l'habit montrait la corde; mais il est plus probable qu'il y a ici une allusion aux musiciens qu'on ne tenait pas chez nous en bien haute estime, et qui néanmoins affichaient de très-grandes prétentions.

Dans le *Moyen de Parvenir*, édit. de 1754, tom. II, pag. 287, il est parlé d'un *violon* qui se fit sergent, pour mener joyeusement le monde en prison. » Nous ne savons quel rapport peut exister entre ce passage et la dénomination de *violon* qu'on donne aujourd'hui aux prisons de corps de garde; nous ferons seulement remarquer qu'on appelait *salterion* [1] les lieux où l'on enfermait les criminels. Dans les lettres de rémission de 1411, conservées à la Bibliothèque nationale, on lit : « Ce prisonnier et lui

[1] Le psaltérion était un instrument à cordes, et il y en avait de plusieurs espèces.

Dans un article sur la dernière édition des OEuvres de Villon, auquel on peut appliquer le nom de *villonie* plus justement que ne le faisait feu Crapelet, un écrivain de l'*Athenæum français* (5e année, n° 14. Paris, samedi 7 avril 1855, pag. 269, col. 3 assure que *psautier* avait le même sens que *psalterion*, celui de *prison*; il est à regretter qu'il n'ait pas eu l'attention de renvoyer au texte qui lui a fourni, disons mieux, où il a pris ce renseignement.

furent mis au *salterion.* » Voyez les *Antiquités nationales* de Millin, tom. IV, pag. 6; et *De l'Etat de la poésie françoise dans les douzième et treizième siècles*, par B. de Roquefort, pag. 111.

VIOQUE, adj. Vieux.

Ce mot est emprunté à notre ancienne langue, qui avait *viouche*, prononcé *viouque* par les Picards : « Viouche, dit Léon Trippault, βιωτικός, de longue vie, vivax, secularis. » Voyez le *Celt-hellenisme, ou Ætymologie des mots françois tirez du Grec*, etc. A Orleans, par François Gibier, 1581, in-8°, pag. 292; et le *Glossaire de la langue romane*, tom. II, pag. 720, col. 1.

Et, de fait, soudainement après furent les hommes joyeux, contents, sains, gais, drus, hubis, *vioges*, allegres. (*Les Contes et joyeux devis de Bonav. des Perriers*, nouv. XV.)

VISE-AU-TRÈFLE, s. m. Apothicaire.

Et M. *Visautrou*, mon apotiquaire, me disait encore ce matin... que je ne paroissois pas quarante-cinq ans. (*L'Homme à bonne fortune* [1690], sc. de Brocantin avec ses filles; dans *le Théâtre italien de Gherardi*, tom. II, pag. 361.)

VOITE, s. f. Voiture.

VOL AU VENT, s. f. Plume à écrire.

VOLANT, s. m. Volaille, oiseau; expression du jargon, du temps de Bouchet.

VOLANT, s. m. Manteau.

Laissons nos *vollans* et le reste de nos habits à ces pauvres diables, à qui on donnera la sause si on les trouve avec la robe du chat. (*La Comédie des Proverbes*, act. II, sc. IV.)

... le 28 juillet 1756, il étoit arrivé chez elle deux hommes... l'un... vêtu d'un *volant* canelle, etc. (*Pieces originales et procedures du proces fait à Robert-François Damiens*, etc., tom. Ier, pag. 62, 63.)

Ce nom est venu aux manteaux d'une épithète donnée à une certaine espèce en usage au commencement du XVIIIe siècle. Il existe une facétie intitulée *Satyre sur les cerceaux, paniers, criardes et manteaux volans des femmes, et sur leurs autres ajustemens, avec la réponse des femmes.* Paris, Thiboust, 1727, petit in-12, pièce singulière indiquée dans le *Manuel du Libraire*, tom. IV, pag. 207, col. 2, 208, col. 1.

On a donné aussi le nom de *volant* à une espèce de bâton originairement appelé *bâton volant :*

Il... lui avoit sauvé un coup de *volant*, que le goujat lui tira du lit. (*Confession catholique du sieur de Sancy*, liv. Ier, chap. V.)

Lou pis fut des pitaux qui, à velles peyrades et *vastons bolants*, bouloyent separer le chebal et la yument, etc. (*Avantures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. XVI.)

Ces passages et le suivant nous montrent l'origine du mot *volée :*

Cinq onces de soye perlée,
Quatre douzaines de boutons,
Lors qu'il offrit à la volée
A mes gens des coups de bastons.

Le Ballet des Courtisans et des Matrones. A Paris, chez Toussainct du Bray, M. DC. XII., in-8°, pag. 5.

VOLANTE, s. f. Plume.

VOUZAILLE, VOUZUIGAUD, VOZIÈRE, VOZIQUE, pr. Vous.

VOYAGEUR (Vol au). Espèce de vol décrite par Vidocq, tom. II, pag. 203-206, et par M. Léon Paillet, pag. 37.

VOYOU, s. m. Faubourien de Paris, homme, enfant mal élevé.

Ce mot indique bien l'homme de la *voie* publique, de la rue.

Z

Zif, s. m. Marchandise supposée, dont certains industriels font intervenir le nom dans leurs opérations. Voyez *les Voleurs* de Vidocq, tom. II, pag. 81, 87.

Zig, s. m. Camarade. Ital., *zigno*, petit lézard.

Ce dernier mot, tout seul, signifie en argot *mauvais camarade*.

Zig-zag, s. m. Bancal, boiteux.

ARGOT ITALIEN

OU

FOURBESQUE.

Les Italiens, qui précédèrent les autres peuples de l'Europe dans la connaissance de tant de choses, furent également leurs maîtres dans la science du vol ; et ceux qui la cultivaient eurent de bonne heure des historiens [1], comme leur art des panégyristes [2].

Grâce à Raphaël Frianore et à un anonyme, auxquels on doit deux opuscules analogues à *la Vie genereuse des Mattois*, et au *Jargon de l'argot reformé*, nous connaissons les *bianti*, les *pitocchi*, les *vagabondi*, et toutes les variétés du genre. La langue qu'ils parlaient entre eux ne nous est pas moins connue, et dès le XVIe siècle il en circulait un vocabulaire qui a eu au moins cinq éditions, sans compter qu'il a été incorporé dans la plupart des grands dictionnaires italiens. Ce vocabulaire, que M. Brunet dit avoir été d'abord imprimé à Venise en 1549, in-8° [1], reparut plus tard sous le titre de *Modo novo da intendere la lingua zerga, cioè parlar furbesco. Opera non men piacevola que utilissima. Con un capitolo, e quattro sonnetti in lingua zerga ; novamente posti in luce. Di nuovo ristampata per ordini di alfabetto.* [Figure en bois.] In Milano, per Pandolfo Malatesta. Con licenza de' superiori. In-8°, de 24 feuillets non chiffrés, y compris le titre et le dernier feuillet, qui est blanc ; les signatures vont de A à C, 4. Ce petit volume,

[1] *Il Vagabondo, overo sferza de' bianti, e vagabondi, opera nelle quale si scoprono le fraudi et inganni di coloro, che vanno girando il mondo a spese altrui, data in luce da Raf. Frianore.* Venezia, 1627, in-8°. — Bologna, 1708, in-12. Cet ouvrage a été mis en français sous ce titre : *le Vagabond ou l'histoire et le charactere de la malice et des fourberies de ceux qui courent le monde aux despens d'autruy. Avec plusieurs recits faccecieux sur ce sujet pour déniaiser les simples.* A Paris, chez Jacques Villery, ou Gervais Alliot, M. DC. XLIV., in-8°, de 192 pages, plus 4 feuillets de titre et de préliminaires.

Trattato dei bianti ovver pitocchi, e vagabondi, col modo d' imparare la lingua furbesca. Italia, co' caratteri di F. Didot, MDCCCXXVIII, in-18, de 120 pages, plus sept pages, au commencement, renfermant le titre et un avis *Ai Lettori*, et, à la fin, un feuillet sur le recto duquel on lit : *Impresso in numero di soli CCL. esemplari.*

[2] *Laudes de Arte robbandi*, petit poëme en vers hexamètres, qui se trouve dans *Magistri Stopini, poetæ Ponsanensis, Capricia macaronica. Cum nova appendice.* Venetiis, MDCCIV, typis Dominici Lovisæ, in-12, pag. 16-25.

Il y a de ce livre une édition de 1658, in-16. Voyez la *Bibliographie instructive*, n° 2695, et le Catalogue de M.^rs^ (Méon), pag. 175, n° 1479. Le *Manuel du Libraire*, tom. IV. pag. 360, col. 1, cite plusieurs autres éditions, auxquelles nous pouvons ajouter celles de Venise, 1651, 1716 et 1738, et celle de Milan, 1671. On fera bien de consulter, au sujet des *Capricia* de César Orsini, de Ponzone, caché sous le nom de *Stopinus*, Flögel, *Geschichte der Burlesken*, pag. 133 ; Genthe, *Geschichte der macaronischen Poesie*, etc., Halle, 1829, in-8°, pag. 144 ; O. Delepierre, *Macaronéana*, etc. Paris : MDCCCLII, in-8°, pag. 116, 117, 254-260, etc. Quelques extraits de ces poésies ont été reproduits dans l'*Erotopægnion*, edente Noel, Lut. Paris., 1798, in-8°, pag. 148.

[1] *Manuel du Libraire*, tom. III, pag. 417, col. 1.

que nous avons décrit d'après un exemplaire appartenant à M. Libri, est sans doute le même qui se trouve indiqué dans le catalogue de sa bibliothèque, belles-lettres, pag. 24, n° 170 [1]; quoi qu'il en soit, l'édition de Malatesta nous semble bien devoir être attribuée à la fin du XVIe siècle.

Antérieurement à cette époque, Piet. et Gia. Maria Salio avaient publié leur *Vocabulario della lingua zerga* et leur *Libro zergo da interpretare la lingua zerga*, imprimés à Venise, l'un en 1556, l'autre en 1575 [2].

Au commencement du XVIIe siècle, le vocabulaire de 1549 reparut sous le titre de *Nuovo Modo da intendere la lingua zerga, cioè parlar furbesco, di nuovo ristampato per ordine d'alfabeto in Firenze alle scalee di Badia, con licenza de' superiori*, 1619. Cette édition, que nous n'avons jamais vue, a été réimprimée en 1828, à la suite du *Trattato dei Bianti* que nous citions tout à l'heure en note, et cette réimpression commence pag. 73 du volume, dont elle forme la seconde partie.

Toutes ces publications, ainsi qu'on peut le croire, ne se rencontrent point aisément; mais, outre que le fourbesque, comme je le disais, se trouve compris dans tous les dictionnaires de la langue italienne, on peut jusqu'à un certain point remplacer ces raretés en ayant recours au *Vocabolario poligloto* du P. Hervas [3], dans lequel on trouve des échantillons de la *lingua zerga*. Il ne faut pas, non plus, manquer de voir *le Rime burlesche di Gio. Franc. Ferrari* [1], recueil de *capitoli* dont le Ve et le XXXIIIe sont écrits en argot, et le dernier précédé de la cinquième épître d'Horace, traduite également en argot italien. A défaut de ce volume rare et peu connu, on trouvera une ample pâture dans un autre recueil, bien plus moderne, intitulé : *Alcun poesie milanesi e toscane di Carl' Ant. Tanzi*. Milano, 1766, in-4°. On y lit un long dialogue en dialecte milanais et en langue fourbesque, dans lequel près de trois cents mots sont expliqués par des notes [2].

Enfin, il a paru en Italie, il y a quelques années, la première livraison d'un ouvrage qui n'a pas été continué, et qui porte le titre suivant : *Studi di filologia comparata, applicati ai vernacoli di Lombardia e Venezia da Riccardo Ceroni*. Parte I[a]. Puntata prima. Milano, dalla tipografia di Pietro Agnelli, 1844, grand in-8°, de 96 pages. Dans ces recherches on trouve de nombreuses cita-

[1] « *Novo Modo da intendere la lingua zerga, cioè parlar fubesco.* Milano (senz anno), in-8°. — Vocabulaire d'argot, avec des poésies en argot à la fin. L'édition paraît appartenir à la fin du XVIe siècle. »

[2] *Litteratur der Grammatiken, Lexika und Wörtersammlungen aller Sprachen der Erde*, von Johann Severin Vater. Berlin, 1847, in-8°, pag. 498.

[3] Cesena, 1787, in-4°, pag. 120.

[1] *Venetia, heredi di Marchio Sessa*, 1570, in-8°, cité au catalogue de la bibliothèque de M. L[****] (Libri), pag. 249, n° 1539.

[2] On doit trouver aussi, à ce que j'imagine, du fourbesque dans un recueil ainsi indiqué dans un catalogue : « MONIGLIA. (G. A.) *Poesie drammatiche.* Firenze, Vangelisti, 1698, 3 vol. in-12. Le troisième volume, ajoute le rédacteur, contient plusieurs pièces dans lesquelles l'auteur a mis en scène des personnages de la dernière classe du peuple; chaque pièce est suivie d'un petit vocabulaire. Ces pièces sont écrites en langue *rustique*, en français, en allemand et en espagnol corrompu, et même en langage des Bohémiens (*Zingari*). »

Voyez, sur les Bohémiens errants de l'Italie au XVIe siècle, et sur le jargon qu'ils parlaient, une note intéressante de M. de Saulcy dans l'*Athenæum français*, n° du 2 avril 1853, pag. 323, 324.

M. de Soleinne possédait un recueil précieux de vingt-neuf petites comédies imprimées en diverses villes de l'Italie dans la seconde moitié du XVIIe siècle, pièces dont une *Zingara* est toujours le principal personnage. Voyez le tom. IV de sa *Bibliothèque dramatique*, pag. 104, n° 4615.

tions de fourbesque. Voyez notamment § 8, pag. 70.

J'ignore si l'ouvrage promis par B. Biondelli, dans un article consacré aux langues fourbesques [1], a vu le jour, et je le regrette; car, pour peu que l'auteur eût tenu ses promesses, j'aurais indubitablement trouvé chez lui de quoi enrichir mon livre, ou, qui sait? peut-être des raisons suffisantes pour le condamner à l'oubli, et le soustraire ainsi à l'arrêt du public.

Je terminerai cette notice par un petit dictionnaire de la langue fourbesque, qui suffira pleinement pour donner une idée de ce jargon, tel qu'il avait cours au XVIIe siècle, au moins à Venise et en Lombardie; je l'ai tiré du *Nuovo Modo da intendere la lingua zerga*, et des *Recherches italiennes et françoises*, d'Oudin.

AGGUINZARE. Pendre.
AGNUS DEI. Bonjour.
AGRESTARE. Regarder, connaître.
AGRESTE (verjus). De l'argent.
AGUZZARE (aiguiser). Voir.
ALA (aile). Bras.
ALBERTO (d'*albo*, blanc). Œuf.
ALBUME (blanc d'œuf). Argent.
ALLUMARE (allumer). Regarder.
Voyez ci-dessus, pag. 6, col. 2, au mot *Allumer*.
ALLUNGAR LA VITA (allonger la vie), ANDAR IN PICCARDIA (aller en Picardie). Être pendu.
ALLUNGARE IL MURO (allonger le mur). Fuir.
ALZANA. Vin.
— , TIRAR L'. Boire.
ALZARE. Manger et boire.
AMARINO (cerisier). Arme à long bois.
AMARO. Voyez *Armeggiar in amaro*.
AMMAZZARE. Vendre.
AMORE (amour). Non.
ANACCARE UN SESINO. Partager, faire à moitié.
ANARE (*anatre*, canards). Allemands.
ANCROIA (nom d'une reine amazone, dont on a fait un poëme généralement intitulé : *Libro della regina Ancroja* [1]). Reine.
ANDARE A GOVERNO ou IN GOVERNO. Serrer, cacher.
ANGUILLI. Porreaux.
ANSARE (haleter, être essoufflé). Brûler, cuire.
ANTICO. Père.
ANTICROTTO. Dieu, Christ, ambassadeur.
ANTIGO (vieux). Maître.
ANTIPORTO (allée, porche). Ceinture.
ANTONA. Non.
ARBIFI. Œufs.
ARGO (Argus). Ciel.
ARGUME (oignons). Argent.
ARMEGGIAR IN AMARO (amarrer en amer). Se plaindre.
ARONTE. Pain.
ARRUBINARE (faire de couleur de rubis). Remplir une bouteille de vin.
ARRUFARE. Brûler, cuire.
ARTIBRIO. Pain.
ARTONE. *Id.*
— DI CALCOSA (de terre). Pierre.
ASTA, ASTI. De l'argent.
ASTIERO, ASTIETTO. Banquier.
ASTROLOGIA. Échelle.
ATTACCATICCIO (gluant). Parent.
ATTENCARE. Voir.
AVER LA FUNE AL GUINDO. Être pendu.
— IMPEGNATO. Tenir serré.
— PER IL DRITTO. Entendre.
BABBOLARE (badiner, folâtrer). Chanter.
BACCHA, BIFFACHA. Bonnet.
BACCHETTO. Couteau.
BACCHIA. Chambre.
BAIA. Maîtresse, amoureuse.
BALCARE. Regarder.
BALCHI. Yeux, de l'argent, de la monnaie.
BALEFFO (balaffre). Visage.
BALZA, BALZANA. Église.
BALZA DELLA DISTESA. École.
BALZARE (bondir). Aller, courir.
BALZO DI RABUINO (mot à mot, école du diable). Palais de justice.
BANDA. La nature de la femme.

[1] *Delle Lingue furbesche*, dans la *Rivista Europea*, gennajo 1846, in-8°, pag. 81-94. Pag. 92, l'auteur écrit en note : « Anche di questo dizionario della lingua de' fiori porgeremo un Saggio negli *Studii sulle lingue furbesche*, prossimi ad essere publicati. »

[1] Voy. le *Manuel du Libraire*, tom. III, pag. 127.

BARBACANA (sorte d'ouvrage avancé). Bras.
BARCHA. Soulier.
BARDE DI MOCCOLOTTO (bât du bout de chandelle). Lunettes.
BASTA. Prison.
BASTASO. Porte-faix.

Ce n'est pas du fourbesque, mais un mot sicilien dérivé du grec βαστάζω.

BASTO (bât), BASTIANO. Pourpoint.

C'était également l'usage, chez nous, de désigner des pièces de vêtement par des noms d'hommes. Déjà, pag. 185, col. 2, nous avons vu *georget* dans le sens de *pourpoint;* sans doute *girard* avait la même signification :

Je chercherai des nippes de hasard
A l'avenant de ma petite banque,
Sur le Pont-Neuf s'il se trouve un *girard*, etc.
Blavet, requête au prince de Turenne, citée par M. Éd. Fournier, dans son *Paris démoli*, 2e édit., pag. 43, en note.

BATTER LA CALCOSA (battre la terre). S'enfuir.
BATTERE. Composer.
BAVORDA. Brebis.
BERLENGO. Banque.
BERLO. Visage.
BERTA. Petite poche.
BERTINO (gris brun). Pauvre, misérable.
BERTOLOTTO. Teston, espèce de monnaie.
BESCARE. Tirer de la besace.
BESTISA. Table.
BIANCHINA (petite blanche). Neige.
BIANCHIRE (blanchir). Couvrir une fourberie.
BIETTA (coin à fendre). Plane, couteau à deux manches qui sert à couper la tête.
BIGORDINA. Carte à jouer.
BIRBA (gueuserie). Aumône.
BISO. Étranger.
BISSA (*biscia*, couleuvre). Courroie.
BISTI, BISTOLFI. *Potta.*

Voyez ci-dessus, pag. 51, col. 1, au mot *Bis*.

BISTUCCIA. Patente.
BLEDA. Bouche.
BOCCONE. Porc.

Voyez ci-dessus, pag. 25, col. 1, au mot *Bacon*.

BOLFO (allem. *Wolf*, loup). Chien.
BOLLA. Ville.

Voyez ci-dessus, pag. 67, col. 1, au mot *Boule*.

BOLLA DEL DUROSO. Ferrare.
— DELLA SANTA. Rome.
BOLOGNINO. Valet.
BONAGHA. Éperon.
BORELLA (boule). Tête.
BOSCHETTE. Bois.
BOSCO DI BERLO (bois du visage). Barbe.
BOTTIERO. Pied.
BRACCO (chien braque). Sbire.
BRAMOSO. Amant, amoureux.
BREVIANTE. Chant.
BREVIOSA. Lettre.
BRICCOLO. Teston, espèce de monnaie.

Probablement de *briccolare*, lancer des pierres avec un mangonneau.

BROCCA (cruche). Prostituée.
BROCCHIERA (de *brocchiere*, bouclier). *Id.*
BRONCO. Bœuf.
BRONIO. Loup.
BRUMA (brume, brouillard). Matinée.
BRUNA, BRUNORA. Nuit.

Voyez ci-dessus, pag. 75, col. 2, au mot *Brune*.

BRUNOTTI (brunets). Yeux, argent.

Voyez ci-dessus, pag. 345, col. 1, au mot *Pruneau*.

BRUZZA. Table, cabaret.
BUFALA (femelle de buffle). Bonnet.
BUFFONA. La comédie.
BUIO (obscur). Noir.

Ce mot, donné au jargon dans le *Nuovo Modo*, dans les *Rech. ital. et fr.* d'Oudin, et ailleurs, appartient aujourd'hui à la langue italienne, où l'on dit : *fa buio*, il fait nuit, etc.

BUOSO. Vin.
BURASCO (de *burasca*, tempête). Soldat.
BURCHIARE. Aller et venir.
BURCHIO (barque, esquif). Cheval.
CALASTRA, CALLASTRA. Epaule.
CALCA. Gueuserie.
— , COMPAGNO DI. Gueux, argotier.
CALCAGNO. Compagnon.
— DI SANT' ALTO. Ange.
CALCANTE A VENTUN' ORA. Écolier.
CALCARE A VENTUN' ORA. Ne point avoir d'argent.
CALCHA. Jambe.
CALCHEGGIARE. Gueuser, courir en gueusant.
CALCHO. Œil.
— DELL' ALA (pied du bras). Main.
CALCIOSO. Pied.
CALCO. Gueux, coquin.
CALCOSA. Terre, soulier.
CALDA (chaude). Taverne.
— , CASA. Enfer.

Voyez ci dessus, pag. 299, col. 1, au mot *Paquelin*.

CALDOSO. Brochet.

CALLASTRIERO, CALONEGO. Porte-faix, Bergamasque.

CAMPAGNA, DI. Bon, bien.

— VECCHIA. Gracieuse.

CAMPAGNOLA. Lièvre.

CAMPANA (cloche, espèce de poire fort longue). Oreille.

CAMUFFARE (se déguiser). Voler, dérober.

CAMUFFO. Voleur, larron.

CANNA NEGRA. Casse, espèce de drogue.

CANTARE (chanter). Parler.

CANZONAMENTO. Chant, langage.

CANZONARE (chanter). Dire.

— IN AMARO (chanter en amer). Médire.

CAPODICAMENTE. Fort bien.

CAPELLANO ROSSO (chapelain rouge). Cardinal, pape.

CAPPELLANTE. Pèlerin.

CARA (chère). Sœur.

CARBONATA. Sorte de saucisson.

CARICAR IN CODOGNATO. Se griser.

CARNENTE. Père, frère, parent.

CARNIERA, CARNIFICA. Sœur, renard.

CARNIERO, CARO (cher), CARNIFICO, CARNOSO. Frère.

CARNIFICA DELLA BIANCHINA. Glace.

— — LIMA. Lettre.

CARPIO (carpe). Espagnol.

Y aurait-il là une allusion à Bernard del Carpio, ce Roland de la Castille?

CARPIONE. Larron.

CARPIRE. Dérober.

Ce verbe, donné au jargon dans le *Nuovo Modo* et par Oudin, signifie, en bon italien, *saisir, empoigner, soustraire*.

CASA (maison), CASACCIA, CASANZA. Prison.

CASTAGNA. Maladresse.

— , FARE UNA. Échouer en coupant une bourse ou en volant; être pris en flagrant délit.

CATARON, CATTARONE. Bourreau.

CATENAZZO. Plein de figues, étant debout.

CAVAGNA (forme d'osier pour fromage). Prison.

CAVAGNO. Panier.

Ce mot, compris dans le *Nuovo Modo*, n'est plus de l'argot.

CAVALIERE DA BASTO (chevalier du bât). Ane.

CAVATO. Bien avancé.

CAVAZZONARE. Bien agencer.

CAVAZZONE, CAVEZZONE. Beau.

CAVERNA (caverne). Bouche.

CAVONNIERA. Coffre.

CAVOZZO. Pot en forme de chaudron.

CERCHIOSA. Tonneau, cabaret.

CERCHIOSO. Anneau.

CERIOLO, CERRINOLO, CERUFFO. Gant.

CERIRE. Fouetter.

CERRA. Main.

CERVANTE. Bouc.

CHIARENZA, ESSERE IN. Être ivre.

CHIARIRE (éclaircir). Boire, voler, attraper.

CHIARISTANTE. Buveur.

CHIARITO. Ivre.

CHIARITORE. Ivrogne.

CHIARO (clair), CHIAROSO. Vin.

— PUNGENTE (clair piquant). Vinaigre.

Voyez ci-dessus, pag. 107, col. 2, au mot *Chérance*.

CHIELMIERO. Capitaine.

CHIERLERA, CHIERLIERA. Religieuse.

CHIODRA. Compagnie.

CHIODRINO. Moine.

CHIURLA, CIURLA. Tête.

CIANFROGNA. Railleur, brouillon.

CIFO, CIFON. Petit garçon.

Chez nous, on appelle *chiffon* les petites filles, et l'on dit d'une figure enfantine qu'elle est *chiffonnée*. Louis XV n'appelait-il pas l'une de ses filles *Chiffe*?

CIMA. Glouton.

CIMOSO. Arbre, mât de navire.

CINTO. Foie.

CIPOLLONE (gros oignon). *Cazzo*.

CIVETTA (chouette). Ménagère.

CLOCCHIA, CLOCCIA (cloche). Chambre.

COCLA. Noix.

COFANO (coffre). Corps.

COLONNA (colonne). Jambe.

En Sicile, on désigne par ce mot la cuisse; il fait partie du vocabulaire des couvents de femmes, et non de l'argot des voleurs.

COMPRAR VIOLE. S'enfuir au plus tôt.

COMPRARE (acheter). Courir.

CONCA. Vie.

CONOBELLO. Ail.

CONTARE (compter). Fermer, *far l'atto*.

CONTIERO. Marchand.

CONTRAMAGLIA. Pays, village, argent monnayé.

CONTRAMAGLIANO. Villageois.
CONTRAPPUNTO (contrepoint). Discours, langage.
CONTRARIO (contraire). Paysan.
COPERTORE (couverture). Ciel.
COPULA. Bateau.
CORDOVANO (maroquin). Gros homme, lourdaud.
CORIANDOLO. Corail.
CORILLARE. Balayer, fouetter.
CORNANTE. Bœuf, vache.
Voyez ci-dessus, pag. 119, col. 1, au mot *Cornant*.
CORNIOLE (angl. *corn*). Froment.
CORONATA. Fève.
CORNUTA (cornue). Vache.
CORRENTE (courant, sans doute, sur l'eau). Chêne.
CORRER LA BOLLA. Avoir le fouet par la ville.
CORTEGGIANO, CORTIGIANO (courtisan). Gueux, vaurien.
CORTESIA (politesse). Oui.
COSCHETTO DELLE FANTASIME. Cabinet, étude.
COSCO. Maison.
— DELLO SCABBIO. Cave.
— DI SANT' ALTO. Ciel.
COTILLARE. Fouetter.
COVONERIA. Coffre.
CREA, CREATA, CREATURA, CRIULFA. Chair.
Voyez ci-dessus, pag. 126, col. 2, au mot *Crie*.
CREDO. Espérance.
CRESTA (crête), CRISTIANA. Bonnet.
CRUCCIARE (tourmenter). Rompre.
CRUDA. La mort.
CUCCIO. Chien.
CUCHI, CUCHIERI, CUCCHIELLI. Argent.
CULATTIERO. *Cacatojo*.
DA LODI. Scélérat.
DANNEGGIARE (endommager). Parler.
DANNOSO (dommageable). Langue.
DA POI CHE SI SEGA IL FIENO. Toujours.
DAR LA STOLFA. Attraper, duper.
DARE A LATA. Aller vite, s'en aller d'un endroit.
DEVOTA (dévote). Ame.
DEVOTI, DIVOTI (dévots). Genoux.
DIADEMA. Pavillon.
DI CAMPAGNA (de campagne). Bon.
Nous avons *garçon de campagne*, avec le sens de *bon compagnon*, de *voleur*.
DI CHE SPETTA. De quelle manière.
DIORTA. Porte.
DISTESO, DISTESA (étendu, ue). Banc.
DISTRIGARE (démêler). Peigner
DOLCIOSO, DOLZOSO (douceâtre). Lait.
DOLLARE. Donner.
DRAGHETTO. Écolier.
DRAGON DEL GRAN SOPRANO (dragon du grand supérieur). Docteur en droit.
— — RE DI PERSIA (dragon du roi de Perse). Docteur en philosophie.
— DI FARDA. Docteur en médecine.
DRAGONA. Casque, casaque de pèlerin.
DRAGONCINO (petit dragon). Procureur.
DRAGONE. Avocat.
DRAGONETTO. Notaire.
DUCO, DUGO. *Cazzo*.
DUGHO. Écu.
DUGO DI MORFIA. Rave.
DUROSO. Fer.
Voyez ci-dessus, pag. 140, col. 1, au mot *Dur*.
ELMO (heaume, casque). Tête.
EMPIREO. Huile.
FABRIANA. Armure.
FAGIANA (coffre à fèves). Ventre.
FALCON DE DRAGHETTI (faucon d'écoliers). Bedeau.
FALCONE. Valet.
FANGOSA (fangeuse). Anguille, soulier.
FANTASIMA (fantôme). Petit garçon.
Voyez ci-dessus, à *Môme*, pag. 276, col. 2.
FANTE (fantassin, valet). Petite pièce de monnaie.
FAOLO. Ivrogne, laid, infâme.
FAR ACQUA (faire de l'eau). Se tourmenter.
— DE' SEI. Diviser, partager.
— FESTA ALLE CAMPANE (faire fête aux cloches). Avoir du plaisir.
— MARCHESCO. Marquer, sceller.
FARE LA FARRA. Faire froid.
— — SCARPA, FAR IL FEGATELLO. Voler la bourse.
FARFOIA. Religieuse, nonne.
FARFOIO. Moine.
FATICOSA (pénible). Échelle.
Voyez ci-dessus, pag. 1, col. 1, art. *Abbaye de Monte à regret*.
FEGATELLO. Bourse. Voyez *Figadetto*.
FEGATO. Besace.
FELIPPA, FILIPPA. La nature de la femme, robe de femme.
FERRARE. Perdre.
FERRO. Baioque, petite pièce de monnaie.

FERRO DI MULA (fer de mule). Demi-teston.
FIACCO (faible). Enfant.
FIADETTO. Lourdaud, coquin, vilain.
FIAUTO, FLAUTO (flûte). Nez.
FIBBIA (boucle). Bulle, patente, privilége.
FICOSO. Enchaîné.
FIGADETTO. Petite poche, sans doute parce qu'elle est à droite, à l'endroit du foie, *figadello*.
FILARE (filer). Avoir peur.
FILO (fil). Peur.
FIORIRE (fleurir). Voler.
FOCO, FUOCO (feu). Sergent.
FODRINO (fourré), FONDRINO. Brodequin.
FOGLIA. Bourse.
Voyez ci-dessus, pag. 170, col. 2, au mot *Fouille*.
FOGLIOSO (garni de feuilles). Chou, carte à jouer.
FOIA, FOIOSA. Carte à jouer.
FOINO. Amour, Cupidon, pot, vase.
FONEO. Compagnon.
FORESTIERE (étranger). Aveugle.
FORMARE (former). Dire des oraisons.
FORMICARO (fourmilière). Parentage, mariage.
FORMIGOTTO (fourmillon). Soldat.
FORSORA. Religieuse, nonne.
FORTOSO. Vinaigre.
FRANSOSO. Buveur.
FRANZAIA. Bocal.
FRATERNO (fraternel). Bon.
FU (feu, défunt). Gibet.
FUINO (fouine). Vieillard.
FUMOSO (fumeux). Été.
FUNGO (champignon). Chapeau.
FUOCO. Voyez *Foco*.
FURBO (fourbe, coquin, filou). Compagnon, camarade.
FURLANO. Sot.
FUSTO (fût de colonne). Corps.
GALLETTO (petit coq). Peigne, sans doute à cause de la dentelure de la crête.
GALVANO. Mauvais lieu.
GAMBA DI DIO (jambe de Dieu). Jambe gâtée.
Voyez ci-dessus, pag. 232, col. 2, au mot *Jambe de Dieu*.
GANEZZARE. Tromper.
GANGHERINO (de *ganghero*, gond, charnière). Menuisier.
GENTILUOMO (gentilhomme). Ignorant.
GIELFO. Chat, petite monnaie.
GINALDO. Chien.
GIORGIO. Feu.
GIUSTA (juste). Balance.
Voyez ci-dessus, pag. 242, col. 2, au mot *Juste*.
GONZO (lourdaud, niais, dupe). Bourgeois, paysan.
— DI LEONA. Gentilhomme.
GORDO (esp. *gordo*, gros). Plein.
GRAMIGNARE. Prendre, ôter, comme les mauvaises herbes, appelées *gramigna*, de *gramen*.
GRAMOSO (misérable). Poing.
GRANCHETTO. Argotier, voleur.
GRANCIRE (gripper). Voler.
Voyez ci-dessus, l'art. *Grinchir*, pag. 206, col. 2.
GRANDE. Faim.
GRANIERA. Renard.
GRASSELLA (morceau de graisse). Encens.
GRAZIOSA (gracieuse). Campagne.
GRETTINA (sèche). Main.
GRIMA (ridée). Vieille.
GRIMALDO. Père, vieillard.
GRIMO DI SANT' OCCHIO. Pape.
GRINTA (teigne). Tête.
GRISALDI, GRISANTI. Poux.
GRUGNANTE (grognant). Porc, Français.
Voyez ci-dessus, pag. 211, col. 1, au mot *Grondin*.
GUAGNASTRA (engaineuse). Fille de joie.
GUALDO (pastel). Chien, juif.
GUALLINO. Pou.
GUALMA. Potage.
GUASCO (Gascon). Gentilhomme.
GUIDO, GUIDONE (guide). Chien, compagnon, gueux.
GUIGNO. Juif.
Voyez plus haut, l'art. *Guinal*, pag. 212, col. 2.
GUINDO. Cou.
GUINZO (ridé, plissé). Cordeau, image que portent les gueux.
GURANESCO. Mal vêtu.
GUZZARE. Donner.
IACCATELLO (dard). Pierre que l'on jette d'un lieu élevé.
IL GOBBO (le bossu). Moi.
IMPEGNARE (engager). Désirer.
IMPEGNATO, HAVERE. Tenir serré et ferme.
INCATENARE IL MOSCONE (enchaîner la grosse mouche, c'est-à-dire soustraire aux vers leur pâture). Mettre son habit en gage.
INCATENATO (enchaîné). Garçon de vieux gueux.
INCROSARE. Lier.

INGEGNOSA (ingénieuse). Clef.
INGORDO (gourmand). Avare.
Donné au jargon par Oudin et Veneroni, *ingordo* est de très-bon italien dans ce dernier sens.
INTAPPARE (boucher, étoupper). Couvrir, habiller.
INTAPPARE IL FUSTO (boucher le fût, le corps). Manger.
INTROIBO (j'entrerai). Porte.
LACONE. Loup.
LAFFARO. Chat.
LAMPANTE DI CIVETTA (luisant, c'est-à-dire, sans doute, œil de chouette). Écu.
LANDRA (fille de joie). Femme.
Voyez ci-dessus, au mot *Andre*, pag. 7 et 8.
LANTERNA (lanterne). Œil.
LATA, DARE A. S'enfuir bien vite.
LAVORANTE DI SCARPE (travaillant des souliers.) Coupeur de bourses.
LENZA. Eau.
LENZARE. Mouiller.
LENZIRE. Uriner.
Voyez ci-dessus, pag. 7, col. 1, au mot *Ance*.
LEONE (lion). Puissant.
Cf. pag. 246, col. 2, v° *Léon*.
LEONIZZARE (se conduire en lion). Avoir de la puissance.
LIMA. Chemise.
Voyez ci-dessus, pag. 248, col. 1, au mot *Limace*
LINDIO. Libre.
LISCIOSA (glissante). Barque.
LISSA (traîneau). Navire.
LODI, DA. Méchant.
LODO, LODOVICO. Laid.
LONGA (longue). Campagne.
LONGENTE, LONGHETTO (longuet). Linceul.
LOSENA. Femme.
LUGANI. De l'argent.
LUMINOSA (lumineuse). Fenêtre.
MAGGIO. Dieu, roi, seigneur, pape, docteur.
Voyez ci-dessus, au mot *Mec*, pag. 264, col. 2.
MAGGIORANA (marjolaine). Seigneurie, Notre-Dame, le matin, Vénus.
MAGGIORENGO (notable), MAGGIORINGO, MAGGIVO. Seigneur, bailli.
MAGGIVO DI SPECIE. Prévôt.
MAGLIA (maille). Teigne, Rome.
MAGLIANA. Ville.
MALEGNA. Bastonnade.
MANDOLINO (amande). Coup de pied.
MANEGO. Bourreau.
MANTO (mante, voile à l'espagnole). Manteau.
MARCHESANO. Mois.
MARCHESE (marquis). Les fleurs d'une femme.
Déjà, pag. 260, col. 2, nous avons mentionné cette expression, et un proverbe italien dans lequel elle entre; mais nous n'avons pas dit qu'il avait passé en français. On le trouve dans un ouvrage de P. de l'Ancre: « S'il est vray ce qu'on dict que les femmes tachent les miroirs lors que le marquis est en leur maison. » (*L'Incredulité et mescreance du sortilege plainement convaincue*, etc. A Paris, chez Nicolas Buon, M. DCXIII., in-4°, traité Ier, pag. 97, en marge.)
MARCHIANO. Artisan.
MARCONA. Femme.
Voyez ci-dessus, pag. 260, col. 2, art. *Marque*.
MAREMAGNO (grande mer). Nez.
MARGHERITA (perle). Corde.
MARIANO. Miracle.
MARIETTA, MARIETTO. Lourdaud.
MARINA (marine). Bruit.
Ce mot, dans le sens qu'il a en fourbesque, dérive sûrement de l'expression proverbiale et figurée : *la marina è turbata*, la mer est troublée, que l'on applique à une personne en colère.
MARRONTE (maronte). Bouc, cornard.
MARTINA (*martello*, marteau). Épée.
Voyez ci-dessus, pag. 232, col. 1.
MARTINARE. Se battre.
MARTINO. Poignard, couteau, derrière.
MASCARARE (masquer). Dire, prier Dieu.
MASCHERPO. Fromage.
MATERNA (maternelle). Nuit.
MATOLFA. Matin, matinée.
MAZZO. Pied.
MERLO (créneau). Dent.
MIZZA (sèche). Mule.
MOCCOLA (chandelle). Langue.
MOCCOLO (bout de chandelle). Nez.
MOCCOLOSA. Chandelle, lune.
MOCHELOZZARE. Jurer, blasphémer.
MOLECCARE (de *molecha*, crabe). Couper.
MONACCHIA (corneille). Soulier.
MONARCA (monarque). Moi.
MONELLA. Fille de joie.

MONTAGNA (montagne). Moi.
MORA (mûre, fruit). Chaîne.
MORFA. Morve, faim.
MORFEA, MORFIA. Bouche.
Voyez ci-dessus, pag. 279, col. 1, au mot *Morfe*.
MORGANA. Cloche.
MURFEZZARE. Manger.
MUTO (muet). Serviteur.
NAGOSA. Chausses.
NATURALE (naturel). Sel.
NEGRA, NEGROSA (noire, mauricaude). Mort.
NEGROSO (tirant sur le noir). Charbon.
NEVALE (neigeux). Sel blanc.
NIBA, NIBERTA. Non, rien du tout.
NICOLO (Nicolas). Non.
NOSTRAMADRE (notre mère), NOSTROSO. Nous.
OCCHIO DI CIVETTA (œil de chouette). Ducat.
ODOROSO, ODORUZZO (plein d'odeur). Nez.
OFFICIO (office). Docteur, sage.
OGLIO, FARE (faire de l'huile). Pleurer.
OLECCARE LE CERE (huiler les mains). Corrompre les gens de justice.
ORITAMENTE. Bien, fort bien.
OSMO. Homme.
PALLIZZARE. Instruire.
PASQUIN, PASQUINO (de *pasquale*, pascal). Agneau.
PATUME. Lit.
PAVARO (jeune oie). Mouchoir.
Ce mot remet en mémoire le chap. II de *Gargantua*.
PENNACHIO (plumet, pannache). Jule ou carlin, monnaie.
PENNE (plumes). De l'argent.
PENNOSO (plein de plumes). Coussin, oreiller.
PERPETUA (immortelle). Ame.
PESO (charge). Avare.
PEVERATA (poivrade). Les sbirres.
PEVERE (poivre). Sbirre.
PIACER (plaisir). Ducat.
PIANTARE (planter). Fourrer, ficher.
PIANTO (pleurs). Mauvais lieu.
PIANTONE (plançon, sauvageon). Jambe.
PIERO. Manteau.
PIRINO. Ane.
PIRLO. Monnaie de six blancs.
PIRONE (cheville). Dent.
PISTO, PISTOLFO. Prêtre.
Sans doute parce qu'il suit le condamné à la piste.
PIVA (cornemuse). Fille.
PIVASTRO. Petit garçon.
PIVETTA. Amoureuse, petite fille.
PIVO. Garçon.
POLIGNARE. Vendre.
POLITA (polie). Tanche.
POLTRO. Lit.
Voyez ci-dessus, au mot *Piau*, pag. 316, col. 1.
POLVEROSA (poudreuse). Farine, campagne.
POSSENTE (puissant). Lion.
POSTEGGIATORE (qui poste). Charlatan.
PRESTO (prêt, vite). Feu.
PRIMAVERA (printemps). Plaisir.
— , AVER (avoir printemps). Avoir ses fleurs, avoir du plaisir.
PRIMO MAGGIO. Dieu, le Christ.
PRIVOLO. Cheveu.
QUADRO (carré). Coupeur de bourses.
On trouve dans la germania, ou argot espagnol, *quadro* avec le sens de *poignard*, et *quadrada* avec celui de *bourse*. Peut-être le *quadro* du fourbesque vient-il de l'un ou de l'autre de ces deux mots.
QUARTANA. Semaine.
RABUINO. Le diable.
Voyez ci-dessus, pag. 349, col. 1, au mot *Raboin*.
RAMENGARE. Bâtonner.
RAMENGHI D'ALTA FOIA. Coups de bâtons.
RAMENGO (altération de *ramo*; branche). Bâton, arme à long fût.
RAMENGOSO. Bois.
RAMO (branche). Jambe.
RAMOSA (branchue). Haie, palissade.
RASA. Affaire, tromperie, mal, maladie, excuse.
— DI BRUNA. Affaire secrète. *La rasa stà in capo del mese* (l'affaire est au bout du mois). L'affaire va bien.
RASCHIARE (s'enfuir). Envoyer.
RASPANTE (grattant). Volaille.
RASTRELLIERA (râtelier). Dents, scie.
RASTRELLO, GIOCAR DI (jouer du râteau). Gripper, dérober.
RAZZA DI FORESTIERE. Aveuglé.
RE DI GRANATA (roi de Grenade). Blé.
— CAPADOCIA (roi de Cappadoce). Chapon.
REFONDERE, RIFONDERE. Donner.
REMIOLARE (rameur). Pèlerin.
REMIRE (ramer). Aller en voyage.
RESOBOLA. Châtaigne.
REVERSO. Cancre.
REBECCA IL CONTRAPUNTO. Écoute ce que je dis.
REBECCARE, RIMBECCARE (repousser, répliquer). Écouter.

RIBBA, RIBECCA (violon). Oie.
RIBECCAR DI CONTRAPUNTO, RIMBECCAR IL CONTRAPUNTO. Discourir.
RIFAZZONARE (refaçonner). Orner, polir, nettoyer, vêtir.
RINOVAR CAMPAGNA (renouveler campagne). S'habiller de neuf.
RIOPPO. Derrière.
RITORTA (hart de fagot, corde, lien), RITRATTA (dessinée, peinte). Lettre.
RODIGLINA. Rose (fleur).
ROSSIGNOLO (rossignol). Cardinal.

Il y a ici, non une allusion à un oiseau, mais à la couleur rouge, *rossa*, dont sont vêtus les cardinaux.

ROSSUME (rougeur). Or.
RUBICONDA (rouge). Honte.
RUFFO. Feu.

Voyez ci-dessus, pag. 359, col. 1, au mot *Rif*.

— DEL SANTONE. Feu Saint-Antoine.
— DI SANT' ALTO. Le soleil, le feu du ciel.

RUFFOSO. Rouge.
RUSPANTE (grattant). Volaille, la fortune.
SALE (sel). Reine.
SALSA (sauce). Cœur.
SALTANTE, SALTARINO (sautant, sauteur). Chevreau.
SALUSTICA, SALUSTRA, SALUSTRO. Bouillon.
SALUTE (salut). La croix.
SANGUINOSO (sanguin). Honte.
SANTA (sainte). Bourse.
SANT' ALTO (saint élevé). Dieu, ciel.
SANTOCCHIARA. Carême.
SANTOCCHIARE. Dire des oraisons.
SANTOCCHIO. Livre.
SANTONE. Gage.
SAPIENZA. Sel.

Allusion à l'une des cérémonies du baptême, où le célébrant plaçant un grain de sel dans la bouche du néophyte, lui dit : *Accipe sal sapientiæ*.

SAPPA. Sage.
SBASIDOR DI RUFFO. Arme à feu.
— IN PERPETUA (tueur en âme). Théologien.
SBASIRE (s'évanouir, se pâmer). Tuer, mourir.
— SU LE FUNI (s'évanouir sur les cordes). Être pendu.
SBATTERE (battre, se débattre). Manger.
SBIANCHIRE (déblanchir). Découvrir une fourberie.
SBIGNARE, SVIGNARE. Courir, s'en aller.

Ces mots, attribués au jargon par l'auteur du *Nuovo Modo*, Oudin, etc., sont aujourd'hui de très-bon italien.

SBIGNO. Pierre.
SBRISO. Nu, sans argent.
SBRUTELLA. Tourte.
SCABBIARE (guérir de la galle). Boire.
SCABBIOSA (scabieuse, lépreuse, galeuse). Cabaret, taverne.
SCAGLIOSO (écailleux). Poisson.
SCALFO (*scafo*, coque d'un navire). Verre, barillet.
SCAMPANARE (sonner les cloches). Parler tout haut.
SCAMUFFARE (se déguiser). Oter, enlever par adresse.
SCANFARDA (fille publique). Écuelle.
SCARDOSO. Poisson.
SCARPA (soulier). Bourse.
— , FAR LA. Voler.
SCARSELLO (escarcelle). Bourse.
SCHILLO. Poisson.
SCHIOPPA (choppe). Sorte de mesure de vin.
SCHIVO (retenu, fier). Argot.

L'argot serait alors le langage noble ou qui évite les oreilles profanes.

SCORZA (écorce). Robe.
SCOSCARE. S'enfuir, décamper.
SEDICI (seize). Oui.
SEI (six), FAR DE. Partager, bien faire.
SENTINA (sentine). Prison.
SERPENTE. Année, an.
SERPENTINA. Langue.
SETTOSA (pleine de poil). Barbe.
SGANASCIARE (rompre la mâchoire). Arracher une dent.

Voyez *Esganacer*, ci-dessus, pag. 151, col. 1.

SGANASCIO. Dent.
SGNALMAZZA. Bouillon.
SGUAZZAR PRADINA. Avoir du bon temps.
SIENA (manière vulgaire de prononcer *si*). Oui.
SIROCCHIA (sœur). Échine.
SLAVIGNA. Chair.
SLENZARE, SLENZIRE. Uriner.
SMALTIRE (débiter). Vendre.
SMALZO DI CAVIO (beurre de creux). Crachat, salive.
SMANEGRARE. Fouetter.
SMERLO (émerillon). Garçon.
SMILZI (*smilzo*, grêle, menu). De l'argent.
SMORFIRE. Manger.

SMURCIANTE. Cheval.
SOFFIANTE (soufflant). Nez.
SOLLAZARE (prendre son plaisir, passer son temps). Jouer.
SONAR A CAMPANA (sonner la cloche). Ne point entendre.
SOPRANO (supérieur). Le ciel.
SORBA (corme). Bastonnade.
Allusion aux bâtons de cormier.
SPADONE (espadon, grande et large épée). Jule, pièce de cinq sous.
SPAGNUOLO (Espagnol). Pigeon.
Allusion à la saleté reprochée aux Espagnols.
SPALARE (arracher les échalas des vignes). Hâbler.
SPAZIOSA (spacieuse). Place.
SPAZZATURA (balayure). Queue de robe.
SPECCHIO (miroir). Jour.
SPELTA. Manière.
SPERLUCATO. Pendard.
Nous avions autrefois chez nous *esperlucat*, que les étymologistes font venir d'*expertus lucis* et d'*experrectus ante lucem*, et qu'ils rendent par *éveillé, fin, adroit, qui est plus propre à tromper qu'à être trompé*. Oudin traduit *esperlucat* par *alegre, brioso*, et le marque d'un astérisque, pour indiquer que de son temps le terme était bas ou hors d'usage. Voyez *Tesoro de las dos lenguas española y francesa*, etc. En Leon de Francia, á costa de Miguel Mayer, M. DC. LXXV., in-8°, 2e part., pag. 274, col. 2; le Dictionnaire de Trévoux, etc.
SPERLUNGA. Gibet.
SPERLUNGARE. Pendre.
SPEZIALI (épiciers), SPEZIE (épices). Sbirres.
SPIGA (épi). Femme.
SPILLARE (percer un tonneau), SPINALZARE. Jouer.
SPILLATORE, SPILLATRICE. Joueur, joueuse.
SPINOLA (épineuse). Barbe.
SPINTO (*spinta*, poussée). Jeu.
SPOLVEROSO (plein de poudre). Bluteau.
SQUAME (écailles). De l'argent.
STAFFILE. Du grain.
STANDA. Verrou.
STANZONAMENTO. Logement.
STECCHE (ais), STECCOSE. Pièce de bois.
STEFANO (Étienne). Estomac.
STIBBIARE. Boire.
STIFELLO (sorte de flûte). Fromage.
Sans doute à cause des trous dont il est percé.
STOLFA, DAR LA. S'enfuir.
SUA MADRE (sa mère). Lui, elle.
TAPPE. Habits, plumes.
TARANTOLA (tarentule, araignée). Bras.
TARTIRE. Satisfaire un besoin.
Voyez ci-dessus, pag. 395, col. 2, au mot *Tartir*.
TASCA (poche, besace), TACHIERA. Hôtellerie.
TASCHEROSO. Hôte.
TASCOSA. Hôtesse.
TAVOLE (tables). Pantoufles.
TENCARE (faire comme les tanches). Nager.
TENEROSA. Fromage à la crème.
TERRAZZANO (de terre). Pot.
TERROSO (terreux). Rondache.
TETTA. Mamelle.
TINCA. Diseuse de bonne aventure.
TINCARE. Noter.
TIRANTE. Haut-de-chausses.
Voyez ci-dessus, pag. 397, col. 2, au mot *Tirantes*.
TIRELLA. Sceau.
TONDOSO (rondelet). Le monde.
— DELLA LENZA (rondelet de l'eau). Puits.
TOPPO. Manteau.
TORTA (tordue). Corde.
TRABOCCARE (trébucher, renverser). Heurter.
TRAVAGLIOSA (laborieuse). Prison.
TRAVERSARE (traverser). Tromper.
TRIGNARE. Pleuvoir.
TRIONFO (triomphe). Chaîne.
TRUCCANTE. Mendiant, voleur.
TRUCCARE. Mendier, gueuser, voler, fuir.
— IN CODOGNATO. S'enivrer.
— DI ZAMBOTTO. Avoir les jambes enflées.
— TRUCCARE IN CARPEGGIA VIA. Voler.
TRUCCO. Bâton, excuse pour attraper de l'argent.
TUOSA. Bourse.
TURLANTE. Porte.
UNGELLA (onglée, boîte à ongles). Soulier.
URTO (choc). Pain.
— IN CHIARO. Soupe au vin.
— IN LENZA. Panade.
USO (usage). Lui.
—, PER SUO. Pour lui.
VASCO (Gascon). Gentilhomme.
VECCHIA (vieille). Gracieuse, parement.
VELO (voile). Corps.

VELOCE (rapide). Heure.
VENTARE (venter). Mouiller.
VENTOSA (ventouse). Fenêtre.
VERBOSA (verbeuse). Leçon.
VERDOSO (verdâtre). Porreau.
VETTA. Eau.

De *vette*, nom que l'on donne à certains cordages pour hausser et abaisser l'antenne ; allusion à la corde d'un puits.

VISCOLA, VISCOLOSA. Galère.
VOSTRISO. Vous.
ZAFFO. Sbirre.
ZAMPANTE (patte). Patin, mule.
ZANGARINO. Menuisier.
ZANNESCO (à la manière d'un *zanni*, ou paillasse). Mal vêtu.
ZANNICHIO. Froid.
ZAPPA, FAR UNA (aller de travers). Ne pas faire un coup projeté.
ZAVARINA (radoteuse). Langue.
ZAVATTA (savate). Bourse.
ZERGO, GERGO. Jargon, argot.
ZIRARE. Chanter.
ZOPPELLARE. Aller de travers, marcher doucement.
ZUFFARE (quereller, se battre). Prendre, gripper.

ARGOT ESPAGNOL

OU

GERMANIA.

L'argot espagnol connu sous le nom de *Germania* est aussi ancien que les autres, tout porte à le croire; cependant on n'en trouve aucune trace avant la fin du XVIe siècle. Ce nom lui venait, non pas, comme le veut Borrow [1], d'une corruption du mot *Rommany*, qui désigne, à proprement parler, la langue des *Roma* ou Bohémiens, mais de l'association, de la confrérie que formaient les gueux et les voleurs [2] qui se servaient de cet argot pour s'entendre entre eux sans être compris des profanes. C'est là du moins le vrai sens du mot *germania*, dérivé du latin *germanus*, et qu'on trouve avec cette signification [3] ailleurs qu'au § 38 du livre III de l'Histoire de Charles-Quint de Sandoval, cité mal à propos par l'Académie espagnole, qui prétend limiter ce mot à l'association des communéros du royaume de Valence sous cet empereur [1]. Autant vaudrait dire que notre mot *ligue* ne s'emploie que pour désigner une certaine époque de nos annales.

Bien avant Cervantes, qui a placé de l'argot dans sa nouvelle de *Rinconete y Cortadillo* et dans son *Don Quichotte* [2], divers auteurs avaient composé des romances dans cette langue. Ces morceaux, rassemblés par un certain Juan Hidalgo, qui y ajouta un vocabulaire sans lequel on n'aurait pu les comprendre ailleurs que dans les présides, parurent

[1] *The Zincali*, tom. II, pag. 143.

[2] « Hablaronse los dos en *Germania*, de lo qual resultó darme un abraço, y ofrecerseme. » (Quevedo, *Historia y vida del Gran Tacaño*, cap. XIV.)

Lazarille de Tormes, au service de l'aveugle, son premier maître, dit : « Començamos nuestro camino, y en muy pocos dias me mostró *jerigonça*. » Mais peut-être faut-il entendre par ce dernier mot les grimaces et les stratagèmes que les gueux mettaient en œuvre pour faire affluer les aumônes dans leurs chapeaux. On trouve *gerigonza*, avec le sens de *mina*, de *contorsion*, dans les *Relaciones de la vida del escudero Marcos de Obregon*, de Vicente de Espinel : « Hacia el Gitano mil *gerigonzas* sobre el macho, de manera que tenia yá muchos golosos que le querian comprar. » (Relac. I, desc. 16.)

[3] « *De cierta rebelion y* germanía *que causó Simon Tort Ballester.* » (Binimelis, cité par D. José María Quadrado, dans son ouvrage intitulé *Forenses y ciudadanos. Historia de las disenciones civiles de Mallorca en el siglo XV*. Palma, imprenta de Trias, 1847, in-8°, pag. 375.)

[1] Voyez le grand Dictionnaire de la langue castillane, plus connu sous le titre de *Dictionnaire des Autorités*, tom. IV, pag. 47, col. 2.

[2] Voyez ce dernier ouvrage, Ire partie, chap. XXII. Dans ce chapitre, qui traite de la liberté que rendit don Quichotte à quantité de malheureux que l'on conduisait, contre leur gré, où ils eussent été bien aises de ne pas aller, on trouve *gurapas* (galères), *canario* (littéralement *serin*, et figurément *chanteur*), *cantar en el ansia* (confesser à la torture), *cuatrero* (voleur de bestiaux), *perder los tragaderos* (perdre le goût du pain).

Dans le chap. XXVI, on lit une locution qui me semble être de l'argot; c'est celle-ci : *tomar la mona* (prendre la guenon), pour dire *s'enivrer*. Ici *mona* n'aurait-il pas quelque rapport avec notre mot d'argot *affe?* On sait qu'*affe* en allemand signifie *singe*.

On trouve dans l'édition de *Don Quichotte*, par Clemencin, une curieuse note sur les formes grammaticales de l'argot espagnol.

pour la première fois à Barcelone, chez Sebastian Cormellas, en 1609, in-12, sous ce titre : *Romances de Germanía de varios autores, con su vocabulario para declaracion de sus terminos y lengua*, etc. Une seconde édition, publiée à Saragosse par J. de Larumbe en 1624, en un petit in-12 allongé, fut suivie à vingt ans de distance d'une troisième donnée dans la même ville en 1644, petit in-12, et plus tard d'une quatrième, qu'on cite comme étant de 1654. La sixième et dernière, qui a paru vers la fin du XVIIIe siècle, renferme de plus que les précédentes des pièces dont le détail se trouve énoncé dans le titre que voici : *Romances de Germania de varios autores, con el vocabulario por la orden del a. b. c. para declaracion de sus términos y lengua. Compuesto por Juan Hidalgo : el discurso de la expulsion de los Gitanos que escribió el doctor don Sancho de Moncada... y los Romances de la Germanía que escribió don Francisco de Quevedo.* En Madrid, por don Antonio de Sancha. Año de M. DCC. LXXIX., in-8°, de 295 pages chiffrées, plus 6 pages de table qui ne le sont pas [1].

Quant au vocabulaire seul, il a été réimprimé en 1737, dans le tome II des *Origenes de la lengua española*... recogidos por don Gregorio Mayans i Siscar, pag. 272-320.

Tel est le bagage de la *Musa pedestris* de l'ancienne Espagne. Ceux qui s'aviseraient d'y fouiller avec l'espoir de trouver de l'imagination, de l'énergie, de la grâce ou de la sensibilité, perdraient sûrement leur peine; mais si l'on désire tout simplement avoir des lumières sur la vie des fripons espagnols d'autrefois, on n'aura pas à se repentir d'avoir abordé une lecture qui n'est pas toujours facile, même avec le secours du dictionnaire; et sous ce point de vue les *Romances de Germanía*, et ceux que leur dernier éditeur a tirés de la cinquième Muse du Parnasse espagnol de don Francisco de Quevedo Villegas, peuvent servir utilement d'appendices aux nombreux ouvrages consacrés à la peinture des mœurs *picaresques* de l'époque de Philippe II, ouvrages dont les plus connus sont : *Rinconete y Cortadillo* [1], de Miguel de Cervantes; *Guzman de Alfarache*, de Mateo Aleman; *la Vida de Lazarillo de Tormes*, de Diego Hurtado de Mendoza, ou l'*Historia y Vida del gran Tacaño Buscon*, de D. Francisco de Quevedo Villegas; la *Antiguedad y noblesa de los ladrones*, de D. Garcia [2]; et la *Garduña de Sevilla y anzuello de las bolsas*, de D. Alonzo de Castillo de Solorzano.

La liste suivante suffira pour donner une idée de l'argot dont ces héros de grand chemin faisaient usage quand le hasard voulait qu'ils se rencontrassent avec quelqu'un de leurs pareils.

AZOR (autour). Voleur.

AZORERO (fauconnier). Celui qui accompagne le voleur, ou qui porte ce que celui-ci a dérobé.

ADUANA (douane). Lieu où les voleurs renfer-

[1] Il est question de ce recueil dans le *Bulletin du bibliophile belge*, tom. II, Bruxelles (1845), pag. 199.

[1] M. Louis Viardot a donné, dans *le Siècle* des 9, 10, 11, 12 et 13 avril 1838, une traduction de cette nouvelle, dans laquelle se trouvent nombre de termes d'argot.

[2] Cet ouvrage a passé dans notre langue avec le titre de *l'Antiquité des larrons*, etc. A Paris, chez Toussainct du Bray, M. DC. XXI., in-8°. Outre cette édition, il y en a une autre donnée à Rouen, chez David Ferrand, M. DC. XXXII., in-12.

ment leurs larcins; maison de débauche.

AGUILA (aigle). Voleur rusé.

ALAR. Aller.

ALARSE. S'en aller.

ALBA (blanche). Drap de lit.

ALCANDORA. Chemise; perche à laquelle les tailleurs suspendent les habits.

> Aquesta tierra non lleva
> Alhalmes nin *alcandoras*,
> E por aguas oledoras
> Dan muy poco des que nieva.
>
> *Desir de Pero Ferrus á Pero Lopes de Ayala*, st. 29. (*Cancionero de Juan Alonso de Baena*, tom. Ier, pag. 524.)

Nous avions autrefois *arcandolle* dans le sens de *chemise :*

« Des autres dames et damoiselles de la court, n'y eut celle qui ne luy donnast chemises brodées d'or et de soye, *arcandolles*, bourses et gants brodés tout à la façon du pays, » etc. (*L'Hystoire et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré*, chap. XLIII; édit. de J.-Marie Guichard, pag. 129.)

Dans son acception de *perche*, l'*alcandora* de la Germania est une altération du mot *alcandara* par lequel on désignait la perche ou bâton où les chasseurs plaçaient les faucons et autres oiseaux de vol. Voyez *Diccionario de la lengua castellana*, tom. Ier, pag. 179, col. 2.

ALEGRIA (allégresse, joie). Cabaret.

ALERTA. Être aperçu.

ALERTARSE. S'apercevoir.

ALOLARGO (au large). Fuir.

ALTA (haute). Tour, fenêtre.

AMIGOS (amis). Deniers, argent.

ANCHA (large). Ville.

ANCLAS (ancres). Mains.

ANGUSTIA (chagrin, angoisse). Prison.

ANGUSTIAS, ANSIAS. Galères.

ANTOJOS (mot à mot, *devant les yeux*). Grilles de prison.

ANUBLADO (obscurci). Aveugle.

ANUBLAR (obscurcir). Couvrir.

BABILONIA (Babylone). Séville.

BALANZA (balance). Fourche, potence.

BANCO (banque). Prison.

BANASTERO (vannier), BANQUERO (banquier). Geôlier, directeur de prison.

BANASTO (grand panier rond). Prison.

BARBADO, BARBUDO (barbu). Bouc.

BARROSO (argileux). Pot de terre.

BELITRE. Coquin.

BELLIDO, VELLIDO (velu). Velours.

BELLOSA. Capote de matin, couverture de lit à longs poils.

Voyez ci-dessus, pag. 42, col. 2, au mot *Berlue*.

BOLADOR, BOLATA, BOLATERO, BOLEADOR, BOLTEADOR.

Ces mots, qui désignent un larron en tel ou tel genre, doivent attirer notre attention, au moins le premier, que je soupçonne de venir de notre mot *voleur*. Quant à celui-ci, il n'y a point à douter de son origine, qui est fort bien présentée, après H. Estienne [1], dans les *Étymologies de plusieurs mots François*, du P. Labbe, seconde partie, pag. 179, et dans la dernière édition du *Dictionnaire étymologique* de Ménage.

Un de nos contemporains, connu par tout autre chose que par la recherche des étymologies, en propose une nouvelle, également fondée sur le radical *vola*, dont les Latins ont fait *involare*, employé, entre autres, par Catulle, dans le sens de *dérober :* « L'étymologie de notre verbe *voler*, dit M. Proudhon, est encore plus significative (que celle de *fur*, de *latro* et de *gannab*). *Voler*, ou *faire la vole*, du latin *vola*, paume de la main, c'est faire toutes les levées d'un jeu d'hombre; en sorte que le voleur est comme un bénéficiaire qui prend tout, qui fait le partage du lion. Il est probable que ce verbe *voler* doit son origine à l'argot des voleurs, d'où il aura passé dans le langage familier, et, par suite, jusque dans le langage des lois [2]. »

BOSQUE (bois). Barbe.

BOTICA. Boutique de mercier.

BRACIO. Bras.

BUEYES (bœufs). Cartes. C'est avec ces bœufs-là que le joueur laboure.

---

[1] *Deux Dialogues du nouveau Langage françois italianizé*, etc., pag. 38, 39.

[2] *Qu'est-ce que la propriété? ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, etc. Premier mémoire. Paris, à la librairie de Prévot, 1841, in-12, pag. 285.

CALCA. Chemin.

CALCORROS. Souliers. Fourb., *calcose*.

CAPISCOL, CAPORAL. Coq.

CAMPANA (cloche). Jupe de dessus, robe de femme.

Nous avions aussi, chez nous, une sorte de vêtement appelé *cloche*. Voyez le Glossaire de du Cange, au mot *Cloca*, tom. II, pag. 409, col. 2 et 3; et la table des mots techniques des Comptes de l'argenterie, pag. 361, 362.

CARRETERO (charretier). Filou au jeu.

Notre argot, on l'a vu, emploie *charrieur* quand il veut désigner les industriels qui pratiquent le vol à l'américaine et autres analogues.

CAVERNA. Maison.

CAYRA, CAYRE, CAYRO, CAYRON, CAIDA. Gain que fait une femme avec son corps.

Le mot *caire*, qu'emploie Coquillart dans le sens d'*argent*, me paraît être le même :

Elle dit que c'est ung donneur
De chaperons, de robbes fourrées...
Et dit qu'il a robes fourrées
Toutes neuves qu'il a faict faire;
Mais les siennes sont deschirées,
Tant est pauvre et mince de *caire*.

Les Droitz nouveaulx, parmi ses Poésies, édit. de Coustelier, pag. 45.

Ceux qui font l'arquemie aux deus,
Ne practiquent point ceste loy;
Ceulx aussi qui n'ont pas de quoy
Ne peuvent telz grans despens faire:
Pour ce, c'est le pis que je voy
Quant ung homme est mince de *caire*.

Ibid., pag. 57.

Mais avant il nous fault contendre
A le servir de belles bourdes
Pour tous jours attraper du *caire*.

Ancien Théâtre françois, tom. III, pag. 429, 430.

CENTELLA (étincelle, foudre, éclair). Épée.

Notre argot rend le même mot par *flamme*.

CHAPITEL. Tête.

Chez nous, le peuple dit familièrement *chapiteau* pour *chapeau*.

CHEPO (esp. *pecho*). Poitrine.

CIERTA (certaine). Mort.

CLARO (clair). Ciel.

COYME (maître de tripot). Maître de maison.

COYME DEL ALTO. Dieu.

COMENDADORES (commandeurs) DE BOLA. Voleurs qui vont dans les foires.

COMETA (comète). Flèche.

Chez nous, le mot *comète* était employé différemment dans le langage facétieux. Voyez les *Curiosités françoises* et le *Reveille-matin des esprits melancholiques*, pag. 117.

CONCA (coquille; esp. *concha*). Écuelle.

CONTRAY. Drap fin.

On reconnaît ici le nom de Courtray, ville de Flandre, autrefois célèbre par ses draps.

L'ancien espagnol avait également *contray* avec le même sens :

« Corre Parméno, llama á mi sastre, y córtele luego un manto y una saya de aquel *contray*, que se sacó para frisado. » (*Calisto y Melibea*, act. VI.)

Para salir, de *contray*,
Sus escuderos vistio...
Lleva un manto de *contray*, etc.

Romances del Cid : Salió á misa de parida *Romancero castellano*, etc. Leipsique : F. A. Brockhaus. 1844, en 12, t. I, p. 148, col. 1 y 2.

CORRIENTE (courant). Rivière.

CORVADO (courbé). Mort.

CULEBRA (couleuvre). Lime de fer, ceinture.

DESOSADA (sans os). Langue.

DÉMIAS (esp. *medias*). Bas.

DESPALMAR. Oter par force.

DIFUNTO (défunt). Endormi.

DUPA. Ignorant, sot, dupe.

DUROS (durs). Souliers, coups de fouet.

ENCANTAR (enchanter). Entretenir avec des paroles trompeuses.

ENTORNAR (tourner, retourner). Tordre.

ERMITANO DE CAMINO (ermite de chemin). Voleur de chemin.

ESTACA (pieu, bâton). Dague.

ESPINA (Épine). Soupçon.

ESTIVA. Châtiment.

On reconnaît notre mot *étrivières*.

ESTIVAL. Bottine ou brodequin de femme.

Bas-latin, *æstivale;* ancien français, *estival;* italien, *stivale*.

ESTRAVO (*extraviado*, égaré). Fou.

FANAL, LANTERNA. Œil.

FARDA. Ballot, paquet de linge.

Tel est le sens de *fardello* en ita-

lien, où *farda* existe aussi, comme en espagnol, avec des sens différents. Cette dernière langue a encore *fardo* avec la même signification que le *farda* de la Germania.

FIERA (bête fauve). Officier de justice.

FINIBUSTERRE. Fourche.

Nos ancêtres désignaient par ce mot, ou un autre approchant, la fin du monde, du moins des pays inconnus qu'ils y plaçaient. Voyez nos *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie*, etc., tom. Ier, pag. 304.

FISBERTA. Épée.

Ce nom est un de ceux que donnent les romanciers à l'ouvrage de l'armurier Véland, qui, après avoir appartenu au duc Bégon, de la Chanson des Lorrains, puis au roi païen Anthénor, passa ensuite à Maugis d'Aigremont, qui le donna à son cousin Renaud de Montauban. Les Français appellent cette épée *Floberge*, *Froberge*, *Flamberge*, et les Italiens *Frusberta*, *Fusberta*, *Framberga*.

FLORIDO (fleuri). Riche.

FLORIN. Monnaie.

FORMAGE. Fromage.

GAMBA. Jambe.

GAYA, GERMANA. Fille de joie.

GERIFALTE (gerfaut). Voleur.

GOBIERNO (gouvernement). Frein de cheval.

GODO, GODIZO. Riche, chef.

Ce mot ne viendrait-il pas de l'allemand *gut*, angl. *good?*

GORJA. Gorge.

GRANÍZO (grêle). Grande quantité d'une chose.

GRENO (esp. *negro*). Nègre.

GRITO (esp. *trigo*). Blé.

GRULLAS, GRULLAS DE LOS SEGOVIANOS. Guêtres.

Chez nous on a conservé dans quelques provinces *groulles* et *grolles* avec la signification de *savates*, de *pantoufles*.

L'auteur de *l'Hermite en province* (n° 1er, 11 janvier 1817) se fait écrire à Bordeaux un billet émaillé de gasconismes, dans lequel on lit: « J'avais oublié que je me remue demain, sans compter qu'un gros rhume m'oblige à garder mes *groules*. »

HARPIA. Agent de police, officier de justice.

HORMIGA (fourmi). Dé à jouer.

HORMIGUEAR. Voler des objets de peu de valeur.

HORNO (four). Cachot.

JUSTO (juste). Pourpoint, justaucorps.

LABRADORA (travailleuse). Main.

LEPAR (esp., *pelar*). Peler, plumer.

LIGA (glu, ligue). Amitié.

LINCE (lynx). Voleur qui a bonne vue, ou celui qui fait le guet pendant qu'on vole.

MASTIN (mâtin). Officier de justice.

NEGRA, NEGROTA (noire, noiraude). Chaudière.

NEGRO (noir). Astucieux, fourbe.

NEXO. Non. Allemand, *nicht*.

NIDO (nid). Maison.

NOCHE (nuit). Tristesse, manteau, sentence de mort.

NUBE (nuage). Manteau.

OBISPO (évêque). Coq.

ONCEMIL (onze mille). Cotte de mailles.

OSTALERÍA, OSTERÍA. Gargotte, cabaret de bas étage.

On reconnaît nos mots *hôtelier* et *hôtellerie*.

OSTALERO. Gargotier.

PALOMO (pigeon). Ignorant, simple.

Depuis longtemps nous avons *pigeon* dans le même sens: « Lors ce bon compagnon, dit Tabourot, qui ne demandoit pas mieux que d'attraper un *pigeon*, luy demanda les noms et surnoms de tous ceux desquels il se doubtoit. » (*Le quatriesme des Bigarrures du Seigneur des Accords*, etc. A Paris, par Jean Richer, 1608, in-12, folio 44 verso.)

« Dérober un champion de Vénus dans une Academie d'amour, c'est plumer un *pigeon*. » (*Les Avantures de monsieur d'Assoucy*, tom. Ier, chap. III, pag. 63, 64.)

PARLAR. Parler.

PELOSA (velue). Jupe, manteau. Voy. *pellosa*.

PERCHA (perche). Auberge, maison.

PERLA (perle). Larme.

PESADO (pesant). Embarrassé.

PESO (poids). Embarras.

PESTE (peste). Dé à jouer, malédiction.

PICAMULO (pique-mulet). Muletier.

PICANTE (piquant). Piment.

PICAR (piquer des éperons). S'en aller à la hâte.

PILOTO (pilote). Voleur qui va devant les autres pour les guider à l'endroit où il faut voler.

PIO. Vin, « celle nectaricque, delitieuse, pretieuse, celeste, joyeuse et deificque liqueur qu'on nomme le *piot*, » comme dit maître François au chap. Ier de *Pantagruel*.

De ce mot nous avons fait *pion* :

Pions y feront mate chere
Qui boyvent pourpoinct et chemise.
Le grant Testament de François Villon, huit. LXXIII, v. 821.

Brief on n'eust sceu en ce monde cercher
Meilleur *pion*, pour boire tost et tard.
Ibidem, ballade VIII, v. 1256.

Il existe une facétie de 1488, intitulée *S'ensuyt le Testament de Tastevin, roy des Pions;* on en connaît plusieurs éditions. Voyez le *Manuel du libraire*, tom. IV, pag. 429, col. 1.

PLANTAR. Enterrer.
PLUMA (plume). Rame.
PORTAR. Porter.
POTADO. Ivre.

Chez nous le peuple se sert du mot *bu* dans le même sens.

POTAR. Boire.
PUERTO (port). Auberge.
PUNGIENTE (piquante). Épine.
QUADRO, QUADRADO (carré). Poignard, dé à jouer.
QUINAS. Deniers.

Dans certaines de nos provinces, le bas-peuple dit *quiner* pour *ruiner*.

REMEDIO (remède). Procureur.
RESPETO (respect). Épée.
REY (roi). Coq.
RIGOR (rigueur). Fiscal, celui qui remplit, en Espagne, les fonctions du ministère public dans les tribunaux.
SACOCHA. Poche.
SAFARSE. S'échapper, se sauver.
SAGE. Rusé, avisé.
SALUD. Église.
SANGRADO (saigné). Celui à qui on tire de l'argent.
SANGRE (sang). Argent.
SANGRIA (saignée). Entaille que fait un voleur pour s'emparer de l'argent.
SONANTES (sonnantes). Noix.
SEPULTAR (enterrer). Cacher.
SOMBRA (ombre). Justice.
TABLON (grosse planche). Table.
TAPLO (esp. *plato*). Assiette, plat.
TEJADO, TECHO (toit en tuiles, toit). Chapeau.
TEMOR (crainte). Prison.
TIPLE, TURCO (turc). Vin.

Les Anglais ont *tipple* avec la même signification. En bohémien, *tapillar* a le sens de *boire*. Voyez *The Zincali*, tom. II, pag. 145, en note, et *106.

TIRA (bande, bandelette). Chemin.

Nous disons familièrement *ruban de queue*.

TIRADERA (corde, courroie). Chaîne.
TIRANTES. Chausses.
TISERAS (probablement du vieux mot *tersar*, nettoyer). Les deux plus grands doigts de la main.
TISVAR (anagr. de *vistar*). Regarder.
TOBA (esp. *bota*). Botte.
TRABAJAR (travailler). Voler.
TRISTEZA (tristesse). Arrêt de mort.
TRISTURA. Cachot.
TROTON (trotteur). Mauvais cheval.

Autrefois, chez nous, on donnait le nom de *trotin* à une certaine classe de domestiques:

Ensuite il apelle un *trotin*,
Fait amener son guilledin.
Jacques Moreau, la *Suite du Virgile travesti*, liv. X.

VENGA-INJURIAS (venge-injures). Fiscal.
VISANTES, VISTOSOS. Yeux.

D'autres exemples achèveront de prouver que, comme chez nous, l'argot espagnol use avec succès de vives et frappantes métaphores : c'est ainsi qu'il dit encore *enano* (nain) pour *poignard*, *madrástra* (marâtre) pour *chaîne, prison*, *malvecino* (mauvais voisin) pour *bourreau*, *racimo* (grappe de raisin) pour *pendu*, etc. Souvent aussi il se borne à défigurer un mot en changeant une lettre de place, comme dans *chepo*, qui est pour *pecho*, etc.

CALAÕ

OU

ARGOT DES VOLEURS PORTUGAIS.

Comme les autres langues de l'Europe, le portugais a son argot; mais il ne paraît pas que l'on ait songé à le recueillir. Voici les mots et les expressions que nous sommes parvenu à nous procurer; ils sont tirés d'un roman portugais écrit par plusieurs hommes de lettres, dont le plus remarquable était M. Corvo de Camões, membre de l'Académie de Lisbonne [1], etc.

O PASMA JÁ UGOU (au propre, le stupéfait a déjà crié). La sentinelle a déjà donné l'alarme.

GAGE. Femme.

O FOI FEITO NA QUÉLE DO JEBO. Le vol dans la maison du vieux.

AMARRA DE LODO (au propre, amarre de vase). Cordon d'or.

PAI. Capitaine de voleurs.

LÉPES. Pièce de dix reis, d'un peu plus d'un sou.

GUINES. Pièce de cinq reis, d'un peu moins d'un sou.

GENTE MISTA. Bonnes gens.

LAIA DA GANGARINA. Argenterie d'église.

MAQUIÑO. Voleur de grand chemin.

FILHOS DO GOLPE (au propre, enfants du coup). Compagnons.

GANÇOS (au propre, oies). Crusades neuves, monnaie de 3 fr.

BAQUESIM. Bourse.

O BELFO BALSA. Le chien aboie.

ENTRUJÃO. Acheteur d'objets volés.

CALEÇO DE BRIOL, E, PARA O BRAMAR, DEITALHE UM ARCHOTE DE ARDOZE. Demi-pinte de vin, et, pour le rendre plus fort, mets-y une demi-pinte d'eau-de-vie.

PIAR. Boire.

TRALHA. Manteau.

A CHUVA QUE ME CALOU A MIMOSA. La pluie qui m'a trempé la chemise.

OS TRÓZES E OS CANHANTES. Le pantalon et les bottes.

TAMPOZA. Caisse.

FAXÁR. Ouvrir.

GOLPOS. Poches.

PARNÉ. Argent.

LODO (au propre, vase, boue). Or.

MÁXA. Serrure.

Máxa signifiant *mâle* en portugais, il est à présumer que les serrures auront été ainsi appelées à cause du *pène* qui en fait partie. A ce propos, il me sera permis, je l'espère, de signaler ce fait singulier, qu'en passant dans notre langue, les mots latins *vectis* et *penis* ont échangé leur signification respective. Voyez, pour le sens figuré du premier, le Glossaire de du Cange, tom. VI, pag. 752, col. 2.

RATANHI. Passe-partout.

A BOM SORNAR. Dormir sur les deux oreilles.

NENHUM CABRA ME PODERÁ BERRAR (au propre, aucune chèvre ne pourra me bêler). Aucun dénonciateur ne pourra me dénoncer.

MEDUNHOS. Doigts.

RESPALDE. Drap de lit.

ZONA. Nuit.

ESTARIM, ou XÉLRO. *Limoeiro*, nom d'une prison de Lisbonne.

GAMO. Vol.

SARDA (espèce de poisson). Couteau.

BOCANHIM. Espingole, mousqueton.

TINENTE. Finaud.

QUEBRADO (cassé). Petit verre.

[1] *Frei Paulo ou os doze misterios.* Lisboa, typographia de P. A. Borges, 1844, in-8°. Le tom. Ier a seul été publié.

ARGOT ALLEMAND

OU

ROTHWELSCH.

On a prétendu que la langue des Bohémiens et le rothwelsch ne faisaient qu'un. C'était l'opinion de Munster [1], de Gessner [2] et de Wagenseil [3]; Jac. Thomasius a prouvé le contraire [4]. Le rothwelsch contient seulement quelques mots étrangers; il est allemand pour le surplus, tandis que la langue des Bohémiens n'a aucun rapport avec l'idiome germanique.

Pareil à l'argot français, le rothwelsch rend assez volontiers la chose par un de ses attributs, une de ses qualités. Un enfant s'appelle *schreiling* (de *schreien*, crier, et *ling*, syllabe de dérivation comparable au français *eur* dans *crieur*, ou *ard* dans *criard*); la tête, *lansemarckt* (marché aux lentes); le doigt, *grifftling* (de *greifen*, prendre); le soulier, *trittling* (de *treten*, marcher); l'eau, *flosshart* (de *fliessen*, couler, et de *hart*, fort, habile, propre à, etc.), etc.

Wagenseil a trouvé dans l'argot allemand quarante-huit mots hébreux, ce qui venait à l'appui de l'opinion que les Bohémiens (remarquez la confusion!) n'étaient pas des Égyptiens, mais des Juifs. Maintenant que l'on sait que les Bohémiens viennent de l'Inde, la découverte de Wagenseil ne prouve rien, sinon qu'il a pu se trouver des Juifs dans ce monde à part qui parle argot; et de fait il s'en trouve bon nombre, s'il faut en croire un ouvrage publié il y a quelques années [1].

Ludolf [2] a comparé trente-huit mots bohémiens avec le rothwelsch, sans y trouver la moindre ressemblance. Voici quelques lignes de ce tableau, auquel j'ajoute le français :

[1] *Cosmographia*, lib. IV, pag. 870.

[2] *Mithridates*, etc. Tiguri, typis Wolphianis, M.DC.X., cap. V, fol. 81 recto.

[3] *Buch von der Meister-Singer Holdseligen Kunst Anfang*, etc., à la suite de *Joh. Christophori Wagenseilii de sacri Rom. Imperii libera civitate Noribergensi Commentatio*, etc Altdorfi Noricorum, typis impensisque Jodoci Wilhelmi Kohlesii, 1697, in 4°, pag. 443.

[4] *Q. B. V. Dissertatio philosophica de Cingaris*, etc. Lipsiæ, literis Johann-Erici Hahnii, anno 1677, in-4°, § 39.

[1] *Die jüdischen Gauner in Deutschland, ihre Taktik, ihre Eigenthümlichkeiten und ihre Sprache, nebst ausführlichen Nachrichten über die in Deutschland und an dessen Grenzen sich aufhaltenden berüchtigsten jüdischen Gauner...* Von A. F. Thiele, etc. Zweite Auflage. (Les Fripons juifs en Allemagne, leur tactique, leurs propriétés et leur langue, avec des renseignements étendus sur les fripons juifs les plus décriés habitant l'Allemagne ou ses frontières. D'après les actes criminels et d'autres sources sûres, et destiné spécialement aux officiers criminels et de police, par A. F. Thiele, etc., 2e édition.) Berlin, 1842, 2 vol. in-8°. Le chapitre VI du tom. Ier est intitulé *Die jüdische Gauner-oder Kochemer-Sprache* (la langue des fripons juifs); il s'étend de la pag. 193 à la pag. 326. Le *Wörterbuch der jüdischen Gauner-Sprache* commence pag. 222, et remplit 201 pages. Tom. II, pag. 195 et suiv., on trouve des détails circonstanciés sur la bibliographie de l'argot d'outre-Rhin.

Voyez, sur l'argot des filous juifs de l'Oder, la *Revue de bibliographie analytique* de Miller et Aubenas, tom. V, pag. 544.

[2] *Jobi Ludolfi... ad suam Historiam Æthiopicam... Commentarius*, etc. Francofurti ad Mœnum, anno Christi CIↃ CIↃ XCI, in-folio, comment. ad lib. I, cap. XV, pag. 214, 215.

Fr.	Allem.	Bon.	Rothw.
Oie.	Gans.	Papin.	Breitfuss (aux larges pieds).
Eau.	Wasser.	Pani.	Flosshart. Voyez plus haut.
Oreille.	Ohr.	Can.	Lystling (de *list*, ruse).

Thomasius tire le mot *rothwelsch* de *rott*, bande, et *walhen*, dont on a fait *welsch*, étranger. Reyher [1] le fait venir de *Rothweil*, nom d'une ville de Wurtemberg dans laquelle fonctionna, depuis l'an 1146, une cour de justice où l'on parlait un si mauvais latin, que l'usage se serait établi d'appeler *rothweilisch* une langue que l'on n'entend pas; mais de ces deux étymologies, dont la seconde a été adoptée par d'autres savants, la première seule est admissible, et l'on doit rendre *rothwelsch* par langue secrète des mendiants.

Les renseignements qui précèdent sont tirés en partie de l'Histoire du burlesque, de Flögel [2], qui fait encore mention d'une *Observatio de lingua occulta*, dans les *Exercitationes juris universi* de Heumann, imprimées à Altorf en 1749. Ce dernier écrivain parle du livre de Luther sur les faux mendiants, dont il va être question, ainsi que d'un manuscrit inédit allemand, dont il rapporte plusieurs passages.

L'argot le plus ancien qui ait eu cours en Allemagne, a fourni la matière d'un article intéressant à Henry Hoffmann, qu'il ne faut pas manquer de consulter sur le rothwelsch. Le premier ouvrage où il en ait traité est la *Monatschrift von und für Schlesien*, 1829, in-8°, pag. 55-68 (*Geschichte und Literatur des Rotwälschen*); le second, *Die deutsche Philologie im Grundriss*. Breslau, bei G. P. Aderholz, 1836, in-8°, pag. 205, 206. Hoffmann a encore écrit un article sur le même sujet dans le *Weimarisches Jahrbuch für deutsche Sprache, Litteratur und Kunst*. Hannover, 1854, vol. I, pag. 328-9.

L'article *Rotwälsch* du *Conservations-Lexicon*, publié à Leipzig, chez Brockhaus, n'est pas non plus à dédaigner. Il se trouve dans le tom. VIII de la sixième édition, pag. 415-417.

Le plus ancien vocabulaire rothwelsch qui soit parvenu à ma connaissance, paraît avoir été publié à Strasbourg dans la première partie du XVIe siècle; je le trouve indiqué dans un catalogue de 1837, sous ce titre : « *Grammaire d'argot et art de mendier* (*en allemand*). (Strasb., *vers* 1520, *pet. in*-4° [1]. »

J'ignore si cet opuscule est l'original des petits volumes qui vont passer sous nos yeux; tout ce que je puis dire, c'est que je suis possesseur d'une plaquette qui semble être de cette époque. Elle est intitulée *Die Rotwelsch Grammatic, vnnd barlen der Wanderschafft, Dadurch den Weisshulmen geuopt, die Hautzin besefelt, vnnd die horcken vermonet, Damit mann stettinger vnd*

[1] *Samuelis Reyheri... Mathesis Mosaica*, etc. Kiliæ Holsatorum, literis et sumptibus Joachimi Reumanni, A. O. R., 1697, in-4°, pag. 209.

[2] *Geschichte des Burlesken*. Von Karl Friedrich Flögel, etc. Leipzig, im Schwickertschen Verlage, 1794, in-8°, pag. 21-28.

[1] *Catalogue des livres de feu M. D., dont la vente se fera le lundi 30 janvier*, etc. Se distribue à Paris, chez Silvestre, in-8°, n° 457.

Le vocabulaire rothwelsch de Gengenbach a été imprimé avant 1521, mais n'est pas antérieur à 1509. Voy. l'édition de ses œuvres par Gödeke, pag. 516, 678.

spellling vberkompt, im Schrefenboss Joham zu schöcheren, vñ mit Riblingen zurürn hab. — Der Camesierer an die Gleicher. Verkneistets also, dass jrs recht vermenckelt, es gibt sunnst lang hans walter, so es die bschiderich vnnd Jltis verlunschen, da volgte den linsmarckt an dolman schnieren, oder im rantz in flossart megen. — Das wolt der loe Ganhart, da alch dich übern Glentz. (La Grammaire de l'argot, et parler de vagabondage, par lequel on dupe les honnêtes gens, on conchie les paysannes, on trompe les paysans, avec lequel on attrape des florins et des liards pour boire du vin dans les mauvais lieux et pour jouer aux dés. — L'étudiant vagabond aux compagnons : Comprenez-le de manière à le retenir; autrement il y aura de longs poux, si les baillis et les sergents de ville l'apprennent. Alors il s'ensuivrait que l'on vous pendrait la tête à la potence, ou que l'on vous noierait en un sac dans l'eau. Que le méchant diable le veuille ! Vas-y.) Sans lieu ni date, in-4°, de quatorze feuillets non chiffrés, avec figure en bois sur le titre, reproduite à la onzième page.

Ce livre est divisé en trois parties. La première contient un vocabulaire rothwelsch-allemand, qui occupe un peu plus de quatre pages; dans la deuxième se trouve une énumération des divers ordres ou genres de vagabonds, classés en vingt-huit chapitres, comme dans le *Liber vagatorum*, dont il sera parlé plus loin [1]. Cette classification est suivie de quelques renseignements sur les habitudes de ces individus. Dans la troisième partie, l'auteur consacre un paragraphe à chacune des classes indiquées dans la seconde. Ce sont :

I. *Die Breger*, les pauvres mendiants.

II. *Strabuler*, mendiants de profession courant d'un lieu à un autre, chargés de croix, de chapelets, de reliques, etc.

III. *Lossner*, soi-disant esclaves échappés des mains des infidèles.

IV. *Klenckner*, mendiants contrefaits et couverts de plaies simulées.

V. *Debisser* ou *Dopffer*, soi-disant ermites.

VI. *Kamisierer*, mendiants instruits, étudiants vagabonds.

VII. *Vagierer*, sorte de charlatans, magiciens, etc., à peu près de la même famille que les précédents [1].

VIII. *Grantner*, mendiants de Saint-Guy (qui se disent malades de la danse de Saint-Guy, etc.).

IX. *Dützer*, mendiants qui, à la suite d'une longue maladie, ont entrepris, disent-ils, un pèlerinage pour accomplir un vœu.

X. *Schlepper*. Ils se donnent pour des prêtres quêtant au profit de leur église.

XI. *Zickisse*, aveugles. Il y en a de trois sortes.

XII. *Schwanfelder* ou *Blickschlaher*. Ils cachent leurs habits, et vont mendier presque nus.

XIII. *Vopper*, individus que l'on fait passer pour fous, et que l'on promène garrottés pour exciter la compassion.

XIV. *Dallenger*. Ils ont été, disent-ils, bourreaux; ils ont abandonné l'état et font pénitence.

XV. *Dutzbetterin*, mendiantes qui apitoient sur leur sort en disant que leur enfant vient de mourir; femmes qui annoncent avoir accouché d'un monstre, et qui vont en pèlerinage. Dans ce chapitre, comme dans Gengenbach, pag. 362, est rapporté un fait arrivé en 1509, ce qui est à noter pour la date du livre.

XVI. *Sündveger*, gueux qui se disent condamnés à mourir en punition de quelque crime,

[1] Voyez l'édit. de Gödeke, pag. 345-365.

[1] Voyez, sur cette classe de mendiants et la précédente, une thèse intitulée *Discursus historico-philologicus de Vagantibus scholasticis, sive* von fahrenden Schülern, *quem... defendet Jo. Ulricus Mayer*, etc. Lipsiæ, nunc recusa M D C C XIIII., in-4°.

s'ils ne peuvent payer une certaine somme d'argent.

XVII. *Sündvegerin*, femmes qui se donnent pour des Madeleines repenties mendiant par esprit de pénitence.

XVIII. *Bildtregerin*, mehdiantes qui se font passer pour grosses.

XIX. *Junckfrawen*, aller avec la demoiselle; se dit des mendiants qui se font passer pour lépreux.

XX. *Mumsen*, verbe neutre; se dit des mendiants de profession.

XXI. *Über söntzen gehen*, se dit des mendiants qui se font passer pour des gentilshommes réduits au besoin par les guerres, l'incendie, la captivité, etc.

XXII. *Randierer*. Ceux-là se font passer pour des marchands ruinés par un naufrage, etc.

XXIII. *Vernarin*, diseuses de bonne aventure, qui se donnent pour des juives converties au christianisme.

XXIV. *Christianer* ou *Calmierer*. Ils se font passer pour des pèlerins venant de loin; sont tout chargés de coquilles, etc.

XXV. *Seffer*. Ce sont des infirmes supposés.

XXVI. *Schweiger*. Même genre.

XXVII. *Burckhart*, mendiants qui se mettent la main en écharpe et disent avoir le feu Saint-Antoine.

XXVIII. *Platschierer*, musiciens aveugles.

En 1528, on réimprima un petit livre intitulé *Von den falschen Bettlern und ihrer Büberey, mit einer Vorrede Martini Lutheri. Und hinten an ein Rothwelsch Vocabularius, daraus man die Wörter, so in diesem Buchlein gebraucht, verstehen kann.* (Des faux mendiants et de leur friponnerie, avec une préface de Martin Luther. Suivi d'un vocabulaire rothwelsch, pour faciliter l'intelligence des mots employés dans ce livret.) Wittemberg, 1528, in-4°.

On en fit encore une édition en 1529, en un volume petit in-4° de douze feuillets indiqué dans le *Bibliograph. Lexicon* d'Ebert, n° 8765 *a;* dans le *Manuel du libraire*, de Brunet, tom. III, pag. 124, col. 1; et dans l'édit. de Gengenbach, par Gödeke, pag. 517.

La préface de Martin Luther a été réimprimée dans l'édition de ses œuvres donnée à Iena en 1556, IVe partie, pag. 422, et dans le tom. IX, folio 540 verso, de celle de Wittemberg, 1558, in-folio. Le livre entier, avec préface et vocabulaire, a reparu, 1° à Leipzig, en 1580, à la suite de trois sermons de N. Selneccer; 2° en 1583, sous ce titre : *Die rothwelsche Grammatic. Das ist :* Vom barlen *des Wanderschafft, dardurch den* Weisshulmen gevopt, *die* Hautzin besefelt, *und die* Horcken vermonet, *damit man* Stetinger *und* Spelting *uberkompt, im* Schrefen Voss Joham *zu* Schöchern, *und mit* Riblingen *zu* rüren hab. *Das ist eine Anleytung vnnd Bericht der Landtfahrer- und Bettler-Sprach, die sie Rothwelsch heissen, dadurch die einfeltigen Leute belogen, die Bawrin beschissen und Bawren betrogen werden : Damit man Gülden und Heller uberkompt, ein Hurnhauss und Wein zu trincken, und mit Würfeln zu spilen hab,* etc. Gedruckt zu Franckfort am Meyn. M. D. LXXXIII., in-4°. (Grammaire rothwelsch, c'est-à-dire [1] une introduction et instruction dans la langue des vagabonds et mendiants, qu'ils appellent *rothwelsch*, au moyen de laquelle les gens simples, les paysannes et les paysans sont trompés, afin qu'on ait de l'argent pour boire au b..... et jouer aux dés.) Imprimé à Francfort sur-le-Mein, 1583. Le livre se compose de quarante-deux pages, plus deux feuillets de titre et de préliminaire, et un feuillet

[1] Tous les mots en romain sont rothwelsch. Vient ensuite la traduction en allemand qui suit, rendue en français.

à la fin portant le nom de l'imprimeur Wendel Humm et une gravure en bois, comme dans l'édition précédente. Il est divisé en trois parties. Dans la première est un vocabulaire rothwelsch, que Gessner a inséré dans son *Mithridates* [1], d'où Moscherosch, cité par Grellmann, l'a extrait. La deuxième traite, en vingt-huit chapitres, des diverses sortes de mendiants.

Ce livre fut réimprimé en 1601, in-8°, à peu près sous le même titre, en quatre feuilles, en 1616 et en 1755, in-8°.

Augmenté sous celui d'*Expertus in truphis. Von den falschen Bettlern und ihrer Buberey*, etc., il reparut en 1668, en 160 pages in-12. Cette édition est divisée en trois parties : la première comprend les vingt-huit chapitres ; la seconde, quelques particularités remarquables sur les mendiants ; la troisième, un vocabulaire. Dans la partie historique sont racontées toutes sortes d'histoires de mauvais mendiants.

Il existe une édition plus ancienne de ce livre, en vers allemands ; elle porte ce titre : *Liber vagatorum. Das drit Deil disz Büchlins ist der Vocabularius in Rothwelsch*, in-4°, sans lieu ni date. Ce petit livre, qui a pour auteur Gengenbach, et qui a été réimprimé dans ses œuvres [2], est extrêmement rare, et l'on peut être tenté de le placer, dans l'ordre chronologique, au-dessus de celui qui s'annonce ainsi : *Liber vagatorum. Den bettlerorden man mich nendt*, etc., pareillement sans indication de lieu d'impression ni date.

J'ignore si cette édition est la même que celle qui porte pour enseigne les cinq premiers mots du titre précédent, avec une grande gravure en bois au-dessous. Cette édition, également in-4°, gothique, sans date ni nom d'imprimeur, se compose de neuf feuillets et se termine par un vocabulaire rothwelsch.

Sébastien Brant, dans son *Narrenschiff*, ouvrage connu chez nous sous le titre de *la Nef des fols*, parle du rothwelsch et en emploie plusieurs mots, dont quelques-uns ne se trouvent plus dans le dictionnaire ci-dessus. Voyez l'édit. de F. Zarncke. Leipzig, Georg Wigands Verlag, 1854, in-4°, pag. 61, 400 et suivantes.

Je citerai encore, comme utiles à consulter pour la connaissance du rothwelsch : 1° W. H. B. J., *Beytrag zur Rothwelschen Grammatik*, etc. Francfort am Mein, 1704 et 1755, in-8° ; 2° *Verzeichniss vorgekommener Wörter von der Spitzbubensprache*, dans l'*Actenmässigen Nachricht von einer zahlreichen Diebs-Bande zu Hildburghausen.* (Hildb., 1753, in-4°), pag. 73-83 ; 3° *Praktisch-juristisches Wörterbuch, als ein besonderer Nachtrag zu seiner Verbereitung zur juristischen Praxis*, von Aug. Ludw. Schott ; 4° *Auflage, ganz umgearbeitet und vermehret, nebst angehängtem Wörterbuche über die rothwelsche sogenannte Gauner- oder Zigeuner- und Spitzbuben-Sprache*, von J. C. F. K. Sommer. Erlangen, 1784, grand in-8° ; 5° *Wahrhafte Entdeckung der Jauner- oder Jenischen-Sprache von dem ehemals berüchtigten Jauner Kos-*

[1] Fol. 81 verso, 85 recto.

[2] *Pamphilus Gengenbach* herausgegeben von Karl Gödeke. Hanover, Rümpler, 1856, in-8°, pag. 343-366, 366. Le vocabulaire rothwelsch, qui forme la troisième partie du livre de Gengenbach, se trouve pag. 367-370 ; et les remarques de l'éditeur, pag. 630, 681, 685.

tanzer-Hans, auf Begehren von ihm selbst aufgesetzt und zum Druck befördert. Sulz am Neckar, 1791, in-8°; 6° *Beiträge zur Kenntniss des Rotwälschen,* dans le *Reichsanzeiger,* ann. 1804, col. 3477-3482; ann. 1807, col. 1169-1178, 1209-1218 sq.; ann. 1810, col. 1097-1100; ann. 1812, col. 1785-1795, 1801-1804; ann. 1815, col. 3169-3175, 3433-3437, 3593-3596; 7° *Actenmässige Geschichte der Räuberbanden an den beiden Ufern des Mains*, par L. Pfister. Heidelberg, 1811, additions, 1812, in-8°; 8° *Vocabulaire* (français, italien, hollandais, allemand) *pour apprendre l'argot* (allemand) *ou le langage des gueux et des filoux, à l'usage de la gendarmerie et de la police*, par Schulz, commissaire général de police. Magdebourg, 1813, petit in-8° oblong; 9° *Beiträge zum Diebs-Idiotikon*, par Kp. Dt. Christensen, dans l'ouvrage du même auteur, intitulé *Alphabetisches Verzeichniss einer Anzahl von Räubern.* Hamburg, 1814, in-8°, pag. 34-54; 10° *Wörterbuch der Diebssprache*, par K. Falkenberg, dans le second volume de son *Versuch einer Darstellung der verschiedenen Classen von Dieben.* Berlin, 1818, in-8°; 11° *Wörterbuch der in Deutschland üblichen Spitzbuben-Sprache*, par F. L. A. de Grolmann, vol. Ier. *Die deutsche Gauner- Ienische- oder Kochemer-Sprache.* Giesen, 1822, in-8°; 12° *Die Kocheme Walddiwerei*, dans le *Märtine, oder die Gauner und Gaunerarten im Reusisschen Voigtlande und der Umgegend, ihre Taktik, ihre Aufenthaltsorte und ihre Sprache.* Neustadt an der Oder, 1822, in-8°; 13° *Chochemer Loschen. Wörterbuch der Gauner- und Diebs- vulgo Ienischen Sprache.* Meissen, 1833, in-8°; 14° *Handbuch der Gendarmerie und des niedern Polizeidienstes*, etc., von Heckel. Weimar, 1841, in-8°; 15° *Wörterbuch der Diebes-Sprache, die Zigeuner-, Ienische-, Gauner-, Schurer-, Rothwälsche und Kochumer-Sprache genannt*, à la suite de *das Wesen und Treiben der Gauner, Diebe und Betrüger Deutschlands*, etc., von Chr. Rochliss, Polizei-Beamter. Leipzig, Verlag von E. F. Schmidt, 1846, in-8°, pag. 141-174.

Dans le dernier de ces ouvrages, comme dans d'autres dont les titres viennent de passer sous nos yeux, on voit les Bohémiens figurer au nombre des classes d'individus dont l'argot est la langue: cette circonstance nous met, pour ainsi dire, dans l'obligation d'indiquer ici quelques traités consacrés à l'idiome des *Zigeuner;* toutefois, voulant nous écarter le moins possible de notre sujet, qui est le rothwelsch, nous ne signalerons que les plus modernes de ces traités. Ce sont, outre le beau livre de Pott, que nous avons déjà cité : 1° le *Deutsch-Zigeunerisches Wörterbuch*, de W. Ferd. Bischoff. Ilmenau, 1827, grand in-8°; 2° le travail de Graffunder, intitulé *Ueber die Sprache der Zigeuner. Eine grammatische Skizze.* Erfurt, 1845, in-4°.

Nous n'avons plus maintenant qu'à indiquer deux ouvrages utiles à consulter pour l'argot des étudiants allemands. Le premier est intitulé *Burschenfahrten. Beiträge zur Geschichte des deutschen Studentenwesens.* (Pérégrinations des étudiants. Matériaux pour l'histoire de la vie des étudiants en Allemagne.) Iena, Friederich Luden, 1845, in-12. On y

trouve nombre de mots de ce jargon, dans le chapitre Ier, qui est intitulé : *De Quomodone s. von dem Burschen-Comment. Ab Remonista rerum bursicosarum experientissimo eodemq. intrepido horribiliq. Martiali Schluck, Raufenfelsensi* (pag. 1-28). Le second ouvrage que nous venons d'annoncer, a pour titre *Burschikoses Wörterbuch : oder Erklärung aller im Studenten-Leben vorkommenden Sitten, Ausdrücke, Wörter, Redensarten u. s. w.* (Dictionnaire burschique [adj. formé avec la terminaison *icus* du mot *bursche*, étudiant], ou explication de toutes les coutumes, expressions, mots, manières de parler, qui se trouvent chez les étudiants.) Ragaz, 1846.

Le petit vocabulaire suivant suffira, je l'espère, pour donner une idée du Rothwelsch. On y remarque, entre autres choses, nombre d'expressions qui appartiennent au langage des juifs, et qui sont de l'hébreu corrompu.

M. Derenbourg, à qui nous devons les explications qui accompagnent ces mots, nous a communiqué à leur sujet les réflexions suivantes. Les juifs de la campagne, en Allemagne et dans l'Alsace, parlaient autrefois un allemand fort mélangé de mots hébreux corrompus, qu'ils avaient retenus de leurs prières journalières, des lectures sabbatiques du Pentateuque, et de l'enseignement insuffisant de l'hébreu qu'on leur donnait dans leurs écoles. Les paysans chrétiens, par les rapports continuels qu'ils entretenaient avec les juifs, apprenaient à se servir facilement de cet idiôme bizarre. Les bandes de voleurs, recrutées en grande partie à la campagne et exerçant leur profession dans les cités, trouvaient dans ce vocabulaire un moyen facile et infaillible de se rendre inintelligibles aux habitants des villes : de là le grand rôle que joue l'élément hébreu dans l'argot allemand. Les mots dans la composition desquels il entrait, devenaient d'autant plus méconnaissables dans la bouche des voleurs, que, ne sachant pas les prononcer, ils en altéraient davantage les sons gutturaux.

AERNTEMACKENER (de *erndte*, moisson, et *machen*, faire). Voleurs qui entrent dans les champs pendant l'absence des habitants. On les appelle aussi *jomakener*.

ADONAI (hébr. אדני). Maître, monsieur.

ANSTIEBLER (corrompu de *anstifter*, instigateur). Celui qui forme le projet d'un vol.

AROES (probablement pour *azoès*, hébr. rabbinique, הוצאות, dépens.) Frais.

ASCHMATHEI, ASCHMEDEY (hébr. rabbinique אשמדאי, nom du prince des démons), BIEG, DIRACH, STÆPCHEN. Le diable.

AUSGEHEMDT WERDEN (être dépouillé de sa chemise). Être fouetté.

AUSKÆTSCHER (probablement celui qui fouille dans tout). Douanier.

BAAL (hébr. בעל, maître). Homme.

BAALAIZE (hébr. בעל עצה, maître du conseil, celui dont on recherche, dont on suit les conseils). Juge.

BABING, PLATTFUSS (pieds plats). Oie.

BABOLDE (probabl. pour *balboste*, hébr. בעל הבית, maître de la maison, désignation de tout homme marié), CHAIM, KAIM (deux manières de prononcer le même nom propre חיים, qui, surtout dans le midi de la France, a donné naissance aux noms de *Vida, Vita, Vidal*), SCHWIZTZER, SCHACHMER (probablement *Schacherer*, de *schachern*, colporter, faire le petit commerce). Juif.

BALDERLE. Spectre.

BALLMACKNER, BALLMACHNER (probabl. de *ball*, boulet, et *machen*, faire). Soldat. Voyez *Palm*.

BANI. Eau. Du bohémien *pani*. Voyez *the Zincali*, tom. II, pag. *81 ; *die Zigeuner*, tom. II, pag. 343.

BARRA (hébr. פרע, chevelure). Queue ou tresse.

BASIL, BERSELL (hébr. ברזל). Fer.

BASIL SCHWÆCHEN (le mot hébr. précédent, suivi d'un verbe allemand. Affaiblir Basile). Rompre une barre de fer.

BATO, GOSSER (hébr. חזיר), GRUNZER (en allem. celui qui grogne). Porc.

BATUM. Bâton.

BECHERT. Drap.

BECKERN (ital. *boccone*; fr. *boucon*, ou plutôt verbe formé du mot suivant). Empoisonner.

BEKKUR (hébr. פגר, cadavre), MESS (hébr. מת, mort, la mort). La mort.

BEHEMES (hébr. בהמות, plur. de בהמה). Bétail.

BEJER (hébr. פגר). Cadavre.

BELLER (en all. aboyeur), QUIEN, LKX, KIPP, KLOBEN, (fr. *clabaud*), KOHLUF (ces deux derniers mots le pl. כלבים et le sing. כלב). Chien.

Voyez *Qui*.

BENSCHEN (mot corrompu de *benedicere*, employé pour la prière après les repas: de *prier* à *mendier* il n'y a qu'un pas), BIBERN, PATERNELLEN (peut-être, comme le premier mot, verbe formé de *pater noster*, et signifiant dire beaucoup de pater), NOPPELN. Mendier.

BETSCHKE, BEIZE, BEYZIM, BÆTZCHEN (le deuxième et le troisième mot ביצה, pl. ביצים; le premier et le quatrième des diminutifs allemands de ce mot hébreu), WEISSBIRN. Œuf.

BIMBAM. Échelle.

BLANKERT (fr. *blanquette*). Vin.

BLENKERT. Neige.

BLETE, EIN GEDICKE FUCHS (composé de l'all. *ein*, un; de l'hébr. חתיכה, morceau, pièce; et de l'allem. *fuchs*. Voyez ce mot). Une pièce d'or.

BOHRE (hébr. פרה). Vache.

BONUM (hébr. פנים, visage), PEE (hébr. פה, bouche). Bouche, visage.

BORK (bourrique), CHAMMER (hébr. חמור). Ane.

BOWER. Heure.

BREITFUSS (en allem. pied large). Porte.

BROSCHEM-BLATTER. Voleur.

BUCHTE. Cabane, maison.

BUSCHGE, GLASSEINE, GLASSAJUM. Fusil, pistolet.

BUTTERICH. Affamé.

CANDIG. Maison.

CASAUNUS (hébr. כתנת, χιτών, espèce de tunique qu'on portait sous les autres vêtements), GEMSEL. Chemise.

CHAIM-JASKE (composé de *Chaim*, juif, et de *jaske* employé pour *église*). Synagogue.

CHALM, CHALONES, GALLON, FENSTER (le premier et le troisième mot sont le sing. חלון, et le deuxième le plur. חלונות). Fenêtre.

CHANDEL, HOCHSCHEIN. Lumière.

CHARO, (ital. *chiaro*, clair, brillant), SPADIC, (ital. *spada*), LANGMICHEL en allem. long Michel), KEHRUM (en all. volteface). Épée.

CHATES (angl. *cheat*), KANAILLE. Fripon.

CHESBENEN (peut-être *geschmenen*, verbe formé de גשם, pluie). Pleuvoir.

CLAMONES (hébr. כלי אומנות, outils du métier). Instruments qu'emploient les voleurs.

COCHEM (hébr. חכם, sage, instruit). Quelqu'un qui parle l'argot, qui aide les voleurs.

CORPORAL. Bouc.

DADA, ULMSCHER, PATROSCH, POTRIS. Père.

DALMER, TALTEL. Clef.

DIELKEN. Fille de joie.

DIFTLER (en allem. finassier), LINKMACHER (en all. celui qui fait [de droit] gauche). Avocat.

DINA (hébr. דין, chald. דינא, justice). Torture.

DIPPEL (mot employé par les juifs allemands pour la maladie spéciale de l'épilepsie, de la racine נפל, tomber), MASCHOUL. Malade.

DOFEL (hébr. תפל, insipide, puis vieux). Vieux.

DOFLEMONISCH (adjectif bizarre, formé par la terminaison allem. *isch* et des mots hébreux תפל אמונה, vieille croyance, comme on désignait le catholicisme, en opposition avec le *catteschémuna*, חדש אמונה, croyance nouvelle, appliquée au protestantisme). Catholique.

DOFLEMONISCHE FISTE. Église catholique.

DOLM (de la rac. hébr. תלה, pendre), NELLE. Potence.

DOWERICH, DOWEN, SERCHE, EISOFF, ESCF (ces deux derniers mots de l'hébr. אזוב, *hyssopus*). Tabac.

DOWES. Prison.
Voyez *Tofts*.

DRIBIS, GIMMEL (ג, troisième lettre de l'alphabet hébreu).

DUFFT, JASKE. Église.

DUFFTSCHALLER (du mot précédent et de *schaller*, ou *scheller*, sonneur; donc: sonneur de l'église), MELOMMES (probabl. pour *melammed*, hébr. מלמד, maître qui enseigne), DOWESCHALLER. Maître d'école, sacristain, chantre.

EHREF (hébr. ערב). Soir.

ESOCHRE. Juge.

ESUPHS-KEHLE (en all. gosier du tabac). Pipe.

FACHODZE (hébr. וחצי, et la moitié). Moitié.

— RAD (le mot précédent, accompagné du mot רם, composé d'un *r* et d'un *t*, qui sont l'abréviation de l'allem. *reichs-thaler*, écu de l'empire). Moitié d'un écu.

FELGEN, FEGEN (en allem. balayer). Piller.

FELINGER. Médecin.

FICHT. Nuit.

FINKELJOCHEN, SAJEM SOROF, JAIN-SORF (tous deux de l'hébr. יין שרף, composition bizarre d'un mot qui signifie *vin* et d'un autre qui veut dire *brûler*), AFFENWASSER (en allem. eau de singe). Eau-de-vie.

FINKELMUSS, MAGSCHEIHE (hébr. מכשפה). Sorcière.

FLOREAL (angl. *floor*), FORENE, KÆFMACH (hébr. קמח). Farine.

FLOESSLING (en all. pourvu de nageoires), DOCKUM (hébr. דגים, plur. de דג, poisson), SCHWIMMERLING (en allem. nageur). Poisson.

FUCHS, FUH (en all. renard). Or. Allusion à la couleur fauve de l'animal.

FUHRY, MOCKUM, MOCKEM (tous deux de l'hébr. מקום, endroit, lieu). Ville.

FÜRWITZ. Sœur.

GACHENE, STIERCHEN, STÆRCHEN. Poule.

GALLACH (hébr. גלח, *tonsor*, et de là pour le tonsuré), SCHWARZFÆRBER (en allem. teinturier en noir). Prêtre.

GALLME, CHARAZU, GAMBESER (probablement de l'hébr. ממזר, bâtard), KODEM (hébr. קמץ, petit), KUDER, SCHRÆTZEN. Enfant. — *Er hat'n Gallme gebeekert*, il a tué un enfant.

GASCH, GASKE, JASKE. Église.

GEFLITTER. Papier.

G'FLIEDER. Lettre.

GESIMMERT WERDEN (inf. passif allem. formé d'un mot néohébr. סימן = σημεῖον, signe: donc être marqué). Être marqué d'un fer chaud.

GLANBRISGE. Sœur.

GLANZ. Verre; en allem. *glas*.

GLANZER (en all. brillant), KONCHOWIM (hébr. כוכבים, plur. de כוכב). Étoile.

GLUNT, KLUNDE. Femme de mauvaise vie.

GOLLE, GOYE (gasc. *gouye*; fr. *gouge*, ou plutôt fém. du mot hébr. גוי, dans le sens de *payen*, et employé pour tous ceux qui ne sont pas juifs: גויה, *goyé*, désigne donc une chrétienne), MUCK, MUSCH (ces deux derniers mots peut-être de l'esp. *muger*), ISCHE (hébr. אשה). Femme.

GOTSCHE, KAFFER (hébr. כפר, village, et כפרי, villageois, très-usité à la campagne). Paysan.

Nous avions autrefois le mot *caffre* dans un sens de mépris. Voyez un passage de Gautier de Coinsi dans le *Glossaire de la langue romane*, tom. Ier, pag. 201, col. 1, et dans notre *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, tom. Ier, pag. 352, 353.

GRIFFLING (sans doute du verbe allem. *greifen*, saisir: donc ce qui sert à prendre). Doigt.

GURRE. Dieu.

GUSSFAJEMEN (formation d'un infinit. allem. du mot hébr. כתב). Écrire.

HAARBOGEN, HANNICKEL. Bœuf.

HAENE-NÆRRES (hébr. הנרות, les lumières). Lanterne.

HAISS. Tête.

HARBINER, TRAPINE. Escalier.

HEERWIENER. Prince.

HEGEL, HÆCKEL, NILLE. Fou.

HEIMTHUN. Tuer.

HORN, MASSUMME (מזומן, en néohébr. comptant), LOWI, MOOS (hébr. rabb. מעות). Argent.

HUTSCHKE, SUSSCHEN, SUSEM (ce dernier de l'hébr. סוסים, plur. de סוס, cheval; le précédent, diminutif allem. de ce mot). Cheval.

ISCHMAGORE (probablement hébr. איש מגורה, homme qui inspire de la crainte), LAUNIGER, REKUF. Soldat.

Rek est très-usité parmi les juifs de

l'Allemagne pour désigner un soldat, soit que l'on dérive ce mot de l'ancien allem. *rekke,* ou bien de l'hébr. רק, vide, par une allusion méprisante à la vie inoccupée des militaires en garnison.

Ismæum. Ville.

Jam, jom (hébr. יום), **schein** (en all. lueur). Jour.

Jare (hébr. יער). Forêt.

Jat (hébr. יד), **vehn.** Main.

Jauner, kamore. Cartes.

Ces deux mots forment un composé, *jauner-kamore;* le premier mot est allemand et signifie *joueur, flou;* le second est le mot rabbinique גמרא, qui signifie les in-folios renfermant le Talmud. Le tout veut donc dire : le livre thalmudique qu'étudient les joueurs, c'est-à-dire, les cartes.

Jo. Oui.

Johle, chole, scharutte, rædling (de l'allem. *rad,* roue; objet pourvu de roues). Chariot.

Jolof (ou plutôt *olof,* א, première lettre de l'alphabet hébreu, correspondant à celle par laquelle commence le nom de la ville d'Augsbourg). Augsbourg.

Voyez, ci-dessous, l'art. *Mocum.*

Kæppisch. Mauvais.

Kapores (de l'hébr. כפרה, victime). Mort.

Katteschonum (de l'hébr. חדש, nouveau, et שנה, année). Nouvelle année.

Kattgener (nom de métier formé par une terminaison allemande du mot hébr. חתך, tailler). Tailleur.

Kesse-spiesse (composé du mot argot. *kess,* confident, et du mot אושפיזא, forme rabbinique du latin *hospes*). Auberge dont le maître s'entend avec les voleurs.

Kibis, rosch (hébr. ראש), **scherm.** Tête.

Killges. Cou.

Klunden-kandig. Mauvais lieu.

Knifge. Corbeille.

Kof (lettre ק ou *K,* qui commence le nom de Carlsruhe). Carlsruhe.

Voyez *Mocum.*

Koehr. Maison.

Kony (arg. *conir,* mourir), **rezige** (hébr. רציחה, assassinat). Vol accompagné d'assassinat.

Krachling. Dent.

Krig. Cheval.

Voyez *Susem.*

Kûche (en allem. cuisine). La police.

Chez nous, les malfaiteurs emploient *la casserole* dans le même sens.

Laatschfuss, langohr (en all. longue-oreille). Lapin.

Laben. Livre.

Lack, black (noir). Encre.

Lafune, lewone (hébr. לבנה). La lune.

Latsche. Oreille.

Laufer, schemen (hébr. שמן). Huile.

Leff (hébr. לב). Cœur.

Peut-être est-ce de ce mot que l'argot a pris *af,* qui signifie *âme, vie, cœur.*

Leili (hébr. לילה), **ficht, ratte, schwarz** (en allem. noire). Nuit.

Lille. Corps.

Linzer, scheinlinge, spannmichel. Yeux.

Lupper, lope, tick, osne. Montre.

Mæro (Boh. *manro, morro*). Pain.

Mackes, mackoles (tous deux de l'hébr. מכות, plur. de מכה). Coups.

Mammer, tilmische, ulmsche. Mère.

Mamische, geschmol, geschmeilim (ces deux mots, probablement de ישמעאל, Ismaël, et de ישמעאלים, Ismaëliens). Bohémiens.

Manne. La torture.

Marummaro tommor, lachim (hébr. לחם), **marim.** Pain. Voyez *Mæro.*

Masse-stapler. Filous qui se déguisent en femmes.

Matto (boh. *matto.* Voyez *die Zigeuner,* etc., tom. II, pag. 439). Homme ivre.

Melach (hébr. מלך). Empereur, roi.

Melitz (hébr. מליץ). Avocat.

Minalophin (hébr. מאה אלפים). Cent mille.

Mocher (hébr. מחר), **schein** (en all. lueur). Matin.

Mocum, mokum, mokem (tous les trois hébr. מקום, lieu). Ville.

Grandig Mokum Hey (ces deux derniers mots מקום ה, ville commençant par un *H,* savoir Hambourg), Hambourg; *Melachs-Mokum* (composé de מלך roi, et de מקום, ville : donc; ville où l'on faisait les rois), Francfort; *Mokum Knack,* Brunswick; *Mokum Lamet* (hébr. מקום ל, ville commençant par un *L*), Leipzig; *Mokum Kuff* (hébr. מקום ק, ville commençant par un *C* ou *K*), Cassel, etc.

Montane, harr (hébr. הר), **monter**. Montagne.

Mücke (en allem. mouche). Espion.

Najum (peut-être l'hébr. עין). Œil.

Nehlimar (nom de métier, formé par la terminaison allemande *er*, du mot hébr. נעל, plur. נעלים, soulier). Cordonnier.

Nergescher. Bonsoir.

Niftern (verbe allemand formé du mot néo-hébr. נפטר, qui veut dire *enlevé, mort*). Mourir.

Oger, prische. Frère.

Ohepf (hébr. אוהב). Ami.

— **israel** (hébr. אוהב ישראל). Ami de juifs.

Ottchen. Miel.

Palm. Soldat.

Voyez *Ballmackner*.

Pehn. Sœur.

Pflohnen, fladern. Rire.

Pichtomalochnen, plethe malochenen (composé de l'hébr. פליטה, délivrance, et du verbe allemand formé du nom hébr. מלאכה, travail : donc travailler à sa délivrance, ou se sauver). Faire banqueroute.

Picken (en allem. becqueter). Manger.

Pille (probabl. pour *tefilla*, hébr. תפלה, proprement livre de prière). Livre.

Voyez *Zeifer*.

Pluma, bluthe (fleurs). Ducats.

Polipée. Police.

Pollmay. Soldat.

Polum, bonum (hébr. פנים, visage). Visage.

Ponex. Coup sur la tête.

Qui, quien. Chien.

Rachalin (hébr. רחים). Moulin.

Reginen, pawolen, kawohlen. Attacher, lier.

Reigeling. Jardin.

Rey, blembel, brand, schreger (hébr. שכר). Bière.

Rophæ (hébr. רופא). Médecin.

Rosthling (en all. rouge), **damm** (hébr. דם), **pfohsch**. Sang.

Sackum (hébr. סכין), **kanif, hechtling**. Couteau, poignard.

Sarphenen (verbe formé par une terminaison allemande d'un mot hébr. שרף). Brûler.

Sarphener, serfer (deux noms de métier, formés du mot précédent). Incendiaire qui assassine.

Schaffkenen (corruption de *schaskenen*, qui est lui-même un infinitif allemand formé d'un amalgame des deux verbes שתה et שקה, boire). Boire.

Schawitt. Chèvre.

Schemesch (hébr. שמש), **hitzling** (all. *hitze*, chaleur). Le soleil.

Schmecker (en allem. celui qui sent). Nez.

Seaglemeh. Le ciel.

Siest. Fausse monnaie.

Sodon, suden (hébr. שטן, satan). Le diable.

Voyez *Aschmathei*.

Sorff. Eau-de-vie.

Voyez ci-dessus, pag. 450, col. 2.

Straeuber, zaires. Maître, monsieur.

Strohmer. Vagabond.

Susem (hébr. סוסים), **trapper** (en allem. celui qui trotte). Cheval.

Voyez *Krig*.

Talgen (hébr. תלה). Pendre.

Tfuse (hébr. תפישה). Prison.

Theet. Lait.

Tifle (de l'hébr. תפלה, insipide). Église.

Nul doute que ce ne soit à ce mot que le terme de l'argot français *entiffle* ne soit redevable des *ff* et de l'*l* qui sont venus changer la physionomie première d'*antive*. (Voyez ci-dessus, pag. 12, et pag. 144, col. 2.)

Tiphlo. Gîte, logis.

Tobig. Tabac.

Voyez *Dowerich*.

Tofis (racine hébr. תפש, prendre, saisir). Prisonnier.

Waare mocum. Faux témoin.

Windfang (en allem. où le vent s'engouffre) Manteau.

Wittstock. Celui qui ne sait pas l'argot.

Zeifer (hébr. ספר). Livre.

Voyez *Pille*.

Zicheri. Cuisine.

Zoro (hébr. צרה). Malheur.

Zuffen. Battre.

ARGOT ANGLAIS.

Si l'argot anglais, de quelque nom qu'on veuille l'appeler, ne présente pas plus de difficultés à l'analyse que les autres langues de ce genre, il me paraît bien difficile de tracer l'histoire de la littérature argotique de nos voisins autrement que sous forme d'un catalogue raisonné. En effet, les principaux ouvrages qu'elle a produits sont de la plus insigne rareté, et l'on en peut citer plus de trois dont on ne connaît qu'un seul et unique exemplaire, acheté au poids de l'or ou plutôt des *bank notes*, et conservé dans une bibliothèque d'où les livres ne doivent plus sortir.

Le premier ouvrage qui se présente à mes recherches est celui dont voici le titre : *The Fraternitye of Vacabondes. As wel of ruflyng vacabondes as of beggerly, of women and of men, of Gyrles as of Boyes, with their proper names and qualities. With a description of the crafty company of cousoners ad shifters. Whereunto also is adioyned the xxv. orders of knaues, otherwyse called a Quartern of knaues confirmed for ever by Cocke Lorell.* Imprinted at London by John Awdeley, dwellyng in little Britayne streete without Aldersgate. 1575. In-4°, gothique, de neuf feuillets.

Cet opuscule, dont il existe une édition de 1565, donnée par le même imprimeur et décrite par Ames, dans ses *Typographical Antiquities*, tom. II, pag. 885, paraît être le plus ancien livre composé en Angleterre sur le sujet qui nous occupe; il a probablement pour auteur, ou plutôt pour compilateur, celui qui l'a imprimé, John Audley.

Outre ces deux éditions, il en existe une troisième (Londres, 1603, in-4°), dont un exemplaire était conservé dans la collection de Lord Spencer; et l'édition de 1575 a été réimprimée à Westminster en 1813, in-8°.

Le petit livre dont nous venons de parler paraît avoir servi à Harman pour la composition du sien, dont la première édition parut en 1566, sous ce titre : *The Groundworke of Conny-catching : the manner of their Pedlers-French, and the meanes to vnderstand the same, with the cunning slights of the Counterfeit Cranke. Therein are handled the practises of the Visiter, the fetches of the Shifter and Ruffar, the deceits of their Doxes, the demises of Priggers, the names of the base loytering Losels, and the meanes of euery Blacke-Art mans schifts, with the reproofe all their diuellish practises, Done by a Justice of Peace of great authoritie, who hath had the examining of diuers of them.* [Figure en bois.] Printed at London by John Danter for William Barley and are to be sold at his shop at the upper end of Gratious streete [1566]. In-4°, goth. Les signatures vont jusqu'à F. iii.

La seconde édition de cet ouvrage parut l'année suivante, sous ce titre : *A Caveat for common cursetors, vulgarly called vagabones; se forth by Thomas*

Harman, Esquier, for the utilitie and Proffyt of hys naturall Countrey. Newly augmented and Imprinted, Anno Domini M. D. LXVIII. Viewed, examined and allowed according unto the Queen's Majestye' Injunctions. Imprinted at London, in Flete-Stret, at the Signe of the Faulcon, by William Gryffith; and are to be solde at his Shoppe in Saynt Dunstone's Churche Yarde, in the West. In-4°. Les signatures vont jusqu'à H. ii. La fin porte pour date 8 *january* 1567.

Cet ouvrage, qu'on est surpris de voir dédié à Elisabeth, comtesse de Shrewsbury, renferme plusieurs passages relatifs aux mœurs de l'époque, auxquels on pourra recourir fort utilement pour l'explication d'une foule d'allusions que l'on rencontre dans l'ancien théâtre anglais. Voyez le *British Bibliographer*, par Sir Egerton Brydges, tom. II, pag. 12 et 515; et les *Anecdotes of Literature and scarce Books*, par Beloe, tom. II, pag. 213.

Outre les deux éditions de ce livre dont nous venons de parler, il en existe une troisième, citée comme ayant paru la même année, sous un titre différent, et une quatrième, qui porte celui-ci : *A Cauet or Warening for Common Cursetors. Vulgarely called Vagabones, set forth by Thomas Harman Esquier for the vtilitie and profit of his natural country. Augmented and enlarged by the first author hereof. Whereunto is added the tale of the second taking of the counterfet Crank, with the true report of his behauiour and also his punishment for his so dissembling, most maruellous to the hearer or reader thereof. Newly Jmprinted Anno* 1573. [Figure en bois.] On lit à la fin : *Jmprinted at London by Henry Middleton dwelling in Fletstreate at the signe of the Faucon : and are to be sold at his shop in S. Dunstones churchyard.* An. 1573. In-4°, gothique. Les signatures vont jusqu'à H. iii.

Cette édition a été réimprimée en 1814, par Bensley, à 100 exemplaires in-4°, au prix d'une guinée chacun. Brunet [1] en cite une autre imprimée à Londres en 1591, in-4°; mais cette édition me paraît ne devoir l'existence qu'à une erreur du célèbre bibliographe, qui aura pris le change au sujet du livre dont voici le titre : *A Notable Discouery of Coosnage. Now daily practised by sundry lewd persons called Connie-catchers and Crosse-biters. Plainly laying open those pernitious sleights that hath brought many ignorant men to confusion. Written for the general benefit of all the Gentlemen, Citizens, Aprentises, Countrey Farmers, and yeomen, that may hap to fall into the company of such cooseneing companions. With a delightfull discourse of the coosnage of Colliers.* By R. Greene Maister of Arts. [Gravure en bois.] London. Printed by John Wolfe for J. N. and are to be sold ouer against the great southe doore of Paules, 1591. In-4°, gothique. Les signatures vont jusqu'à E. 3.

L'année suivante, il parut une deuxième édition de ce livre, que je trouve ainsi indiquée dans un catalogue : « Greene's (Robt.) *Notable Discovery of Cousenage, now daily practised by sundry lewed Persons, called Connie-Catchers and Crosse-Byters, plainly laying open those pernitious sleights that hath brought many ignorant Men to Confusion. With*

[1] *Manuel du libraire*, tom. II, pag. 518, col. 1.

a delightfull Discourse of the Coosnage of Colliers, with the eight Lawes of Villanie, leading the highway to Infamie, in Verse, black letter, wood cut, 4to., etc. London, by Thomas Scarlet, 1592. »

Une note indique que cette édition est extrêmement rare, qu'il se peut même que cet exemplaire, qui a passé successivement dans les cabinets de Steevens, de Roxburghe et de Heber, soit unique.

Pareille mention se trouve à la suite de chacun des trois articles suivants, que je cite d'après le même catalogue :

« Greene's (Robt.) *Groundworke of Conny-Catching, the manner of their Pedlers French, and the meanes to understand the same, with the cunning slights of the Conterfeit Cranke. Done by a Justice of Peace of great Authoritie*, Black Letter, with wood-cuts, 4to... 1592.

« Greene (Robt.) — *The second and last Part of Conny-Catching, with new Additions, containing many merry Tales of alle Lawes, worth the reading, because they are worthy to be remembred. Discoursing strange Cunning in Coosnage, which, if you read without laughing, Ill give you my cap for a Noble*, black letter, with curious wood-cuts, 4to... London, by Wolfe, 1592.

« Greene (Robt.) — *The third and last part of Conny-Catching, with the new devised knavish Arte of Foule-taking. The like Coosnages and Villanies never before discovered*, black letter, with curious wood-cuts, 4to... Printed by T. Scarlet, 1592. »

Dévoilés par Robert Greene, les argotiers répondirent par la plume de l'un de leurs amis, comme nous l'apprend un autre article du même catalogue ainsi conçu : « Greene (Robt.) — *The Defence of Cony-Catching, or a Confutation of those two injurious Pamphlets published by R. G. against the Practitioners of many nimble-witted and mystical sciences*, black letter, wood-cud, 4to... Printed by A. J. for T. Gubbins, 1592. » De même que les précédents, ce volume est annoncé comme extrêmement rare, si ce n'est unique.

Robert Greene ne s'en tint pas aux ouvrages que nous venons de citer d'après un catalogue qui les lui attribue ; il publia trois ans plus tard un livre du même genre, dont nous ne connaissons que le titre puisé à la même source, et ainsi conçu : « *The Blacke Bookes Messenger, laying open the Life and Death of Ned Browne, one of the most notable of the Cut-Purses, Crosbiters, and Conny-Catchers, that ever lived in England; herein hee telleth verie pleasantly in his owne Person such strange Prancks and monstrous Villanies, by him and his consorte performed, as the like was never yet heard of in any of the former Bookes of Conny-Catching. Read and be warned, Laugh as you like, Judge as you find*, black letter, 4to... Printed by John Danter, 1595. »

Ce volume, qui n'est pas moins rare que les autres, qui peut-être même est unique, a successivement figuré dans les cabinets de Steevens, de Roxburghe et d'Heber.

Après Robert Greene vient Thomas Dekker, qui le suit dans la même route ; il y débuta par un livre dont voici le titre, que je rapporte d'après un catalogue : « Dekker's (T.) *The Belman of London bringing to light the most Notorious Villanies that are now practised in the*

Kingdome, profitable for Gentlemen, Layers, Merchants, Citizens, Farmers, Masters of Housholds, etc., and delightful for all men to read, black letter, wood-cut, 4to... 1608. »

Voyez, sur cet ouvrage, les *Anecdotes of Literature*, etc., de Beloe, tom. II, pag. 213. L'édition de 1608, dont un exemplaire se trouvait dans la bibliothèque du colonel Stanley, a été suivie de quatre autres, comme on peut le voir dans le *Bibliographer's Manual* de Lowndes, vol. I, pag. 557, col. 2. Voici le titre de la quatrième, d'après l'exemplaire du titre conservé au Musée Britannique (Bagford's Collections, Ms. Harl. 5961, in-8°): « *The Belman of London, Bringing to light the most notorious Villanies that are now practised in the Kingdom. Profitable for Gentlemen, Layers, Merchants, Cittizens, Farmers, Masters of Housholdes and all sortes of seruants to marke, and delightfull for all men to reade.* Lege, Perlege, Relege. *The Fourth impression with new Additions.* [Grande gravure en bois représentant le crieur de nuit et son chien.] Printed at London for Nathaniele Butler, 1616, in-4°.

Sur le verso du titre on trouve :

« A Table of the Principall matters contayned in this Booke.

« A Discouerie of all the idle Vagabonds in England, etc.

« A Discouery of certaine secret villanies, which borrow to themselves the names of Lawes, as

« Cheating Law.	Bernards Law.
« Vincents Law.	The black art.
« Curbing Law.	Prigging Law.
« Lifting Law.	High Law.
« Sacking Law.	Frigging Law.

« Fine Jumpes at Leapes-Frog. »

Voici le titre de la dernière édition : *The Belman of London. Bringing to light the most notorious Villanies that are now practised in the Kingdome. Profitable for Gentlemen, Layers, Merchants, Citizens, Farmers, Masters of Housholds, and all sorts of servants to mark, and delightful for all men to reade. The first impression, with new additions.* [Gravure en bois.] Printed at London by Miles Flesher, 1640, in-4°, goth. Les signatures vont jusqu'à J. 3.

Cet ouvrage, qui, comme on le voit, causa une certaine sensation, ne resta pas sans réponse; il en parut une sous ce titre : *Martin Mark-all, Beadle of Bridewel; His defence and Answere to the Belman of London. Discouering the long-concealed Originall and Regiment of Rogues, when they first began to take head, and how they haue succeded one the other successiuely vnto the sixe and twientieth yeare of king Henry the Eight, gathered out of Cronicle of Crackeropes, and (as they terme it) the Legend of Lossels.* By S. R. London. Printed for John Budge and Richard Bonian. 1610, in-4°, goth. Les signatures vont jusqu'à H. L'adresse au lecteur est aussi signée S. R.

Après son *Belman of London*, Dekker fit paraître un autre ouvrage intitulé : « *The Gvls Horne-booke : Stultorum plena sunt omnia. Al sauio mega parola Basta.* By T. Dekkar. Imprinted at London for R. S. 1609. In-4°, gothique, de 39 pages.

Cet ouvrage a été réimprimé avec des notes, etc., à Bristol, en 1812, in-4°, par le docteur Nott, qui en a rajeuni l'orthographe. « C'est, dit le docteur Drake, un tableau très-curieux, détaillé et inté-

ressant, des mœurs des classes moyennes de la société. Le commentaire de Nott est véritablement précieux et instructif. »

En 1612 Dekker ajouta à son *Belman of London* deux suites, à l'aide desquelles on peut achever de se faire une idée de Londres et des associations de gueux qui l'infestaient au commencement du XVIIe siècle. La première est intitulée *Lanthorn and Candlelight, or the Belman's second night's Walk : and a new Canting Song :* (avec un portrait) by Decker. 1612, in-4°.

Voici le titre de la seconde de ces deux suites, d'après un catalogue qui annonçait l'exemplaire d'Isaac Reed, le seul connu de cette édition : « Dekker's (Th.) *O per se O, or A new Cryer of Lanthorne and Candle-light, being an addition, or lengthening, of the Bellman's second Night Walke, in which are discovered those Villanies which the Bellman* (because he went in the darke) *could not see; now laid open to the World, the Articles and Oathes given to the Fraternity of Rogues, Vagabonds, and Sturdy Beggars at their Meetings, and A new Canting Song*, black letter with wood-cuts, 4to... 1612. »

En 1616, l'ouvrage reparut avec quelque modification dans le titre, qui est ainsi conçu dans cette seconde édition : *Villanies discovered by Lantern and Candlelight, and the Help of a new crier called O per se O. Being an Addition to the Belman's second night walk, with Canting Songs never before printed.* 1616, in-4°, avec une gravure en bois représentant le crieur de nuit avec son chien.

Dodsley mentionne une édition de 1620, et le rédacteur de la *Bibliotheca Anglo-Poetica*, etc. (London, 1815, in-8°, pag. 93, n° 233) en décrit une de 1638.

Dans une pièce du recueil qui porte le nom du premier, *the roaring Girl : or Moll Cut-Purse*, par T. Middleton et T. Dekkar, imprimée pour la première fois à Londres en 1611, on trouve une scène presque entière en *pedlar's French :* c'est la 1re du Ier acte. Cette pièce, comprise dans *A select Collection of old Plays*, etc. (London : Septimus Prowett, M. DCCC. XXV., petit in-8°), est suivie d'une explication des mots de *cant* qui y sont employés. Voyez pag. 109-111.

En continuant cet inventaire, nous trouvons l'ouvrage dont le titre suit : *Greenes Ghost Haunting Conie-catchers : Wherein is set downe The Arte of Humouring. The Arte of carrying Stones. Will. St. Lift. Ia. Fost. Law. Ned Bro. Catch. and Blacke Robins Kindnesse. With the merry conceits of Doctor Pinch-backe a notable Makeshift. Ten times more pleasant than any thing yet published of this matter.* Non ad imitandum, sed ad evitandum. London. Printed for Francis Williams, 1626. In-4°, goth. La dernière signature est G. 3. L'adresse est signée S. R.

C'est ici qu'il convient de mentionner un poëme qui se rapporte, sinon à la langue des voleurs, du moins à leur histoire. Je veux parler de l'ouvrage ainsi indiqué dans les catalogues : *Clavell's Recantations of an ill led Life, also Admonitions how to know, shunne and apprehend a Theefe, very necessarie for all honest Travellers to peruse, a Poem.* 1628, in-4°.

Robert Greene, que les lauriers de Dekker empêchaient sans doute de dormir,

reparut sur l'horizon avec cet ouvrage : *Theeves falling out True-men come by their Goods : or the Bel-man wanted a Clapper. A peale of new Villanies rung out : Being musicall to Gentlemen, Lawyers, Farmers, and all sorts of people that come up to the Tearme : shewing, that the Villanies of lewed women doe, by many degrees, excell those of men.* By Robert Greene. Goe not by me, but buy me, and get by me. [Fig. en bois.] London, Printed for Henry and Moses Bell, 1637, in-4°, goth. Les signatures vont jusqu'à F. 3.

Grose renvoie à une édition de 1615.

La même année 1637, parut un volume in-4°, dont je ne connais que le titre, que je vais transcrire : « *Belman's Night Walker, whereunto is added O per se O, and Canting Dictionnary* (by T. Dekker). 1637, in-4°. »

L'année suivante, le même Thomas Dekker donna la première édition d'un ouvrage dont le titre est rapporté au long dans la préface de la première édition du Dictionnaire de Grose. Dix ans plus tard, le même ouvrage reparut sous ce titre, qui présente quelques légères différences avec celui de l'édition de 1638 : *English Villanies, eight severall times Prest to Death to the Printers; but still reviving againe, are now the ninth time (as at first) discovered by Lanthorne and Candle-light : and the helpe of a new cryer, called O-per-se O; whose lowd Voyce proclaimes, to all that whill heare him, another conspiracie of Abuses lately plotting together, to hurt the peace of this kingdom; which the Bell-man (because he then went stumbling i' th' dark) could never see till now; And because a Companie of Rogues, cunning Canting Gypsies, and all the scumme of our Nation, fight here under their owne tottered Colours. At the end is a Canting Dictionarie to teach their Language, with Canting Songs. A Booke to make Gentlemen Merrie, Citizens Warie, Countrymen Carefull; fit for all Justices to reade over, because it is a Pilot by whom they may make strange discoveries.* London. Printed by E. P. for Nicholas Gamage, and are to be sold at his shop at the signe of the three Bibles, on London-Bridge, next the Gate. 1648, in-4°, gothique.

Vers le même temps que Dekker présentait le tableau de ce qu'il appelle l'écume de sa nation, pour amuser surtout les gens comme il faut, *to make gentlemen merrie,* un autre écrivain s'en occupait dans un but plus utile, plus louable. C'est à l'idée qu'il avait de mettre un terme à la mendicité et au vol qu'on doit le *Stanleye's Remedy, or the Way how to reform Wandring Beggers, Theeves,* etc.; *wherein is shewed that Sodome's Sin of Idlenes is the Poverty and the Misery of this Kingdome.* 1646, in-4°, de huit pages, avec une gravure en bois représentant le véritable original de Jim Crow.

Le dernier ouvrage relatif au *cant,* que je trouve dans le XVIIe siècle, est le *Canting Academy,* 1674, avec frontispice [1].

Depuis cette époque jusqu'au commencement du siècle suivant, je ne vois pas que l'on se soit occupé des voleurs anglais ou de leur langage; et il faut aller jusqu'à 1700 pour trouver un nouvel

[1] *The Bibliographer's Manual of English Literature,* by W. T. Lowndes, vol. 1er, pag. 343, col. 2.

ouvrage qui traite de cette dernière matière : c'est *A Dictionary of the Canting Crew*. London, 1700, in-12 [1].

Ce volume fut suivi de près d'un autre, dont voici le titre : *Hell upon Earth ; or the most pleasant and delectable History of Whittington's Colledge, otherwise (vulgarly) called Newgate. Giving an Account of the Humours of those Collegians who are strictly examined at the old Baily, and take their highest Degrees near Hyde Park Corner. Being very useful to all Persons, either Gentle or Simple, in shewing them the Robberies committed by Villains on the Nations, whereby they may be the more careful of being wronged by them for the future.* London : printed in the Year 1703.

Il est possible, cependant, qu'il faille attribuer au XVIIe siècle un ouvrage sans date, dont le titre fait assez bien connaître le sujet. C'est *The canting Academy ; or, Villanies discovered : wherein are shewn the Mysterious and Villanous Practises of that Wicked Crew, commonly known by the Names of Electors, Trapanners, Gilts, etc. With several new Catches and Songs. Also a compleat canting Dictionary, both of old Words, and Such as are now most in Use. A Booke very useful and necessary (to be known, but not practised) for all People.* The second Edition. London : printed by F. Leach, for Mat. Drew ; and are to be sold by the Booksellers, in-4°. La dédicace est signée R. HEAD.

Dans le doute que cet ouvrage soit bien à la place qui lui appartient, on peut dire que la série des publications relatives à l'argot anglais faites pendant le XVIIIe siècle s'ouvre par *A new Canting Dictionary : Comprehending All the Terms, Antient and Modern, Used in the Several Tribes of Gypsies, Beggars, Shoplifters, Highwaymen, Foot-Pads, and all other Clans of Cheats and Villains. Interspersed with Proverbs, Phrases, Figurative Speeches, etc. Detecting, under each Head or Order, the several Tricks or Pranks made use of by Varlets of all Denominations ; and therefore Useful for all Sorts of People (especially Travellers and Foreigners) to enable them to secure their Money and preserve their Lives... To which is Added, A complete Collection of Songs in the Canting Dialect.* London, printed ; And Sold by the Booksellers of London and Westminster. 1725. In-12, de six feuillets de titre et de préface, et de 72 feuillets non chiffrés, mais signés de B à N 3, dont treize renferment dix-neuf chansons, tant originales que traduites en anglais.

Ce recueil, qui doit être le même que le volume in-8° indiqué par Lowndes [1] sous la même date, n'est peut-être qu'une réimpression d'*A new Dictionary of the terms ancient and modern of the canting Crew, in its several Tribes, of Gypsies, Beggars, Thieves, Cheats, etc. With an Addition of some Proverbs, Phrases, figurative speeches, etc. Useful for all sorts of People (especially Foreigners) to secure their Money and preserve their Lives ; besides very diverting and entertaining,*

[1] *The Bibliographer's Manual*, vol. I[er], pag. 343, col. 1.

[1] *Bibl. Man. of Engl. Lit.*, vol. I, pag. 343, col. 1. Seulement Lowndes indique un frontispice qui manque dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux.

printed for W. Hawes at the Rose in Lugdate-street, P. Gilbourne at the corner of Chancery-lane in Fleet-street, and W. Davis at the Black Bull in Cornhill. Sans date, petit in-8°, contenant un titre, trois feuillets de préface, et le dictionnaire qui n'est point paginé, mais qui occupe onze signatures, depuis B. jusqu'à M, chacune de huit feuillets. Cette édition semble avoir été imprimée entre 1710 et 1720.

Dix-sept ans après cette dernière date, on voit paraître *Bacchus and Venus: or, a select Collection of* 200 *near of the most witty and diverting Songs and Batches in Love and Gallantry, many whereof never appeared in Print before. To which is added, a Collection of Songs in the* Canting *Dialect, with a* DICTIONARY *explaining all the burlesque and canting Terms used by the several Tribes of Gipsies, Beggars, and other Class of Cheats and Villains. Interspers'd with Proverbs, Sayings, figurative Speeches, etc. Detecting under the respective Articles, the several Tricks made use of by Varlets of all Denominations, and therefore useful for all Sorts of People. With a Preface giving an Account of the original Progress, etc. of the Canting Crew, and recommending Methods for diminishing their Number, by better Employment of the Poor.* London : printed for R. Montague at the Book-Warehouse and general Post-Office, that end of Great Queens-street next Drury lane. 1737, in-12, de sept feuillets de préliminaires, savoir : le titre précédent, un frontispice gravé sur bois et intitulé THE BOOZING-KEN, et cinq feuillets de préface; de 118 pages de chansons suivies d'*A Collection of* [XIX] *Songs in the Canting Dialect being wholly new.* By B. E. Gent. London, treize feuillets, signés A—N; et d'*A new Canting Dictionary,* non paginé, et renfermé dans les signatures B—L.

Ce recueil ne tarda pas à être suivi de *The Scoundrel's Dictionary; or, an Explanation of the cant words used by thieves, house-breakers, street robbers, and pickpockets about Town. To which are prefixed some curious Dissertations on the art of wheedling, and a Collection of their flash songs, with a proper glossary. The whole printed on a Copy taken on one of their Gang, in the late Scuffle between the Watchmen and a Party of them on Clerkenwell Green; which Copy is now in the Custody of one of the Constables of that Parish.* London : printed for J. Brownell, in Pater-noster row. M. DCC. LIV. [Price sixpence] In-8°.

Déjà l'auteur d'un dictionnaire étymologique de la langue anglaise, N. Bailey, avait eu le bon esprit d'y comprendre l'argot; Vater cite, comme présentant cette particularité, *A universal etymological English Dictionary,* etc. 22 Ed. London, 1770, in-8°.

A partir de ce moment les dictionnaires de l'argot anglais se succèdent à d'assez courts intervalles. Le plus connu, comme le premier en date, est celui qui parut pour la première fois sous ce titre : *A classical Dictionary of the vulgar Tongue.* London : printed for S. Hooper, MDCCLXXXV, in-8°, non paginé, mais signé depuis A jusqu'à Cc (2) par cahiers de quatre feuillets, et précédé d'une préface de VII pages; il renfermait des mots et des explications qui furent signalés comme indécentes ou peu convenables, et qui ont été omises

ou adoucies dans les éditions suivantes.

La seconde fut publiée par le même libraire en 1788, dans le même format. Cette fois, on y trouve XV pages de préface, plus un portrait. Le reste du livre n'est point paginé, mais seulement signé de A à Hh. Une troisième édition parut chez le même libraire et dans le même format, en 1796[1]; une quatrième à Londres en 1811, in-8°; et une cinquième, *with additions by Pierce Egan*, en 1823, également in-8°.

Presque en même temps que l'ouvrage en question, le même auteur en publiait un autre qui ne s'en éloigne que de bien peu, et qui en forme comme la suite. Nous voulons parler d'*A provincial Glossary, with a Collection of local Proverbs, and popular Superstitions.* By Francis Grose, Esq. F. A. S. London, printed for S. Hooper... M. DCC. LXXXVII., in-8°, de VIII pages de titre et de préface. Le corps du volume, sans pagination, est signé B—T. 2; après quoi vient une division séparée qui porte en titre courant *Superstitions*, et qui se compose de 75 pages signées depuis B jusqu'à F. 6. Lowndes cite une édition de Londres, 1750, in-8°, et un supplément par Samuel Pegge.

Quelque grand que fût le succès du premier de ces deux dictionnaires de Grose, il n'empêcha point de réimprimer ceux qui existaient déjà. Le volume qui parut à Londres en 1797, in-8°, sous le titre d'*A Dictionary of all the Cant and Flash Languages*, que je trouve cité dans le Manuel de Lowndes[2], doit être une nouvelle édition d'une compilation déjà répandue.

En même temps que ce volume il en circulait un autre qui rentre dans la même catégorie, et dont on pourrait peut-être dire la même chose. Je veux parler d'une brochure de 46 pages, plus le titre, qui est ainsi conçu : *The whole Art of thieving and defrauding discovered : being a Caution to all House-Keepers, Shop-Keepers, Salesmen, and Others, to guard against Robbers of both Sexes, and the best Methods to prevent their Villainies. To which is added, an Explanation of most of the cant Terms in the thieving Language.* London : printed for the Booksellers in Town and Country. M DCC LXXXVI (Price one shilling), in-8°. L'explication de la langue des voleurs anglais occupe les huit dernières pages.

Outre ces ouvrages, il existe des dictionnaires de *cant* sans date, auxquels il est assez difficile d'assigner la place qui leur appartient dans un catalogue comme le nôtre. C'est *A new Canting Dictionary*, in-12, dont un exemplaire était, il y a quelques années, annoncé comme chargé d'annotations manuscrites par Isaac Reed, et proposé au prix d'une livre huit shillings[1]; c'est un *New Dictionary of all the Cant and Flash Languages... used by... every Class of Offenders from a Lully Prigger to a High Tober Gloak...* by Humphry Tristram Potter, etc. Printed by W. Mackintosh, etc., in-8° de 62 pages; c'est un *New Dictionary of all the Cant and Flash*

[1] Prélim. 7 feuillets, signat. B à Hh 2., en cahiers de quatre feuillets.

[2] Tom. Ier, pag. 343, col. 2.

[1] *Elegant Literature.* Part IV of an extensive Collection of books... on sale... by Thomas Rodd. London, 1845, in-8°, pag. 90, n° 2128.

Languages, by H. F. Potter, with the Life of the author (of Clay, Worcestershire), in-8°. Nous sommes tout à fait hors d'état de dire si ces volumes sont les mêmes que celui dont Lowndes donne le titre en ces termes : *New Dictionary of all the Terms ancient and modern of the Canting Crew, in its several Tribes of Gipsies, Thieves*, etc. London, in-12 [1], et que le dictionnaire attribué par le même bibliographe à George Andrewes [2], livre dont S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte possède un exemplaire [3].

Nous sommes encore moins bien renseigné, s'il est possible, sur le *Thieves Grammar*, que Lowndes cite sous le nom d'Alexander Smith [4]. Il y a toute apparence que c'est un vocabulaire à l'usage de ces messieurs, pareil à un petit volume dont voici le titre relevé sur l'exemplaire appartenant à S. A. : *The Triumph of Wit : or, the Canting Dictionary. Being the Newest and most Useful Academy : containing the Mystery and Art of Canting, with the original and present Management thereof, and the Ends to which it serves and is employed, Illustrated with Poems, Songs, and various Intrigues in the Explanation*, etc., in-12, de 32 pages.

Le premier dictionnaire de *cant* paru dans notre siècle est le *Gradus ad Cantabrigiam, or Dictionary of Terms academical and colloquial, Or Cant used at the University of Cambridge*, imprimé dans cette ville en 1803, in-12. Nous avons ensuite, après le dictionnaire d'Andrewes, qui est de 1809, le *Lexicon Balatronicum, a Dictionary of Buckish Slang, University Wit, and Pickpocket Eloquence. Compiled originally by captain Grose*, etc. London, printed by C. Chappel, etc., 1811, in-8°, non paginé. Les signatures, qui viennent après le titre et la préface (4 feuillets), vont de B à P, et sont de 8 feuillets chacune.

L'année suivante, reparut un livre dont il y a d'autres éditions, l'une de 1785, l'autre de 1789, in-12, et qui renferme un dictionnaire de *cant*. Je veux parler de *The surprising Adventures of Bampfylde Moore Carew, King of Beggars, containing his Life, a Dictionary of the Cant Language and many entertaining Particulars of that extraordinary Man.* A new Edition corrected and much improved. Printed for W. Salter Twerton, and sold by Crosby's and C°. London, etc. 1812, in-8°. Le dictionnaire d'argot annoncé sur le titre commence pag. 273, et finit avec le livre, pag. 286.

Cet ouvrage renferme des renseignements précieux sur les gueux anglais du XVIII° siècle. Ceux du XIX° ont été assez bien dépeints par J. T. Smith dans son *Vagabondiana, or Anecdotes of Mendicant Wanderers through the Streets of*

---

[1] *Bibl. Man.*, tom. Ier, pag. 343, col. 2.

[2] *Ibidem*, tom. Ier, pag. 41, col. 2.

[3] En voici le titre exact : *A Dictionary of the slang and cant Languages ancient and modern. As used by... every Class of Offenders*, by George Andrewes, etc. London, published by George Smeeton, etc. (Price, sixpence). In-12, sans date ni pagination, et de 32 pages.

A une autre époque, le même libraire a publié, au prix de six pence, un petit volume in-16, de 60 pages, plus le titre et une gravure intitulée *The modern flash Dictionary.* Il fait partie du cabinet de S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte.

[4] *The Bibl. Man.*, vol. III, pag. 1693, col. 2.

L'exemplaire de cet opuscule, que j'ai vu chez S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte, est intitulé *The Thieves Grammar.* By capt. Alexander Smith. London : printed by S. Collins, for Sam. Briscoe, etc.; il est in-12, et se compose du titre, de 28 pages chiffrées 336-362, la 358e double.

London, with Portraits of the most remarkable drawn from Life, with Introduction by Douce. 1817, grand in-4°.

On doit également consulter un petit livre intitulé *London Guide and Stranger's Safeguard against Cheats, Swindlers, Thieves, with a Glossary of Cant Terms*, 1819, in-12, et le dictionnaire qui termine l'ouvrage cité par Vater sous le titre de *Memoirs of James Hardy Vaux, written by himself, with a new and comprehensive Vocabulary of the Flash Language.* London, 1819, deux vol. in-12.

Après ce vocabulaire je ne trouve plus qu'un dictionnaire ainsi indiqué par Lowndes [1] : *A Dictionary of the Turf, the Ring, the Chase, the Pit, the Bonton, and the Varieties of Life, forming the completest and most authentic Lexicon Balatronicon hitherto offered to the notice of the Sporting World*, by Jon. Bee, Esq., etc. London, 1823.

Tels sont les ouvrages consacrés à l'argot anglais, en tout ou en partie. Quelque longue qu'en soit la liste, on peut encore l'accroître de ceux dans lesquels ce jargon se trouve mêlé, dans une proportion plus ou moins forte, avec la langue usuelle. Telle est la pièce de Richard Brome intitulée *A Joviall Crew; or, the merry Beggars* [2]. L'auteur était de basse extraction, et fut pendant quelque temps au service de Ben Jonson, l'ami de Shakspere. Brome donna sa première pièce en 1632 [1]. Voici la liste des mots de *cant* qu'on rencontre dans la comédie dont nous venons de citer le titre :

Autem mort. Femme mariée. *Autem*, dans la langue des gueux anglais, signifie *église*.

On lit dans le *Recueil général des Œuvres et fantaisies de Tabarin* (à Rouen, chez David Ferrant, M. DC. XXVII., in-12), pag. 61, quest. XXXIII : « Quelle différence mettez-vous entre le *tu autem* d'une femme mariée et la coquille d'une pucelle? ou plustost... en quoy different la nature d'une femme et la nature d'une fille? »

Bien bowse. Bonne boisson.

Bing awast. Sortez d'ici, allez-vous-en.

Bleater (qui bêle). Du mouton.

Bowsing ken. Cabaret.

Casson. Du bœuf.

Clapper dudgeons. Mendiants de naissance.

Couch a hogshead (coucher une barrique). Se coucher pour dormir.

Crib (manne). Estomac.

Crowse. Gai, joyeux (mot du patois du Nord).

Darkmans (angl. *dark man*, homme sombre). La nuit.

Dell. Jeune fille vierge.

Doxy. Fille de joie, ou *truande*, suivant la traduction de Cotgrave, qui rend ce dernier mot par *doxie*.

Gage. Deux pintes anglaises, un litre environ.

Gan. Bouche.

Gentry cofe's feast. Fête de gentilhomme.

Glaziers (vitriers, verriers). Yeux.

Grunter (grondeur). Cochon.

Harmanbeck. Constable, officier de police. Aujourd'hui *bek* ou *beak* est usité en *slang*, ou argot anglais, avec le même sens.

Ken. Maison.

Lage. Eau. Il est facile de reconnaître notre vieux mot français *aigue*, *alge*, précédé de l'article.

Lap. Bouillon; du verbe *to lap*, laper, lécher.

Margery prater. Poule.

[1] *The Bibliographer's Manual of English Literature*, tom. Ier, pag. 140, col. 1.

S'il faut en croire Vater, ce volume reparut deux ans après, sous le titre de *Sportsman's Slang, a new Dictionary of Terms used in the affairs of the Turf, the Ring, etc., etc., forming an original and authentic Lexicon Balatronicum et Macaronicum*, ed. altera, London, 1825, in-8°.

[2] *Presented in a Comedie, at the Cockpit, in Drury Lane, in the Year 1641. Written by Richard Brome.* London : printed by J. Y. for F. D. and N. E. and are to be sold at The Gun, in Ivy Lane. 1652. Cette pièce a été réimprimée dans *A select Collection of old Plays*, etc., vol. X, pag. 273-371.

[1] *A select Collection of old Plays*, etc., pag. 271.

Mort. Fille, femme. Cotgrave traduit ce mot par *truande*.

Nigling (flânerie). Fréquentation d'une femme.

Pannum [1]. Pain.

Patrico. Prêtre. Chaque haie est sa paroisse; toute coureuse, tout gueux est de ses paroissiens. Son service consiste seulement à marier, ce qu'il fait dans un bois, sous un arbre, ou en plein champ; et la cérémonie, dit Dekker, se passe ainsi : « Les individus qui veulent s'unir ayant trouvé un cheval mort ou le cadavre de toute autre espèce de bête, se placent l'un d'un côté, l'autre de l'autre. Alors le patrico leur dit de vivre ensemble jusqu'à ce que la mort les sépare. Là-dessus on se serre la main, et le festin de noces a lieu dans le premier cabaret venu, sans autre musique qu'un bruit de cannes qui frappent le plancher, sans autre danse qu'un tapage d'ivrognes. »

Peck (picotin). Viande.

Poplars of yarrum. Lait de beurre.

Prats. Fesses.

Quarron. Ventre.

Queer cove (drôle de compagnon). Constable, officier de police.

Queer cuffin (farceur qui met des menottes). Juge de paix.

Ruffin. Le diable.

Voyez plus haut l'art. *Rif* du *Dictionnaire d'argot*, pag. 359, col. 1.

Ruff peck. Lard. *Peck*, vraisemblablement de l'allem. *spec*. Voyez ci-dessus, pag. 388.

Rum bowse. Vin.

Salmon, ou **saloman.** Le serment du mendiant.

Skew. Tasse, écuelle.

Skipper. Ferme.

Stamper (qui fait empreinte). Soulier.

Strummel (angl., *straw*). Paille.

Tib of the buttery. Oie.

Toure. Vois, regarde.

Upright man (homme droit). Chef de bande.

Voyez *The Belman of London*, feuillet signé C4.

Walking morts. Femmes de la même classe que les *doxies*, mais plus âgées qu'elles. Elles se font passer pour veuves. Voyez le même ouvrage, feuillet signé E.

[1] Le slang a deux autres mots qui semblent pareillement dérivés du latin : *togemans*, robe, et *cassan*, fromage.

La pièce de Richard Brome, dont nous venons d'extraire tous les mots d'argot qui précèdent, n'est point la seule du même temps où l'on en trouve : par exemple, dans le *Bartholomew Fair*, de Ben Jonson, act. II, sc. VI, et dans l'acte V de *The White Devil, or Vittoria Corombona* [1], de John Webster, qui florissait sous Jacques Ier, on rencontre *old fox* avec le sens d'*épée*, comme dans *The Antiquary*, par Shakerley Marmion, mort en 1639, on lit *asinigo* avec la signification de *sot*, d'*imbécile* [2]; mais la recherche de pareilles expressions ne donnerait qu'un résultat insignifiant, et sans aucune proportion avec le travail qu'elle occasionnerait. Nous l'avions entrepris sur les œuvres de Shakspere, que l'on ne saurait se lasser d'étudier; voici le relevé des termes d'argot employés par ce grand homme :

Aglet baby (*Taming of the Shrew*, act. I, sc. II). Nain, littér., bambin d'aiguillette.

Antick (*Love's Labour's Lost*, act. V, sc. I. — *King Richard II*, act. III, sc. II. — *First Part of King Henry VI*, act. IV, sc. VII). Fou, comique.

Assinego (*Troilus and Cressida*, act. II, sc. I). Ane.

Aunt (*Winter's Tale*, act. IV, sc. II). Prostituée.

Voyez notre *Dictionnaire d'argot*, au mot *Tante*, pag. 393, col. 2.

Awl (*Jul. Cæsar*, act. I, sc. I). Membre viril; au propre, alène.

Baccare (*Taming of the Shrew*, act. II, sc. II). Faites place, gare.

Barn (*Much Ado about Nothing*, act. III, sc. IV). Enfant. Écossais, *bairn*; danois, *barn* anglo-saxon, *beorn*.

Basta (*Taming of the Shrew*, act. I, sc. I). Assez, il suffit, en italien et en espagnol.

Bawcock (*Twelfth Nigth*, act. III, sc. IV. — *Winter's Tale*, act. I, sc. II). Joyeux compagnon.

[1] *A select Collection of old Plays*, vol. II, pag. 323.

[2] Act. V, sc. I. (*Ibid.*, vol. X, pag. 92.)

Bergomian (*Second Part of King Henry IV*, act. V, sc. III. — *Second Part of King Henry VI*, act. IV, sc. I). Vaurien, canaille.

Bilbo, bilbos (*Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. I; act. II, sc. V, etc.). Épée, fers, chaînes, menottes, du nom de la capitale de la Biscaye, pays renommé pour ses fers.

Bisson (*Coriolanus*, act. III, sc. I). Aveugle.

Blue bottle (*Second Part of King Henry IV*, act. V, sc. IV). Bedeau.

Bona roba (*Second Part of King Henry IV*, act. III, sc. II). Fille publique.

Brock (*Twelfth Night*, act. II, sc. V). Terme de mépris.

Brocker (*Two Gentlemen of Verona*, act. I, sc. II. — *Hamlet*, act. I, sc. III. — *Troilus and Cressida*, act. V, sc. XI. — *A Lover's Complaint*, v. 61). Procureur de filles.

Bumbard (*Tempest*, act. II, sc. II). Baril, gobelet.

Bung (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Filou.

Comme le fait remarquer Steevens, qui cite *Martin Mark-all's Apologie to the Belman of London*, 1610, *bung*, à cette époque, signifiait *poche, bourse*, d'où l'expression d'argot *to nip a bung*, couper une bourse.

Cage (*Second Part of King Henry IV*, act. IV, sc. II). Prison.

Caliver (*Second Part of King Henry IV*, act. III, sc. II). Mousquet, du français *calibre*.

Callet (*Third Part of King Henry VI*, act. II, sc. II. — *Winter's Tale*, act. II, sc. III). Débauchée.

Capocchia (*Troilus and Cressida*, act. IV, sc. II). Imbécile; ital., *capocchio*.

Capon (*Love's Labour's Lost*, act. IV, sc. I). Lettre.

On dit chez nous un *poulet*, et les Italiens ont dans le même sens *polizetta amorosa*.

Carlot (*As You Like It*, act. IV, sc. IV). Rustre, paysan.

On trouve *carl, carle, cherle*, dans les *Canterbury Tales* de Chaucer, v. 547, 2461, 6740, 7764, 14461, etc. Voyez encore le glossaire de *The Complaynt of Scotland*, pag. 317-319. *Carl* a donné naissance au mot de l'anglais moderne *churl*. Cf. ci-dessus, pag. 103.

Carry coals, To (*Romeo and Juliet*, act. I, sc. I. — *King Henry V*, act. III, sc. II). Supporter des affronts. Cf. *The Fortunes of Nigel*, chap. I.

Case (*Twelfth Night*, act. V, sc. I). Peau.

Castilian, castiliano-vulgo (*Merry Wives of Windsor*, act. II, sc. III. — *Twelfth Night*, act. I, sc. III; act. II, sc. III). Terme de mépris, que l'on prétend dérivé de la défaite de l'invincible Armada.

Cataian (*Merry Wives of Windsor*, act. II, sc. I. — *Twelfth Night*, act. II, sc. III). Menteur, menteuse.

Les voyageurs qui revenaient du Catay ou de la Chine, racontant nombre de merveilles, encouraient le plus souvent cette épithète, dont Marco Polo resta stigmatisé pendant si longtemps.

Catastrophe (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Derrière.

Cavaleros (*Ibid.*, act. V, sc. III). Libertins.

Chawdron (*Macbeth*, act. IV, sc. I). Entrailles.

Chuck (*Twelfth Night*, act. III, sc. IV. — *Love's Labour's Lost*, act. V, sc. I). Terme d'amitié.

Clack-dish (*Measure for Measure*, act. III, sc. II). Mendiant.

Cog, To (*Love's Labour's Lost*, act. V, sc. II. — *Merry Wives of Windsor*, act. III, sc. III. — *Troilus and Cressida*, act. V, sc. VI. — *Much Ado about Nothing*, act. V, sc. I). Tromper, mentir.

Collier (*Twelfth Night*, act. III, sc. IV). Terme de mépris.

Coney catch, To (*Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. II et III. — *Taming of the Shrew*, act. V, sc. I). Tromper.

Conveyer (*King Richard II*, act. IV, sc. I). Voleur.

Nous avons, dans notre argot, *emporteur*, omis à tort dans notre Dictionnaire.

Corinth (*Timon of Athens*, act. II, sc. II). Mauvais lieu.

Allusion au vers d'Horace :

Non cuivis homini contingit adire Corinthum,

comme au prix élevé des faveurs des

Vénus de carrefours et à la pauvreté de ceux qui les recherchent.

CORINTHIAN (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Coureur de filles.

CORNUTO (*Merry Wives of Windsor*, act. III, sc. V). Cocu.

COSTARD (*Love's Labour's Lost*, act. III, sc. I. — *King Richard III*, act. I, sc. IV. — *King Lear*, act. IV, sc. VI). Tête.

COYSTRIL (*Twelfth Night*, act. I, sc. III). Lâche; au propre, coq peureux.

COZ (*Much Ado about Nothing*, act. III, sc. IV. — *Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. I). Cousin.

COZIER (*Twelfth Night*, act. II, sc. III). Tailleur, *couseur*.

CRACK (*Coriolanus*, act. I, sc. III). Garçon, enfant.

CRUSH, To (*Romeo and Juliet*, act. I, sc. II). Boire.

Steevens fait remarquer que, de son temps, on disait encore *to crack a bottle*.

CRYSTALS (*King Henry V*, act. II, sc. III). Yeux.

CUE (*Much Ado about Nothing*, act. II, sc. I.— *Midsummer Night's Dream*, act. IV, sc. I.—*King Henry V*, act. III, sc. VI.— *King Richard III*, act. III, sc. IV). Les derniers mots du discours qui précède; terme de l'argot des comédiens.

CULLION (*Taming of the Shrew*, act. IV, sc. II). Terme de mépris, dont nous avons l'équivalent chez nous.

CUSTOMER (*All's Well that Ends Well*, act. V, sc. III.— *Othello*, act. IV, sc. II). Prostituée.

CUT (*Twelfth Night*, act. II, sc. III). Cheval.

CUT AND LONGTAIL (*Merry Wives of Windsor*, act. II, sc. IV). Riches et pauvres.

CUTLE (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Couteau de voleur.

DIE AND DRAB (*Winter's Tale*, act. IV, sc. II). Dé et catin, jeu et mauvais lieu.

DRAB (*Troilus and Cressida*, act. V, sc. II). Courtisane.

DYE SCARLET, To (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Boire fort.

Voyez, pour l'origine de cette expression, nos *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie*, etc., tom. II, pag. 412, not. 2.

EPHESIAN (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. II. — *Merry Wives of Windsor*, act. IV, sc. V). Fidèle, loyal.

ETHIOPIAN (*Merry Wives of Windsor*, act. II, sc. III). Terme de mépris.

EXCREMENT, VALOUR'S EXCREMENT (*Winter's Tale*, act. IV, sc. III.—*Love's Labour's Lost*, act. V, sc. I.—*Merchant of Venice*, act. III, sc. II). Barbe.

EYAS-MUSKET (*Merry Wives of Windsor*, act. III, sc. III). Terme de familiarité; mot à mot, petit faucon.

FAP (*Ibid.*, act. I, sc. I). Ivre.

FICO, FIGO (*King Henry V*, act. IV, sc. I. — *Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. III). Terme de mépris.

FIGURE (*Taming of the Shrew*, act. I, sc. II). Soufflet.

FILCH, To (*Midsummer Night's Dream*, act. I, sc. I). Voler.

Ce verbe est passé du slang en anglais, comme *banter, bilk, bite, bounce, bowse, bubble, bully, cutting, flog, palming, rig, roast, rhino, sham, sharper, shuffling*, etc.

FINCH EGG (*Troilus and Cressida*, act. V, sc. I). Ridicule de toilette.

FLAP DRAGON (*Love's Labour's Lost*, act. V, sc. I). Espèce de brûlot.

FOX (*King Henry V*, act. IV, sc. IV). Épée.

FRANCISCO (*Merry Wives of Windsor*, act. II, sc. III). Français.

FRANCK (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. II. — *King Richard III*, act. I, sc. III). Étable, lieu pour les cochons.

FULHAM (*Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. III). Faux dés.

FUSTILARIAN (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Fille de joie.

GAMESTER (*Pericles*, act. IV, sc. VI). Maîtresse, prostituée.

GECK (*Twelfth Night*, act. V, sc. I. — *Cymbeline*, act. V, sc. IV). Fou, imbécile.

GIB CAT (*First Part of King Henry V*, act. I, sc. II). Chat.

GIGLOT (*First Part of King Henry VI*, act. IV, sc. VII.—*Measure for Measure*, act. V, sc. I.—*Cymbeline*, act. III, sc. I). Fille publique.

GONGORIAN (*Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. III). Terme de mépris. L'ancienne édition in-folio donne *Hungarian*, qui est également un terme d'argot, et que l'on rencontre dans *The Merry Devil*

of Edmonton (1680)[1]; dans *The Westward Hoe*, comédie de Decker (1607), et dans *News from Hell, wrought by the Devil's Carrier*, par le même (1606).

DJER, GOUJEERS (*Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. IV. — *King Lear*, act. V, sc. III). Maladie vénérienne.

GOOSE, GOOSE OF WINCHESTER (*First Part of King Henry VI*, act. I, sc. III. — *Troilus and Cressida*, act. V, sc. XI). Fille de joie.

GOURDS (*Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. III). Dés.

GREEK (*Twelfth Night*, act. IV, sc. I). Ruffien, suppôt de mauvais lieu.

GRISE (*Twelfth Night*, act. III, sc. I). Pas.

GUINEA-HEN (*Othello*, act. I, sc. III). Prostituée.

HIREN (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Fille publique; allem., *huren*.

HOT-HOUSE (*Measure for Measure*, act. II, sc. I). Maison de débauche.

HUNT-COUNTER (*Second Part of King Henry IV*, act. I, sc. II). Vaurien.

JACK (*First Part of King Henry IV*, act. III, sc. I. — *Much Ado about Nothing*, act. I, sc. I. — *Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. IV. — *King Richard III*, act. IV, sc. II). Terme de mépris.

JARS (*As You Like It*, act. II, sc. VII). Bruit du balancier d'une horloge.

JAY (*Merry Wives of Windsor*, act. III, sc. III. — *Cymbeline*, act. III, sc. IV). Fille de joie.

KICKSEY-WICKSY (*All's Well that Ends Well*, act. II, sc. III). Femme, épouse.

LABRAS (*Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. I). Lèvres.

LACED-MUTTON (*Two Gentlemen of Verona*, act. I, sc. I). Mouton en dentelle, fille publique. Cf. *Measure for Measure*, act. III, sc. II.

LAND-BAKER (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Vagabond.

LENO (*King Henry V*, act. IV, sc. V). Procureur de filles.

LIFTER (*Troilus and Cressida*, act. I, sc. II). Voleur.

LOB (*Midsummer-Night's Dream*, act. II, sc. I). Stupide, imbécile.

Il serait curieux que le nom d'une certaine eau, préconisée comme remède contre la chute des cheveux, fût le fruit d'une mystification exercée contre un mystificateur.

LOZEL (*Winter's Tale*, act. III, sc. III). Vaurien.

MALKIN (*Pericles*, act. IV, sc. IV). Chatte, fille publique.

MALT-WORM (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Buveur, ivrogne.

MAMMET (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. III). Poupée.

MANKIND, MANKIND-WITCH (*Winter's Tale*, act. II, sc. III. — *Coriolanus*, act. IV, sc. II). Sorcier.

MEACOCK (*Taming of the Shrew*, act. II, sc. I). Poltron.

MERCHANT (*Romeo and Juliet*, act. II, sc. IV. — *First Part of King Henry VI*, act. II, sc. III). Terme de mépris, canaille.

MICHER (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Fainéant, voleur, poltron.

MICHING MALLECHO (*Hamlet*, act. III, sc. II). Signifiant malheur.

MINNOCH (*Midsummer-Night's Dream*, act. III, sc. II). Terme de mépris.

MUCH (*Second Part of King Henry IV*, act. III, sc. IV). Terme de dédain, comparable à notre *plus souvent*.

NAG (*Anthony and Cleopatra*, act. III, sc. VIII). Femme débauchée.

On trouve *Galloway nags*, avec le sens de *chevaux de louage*, dans la seconde partie de *King Henry IV*, act. II, sc. IV.

NEIF (*Midsummer Night's Dream*, act. IV, sc. I. — *Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Poing.

NICHOLAS, ST. (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Le diable. — *St. Nicholas' clerks* (*Ibid.*). Voleurs.

NOB (*King John*, act. I, sc. I). Diminutif de *Robert*, devenu un terme de mépris.

NUT-HOOK (*Second Part of King Henry IV*, act. V, sc. IV. — *Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. I). Voleur; littéralement, crochet à noix.

ONEYER (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Banquier.

OUPH (*Merry Wives of Windsor*, act. IV, sc. IV; act. V, sc. V). Fée, sylphe.

PAGAN (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. II). Prostituée; litt., payenne.

[1] *A select Collection of old Plays*, vol. V, pag. 240, 255. Auparavant, pag. 227, on trouve *Tartarian* employé dans le sens de *voleur*.

PALABRAS (*Much Ado about Nothing*, act. III, sc. III). Bref, abrégeons.

PARCEL-BAWD (*Measure for Measure*, act. II, sc. I). Demi-maquereau.

PATCH, PATCHED FOOL (*Love's Labour's Lost*, act. IV, sc. II. — *Merchant of Venice*, act. II, sc. VI. — *Macbeth*, act. V, sc. III. — *Midsummer Night's Dream*, act. III, sc. II; act. IV, sc. I). Imbécile, fou.

Patch était, à ce qu'il paraît, le nom du fou du cardinal Wolsey.

PAUCA, PAUCA VERBA, PAUCAS PALLABRIS (*King Henry V*, act. II, sc. I. — *Merry Wives of Windsor*, act. I, sc. I. — *Taming of the Shrew*, induct., sc. I). Bref, abrégeons.

PEG-A-RAMSEY (*Twelfth Night*, act. II, sc. III). Homme de peu.

PERFECTIONS (*Twelfth Night*, act. I, sc. II). Le foie, le cœur, le cerveau.

PHEESE, To (*Taming of the Shrew*, prologue, sc. I). Peigner, battre.

PICKAXES (*Cymbeline*, act. IV, sc. II). Doigts; au propre, pioches.

PICKERS AND STEALERS (*Hamlet*, act. III, sc. II). Mains.

PICKT-HATCH (*Merry Wives of Windsor*, act. II, sc. II). Littéralement, *couvée choisie;* quartier de Londres noté pour ses maisons de débauche.

PIED-NINNY (*Tempest*, act. III, sc. II). Imbécile.

POOR-JOHN (*Tempest*, act. II, sc. II). Poisson.

PRIG, PUG, To (*Winter's Tale*, act. IV, sc. II). Voler.

PURCHASE (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. I. — *King Richard III*, act. III, sc. VII). Objets volés.

PUZZEL (*First Part of King Henry VI*, act. I, sc. IV). Fille publique.

QUONDAM (*Third Part of King Henry VI*, act. III, sc. I et III. — *King Henry V*, act. II, sc. I). Ancien, ancienne, vieux, vieille. Cf. *Much Ado about Nothing*, act. V, sc. I; et *Love's Labour's Lost*, act. V, sc. I.

RAG of HONOUR (*King Richard III*, act. I, sc. III). Chiffon d'honneur, terme de mépris.

RAMPALLIAN (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Fille de joie.

RED-LATTICE PHRASES (*Merry Wives of Windsor*, act. II, sc. II). Langage de cabaret.

RIVO (*First Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Terme de l'argot des cabarets anglais.

RONYON (*Merry Wives of Windsor*, act. IV, sc. II). Fille de joie.

Ce mot ne viendrait-il pas de notre adjectif *rogneux, roynish?* Cf. *As You Like It*, act. II, sc. II.

RYM (*King Henry V*, act. IV, sc. IV). Argent, monnaie.

SCONCE (*Comedy of Errors*, act. I, sc. II). Tête.

SCULLION (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Terme de mépris.

SESSA (*Taming of the Shrew*, act. I, sc. I. — *King Lear*, act. III, sc. IV). Soyez tranquille; mot tiré de l'espagnol.

SHOGG OFF, To (*King Henry V*, act. II, sc. I). Dégainer.

SHOULDER-CLAPPER (*Comedy of Errors*, act. IV, sc. II). Huissier.

SILLY CHEAT (*Winter's Tale*, act. IV, sc. II). Vol de poche.

SNICK UP (*Twelfth Night*, act. II, sc. III). Terme de mépris.

SNIPE (*Othello*, act. I, sc. III). Bécassine, poltron.

SNUV (*Love's Labour's Lost*, act. V, sc. II. — *Midsummer Night's Dream*, act. V, sc. I. — *King Lear*, act. III, sc. I. — *First Part of King Henry IV*). Colère; au propre, tabac.

SWASH-BUCKLERS ou SWINGE-BUCKLERS (*Second Part of King Henry IV*, act. III, sc. II). Tapageurs.

TAG (*Coriolanus*, act. III, sc. I). Canaille.

TAME CHEATER (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Joueur, grec.

TEAR A CAT, To (*Midsummer-Night's Dream*, act. I, sc. II). Dire des gasconnades.

TIB (*Pericles*, act. IV, sc. VI). Fille de joie.

TICKLE-BRAIN (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. IV). Liqueur forte; mot à mot, chatouille-cervelle.

TILLY VALLEY (*Twelfth Night*, act. II, sc. III). Expression de mépris.

TOOL (*King Henry VIII*, act. V, sc. VIII). Membre viril; mot à mot, outil.

TROJAN (*Love's Labours Lost*, act. V, sc. II. — *First Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Voleur.

TROT (*Taming of the Shrew*, act. I, sc. II. — *Measure for Measure*, act. III, sc. II). Terme de mépris qui s'adresse à une femme.

Trulygood, Turlupin (*King Lear*, act. II, sc. III). Bohémien.
Tub-fast (*Timon of Athens*, act. IV, sc. III). Maladie vénérienne.
Via (*Love's Labour's Lost*, act. V, sc. I. — *Merchant of Venice*, act. II, sc. II. — *Merry Wives of Windsor*, act. II, sc. II). Allons.
Vice (*Second Part of King Henry IV*, act. II, sc. I). Main, poing; lat. *vis*.
White death (*All's Well that Ends Well*, act. II, sc. III). Maladie de femme.
Whittle (*Timon of Athens*, act. V, sc. II). Couteau.
Winchester goose. Voyez *Goose*.
Worm, Don (*Much Ado about Nothing*, act. V, sc. II). La conscience; au propre, le seigneur ver.
Zani (*Love's Labour's Lost*, act. V, sc. II). Bouffon.

Je passe tout de suite à l'époque moderne, où des écrivains de mérite n'ont pas craint d'introduire le *cant* dans leurs compositions plus abondamment qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Le premier par ordre de date comme par le talent est le célèbre Thomas Moore, qui a prodigué l'argot dans son *Tom Crib's Memorial to Congress*. Voilà les expressions qu'on y rencontre :

Be down to (To) / **— up to (To)** } Connaître à fond.
Black diamonds. Charbon de terre; littéralement, diamants noirs.
Blueruin (ruine bleue). Gin, eau-de-vie de grain.
Blunt. Argent monnayé.
Bread-basket (panier au pain). Estomac.
Brown bess (brune Élisabeth). Fusil de soldat.
Buffer. Boxeur (cant irlandais).
Butter (To). Flatter; littéralement, beurrer.
Castor. Chapeau.
Claret (vin clairet). Sang qui sort du nez à un coup de poing.
Corinthian. Homme de qualité.
Cove. Compagnon.
Cripple (estropié, boiteux). Six pence, pièce d'argent tordue.
Crummy (qui a beaucoup de mie). Gras.
Cut (coupé). Gris, ivre.
Dab in quod. Gueux en prison.
Daddle. Main.
Darbies. Menottes.
Daylights (lumières du jour). Yeux.
Dead man (homme mort). Boulanger.
On l'appelle aussi *master of the rolls*, par allusion à une dignité du gouvernement anglais.
Deady (angl. *deadly*, mortel). Genièvre, liqueur.
Dominie. Ecclésiastique.
Drag (harpon, crochet). Charrette.
Duds. Habits.
Fam. Main.
Fin (nageoire). Bras.
Flash the gab. Parler avec emphase.
Gammon. Sottise, bourde.
Gnostic. Homme fin, au fait.
Gob (bouchée, morceau). Bouche.
Grinder. Dent; littéralement, broyeuse.
Grub. Vivres.
Gumption. Capacité.
Gut fobs (To). Vider des poches.
Holy land ou ground. Quartier habité par des mendiants, etc.
Ivory (ivoire). Dents. — *Flash his ivory*, montrer ses dents.
Jail-bird (oiseau de cage). Prisonnier.
Japan (To). Ordonner un ecclésiastique; mot à mot, cirer, noircir.
Jarvy. Cocher.
Johnny raw. Imbécile.
Ken-crack-lay. Fracture de maison.
Kiddy. Compagnon.
Kid-lay. Action d'arrêter des enfants pour les voler.
Knight of the rum pad. Voleur de grand chemin.
Knowledge-box (boîte à connaissance). Tête.
Lag (To). Déporter.
Lap congo (To). Boire du thé.
Lark (alouette). Folie ou amusement.
Lily-white. Nègre, ramoneur; littéralement, blanc de lis.
Lob's pound. Prison.
Lobster. Soldat; mot pour mot, homard.
Lug (lobe de l'oreille). Oreille.
Mill, To (moudre). Combattre, tuer.
— **a bleating cheat** (moudre un fripon bélant). Tuer un mouton.
Mug (petit pot de terre). Face.
Muns. Bouche.
Nab a kid (prendre un chevreau). Voler un enfant.

Nob. Tête.
Ogle (œillade). Œil.
Oil of palms. Argent monnayé.
Voyez ci-dessus, au mot *Huile*, pag. 228, col. 1.
Pal. Ami.
Patter, To (marmoter). Parler.
— flash. Parler argot.
Peel, To (peler). Fouetter.
Peepers poached. Yeux pochés au beurre noir.
Persuaders for a prad. Éperons pour un cheval.
Quids. De l'argent.
On lit dans le *Grand Testament* de Villon, v. 1949 :

Des testamens qu'on dit le maistre,
De mon fait n'aura *quid* ne *quod*.

Comme chacun sait, nous avons encore le mot *quibus* avec le sens d'*argent* :

Baillez vostre main, je le vueil,
Et tenez, voicy de *quibus*, etc.
Le premier Volume des... Actes des Apostres, édit. de 1541, feuillet .xix recto, col. 2.

Ne faites fourbir vos coquilles
A seigneur ne à coquibus,
S'il ne vous baillent des *quibus*.
Discours joyeux pour advertir la nouvelle mariée, etc. A Rouen, chez Loys Costé, s. d., in-12, pag. 8.

On disait aussi *conquibus* :

Siméon. Que veut dire *conquibus* ?
Thomas. J'entends des *escus*.
Le Laquais, comédie de Pierre de l'Arivey, act. Ier, sc. II.

Nous avons aussi depuis longtemps *de quoi*, que l'Académie donne comme populaire :

La vertu de ce monde est quand l'on a *de quoy*.
Le Tableau des ambitieux de la cour, dans les *Variétés historiques et littéraires*, etc., tom. IV. A Paris, chez P. Jannet, MDCCCLVI, in-12, pag. 43.

Rattlers (bruyantes) and prads. Voitures et chevaux.
Run rigs, To (courir des ris). Faire des farces.
Scratch. Boxe ; littéralement, égratignure.
Shell out the shiners, To (écosser les brillants). Montrer les guinées.
Sing small, To (chanter petit). Rabattre son caquet, être humilié, consterné.
Sky-light (lumière du ciel). Œil.
Slum. Mensonge.
Smellers (qui sentent). Nez.
Snow-ball. Nègre ; littér., boule de neige.
Spoony. Niais, nigaud.
Swell (houle de la mer). Homme d'importance, élégant.
Tag-rag. Bas peuple, canaille.
Tattler (babillarde). Montre.
Tit. Cheval.
Tog and kicks. Habit et culottes.
Tool (outil). Fouet.
Twig (jeune branche, rejeton). Condition.
Up to snuff (haut au tabac). Éveillé, qui est au fait.
Victualling office (garde-manger). Estomac.
White-bag-man (homme au sac blanc). Filou.

Un autre écrivain anglais de réputation, qui a fait un grand usage du *slang*, est le romancier Bulwer, dont les ouvrages sont presque aussi répandus de ce côté-ci du détroit que de l'autre. Voici les expressions de ce jargon qu'on trouve dans *Paul Clifford*, expressions qu'un traducteur français a pris la peine de rendre en argot [1].

Bingo. Eau-de-vie.
Bit (morceau, pièce). Argent monnayé.
Bob. Shilling.
Bustle (bruit). Argent monnayé.
Buzz-gloak. Filou.
Chop the whiners (To). Dire des prières.
Colquarren. Cou.
Crack a swell's crib. Fracturer la maison d'un propriétaire.
Cracksman. Voleur avec effraction.
Deck (pont de navire). Jeu de cartes.
Voyez ci-dessus, pag. 156, col. 1, art. *Couper dans le pont*.
Fence the swag. Vendre le butin.
Fey. Expression qui s'applique à quelqu'un à qui un malheur va arriver.
Fogle. Mouchoir de poche.

[1] *Paul Clifford*, etc., traduit de l'anglais par Jean Cohen. A Paris, chez Fournier jeune, 1831, quatre volumes in-12.

Nous avions autrefois *fouille, foulle,* dans le sens de *poche*. Voyez ci-dessus, pag. 170, col. 2.

NAP THE REGULARS. Prendre des parts.

NAPPER (qui frise). Tête.

OLIVER. La lune. — *Oliver is sleepy* (Olivier est endormi). La lune est cachée.

PETER. Porte-manteau.

SACK. Poche.

SHOVE THE TUMBLER, To (pousser le gobelet). Être fouetté au derrière de la charrette.

SNEEZER (qui éternue). Vérre de liqueur.

SQUEEZER (qui serre). Hart.

STARKNAKED (entièrement nu). Genièvre, liqueur.

STRETCHED (étendu). Pendu.

STUBBLE YOUR WHIDS. Retenez votre langue.

SWEAT HIS DUDS, To (faire suer ses guenilles). Mettre ses habits en gage.

TANNY AND SMASH. Petite valeur et grande valeur.

TOBY CONSARN. Expédition sur la grande route.

TOPPING CHEAT (filou dominant les autres). Gibet.

TRACK UP THE DANCERS, To (suivre les danseurs à la piste). Monter l'escalier en courant.

Enfin dans *Pelham*, autre roman de Bulwer, je trouve les expressions suivantes :

BLOOD-MONEY (prix du sang). Récompense pour la capture des voleurs.

HUM BOX (boite à *hem*). Chaire à prêcher.

LUSHING JACKEY. Action de boire du genièvre.

PARISH BULL PRIG (voleur principal de paroisse.) Ecclésiastique voleur.

« Il est assez curieux, dit un romancier anglais de nos jours, qu'avec un dialecte plein de séve, d'idiotismes et de figures, comme est le *cant* anglais, ses ressources poétiques aient été si peu mises en œuvre. Les Français ont de nombreuses chansons d'argot, depuis le temps de Charles Bourdigné et de Villon jusqu'à celui de Vidocq; les Espagnols possèdent une collection étendue de *romances de germania,* par divers auteurs, parmi lesquels Francisco de Quevedo occupe une place distinguée; les Anglais, au contraire, ont à peine une chanson d'argot de quelque mérite. Quand on songe combien les brigands anglais aiment la musique et la bonne chère, il y a d'autant plus à s'en étonner. N'avaient-ils donc point de bardes parmi eux? Ne se trouvait-il pas dans le voisinage un ménestrel pour chanter leurs exploits? Je ne puis citer qu'un seul voleur qui fût poëte, et Delany était Irlandais. Cette stérilité ne doit pas être attribuée à la pauvreté du sol, mais au défaut de culture. Les matériaux sont là en abondance, sous la main; malheureusement il y a eu peu d'ouvriers pour les mettre en œuvre. Dekker, Beaumont et Fletcher, et Ben Jonson, ont fait un grand usage de ce jargon; mais ils ne l'ont employé à rien de lyrique. L'un des plus anciens et des meilleurs spécimens de chanson d'argot se trouve dans le *Jovial Crew*, de Brome; un couplet suffira pour donner une idée de son objet et de sa tendance :

This is *bien bowse*, this is *bien bowse*,
Too little is me *skew*.
I *bowse* no *lage*, but a whole *gage;*
Of this I'll *bowse* to you.

« Dans cette bonne vieille comédie, il y a une autre chanson de bohémien, dont on peut citer les premiers vers :

Here safe in our *skipper* let's *cly* off our *peck*,
And *bowse* in defiance o' the *harmanbek;*
Here's *pannum* and *lap* and good *poplars of yarrum*]
To fill up the *crib* and to comfort the *quarron*.

« En continuant chronologiquement cette rapide esquisse de l'histoire du *cant*, nous arrivons à l'*English Rogue* de Head. L'honnête Meriton Latroon offre un échantillon d'argot plein de vigueur;

mais comme la totalité du morceau peut à peine être citée, le lecteur devra se contenter de deux stances :

Bing out bien morts and *toure* and *toure*,
Bing out *bien morts* and *toure;*
For all your *duds* are bing'd avast,
The *bien-cove* hath the *loure.*

« Meriton termine ainsi tristement sa chanson :

Bien darkmans then, *bowse mort* and *ken*,
The *bien-cove bings avast*,
On *chates to trine* by *rome-coves* dine,
For his long *lib* at last.

« Dans les *Adventures of Bampfylde More Carew*, je trouve une seule ode, adressée par l'association des mendiants à leur nouveau monarque; mais elle renferme peu de sel, et c'est à peine si on peut l'appeler une vraie chanson d'argot. Elle commence ainsi :

Cast your *nabs* and cares away,
This is *maunders'* holiday,
In the world look out and see
Where so happy a king has he.

« Cette ode nous conduit jusqu'à notre propre époque, c'est-à-dire aux effusions de l'illustre Pierce Egan, aux *Flights of Fancy* de Thomas Moore, au fameux chant de John Jakson *On the High Toby spice flash the muzzle*, cité par lord Byron dans une note de *Don Juan;* et à la merveilleuse ballade irlandaise, *The night before Larry was stretched*, qui les vaut toutes à elle seule, et qu'il est inutile de citer, vu qu'elle se trouve reproduite dans les *Reliques of Father Prout*, où elle est accompagnée d'une traduction en vers français [1]. Cette composition facétieuse est attribuée au vénérable et excellent doyen Burrowes, de Cork. Il est à remarquer que presque tous les modernes aspirants aux grâces de la *musa pedestris* [2] sont Irlandais. Le docteur Maginn, qui a traduit une des belles chansons à reprises de Vidocq dans le classique *Saint Giles's Greek*, n'est point une exception à cette remarque. Néanmoins, de tous les rimeurs de grand chemin, le doyen Burrowes est encore celui qui a le plus de droit au laurier. Larry est tout à fait le chef-d'œuvre du genre [3]. »

---

[1] *The Reliques of Father Prout* (Reverend Francis Mahony)... Collected and arranged by Oliver Yorke, Esq., etc. In two volumes. London : James Fraser, 1836, petit in-8°, vol. II, pag. 115-117.

A cette énumération il faut ajouter *Paul Clifford*, dont les chapitres X et XVI renferment plusieurs chansons mélangées d'argot anglais.

[2] Hor., satir., liv. II, sat. VI.

[3] *Rookwood, a romance* by W. Harrison Ainsworth, Esq., introduction.

Au liv. III, chap. XXI, intitulé *The Inauguration*, se lit le *Oath of the Canting Crew*, en 34 vers; *Jerry Juniper's chant*, en huit couplets; et *The Game of high toby*, en trois couplets. Le chap. XXXII (liv. IV), intitulé *Tom King*, renferme deux autres chansons émaillées d'argot, l'une en cinq couplets, qui porte le titre de *The double Cross*, et une seconde en dix couplets, intitulée *The modern Greek*. L'auteur dit du *Jerry Juniper's chant* : « I have written a purely flash song, of which the great and peculiar merit consists in its being utterly incomprehensible to the uninformed understanding; while its meaning is perfectly clear and perspicuous to the practised *patterer of Romany* or *Pedlar's French*. »

ARGOT HOLLANDAIS.

Comme les autres peuples de l'Europe, les Hollandais ont également leur argot, désigné chez eux par les noms de *bargoens* et de *dieventael.* Un magistrat hollandais, sans trop s'embarrasser du mérite littéraire des *Mystères de Paris*, y a pris ce qui était à sa convenance. Juge d'instruction à Hoorn, ayant à causer journellement avec des gens de l'acabit du Maître d'école et de la Chouette, il a considéré l'œuvre de M. Eugène Sue comme un simple manuel de l'argot mis en variation. En conséquence, il en a extrait tous les termes du langage des voleurs, et les a traduits en *bargoens*, en s'aidant des dictionnaires de l'argot allemand, publiés à Leipzig en 1833, par M. J. von Train, et à Magdebourg, en 1843, par M. Anton. Ce travail est inséré dans l'*Algemeene konst-en Letterbode* du 22 mars 1844, n° 13, pag. 194-200. Voyez le *Bulletin du Bibliophile belge*, tom. Ier, pag. 243.

ARGOT JUTLANDAIS.

Nous avons sous les yeux un petit livre intitulé *Rotvelsk Lexicon ferlagt af R. P. Dons.* Viborg, 1824, petit in-8°, de x et 63 pages.

En comparant les mots qu'il renferme avec ceux du rothwelsch allemand, on voit que c'est à peu près la même langue ou le même argot. On y reconnaît des mots orientaux et d'autres empruntés aux langues européennes; par exemple, *maro* (pain), *limes* (toile, linge), *limsk* (chemise), *pani* (eau), *rup, sonnekai* (argent, or), sont indiens et ont été apportés par les Bohémiens [1]; *bolis* (ville, place de commerce) est grec; le mot *bekani* (au logis, chez soi) est le *bekhaneh* (بخانه) des Persans. D'autres, tels que *blankes* (eau-de-vie), *brunak* (café), *domes* (maison), *galline* (poule), *genter* (gens, peuple), *kampani* [2] (cloche, horloge), *kass* (maison, logis), *middeis* (midi), *agvai* (eau, mer), *padrum* (père), *madrum* mère), *bratrum* (frère), *strades* (rue), *stulter* (trompeur, séducteur, enjôleur), *stulterie* (tromperie, séduction), viennent d'une source romane; et certains, comme *multrum* (beaucoup), *verbum* (mot, nom), sont purement latins ou peu s'en faut. D'autres mots sont allemands, mais détournés de leur acception; par exemple : *fuchs*, qui, de l'autre côté du Rhin, signifie *renard*, est, en rotvelsk, de l'or, de la monnaie d'or, un ducat.

Enfin, je ne serais pas éloigné d'attribuer à l'anglais *alones* (dan. *alene*), seul; *bakman* (homme qui cuit), four, poêle; *bings* (angl. *being*, être), homme; *deis* (angl. *day*), jour; *overman* (en angl., sur homme; dan. *overmand*, supérieur), chapeau.

On peut encore citer, comme consacré en partie à l'argot jutlandais, un volume que je trouve ainsi indiqué dans un catalogue : *Zigeunere (De Jydske) og en Rotvelsk Ordborg.* Kiöbenhavn, 1837, in-8°.

[1] Voyez Pott, *Die Zigeuner*, etc., tom. II, pag. 227, 274, 340, 343, 440, art. *Sonakai, Rupp, Lima, Panin* et *Manron*.

[2] Ce mot est passé dans la langue des Bohémiens. Voyez l'ouvrage de Pott, tom. II, pag. 105, art. *Cambana*.

ARGOT RUSSE.

Les voleurs russes emploient différents argots ; ils ont en outre des mots de convention signifiant pour eux tout autre chose que pour les simples mortels. Par exemple, en voici un tiré de l'une des innombrables chansons populaires qui racontent les aventures du fameux Vanka Kaïn [1] : une barre, ou tout autre bâton bien lourd, est nommée *vin de Champagne,* parce que l'un et l'autre vous portent à la tête et vous privent de vos sens.

Au reste, cet argot est très-riche et change souvent. Il serait intéressant d'étudier pourquoi tel mot a reçu de ces messieurs telle signification, car ce n'est jamais sans raison ; mais le moyen d'accomplir une pareille tâche ?

Les différentes sectes religieuses dissidentes de l'Église orthodoxe russe ont, pour la plupart, des argots pour leurs sectaires. Ces argots sont plus ou moins connus, suivant l'intérêt qu'a le gouvernement de surveiller les actions des membres de ces sectes, et celui qu'elles ont de les cacher. La secte des origénistes, par exemple, dont le nom indique suffisamment le but, étant sévèrement poursuivie, s'appelle elle-même *le petit esquif,* et parle en termes de marine des tempêtes auxquelles elle est en butte, adaptant ces termes au récit de ce qui lui arrive.

Une des formes de l'argot russe est d'intercaler des syllabes de convention parmi celles du mot dont on veut dérober la connaissance. Ainsi, ayant pris la syllabe *tra* pour le dénaturer, je dirais vite : *Je*tra *an*tra *est*tra *un*tra *char*tra *mant*tra *homme*tra, ce qui rendrait ma pensée sans que nul profane y entendît rien, chose qui ne peut manquer d'arriver dans une langue accentuée comme l'est la langue russe, où, par conséquent, l'intonation fait beaucoup pour l'intelligence du discours. Or, dans un mot d'une longueur démesurée, l'intonation disparaît.

Citons encore l'argot des colporteurs russes. En usage seulement parmi cette classe de commerçants si nombreux en Russie, ce jargon n'a de commun avec la langue du pays que les flexions, les mots syntactiques et la syntaxe ; quant aux racines, elles ont été empruntées à une langue jusqu'ici entièrement inconnue [1].

Un argot très-commun est celui des joueurs de profession ; nul doute qu'en lisant les romans modernes on ne parvînt à en saisir bon nombre d'expressions. De même, dans les recherches sur les

[1] *Vanka* est le diminutif d'*Ivan* (Jean) ; quant au surnom de *Kaïn*, qui n'était pas le sien, il lui fut donné pour ses belles actions.

[1] *Literatur der Grammatiken*, etc., pag. 22, 23. L'auteur cite *Magazin für die Literatur des Auslandes.* 29 Juil. 1840. no. 211.

sectes, dans les chansons populaires et dans les vies des brigands fameux, on trouverait les éléments d'un dictionnaire des autres argots russes; mais un pareil labeur ne saurait être entrepris que dans le pays même, et par une personne familière avec les hommes et les livres.

Elle ne devra pas manquer de consulter celui de Vanwyn, intitulé *The Polyglot, a Collection of many Languages, nine thousand in general, or most customary Words, in ten Mother Tongues, or Idioms: French, German, English, Russian, Polish, Spanish, Dutch, Italian, with Russian and Polish Cants. This supplied by five Vocabularies.* First Edition. In Belgium, finis 1841, in-4° oblong.

ARGOT

DES

MÉDECINS CHARLATANS ET DES BOULANGERS

DE ZAGORI EN ALBANIE.

« Je n'ai jamais lu sans étonnement, dit M. Pouqueville, la dispute entre J. J. Rousseau et Condillac, sur l'origine des langues, dont le philosophe de Genève rapportait la formation à un miracle de la Providence, qui, dans la sagesse de ses vues, se plut à les confondre. Qu'aurait dit J. J. de nos dialectes scientifiques, qui changent aussi périodiquement que les modes? Qu'aurait-il pensé d'un idiome fabriqué de toutes pièces, tel que celui des médecins zagorites? Ces empiriques, dont l'instruction est purement traditionnelle, et qui jurent par les paroles du maître αὐτὸς ἔφη, comme les disciples de Pythagore, avaient besoin d'une langue non entendue de leurs dupes pour se comprendre. Comme ils ne savent pas le latin, ils ont donc pris le *louable parti* de se créer un dialecte au moyen duquel ils écrivent leurs oracles, et soutiennent de longues conversations. Je ne citerai, pour indiquer cette langue d'exception, que quelques mots de son vocabulaire :

Καταφιανός.	Kataphianos.	Médecin, charlatan, trompeur.
Καταφιανίζειν.	Kataphianizin.	Faire la médecine, tromper.
Ἀνθίζειν.	Anthizin.	Comprendre, entendre.
Βιζιόνειν.	Vizionin.	Aviser.
Τοῦφα.	Toupha.	Maison, village, ville.
Ἀγιότουφα.	Agiotoupha.	Église.
Λαχανᾶς.	Lachanas.	Cadi, juge.
Καραντσούλης.	Carantsoulis.	Gouverneur, pacha.
Γράζειν.	Grazin.	Donner.
Κοτοῦρος.	Cotouros.	Monnaie, argent.
Σουφρόνειν.	Souphronin.	Prendre, voler [1]. »

Avec un aussi petit nombre de mots, il est assez difficile de poser des conclusions. Heureusement nous sommes parvenu à nous procurer une nomenclature beaucoup plus considérable, qui nous mettra en état d'atteindre ce but.

La plupart des termes de ce glossaire sont empruntés à la langue grecque vulgaire; mais ce n'est qu'après avoir reçu une signification différente, laquelle, du reste, n'est jamais sans quelque analogie

[1] *Voyage de la Grèce*, etc., 2e édition. Paris, chez Firmin Didot, MDCCCXXVI-VII, six vol. in-8°, tom. Ier, pag. 204, 205, en note.

avec le sens ordinaire du mot. C'est ainsi que le beurre se nomme ἀλειφὴ (onguent), parce qu'il graisse; le bois, καυτερὸν (le *brûlant*), parce qu'il brûle; le froment, χλεμίτι (hennissement), parce qu'en le voyant les chevaux hennissent. Pareillement l'eau-de-vie (βάκι) se nomme λαμπύρω (brillant), parce qu'elle fait briller les yeux; l'huile, οὐζδίνα, du nom d'un village de l'Épire qui en produit beaucoup; le chrétien, δέξιος (le droit), par analogie avec la main droite; le sel, γνῶσι (intelligence), parce qu'il rend les plats savoureux, comme, dans le sens moral, il en est de l'intelligence à l'égard des choses. Enfin, la maison du juge a reçu le nom de λελέκια (cigogne), pourquoi? parce que, m'a-t-on dit, l'on y nourrit cette sorte d'oiseau.

Il existe encore une foule d'autres expressions avec le sens métaphorique.

On trouve aussi dans ce jargon des mots valaques, italiens et latins, par exemple: πίκλο (*piccolo*), petit, manquant; Κάπρα (*capra*), Βετούλι (lat. *vitula*), Albanais; καπιρόνειν (*coprire*), serrer, fermer; βιζιόνειν (*visione*), voir; μπανδοδάνα, maire, parce qu'autrefois ce magistrat portait un habit de drap de Padoue, *padovano*.

Enfin, dans cet argot, il y a plusieurs mots qui paraissent arbitrairement fabriqués.

Πῶς πουλεύει ὁ σαρωμένος; (comment vend celui qui est balayé?)	Πῶς πηγαίνει ὁ ἀῤῥωστος;	Comment se porte le malade?
Γράζει μπάνκα.	Εἶναι καλά.	Il se porte bien.
Ὡς τὴν σκοτεινὴν τουφεκόνει.	Ὡς τὴν νύκτα ἀποθνήσκει.	Il mourra cette nuit (il tirera un coup de fusil).
Τί γράζει; ζοῦ.	Τί ἔχει; θέρμην.	Qu'a-t-il? la fièvre.
Τὸν κριτσίζει ἡ καραφίνα.	Τὸν πονεῖ τὸ κεφάλι.	Il a mal à la tête.
Μπάνεσε πάτσο.	Κάμε συμφωνίαν μὲ αὐτόν.	Fais avec lui une convention.
Δὲν ζηλιόνει.	Δὲν θέλει.	Il ne veut pas.
Τιφάρισέ τον.	Ἄφησέ τον.	Laisse-le.
Βίζιωσε τί σαχλαμάρα γράζει ὁ γκὸτ.	Κύτταζε ποίαν ἀσθένειαν ἔχει ὁ ἄνθρωπος.	Regarde de quelle maladie souffre cet homme.
Τὸν κριτσίζουν τὰ πατούμενα.	Τὸν πονοῦν τὰ ποδάρια.	Il a mal aux pieds.
Τὰ παλαμάρια (les grappins).	Τὰ χέρια.	Les mains.
Τὰ γκιμίκια.	Τὰ πλευρά.	Les côtes.
Τὸ μποῦρνο (turc, بورن, nez, cap, promontoire).	Ἡ μύτη.	Le nez.
Ἡ νταλέκω (russe, далеко, loin).	Ἡ κοιλία.	Le ventre.
Τὸ γκουόρε (ital., *cuore*).	Τὸ στῆθος.	La poitrine.
Τὰ ζέμπια (russe, зубы).	Τὰ ὀδόντια.	Les dents.
Πουλευτικόν.	Καθάρσιον.	Purgation.
Σαιστικόν.	Ἐμετικόν.	Émétique.
Ζήλιο.	Κλυστῆρι.	Lavement.
Πούλευσε, μᾶς ἄνθισεν ὁ σαρέλης.	Φύγε, μᾶς ἐνόησεν ὁ γέρων.	Fuyez, le vieillard nous a entendus.
Σούφρωσέ τὸν ἀπὸ τὸ παλαμάρι.	Λαβέ τον ἀπὸ τὸ χέρι.	Prends-le de ses mains.
Γράζει σαχούλικα.	Εἶναι κακά.	Cela est mal.
Νδομνιζέος (valaque, *Domnezeou*; sans doute de *dominus Deus*).	Θεός.	Dieu.

Ἁγιότουφα (saint buisson).	Ἐκκλησία.	Église.
Τοῦφα (buisson).	Κατοικία.	Habitation.
Πατερά.	Γρόσια.	De l'argent.
Ἀέθρα.	Ἕν.	Un.
Ἔπταφι.	Δύό.	Deux.
Παλαβόν (une folie).	Τρία.	Trois.
Δέλτα (quatrième lettre de l'alphabet grec).	Τέσσαρα.	Quatre.
Ἰῶτα (autre lettre de l'alphabet grec).	Δέκα.	Dix.
Μεντσάδι.	Εἴκοσι.	Vingt.
Δέλτα ἰώταις.	Σαράντα.	Quarante.
Μεντουπατούμενα.	Πενῆντα.	Cinquante.
Πατούμενα (foulés).	Ἑκατόν.	Cent.
Παλαβὸν μπές (bèche).	Τρία πεντήγροσα.	Trois pièces de cinq sous.
Καζάκι.	Πλοῖον.	Le bâtiment.
Καβάκι.	Ὄρνιθα.	Poules.
Φλετούρι.	Χαρτί.	Du papier.
Μαζαράκι [1].	Κρέας.	Viande.
Πλεούμενα (ce qui flotte).	Ὀψάρια.	Poissons.
Μπουμπουνάρι.	Κηρί.	Cire.
Σαρέλης (russe, старый).	Γέρων.	Vieillard.
Κουτσούνω.	Γραία.	Vieille femme.
Φώϊκα.	Πόλις.	Ville.
Σέλο (russe, село; bulgar., *celio*).	Χωρίον.	Village.
Μαγώνια.	Σταφύλια.	Raisins.
Μάνος.	Μοναστῆρι.	Monastère.
Καντερά (ardents, brûlants).	Κρομμύδια.	Oignon.
Μπαλαζούρι.	Ἀρνί.	Agneau.
Ντζένος.	Φόβος.	Peur.
Σέφος [2].	Πόλεμος.	Guerre.
Γκιρλόκι.	Ἥλιος.	Soleil.
Φωτεινή (lumière).	Ἡμέρα.	Jour.
Σκοτεινή (obscurité).	Νύκτα.	Nuit.
Χεῖμος.	Χειμών.	Hiver.
Σπαρωτή.	Βροχή.	Pluie.
Σόφος.	Τραπέζι.	Table.
Σινέκι (russe, снѣгъ).	Χιόνι.	Neige.
Κρουγυάλι.	Γυαλί.	Vitre.
Μούζιο (russe, молчи).	Σιώπα.	Taisez-vous.

Il y a trois espèces d'argots en Épire. Le premier est parlé par les réfugiés et les boulangers de la Zagorie; le second, par les maçons et les menuisiers de Konitza, et le dernier par les habitants de Katzanochorie. Nous donnons ici quelques termes, quelques phrases de l'ar-

[1] En bohémien, *maasz* a le sens de *chair*, de *viande* (Pott, tom. II, pag. 456;,Trujillo, pag. 50); en russe мясо signifie *graisse*, et en albanais μαστ veut dire *je coupe*. (*Albanesische Studien*, von Dr. jur. Johann Georg von Hahn. Jena, Verlag von Friedrich Mauke, 1854, in-4°, haft III, pag. 68, col. I.)

[2] Ce mot, ce me semble, doit se rattacher au grec, ou plutôt à l'albanais στρέφι, troupe, armée, expédition militaire, que le docteur von Hahn dérive du turc. (*Alban. Stud.*, eft III, pag. 114, col. I.)

got de la Zagorie, lequel est parlé par les boulangers de Jannina, et ne diffère en rien de celui des réfugiés. Il contient seulement des substantifs, des adjectifs et des verbes, qui prennent les mêmes terminaisons et se construisent de même que les mots réguliers de la langue grecque vulgaire, dont il emprunte aussi toutes les autres parties du discours :

Σφήνιαρις.	Ψωμᾶς.	Boulanger.
Σφῆνα (coin à fendre).	Σιμίτι.	Espèce de galette.
Σφηνιάρικα.	Ψωμάτικα ἡ καταφυγιανά.	De boulangerie.
Πζιούρι (russe, пшено).	Ψωμί.	Pain.
Γκαλμά.	Τυρί.	Fromage.
Σιῶρος.	Κρασί.	Vin.
Ἀλειφή (onguent).	Βούτυρον.	Beurre.
Μαυρομούτσινος (qui a la bouche noire.)	Φοῦρνος.	Four.
Μπράσινο.	Ἀλεῦρι.	Farine.
Χλεμίτια.	Πίτυρα ἢ κριθάρι.	Froment.
Κλέτα.	Σακκί.	Sac.
Λαμπύρω.	Ῥακί.	Eau-de-vie.
Οὐζδίνα.	Λάδι.	Huile.
Γυολιστίρι.	Αὔγον.	Œuf.
Μπαλατσιούρι.	Ἀρνί.	Agneau.
Μακρυνώρα (longue queue).	Γάτα.	Chat.
Πλαϊνός.	Νερόν.	Eau.
Γνῶσι. Voyez ci-dessus, pag. 432, au mot *Sapienza*.	Ἅλας.	Sel.
Τζάμα.	Λίγδα.	Graisse.
Φωταριστή.	Φωτιά.	Feu.
Πλεούμενον (flotté).	Ψάρι.	Poisson.
Βέργα πίκλη (petit bâton).	Βεζνές.	Trébuchet.
Πορδοῦ (du lat. *ordeum*, ou plutôt de l'ital. *orzo*).	Βρίζα.	Orge.
Σκαστοχεῖλω.	Ἀραποσίτι.	Maïs.
Κολωβή.	Αἶρα.	Ivraie.
Κοφτερόν (le coupant).	Σπαθί.	Épée.
Μπρούζινα.	Ἅρματα.	Armes.
Πάτσιος (ital., *pacchione*).	Τοῦρκος.	Turc.
Βέτα, Βετούλι, Κάπρα.	Ἀρβανίτης.	Albanais.
Δέξιος.	Χριστιανός.	Chrétien.
Μπάνκος ἢ μπανδοβάνα.	Εὐγενὴς ἢ ἄρχοντας.	Maire.
Λαχανᾶς (de λάχανον, chou, soit à cause de la forme du turban des cadis, soit à cause de la couleur de leur robe).	Κατῆς (*cadi*).	Noble ou juge.
Λελέκια. Voyez ci-dessus, pag. 111, 112, au mot *Cigogne*.	Κατοικία τοῦ κατῆ.	Maison du juge.
Νηστικός (à jeun).	Πτωχός.	Pauvre.
Χορτασμένος (rassasié).	Πλούσιος.	Riche.
Ντζές.	Κατάσκοπος.	Espion.

Βεργόνω — βεργωμένον. De βέργα, *bâton, baguette,* et, par métaphore, *romaine, balance.*	Ζυγίζω — ζυγισμένον.	Peser.
Φαταρίζω — φαταρισμένον.	Ἑψήνω — ἑψημένον.	Cuire.
Ἀφουτέριγον.	Ἀνέψητον.	Cru.
Σουφρόνω (se bien conduire).	Παίρνω ἢ κλέπτω.	Prendre ou voler.
Ντζουμακίνω.	Κλέπτω.	Voler.
Πουλεύω — πουλευμένον (vendre).	Φεύγω ἢ κρύπτομαι.	Fuir ou se cacher.
Λοξιόνω (ital., *lascio*).	Ἀπολύω ἢ ἀφίνω.	Laisser.
Μπανίζω (pour φανίζω, corruption de φαίνομαι, paraitre, sembler).	Εἶμαι ἢ φαίνομαι.	Être ou sembler.
Φαγκρίζω.	Γελῶ.	Rire.
Γράζω.	Δίδω.	Donner.
Καπιρόνω.	Κλείω.	Serrer, fermer.
Βιζιόνω.	Βλέπω.	Voir.

Φράσεις.		*Phrases.*
Γράζε τοῦ λαμπύρω καὶ σιώρο.	Δός του ρακί καὶ κρασί.	Donne-lui de l'eau-de-vie et du vin.
Μὴ φαγκρίζῃς μὴν ἐπάρη βίζιο ὁ πάτσιος.	Μὴ γελᾶς μὴ τὰ καταλάβῃ ὁ Τοῦρκος.	Ne riez pas, de crainte que le Turc ne vous comprenne.
Μπανίζει ὁ βέλιος (ital., *veglio*).	Ἦλθεν ὁ ζυγιαστὴς ἀπὸ τοῦ κατῆ.	Le peseur vint de chez le juge.
Γράζε του τίποτε νὰ πουλέψῃ.	Δός του τίποτε νὰ φύγῃ.	Donnez-lui quelque chose, qu'il s'en aille.
Τὸ πζιούρι μπανίζει πίκλον.	Τὸ ψωμὶ εἶναι ξικικόν.	Le pain n'est pas de poids.
Πούλεψε μὴ σὲ σουφρώσῃ.	Φύγε μὴ σὲ πιάσῃ.	Fuyez, qu'il ne vous prenne.
Πούλεψε ὀπίσω ἀπὸ τὸ κούφαλο.	Κρύψου ὀπίσω ἀπὸ τὸ ἀμπάρι.	Cachez-vous derrière le grenier.
Καπίρωσε τὸ περγαντί σου καὶ σούφρωσε τ' αὐσιχτάρι.	Κλεῖσε τὸ ἐργαστήρι σου καὶ πάρε κοντά σου τὸ κλειδί.	Fermez votre boutique et prenez la clef avec vous.
Ὁ σφήνιαρις ἐκεῖνος τζουμακόνει τὴ ντζᾶμα καὶ τὸ μαζαράκι ἀπὸ τὰ γκουβοτάρια.	Ὁ φουρνάρις ἐκεῖνος κλέπτει τὴν λίγδα καὶ τὸ κρέας ἀπὸ τὰ ἀγγεῖα τῶν ἄλλων.	Ce boulanger vole la graisse et la viande des vases des autres.
Ἐκεῖνος εἶναι μαλατόρος μπάνκος.	Ἐκεῖνος εἶναι ἰατρὸς καλός.	Celui-ci est un bon médecin.

ARGOTS DE L'ASIE.

Nous savons si peu de chose relativement aux argots de l'Asie, que nous avons hésité longtemps avant d'en faire mention sur le titre de ce livre; de plus, notre ignorance des langues de cette partie du monde nous interdit de faire autre chose que de renvoyer aux travaux consacrés à ces argots.

Les seuls que nous connaissions sont le *balaïbalan*, langue artificielle qui participe des formes de l'arabe, du persan et du turc; et l'argot des Thugs, sorte de bandits de l'Inde. Pour ce dernier, dont le vocabulaire existe [1], il faut voir un article du *Foreign Quarterly Review*, cahier d'avril, 1838, et consulter, sur le *balaïbalan*, les recherches de Silvestre de Sacy, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, tom. IX, pag. 365-396, et dans le *Journal asiatique*, ann. 1822, tom. Ier, pag. 141.

[1] *Ramaseeana, or a Vocabulary of the peculiar Language used by the Thugs, with an Introduction and Appendix, descriptive of the System pursued by that Fraternity and of the Measures which have been adopted by the Supreme Government of India for its Suppression.* Calcutta : G. H. Huttmann, 1836, 2 volumes in-8°. Cf. *Illustrations of the History and Practices of the Thugs, and Notices of some of the Proceedings of the Government of India, for the Suppression of the crime of Thuggee.* London : W^m^. Allen and Co., 1837, in-8°.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Introduction, pag, vij, lig. 31.

Dans les *Viveurs de Paris*, de M. Xavier de Montépin, deuxième série, *le Club des Hirondelles* (Paris, Alexandre Cadot, 1856, in-12), on trouve, deuxième partie, chap. XI, pag. 229-237, des conversations d'ouvriers imprimeurs parisiens, émaillées de mots populaires qui frisent l'argot.

Introduction, pag. xvij.

Il y a aussi beaucoup d'argot dans un ouvrage publié à Paris en 1835 : *Justine, ou les Malheurs de la vertu*, 2 volumes in-8°, ouvrage qui n'a que le titre de commun avec le livre infâme du marquis de Sade. L'éditeur fut toutefois condamné à six mois de prison et 3,000 fr. d'amende. Voyez *le Moniteur universel* du 26 juin 1836, pag. 1513, col. 3.

Introduction, pag. xx, lig. 25.

On trouve également de l'argot dans *Les Mystères du Palais-Royal, ou les Confessions de Pied-de-Fer*. A Paris, chez les principaux libraires (imprimerie de Pommeret), 1847, 2 volumes in-16.

Introduction, pag. xviij, col. 1, not. 53.

Un extrait du *Jargon ou langage de l'argot reformé* a été inséré dans le *Bulletin du bibliophile belge*, tom. II, pag. 96. — M. Ch. Nisard, dans son *Histoire des livres populaires*, etc. (Paris, librairie d'Amyot, M DCCC LIV, in-8°), parle des livrets en argot, chap. XII, tom. II, pag. 378-406. Il reproduit en entier les dix-huit catégories d'argotiers et le dictionnaire du *Jargon*.

Pag. 11, col. 1, art. *Anguille*.

Nous avions autrefois *anguillade* dans le même sens :

« Adonc le pastissier luy bailla l'*anguillade*, » etc. (Rabelais, liv. II, chap. XXX.)

Pag. 25, not. 3.

Au lieu de *Hacket*, lisez *Stacket*. — Il y a bien au catalogue Nodier *Ficores*; mais je crois que c'est une faute d'impression et qu'il faut lire *Fièvres*.

Il existe des *Relations du royaume de Candavia*, etc., une édition augmentée. Paris, Louis de Heuqueville, 1731, de 51 pages. On trouve dans le *Bulletin du bibliophile*, de Techener, 1844, pag. 1168, un extrait de cet ouvrage singulier.

Pag. 34, col. 1, art. *Bâton creusé*.

Il y avait autrefois, sur les navires, une espèce d'armes, appelée *bâton creux*. Voyez l'*Archéologie navale*, de M. Jal, tom. II, pag. 321.

Pag. 41, col. 2, complétez la not. 3 par cette citation :

> Voila des miracles, tout franc :
> Mais gardez-vous bien de le croire,
> Et sçachez pour fin de l'histoire,
> Que cet homme supplicié
> N'estoit rien qu'un homme d'ozié

Et qu'un ridicule fantôme,
Dessus lequel maistre *Guillaume*
Fit ce jour-là sa fonction
Par simple représentation.

Robinet, du 5 Septembre 1655. *La Muse berot-comique, au Roy*, in-folio, folio 2 recto, col. 2.

Pag. 46, col. 2, not. 1.

L'opuscule dont il est fait mention en cet endroit a reparu dans le *Recueil des poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, etc., tom. II, Paris, J. P. Jannet, 1855, in-18, pag. 187. Il est accompagné, pag. 191-203, d'une note sur bigorne et chicheface.

Pag. 51, col. 1, art. *Binette*.

Il continue, je crois, à paraître une publication intitulée *Les Binettes contemporaines*, par Joseph Citrouillard, revues par Commerson, pour faire concurrence à celles d'Eugène (de Mirecourt, — Vosges). Paris, Gustave Havard, in-32.

Pag. 56, col. 2, art. *Blouse* (*Se mettre dans la*).

On lit dans une chanson du temps de Louis XIV :

Le saint pere s'est declaré
Pour l'archevesque de Toulouse,
Et le duc de Laon reculé
Et presque jeté dans la blouse.

Ms. de mon cabinet, folio 180 recto.

Une autre chanson du même temps, sur le ministre Chamillart, a pour refrain :

Au grand chagrin de son épouse,
Il s'est enfin mis dans la blouse.

Pag. 89, col. 2, art. *Canelle*.

On lit dans une des pièces de vers du temps du système :

Messieurs, grande nouvelle !
Le carosse de Law est *réduit en canelle*.

Pag. 100, col. 1, art. *Chahuter*.

En 1795, Gley agita, dans un journal d'outre-Rhin, la question de savoir si les chouans ne tiraient point leur nom du mot francique *chuan;* mais les conjectures du savant émigré ne firent pas fortune parmi les érudits allemands. Voyez *Langue et littérature des anciens Francs*. A Paris, chez L. G. Michaud, etc. M. DCCC. XIV., in-8°, not. 126, pag. 275.

Pag. 102, col. 2.

Lisez *Seyer* au lieu de *Soyer*, et supprimez l'astérisque placée à la suite de *Jean-Guillaume*, dans la 1re ligne de la note.

On lit dans un ouvrage du siècle dernier, relativement à un certain marquis :

En attendant que son portrait
Par *Charlot* en Gréve soit fait...
On vient de l'ébaucher ici, etc.

Correspondance secrete, etc., tom. IX. A Londres, chez John Adamson, 1787, in-8°, pag. 18, 13 nov. 1779. On lit en note à *Charlot :* « C'est le nom du bourreau. »

Pag. 104, col. 1, art. *Charriage.*

Quarriages veut plutôt dire *menées.* — On lit *charrier droit* dans un écrivain bien plus ancien que madame de Sévigné, Philippe de Commynes, qui dit de Louis XI : « ... il estoit maistre avec lequel il falloit *charrier droit.* » (*Mémoires,* liv. VI, chap. VI.)

Pag. 105, col. 2, art. *Chat fourré.*

Le passage de Rabelais est conçu différemment dans les éditions modernes, et se trouve, non pas au chap. X, mais au chap. XI du liv. Ier. Dans l'édition de Paris, Charpentier, 1840, in-12, je lis : « ... se mascaroyt le nez, se *chauffouroyt* le visage. »

Pag. 107, col. 1, art. *Chenu;* pag. 160, col. 1.

Lisez *Perriers,* au lieu de *Periers.*

Pag. 108, col. 2, art. *Chibre.*

Il est probable que ce mot dérive de la *vivre,* ou serpent, que l'on était autrefois dans l'usage de représenter à l'avant des navires. Voyez *Archéologie navale,* tom. II, pag. 105.

De *chibre,* ou plutôt *gibre,* est venu le verbe *gimbreter,* qui, comme *gimbretilletolleter,* employé par Rabelais (nouveau prologue du liv. IV), équivaut à *far l'atto venereo.* C'est ainsi, du moins, que le rend de l'Aulnaye, qui n'a pas soupçonné la racine de ces mots. (*Œuvres de Rabelais,* édit. de 1823, tom. III, pag. 461.)

Pag. 109, col. 1, art. *Chien.*

Delrio, parlant du pouvoir qu'il attribue aux démons d'empêcher que les hommes ne parviennent à la juste stature et proportion du corps humain, ajoute : « Car ainsi voyons-nous que les petits chiens delices des demoiselles sont empeschez de croître par l'artifice des hommes, sçavoir est leur faisant avaler de l'eau de vie, ou les enfermant en de petites boites : et les peres mesme cupides de faire gain et profit de leurs enfans, au grand mespris certes de la pieté, font encor par certains medicaments qu'ils demeurent naims et de fort petite stature. » (*Les Controverses et recherches magiques de Martin Delrio,* etc., trad. et abregé du latin par André du Chesne. A Paris, chez Jean Petit-Pas, M.DCX., in-8°, liv. II, quest. XV, pag. 192.)

Pag. 115, en note, art. *Cónir.*

Aux ouvrages cités on peut joindre, 1° *la Merveilleuse et admirable Apparition de l'esprit de Vincent, en son vivant, sergent du grand scientifique et magnifique abbé des Conardz, à un quidam Conard... auquel il raconte le triomphe et heureuse vie des Conards aux Champs-Hélisiens,* in-12 (*Manuel du libraire;* tom. III, pag. 369, col. 2); 2° *l'Apologie faite par le grand abbé des Conards sur les invectives Sagon, Marot, la Hueterie,* etc. On les vend devant le college de Reims, 4 feuillets; 3° *Responce à l'abbé des Conards de Rouen,* etc., 1537, pareillement 4 feuillets. Il existe de ces deux opuscules une réimpression faite chez Panckouke à dix-huit exemplaires.

Pag. 124, col. 2, art. *Craquelin.*

A la date du 19 juillet 1777, Métra écrivait : « L'arbre de Cracovie du Palais royal s'est abattu aux trois quarts, et a presque écrasé une vingtaine de nouvellistes. » (*Correspondance secrete,* etc., tom. VIII, pag. 173.)

Pag. 136, col. 1.

Ajoutez ici deux articles omis par erreur, *demi-cachemire* et *beurre demi-sel,* mots par lesquels l'argot désigne une femme de moyenne vertu. Autrefois on disait chez nous, dans le même sens, un demi-castor : « Deux de celles (des filles) qu'on appelle dans le monde *demi-castors,* se trouverent, par hasard, assises près de moi l'autre jour au jardin des Tuileries. » (*Correspondance secrete,* etc., tom. XVI. A Londres, chez John Adamson, 1789, in-8°, pag. 104, 7 avril 1784.)

Pag. 170, col. 1, art. *Forfante.*

Nous avions encore *forfantin :*

« ... bien que très-grand *forfantin*, (le sieur A***) est devenu sourd sur-le-champ. » (*Correspondance secrète*, etc., tom. VIII, pag. 290, 5 sept. 1779.)

Pag. 182, col. 1, art. *Gambilleur.*

On trouve *gambilleur*, avec le sens de *bourreau*, dans ce passage d'un dialogue de carnaval :

C'est à vingt ans qu'au bout d'un' corde
On t'a donné du fil à retorde;
Le même *gambilleur* qui t'a manqué,
Sur l'épaule gauche t'a bien marqué.

Riche-en-gueule, ou le nouveau Vadé, etc., pag. 18.

Pag. 232, col. 1, art. *Jacter.*

Ajoutez cette citation :

« Et qu'en ce mesme village un jeune garçon... *se jactoit* que c'estoit luy qui s'estoit jetté sur ladicte Marguerite, » etc. (Pierre de l'Ancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et demons*, etc. A Paris, chez Jean Berjon, M. DC. XIII, in-4°, liv. IV, disc. II, pag. 255.)

Pag. 263, col. 2.

A ce que nous disons, au sujet de l'expression *marchand meslé*, ajoutez la citation suivante, tirée d'un ouvrage du XVIIe siècle :

« Le sabbat est comme une foire de marchands meslez, » etc. (*Tableau de l'inconstance des mauvais anges et demons*, etc., liv. II, discours IIII, pag. 119.)

Pag. 273, col. 2, en note.

La citation suivante confirme l'explication de *mioche* par Cotgrave et par Oudin :

Feu sans creux, gasteau sans *mioche*
Et bourse sans argent
Ne vaillent pas gramment.

Thresor de sentences dorees, etc. A Rouen, chez Nicolas Lescuyer, M. D. LXXVIII., petit in-12, pag. 87.

Pag. 285, col. 1.

Ne conviendrait-il pas de consacrer ici un article à *mourre*, que l'on trouve dans Rabelais, liv. III, chap. XX, avec le sens de *masque*, de *figure ?*

Pag. 286, col. 1, art. *Mousser (Se).*

L'expression citée en terminant est peut-être empruntée à un ancien proverbe ainsi rapporté par Gabriel Meurier :

Qui trop se vante
En m.... se plante.

Thresor de sentences dorees, etc., pag. 181.

Pag. 287, col. 2, art. *Mouton.*

Complétez cet article par la citation suivante :

« Ceci a trait à deux *moutons*, en termes du métier, c'est-à-dire à deux hommes que M. de Clugny avoit excités à paroître entrer dans les projets de Gordon, pour mieux les connoître, » etc. (*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, etc., par feu M. de Bachaumont, tom. V. A Londres, chez John Adamsohn, MDCCLXXVII, in-8°, pag. 48, en note.)

Pag. 299, col. 2, art. *Paf.*

On employait aussi ce mot dans le sens d'*eau-de-vie :*

Lâchez-nous, s'il vous plaît, chopine
D' *paff* en magnière d'eau divine.
Riche-en-gueule, etc., pag. 218.

Fais-li sentir en une parole
Qu'un démisquier d' *paff* vaut cent fois mieux
Que deux femelles qui se mangeont les yeux.
Ibid., pag. 234.

Pag. 312, col. 1, art. *Grouper.*

Rabelais emploie ce mot deux fois au moins :

« Je le vous *groupperay* au cruc. » (Liv. III, chap. XII.)

« Qui desrobe ne sugce, mais *gruppe;* n'avalle, mais emballe. » (*Ibid.*, chap. XVIII.)

Pag. 314, col. 2, art. *Piaf.*

Il existe une pièce fort rare de Gabriel Bounin intitulée : *Tragédie sur la défaite et occision de la Piaffe et de la Picquorée*, etc. Paris, Mestayer, 1579, in-4°, citée au *Manuel du libraire*, tom. Ier, pag. 436, col. 1.

Pag. 318, col. 2, art. *Pier.*

Le Testament de Taste-vin, roy des Pions, a été réimprimé dans le *Recueil des poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, etc., tom. III, Paris, Jannet, 1856, in-18, pag. 77. On retrouve un autre exemple de *croquer la pie* et de *pianche* dans la *Nef de santé* citée par M. C. Leber. (*Monnaies inconnues des évêques des innocens, des fous*, etc., recueillies et décrites par M. M. J. R. (Rigollot), d'Amiens. Paris, Merlin, 1837, in-8°, pag. 197. Cf. pag. 198.)

Pag. 348, col. 1, art. *Rabateux.*

Ajoutez cette citation :

« Ceste cy est la plus commune opinion, parce que les nouveaux predicants s'assembloyent de nuict à Tours, où on pense qu'il y ayt un *rabat*, que le peuple appelle le roy Hugon. (*L'Anti-christ et l'Anti-papesse:* par Florimond de Rœmond. A Paris, chez Abel l'Angelier, M. D. XCIX., in-4°, chap. III, sect. IV, folio 12 verso.)

Pag. 366, col. 2, art. *Rouget.*

On donnait également ce nom à une espèce de voleurs qui apparut au commencement du XVIIe siècle :

« On ne parle que de coupeurs de bourses, que de Grisons et Rougets, » etc. (*Recueil general des caquets de l'accouchée*), etc., 1623, in-8°, 2e journée, pag. 41.)

« Voulons que tout homme qui aspire à nostre mestier soit de la famille des Rougets et des Grisons, » etc. (*Reigles, statuts et ordonnances de la caballe des filous*, etc., art. III; édit. des *Joyeusetez*, pag. 8.)

Pag. 369, col. 1, art. *Rousse.*

On lit dans un ouvrage du XVIIe siècle :

On dit que parmy les trois mille
Qui se rendirent tout exprès
Dans les prisons de cette ville,
Pour estre absous à peu de frais,
L'on vit rendre grace à la crosse

Huit ou neuf cens *roux* dangereux,
Six cens borgnes, deux cens boiteux,
Et presque encor autant de relevez en bosse.

La Muse dauphine, etc., par le sieur de Subligny. A Paris, chez Claude Barbin, M. DC. LXVII., in-12, pag. 214.

Pag. 392, col. 1, art. *Taf.*

Le dernier vers d'une *Egloga rusticale intitulata Ortensia*, sans lieu ni date (Rome, vers 1550), est ainsi conçu :

Perche il culo mi fa *lappe*, *lappe*.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, tom. IV, pag. 30, n° 4154.

Cette expression se retrouve textuellement dans une comédie de l'Arétin, *il Filosofo*, act. IV, sc. IV ; elle est rendue dans la traduction du Bibliophile Jacob (Paris, Charles Gosselin, 1845, in-18, pag. 50) par ces mots : « As-tu eu peur? » Le traducteur écrit en note : « Dans le langage trivial et comique, on dirait : « As-tu foiré dans tes chausses? »

Je trouve dans un vieux poëte *fricfric* employé dans le même sens que *taftaf* et que *froufrou* :

Lors que l'on la desrobe
Vestue richement,
Le *fricfric* de sa robe
Eguillonne l'amant.

Les premieres Œuvres poetiques du capitaine Lasphrise, etc. A Paris, par Jean Gesselin, M. D. IC., petit in-12, pag. 237, chanson XIII.

Pag. 396, col. 2, art. *Taudis.*

Dans le langage maritime on appelle *taud* ou *taude* un abri fait sur un navire. Voyez l'*Archéologie navale*, par M. Jal, tom. II, pag. 363, 364.

Pag. 431, col. 1, art. *Pisto.*

Je crois mauvaise l'étymologie que j'ai attribuée à ce mot. Il y a plus d'apparence qu'il vient de l'italien *pistore* (latin *pistor*), boulanger, par une antiphrase dont les argots offrent d'autres exemples. Le boulanger est ordinairement blanc de farine, et le prêtre communément vêtu de noir.

Pag. 437, col. 2, not. 2.

Voyez sur *l'Antiquité des larrons*, éloge du vol qui paraît très-sérieux, le *Catalogue des livres composant la bibliothèque poétique de M. Viollet le Duc*, etc. Paris, J. Flot, 1843-1847, in-8°, tom. II, pag. 215.

Pag. 438, col. 1.

Pott donne, d'après Borrow, *chepo* comme appartenant au langage des *Gitanos*. Voyez *Die Zigeuner*, tom. II, pag. 181 ; et *the Zincali*, tom. II, pag. *31.

Pag. 440, col. 1.

Le Testament de Taste-vin, roy des Pions, a été réimprimé dans le *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, etc., par M. A. de Montaiglon, où l'on trouve aussi un *Dyalogue d'ung Tavernier et d'ung Pyon, en françoys et en latin.*

Pag. 447, col. 2.

Dans le dernier numéro du *Weimarisches Jahrbuch für deutsche Sprache, Litteratur und Kunst*, publié par Hoffmann von Fallersleben et Oskar Schade (Hannover, 1856), tom. IV, 1re part., pag. 65-101, on trouve un article tout à fait nouveau intitulé : *Liber vagatorum.*

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

INTRODUCTION ..... j

NOTES ..... xxxvj

DICTIONNAIRE D'ARGOT 1

Pag. Col.

Abadis 1 1
Abat-reluit ..... *ib.*
Abati ..... *ib.*
Abattis ..... *ib.*
Abbaye de Monte à regret ou de Monte à rebours ..... *ib.*
Abbaye de sots b..... ..... 2 1
— raffante ..... *ib.*
Abéquer ..... *ib.*
Abéqueuse ..... *ib.*
Abloquir, abloquer, abroquer... *ib.* 2
Abloquisseur ..... *ib.*
Aboulage acré ..... *ib.*
Aboulée ..... *ib.*
Aboulement ..... *ib.*
Abouler ..... *ib.*
Aboyeur 3 1
Abreuvoir à mouches ..... *ib.*
Accent, arçon ..... *ib.* 2
Accordeur de flûtes ou de vielles.. *ib.*
Accroche-cœur 4 1
Achar ..... *ib.*
Acré, agré ..... *ib.*
Affaire ..... *ib.*
Affe ..... *ib.*
Affioler ..... *ib.*
Affranchi ..... *ib.* 2
Affranchir ..... *ib.*
Affurer ..... *ib.*
Affuter 5 1
Agobille 6 1
Aidance ..... *ib.*
Aie aie ..... *ib.*
Aiguille ..... *ib.*
Aile ..... *ib.* 2
Alarmiste ..... *ib.*
Alentoir ..... *ib.*

Pag. Col.

Aller à la chasse avec un fusil de toile 6 2
— à la retappe ..... *ib.*
— à Niort ..... *ib.*
Alliance ..... *ib.*
Allumer ..... *ib.*
Alpiou ..... *ib.*
Altèque, attique 7 1
Amour ..... *ib.*
Ance, lance ..... *ib.*
Andosse, endosse ..... *ib.* 2
Andouille ..... *ib.*
Andre ..... *ib.*
Ange gardien 8 1
Anglais ..... *ib.*
Angluas, angluce, angoisse 9 1
Angoulême ..... *ib.*
Anguer 10 1
Anguille 11 1
Anse ..... *ib.*
Antiffe ..... *ib.*
— (Battre l') ..... *ib.* 2
Antiffler 12 2
Apascliner 13 1
Aplomber ..... *ib.*
Apôtre ..... *ib.*
Apprêter le copahu ..... *ib.*
Aquige-ornie ..... *ib.*
Aquiger 15 1
Arbalète ..... *ib.*
Arcat ..... *ib.*
Arche de Noé ..... *ib.*
Archipointu ..... *ib.*
Ardent ..... *ib.*
Arganeau ..... *ib.* 2
Argotier ..... *ib.*
Arguche ..... *ib.*

	Pag.	Col.
Aristoffe	16	1
Arlequin	*ib.*	
Armée roulante	*ib.*	
Arnache	*ib.*	2
— (A l')	*ib.*	
Arnellerie	17	1
Arpagar	*ib.*	
Arpion	*ib.*	
Arquemine	*ib.*	
Arquepince	*ib.*	
Arquepincer	*ib.*	
Arroseur	*ib.*	
Arsenal	*ib.*	
Arsouille	*ib.*	
Artie	*ib.*	2
— artis, arton, lartif, larton	*ib.*	
— — (Langage de l')	18	2
Arvé	*ib.*	
Asinver	*ib.*	
Aspic	*ib.*	
Aspiquer	20	1
Aspiquerie	*ib.*	
Astic	*ib.*	
Asticot	*ib.*	2
Astiquer	21	1
Atonne	*ib.*	
Atouser	*ib.*	
Atout	*ib.*	
— (Avoir de l')	*ib.*	
Attache	*ib.*	
Attiger	*ib.*	
Attraper le haricot, la fève ou l'oignon	*ib.*	2
Attrimer	*ib.*	
Attriquer	*ib.*	
Aubert	*ib.*	
Aunée	22	1
Autan	*ib.*	
Autor	*ib.*	2
Auverpin	*ib.*	
Avaler le copahu	*ib.*	
— le luron	*ib.*	
Avaloire	*ib.*	
Avergot	23	1
Avoir du beurre sur la tête	*ib.*	2
Babel (Tour de)	*ib.*	1
Babillard	*ib.*	
Babillarde, babille	*ib.*	
Babiller	*ib.*	
Bachasse	*ib.*	
Baches (faire les)	*ib.*	
Bâcler, boucler	*ib.*	
Bacon	25	1
Badugeon	*ib.*	
Bagou	*ib.*	
Bague, bagout, centre	*ib.*	2
Baigneuse	27	1
Baillaf	*ib.*	2
Baillaquer	*ib.*	
Bailloquir	28	1
Baite	*ib.*	
Balader	*ib.*	
Baladeuse	*ib.*	
Balai	29	2
— (Donner du)	*ib.*	
Balancer	*ib.*	
— le chiffon rouge	30	1
— sa canne	*ib.*	
— ses alènes	*ib.*	
— une largue	*ib.*	
Balancine (Être pris dans la)	*ib.*	
Balançoir	*ib.*	
Balançoire	*ib.*	
Balle	*ib.*	2
— d'amour	*ib.*	
Ballon	*ib.*	
Baloche	*ib.*	
Balocher	31	1
Baluchon	*ib.*	
Bandes grises, mousquetaires gris	*ib.*	
Banque	*ib.*	
Banquette	*ib.*	
Banquiste	*ib.*	
Baquet insolent	*ib.*	2
Barbaudier de castu	*ib.*	
Barberot	32	1
Barbichon	*ib.*	
Barbillon de Varanne	*ib.*	
Barbot, barboteux	33	1
Barbote	*ib.*	
Barboter	*ib.*	
Barboteur dans la campagne	*ib.*	
Barbotier	*ib.*	
Barbue	*ib.*	2
Barraque	*ib.*	
Bas de tire	*ib.*	
Basac (Mettre à)	*ib.*	
Basane	*ib.*	
Bascule	*ib.*	
Basourdir	*ib.*	
Basse (La)	*ib.*	
Bassine	*ib.*	
Bastringue	34	1
Bat-contre	*ib.*	

	Pag.	Col.
Bat-douille	34	1
Batelier	*ib.*	
Batif, batiffone	*ib.*	
Bâton creusé	*ib.*	
— de cire	*ib.*	2
Batouse	*ib.*	
Battant	35	1
Batterie	*ib.*	
— douce	*ib.*	
Batteur	*ib.*	
Battoir	*ib.*	
Battre, battre job, battre comtois	*ib.*	2
— morasse	*ib.*	
— sa flème	*ib.*	
— un quart	*ib.*	
Baucher (Se)	*ib.*	
Baucoter (Se)	*ib.*	
Baude	*ib.*	
Baudru	36	1
Bauge	37	1
Bayafe	*ib.*	2
Beausse	*ib.*	
Bécher	*ib.*	
Bécheur	38	1
Becqueter, becquiller	*ib.*	2
Bédouin	*ib.*	
Beffleur, bleffeur	*ib.*	
Bègue	39	2
Bélant	*ib.*	
Bélâtre	*ib.*	
Bélier	40	1
Bellander	*ib.*	
Belle (Être servi de)	*ib.*	
— (Sa)	*ib.*	
Bénef	*ib.*	
Béquille	*ib.*	
Béquiller, brancher	*ib.*	
Berge	42	1
Béribono, béricain	*ib.*	
Berline du commerce	*ib.*	2
Berlu	*ib.*	
Berlue	*ib.*	
Bernard (Le)	*ib.*	
Bernardines	43	1
Bernicle, brenicle	*ib.*	
Besouille	44	2
Bête	*ib.*	
— à cornes	*ib.*	
Bettander	*ib.*	
Beurre	*ib.*	
— (Se mettre la gueule dans le)	*ib.*	
— sur la tête (Avoir du)	*ib.*	
Beurrier	44	2
Beuglant	*ib.*	
Biblot	*ib.*	
Bibon	*ib.*	
Bicler	45	1
Bidet	*ib.*	
Bidoche	*ib.*	
Bier	*ib.*	
Biffin	*ib.*	2
Bigorne	46	2
Bigotter	47	2
Bijoutier	*ib.*	
— en cuir, graveur en cuir	*ib.*	
Bille	48	1
— (Se passer de)	49	2
Billemont	*ib.*	
Bilou	*ib.*	
Binelle	*ib.*	
Binellier	50	1
Binette	*ib.*	2
Bique et bouc	51	1
Birbasse	*ib.*	
Birbasserie	*ib.*	
Birbe	*ib.*	
Birbe-dabe	*ib.*	
Birlibibi	*ib.*	
Bis	*ib.*	
Bisard	*ib.*	2
Biscaye	*ib.*	
Bistourné	52	1
Blague	*ib.*	
— à tabac	*ib.*	2
Blaische, blesche	*ib.*	
Blanc	54	1
— (Mangeur de)	*ib.*	2
Blanchemont (Pivois de)	*ib.*	
Blanchi (Mal)	*ib.*	
Blanchisseur	*ib.*	
Blanquette	*ib.*	
Blanquetter	*ib.*	
Blard	*ib.*	
Blasé	*ib.*	
Blavard, blave, blavin	*ib.*	
Blaviniste	55	1
Blême, durème, rème	*ib.*	
Bleu	*ib.*	
Blond (Le beau)	*ib.*	
Bloquir	*ib.*	
Blot, bon blot	*ib.*	
Blouse (Se mettre dans la)	*ib.*	2
Bobine	57	2
Bobino	*ib.*	

	Pag.	Col.
Bocal	57	2
Boccard, bouis, boxon, laure	*ib.*	
Boccari	60	1
Bogue	*ib.*	
Boguiste	*ib.*	
Bois pourri	*ib.*	
— tortu	*ib.*	
Boite	*ib.*	2
— à cornes	*ib.*	
— à Pandore	*ib.*	
Boiteux d'un châsse	*ib.*	
Bonbonnière à filous	*ib.*	
Bonhomme	*ib.*	
Boniment	*ib.*	
Bonique	61	1
Bonir	*ib.*	
Bonjour (Vol au)	*ib.*	
Bonjourier, ou chevalier grimpant	*ib.*	
Bonne (Avoir à la)	*ib.*	
— (Être à la)	*ib.*	
— (Être de la)	*ib.*	
Bonnet jaune	62	1
Bonneteur	*ib.*	
Bordel ambulant	*ib.*	2
Bossemar	*ib.*	
Bossoirs	*ib.*	
Bottes de neuf jours, bottes en gâteau feuilleté	*ib.*	
Bouant	*ib.*	
Bouc	*ib.*	
Boucan	*ib.*	
— (Bruit, tapage)	63	1
Boucaut	63	2
Bouchon	64	2
Boucanade	65	2
Bouchon (cadet)	66	1
Bouffarde	*ib.*	
Bouffarder	*ib.*	
Bouffardière	*ib.*	2
Bougie	*ib.*	
Bouillon	*ib.*	
— de chien	*ib.*	
Bouisbouis	*ib.*	
Boulanger (Le)	67	1
Boule	*ib.*	
— au dos, boule en dos	*ib.*	2
— jaune	*ib.*	
Bouler	*ib.*	
Boulet à côtes, boulet à queue	*ib.*	
Boulin	*ib.*	
Bouline	68	1
Bouliner	*ib.*	
Boulineire	68	2
Bouloter	*ib.*	
Bouquet	*ib.*	
Bourbon	*ib.*	
Bourbonnaise (La donner à la)	*ib.*	
Bourgeois	*ib.*	
Bourguignon	69	2
Bourrasque	70	1
Bourre-coquin	*ib.*	
Bourre de soie	*ib.*	
Boursicaut	*ib.*	
Bouscaille	*ib.*	
Bouscailleur	*ib.*	
Bousin	*ib.*	
Boussole	*ib.*	
— de singe, de refroidi	*ib.*	
Bouterne	*ib.*	
Bouternier	*ib.*	
Boutique (La)	*ib.*	
Bouton	*ib.*	
Boutanche, boutoque	*ib.*	
Boxon	*ib.*	2
Boye	*ib.*	2
Braise	*ib.*	
Brancher	*ib.*	
Brandillante	*ib.*	
Branlante	*ib.*	
— (dent)	71	1
Branque	*ib.*	
Bref (Être)	*ib.*	
Bredoche	*ib.*	
Breloque	*ib.*	
Brêmes	72	1
Brême de pacquelin	*ib.*	
Brémier	*ib.*	
Bricoler	*ib.*	
Bride	*ib.*	
Bridé (Être)	*ib.*	
Brider	*ib.*	2
Briffer	*ib.*	
Brigmann	74	1
Brimare	*ib.*	
Brimborion	*ib.*	
Bringbal	*ib.*	
Briquemont	*ib.*	
Brisant	*ib.*	
Briser	*ib.*	
Briseur	*ib.*	
Brisure	*ib.*	
Brobèche	*ib.*	
Brocante	*ib.*	2
Brodage	*ib.*	

	Pag.	Col.
Brodancheur à la plaque	74	2
Broder, brodancher	*ib.*	
Brodeur	*ib.*	
Brodé	*ib.*	
Broque	*ib.*	
Broquille	75	1
Brouer	*ib.*	
Bruge	*ib.*	2
Brugerie	*ib.*	
Brûlé (Être)	*ib.*	
Brûlot	*ib.*	
Brune	*ib.*	
Brutal	*ib.*	
Brute	76	1
Bruyant	*ib.*	
Buche plombante	*ib.*	
Bucher	*ib.*	
Buquer	*ib.*	2
Burlin	*ib.*	
Burlut	*ib.*	
Bute	78	1
Buter	*ib.*	
Buteur	79	2
Cabasser	*ib.*	1
Cabe, cabot	*ib.*	
Cabermont	80	1
Cabestan	*ib.*	
Cabot, cabotin	*ib.*	
Cabotiner	*ib.*	
Cabriolet, cachemire d'osier	*ib.*	
Cachemitte	*ib.*	2
Cachet de la république	*ib.*	
Cadenne	*ib.*	
Cadet	81	1
Cadichon	*ib.*	
Cafarde (La)	*ib.*	
Cagne	*ib.*	
Cagne, cogne, cognac	*ib.*	
Cagou	82	1
Caillasse	*ib.*	2
Caillé, cayer, coyer	*ib.*	
Caimand	83	1
Caisson	*ib.*	2
Calandriner le sable	*ib.*	
Calé	*ib.*	
Calebasse	84	1
Calège	*ib.*	
Caliguler	85	1
Callot	*ib.*	
Caloquet	*ib.*	
Calot	*ib.*	
Calvin	*ib.*	
Calvine	85	1
Camarde	*ib.*	2
Cambriole	86	1
Cambrioleur	*ib.*	2
Cambrouse	*ib.*	
— cambrousse	*ib.*	
Cambrousier	87	1
Caméléon	*ib.*	
Camelot	*ib.*	
Cameloter	*ib.*	
Camelotte	*ib.*	
Camisolle	*ib.*	
Camoufle	*ib.*	
Camouflement	*ib.*	
Camoufler	*ib.*	2
Camouflet	*ib.*	
Camphre	88	1
Camuse	*ib.*	
Canage	*ib.*	
Canapé	*ib.*	
Canard	*ib.*	
— sans plumes	89	1
Cancan	*ib.*	
Canelle	*ib.*	
Caner	*ib.*	2
— la pegrenne	90	2
Caner (Aller à la selle)	*ib.*	
Caniche	*ib.*	
Canton	*ib.*	
Cantonnier	91	1
Cap (Doubler un)	*ib.*	
Capahuter	*ib.*	
Capitainage	*ib.*	
Capitaine	*ib.*	
Capitainer	*ib.*	
Capon	*ib.*	
Capre	*ib.*	2
Carante	*ib.*	
Carcagno	*ib.*	
Cardeuil, curdeux	*ib.*	
Cardinale	92	1
Carer	*ib.*	2
Careur, charieur	*ib.*	
Caribener	93	1
Carimara	*ib.*	
Carle, charle, carlo, carme	94	1
Carline	*ib.*	2
Carne	*ib.*	
Carotte (Tirer une)	*ib.*	
Carouble	*ib.*	
Caroubleur	95	1
Carpe (Faire la)	*ib.*	

	Pag.	Col.
Carquois, coquille	95	
Carton, cartuche	96	2
Cascaret	*ib.*	
Casquer	*ib.*	
Casquette	97	1
Cassant	*ib.*	2
Cassante	*ib.*	
Casse-poitrine	*ib.*	
Casser	*ib.*	
Castuc	*ib.*	
Castus	*ib.*	
Cavaler (Se)	98	2
Cavalerie (Grosse)	99	1
Cavalot	*ib.*	
Cavé	*ib.*	
Ceinture (Parler sous la)	*ib.*	
Centre	*ib.*	2
Cercle	*ib.*	
Cerclé	*ib.*	
Cerf-volant	*ib.*	
— (Vol au)	*ib.*	
Chahuter	*ib.*	
Chahuteur	101	1
Chamberder, chamberter	*ib.*	
Chameau	*ib.*	
— chouette, dromadaire, lanterne, marsoin, renard	*ib.*	
Changeante	*ib.*	
Chanoine	*ib.*	
Chanter	*ib.*	
— (Faire)	102	1
Chapon	*ib.*	2
Charlot	*ib.*	
Charriage	104	1
Charrieur	*ib.*	
Charron	*ib.*	2
Châsse	*ib.*	
Chasse-noble	*ib.*	
Chasser des reluits	*ib.*	
Chassis	*ib.*	
Chastaignes (Peler)	*ib.*	
Chat	105	1
— fourré	*ib.*	
Chatte	106	1
Chaud (Être)	*ib.*	
Chaude-lance	*ib.*	2
Chaumir	*ib.*	
Chemise de conseiller	*ib.*	
Chenapan	*ib.*	
Chêne (Abattre ou faire suer un)	*ib.*	
Cheniqueur	107	1
Chenu, chenâtre	*ib.*	
Chenu reluit	107	2
— sorgue	*ib.*	
Chenument	*ib.*	
Cher	*ib.*	
Chérance	*ib.*	
Cheval de retour	*ib.*	
Chevalier d'industrie	*ib.*	
Cheville (Vendre à la)	108	2
Chevron	*ib.*	
Chevronné (Être)	*ib.*	
Chibre, gibre	*ib.*	
Chic	*ib.*	
Chicane (Grinchir à la)	*ib.*	
Chicard, chicandard	109	1
Chien (Du)	*ib.*	
Chiffarde	*ib.*	2
Chifferton	*ib.*	
Chiffon	*ib.*	
— rouge	*ib.*	
Chiffonnier	*ib.*	
Chifrenau, chinfoignau, chinfreneau	*ib.*	
Chipette	*ib.*	
Chipie	110	1
Chique	*ib.*	
Chiquer	*ib.*	
Cholette	*ib.*	2
Chomir	*ib.*	
Choper	*ib.*	
Chopin	*ib.*	
Chorre	111	1
Chouette	*ib.*	2
Chourin, surin	*ib.*	
Cigogne	*ib.*	
Cigale, ciguë	112	1
Claquer	*ib.*	
Clarinage	*ib.*	2
Clou	*ib.*	
— (Être au)	*ib.*	
Cocanges ou la robignole	113	1
Cocasse	*ib.*	
Cocasserie	*ib.*	
Cochemar	*ib.*	
Coco (Se passer par le)	*ib.*	
Coffier, escoffier	*ib.*	2
Cognac	114	1
Cognade	*ib.*	
Cogne	*ib.*	
Colas, ou colin	*ib.*	
Collége	*ib.*	
Collégien	*ib.*	
Coller	*ib.*	

	Pag.	Col.
Colletin	114	1
Coloquinte	*ib.*	2
Coltigé	*ib.*	
Comble, combre, combrieux, combriot	*ib.*	
Combrousier	*ib.*	
Comme	*ib.*	
Compter ses chemises	*ib.*	
Comte de la caruche	115	1
Conce de castus	*ib.*	
Cône	*ib.*	
Cônir	*ib.*	
Condé	116	1
— (Grand)	*ib.*	
— (Petit)	*ib.*	
— (Demi-)	*ib.*	
Conobrer	*ib.*	
Consolation	*ib.*	
Contre-porteur	*ib.*	
Copin	*ib.*	2
Coq	117	2
Coquer	*ib.*	
— la loffitude	*ib.*	
— le poivre	*ib.*	
Coqueur	*ib.*	
— de bille	*ib.*	
Coquillard	*ib.*	
Coquille	118	1
Coquillon	*ib.*	1
Corbeau	*ib.*	
Cornant	119	1
Corner	*ib.*	
Cornet d'épices	*ib.*	
Cornichon	*ib.*	
Corpault	120	1
Corvette	*ib.*	
Cotelard	*ib.*	
Côtes en long	*ib.*	
Cotteret	*ib.*	
Coucou	*ib.*	
Couenne de lard	*ib.*	
Couleur (Monter une)	*ib.*	
Courbe	*ib.*	2
Coureuse	*ib.*	
Courtange (La)	*ib.*	
Court-bouillon (Le grand)	*ib.*	
Courrier de Haute-mont (Le)	*ib.*	
Cousine de vendange	*ib.*	
Couturasse	*ib.*	
Cracher	*ib.*	
— au bassin	121	1
Cramper	*ib.*	2
Crapoucin	121	2
Craquelin	122	1
Cravate	125	5
— de chanvre	*ib.*	
Créateur	*ib.*	2
Credo	*ib.*	
Crépine	*ib.*	
Creux	126	1
Cri-croc	*ib.*	
Criche	*ib.*	
Crie, crignolle	*ib.*	
Crier au vinaigre	127	1
Crignolier	*ib.*	2
Crique	*ib.*	
Croix	*ib.*	
Crolle	128	2
Crompir	129	1
Crosse, crosseur	*ib.*	2
— crossin	130	1
Cruchon (Sucer le)	*ib.*	
Crotte d'ermite	*ib.*	
Crucifix à ressort	*ib.*	
Cuisine	*ib.*	2
Cuisinier	*ib.*	
Cuit (Être)	*ib.*	
Culbute	*ib.*	
Culotte	*ib.*	
Cupidon	*ib.*	
Curieux	131	1
Dabe, dabuche	*ib.*	
Dabot	*ib.*	
Dalle	*ib.*	2
Danseur	132	1
Dard	*ib.*	
Dardant, petit dardant	*ib.*	
Daron	*ib.*	
— de la raille, de la rousse	*ib.*	
Daronne du dardant	*ib.*	
Dauffe, monseigneur le Dauphin	133	2
Débâcler, déboucler	*ib.*	
Débinage	*ib.*	
Débiner	*ib.*	
Décaniller	*ib.*	
Décarrade	134	1
Décarrer	*ib.*	
— de belle	*ib.*	2
Dèche	*ib.*	
Déclouer	*ib.*	
Décroche-moi-ça	*ib.*	
Déduraillier	*ib.*	
Défliger	*ib.*	
Défleurir la picouse	*ib.*	

	Pag.	Col.
Défrimousser	134	2
Défrusquer, défrusquiner	*ib.*	
Dégouliner	*ib.*	
Dégui	135	1
Délige	*ib.*	
Déloge	*ib.*	
Démaquiller	*ib.*	
Démarger, démurger	*ib.*	
Demi-aune	*ib.*	2
Demi-stroc	136	1
Démolir	*ib.*	
Démorganer	*ib.*	
Denaille (Saint-)	*ib.*	
Déplanquer	*ib.*	
Déponer	*ib.*	
Désentiflage	*ib.*	2
Désentifler	*ib.*	
Desticotter	*ib.*	
Détaffer	*ib.*	
Détaroquer	*ib.*	
Détourne (Grinchissage à la)	*ib.*	
Détourneur	*ib.*	
Dévidage	*ib.*	
— à l'estorgue	*ib.*	
Dévider	*ib.*	
— le jar	*ib.*	
— à l'estorgue	*ib.*	
Dévideur	137	1
Dévierger	*ib.*	
Diable	*ib.*	
Dijonnier	*ib.*	
Diligence de Rome	*ib.*	2
Dindornier	*ib.*	
Dix-huit	138	1
Dominos	*ib.*	
Donner (Se la)	*ib.*	
— de l'air (Se)	*ib.*	
Dorancher	*ib.*	
Dossière	*ib.*	
— de satte	*ib.*	
Double cholette	*ib.*	
Doubles venternes	*ib.*	
Douce	*ib.*	
Doucette	*ib.*	
Douille	*ib.*	
— (argent)	*ib.*	2
Douillet	*ib.*	
Douillure	*ib.*	
Dragon (Faire voler le)	*ib.*	
Dragueur	139	1
Drille	*ib.*	
Drogue	*ib.*	2
Droguer	140	1
Droguerie	*ib.*	
Drogueur de la haute	*ib.*	
Dur	*ib.*	
Duraille, dure	*ib.*	
Dure à briquemont, dure à rifle	*ib.*	2
Dure (terre)	*ib.*	
Eau d'affe	*ib.*	1
Écorné	141	1
Écorner	*ib.*	
Écrevisse	142	2
Édredon de trois pieds	*ib.*	
Effaroucher	*ib.*	
Égrugeoir	*ib.*	
Élixir de hussard	143	1
Emballer	*ib.*	
Emblème	*ib.*	
Emblémer	*ib.*	
Emplâtre	*ib.*	
Emproseur	*ib.*	
Encarade	*ib.*	
Encarrer	*ib.*	
Endormi	*ib.*	
Endormir	*ib.*	
Endosse	*ib.*	
Enfant de chœur	*ib*	2
Enflée	*ib.*	
Enfrimer	*ib.*	
Enganter	*ib.*	
Engrailler, esgrailler, esrailler	*ib.*	
Enlever (S')	144	2
Enquiller	*ib.*	
Enquiller une thune de camelotte	*ib.*	
Ensecreter	*ib.*	
Entière, petit-monde, pièce	*ib.*	
Entiffle	*ib.*	
Entiffler	*ib.*	
Entiffiement	*ib.*	
Entoler	*ib.*	
Entonne	*ib.*	
Entonnoir	145	2
Entravage	*ib.*	
En traverse	*ib.*	
Entrever, enterver, entraver	*ib.*	
Épatage	146	2
Épater	*ib.*	
Épateur	*ib.*	
Épice-vinette	*ib.*	
Épicer	*ib.*	
Éponge d'or	*ib.*	
Épouser la veuve	*ib.*	
— foucandière	147	1

	Pag.	Col.
Ergot (Bander ou fendre l')...	147	1
Es...	*ib.*	2
Esbasir...	148	1
Esbattre dans la tigne (S')...	*ib.*	
Esbigner (S')...	*ib.*	2
Esbrouffe...	*ib.*	
Esbrouffeur...	149	1
Escaffe...	*ib.*	
Escampette (Prendre de la poudre d')...	*ib.*	
Escanne (A l')...	*ib.*	2
Escaper...	150	1
Escapouche, escapoucheur...	*ib.*	
Escapoucher...	*ib.*	
Escargot...	*ib.*	
Escarpe...	*ib.*	
Escarpe-sezigue...	*ib.*	
Escarper...	*ib.*	
Esclot...	*ib.*	2
Esclotier...	*ib.*	
Escoffier...	*ib.*	
Escoute...	*ib.*	
Escrache...	151	1
Escracher...	*ib.*	
Esganacer...	*ib.*	
Esgar, esque (Faire l')...	*ib.*	
Espagnol...	*ib.*	
Espalier...	*ib.*	
Esquinte...	152	1
Esquinter...	*ib.*	
Esquipot [1]...	*ib.*	
Estaffion...	*ib.*	
Estampiller...	*ib.*	
Estaphe...	*ib.*	
Estaphle, estable...	*ib.*	2
Estoque...	153	1
Estorgue...	*ib.*	
— (Centre à l')...	*ib.*	
— (Châsse à l')...	*ib.*	
— (Dévider à l') [2]...	*ib.*	
Estrade...	*ib.*	
Estrangouiller...	154	1
Estuque...	*ib.*	
Étouffe, étouffoir...	*ib.*	
Étourdir...	*ib.*	2
Étourdisseur...	*ib.*	
Être (En)...	*ib.*	
Étron de mouche...	*ib.*	

[1] L'Académie, qui a recueilli ce mot, le donne comme familier.

[2] C'est ainsi qu'il faut écrire cette expression. De même, le mot *Châsse*, qui se trouve plus haut, doit avoir sur l'*a* un accent circonflexe.

	Pag.	Col.
Fadage...	154	1
Fade...	*ib.*	
Fader...	*ib.*	
Faffe...	*ib.*	
Fafiot...	*ib.*	
Fagot...	*ib.*	
Faignant...	*ib.*	
Faire une maison entière...	*ib.*	2
— des gavés, des poivriers...	155	1
— la tortue...	*ib.*	
— du simonet...	*ib.*	
— le tap, le tapin, le singe..	*ib.*	
Faisant...	*ib.*	
Faiseur...	*ib.*	
Fanandel...	*ib.*	
Fanfouiner...	*ib.*	
Fanfouineur...	*ib.*	
Faraudec...	*ib.*	
Faraudène...	*ib.*	
Fargue...	*ib.*	
Farguement...	*ib.*	2
Farguer...	*ib.*	
Farot...	*ib.*	
Fassolette...	*ib.*	
Fauchants, faucheux...	*ib.*	
Fauche-ardent...	*ib.*	
Faucher...	*ib.*	
— le grand pré...	156	1
— dans le pont...	*ib.*	
Fauchure...	*ib.*	
Ferlampier...	*ib.*	
Fertange, fertille, fretille...	157	1
Fertillante...	*ib.*	2
Festilliante [1]...	*ib.*	
Fête (Être de la)...	*ib.*	
Ficeler...	*ib.*	
Ficher...	*ib.*	
— la colle gourdement...	*ib.*	
Fièvre cérébrale...	158	1
Fignard...	*ib.*	2
Figurer...	*ib.*	
Filasse...	*ib.*	
Filer...	*ib.*	
— un sinve...	*ib.*	
Filoche...	*ib.*	
— à jeun...	159	
Filou...	*ib.*	
Filouse...	161	1
Filsange...	*ib.*	
Fioler...	*ib.*	
Fiquer...	*ib.*	2

[1] Peut-être le second *i* est-il inutile.

	Pag.	Col.
Flac, flacul	162	1
Flacquer	*ib.*	2
Flambant	163	1
Flambé	*ib.*	2
Flambe, flamberge	*ib.*	
Flamsique	164	2
Flanche, grand flanche	*ib.*	
Flancher	*ib.*	
Flaquet	165	1
Fleur de Marie	*ib.*	
Flic, flique, fligue à dard	*ib.*	2
Fligadier	*ib.*	
Flotière, flou, floustière	*ib.*	
Flottant	167	1
Flotter	*ib.*	
Flotteur	*ib.*	
Floue	*ib.*	
Flouer	*ib.*	2
Floume, flume	168	1
Fogner	*ib.*	
Foiron, foirou	*ib.*	2
Foncer, fonquer	*ib.*	
Fondant	169	1
Fondrière	*ib.*	1
Fonfé, fonfière	*ib.*	
Foresque	*ib.*	2
Forêt, forêt Mont-rubin, Montrubin	*ib.*	
Forfante	*ib.*	
Fouailler	170	1
Fouille, fouillouse, felouse, filoche	*ib.*	2
Four	*ib.*	
— banal	171	1
Fourbi	*ib.*	
Fourchu	*ib.*	
Fourgat	*ib.*	
Fourguer	*ib.*	
Fourlineur	*ib.*	
Fourmillante	*ib.*	2
Fourmillon, frimion, fumion	*ib.*	
Fourobe	172	1
Fourober	*ib.*	
Fraîche	*ib.*	
Fralin	*ib.*	
Franc-bourgeois	*ib.*	
Franc de campagne	*ib.*	
— maison	*ib.*	2
Francillon	*ib.*	
Frangin	*ib.*	
Frappart (Père)	*ib.*	
Freluquet	*ib.*	
Frèrot de la cuque	172	2
Fretin	*ib.*	
Fric-frac (Faire)	*ib.*	
Frileux	*ib.*	
Frimer	*ib.*	
Frimousse	*ib.*	
Frimousser	174	2
Frimousseur	*ib.*	
Fripier	*ib.*	
Friquet	177	1
Frisé	*ib.*	2
Frit (Être)	*ib.*	
Froler, froller sur la balle	*ib.*	
Frotin	178	1
Froufrou	*ib.*	
Frusque, frusquin	*ib.*	
Frusquineur	*ib.*	2
Fueillars	*ib.*	
Fumé (Être)	179	1
Fumeron	180	2
Gaffe	*ib.*	1
— à gayé	*ib.*	
— de sorgue	*ib.*	
— (Être en), gaffer	*ib.*	
Gaffeur	*ib.*	
Gagner les gigoteaux	*ib.*	
Galapiat	181	1
Galette	*ib.*	
Galiotte, gaye (Faire une)	*ib.*	
Galuche	*ib.*	2
Galucher	*ib.*	
Gambiller	*ib.*	
Gambilleur	182	1
— de tourtouse	*ib.*	
Gance	*ib.*	
Gandille, guindrelle	*ib.*	
Gandin d'altèque	*ib.*	
Garçon, garçon de cambrouse	183	1
Garde-manger (Le)	*ib.*	
Gargot	*ib.*	
Gargue, gargoine	*ib.*	
Garnaffe, garnafle	184	1
Garnafier	*ib.*	
Gau, got	*ib.*	2
Gaudineur	*ib.*	
Gaulé	185	1
Gavé, gaviolé	*ib.*	
Gavion de ludie	*ib.*	
Gay (Être)	*ib.*	
Gaye	*ib.*	2
Gayerie	*ib.*	
Gazon	*ib.*	

	Pag.	Col.
Gens de lettres (Société de).....	185	2
Georget.....	*ib.*	
Gerbable.....	*ib.*	
Gerbement.....	*ib.*	
Gerber.....	*ib.*	
Gerberie.....	186	1
Gerbier.....	*ib.*	
Get, geti, jeté.....	*ib.*	
Giberne.....	*ib.*	
Gibre.....	*ib.*	
Gilmont.....	*ib.*	
Girfle, girofle, gironde.....	*ib.*	
Giroflerie.....	187	1
Girolle, gy.....	*ib.*	
Gitrer.....	*ib.*	
Giverneur.....	*ib.*	
Glace, glacis.....	*ib.*	
Glier, glivet, glinet.....	*ib.*	
Glissant.....	*ib.*	2
Gobelin.....	*ib.*	
Gobelius (Le docteur).....	188	1
Gobelot.....	*ib.*	2
Gobe-moucherie.....	*ib.*	
Gobeson.....	189	1
Gobe-prune.....	*ib.*	
Goddem.....	*ib.*	
Godiller.....	*ib.*	
Gomberger.....	*ib.*	2
Gonze.....	*ib.*	
Gosselin.....	190	1
Got.....	*ib.*	
Gothon.....	*ib.*	
Goualer.....	*ib.*	
Gouêpeur.....	191	1
Gouge.....	*ib.*	
Gougnotte.....	192	2
Gouillaffre.....	*ib.*	
Goulu.....	193	1
Goupiner.....	*ib.*	
Gourd.....	*ib.*	
— (pot).....	195	2
Gourdement.....	196	1
Gourrer.....	*ib.*	
Gouspin.....	197	1
Gousser.....	*ib.*	
Graffagnade.....	198	1
Graillonner.....	*ib.*	
Grain.....	*ib.*	2
— (Écraser un).....	*ib.*	
Graine d'Amérique.....	*ib.*	
Graisse.....	*ib.*	
Grand Condé.....	*ib.*	
Grand Meudon.....	198	2
Grande.....	*ib.*	
— tire.....	*ib.*	
Gras (Il y a).....	*ib.*	
Gras-double.....	199	1
Gras-doublier.....	*ib.*	
Gratouille, gratte.....	*ib.*	
Gratouse.....	*ib.*	
Grattoir.....	*ib.*	2
Gré, grès.....	*ib.*	
Grec.....	220	1
Grecs (Argot des).....	201	1
Greffier, griffon, griffard.....	202	2
Greffir.....	203	1
Grelu.....	*ib.*	
Greluchon.....	*ib.*	
Greluchonner.....	*ib.*	2
Grenier à coups de sabre.....	204	1
— lentilles.....	*ib.*	
Grenouiller.....	*ib.*	
Grenu.....	*ib.*	
Grenuse.....	*ib.*	
Grève (Ange de).....	*ib.*	
Griffier.....	*ib.*	2
Grimoire, grimoire mouchique..	*ib.*	
Grinche.....	206	2
Grinchir.....	*ib.*	
Gringalet.....	*ib.*	
Grinte.....	207	1
Gripis.....	*ib.*	
Grippe-Jésus.....	209	1
Gris.....	*ib.*	
Grive.....	210	1
— Grivier.....	*ib.*	
Grondin.....	211	1
Gros (Il y a).....	*ib.*	
Gros pointu.....	*ib.*	2
Grouper.....	*ib.*	
Gueulard.....	212	1
Guibolle, guibonne.....	*ib.*	
Guichemar.....	*ib.*	2
Guillaume (Artie du gros).....	*ib.*	
Guinal.....	*ib.*	
— (Grand).....	215	1
Guinaliser.....	*ib.*	
Guinche.....	*ib.*	
Gy, girolle.....	216	2
Gytre.....	*ib.*	
Habitongue.....	*ib.*	1
Halènes.....	*ib.*	
Hane [1].....	*ib.*	

[1] *Hannes* est aussi le nom que les bas Bretons donnent à leurs culottes.

	Pag.	Col.
Happer le taillis	217	1
Happin, habin, hubin	218	1
Hareng (Faire des yeux de)	*ib.*	2
Haricoteur	219	1
Harnais de grive	220	2
Harnois	*ib.*	
Harpe	*ib.*	
Harpion	222	2
Haut de tire	223	1
Haute (Être de la)	*ib.*	
Haute-mont	224	1
Hautocher	*ib.*	
Havre, le grand Havre	*ib.*	
Hébreux (Parler aux)	*ib.*	2
Hermofle	*ib.*	
Herpe, herplis	*ib.*	
Hirondelle	225	1
Hocquet	*ib.*	
Homard	*ib.*	2
Homme de lettres	*ib.*	
Hôpital	*ib.*	
Houssine (Jean de l')	226	2
Hubins	*ib.*	
Huer	*ib.*	
Hugrement	228	1
Huile	*ib.*	
Huistre de Varanne	229	1
Huré	*ib.*	
Icicaille	230	1
Incommode	*ib.*	
Inconobré	*ib.*	
Insinuant	*ib.*	
Insolpé	*ib.*	
Invalide	*ib.*	
Isolage	231	1
Isoler	*ib.*	
Jacqueline	*ib.*	
Jacques Déloge	232	1
Jacter	*ib.*	
Jaffe, jafle	*ib.*	
Jaffier	*ib.*	2
Jambe de Dieu	*ib.*	
— en l'air	233	2
Jar	*ib.*	
Jardiner sur le tapis vert	234	2
Jargolier	*ib.*	
Jargolle	235	1
Jarnaffe	*ib.*	
Jaspin	*ib.*	
Jaspinement	*ib.*	
Jaspiner	*ib.*	
Jaunet	*ib.*	
Jean de la Suie	236	1
— Vigne	*ib.*	
— l'Houssine	237	2
— (Faire le saint)	*ib.*	
Jérusalem (Lettre de)	238	1
Jésuite	*ib.*	
Jésus	*ib.*	
Jeu de dominos	*ib.*	
Jeune homme (Avoir son)	*ib.*	
Job	*ib.*	
Jobelin	239	2
Joberie	240	1
Joly (Se mettre en)	*ib.*	
Jonc	*ib.*	
Joncher	241	1
Joncherie	*ib.*	
Joncheur	*ib.*	
Joncs (Être sur les)	*ib.*	2
Jorne	242	1
Jouer du violon	*ib.*	
Joyeuse	*ib.*	
Judaïser, judasser	*ib.*	
Judas (Le point de)	*ib.*	
Judasserie	*ib.*	
Judée (La petite)	*ib.*	2
Juge de paix	*ib.*	
Juilletiser	*ib.*	
Jumelles	*ib.*	
Jus de réglisse	*ib.*	
Juste	*ib.*	
Juxta, juxte	*ib.*	
Labago	*ib.*	1
Lago	*ib.*	
Laigre	*ib.*	
Lainé	*ib.*	
Lait à broder	*ib.*	2
Lance	*ib.*	
Lancequiner	243	1
Landau à baleines	*ib.*	
Landier	*ib.*	
Landière	*ib.*	
Landreux	*ib.*	2
Langue verte	244	1
Lanterne (Vieille)	*ib.*	
— (Radouber la)	*ib.*	
Lantiponner	*ib.*	
Lapin ferré	*ib.*	2
Larbin, lubin	*ib.*	
Larbinerie	*ib.*	
Larcotier	*ib.*	
Largue	*ib.*	
Larguepé	245	1

	Pag.	Col.
Lartif, larton	245	1
Lartonnier	*ib.*	
Lascailler	*ib.*	
Latin	*ib.*	
Laure	*ib.*	2
Lavage	*ib.*	2
Laver	*ib.*	
Lazagne	*ib.*	
Lazi-loffe	246	1
Léon	*ib.*	
Lessive	*ib.*	
Lessiveur	*ib.*	
Lettre de couronne	*ib.*	
Lettre de Jérusalem	*ib.*	2
Lève-pieds	*ib.*	
Leveur	*ib.*	
Lézard	*ib.*	
Léziner	*ib.*	
Lice, tirant doux	*ib.*	
Licher	*ib.*	
Licheur	247	1
Liége	*ib.*	2
Lignante	*ib.*	
Ligottante, ligotte	*ib.*	
Ligotter	248	1
Lilange	*ib.*	
Lillois	*ib.*	
Limace, lime	*ib.*	
Limacière	*ib.*	
Limande	*ib.*	
Lime sourde	*ib.*	
Limogère	*ib.*	2
Limonade	*ib.*	
Limousine	*ib.*	
Limousineur	249	1
Limousinier	*ib.*	
Lingre	*ib.*	
Lingrer	*ib.*	
Lingrerie	*ib.*	
Lingriot	*ib.*	
Linspré	*ib.*	
Litrer	*ib.*	2
Livre des quatre rois	*ib.*	
Loche	*ib.*	
Locher	*ib.*	
Loffe, loffia	*ib.*	
Longe	*ib.*	
Longuette de tref	*ib.*	
Lorcefé	250	1
Lordant	*ib.*	
Lorgne, lorgne-b	*ib.*	
Lorgue	*ib.*	
Loubion	250	1
Loubionnier	*ib.*	
Louche	*ib.*	
Loupel	*ib.*	2
Loupeur	*ib.*	
Lourde	251	1
Lourdier	*ib.*	
Lucarne	*ib.*	
Ludie	*ib.*	2
Luisant	*ib.*	
Luisante	*ib.*	
Luisard	*ib.*	
Luisarde	*ib.*	
Lumignon (Le grand)	*ib.*	
Lune à douze quartiers (La)	*ib.*	
Luque	*ib.*	
Luron (Le)	252	
Lycée	253	2
Lyonnaise	*ib.*	
Mac, macchoux	*ib.*	1
Macaron	*ib.*	
Macaronner	*ib.*	
Maccabe, Macchabée	*ib.*	
Madrice	*ib.*	
Madrin	*ib.*	
Magot	*ib.*	
Magneuse, magnuce, manieuse	*ib.*	2
Malade	254	1
Maladie	*ib.*	
Maldine	*ib.*	
Malingrer	*ib.*	
Malingreux	*ib.*	
Maltaise	*ib.*	
Maltouse	*ib.*	
Maltousier	*ib.*	
Malvas	*ib.*	
Manche (Faire la)	*ib.*	2
Manette (Mademoiselle)	*ib.*	
Manger, manger le morceau, manger sur l'orgue	*ib.*	
Mangeur de blanc	*ib.*	
— galette	*ib.*	
Manicle (Frère de la)	*ib.*	
Manque (A la)	255	1
Maquecée	*ib.*	
Maqui	*ib.*	2
Maquiller	256	2
— les brèmes	*ib.*	
Marcandier	257	1
Marchand de lacets	*ib.*	
— tiretaine	*ib.*	
Margoulin	*ib.*	

	Pag.	Col.
Marionnette	257	2
Marlou, marlousier	*ib.*	
Marlouserie	258	1
Marmier	*ib.*	
Marmiteux	*ib.*	
Marmotier	*ib.*	2
Marmouzet	*ib.*	
Marmyon	259	1
Maron, marron (Paumé ou servi)	*ib.*	
Maron, muron	*ib.*	2
Marpaut, marquant	260	1
Marque	*ib.*	2
— de cé	*ib.*	
— franche ou marquise	*ib.*	
Marqué	*ib.*	
— (Quart de)	261	1
Marquin	*ib.*	
Marsouin	*ib.*	
Martin	*ib.*	
Masseur	262	1
Mathurin, maturbe	*ib.*	
— plat	*ib.*	
Matois	*ib.*	2
Matte (Enfants de la)	*ib.*	
Mec	264	2
— de la rousse	265	1
— des mecs (Le) [1]	*ib.*	
Mécaniser	*ib.*	
Mèche	*ib.*	
Méchi	*ib.*	2
Médaillon	*ib.*	
Médecin	*ib.*	
Médecine	*ib.*	
Melon	*ib.*	
Menée	266	1
Menestre	*ib.*	
Méquard	*ib.*	
Méquer	*ib.*	
Merlan, pommadin	267	1
Mésigue, mésigo	*ib.*	
Messe du diable	*ib.*	
Mettre de la paille dans ses souliers	*ib.*	
Meulard	*ib.*	2
Meurt-de-faim	*ib.*	
Mézière [2]	*ib.*	
— (Simple, nigaud)	*ib.*	
Michaud	268	1
Miche	268	1
Miché	*ib.*	
Michon	270	2
Mie de pain	271	1
Mignon du port	*ib.*	
Millard	*ib.*	
Mille	*ib.*	2
Mille-pertuis	*ib.*	
Millour	*ib.*	
Mince	272	2
Minois	*ib.*	
Minuit	273	1
Mion	*ib.*	2
Miradou	274	1
Mirecourt	*ib.*	
Mireloque, miseloque	*ib.*	2
Mirette	*ib.*	
Mirzale	*ib.*	
Miseloque	*ib.*	
Miseloquier	*ib.*	
Miséricorde (La vergne de)	*ib.*	
Mitouffle	275	1
Mitraille	*ib.*	2
Mitre	276	1
Mobilier	*ib.*	
Moelleux	*ib.*	2
Molanche	*ib.*	
Môme, momaque, momignard, momeuse	278	1
Mômière, madame tire-môme, momeuse	*ib.*	1
Monde (Petit)	*ib.*	2
Monseigneur	*ib.*	
Montagne du géant	*ib.*	
Montant	*ib.*	
Montante	*ib.*	
Monter sur la table	*ib.*	
Monzu, mouzu	*ib.*	
Mordante	*ib.*	
Moresque	*ib.*	
Morfante, morfiante	279	1
Morfe, morphe	*ib.*	
Morfier	*ib.*	2
Morgane	280	1
Morganer	*ib.*	
Moricaud	281	2
Mornas	*ib.*	
Morne	*ib.*	
Mornier, marmier	282	1
Mornifle	*ib.*	
Mornifleur tarte	283	1
Mornos	*ib.*	

[1] C'est ainsi qu'il faut écrire cette expression, indiquée d'une manière défectueuse dans notre texte.

[2] C'est ainsi qu'il faut lire, et non *mezère*, qui est une faute.

	Pag.	Col.
Morte-paye sur mer	283	1
Morue	*ib.*	
Mouchailler	*ib.*	
Mouchard à becs	*ib.*	2
Moucharde	*ib.*	
Moucher	*ib.*	
Mouchique	*ib.*	
— à la section (Être)	284	1
Mouchoir	*ib.*	
Mouillante	*ib.*	
Mouillé (Être)	*ib.*	
Mouise	*ib.*	2
Moulin	*ib.*	
Moulinage	*ib.*	
Mouliner	285	1
Mouloir	*ib.*	
Mouniche	*ib.*	
Mouscaille	*ib.*	
Mouscailler	*ib.*	2
Mouscouilloux	*ib.*	
Mousquetaire à genoux	*ib.*	
Mousse, mouscaille	*ib.*	
Mousseline	286	1
Mousser, mouscailler	*ib.*	
Mousser (Se)	*ib.*	
Moussu	*ib.*	
Moutard	*ib.*	2
Moutardier	287	1
Mouton	*ib.*	2
Mouzu	*ib.*	
Muette	*ib.*	
Mufle, mufe	*ib.*	
Mufleton, muffeton	288	1
Mulet	*ib.*	
Musicien	289	1
Musique	*ib.*	
Nageoir	*ib.*	
Narquois	*ib.*	
Navarin	290	2
Nazareth, naze, nazicot, nazonnant	*ib.*	
Naze (derrière)	*ib.*	
Négociant au petit crochet	291	1
Nègre	*ib.*	
— blanc	*ib.*	
Nep	*ib.*	
Nettoyer	*ib.*	2
Nez (Avoir dans le)	*ib.*	
Nibergue	292	1
Niente	*ib.*	
Niort (Aller à)	*ib.*	
Noce	*ib.*	2
Nœud	293	1
Nonnant	*ib.*	
Nonne, nonneur	*ib.*	
Nousailles	*ib.*	2
Noyaux	*ib.*	
Numéro (Entendre le)	*ib.*	
Œil	294	1
Oignons (Peler des)	*ib.*	2
Ogre	295	2
Ogresse	*ib.*	
Oignon	*ib.*	
Oiseau (Faire l')	*ib.*	
— fatal	*ib.*	
Olivier de savetier	*ib.*	
Ombre (F..... à l', ou passer à l')	296	1
Oncle	*ib.*	2
Onguent	297	1
Oreillard	*ib.*	
Orient	*ib.*	
Orléans	*ib.*	
Ornichon	*ib.*	
Ornie	*ib.*	
— de balle	298	2
Ornière	*ib.*	
Ornion	*ib.*	
Orphelin	*ib.*	
Os (De l')	*ib.*	
Osselet	*ib.*	
Ours	*ib.*	
Ouvrage	299	2
Ouvrier	*ib.*	
Paccant	*ib.*	1
Paccin	*ib.*	
Pacquelin	*ib.*	
— du rabouin	*ib.*	
Pacquelinage	*ib.*	
Pacqueliner	*ib.*	
Pacquelineur	*ib.*	
Paf	*ib.*	2
Paffe	*ib.*	
Pagne	*ib.*	
Paix-là	300	2
Palette	*ib.*	
Palladier	*ib.*	
Pallas (Faire)	*ib.*	
Pallot	301	1
Palpitant	302	1
Pampeluche, Pantin, Pantruche	*ib.*	2
Panade	303	1
Panier à salade	304	1
Panoufle	*ib.*	
Pantière	*ib.*	2

	Pag.	Col.
Papelard	304	2
Papillon	*ib.*	
— d'auberge	*ib.*	
Papillonner	*ib.*	
Papilloneur	305	1
Paradouze	*ib.*	
Pare à lance	*ib.*	
Parfait amour du chiffonnier	*ib.*	
Parfonde, profonde, prophète	*ib.*	
Parmezard	*ib.*	
Paron	*ib.*	
Parrain	*ib.*	2
Parrain-fargueur	*ib.*	
— d'altèque	*ib.*	
Parrainage	*ib.*	
Passacailler	*ib.*	
Passant, passade, passe, passide, passif, passifle, paffier, paffe	306	1
Passe	*ib.*	
Passe-crick	307	1
Passe-lacet	*ib.*	
Passe-lance	*ib.*	2
Passe-singe	*ib.*	
Passer de belle (Se)	*ib.*	
Passide, passif, passifle	*ib.*	
Passifleur	*ib.*	
Pastiquer	*ib.*	
— la maltouse	*ib.*	
Pasturon, poturon	*ib.*	
Patart	308	1
Pâté	*ib.*	
— d'ermite	*ib.*	2
Patraque	*ib.*	
Patu	*ib.*	
Paumer	*ib.*	
Pautre, pantre	*ib.*	
Pavillon	309	2
Pavillonnage	*ib.*	
Pavillonner	*ib.*	
Payot	*ib.*	
Peau	*ib.*	
— d'âne	*ib.*	
Pechon, peschon de ruby	*ib.*	
Pécune	310	1
Pédé	*ib.*	
Pégoce	*ib.*	
Pègre	310	2
— à marteau, pégriot	*ib.*	
Pégrenne	*ib.*	
Pégrenné	*ib.*	
Peigne	*ib.*	
Pélago	*ib.*	
Pelé	310	2
Pelote	311	1
Pelure	*ib.*	2
Pendante	*ib.*	
Pendu glacé	*ib.*	
Penne	*ib.*	
Péquin	*ib.*	
Père frappart	312	1
— noir (Petit)	*ib.*	
Péronnelle	*ib.*	
Perpète [1]	313	1
Perruquemar	*ib.*	
Pesciller	*ib.*	
Pétart	*ib.*	
Pétage	*ib.*	
Péter	*ib.*	
Péteur	313	2
Petit monde	*ib.*	
Pétrousquin	*ib.*	
Pèze	*ib.*	
Pharos	*ib.*	
Philanthrope	314	1
Philibert	*ib.*	
Philippe (Gros)	*ib.*	
— (Petit)	*ib.*	
Philosophe	*ib.*	2
Philosophie	*ib.*	
Piaf	*ib.*	
Pianche, pience	315	1
Piau, pieu	*ib.*	2
Piau (mensonge)	317	2
Picantis	*ib.*	
Picorage	*ib.*	
Picter	*ib.*	
Picton	*ib.*	
Pictonner	318	1
Pie	*ib.*	
Pièce	*ib.*	
Pied de cochon	*ib.*	
— plat	*ib.*	
Pier	*ib.*	
Pierre de touche	319	1
Pierreuse	*ib.*	
Piètre	*ib.*	
Pif, pivase, piton	320	1
Piffer (Se)	*ib.*	
Pige	*ib.*	2
Pigé, piget, pipé, pipet	*ib.*	

[1] Les quêteurs de l'église de Notre-Dame-du-Roncier en Bretagne abrégent ainsi *perpetuellement*. Voyez *Les Aboyeuses de Josselin, excursion en Bretagne au mois de mai* 1858, par C. Jeannel. Rennes, imprimerie de Ch. Catel et comp., 1858, in-12, page 22.

	Pag.	Col.
Pigeon	320	2
Pilier de boutanche	321	1
— — pacquelin	*ib.*	
— du creux	*ib.*	
Pillegigot	*ib.*	
Pilloche	*ib.*	2
Pillois vain	*ib.*	2
Pilon	*ib.*	
Pincer	*ib.*	
Pingre	322	1
Pinos	323	1
Piolle	*ib.*	
Pioncer	*ib.*	2
Piou-piou	*ib.*	
Pipe (Casser sa)	323	1
Pipé, pipet	*ib.*	2
Piquante	*ib.*	
Pique en terre	*ib.*	
Piquepou, piqueprune	*ib.*	
Pique à quatre cornes	325	1
Pitancher	*ib.*	
Pitre	*ib.*	2
— du commerce, ou du comme.	326	2
Pitroux	*ib.*	
Pivase	*ib.*	
Pivert	*ib.*	
Pivoiner	*ib.*	
Pivois	*ib.*	
Pivot	327	2
Placarde	328	1
Plan	*ib.*	
Planche	*ib.*	
— au pain	*ib.*	
Planché	*ib.*	
Plancher	*ib.*	
Plancherie	*ib.*	2
Plancheur	*ib.*	
Planque	*ib.*	
Planquer	*ib.*	
Platine	*ib.*	
Plâtre	*ib.*	
Pleurant	*ib.*	
Plier la toilette	*ib.*	
Plomb	229	2
Plombe	*ib.*	
Plomber	*ib.*	
Ployant, ployé	330	1
Pluc	*ib.*	
Plume de Beauce	*ib.*	2
Pochard	*ib.*	
Pocharder (Se)	331	1
Pocharderie	*ib.*	
Poigre	331	1
Poignard	*ib.*	2
Poignarder	*ib.*	
Poil (Avoir du)	*ib.*	
Point	*ib.*	
— de côté	*ib.*	
— — Judas (Le)	*ib.*	
Poisse	*ib.*	
Poisser	*ib.*	
Poisson	333	1
Poivre	*ib.*	
— (Piler du)	*ib.*	
Poivrement	*ib.*	2
Poivrer	*ib.*	
Poivreur	*ib.*	
Poivrier	*ib.*	
Poivrière	*ib.*	
Polichinelle	334	1
Polisson	*ib.*	2
Pommard	335	2
Pomme à vers	336	1
Pommer marron	*ib.*	
Pompier	*ib.*	2
Ponante	*ib.*	
Pontanière	337	2
Pontife	338	1
Porc-épic	*ib.*	
Portanche	*ib.*	
Portefeuille	*ib.*	
Porteluque	*ib.*	2
Portemince	*ib.*	
Portetrèfle	*ib.*	
Possédé	*ib.*	
Postiche	*ib.*	
Posture (En)	*ib.*	
Pot	339	1
— (Cuiller à)	*ib.*	
— de bière	*ib.*	
Potiron roulant	*ib.*	
Pouchon	*ib.*	
Poulainte	340	1
Poulet (Manger le)	*ib.*	
Poupée	*ib.*	2
Pour	*ib.*	
Pousse	*ib.*	
— au vice	341	1
Pousse-moulin	*ib.*	
Poussier	*ib.*	
— (pouce, main)	*ib.*	2
Poutrône	*ib.*	
Pré	342	2
Préfectanche	*ib.*	

	Pag.	Col.
Prendre Jacques Déloge pour son procureur	342	2
— un rat par la queue	343	1
Preu	*ib.*	2
Prévôt	*ib.*	
Priante	*ib.*	
Principauté	*ib.*	
Produisante (La)	344	1
Profonde, prophète	*ib.*	
Promoncerie	*ib.*	
Promont	*ib.*	
Prose, prouas, proye	*ib.*	
Proute	*ib.*	
Prouteur	*ib.*	
Prune de Monsieur	*ib.*	
Prunes (Mangeur de)	*ib.*	
Pruneau	*ib.*	
— (œil)	345	1
Prussien	*ib.*	
Punaise	*ib.*	
Purée	346	1
Purgation	*ib.*	2
Puymaurin	*ib.*	
Quart de marqué	*ib.*	1
Quasi-mort (Être)	*ib.*	
Quatre-coins	*ib.*	
Que le pouique, quelpoique	*ib.*	
Quenottier	*ib.*	
Queue (Faire la)	347	1
Qui va là (Donner le)	*ib.*	
Quille	*ib.*	
Quimper la lance	348	1
Quinquet	*ib.*	2
Rabat	*ib.*	1
Rabateux ou doubleux de sorgue	*ib.*	
Raboin	349	1
Rabouler	*ib.*	
Raccourcir	*ib.*	
Raclette	*ib.*	
Rade, radeau	*ib.*	2
Radin	*ib.*	
Raffale	*ib.*	
Raffalé	*ib.*	
Raffalement	*ib.*	
Raffaler	*ib.*	
Raffurer	350	1
Ragot	*ib.*	
Raille, railleux	*ib.*	
Raisiné	*ib.*	2
Ramastiquer	*ib.*	
Rapiat	*ib.*	
Rapiot (Grand)	351	1
Rapioter	351	1
Rappliquer	*ib.*	
Rasé, ratichon	*ib.*	
Rat	*ib.*	
— (Courir le)	*ib.*	
Rata	*ib.*	
Raton	*ib.*	
Ratafiat de grenouille	*ib.*	
Ratichon	*ib.*	2
Ratichonnière	*ib.*	
Ravescot	*ib.*	
Ravignole	*ib.*	
Rayon de miel	*ib.*	
Rebatir	*ib.*	
Rebéqueter	*ib.*	
Rebife	*ib.*	
Rebonnetage	*ib.*	
Rebonneter	*ib.*	
— pour l'af	352	1
Rebouiser	*ib.*	
Rebours	*ib.*	2
Recarelure	*ib.*	
Réchauffante	353	1
Reconobrer	*ib.*	
Recorder	*ib.*	
Recourir à l'émétique	*ib.*	
Redam	*ib.*	
Redin, réduit	*ib.*	
Redoublement de fièvre	*ib.*	
Refaite	*ib.*	
Refiler	*ib.*	
Refroidir	*ib.*	
Regout (Faire du)	*ib.*	
Rejacquer	*ib.*	2
Relevante	*ib.*	
Reluit	*ib.*	
Reluquer	354	1
Remaquiller	*ib.*	2
Rembrocable	*ib.*	
Rembrocage de parrain	*ib.*	
Rembroquer	*ib.*	
Remoucher	*ib.*	
Renacler	*ib.*	
Renarder	355	1
Renaud	357	2
Renauder	358	1
Rendève	*ib.*	
Rengraciable	*ib.*	
Rengracié	*ib.*	
Rengraciement	*ib.*	
Rengracier	*ib.*	
Repasser, repasser le buffle	*ib.*	2

	Pag.	Col.
Repaumer	358	2
Repésigner	*ib.*	
Résurrection (La)	*ib.*	
Retap (Faire le)	*ib.*	
Revendre	*ib.*	
Ribouis	*ib.*	
Ric (Servir au)	359	1
Richonner	*ib.*	
Rien	*ib.*	
Rif, rifle	*ib.*	
Riffaudante	360	2
Riffaudate	*ib.*	
Riffauder	*ib.*	
Riffaudeur	*ib.*	
Rifflard	361	1
Rigolade	*ib.*	
Rigoler	*ib.*	
Rincer	*ib.*	
Riole	*ib.*	2
Ripopée	*ib.*	
River, rivancher	362	1
Rivette	*ib.*	2
Roant	*ib.*	
Rober	*ib.*	
Robignolle	363	2
Rochet	*ib.*	
Rogner	*ib.*	
Romagnol, romagnon	*ib.*	
Romanitchel, Romanitchel, Romonichel, Romunichel	*ib.*	
Rond	*ib.*	
Rondelet, rondin	364	1
Rondine	*ib.*	
Rondiner	*ib.*	
Ronfler le bourrelet, ou la chaise percée (Faire)	*ib.*	
Roquille	*ib.*	
Rosbif	*ib.*	
Rossignol	*ib.*	
Rôti	*ib.*	
Roustre	*ib.*	
Roublard	*ib.*	2
Roue	*ib.*	
— de derrière	*ib.*	
— de devant	*ib.*	
Rouen (Aller à)	365	1
Rouffler	366	1
Rougemont (Pivois de)	*ib.*	
Rougesme, rusquin	*ib.*	
Rouget	*ib.*	2
Rouille, rouillards	*ib.*	
Roulance	367	1
Roulant	367	1
Roulement de tambour	*ib.*	
Roulotage (Grinchir au)	*ib.*	2
Roulotin	*ib.*	
Roulotte	*ib.*	
Roulottier	*ib.*	
Roupie	*ib.*	
Roupiller	*ib.*	
Rouscailler	368	1
Rouspant, rouspont	*ib.*	
Rousse, roussin	*ib.*	2
Roustir	371	1
Rubis sur pieux	*ib.*	
Ruf	*ib.*	
Rung (Mettre à)	*ib.*	
Rupin	*ib.*	2
Rusquin	*ib.*	
Rutière	*ib.*	
Sabler	372	1
Sablon	*ib.*	
Sabouler	*ib.*	
Sabouleur	373	1
Sabouleux	*ib.*	
Sabre, sasbre	*ib.*	
Sabrée	*ib.*	2
Sabrenot, sablenant	*ib.*	
Sabri	374	1
Sacre	*ib.*	
Sacrer	*ib.*	2
Sacristain	*ib.*	
Saffre	375	1
Salade	*ib.*	2
Salé	*ib.*	
— (Le grand)	*ib.*	
Salir, sollir [1]	*ib.*	
Salverne, saliverne, salivergne	376	1
Sancho Pança	*ib.*	
Sang de poisson	*ib.*	
Sanglier	*ib.*	
Sans-beurre	*ib.*	2
Sans-bout	*ib.*	
Sans-camelote	*ib.*	
Sans-chagrin	*ib.*	
Sans-cœur	*ib.*	
Sans-condé	*ib.*	
Sans-dos	*ib.*	
Sans-feuille	*ib.*	
Santu	377	1
Sapin des cornants	*ib.*	

[1] Il convient d'ajouter ici que le basque possède la racine *sal* avec le sens de *vendre*, que le P. de Larramendi rend par *saldu*, forme de l'infinitif. Voyez son *Diccionario trilingue*, tom. II, pag. 200, col. 2.

	Pag.	Col.
Satou	377	1
Satousier	*ib.*	2
Saturnien	*ib.*	
Sauce	*ib.*	
Saut d'une chose (Faire le)	378	1
Sauter	*ib.*	2
Sauterelle	*ib.*	
Savoir lire	*ib.*	
Savonné	*ib.*	
Savoyarde	*ib.*	
Scie	*ib.*	
Scier	*ib.*	
Secousse	*ib.*	
Sénaqui	379	1
Sentir	*ib.*	
Sergolle, sercouille	*ib.*	
Serpe	*ib.*	2
Serpent	*ib.*	
Serpentin	*ib.*	
Serpiller à ratichon, serpillière, serpellière	380	2
Serrante	*ib.*	
Sert	381	1
Serviette	*ib.*	
Servir	*ib.*	2
Sésière, sésigue, sésingard	*ib.*	
Siffler	*ib.*	
Sifflet	383	1
Signe, sigue, cigale	*ib.*	2
Silence	384	1
Singe	*ib.*	
Sinve	*ib.*	2
Sinvinerie	*ib.*	
Sive	*ib.*	
Sœur de charité	*ib.*	
Sœurs blanches (Les)	*ib.*	
Soissonné	*ib.*	
Soldats (Des)	*ib.*	
Solir	*ib.*	
Solliceur	*ib.*	
— à la pogne	385	1
— de lacet	*ib.*	
— — loffitudes	*ib.*	
Sollir	*ib.*	
— de l'onguent	*ib.*	
Sollisage	*ib.*	
Sonde	*ib.*	
Sondeur	*ib.*	2
Sonnette	*ib.*	
Sorbonne	*ib.*	
Sorgue, sorgue	386	2
Sorgueur	387	1
Soudrillard	387	1
Soufflant	*ib.*	
Soufflet	*ib.*	
Soulasse (La grande)	*ib.*	2
Soulever	*ib.*	
Soulographie	*ib.*	
Souquer	388	1
Soutenante	*ib.*	
Soutirer au caramel	*ib.*	
Spec	*ib.*	
Stockfish	*ib.*	2
Stroc	*ib.*	
Suage	*ib.*	
Suageur	*ib.*	
Suce-larbin	*ib.*	
Sucre (Manger du)	*ib.*	
Suer son argent (Faire)	389	1
— Thémis (Faire)	*ib.*	
— un chêne sur le trimard (Faire)	386	2
Supin	*ib.*	
Surbine	390	1
Surfine	*ib.*	
Surgebé (Être)	*ib.*	
Surgebement	*ib.*	2
Surin	*ib.*	
Sur le gril (Être)	*ib.*	
Tabac (Coller du)	*ib.*	1
Tabar	391	1
Tablette	*ib.*	2
Tablier de cuir	*ib.*	
Taf, tafferie, taffetas	*ib.*	
Taffer	392	1
Taffeur	*ib.*	
Tailbin	*ib.*	
Tambour	*ib.*	
Tanner le cuir	*ib.*	2
Tante	393	2
Tap ou tapin	*ib.*	
— blanc	*ib.*	
Tap-dur	394	1
Taper de l'œil	*ib.*	
Tapette	*ib.*	
Tapin, tape-à-mort	*ib.*	
Tapis	*ib.*	
— de grives	*ib.*	2
— — malades	*ib.*	
— — refaite	*ib.*	
— franc	*ib.*	
— vert	*ib.*	
Tapissier	*ib.*	
Tarabate	*ib.*	
Taroque	395	1

	Pag.	Col.
Taroquer	395	2
Tarte, tartelette	*ib.*	
Tartir	*ib.*	
Tas de pierres	396	1
Tasse (La grande)	*ib.*	
Taudion	*ib.*	
Taudis	*ib.*	2
Taule	*ib.*	
Taupage	*ib.*	
Tauper	*ib.*	
Taupier	*ib.*	
Te Déon raboteux	*ib.*	
Temple	*ib.*	
Tenante	*ib.*	
Tesière, tésigo, tésigue, tésingard.	*ib.*	
Tétard	*ib.*	
Têtue	*ib.*	
Thomas	*ib.*	
— (Mère)	*ib.*	
Tigner	397	1
— d'esbrouffe	*ib.*	
Tinteur	*ib.*	
Tirant	*ib.*	
Tirantes	*ib.*	
Tire-jus	*ib.*	
Tirejuter	*ib.*	
Tirelire	*ib.*	
Tire-monde	398	1
Tirer une dent	*ib.*	
— (Se la)	*ib.*	
— le chausson	*ib.*	2
Tiretaigne	*ib.*	
Tireur	*ib.*	
Tirou	*ib.*	
Titi	*ib.*	
Toc	*ib.*	
Tocasse	399	2
Tocasserie	*ib.*	
Tocquade	*ib.*	
Tocquante	*ib.*	
Togue, toque	*ib.*	
Tollard, tolle	*ib.*	
Tomber malade	400	1
Torcher	*ib.*	2
Torgnole	401	1
Torniquet	*ib.*	
Torterie	402	1
Tortillard	*ib.*	
Tortiller	*ib.*	
Tortu	*ib.*	2
Toulabre	*ib.*	
Touppier	*ib.*	
Tour (Faire voir le)	401	2
Tourlourou	403	1
Tourmente	404	2
Tournant	*ib.*	
Tournante	*ib.*	
Tourne autour	*ib.*	
Tourtouse	*ib.*	
Tourtouserie	405	1
Tourtousier	*ib.*	
Touser	*ib.*	
Tout de cé	*ib.*	
Toutime	*ib.*	
Tractis	*ib.*	2
Tranche-ardent	*ib.*	
Trantran	*ib.*	
Traque	*ib.*	
Traquer	*ib.*	
Tratiner	*ib.*	
Travail	*ib.*	
Travailler	406	1
Traverse	*ib.*	
Traviole	*ib.*	
Trèfle, treffoin	*ib.*	
Tremblant	*ib.*	
Trèpe	*ib.*	
Trépeligour	407	1
Triage	*ib.*	
Tric	*ib.*	
Tricoteur	*ib.*	2
Triffonière	*ib.*	
Trimard	*ib.*	
Trimballage	408	1
Trimballer	*ib.*	
Trimballeur	*ib.*	
Trimcle, trimilet	*ib.*	
Trime	*ib.*	
Trimer	*ib.*	
Tripasse	*ib.*	2
Triquebille	*ib.*	
Trombille	409	1
Trompe-chasse	*ib.*	
Trompeur	*ib.*	
Tronche	*ib.*	
Trottant, trotteur	*ib.*	
Trottante	*ib.*	
Trottin	*ib.*	
Trottoir	*ib.*	2
Trou à la lune (Faire un)	410	1
Trou d'Aix	*ib.*	2
Trouée	*ib.*	
Truc	*ib.*	
Truche	411	2

	Pag.	Col.
Trucher	412	1
Trucheux	*ib.*	2
Truffe de savetier	*ib.*	
Truffier	*ib.*	
Truqueur	*ib.*	
Tune, Tunebée	*ib.*	
Tuneçon	413	2
Tuner	*ib.*	
Tuneur	*ib.*	
Turbiner	*ib.*	
Turbineur	*ib.*	
Turne	*ib.*	
Vade	*ib.*	1
Vadoux	*ib.*	
Vaisselle de poche	414	1
Valade	*ib.*	
Valser	*ib.*	2
Valtreuse	*ib.*	
Valtreusier	*ib.*	
Vanage (Faire un)	*ib.*	
Vaner	*ib.*	
Vaquant sur sel	*ib.*	
Vaquerie (Aller, bier, en)	415	1
Vélo	*ib.*	
Véloze	*ib.*	
Vendanger	*ib.*	
Venelle (Enfiler la)	416	1
Vénérable	*ib.*	2
Venterne	*ib.*	
Venternier	*ib.*	
Ventouser	*ib.*	
Verbe (Sur le)	*ib.*	
Verdouse	*ib.*	
Verdousier	416	2
Vergne	*ib.*	
Vermillon	417	1
Vermine	*ib.*	
Vermois	*ib.*	
Verser, zerver, verver	*ib.*	
Versigot	418	1
Vert en fleur	*ib.*	
Vesse (Avoir la)	*ib.*	
Vessie	419	2
Vestiges	*ib.*	
Veuve	*ib.*	
Vicelot	*ib.*	
Vidange (Largue en)	*ib.*	
Vigie	*ib.*	
Villois	*ib.*	
Vingt-deux	420	1
Violon (Sentir le)	*ib.*	
Violonner	*ib.*	
Vioque	421	1
Vise-au-trèfle	*ib.*	
Voite	*ib.*	
Vol au vent	*ib.*	
Volant	*ib.*	
Volante	*ib.*	2
Vouzaille, vouzuigaud (vouzingaud?), vozière, vozique	*ib.*	
Voyageur (Vol au)	*ib.*	
Voyou	*ib.*	
Zif	422	1
Zig	*ib.*	2
Zig-zag	*ib.*	

ARGOT ITALIEN OU FOURBESQUE 423
ARGOT ESPAGNOL OU GERMANIA 435
CALAÔ OU ARGOT DES VOLEURS PORTUGAIS 441
ARGOT ALLEMAND OU ROTHWELSCH 443
ARGOT ANGLAIS 455
ARGOT HOLLANDAIS 475
ARGOT JUTLANDAIS 477
ARGOT RUSSE 479
ARGOT DES MÉDECINS CHARLATANS ET DES BOULANGERS DE ZAGORI EN ALBANIE .. 481
ARGOTS DE L'ASIE 487
ADDITIONS ET CORRECTIONS 489

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

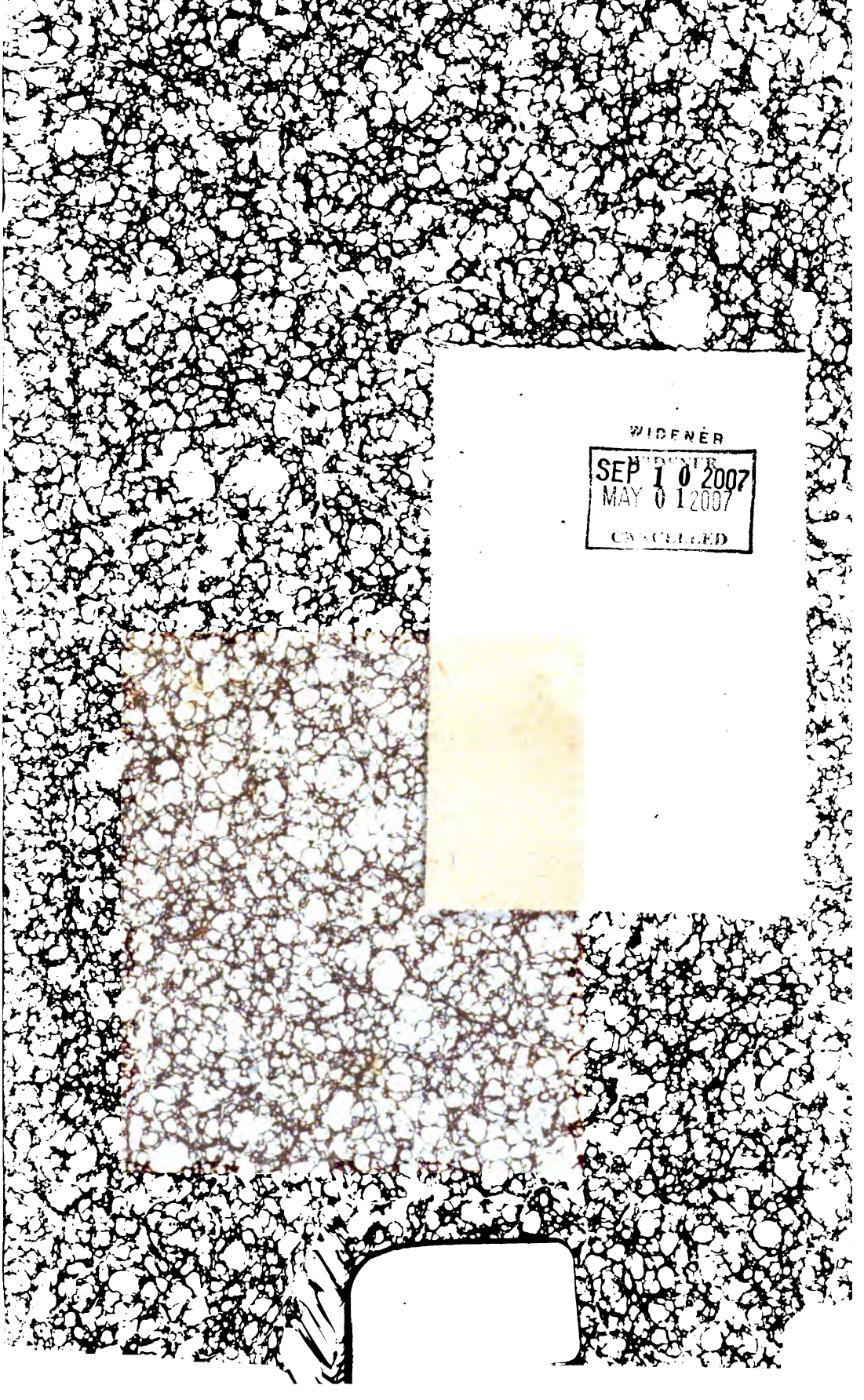
WIDENER
SEP 1 0 2007
MAY 0 1 2007
CANCELLED